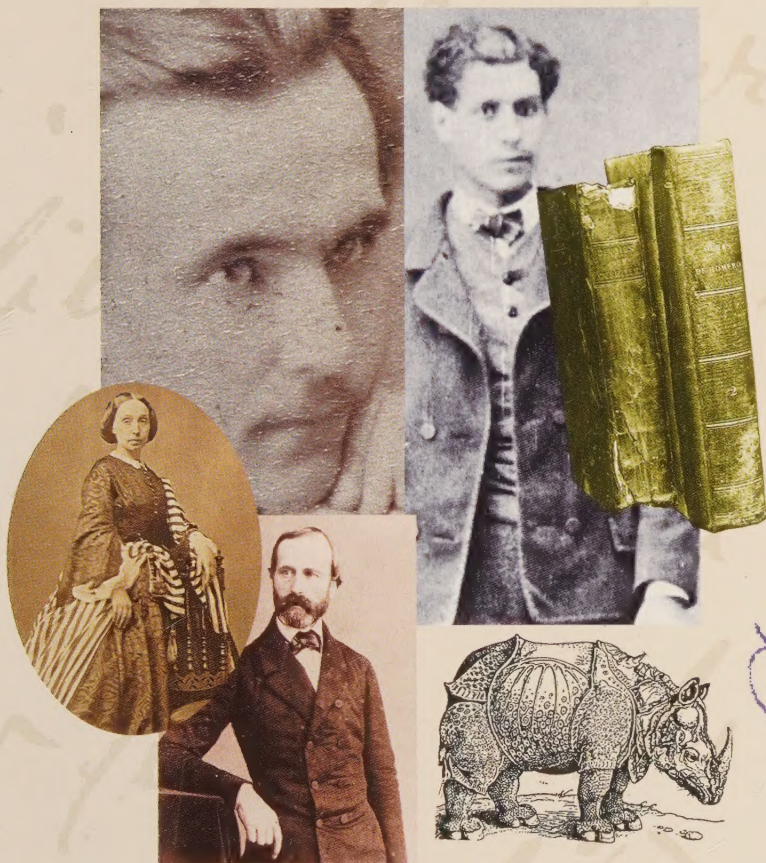


Isidore Ducas

Auteur des *Chants de Maldoror*, par le comte de Lautréamont

Jean-Jacques Lefrère



Isidore Ducasse

Fayard



Digitized by the Internet Archive
in 2022 with funding from
Kahle/Austin Foundation

ISIDORE DUCASSE

auteur des *Chants de Maldoror*,
par le comte de Lautréamont

Jean-Jacques Lefrère

ISIDORE DUCASSE

auteur des *Chants de Maldoror*,
par le comte de Lautréamont

FAYARD

AVANT-PROPOS

Sur Isidore Ducasse, on ne connaît que :
– sa date de naissance,
– sa date de décès,
– quelques renseignements sur sa famille et ses années de lycée,
– les *Chants de Maldoror*,
– les *Poésies*,
– quelques lettres, qui révèlent des préoccupations économiques et des préoccupations littéraires.
Rien d'autre.

Robert Desnos, « Lautréamont », *Iman*, avril 1931.

En soutenant qu'on ne sait presque rien sur Isidore Ducasse, Robert Desnos ne s'égare pas. Son appréciation demeure valable aujourd'hui. Car sur le poète des *Chants de Maldoror*, on ne dispose guère que de quelques archives administratives – actes d'état-civil, registre de passeports, diplôme du baccalauréat – que sont venus compléter sur le tard deux enquêtes posthumes et un témoignage direct resté malheureusement unique, dont il ressort principalement que Ducasse, pendant son adolescence, était sujet aux maux de tête et nageait comme un poisson.

Sur ce masque de fer de la littérature française du dix-neuvième siècle, on a quelques rares certitudes : il a vu le Montevideo des années 1850, la chaîne des Pyrénées et le Paris des trois dernières années du Second Empire. À côté de cela, on ignore jusqu'à sa taille et la couleur de ses yeux.

Il était ainsi nécessaire de connaître les pays et les villes où l'auteur de *Maldoror* a vécu, les milieux qu'il a traversés et les personnages qu'il a rencontrés au cours de ses vingt-quatre années d'existence. Pour suivre l'itinéraire de vie de ce jeune homme qui avait décidé de devenir

écrivain, il fallait décrire des décors, une atmosphère, ainsi qu'une manière de vivre, de voyager, de publier, de se faire reconnaître comme poète. Il était important de découvrir ceux qui furent ses condisciples, ses amis, ses éditeurs, ses relations dans les milieux littéraires de Paris et de province, de visiter les maisons où il a vécu, et même de connaître l'identité de ceux qu'il a pu croiser dans l'escalier. Une telle démarche passait aussi par l'histoire de la famille de Ducasse, notamment par celle de son père, qui est entré dans l'histoire littéraire sous le surnom de « Chancelier ».

On s'étonnera peut-être qu'aucun grand nom de la littérature – à un échange épistolaire près avec Victor Hugo – n'ait accompagné le parcours d'écrivain d'Isidore Ducasse. Il ne semble avoir eu des contacts qu'avec des littérateurs médiocres, aux écrits desquels la postérité n'a accordé que le plus parfait dédain. Et c'est dans un contexte d'édition à compte d'auteur qu'est apparue une œuvre de génie : *Les Chants de Maldoror*.

D'une manière générale, la présente édition respecte, dans le texte des citations, l'orthographe en vigueur à l'époque.

CHAPITRE PREMIER

DES RACINES AUX PIEDS DES PYRÉNÉES

Tous les poètes de génie du dix-neuvième siècle ne sont pas venus au monde à Besançon ou à Charleville. C'est dans un pays du continent sud-américain qu'Isidore Ducasse, né de parents de souche pyrénéenne, a vu le jour. Pour expliquer cet état de fait qui ne doit rien au hasard, deux chapitres ne seront pas de trop.

Ducasse est un nom répandu dans le département des Hautes-Pyrénées. Ducasse, Cassou, Cassagne, Lacassagne indiquent la présence de chênes : la maison du Casse (*dou Cassou* en patois) est la maison près du chêne. La famille Ducasse qui nous intéresse est originaire de Bazet – prononcez *Bazett'* si vous allez dans la région –, un bourg à sept kilomètres au nord de Tarbes, le chef-lieu du département. Les villages limitrophes, dont les noms reviendront dans ce récit, sont Oursbelille, Bours, Aurensan, Andrest, Bordères, Sarniguet. Ils tiennent tous dans un mouchoir de poche : à vol d'oiseau, le plus éloigné est à moins de quatre kilomètres du clocher de Bazet. Situés sur la rive gauche de l'Adour qui leur fait l'hommage de ses eaux froides et limpides, les 280 hectares de la commune de Bazet sont aux portes de Tarbes : c'est aujourd'hui l'affaire de cinq minutes de voiture pour aller d'une agglomération à l'autre.

Le centre de Bazet est une place publique plantée de tilleuls sur laquelle donnent, avec une flagrante absence d'originalité, la mairie et l'église. Plus caractéristique est la disposition des maisons, rangées comme deux haies le long de rues assez droites, et bordées par des ruisseaux pavés qui laissent couler sans cesse une eau distribuée par les canaux de dérivation de l'Adour. Au dix-neuvième siècle, les eaux potables ne provenaient que de puits dont la profondeur ne dépassait pas trois à quatre mètres.

Village à dominante agricole, Bazet n'en comptait pas moins quelques artisans, notamment des tisserands. Les paysans bazétois disposaient de

terres labourables, de prairies et de vignes. Leurs principales cultures étaient le froment, le maïs et les pommes de terre¹. Les orages de grêle, fréquents pendant l'été, étaient redoutés des cultivateurs. Entre deux récoltes, une troisième semence, appelée trèfle incarnat ou trèfle noir, servait de pacage pour les bestiaux. La race chevaline tarbaise, propre à la cavalerie légère, était très réputée.

Les Ducasse de Bazet étaient des cultivateurs assez pauvres à l'origine, mais devenus, de génération en génération, de petits propriétaires terriens. Le trisaïeul d'Isidore Ducasse, qui est le plus ancien Ducasse que l'on connaisse dans cette famille, s'appelait Jean Ducasse. Il était né à Bonnemazon, près de Capvern, dans le canton haut-pyrénéen de Lannemezan, et avait eu trois enfants : deux garçons, Louis Ducasse aîné, dit *Frisou*, et Louis Ducasse cadet, qui furent tous deux laboureurs à Bazet, et une fille, Catherine.

Louis Ducasse cadet avait épousé une journalière² de Bazet, Jacqueline-Jeanne Guinle, dite Maître (l'orthographe de ce surnom familial varie, selon les actes, en Mètre, Mettre, Maistre, Mestre, Maître, etc.). Le 28 janvier 1783, Jacqueline-Jeanne Ducasse rédigeait son testament³. À ses deux filles Jeanne-Marie et Jeanne, elle laissait « un ameublement en trousseau et un lit composé d'une paillasse, un traversin de plumes, une couverture, des chemises neuves, le haut de lin et le bas d'étope, des mouchoirs, une armoire de valeur de douze livres, un habit, un capulet de cadis, une paire de bas, une paire de souliers ». À son fils cadet Marc, elle donnait, « pour le jour de ses épousailles », de quoi se vêtir correctement : chapeau, habit, bas, souliers et chemises. Le respect du droit d'aînesse lui faisait léguer le reste de ses biens à son fils aîné, Jean Louis Bernard Ducasse, dit Mètre⁴, né en 1774. Un jour de janvier 1798, ce Louis Ducasse échangera, devant le maire de Bazet, une promesse de mariage avec une demoiselle Marthe d'Amaré ou Damaré, qui était sa cadette de deux ans⁵ :

L'an sept de la République française sixième pluviôse à nous Jean Sempé agent municipal de la commune de Bazet ai ce jour d'hui publié à haute et intelligible voix devant la principale porte de la maison commune que le citoyen Jean Louis Ducasse, fils légitime de Louis Ducasse-Cadet et Jeanne Guinle, dite Mètre de la commune de Bazet d'autre part, et Marthe d'Amaré, fille légitime de Dominique d'Amaré et Marie Sentupéry de la commune de Chis d'autre part, lesquels entendent faire rédiger par nous président de l'administration du canton de Tarbes promesse de leur mariage le dix du courant conformément aux dispositions de la loi⁶.

Louis Ducasse-Mètre – il avait pris l'habitude d'ajouter à son nom le

surnom de sa mère –, mourra le 30 juillet 1830, âgé de cinquante-six ans, dans la maison Mètre de Bazet. Sa succession comprendra, outre des meubles et des effets portés sur un état déposé au bureau de l'enregistrement et évalués à une somme de 316 francs, la maison Mètre avec sa grange, sa basse-cour, son jardin enclos et son verger, ainsi qu'un pré à Andrest et des terres labourables à Andrest, Bordères et Bazet. Au total, un peu plus de trois hectares.

Louis et Marthe Ducasse avaient eu huit enfants, qui avaient tous vu le jour dans la maison Mètre. Le quatrième était un garçon, né le 12 mars 1809. Il avait été prénommé François, comme son oncle paternel et témoin de naissance. Ce citoyen de Bazet, que sa famille appellera plus tard le Chancelier, sera le père d'Isidore Ducasse. Son acte de naissance a fait très tôt l'objet de la curiosité des biographes de son fils :

L'an mil huit cent neuf, le treizième du mois de mars à quatre heures du soir par devant nous Jean Sempé Maire, officier de l'état civil de la commune de Bazet, canton de Tarbes-Nord, département des Hautes-Pyrénées, est comparu le sieur Louis Ducasse-Mettre [sic] âgé de trente-sept ans cultivateur domicilié au dit Bazet ; lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né le douze du dit mois de mars à six heures du matin, de lui déclarant et de Marthe Damaré son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de François ; les dites déclaration et présentation faites en présence du sieur François Ducasse-Moret âgé de vingt cinq ans cultivateur, et de Jean-Sixte Vergez âgé de trente sept ans instituteur domiciliés au dit Bazet et ont le père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur a été fait lecture.

Vergez Ducasse [sic] Sempé, maire⁷

François Ducasse avait un frère aîné, Marc, né en 1801, qui passera toute sa vie à Bazet où il exploitera les terres familiales, et une sœur aînée, Jeanne-Justine, née en 1806. Après lui viendront trois garçons, les jumeaux Jean et Marc, nés en 1811, Bernard-Lucien, né en 1815 (qui sera le parrain d'Isidore Ducasse), et une petite dernière, Jeanne, née en 1819. Une troisième sœur, Anne, née en 1804, était morte en bas âge, avant la naissance du futur Chancelier. Le père de tout ce petit monde mourra en 1830, en laissant une veuve qui lui survivra vingt-six ans.

Les précisions n'abondent guère sur la jeunesse de François Ducasse. Sans doute se distingua-t-il sur les bancs de l'école du village, car sa

tuteur d'Oroix, hameau pyrénéen du plateau de Ger, qui comptait environ 300 habitants. Il avait sans doute pris le poste vacant le plus proche du village de sa famille. La commune d'Oroix, qui appartenait au canton de Tarbes-Nord, était à treize kilomètres du chef-lieu. Petite vallée entre deux collines, elle était arrosée par un ruisseau, le Lys-Devant, qui se trouvait à sec dès qu'il n'était plus alimenté par les pluies ou la fonte des neiges. Les paysans oroiciens cultivaient le maïs, l'orge et l'avoine. Les quatre rues principales du village se rencontraient en un même point. Tout proche de cette intersection était le bâtiment de l'école publique, « maison à deux étages avec galetas, et comptant quatre grandes salles, deux au rez-de-chaussée et deux autres au premier⁹ ». Deux de ces pièces composaient le logement de l'instituteur. La salle de classe était au rez-de-chaussée. La salle du conseil municipal était au dessus.

En raison de l'altitude de l'endroit, l'hiver était assez rigoureux dans la commune : « La fréquence des vents et des pluies produit à Oroix des écarts de température brusques et très prononcés, et donne ainsi au village un climat favorable aux rhumes, maux de gorge, angines, etc », notera un des successeurs de François Ducasse¹⁰. Oroix était le village natal de l'évêque qui devait présider aux apparitions de Lourdes, Bertrand-Sévère Laurence¹¹. Né en 1790, ce gradé de l'Église était le onzième enfant d'une famille paysanne très pauvre dont Ducasse eut peut-être quelques échantillons sous sa férule. Quand ce dernier vint y exercer ses fonctions d'instituteur, Laurence ne vivait plus à Oroix : il était le vicaire général du grand séminaire de Saint-Pé, dont il devint le supérieur en 1834.

François Ducasse devait se rendre fréquemment dans sa famille de Bazet. Son père était mort en juillet 1830 et, en octobre, l'instituteur d'Oroix et sa sœur Jeanne-Marie, ménagère à Bazet, avaient cédé par devant notaire à leur aîné Marc, cultivateur, le quart de la part que chacun d'eux avait « à prétendre dans la succession de feu Louis Ducasse, père commun des parties¹² ».

De 1833 à 1839, transfuge d'Oroix, François Ducasse fut instituteur à Sarniguet où il succédait à un certain Escoula. Il avait été recruté par le maire de cette commune, Bernard-Dominique Cazabonne. Sa prise de fonctions est mentionnée sur le registre des délibérations du conseil municipal à la date du 15 juin 1833 :

Le maire a dit qu'il a appris que le sieur Escoula, qui exerce les fonctions d'instituteur primaire dans cette commune depuis environ sept ans, avait demandé son changement et à être placé dans la commune de Souyaux qui l'aurait déjà agréé sans en avoir prévenu qui que ce soit dans la commune ; que celle-ci se trouvant ainsi sans insti-

tuteur et le sieur François Ducasse, originaire de Bazet et instituteur à Oroix depuis environ cinq ans, se présentant pour remplacer le sieur Escoula, il invite le conseil à émettre son vœu sur l'admission dudit sieur Ducasse qui, du reste, paraît remplir les qualités requises pour devenir instituteur primaire dans cette commune.

La loi du 28 juin 1833, dite loi Guizot, venait de préconiser que chaque commune de France ait son instituteur, qu'il lui fallait recruter elle-même. Les candidats devaient présenter leur brevet d'aptitude et un certificat du maire de leur poste précédent. La nomination de François Ducasse à Sarniguet fut entérinée par le Comité d'instruction primaire de Tarbes lors de sa séance du 27 juin et inscrite dans le *Registre des délibérations* pour l'année 1833 :

Vu les pétitions présentées par les sieurs Gaciay, Lacrampe, Vergez, Villeneuve, Joandet, Soutiran, Ducasse et Escoula à ce qu'ils soient autorisés comme instituteurs communaux dans les communes ci-après.

Considérant que les pièces produites à l'appui des ces demandes sont régulières : que les candidats réunissent les conditions désirables et sont du reste demandés par les communes [...]

Est d'avis que [...] le S. Ducasse [soit autorisé comme instituteur communal] à Sarniguet¹³.

En prenant ce nouveau poste, Ducasse se rapprochait de sa famille : Sarniguet est à moins de quatre kilomètres de Bazet, c'est-à-dire à moins d'une heure de marche pour un Pyrénéen de vingt-cinq ans. Comme Bazet, Sarniguet est situé sur la rive gauche de l'Adour, à onze kilomètres au nord de Tarbes. En 1835, le village comptait 414 habitants (quand Bazet en hébergeait environ 500). Les prairies de Sarniguet étaient entourées de haies plantées de peupliers d'Italie à la cime élancée, particularité que ne partageaient pas des communes limitrophes comme Andrest, Aurensan ou Bazet. Les paysans sarnigüetois cultivaient toutes sortes de céréales et écoulaient leurs récoltes sur les marchés de Tarbes, Rabastens et Vic-en-Bigorre. Le climat de la localité était tempéré, avec toutefois des vents assez fréquents à la fin de l'hiver et au début de l'automne. Le rapport d'un instituteur du village insistera sur la longévité des autochtones :

il n'est pas rare d'y trouver des personnes nonagénères [sic]. Actuellement il y a un homme de 95 ans et une femme de 94 (celle-ci est allée deux fois aux Amériques)¹⁴.

En 1830, la commune de Sarniguet avait acheté pour quatre mille francs une maison dont le corps principal avait été transformé en presbytère, tan-

dis que les granges avaient été aménagées en salle d'école, en pièce de réunion municipale et en logement de fonction pour l'instituteur. Beaucoup d'écoles de village étaient ainsi établies dans des locaux de fortune, avec un matériel scolaire inexistant ou insuffisant. Pendant son séjour à Sarniguet, qui allait durer six ans, François Ducasse allait habiter et enseigner dans les deux pièces que lui accordait la mairie. La salle de classe servait de temps à autre de salle municipale, et, pendant les mariages, l'instituteur devait faire sortir les enfants. Ducasse assurait également les fonctions de secrétaire de mairie. Ce fut longtemps le lot de la plupart des instituteurs de village, qui étaient parfois les seuls de la commune à pouvoir aligner quelques lignes sans trop de contention. Sur le *Registre des naissances, mariages et décès de la Commune de Sarniguet pour l'an 1833*, la signature et l'écriture d'Escoula disparaissent en juin 1833 pour laisser place, en août, à celles de Ducasse. Les actes d'état-civil des années 1833 à 1839 sont de sa belle tournure de tabellion et portent parfois son paraphe alambiqué. Ils constituent aujourd'hui la plus grande collection d'autographes du père de l'auteur des *Chants de Maldoror*.

Le patois étant la langue usuelle des habitants de Sarniguet comme de ceux d'Oroix ou de Bazet¹⁵, la plupart des enfants entraient à l'école sans parler correctement le français. Au cours de l'hiver, la classe de Ducasse était sans doute fréquentée régulièrement par la jeune génération sarniguétoise, mais elle devait se trouver souvent désertée pendant les autres saisons, l'été surtout, car les enfants étaient requis par leurs parents pour les aider dans leurs travaux champêtres. Un demi-siècle plus tard, un instituteur qui s'appelait aussi François Ducasse et exerçait à Caussade-Rivière, autre hameau bigourdan, évoquera les difficultés de ses prédécesseurs des années 1830 :

Il était indispensable que le maître intervînt souvent auprès des parents pour obtenir la fréquentation des classes ; bien souvent même, ses démarches étaient infructueuses : aussi plus de la moitié de la population ne savait ni lire ni écrire¹⁶.

Dans un discours de distribution des prix prononcé devant les élèves des écoles communales de Tarbes, Georges Dazet – un nom qui prendra une certaine importance dans ce récit – évoquera le « temps où la monarchie légitime faisait à l'instruction populaire l'aumône ridicule de quelques centaines de mille francs ; où l'instituteur en était réduit, pour vivre, à joindre à ses fonctions de maître d'école les fonctions multiples de bedeau, de chantre, de carillonneur et de fossoyeur ; où il devait faire la classe dans des taudis inhabitables, sans soleil¹⁷ ».

En 1838, il fut demandé à l'instituteur Ducasse de produire certains

certificats pour être maintenu à son poste, comme l'atteste le registre des délibérations de la mairie :

Le deux mai mil huit cent trente huit. Le conseil municipal de Sarniguet, réuni dans la pièce ordinaire de sa séance, où étaient présents MM. Cazabonne, maire ; Daube, adjoint ; Dumoret ; Courtade ; Lafferranderie ; Biroux ; Castagnet ; Naproux ; Villemur ; et Lapeyre-Bayle. Vu la demande formée par le sieur François Ducasse, né à Bazet, canton de Tarbes-Nord, Hautes-Pyrénées, le 13 [sic] mars mil huit cent neuf, tendant à être maintenu instituteur municipal de Sarniguet. Vu la pièce par lui produite, consistant en :

1) Le brevet de capacité du deuxième degré à lui délivré par M. Jourdain, ex-recteur de l'Académie de Pau, le quatorze décembre mil huit cent vingt-huit.

2) L'autorisation à lui délivrée le 3 juillet mil huit cent trente-trois par M. Loyson¹⁸.

3) Le certificat de moralité à lui aussi délivré par Monsieur le maire de cette commune.

Attendu qu'il y a lieu de maintenir l'instituteur actuel dans l'exercice de ses fonctions. Après avoir pris préalablement l'avis du comité communal, conformément à l'art. 21 de la loi du 28 juin 1833, le conseil municipal est d'avis que le sieur Ducasse (François) instituteur doit être maintenu dans ses fonctions. Charge en conséquence Monsieur le maire de transmettre la présente délibération avec les pièces à l'appui au comité de l'arrondissement.

Avec son emploi d'instituteur-secrétaire de mairie, Ducasse gagnait à peine deux cents francs par an. Il n'allait pas tarder à prendre le large, une fois rempli son engagement décennal dans l'enseignement.

À Sarniguet vivait une très jeune fille portant le nom de Céleste (ou Célestine) Jacquette Davezac. Elle était née dans le village le 19 mai 1821 :

L'an mil huit cent vingt-un, et le dix-neuvième jour du mois de mai à dix heures du matin, par devant nous Jean Villemur Maire et officier public de l'État Civil de la commune de Sarniguet, Canton de Tarbes Nord, département des Hautes-Pyrénées, est comparu le sieur Dominique Davezac propriétaire cultivateur domicilié au dit Sarniguet. Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né aujourd'hui vers les quatre heures du matin, de lui déclarant et de Marie Bédouret dite Sanset son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jacquette Davezac. Les dites déclarations et présentations faites en présence de Bernard Sempé instituteur, âgé d'environ vingt cinq ans, et de Jean Laporte Pouey, âgé d'environ

quarante sept ans, habitant du dit lieu de Sarniguet, voisin du dit déclarant. Et ont signé, le dit Sempé et Laporte, témoins, avec le dit Davezac père du dit enfant, sus dénommé le présent acte de naissance, après que lecture leur en a été faite de ce requis.

Sempé Villemur Maire Davezac père Laporte¹⁹

Le nom de Davezac, qui est tout aussi fréquent dans les Hautes-Pyrénées que celui de Ducasse, provient vraisemblablement du village d'Avezac, situé sur les crêtes du plateau de Lannemezan, encore qu'un étymologiste gascon le donne pour dérivé du nom d'homme latin *Avitus*. Une aïeule de Céleste Davezac, Domingua Davezac, dite *l'Espagnole*, qui vivait vers 1740 et devait son surnom à l'héritage reçu d'un certain Perez, dit *l'Espagnol*, paraît avoir eu quelques biens au soleil²⁰. Un siècle plus tard, l'avoir familial des Davezac s'était sensiblement amenuisé, comme le révèle l'évaluation, faite en 1842, de la succession de Jacqueline Rochelles, seconde épouse de Dominique Davezac et mère de neuf de ses enfants (sa première épouse, Marie Dutilh, était morte à 34 ans en 1776, en lui laissant trois enfants). Ce Dominique Davezac, qui vivait en 1750, fut maire de Sarniguet sous la Révolution et mourut en 1808. Parmi les neuf enfants de ce second lit, un fils, né en 1785 et prénommé Dominique, comme son géniteur, sera le père de Céleste.

Dominique Davezac junior était propriétaire-cultivateur et membre du conseil municipal de Sarniguet. À sa mort, survenue le 22 juin 1845, il laissait une succession estimée à 659 francs pour la valeur du mobilier et à 7 640 francs pour sa maison de Sarniguet et pour ses terrains, dont le revenu était de 382 francs : un peu plus d'un hectare de terres labourables et soixante-six ares de pré à Sarniguet, un hectare de pré et un hectare de bois à Aurensan.

Le grand-père maternel d'Isidore Ducasse avait épousé une demoiselle Marie Bédouret, dite *Sanset*, née le 28 août 1795. Leur fille Céleste, aînée de la fratrie, eut sept frères et sœurs, tous venus au monde à Sarniguet : Justine (née en 1822, morte trois mois après sa naissance), Anne ou Annette (née en 1824), Dominique (né en 1825, mort l'année suivante), Simon (né en 1827, mort en 1852 à Montevideo), Jeanne-Marie (née en 1831), Dominique (né en 1834), enfin Vincent, dont nous ignorons la date de naissance. En dépit de sa forte natalité au cours du dix-neuvième siècle, la famille Davezac paraît aujourd'hui éteinte à Sarniguet, mais la maison familiale, en plein centre du village, existe toujours. Elle était à l'abandon dans les années 1980, jusqu'à ce que vienne l'occuper et la remettre en état son propriétaire actuel, Philippe de Ressé-

guier. L'ancienne maison Davezac apparaît désormais comme l'habitation sarnigüetoise la plus vouée à la poésie française, car Philippe de Rességuier descend à la fois de ce chevalier de Rességuier connu pour son épigramme contre Madame de Pompadour, et du poète toulousain Jules de Rességuier, qui fut proche des milieux du romantisme et auquel Victor Hugo adressa des vers.

Au cimetière de Sarniguet, on relève trois noms sur le caveau de la famille Lafferanderie (Henriette Davezac, tante de Céleste Davezac du côté paternel, avait épousé un Dominique Lafferanderie, propriétaire-cultivateur et meunier). Les dates gravées ne correspondent pas tout à fait aux données des actes d'état-civil conservés à la mairie du village :

Dominique Davezac	1748-1808	époux
J. Davezac née Rochelle	1758-1841	épouse
H. Lafferanderie née Davezac	1800-1850	filles

Ce caveau, où gisent les dépouilles des arrière-grands-parents d'Isidore Ducasse, existe encore.

L'ascendance des parents d'Isidore Ducasse établie, il reste à exposer les circonstances de leur rencontre. C'est malheureusement une des premières inconnues de cette histoire (il y en aura d'autres). François Ducasse a pu avoir comme élève la petite Céleste Davezac, qui avait douze ans quand il arriva à Sarniguet²¹, et la courtiser quelques années plus tard : la fille de Dominique Davezac allait sur ses dix-neuf ans lorsque François Ducasse, qui avait trente ans, s'expatria définitivement de France²².

Un membre de la partie de la famille Ducasse qui a fait souche en Amérique du Sud prétendra que Céleste Davezac travaillait comme domestique chez les Ducasse « de Tarbes » (c'est-à-dire de Bazet) lorsque son futur époux fit sa connaissance :

Comme on le racontait dans la famille, le père d'Isidore avait connu celle qui fut ensuite son épouse au cours d'un voyage qu'il fit en France, et il semble qu'elle était servante des Ducasse à Tarbes. Le père du poète revint seul de ce voyage et, peu de temps après, Célestine-Jacquette Davezac arriva à Montevideo²³.

Ce retour de François Ducasse dans son pays natal, qui aurait été effectué avant son mariage, n'est attesté par aucun document. Quelle est la part de vérité, quelle est la part de fiction dans ce témoignage recueilli un siècle après les faits ? Il faut peut-être le mettre sur le compte d'une légende, dont

nous serions bien en peine de donner l'origine, selon laquelle la famille Davezac était moins aisée que la famille Ducasse. La consultation des actes notariés indique au contraire qu'à génération correspondante, les sommes léguées par testament étaient nettement plus importantes dans la famille maternelle d'Isidore Ducasse que dans sa branche paternelle.

Une vingtaine d'années avant Céleste Davezac, et sans aucun lien de parenté avec elle²⁴, était né à Tarbes, dans une vieille famille parlementaire du département²⁵, Marie-Pascal-Armand d'Avezac de Castéra de Macaya. L'événement avait eu lieu le 18 avril 1800. Ce d'Avezac était tout enfant lorsque son père, colon de Saint-Domingue²⁶ et lui-même fils d'un bailli de Bigorre, avait quitté la France pour retourner dans son île où il avait pu récupérer les propriétés qu'il possédait avant la révolte des esclaves noirs. Après avoir suivi les cours de la Faculté de droit de Paris, le jeune Armand d'Avezac fut attaché d'ambassade à Madrid de 1818 à 1820, puis revint dans les Hautes-Pyrénées. En 1823, il publia à Bagnères-de-Bigorre deux volumes d'*Essais historiques sur le Bigorre* (il mettait ce nom au masculin, selon un usage ancien). Nommé à la direction des Archives du ministère de la Marine, il vécut à Paris (42, rue du Bac) jusqu'en 1860. Sa carrière scientifique fut longue et active. En 1833, il devint le secrétaire général de la Société française de géographie, dont il assura plus tard plusieurs mandats de président. Il fut un des fondateurs de la Société ethnographique. En 1866, il entra à l'Institut²⁷, dans la section des Inscriptions et Belles-Lettres²⁸. Il s'était spécialisé dans l'histoire de la géographie, s'intéressant particulièrement aux explorations et à la cartographie du Moyen-Âge et du seizième siècle, mais établissant aussi des contacts avec les explorateurs et les navigateurs de son temps. Il collabora régulièrement à *L'Encyclopédie moderne* et à *La Revue des Deux Mondes*. Il était membre de la Société Académique des Hautes-Pyrénées, à laquelle il envoyait régulièrement ses publications, et fut à ce titre en correspondance avec Jean Dazet²⁹ et Charles du Pouey, président et secrétaire de cette association culturelle locale. Dans un *Rapport sur les travaux de la Société présenté dans la séance publique du 29 décembre 1864*, du Pouey signale que d'Avezac représentait l'association dans une cérémonie en Sorbonne au cours de laquelle étaient récompensées les sociétés savantes de province qui avaient contribué à un *Dictionnaire topographique de la France ancienne et moderne*. Armand d'Avezac avait épousé en 1825 une demoiselle Dumas de Boucheron, qui le laissa veuf en 1844. Il décéda lui-même le 14 janvier 1875 à Paris³⁰. Il avait fait don de sa bibliothèque de 3 500 volumes à la ville de Tarbes, laquelle lui marqua sa reconnaissance en

donnant en 1889 le nom de Davezac-Macaya – l'intéressé y perdit sa particule³¹ – à l'une des rues qui longe l'actuel lycée Théophile-Gautier³².

Si nous avons consacré un paragraphe à ce d'Avezac sans parenté avec la famille maternelle d'Isidore Ducasse, c'est que ce dernier pourrait bien n'avoir pas ignoré l'existence de ce presque homonyme de sa mère³³. Deux détails le suggèrent. En 1844, Armand d'Avezac avait collaboré à une série en six tomes, *L'Univers – Histoire et description de tous les peuples*, parue chez Firmin-Didot frères. Du géographe tarbais, le premier volume contient une *Esquisse générale de l'Afrique et Afrique ancienne* dans laquelle, sur trois pages consécutives, apparaissent, entre autres bestioles, l'acanthopode, le pygargue et le rhinolophe, variétés animales assez rares ou en tout cas rarement mentionnées, qui s'ébattaient dans *Les Chants de Maldoror*³⁴.

Autre coïncidence bizarre : une strophe des *Chants* met en scène « l'acanthophorus serraticornis, qui ne montre que la tête en dehors de son nid ». L'acanthopore est un insecte coléoptère³⁵, à ne pas confondre, bien sûr, avec l'acanthopode, qui est un poisson. Or, comme l'a fait remarquer Pascal Pia, le *Grand Dictionnaire du XIX^e siècle* de Pierre Larousse, dont Isidore Ducasse a pu connaître les premiers volumes, cite l'écrit d'un Davezac dans lequel il est question des acanthopodes :

ACANTHOPODE. s.m. (a-kan-to-po-de – du grec *akanthos*, pous, *podos*, pied). Ichthyiol. Genre de poissons, qui présente deux piquants à la place des nageoires thoraciques ; il renferme deux espèces, qui habitent la mer des Indes : *Les rivières occidentales ont fourni de curieux ACANTHOPODES, des gymnarques, des sciènes, quelques poissons qui vivent dans la vase, et beaucoup d'autres encore mal connus.* (Davezac).

La référence de cette citation du *Grand Dictionnaire du XIX^e siècle* est donc une publication d'Armand d'Avezac, qui reste à identifier³⁶. Entre l'acanthophore de Ducasse et l'acanthopode de d'Avezac, entre l'insecte des *Chants de Maldoror* et le poisson du *Grand Dictionnaire du XIX^e siècle*, y aurait-il une relation secrète ?

Sur le registre de la mairie de Sarniguet, la signature de François Ducasse disparaît en 1837, et son écriture en 1839. En feuilletant le cahier des délibérations municipales, on note que l'instituteur demanda à deux ou trois reprises une augmentation de salaire, qui lui fut refusée. Le 4 septembre 1839, le conseil municipal, « considérant que la place d'instituteur

est vacante par la démission de M. Ducasse », nomma un certain Dorgans instituteur primaire de la commune.

Selon un témoignage recueilli jadis par Édouard Peyrouzet³⁷, François Ducasse, avant son départ pour l'Amérique du Sud, aurait travaillé quelque temps pour un avoué de Tarbes, chez lequel il aurait fait la connaissance d'un autre employé du nom de Jean Dazet³⁸. Ducasse ne se serait pas attardé dans cet emploi, car il s'embarqua la même année sur un navire à destination des pays du Rio de la Plata.

Cette expatriation n'avait rien d'une lubie. En choisissant d'aller vivre en Amérique du Sud, l'instituteur démissionnaire suivait l'exemple de nombreux Béarnais, Bigourdans et Basques qui franchirent l'Atlantique à cette époque, attirés par les promesses d'un pays neuf et par l'espoir d'une vie moins rude. En décembre 1835, on lisait dans *El Universal*, quotidien de Montevideo :

Il y a quelques jours, un navire transportant à son bord 160 colons basques est arrivé à notre port. C'est la quatrième ou cinquième entrée de cette sorte que nous avons eue et, selon les nouvelles, le nombre doublera bientôt. Le bon accueil qu'ont rencontré les colons précédents, les facilités qu'ils trouvent dans ce pays pour obtenir un bon salaire pour l'exercice de leur métier, la clémence du climat et la fertilité du sol, tout laisse espérer que l'État Oriental de l'Uruguay attirera de toutes les parties du globe une grande affluence d'émigrés et de colons.

En août précédent, le même journal uruguayen rappelait que

personne ne pourra disputer la préférence aux Français, particulièrement aux naturels des Provinces appelées Basque et du Béarn, qui ont plus d'analogies avec nous que les autres, ont des connaissances avantageuses dans l'agriculture, professent la même religion et sont exercés à la culture de terrains très peu différents de nos champs.

Dans les années 1830-1840, parmi les étrangers débarquant par le port de Montevideo, les Français étaient les plus nombreux. D'après Adolphe Vaillant, premier statisticien fiable de l'Uruguay, sur 33 000 immigrants ayant pris pied entre 1835 et 1842, quatre sur dix venaient de France. Les Espagnols et les Italiens arrivaient ensuite. Même l'Algérie, qui était sous juridiction française et géographiquement beaucoup plus proche de la métropole, ne reçut pas un tel afflux de population³⁹. De ces Français qui choisissaient l'Uruguay comme nouvelle patrie, la plupart venait du Sud-Ouest, en particulier du pays Basque, peut-être parce que le droit d'aînesse y avait encore cours⁴⁰. Ce courant d'émigration qui emporta François

Ducasse se manifesta surtout dans les classes pauvres. Comme le signalait en 1854 Martin Maillefer, consul de France à Montevideo, au ministre français des Affaires étrangères, c'était une population essentiellement paysanne qui allait vivre en Uruguay. Beaucoup de Pyrénéens se trouvaient en effet dans une situation précaire. La région ne bénéficiait pas encore du tourisme montagnard, balnéaire ou religieux qui se développa considérablement par la suite. Les terres nourrissant de plus en plus difficilement leurs exploitants, des communes entières se dépeuplèrent en quelques années. Nombre de petits artisans, voyant leurs activités s'éteindre, firent aussi leur baluchon. La plupart des familles paysannes bigourdanes fournirent ainsi leur contingent à l'émigration. La majorité de ces exilés ne revint jamais au pays natal. Fallait-il que les conditions de vie fussent difficiles, et attirante la vie dans ces pays lointains, pour que des hommes mûrs aient abandonné, sans espoir de retour, leur village et leurs parents. Cette émigration, qui dépeupla avec frénésie des campagnes entières du Sud-Ouest de la France, est encore sensible dans son actuelle descendance sud-américaine. L'abondance des noms d'origine basque, béarnaise ou bigourdane dans l'annuaire téléphonique de Montevideo le souligne amplement. Les registres de passeports et les répertoires de passagers des navires en partance pour la Plata ont aussi conservé les noms de ces déracinés volontaires qui quittèrent leur pays par les ports de Bordeaux ou de Bayonne. On y découvre plusieurs Ducasse, et autant de Davezac, que l'on n'épingle pas tous sur l'arbre généalogique d'Isidore Ducasse, fût-ce en ses rameaux les plus distants.

L'exode des Haut-Pyrénéens avait débuté sous l'Ancien Régime, en direction des Antilles surtout. Au temps de Ducasse, les émigrants partaient principalement pour l'Amérique du Sud, l'Algérie, les États-Unis et le Canada, mais les destinations les plus fréquemment lues sur les registres de passeports délivrés dans les années 1830 en Bigorre et au Béarn sont Montevideo et Buenos-Aires. Pourquoi François Ducasse a-t-il opté pour la première capitale plutôt que pour la seconde ? Argentine et Uruguay offraient tous deux des espaces vastes et sous-peuplés, mais le gouvernement au pouvoir en Argentine menait une politique de plus en plus hostile à l'élément français, qui se sentait menacé. À son arrivée à Buenos-Aires en 1834, Arsène Isabelle, qui sera, comme François Ducasse, chancelier du consulat de France de Montevideo, avait assisé à une émeute où l'on scandait, entre autres cris, « Mort aux Français !⁴¹ ». Après l'exécution de plusieurs ressortissants, Paris avait décidé d'intervenir, et une escadre était venue en 1838 mettre le blocus devant Buenos-Aires. Une conséquence de ces troubles fut que les débarquements de Pyrénéens, abondants depuis 1825 en Argentine, se détournèrent vers l'Uruguay voisin qui venait

d'obtenir son indépendance et ouvrait largement ses frontières aux colons venus d'Europe.

Dans le même temps, des agents d'émigration patrouillaient dans tout le Sud-Ouest de la France en recrutant des paysans et des artisans pour peupler les régions rio-platéennes. Un certain Alfred Bellemare, qui sévissait dans les Pyrénées françaises et espagnoles, avait même signé une convention avec le consul d'Espagne à Bayonne pour cette traite des Blancs (Oribe, président de l'Uruguay, qui était fils de Basque, se disait à cette époque fort satisfait de l'action de ce Bellemare). Dans une monographie sur l'émigration française vers les pays de La Plata⁴², Bernard Barrère, ancien consul et chargé d'affaires de la France, reconstitue l'éloquent discours de ces agents recruteurs qui faisaient miroiter les attraits de l'Uruguay, en le présentant comme une terre promise, un nouvel Eldorado :

– Êtes-vous maçon, charpentier ? Allez à Montevideo, on y bâtit beaucoup ; votre fortune est faite. – Vous êtes charron, charretier ? Allez à Montevideo, vos professions y sont recherchées : l'éloignement des fermes de la ville fait que les charrettes et les hommes de peine, pour les transports, manquent toujours. Comment, jeune homme ! à l'âge de vingt ans, sans état ? Allez à Montevideo, il y aura du travail pour vous. – Enfant, quel âge as-tu ? – 14 ans. – As-tu des frères ? – Un de douze ans, un autre de seize. – Vous garderez les troupeaux à Montevideo, la vie pastorale y est en honneur. Je me charge de votre conduite, à vous trois, jusqu'au lieu de votre installation.

Certains de ces agents d'émigration étaient des marchands d'hommes et parfois de véritables crapules. Les archives du consulat de France en Uruguay font état de plusieurs plaintes d'immigrants contre un docteur Auguste Brougues, originaire de Caixen, dans les Hautes-Pyrénées, qui quadrillait la région en publiant force plaquettes de propagande et qui paraît bien avoir été un escroc.

Cependant, si le départ de François Ducasse pour l'Uruguay s'intégrait clairement dans un phénomène migratoire général, il est probable que le Bigourdan ne gagna pas Montevideo sans référence. Selon Peyrouzet⁴³, il aurait bénéficié de l'appui de Jean-Louis Laporte, premier avocat général près la cour d'appel de Pau, puis procureur général dans la même ville. Ce Laporte était le châtelain de Sarniguet depuis que son père, Denis Laporte, président du tribunal civil de Tarbes, avait acheté le château du village après la Révolution⁴⁴. Jean-Louis Laporte, qui avait été le représentant des Hautes-Pyrénées au moment des Cents-Jours était membre du comité d'instruction primaire de l'arrondissement de Tarbes et, en conséquence, avait probablement eu à s'occuper du dossier de François Ducasse :

« C'est lui, n'en doutons pas, qui va devenir l'instrument du destin », affirmait Peyrouzet, expliquant que la mère du châtelain, Marie-Jeanne Laporte, née Bordères dans une vieille famille bourgeoise de Bazet, avait « toujours estimé les Ducasse ». Le biographe en voulait pour preuve qu'un Bernard Bordères, procureur-fondé du comte de Montesquiou-Fezensac, seigneur du château de Bazet, avait été en 1768 témoin du mariage de Louis Ducasse cadet, grand-père de François Ducasse.

Selon cette supposition, qui n'a rien d'in vraisemblable, Laporte aurait recommandé l'instituteur de son village à son ami et frère en franc-maçonnerie Raymond Baradère, qui était le consul de la France à Montevideo depuis 1831. Peut-être ce Baradère, qui était lui-même originaire des Hautes-Pyrénées où il avait passé sa jeunesse, avait-il fait savoir à quelques relations en Bigorre qu'une place de commis était vacante dans son consulat et que la candidature d'un instituteur ayant acquis une expérience de rédaction d'actes d'état-civil par ses activités de secrétaire de mairie serait prise en considération. Si l'on ne peut affirmer que Ducasse dut à la protection du châtelain de Sarniguet sa situation au consulat de France en Uruguay, force est de constater qu'il reçut ce poste dès son arrivée à Montevideo, comme s'il s'était rendu là-bas spécialement pour l'occuper.

D'après les registres des passeports délivrés dans les Hautes-Pyrénées, François Ducasse partit en même temps que ses frères Jean (28 ans) et Bernard-Lucien (24 ans)⁴⁵. Ces deux cadets de Gascogne allaient devenir meuniers en Argentine, non dans la dangereuse Buenos-Aires, mais dans sa province, à Mercedes, avant d'acheter quelques années plus tard un moulin à blé à Córdoba. Les noms des trois Ducasse sont inscrits à la suite sur le registre des passeports de l'année 1839, qui ne fournit malheureusement aucune précision sur le signalement des voyageurs. Le document ne précise pas davantage à quelle époque de l'année les trois frères retirèrent leurs passeports, mais, pour peu que les départs aient été répartis à peu près également sur l'année, leurs numéros d'inscription suggèrent qu'ils durent faire leur demande au cours de l'été. Dans quel port embarquèrent-ils ? Sans doute Bordeaux ou Bayonne⁴⁶, comme la plupart des autres émigrants de Bigorre.

La traversée de l'Atlantique coûtait assez cher : une place sur l'entrepont représentait l'équivalent de deux années de salaire d'un domestique. Les voyageurs pouvaient cependant négocier des arrangements : certains versaient un acompte, le reste étant à valoir sur les premières recettes réalisées dans le nouveau pays ; d'autres se faisaient aider par des membres de leur famille contre promesse de se dessaisir de leur part d'héritage⁴⁷. Le

voyage sur l'océan durait en moyenne six à sept semaines. Un de ces émigrants, parti de Bordeaux pour La Plata, se souviendra :

Le navire offrait un spectacle des plus curieux – le pont se trouvait bourré de valises, sacs, paquets de toutes formes et dimensions ; des allées et venues sans interruption, une incessante agitation ; demandes d'explications par-ci, réclamations par-là, conversations et échanges en français, en basque, en béarnais, en espagnol, en un mot : la Tour de Babel. L'entrepont croulait sous les deux cent soixante passagers, et le capitaine essayait en vain de mettre un peu d'ordre malgré l'aide d'un des nôtres si peu enclin à l'obéissance et à la discipline. Et malgré tout cela ou avec tout cela, tout le monde paraissait heureux, sans aucun chagrin de quitter sa patrie : ici un jeune couple avec son bébé, tout beau et tout rose, là une famille nombreuse, plus loin une grand-mère de soixante ans⁴⁸...

Si les vents étaient défavorables, la traversée pouvait durer plus de trois mois. Les passagers souffraient du manque d'hygiène et d'espace, quelquefois de l'épuisement des vivres, et vraisemblablement d'un début de scorbut. Parfois des maladies emportaient quelques personnes en plein voyage.

Au cours de l'année 1839, 342 Français entrèrent dans le port de Montevideo sur un total de 1 163 étrangers⁴⁹. François, Jean et Bernard-Lucien Ducasse étaient parmi eux. Ils avaient laissé à Bazet leur mère, veuve depuis neuf ans et qu'ils ne devenaient plus revoir, leur frère aîné Marc et leur sœur cadette Jeanne.

Leur sœur Jeanne-Justine, qui avait épousé en 1830 un charpentier du nom d'Alexis Joly, vivait dans le village de Bours, à deux kilomètres de Bazet. En s'exilant définitivement, François Ducasse et ses deux frères se montraient respectueux de la coutume qui laisse le patrimoine foncier à l'aîné. Plus tard, les trois enfants de Marc Ducasse rejoindront leur oncle Bernard-Lucien en Amérique du Sud : François, Droctovée – on ne reculait pas devant la rareté d'un prénom, fût-il de sonorité mérovingienne, dans le Bazet de l'époque⁵⁰ – et Lucile s'installeront, à des dates différentes, en Argentine. François viendra à Cordoba en 1854⁵¹, son frère Droctovée arrivera deux ans plus tard, et leur sœur Lucile, devenue Lécéa, les ralliera en 1873⁵². Là encore, rien d'inhabituel dans ces exodes de deuxième génération auxquels les arbres généalogiques de nombreuses familles pyrénéennes doivent quelques branches exotiques. Les Archives des Pyrénées-Atlantiques conservent les lettres de plusieurs émigrants qui, à peine arrivés dans un pays de La Plata, écrivirent à leur famille de France pour inciter leurs frères et leurs sœurs à accourir auprès d'eux. Certains proposaient même de leur payer le voyage.

Voilà pourquoi l'écrivain qui s'est fait connaître sous le pseudonyme de Lautréamont est né dans la capitale de l'Uruguay et non dans une bourgade du canton-nord des Hautes-Pyrénées. Il n'est pas le seul poète français de son siècle dans cette situation : Jules Laforgue, qui était aussi de souche bigourdane, a également vu le jour à Montevideo⁵³. Son grand-père avait quitté les Pyrénées à peu près à la même époque que François Ducasse pour s'installer en Uruguay avec épouse et enfants. L'un de ces enfants, Charles Laforgue, qui était né à Tarbes en 1834, sera le père du poète des *Complaintes*.

1. Marcellin Caussade, *Commune de Bazet* (texte manuscrit daté du 13 avril 1887), Archives départementales des Hautes-Pyrénées, série T 381, n° 59.

2. C'est-à-dire une ouvrière employée et rétribuée à la journée.

3. L'acte fut cosigné par Pascal Decamps, maître en chirurgie, Barthélemy Pouy, dit Teron, Dominique Guinle, dit Testar, Pierre Fourcade et Antoine Davezac.

4. Dit aussi *le Professeur*, d'après Enrique Pichon-Rivière qui avait interrogé les Ducasse d'Argentine (« Lautréamont, vie et portrait », *Ailleurs*, n° 8, 1966 ; cet article avait préalablement paru dans *Ciclo*, revue d'art et de littérature que Pichon-Rivière codirigeait avec E. Piterberg et Aldo Pellegrini.).

5. Son père, Dominique Damaré, brassier, était originaire de Lansac, village à l'est de Tarbes. Les Ducassiens qui veulent se promener du côté de chez Damaré peuvent se reporter à l'article de Jean-Pierre Lassalle dans les *Cahiers Lautréamont* du 1^{er} semestre 1993.

6. François Caradec, *Isidore Ducasse, comte de Lautréamont*, Idées/Gallimard, 1975.

7. *Ibid.*

8. J. Delfour, *Histoire du lycée de Pau*, imprimerie Garet, Pau, 1890.

9. *Commune d'Oroix* (texte manuscrit, s.d. [1887]), Archives départementales des Hautes-Pyrénées, série T 385, n° 285.

10. *Commune d'Oroix*, *op. cit.*

11. L'évêque Laurence mourra en 1870 à Rome où il s'était rendu pour assister au concile du Vatican au cours duquel fut proclamée l'infailibilité du pape.

12. Jean-Pierre Lassalle, « Quand le Chancelier était instituteur », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1993.

13. Le nom de François Ducasse figure également en bonne place sur le *Registre du personnel des instituteurs et des institutrices par canton* du département des Hautes-Pyrénées de 1833, pour la commune de Sarniguet, canton de Tarbes-Nord : la colonne *Date pour les instituteurs communaux nommés depuis le 28 juin, de leur nomination par le comité supérieur* indique, à la hauteur de son nom, le 3 juillet.

14. Jean-Baptiste Tauzia, *Commune de Sarniguet* (texte manuscrit, s.d. [1887]), Archives départementales des Hautes-Pyrénées, série T 386, n° 329. Ce document énumère dans l'ordre chronologique les instituteurs qui se succédèrent dans le village entre l'an 12 de la République et l'année 1887 : le nom de Ducasse est mentionné entre ceux d'Escoula et de Dorgans.

15. Jean-Baptiste Tauzia, *Commune de Sarniguet*, *op. cit.*

16. François Ducasse, *Commune de Caussade* (texte manuscrit daté du 11 avril 1887), Archives départementales des Hautes-Pyrénées, série T 382, n° 113.

17. « Chronique locale et départementale. Distribution des prix aux écoles communales de Tarbes », *La République des Hautes-Pyrénées*, 14 août 1885.

18. Après avoir tenu une chaire au Collège royal d'Orléans, le recteur Loyson dirigeait depuis 1830 l'Académie de Pau (il sera mis à la retraite en 1839). Il était le frère du littérateur Charles Loyson (1791-1820) et le père du vibrant prédicateur Charles Loyson, connu en son temps sous le nom de Père Hyacinthe, qui s'était séparé avec éclat de la religion catholique.

19. Acte d'état-civil de la mairie de Sarniguet. Curieusement, le prénom de Céleste n'est pas mentionné dans cet acte, mais il fut celui que son entourage utilisa pour désigner la jeune fille.

20. À la page treize du *Terrier de Sarniguet* (rédigé en 1735 par un arpenteur du nom de Jean Bajac) figure une évaluation de l'héritage de ce Perez, qui comprend une maison avec jardin, des vergers, des champs et des prés.

21. Ce n'est qu'à partir de 1840 que les jeunes filles de Sarniguet bénéficièrent de l'enseignement d'une institutrice qui était payée « partie en argent et partie en denrées » (Jean-Baptiste Tauzia, *Commune de Sarniguet, op. cit.*).

22. En 1833 et 1836, François Ducasse nota et signa sur le registre de la mairie de Sarniguet les actes de naissance des deux filles d'une cousine germaine de Céleste Davezac. Justine Dargaignon épouse Laporte-Enflé.

23. Enrique Pichon-Rivière, « Lautréamont, vie et portrait », *op. cit.*

24. Ce que confirme la *Généalogie de d'Avezac de Castéra Macaya* publiée par Norbert Rosapelly dans son étude *Deux Érudits bigourdans : J. -B. Larcher et d'Avezac-Macaya* (Paris, Champion, et Tarbes, Larrieu, 1908).

25. Comme Armand d'Avezac de Castéra de Macaya le mentionne dans ses *Essais historiques sur le Bigorre*, un Fort-Guillaume d'Avezac était parmi les seigneurs bigourdans qui signèrent la charte de fondation de l'abbaye de Saint-Pé, entre 1010 et 1032. Il subsiste, au village d'Avezac, une maison des Fourquets, seigneurs d'Avezac au dix-huitième siècle.

26. Le nom de Macaya était celui d'un morne situé sur la plantation familiale.

27. Auquel son gendre, l'orientaliste Charles Defrémy, devait aussi appartenir.

28. Gabriel Gravier, « Notice biographique et bibliographique sur M. d'Avezac », *Société normande de géographie*, septembre-octobre 1888.

29. Le procès-verbal de la séance de la Société Académique des Hautes-Pyrénées du 9 novembre 1854 reproduit une lettre d'Armand d'Avezac à Jean Dazet à propos d'une médaille offerte à la Société.

30. En 1898, Paul-Jean Toulet s'installa en compagnie de quelques amis, dont René d'Avezac de Castéra, au 7, rue de Villersexel, dans un appartement qu'ils surnommèrent le « Pavanatoir » : né à Dax en 1873 et mort en 1955, ce d'Avezac de Castéra était un compositeur de musique, auteur de mélodies et de chœurs. Nous ignorons son lien de parenté avec le Tarbais Armand d'Avezac de Castéra.

31. Il signalait lui-même dans son jeune temps P.-A. Davezac-Macaya (Norbert Rosapelly, *Deux Érudits bigourdans : J.-B. Larcher et d'Avezac-Macaya, op. cit.*).

32. La rue Davezac-Macaya dut concéder en 1947 une partie de son trajet à la célébration de la mémoire d'un résistant nommé Andie Mayer.

33. Mais le poète des *Chants de Maldoror* a certainement ignoré celle de d'Avezac, pseudonyme occasionnel d'un journaliste, le comte Henri d'Audigier, mort en 1872 à 44 ans, dont Georges d'Heylli, dans l'édition de 1887 de son *Dictionnaire des pseudonymes*, affirme qu'il fut un des premiers publicistes à mettre la chronique hebdomadaire ou quotidienne à la mode dans les journaux. D'Audigier utilisa le pseudonyme de d'Avezac pour signer ses premiers articles du *Nord*. Charles Joliet, dans ses *Pseudonymes du jour*, consacre également une notice à ce personnage.

34. Roman Trouser, « Trois mots sur Davezac », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1987.

35. Selon le *Dictionnaire national* de Bescherelle de 1873, l'acanthophore est un « genre de coléoptères tétramères longicornes, ayant pour type le *prione serraticorne* des Indes orientales ».

36. Avis aux amateurs : Charles du Pouey a publié la liste des publications d'Armand d'Avezac dans *Les Pyrénées* d'avril 1895.

37. Édouard Peyrouzet, *Vie de Lautréamont*, Grasset, 1970.

38. Nous verrons qu'à cette époque le propriétaire de l'étude était en réalité Jean Dazet lui-même.

39. Il est vrai que les insoumis français fuyant leurs obligations militaires pouvaient être récupérés comme conscrits dans une colonie de leur pays.

40. Pendant ces années, la préfecture des Basses-Pyrénées délivra plus de six mille passeports à destination de la seule ville de Montevideo (Juan Antonio Oddone, *La emigracion europea al Rio de la Plata ; motivaciones y proceso de incorporacion*, Montevideo, Ed. de la Banda Oriental, 1966).

41. Arsène Isabelle, *Voyage à Buenos Ayres et à Porto Alegre, par la Banda Oriental, les Missions d'Uruguay et la province de Rio-Grande-do-Sul*, Le Havre, 1835.

42. Bernard Barrère, *Émigration à Montevideo et à Buenos-Ayres*, Pau, E. Vignancour, 1842.

43. Édouard Peyrouzet, *Vie de Lautréamont*, *op. cit.*

44. Jean-Baptiste Tauzia, *Commune de Sarniguet*, *op. cit.*

45. D'après le registre des passeports conservé aux Archives départementales des Hautes-Pyrénées, Bernard-Lucien Ducasse avait déjà retiré en 1836 un passeport pour une destination qui n'est pas précisée.

46. À propos de Bayonne, le *Guide des Pyrénées mystérieuses* de Bernard Duhourcau mentionne que *Nunc et semper* « était la devise des Ducasse, négociants bayonnais enrichis par le commerce avec les Indes occidentales, famille d'où sortira trois siècles plus tard le poète maudit Isidore Ducasse, le Lautréamont des *Chants de Maldoror*. » On en apprend des choses, avec ces *Guides* !

47. Jean-François Le Nail, Jean-François Soulet, *Bigorre et quatre vallées*, Pau, Société nouvelle d'éditions régionales et de diffusion, Pau, 1981.

48. Cité par Alberto Sarrazone, *Béarnais dans la République Argentine*, J et D Editions, Biarritz, 1996.

49. Yves Lamy, *Le Français en Uruguay – Influences françaises et enseignement de la langue*, Montevideo, 1978 (thèse dactylographiée).

50. Aurait-on admiré, dans les campagnes bigourdanes du temps, saint Droctovée, moine du diocèse d'Autun qui vécut au sixième siècle, premier abbé de Saint-Vincent, plus tard Saint-Germain-des-Prés à Paris ?

51. D'après les registres des passeports délivrés dans les Hautes-Pyrénées, deux François Ducasse (l'un menuisier, l'autre laboureur) partirent en 1854 pour l'Amérique du Sud ; le second était probablement le neveu de son homonyme au consulat de France à Montevideo. « Droctovée Ducasse, laboureur » figure sur le registre de l'année 1856. Les mêmes registres portent les noms de trois autres Ducasse : Jacques-Joseph Ducasse, commis-marchand, en 1855 ; Ducasse, propriétaire, en 1856 ; Jean Ducasse, commis marchand, en 1858.

52. Née le 16 juillet 1847 à Bazet, elle fut baptisée sous les prénoms de Jeanne Alexine (son parrain était Alexis Joly) ; D'après Jean-Pierre Lassalle, Lécéa pourrait être une aphérèse d'Alexia.

53. Jules Laforgue naquit le 16 août 1860 dans une maison de la calle Juncal, à deux pas de la place de l'Indépendance, la plus vaste de Montevideo.

CHAPITRE II

NACIDO EN MONTEVIDEO

Le Rio de la Plata est large. De ses rives, il semble une mer intérieure. D'une berge, on ne peut apercevoir l'autre, trop lointaine. Les « eaux argentines du grand estuaire » de la fin du premier chant de *Maldoror* sont en réalité plutôt brunes. Ce n'est pas dans son aspect qu'il faut chercher la justification du nom de « Rio de La Plata » (fleuve d'argent), car ses eaux, qui mêlent les boues rouges du fleuve Uruguay aux vagues vertes ou bleues du grand océan, ont presque la couleur du chocolat et paraissent parfois en avoir la densité. Isidore Ducasse n'est cependant pas le seul littérateur francophone à avoir donné au grand estuaire une teinte qu'il ne possède pas réellement. Dans son polar *L'Ange de Montevideo*, paru en 1973, Gérard de Villiers écrit :

Le Rio de la Plata avait enfin des reflets d'argent ; mais ce n'étaient que des milliers de cadavres de poissons qui flottaient le ventre en l'air.

Qui arrive à Montevideo par voie maritime aperçoit en premier lieu, à l'extrême ouest de la baie, le Cerro, qui est la colline à laquelle la capitale de l'Uruguay devrait son nom. Selon la légende, un marin portugais de l'expédition de Magellan se serait écrié en apercevant cette élévation de terrain : *Monte vide eu* (j'ai vu une montagne). Une autre tradition, plus contestée, prétend que le nom de la ville vient d'une inscription sur les cartes d'antan : *Monte VI de E-O* (le Cerro étant la sixième « montagne » rencontrée par les bateaux qui remontent la côte nord du Rio de la Plata).

Il n'est pas nécessaire, pour apprécier *Les Chants de Maldoror*, d'avoir des vues sur la situation historique, politique et sociale de l'Uruguay, mais cela le devient lorsqu'il s'agit de connaître la vie de leur

auteur¹. Le pays où allaient vivre François Ducasse et naître son fils Isidore est un des plus petits États de l'Amérique du Sud : moins du tiers de la superficie de la France, mais six fois celle de la Belgique. Comme on est censé le savoir depuis l'école, l'Uruguay est limité à l'ouest et au sud par la frontière argentine (avec une séparation naturelle par le fleuve Uruguay et le Rio de la Plata), au nord et au nord-est par la frontière brésilienne².

Colonie espagnole passablement négligée par sa métropole, la région était demeurée presque complètement vide d'hommes pendant trois siècles, et les débuts de l'identité uruguayenne ne s'étaient pas faits dans la douceur. L'administration espagnole pesant aux créoles, un mouvement de libération avait pris corps. En 1808, la région de Montevideo s'était déclarée indépendante du vice-royaume espagnol de Buenos-Aires. L'Uruguay n'était jusqu'alors que la *Banda Oriental* à l'est, c'est-à-dire à l'orient, du fleuve Uruguay. Au terme d'une lutte de plusieurs années, les Espagnols furent définitivement chassés et leur ancienne colonie obtint son indépendance en 1814. À cette époque apparaît la grande figure du général José Gervasio Artigas (1764-1850), dont l'Uruguay fera son héros national en érigeant un peu partout (jusqu'à Paris) des statues célébrant son souvenir et des monuments lui rendant hommage. Chef des *orientales*, Artigas devint en 1815 le premier dirigeant du gouvernement national uruguayen et défendit les intérêts de la « province orientale » contre le centralisme des *Unitarios* de Buenos-Aires.

En 1816, les Portugais s'étant emparés de Montevideo, le pays se trouva rattaché au Brésil. Mais un groupe de trente-trois patriotes commandés par le général Juan Antonio Lavalleja reprit la lutte pour l'indépendance (le gouvernement unitaire de Buenos-Aires, ne souhaitant pas de conflit avec le Brésil, resta neutre). Après plusieurs actions militaires héroïques, notamment une victoire à Sarandi, les troupes brésiliennes d'occupation furent mises en déroute et l'indépendance de l'Uruguay à nouveau reconnue (la déclaration officielle fut proclamée le 25 août 1825). Le pays prit alors le nom de *République orientale de l'Uruguay* et se joignit à la confédération des provinces de la Plata. Le Brésil ayant eu la mauvaise idée de déclarer la guerre à ces provinces confédérées, son armée fut mise en échec à la bataille d'Ituzaingo le 20 février 1826.

En fait, l'indépendance de l'Uruguay s'était trouvée favorisée par la rivalité politique des puissances européennes qui souhaitaient qu'une nation « tampon » séparât l'Argentine et le Brésil et leur permît un accès maritime dans cette partie du continent sud-américain. La première

constitution de la République uruguayenne fut proclamée le 18 juillet 1830. Le général Fructuoso Rivera, qui en fut le premier président, favorisa aussitôt l'immigration pour peupler son pays presque vide d'habitants. Un article de la constitution uruguayenne ne spécifiait-il pas que « tout individu est libre d'entrer sur le territoire de la République, d'y rester et d'en sortir, avec tout ce qu'il possède » ? En 1835, le gouvernement du président Manuel Oribe, successeur de Rivera, assura même aux immigrants un usufruit gratuit de la terre pendant huit années. Les habitants du Sud-Ouest de la France commencèrent alors à émigrer là-bas par milliers³.

Cependant, la guerre d'indépendance avait abouti à la constitution d'un État dont la population n'avait pas encore le sentiment de sa nationalité. Une guerre civile, que les historiens qualifieront de *Guerra Grande*, allait de surcroît diviser les Uruguayens en deux camps irréductibles. Ce long conflit, qui dura de 1839 à 1851, se trouva entretenu par la rivalité commerciale et politique entre la France et l'Angleterre, par la perpétuelle compétition portuaire entre Montevideo et Buenos-Aires, et par la querelle qui opposait le dictateur Argentin Juan Manuel de Rosas et ses ennemis de Montevideo. Craignant les effets de l'alliance passée par le président uruguayen Oribe et l'Argentin Rosas, les opposants d'Oribe poussèrent l'ancien président Rivera à revenir au pouvoir. En 1836, Oribe dut abandonner la présidence et se réfugier à Buenos-Aires auprès de Rosas. La *Guerra Grande* dressa ainsi les partisans de Rivera, libéraux appelés Rouges ou *Colorados*, contre ceux d'Oribe, conservateurs appelés Blancs ou *Blancos*. Ces derniers avaient l'appui de Rosas qui voulait rétablir son ami Oribe au pouvoir en Uruguay. La couleur de leurs emblèmes distinguait les deux camps : le rouge était arboré à profusion par les *Colorados* qui représentaient l'aristocratie et les vieilles familles espagnoles du temps de la vice-royauté, tandis que les partisans d'Oribe portaient un bandeau blanc sur le front. C'est dans ce pays en guerre civile que François Ducasse débarqua en 1839.

En 1842, Oribe battit Rivera à la bataille d'Arroyo Grande et marcha sur Montevideo. Les habitants de la capitale uruguayenne, pris de terreur – Oribe avait la réputation d'un égorgeur sans merci –, préparèrent leur défense et construisirent des fortifications. Tenue par les *Colorados*, Montevideo allait être assiégée par les *Blancos* pendant près de neuf années, de février 1843 à octobre 1851. La France, qui soutenait la cause du *colorado* Rivera, joua un rôle de premier plan dans le conflit : depuis 1838, ses navires de guerre mouillaient dans l'estuaire, autant pour intimider Buenos-Aires que pour protéger les nombreux ressortissants français de Montevideo. Une escadre anglaise avait également pris position

dans la baie. Ni l'une ni l'autre n'avaient pu s'opposer à ce que les troupes associées de Rosas et d'Oribe assiégeassent la capitale uruguayenne, mais la présence de ces deux flottes, qui évita le blocus du port jusqu'à la fin des hostilités, permit à la ville d'être constamment ravitaillée par voie de mer : les eaux du grand estuaire ne furent ainsi jamais tout à fait « argentines ».

La vie des Montevidéens pendant le siège n'en fut pas moins difficile, comme le rapportait le diplomate français Marcelin Denoix en 1846, année de la venue au monde d'Isidore Ducasse :

Toujours étroitement bloquée par terre, réduite à ses propres moyens, sans commerce et sans travail pour la classe ouvrière, tout ce qui s'y consomme vient du dehors. Tout y est, par conséquent, très cher. [...] Nous avons de 6 à 7 000 Français. Parmi ceux-ci, un huitième peut vivre sans assistance plus ou moins longtems [sic]; de 4 à 4 mille 500, c'est-à-dire ceux qui sont sous les armes et dont le nombre varie de 2 mille à 2 mille 300, mais qui avec leur famille complètent ce chiffre, reçoivent des rations du gouvernement, mais il en reste encore près de 2 mille, sans ressources fixes, vivant du jour au jour, et s'augmentant de la portion flottante, c'est-à-dire des arrivans [sic] d'Europe, de Buenos-Ayres et des divers points de l'État Oriental qu'ils fuient pour échapper aux dangers qui les menacent⁴.

Alexandre Dumas, qui ne mit jamais les pieds en Uruguay, a raconté ce long siège dans son *Montevideo ou une nouvelle Troie*, paru en 1850 et, propagande oblige, immédiatement traduit en espagnol et en italien. Le véritable auteur (et le commanditaire) du livre était un partisan de Rivera, le militaire uruguayen Melchor Pacheco y Obes, que son chef avait envoyé en mission à Paris pour défendre la cause des assiégés. Dans un même souci de propagande, Rosas et Oribe faisaient tirer des lithographies et des affiches sur lesquelles des Basques brandissaient des enfants fichés au bout de leur baïonnette. Dans la presse de La Plata, selon le parti du journal, Rivera était *le traître*, Oribe *l'égorgeur*, Rosas, particulièrement gâté, était *le nouveau Néron*, *le Caligula américain* et, bien qu'il fût blond et qu'il eût les yeux bleus, *le mulâtre*.

La *Guerra Grande* se termina par une paix sans vainqueur ni vaincu, qui fut signée le 8 octobre 1851. Isidore Ducasse étant né dans un pays en pleine guerre civile et dans une ville assiégée, il n'y a pas lieu de s'étonner que la fin du *Chant Premier* annonce ainsi l'apparition d'un poète :

Il est né sur les rives américaines, à l'embouchure de la Plata, là où

deux peuples, jadis rivaux, s'efforcent actuellement de se surpasser par le progrès matériel et moral. Buenos-Ayres, la reine du Sud, et Montevideo, la coquette, se tendent une main amie, à travers les eaux argentines du grand estuaire. Mais, la guerre éternelle a placé son empire destructeur sur les campagnes, et moissonne avec joie des victimes nombreuses.

Vingt ans avant ce poète, le Français Arsène Isabelle, évoquant les premiers temps de son séjour à Montevideo, avait écrit sur le même ton :

Montevideo grandissait à vue d'œil ; tout présageait un avenir brillant et stable quand une guerre cruelle et impie est venue refouler la civilisation au pied des remparts de la ville héroïque⁵.

Pour en finir avec cet aperçu sur la situation historique de l'Uruguay à la naissance d'Isidore Ducasse, signalons que la *Guerra Grande* a quelque peu occulté, sous la plume des historiens locaux, le génocide que la jeune nation uruguayenne perpétra contre les indiens charruas, dont le premier gouvernement avait préconisé l'extermination systématique. Dès les années 1850, ces indigènes avaient pratiquement disparu et les rares survivants avaient été réduits en esclavage à Montevideo ou enrôlés de force dans l'armée nationale. Les Charruas n'existent plus aujourd'hui que dans le poème épique du romantique attardé Juan Zorilla de San Martín (1855-1931), *Tabare*, qui date de 1888⁶. Quant aux Noirs, ils étaient déjà en minorité quand débarqua François Ducasse, et presque tous esclaves⁷. Par la suite, ils furent si peu nombreux en Uruguay que Jules Supervielle se demandera s'ils ne s'étaient pas tous réfugiés dans les tableaux de Pedro Figari. Si le jeune Leconte de Lisle avait assisté à La Réunion à des battues pour retrouver un esclave déserteur, il est douteux qu'Isidore Ducasse ait fait appel à un souvenir de son enfance pour composer ce passage des *Chants de Maldoror* :

Ainsi, dans une chasse contre un nègre marron, à travers la forêt, à un moment convenu, chaque membre de la troupe suspend son fusil aux lianes, et l'on se réunit en commun, à l'ombre d'un massif, pour éteindre la soif et apaiser la faim. Mais, la halte ne dure que quelques secondes, la poursuite est reprise avec acharnement et le hallali ne tarde pas à résonner.

À son arrivée à Montevideo, vers la fin de 1839, François Ducasse était entré à la chancellerie du consulat de France en qualité de commis⁸. Il n'a pas débuté en Uruguay comme instituteur – son premier métier, exercé pendant dix ans – avant de prendre ce poste à la chancellerie.

Le consulat occupait une maison au 32, calle⁹ Solis, près de l'angle de la calle Cerrito, ancienne calle Saint-Louis. L'année de la prise de fonctions de Ducasse, la chancellerie se composait d'un chancelier en titre et de deux commis auxiliaires. Le chancelier était Arsène Isabelle. Né au Havre en 1795, il était entré à dix-huit ans dans un institut de sciences naturelles, puis, au terme d'une jeunesse agitée, avait émigré en 1837 en Uruguay, après une première tentative d'installation qui n'avait pas été couronnée de succès. Le consul Baradère avait fait de lui son chancelier, le titularisant en 1838, après une année d'exercice. La chancellerie avait deux commis auxiliaires. L'un avait quitté son emploi depuis plusieurs mois : François Ducasse le remplaça. L'autre s'appelait Eugène Prouvost. Natif de la Somme, âgé de vingt-neuf ans, il avait été précédemment en poste à Buenos-Aires.

Le travail de Ducasse était loin d'être une sinécure dans cette capitale qui connaissait, en dépit d'un siège interminable, une forte immigration d'origine française. La *Guerra Grande* n'avait pas interrompu le flux de Français en direction de Montevideo¹⁰, mais les émigrants en provenance du Sud-Ouest de la France étaient désormais moins nombreux que leurs compatriotes qui trouvèrent refuge à Montevideo lorsque les menaces se précisèrent à leur endroit dans la capitale argentine : craignant pour leur sécurité dans le pays où Rosas était souverain, ils franchirent en hâte le Rio de la Plata. Au cours de la dernière année du siège de Montevideo, le flux s'inversa cependant : bien que les subsides apportés par les bateaux français et anglais aient permis d'éviter la famine, de nombreux Français, n'en pouvant plus de privations, quittèrent la ville pour gagner l'Argentine, soudain plus accueillante.

Dès son entrée en fonction, Ducasse se trouva sollicité par de nombreux Français en difficulté : certains fuyaient une Argentine devenue dangereuse et demandaient la protection consulaire, d'autres débarquaient de leurs Pyrénées natales avec leur famille. Le consulat devait en outre pourvoir aux besoins de l'escadre française qui resta ancrée des années dans la baie. La chancellerie avait ainsi à s'occuper d'affaires délicates d'enrôlement forcé, de refus de nationalité, d'exactions diverses, de distribution de secours, de soutien à des compatriotes grugés par des agents d'émigration. Les archives du consulat montrent que le 32, calle Solis était à cette époque le centre d'une intense activité. Isabelle, Prouvost et Ducasse devaient répondre aux demandes d'informations des familles de France, rédiger les actes du notariat, de l'état-civil, de la navigation, prendre copie de la correspondance avec le ministère de Paris et avec les autorités uruguayennes. Ducasse allait rester fidèle à cet emploi dont il devait peu à peu gravir les échelons, le siège aidant, jusqu'au titre

de chancelier. En fait, il allait si bien s'insérer dans ce pays d'adoption qu'il ne revint jamais en France, sauf pour un séjour de quelques mois en 1873. Il lui arriva peut-être de songer, comme beaucoup d'émigrés, à un retour au pays natal une fois fortune faite, mais il ne le tenta jamais, à la différence du père de Jules Laforgue, auquel l'aventure ne réussit d'ailleurs pas.

Jean Marie *Raymond* Baradère, le consul qui avait recruté Ducasse, peut-être à la suite de quelque recommandation bigourdane¹¹, avait eu une trajectoire de vie peu commune. Il était né en 1794 à Luz, village des Hautes-Pyrénées, dans une famille qui avait donné à l'armée un lieutenant-colonel de cavalerie et un secrétaire-général du ministère de la Guerre, tout en se montrant d'une générosité analogue envers le haut clergé. Après de bonnes études au lycée de Pau, Raymond Baradère était entré à dix-huit ans au Commissariat des guerres, sous les auspices de son oncle, ordonnateur en chef de ce ministère. Fait prisonnier pendant la campagne de 1812, il avait réussi à s'évader. La paix revenue, il avait étudié le droit à Paris et était devenu avocat. Impliqué en 1822 dans l'affaire des quatre sergents de La Rochelle (il s'était lié d'amitié avec deux d'entre eux), il avait été acquitté de justesse. Il n'en avait pas moins été privé de sa demi-solde et avait dû quitter Paris où il avait vu toutes les portes se fermer les unes après les autres devant lui. Revenu dans sa région natale, il s'installa à Lourdes avec l'intention d'y devenir avocat, mais le procureur local refusa son inscription à l'Ordre. Perdant tout espoir de trouver une situation en France, il partit à Montevideo où il fonda en 1825 une maison de commerce (son frère Barthélemy fut aussi négociant en Uruguay). La révolution de 1830, quelques relations de famille et la franc-maçonnerie firent de lui le premier consul de France en Uruguay.

François Ducasse travailla sous les ordres de Baradère jusqu'en avril 1841, date à laquelle ce dernier quitta l'Uruguay pour aller représenter la France dans un autre pays¹². On ignore tout des échanges que purent avoir ces deux Bigourdans en terre étrangère. À la mort de Baradère, le *Journal de Lourdes* du 6 mai 1871 rendit hommage à celui qui avait laissé

les meilleurs souvenirs parmi [ses] compatriotes, dans les pays lointains où il a exercé sa mission protectrice en même temps qu'un nom des plus honorés dans le corps consulaire. Homme privé, il apportait dans ses relations une charmante et spirituelle bonhomie, marquée au coin d'un esprit piquant et plein d'entrain, mais inoffensif.

Baradère avait été un consul efficace. À son arrivée en Uruguay, en

1831, le consulat ne comptait que 109 Français immatriculés. En 1841, quand il quitta le pays, plus de 6 000 de ses compatriotes avaient été inscrits sur ses registres. François Ducasse avait dû voir défiler du monde dans son bureau de la calle Solis.

Baradère parti, la gérance du consulat fut confiée à Arsène Isabelle qui l'assura pendant une année, de mai 1841 à mai 1842. Isabelle était depuis trois ans le chancelier en titre et le supérieur direct de François Ducasse. Il ne choisit cependant pas ce dernier, qui n'était dans le métier que depuis peu de temps, pour le remplacer à la tête de la chancellerie : il nomma Prouvost, qui avait été promu commis principal quelques mois plus tôt, au poste de chancelier délégué. Lorsque débarqua son remplaçant officiel à la tête du consulat, le baron Théodore Pichon – précédemment consul en Haïti, à Porto, Valence et Malaga –, Isabelle quitta son intérim et retrouva son poste de chancelier. Mais il dut abandonner ses fonctions en 1843, le ministère des Affaires étrangères l'accusant de s'être attribué, pendant son année de gérance, des frais de représentation exagérés. L'année suivante, le consul Pichon recevra de son ministre, François Guizot, une dépêche l'invitant à prendre les mesures nécessaires pour assurer le remboursement de la somme détournée par Isabelle « par toutes les voies de droit, et même par l'emprisonnement de sa personne pendant dix ans ». Dans la colonie française de Montevideo, on n'en continua pas moins à donner à Isabelle, en dépit de son discrédit à la légation de France, le titre de Chancelier¹³.

Le poste laissé vacant par le départ d'Isabelle fut alors confié à un certain Marcelin Denoix¹⁴. Précédemment en poste à Rio-de-Janeiro et Milan, Denoix fut officiellement nommé chancelier en Uruguay en avril 1843. L'épisode Isabelle avait sans doute incité le ministère à ne pas recruter dans le vivier local et à muter un chancelier en service dans un autre pays. Les exactions d'Isabelle desservirent ainsi indirectement les intérêts de François Ducasse, qui se trouva malgré tout institué chancelier délégué en attendant l'arrivée de Denoix. Au même moment, les portes de Montevideo se fermaient pour un siège qui allait durer neuf ans.

Les dossiers des chanceliers successifs du consulat de France en Uruguay, qui percevaient leur traitement sur les recettes, sont épaissis par des lettres qui quémendaient une majoration d'appointements. Tous les employés de la chancellerie se plaignent de la vie hors de prix pendant le siège, de leurs difficultés quotidiennes et de leur charge de travail : « Il n'y a réellement qu'un célibataire qui puisse se tirer d'embarras avec de faibles émolumens [sic]; un père de famille doit renoncer à son emploi ou se ruiner », écrivait Isabelle à son ministre le 10 mars 1842¹⁵, en précisant que si le consul annoncé (qui était Pichon) voulait être convena-

blement logé, il lui faudrait reverser plus de la moitié de son traitement dans la location d'une habitation.

Face aux menaces du siège, une partie des quatre cents marins que l'escadre française avait fournis pour protéger la ville avait pris position devant le siège du consulat de France, avec mission d'en protéger les occupants : « Par les uniformes de nos marins et de leurs officiers descendus à terre, on se croirait dans le port de Toulon », notait Xavier Marmier en 1850¹⁶. De leur côté, des civils français avaient entrepris de constituer une milice. Le consul Pichon participa à l'organisation de ce corps de volontaires, mais interdit à ses membres de participer aux hostilités sous peine de perdre la nationalité française. Son prédécesseur Baradère avait de même conseillé à ses compatriotes de se maintenir dans une totale neutralité vis-à-vis des partis en lutte. Les deux diplomates ne furent pas écoutés. Commandés par le colonel Jean-Chrysostome Thiébaud, ancien soldat de l'Empire, les soldats de cette Légion française, qui étaient principalement des commerçants et des artisans, vinrent solennellement déposer leur drapeau au consulat et, la mort dans l'âme, optèrent pour la nationalité uruguayenne. Ils purent ainsi combattre dans l'armée de Rivera¹⁷. Ce déploiement de forces se révéla toutefois peu utile, car les Colorados de Montevideo tinrent toujours aisément l'ennemi à distance, et Oribe ne fit jamais de tentative sérieuse pour s'emparer de la ville.

En juin 1845, Pichon, auquel beaucoup de ressortissants français avaient retiré leur confiance à la suite de son refus d'autoriser leur Légion à participer à la défense de Montevideo, dut quitter son poste¹⁸. D'ailleurs, depuis quelques mois, il avait embarqué, avec ses archives et une partie de son personnel, sur la frégate française *Atalante*, qui mouillait dans la rade. Après son départ, le chancelier Denoix assura la gérance du consulat au cours des trois années suivantes, au moment de l'intervention franco-anglaise dans La Plata. Il avait confié l'intérim de la chancellerie à Ducasse, ce dont il informa son ministre le 16 juin 1845 :

J'ai, conformément à l'article 4 de l'ordonnance royale du 23 août 1833, désigné Mr François Ducasse pour me remplacer pendant ma gestion. Mr Ducasse qui travaille depuis plusieurs années à la chancellerie en qualité de commis est un homme d'un caractère docile, un de ceux qui connaissent le mieux notre population, et j'ai une entière confiance en lui¹⁹.

Dans la même lettre, Denoix rappelait que les affaires du consulat de France avaient été considérablement perturbées par la situation générale

du pays que la guerre avait mis depuis deux ans dans un « état de désordre et d'anarchie » :

Il ne se fait aujourd'hui aucune espèce de transaction commerciale à Montevideo, mais par une compensation fâcheuse, il y règne une profonde misère. Les denrées ne manquent pas sans doute, car si ce n'est la viande fraîche qui y est très rare et très chère, et qui est cependant un objet de 1^{re} nécessité pour les gens du pays, tout est en abondance, mais les moyens pour se les procurer manquent ; il serait difficile de faire un tableau exact de toutes les infortunes, nos compatriotes y figurent en grand nombre, et toute la journée le consulat en est assailli.

Les activités de la chancellerie, d'ordinaire essentiellement axées sur le commerce et la navigation, étaient devenues fort réduites, ajoutait Denoix. Pour des raisons de sécurité, le siège officiel du consulat s'était transporté une nouvelle fois, plusieurs mois durant, à bord d'un des bateaux de guerre français, et le consul par interim disait n'être revenu à terre que depuis quelques jours. Ducasse, qui était vraisemblablement aussi à bord de ce navire, eut alors quelque regain d'activité, s'il faut en croire ce qu'écrivit Denoix dans le même courrier :

Je vais profiter de la stagnation qui règne dans les occupations de la chancellerie pour faire rechercher avec soin et constater les nombreux décès de Français morts, soit dans les sorties que faisait [sic] la garnison de la ville, soit dans les hôpitaux où ils étaient transportés quand ils étaient blessés, établir de l'ordre dans l'état-civil, car plus tard il deviendra impossible de se reconnaître dans la confusion qui suivra inévitablement, dès le principe, un nouvel ordre de choses. Je fais retirer les extraits des paroisses et dresser des actes, dans les cas où des témoins connus peuvent les signer.

Céleste-Jacquette Davezac débarqua en Uruguay en 1841, apparemment seule de sa famille dans ce voyage. Le registre de 1841 des demandes de passeport faites à la préfecture des Hautes-Pyrénées, où figure le nom de Jacqueline Davezac, mentionne également un Bernard Davezac²⁰ et un Antoine Davezac, que l'on ne greffe pas sur l'arbre généalogique des Davezac de Sarniguet.

Les frères Guillot-Muñoz, qui furent longtemps les seuls biographes sud-américains des Ducasse père et fils²¹, pensaient que le légionnaire français Jean Davezac, qui, avec le sous-officier Jean-Louis Lacolley (grand-père maternel de Jules Laforgue) et le sous-officier Muñoz (grand-père de Jules Supervielle), combattait en 1847 dans la Légion

française aux côtés de l'armée nationale uruguayenne, était un frère de Céleste Jacqueline Davezac. S'il y eut bien un Jean Davezac légionnaire à Montevideo, des Bigourdans portant ce prénom et ce nom étaient aussi légion dans les Hautes-Pyrénées, et, en raison du flux migratoire, il devait y avoir plus d'un Jean Davezac dans l'Uruguay de l'époque. Les registres des passeports délivrés à Tarbes en 1842 et en 1843 en mentionnent déjà trois : un charron, un journalier et un précepteur-étudiant²². Malheureusement pour l'hypothèse des Guillot-Muñoz, il est établi que Céleste Davezac n'eut aucun frère portant le prénom de Jean. Un document officiel de 1863 mentionne en revanche un frère aîné prénommé Simon en le déclarant « décédé en Amérique²³ ». Ce Simon Davezac, qui était né à Sarniguet le 6 septembre 1827, était boulanger. Il mourut à Montevideo le 20 janvier 1852, à peine âgé de vingt-trois ans²⁴. Il ne vécut pas longtemps en Uruguay, car sa présence est encore attestée à Bordeaux au début de l'année 1850²⁵.

On ne sait rien des conditions d'existence de Céleste Davezac pendant les cinq premières années de son séjour en Amérique du Sud. Son père, Dominique Davezac, s'éteignit à Sarniguet le 22 juin 1845. En décembre, sa veuve, à laquelle il laissait quatre enfants à charge, déclarait à l'enregistrement de Tarbes la succession de son époux, décédé intestat :

A comparu Marie Bédouret, veuve de Dominique Davezac, ménagère, agissant au nom et comme tutrice légale d'Anne, de Simon, de Jeanne-Marie et de Vincent Davezac, ses enfants mineurs, demeurant avec elle à Sarniguet, et encore se portant fort de Céleste Davezac son autre fille, majeure, sans profession, résidant actuellement en Amérique. [...] La comparante, requise de signer, déclare ne savoir²⁶.

La précision est mince mais significative : pour sa famille de Sarniguet, Céleste Davezac, quatre ans après avoir quitté la France, était une jeune fille « sans profession »... Sans profession, une jeune fille de vingt-quatre ans, vivant loin de sa famille, dans un pays étranger ? Mais les suppositions doivent tourner court, car les premiers actes d'état-civil montevidéens portant le nom de Céleste Ducasse vont apparaître.

Le 31 janvier 1846, Céleste Davezac, qui était enceinte de six mois, et François Ducasse, chancelier par intérim depuis un an, établissaient un contrat de mariage. Ce document est le seul connu où apparaisse la signature autographe de la mère d'Isidore Ducasse, qui signe « Célestine »²⁷ :

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À MONTEVIDEO

Le chargé du Consulat Général de France à Montevideo, certifie

qu'il est fondé à savoir que le Sieur *François Ducasse*, originaire de Bazet, département des Hautes-Pyrénées, fils légitime de Louis Ducasse et de Marthe Damaré; et Dame *Célestine Jacqueline Davezac*, originaire de Sarniguet, en France, fille légitime de Marie Bédouret et de Dominique Davezac, sont célibataires et majeurs et sont sans empêchement canonique ni civil pour se lier par le mariage. En foi de quoi je leur délivre le présent certificat à Montevideo, le 30 janvier 1846.

Le Chargé du Consulat Général de France,
M. Denoix

Monsieur le Proviseur,

Le sieur François Ducasse, résident de cette capitale, par-devant Sa seigneurie, déclare respectueusement : qu'ainsi qu'il ressort du certificat joint, suis originaire de Bazet, en France, département des Hautes-Pyrénées, et fils légitime du Sieur Louis Ducasse et de Dame Marthe Damaré et, partant, qu'ayant tenté de contracter le mariage, selon les rites de Notre Sainte Mère l'Église Catholique, Apostolique, Romaine, avec Dame Célestine Jacqueline Davezac, originaire de Sarniguet, en France, fille légitime du Sieur Dominique Davezac et de Dame Marie Bédouret, recourons à S.S. afin qu'elle tienne pour suffisant le certificat de l'Autorité Française, lequel est de plus grand poids et preuve qu'il ne peut être produit simplement avec trois témoins, lesquels ne pourraient peut-être pas déposer, parce qu'ils manqueraient d'autres renseignements dont l'Autorité est informée, elle l'approuve, le confirme et notifie pour le meilleur service de Dieu.

Célestine Davezac François Ducasse

En la ville de Montevideo, le trente et un janvier mille huit cent quarante six, en audience publique avec sa Seigneurie, Monsieur le Proviseur et Vicaire Général de l'Etat, Don Lorenzo Antonio Fernandez, en présence du soussigné, Notaire Principal Ecclésiastique, a comparu le Sieur François Ducasse, célibataire et originaire de Bazet, département des Hautes-Pyrénées, en France, fils légitime du Sieur Louis Ducasse et de Dame Marthe Damaré; et Dame Célestine Jacqueline Davezac, également célibataire, originaire de Sarniguet, en France, majeure, cette dernière fille légitime du Sieur Dominique Davezac et de Dame Marie Bédouret, et sur attestation du certificat ouvrant cet acte, délivré en date d'hier par Monsieur le Chargé du Consulat Général de France dans cette capitale, ont déclaré unanimes : que, désirant unir leurs destinées par le lien sacré du mariage, ainsi qu'ils l'expriment dans le document qui précède dont ils ratifient le contenu et les signatures apposées à sa fin, qu'ils reconnaissent comme propres; et justifiées de toute évidence leur majorité et la circonstance de n'être liés par aucune obligation relique du péché ou parenté, constituant un empêchement légitime, ils comparaissent, en

conséquence, par-devant Sa Seigneurie qu'ils ont suppliée anxieusement de vouloir bien mander célébrer les actes qui seraient nécessaires et seraient établis pour la plus grande force et validité des mariages et ordonner par conséquent que soit solennellement autorisé celui auquel ils prétendent, guidés par l'intention la plus pure. En conséquence, Sa Seigneurie ayant écouté le libre et franc exposé des comparants et déclarant comme bien prouvée leur liberté conjugale, a ordonné qu'en la Paroisse correspondante soient publiés, pendant trois jours de fête et consécutivement, les bans conciliaires que le Saint Concile ordonne et que n'en résultant non plus aucun empêchement, ils y soient solennellement mariés, comme le sollicite ledit Sieur François Ducasse avec sa promise, Dame Célestine Jacquette Davezac, après la confession sacramentale des contractants qui furent instruits et informés du contenu de la présente résolution, promettant, de leur part, de la respecter en tout ce qui les concerne. Et Sa Seigneurie, ayant mandé dresser le présent acte, à la suite de la déclaration écrite des intéressés, il a été ordonné, par le même acte, de joindre, aux fins d'attestation requise, le certificat délivré dans cette affaire, par Monsieur le Chargé du Consulat Général de France dans cette République, et ceci étant accompli, ont signé Sa Seigneurie ainsi que les autres intéressés, ce dont le notaire soussigné donne foi.

Francisco Ducasse

Célestine Davezac

Témoin : Francisco de Marias.

Par devant moi

Antonio Pagola

Notaire Principal Ecclésiastique²⁸.

Le 21 février suivant, Céleste Davezac, Sarniguétoise en exil, épousait l'ancien instituteur de son village natal. Le tome neuf du registre des mariages de la *Iglesia Matriz*²⁹ en fait encore foi :

François Ducase [sic] et Célestine-Jacquette Davezac. Le vingt et un février mil huit cent quarante six, Je soussigné, Curé vicaire du Cordón³⁰ et coadjuteur du vénérable curé recteur de l'église Matriz Don José. B. Lamas³¹, après les formalités d'usage et la publication des bans, ai autorisé, selon le rite de Notre Sainte Mère l'Église et sous la forme du manuel de Tolède, le mariage entre Francisco Ducase [sic], ici présent, célibataire, né en France, fils légitime de Luis et de Marta Damaré, et Celestina Jacquette Davezac, ici présente et célibataire, née en France, fille légitime de Domingo et de Maria Bédouret. Les témoins furent Eugenio Baudri et Eulalia Garnie, son épouse; en foi de quoi je signe³² : Santiago Estrázulas y Falcon³³.

La cérémonie qui unit François Ducasse et Céleste Davezac devant le Créateur eut-elle lieu à la Matriz ? C'est possible, mais non certain. Bien

que le mariage religieux ait été à l'époque le seul légal en Uruguay, le rite n'avait pas la solennité et la pompe qu'il revêtait au même moment en France. Les mariés ne se déplaçaient pas toujours à l'église. Un prêtre en costume laïque se rendait chez l'un des deux promis, s'affublait sur place d'habits sacerdotaux d'une grande simplicité et prononçait la bénédiction nuptiale en présence des témoins, des amis et des parents des mariés³⁴.

Le chancelier intérimaire Ducasse n'était plus un jeune homme. Vieux garçon de trente-sept ans, il avait douze ans de plus que son épouse, qui allait sur ses vingt-cinq ans. L'incertitude sur les circonstances de leur rencontre se complète d'une ignorance sur les conditions de leur liaison. Ducasse avait-il promis le mariage à la jeune fille quand ils étaient tous deux à Sarniguet ? Ou, vivant en Uruguay, l'avait-il demandée par lettre à ses parents ? Céleste se serait alors embarquée pour Montevideo dans l'intention de rejoindre son futur époux. Mais pourquoi aurait-elle attendu cinq ans avant d'épouser son chancelier ? Il est également possible que la jeune femme ait traversé l'Atlantique sans projet matrimonial précis, prise dans l'exode qui frappait les bourgades de sa région, et, hypothèse pour hypothèse, recommandée par son père à l'ancien instituteur du village, dont la situation à la légation de France pouvait être utile à la jeune immigrée. Cependant, si l'on se borne aux seuls faits, on est réduit à noter que François Ducasse vint célibataire en Uruguay, quittant le petit village des Pyrénées où il gagnait péniblement sa vie, et que sa future femme, originaire du même village, se rendit un peu plus tard dans le même pays, sans qu'aucun membre de sa famille l'accompagnât dans ce voyage au bout du monde.

À ces questions non résolues s'ajoute une autre interrogation : pourquoi Céleste Davezac n'a-t-elle épousé François Ducasse que deux mois avant la naissance de son enfant ? Ce mariage tardif donne l'impression que l'employé du consulat a régularisé *in extremis* une situation délicate, comme s'il lui avait fallu sauver du « déshonneur » la jeune femme qu'il avait engrossée³⁵. Une telle circonstance aurait pu devenir embarrassante pour le chancelier par intérim d'une légation dont la fonction était de venir en aide aux compatriotes en difficultés dans l'exil. En 1926, Léon Lacolley, oncle maternel de Jules Laforgue, déclarera aux Guillot-Muñoz que François Ducasse n'aimait pas sa femme et qu'il ne l'avait épousée que parce que sa grossesse « exigeait une rapide réparation³⁶ ». La correspondance consulaire est muette sur le sujet, et, à part deux documents sur lesquels nous reviendrons, rien n'a subsisté du dossier personnel de François Ducasse aux Archives du ministère des Affaires étrangères.

Isidore Ducasse est né le 4 avril 1846 à Montevideo. L'histoire littéraire n'a pas gardé le nom de la sage-femme qui aida le futur poète à voir le jour « sur les rives américaines, à l'embouchure de la Plata ». La plupart des accoucheuses de la ville étaient originaires de France ; le métier était notoirement une spécialité française dans la capitale uruguayenne, au point que le mot *madama* y désigna longtemps une accoucheuse. L'identité de la *madama* qui aida Céleste Ducasse à mettre au monde son héritier n'est pas connue. Fut-ce *madame* Laborde, *madame* Thévenet, ou *madame* Mortet, dont les noms sont connus par les livraisons du *Messager Français* de Montevideo ?

Bien que les Guillot-Muñoz aient évoqué une habitation de la calle Bacacay³⁷ dont François Ducasse aurait été propriétaire, on localise généralement la naissance d'Isidore Ducasse dans la maison du 9, calle Camacú³⁸, à hauteur de l'angle de la calle Brecha, qui est une des rares voies de Montevideo qui ne soit pas dans l'axe du parfait tracé en damier de la ville³⁹. Le temple anglican, fondé en 1844, était tout proche de cette maison : il se trouvait en bord de mer, calle Santa Teresa, en face de la calle Brecha et de la calle Treinta y Tres⁴⁰. Par la suite, la calle Camacú devint une voie mal famée, où sévissait un racolage de bas étage. Mais celui qui y serait venu au monde en ce jour d'avril 1846 – « l'imprononçable jour de ma naissance » – était encore loin de songer à conclure « un pacte avec la prostitution afin de semer le désordre dans les familles ».

La maison natale présumée d'Isidore Ducasse a complètement disparu : les habitations de cette partie de la calle Camacú ont été rasées, en même temps que d'autres demeures des alentours, pour laisser place à un vaste parc à autobus. Une pelouse, où sont installés quelques jeux pour enfants, sépare l'emplacement de la maison de François Ducasse des ramblas Sur et Gran Bretaña. Dans un article des *Nouvelles littéraires* du 11 décembre 1926, Georges Jean-Aubry, spécialiste de Laforgue, venu à Montevideo à l'occasion d'une tournée de conférences en Amérique du Sud, a décrit « cette maison basse et sans orgueil, et peinte en rose, d'un rose Marie Laurencin ». Les archives du Cabildo conservent, parmi les dossiers du cadastre de la ville, une photographie de la maison du 9, calle Camacú, prise quelques années avant la démolition du quartier⁴¹ : rien ne la distingue des autres maisons de la vieille ville que l'on peut encore voir aujourd'hui. La légende montevidéenne prétend que le mur sculpté du jardin de la maison du 2773, calle Trabajo, a été bâti avec des pierres récupérées lors de la démolition des demeures de la calle Camacú. Le détail est tellement insignifiant qu'il est peut-être réel, à moins que ces pierres sacrées aient autant d'authenticité que

ce chêne plus que centenaire qui aurait germé dans le même jardin à partir d'un gland du bois de Boulogne que François Ducasse – obéissant sans doute à la prédestination de son patronyme (« dou cassou ») – aurait rapporté d'un voyage en France.

François Ducasse déclara au consulat de France, le jour-même de sa venue au monde, la naissance de son fils. C'était bien le moins qu'on pouvait attendre d'un employé modèle du consulat. L'enfant reçut les prénoms d'Isidore et de Lucien : *Isidore* était le saint du jour : « San Isidoro Arzobispo » sur l'*Almanaque* de l'Uruguay de 1846. *Lucien* était un des deux prénoms de l'oncle paternel et futur parrain du nouveau-né, Bernard-Lucien Ducasse, qui exploitait sa minoterie à Mercedes avant de transporter ses pénates à Cordoba. La déclaration de la naissance d'Isidore Lucien Ducasse au consulat se fit dans les formes :

N° 11. Acte de naissance de Isidore Lucien Ducasse.

L'an mil-huit-cent-quarante-six et le quatre avril à l'heure de midi : par devant nous Gérant du Consulat Général de France à Montevideo a comparu le Sieur François Ducasse, chancelier délégué de ce consulat, âgé de trente-six ans, lequel nous a déclaré la naissance d'un enfant qu'il nous a présenté et que nous avons reconnu être du sexe masculin, né à Montevideo aujourd'hui à neuf heures du matin de lui déclarant et de Dame Célestine Jacquette Davezac, son épouse âgée de vingt-quatre ans et auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Isidore Lucien. Ces déclarations et présentations nous ont été faites par lui en présence des sieurs Eugène Baudry âgé de trente-deux ans et Pierre Lafarge âgé de quarante-un ans, commerçant français l'un et l'autre, demeurant à Montevideo, qui ont signé avec le comparant et nous après lecture faite.

E. Baudry Lafarge Ducasse
Le Gérant du Consulat G^{al} de France
M. Denoix

Les témoins que François Ducasse avait requis pour la signature de l'acte de naissance de son fils étaient Eugène Baudry et Pierre Anatole Lafarge. Nous aurons l'occasion de reparler de Baudry, qui fut également, le mois suivant, le témoin de l'acte de naissance d'un Jean-Stanislas Bergeron (et le témoin de son acte de décès, une semaine plus tard).

Ce que l'on sait du « commerçant français » Lafarge est mince : selon les Guillot-Muñoz⁴², il aurait été sous-lieutenant dans la Légion française pendant le siège et aurait combattu dans la première compagnie du quatrième bataillon de grenadiers. Les deux biographes n'auraient-ils pas confondu les personnes ? Dans son livre sur la Légion française de Montevideo, l'oblat Braconnay mentionne un Lafarge décédé en juin 1843⁴³.

Un recensement de légionnaires décédés à l'hôpital français de Montevideo cite aussi ce Lafarge, mort le 2 juin 1843, « quatre heures après son arrivée à l'hôpital d'une balle⁴⁴ ». Or, le Lafarge qui nous intéresse signa l'acte de naissance d'Isidore Ducasse trois ans plus tard. Le 26 juillet 1848, il était père d'un petit Henry-Jean et, le 29 septembre suivant, cosignait, avec de nombreux autres Français de Montevideo (Eugène Baudry, Barthélemy Baradère, Arsène Isabelle – mais pas François Ducasse), une dépêche que le consul Maillefer adressait à son prédécesseur Denoix pour lui dire le regret unanime de la colonie française de le voir quitter la capitale uruguayenne, « une ville qui ne vous a offert, pendant les années que vous l'avez habitée, qu'un spectacle affligeant⁴⁵ ». Le Lafarge de la Légion française n'était donc pas le Lafarge qui signa l'acte de naissance d'Isidore Ducasse.

Lorsque le futur comte de Lautréamont poussa son premier vagissement, la ville de Montevideo était sur le qui-vive. Loin d'être unis contre l'assiégeant, les assiégés se querellaient régulièrement entre eux. Malgré les appels au calme du général Pacheco, qui commandait les troupes de la capitale, des groupes factieux échangeaient de temps à autre des coups de fusil ou s'égorgeaient à la nuit tombée. Des bataillons constitués de Noirs récemment libérés de leur état d'esclaves étaient en effervescence. Bien que Pacheco lui eût refusé l'autorisation de débarquer à Montevideo, le général Rivera, qui avait trouvé asile au Brésil, prit pied dans la ville, le soir du 4 avril. Au même moment, Pacheco se réfugiait sous les huées de la foule à bord du vaisseau *L'Africaine*. Sur ce qui se passa précisément à Montevideo dans les heures qui suivirent la naissance d'Isidore Ducasse, on dispose du témoignage du général Tomas de Iriarte⁴⁶ :

Hier soir, à dix heures et demie, les nègres des bataillons de ligne se déclarèrent pour le mouvement, Pacheco et plusieurs chefs de corps se réfugièrent à la caserne des marins français à côté de la tranchée. Les prisonniers militaires qui étaient coupés de toute communication sur la ligne extérieure obtinrent leur liberté et les révolutionnaires se retrouvèrent les maîtres à la tête de l'armée. Au matin, l'ordre paraissait avoir été rétabli dans la ville ; mais à midi quelques soldats à cheval la sillonnèrent, lance et sabre au clair, et commirent plusieurs assassinats (quatre ou cinq) : plusieurs nègres éméchés insultaient sans distinction les passants et entraient dans les maisons pour voler ou demander l'aumône, pénétrant avec un pistolet ou une arme à feu chargée et amorcée. À deux heures de l'après-midi, le quatrième bataillon arriva sur la place pour contenir le désordre ; la leçon ne pouvait tomber plus mal : c'était le corps de troupe mutiné, celui qui avait commis le plus d'excès de violence et d'attentats. Les sol-

datés de la cavalerie furent appréhendés. À trois heures de l'après-midi, le 3^e bataillon de ligne descendit la rue du 18 Juillet ; il semble que, mécontents de la qualité du logis, ils étaient devenus furieux, et sans raison immédiate ou connue, ils ouvrirent le feu sur la ville ; ceux du 4^e qui étaient sur la place firent de même ; les Basques, qui étaient dans leurs quartiers, suivirent aussitôt. Il en résulta un feu infernal sur les édifices du centre-ville. Comme nous étions à la maison entourés de soldats, nous fermâmes les portes parce que, ne pouvant imaginer que les coups de feu fussent dirigés en l'air, nous crûmes que les bataillons se battaient entre eux, le 4^e contre le 3^e [...]. Dans le centre-ville, beaucoup crurent que l'ennemi était entré et le môle se couvrit d'hommes, de femmes et d'enfants qui venaient là pour s'embarquer. Le conflit dura vingt minutes ; il se termina quand cessa le feu et l'on put en connaître le motif ; il n'y en avait aucun, ni d'autre raison que l'état de fièvre et les effets de l'eau-de-vie. La tranquillité se rétablit et la nuit se passa dans le calme.

Le fils de François et Céleste Ducasse fut baptisé dix-neuf mois après sa naissance, le 16 novembre 1847, à la Matriz. On peut encore voir, à droite de l'entrée de la basilique, dans le petit baptistère, les fonts baptismaux sur lesquels Isidore Ducasse reçut l'aspersion bénie. Bernard-Lucien Ducasse, que les parents avaient choisi comme parrain, n'assistait pas à la cérémonie. On a dit, sans doute à juste titre, que c'était en raison du siège qui isolait la ville. La distance ne facilitait pas non plus les retrouvailles, car on ne se rendait pas de Mercedes à Montevideo aussi aisément que de nos jours. Le représentant du parrain fut un ami de François Ducasse, Eugène Baudry, qui était déjà signataire de l'acte de naissance de l'enfant. Son épouse Eulalie fut la marraine. Tout ceci est connu par l'acte qui fut inscrit sur le folio 38 du livre 26 des baptêmes de la Matriz :

Le seize novembre mil huit cent quarante-sept : je soussigné, Curé Vicaire du Cordón et Coadjuteur du Vicaire Curé de cette Cathédrale, Docteur José B. Lamas, y ai baptisé solennellement Isidoro Luciano qui est né le quatre avril de l'an dernier, fils légitime de Francisco Ducasse et de Celestina Jacqueta Davezac, nés de France. Grands-parents paternels, Luis Bernardo et Marta Damare, maternels, Domingo et Maria Bedouret. Ont été parrains, Bernardo Luciano Ducasse, représenté par Eugenio Baudry, et Eulalia Agreñé épouse Baudry auxquels j'ai fait connaître leurs obligations. En foi de quoi je signe.

Santiago Estrázlas y Falcon⁴⁷.

Si les parents d'Isidore Ducasse avaient convolé avec retard, s'ils n'avaient pas encore choisi de prénom avant sa venue au monde – le

choix du saint du jour était autrefois réservé aux enfants trouvés —, ils ne s'étaient pas davantage hâtés pour baptiser leur fils. Ce délai a surpris, d'autant que l'acte de baptême, dans la législation uruguayenne de l'époque, avait valeur d'acte de naissance, l'état-civil étant tenu exclusivement par l'Église. Ce baptême tardif ne semble pas avoir tenu à une tradition familiale (François, Droctovée et Lucile, les trois enfants de Marc Ducasse, avaient été baptisés à Bazet le lendemain ou le surlendemain de leur naissance). Il a conduit à invoquer un mauvais état de santé de l'enfant et les difficultés d'une ville assiégée, mais ce sont là des raisons peu probantes : le premier eût été au contraire un motif de précipiter la date du baptême ; les secondes n'empêchaient pas d'ondoyer un nouveau-né et d'inscrire son nom sur le registre d'une église : Isidore Ducasse a bien été baptisé pendant le cinquante-septième mois d'un siège qui devait en durer encore quarante-huit. On peut tout au plus conjecturer que François Ducasse a longtemps espéré la fin des hostilités pour que son frère pût assister en personne au baptême de son filleul et que, le siège s'éternisant, il se soit résolu à ne plus différer davantage la cérémonie. Cette supposition est certainement moins fragile que l'hypothèse selon laquelle Céleste Ducasse, qui va bientôt obéir à la fatalité de son prénom, ait tenu à ce que son fils fût baptisé au moment où elle sentait que ses forces la quittaient.

Le couple Baudry, parrain et marraine de l'enfant, paraît avoir été très lié au couple Ducasse. Son nom figure sur tous les actes d'état-civil qui marquèrent les événements heureux ou malheureux de la famille Ducasse : le 21 février 1846, les époux Baudry avaient été témoins du mariage de Céleste Davezac et de François Ducasse ; le 4 avril suivant, Eugène Baudry signait l'acte de naissance d'Isidore Ducasse ; le 16 novembre 1847, les Baudry apposaient leurs noms sur son acte du baptême en qualité de parrain et marraine. Quelques mois plus tard, Baudry sera encore présent pour contresigner l'acte de décès de Céleste Ducasse.

Eugène-Marie-Benjamin Baudry, fils de Pierre Jean Barnabé Baudrie [sic] et de son épouse Émilie, était né le 22 avril 1813 à Mervent, en Vendée. Il s'était embarqué en 1843 ou 1844 à Bordeaux sur un bateau en partance pour Montevideo. D'après les Guillot-Muñoz, il aurait fait partie des troupes franco-uruguayennes qui s'emparèrent de Mercedes en 1846 (il était cependant à Montevideo le 4 avril de cette année-là pour signer l'acte de naissance du fils de son ami Ducasse). Il se serait engagé ensuite, comme tout un chacun, dans la Légion française. Quelques années durant, il tint à Montevideo une confiserie qui entra un jour en déconfiture, puis il fut engagé comme greffier au consulat de France,

peut-être sur la recommandation de François Ducasse. En 1850, il se rendit en France et en rapporta une cargaison de vins qui ne lui procura pas la fortune qu'il en escomptait⁴⁸. Le 31 juillet de la même année, il faisait appel à son consul « pour obtenir du gouvernement le redressement d'un acte qui [lui paraissait] peu juste⁴⁹ » : il se plaignait d'avoir payé l'impôt des portes et fenêtres sur une maison qu'il louait, alors qu'il n'avait pas pu toucher de loyer pendant quatorze mois :

J'ai payé cet impôt autant que j'ai pu le faire sans mot dire, plus tard ma position est devenue telle, que comme moyen honnête de vous demander des secours pécuniaires, j'ai sollicité un emploi dans votre chancellerie.

Baudry s'était marié au consulat de France avec une demoiselle Eulalie Augréni⁵⁰. En mai 1861, il écrira à un frère resté en France qu'il s'était retiré à Cagancha (une localité uruguayenne illustrée jadis par une victoire des Orientaux) avec sa nombreuse progéniture – trois filles et quatre garçons – « pour se livrer aux travaux de la campagne, ses affaires en ville n'ayant pas très bien réussi ». Il recommandait à ses parents de France de lui écrire aux bons soins d'un pharmacien de Montevideo, son ami Auguste Las Cazes⁵¹. Le dossier d'Eugène Baudry aux archives du consulat de France à Montevideo contient le brouillon de deux lettres du consul du moment, datées du 17 mai 1889. La première est adressée à Wagner, consul de France à Buenos-Aires, la seconde à maître Raison⁵², ancien notaire de Chesnelle, commune de la Boissière des Landes, par Nesmy, en Vendée. Ce notaire avait demandé au consul de France en Uruguay de transmettre une lettre au sieur Eugène Baudry, « qui aurait autrefois habité Montevideo mais se trouverait actuellement à Buenos-Aires ou dans une localité voisine de cette capitale ». Le consul rechercha vainement dans le pays les traces de Baudry et supposa, sans plus de certitude, qu'il était passé en Argentine. Un frère de Baudry, qui avait été pharmacien à Rennes, rue Victor Hugo, écrira à son tour en 1895 au consul pour avoir des nouvelles d'Eugène. Il s'était adressé avec succès une première fois à ce consulat, trente-cinq ans plus tôt, en 1860, « pour retrouver les traces [de ce] frère habitant Montevideo ». Il souhaitait à présent le faire entrer – ou faire entrer ses enfants – en possession d'un petit héritage. Le consul répondit quatre mois plus tard que ses recherches avaient été infructueuses.

On ignore la date et les circonstances de la mort de celui qui tint Isidore Ducasse sur les fonts baptismaux. D'après les Guillot-Muñoz, qui ne détestaient pas l'anecdote colorée, Baudry aurait été assassiné par des

contrebandiers lors d'un voyage au Brésil. Ainsi aurait disparu un manuscrit confié à Baudry par François Ducasse. Il s'agissait de la narration d'un voyage accompli en 1862⁵³ dans les régions tropicales – Paraguay, Bolivie, Brésil, Argentine du Nord – pour étudier les civilisations pré-colombiennes et les coutumes des tribus Guaranis⁵⁴. Au cours de ce périple, François Ducasse serait tombé gravement malade et n'aurait gagné dans cette équipée qu'un paludisme et une situation financière compromise. Dans leur *Lautréamont et Laforgue*, les Guillot-Muñoz fournissent des détails très précis :

Une affaire de bois précieux dans le haut Paraguay lui fit perdre une grosse somme d'argent qu'il espérait récupérer lorsqu'il tomba malade dans une vallée marécageuse aux eaux saumâtres et malsaines, entourée de buttes couvertes de plantes tropicales. Dans une paillote perdue au milieu d'un pays presque désert, François Ducasse souffrit de crises de fièvre, d'hallucinations intermittentes et dut supporter la chaleur du tropique américain. Lorsque François Ducasse lut pour la première fois *Les Chants de Maldoror*, il fut saisi de découvrir des analogies évidentes entre certaines visions de Maldoror et les hallucinations qu'il avait eues dans la paillote pendant la fièvre. Or, le chancelier avait eu soin de cacher à son fils, enclin aux voyages et à l'aventure, les détails de son odyssée et les troubles nerveux de sa maladie.

Dans une note de leur livre, les Guillot-Muñoz précisent que ces renseignements leur ont été donnés en 1922 par l'architecte Masquelez⁵⁵, qui avait fréquenté autour de 1900 la bohème montevidéenne et les cercles littéraires où se forgèrent quelques légendes sur la jeunesse de Lautréamont. La réalité de cette expédition de François Ducasse doit être fortement mise en doute. Ceux qui connurent intimement le Chancelier vers la fin de sa vie n'en avaient jamais eu connaissance. C'était le cas de Prudencio Montagne :

Quant aux voyages d'études précolombiennes que lui attribuent les Guillot-Muñoz, il me semble étrange qu'il ne m'en ait jamais parlé, non plus que des écrits qu'il aurait faits sur cette matière, sachant que je m'intéressais à ces sortes d'études. Quand Ducasse mourut, j'avais trente ans. Jusqu'à ce moment, j'allais à son hôtel une ou deux fois par semaine⁵⁶.

Il paraissait déjà tout à fait improbable qu'un employé du consulat de France en Uruguay ait été autorisé à quitter son poste pour une longue période et à voyager pour son instruction sans qu'un congé aussi inhabituel ait été mentionné dans la correspondance consulaire. D'où vient, dès

lors, cet épisode de voyage de recherches pré-colombiennes colporté par les Guillot-Muñoz ? Arsène Isabelle, le premier chef de service de François Ducasse à la chancellerie, avait publié en 1835 un livre intitulé *Voyage à Buenos-Aires et à Porto-Alegre*, dans lequel il racontait son exploration scientifique de diverses contrées d'Amérique du Sud. En 1845, le même Isabelle avait entrepris deux nouvelles expéditions (à Corrientes, en Argentine, et au Paraguay), qui se révélèrent désastreuses pour la maison de commerce qu'il avait fondée : Alvaro Guillot-Muñoz lui-même le raconte dans sa monographie sur Isabelle, parue quatre ans après l'étude qu'il avait cosignée en 1925 avec son frère Gervasio sur Lautréamont et Laforgue. Qui plus est, on trouve dans cet ouvrage sur Isabelle le récit de la destruction, par des « révolutionnaires », d'un manuscrit déposé dans la maison de commerce d'un éleveur brésilien. Dans leur récit des tribulations de François Ducasse, les Guillot-Muñoz n'ont donc pas inventé de toutes pièces les anecdotes : ils ont prêté à un personnage les agissements d'un autre.

Il est à craindre que tout aussi apocryphe soit l'anecdote de l'école de langue française que, selon les mêmes Guillot-Muñoz, François Ducasse aurait fondée à Montevideo. Dans cette « école », Ducasse aurait donné des cours de philosophie sous forme de conférences sur Auguste Comte et Edgar Quinet prononcées devant l'élite intellectuelle de la cité uruguayenne. L'entreprise pédagogique aurait sombré au bout de quelques années. Cet établissement d'enseignement, que ne mentionne aucun *guía* de Montevideo, et ces causeries sur le Positivisme⁵⁷, dont on ne trouve pas mention dans la correspondance consulaire, semblent aussi fictives que le voyage d'études pré-colombiennes du Chancelier. Les Guillot-Muñoz disaient tenir l'anecdote, non plus de Masquelez, mais d'un nommé Charles Larnaudie, qui avait connu François Ducasse au Cercle français de Montevideo en 1886. Là encore, l'histoire pourrait venir d'un épisode de la vie d'Arsène Isabelle, lequel, après avoir été chassé du consulat de France, avait fondé une école pluridisciplinaire qui recruta ses élèves par des annonces dans la presse montevidéenne jusque dans les années 1860⁵⁸.

Dans la soirée du 9 décembre 1847, trois semaines après le baptême de son fils, Céleste Ducasse mourut. Le consulat de France enregistra officiellement ce décès :

N° 39. Décès de Dme Célestine Jac^{te} Davezac F^e Ducasse.

Du dixième jour du mois de Décembre de l'an Mil huit Cent quarante Sept.

Acte de décès de Dame Célestine Jacquette Davezac, née à Sarniguet (Hautes Pyrénées) âgée de vingt cinq ans, épouse de François Ducasse, fille de feu Dominique Davezac et de Marie Bédouret, décédée à Montevideo le neuf Décembre Mil huit Cent quarante sept, à huit heures trois-quarts du soir, sur la déclaration à nous faite par Mrs Bertrand Dassé⁵⁹, âgé de trente cinq ans, et Eugène Baudry, âgé de trente trois ans commerçants français l'un et l'autre domiciliés en cette ville et ont signé après lecture faite.

B. Dassé E. Baudry

Constaté par Nous Chargé d'Affaires et Consul Général de France à Montevideo faisant les fonctions d'officier de l'Etat Civil les jours mois et an que dessus.

Le Chargé d'Affaires et Consul G^{al} de France
A. Devoize⁶⁰

Les décès étant obligatoirement enregistrés par l'Eglise, le trépas de Céleste Ducasse fut inscrit sur le folio 120 du registre mortuaire numéro 12 (années 1845-1849) de la Matriz. Le prêtre qui consigna l'acte était encore Estrázulas y Falcon, qui avait déjà rédigé les actes du mariage de la défunte et du baptême de son fils :

Celestina Jacquett [sic] :

Le 10 décembre mil huit cent quarante-sept : je soussigné, Curé Vicaire du Cordón et Coadjuteur du Vénérable Curé Recteur de l'Eglise Matriz Don José B. Lamas, ai donné sépulture ecclésiastique au corps de Celestina Jacquett Daverac [sic], âgée de vingt-sept ans [sic], fille de Domingo et de Maria Bedouret, mariée à Francisco Ducasse : décédée hier de mort naturelle. En foi de quoi je signe
Santiago Estrázulas y Falcon.

Tout ce que l'on sait des circonstances de la mort de Céleste Ducasse tient en ces deux pièces d'archives. On ne peut donc, cette fois encore, que spéculer sur la cause de cette disparition. Les épidémies n'étaient pas rares dans le Montevideo de l'époque. Déjà, en 1839, la survenue de nombreux cas de fièvre typhoïde avait alarmé la capitale uruguayenne⁶¹, qui ne subissait pourtant pas encore les rigueurs et les privations d'un siège. C'est en vain que l'on a recherché le nom de Céleste Ducasse sur les registres de l'ancien hôpital de la Légion française, que des Français de Montevideo avaient bâti dans les premiers temps du blocus à l'aide de souscriptions et d'allocations de leur consulat et du gouvernement oriental⁶². Nulle trace de la mère d'Isidore Ducasse, non plus, dans les archives de l'hôpital de la Caridad, qui avait été fondé au temps de la *Guerra Grande* par Francisco Maciel, un ancien trafiquant d'esclaves reconverti dans la grande philanthropie.

Un détail du registre mortuaire de la Matriz a toujours intrigué les biographes : seuls les prénoms (« Celestina Jacquet ») ont été notés, en gros caractères, comme *marginales* de l'acte, le nom complet de la défunte n'étant indiqué que dans le texte. Les actes qui précèdent et qui suivent celui de Céleste Ducasse sur le registre mentionnent pourtant le prénom et le nom du défunt. Cette particularité a donné à penser que la jeune femme avait disparu dans des circonstances troubles. Dans son article de *La Nación* du 14 avril 1946, Enrique Pichon-Rivière, qui avait eu un entretien avec la famille Ducasse de Córdoba, n'y allait pas par quatre chemins : « Grâce à divers recoupements, j'ai acquis la certitude qu'elle s'était suicidée. Elle fut enterrée sous son seul prénom dans la fosse commune ».

Si nul document ne fait état d'un enterrement dans une fosse commune, Pichon-Rivière ne s'égare pas en affirmant que Céleste Ducasse avait été enterrée « sous son seul prénom » : le folio 261 du registre des décès de la direction des cimetières, qui recense les corps inhumés au Cimetière central de Montevideo entre le 5 juin 1835 et le 28 juin 1856, indique les prénoms de *Celestina Joaquina*, là encore sans le nom de famille de la morte⁶³. Dans cette mention des seuls prénoms sur le registre de l'église comme sur celui de la nécropole, certains ont cru voir un oubli volontaire de l'ecclésiastique de la Matriz et de l'employé des cimetières, oubli qui aurait été plus ou moins imposé par François Ducasse pour faire disparaître toute trace du décès et de la tombe de son épouse. Pour invraisemblable qu'elle soit, l'hypothèse a trouvé un développement chez quelques exégètes. Ceux-ci ont avancé que le Chancelier avait également fait plus tard son possible pour effacer tout indice du passage sur terre de son fils. Le plus curieux est que les lieux de sépulture de Céleste Ducasse et de son fils n'ont jamais été retrouvés, alors que la tombe du Chancelier est encore bien visible de nos jours dans le Cimetière central de Montevideo.

Une distraction ou une erreur de l'ecclésiastique qui tenait le registre mortuaire de la Matriz semble infiniment plus probable, d'autant que ce genre d'inadvertance ne paraît pas avoir été exceptionnel sous la plume des bons pères du clergé uruguayen, lesquels furent longtemps les seuls à enregistrer les actes de naissance, de mariage et de décès. Lorsque, dans les années 1870, sera créé officiellement dans le pays un état-civil confié aux juges de paix, Adolphe Vaillant lui reconnaîtra l'avantage « de mettre fin aux graves irrégularités et aux nombreuses omissions qui se produisent dans les registres paroissiaux⁶⁴ ». Ce type d'irrégularité ou d'omission est-il à l'origine de l'oubli du patronyme de Céleste Davezac, épouse Ducasse, sur les *marginales* du registre des décès de la Matriz ?

Le même oubli se retrouve certes sur le registre du cimetière, mais une explication peut ici être proposée : l'autorisation d'inhumer, qui était délivrée par l'Église, pouvait porter des indications d'identité recopiées à partir de la *marginale* du registre de la Matriz⁶⁵.

L'examen minutieux de l'acte du registre de la Matriz fournit une indication qui élucide peut-être le prétendu mystère de l'oubli du nom de Céleste Ducasse⁶⁶. Les *marginales* des actes du registre devaient donner le prénom et le nom du défunt ou de la défunte. Or, pour la mère d'Isidore Ducasse, le second prénom remplace le nom et a été transcrit non pas *Jacquette*, à la française (comme sur l'acte de mariage), non plus *Jacqueta*, à l'espagnole (comme sur l'acte de baptême d'Isidore), mais *Jacquett* – sans e ni a final –, comme si ce prénom avait été compris et noté par le scripteur en tant que patronyme de la trépassée. Si l'on admet cette interprétation, si l'on se souvient que la référence du contrat de mariage des époux Ducasse portait déjà l'appellation de « Dame Célestine Jacquette » – et non « Dame Célestine Jacquette Davezac » comme dans le corpus du texte –, le fait que les deux mots notés en marge sur le registre de la Matriz ont été *Celestina Jacquett*, et non *Celestina Davezac* ou *Celestina Ducasse* peut ne pas paraître tout à fait suspect.

Pouvait-on au demeurant concevoir qu'un prêtre de la Matriz ait accepté d'omettre sciemment le nom d'une défunte pour que l'on ne puisse pas retrouver son acte de décès dans le registre de son église ? Mais dans quel but ? Cet ecclésiastique aurait-il deviné que le bambin de vingt mois qui se trouvait orphelin de mère deviendrait un jour le comte de Lautréamont, contempteur du Créateur et blasphémateur du Grand Objet Extérieur ? La mesure eût manqué de toute manière d'efficacité : elle n'empêcha pas les Guillot-Muñoz de retrouver, apparemment sans difficulté, l'acte de décès de l'épouse du Chancelier.

Faut-il pour autant écarter la thèse de Pichon-Rivière qui croyait à un suicide de Céleste Ducasse ? Le chercheur argentin avait pris la peine d'aller à Córdoba interroger un membre de la famille Ducasse, et certains de ses dires seront vérifiés plus tard à son honneur. Maurice Saillet, un de ses successeurs en ducassologie⁶⁷, lui trouvera cependant un défaut rédhibitoire : Pichon-Rivière était psychiatre de profession, ce qui le condamnait sans doute à considérer ses patients, fussent-ils littéraires et disparus depuis soixante-dix ans, comme de grands dépressifs ou des suicidés en puissance. Il est vrai que Pichon-Rivière avait fini par croire à une sorte de malédiction dont il voyait frapper tous ceux qui, de près ou de loin, s'étaient intéressés à Lautréamont⁶⁸. Pour les Guillot-Muñoz,

l'allégation de Pichon-Rivière sur le suicide de Céleste Ducasse concordait avec ce que leur avait déclaré une dénommée Eudoxie Ducasse, qu'ils présentaient comme une parente par alliance du Chancelier. L'hypothèse du suicide de la mère d'Isidore Ducasse a ainsi toutes chances de ne jamais être démentie ni démontrée. Selon l'acte du registre de la Matriz, la jeune femme a eu une « mort naturelle » et une « sépulture ecclésiastique », mais, les décès étant tous enregistrés par l'Église, ces précisions étaient des mentions systématiques et ne constituent en rien des éléments décisifs.

On ne connaît aucun portrait, aucun daguerréotype de la mère d'Isidore Ducasse. D'après une confidence que le Chancelier aurait faite à la sœur du consul Maillefer, son épouse avait une « démarche gracieuse et souple ⁶⁹ ». L'aventure de cette jeune Bigourdane qui s'était éloignée à vingt ans de ses Pyrénées natales et mourut prématurément quelques mois après avoir donné le jour à un enfant, est émouvante. Elle est l'une des très rares silhouettes féminines de la vie d'Isidore Ducasse. Le lecteur des *Chants de Maldoror* n'a pas oublié ce passage :

Un jour, avec des yeux vitreux, ma mère me dit : « Lorsque tu seras dans ton lit, que tu entendras les aboiements des chiens dans la campagne, cache-toi dans ta couverture, ne tourne pas en dérision ce qu'ils font : ils ont soif insatiable de l'infini, comme toi, comme moi, comme le reste des humains, à la figure pâle et longue. Même, je te permets de te mettre devant la fenêtre pour contempler ce spectacle, qui est assez sublime. » Depuis ce temps, je respecte le vœu de la morte.

En 1845, un an avant la naissance d'Isidore Ducasse, le baron Deffaudis, plénipotentiaire envoyé par le gouvernement français pour essayer de mettre fin à la guerre franco-argentine et au siège de Montevideo, avait réorganisé la légation de son pays, fort peu active depuis de longs mois. Il avait maintenu François Ducasse dans ses fonctions, en lui conservant son titre de chancelier délégué. En juillet 1847, à l'arrivée d'Antoine Devoize, nouveau Consul général, le consul intérimaire Denoix reprit son poste de chancelier, avec une Légion d'honneur pour ses bons offices, et le chancelier délégué Ducasse réintégra son précédent poste de commis de chancellerie. Au même moment, le consulat eut pour hôte le comte Walewski. Le ministre des Affaires étrangères avait envoyé ce fils de Napoléon I^{er} et de Marie Walewska pour tenter une nouvelle fois, de concert avec le plénipotentiaire de Grande-Bretagne, de régler le conflit qui opposait Montevideo et Buenos-Aires.

En septembre 1848, le chancelier Denoix abandonnant son poste pour

raisons de famille⁷⁰, François Ducasse fit encore fonction de chancelier intérimaire pendant plusieurs mois. Le consul Devoize avait informé le ministre qu'il avait « désigné, pour le remplacer provisoirement et jusqu'à ce que vous ayez jugé convenable de prendre d'autres dispositions, M. Ducasse, depuis plusieurs années employé de cette chancellerie et qui en avait la gestion lorsque M. Denoix m'a fait la remise des affaires du Consulat⁷¹ ». Ducasse resta chancelier par interim jusqu'à la prise de fonction, en mai 1849, d'un compatriote nommé par le ministre, Ladislas Cochet, précédemment en poste à Cracovie. En proie à un siège de plus en plus rigoureux, Montevideo commençait à se vider de ses habitants.

Le consul qui succéda à Devoize, nommé à Tanger, fut Martin Maillefer, qui devait rester en Uruguay de mai 1853 à 1870⁷². C'est sous la direction de ce diplomate, qui exerça un des mandats les plus longs du consulat de France à Montevideo, que François Ducasse allait poursuivre sa carrière presque jusqu'à son terme. Le 2 décembre 1853, Maillefer écrivait à son ministre à propos de Cochet, qui souhaitait entrer dans la Carrière après quinze années de services en tant que chancelier :

J'invoquerais également l'autorité de mes prédécesseurs à l'effet d'obtenir que la Chancellerie de Montevideo devenue vacante fût accordée à M. Ducasse depuis 14 ans premier commis et dont l'activité, l'expérience et le zèle méritent à tous égards cette récompense⁷³.

En juillet 1854, Cochet ayant avancé son départ de Montevideo en invoquant des raisons de santé, Ducasse reçut une nouvelle fois les attributions de chancelier, mais toujours sans titularisation officielle. Le même mois, le consul écrivit au ministre Drouyn de Lhuys que « M. Ducasse, premier commis de la Chancellerie dont il a deux fois déjà honorablement géré l'interim, a pris avec mon autorisation le service et la signature à dater du 1^{er} juillet⁷⁴ ». Ducasse, qui espérait une nomination à ce poste, posa officiellement sa candidature, mais ce que le ministre écrivit à Maillefer au mois de décembre suivant n'était guère encourageant :

Il m'est arrivé le 4 septembre une lettre de M. Ducasse, chancelier intérimaire de votre Consulat général, qui sollicitait sa nomination de chancelier en titre en remplacement de M. Cochet, dans le cas où ce dernier serait nommé ailleurs [...] bien que les services de M. Ducasse soient appréciés par mon département, ils ne sont pas tels qu'ils puissent justifier à ce jour une telle promotion.

La carrière de Ducasse, entre un poste de premier commis et un statut

de chancelier intérimaire, prenait des allures de ludion. En mars de l'année suivante, Maillefer défendit encore la candidature de son chancelier délégué auprès de Drouyn de Lhuys,

sollicitation à laquelle vous m'aviez promis d'accorder de l'intérêt de l'accepter quand cela vous paraîtrait opportun. La promotion de cet ancien et dévoué serviteur au grade de chancelier en titre serait le couronnement de sa carrière, et toute notre colonie attend avec confiance la décision du gouvernement de l'Empereur.

L'insistance de l'un et les mérites de l'autre finirent par être récompensés l'année suivante : par un décret daté du 28 juin 1856, François Ducasse fut enfin nommé chancelier de première classe. Depuis plusieurs années, sa famille de Bazet ne l'appelait plus, par fierté, que *le Chancelier* : il était temps de légitimer ce titre, acquis au bout de dix-sept années de travail à la chancellerie du consulat de France à Montevideo. Le 23 août 1856, tout en transmettant la lettre de remerciement de son nouveau chancelier, Maillefer fit part au comte Walewski, ministre des Affaires étrangères de Napoléon III, de sa satisfaction devant la promotion accordée à Ducasse. Le consul ne lésinait pas sur la flagornerie :

Monsieur le Comte,

Le 20 de ce mois m'est parvenue la dépêche que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 2 juillet dernier pour m'annoncer que, sur sa proposition, Sa Majesté l'Empereur a rendu, le 28 juin, un décret qui nomme Mr Ducasse Chancelier de première classe du Consulat Général de France à Montevideo, en remplacement de Mr Cochet, appelé aux fonctions de Consul de seconde classe à Zanzibar.

J'ai eu hâte, Votre Excellence le peut croire, de remettre à Mr Ducasse la lettre par laquelle elle lui notifiait cette bienveillante décision ; et je joins à la présente les remerciemens empressés que la reconnaissance a dictés au nouveau titulaire⁷⁵.

Ces sentiments de satisfaction et de gratitude, je puis affirmer, Monsieur le Comte, qu'ils ont été partagés, non seulement par notre population française, mais par tous les habitants de Montevideo qui ont eu des relations avec la Chancellerie.

Je ne recommencerai pas un éloge couronné d'un succès si flatteur pour moi-même. Ce n'est plus mon recommandé, c'est l'Empereur et son digne Ministre qu'il me faudrait maintenant louer et le respect impose un frein à l'expression même de la reconnaissance. J'ajouterai seulement que la mienne égale celle de M. Ducasse ; et Votre Excellence mettrait le comble à ses bontés, si elle daignait en déposer l'hommage aux pieds de sa Majesté Impériale.

Veillez agréer les assurances de la respectueuse considération

avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte, de Votre Excellence, le Très humble et Très obéissant serviteur
M. Maillefer⁷⁶

Quatre ans plus tard, le chancelier en titre ajouta une corde à son arc. Dans une lettre du 25 avril 1860⁷⁷ à son ministre, Maillefer affirmait ne voir aucun inconvénient à ce que les chanceliers des consulats de France des pays du Rio soient chargés du service postal de la ligne Bordeaux-La Plata qu'allait inaugurer la compagnie des services maritimes des Messageries Impériales : « Ne trouvant moi-même aucun obstacle qui s'y oppose en ce qui concerne ma résidence, j'ai communiqué la dépêche précitée à M. Ducasse, qui, après l'avoir lue, a déclaré accepter ces fonctions avec reconnaissance⁷⁸ ». C'est ainsi que le chancelier Ducasse put arrondir ses revenus en assurant un service postal entre son pays natal et son pays d'adoption.

François Ducasse était-il entré dans la franc-maçonnerie ? La carrière de cet instituteur pyrénéen devenu chancelier de consulat légitime peut-être la question. L'hypothèse a même conduit Pascal Pia à se demander si Isidore Ducasse, pendant ses séjours en France, n'aurait pas bénéficié de relations maçonniques de son père.

Il existait, à l'Orient de Tarbes, une Loge fondée en 1776, *La Paix*, qui tenait ses assises rue des Francs-Maçons (aujourd'hui rue Saint-Vincent-de-Paul)⁷⁹. Les tableaux de cette Loge pour les années 1824 à 1826 font apparaître le nom de l'avoué Jean Dazet, affilié en 1823 et un temps secrétaire de sa Loge. Bien que Dazet soit la seule relation connue des années bigourdanes de François Ducasse, le nom de ce dernier n'a été retrouvé sur aucun document de cette Loge tarbaise, qui semble s'être mise en sommeil pendant plus de vingt-cinq ans, pour réapparaître en 1862 sous une nouvelle appellation, *La Propagation de la Vraie Lumière*⁸⁰. Il est donc peu probable que François Ducasse, qui était issu d'un milieu paysan ayant peu de contacts avec la franc-maçonnerie⁸¹, se soit affilié avant son départ pour l'Uruguay.

François Ducasse serait-il devenu franc-maçon à Montevideo ? Pendant tout le dix-neuvième siècle, la franc-maçonnerie a été très développée et très active en Uruguay. Son influence fut majeure au cours des années qui suivirent l'indépendance. Si les Blancos conservaient les traditions catholiques des vieilles familles espagnoles, les Colorados appartenaient souvent à des Loges maçonniques. Une des plus importantes fut une Loge française fondée à Montevideo en 1827, *Les Enfants du Nouveau Monde*. Elle fut rebaptisée en *Amis de la Patrie* lorsqu'elle passa, en 1842, sous l'obédience du Grand-Orient de France⁸². En 1865, cette Loge, qui se réunissait au 46, calle Maldonado, comptait soixante-neuf

membres et était en correspondance avec sa consœur tarbaise *La Propagation de la Vraie Lumière*. Son principal animateur était Adolphe Vailant, personnage incontournable de la vie politique, commerciale, administrative et journalistique du Montevideo de l'époque⁸³. L'ex-chancelier Isabelle, mentionné comme négociant sur un tableau de 1844, fut membre de cette Loge (dans sa correspondance, les trois points traditionnels apparaissent sous sa signature)⁸⁴.

L'appartenance à la franc-maçonnerie d'autres membres de la chancellerie du consulat de France à Montevideo est avérée⁸⁵. Dans les années 1860, un des trois commis de chancellerie⁸⁶ qui assistaient le chancelier Ducasse appartenait aux *Amis de la Patrie*. Né en 1828 à Tarbes, il s'appelait Paul Narcisse Abeillé et était en poste en Uruguay depuis 1859. Il était le fils du valet de chambre du Tarbais Antoine-François Péré, sénateur, comte d'Empire, pair de France, président du tribunal criminel des Basses-Pyrénées, lui-même franc-maçon (il était le correspondant de la Loge *La Paix* auprès du Grand-Orient). Coïncidence ? le comte Péré fut le voisin, l'ami et le protecteur de Jean Dazet, qui appartenait à la même Loge⁸⁷.

Les deux premiers consuls sous les ordres desquels travailla François Ducasse étaient franc-maçons. Peut-être ces diplomates, comme leurs successeurs, apprécièrent-ils suffisamment les qualités professionnelles de Ducasse – leurs rapports seront toujours élogieux sur son compte – pour le maintenir dans ses fonctions, lui confier au besoin la gestion de la chancellerie et l'aider dans son évolution de carrière, sans qu'il faille y voir l'effet d'une quelconque fraternité maçonnique. Car, en dépit de recherches récentes, le nom de François Ducasse n'a été retrouvé dans aucune archive de Loge montevidéenne. Ce qui plaide avant tout contre l'appartenance du François Ducasse Chancelier à la franc-maçonnerie, c'est l'absence de toute mention de son passage dans les archives de la Loge tarbaise *La Paix* lorsqu'il revint dans son pays natal en 1873, et surtout de tout hommage dans les Loges uruguayennes lorsqu'il rendit l'âme.

Au delà d'une éventuelle appartenance du Chancelier à la franc-maçonnerie, il importerait davantage de connaître mieux, en tout cas moins mal, la personnalité du père d'Isidore Ducasse. D'après les renseignements recueillis par les Guillot-Muñoz auprès des dernières personnes vivantes qui l'avaient connu à Montevideo, François Ducasse était un individu plutôt petit comme la plupart des Bigourdans, à la barbe poivre et sel, et qui prenait soin de son élégance en présence des dames. Employé d'un consulat, il fréquentait probablement le milieu diplomatique de Montevideo où il aurait eu la réputation d'un homme d'esprit et

de ressource. On le créditait même d'« une culture littéraire extrêmement raffinée⁸⁸ ». Sa courtoisie, qui était grande, paraissait un rien ironique et distante. On a dit qu'il ne lui déplaisait pas de se donner les allures d'un dandy et qu'il arborait dans les réceptions un air flegmatique de convenance, mais aussi qu'il était « capable d'enthousiasme malgré son regard blasé et cet air distrait, lointain, revenu de tout, qui était le suprême bon ton des cocodès ». S'il laissa baptiser son fils, la religion ne paraît pas avoir été son fort. Les propos de François Ducasse étaient plutôt ceux d'un libre penseur.

Il traîne sur le Chancelier une histoire dont nous ne garantissons pas l'exactitude. Avant son mariage, François Ducasse aurait eu une liaison avec une danseuse espagnole du nom de Rosario de Toledo, dont les talents artistiques et la beauté pulpeuse avaient été célébrés dans des journaux de Rio-de-Janeiro au temps de l'empereur don Pedro II. Ducasse, qui passait pour apprécier la compagnie des danseuses et des comédiennes, avait réussi à faire la connaissance de Rosario. Grâce à la complicité d'un diplomate autrichien (un certain « M. de V. », selon les Guillot-Muñoz), il avait déjoué la surveillance exercée sur la dame par son protecteur en titre, un riche armateur anglais. Les deux amants se retrouvaient dans la maison de Ducasse, calle Misiones⁸⁹. « Grâce aux souvenirs de l'architecte Masquelez », précise Alvaro Guillot-Muñoz, on apprit « qu'après l'enlèvement, l'armateur voulut administrer une bastonnade au chancelier, mais, grâce à l'intervention du consul de Sa Majesté britannique, le scandale fut évité ». Un mois plus tard, la danseuse rompaît officiellement avec son armateur et s'affichait comme la maîtresse en titre du Français. Leur liaison dura moins d'une année. Abandonnée par Ducasse, Rosario de Toledo serait revenue au Brésil et aurait fini ses jours en « état d'aliénation mentale » : une patiente de plus pour le docteur Pichon-Rivière.

D'autres « témoins » des Guillot-Muñoz ont tracé de François Ducasse un portrait plus incisif, le donnant pour un être cynique et égoïste, collectionneur de danseuses et gommeux de salon, que tout prédisposait à être peu attentionné envers son fils. À les croire, le Chancelier mériterait de rejoindre Vitalie Rimbaud et le général Aupick dans le panthéon des parents indignes de grands poètes français. Quelques mots d'irritation exprimés par Isidore Ducasse à propos de son père dans une lettre de 1869 ont pesé lourd sur le jugement que les biographes ont porté sur le Chancelier. Or, de même que la mère Rimb et le beau-père de Baudelaire ne furent pas les monstres que leurs fils et beau-fils ont voulu faire accroire à leur entourage, cette image simpliste et péjorative d'un François Ducasse noceur et mauvais père n'apparaît en rien dans les rapports

adressés au ministère des Affaires étrangères par les consuls en poste à Montevideo, qui n'hésitaient pourtant pas à dénoncer, lorsque cela leur paraissait nécessaire, la vie privée de leurs subordonnés. Dans cette correspondance consulaire, le prétendu dandy snob et coureur s'efface pour laisser place à un employé consciencieux et actif, plein de compétence et de dévouement, que ses supérieurs recommandent au ministre chaque fois qu'ils le peuvent. Daniel Muñoz, ancien ministre des Affaires étrangères d'Uruguay retiré à Buenos-Aires⁹⁰, confiera en décembre 1925 à ses neveux Alvaro et Gervasio Guillot-Muñoz que le chancelier Ducasse, qu'il avait connu personnellement, était un « personnage spirituel, mondain et sympathique, très soucieux des problèmes de ses compatriotes habitant l'Uruguay⁹¹ ».

1. Le lecteur que ces détails ne passionneraient pas peut sauter quelques pages.

2. Uruguay serait un nom d'origine indienne signifiant *Fleuve des oiseaux peints*. D'après Arsène Isabelle, le nom viendrait plutôt de l'association de deux mots guaranis : *urugua*, limaçon d'eau, et *y*, eau, rivière : la *rivière des limaçons d'eau*.

3. Pierre Gibert et Pablo Martínez, « La France et les Français à Montevideo entre 1830 et 1870 », *Lautréamont et Laforgue dans leur siècle, Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1994.

4. *Correspondance politique de Montevideo*. Archives du Ministère des Affaires étrangères, tome XII. Cité par Claude Pichois, « Maldoror et Garibaldi », *Rivista di letteratura moderna e comparate*, avril-juin 1957 (article repris dans les *Cahiers Lautréamont* du 2^e semestre 1995).

5. Arsène Isabelle, *Émigration et colonisation dans la province brésilienne de Rio-Grande-du-Sud, la République orientale de l'Uruguay et tout le bassin de la Plata*, Montevideo, Lafférière, 1850.

6. On le taxe généralement d'un classicisme si ennuyeux que nous nous sommes gardé de le lire.

7. En 1864, François Calamet, vice-consul de France à Maldonado, avait encore sur les bras une embarrassante affaire d'« esclaves noirs enlevés à Maldonado par l'autorité militaire en janvier 1843 ». Leurs propriétaires, des « Français spoliés », réclamaient une indemnité à la République de l'Uruguay. Comme l'écrivit le consul Maillefer à son ministre, « le gouvernement oriental décréta la suppression de l'esclavage, non par un sentiment d'humanité, [mais] afin d'incorporer tous les noirs dans son armée » (*Correspondance commerciale de Montevideo*, Archives du ministère des Affaires étrangères).

8. En décembre 1853, le consul Maillefer écrivit à son ministre que Ducasse est « depuis 14 ans premier commis ».

9. Nous emploierons la traduction espagnole du mot « rue ».

10. L'immigration française en Uruguay fut surtout importante dans les années comprises entre la guerre d'indépendance et la *Guerra Grande*. D'après la statistique publiée par Adolphe Vaillant en 1876, elle fut la plus intense entre 1835 et 1842, qui correspond à la période au cours de laquelle François Ducasse arriva en Uruguay.

11. D'après son dossier aux Archives du ministère des Affaires étrangères, Baradère, qui était de passage à Paris, écrivit le 12 octobre 1841 à son ministre de tutelle que des affaires de famille l'appelaient à Tarbes où il comptait descendre chez son ami Achille

Jubinal, procureur du Roi dans cette ville. Cette relation tarbaise de Baradère pourrait être un autre indice des appuis dont bénéficia François Ducasse à son arrivée à Montevideo : Jubinal était une relation de Jean Dazet, l'avoué tarbais que Ducasse avait connu avant son départ pour l'Uruguay.

12. Après son départ d'Uruguay, Baradère fut consul à Lima, en Haïti, au Guatemala, à Barcelone (où il succéda à Ferdinand de Lesseps, nommé au Caire). Il prit sa retraite en janvier 1859 et, bien qu'il résidât à Paris, fut choisi par ses compatriotes du canton de Luz pour être leur conseiller général de 1861 à 1870. Il mourut à Paris le 28 mars 1871, âgé de soixante-dix-sept ans. Jules Bertrand lui a consacré un article dans les *Cahiers français* de Montevideo de février 1939.

13. Après avoir démissionné du consulat de son pays, Isabelle remplit jusqu'en 1843 les colonnes d'un *Patriote français* qui lançait de vibrants appels à la défense de Montevideo assiégé (il assurait depuis 1838 la rédaction en chef de ce journal francophone où il signait ses articles « Jean Louis »). Le consul Pichon ne put prendre aucune sanction contre l'ex-chancelier, qui protesta de son innocence dans la presse montevidéenne et réussit à passer pour la victime et non pour le voleur. Ne pouvant revenir en France où il était passible de prison, Isabelle demeura en Uruguay et devint le comptable de la Société d'actionnaires de la douane de Montevideo, fonction qu'il occupa jusqu'en 1849. Par la suite, il ouvrit avec ses fils et ses neveux une maison de commerce sous la raison sociale *Isabelle et fils*, qui fit faillite. Il gagna alors sa vie comme professeur de comptabilité et de langues. En 1869, d'après le *Guía comercial, industrial y particular de Montevideo*, il demeurait au 150, calle Sarandi, à hauteur de la calle Zavala (ancienne calle San Francisco) et de la calle Misiones, près de la pharmacie Las Cazes. En 1872, un accident de tramway le contraignit à ne plus se déplacer qu'avec l'aide de béquilles. Il revint en France en 1874, après qu'un spectacle joué en sa faveur au théâtre Solis de Montevideo eut permis de réunir les fonds nécessaires à son voyage. En faisant jouer des relations montevidéennes, il s'était fait nommer consul d'Uruguay au Havre : il était alors âgé de 79 ans, mais c'était un beau parcours pour un ancien employé du consulat de France en Uruguay poursuivi jadis par les autorités de son propre pays. Isabelle se serait pendu en septembre 1879 dans sa ville natale. Sur le personnage, voir l'article de Jules Bertrand dans *Les Cahiers Français* de Montevideo de juin 1938 et la brochure d'Alvaro Guillot-Muñoz, *Arsène Isabelle* (Comité France-Amérique, Montevideo, 1929).

14. Marcelin Martial Denoix, qui était né le 4 août 1805 à Terrasson (Dordogne), avait débuté dans la Carrière en 1828.

15. Dossier Arsène Isabelle, dossier Personnel 1^{re} série, Archives du ministère des Affaires étrangères.

16. Xavier Marmier, *Lettres sur l'Amérique*, Paris, A. Bertrand, 1851.

17. Cette Légion française devait rester longtemps dans la mémoire des Uruguayens. Plus tard, le gouvernement décida d'accorder une pension aux descendants de ces légionnaires. Dans les années 1950, une quarantaine de Montevidéens nécessiteux touchaient encore cette gratification (Jacques Duprey, *Voyage aux origines françaises de l'Uruguay*, Montevideo, Instituto Historico y Geografico del Uruguay, 1952).

18. Pichon fit voile vers la France. Il fut nommé en octobre 1846 consul général à Smyrne. Il prit sa retraite en 1862 et mourut à Paris le 12 février 1891.

19. *Correspondance commerciale de Montevideo*, Archives du Ministère des Affaires étrangères.

20. En mai 1893, le maire d'Ibos, village du canton de Tarbes-Nord (au pied de la côte de Ger, à 7 kilomètres du chef-lieu), s'adressera au consul de France à Montevideo pour retrouver la trace d'un Bernard Davezac, qui devait avoir dans les 65-70 ans et avait quitté la France 54 ans plus tôt, et celle d'un Jean-Marie Davezac, parti depuis 44 ans, qui

devait être âgé de 63 ans. Leur sœur, Jeanne-Marie Davezac, veuve Bégué, qui vivait à Ibos, croyait savoir que Bernard Davezac s'était « établi comme conducteur de diligences à la ville de San Pedro de Durazno, où il se serait marié à la fille de Don Pancho el Catalan ». Il aurait longtemps vécu dans cette localité et les dernières nouvelles de lui, venues très indirectement, donnaient à penser qu'il y aurait eu une maison et des propriétés. Pour tout savoir sur ces Davezac d'Ibos émigrés en Uruguay, voir l'enquête de la section généalogiste de l'« Association des Amis passés, présents et futurs d'Isidore Ducasse » (AAPPFID), publiée dans les *Cahiers Lautréamont* du 2^e semestre 1992.

21. Les jumeaux Gervasio et Alvaro Guillot-Muñoz étaient nés le 27 septembre 1907 dans une famille sud-américaine aisée. Ils avaient passé leur enfance à Montevideo. Les deux frères (qui avaient épousé deux sœurs) avaient débuté dans l'enseignement en 1924, Gervasio à l'Institut Normal, Alvaro à l'Alliance Française. Gervasio fut professeur de littérature à la Faculté de lettres et publia en 1926 un recueil de poèmes, *Misaine sur l'Estuaire*. Il fut par la suite nommé sous-directeur du Musée national des Beaux-Arts. Il mourut le 26 octobre 1956. Alvaro Guillot-Muñoz décéda à Nice le 18 mars 1971. Sur une maison située à deux pas du *Cementerio Central* de Montevideo, on peut voir aujourd'hui une plaque de cuivre qui n'est pas de la première fraîcheur et porte cette indication : *Alvaro Guillot-Muñoz, avocat*.

22. Le registre de demandes de passeports de 1840 mentionne également un Guillaume Davezac. Dans un dossier portant le même nom, conservé dans les archives du consulat de France à Montevideo, figure une lettre écrite de Pau, le 3 juin 1902, par une dame Joséphine Maumé, veuve Davezac (3, rue Corisandre, à Pau) au consul de France à Montevideo, pour avoir des nouvelles de son fils Guillaume, géomètre arpenteur, officier de la Garde nationale, « demeurant alternativement à Buenos-Ayres et à Montevideo », fils de feu Baptiste Davezac, négociant en laines : « Est-il décédé ? Est-il en prison ? Est-il dans un asile d'aliénés ? Quelle que soit la situation où il se trouve, je vous supplie de me le faire savoir ». Les recherches lancées par le consul Castillon de Saint-Victor furent dans un premier temps infructueuses. La légation de France apprit cependant en 1906 que Guillaume Davezac était connu d'un nommé Lamarque, professeur de français à Montevideo, auquel il devait une somme d'argent. L'employé du consulat nota que ce Davezac était un « homme peu sérieux » et gagnait sa vie comme chasseur de laines à Buenos-Aires, où sa présence avait été attestée en 1904. Le consul de France à Buenos-Aires, contacté, répondit que Guillaume Davezac avait repris sa correspondance avec sa mère et demeurait dans la capitale argentine, où son adresse était 929, calle Charcas.

23. « L'héritage d'Henriette Davezac », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1987.

24. Son acte de décès, signé par le consul Devoize, est conservé dans les archives du consulat de France à Montevideo (Jean-Pierre Lassalle, « Les Davezac de Montevideo », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1992).

25. Il n'a donc pas revu à Montevideo sa sœur Céleste (décédée entre-temps), mais a pu faire la connaissance de son beau-frère, François Ducasse, et de son neveu Isidore (six ans en 1852).

26. Archives départementales des Hautes-Pyrénées, Bureau de l'enregistrement de Tarbes, vol. 36, n° 458.

27. Le dossier du contrat de mariage des parents d'Isidore Ducasse peut être consulté aux Archives de l'archevêché de Montevideo (le registre alphabétique des mariages porte cette mention : « Ducasse Francisco – Celestina Jacquette » [sic]). À la suite de François Caradec, nous ne publions que la traduction française de l'acte, qui porte les références suivantes : « Dossier 83 – An 1846 / N° 264 / Cure ecclésiastique de Montevideo An 1846 / Dossier de mariage du Sieur François Ducasse et Dame Célestine Jacquette, tous deux célibataires et originaires de France. / Proviseur : Don Lorenzo A. Fernandez. / Notaire : Don Antonio Pagola. / Il a été donné suite. / Janvier 31 ».

28. François Caradec, *Isidore Ducasse, comte de Lautréamont*, op. cit.

29. Cette église, que les Montevidéens ont toujours appelée la *Matriz* (l'« église-mère »), est la basilique de Montevideo. Elle fut bâtie par les Espagnols, entre 1790 et 1804, sur l'emplacement d'une chapelle de Jésuites et placée sous la protection des deux saints patrons de la ville, saint Philippe et saint Jacques. Ses deux tours, aux dômes de porcelaine bleue, dominent la *Ciudad Vieja* de Montevideo. Ses trois porches donnent sur la plaza Constitución et font face au Cabildo, qui était au siècle passé l'hôtel-de-ville (c'est aujourd'hui un musée).

30. Le village du Cordón venait d'être rasé : sur son emplacement se déroulaient les combats avec l'assiégeant.

31. Le franciscain José Benito Lamas était le vicaire apostolique de Montevideo. Il mourra le 9 mai 1857.

32. Nous ne reproduisons, pour ces pièces d'archives, que la traduction française du document, en laissant les noms dans leur forme espagnole.

33. L'adresse de ce *cura rector* de la Matriz, vicaire du Cordón, était le 455, calle Ituzaingo, la rue qui longeait la façade de la Matriz.

34. Comte de Saint-Foix, *La République orientale de l'Uruguay*, Cerf, Paris, 1893.

35. Les parents de Jules Laforgue paraissent aussi avoir régularisé tardivement leur mariage : Charles Laforgue et Pauline Lacolley se marièrent le 24 février 1860 et leur premier enfant naquit le 16 août suivant.

36. Alvaro Guillot-Muñoz, « Lautréamont à Montevideo », *La Quinzaine littéraire*, Paris, 1972.

37. Cette rue était proche de la porte principale de la citadelle. Bacacay est le nom d'une rivière brésilienne de la région du Rio Grande, près de laquelle eut lieu la première victoire des troupes argentino-uruguayennes sur les Brésiliens, le 13 février 1827. C'est aujourd'hui la rue des antiquaires de Montevideo.

38. Comme la calle Bacacay, cette rue porte le nom d'une victoire uruguayenne. Camacua est aussi le nom d'une rivière brésilienne du Rio Grande. Les troupes argentino-uruguayennes commandées par le général Alvear y livrèrent le 23 avril 1827, contre les forces de l'Empire du Brésil, un combat décisif qui permit de poser les premiers jalons d'une paix que couronna la convention préliminaire de 1828.

39. Armand Vasseur situe la maison natale d'Isidore Ducasse dans une autre rue de Montevideo : « J'ai dans ma famille deux personnes qui se souviennent encore que M. Ducasse vivait dans une maison de la calle Verbal, vers la calle Treinta y Tres. C'est là que naquit Isidore, le poète des Chants de Malderor [sic] » (Armand Vasseur, *Filosofia y critica coexistenciales*, Montevideo, 1944).

40. Plus tard, le temple sera déplacé à quelques centaines de mètres de son emplacement d'origine.

41. Une autre photographie de cette habitation parut dans *El Hogar* du 20 mars 1928, comme illustration de l'article d'Edmundo Montagne, « El conde de Lautréamont ».

42. Gervasio et Alvaro Guillot-Muñoz, *Lautréamont et Laforgue*, Montevideo, Comité France-Amérique, 1925. Imprimé en français par la firme Barreiro y Ramos pour le Comité France-Amérique de Montevideo, l'ouvrage parut en septembre 1925. Par la suite, les Guillot-Muñoz préparèrent une édition en espagnol qui devait être enrichie d'informations et d'éléments nouveaux. Longtemps envisagée, cette édition fut toujours reportée.

43. P. Claudio Maria Braconnay, *La Legión francesa en la Defensa de Montevideo*, Claudio Garcia & Cía, Montevideo, 1943.

44. Archives du consulat de France à Montevideo.

45. Dossier de Marcelin Denoix, dossier Personnel 1^{re} série, Archives du ministère des Affaires étrangères.

46. Cité par Carlos Real de Azua (*Maldoror*, n° 12, Montevideo, 1976).

47. Cet acte de baptême, tel qu'il fut adressé en copie certifiée conforme aux Guillot-Muñoz par le vicaire Howard, parut pour la première fois dans *La Revue de l'Amérique latine* du 1^{er} février 1925 (et la même année dans le *Lautréamont et Laforgue* des Guillot-Muñoz). La transcription du Montevidéen Mariano Howard – reproduite en fac-similé dans les *Cahiers Lautréamont* du 1^{er} semestre 1992 – n'est pas très fidèle.

48. On lit dans *Le Patriote français* des 21-22 octobre 1850 que le commerçant « Beaudri » vient de débarquer à Montevideo avec sa cargaison de vins.

49. *Documents montevidéens* retrouvés par Albano Rodriguez et publiés dans *Lautréamont à Montevideo*, op. cit. L'Argentin Alvaro (dit Albano) Rodriguez, traducteur de français, dépositaire général du Collège de Pataphysique pour les pays platéens de Mésembrinésie occidentale (il était régent de Nautique Épigénne), fit des recherches à Montevideo et Cordoba, compulsant des archives, photocopiant et photographiant. Il mourut en 1984. Ses *Hypnagogies*, phrases rêvées et dictées pendant son sommeil à son épouse (certaines portent l'indication « en français dans le rêve »), furent publiées après sa mort. Sur ce chercheur, voir : François Caradec, « Albano Rodriguez », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1987.

50. Le nom de jeune fille de l'épouse de Baudry est Garnier sur l'acte de mariage de François Ducasse et Céleste Davezac, et Agrégné sur l'acte de baptême d'Isidore Ducasse. Augréni, Garnier, Agrégné ne sont sans doute que des variations du même patronyme.

51. En 1859, la *drogueria* de Las Cazes était 164, calle Sarandi (et dix ans plus tard, au 136 de la même rue). Le consul Maillefer, qui n'appréciait pas trop ce « bruyant pharmacien », avait fait ce qu'il fallait, en 1864, pour que la Légion d'honneur que guignait Las Cazes ne lui fût point décernée (*Correspondance commerciale de Montevideo*, Archives du ministère des Affaires étrangères).

52. Raison était le nom de jeune fille de la mère de Baudry.

53. Isidore Ducasse était alors en France.

54. Baudry lui-même se serait adonné à des recherches archéologiques et se serait intéressé à l'administration des Jésuites dans les missions fondées au dix-septième siècle en Argentine du Nord.

55. Architecte de l'École des Beaux-Arts de Paris où il fut l'élève de Baltard, Masquelez participa à la construction de l'Athénée de Montevideo.

56. « Mon oncle Prudencio est un précurseur de l'incaïsme actuel », précisera Edmundo Montagne, tout en confirmant que son oncle n'avait jamais entendu parler des « crises périodiques de paludisme » de son ami Ducasse (Edmundo Montagne, *El Hogar*, 20 novembre 1925).

57. La Faculté de Montevideo eut une chaire de philosophie, tenue de 1852 à 1877 par Placido Ellauri, qui avait choisi le modèle philosophique de Victor Cousin et fait adopter par l'Institut d'Instruction publique ses *Leçons d'histoire de la philosophie* l'année de leur abandon par l'Université française. En réalité, le positivisme sera introduit en Uruguay par José Pedro vers 1877, et à l'Université avec le programme de philosophie de 1881.

58. Dans *El Siglo* du 26 février 1865, Isabelle s'offrait pour des leçons particulières allant de la langue française aux mathématiques, en passant par la littérature, l'histoire, la géographie, etc. (Pierre Gibert, « Montevideo et les Français de 1852 à 1870 », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1996).

59. Ce nom se retrouve sur nombre d'actes d'état-civil du consulat de France, mais nous n'avons aucune lumière sur le personnage.

60. François Caradec, *Isidore Ducasse, comte de Lautréamont*, op. cit.

61. Jules Bertrand, « Dr Pierre Capdehourat, médecin-chirurgien à Montevideo », *Les Cahiers Français*, Montevideo, 1939.

62. C'est dans cet hôpital, dont l'architecte français Jean-Pierre Cardeillac avait dessiné les plans, que le docteur Brunel, un ancien chirurgien de marine, procéda, au cours du siège de Montevideo, à la première anesthésie générale à l'éther effectuée sur le continent sud-américain.

63. Le fait est signalé par Albano Rodriguez et François Caradec, qui précisent que, sur le registre en question, les colonnes réservées à la nationalité, l'âge, l'état-civil, la couleur et l'emplacement de la sépulture (*nicho*) n'ont pas été remplies (*Lautréamont à Montevideo, op. cit.*).

64. *La République orientale de l'Uruguay à l'Exposition de Vienne*, Montevideo, 1873.

65. La sécularisation des cimetières uruguayens ne sera effective que quelques années plus tard.

66. On se reportera sur le sujet à l'enquête de la délégation de l'AAPPFID auprès des autorités ecclésiastiques de l'Uruguay (*Cahiers Lautréamont*, 1^{er} septembre 1992).

67. Maurice Saillet, « Les Inventeurs de Maldoror », *Les Lettres nouvelles*, avril, mai, juin, juillet 1954. Cette étude a été républiée en 1992 par les éditions Le Temps qu'il fait.

68. Enrique Pichon-Rivière était né à Genève de parents français. Sa famille s'était installée en Argentine quand il avait trois ans. Interrogé par Vicente Zito Lema sur les circonstances qui l'avaient incité à entreprendre des recherches sur Ducasse, il déclara que, travaillant à l'hôpital de Las Mercedes, il avait connu le poète uruguayen Edmundo Montagne, qui était interné pour une dépression : « Cette rencontre fut décisive. Notre dialogue se centra tout de suite sur Lautréamont, car de semblables expériences vécues nous portaient tous deux à une intense identification avec le Comte. Notre amitié se termina tragiquement avec le suicide de Montagne [qui se pendit avec un drap] » (Vicente Zito Lema, *Conversaciones con Enrique Pichon Rivière. Sobre el arte y la locura*, Timerman Editores, Buenos-Aires, 1976).

69. Alvaro Guillot-Muñoz, *Lautréamont à Montevideo, op. cit.*

70. Il allait poursuivre sa carrière comme chancelier de la légation de France à Genève.

71. Lettre du 18 septembre 1848 (dossier de Marcelin Denoix, Dossier Personnel 1^{re} série, Archives du ministère des Affaires étrangères).

72. En 1829, le jeune Maillefer avait publié *Les Fiancés de Caracas, poème éclectique en deux chants* (dont une traduction espagnole paraîtra en 1917 à Caracas), suivi de *Notes ou considérations politiques et morales sur plusieurs États du Nouveau-Monde* (Delaforest, Paris). Du même, *De la politique extérieure et du système fédératif de la France*, essai de 360 pages, parut en 1845 chez Paulin, à Paris.

73. Dossier de Ladislav Cochet, dossier Personnel 1^{re} série, Archives du ministère des Affaires étrangères.

74. *Correspondance commerciale de Montevideo*, Archives du ministère des Affaires étrangères.

75. Cette lettre n'a pas été conservée dans le dossier squelettique de François Ducasse aux Archives du ministère des Affaires étrangères.

76. *Correspondance commerciale de Montevideo*, Archives du ministère des Affaires étrangères.

77. La lettre porte la mention manuscrite : « répondu le 25 mars 1861 » !

78. *Correspondance commerciale de Montevideo*, Archives du ministère des Affaires étrangères.

79. Dans un tableau de 1789 de cette Loge, on relève la mention d'un Raymond Davezac de Castéra, né à Tarbes le 23 janvier 1744.

80. *L'Ère Impériale* du 22 juillet 1862 signale qu'une Loge de ce nom vient d'être inaugurée à Tarbes.

81. Jean-Pierre Lassalle signale toutefois que l'arrière-grand-père maternel d'Isidore Ducasse, Dominique Davezac, maire de Sarniguet sous la Révolution, fut probablement franc-maçon (« Lautréamont et la Franc-Maçonnerie », *La Quête des origines, Colloque Lautréamont et Laforgue*, Academia Nacional de Letras, Montevideo, 1992).

82. D'autres Loges apparurent à Montevideo au temps de François Ducasse, comme *L'Union*, ou *La Igualdad Misterio y Honor*, qui se subdivisa en *Fe*, *Esperanza* et *Caridad*.

83. Né à Paris en 1816, Adolphe Étienne Isidore Vaillant était arrivé en Uruguay la même année que François Ducasse et avait participé à la défense de Montevideo assiégée. Ses activités furent multiples : négociant, homme politique, écrivain, fondateur et rédacteur de plusieurs journaux favorables au parti colorado. Il avait été reçu apprenti maçon en 1838 dans une Loge parisienne et était passé maître l'année suivante. Il dirigea le Bureau national de statistiques de l'Uruguay et écrivit plusieurs études sur le pays, dont la plus remarquée fut celle qu'il publia sur la République Orientale de l'Uruguay à l'Exposition de Vienne de 1873. Il s'était affilié aux *Amis de la Patrie* en 1844. Un temps Vénérable de cette Loge, il sera en 1872 membre du Suprême Conseil d'Uruguay (Arturo Ardao, *Origenes de la influencia de Renan en el Uruguay*, Montevideo, Instituto de investigaciones y archivos literarios, 1955).

84. Un certain Jean Sainte-Marie, né à Tarbes en 1831, « daguerotype » (sic) et instituteur, appartenait à la fois aux *Amis de la Patrie* et à *La Propagation de la Vraie Lumière*. Il serait dommage de passer sous silence que la Loge montevidéenne compta dans ses rangs Joseph Garibaldi, venu avec des volontaires italiens au secours des Orientaux (il commanda une légion italienne et se retrouva un temps ministre de la Défense du gouvernement colorado de Montevideo).

85. Prudencio Montagne, ami du chancelier Ducasse, était aussi franc-maçon.

86. Les deux autres commis étaient Ferdinand d'Aure, né en 1838 et en poste depuis 1858, et Pierre Feulé, né en 1841 et en poste depuis 1861 (Archives du ministère des Affaires étrangères).

87. Avant de partir pour l'Uruguay, Paul-Narcisse Abeillé avait été à Tarbes brigadier au troisième régiment de chasseurs à cheval, puis commis auxiliaire des ponts et chaussées. Le fils du comte Péré, mort en 1846 sans postérité, lui avait légué quelques propriétés, qu'il vendit avant son départ pour l'Amérique du Sud. Abeillé finira sa carrière comme chancelier du consulat de France à Panama où il mourut le 13 juillet 1868 (Jean-Pierre Lassalle, « Sur Jean Dazet, tuteur d'Isidore Ducasse », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1994).

88. Gervasio et Alvaro Guillot-Muñoz, *Lautréamont et Laforgue*, op. cit.

89. Le chancelier Ducasse change souvent d'adresse sous la plume des Guillot-Muñoz.

90. Daniel Muñoz (1849-1930) fut intendant municipal de Montevideo (à ce titre, il reçut Clemenceau dans sa ville en 1911), diplomate, ministre des Affaires étrangères, écrivain (sous le pseudonyme de Sanson Carrasco). Il avait bien connu le Chancelier dans les années 1880, à l'époque où il dirigeait un périodique qu'il avait fondé, *La Razon*.

91. Alvaro Guillot-Muñoz, *Lautréamont à Montevideo*, op. cit.

CHAPITRE III

UNE ENFANCE PLATÉENNE

Quel mystère cherches-tu ? Ni moi, ni Dazet n'avons
pu trouver le problème de la vie.

(*Chant Premier*)

Les éléments « montevidéens » des *Chants de Maldoror* ne seront sans doute jamais mentionnés dans un *Guide Bleu* ou dans une publication de la commission nationale du tourisme uruguayen. Il faut donc se rendre sur place, ce qui permet de constater qu'il est au moins un point sur lequel les cartes postales ne mentent pas : l'Uruguay est bien le pays de la pampa et des longues plages de sable blanc. Le folklore de l'endroit est heureusement assez réduit. Il se limite à la vie du gaucho à l'aura romantique, à ce personnage créole issu du mélange indien-espagnol qui parcourt la plaine à cheval pour garder les « troupeaux immenses des buffles des pampas » qui traversent *Les Chants de Maldoror*¹. On ne saurait toutefois évoquer l'Uruguay sans mentionner le maté. Cette infusion... amère – ne soyons pas sévère envers cette boisson nationale – est faite avec une feuille d'Amérique du Sud, la *yerba*. Le Montevidéen la sirote encore aujourd'hui, malgré la concurrence du coca-cola, en déambulant dans les rues, la calebasse à la main et la *bombilla* (sorte de pipette métallique argentée) aux lèvres. Si le maté est une institution uruguayenne, la *siesta* en est une autre, certes non exclusive. En Uruguay, on se repose souvent de l'une en pratiquant l'autre. Mais il est temps de visiter « Montevideo, la coquette² », qui est la ville où Isidore Ducasse a passé la moitié de sa vie.

Construite sur une péninsule, la *Ciudad Vieja* de Montevideo s'avance en proue sur la mer qui la baigne sur trois côtés. Ses rues, tirées au cordeau, s'entrecroisent à angle droit avec une géométrie parfaite, en traçant

le traditionnel damier des villes coloniales. Certaines plongent vers la mer, que l'on aperçoit à de nombreux carrefours, et cette vision majeure l'impression d'immobilité que l'on ressent dans la vieille ville. L'air marin, apporté par le *pampero*, vent de la pampa, se laisse respirer sous les platanes des places. La disposition des rues n'a pratiquement pas changé depuis le temps de Ducasse, ce qui ne contribue pas peu à la fascination que la cité exerce sur les lecteurs des *Chants de Maldoror*. Ceux qui sont allés à Montevideo comprendront.

Des murs qui protégeaient jadis la capitale uruguayenne, il ne reste plus désormais que quelques ruines face à la mer, à la pointe de la ville, sur la rambla Francia, et, à l'opposé, la porte principale de la vieille ville (autrefois porte de la citadelle), qui sépare la Plaza Independencia, bordée d'arcades et de palmiers (les grandes réunions populaires et les fêtes se tenaient là), de la calle Sarandi, une des principales artères du vieux Montevideo. Tout près de cette porte se trouvait le vieil hôpital où affluaient les victimes des épidémies de fièvre jaune ou de choléra.

Le lecteur français des *Chants de Maldoror* qui se rend dans un Montevideo qu'il ne connaissait qu'à travers des photographies du siècle passé, peut constater que la *Ciudad Vieja*, aujourd'hui quartier des affaires commerciales et des banques, a un peu changé depuis le temps d'Isidore Ducasse, mais conserve de beaux restes. Beaucoup de maisons anciennes ont été démolies sous la dictature militaire qui s'est maintenue au pouvoir pendant douze ans, de 1973 à 1985, mais de nombreuses demeures du vieux Montevideo sont toujours debout. Paraissant désertes et inhabitées, elles sont souvent décrépites et en piteux état, mais laissent encore deviner les couleurs baroques de leurs façades, bleues, vertes, roses, telles qu'on les découvre sur les tableaux de Figari. Certaines maisons sont décorées par des sculptures ou ornées par des colonnes de marbre. On entrevoit, à l'intérieur des cours abritées par des vérandas, des patios et des galeries qui servaient de promenoirs. Montevideo n'est plus aussi coquette que Ducasse l'écrivait, mais il subsiste dans la vieille ville une grande quantité d'escaliers de marbre et de salons aux carreaux flamboyants qui témoignent de la splendeur d'autrefois.

Les maisons excédaient rarement un étage. De la terrasse qui remplaçait le toit, on apercevait les dômes de porcelaine de la Matriz qu'ont décrits tous les voyageurs de jadis, la baie encombrée de voiliers de toutes nationalités, dont les Montevidéens pouvaient suivre les mouvements du haut des nombreux belvédères de leur cité, le grand phare du Cerro – trois éclats blancs toutes les dix secondes, se souviendra Super-vielle³ – et sa citadelle espagnole pentagonale de 1804, aux murailles plongeant dans l'océan.

En montévidéant aujourd'hui dans les rues aux trottoirs défoncés de la vieille ville – en 1867, Gaston Maspero la trouvait déjà « détestablement pavée » –, en arpentant ces places ornées à leurs quatre coins par les canons de bronze du siège d'autrefois, un Français goûte facilement le charme et l'étrangeté de la *Ciudad Vieja*, mais sans ressentir le dépaysement que l'on éprouve habituellement dans les autres capitales du continent sud-américain. C'est peut-être parce que la ville a été bâtie en grande partie par des colons venus d'Europe. On se croirait presque dans la réplique d'une localité du midi de la France. Aujourd'hui encore, Montevideo ne passe-t-elle pas pour la capitale la plus européenne de toute l'Amérique latine ?

L'auteur des *Chants* s'est montré peu prolixe sur l'enfance de son héros Maldoror : « J'établirai dans quelques lignes comment Maldoror fut bon pendant ses premières années, où il vécut heureux ; c'est fait » (*Chant I*). C'est fait, et sans doute un peu rapidement au gré du lecteur, mais ce n'est pas l'enfance de Maldoror qui nous intéresse ici : c'est celle d'Isidore Ducasse, qu'il faut plutôt chercher dans ce passage de *Poésies I*, le seul de son œuvre qui semble contenir quelque accent de confiance sur la prime jeunesse de l'auteur :

Paul et Virginie choque nos aspirations les plus profondes au bonheur. Autrefois, cet épisode qui broie du noir de la première à la dernière page, surtout le naufrage final, me faisait grincer des dents. Je me roulais sur le tapis et donnais des coups de pied à mon cheval en bois.

Un accent de confiance, disions-nous ? Il est rare de jouer encore avec un cheval de bois lorsqu'on est en âge de lire le célèbre chef-d'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre.

On a supposé qu'Isidore Ducasse, orphelin de mère à moins de deux ans, avait été élevé par une servante de son père ou par sa marraine, Eulalie Baudry. Le décor de son enfance fut peut-être la maison de la calle Camacúa, ou celle de la calle Bacacay, que le Chancelier aurait possédée avant de la vendre à un commerçant argentin. Cette dernière habitation était un édifice à un étage que Masquelez a décrit avec précision aux Guillot-Muñoz : les balcons étaient de marbre blanc et la façade portait une frise de granit bleu. L'intérieur était lambrissé en bois de Paraguay. Dans la pièce de séjour, le regard découvrait une vitrine contenant des poignards, des étrières, des ensembles à maté avec leurs bombillas, des statuettes en bois peint provenant des missions des Jésuites et une miniature du dix-huitième siècle représentant un gouverneur. Sur une commode était posé un portrait de Louis Ducasse, père du Chancelier, en

costume Restauration et appuyé contre une draisienne. Aux murs étaient accrochées une caricature de Rosas dessinée par un légionnaire garibaldien, une estampe allégorique montrant le roi d'Espagne Charles III entouré des saints Philippe et Jacques, les deux protecteurs de la ville, et une eau-forte montrant une procession saluée depuis un balcon par le maire de Montevideo en habit traditionnel de *cabildante*. Cette estampe, qui passait pour avoir appartenu à monseigneur Jacinto Vera, premier évêque de Montevideo et de l'Uruguay⁴, aurait orné auparavant la sacristie de la cathédrale. On serait malvenu de reprocher un manque de précision aux Guillot-Muñoz qui, dans leur élan, mentionnent également une crédence incrustée de nacre soutenant le tableau d'un paysage « à la Corot », et un tromblon espagnol rouillé, accroché à une panoplie, que la tradition uruguayenne mettra un jour entre les mains du jeune Isidore pour chasser des sarigues.

Selon les mêmes biographes, la bibliothèque de François Ducasse était composée de collections de *La Revue des Deux Mondes*, du *Correo de Ultramar*, de *L'Annuaire du Bureau des longitudes*, de livraisons du *Patriote français* et de *L'Écho français*, deux journaux de la colonie française de Montevideo⁵, et, pour les livres, du *Gaspard de la Nuit* d'Aloysius Bertrand, des *Chroniques du règne de Charles IX* de Mérimée, des romans de Dumas père et de divers classiques français. Sur cette bibliothèque, Edmundo Montagne a donné aux Guillot-Muñoz d'autres indications qu'il tenait de sa mère. Le Chancelier avait en effet sollicité du père de Montagne, Pedro, la faveur de déposer ses livres dans son atelier, car il lui fallait quitter sa maison pour un voyage de plusieurs mois (vraisemblablement pour son séjour en France de 1873). Ces volumes, qui étaient en grand nombre, furent entassés dans une « chapelière » de couleur verte. La mère de Montagne⁶ se souvenait des œuvres de Molière, Racine, Chateaubriand, Corneille, Voltaire, Rousseau. À cet ensemble, pourquoi ne pas ajouter – cela ne prendra pas trop de place – une édition ancienne et reliée de *La Vie de monsieur Descartes* d'Adrien Baillet et la *Bible polyglotte* d'Arius Montanus, dont Adolfo Sienna, conseiller-bibliothécaire honoraire de l'Ambassade d'Uruguay à Paris, signalait la présence dans la bibliothèque de la famille Montagne, dépositaire des livres du Chancelier⁷?

Sur l'éducation qui fut dispensée au fils du Chancelier, Louis Cazeaux est peut-être le seul témoin à avoir fourni des renseignements à peu près crédibles. Cet ancien commerçant d'origine Basque était arrivé à Montevideo dans son enfance. Faillite faite, il s'était retiré à Buenos-Aires où, en 1927, un des Guillot-Muñoz l'avait questionné sur Isidore Ducasse :

C'était un enfant en apparence libre et oisif, au premier coup d'œil ; mais en réalité, il travaillait pas mal sous le contrôle d'un précepteur exigeant, qui lui fit connaître une existence assez dure. Je crois avoir entendu dire que ce précepteur était un détroqué en chômage qui vivotait sous la protection du vieux Ducasse. Il était professeur de sol-fège et de latin. Il avait travaillé comme pion dans un établissement d'enseignement anglais qui payait très mal les employés.

Selon ce témoignage, François Ducasse, ancien instituteur, aurait préféré confier son fils à un précepteur, jugeant sans doute, comme beaucoup d'Uruguayens, que les établissements publics d'enseignement primaire de Montevideo étaient de médiocre qualité. Dans les années 1850, sur les trente-deux écoles recensées dans la capitale uruguayenne, une dizaine étaient des écoles privées⁸. Certaines étaient tenues par des compatriotes du Chancelier. Un *Guía* de Montevideo de 1859, qui recense les établissements d'instruction dont la langue était le français, précise leur adresse et le nom de leur directeur⁹. Rien n'indique, mais rien n'exclut, que le jeune Ducasse fréquenta une de ces écoles :

- Eugenia Duré, colegio francés, Washington 91.
- Francisco Pevezert, escuela francesa, Pl. Independenzia 80.
- Marco Poncey, colegio francés, Juncal 73.
- Camilio y su señora Rancé, colegio francés, Rincón 74.
- Augusta Roselin, colegio francés, Rincón 250.
- Maria Vaval, colegio francés, Juncal 40.
- Juan Villeneuve, colegio francés, Sarandi 309.
- Carlos Laforgue, institución francesa, Zabala 82.

Le dernier nom cité est celui du père de Jules Laforgue, Charles Laforgue, qui avait ouvert son établissement en 1858¹⁰. Arsène Isabelle avait aussi fondé une institution d'éducation où il donna longtemps des leçons de français. En septembre 1855, un *Nouveau Collège français* avait ouvert ses portes sous la direction de G. Julia, « bachelier ès lettres, ex-professeur au collège de Perpignan », qui proposait un enseignement élémentaire avec des « éléments de langue française »¹¹. Tous les établissements privés qui avaient vu le jour à Montevideo pendant le siège, aucun n'avait eu cependant le succès du *Colegio de Humanidades* que dirigeaient des pères Jésuites¹², mais des recherches¹³ n'ont pu établir qu'Isidore Ducasse avait fréquenté ce collège. On a aussi postulé que le Chancelier avait pu confier son héritier aux « pères Basques » (qui étaient en réalité pour la plupart originaires du Béarn) de Montevideo, mais ces religieux ne débarquèrent en Uruguay, en provenance de Buenos-Aires, qu'en 1861¹⁴ : à cette date, Isidore Ducasse avait quitté le continent depuis au moins trois années.

Notre ignorance est donc parfaite sur les premières années de scolarité du jeune Ducasse. Des investigations dans les archives municipales de Montevideo ont tout juste permis d'établir que la *Nouvelle Grammaire française* de Noël et Chapsal était le seul manuel de ce genre que l'on pouvait trouver dans l'Uruguay de l'époque¹⁵. Cependant, avec ou sans manuel de grammaire, Isidore Ducasse ne manquait pas d'occasions de parler français à Montevideo, qui était une véritable Babel où l'on entendait tout autant l'espagnol et l'italien. La colonie française de Montevideo, qui fut importante tout au long du siècle, se composa de natifs de France jusque dans les années 1850, de sujets d'ascendance française ensuite. La ville hébergeait également des Vaudois qui parlaient français sans être Français, et des Basques qui étaient Français sans parler français¹⁶.

Les Français de Montevideo étaient le plus souvent des artisans, des négociants, des boutiquiers, des cordonniers, des tailleurs, des ébénistes, des coiffeurs, des serruriers, des charpentiers (cette dernière profession était le monopole des Basques, qui avaient reconstruit presque tout le quartier du Cordón au lendemain du siège). Leurs compatriotes de la campagne étaient des journaliers et de petits propriétaires cultivateurs¹⁷. Les établissements français étaient si nombreux à Montevideo que la capitale avait cette allure européenne, française même à bien des égards, qui avait frappé Xavier Marmier lors de son passage en 1850¹⁸. D'autres voyageurs rappelleront que la vieille ville avait reçu le surnom de *Petit Paris*¹⁹.

Comme le souligne l'historien Jacques Duprey, la colonie française de Montevideo constituait un monde aussi homogène que celle des Français de la Nouvelle-France au Canada sous Louis XIV. Ses membres avaient à cœur de maintenir leur condition de Français en adoptant une vie sociale commune. Ils recevaient les journaux de leur pays d'origine. Des compagnies françaises venaient jouer des pièces ou des divertissements. Les Montevidéennes suivaient sans difficulté la mode vestimentaire de Paris, car les magasins de confection, les chapelleries et les bijouteries étaient le plus souvent tenus par des Français. Les commerçants faisaient insérer des annonces dans des journaux comme *El Universal* ou *El Nacional* : on connaît ainsi la *Parfumerie* de Cazenave, les *Médicaments et instruments de chirurgie* de la maison Jacquet, le *Fleuriste français* Bellot, la pharmacie du *Lion d'Or*, la *Pharmacie* Lenoble, le *Marchand tailleur de Paris* Chesneau, le *Teinturier en laine* Lambert. Un des plus grands magasins de chaussures, *La Botte d'or*, était dirigé par Louis Lacolley, grand-père maternel de Jules Laforgue (on le surnommait *El Gran Botero*, le grand bottier). Trois Français s'étaient lancés dans des

entreprises de daguerréotypie²⁰. Les cafés et les restaurants s'appelaient le *Café de Paris*, le *Restaurant Toulousain*, le *Café de la Renaissance*, le *Café des Quatre Nations*, le *Café de la Cocarde*, le *Café français*, *Au Drapeau français*, *À la Belle Poule*, *L'Estaminet français*, etc. Parmi les magasins français, on comptait des boulangeries, une chocolaterie, des épiceries, dont les enseignes étaient *À la ville de Bordeaux*, *Au bon marché*, *Au bouquet*, *À la ville de Paris*. Un *Pavillon français* proposait un « fromage de Rocfort²¹, idem de Gruyère, idem de Hollande, saumon, sardines, andouilles de Nantes ». Chez Peyran, on trouvait « tout ce qui concerne la charcuterie française » ; chez Portal, « des conserves de Nantes » ; chez Isabelle, du « champagne mousseux, vin de Bordeaux, sardines, fromage de Gruyère, Cognac, prunes de Bordeaux, bière du Havre, vin Médoc²² ».

Les commerces étaient surtout concentrés calle Colón (ancienne calle San Benito) et calle 25 de Mayo. Cette dernière rue, qui s'était appelée naguère calle Portón (une des portes de la ville s'y trouvait), était une des voies les plus animées et les plus élégantes de Montevideo. Bordée de magasins de luxe – modistes, bijoutiers, bottiers, parfumeurs –, c'était véritablement une rue française dont les fenêtres se couvraient de drapeaux tricolores le 14 Juillet²³. Chaque soir, une fanfare la remontait en musique pour gagner le kiosque d'une petite place de la vieille ville. Le caractère de la calle 25 de Mayo a notablement changé à présent : arpentée dans la journée par des hommes d'affaires au pas rapide et à l'œil mort, elle est parcourue nuitamment par des dames dont l'allure est aussi lente que l'abord est aisé, dignes militantes de la galanterie tarifiée.

S'il y avait de très nombreux Français dans le Montevideo où a grandi Isidore Ducasse, la population n'en était pas moins remarquablement internationale²⁴. Le nombre d'immigrants était tel que les vrais citoyens uruguayens furent longtemps en nette minorité. Whittle, voyageur anglais, s'étonnait du grand cosmopolitisme de la ville, où il résida en 1842 et 1843 : « Il y a peu d'endroits au monde, disons aucun de sa taille, où la communauté soit constituée de nations si différentes. Ici on peut trouver des Espagnols, des Brésiliens, des Italiens, des Français, des Anglais, des Portugais, des Hambourgeois, des Hollandais, des Suédois, des Prussiens et quelquefois des Russes ; aussi des Américains et des Sardes »²⁵. Lors de son passage à Montevideo en 1846, Sarmiento, futur président de l'Argentine, fut saisi par l'aspect européen de la ville : « Les habitants de Montevideo ne sont ni Argentins, ni Uruguayens, ce sont des Européens qui ont pris possession d'une pointe de terre sur le sol américain. [...] Toutes les langues sont utilisées, tous les costumes se perpétuent, le bonnet basque rouge s'alliant bien avec le *chiripa* [pantalon du gaucho]²⁶. »

Près de vingt ans plus tard, Gaston Maspero remarquera que les Montevidéens parlaient « à peu près toutes les langues européennes sans les avoir apprises ». À l'époque du siège, les ennemis de Montevideo se plaisaient déjà à brocarder ce polyglottisme :

Qui voudrait parler en français,
En catalan, en basque,
Toute langue tortueuse,
Et que sais-je encore
Et se trouver dans une comédie
Ou dans un étrange musée
Aille aujourd'hui à Montevideo²⁷.

On parlait donc autant le français que l'espagnol dans le Montevideo de la jeunesse du poète des *Chants de Maldoror*, et il est hors de doute que le fils du Chancelier maniait les deux langues aussi couramment l'une que l'autre. Armand Vasseur, qui était né à Montevideo dans une famille française comme Isidore Ducasse (mais trente-deux ans après lui), a raconté l'origine de son bilinguisme²⁸ :

Quand [mes parents] arrivèrent, ils s'exprimaient habituellement en français, avec quelques rudiments d'espagnol. C'est dans mon enfance que j'appris l'espagnol, qui me fut enseigné par l'épouse de mon oncle Yantilo, qui habitait à Santa Lucía. On ne m'enseigna jamais la grammaire, même plus tard, quand je parlai la langue couramment. De sorte que je suis français par le sang avec une culture étrangère, de même que je suis « créole » sudatlantique de Montevideo, par ma naissance et par les hasards de l'adolescence. C'est un fait, et c'est finalement assez mélancolique, que je n'aie jamais su écrire couramment le français, sauf quelques rares lettres que j'écrivis à des intellectuels français et, de temps en temps, quelques brèves poésies [...]. Possédant divers types de cultures comme tant d'autres contemporains sudatlantiques, je suis finalement une sorte de cosmopolite. [...] La langue de mon enfance fut le français ; c'est en français que j'ai commencé à balbutier, à sentir, à penser. C'est en français que je commençai à épeler, à lire, à écrire mes premières phrases. Peu à peu, ma mère passa du français au maigre espagnol qu'elle avait fini par assimiler. C'est ainsi que j'épelais également l'espagnol.

Bien que peu d'Espagnols se soient implantés à Montevideo au cours du dix-neuvième siècle, la langue hispanique allait finir par s'imposer peu à peu²⁹. Vers la fin du siècle, le voyageur suisse Édouard Montet affirmait qu'elle gagnait sur le français dans les nations de cette partie du continent sud-américain :

Que de fois nous est-il arrivé, dans les pays de la Plata, d'avoir

affaire à des Français, établis depuis un certain temps dans le pays, parlant de préférence l'espagnol, ou mélangeant les mots français de mots espagnols dont rien ne légitimait l'emploi (par exemple : *campo* pour champ, *carrera* pour course, *cancha* pour piste, *pacho* pour pâturage, etc.) en ayant totalement oublié l'idiome national³⁰.

En se demandant si l'espagnol n'avait pas été la première langue d'Isidore Ducasse, et le français une langue étrangère apprise en son bas âge, Leyla Perrone-Moises et Emir Rodriguez Monegal ont donné toute son importance à un tournant de la recherche ducassienne des années 1990 : le bilinguisme de l'auteur des *Chants*. Ce qui est resté le seul écrit connu de Ducasse en langue espagnole a été retrouvé en 1975 : cette découverte suggérait que les tournures hispanisantes pourraient bien ne pas être rares dans la prose de *Maldoror*. De longue date, la critique insistait sur les tournures bizarres de Ducasse, n'hésitant pas à les présenter parfois comme de véritables fautes de grammaire. Il est apparu depuis lors que plusieurs constructions grammaticales des *Chants* considérées comme incorrectes sont directement imputables au bilinguisme de l'auteur³¹. En revendiquant sa qualité de Montevidéen à la fin du *Chant Premier*, Ducasse ne mettait-il pas en quelque sorte la puce à l'oreille – *la pulga en el oído* – à son lecteur, tout en se dédouanant de ses éventuelles infractions à la grammaire et au vocabulaire français ?

Il était dès lors tentant de rechercher dans le texte des *Chants de Maldoror*, dans celui de *Poésies* et même dans la correspondance de Ducasse – prononcez Doucassé –, des influences de la langue espagnole. On en a identifié un certain nombre, et on en trouvera sans doute d'autres. Traduites mot à mot dans cette langue, certaines étrangetés du français de Ducasse deviennent des expressions aussi correctes qu'usuelles en espagnol. Parmi les hispanismes les plus flagrants qui ont été relevés dans les *Chants*, citons : Mets-te-le dans la tête (*métetelo en la cabeza*) – Rappelle-te-le bien (*Recuérdatelo bien*) – Est-ce possible que tu sois encore respirant ? (*¿Es posible que estès aún respirando ?*) – Dans le commencement de cet ouvrage (*En el comienzo de esta obra*) – On te commet (*te cometen*) – N'ouvre pas tes yeux (*nos abras tus ojos*) – Se narguer de toi (*burlarte de ti*). Cette contamination espagnole de la prose française de Ducasse a touché aussi son vocabulaire : la natation des cygnes pour la nage des cygnes, les lois préservatrices pour les lois protectrices, les piliers (*pilars*) pour les colonnes, sans se désorienter (*sine desorientarse*) pour sans s'égarer, la vastitude (*vastedad*) pour l'immensité. Si Ducasse, dans une lettre à Poulet-Malassis, parle de « timbres de la poste » et non de timbres-poste, comme on disait déjà en 1870, c'est peut-être parce qu'il ne se sent pas très sûr de l'orthographe du pluriel de l'expression,

c'est peut-être aussi parce qu'en espagnol *sello de correos* se traduit littéralement par *timbre de la poste*. Le Franco-Uruguayen Jacques Duprey a mis en évidence des exemples de ces intrusions de l'espagnol en dépouillant des livraisons du *Patriote français* de 1843, où une armée *hostile l'ennemi sur ses derrières*, où les documents sont des *papelettes*, où les policiers sont des *vigilants*, où les déserteurs sont des *passés*, où l'eau-de-vie est la *cañe*, etc. Le nom retentissant de Maldoror n'est-il pas un mot de consonnance espagnole, comme *matador* ou *toreador*³² ?

On peut s'étonner qu'il ait fallu aussi longtemps pour découvrir cette abondance³³ d'hispanismes dans *Les Chants de Maldoror*, « mauvaise traduction française d'un roman espagnol³⁴ », écrite dans une langue jusqu'alors inconnue : le ducassien. Mais des lecteurs francophones n'étaient pas en mesure de deviner la présence d'hispanismes, et des lecteurs hispanophones ne pouvaient trouver que tout à fait limpide la traduction espagnole de ces hispanismes. S'il n'écrivait pas « en bon français », dans quelle langue écrivait Ducasse ? En viendra-t-on à traduire en français une édition espagnole des *Cantos de Maldoror* pour disposer d'un texte « correct » de cette œuvre ?

Heureusement, les hispanismes des *Chants de Maldoror* n'ont jamais gêné leurs lecteurs. Un auteur qui emploie le mot *chenil* quand tous ses confrères auraient écrit le mot *niche* est digne d'intérêt. L'originalité souvent envoûtante de la prose de Ducasse serait-elle liée au fait qu'un auteur espagnol s'exprime en français et qu'il emploie dans une langue des mots avec le sens qu'ils ont dans une autre ? En envoyant son fils faire ses études en France, le chancelier Ducasse a peut-être enlevé un écrivain à la littérature espagnole pour le donner aux lettres françaises.

Sans exagérer leur portée, car ils ne sauraient expliquer toutes les singularités de style des *Chants*, les effets du bilinguisme de l'auteur mériteraient d'être considérés au delà d'une prospection systématique d'hispanismes. Sans parler de l'entrecroisement des cultures française et espagnole, qui ont chacune leur part dans l'œuvre de Ducasse, on peut se demander si la rencontre des deux langues ne fut pas pour le poète une source de création, un procédé donnant un sens nouveau aux mots et une impulsion à chaque expression. Le vocable *Maldoror* n'est-il pas en lui-même une indication : en français, le mot *mal* a la même signification que le mot *dolor* en espagnol. *Mal*, *dolor*, *Maldolor* : le nom de Maldoror a peut-être été forgé ainsi.

En raison de la rareté et plus encore de la fragilité des témoignages

parvenus jusqu'à nous, il n'est guère possible d'évoquer la jeunesse montevidéenne d'Isidore Ducasse qu'à travers un décor, une ville, une atmosphère d'époque. La paix entre l'Uruguay et l'Argentine avait été signée en octobre 1851 : le fils de François Ducasse avait cinq ans à la levée du siège. Un calme relatif s'était établi à Montevideo, mais tous les belligérants ne s'étaient pas réconciliés pour autant lorsqu'on leur avait signifié que les hostilités devaient cesser³⁵. La guerre civile entre Blancos et Colorados dura bien au delà, marquée par des révolutions, des coups d'État, des attentats et, pour ne pas perdre la main, quelques massacres. En 1853, à la suite du pronunciamiento du général Pacheco, le président de la République Giro, qui se revendiquait du parti blanco, trouva refuge dans les locaux du consulat de France, tandis qu'un triumvirat colorado constitué des généraux Florès, Lavalleja et Rivera s'emparait du pouvoir. L'année suivante, Florès devint président de la République avec l'appui du Brésil (des troupes brésiliennes débarquèrent en 1854 à Montevideo et y restèrent près de deux années). En novembre 1855 et en février 1856, des insurrections particulièrement meurtrières secouèrent la capitale. En 1858, au cours de l'« hécatombe de Quinteros », tous les meneurs d'un mouvement dirigé contre le président de la République furent passés par les armes. Les Montevidéens, qui avaient fini par s'habituer aux révolutions et aux combats de rues, appelaient cela le *barullo* (le train) : « Quand il y a du train, les gens non mêlés à la politique ferment leurs portes : le train passé, on les rouvre et tout recommence comme si de rien n'était », notera Maspero en 1867³⁶. L'Uruguay dut attendre la fin des années 1850 – Isidore Ducasse allait quitter le pays à la même époque – pour voir la fin de ses émeutes les plus sanglantes³⁷.

Civilisation et barbarie se sont entremêlées constamment dans cette partie de l'histoire de l'Uruguay. L'instinct du gaucho habitué à saigner sa bête se donna libre cours dans la guerre civile entre Oribistes et Rivéristes : « Son habitude de verser le sang des animaux le conduisit à verser celui de ses semblables avec indifférence et presque avec sang-froid », notait le consul Baradère à propos du paysan uruguayen³⁸. Pendant la *Guerra Grande*, les combattants ne pouvaient, par nécessité militaire, garder leurs prisonniers, qui étaient fusillés ou avaient la tête coupée au coutelas (en commençant par la nuque). En 1843, sept Français tombés dans une embuscade furent cloués vivants, puis traînés par des chevaux³⁹. Les partisans de Rivera donnaient naturellement toute la publicité possible aux cruautés de la milice de Rosas et des sbires d'Oribe. Un enfant de l'âge de Ducasse ne pouvait être tout à fait mis à l'abri de cette propagande. À Montevideo même, plus d'une centaine de Français furent tués pendant les années du siège⁴⁰, souvent victimes d'éborgements

nocturnes dans les postes avancés. Après les accrochages de la nuit, chaque bord récupérait au lasso ses blessés tombés entre les lignes et appelant à l'aide.

La violence faisait partie de la vie de tous les jours des assiégés : deux mois après la naissance d'Isidore Ducasse, les soldats noirs et les Basques de Montevideo avaient fait couler le sang dans la ville après avoir occis un colonel dont ils avaient promené la tête sur une pique en guise de trophée. Qu'il ait été témoin de ces horreurs ou qu'on les lui ait racontées, l'enfant Ducasse eut quelque familiarité précoce avec la mort. On a pressenti, dans l'atmosphère de sauvagerie à laquelle sa jeunesse uruguayenne fut exposée, l'origine des nombreuses scènes de violence qu'égrènent *Les Chants de Maldoror* : « Croira-t-on vraiment, écrit Claude Pichois, que cette poésie de choc qui appelle le choléra sur les cités des hommes, qui met en scène les jeux les plus violents de la guerre et qui se réfère avec complaisance aux joies sadiques du massacre et du viol, ne doive rien aux événements vécus d'une enfance montevidéenne ?⁴¹ »

Par souci d'exemplarité, les exécutions ordonnées par la justice étaient publiques. Jusqu'en 1864, les enfants des collèges y furent conduits par leurs maîtres. Précédé d'une petite fanfare, un peloton allait chercher le condamné dans sa cellule, le conduisait sur une des places de la ville où attendait un cercueil ouvert, l'adossait à un mur et le fusillait. Le corps était placé dans le cercueil, déposé quelques instants dans l'église la plus proche, puis acheminé au cimetière, suivi par une foule de badauds. En 1852, on pouvait voir dans le Cimetière Central de Montevideo une grande mare sur laquelle flottaient des cercueils entiers ou en morceaux. À quelques pas, un monceau de cadavres et d'os blanchissaient sous le soleil⁴².

Les spectacles eux-mêmes n'étaient pas exempts de férocité. Au temps des Ducasse père et fils, il y avait à Montevideo une arène à ciel ouvert où se donnaient des corridas, distraction venue d'Espagne. Les combats de coqs étaient une autre attraction très prisée des Uruguayens. Selon un témoignage qui paraît surtout inspiré par la légende, Isidore Ducasse aurait fréquenté ces spectacles dès l'âge de dix ans, à l'insu de son père. D'après la tradition montevidéenne, il se rendait en calèche, les jours de fête, pour prendre place sur les bancs du cirque romain miniature où se tenaient ces combats de coq. Ce cirque était à Santa-Teresa del Pantanoso, dans la banlieue de Montevideo. Précision intéressante, le jeune Isidore était pour la circonstance muni d'une cravache à pommeau en écaille et en argent, et coiffé d'une casquette d'officier de la frégate *Aréthuse* (dans son envolée, le « témoin » précise que c'est dans les eaux

boueuses de Pantanoso que Ducasse aurait vu les crapauds qu'il a mis en scène dans *Maldoror*). Parmi les cris et les exhortations des parieurs qui excitaient les volatiles, l'enfant laissait libre cours à sa fascination pour les scènes sanglantes. Même s'il s'agit d'une invention de la curieuse hagiographie que les Uruguayens ont forgée autour du personnage de Lautréamont, ces combats d'animaux n'en étaient pas moins une des distractions les plus appréciées dans le pays. Dans son ouvrage sur l'Uruguay, le comte de Saint-Foix a relaté ces

sanguinaires combats de coqs, plaisir barbare et très goûté du peuple oriental et qui donne lieu à des paris analogues à ceux qui ont lieu en France pour les courses de chevaux. Il y a dans la ville de Montevideo, dans les faubourgs [...], des endroits où l'on se réunit pour les combats de coqs. La patte gauche des deux gladiateurs est armée d'une petite lame d'acier très tranchante, et les adversaires, après avoir été excités par leurs propriétaires, sont déposés dans une petite enceinte large tout au plus d'un mètre. À peine mis en face l'un de l'autre, les gallinacés engagent une lutte violente, non pas avec le bec, mais avec leurs terribles ergots ferrés. Les ailes s'enlacent, les épérons s'enfoncent dans les chairs, les combattants roulent l'un sur l'autre, ne formant qu'une masse agitée de mouvements convulsifs. [...] la lutte se prolonge jusqu'à ce que l'un des deux duellistes, l'œil terne et souvent couvert d'un nuage de sang, le bec ouvert, la langue pendante et les plumes du cou toujours hérissées, se laisse tomber sur le sol avec un battement d'ailes qui révélait encore un courage trahi par les forces. Le duel était terminé par la mort de l'un des coqs ; le survivant restait couvert de blessures et bien mal en point lui-même⁴³.

Le récit de ce comte peut être rapproché de la strophe d'un autre comte qui narre sur le mode épique le grand combat du dragon et de l'aigle :

Comme il est grand, le dragon... plus qu'un chêne ! On dirait que ses ailes blanchâtres, nouées par de fortes attaches, ont des nerfs d'acier, tant elles fendent l'air avec aisance. [...] Lui, à peine a-t-il vu venir l'ennemi, s'est changé en aigle immense, et se prépare au combat, en faisant claquer de contentement son bec recourbé, voulant dire par là qu'il se charge, à lui seul, de manger la partie postérieure du dragon. Les voilà qui tracent des cercles dont la concentricité diminue, espionnant leurs moyens réciproques, avant de combattre [...]. Puisant dragon, je t'exciterai de mes cris [...] Tu viens de lui donner un coup de griffe sec : ce n'est pas trop mal. Je t'assure que l'aigle l'aura senti ; le vent emporte la beauté de ses plumes, tachées de sang. Ah ! l'aigle t'arrache un œil avec son bec, et, toi, tu ne lui avais arraché que la peau [...] L'aspect de toutes ces blessures béantes m'enivre. Vole à fleur de terre autour de lui, et, avec les coups de ta queue écaillée de serpent, achève-le, si tu peux. Courage, beau dragon ; enfonce-

lui tes griffes vigoureuses, et que le sang se mêle au sang [...]. Il se couche sur le dos, avec ses deux fortes pattes en l'air, et, avec sang-froid, regarde ironiquement son adversaire. [...] L'aigle, collé à lui par tous ses membres, comme une sangsue, enfonce de plus en plus son bec, malgré de nouvelles blessures qu'il reçoit, jusqu'à la racine du cou, dans le ventre du dragon. [...] Tu es plus rouge qu'une mare de sang ! Quoique tu tiennes dans ton bec nerveux un cœur palpitant, tu es si couvert de blessures, que tu peux à peine te soutenir sur tes pattes emplumées ; et que tu chancelles, sans desserrer le bec, à côté du dragon, qui meurt dans d'effroyables agonies. La victoire a été difficile ; n'importe, tu l'as remportée. (*Chant III*)

Les voyageurs qui sillonnèrent la pampa uruguayenne au cours du siècle précédent ont évoqué les bandes de chiens sauvages qui hantaient la contrée. Ces animaux se nourrissaient des restes des bêtes abattues⁴⁴ et attaquaient parfois les troupeaux. Ces *cimarrones*, qui proliféraient, représentaient aussi un danger pour l'homme. Un courrier de l'armée d'Oribe avait été assailli et dévoré, ainsi que son cheval, par ces bêtes furieuses. La nuit, les campements de campagne devaient se protéger de leurs assauts par des brasiers entretenus jusqu'à l'aube. La menace devint telle que des battues furent organisées pour abattre ces bandes de chiens errants qui occupaient la région avant même l'arrivée des premiers colons européens. On en extermina plusieurs milliers. Dans *Les Otages de Durazno*, Benjamin Poucel décrit ces chiens qui se comportaient face à un troupeau comme un corps d'armée face à un autre :

La nuit, au clair de lune, nous voyions se dessiner au sommet des coteaux une ligne circulaire de *cimarrones*. Leur hurlement continu et sinistre berçait notre sommeil, protégé par les feux qui nous maintenaient à distance⁴⁵.

Il est ainsi peu nécessaire de chercher dans *Les Hurleurs* de Leconte de Lisle l'origine de ce passage des *Chants de Maldoror* :

Au clair de la lune, près de la mer, dans les endroits isolés de la campagne [...] les chiens, rendus furieux, brisent leurs chaînes, s'échappent des fermes lointaines ; ils courent dans la campagne, çà et là, en proie à la folie. Tout à coup, ils s'arrêtent, regardent de tous les côtés avec une inquiétude farouche, l'œil en feu [...] se mettent à aboyer, tour à tour [...] Leurs hurlements prolongés épouvantent la nature. Malheur au voyageur attardé ! Les amis des cimetières se jeteront sur lui, le déchireront, le mangeront, avec leur bouche d'où tombe du sang ; car, ils n'ont pas les dents gâtées.

Les chiens sauvages ne furent pas la seule calamité de l'Uruguay. En

1857 – Isidore Ducasse avait onze ans –, Montevideo fut frappée par la fièvre jaune, que l'on appelait alors le *vomito negro*. Importée de Rio-de-Janeiro, l'épidémie fit ses premières victimes dans la capitale uruguayenne en février. Le fléau devint endémique entre mars et mai. Le tiers de la ville tomba malade, et plus du tiers des malades succomba⁴⁶. En quelques semaines, Montevideo devint un véritable chaos. Tous les magasins étaient fermés. L'administration s'était fait porter pâle. Les dirigeants politiques avaient pris le large dès les premiers décès pour se réfugier dans les campagnes et les villages environnants. Il se trouva cependant quelques citoyens pour boucher les égouts, paver les rues boueuses, brûler les maisonnettes en bois insalubres, évacuer les ordures accumulées autour de la ville et fermer les *saladeros* de la banlieue où l'on préparait de la viande salée et séchée au soleil. L'hôpital de la marine impériale française fut envahi. Plusieurs de ses médecins, comme le docteur Petit, directeur de l'hôpital, furent touchés. François Ducasse tomba lui aussi malade. Donnant quelques semaines plus tard à son ministre des nouvelles de ces deux hommes, « tous deux grièvement atteints », Maillefer annonça qu'ils étaient entrés en convalescence. D'après un rapport du consul, l'épidémie avait fait en deux mois près de 900 victimes, qui étaient en grande partie des Européens. Montevideo, ajoutait-il, « ressemble à une ville morte ». La lettre consulaire d'avril 1857 ne traite pratiquement que de l'épidémie de fièvre jaune :

Les deux tiers de la population montevidéenne se sont réfugiés à la campagne. Chaque jour, cette émigration continue, et hier encore la terreur a chassé de chez moi un de mes domestiques. Les rechutes sont fréquentes, et les convalescences d'une lenteur qui me désole : je ne sais encore quand MM. Ducasse et Bouton pourront reprendre le chemin du consulat⁴⁷.

Peu après, le consul annonçait au ministre « que M. Ducasse, après deux mois d'absence, est enfin rentré aujourd'hui à la Chancellerie ». L'épidémie se ralentit au cours des semaines suivantes. En juin, elle avait pratiquement cessé. Maillefer transmet ce mois-là à Paris l'expression de la « vive gratitude » du chancelier Ducasse, auquel il venait de communiquer « la mesure si bienveillante adoptée le 31 janvier sur votre proposition par S.M. l'Empereur au profit des agents de cette classe ».

Cette épidémie de *vomito negro* qui dévasta Montevideo survenait six années après un siège qui en avait duré neuf, et ces années d'après-guerre furent marquées par trois révolutions plus violentes les unes que les autres. Mais il serait mensonger de ne présenter le Montevideo de la jeu-

nesse d'Isidore Ducasse qu'à travers ces circonstances dramatiques, « quand une guerre affreuse menaçait de planter son harpon sur la poitrine de deux pays ennemis, ou que le choléra s'apprêtait à lancer, avec sa fronde, la pourriture et la mort dans des cités entières » (*Chant III*).

Entre deux flambées, la vie pouvait être douce et même joyeuse à Montevideo : « Des matins on allait se baigner à la mer », se souviendra Jules Laforgue. Juste au sortir de la ville commençaient de longues plages de sable fin, avec des anses séparées par des rochers. Ce n'est sans doute pas faire preuve d'un excès d'imagination que de penser qu'Isidore Ducasse les a fréquentées : pour nager comme un poisson dans une rivière des Pyrénées, comme le rapportera un de ses condisciples du lycée de Pau, il fallait bien qu'il eût appris à Montevideo.

Février était le mois du carnaval. Pendant cet événement, la capitale était sillonnée par des équipages clinquants qui transportaient de jolies femmes poudrées et décolletées. Certaines étaient masquées, grâce à une autorisation écrite de la police municipale. Un long cortège de chars allégoriques, précédé par un orchestre militaire et un piquet de cavalerie commandé par le lieutenant-général de police, traversait la ville. Chaque soir, les rues étaient illuminées *a giorno*. Le grand jeu consistait à s'asperger à l'aide de petits sachets appelés *pomitas* qui, sous la pression de la main, laissaient échapper un jet d'eau froide. Les passants recevaient aussi d'inoffensives bombes à eau jetées du haut des *azoteas* (terrasses) :

J'ai voulu sortir un peu, j'ai été mouillé. À Montevideo il arrive tous les jours des accidents pendant le carnaval ; ainsi une femme s'est tuée dimanche en tombant du haut d'une *azotea* pendant qu'elle jouait ; et hier soir un masque en a tué un autre d'un coup de poignard, près du théâtre, où il y avait un bal masqué,

notait Charles Laforgue dans son journal, le 24 février 1857⁴⁸. Le carnaval terminé, les Montevidéens reprenaient leur vie quotidienne. La nuit, la cité dormait dans la sécurité. Chaque pâté de maison avait son veilleur qui arpentait les rues, muni d'une lanterne, d'une matraque et d'un sifflet, et jouait les vigiles en criant régulièrement l'heure et le temps qu'il faisait : *Sereno, has once han dado* (temps clair, onze heures) ou *Nublado, la una y media* (brumeux, une heure et demie)⁴⁹. La capitale disposait d'une soixantaine de ces crieurs de nuit qui quittaient leur poste à cinq heures du matin, au moment où un coup de canon tiré du fort annonçait aux Montevidéens le mal d'aurore.

C'est malheureusement bien tard que les premiers chercheurs uru-

guayens ont entrepris d'interroger les contemporains des années montevidéennes d'Isidore Ducasse⁵⁰. Alvaro Guillot-Muñoz avait recueilli le témoignage de Louis Cazeaux, que nous avons déjà cité. Cazeaux disait avoir connu Ducasse dans sa jeunesse, tout en reconnaissant n'avoir eu que des « rapports peu fréquents » avec lui :

Parfois, nous allions ensemble jouer aux boules dans un terrain vague près du port de Montevideo. [...]

Isidore Ducasse devait être mon aîné de quatre ou cinq ans. Il était assez grand pour son âge et parlait aussi bien l'espagnol que le français. Le dimanche, lorsque son père allait à pied à la brasserie Thiébaud, à l'angle de la place Artola et de la rue Minas, Isidore en profitait pour faire du cheval à l'insu du vieux Ducasse. Il galopait dans une villa aux allées cavalières du côté du Prado, où il me faisait passer pour un cousin habitant Buenos-Aires ; cela me permettait de profiter aussi d'un poney un peu cabochard mais sympathique. [...]. Je me rappelle qu'il portait une montre en or que j'admiraais diablement [...]. Isidore aimait se sentir seul au milieu de la campagne, ou au bord de la mer, mais cela ne veut pas dire qu'il était pour autant taciturne ou lunatique.

Un autre de ces témoins fut le « père » Plantet. Né dans le Béarn en 1842 (il avait donc quatre ans de plus qu'Isidore Ducasse), il était arrivé à Montevideo en 1846. Il avait gagné sa vie comme comptable, puis avait fait le voyageur de commerce pour plusieurs maisons de négoce uruguayennes. Lorsqu'un des Guillot-Muñoz le rencontra, en décembre 1925, il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Sans doute ne lui déplaisait-il pas de débiter des histoires du vieux temps, car les membres du Cercle français de Montevideo l'avaient surnommé *les Archives inépuisables*... Comme Cazeaux, il affirmait avoir connu Ducasse dans son adolescence :

C'était un garçon qui ne manquait de rien. Souvent il montrait son vrai caractère, par moments un peu mélancolique, mais surtout gai et généreux. Parfois, il tombait dans la méditation. C'est là qu'il témoignait de sa précocité de petit gars intelligent. D'ailleurs, il était grand pour son âge et d'un physique agréable et sympathique.

Plantet fit aux Guillot-Muñoz le récit d'une promenade à cheval effectuée un dimanche d'automne en compagnie d'Isidore Ducasse encore enfant. La scène se serait passée « vers 1857, pas loin de la petite ville de Las Piedras » (c'est-à-dire à une vingtaine de kilomètres de Montevideo)⁵¹ :

Ce jour-là, Isidore chaussait de petites bottes de gaucho que le

vieux Ducasse lui avait offertes. Il en était fier car il les devait à ses progrès en anglais. [...] Son cheval gris pommel  , de taille moyenne,   tait soigneusement sell  . Nous sommes all  s rendre visite    Don Victor, chasseur de jaguars⁵² et de pumas, qui foisonnaient vers le milieu du si  cle dernier.    l'int  rieur de la paillote, Isidore admira les peaux des fauves abattus par don Victor    la tomb  e du jour. Le chasseur s'adressa au jeune Ducasse :

– Vois-tu, mon gar  on, ces peaux de fauves destin  es au consul de France. Eh bien, mon petit, elles couvraient le corps d'animaux f  roces, mais sois s  r qu'ils sont moins m  chants, moins tra  tres que les hommes.

Nous avons d  cid   [...] d'emprunter un autre chemin, plus large, pour regagner Montevideo. Le vieux Ducasse m'avait recommand   de rentrer avant le cr  puscule.

Apr  s une demi-heure de galopade sur une route poussi  reuse, les deux jeunes cavaliers aper  urent sous un arbre le cadavre d'une vache couvert de mouches. Des urubus planaient autour du corps de l'animal, qui avait d     tre   ventr   par quelque f  lin :

Je me rappelle qu'Isidore voulut voir de plus pr  s la charogne. Il arr  ta son cheval tandis que les urubus prenaient leur vol.

– Continuons vers le sud, lui dis-je, cette puanteur est malsaine. D'ailleurs les chevaux n'aiment pas l'odeur des cadavres, ils deviennent nerveux, car ils ont peur de la mort.

Isidore avait pris un air taciturne. Il scrutait l'horizon sans rien dire. Je pensais que le cheval le fatiguait. Il [...] me posa une question bizarre :

– Est-ce que les cadavres humains puent comme les charognes animales ?

Sans me rendre compte du mal que je lui faisais, j'ai r  pondu :

– Bien s  r !

– Alors, Maman, elle aussi...

Pour chasser ses mauvaises pens  es d'enfant tourment  , j'ai d   improviser :

– Ta m  re prenait des m  dicaments pour son syst  me nerveux, et ces calmants emp  chent la d  composition des tissus humains. N'y pense pas trop.

Son air maussade ne le quitta qu'   l'entr  e de la maison. [...] Avant de m'  loigner de lui, je lui ai encore dit d'un ton que je voulais naturel :

– Ne pense pas    la mort, songe    la vie qui est devant toi.

Il me lan  a un regard incr  dule et attrist  .   videmment, il avait compris qu'il n'existait pas de potions contre la puanteur⁵³.

Quelle que soit sa part de fiction, ce r  cit de Plantet, de m  me que la

plupart des autres « témoignages » montevidéens, constitue une approche intéressante, comme toute improvisation poétique, de l'enfance uruguayenne de Ducasse. Il est probablement moins proche de la réalité que de la vision très particulière que le milieu littéraire uruguayen du début du siècle avait de Lautréamont, mais ceci n'a guère d'importance : l'auteur des *Chants de Maldoror*, au jour du Jugement, rétablira la vérité.

Un des rares récits sur l'enfance d'Isidore Ducasse qui ne nous soit pas parvenu par l'intermédiaire des frères Guillot-Muñoz est celui d'Armand Vasseur, qui était né le 3 mai 1878 à Montevideo. Devenu écrivain, Vasseur a parlé de François Ducasse et de son fils dans son récit autobiographique *Infancia y juventud*, qui fut publié en 1969, année de la disparition de son auteur. Les grands-parents paternels de Vasseur, qui tenaient à Arras un commerce de vins, s'étaient embarqués en 1850 à destination de Buenos-Aires à la suite de la proposition, faite à quelques familles françaises par un agent du gouvernement argentin, de s'installer comme colons dans la province de Santa-Fé. Le grand-père était décédé deux mois après l'arrivée en Amérique du Sud. Fort déçus par les conditions locales, sa veuve et son fils émigrèrent en 1851 à Rosario, puis à Montevideo. L'année suivante, la grand-mère de Vasseur fut engagée par le chancelier Ducasse pour s'occuper de son foyer. À cette époque, le père de Vasseur, Charles, qui avait une vingtaine d'années, gagnait sa vie comme ouvrier boulanger. Il se maria avec une demoiselle Élisabeth Lagisquet, native de la région d'Orthez, qui s'était embarquée en 1850, en compagnie de son frère, à bord d'un bateau en partance de Bayonne⁵⁴. François Ducasse aida le jeune couple à louer une maison de la calle Las Camaras (aujourd'hui calle Juan Carlos Gomez), presque à l'angle de la calle Sarandi, tout près du Cabildo. C'est dans cette maison que les Vasseur ouvrirent en 1852 un Café et un Hôtel de l'Europe, qu'ils devaient céder en 1882 à la firme Correa y Luna. Le chancelier Ducasse venait régulièrement dans ce Café de l'Europe, que fréquentait la colonie française de la ville⁵⁵. Armand Vasseur, devenu vieux, s'en souviendra :

Je ne me rappelle pas avoir été sur les genoux de mon père ou de mon parrain autant que sur ceux de M. Ducasse. Il aimait s'amuser avec moi, m'apprenant à faire des gribouillages, à écrire des chiffres, à épeler en français, tantôt sur la table ronde des Français au *Café*, tantôt sur la table de marbre, recouverte d'un tissu, au centre de sa chambre de l'Hôtel des Pyramides.

Dans les deux ou trois occasions où ma mère fut en conflit avec mon père et eut l'intention de se séparer de celui-ci, M. Ducasse aura toujours été le conseiller auquel on aura recouru⁵⁶.

Armand Vasseur estimait que ses parents avaient « obligatoirement »

connu « le fils de M. Ducasse » avant son embarquement pour la France, « et bien plus intimement que tant d'autres qui s'en sont vantés par la suite »⁵⁷. Il ajoutait que « celui qui pourrait éclaircir tout ceci » était son cousin germain du côté maternel, Jean-Baptiste Fontan. Quand Vasseur rédigeait ses souvenirs, Fontan, vieux militant socialiste né en 1865, vivait toujours avec sa famille au Paso del Molino, quartier résidentiel aristocratique de Montevideo auquel conduisait une ligne de tramways. Les parents de Fontan, J.-N. Fontan et Jeanne Lagisquet, sœur aînée de la mère de Vasseur, s'étaient mariés en Béarn et étaient venus en Uruguay en 1845 pour monter une menuiserie. Ils avaient été tous deux emportés par l'épidémie de fièvre jaune de Montevideo, et le jeune Fontan et sa sœur avaient été adoptés par les parents de Vasseur. Ils avaient grandi dans leur foyer, au dessus du Café de l'Europe.

Dans sa monographie sur Arsène Isabelle, Alvaro Guillot-Muñoz rapporte une anecdote qui lui avait été contée en 1927 par André Tinayre, représentant de la France en Uruguay. En 1860, une chasse à courre aurait réuni dans la pampa uruguayenne, outre Isabelle, grand amateur de vénerie, François Ducasse et Charles Laforgue, pères célèbres :

Arsène Isabelle et François Ducasse [...] combinèrent une partie de chasse au renard, suivant la coutume européenne. Ils résolurent d'inviter à cette fête intime plusieurs de leurs amis communs résidant à Montevideo. On ne manqua pas d'envoyer une gentille carte d'invitation au botaniste Gibert, ancien émigré du Second Empire, républicain d'un caractère atrabilaire et misanthrope, qui avait été dans le temps un habile chasseur et qui montrait souvent sa passion des promenades champêtres. Dans la suite de M. Isabelle, il y avait le marquis Adolphe de [sic] Vaillant, excellent giboyeur, et M. Charles Laforgue, père du poète des *Complaintes*.

Parti à cheval, le groupe de veneurs observa que le ciel, d'une luminosité intense et nette, permettrait aisément l'étude des constellations lorsque la nuit serait arrivée.

Internés dans le département de Canelones, au nord-est du village nommé Toledo, les chasseurs s'attardèrent à tuer des *caranchos*, sortes de buses sud-américaines que M. Isabelle avait étudiées attentivement en Argentine.

Escortés par des chiens de toutes les races et de tous les âges, les cavaliers trottaient vers le chemin de Maldonado où les buttes azurées se détachaient derrière l'horizon impeccable. La meute était grotesque, manquait de discipline et les chasseurs parlaient vénerie et gibier sans conviction. Les musettes étaient encore vides.

À un moment donné, les chasseurs, se trouvant au milieu du bétail d'une estancia des plus étendues, remarquèrent que ces animaux farouches pouvaient être menaçants pour eux et résolurent de quitter au plus vite cet endroit dangereux. [...] En arrivant au village nommé

Pando, au bord d'un ruisseau où foisonnent les hérons et les râles d'eau, on fit un arrêt afin de désaltérer les chevaux. En route, les chasseurs croyant voir un tapir chargèrent leur fusil, mais à l'approche des veneurs la bête sortit de la broussaille et on reconnut que le soi-disant tapir n'était qu'un mulet boiteux. [...] Le lendemain, au retour de cette longue excursion, M. Isabelle, un peu fatigué par le cheval, tira de sa poche la petite reliure de Cuvier sur les mollusques qui valut au naturaliste les plus vives félicitations de la part de Geofroy Saint-Hilaire.

Comment ne pas rendre grâce à Alvaro Guillot-Muñoz et à son informateur Tinayre d'avoir réuni pour la postérité les géniteurs des deux meilleurs poètes français natifs de Montevideo, à défaut d'avoir réussi la même performance avec leurs rejets.

1. Le *pampero* semble souffler dans plusieurs strophes des *Chants de Maldoror*. Ducasse, Byron de la pampa, a fait entrer dans son œuvre les scènes de galopade de la littérature *gauchesca*, « les troupeaux immenses des buffles des pampas », une violence qui rappelle celle du gaucho prompt à manier le coutelas (« J'ai pris un canif dont la lame avait un tranchant acéré, et me suis fendu les chairs aux endroits où se réunissent les lèvres »), « le voleur, qui s'enfuit au galop de son cheval après avoir commis un crime » (dans ce bandit. Supervielle voyait un gaucho fugitif de la pampa). En comparaison, la description de la campagne française dans *Maldoror* (la chaumière, le laboureur, le « pittoresque langage » des paysans) semble plate et banale.

2. « Buenos-Ayres, la reine du Sud, et Montevideo, la coquette » (*Chant I*) : Isidore Ducasse a-t-il pensé à la corvette *La Coquette* (vingt canons, capitaine : Larrieu) de l'escadre française qui mouilla plusieurs années dans la baie pendant le siège ? *La Reine-du-sud* aurait pu aussi être un nom de bateau. Mais Daniel Rinaldi, professeur à l'université de Montevideo, a signalé que le premier vers d'un poème de l'Argentin José Marmol, *Adios a Montevideo*, est « Adios, voluptuosa coqueta del Plata ». Daté par son auteur du 24 août 1843, ce poème fut composé dans les premiers temps du siège de Montevideo. Jusqu'alors en exil en Uruguay (il avait été banni de son Argentine natale par Rosas), Marmol avait décidé de se réfugier à Rio-de-Janeiro. Son poème *Adios a Montevideo* fut repris dans le recueil *Armoniad*, paru à Montevideo en 1851 (Jean-Paul Goujon, « Montevideo la coquette », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1993).

3. Jules Supervielle, *Boire à la source. Confidences*, Gallimard, 1951.

4. Ce digne évêque, né en 1813 et mort en 1881, repose aujourd'hui à cinq mètres du baptistère où Isidore Ducasse reçut la première aspersion sacrée.

5. *Le Patriote français* était un quotidien qui parut à Montevideo de 1843 à 1854 sous la rédaction en chef d'Arsène Isabelle. Il fut le porte-parole de la Légion française. *L'Écho français*, qui exista en 1843, avait été créé à l'initiative du consulat de France pour répondre aux prises de position du *Patriote français*.

6. Dans *Le Mercure de France* du 15 juillet 1927 (« L'origine du comte de Lautréamont »), le Sud-Américain Francisco Contreras notait qu'il avait personnellement connu, lors de son dernier voyage en Amérique du Sud, en 1919, la mère d'Edmundo Montagne, qui était alors très âgée.

7. Selon Alvaro Guillot-Muñoz, Sienna donna cette information dans le jardin de la

Maison de la Pensée, rue de l'Élysée, à Paris, devant un auditoire composé de Tzara, Aragon, Elsa Triolet, Éluard et madame Barjonet (*Lautréamont à Montevideo, op. cit.*).

8. *Fuentes para la historia de la Universidad*, Montevideo, Universidad de la República Oriental del Uruguay.

9. D.J.C. Horne y D.C. Wonner, *Guía de Montevideo*, año primero, Buenos-Ayres y Montevideo, 1859.

10. Né à Tarbes en 1834, Charles Laforgue avait quitté en 1842 les Pyrénées pour s'installer à Montevideo où il avait travaillé dans une banque avant d'ouvrir sa maison d'enseignement.

11. *L'Opinion étrangère*, 27 septembre 1855.

12. Orestes Araujo, *Historia de la escuela uruguaya*, Montevideo, Dornaleche y Reyes, 1905-1906.

13. Menées en 1996 par Pierre Gibert.

14. Pierre Deffontaines, *Participation des Pyrénées au peuplement des pays de la Plata*, Zagagosa, Imp. Heraldo de Aragon, 1952.

15. La grammaire française de Charles Chapsal (1788-1858) et Jean Noël (1755-1841) fut, durant toute une partie du dix-neuvième siècle, le manuel de référence dans les écoles et les collèges français. Alphonse Karr se gaussa de l'ouvrage dans un article intitulé *Quelques-unes des fautes de français enseignées à la jeunesse avec privilège exclusif de l'Université*, par MM. Noël et Chapsal.

16. La communauté basque est souvent décrite par les chroniqueurs-voyageurs du temps comme un monde à part, qui avait ses cafés, son quartier, ses fêtes, ses traditions. Pendant le siège, il y eut même, à côté de la Légion française, un corps de chasseurs Basques qui ne voulaient pas être mêlés aux autres volontaires français.

17. Adolphe Delacour, *Le Rio de la Plata. Buenos-Ayres, Montevideo*, Paris, Heois, 1845.

18. Xavier Marmier, *Lettres sur l'Amérique*, Paris, A. Bertrand, 1851.

19. Édouard Montet, *Brésil et Argentine. Notes et impressions de voyages, 1893-1895*, Genève, Ch. Eggiman et Cie, 1895.

20. « Portraits par daguerrotipe » (sic) dans *El Nacional* en 1846.

21. Cette orthographe, naturalisée par la prononciation rioplatéenne, est toujours en usage en Uruguay.

22. *Le Patriote français*, septembre 1844.

23. Charles Druillet, « Calle 25 de Mayo, rue française », *Les Cahiers français*, avril 1941.

24. D'après l'*Anuario estadístico 1902-1903* de l'Uruguay, Montevideo abritait à la fin des années 1850 environ 23 000 habitants, dont la moitié était des immigrants. Parmi ces derniers, six mille étaient Français, sept mille étaient Espagnols, deux mille étaient Argentins.

25. W. Whittle, *Journal of a voyage to the River Plate, including observations made during a residence in the Republic of Monte Video*, Manchester, Bradshaw and Blacklock, 1846.

26. Domingo Faustino Sarmiento, *Viajes. I : De Valparaíso à Paris*, Buenos-Aires, Vaccaro, 1922. Passant à Montevideo en 1890, Théodore Child confirmera : « Tout en marchant, on entend des groupes de gens qui parlent français, italien ou anglais. Montevideo est une ville cosmopolite où l'espagnol est loin d'être la langue unique » (*Les Républiques hispano-américaines*, Paris, Librairie Illustrée, 1891).

27. Traduction d'une chanson espagnole parue dans un journal fédéraliste (citée par Juan Antonio Oddone, *La formación del Uruguay moderno*, Buenos-Aires, Eudeba, 1966).

28. Armando Vasseur, *Infancia y juventud*, Montevideo, Arca, 1969.

29. « Beaucoup de personnes de la société montevidéenne comprennent, lisent et traduisent la langue de Molière ; bien peu sont à même de s'en servir d'une façon correcte et pratique. [Les hommes instruits] prétendent savoir Taine et Michelet sur le bout du doigt. Ils vous parlent de la finesse gauloise de La Fontaine, de la psychologie puissante de Racine, de l'imagination de Victor Hugo, et ils le font avec une grande chaleur de conviction [...]. Mais voilà, ils vous disent toutes ces belles choses en... espagnol » (S. Etchebarne, « La langue française en Uruguay », *France-Uruguay*, avril 1909). Dans une dépêche du 20 décembre 1854, le consul Maillefer se plaignait déjà de ces « Français occasionnels » qui se rappelaient leur métropole seulement lorsqu'ils en avaient besoin : « Quand on leur demande de quel pays ils sont : *Mi padre es frances*, répondent-ils invariablement sur un ton arrogant, *pero yo soy oriental*. Mon père est français, mais moi je suis oriental. »

30. Édouard Montet, *Brésil et Argentine. Notes et impressions de voyages, 1893-1895*, *op. cit.*

31. Les travaux de Leyla Perrone-Moises et d'Emir Rodriguez Monegal ont été fondateurs en ce domaine : « Isidore Ducasse et la rhétorique espagnole », *Poétique*, n° 55, Paris, septembre 1983 ; « Lautréamont español », *Vuelta*, Mexico, juin 1983 (n° 79) et juillet 1983 (n° 80) ; *Maldoror*, n° 17-18, 1984-1985 ; « Isidore/Isidoro ou le bilinguisme de Ducasse », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1992 ; « Lautréamont et les rives américaines », *La Quête des origines*, *op. cit.*

32. On débat encore si le nom de Maldoror vient de *mal dolor* (la mauvaise douleur), du mal d'aurore ou du mal d'horror. Chaque lecteur des *Chants* a une préférence pour une de ces interprétations, ou pour une autre. Pour un Uruguayen, Maldoror évoque une petite ville sise à l'entrée de la Plata, à environ cent quarante kilomètres de Montevideo : Maldonado, capitale du département du même nom. Francisco Maldonado, qui a donné son patronyme à cette ville (et à une rivière de la région), était un personnage assez obscur qui s'établit dans la contrée à la fin du dix-septième siècle (un pirate, le français Étienne Moreau, sévit longtemps dans les parages de Maldonado). Une rue de Montevideo porte le nom de Maldonado.

33. Si le français de Ducasse était farci d'hispanismes, son espagnol était peut-être tout autant truffé de gallicismes : quelques fautes dans son annotation d'une édition de *La Iliada* pourraient refléter l'empreinte de la langue française dans son espagnol (avril pour *abril*, *propriedad* pour *propiedad*). De telles fautes sont typiques d'un sujet francophone s'exprimant en espagnol.

34. Guy Laflèche, « La moustache (el bozo) de Lautréamont », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1996.

35. En mai 1852, les deux mille hommes du corps expéditionnaire français commandé par le lieutenant-colonel A. Bertin-Duchateau avaient cependant quitté Montevideo et s'étaient embarqués pour la France à bord du *Hussard* (Pierre Gibert, « Montevideo et les Français de 1852 à 1870 », *op. cit.*).

36. Cité par Henri Cordier, « Maspero en Amérique », *Journal de la Société des Américanistes de Paris*, tome XII, Au Siège de la Société, 1920.

37. Les deux partis nés au cours du conflit continuèrent à se disputer le pouvoir sans courtoisie jusqu'en 1875. Ils polarisèrent la vie politique uruguayenne jusqu'à la suppression des partis en 1973.

38. José Pedro Diaz, « Lautréamont, le Montevidéen », *Lautréamont et Laforgue dans leur siècle*, *op. cit.*

39. *Le Patriote français*, 29 avril 1843.

40. Claudio Maria Braconnay, *op. cit.*

41. Claude Pichois, « Maldoror et Garibaldi », *op. cit.*
42. José Pedro Barran, *Historia de la sensibilidad en el Uruguay*, tome 1, « La cultura barbara (1800-1860) », Montevideo, EBO, 1989.
43. Comte de Saint-Foix, *La République orientale de l'Uruguay*, *op. cit.*
44. « Il est certain que les cadavres innombrables [des bestiaux] corrompraient l'air si la providence n'avait pris soin d'y pourvoir. Elle a procuré au pays, outre une multitude d'oiseaux de proie, une quantité de chiens sauvages bien plus surprenante que celle des animaux dont ils font leur nourriture » (« Montevideo et sa région en 1767. Extraits inédits du journal de Ch.F.P. Fesche », *La Caravelle*, n° 24, 1975).
45. Benjamin Poucel, *Les Otages du Durazno. Souvenirs du Rio de la Plata pendant l'intervention franco-anglaise de 1845 à 1851*, Paris, Faure, Marseille, Camoin, 1864.
46. Adolphe Brunel, *Mémoire sur la fièvre jaune qui, en 1857, a décimé la population de Montevideo*, Paris, Rignoux, 1860.
47. *Correspondance commerciale de Montevideo*, Archives du ministère des Affaires étrangères.
48. Extrait cité par Jean-Louis Debaube, « Jules Laforgue et Montevideo », *La Quête des origines*, *op. cit.*
49. Eugène de Robiano, *Dix-huit mois dans l'Amérique du Sud*, Paris, Plon, 1878.
50. Les chercheurs français n'ont guère fait mieux, puisque ce n'est qu'en 1923 qu'une première enquête a été menée dans les Pyrénées.
51. C'est dans cette localité que, le 11 mai 1811, au début des luttes de l'indépendance, Artigas et ses soldats avaient battu l'ennemi espagnol.
52. À propos de ces dangereux félinés, on se souvient de cette phrase de *Poésies* : « Chaque fois que j'ai lu Shakspeare, il m'a semblé que je déchiquette la cervelle d'un jaguar ». Le jaguar était l'un des rares animaux sauvages de l'Uruguay. Dans ses *Souvenirs d'un aveugle. Voyage autour du monde* (Paris, Lebrun, 1843), Jacques Arago raconte que trois jaguars pénétrèrent une nuit dans Montevideo où ils provoquèrent une grande panique.
53. Plantet racontera aussi aux Guillot-Muñoz qu'il était allé dans sa jeunesse, en compagnie des Ducasse père et fils, assister au dressage d'étalons sauvages dans une estancia du Tala, dans le département de Canelones.
54. L'acte de mariage de Charles Vasseur et Élisabeth Lagisquet est conservé dans les papiers d'Armand Vasseur déposés à la Bibliothèque Nationale de Montevideo. Il porte une légalisation consulaire datée de 1866 : les signatures du consul Maillefer et du chancelier Ducasse y figurent (Suzana Poulastro de Daws, « Ducasse et Vasseur fortuitement entre rencontre et mal rencontre », *Lautréamont et Laforgue dans leur siècle*, *op. cit.*).
55. Dans un autre texte de souvenirs, Vasseur précise que la maison de ses parents a disparu : « À présent, sur les 20 ou 25 mètres de façade qu'occupait le Café, existent quatre portes correspondant à autant de magasins. Les quatre pièces que mon père avait fait construire sur la terrasse du Café – et dans une desquelles je suis né – furent démolies à l'époque de *Correa y Luna*, et on construisit les maisons à étage qui existent à présent » (*Filosofia y critica coexistenciales*, Montevideo, 1944).
56. Armand Vasseur, *Infancia y juventud*, *op. cit.*
57. Alvaro Guillot-Muñoz dira avoir pu consulter, sans toutefois en prendre copie, les lettres d'Isidore Ducasse que possédait Vasseur. Lors de son enquête à Montevideo, en septembre 1871, Albano Rodriguez rencontra la veuve de Vasseur, alors âgée de 87 ans : la dame se souvenait que son mari, qui était mort deux ans plus tôt, avait offert ces autographes à un ami dont elle avait oublié le nom (Alvaro Guillot-Muñoz, *Lautréamont à Montevideo*, *op. cit.*)

CHAPITRE IV

L'INTERNE DU LYCÉE IMPÉRIAL DE TARBES

Si les Pyrénées avaient donné un Ducasse à l'Uruguay en 1839, l'Uruguay allait concéder, vingt ans plus tard, un Ducasse aux Pyrénées : « François Ducasse, le Chancelier, écrira François Alicot, avait vécu la vie des émigrants français, mais avec cette hantise du pays natal qui fait que tous ceux à qui la fortune a souri envoient leurs enfants, dès après leur première communion, faire leurs études en France¹ ».

Un chancelier du consulat de France à Montevideo ne devait pas rencontrer beaucoup de difficultés pour organiser le voyage de son fils et son séjour dans les Hautes-Pyrénées. On présume que c'est en 1859 qu'Isidore Ducasse a franchi l'Atlantique à destination du pays d'origine de ses parents². Rien n'indique que François Ducasse ait accompagné son fils de treize ans pour l'installer dans sa nouvelle vie d'interne du lycée impérial de Tarbes, et revoir par la même occasion sa région natale et une famille dont le séparaient déjà vingt années d'exil. Il est plus vraisemblable qu'il recommanda son fils à quelque famille de voyageurs pour la traversée de l'océan. Heureusement, les conditions de séjour à bord des navires avaient été sensiblement règlementées depuis qu'il avait lui-même franchi l'Atlantique dans l'autre sens³.

En arrivant en Bigorre, Isidore Ducasse découvrit la région natale de ses parents, et le pays qui allait devenir le sien pour plusieurs années. Il fit aussi connaissance avec sa famille de France. Son oncle Marc, frère de son père, était toujours cultivateur à Bazet. Il occupait la maison Mètre, qui était sise rue Marque-dessus ou Méridionale⁴, à environ trois cents mètres du centre du village. Cette habitation à la pure architecture bigourdane existe encore. Sa façade est orientée au sud, et ses fenêtres font face au panorama de la chaîne des Pyrénées. Au cours des cent der-

nières années, la maison a été à plusieurs reprises réaménagée de telle manière qu'il ne subsiste plus aujourd'hui, de la demeure que connut Ducasse, que le mur en pierres apparentes commun au bâtiment d'habitation et à la grange où l'on entreposait jadis la carriole et qui est aujourd'hui utilisée comme garage. La structure générale de la maison n'a cependant pas changé. La salle de séjour contient une pendule fabriquée par un artisan de Maubourguet, village proche de Bazet, dans les des premières décennies du dix-neuvième siècle. Ducasse a dû la consulter quand il séjournait chez son oncle, comme le font encore les occupants actuels de la maison Mètre, car l'horloge fonctionne toujours. Une grande armoire en noyer, mentionnée déjà dans le testament de Jacqueline Ducasse, grand-mère paternelle du Chancelier, est toujours entreposée dans le garage. Du temps du plus illustre des Ducasse, il reste également le puits (aujourd'hui désaffecté) et le mur de pierres rondes qui sépare le verger et l'ancienne cour de ferme. La maison Mètre appartient aujourd'hui (1998) à la famille de Marcel Guinle⁵, instituteur en retraite, ancien secrétaire de mairie et arrière-petit-fils de Jeanne Ducasse, sœur cadette du Chancelier. Marcel Guinle se souvenait que sa grand-mère, Marie-Jeanne Guinle (1850-1943)⁶, nièce par alliance du Chancelier, racontait qu'Isidore Ducasse, lycéen à Tarbes, passait ses vacances scolaires dans la maison Mètre.

Lorsque François Ducasse envoya son fils en France, sa propre mère, Marthe Damaré⁷, épouse de Louis Ducasse, était morte depuis trois ans, en août 1856, à l'âge de quatre-vingts ans. Elle n'avait pas vu son chancelier de fils depuis dix-sept années. À l'arrivée de son neveu Isidore en France, Marc Ducasse avait une soixantaine d'années. Son épouse Amélie (née Bernissant) avait dix ans de moins. Le couple avait eu trois enfants : François, qui était né le 3 mai 1837 à Bazet, avait émigré en Amérique du Sud cinq ans avant la venue de son cousin Isidore en Bigorre ; Droctovée, qui avait tout juste vingt ans en 1859 (il était né à Bazet le 8 mars 1839), s'était expatrié à son tour deux ans après son aîné ; Lucile, qui avait un an de moins qu'Isidore, vivait encore avec ses parents dans la maison Mètre, compagne de jeux naturelle des grandes vacances du cousin de Montevideo. Elle ne devait rejoindre ses deux frères qu'en 1873, optant alors pour la traduction espagnole de son prénom, Lécéa. Les trois enfants de Marc Ducasse eurent ainsi une trajectoire de vie opposée à celle de leur cousin germain : nés et élevés en France, ils suivirent les traces de leurs oncles paternels François, Jean et Bernard-Lucien, et finirent leur vie en Amérique du Sud.

À Bazet vivait aussi la sœur aînée du Chancelier, Jeanne (que nous

appellerons Jeanne-Justine, pour la distinguer de sa sœur cadette portant le même prénom). Âgée de cinquante-trois ans à l'arrivée de son neveu, elle était mariée depuis près de trente ans à un charpentier de Bours, Alexis Joly, qui lui avait fait deux enfants, Marie-Justine et Dominique. En dehors de son analphabétisme, on en sait peu sur Jeanne-Justine Joly.

La petite dernière de la fratrie, Jeanne Ducasse, née en 1819, avait épousé en 1845 un tourneur et cultivateur de Bazet, Antoine Guinle, fils d'un tailleur d'habits du village. Elle avait eu deux enfants, Marc et Alexis-Honoré (qui seront tous deux menuisiers). Isidore Ducasse ne connut pas cette tante, qui était morte le 2 février 1854, à peine âgée de trente-cinq ans.

Tels étaient les membres de sa famille paternelle qu'Isidore Ducasse a pu rencontrer lorsqu'il s'est rendu pour la première fois dans le village natal de son père.

Le mode de vie de ces paysans du Sud-Ouest de la France, l'ambiance d'un petit village pyrénéen comme Bazet – 579 habitants en 1859 – durent changer le jeune Ducasse de l'existence qui avait été la sienne à Montevideo. L'idiome local était un patois bigourdan dont la teinte espagnole, si elle ne manquait pas de grâce, sonnait durement à l'oreille. Bien que les Pyrénées fussent tout près, les habitants de Bazet avaient rarement l'occasion de fouler la neige. Mais ils n'avaient qu'à lever les yeux pour contempler les sommets éternellement blancs de ces montagnes, qui, selon l'état de l'atmosphère, paraissaient très proches ou très éloignées. L'été, les paysans de Bazet portaient un chapeau à larges bords et marchaient avec des sandales. L'hiver, ils les troquaient pour un béret et de gros sabots ferrés, avec des guêtres montant jusqu'au dessus du mollet. Quand le temps était à l'orage ou à la pluie, ils se couvraient la tête d'une espèce de burnous en toile d'étoupe, appelée *chamarre*, qui descendait au dessous du genou. Quand ils voulaient se rendre aux foires et aux marchés des localités voisines, ils utilisaient des voitures particulières tirées par des mulets ou des bœufs. Pour vendre leur production au grand marché de Tarbes, ils pouvaient aussi recourir à la voiture publique qui assurait quotidiennement le service de transport par Maubourguet et retour.

Pendant ses séjours à Bazet, Ducasse a dû connaître, comme tous ceux qui ont vécu autrefois dans un village de Bigorre, le *despelouquero*, cette veillée traditionnelle au cours de laquelle les épis de maïs étaient débarassés de leurs sépales par les villageois réunis. Il n'a pas dû ignorer non plus le *pèle-porc*, autre grande fête collective pendant laquelle on préparait les conserves et les salaisons après le sacrifice du cochon. Si Ducasse

n'a jamais entendu parler de ces deux événements majeurs de la vie du village, c'est qu'il a séjourné en Bigorre comme un touriste.

Peut-on croire qu'Isidore Ducasse ne s'est pas rendu à Sarniguet, le village de la famille de sa mère, si proche de Bazet, et, nous apprend l'*Indicateur des Hautes-Pyrénées* de 1856, « praticable aux voitures desservant à deux kilomètres⁸ » ? Sa grand-mère maternelle, Marie Davezac, veuve de Dominique Davezac, vivait toujours dans le village. Elle avait soixante-quatre ans lorsque son petit-fils arriva de Montevideo. Des huit enfants qu'elle avait mis au monde, cinq n'étaient plus (deux, Céleste et Simon, étaient morts de l'autre côté de l'océan). Son fils Vincent, qui avait une vingtaine d'années, vivait avec elle. Sa fille Jeanne-Marie avait épousé en 1852 Antoine Laguens, natif de Ségalas (canton de Rabastens)⁹, et avait eu deux filles, Anne, née en 1853, et Eulalie, née en 1860¹⁰. Sa fille Anne avait épousé en 1855 un Sarniguétois, le boulanger Jean Ducasse. Circonstance piquante, ce dernier était le fils naturel d'une tante paternelle du Chancelier, Jeanne-Marie Ducasse, qui avait longtemps vécu à Capvern¹¹ et était morte, célibataire, chez son neveu Marc, dans la maison Mètre. Ainsi, huit ans après la mort de Céleste Ducasse, un second mariage avait uni la famille Ducasse à la famille Davezac. Isidore Ducasse avait neuf ans lorsque cette sœur de sa mère épousa un cousin germain de son père. En fut-il informé ? La scène se passait sur un autre continent, et aucun parent du marié n'assista à la cérémonie¹².

De même, a-t-il eu connaissance du drame qui avait frappé trois ans avant sa venue en France, la famille de sa mère ? Un oncle de Céleste, François Davezac, propriétaire-cultivateur à Aurensan, village tout proche de Sarniguet, avait été accusé d'avoir occis, dans la nuit du 8 au 9 septembre 1856, son gendre Jean Duboué¹³. Cette nuit-là, vers quatre heures du matin, Duboué avait été trouvé mort près d'une meule de foin placée dans la cour de la ferme. Un domestique, qui allait prendre de la paille destinée aux bestiaux, avait découvert le corps encore chaud et constaté que le cou de son maître était fortement garrotté par une cravate de taffetas noir serrée à l'aide d'un « billot de bois de sureau de vingt à vingt-cinq centimètres de longueur qui avait fait office de tourniquet ». L'assassinat étant évident, une instruction avait été ouverte. L'autopsie avait confirmé que Duboué avait succombé à une strangulation qui « n'était point le résultat d'un suicide, mais bien l'œuvre d'une main criminelle¹⁴ ». Les soupçons s'étaient immédiatement portés sur le beau-père de la victime, « dont la haine implacable envers son gendre était connue de tous ». Mais François Davezac était un être roué qui se défendit avec habileté, alors que tout l'accusait. Veuf et âgé de soixante-

quatorze ans au moment des faits¹⁵, il vivait dans la ferme qu'exploitaient sa fille et son gendre. Il savait lire et écrire, et un rapport de police lui attribue une taille de 1,72 m et un signe particulier : il était borgne.

Jean-Ulysse Moncaup, juge d'instruction près le tribunal civil de Tarbes, mena la procédure contre Davezac, qui se trouva inculpé pour homicide volontaire et mis en détention à la maison d'arrêt de Tarbes. Ses concitoyens d'Aurensan l'avaient particulièrement salé dans leurs dépositions¹⁶ en dénonçant « sa cupidité, sa mauvaise foi et sa méchanceté » :

L'accusé [...] pria un sieur Duffau, auquel il avait souscrit une lettre de change de 200 francs, de venir, à l'échéance, en toucher le montant. Le Sr Duffau se rendit à son appel, et, sans défiance aucune, déposa son titre sur une table. Davezac se jeta aussitôt sur cette pièce et s'efforça de la détruire en la déchirant à belles dents. Il fallut que le Sr Duffau le saisît violemment à la gorge pour l'empêcher de l'avaler et pour le lui faire rejeter.

La méchanceté de Davezac s'est traduite en une foule d'actes odieux. Un jour, une jument appartenant à un avoué qui avait occupé contre lui, s'introduit dans une de ses prairies; la jument en revient affreusement mutilée; on lui coupe la queue presque à la naissance. Un autre jour, un cheval du sieur Deben pénètre dans la propriété de l'accusé; une de ses oreilles lui est complètement enlevée et l'autre à moitié.

Mais ce n'est pas seulement sur les animaux que s'exerça la cruauté de Davezac, elle s'exerça encore sur les personnes, sur les habitants du pays comme sur les membres de sa famille. La femme Belloc ramasse à terre deux noix tombées d'un noyer appartenant à l'accusé; celui-ci en est instruit et lui dit : « tu me le paieras ». À peu de temps de là, la femme Belloc, pendant qu'elle lave son linge à la rivière, est surprise par Davezac qui la frappe avec son bâton sur la tête et sur les épaules; les désordres occasionnés par cette brutale agression sont si profonds qu'elle est obligée de renoncer à tout travail et qu'elle expire après trois mois de souffrances.

Les domestiques qui ont vécu sous le même toit que l'accusé racontent qu'il ne cessait de provoquer des querelles, et que, pour les plus futiles prétextes, il se livrait à des actes de violence.

Une fois, l'accusé avait manqué de frapper violemment son gendre sur la tête d'un coup de pelle qui aurait pu être mortel. Un autre jour, il l'avait bourré de coups et s'était plaint à son entourage de ses poings endoloris : « Voyez dans quel état m'a mis Duboué, il vient d'exercer des violences sur ma personne ! » Un Aurensanais résuma l'opinion des gens du village : « C'est l'homme le plus méchant que je connaisse, et je crois que le pareil est à naître ». Comme le signala le maire d'Aurensan au

juge Moncaup, on parla beaucoup de l'affaire dans les communes voisines. L'une de ces communes était Bazet.

Le procès d'assises de François Davezac se tint en mars 1857 sous la présidence du juge Laffeuillade, assisté par le greffier Charles du Pouey. Un des juges portait le nom menaçant de Tailhade¹⁷. Tout, les antécédents de l'accusé, sa réputation de violence, ses menaces passées envers sa victime, sa conduite suspecte dans les heures qui avaient suivi le crime, paraissait désigner Davezac comme l'assassin de Duboué. La défense fit valoir que Duboué était ivre-mort dans les heures qui avaient précédé son trépas et qu'il était sujet au « mal caduc », c'est-à-dire à l'épilepsie (son beau-père lui en avait toujours voulu d'avoir caché cette maladie avant d'épouser sa fille). Au cours de l'instruction, Davezac avait laissé entendre que Duboué avait « des habitudes soit de boisson soit de libertinage et qu'ainsi il aurait pu exciter quelque inimitié ou quelque désir de vengeance ». Loin d'accabler son père, la veuve de Duboué se déclara convaincue que son mari s'était suicidé. En outre, le procureur général de la Cour Impériale de Pau fit remarquer à son collègue de Tarbes que l'instruction n'avait pas été conduite de manière adéquate et qu'elle était entachée de graves lacunes (lors du procès, le président dut demander à un architecte tarbais, Caton, de dresser un nouveau plan de la ferme Davezac).

Le juré Jean-Etienne-Théodore Denagiscarde, quarante ans, notaire à Tournay¹⁸, prononça le verdict : non coupable. Faute de preuves, François Davezac fut acquitté, mais personne dans son village ne semble avoir eu de doutes sur sa culpabilité. Isidore Ducasse a ainsi manqué d'avoir un membre de sa famille raccourci par le couteau infâme. Ce ne fut pas le cas de son confrère Balzac, dont un oncle avait été guillotiné à Albi en 1819 pour l'assassinat d'une fille de ferme.

Dès son arrivée dans les Hautes-Pyrénées, le jeune Montevidéen put se rendre compte à quel point son patronyme était répandu dans la région. À Tarbes même, un Jean-Baptiste Ducasse était avoué, 16, cours Napoléon. Un autre Jean-Baptiste Ducasse, né à Souyeaux en 1815, était capitaine au huitième régiment de hussards de la garnison¹⁹. Un P. Ducasse aîné tenait un commerce dans la ville. Un carrossier Ducasse avait son enseigne au 5, rue Soult. Un Ducasse était attaché au bureau de l'ingénieur des ponts et chaussées Colomès de Juillan. Un des trois vidangeurs de la ville s'appelait Ducasse. En mai 1862, *L'Ère impériale*, quotidien tarbais, publiera une annonce pour la vente d'un magasin de quincaillerie, en recommandant de « s'adresser à MM. Ducasse frères, rue du

Bourg Vieux, à Tarbes ». Le lycée impérial comptait deux professeurs portant le nom de Ducasse, tous deux natifs de Bagnères-de-Bigorre : Louis Ducasse, dit Ducasse aîné, était professeur de lettres et de musique, et enseignait la littérature dans un cours spécial du lycée destiné à la préparation aux professions commerciales et industrielles²⁰ ; le second, Michel Ducasse, dit Ducasse jeune, était professeur de musique vocale. En 1877, la ville de Tarbes aura même un maire du nom de Ducasse.

L'auteur des *Chants de Maldoror* a-t-il jamais entendu parler d'un poète bigourdan qui avait le même nom que lui ? Ce Ducasse, qui était natif de Sarrancolin, à une quarantaine de kilomètres au sud-est de Tarbes, avait composé une pièce comique en vers intitulée *Procès de Carnaval*, qui se jouait encore dans les villages de la vallée d'Aure. La famille de cet homme de lettres pyrénéen, dont un membre avait été maire de Sarrancolin sous la Révolution, est aujourd'hui éteinte²¹. En 1927, Georges Hérelle communiquera à son ami Lespès une note sur ce Ducasse de Sarrancolin qu'il avait évoqué dans ses *Études sur le théâtre basque*²² :

En Gascogne, on fait encore assez fréquemment des « carnavalades » dans certaines régions montagneuses de Bigorre, notamment dans la belle vallée d'Aure [...]. Le texte récité par les acteurs est ordinairement le *Procès de Carnaval*, œuvre d'un certain Ducasse, homme de lettres natif de Sarrancolin.

Après ce détour par Bazet et Sarniguet, il reste à découvrir Tarbes et son lycée impérial, dont Isidore Ducasse va être l'élève pendant trois années scolaires. Sans se donner le mot, Gide et Colette ont fait de Tarbes le modèle de la ville anonyme à la manière dont, dans *Ubu roi*, il est précisé que la scène se passe en Pologne, c'est-à-dire nulle part. « À Tarbes, il n'y a rien », notait déjà Hugo en traversant les Pyrénées, et, en 1867, un obscur professeur d'anglais du nom de Stéphane Mallarmé projettera de quitter Besançon « pour le Midi, les Pyrénées peut-être, aux vacances, et aller m'ensevelir jusqu'à mon œuvre fait dans un Tarbes quelconque ». Ce n'est pas davantage dans le *Voyage aux Pyrénées* de Taine, paru en 1878, qu'il faut chercher un frémissant hommage au chef-lieu des Hautes-Pyrénées :

Tarbes est une assez grande ville, ayant l'aspect d'un bourg, pavée

de petits cailloux, d'apparence médiocre. On débarque dans une place où de gros ormeaux poudreux font de l'ombre. À midi, les rues sont désertes ; on s'aperçoit qu'on est proche du soleil d'Espagne. Quelques femmes seulement, coiffées d'un foulard rouge, vendaient des pièces au coin d'une borne. Un peu plus loin, des soldats de cavalerie traînaient leurs grandes jambes gauches dans l'ombre étroite de leur muraille.

C'est également sans attendrissement superflu que le romancier Émile Pouvillon²³, qui était de la même génération que Ducasse, évoquait cette capitale de la Bigorre où l'attiraient des attaches familiales :

Un amas de bâtisses sans caractère, comme poussées au hasard d'un gave aplati lui aussi, disséminé, mangé par le sable et les cailloux. Est-ce bien cela, Tarbes ? Il me l'a semblé au premier aspect, et le second n'a pas démenti le premier. La fière silhouette des Pyrénées campée sur l'horizon rend plus sensible encore cette platitude. [...] Que les Pyrénées se voilent, on dirait qu'il n'y a plus rien à voir. Et, en réalité, il n'y a pas grand-chose. [...] Les monuments n'abondent pas à Tarbes, et le vieux et le neuf y sont également médiocres.

Ce qui dut frapper Ducasse, et qui frappe tous ceux qui se rendent à Tarbes pour la première fois, c'est que cette cité des Hautes-Pyrénées est peut-être la ville de France dont le relief est le plus plat. Poussée dans une plaine, Tarbes est une des rares métropoles de la contrée à être absolument dépourvue de côtes (les bicyclettes y ont toujours proliféré). Toile de fond de la ville, les montagnes n'en devaient pas moins constituer un spectacle nouveau pour un jeune Montevidéen, qui avait vécu jusqu'alors dans un pays dont le point culminant est à 500 mètres. Théophile Gautier, qui a vu le jour à Tarbes dans une maison de la rue du Bourg-Vieux (aujourd'hui rue Brauhauban), s'est plu à évoquer les « silhouettes de montagnes bleues qu'on découvre au bout de chaque ruelle ».

Au temps de Ducasse, Tarbes était longée par l'Adour, qui se jette dans l'Atlantique après un parcours de trois cents kilomètres, et par une petite rivière, l'Echez (l'agglomération s'étend aujourd'hui bien au delà de ces respectables cours d'eau). La parfaite horizontalité de la ville lui permettait d'être sillonnée en tous sens par d'innombrables canaux. Après avoir quitté l'Adour, ces canaux faisaient un tour dans la cité, zigzaguaient au mépris de l'architecture des rues et disparaissaient parfois sous terre. Ils alimentaient les rigoles en une eau très limpide courant de part et d'autre de la rue, et arrosaient les lavoirs où résonnaient chaque matin les coups de battoirs des ménagères. Les maisons tarbaises étaient basses, dépassant rarement deux étages. Leurs murs étaient faits de ces

gros galets roulés par les torrents que George Sand avait remarqués lors de son passage dans la ville en juillet 1825. Ces habitations étaient souvent caractéristiques, avec leur galerie en bois, l'encadrement en marbre de leurs fenêtres et leur auvent d'ardoises sur la porte du jardin.

Située à deux pas du lycée impérial, la place Maubourguet²⁴ – « mauvais petit bourg » en patois – était le cœur de la cité. Lieu de promenade et de rendez-vous pour les Tarbais, la place avait son Café de l'Europe, sa station de fiacres, son relais de diligences²⁵, sa poste, ses commerces, ses réverbères (la ville ne sera éclairée au gaz qu'en 1861) et ses deux hôtels : l'hôtel de la Paix et l'hôtel Becas. Stendhal, qui logea dans le premier, confia à son journal qu'il trouvait la ville « horizontale s'il en fut jamais », mais qu'il appréciait « les beaux ormeaux antiques » de l'endroit : « La place Maubourguet me plaît, elle a de la gaîté : huit à dix rues y arrivent ». Certains soirs, de petits orchestres d'amateurs jouaient à la terrasse du café, et un chroniqueur de l'époque se souviendra de « l'évanescence des accords langoureux en provenance du Café de l'Europe » dans le silence nocturne des rues tarbaises.

Dans un de ses articles sur les années pyrénéennes d'Isidore Ducasse, François Alicot a évoqué

ce quartier du lycée, si curieux, où le Maubourguet, ombragé alors d'arbres centenaires, soudait les Bourg-vieux et Bourg-neuf qui constituaient toute la ville des prairies et des eaux-vives. Combien de fois [Ducasse] ne dut-il pas s'arrêter à l'entrée de la rue Despourrins que l'on appelait alors rue des Trente-six ponts en raison des passages que les propriétaires riverains avaient jeté sur le canal occidental et sur les bords duquel, à l'emplacement actuellement occupé par les magasins de *Parisiana*, s'élevait un moulin où d'avisés pêcheurs de truites faisaient « tremper un bout de fil » ? Déjà, à cette époque, le cours Gambetta – alors cours Napoléon – était ouvert. L'Hôtel Becas – plus tard Claverie – y déployait la munificence de sa grille aux cartouches dorés et, là-bas, les futures Allées Nationales, que de très rares maisons entouraient, montraient leur quadrilatère de verdure, qu'ourlait, au fond d'une haie, l'eau courante des ruisseaux²⁶...

La principale artère tarbaise était la tortueuse rue des Grands-Fossés²⁷, établie à peu près sur l'emplacement des fossés comblés de l'enceinte fortifiée de jadis. Elle aboutissait à la vaste place Marcadieu où se tenait, un jeudi sur deux, un grand marché qui était depuis des lustres le rendez-vous de la population rurale du département. Une partie de la place était couverte de cahutes en bois que les commerçants occupaient le jour du marché. Qu'ils aient eu à y faire ou non, les paysans se rendaient ces jours-là place Marcadieu pour vendre les produits de leur ferme, mais

aussi pour observer, papoter, s'informer. Les Espagnols venaient en nombre pour s'approvisionner en mules. À quelques pas de la place Marcadieu, la place du Foirail était le siège d'un grand marché à bestiaux où les ventes se négociaient chez les aubergistes des environs.

Laforgue se souviendra des paysannes « en capulets de bure » qui se rendaient au marché dans un « encombrement de paniers pleins d'œufs et de légumes, de boîtes au lait et de poulets gisant dans la poussière, liés par les pattes²⁸ ». De nombreux mémorialistes (jusqu'à Adolphe Thiers lui-même) ont décrit ce grand marché agricole, opulent et bariolé, de la place Marcadieu. En 1860, le commissaire de police de Tarbes estimait que vingt mille *étrangers* affluaient les jours de marché dans la cité, qui ne comptait à cette époque que quinze mille habitants²⁹. Le jeudi 5 mai 1859, année présumée de l'arrivée de Ducasse en Bigorre, une majoration des droits de place et de la taxe sur les ventes d'animaux avait déclenché une grande émeute place Marcadieu : attaquées par les paysans en colère, les forces de l'ordre avaient ouvert le feu, tuant sept personnes et en blessant plusieurs. Pour étouffer l'affaire, le préfet avait fait enterrer les victimes à la sauvette.

Tarbes abritait une importante caserne de cavalerie bâtie dans le quartier Larrey et disposait d'un grand dépôt de remonte et de haras³⁰. Le jeudi après-midi et le dimanche soir, la fanfare de la garnison donnait des concerts dans le kiosque à musique des Allées Napoléon ou dans celui du Jardin Massey. Comme tout Tarbais, Ducasse a pu s'arrêter quelques instants devant un de ces kiosques pour entendre le Premier Chasseurs jouer des polonaises et des mazurkas, ou prendre le large en se bouchant les oreilles s'il détestait la musique militaire, ou jouée par des militaires³¹.

Joyau de la ville, le Jardin Massey, que l'on appelait « Jardin des plantes » du vivant de son créateur, avait été fondé par le Tarbais Placide Massey (1777-1853), directeur des jardins de Versailles et du Trianon. Ce superbe parc de quatorze hectares, légué par Massey à sa ville natale, est entré dans l'histoire littéraire le jour où Jean Paulhan y a cueilli le titre de ses *Fleurs de Tarbes*. Remarquable par ses allées impeccables, ses cèdres immenses, sa flore exotique et ses paons ocellés, le Jardin Massey est dominé par une curieuse tour quadrangulaire en forme de minaret mauresque, érigée en 1853 par l'architecte Latour. Cette tour est flanquée d'un corps de bâtiment qui fut terminé en 1862 et qui contenait sous le Second Empire une exposition de tableaux et un petit musée d'histoire naturelle. Pour peu que le jeune Ducasse ait fait un jour crisser ses bottines sur le gravier des allées du Jardin Massey, il a pu contempler le lac où glissaient des cygnes. Certains de ces palmipèdes avaient la particularité d'être de couleur noire³², comme ceux du *Chant VI* :

« Dirigez-vous du côté où se trouve le lac des cygnes ; et, je vous dirai plus tard pourquoi il s'en trouve un de complètement noir parmi la troupe. »

Terminons ce *city tour* du Tarbes que connut Isidore Ducasse en rappelant que, l'année de son entrée au lycée impérial, la ville accueillit deux visiteurs de marque : l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie vinrent à Tarbes le 18 août 1859, inaugurant le tronçon de voie ferrée Morcenx-Tarbes et, par la même occasion, la gare de la ville. C'était le premier voyage entièrement accompli sur rail entre Paris et Tarbes, et la première arrivée du train dans le département. Suivant une mode du Second Empire, le couple impérial allait prendre les eaux à Saint-Sauveur³³. L'empereur et son entourage se rendirent directement de la gare à la luxueuse propriété tarbaise d'Achille Fould, ministre des Finances de Napoléon III et personnalité importante du monde politico-financier de l'Empire³⁴. Une foule considérable s'était déversée pendant la nuit et la matinée sur le parcours pour apercevoir l'empereur et son épouse. Le soir, un grand dîner officiel et une fête avaient été donnés dans la Villa Fould illuminée par des milliers de lampions. Le clou de la soirée avait été un feu d'artifice, œuvre de Ruggieri lui-même, dont l'apothéose était le profil de l'empereur surmonté d'un aigle aux ailes déployées. Si Ducasse était déjà arrivé à Tarbes à cette date, ce qui est probable, il a pu voir la ville sous un air de liesse. L'occasion était rare.

La cité bigourdane avait tiré quelques avantages de la présence du puissant Fould, notamment l'érection de son collège en lycée. C'est en effet avec l'appui du ministre que le conseil municipal avait obtenu en 1853 la transformation du vieux collège communal en lycée impérial d'externes³⁵, puis, trois années plus tard, en lycée à internat. Cette promotion en lycée d'internes allait permettre le recrutement d'élèves de tout le département et d'enfants de Gascons expatriés. En fin de compte, si l'on doit à quelque chose la présence d'Isidore Ducasse en France à la fin des années 1850, c'est au vœu de la municipalité tarbaise, formulé le 21 avril 1856, de disposer d'un lycée à pensionnat, et au décret impérial de Plombières du 7 août suivant, qui exauça ce vœu.

D'octobre 1859 à août 1862, Isidore Ducasse allait suivre les classes de sixième, de cinquième et de quatrième dans ce lycée qui était alors un des cinq établissements de l'Académie de Toulouse. Les archives de l'ancien lycée impérial ayant été conservées sont malheureusement peu abondantes. En 1873, le conseil municipal autorisa « MM. les professeurs à emporter les différents ouvrages qui leur seraient nécessaires pour faire une histoire aussi complète que possible du lycée de Tarbes³⁶ ».

Selon toutes les apparences, les professeurs ont emporté les documents mais n'ont pas écrit l'histoire. Nous disposons toutefois des précieuses brochures des palmarès de distribution des prix, qui permettent de reconstituer aujourd'hui le cursus scolaire d'un lycéen du siècle passé et de connaître les disciplines dans lesquelles il remporta quelques succès.

Le lycée de Tarbes, qui fut l'un des rares édifiés sous le Second Empire, avait été établi sur le site et dans les murs d'un ancien collège de Doctrinaires, créé en 1760 par lettres patentes royales (le bâtiment était à l'origine l'hôtel du marquis d'Ossun, dont le « donjon » existe toujours). La devise des Doctrinaires, qui se lit sur une plaque de 1699, tient encore sa promesse : *Stet domus haec fluctus donec formica marino ebibat et totum testudo perambulet orbem* (« Que cette demeure tienne jusqu'à ce que la fourmi ait bu l'eau de la mer et que la tortue ait parcouru toute la Terre »). Le lycée de Tarbes accueillit ses premiers élèves, qui étaient tous des externes, en 1853³⁷, et ses premiers internes en 1856. Chaque transformation de l'établissement s'était accompagnée d'un agrandissement des locaux. Le bâtiment d'internat de quatre étages qui longeait la rue Bramebaque³⁸ sur une cinquantaine de mètres, formant l'aile sud du lycée, fut utilisé à partir de la rentrée de 1858. Il avait été édifié, dans ce style de caserne cher aux architectes du temps, en galets de l'Adour recouverts d'un crépi. Les encadrements d'ouverture du rez-de-chaussée étaient en marbre gris de Lourdes, ceux des étages en briques de Pouyastruc. Bien que ces travaux n'aient été totalement achevés qu'en novembre 1859, l'inauguration officielle du lycée d'internes eut lieu en février 1858 – au moment des « apparitions » de Lourdes – en présence du ministre Fould, auquel le nouvel établissement devait beaucoup. Le lycée de Tarbes ne pouvait donc accueillir Ducasse en qualité d'interne avant cette date, et il n'y a sans doute pas lieu de se demander si le fils du Chancelier n'aurait pas été élève de huitième ou de septième dans l'établissement, en dépit de l'absence de son nom sur les palmarès de 1858-1859³⁹. Ducasse aurait pu toutefois arriver en France dès 1857 ou 1858 pour suivre les cours d'une institution privée ou d'une école primaire, telle que l'école communale de la rue Larrey, qui existait depuis 1835.

Le lycée était entouré d'un « enchevêtrement de petites ruelles sales, peu fréquentées », se souvenait Laforgue, qui pensait certainement à son propre temps de *bahut* lorsqu'il évoquait l'interne « écartant de la main le rideau de serge jaune, regardant tout en bas la rue triste où de rares passants se hâtaient dans la boue et la neige ». Si l'on n'a aucun témoignage direct sur l'élève Ducasse, on dispose de quelques précisions sur sa vie quotidienne au lycée de Tarbes. Les internes avaient une exis-

tence aussi réglée que monotone : lever très matinal, salle d'étude, classe, déjeuner au réfectoire, récréation, classe, salle d'étude, dîner, salle d'étude, dortoir. Une cloche tintait au lever, à chaque repas et au coucher, et les entrées et les sorties des classes étaient réglées par le tambour du concierge. Le bâtiment d'internat avait été conçu selon le principe d'austérité et de fonctionnalité des lycées-prisons du temps, avec des fenêtres couvertes de barreaux, des murs aveugles, des salles de classe vastes et mal éclairées, des couloirs interminables et des salles d'études froides et sinistres. On peut encore gravir aujourd'hui le vieil escalier du bâtiment qui formait autrefois l'hôtel d'Ossun : il est marqué par la ligne de foulée inscrite dans la pierre des marches par les pas des générations d'élèves qui arpenterent cet escalier au fil des décennies. Isidore Ducasse est passé par là.

Selon une publicité de l'époque, les dortoirs du lycée impérial alignaient vingt-cinq lits, séparés par des intervalles d'un mètre. Un garçon de service assurait les changes de linge et faisait les lits. Une salle attenante servait de dépôt pour les souliers. La toilette du matin et celle du soir étaient surveillées par un pion. Les cabinets à la turque du bâtiment d'internat, généralement mal entretenus, comportaient un judas réglementaire « par lequel le maître-répétiteur [pouvait] voir ce qui se passe dans les latrines ». Les locaux et le mobilier de l'internat étaient frustes : la première salle de bain fit son apparition après le séjour de Ducasse. Le lycée disposait d'une infirmerie équipée d'un fourneau, d'un dortoir d'une dizaine de lits et d'une pièce pour les malades qui devaient demeurer isolés. Au réfectoire, les élèves étaient servis par des garçons. S'ils avaient la liberté de discuter entre eux, ils étaient placés sous la surveillance d'un maître lui-même contrôlé par le censeur qui s'assurait de surcroît que chaque élève avait reçu la part qui lui revenait. Le gymnase n'étant pas encore bâti du temps de Ducasse, le cours de gymnastique était réduit à une marche au pas de course dans la cour de récréation sous les ordres d'un maître d'armes de la garnison.

La discipline était assez dure. Dans les couloirs, les élèves devaient se déplacer en rangs et entraient en classe de même. Leurs pupitres étaient régulièrement inspectés. En classe comme à l'étude, les bavardages étaient sanctionnés par des pensums, des heures de colle ou des privations de sortie. Le concierge portait les colles à domicile pour les remettre en mains propres au père ou au correspondant de l'élève. La menace suprême était l'exclusion du lycée. Il arrivait aussi que l'élève puni fût enfermé, parfois pendant douze heures consécutives, dans une salle d'arrêt que l'on appelait le *séquestre*. Dans cette cellule, qui tenait lieu de salle de police et dont la porte était percée d'un guichet pour pas-

ser les repas, le lycéen sanctionné disposait d'une table et d'une chaise, et devait occuper son temps en copiant quelques centaines de vers latins (ces mises au cachot ne seront officiellement supprimées en France qu'en 1863). Comme nombre d'internats du dix-neuvième siècle, le lycée de Tarbes connut quelques révoltes d'élèves. Le proviseur dut parfois les réprimer en faisant appel au renfort de la police et même, en une circonstance, de la garnison.

Sur la discipline qu'il avait subie pendant ses années de lycée, l'auteur des *Chants de Maldoror* s'est exprimé sans ambage :

Quand un élève interne, dans un lycée, est gouverné, pendant des années, qui sont des siècles, du matin jusqu'au soir et du soir jusqu'au lendemain, par un paria de la civilisation, qui a constamment les yeux sur lui, il sent les flots tumultueux d'une haine vivace, monter, comme une épaisse fumée, à son cerveau, qui lui paraît près d'éclater. Depuis le moment où on l'a jeté dans la prison, jusqu'à celui, qui s'approche, où il en sortira, une fièvre intense lui jaunit la face, rapproche ses sourcils, et lui creuse les yeux. La nuit, il réfléchit, parce qu'il ne veut pas dormir. Le jour, sa pensée s'élance au-dessus des murailles de la demeure de l'abrutissement, jusqu'au moment où il s'échappe, ou qu'on le rejette, comme un pestiféré, de ce cloître éternel ; cet acte se comprend⁴⁰.

À lire les mémoires de ceux qui passèrent par le lycée à cette époque, on trouve, au souvenir de cette existence quasi carcérale, un sentiment commun d'étouffement et d'amertume. Qui croire ? En 1861, un inspecteur général de passage à Tarbes trouvait « très douce » la discipline du lycée impérial : « Trop, peut-être, car les portes des dortoirs restaient ouvertes le soir et les maîtres d'études en profitaient pour s'échapper à neuf heures du soir et se rendre au café ou dans des mauvais lieux »⁴¹.

Le décor et l'atmosphère de l'internat du lycée de Tarbes ont été décrits par un auteur de qualité qui fut pensionnaire de l'établissement peu d'années après Ducasse : Jules Laforgue. Pas plus que son aîné, l'autre Montevidéen n'avait apprécié son séjour dans ce lycée dont il avait été élève de 1869 à 1876 : « Cette mélancolie de la rentrée du lycée, du recommencement du chapelet monotone de l'année scolaire, octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, et alors le spleen des vacances », écrit Laforgue dans sa nouvelle *Mort étrange de Mme Tissandier, femme de ce professeur d'histoire naturelle*, dont la ville de Tarbes lui a fourni le cadre. Le même auteur revient sur l'existence étroite et confinée d'un interne du lycée dans son récit largement autobiographique, *Stéphane Vassiliou* :

Oh ! qu'elles ont dû lui paraître désespérément longues ces cinq

années jour par jour écoulées, tuées, entre les mêmes murailles grises, les mêmes fenêtres grillées de ce lycée de petite ville ; cinq ans des mêmes journées monotones coupées, par le roulement du tambour, d'occupations régulières.

Qui ne se souvient de la cloche de son lycée, de cette cloche – l'âme de la prison – au son particulier et comme abruti dans sa tristesse depuis tant d'années, laissant tomber une à une les heures lentes dans cette atmosphère ennuyée et sans amour ?

Des plages de l'Uruguay « où l'on menait une vie libre et heureuse » (Paul Lespès) à l'internat du lycée impérial de Tarbes, la transition avait sans doute été douloureuse pour les internes Ducasse et Laforgue. Ce dernier ne faisait certainement appel qu'à des souvenirs personnels lorsqu'il évoquait l'interne que l'on entendait « sangloter en mordant ses oreillers dans le grand silence du dortoir endormi ».

Laforgue avait quitté l'Uruguay beaucoup plus jeune que Ducasse, à l'âge de six ans. Il ne gardait de ses années sud-américaines que des souvenirs assez vagues, mais plutôt heureux. On a maintes fois souligné la similitude du destin de ces deux poètes d'origine bigourdane, nés dans la même ville d'Amérique du Sud, tous deux orphelins de mère de bonne heure, internes dans le même lycée des Hautes-Pyrénées, appelés par une vocation littéraire et morts avant l'âge à Paris. Ces deux écrivains à la destinée si semblable ne se rencontrèrent jamais : quand Laforgue vit le jour à Montevideo, Ducasse avait quitté l'Uruguay depuis au moins une année, et quand le cadet arriva dans les Pyrénées, l'aîné avait quitté la région depuis plusieurs années.

Le *Stéphane Vassiliw* de Laforgue raconte la vie de tous les jours d'un élève du lycée de Tarbes : les cours et « le ronron monotone d'un mot-à-mot du *De Viris* », les longues heures de l'étude du soir « dans le silence et le bruissement des plumes sur le papier blanc, interrompus parfois d'un remuement de pieds, d'un bruit de règle tombant à terre, d'un froissement de papier, d'une fusée de rire rattrapée dans un sérieux accès de toux » ; mais le récit ne passe pas sous silence les plaisirs des sorties en groupe :

Le jeudi et le dimanche on allait en promenade. Aussitôt sortis de la ville, on rompait les rangs, et les élèves débandés par la route ou à travers champs, la tunique sous le bras, cherchaient, qui un fossé pour boire de la vase dans son képi, qui des raves violacées à déterrer, qui un buisson derrière lequel on pût impunément « en griller une ».

Pour les internes, ces sorties bihebdomadaires étaient aussi l'occasion

de régler leurs querelles d'une manière que le surveillant général Cabanel n'eût pas tolérée dans l'enceinte du lycée. Le procureur Léon Ducasse évoquera pour François Alicot « le pré de Briquet (côté gauche du boulevard Bertrand-Barère) où les écoliers allaient vider leurs affaires d'honneur, autrefois à coups de bâton, de mon temps à coups de poing⁴² ». L'été, les lycéens allaient, comme leurs homologues de Charleville, « étouffer des malédictions le long des rivières » : les jours de canicule, les promenades accompagnées aboutissaient à une baignade dans l'Echez⁴³. Les élèves pouvaient s'exercer à la natation dans cette petite rivière après un plongeon les mains entre la tête, comme il est préconisé dans *Les Chants de Maldoror*.

Le règlement de 1861 du lycée impérial précisait que l'administration considérait l'enseignement religieux comme « le premier et le plus important de tous ». De fait, les brochures des palmarès s'ouvrent toujours sur les récompenses accordées dans cette matière. Un aumônier, l'abbé Latour, était attaché à l'établissement depuis 1846 et assurait, sur demande du chef de famille, l'enseignement religieux aux élèves catholiques⁴⁴. Un rapport d'inspection de 1858 louait « la persuasive douceur de sa parole ». Les internes suivaient la messe et un cours hebdomadaire d'instruction religieuse :

Sous le rapport religieux, l'instruction est confiée à un aumônier plein d'activité et de zèle, que seconde dans l'exercice de ses devoirs la sollicitude du Principal. De sorte que tous deux, de concert avec les autres fonctionnaires, concourent à faire contracter aux élèves des habitudes morales et religieuses⁴⁵.

François Ducasse eut à payer six cents francs pour l'année d'internat de son fils – l'équivalent du salaire annuel d'un ouvrier ou d'un journalier –, sans compter le coût du trousseau, que le lycée fournissait pour cinq cents francs si la famille ne s'en chargeait pas⁴⁶. On conçoit qu'Isidore Ducasse n'ait guère côtoyé au lycée de Tarbes que les enfants de la bourgeoisie bigourdane aisée, qui n'était pas très abondante, les fils des officiers supérieurs de la garnison, ceux des hauts fonctionnaires du département (qui restaient peu de temps dans la région), enfin ceux des gros propriétaires terriens⁴⁷.

Isidore Ducasse n'était pas le seul interne dont les parents vivaient à l'étranger, Haut-Pyrénéens ayant réussi aux colonies ou en Amérique latine, employés d'ambassade et de consulat, ou fonctionnaires coloniaux. « De tout temps, notre lycée a recueilli beaucoup de Sud-Américains », affirmait Alicot en 1923. « Beaucoup », n'est-ce pas beaucoup dire ? Certes, les palmarès indiquent que Ducasse n'était pas le seul élève

à venir de plus loin que les limites des Hautes-Pyrénées. Dans les cinq années qui précédèrent son entrée au lycée impérial, de nombreux élèves natifs de départements comme la Haute-Garonne, l'Aude, l'Hérault, le Gers, la Seine-Inférieure, les Basses-Pyrénées, les Landes, la Seine, la Charente-Inférieure, le Tarn-et-Garonne, le Rhône, la Dordogne, le Nord, la Lozère, le Jura, la Manche, les Deux-Sèvres, étaient inscrits au lycée de Tarbes. Sur la même période, le palmarès de chaque année révèle cependant moins d'une dizaine d'élèves nés dans une colonie (l'Algérie le plus souvent) ou à l'étranger. Très peu, un ou deux par an, sont natifs d'un pays d'Amérique du Sud (Brésil, Argentine). Aucun ne vient d'Uruguay. Pour l'année scolaire 1859-1860, sur 144 élèves dont les noms figurent sur le palmarès, 62 % sont nés à Tarbes ou dans le département, 35 % sont natifs d'autres départements français, et seulement 3 % viennent des colonies ou de l'étranger. D'après les palmarès, Isidore Ducasse fut, depuis la fondation du lycée impérial, le premier élève natif de Montevideo. Si l'on excepte un Victor Chavez venu du Mexique, il était même le seul Sud-Américain du lycée pendant tout son séjour dans l'établissement. Les palmarès des trois années scolaires qui suivront son départ du lycée indiquent la présence de sept élèves originaires d'Amérique du Sud : deux de Buenos-Aires, un de Rio-de-Janeiro, deux du Mexique et deux de Montevideo (Adolphe Sénac et Eugène Fourcade en 1864-1865). Au total, sur la décennie 1855-1865, le lycée impérial de Tarbes accueillit à peine trois Uruguayens. Le fils du Chancelier était l'un d'eux et il n'eut pas de condisciple avec qui parler du pays sur le ton de la nostalgie.

Les élèves dont les parents vivaient au loin devaient avoir un correspondant. Les Bigourdans résidant hors de France choisissaient souvent le lycée de Tarbes pour y inscrire leurs enfants, car ils pouvaient facilement leur trouver un tel correspondant, qui était généralement un membre de la famille ou un ami proche. Le règlement du lycée impérial était formel :

Tout élève qui désire entrer dans l'internat doit produire, en se présentant au proviseur, son acte de naissance, un certificat de vaccine et un certificat de bonne conduite délivré par le chef de l'établissement où il a commencé ses études, s'il a déjà suivi des cours primaires ou secondaires. [...]

Aucun interne ne sera admis à suivre les cours du lycée, s'il ne réside en ville, dans sa famille ou chez un correspondant *autorisé*. Ceux qui se trouveront dans ce cas devront produire un certificat signé de leur père, mère ou tuteur, faisant connaître les nom, profession et demeure de la personne chez laquelle ils doivent loger. [...]

Le proviseur prévient les familles que les règlements universitaires défendent d'admettre, comme correspondants, les aubergistes, les limonadiers, les maîtres d'hôtel, etc...

La sortie du dimanche chez ce correspondant – « l’instant toute la semaine rêvé de la fuite hors des classes et des préaux », écrit Laforgue dans *Dimanches* – avait lieu après les vêpres, qui se tenaient dans la chapelle du dix-huitième siècle, dont le rétable baroque est aujourd’hui classé. Pendant cette permission, les internes portaient une tenue presque militaire : tunique et pantalon en drap bleu à passe-pois rouge, képi avec liseré et macaron en or, cravate de soie noire, ceinturon en cuir verni et à plaque dorée. L’élève n’était confié qu’à ses parents ou à la personne désignée par eux, qui venait le chercher à la porte du lycée. Ce correspondant s’engageait à ne pas le perdre de vue pendant la sortie, puis à le ramener à la fin de sa permission. Pour Isidore Ducasse, Marc Ducasse ne pouvait être ce correspondant, car il ne résidait pas « en ville » comme le règlement du lycée l’exigeait.

François Ducasse aurait donc choisi Jean Dazet comme correspondant d’Isidore en lui recommandant de veiller sur son fils et de tempérer chez lui les rigueurs cumulées de l’exil et de l’internat. À vrai dire, on ne fait que supposer que Dazet fut ce correspondant, en interprétant quelque peu un témoignage sur les contacts qu’auraient eus Jean Dazet et François Ducasse avant le départ de ce dernier pour l’Amérique du Sud. Dans cette hypothèse, pourquoi ne pas envisager aussi que le Chancelier s’en était remis à cet ami bigourdan pour inscrire son fils au lycée de Tarbes ? En 1858, le proviseur, Emmanuel Grenier, n’avait rien à refuser au conseiller municipal Dazet, qui s’était naguère occupé personnellement de l’agrandissement des bâtiments du collège et de sa transformation en lycée⁴⁸. Il faut alors imaginer Isidore Ducasse se rendant, lors de ses sorties du dimanche, au domicile de Jean Dazet, qui était tout proche du lycée, rue Massey. L’élève et son correspondant arpentaient la rue Saint-Louis⁴⁹, une voie tranquille empruntée par quelques passants isolés et par les nombreux tanneurs du quartier. Parvenus sur la place Maubourguet, ils n’avaient que quelques pas à faire pour se retrouver sur le trottoir de la rue Massey.

Le Montevidéen passait ses vacances d’été, de la mi-août à la mi-octobre, à la maison Mètre : Marie-Jeanne Guinle, nièce de Marc, racontera à Alicot que son oncle allait chercher le fils de son frère au lycée de Tarbes⁵⁰.

1. François Alicot, « À propos des *Chants de Maldoror*. Le vrai visage d’Isidore Ducasse », *Mercure de France*, 1^{er} janvier 1928.

2. D’après des recherches menées autrefois dans les archives de la Chancellerie du consulat par Francis Domestici, secrétaire de l’ambassade de France à Montevideo, Isidore Ducasse aurait débarqué à Bordeaux vers la fin septembre 1859 (Alvaro Guillot-

Muñoz, *Lautréamont à Montevideo, op. cit.*). Les chercheurs passés après Domestici n'ont retrouvé aucun document donnant cette précision, mais le renseignement est crédible.

3. Quelques mois avant Isidore Ducasse, un certain Antoine de Tounens, natif du Périgord, avait franchi l'Océan, mais en partant de la France : il se rendait en Amérique du Sud pour devenir roi.

4. En hommage au plus connu des poètes bazétois, elle s'appelle aujourd'hui la rue Isidore-Ducasse. La municipalité de Bazet avait songé à donner à son collègue le nom de Lautréamont, mais *Les Chants de Maldoror* parurent un peu sulfureux à quelques membres du conseil. Le collège de Bazet porte donc le nom de Paul Fort, « prince des poètes ».

5. La famille Guinle de Bazet ne paraît pas avoir de lien de parenté avec l'ami d'Alain-Fournier et de Jacques Rivière, Alexandre Guinle : Tarbais de naissance, ce futur normalien était entré au lycée Lakanal en même temps que Fournier et Rivière, après une année de khâgne à Toulouse. À Tarbes, sa famille habitait rue des Pyrénées.

6. Née Marie-Jeanne Dours (1850-1943), elle était la femme de Marc Guinle (dit « Marquett »), un des deux fils de Jeanne Ducasse, sœur du Chancelier et épouse d'Antoine Guinle. Elle fut interrogée par François Alicot en 1928.

7. En 1856, d'après l'*Indicateur des Hautes-Pyrénées* d'Abadie (Paris, édité par l'auteur, 1856), il y avait à Bazet un officier de santé appelé Damaré et une sage-femme du même nom.

8. Bazet était au contraire directement « desservi par les voitures » (*Indicateur des Hautes-Pyrénées, op. cit.*)

9. Un cousin germain de ce Laguens, qui s'était établi à Montevideo, avait eu cinq filles, toutes baptisées dans la capitale uruguayenne.

10. Marie Davezac, née Bédouret, mourra en 1878, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, chez cette fille, dans sa maison de Ségalas. Elle survécut ainsi à presque tous ses enfants et à son petit-fils Isidore.

11. Jean Ducasse, le trisaïeul d'Isidore Ducasse, venait d'une bourgade proche de Capvern. Cette localité du canton de Lannemezan est, depuis un siècle, une station thermique réputée, spécialisée dans le traitement des pathologies rénales. Le lecteur serait en droit de nous reprocher de taire que Fernandel, le maréchal de Lattre de Tassigny et Jacques Duclos y ont séjourné.

12. Les témoins de cette union furent Simon Bédouret, 54 ans, laboureur à Aurensan et oncle de l'épouse ; Bertrand Bégué, 35 ans, géomètre à Marsac, cousin germain de la mariée ; Jean-Pierre Saint-Paul, 28 ans, laboureur à Capvern ; Martial Dargaimon, 23 ans, laboureur à Sarniguet, autre cousin de la mariée.

13. Jean Duboué (1819-1856) avait épousé en 1850 Justine Davezac (1825-?). Le couple avait eu trois enfants.

14. Le dossier de l'affaire a été publié dans les *Cahiers Lautréamont* du 1^{er} semestre 1997. Il donne un aperçu des mœurs paysannes dans la Bigorre de l'époque et fait entrevoir le mode de vie d'une partie de la famille maternelle d'Isidore Ducasse.

15. Il était né en 1782 à Sarniguet.

16. Les dépositions des témoins de l'affaire furent enregistrées par le greffier Charles du Pouey (cet ami de Jean Dazet avait été en correspondance avec l'« homonyme » de l'accusé, Armand d'Avezac de Castéra, l'homme de l'acanthopode), et par Pierre Durat, commis-greffier du tribunal.

17. Le juge Félix Tailhade, qui avait la réputation d'un magistrat irascible et facilement emporté, exerça aux tribunaux de Pau, de Tarbes et de Bagnères-de-Bigorre. En 1852, il avait épousé Ernestine Jacomet, et la littérature française doit à cette union

Laurent Tailhade, qui est né le 16 avril 1854 à Tarbes. Le futur écrivain allait sur ses trois ans quand son père participa au procès du grand-oncle d'Isidore Ducasse.

18. Gaston Denagiscarde, fils de ce notaire, sera élève au lycée de Tarbes en même temps qu'Isidore Ducasse, mais une classe en dessous de lui. Denagiscarde père était un ami des parents de Francis Jammes, lequel, du haut de ses cinq ans, admirait le bérét à galons d'or du condisciple de Ducasse, jeune président de l'orphéon municipal (qu'il mettra dans un poème : « Il s'appelait Monsieur Denagiscarde »). Prix d'honneur de rhétorique de la ville de Tarbes en 1864, Gaston Denagiscarde deviendra premier président de cour d'appel.

19. Conservée au musée Massey, une aquarelle de 1856, signée Mouret, représente ce capitaine Ducasse.

20. Ducasse aîné était né le 24 juin 1823. Bachelier et licencié ès lettres, agrégé de grammaire en 1860, il fut, pendant le séjour d'Isidore Ducasse au lycée de Tarbes, chargé de la classe de troisième, puis, à partir de mars 1860, de celle de seconde. Il prendra un poste à Angoulême en 1861, puis sera nommé en 1867 à Bordeaux où il terminera sa carrière. Il mourut en 1898. Dans une lettre à son épouse du 7 décembre 1853, Jean Dazet mentionne ce Ducasse qui avait son fils Jean-Paul dans sa classe : « Je savais, depuis fort longtemps, que M. Ducasse montrait trop de brutalité envers les élèves, et par ses gestes et dans son langage. Bien que peu intéressé alors, j'en avais causé avec l'économe » (Jean-Pierre Lassalle, « Sur Jean Dazet, tuteur d'Isidore Ducasse », *op. cit.*)

21. Un Léopold Ducasse, né à Sarrancolin, était élève du lycée de Tarbes dans les années 1870.

22. Georges Hérelle, *Études sur le théâtre basque : le théâtre comique*, Édouard Champion, 1925.

23. Le Montalbanais Émile Pouvillon (1840-1906), romancier de *Jean-de-Jeanne* et de *Césette*, était journaliste à *La Dépêche du Midi*.

24. Aujourd'hui place de Verdun.

25. Établi à l'emplacement de l'actuel cours Gambetta.

26. *La Dépêche du Midi*, édition de Tarbes, 5 mars 1923.

27. Aujourd'hui rue Maréchal-Foch.

28. Jules Laforgue, *Stéphane Vassiliew* (Œuvres complètes, tome I, L'Âge d'Homme, 1986).

29. Jean-Pierre Bove, *Tarbes pas à pas*, Horvath, 1987.

30. Des écrivains comme Alain-Fournier et Maurice Druon y porteront un jour l'uniforme.

31. Ce n'était pas le cas d'un de ses homonymes : « Le corps de musique militaire de Tarbes, dirigé par M. Ducasse, a inauguré dimanche dernier les séances qu'elle [sic] va donner, pendant la belle saison, au jardin Massey » (*Ère impériale* du 2 mai 1868).

32. « Le jardin Massey est en fête. Les cygnes noirs ont des petits » (*Ère impériale* du 2 mai 1868).

33. Un retour au pays pour l'homme du 2 décembre ? Le 24 juillet 1807, Hortense de Beauharnais, épouse de Louis Bonaparte, s'était rendue avec quelques intimes – mais sans son mari – vers Gavarnie. Elle coucha à l'hôtellerie Vergès-Bellou où une tradition locale lui prête une aventure d'une nuit avec un berger du village. Le futur Napoléon III naquit neuf mois plus tard.

34. Membre d'une famille de la haute finance juive, Achille Fould (1800-1867) fut conseiller général de Tarbes en 1839, président du conseil général jusqu'à sa mort, député des Hautes-Pyrénées en 1842. Il s'était rallié au prince-président, qu'il aida financièrement et politiquement, et qui l'appela à tenir le portefeuille des Finances de 1851 à 1860 (le personnage de Fould a inspiré Zola pour *Son excellence Eugène Rougon*). En août 1863, Fould accueillera une nouvelle fois Napoléon III à Tarbes.

35. Jean Dazet et d'autres délégués du conseil municipal s'étaient rendus cette année-là à Paris pour rencontrer le ministre : « Les délégués, rapporta Dazet, ont reçu de M. Fould [...] l'accueil le plus bienveillant. C'est uniquement à sa haute influence et à son utile concours que l'on doit attribuer les espérances du prochain établissement d'un chemin de fer et de l'érection du collège en lycée impérial » (*Délibérations municipales*, 9 mai 1853).

36. Christian Crabot et José Cubéro, *Théo et son passé. Entre tradition et modernité*, Foyer socio-éducatif du lycée Théophile Gautier, s.d. [1994].

37. Le portail de l'entrée donnant sur la rue Ramond (alors rue du Lycée) porte encore, en lettres dorées, l'inscription *Lycée Impérial – 1854*.

38. C'est, depuis 1900, la rue Porthier, du nom d'un ancien principal du collège et curé de Maubourguet, fondateur d'un prix destiné aux élèves.

39. Le palmarès de 1859-1860 mentionne 144 élèves, mais nous savons par une autre source que le lycée impérial en comptait cette année-là 211.

40. Les noms des maîtres-répétiteurs du lycée impérial de Tarbes, ces « parias de la civilisation », sont connus par les palmarès des années 1859-1862. Ces messieurs s'appelaient Francez, Fabre, Massoutié, Castex, Baudel, Armentier, Arnaud, De Chelle, Donnat, Cazaux. Ducasse pensait-il particulièrement à l'un d'eux en lançant son imprécation ?

41. Jean-Louis Debauve, « Avec Ducasse et Laforgue au temps des vers latins », *Lautréamont et Laforgue dans leur siècle*, op. cit.

42. Lettre de Léon Ducasse à François Alicot, datée du 9 mars 1923. Léon Ducasse était né vers 1860 à Tarbes, dans la maison familiale du 2 bis, rue des Pyrénées. Dans sa rubrique de *Vie régionale* de l'édition tarbaise du 10 mars 1925 de *La Dépêche de Toulouse*, Alicot publiera quelques lignes sur la promotion au grade de chevalier de la Légion d'honneur de Léon-Julien-Alexandre Ducasse, procureur de la République près le tribunal de première instance de Toulouse : « M. Ducasse est le dernier descendant d'une très vieille famille tarbaise. Il possède encore sa maison maternelle à l'angle de la rue des Pyrénées et de la rue du Pradeau, maison acquise par le père de son arrière-grand-père vers l'an 1600 [sic]. M. Ducasse est donc un vieux Tarbais de Tarbes dont le trisaïeul avait pour beau-frère l'abbé Torné. Il a fait ses études à Tarbes où il a été le condisciple de Davantès, Balancie, Cazenavette, Denagiscarde, de Coux, Latour de Brie et du maréchal Foch ». À Alicot qui venait de lui envoyer son article de *La Dépêche* sur les années tarbaises d'Isidore Ducasse, Léon Ducasse avait écrit le 7 mars 1923 : « Je crois comprendre que vous comptez sur moi pour identifier la nouvelle étoile découverte au ciel tarbais par le puissant télescope de Remy de Gourmont. Hélas, malgré la similitude des noms, Isidore Ducasse n'est point de mes parents et j'avais, jusqu'ici, ignoré son existence. Les Ducasse, vous le savez, sont aussi nombreux dans les Hautes-Pyrénées que les Laporte, les Fourcade ou les Carrère. [...] Chacun des noms cités dans l'article me rappelle des souvenirs. J'ai personnellement connu presque tous ceux qui les portaient et qui étaient de jeunes hommes alors que je n'étais encore qu'un enfant [...] Je vois Davantès, Balancie, Cazenavette, Denagiscarde, De Coux, La Tour de Brie, mais d'Isidore Ducasse, pas le moindre souvenir, pas le plus faible écho. »

43. Une petite rue tarbaise, située précisément dans le quartier de l'Echez, porte aujourd'hui le nom de Lautréamont.

44. Un témoin de Montevideo dira que le Chancelier n'attachait « aucune importance » aux pratiques religieuses (son pays d'adoption était à l'époque foncièrement laïque). L'indifférence familiale vis-à-vis des choses de la religion était également attestée par Marcel Guinle pour les Ducasse de Bigorre. « Les gens de Bazet professent le culte catholique, mais avec une certaine indifférence », affirmera en 1887 un instituteur du village (Marcellin Caussade, *Commune de Bazet*, op. cit.).

45. *Annuaire des Hautes-Pyrénées* de l'année 1860.

46. Dans leur étude *Théo et son passé*, Christian Crabot et José Cubéro reproduisent la composition du trousseau d'un élève interne du lycée impérial en 1861 : deux tuniques en drap bleu, avec passe-pois rouges, boutons dorés et palmes en or et, au collet, deux képis brisés en drap bleu avec liseré et macaron en or fixé au centre, douze chemises en toile de cretonne fil, dont six à la taille de l'élève et six plus grandes, trois cravates noires en soie, douze mouchoirs en toile fil, un couvert et une timbale en argent, un chausse-pied, une brosse à habit, etc., le tout marqué au matricule de l'élève.

47. « Je n'ai jamais été en relations assez amicales avec ces messieurs, qui appartenaient à un milieu social dont les portes ne me furent qu'entrouvertes, pour pouvoir en parler », écrivait en 1975 un Tarbais plus que nonagénaire interrogé sur les condisciples d'Isidore Ducasse qu'il avait pu connaître dans sa jeunesse.

48. Une propriété Dazet et une propriété Davezac avaient été acquises à cette occasion par la ville. Le 6 Germinal an III, Paul Dazet, marchand (et père de Jean Dazet), et Pierre Michon, cordonnier, avaient acheté en commun, pour 21 000 livres, un domaine national dépendant du collège de Tarbes, rue Longue (Jean-Pierre Lassalle, « Notes sur la famille Dazet », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1991).

49. La rue Saint-Louis est devenue la rue Abbé-Torné en 1889. C'est dans un logement de cette rue (dont plusieurs maisons seront reprises dans les années 1870 pour l'extension du lycée) que s'installera la famille Laforgue à son retour de Montevideo en 1866.

50. Son petit-fils, Marcel Guinle, confirme cette tradition orale familiale, en précisant que Marc Ducasse utilisait sa carriole pour le trajet.

CHAPITRE V

DANS LES MURAILLES DE L'ABRUTISSEMENT

« Le mythe d'un génie à l'état brut a pu être construit d'autant plus facilement que nous ne savons presque rien de la vie d'Isidore Ducasse. »

Robert Kopp, *Dictionnaire du Second Empire*,
Fayard, 1995.

L'administration du lycée de Tarbes utilisait la presse locale pour faire savoir aux parents des élèves la date de la rentrée d'octobre. Le jour convenu, les internes devaient se présenter avant huit heures du soir « sous peine d'être privés d'une ou de plusieurs sorties » (règlement du lycée impérial). Le premier jour, à huit heures du matin, ils suivaient la messe du Saint-Esprit célébrée par l'aumônier (la coutume resta en usage jusqu'en 1904), puis passaient immédiatement en classe. Une composition « comptant pour le classement » avait lieu en début d'après-midi. Les devoirs de vacances étaient ensuite ramassés et corrigés sur-le-champ. Pour l'élève Ducasse, la classe de sixième commença le 17 octobre 1859, jour de la rentrée annoncé par le palmarès de distribution des prix du mois d'août et par la presse tarbaise des jours précédents. Il entra dans la division de grammaire. Dans l'enseignement secondaire du temps, cette division était l'équivalent d'un cycle allant de la sixième à la quatrième. Elle faisait suite à la division élémentaire (huitième et septième) et préparait à la division supérieure, qui allait de la troisième à la logique (que l'on appelle aujourd'hui terminale). Les études commençaient par le latin (débuté en huitième), le grec (débuté en sixième) et le français. Les mathématiques sévères n'étaient abordées qu'à partir de la quatrième, au terme de deux années de « calcul ».

En cette rentrée de 1859, le lycée impérial comptait 211 élèves. Par

rapport à l'âge moyen des autres élèves de sa classe, Ducasse, avec ses treize ans et demi, avait un retard de plus de deux années dans ses études. Peut-être son niveau scolaire ne lui avait-il pas permis d'être inscrit d'emblée en cinquième ou en quatrième. Le frère aîné de Jules Laforgue, Émile, qui avait grandi à Montevideo, se souvenait que son éducation scolaire, à la veille de son admission au lycée de Tarbes, avait pris quelque retard : « Nous savions tout juste lire à ce moment-là¹ ».

Le professeur principal de la classe de sixième était Dominique Menginou, dit aussi Menginou-Bouette (nous retiendrons ce dernier nom pour le distinguer de l'autre Menginou de ce récit). Menginou-Bouette n'était pas bachelier, ou passait pour ne pas l'être, mais il avait la réputation d'un excellent pédagogue, habile à inculquer les règles de la grammaire². Le procureur Ducasse, qui avait fait toutes ses études au lycée de Tarbes, confiera à Alicot : « Menginou-Bouette, surnommé *Lamoignon*, sans doute parce que sa figure rasée, encadrée de favoris blancs, sa tenue correcte et son allure cérémonieuse le faisaient ressembler à un magistrat de l'Ancien Régime, m'a tenu sous sa férule, ce qui n'était pas, à l'époque, une simple manière de parler³ ». C'est tout – mais n'est-ce pas suffisant ? – ce que nous savons sur Menginou-Bouette, qui resta immuablement à ce poste de professeur de sixième jusqu'à sa retraite, en 1886.

Le palmarès de l'année scolaire 1859-1860 donne le nom des condisciples de Ducasse dans la classe de *Lamoignon*. Les internes s'appelaient Bertrand Serez (d'Argelès⁴), qui aura en fin d'année le premier prix d'excellence, Adrien Lansac⁵ (né à Tarbes le 30 juillet 1849), qui aura le deuxième prix, Louis Delong (de Mont-de-Marsan), Jules Noguès (d'Oloron). Les externes étaient Auguste Cumenges (de Revel, Haute-Garonne), Alphonse Lamon (de Tarbes), Bernard Bonnis (de Caharet), Pierre Carmouze (de Tarbes), Auguste Sempé (de Verdun), qui avait un frère cadet en huitième.

Un autre élève de la classe de Ducasse s'appelait Jérôme Davezac : né à Tarbes le 30 septembre 1847, il était le fils d'un boucher domicilié 17, rue Saint-Louis. Il habitait donc à deux pas du lycée, mais n'en était pas moins interne. Nous ne lui connaissons pas de lien de parenté avec la famille maternelle de Ducasse⁶. Davezac fera des études de médecine et signera en 1872 un opuscule d'une cinquantaine de pages imprimé à Paris, *De l'extraction immédiate des esquilles dans les fractures de membres par armes à feu*.

Mais plus que celui de Jérôme Davezac, le nom qui retient notre curiosité sur ce palmarès de la classe de sixième de l'année 1859-1860, est celui de l'externe Henri Mue, premier accessit d'excellence. Comme Mue figure en deuxième place dans la dédicace de *Poésies I*, il est permis de

présumer que Ducasse le considérerait comme un de ses meilleurs amis et non comme un simple ancien camarade de collège, comme ce sera le cas de Paul Lespès et de Georges Minvielle. De fait, des relations entre Mue et Ducasse sont attestées jusqu'en 1870, année de la mort du second.

Henri Maximin Mue (ou Müe)⁷ était né le 25 avril 1849 dans une maison de la place aux Gueldres, à Saint-Denis, près de Paris. Son père, Gabriel Mue, « employé », avait trente-deux ans lorsque le futur dédicataire de *Poésies* vint au monde. Sa mère, née Joséphine Labau, avait vingt-huit ans. Mue est un nom fréquent dans la Seine-Maritime, mais les parents d'Henri ne vécurent pas dans ce département où toute trace de cette famille semble avoir disparu. Après avoir passé quelques années dans la région parisienne, les parents de Mue ouvrirent à Tarbes un magasin d'articles de pêche et de chasse dont la vitrine donnait sur la rue des Grands-Fossés. Le procureur Ducasse se souviendra du « magasin Mue où, pour la somme de deux sous, nous allions acheter des lignes infailibles qui, au pont de l'Echez, route d'Ibos, décimaient les malheureux vérons » (ce magasin sera démoli vers 1880 pour le percement d'une avenue reliant la rue des Grands-Fossés au marché Brauhauban).

Entré comme externe au lycée impérial de Tarbes, Henri Mue y fit de bonnes études. Élève de troisième en 1861-1862, il remporta un accessit en histoire et géographie au concours organisé entre les lycées et collèges de l'Académie de Toulouse. En 1865, « Müe Henri, de Saint-Denis », obtenait le prix d'honneur de rhétorique de la ville de Tarbes. Reçu au baccalauréat ès lettres à Toulouse le 20 août 1866 avec une mention *assez bien*, il passa l'année suivante un baccalauréat ès sciences avec un succès que signala à ses abonnés la *chronique locale* de *L'Ère impériale* du 7 janvier 1868 :

Le rapport annuel sur les travaux de la Faculté des sciences de Toulouse pendant l'année scolaire 1866-1867, présenté au conseil académique par M. le doyen H. Molins, nous apprend que, parmi les sept candidats au baccalauréat qui ont seuls obtenu la mention *bien* à cette Faculté, figurent deux élèves du Lycée de Tarbes : les jeunes Ducuing et Mue.

Dans sa notice nécrologique sur Henri Mue, le chanoine Dantin écrira :

Ses études secondaires révélèrent en lui une belle intelligence, une application tenace et surtout un noble caractère. Sa conscience, sa franchise, son sens de l'honneur lui firent, dès lors, une sorte d'auréole qui ne devait point pâlir. [...] S'il connaissait les langues anciennes, il n'ignorait pas les langues modernes, parlait, longtemps avant les exigences des programmes, l'anglais, l'allemand et l'espagnol⁸.

Mue résida à Paris de 1866 à 1868. Il entra rapidement dans la vie active, débutant en janvier 1868 en qualité de surnuméraire de la Régie des Tabacs. Il avait dix-neuf ans. En janvier 1869, il était « commis de culture des tabacs » à Tonneins, dans le Lot-et-Garonne. En avril 1873, il parvint à se faire muter à Tarbes pour y assurer les mêmes fonctions. Il passa ensuite dans l'administration des Contributions indirectes, où il allait faire toute sa carrière : il fut successivement commis de première classe à Cognac en 1874, commis principal à Barbezieux en 1875, commis de direction à Angoulême en 1876, à Bayonne en 1879, à Pau en 1880, à Privas en 1881, à Montauban en 1882, à Paris en 1884. De 1886 à 1892, il travailla à la direction générale, rue de Rivoli. En 1893, il était inspecteur des sucres et distilleries à Valenciennes, puis à Versailles (il travailla notamment sur la législation comparée du régime des sucres et distilleries, et des missions lui furent confiées en Allemagne, en Autriche et en Algérie). Deux ans plus tard, il était nommé sous-chef à l'administration centrale à Paris. En 1899, le voilà directeur à Foix, qu'il quitte en 1902 pour un poste analogue à Carcassonne. Il finit son parcours à Toulouse où il est nommé en 1912. Sa carrière de fonctionnaire et une longue réputation d'intégrité lui avaient valu en 1910 la croix de la Légion d'honneur. Par son mariage, il était entré dans la famille de Ferdinand Foch, futur maréchal. Madame Mue était l'arrière-petite-fille d'Henri Saint-Pierre Lesperet, député du Gers à la Convention, proche de Vergniaud.

La botanique semble avoir été la seule passion de la vie de Mue. En 1873, dans une note intitulée *Botaniste nouveau et plantes nouvelles dans le diocèse*, l'abbé J. Dulac signalait les premières trouvailles du jeune Mue aux lecteurs de *La Revue catholique du diocèse de Tarbes* :

M. Henri Mue suit les plantes avec un feu non pareil, dont j'excitai les premières étincelles. Jeune, intelligent, intrépide, notre Tarbais est destiné, s'il va de ce pas, à nous révéler force richesses.

Nous apprenons aussi qu'à cette époque, l'ami de Ducasse avait l'habitude, depuis quelques années, de cueillir des *roripes nasturtioïdes* sur la route de Laloubère et aux Allées Nationales. Mue s'intéressa particulièrement à l'électricité des plantes et déposa à l'Académie des Sciences un mémoire exposant ses découvertes sur ce thème. Il fut en correspondance avec des botanistes de renom et fit plusieurs communications à des sociétés de botanique. Tout au long de son existence, il avait constitué un herbier qui fut déposé, à sa mort, à l'École de théologie de Tarbes et qui orna longtemps le vestibule de l'appartement épiscopal du grand séminaire de la ville :

La nature le charmait, il *communiait*, selon ses propres expressions à ses beautés, attiré surtout par les fleurs, qu'il étudia en savant et en artiste, se grisant à la lettre de leurs nuances, le bleu surtout, singulièrement aimé⁹.

En 1916, sa santé déclinant, Mue demanda à prendre sa retraite, mais, en raison de la guerre qui mobilisait ses jeunes confrères, il accepta d'assurer encore quelque temps ses fonctions. Il y a quelques années, la doyenne de la famille Mue gardait le souvenir d'« un vieux monsieur complètement sourd, qui portait un appareil en forme de casque ». Atteint d'un cancer, Mue mourut le 20 mai 1917 à Toulouse, dans un hôtel du 6, rue Saint-Anne. Ses obsèques furent célébrées à la cathédrale de la même ville. Selon son vœu, il fut enterré à Tarbes. La nécrologie que lui consacra son ami le chanoine Dantin révèle que Mue avait un peu tourné les yeux vers le bon Dieu avant de lui restituer son âme :

Au point de vue philosophique, il scruta avec sa naturelle droiture d'âme le grand problème de la destinée. Son respect pour ceux qui estiment en avoir trouvé, grâce à Dieu, la solution positive était absolu. Il s'inclinait très bas devant le christianisme, foyer de lumière et école de sacrifice. Sectaire, oh ! combien il aurait eu honte de le paraître ! Mais il restait helléniste, absolument profane dans certaines de ses conceptions. À la fin cependant, il s'inclina sous les bénédictions de l'Église, reçues d'une main amie, et il remercia avec effusion ceux qui lui promettaient de s'intéresser à son âme et de prier pour lui. La croix donc ombrage justement ses cendres au cimetière Saint-Jean de Tarbes, où il a voulu reposer, et orne sa tombe, parée de la couleur céleste dont jusque dans la mort il déclare vouloir s'entourer.

Mue avait tenu un journal que nous aurions bien aimé retrouver. L'opuscule de Dantin en reproduit un extrait, daté de « Privas, octobre 1877 » :

Vu au cimetière de Privas une tombe avec une plaque de marbre blanc, dressée dans le fond, deux jeunes cèdres du Liban à la tête, deux sapins plus petits au pied. J'aimerais une tombe pareille avec du lierre en bordure et des pervenches au milieu. Pas de barrières ; je voudrais que ma place fût ouverte aux fleurs, à toutes les parures de la libre nature avec lesquelles j'ai tant communiqué dans ma vie et qui, à leur tour, viendraient à moi, alors que je serai devenu immobile. Le vent me ferait de la musique et j'aurais toujours des fleurs de cette couleur bleue, qui a eu tant de charme pour moi. Pas d'épithaphe : l'homme qui sera là n'a pas fait dans sa vie de ces efforts qui méritent le souvenir. Il n'a pas fait d'heureux, mais il a été heureux facilement, parce qu'on l'a aimé, parce qu'il n'a eu d'autre ambition que d'appré-

cier les caresses de la nature et de l'art qui se sont offertes à lui, comme à tant d'autres, tous les jours de la vie.

Le troisième anniversaire de la mort de Mue fut pieusement commémoré le 20 mai 1920 en l'église Sainte-Thérèse de Tarbes. À cette occasion, le chanoine Dantin publia dans la livraison du 28 mai du *Bulletin religieux du diocèse de Tarbes et de Lourdes*, le périodique catholique qu'il dirigeait, un hommage au « botaniste pyrénéen » disparu :

Travailleur acharné, pourvu par suite de connaissances rares, caractère élevé, conscience remarquablement droite [...] dur d'oreille et friand de musique; unissant le culte des langues anciennes à la pratique des langues modernes; jaloux d'associer, dans la cité de ses rêves, l'art grec et l'idéal chrétien; « homme de devoir et grand directeur », au dire de bons témoins; se mouvant dans tous les domaines de l'esprit, littéraire, artistique et scientifique, avec une aisance parfaite [...]; avec cela trouvant le temps d'études personnelles, principalement dans la botanique, dont un spécialiste pourrait être fier [...]; bibliophile qui collectionne les meilleurs ouvrages et qui les lit en les criblant de coups de crayon, parfois de notes savoureuses; parent très tendre; ami très sûr; attentif, malgré son infirmité, à la pensée des autres.

Quelques années après la mort de Mue, les livres de sa bibliothèque furent remisés dans la propriété familiale de Lesperet, à Castelnau-Rivière-Basse, au nord de Tarbes, sur la route de Vic. L'exemplaire de *Poésies I* que Ducasse avait envoyé à Mue et qui appartenait il y a quelques années à un collectionneur Versaillais provenait-il de ce fonds?

Le *Stéphane Vassiliou* de Laforgue – précieux témoignage d'un autre Montevidéen sur le lycée de Tarbes – restitue l'ambiance de l'établissement dans les semaines qui précédaient le long congé d'été :

Peu à peu un relâchement général et heureux à sentir approcher les vacances envahissait le lycée. On ne travaillait plus, on discutait les prix, les professeurs faisaient des lectures amusantes. [...] En étude, pour entretenir la fraîcheur, le pion, en bras de chemise, ordonnait de continuels arrosages.

La distribution des prix était le dernier événement marquant de l'année scolaire. Ce jour-là, les lauréats gravissaient à l'appel de leur nom les marches de l'estrade et recevaient leurs récompenses d'un corps professoral vêtu de toges portant des épitoges d'hermine dont les couleurs indi-

quaient la discipline enseignée. Ces gratifications étaient octroyées en fonction des résultats des classements trimestriels, les plus importantes étant remises au son d'une musique solennelle. La brochure imprimée détaillant le palmarès de chaque classe avait été adressée quelques jours plus tôt aux parents des élèves. La cérémonie de l'année 1859-1860 eut lieu le 13 août sous la présidence du préfet H. Garnier, fraîchement promu à ce poste. Le discours traditionnel, corvée que le proviseur confiait généralement au plus jeune professeur ou au dernier arrivé dans le lycée, traitait d'un thème d'actualité ou relevant de la spécialité de son auteur. Morisot, professeur agrégé de physique, ne pouvait se douter qu'un des élèves de sixième présents dans la salle ce lundi-là qualifierait dix ans plus tard son genre de prestation de « chef-d'œuvre de la langue française ». Sa longue harangue, dont le contenu avait dû être approuvé par l'inspecteur d'académie L.-P. de Lafforest pour être inclus dans la brochure du palmarès, fut suivie par une allocution du proviseur, Nicolas Patry.

Au terme de son année de sixième, « Ducasse, Isidore, de Montevideo (Amérique), interne », reçut le premier prix de dessin d'imitation, le second prix de calcul et les deuxièmes accessits de version latine et de grammaire française. Cette dernière distinction était méritoire pour un élève au français prétendument contaminé par l'espagnol. Ducasse n'eut aucune distinction en instruction religieuse, à l'encontre de son camarade Mue, premier accessit en cette matière, et pas davantage en musique vocale que lui enseignait son homonyme Michel Ducasse. Il ne décrocha pas non plus de mention dans les autres disciplines enseignées en sixième – thème latin, histoire et géographie, exercices grecs et récitation classique – et son nom ne figura pas dans la liste des *Élèves internes qui ont mérité d'être inscrits au tableau d'honneur dans le courant de l'année scolaire 1859-1860*. Le seul élève de sa classe cité sur le tableau d'honneur fut Louis Delong.

L'interne Ducasse passa ensuite ses premières grandes vacances en France. Elles durèrent exactement deux mois. À la rentrée, qui eut lieu le samedi 13 octobre 1860, 288 élèves étaient inscrits au lycée impérial. Ducasse entra en cinquième. Son professeur principal fut Senmartin, qui avait été nommé à Tarbes en 1855 après avoir enseigné dans une sixième au lycée de Nîmes. L'inspecteur d'Académie le trouvait « médiocre ». Son manque d'autorité était légendaire, et ses anciens élèves se souviendront avec mélancolie des chahuts qui rompaient la monotonie de l'enseignement de la grammaire : « J'ai connu Senmartin, excellent homme affublé du surnom de *Pigatt* par ses élèves qui abusaient de son inépuisable bonté pour le faire tourner en bourrique » (Léon Ducasse). Ne par-

venant pas à tenir sa classe, *Pigatt* accablait soudain ses élèves de punitions distribuées au hasard. Il était naturellement fort mal noté par ses supérieurs qui critiquaient son enseignement et lui reprochaient sa parole « lente et froide ».

Si l'on retrouve sur le palmarès de la cinquième de Ducasse certains noms de la classe de sixième – Lansac, Davezac, Delong, Mue, Noguès, Carmouze, Sempé –, d'autres ont disparu, comme Cumenges, Bonnis et le prix d'excellence Serez, passé directement en quatrième. Les noms nouveaux sont Charles Ader (né le 12 septembre 1847 à Pallane, dans le Gers¹⁰), Édouard Bousquet (né à Nomdieu, Lot-et-Garonne), Ernest Lépinnois (né à Tarbes), Henri Barrusta (né à Tarbes), Jacques Barzun (né à Argelès), Jacques Laffitte (fils d'un avoué de Tarbes), Léo Cazalas (né à Castillon, Ariège), Justo de Velasco et Gustave Rivière (né à Vic¹¹). L'énumération des noms des condisciples de Ducasse pendant son année de cinquième n'a sans doute pas un intérêt majeur au regard de la postérité, mais cette dernière devra s'en contenter, car c'est tout ce que l'on sait sur Isidore Ducasse entre le samedi 13 octobre 1860, jour de la rentrée scolaire, et le lundi 12 août 1861, jour de la distribution des prix – sauf que son nom apparut trois fois au tableau d'honneur au cours de l'année 1860-1861 : deux fois en classe, une fois à l'étude¹².

La cérémonie de distribution des prix, qui se tint dans la salle des fêtes du lycée, fut présidée par monseigneur Laurence, évêque de Tarbes. L'orateur proclama dans son discours : « Ne perdez pas de vue que la religion est une science ! » Les autres allocutions infligées à l'auditoire furent prononcées par Morgand, professeur agrégé de lettres de la classe de rhétorique, et par le proviseur Sourrieu, successeur de Patry¹³. L'élève « Ducasse, Isidore, de Montevideo (Amérique) », reçut le deuxième accessit d'excellence, les premiers prix de version latine et de grammaire française – deux matières dans lesquelles il avait obtenu le deuxième accessit l'année précédente –, le premier accessit de version grecque, le premier accessit de calcul et le premier prix de dessin d'imitation. Il eut toujours aussi peu de succès en instruction religieuse, en thème latin, en histoire et géographie, en récitation classique et en musique.

Les livres de prix distribués cette année-là aux élèves du lycée impérial sont connus par la liste que le ministre réclama au proviseur pour vérifier qu'on ne remettait que « des livres classiques consacrés par l'admiration des siècles » (sic)¹⁴. Les titres et les dates de cet inventaire ne sont pas toujours d'une concordance parfaite avec la vérité bibliographique, mais le document a le mérite de révéler quels ouvrages furent « assénés » à Ducasse et aux autres « heureux lauréats » de la distribution des prix :

Bossuet : *Morceaux choisis* – *Histoire universelle*.

Buffon : *Œuvres choisies*.

Caillot : *Beautés du christianisme* (1849).

Chateaubriand : *Le Génie du christianisme*.

Delille : *Œuvres choisies*, 1850.

Eugène Loudun : *Victoires du 1^{er} Empire* (1860).

Alexis Pirron : *La Clef de Virgile* (Charpentier, 1853).

Le Plutarque de la jeunesse (1842).

Racine : *Œuvres complètes* en deux volumes (1838).

Raoul Rochette : *Tableau des catacombes de Rome* (1850).

Louis Salle : *Éléments de zoologie et de botanique* (1844).

Augustin Thierry : *Lettres sur l'histoire de France*.

Abbé de Vertot : *Les Révolutions romaines*.

Voltaire : *Le Siècle de Louis XIV*.

Villemain : *Études de littérature ancienne* (1846).



Dans sa concision, le « Ducasse, Isidore, de Montevideo (Amérique) » du palmarès de l'année 1859-1860 caractérise sans doute parfaitement l'intéressé à cette époque de sa vie. Dans son œuvre, l'auteur des *Chants de Maldoror* fera état de deux surnoms dont on l'aurait gratifié dans sa jeunesse : le *Montévidéen* et le *Vampire*. Le premier sobriquet était un qualificatif naturel pour un élève venu de Montevideo, ville martyre qui avait subi quelques années plus tôt un siège dont les journaux du monde entier avaient abondamment parlé. Interne dans un lycée français, Jacques Duprey se verra surnommé *Artigas* par ses camarades qui le voyaient recevoir régulièrement de Montevideo des lettres portant des timbres à l'effigie du héros de l'indépendance uruguayenne¹⁵. *Le Vampire* est un surnom plus étrange, cité deux fois dans ce *Chant Premier* dont la part autobiographique est probablement aussi présente que toujours incertaine¹⁶.

Plusieurs fois cité dans le palmarès de la classe de cinquième, Ducasse passa sans difficulté en quatrième. Le jeudi 10 octobre 1861, jour de la rentrée, il faisait partie des 242 élèves inscrits au lycée, dont un peu plus d'une centaine étaient des pensionnaires. Il retrouva ses camarades de l'année précédente, Mue, Davezac, Lansac, Delong, Noguès, Sempé, Lamon, Barrusta, Cazalas, Laffitte et Rivière¹⁷. Il y avait deux « nouveaux » : Julien Lignac, né à Tarbes, et Edmond de Gomiécourt, né à Tréguier. Le professeur principal s'appelait François-Charles Douyau. À cause de lui, l'entrée en quatrième était une épreuve redoutée par les élèves. « Légendaire par sa sévérité¹⁸ », Douyau n'avait rien d'un *Pigatt* : « J'ai manqué de justesse le terrible Douyau, terreur des écoliers tarbais, grammairien distingué et impitoyable, mis à la retraite au moment où j'allais en tremblant entrer dans sa classe », se souvenait le

procureur Ducasse. Le futur auteur des *Chants* tira-t-il profit de l'enseignement de Douyau ¹⁹? Si l'on ne peut répondre avec certitude à cette question, il est néanmoins possible de tracer un bref portrait du professeur de Ducasse.

Né à Tarbes le 6 mars 1810, fils d'un commis à la direction des postes devenu employé à la mairie, Douyau avait été reçu en 1928 au baccalauréat ès lettres, seul diplôme qu'il aura jamais. Sa carrière d'enseignant au collège (futur lycée) de sa ville natale avait débuté la même année. Son parcours, qui se déroula sans accident, fut entièrement tarbais : maître d'études en 1828, régent de huitième en 1830, de septième en 1836, de sixième en 1839, de cinquième en 1844, de quatrième en 1849, chargé de la troisième en 1851, de la quatrième en 1853 ²⁰. De 1837 à 1851, tout en assurant ses fonctions au collège, il fut maître-adjoint à l'école normale primaire de Tarbes : aux futurs instituteurs, il enseignait le français, ainsi que la tenue des registres d'état-civil, car les maîtres d'école de village remplissaient les fonctions de secrétaire de mairie. Les rapports des inspecteurs d'Académie font état de la considération et de l'estime que la population tarbaise vouait à Douyau ²¹, et louent autant son caractère que la tenue de sa classe. Le professeur était un homme grave et réfléchi : un « caractère antique », atteste un inspecteur. Non content de diriger une quatrième modèle, Douyau était un enseignant de premier ordre : « Un assez habile professeur, trop peu lettré sans doute pour prétendre jamais à la Rhétorique, mais bon grammairien et assez bon humaniste » (1857) – « M. Douyau est la grammaire vivante » (1860) – « C'est le professeur de grammaire par excellence ; je ne lui connais pas de côté faible ; il excelle à intéresser ses élèves, au point de tirer des moins intelligents un parti surprenant » (1861) – « Une sorte d'incarnation de la science grammaticale » (1861) ²². Les rapports que le recteur Jubinal pondit sur le compte de Douyau sont unanimement élogieux. Il faut les lire en imaginant Ducasse dans la salle :

Sévère envers ses élèves, il est tellement juste à leur égard qu'il est l'objet de l'affection et du respect de tous. J'ai remarqué que les devoirs étaient, en entier, écrits avec soin, et que les leçons étaient bien apprises. Les corrections sont faites en présence de tous les élèves qui profitent ainsi des observations faites à chacun d'eux. Il interroge avec soin sur les racines grecques, et oblige les élèves à faire l'application des règles de la prosodie pour la prononciation des mots latins. Sa conduite privée est irréprochable sous tous les rapports.

La tenue de la classe est parfaite. Ses explications sont claires, précises ; il exige que les devoirs soient exactement faits, que les leçons soient toujours sues ; sous le rapport de l'aptitude, on ne lui fait qu'un

reproche, c'est d'être un peu sévère; mais j'ai eu l'occasion de reconnaître que cette sévérité, loin de décourager les élèves, les rend plus appliqués, plus studieux. Cette classe est une de celles où les progrès sont plus sensibles.

Quelques parents l'accusent parfois de sévérité, mais il est résulté des renseignements qui me sont parvenus que jamais M. Douyau n'avait dépassé les limites d'une sage fermeté. Il exige que les leçons soient sues et bien récitées.

La lecture de l'écrivain français se fait d'une manière convenable; le sens est toujours expliqué, les idées principales sont résumées, et aucune observation grammaticale n'est omise. L'explication de Justin, d'Ovide et de Lucien est bonne; pour la rendre plus intéressante, le maître a soin de donner les étymologies, les dérivés, les synonymes, quelques notices biographiques.

Tous les élèves sont tranquilles et occupés. Tous prennent part successivement et simultanément à tous les exercices. Tous ambitionnent de répondre et nul ne se trouve interrogé trop fréquemment. Je n'ai vu nulle part l'émulation plus vivement et plus habilement excitée.

Une petite restriction, cependant, dans un rapport de 1851 :

Le régent de quatrième M. Douyau a beaucoup d'action sur ses élèves. Il sait les animer et peut-être ne contient-il pas l'expression de leur ardeur dans des limites toujours convenables et utiles. Une question est à peine posée à un élève que plusieurs autres lèvent la main pour demander à la résoudre. Cet empressement est louable sans doute, mais il a besoin d'être réglé. Quelques élèves plus ardents ou plus avancés interceptent, pour ainsi dire, toutes les interrogations et toutes les réponses, au préjudice des élèves plus faibles que le professeur devrait avoir le soin d'interroger les premiers et auxquels il faudrait laisser un moment de réflexion, avant de permettre aux plus forts de leur enlever par une intervention précipitée et quelquefois tumultueuse, la solution des questions proposées. Ce système d'excitation qui, dans une juste mesure, peut produire d'excellents résultats, commence au collège de Tarbes dans la classe de M. Douyau et se continue dans toutes les classes inférieures. Nous en avons reconnu les avantages, mais nous en avons signalé aussi les inconvénients.

Les rapports académiques de 1861-1862 sont au diapason des précédents, mais il n'est plus nécessaire d'imaginer Isidore Ducasse dans la classe : il y est réellement. Cette année-là, Douyau dirige une classe de dix-huit élèves :

Bon enseignement, qui produit de très bons fruits : quoiqu'il y ait là comme partout des élèves peu avancés parce qu'ils sont venus mal

préparés, tous montrent de l'attention et de l'ardeur, et nous avons pu constater de bons résultats.

Douyau est le professeur de lycée avec lequel Ducasse a eu le plus de succès scolaires. Si l'on ne trouve pas davantage de fautes de grammaire dans *Les Chants de Maldoror*, c'est peut-être au « terrible Douyau » qu'on le doit²³.

Le 14 Juillet 1862, à cinq heures de l'après-midi, le Maréchal Niel, de passage à Tarbes, présida un défilé des troupes de la garnison. Il y eut foule sur le parcours, de la place du Maubourguet au pont de l'Adour, garni pour la circonstance de mâts vénitiens porteurs d'oriflammes. Le lendemain, Niel visita le lycée, accompagné par le préfet, l'évêque Laurence, le maire et l'inspecteur d'Académie. Il y fut accueilli aux cris de « Vive l'Empereur ! Vive le Maréchal ! » et un élève de rhétorique nommé Jalabert prononça un discours de bienvenue. Après une courte réponse, Niel visita la chapelle, les salles de classes, les études et les dortoirs. Un autre élève de rhétorique, Bernard Coméra, de Luz, prononça une nouvelle allocution, et l'évêque dit la messe dans une chapelle tellement bondée que plusieurs classes durent l'entendre du préau²⁴. Comme il le faisait chaque année, monseigneur Laurence donna la première communion ou la confirmation à quelques élèves²⁵. En fin de journée, Niel demanda au proviseur que le mardi suivant fût jour de « congé et sortie générale » pour les lycéens. Ducasse se trouva ainsi, grâce à une intervention de ce maréchal, hors des « murailles de la demeure de l'abrutissement » le 22 juillet 1862 : voilà une donnée biographique sûre²⁶.

Le lundi 11 août, la distribution des prix du lycée impérial fut présidée par le vicomte de La Garde, maire de Tarbes depuis 1857. Le discours de Tallon, professeur de seconde, roula sur la *Question du travail* : « Il en a démontré la nécessité et en a expliqué les bienfaits avec une conviction et une éloquence qui l'honorent », rapporta le chroniqueur de *L'Ère impériale*. À quelques heures de leurs grandes vacances, les lycéens durent écouter le laïus avec quelque distraction. Cette oraison fut suivie des discours du maire et du surveillant général, Cabanel. Ce dernier proclama ensuite les noms des lauréats, sous les applaudissements et les flons-flons de la fanfare du premier régiment de Chasseurs. Le premier prix d'excellence de la classe de quatrième revint à Adrien Lansac, le deuxième prix à Jérôme Davezac, le premier accessit à « Ducasse, Isidore, de Montévidéo (Amérique) », qui se trouva nommé cinq autres fois sur le palmarès, avec le premier prix de dessin d'imitation, le deuxième accessit de grammaire, le deuxième accessit de thème latin, le troisième accessit de ver-

sion latine et le premier prix d'arithmétique et géométrie. Cette dernière discipline était nouvelle dans sa scolarité. Il brilla moins en vers latins, autre matière débutée en quatrième. *L'Ère impériale* du 14 août publia en troisième page les noms des lauréats, en précisant le nombre de prix obtenus par chacun. C'est, à notre connaissance, la première fois qu'un journal imprima le nom d'Isidore Ducasse²⁷ :

Classe de quatrième

Lansac Adrien, de Tarbes	7
Davezac Jérôme, de Tarbes	6
Mue Henri, de Saint-Denis	6
Laffitte Jacque [sic], de Tarbes	2
Ducasse Isidore, de Montevideo (Amérique)	2
Rivière Gustave, de Vic	1
Cazalas Léo, de Castillon (Ariège)	1

Au total, les résultats scolaires de Ducasse pendant ses trois années au lycée de Tarbes avaient été modestes, puis honorables, puis bons. En quatrième, son nom figura deux fois au Tableau d'honneur. Excellent en dessin d'imitation – avec le premier prix de la sixième à la quatrième – et en arithmétique et géométrie, il ne décrocha aucune mention en instruction religieuse, en histoire et géographie, en récitation classique et en musique.

Ducasse aura eu en commun avec Laforgue ses trois professeurs principaux : Menginou-Bouette en sixième, Senmartin en cinquième, Douyau en quatrième. Les deux Montevidéens eurent aussi le même professeur de dessin d'imitation et se révélèrent tous deux doués dans cette discipline. D'après un de ses anciens élèves, ce maître, qui s'appelait François Lataste, était un « homme charmant, si débonnaire qu'il était outrageusement chahuté par ses élèves, mais il n'en a jamais *collé* un seul ».

Fils d'un tanneur, Lataste était né à Tarbes le 18 janvier 1812, dans une maison de la rue des Grands-Fossés, près de son ouverture sur la place Maubourguet. Il avait fait ses études à Toulouse et à Paris, puis avait passé deux années à Rome comme élève libre de l'Académie de France. Ayant débuté en 1847 comme maître de dessin au collège de Tarbes, il avait été confirmé dans ses fonctions en 1853, année de la création du lycée. En 1855, menacé par la nomination d'un nouveau professeur de dessin, il avait écrit à son ministre pour lui signaler qu'il venait d'enseigner à Tarbes pendant huit années et qu'il était le seul soutien de deux sœurs avancées en âge. Dartiguenave, juge honoraire, contacta de son côté le député Jubinal pour qu'il intervînt en faveur de Lataste auprès

du ministre (juge et député avaient récemment visité l'atelier du professeur, qui leur avait offert deux de ses peintures pour le futur musée de Tarbes). Jubinal écrivit au ministre, qui se trouvait être son ancien condisciple, et Lataste fut maintenu dans son poste (il ne sera cependant titularisé comme professeur de troisième classe qu'en 1860). Le proviseur Grenier, qui venait de marier sa nièce Sylvie-Pauline à Lataste, fit également savoir au ministre que son professeur de dessin était « un peintre recherché dans le département des Hautes-Pyrénées et les départements voisins pour le portrait et les tableaux d'église²⁸ ». Dans ses rapports à l'Académie, Grenier ne trouvait que des qualités à son neveu par alliance : « C'est un excellent professeur avec lequel les élèves font des progrès aussi rapides que solides », affirmait-il en 1859²⁹. L'inspecteur passé dans la classe de Lataste en 1860 – Ducasse est parmi les élèves – prête à l'enseignant un caractère « très doux, un peu faible et distrait ». Le professeur parle « avec netteté et assez de précision », mais « il est froid, pour un artiste » (sic) – « il n'a pas, comme maître, des qualités et un mérite très saillants, mais il n'a pas de graves lacunes. Il a fait lui-même tous les modèles qui servent à l'enseignement ». Les choses se gâtent dans le rapport académique de l'année suivante (Ducasse est toujours dans la classe) :

M. Lataste est, dit-on, un habile artiste. Il n'a pas certainement le talent de former de bons élèves. Ces jeunes gens choisissent à peu près les modèles qui leur conviennent et comme ils ne sont pas toujours au dessin de leur force, il en résulte qu'il n'est pas possible de trouver une seule copie un peu présentable. Il est vrai que la salle est mal disposée et les élèves plus mal outillés.

Le rapport académique de 1878, qui sera fort préjudiciable – « Paraît débile. Soixante-cinq ans. Très lourd³⁰ » –, révèle le mode d'enseignement du professeur qui accorda un premier prix pendant trois années successives à Ducasse :

La méthode est celle des ensembles; point de dessins trop fins; de bonnes esquisses faites à main levée, sous l'emploi de ces procédés mécaniques que le professeur renvoie *au cadastre*.

Selon toute évidence, cette méthode d'enseignement convenait à Ducasse.

Pour suivre certains cours, notamment ceux de Lataste, les lycéens de plusieurs classes étaient regroupés, ce qui était pour eux l'occasion de connaître d'autres élèves. On peut se demander si Ducasse n'aurait pas

fait ainsi la connaissance d'un autre dédicataire de *Poésies*, Auguste Delmas, qui était deux classes au dessus de lui et qui fut, comme lui, premier prix de dessin d'imitation. Ceci pourrait expliquer que, sur la dédicace en question, Delmas figure dans la catégorie des *condisciples*, ce qu'il n'était pas à proprement parler. Ducasse et Delmas ont aussi pu se connaître dans la même étude : selon le palmarès, Delmas (de même que les deux fils de Jean Dazet, Jean-Paul et Georges) appartenait à la cinquième division de salles d'étude (maître-répétiteur : De Chelle).

On dispose d'assez peu de renseignements sur ce *condisciple* de dédicace. Jean Auguste Delmas est né à Tarbes le 18 août 1845, dans la maison Duran, 28, rue des Petits-Fossés. Il était le fils de Pierre Delmas, tisserand, né en 1805, et de son épouse Marie Lemoine, ménagère analphabète, née en 1810. La famille, qui devait être assez modeste, demeurait rue Desaix. Au lycée, Auguste Delmas fut un élève brillant : à la distribution des prix d'août 1860, il se vit décerner les premiers prix d'excellence, de version grecque, d'arithmétique et géométrie, de dessin d'imitation, et des accessits en thème latin, version latine, grammaire française, histoire et géographie, tandis que le professeur Michel Ducasse lui octroyait un deuxième prix de musique vocale. À la distribution des prix d'août 1862, l'élève de seconde Delmas reçut les premiers prix d'excellence, de narration latine, de vers latins, de version grecque, de thème grec, de chimie, de narration française, de version latine, d'anglais, le deuxième prix de dessin d'imitation, le premier accessit d'auteurs anciens, le premier accessit de cosmographie. N'en jetons plus, la brouette est pleine.

Après son année de philosophie en 1863-1864, au cours de laquelle il avait été chargé du cours de lettres de l'enseignement spécial dans le lycée, Delmas prit des fonctions d'aspirant-répétiteur au lycée de Pau à la rentrée d'octobre 1864³¹. En janvier 1868, il regagna le lycée de Tarbes avec le même titre. Il y resta peu, car il fut nommé en octobre au lycée de Montpellier, toujours en qualité d'aspirant-répétiteur. Il y était encore en 1870. Entre-temps, il avait passé une licence ès lettres. Il fut ensuite nommé professeur d'histoire à Alès, dans le Gard. À la rentrée de 1875, il revint au lycée de Tarbes comme professeur d'histoire³². Il mourut dans sa ville natale le 25 avril 1880. Il avait trente-cinq ans et le titre d'officier d'académie³³.

Delmas, qui avait obtenu en sixième un premier prix de musique vocale, fut membre de la Société philharmonique tarbaise³⁴. Il épousa un professeur de musique, Mathilde Marie Catherine Dattas, laquelle, née le 23 décembre 1837, était son aînée de huit ans. Le couple eut deux

enfants. L'un d'eux, Thérèse Delmas (1874-1946), fut pianiste, élève de Delaborde au Conservatoire de Paris, et professeur de piano à Paris et à Tarbes. Cette catholique pratiquante, aussi fervente que son père avait été incroyant, anticlérical et franc-maçon, fut, dès 1915, une correspondante et une amie de Léon Bloy. Elle avait épousé en 1898 l'avocat et homme de lettres Adrien Souberbielle (1875-1955), bâtonnier du barreau de Tarbes, président de la Société Académique des Hautes-Pyrénées de 1939 à 1947, collaborateur occasionnel du *Mercur de France* et de *La Revue Blanche*, et traducteur de Tolstoï. Leur fils Édouard, né en 1900, organiste, maître de chapelle et compositeur sous le pseudonyme de Paul Campan, sera l'époux de Madeleine Bloy. Le petit-fils du dédicataire d'Isidore Ducasse devint ainsi le gendre de Léon Bloy, premier « inventeur » français des *Chants de Maldoror*.

Le lycée de Tarbes³⁵ ne s'appelle pas aujourd'hui lycée Lautréamont³⁶. Depuis un décret de 1912 signé Armand Fallières et une inauguration présidée par le ministre Louis Barthou, l'honorable *bahut* porte le nom de Théophile Gautier. Fils d'un employé des contributions directes conduit en Bigorre par les hasards de sa carrière, l'auteur du *Roman de la momie* vit bien le jour (le 30 août 1811) à Tarbes, mais quitta définitivement la région à l'âge de trois ans, emmené par ses parents à Paris. Devenu célèbre, l'écrivain racontera à son gendre et confrère Émile Bergerat, qu'il ne mit les pieds dans le lycée de sa ville natale qu'une seule fois, à l'occasion de l'unique retour en Bigorre qu'il fit au cours de son existence, quarante-cinq ans après son départ des Hautes-Pyrénées. Quelques Tarbais lui avaient parlé du pupitre d'écolier que le proviseur présentait aux personnalités de passage comme ayant été celui de Théophile Gautier enfant. Un peu étonné, il demanda à le voir en se donnant pour un grand admirateur du célèbre poète et romancier. Le proviseur lui montra le pupitre, qui portait « des éraflures et des sillages de canif faits par Théophile Gautier en classe et qui lui avaient valu sans doute bien des punitions³⁷ ». Amusé et attendri, l'Incomparable-Épicier de *Poésies I* ne jugea pas bon de se faire connaître et de démentir.

L'histoire a toutes les chances d'être fausse, mais elle est plaisante. Cette prétendue visite de Gautier au lycée de Tarbes se serait déroulée vers la fin septembre 1859, c'est-à-dire à quelques jours de la première rentrée scolaire de Ducasse dans l'établissement. Il est possible que ce dernier ait lu très tôt les poèmes de Gautier, car les professeurs du lycée de Tarbes avaient à cœur d'entretenir auprès de leurs élèves le culte de cette gloire nationale, parfait magicien ès lettres françaises. Se souvenant de leurs communes années au lycée de Pau, Paul Lespès affirmera que

Ducasse avait lu l'*Albertus* de Gautier, « qu'il admirait fort » et qu'il avait « lu et relu car il le trouvait très beau³⁸ ».

1. Jean-Louis Debaube, « Jules Laforgue et Montevideo », *La Quête des origines*, op. cit.

2. Jean-Louis Debaube, « Avec Ducasse et Laforgue au temps des vers latins », *Lautréamont et Laforgue dans leur siècle*, op. cit.

3. Le Tarbais Louis Caddau (qui fut lui-même élève du lycée impérial dans les années 1860) confirme ce surnom : « surnommé on ne sait pourquoi Lamoignon par ses élèves » (« Un grand Tarbais : le général Foch », *Revue des Hautes-Pyrénées*, janvier 1915).

4. C'est-à-dire né à Argelès (la ville qu'indiquent les palmarès est la ville de naissance de l'élève).

5. « M. Adrien Lansac, si instruit, si aimable » (« Nécrologie », *Association amicale des anciens élèves du lycée de Tarbes*, bulletin de 1908) ne terminera pas ses études de médecine. Ce Tarbais élégant, que ses amis appelaient *le Marquis* (« Voici Adrien Lansac, surnommé le beau Lansac, qui s'avance, le chef surmonté d'un minable chapeau gibus », écrit Léon Ducasse à François Alicot en 1923), aura quelques ennuis au lendemain de la Commune, pour laquelle il avait affiché des sympathies. Lansac est mort le 8 juillet 1907.

6. Deux autres Davezac, prénommés Laurent et Hippolyte, natifs d'Odos, près de Tarbes, étaient au même moment élèves externes du lycée.

7. Un document détaillant la carrière de Mue aux Contributions indirectes fait état d'un jugement rendu par le tribunal civil de première instance du tribunal de la Seine le 28 juillet 1899, ordonnant que le nom patronymique de M. Meu soit orthographié « Mue » (communiqué par Jean-Pierre Lassalle).

8. Chanoine L. Dantin, *Henri Mue*, Tarbes, imprimerie Lesbordes, 1920.

9. *Ibid.*

10. Son frère cadet Joseph était dans la même classe que Georges Dazet, fils de Jean Dazet.

11. Fils d'un pharmacien de Vic, futur pharmacien lui-même, Rivière laissera le souvenir d'un joyeux luron doublé d'un grand amateur de musique de chambre.

12. Dans son article du *Mercur de France* de 1928, François Alicot fait erreur en datant ces trois inscriptions au tableau d'honneur de l'année de sixième de Ducasse.

13. Eugène Sourrieu, qui avait été muté de Cahors en août 1860, était originaire du petit village bigourdan d'Aspet. Il était chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique. Les rapports d'inspection lui reprochaient son « manque de fermeté ». Il poursuivra sa carrière à Cahors, puis à Vendôme.

14. Jean-Louis Debaube, « Avec Ducasse et Laforgue au temps des vers latins », op. cit.

15. Jacques-André Duprey, « Laforgue et Lautréamont, deux manières de vivre leur binationalité », *Lautréamont et Laforgue dans leur siècle*, op. cit.

16. Heureusement, la notice d'un *Dictionnaire des anecdotes littéraires* publié en 1996 explique fort à propos que le lycéen Ducasse « était mal vu de ses camarades qui le surnommaient *le vampire* » (Éditions du Rocher, 1996). Une étude sur les *Surnoms de potache de personnalités illustres* parue la même année dans *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* donne une interprétation non moins subtile : « Lautréamont, baptisé *Le Vampire* par ses condisciples du lycée de Tarbes en raison de ses bizarreries ».

17. Ader, Bousquet, Lépine et Barzun ne sont pas cités au palmarès de fin d'année.

18. Louis Caddau, « Un grand Tarbais : le général Foch », *op. cit.*

19. En 1857-1858, Douyau avait eu Ducasse aîné comme suppléant, mais il se passa de son aide l'année suivante. C'est dommage : un Ducasse eût enseigné à un autre.

20. La plupart des renseignements sur la carrière des professeurs de Ducasse au lycée de Tarbes puis au lycée de Pau proviennent de leurs dossiers professionnels conservés aux Archives Nationales (série F17).

21. À Tarbes, Douyau était si apprécié comme enseignant et comme homme privé qu'il fut l'objet d'une manifestation de reconnaissance émanant d'une centaine de pères de famille, qui sollicitèrent pour lui la croix de chevalier de la Légion d'honneur (il était officier d'académie depuis 1847). Bien que l'inspecteur d'académie eût argué l'insuffisance de titres du professeur, Douyau fut décoré en 1863 par Napoléon III lui-même, en visite officielle à Tarbes.

22. Quelques réserves dans un rapport de 1860 : « un peu sec et brusque, rien d'attachant ni de varié dans son enseignement ». Les proviseurs notaient régulièrement, non sans quelque perplexité, que Douyau ne demandait jamais de promotion. Sa seule ambition jamais formulée fut d'être nommé professeur de troisième. On lui confia cette classe une année, mais pour lui rendre très vite sa quatrième : « M. Douyau n'est que grammairien dans le sens le plus étroit du mot » (1864). En 1866, on songera à faire de lui un inspecteur d'académie, tant sa classe passait pour exemplaire, mais son manque de diplômes constitua un obstacle majeur.

23. Resté célibataire, Douyau avait toujours vécu avec sa mère. C'est pour rester auprès d'elle qu'il fit toute sa carrière dans la même ville. Il enseignait ainsi, pendant ses dernières années d'activité, aux petits-fils des élèves qu'il avait eus à ses débuts. Il fut mis en retraite en 1877. Mort à 81 ans, en février 1891, il fut enterré au cimetière de la Sède, après une courte cérémonie en la cathédrale de Tarbes. Un grand cortège suivit sa dépouille. Au bord de la fosse, l'avocat Gaston Dreyt prit la parole au nom des anciens élèves du défunt : « Tous ont gardé le souvenir vivant de son enseignement sûr et profond, de son caractère sévère et bienveillant à la fois. Tous ont revécu souvent par la pensée les heures de travail sérieux passées sous sa ferme et habile direction ». Larroque, professeur d'histoire, évoqua ce « maître incomparable dont l'enseignement méthodique et lumineux, la dialectique serrée, la parole vibrante formèrent pendant plus d'un demi-siècle tant de générations d'excellents élèves dans notre lycée, qu'il aimait tant, dont il était si justement fier, puisque nul n'avait contribué pour une plus large part que lui à en fonder la bonne réputation » (A. Montaubéry, « Les obsèques de M. Douyau », *La République des Hautes-Pyrénées*, 8-9 février 1891).

24. La visite de ce sabre et de ce goupillon au lycée de Tarbes est narrée en détail dans la *Chronique locale* de *L'Ère impériale*.

25. Des recherches mériteraient d'être menées dans les archives de l'archevêché de Tarbes pour savoir si l'élève Ducasse fit sa première communion ou sa confirmation au lycée impérial.

26. Le mercredi 30 juillet suivant, Ducasse bénéficia également du congé accordé aux lycéens, collégiens et écoliers de tout le pays pour la naissance du fils de S.A.I. le prince Napoléon.

27. Si les palmarès du lycée de Tarbes n'avaient pas été conservés, cette mention du nom d'Isidore Ducasse dans le quotidien tarbais eût été le seul indice du séjour du Montevideen en Bigorre au début des années 1860.

28. Lataste, qui avait peint le portrait de notables tarbais et de l'évêque, fit don à la chapelle du lycée de deux immenses tableaux représentant l'Immaculée Conception et l'Adoration des mages.

29. Jusqu'à l'*Indicateur des Hautes-Pyrénées* d'Abadie qui salue les mérites du pro-

fesseur : « M. Lataste, professeur de lycée et de l'école gratuite de dessin, se fait remarquer par la délicatesse et le fini de ses œuvres, et par le goût de l'art qu'il sait inspirer à ses élèves ».

30. Les rapports suivants seront catastrophiques : « Professeur routinier, faisant faire indéfiniment des nez, des yeux et des oreilles, et n'apportant dans son enseignement ni méthode, ni régularité » (1881) – « M. Lataste est usé » (1885) – « Professeur de dessin qui commence à n'être plus qu'un débris. M. Lataste a eu son heure de valeur et de succès, malheureusement il est vieux [...] Il est temps de mettre M. Lataste à la retraite » (1886). Cette retraite survint en 1887 (l'intéressé avait tout de même 75 ans). Le professeur de dessin de Ducasse et de Laforgue est mort à l'âge de 88 ans, le 28 février 1900. L'événement eut lieu dans la maison Galentou, à Andrest, village situé à quelques kilomètres au nord de Tarbes, sur la route de Vic (la famille habite encore la maison). Lataste avait eu trois enfants. Son fils Jean, né à Tarbes le 31 mars 1862, fut, comme papa, professeur de dessin au lycée de Tarbes, et eut un fils qui fit le même métier. Pendant l'été 1967, à Luchon, une exposition commémorant le centenaire du séjour du Prince impérial dans la ville, qui avait eu lieu entre le 7 juillet et le 4 août 1867, présenta quelques œuvres de François Lataste (collection de Michel Lataste) : *Panorama du Pic du Midi de Bigorre*, *Le Lac Bleu*, *Vue sur Saint-Sauveur en 1865*, *Le Cirque de Gavarnie*, etc.

31. La même année, un Ducasse, dont le prénom n'est pas donné par le palmarès, était maître-répétiteur au lycée de Tarbes.

32. *Registre du personnel 1876-1885*, archives du lycée de Tarbes (communiqué par Jean-Pierre Lassalle).

33. Auguste Delmas avait un frère aîné, Bernard-Hippolyte, né en 1838 à Tarbes, qui enseigna aussi au lycée de sa ville natale (répétiteur en 1856, bachelier ès sciences en 1857 et ès-lettres en 1861, chargé de la classe préparatoire de la division élémentaire de 1859 à 1862, professeur de huitième en 1862-1863, de septième ensuite). D'après l'*Annuaire des Hautes-Pyrénées* de 1899, Bernard-Hippolyte Delmas, « professeur de lycée en retraite, rue des Grand-Fossés, 11 », était conseiller municipal de Tarbes. Auguste Delmas avait aussi un frère cadet, Louis Lazare, né en 1851, qui fut sellier-carrossier à Tarbes. C'est sans doute à l'aîné des trois frères que l'on doit attribuer la poésie signée « Delmas » qui parut dans le bulletin de 1858 de la Société Académique des Hautes-Pyrénées sous le titre *Le bouquet de violettes*, ainsi que le *Rapport de la commission d'encouragement pour l'Instruction primaire* qui parut en 1872 dans le bulletin de la même société.

34. Dans un article de *La Revue des Hautes-Pyrénées* de 1922 sur l'école de musique de Tarbes, on lit que, « parmi la pléiade de chanteurs qui en faisaient partie [vers 1868], on doit citer : les frères Delmas, les frères Ducasse, tous quatre professeurs au lycée ».

35. Le nom de Ferdinand Foch, « le plus glorieux enfant de Tarbes », ne figure pas dans la dédicace de *Poésies*, et c'est bien dommage. Avant d'être généralissime des forces alliées et maréchal de France, de Grande-Bretagne et de Pologne, Foch fut un élève du lycée impérial de Tarbes. Il avait vu le jour le 2 octobre 1851 dans une maison de la rue Neuve Saint-Louis, à moins de cinquante pas du lycée. Son père, Napoléon Foch, précédemment avoué à Lourdes et Argelès, était le secrétaire général de la préfecture. Au lycée de Tarbes, le jeune Ferdinand suivit, en même temps que son frère Gabriel, d'un an plus âgé, la classe de sixième lorsque Ducasse était lui-même en quatrième. Élève moyen, il n'obtint en fin d'année que quelques accessits. Cela ne l'empêchera pas d'entrer en 1871 à Polytechnique. Les frères Foch quittèrent le lycée de Tarbes en 1863 lorsque leur père emmena vivre sa famille à Rodez, où il était nommé payeur du Trésor.

Un autre élève du lycée de Tarbes au temps de Ducasse était le futur docteur Pédebidou, de Tournay (le village natal de Francis Jammes, qui gardait un souvenir terrifié de ce

médecin). Devenu conseiller général, sénateur et franc-maçon, Pédebidou s'illustra en 1914 dans l'affaire Hégésippe Simon, qui fit éclater de rire la France entière. Il mourut dans un accident de chemin de fer.

36. Un lycée professionnel hôtelier de Tarbes, situé avenue d'Azereix et inauguré en 1995, porte le nom de Lautréamont. Ceci compense cela.

37. Émile Bergerat, *Théophile Gautier*, Charpentier, 1879.

38. *Albertus* parut en 1832, avec pour sous-titre *L'âme et le péché*.

CHAPITRE VI

LA MAISON DE JEAN DAZET

Jean Dazet, on l'a vu, peut être considéré avec une certaine vraisemblance comme le correspondant de l'interne Ducasse. Le nom de Dazet est fréquent dans les Hautes-Pyrénées. Ce patronyme typiquement régional dérive vraisemblablement du village du nom de montagne d'Azet, hameau du canton de Vieille-Aure, dans la vallée de Mousquère (arrondissement de Bagnères-de-Bigorre).

Jean Dazet était né à Tarbes le 21 frimaire an VI, c'est-à-dire le 11 décembre 1797. Fils de Paul Dazet, marchand, et de son épouse Simone, née Ducomte, il s'était retrouvé orphelin de père à douze ans, et de mère un an après. Le tirage au sort lui avait évité la conscription, mais il était entré dans l'intendance militaire comme chef de bureau, se formant sur le tas à la comptabilité et à l'administration¹. Ses débuts avaient été patronnés par l'intendant militaire des Hautes-Pyrénées, Louis-Antoine Clarac (1722-1854), chevalier de l'Empire en 1809, baron sous la Restauration, député des Hautes-Pyrénées en 1815, intendant de la maison militaire du roi en 1822. Sous les ordres directs de Clarac, Dazet travailla quelque temps à Paris dans l'intendance militaire de la maison du roi. Il dira avoir occupé ce poste pendant dix-sept années, jusqu'en 1830, ce qui le fait débiter à seize ans dans cette activité. Il était entré en 1823 dans la franc-maçonnerie en s'affiliant à la Loge tarbaise *La Paix*, dont il sera plus tard le Secrétaire et le Grand Expert.

En 1830, Jean Dazet étudia le droit à Toulouse, puis acheta en janvier 1831 l'étude tarbaise de l'avoué Guillaume Claverie, son frère en franc-maçonnerie. Son adresse professionnelle devint la maison familiale du 58 de la rue Saint-Louis, en face du lycée, qu'il possédait en co-propriété avec sa sœur aînée Bernarde, dite Bernardine². Dans ses *Rimes d'un vieux Pyrénéen*, parues en 1842 à Toulouse, Jean-Charles Barrère,

enseignant au collège de Garaison, ancien des armées napoléoniennes et poète de Trie-sur-Baïse, consacre « quelques rimes en *et* à l'occasion de Dazet, avoué à Tarbes, dont j'avais à me plaindre, pour sa négligence à poursuivre des affaires que je lui avais confiées³ » :

Assez sur ce sujet,
Venons-en au sieur Dazet.
De lui peu satisfait,
Je le prends au toupet.

C'est probablement à ce moment de la vie de Jean Dazet (1839) qu'il faut situer sa rencontre avec François Ducasse, et non dix ans plus tôt, avant l'entrée du futur chancelier à l'école normale d'instituteurs de Pau.

En 1849, nommé, grâce à ses relations bigourdanes et maçonniques, dans l'emploi rémunérateur de receveur particulier des finances pour l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, Dazet céda son étude à un nommé Édouard Barioge et s'installa dans cette petite ville proche de Tarbes. Il versa une caution de 40 000 francs et prêta serment en septembre 1848 devant le préfet des Hautes-Pyrénées. Révoqué – pour une raison que nous ignorons – au bout de dix mois d'exercice, il ressentira cet échec comme une injustice et en gardera une rancœur dont témoigne cette lettre de 1854 à son épouse :

Tu sais, ma bonne amie, quelque peu ce que je pense sur la conduite des gens de Bagnères envers nous ; mais nul ne sait ce que mon cœur a souffert quand j'ai vu des amis que, pendant trente années de ma vie, j'avais considéré comme des êtres à part de tous les autres, que je croyais bons, excellents et dévoués, se montrer presque entièrement indifférents. Il faudra, aux premiers beaux jours, faire un voyage à Bagnères, et passer devant leur porte, sans entrer, sans s'enquérir d'eux.

En décembre 1850, Dazet acquit une étude de notaire laissée vacante par la mort de son propriétaire. N'ayant fait ni les études ni le temps de stage nécessaires, il demanda une dérogation au Garde des Sceaux, arguant de ses précédentes fonctions dans l'administration militaire. Informé des « causes qui ont amené la révocation de monsieur Dazet comme receveur particulier des finances de l'arrondissement de Bagnères », le ministère n'accorda pas la dérogation. En 1853, Dazet appela ses relations à la rescousse pour trouver un emploi dans l'administration, la banque ou les chemins de fer, voire un poste de conseiller de préfecture (il guignait, pour prendre sa place, le départ prochain du secrétaire général de la préfecture, Napoléon Foch). Ses espoirs furent vains,

et il lui fallut se contenter d'intervenir dans des affaires locales qui exigeaient quelque connaissance du droit : le tribunal de commerce, le tribunal civil, la préfecture de Tarbes, la Cour Impériale de Pau, ainsi que quelques particuliers, firent régulièrement appel à lui comme expert. Il fut notamment requis dans une affaire pour laquelle il séjourna plusieurs semaines en Espagne en 1853 : il avait accepté, trois ans plus tôt, de s'occuper des intérêts d'un certain Jean Dartigalongue, arpenteur-géomètre et propriétaire, qui lui demandait de se rendre à Madrid et d'effectuer auprès des autorités judiciaires compétentes les démarches devant permettre à sa famille d'entrer en possession de biens qu'elle convoitait et que l'État espagnol avait remis à des communautés religieuses. Pour « indemnité de ses peines et soins », Dazet recevrait le cinquième des propriétés récupérées. En 1854, un premier procès devant la Cour royale de Saragosse donna raison au parti que défendait Dazet, mais son jugement fut cassé. Une longue procédure s'ensuivit⁴, dans laquelle Dartigalongue fit entrer un avocat de Bazet, Hippolyte Bazerque.

En 1835, Jean Dazet avait été élu conseiller municipal de Tarbes. Il assura cette fonction jusqu'à sa mort. Le conseil ayant été « démissionné » lors de la révolution de 1848, Dazet fit partie d'une commission nommée par François Soubies, commissaire du gouvernement provisoire de la République, en « gage de sécurité pour les habitants » et comme « assurance de triomphe pour les idées républicaines dans la ville de Tarbes ». Conseiller municipal très estimé de ses concitoyens, Dazet fut régulièrement réélu, obtenant chaque fois le plus grand nombre de voix. Ses collègues du conseil, qui firent de lui le secrétaire en chef de la mairie, appréciaient ses connaissances en matière de droit et d'administration, ainsi que son dévouement désintéressé :

M. Dazet est un homme de travail ; il consacre, en grande partie, sa vie laborieuse et retirée à des actes d'obligeance, à la réalisation de projets inspirés par l'amour du bien public, par des sentiments charitables et philanthropiques⁵.

M. Dazet est un des hommes honorables de la ville : bon citoyen, bon époux, bon père de famille, s'occupant avec un constant amour de l'éducation de ses enfants.

M. Dazet jouit de l'estime publique. Il a les sympathies de la population : à toutes les élections municipales [...] le nom de M. Dazet a toujours été proclamé le premier, et constamment figuré en tête de la liste⁶.

Le 19 juillet 1854, Dazet avait présenté à ses collègues du conseil

municipal un projet de grands aménagements du parc et du château du Jardin Massey. Son mémoire avait été « apprécié mais ajourné » (ce n'est que quatre ans plus tard qu'un nouveau mémoire de Dazet aboutit à des travaux qui furent terminés en 1862). En 1856, le même conseiller municipal fut chargé d'étudier le problème de la traversée des Pyrénées par le chemin de fer. Dans ses délibérations du 4 juin 1853, le conseil municipal de Tarbes avait en effet émis le vœu, à la suite d'une proposition de Dazet, « que le gouvernement de l'Empereur décide le plus tôt possible que la communication qui doit unir l'Espagne à la France par la voie centrale [soit] établie par la prade de Gavarnie et la vallée d'Ordessa, au moyen du percement du Marboré⁷ ». Pour défendre ce projet d'un transpyrénéen qui aurait traversé la France en son milieu, Dazet se rendit à Paris et Espagne⁸. À son retour de Madrid, Huesca et Saragosse, il publia ses conclusions dans un opuscule que l'on peut consulter à la bibliothèque municipale de Tarbes, *Résumé des discussions diverses sur les traversées des Pyrénées par voie de fer : ligne de Paris à Madrid – Présenté au conseil municipal de la ville de Tarbes par M. Dazet, rapporteur de la commission des chemins de fer*. Ce projet de percement ferroviaire des Pyrénées suscita de nombreux autres rapports et expertises, mais n'aboutit pas.

De 1858 à 1864, année de sa disparition, Dazet présida la Société Académique des Hautes-Pyrénées. Il succédait dans cette fonction à Achille Jubinal, personnalité bien connue dans le département⁹, qui avait fondé cette association en 1853 en tentant d'y réunir l'élite intellectuelle de Bigorre (elle groupa plus de trois cents membres dès ses premiers mois). Quelques quolibets avaient salué l'apparition de ces académiciens à six francs, montant de la cotisation annuelle. Avant d'en assurer la présidence, Dazet avait été élu secrétaire de l'association dès sa fondation, puis était devenu vice-président en 1856 lors du renouvellement du bureau. En 1858, le président Dazet cosignait avec le secrétaire Charles du Pouey¹⁰ un *Règlement de la Société Académique des Hautes-Pyrénées*. Les séances mensuelles de l'association, qui se tenaient dans une salle de l'Hôtel-de-Ville, étaient annoncées dans *L'Ère impériale*. Les communications portaient principalement sur la botanique, les progrès des sciences, la littérature régionale, l'histoire locale. Des concours de poésie étaient organisés chaque année. En 1856, le prix d'histoire consista en « une médaille en argent, mise à la disposition de la Société par M. d'Avezac, archiviste du ministère de la Marine ». La même année, le géographe Malte-Brun, un ami de d'Avezac, posa cette question primordiale dans *La France illustrée* : « La récente élévation en lycée du collège de Tarbes, où les études étaient très faibles, et la fonda-

tion d'une société académique des Hautes-Pyrénées stimuleront-elles les esprits vifs et gracieux, mais un peu paresseux des Bigourdans ? »

Le bulletin de cette société artistique et savante (qui existe toujours) inséra quelques discours prononcés par Dazet lors des assemblées : *Discours sur les progrès à attendre de l'activité de la Société Académique* (17 avril 1856) – *Appréciation des travaux accomplis par la Société Académique depuis sa création* (10 mai 1857) – *Sur le mouvement intellectuel provoqué dans les Hautes-Pyrénées par la création de la Société Académique* (8 novembre 1858) – *Sur l'utilité des sociétés savantes* (4 août 1861). Au cours de la séance du 23 mars 1861, la Société Académique décida d'organiser une souscription en vue de l'érection d'une statue au baron Dominique Larrey : ce Gascon natif de Beaudéan était mort en 1842 après s'être illustré comme chirurgien en chef de la Garde Impériale de Napoléon I^{er}¹¹. Jean Dazet s'impliqua beaucoup dans cette initiative¹². Il présida le comité de la statue, dont les autres membres furent l'ingénieur et ancien député Colomès de Juillan¹³, le vicomte de La Garde, maire de Tarbes, l'évêque Laurence et Charles du Pouey. Une somme de quinze mille francs fut réunie et, un jour d'août 1864, sous les tilleuls des Allées Napoléon et les accents de l'orphéon municipal qui joua une cantate, les Bigourdans furent conviés à l'inauguration du bronze de leur illustre compatriote.

Le 18 février 1844, Jean Dazet, alors âgé de quarante-six ans, avait épousé Madeleine-Joséphine-Alexine Beauxis-Sempé¹⁴, rentière de vingt-trois ans. Jenny de Sempé – ainsi l'appelait-on dans sa famille – était née le 5 mars 1820 à Beaucaire, dans le Gers. Son père, Martial-François Beauxis-Sempé, qui descendait d'une lignée de militaires, était mort à Tarbes en 1840. Sa mère, née Marie-Jeanne de Saint-Julien, était issue d'une famille d'ancienne noblesse de Bigorre (Georges Dazet et ses frères pourront ainsi remonter leur arbre généalogique jusqu'au onzième aïeul¹⁵). La jeune Madeleine avait été élevée au couvent des filles de Marie, à Condom, berceau de sa famille. Avant son mariage, elle demeurait dans la maison familiale de la route de Vic. Les témoins qui signèrent l'acte de mariage de Jean Dazet et Madeleine de Sempé – dont la particule n'était pas illégitime – furent le baron Clarac et le juge Moncaup (qui instruira quelques années plus tard dans l'affaire François Davezac). Jean et Madeleine Dazet eurent trois enfants.

L'aîné, Jean-Paul, était né le 22 décembre 1844. Il étudiait en seconde au lycée de Tarbes¹⁶ lorsque Ducasse, qui avait un an et demi de moins que lui, était en sixième. Le fils aîné de Jean Dazet était un excellent élève dont les résultats scolaires étaient récompensés par de nombreux

prix en fin d'année. En quatrième, il obtint le titre d'« élève d'élite » du lycée de Tarbes et reçut la médaille frappée à l'occasion du baptême du prince impérial, adressée par le ministère de l'Instruction publique à chaque lycée de l'Empire pour qu'elle fût remise, « à titre de récompense extraordinaire », au meilleur élève de l'établissement¹⁷. En seconde, il eut pour professeur de mathématiques Jean-Pierre Jourdanet, qui avait été, avec son frère le magistrat Antoine Jourdanet, le légataire de son oncle Jean-Louis Laporte, châtelain de Sarniguet et protecteur supposé du jeune François Ducasse. Au terme de son année de rhétorique, Jean-Paul Dazet quitta le lycée de Tarbes – Ducasse entra alors en quatrième – pour rejoindre le lycée de Versailles où il prépara le concours d'entrée de Polytechnique, qu'il passa avec succès dans la promotion de 1863. En 1868, il sera maréchal des logis-fourrier au dix-huitième régiment d'artillerie de Tarbes. Il poursuivra sa carrière à Rennes et la terminera en 1895 avec le grade de chef d'escadron d'artillerie et la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Il mourra, célibataire, à cinquante-cinq ans, le 23 mars 1899, dans la maison familiale de Tarbes.

Le fils cadet de Jean et Madeleine Dazet, qui fut prénommé Louis, vit le jour en 1853. Il ne connaîtra pas la réussite scolaire de son aîné (c'est à peine si son nom est mentionné une ou deux fois sur les palmarès). En 1868, il sera employé de commerce à Tarbes. Il deviendra avoué comme son père, avant de représenter à Tarbes, dans les dernières années du siècle, une compagnie d'assurances, la *Mutual Life*, dont les bureaux étaient installés dans la maison familiale du 21, rue Massey.

Le deuxième garçon de Jean et Madeleine Dazet naquit le 2 avril¹⁸ 1852 et reçut les prénoms de Georges (« George » dans la correspondance de ses parents) Édouard Alexis. Les témoins qui signèrent son acte de naissance furent le juge Moncaup et Jean-Baptiste Fourcade, ancien directeur d'école normale (tous deux étaient, comme le père du nouveau-né, francs-maçons). À l'instar de son frère aîné, Georges Dazet sera un brillant élève du lycée de Tarbes, au point que ses professeurs conseilleront à sa famille de le laisser poursuivre ses études dans la classe d'élite d'un lycée parisien destinée aux petits prodiges de l'Empire. Georges Dazet paraît avoir occupé dans la vie de Ducasse une place singulière, quoique mal élucidée. Son existence, qui fut bien remplie, a fait l'objet de nombreuses investigations. Le personnage n'en continue pas moins à passionner les chercheurs¹⁹ et il nous a semblé légitime de lui consacrer un chapitre.

Lorsqu'Isidore Ducasse la connut, la maison Dazet de la rue Massey portait encore le numéro 14. Partant de la place Maubourguet en direc-

tion du nord, la rue Massey se continuait par la route qui conduit à Bazet, Sarniguet et Vic. Jusqu'en 1855, elle s'appelait « route de Vic » et prolongeait une rue des Cordeliers qui avait longé un couvent de cet ordre, démoli depuis (les Tarbais lui conservèrent longtemps sa première appellation de « route de Vic »). La rue Massey, qui finissait en pleine campagne, était une rue calme et bordée de jardins. Elle était aussi une des plus huppées de la ville, ce qu'elle n'est plus aujourd'hui.

Ancienne demeure du prieur des Cordeliers, la maison de Jean Dazet, qui était à l'origine celle de sa belle-famille, était une habitation vaste, très typée avec sa galerie orientée au sud. Elle sera rasée en 1912 pour l'agrandissement de l'école Jeanne d'Arc, et il n'en subsiste plus désormais que quelques photographies et deux portes en bois noir ouvragé, entreposées dans le garage des descendants de Georges Dazet, qui habitent à deux pas de la rue Massey. L'inventaire de la maison de Jean Dazet, fait au lendemain de son décès, donne la description du grand salon, dit « de compagnie » : il était au premier étage et comprenait six fauteuils et un canapé en bois peints en noir, l'ensemble garni de damas de laine orange et couvert par des housses en coutil de coton écru, ainsi que six chaises en bois peint en noir et six rideaux en damas de laine jaune. La bibliothèque du maître des lieux contenait beaucoup de livres de droit et d'administration militaire, des ouvrages d'histoire, la Sainte-Bible, et, parmi les auteurs français, Voltaire, Racine, Boileau, Chénier, Chateaubriand et Sainte-Beuve²⁰.

Du jardin de la maison de la rue Massey, on entendait le bruit de l'eau qui dévalait de la chute du moulin des Dassieu, une famille voisine et amie. Les senteurs émanant des cuisines de la pâtisserie Delluc, dont l'enseigne rappelait qu'elle avait été fondée en 1830, titillaient les nerfs olfactifs « ébranlés par la perception d'atomes aromatiques ». La première demeure voisine de la maison Dazet, qui appartenait à François Jouanolou, est toujours debout : c'est le bâtiment sur rue de l'école Jeanne d'Arc. Presque en face du domicile des Dazet se trouvait l'ancienne demeure du vicomte Jean-Antoine Péré, mort en 1846 à soixante-et-onze ans et fils de ce comte Péré qui avait aidé autrefois Jean Dazet dans sa carrière. Depuis peu, cette propriété était devenue la résidence du général commandant la brigade d'artillerie de Tarbes²¹. Un cousin germain de Charles Laforgue²², Pascal Darré, qui avait fait fortune comme boulanger à Montevideo, s'était retiré avec sa sœur dans une maison de la rue Massey (il sera, à partir de 1865, le correspondant des frères Laforgue pendant leur internat au lycée). Un autre résident de la rue Massey était François Lataste, le professeur de dessin du lycée, qui donna des leçons particulières de peinture aux frères Laforgue.

Outre les époux Dazet, leurs trois garçons et une bonne prénommée Marie, la maison de la rue Massey hébergeait la mère de Madeleine Dazet, Jeanne-Marie-Catherine de Sempé. Née de Saint-Julien, elle était la veuve de Martial Beauxis de Sempé et mourra rue Massey le 24 janvier 1874, à quatre-vingt-cinq ans.

Il reste peu de documents permettant de pénétrer l'intimité de la famille Dazet au temps où Ducasse la fréquenta. Selon une note parue dans un bulletin de la Société Académique des Hautes-Pyrénées, les papiers de Jean Dazet furent égarés peu après son décès. La famille a cependant conservé un album qui appartient à Madeleine Dazet et qui contient des dessins et des textes consignés et signés par leurs auteurs. De tels albums, qui étaient généralement dorés sur tranches, étaient fort répandus au dix-neuvième siècle. *La Revue populaire de Paris* du 1^{er} décembre 1867 s'intéressera à cette mode, qui était un véritable calvaire pour les personnalités en vue invitées dans les salons :

Toute maîtresse de maison qui recevait le monde lettré, il n'y a pas encore longtemps, avait sur son guéridon un album. Elle vous le présentait de son air le plus aimable, avec son plus gracieux sourire [...]. Ces dames ne se contentaient pas toujours de quêter à domicile, elles faisaient colporter le précieux livre chez tout ce qui avait le moindre renom. [...] Jules Janin écrivit un jour sur un : « *O Dominus vobiscum*, Délivrez-nous de l'Album ! »

C'est exactement ce qu'avait fait Madeleine Dazet pour enrichir son album. Par ses fonctions à la Société Académique, son mari était en relations avec des écrivains et des savants. Il lui arrivait aussi de recevoir dans son salon des personnalités éminentes du département et des célébrités de passage en Bigorre. Lorsqu'elle accompagnait à Paris son époux, chargé de quelque mission municipale, Madeleine Dazet emportait son album. D'autres fois, elle le confiait à des amis qui devaient rendre visite à un personnage illustre vivant dans la capitale. Son album circula ainsi, dans les années 1850-1860, dans un milieu d'écrivains, de poètes, de journalistes, d'artistes qui y notèrent des échantillons de leur art en vers ou en prose. La majorité des signataires ne sont pas ignorés des bouquineurs auxquels la littérature du dix-neuvième siècle est un peu familière. Les dernières pages ont été remplies un peu plus tardivement, aux environs de 1867, et paraissent toutes de provenance bigourdane. Madeleine Dazet est naturellement la dédicataire de nombreuses pièces qui rendent hommage, selon l'usage, à la beauté et au charme de la propriétaire de l'album. Voici, dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans ce livre d'or, les noms des auteurs des textes ou des illustrations : Frédé-

ric Soutras, Charles Tronsens, Bibliophile Jacob²³, Jules Lucot²⁴, Hermance Lesguillon, Achille Jubinal, Albert²⁵, Bauduin de Wiers²⁶, F. Lix²⁷, Soubies²⁸, Damas-Hinard²⁹, Arsène Houssaye³⁰, Genod³¹, Marie Aycard³², Paul Juillerat³³, Laÿ de Laborde³⁴, George Bell³⁵, Louis Enault³⁶, Francis Wey³⁷, Charles Asselineau, Théodore de Banville, sans doute le nom le plus illustre aujourd'hui, Philoxène Boyer³⁸, Viennet³⁹, Émile Deschamps⁴⁰, Joseph Méry⁴¹, Bocage⁴², Darrieux, Albéric Second⁴³, S. Mazières⁴⁴, Lacoste⁴⁵ et Charles de Lauriston⁴⁶. L'album contient également quelques écrits non revendiqués par leur scripteur. Sans doute ignorerons-nous toujours l'identité de celui qui recopia dans l'album le quatrain connu d'Ausone de Chancel⁴⁷, mais son écriture n'est pas celle d'Isidore Ducasse. Nous ne savons pas davantage si ce dernier, lorsqu'il fréquentait la maison Dazet, eut la curiosité de feuilleter cet album d'autographes que sa propriétaire devait laisser traîner sur la table du salon.

Il est toutefois un des contributeurs à l'album que Ducasse ne put manquer de rencontrer chez son correspondant : Charles Tronsens. Cet ami intime de la famille Dazet, qui a illustré de dessins et de caricatures quelques pages de l'album, était un familier de la maison de la rue Massey. Plusieurs de ses œuvres ornaient les murs de cette demeure amie. Premier prix de dessin au lycée impérial, Ducasse les a-t-il considérées avec intérêt ? Faute de document et de témoignage, nous ne savons rien des contacts qu'il a pu avoir avec Tronsens, qui reviendra dans ce livre et dont nous renvoyons la biographie en note⁴⁸.

Le 7 juin 1864, un malheur s'abattit sur la maison de la rue Massey : la mort de Jean Dazet, survenue après une courte maladie. Il était âgé de soixante-sept ans. Son enterrement se fit au cimetière Saint-Jean.

Ducasse assista-t-il à la cérémonie ? Il est tentant de citer ici ce passage d'une strophe du *Chant II* :

On lui fait des funérailles grandioses, comme à un héros, et la bière, qui le conduit directement vers le couvercle de la tombe, est portée, sur les épaules, par les principaux citoyens. Sur la terre humide que le fossoyeur remue avec sa pelle sagace, ou combine des phrases multicolores sur l'immortalité de l'âme, sur le néant de la vie, sur la volonté inexplicable de la Providence, et le marbre se referme, à jamais, sur cette existence, laborieusement remplie, qui n'est plus qu'un cadavre. La foule se disperse, et la nuit ne tarde pas à couvrir de ses ombres les murailles du cimetière.

Un mois après cette disparition, un conseil de famille se tint devant un

juge de paix qui nomma « subrogé tuteur des mineurs Dazet » leur oncle Louis Ducomte. Ayant espéré jusqu'au bout la fortune de son affaire d'Espagne, le défunt laissait de nombreuses dettes chez des fournisseurs et des commerçants. En proie à des embarras financiers, sa veuve dut chercher un emploi. Elle fit appel à Fould, qui avait toujours montré de l'estime pour son mari. Le ministre la recommanda au préfet des Hautes-Pyrénées, dont le couple Dazet avait longtemps fréquenté les réceptions du mercredi, et lui fit attribuer un débit de tabac à Sète, sans qu'il lui fût imposé de le gérer elle-même ; elle prêta le serment d'usage en septembre 1864 devant le juge de paix de Tarbes-nord⁴⁹.

L'abbé Cieutat, curé de l'église Sainte-Thérèse et successeur de Jean Dazet à la présidence de la Société Académique, prononça son éloge funèbre au cours de la séance d'août 1864 :

Il nous a donc quitté celui qui, pendant plusieurs années, dirigea avec tant de zèle vos intéressants débats et prit à toutes vos décisions une part si active et si large. Elle s'est éteinte tout à coup cette intelligence d'élite, si prompte à s'enrichir, à laquelle, au besoin, nulle étude ne demeurerait étrangère. Il ne bat plus ce noble et magnanime cœur, si facilement accessible aux charmes de l'amitié, et continuellement ouvert à tous les genres d'infortune. Quelle bienfaisante nature ! Comme il était loyal, dévoué, ce cher Président qui n'est plus ! Par un heureux privilège, trop rare, hélas ! dans ce temps de froid égoïsme, il comptait, lui, chaque heure de sa vie par une action utile aux autres.

Aussi, sa fin prématurée, presque subite, a-t-elle jeté dans la consternation et dans le deuil la cité tout entière ; tous les rangs en ont été émus. À cet instant suprême, où une éclatante lumière se fait pour tous, où tous les voiles tombent, l'étendue de la douleur publique et l'unanimité des regrets ont donné la juste mesure du bien accompli par l'homme obligeant par excellence que tout le monde pleure, et dont la mémoire restera vivante parmi nous⁵⁰...

Après ce curé académicien, les francs-maçons de *La Propagation de la Vraie Lumière* rendirent hommage au disparu. Le conseil municipal émit à son tour ses regrets officiels : « Cette mort prématurée sera un deuil public pour la cité à laquelle il a rendu de longs et honorables services tout au long de ses trente années de membre du Conseil municipal ». Sur proposition du maire, le conseil décida que la ville prendrait en charge les obsèques du défunt secrétaire de mairie et qu'une concession à perpétuité recevrait « les restes mortels de l'excellent citoyen qui fut si dévoué aux intérêts de la cité, et qui, appliquant toujours son intelligence et son cœur à rendre service, laisse après lui une mémoire qui vivra longtemps dans les affections et la reconnaissance de ses amis⁵¹. »

La municipalité fit graver quelques lignes en latin sur la pierre tombale de Jean Dazet. L'inscription ayant été effacée avec les années, elle sera remplacée par celle-ci, que l'on peut lire encore, non sans quelque difficulté, toutefois :

7 juin 1864. Concession à perpétuité par la ville de Tarbes à l'homme de cœur et de dévouement dont l'intelligence fut égale à la bonté.
Jean Dazet. 1797-1864.

Le 23 novembre 1853, lors de son séjour en Espagne, Dazet avait écrit à sa femme :

L'existence n'est composée que de douleurs, que de déceptions, que de souffrances ! On lutte parce qu'on espère en de meilleurs jours, et le courage se soutient parce que à une espérance perdue succède une espérance nouvelle. Il semble très vrai qu'une grande âme, qui contient plus de douleurs qu'une petite, souffre plus qu'une autre des choses de la vie.

Les lettres de Dazet à son épouse⁵² révèlent un homme actif et entreprenant dans la conduite de ses affaires, très épris de sa femme, attentionné pour sa belle-famille et même pour sa belle-mère, qui vivait à son foyer – comment faisait-il ? –, par dessus tout sourcilieux pour les études de son fils aîné, élève pourtant aussi doué que travailleur :

J'apprends, avec plaisir, que Jean-Paul travaille avec ardeur, et j'ai la douce pensée que je recevrai bientôt l'agréable nouvelle qu'il a encore obtenu la première place aux dernières compositions. J'éprouverais et pour lui et pour moi une profonde humiliation, s'il se laissait *saluer* par quelqu'un de ses condisciples, après avoir été jugé le plus fort au moment de l'inauguration du lycée impérial. (23 novembre 1853).

Je désire bien plus vivement savoir quel est le rang obtenu par Jean-Paul aux diverses compositions qui ont eu lieu depuis mon départ. Il ne serait ni sage, ni studieux, il ne mériterait pas les éloges que vous lui donnez, s'il ne conservait pas sa place à la tête de sa classe, parce que *s'il veut il peut*, parce qu'il n'est pas simplement externe libre, qu'il est externe surveillé, et, en outre, admis aux conférences et aux répétitions. (29 novembre 1853).

J'ai appris avec un étonnement douloureux, ma chère Jenny, que Jean-Paul avait fait des fautes dans une addition, lui qui faisait si facilement et avec tant d'exactitude des multiplications et même des divisions. Mais ce qui m'a affligé peut-être davantage c'est la conduite

qu'il tient lorsqu'on lui fait une simple toilette de propreté et de santé. C'est impardonnable pour un élève du Lycée impérial de Tarbes. Si ses camarades le savaient ils lui feraient une rude guerre. Dans son intérêt il n'en faut parler à personne, espérant qu'il se corrigera bientôt. (9 janvier 1854).

François Ducasse n'avait sans doute pas fait un mauvais choix en donnant comme correspondant à son fils cet homme généreux, intelligent et cultivé, capable de citer une page de Balzac dans une lettre à son épouse, très attentif à l'éducation et aux études de ses enfants, et pouvant converser couramment en espagnol avec un jeune Montevidéen ayant la nostalgie de son pays natal. Charles Laforgue avait eu la main moins heureuse lorsqu'il avait pris Darré comme correspondant de ses deux fils : ce personnage assez fruste, près de ses sous, n'avait ni la personnalité, ni les qualités humaines, ni la position sociale du correspondant d'Isidore Ducasse⁵³.

1. Jean-Pierre Lassalle, « Sur Jean Dazet, tuteur d'Isidore Ducasse », *Cahiers Lautréaumont*, 1^{er} semestre 1994.

2. Née en 1795, cette dernière était la veuve de Baptiste-François Olivas, boucher. Elle vécut jusqu'au 31 octobre 1868.

3. Jean-Pierre Lassalle, « Sur Jean Dazet, tuteur d'Isidore Ducasse », *op. cit.*

4. En 1863, Dartigalongue signa avec Dazet un nouvel accord qui devait renvoyer l'ancien avoué en Espagne.

5. Dazet appartient au bureau de bienfaisance de la ville de Tarbes.

6. Cité par Jean-Pierre Lassalle, « Sur Jean Dazet, tuteur d'Isidore Ducasse », *op. cit.*

7. *Histoire de Tarbes*, Marrimpouey, Pau, 1975.

8. Le nom de « Dazet, ex-avoué » figure sur le registre des demandes de passeports de 1856 (Archives départementales des Hautes-Pyrénées).

9. Achille Jubinal, né à Paris en 1810, était d'ascendance bigourdane. Il appartient à la fois à l'histoire politique et à l'histoire littéraire. Ancien combattant d'*Hernani*, ce charliste de formation fut à ses débuts professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Montpellier. Les retournements de veste politiques ne le firent jamais reculer. Orléaniste dans sa jeunesse, républicain en 48, il se rallia au 2 décembre et en fut récompensé par l'appui gouvernemental à sa candidature aux élections législatives de Bagnères-de-Bigorre, dont les électeurs le plébiscitèrent de 1852 à 1870. Une de ses filles épousa le fils de Victor Duruy, ministre de Napoléon III. La chute de l'Empire mit fin à sa carrière politique. Jubinal a rassemblé les poèmes de Rutebeuf en un volume de la Bibliothèque Elzévirienne. Rédacteur en chef du *Voleur*, il collabora toute sa vie à un grand nombre de journaux et de revues. Il résidait le plus souvent à Paris, où il mourut en décembre 1875. Un dernier détail sur Jubinal : son épouse était née d'Avezac.

10. Charles du Pouey fut un fidèle ami de Jean Dazet (après la disparition de ce dernier, il reportera son amitié pour lui sur son fils Georges). Né à Tarbes en 1824, Du Pouey avait été élève du collège de la ville, puis avait terminé ses études au collège de Pau. Il alla ensuite étudier le droit à Toulouse, puis à Paris. Il fit son stage d'avocat dans la capitale, où il demeura jusqu'en 1853. Il s'était mêlé à l'agitation révolutionnaire de

48, allant jusqu'à présider, à la grande désolation de son oncle le général Dupouey, commandant de la place de Paris, le comité socialiste du premier arrondissement. Avocat à Tarbes de 1854 à 1858, il devint ensuite greffier en chef du tribunal de première instance de la ville. Au lendemain du 4 septembre 1870, il sera désigné par acclamations pour organiser la compagnie de francs-tireurs hauts-pyrénéens. Il se présentera la même année comme conseiller général de Tournay, localité à quelques kilomètres de Tarbes. Il était aussi homme de lettres. En 1851, il avait collaboré au *Dictionnaire de la conversation* de Duckett. Il fonda et dirigea *La Chronique de la Bigorre* et donna de la plume dans de nombreux périodiques tarbais ou toulousains. Il fut à deux reprises le président de la Société Académique des Hautes-Pyrénées. Il avait noué des relations d'amitié avec Dumas fils et avec son compatriote Laurent Tailhade. En 1912, à 88 ans, il publiera un opuscule intitulé *Un épisode sensationnel de la vie de l'abbé Torné* et demandera à Georges Dazet, alors en partance pour sa dernière résidence de Monsols, d'en écrire la préface (l'abbé Torné avait été accusé de s'être intéressé de trop près à une jolie nièce : un sujet en or pour l'anticlérical préfacer). Charles du Pouey mourut en 1914 et fut enterré au cimetière Saint-Jean de Tarbes, presque à côté du caveau de la famille Dazet. Il était le petit-neveu de Vergez, l'officier de santé appelé au lendemain du 9 thermidor pour prodiguer des soins à Robespierre, blessé à la mâchoire. Comme il avait, dans son jeune âge, connu le vieux Bertrand Barère (mort en 1841), sa remarquable longévité lui permettait de raconter, dans les années 1900, qu'il avait connu jadis l'« Anacréon de la guillotine » (Barère avait traduit et publié à Paris en 1804 les *Nuits* d'Edouard Young, l'œuvre qui causait « beaucoup de migraines » à Isidore Ducasse).

11. À Tarbes, sa rue croise celle du ministre de la Guerre Soult, qui lui avait refusé les obsèques nationales.

12. « Mon cher ami, M. Dazet père, le sympathique secrétaire en chef de la mairie de Tarbes, si regretté de ses concitoyens, ne contribua pas peu, par son influence personnelle, à communiquer, en cette affaire, à ses anciens collègues du conseil l'impulsion généreuse qui l'animait lui-même en toutes choses » (Charles du Pouey, « Lettre au rédacteur du *Bien Public* », *Le Bien Public*, 17 octobre 1876).

13. Fils d'un propriétaire terrien très aisé, Charles-Joseph Colomès de Juillan, né et mort à Tarbes (1799-1870), était apparenté à la fois à Auguste Delmas et à Georges Dazet (lequel, selon une tradition familiale, avait une ressemblance physique avec ce parent de sa mère). Polytechnicien, ingénieur des Ponts et chaussées, saint-simonien, franc-maçon, Colomès de Juillan fut député de l'arrondissement d'Argelès-Gazost de 1831 à 1841, puis renonça à la vie politique pour se faire l'apôtre des transpyrénéennes ferroviaires : il étudia le tracé de la voie de chemin de fer Paris-Tarbes-Madrid que défendait Jean Dazet. Une petite rue de Tarbes, qui donne sur la rue Massey, porte aujourd'hui son nom.

14. En 1721, un Dominique d'Avezac avait eu pour marraine une « Marie Beauxis de Sempé, parente ».

15. Jean-Pierre Lassalle, « Notes sur la famille Dazet », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1991.

16. Un Paul Belon, né à Tarbes, élève dans la même classe de seconde que Jean-Paul Dazet, sera, dans les années 1890, journaliste à Paris et publiera en 1891 chez Dentu un ouvrage intitulé *Gendeleltre, roman parisien*.

17. En 1857, Jean-Paul Dazet, élève du lycée de Tarbes, faisait don à la Société Académique des Hautes-Pyrénées, dont son père était le vice-président, d'une pièce en cuivre frappée en 1830 à Guernesey (ce don fut mentionné dans le bulletin de la société).

18. Isidore Ducasse est né un 4 avril.

19. La collection des *Cahiers Lautréamont* en témoigne.

20. Les descendants de Georges Dazet conservent un ouvrage (*Heures dédiées à la*

Reine, Paris, Saintin, s.d.) ayant appartenu à la grand-mère maternelle de Madeleine Dazet, qui était née Magdeleine-Jacquette-Antoinette Ducasse. Cette dame, qui vécut dans la maison de la route de Vic, était la veuve de Joseph de Saint-Julien et l'épouse en secondes noces de Jacques-Antoine de Visnick. Sur la page de garde de son volume d'*Heures*, on déchiffre cette mention manuscrite : « Ce livre appartient à Mme de Wisnic [sic] née Ducasse. » Aucun lien de parenté ne semble exister entre cette dame et la famille paternelle d'Isidore Ducasse.

21. La duchesse d'Alençon, qui devait périr dans l'incendie du bazar de la Charité, habitera en 1875, avec ses enfants et son mari, officier en stage à l'Arsenal, au 16 de la rue Massey.

22. Quittant Montevideo, Charles Laforgue était retourné à Tarbes, sa ville natale, avec les siens. Trois ans plus tard, en janvier 1869, n'ayant pas réussi à faire vivre sa nombreuse famille en France, il revint en Uruguay avec son épouse et trois de ses enfants, laissant ses deux aînés, Émile et Jules, internes au lycée de Tarbes.

23. Bibliophile Jacob est le pseudonyme de Paul Lacroix, prolifique polygraphe qui fut directeur du *Mercure de France* et conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. Il habitait 47, rue des Martyrs, et était membre correspondant de la Société Académique des Hautes-Pyrénées. À côté d'une vaste œuvre d'érudition (non exempte de fantaisie et d'approximations), il produisit des contes, des romans, des traductions de Shakespeare et une intéressante *Histoire des mystifications et des mystifiés*. Il était sans lien de parenté avec l'éditeur Albert Lacroix, chez lequel il a publié un ou deux titres. Dessinateur doué, il a orné l'album de Madeleine Dazet d'un *Défilé de montagne*.

24. De ce peintre, élève de Gudin et de Ciceri, le musée de Bagnères conserve quelques œuvres.

25. Qui était cet Albert ? Est-ce un patronyme ou un prénom ? Il serait bien aventureux de voir en lui Edmond Albert, ami de jeunesse et factotum occasionnel de Baudelaire, et secrétaire officieux de Banville et de Mendès.

26. Auteur d'un *Louis-Napoléon* paru en 1852, Bauduin de Wiers envoyait régulièrement ses ouvrages à la Société Académique des Hautes-Pyrénées.

27. Notre documentation est fort ténue sur ce personnage, qui écrivit sur l'album deux poèmes en patois bigourdan. *Boutado ento l'alboun de Madamo Dazet* (qui présente au lecteur les dessins de l'album) et *A alboun tournat de Paris : suito de la rebus* (qui raconte les aventures de l'album : parti à Paris, il y a perdu sa vertu avec le dessin d'une femme nue). Nous connaissons un F. Lix qui illustra des œuvres de Paul Célières, un F. Lix qui collabora en 1871 à l'*Album pittoresque*, et un peintre Frédéric-Théodore Lix (1830-1897). Le F. Lix (Félix ?) de l'album était un proche de la famille Dazet : le 1^{er} janvier 1857, il alignait sur le livre d'or de Madeleine Dazet la soixantaine de vers d'un poème intitulé *Les visites du premier de l'an à Madame D...* : « Agréez ces vers, que j'ai faits / Pour me conformer à l'usage / Et je dirai – qu'ils soient bons ou mauvais – / Pour moi ce jour est sans nuage / Et l'usage m'a bien servi, / J'offre mes vœux et mon hommage / À l'épouse de mon ami. »

28. Cet ancien élève du lycée de Pau, dixième enfant d'un notaire, était avocat et compositeur de musique. François Soubies (1803-1879) vivait à Bagnères-de-Bigorre et était membre de la Société Académique des Hautes-Pyrénées. Il nota sur l'album une portée de musique et un poème célébrant la beauté et la bonté de sa propriétaire. Ami de Lamartine depuis le séjour du poète dans les Pyrénées, il fut nommé préfet du département en 1848 lorsque le poète et ses amis arrivèrent au pouvoir. L'année suivante, il fut élu député et siégea à gauche. Mais il renonça vite à la politique pour se consacrer à sa ville de Bagnères. Proche ami de Jean Dazet (qu'il avait nommé à la mairie de Tarbes en 1848), il était le parrain de son fils Jean-Paul.

29. Quand Napoléon III épousa son Eugénie, le fluet Damas-Hinard, Français de Madrid et grand hispanisant, fut nommé secrétaire des commandements de l'impératrice, qui lui confia son courrier et les requêtes qu'elle recevait. Lors du procès des *Fleurs du mal*, Baudelaire eut affaire à lui pour appeler l'impératrice à son aide. Damas-Hinard est l'auteur d'un *Dictionnaire Napoléon*, recueil d'opinions favorables à l'Empereur. Il a noté ces lignes sur l'album : « Notre ami, Monsieur Achille Jubinal, veut bien me demander de votre part, Madame, de mettre ma signature et deux lignes sur votre album ; et il me dit, pour m'encourager, que vous êtes fort jolie. Comment dès lors pourrais-je refuser si peu de chose ? – Voilà donc ces deux lignes, Madame ; et voici la signature de celui qui s'empresse de déférer à vos désirs sans vous connaître. / Que serait-ce donc s'il vous connaissait / Damas-Hinard ? »

30. « Le livre de la vie est le livre le plus difficile à faire » : cette pensée consignée dans l'album est d'Arsène Houssaye, de son vrai nom Housset (1815-1896), administrateur de la Comédie Française de 1849 à 1865, poète, romancier, historien, auteur dramatique, directeur de *L'Artiste*. Son nom est cité dans les biographies de Nerval, qu'il soutint dans la misère, et dans celles de Baudelaire, qui lui a dédié ses *Poèmes en prose*.

31. Michel-Philibert Genod (1797-1862) était un peintre lyonnais, aujourd'hui passablement oublié.

32. Contrairement à ce que peut faire croire son prénom, Marie Aycard n'était pas une dame, mais un romancier, mort en 1859, dont l'œuvre n'a pas survécu à son auteur.

33. Les œuvres de ce poète et auteur dramatique figurent au catalogue de la Bibliothèque Nationale, où on ne doit pas souvent les demander.

34. Cet avocat à la Cour royale de Paris avait une propriété à Bazus, canton de Labarthe, dans les Hautes-Pyrénées. Madeleine Dazet semble avoir fait sur lui une forte impression : « Je vous ai vue dans un bal brillant entourée d'hommages flateurs [sic], parée des prestiges d'une toilette élégante et coquette. Je me souviens de vos attraits. Je vous ai vue dans la campagne, dans l'intimité de la famille, je me souviens de vous bien plus encore... »

35. De son vrai nom Joachim Hounau, George Bell était un journaliste d'origine Basque. Il avait été, dans les années 1840, élève du lycée de Pau. En 1848, il avait quitté l'Université pour rejoindre les émeutiers, ce qui lui avait valu une condamnation par la Haute-Cour de Bourges. Il donna des critiques littéraires à *La Revue de Paris*, à *L'Illustration*, à *La France*, et fut un grand ami de Nerval, pour lequel il se mit en quatre quand celui-ci eut sa dernière crise et se trouva dans des embarras d'où il ne devait sortir qu'en se donnant la mort.

36. Ce journaliste était très répandu dans le monde de la presse sous le Second Empire. Né en 1824, il mourut en 1900. Il a publié des romans et des récits de voyage (*L'Amérique centrale et méridionale* en 1866).

37. Inspecteur général des Archives départementales au ministère de l'Instruction publique, Francis Wey (1812-1882) fut président de la Société des Gens de lettres. Il nota sur l'album un quatrain composé lors d'une séance de la commission du prix de la poésie sur le thème des *Chercheurs d'or*. Wey était aussi romancier, auteur dramatique, critique (à *La Presse* et au *Bulletin du bibliophile* de son ami Techener). Il refusa de se rendre à l'enterrement de Baudelaire et mourut dans un état avancé d'aliénation mentale, sans que les deux faits soient apparemment liés.

38. Le 7 novembre 1855, Philoxène Boyer (1829-1867) nota sur l'album de Madeleine Dazet une profession de foi exprimant l'amour de Dieu (« le seul *Vrai*, le seul *Absolu* ») au détriment de l'amour de l'art. Ce poète, dont Baudelaire prétendait qu'il avait « des choses superbes », n'est plus un inconnu depuis la biographie que lui a consacré Sylvain-Christian David en 1987.

39. « Sois homme pour écrire et femme pour aimer » est le peu féministe conseil que donna à Madeleine Dazet, sur une page de son album, le poète, historien, auteur dramatique et académicien français Guillaume Viennet (1777-1868). Ce personnage n'aimait ni les Républicains, ni les Romantiques, et menaça presque Baudelaire de défenestration le jour où le poète lui récita les vers d'*Une charogne*. Son quatrain de l'album est dédié « À une femme qui écrit comme un homme et qui médit de son Jean ».

40. Émile Deschamps (1791-1871) fonda avec Victor Hugo *La Muse romantique*, traduisit du Shakespeare et publia des poésies et des comédies en vers auxquelles la postérité n'a accordé que le plus parfait dédain. Il était membre correspondant de la Société Académique des Hautes-Pyrénées.

41. Pour le Premier de l'an 1856, le poète, auteur dramatique et romancier Méry nota un quatrain sur l'album. Originaire de Marseille, il fut un ami de Dumas, Vigny, Hugo, Musset, Houssaye, Karr, Nerval.

42. S'agit-il du célèbre acteur Bocage, de son vrai nom Pierre Tourez, qui fut directeur de l'Odéon et joua dans de nombreux drames de l'école romantique, ou de son fils Henri, né en 1824, auteur dramatique et romancier ? Lors d'un passage à Tarbes, un des deux Bocage a noté dans l'album son regret d'avoir « peu parlé d'amour » et de n'avoir pas « vu couler l'Adour ».

43. Cet abondant romancier et vaudevilliste (1816-1897) était membre de la Société Académique des Hautes-Pyrénées.

44. Qui est ce S. Mazières, poète, peintre et caricaturiste, qui nota dans l'album un *Chant breton* à H. Murger et qui semble avoir beaucoup fréquenté le domicile de la veuve Dazet entre 1865 et 1867 ?

45. Lacoste dessina dans l'album une vue de l'intérieur d'un cachot datée du 8 décembre 1852, avec cette mention : « République de 1852 : il est défendu ici d'aspirer l'air nécessaire ». Le dessin de ce Lacoste est daté de 1867, donc un peu tôt pour qu'il soit permis d'assimiler son auteur au peintre Charles Lacoste, qui fut un grand ami de Francis Jammes. Heureusement, les dictionnaires spécialisés offrent un nombre suffisant de Lacoste de remplacement.

46. Charles de Lauriston a dessiné dans l'album un *Lever de soleil sur le Pic du Midi* qui est la seule œuvre que nous connaissons de lui.

47. « On entre, on crie / Et c'est la vie. / On baille, on sort / Et c'est la mort ». Ausone de Chancel était un descendant du Lagrange-Chancel des *Philippiques*. À la fin des années 1860, il était préfet à Mostaganem, en Algérie.

48. Tronsens, né à Tarbes en 1830, avait débuté comme petit-secrétaire dans l'étude de Jean Dazet. Remarquablement doué pour le dessin et la caricature, il avait fondé dans sa ville natale une revue hebdomadaire satirique, *Le Carillonneur*, où il signait Sathaniel ses chroniques et ses dessins. Les brocards et les roseries sur des notabilités tarbaises y étaient tellement abondantes que la petite revue ne vécut que quelques mois de l'année 1848. Venu la même année à Paris sur les conseils de son ami Charles Philipon, fondateur de *La Caricature*, du *Charivari*, du *Robert-Mucaire* et du *Journal amusant*, Tronsens se fit connaître sous le pseudonyme de Carlo Gripp, emprunté à un village pyrénéen (il imitait en cela son maître et ami Paul Chevalier, ancien dessinateur au cadastre de Tarbes de 1825 à 1828, qui avait emprunté son pseudonyme de Gavarni au cirque de Gavarnie dont les cascades de Gripp sont proches). Le pseudonyme de Tronsens évoque également le grip, oiseau des Pyrénées vivant de rapines, et le verbe gripper, qui désigne l'action de saisir avec des griffes. Les Tarbais furent informés des débuts parisiens de Tronsens par *La République de 1848* du 16 décembre : « Notre compatriote et ami, M. Charles Tronsens, dont les abonnés de feu le *Carillonneur* avaient pu déjà apprécier le mérite, vient de débiter à Paris dans la carrière des Daumier et des Cham, par une caricature qui vient de

paraître dans le *Journal pour rire*. C'est là un heureux présage pour son avenir ». Deux décennies passèrent, au cours desquelles Tronsens, vivant de son crayon, partagea son temps entre Tarbes et Paris. Resté très attaché à son pays natal, il y revenait à la moindre occasion. La signature de Carlo Gripp se retrouve en 1866 et 1867 dans *La Lune* de Polo, *Le Journal pour rire*, *Le Journal amusant*, *L'Illustration*, *Le Bouffon*, *La Foire aux sottises* d'Arthur Arnould. À ces périodiques, Tronsens donna de nombreuses caricatures de son compatriote Gautier, dont il s'était fait une spécialité, et des séries comme *Les Étrangers à Paris*, *Les Avocats*, *La Timbro-postomanie*, *Les Émotions d'un débiteur*, *Paris l'été*, *Comme on écrit l'histoire*, *Au bal de l'Opéra*, *Le Palais*, *Les Étrangers à Mabilley*, etc. Sous son pseudonyme de Carlo Gripp ou sous celui de Fritz, il publia un volume à la Librairie pittoresque et illustra des livres comme *Les Grandes Dames* de son ami Arsène Houssaye et un recueil de chansons de son autre camarade Paul Avenel. En juin 1869, sa vignette *La femme qui rit ou Madame s'amuse* était en vente à la librairie Marpon, galerie de l'Odéon. Parmi les revues satiriques que fonda et dirigea Tronsens, celle qui eut le plus de succès fut *L'Image* – *Paris-comique*, journal hebdomadaire de huit pages fondé en juin 1867, dont les principaux collaborateurs furent Claretie, d'Hervilly, Banville, Coppée, Georges Decaux, Albert Humbert, Firmin Javel, Louis Nicolardot, Timothée Trimm, Gustave Sauger (les pseudonymes de Tronsens dans *L'Image* sont Paul David, Fritz, Niello, Carlo Gripp, Lathaniel); devenu en 1870 passablement cocardier, le périodique connut des difficultés financières, et le nombre de collaborateurs diminua de semaine en semaine (en septembre, *L'Image* fusionna avec *L'Esprit-Follet*). En mai 1869, Tronsens avait lancé un journal satellite, *Le Petit Journal comique*, qui fut l'occasion de vifs échanges entre son directeur et son confrère Polo, qui trouvait que les dessins de cette revue concurrente s'inspiraient un peu trop de ceux de sa propre *Éclipse*, nouveau titre de *La Lune* depuis 1868. Une autre revue créée par Tronsens fut *La Semaine illustrée*, qui vit le jour le 12 mars 1870 et succomba après sa septième livraison, parue le 23 avril (elle s'intéressa particulièrement au procès du prince Bonaparte à Tours). Il semble que Tronsens ait pratiquement renoncé à son art après 1870. Ayant espéré un mariage d'amour qui ne se fit pas, il remisa peu à peu ses crayons. Dans les années 1850, il était entré comme comptable dans la banque parisienne Lyon, Alemand et Cie, 10, rue du Conservatoire. Il en devint après la guerre de 1870 le fondé de pouvoirs, puis l'associé. D'heureuses spéculations de bourse le mirent en quelques années à la tête d'une fortune appréciable. Il mourut à Paris vers 1901.

49. Madeleine Dazet mourra dans sa maison de la rue Massey le 24 juillet 1896, âgée de soixante-seize ans, au terme d'un veuvage de trente-cinq années. Elle avait renoncé à toute vie mondaine à la mort de son époux et ne se remaria jamais.

50. En décembre suivant, dans un *Rapport sur les travaux de la Société* lu lors d'une séance de l'association dont il était le secrétaire général, Charles du Pouey évoquera la personnalité et les travaux de son ami Dazet : « À cette époque aussi [l'année de la décision par la Société de l'érection d'une statue à Larrey], notre honorable président, M. Dazet, cet homme aux mœurs si douces, à l'esprit intelligent et actif, fut atteint d'une maladie grave, et sa mort si prématurée et si regrettable fut encore pour nous une nouvelle occasion d'embarras et d'inaction momentanée » (*Bulletin de la Société Académique des Hautes-Pyrénées*, 7^e année, 1862-1863-1864, imprimerie Telmon, Tarbes, 1865).

51. En 1896, dans son discours pour l'inauguration d'un monument érigé à la mémoire de Bertrand Barère, Charles du Pouey citera le nom de Jean Dazet parmi ceux de Tarbais que leurs concitoyens avaient jugé dignes d'une concession à perpétuité dans le cimetière Saint-Jean (*Inauguration du monument érigé à la mémoire de Bertrand Barère de Vieuzac au cimetière St-Jean, à Tarbes – 14 juin 1896*, imprimerie Vimard, Tarbes, 1896).

52. Jean-Pierre Lassalle, « Sur Jean Dazet, tuteur d'Isidore Ducasse », *Cahiers Lau-tréamont*, 1^{er} semestre 1994.

53. Darré fut aussi le correspondant d'un autre élève du lycée de Tarbes, l'interne Dominique Laporte, qu'il recevait les jours de sortie en même temps que les frères Laforgue. Laporte, qui était aussi né à Montevideo (en 1855), s'orientera vers la peinture et dirigera le musée national des Beaux-Arts d'Uruguay. Il mourra à Montevideo en 1928.

CHAPITRE VII

LE POULPE AU REGARD DE SOIE

« Il me paraît extraordinaire que ce Ducasse ait pu dédier, avant 1870, un livre à Dazet, qui était plutôt un enfant. »

Lettre de l'abbé Francez au chanoine Jouanolou,
4 mars 1928.

Après le père, le fils. Des trois enfants de Jean Dazet, Georges est celui qui va désormais retenir notre intérêt. Son nom est cité en toutes lettres dans la première version du *Chant Premier*, pour être remplacé par sa seule initiale (D...) dans la deuxième, et disparaître dans la troisième et dernière en laissant place à des bestioles plus ou moins ragoûtantes telles que l'« acarus sarcopte qui produit la gale », l'« infortuné crapaud », le « rhinolophe », le « pou vénérable », les « quatre pattes-nageoires de l'ours marin de l'océan Boréal » et le « poulpe au regard de soie », avant de resplendir, quelques mois plus tard, en tête de la longue dédicace de *Poésies*. On a prétendu que cette curieuse évolution, rapprochée de la fascination admirative et étrangement haineuse que le narrateur des *Chants* semble éprouver envers son ami Dazet, laisse entrevoir, au delà de ce qui passa peut-être pour une amitié particulière entre collégiens, le drame essentiel de l'adolescence de Ducasse. La mention du nom même de Dazet dans le *Chant Premier*, la substitution inattendue de son nom par ceux d'animaux dans le *Chant I*, ont contribué à la naissance du « mystère Dazet », auquel des générations de chercheurs se sont heurtés. En 1927, Paul Lespès écrira à François Alicot :

Qui aurait pu mieux que Dazet vous documenter ? J'ai eu plusieurs fois l'occasion dans ma vie¹ d'apprécier cet esprit si fin, si souple, et le dirai-je ? au fond si classique, cet avocat de talent qui n'a pu mal-

heureusement donner toute sa mesure. Dazet a, si je ne me trompe, bien connu Ducasse à Paris en 1868 et 1869. Mieux que pas un, il a pu dire à ses amis de Tarbes ce qu'il savait, ce qu'il pensait de son compagnon. Je serais vraiment curieux de savoir comment « le plus beau fils de la femme » aux yeux de Ducasse s'est transformé définitivement en plongeon [sic] étrange variante dont il est peut-être difficile de trouver le secret.

Isidore Ducasse et Georges Dazet se trouvaient en même temps élèves au lycée de Tarbes où ni l'un ni l'autre ne devait terminer ses études. L'itinéraire scolaire du second fut aussi brillant qu'atypique.

En 1860-1861, Dazet suit la classe de huitième (Ducasse est en cinquième). L'année suivante, en septième, il reçoit le prix d'excellence – qui lui reviendra chaque année par la suite –, la plupart des premiers prix, le deuxième prix de salle d'études et un premier accessit d'instruction religieuse qui ne tiendra pas ses promesses. Au physique, il était plutôt grand pour son âge, avait des cheveux blonds assez longs et un front haut et large de bête-à-concours. Sur ses photographies, le regard apparaît d'une acuité presque gênante, qu'accentue un iris assez petit, qui était de couleur gris-bleu : un regard de fakir, disait sa fille Louise.

Après le départ de Ducasse du lycée de Tarbes, Georges Dazet resta dans l'établissement pour suivre les classes de sixième (1862-1863), cinquième (1863-1864) et quatrième (1864-1865). Au cours de cette dernière année, sous l'égide de Douyau-le-terrible, il fut honoré par le premier prix de version latine au concours des cinq lycées de l'Académie. En troisième (1865-1866), il représenta son lycée au même concours, dont *L'Ère Impériale* du 13 mars 1866 donna les noms des lauréats tarbais. Deux futurs dédicataires de *Poésies* figurent parmi eux : l'élève de troisième Dazet, deuxième prix de version grecque, et l'élève de philosophie Mue, premier prix de dissertation latine². Au mois de juillet suivant, Frébault, professeur de latin, qui avait donné à ses élèves une version en guise de devoir de fin d'année, dut apprécier la copie que lui remit le jeune Dazet, car il en fit insérer le texte dans un journal et le recopia quelques années plus tard dans un *Recueil des devoirs qui ont été jugés dignes d'être conservés dans les archives du lycée de Tarbes*³.

La fille de Georges Dazet tenait de son oncle Louis le récit d'un incident auquel son père, qui avait alors quatorze ans, s'était trouvé mêlé. L'événement avait eu pour cadre le Jardin Massey, dont le lac venait d'être tout récemment aménagé pour un service de petits canots mis à la disposition des promeneurs. Une grande fête ayant été organisée pour inaugurer cette partie du jardin public, de nombreux Tarbais avaient pris

place sur les pelouses. La famille Dazet était venue en voisine. Voulant explorer la petite île au centre du lac, Dazet avait entraîné son frère Louis et quelques camarades sur une des embarcations. Surchargé, l'esquif coula à mi-chemin et les gamins naufragés durent regagner la terre ferme en barbotant, au grand émoi de l'assistance. Cette baignade forcée n'occasionna pas de noyade, mais l'ambiance de la fête en fut compromise. Quelque mois plus tard, les barques du lac du jardin Massey, jugées non rentables, furent retirées et remplacées par des canards dont les descendants cancanent encore dans le coin.

Après son année de seconde (1866-1867), Georges Dazet quitta le lycée de Tarbes et fut envoyé à Paris pour suivre les cours du prestigieux lycée Charlemagne, 101, rue Saint-Antoine. Léon Crouslé, membre de la Société Académique des Hautes-Pyrénées et ancien professeur de rhétorique au lycée de Tarbes, enseignait dans ce lycée parisien⁴. Selon la tradition familiale, il serait intervenu auprès de Madeleine Dazet, veuve depuis trois ans, pour qu'elle laisse son fils continuer ses études à Charlemagne. Selon la même tradition, le correspondant du jeune Georges dans la capitale fut Charles Tronsens. Une photographie prise au 10, rue du Faubourg-Poissonnière, dans l'atelier de Pierre Durat, autre Tarbais monté à Paris et collaborateur fidèle du caricaturiste⁵, représente Georges Dazet et Charles Tronsens, le cadet assis sur un genou de l'aîné pour poser devant l'objectif.

Charlemagne étant un établissement sans internat, plusieurs institutions s'étaient installées dans le voisinage, dont les pensionnaires suivaient les cours du lycée. L'institution Massin, que rejoignaient chaque soir de nombreux élèves, était le plus important de ces pensionnats. Cette respectable pension, qui se trouvait au 12, rue des Minimes, dans le Marais, s'était fait une spécialité d'envoyer au Concours général ses hôtes, recrutés parmi les meilleurs éléments du pays. Elle était la plus ancienne institution de la capitale, ayant été fondée en 1810⁶. Élève de Charlemagne dans la journée, Dazet rejoignait chaque soir la pension Massin⁷. Devenu professeur à la Faculté de théologie protestante et à l'École des Hautes-Études, Louis Massebiau se souviendra de l'ambiance de l'institution que dirigeait un certain M. Lesage :

Elle était [...] le plus prospère des grands internats qui alimentaient le lycée Charlemagne [...] la rhétorique du lycée Charlemagne était encore la première de Paris. Elle était pleine de candidats à l'École Normale [...]. Je ne me souviens pas d'une organisation du travail plus libérale. On ne pressait pas les élèves pour les devoirs ; en réalité, ils ne les faisaient que de temps en temps, quand ils désiraient les soumettre à l'examen du professeur, en attirant son attention par la

fameuse formule *lege quaeso*. Cette liberté ne les empêchait pas de travailler beaucoup.

À l'institution, les philosophes et les rhétoriciens (sans parler des candidats au baccalauréat préparés à l'intérieur, lesquels ne comptaient guère) étaient réunis dans une même salle d'étude. Ce qu'on leur demandait, avant tout, c'était de se distinguer : pour les moyens, on leur laissait l'initiative. Triste séjour en lui-même que cette salle d'études avec ses trois rangées de tables, ses petites armoires à livres brunes plaquées le long des murs, et les surveillants de hasard qui se succédaient dans la chaire. Sous ce rapport, on allait d'une extrême à l'autre ; un jour c'était un ex-sergent de ville, le mois suivant un ancien professeur de retour de Lambessa. Les remous du dehors nous jetaient ainsi des épaves de toute sorte que nous considérions avec étonnement, sympathie ou indifférence. Au fond, la présence des maîtres d'étude était peu gênante. Dans ce réduit d'apparence terne, les jeunes gens venus de toutes les parties de la France, la tête pleine du soleil et des images de leur pays natal, passaient une bonne partie du temps à philosopher, à échanger des vers, à tromper comme ils pouvaient la longueur de la séance du soir qui ne durait pas moins de trois heures et demie. Un maître d'études vous surprenait à lire l'*Horace* de George Sand, et quand vous vous demandiez comment finirait cette aventure, il vous félicitait de votre attention à méditer le plus spirituel classique du siècle d'Auguste⁸.

Entré à Charlemagne en octobre 1867, Dazet y refit ses classes de troisième (1867-1868) et de seconde (1868-1869), puis entra en rhétorique (1869-1870)⁹. Cette curieuse scolarité à rebours avait sans doute été la condition d'admission au lycée Charlemagne¹⁰. À la fin de sa seconde, le petit génie des Pyrénées participa au Concours général et fut particulièrement distingué lors de la cérémonie de distribution des prix qui se tint les 12 et 13 août 1869 dans le vieil amphithéâtre de la Sorbonne. Un entrefilet intitulé *Coup d'œil rétrospectif*, paru exactement un siècle après l'événement, cite le nom de Georges Dazet parmi ceux des plus brillants lauréats du Concours général de l'année 1869 : le Tarbais avait obtenu le premier prix d'histoire et de géographie, le deuxième prix de version grecque¹¹, le deuxième accessit de narration latine et le troisième accessit de mathématiques : « Il est également un des principaux lauréats du lycée Charlemagne », précise l'entrefilet. Cette remise des prix du Concours général fut marquée par un incident resté fameux. L'Empereur avait envoyé son héritier présider la cérémonie. Le Prince impérial, qui était âgé de treize ans, trônait en culottes courtes sur une estrade, assis dans un grand fauteuil de bois doré. Lorsque le fils d'Eugène Cavaignac, ancien président de la République de 1848, fut appelé pour recevoir ses prix des mains du jeune prince, sa mère se leva et lui intima à plusieurs reprises

l'ordre de revenir à sa place. Une partie de l'auditoire se leva et applaudit cette manifestation anti-impérialiste, dont plusieurs journaux d'opposition se firent naturellement l'écho.

Les condisciples de Dazet à Charlemagne ne restèrent pas tous des inconnus : à côté du futur maréchal Joffre, les noms de Jules Pams et de Maurice Berteaux, nés en 1852 comme Dazet, le premier à Perpignan, le second à Saint-Maur-les-Fossés, seront ceux de personnalités politiques de premier plan, et Dazet sera plus tard le secrétaire de l'un et de l'autre¹². Un autre élève de Charlemagne, qui séjourna dans le lycée de janvier 1866 à décembre 1868, s'appelait Charles-Marie Lafont et était né à Bayonne le 8 novembre 1851. S'il ne devint pas une célébrité (il finit sa carrière comme professeur de rhétorique au lycée d'Amiens), il requiert cependant notre attention car il venait également du lycée de Tarbes où il s'était montré, comme Dazet, un élève des plus doués. Installé à Paris quelques mois avant son compatriote de Bigorre, il semble avoir voué une amitié passionnée à Dazet, auquel il adressait le 25 mai 1866 cette lettre fort sentimentale retrouvée dans les papiers de l'« infortuné crapaud¹³ ». Brillant sujet de quinze ans, régulièrement récompensé au Concours général, Lafont espérait que son ami tarbais, qui avait un an de moins, le rejoindrait vite à Paris – ce qui nous apprend que le départ de Dazet pour Charlemagne avait été décidé au moins un an et demi à l'avance. Le ton de la lettre de Lafont n'est pas tout à fait celui que Mal-doror emploie pour s'adresser à Mervyn, mais il n'en est pas moins fervent :

Mon cher Georges

J'ai attendu longtemps une réponse à ma lettre de Février ; mais n'en ayant pas reçu je ne veux pas rester dans l'incertitude sur ton compte, ni être privé de tes nouvelles, quand tu es l'ami qui occupe la plus grande place dans mon cœur. Qu'es-tu donc devenu pendant ce long espace de temps ? Quelles occupations pressantes t'ont empêché de me consacrer quelques instants lorsque tu n'ignorais pas tout le bonheur que me causait la réception de tes aimables lettres ? Mais qui sait ? Peut-être que ce tort ne doit pas t'être imputé ; car il est fort possible qu'on ait égaré ta missive et qu'on ait oublié de me la remettre, surtout si tu m'as écrit pendant ma rougeole. Ah ! j'aime à me bercer encore de ce doux espoir, et je ne puis me figurer que ton silence est dû à ton indifférence, parce qu'à Paris les caractères froids, indifférents et peu sensibles sont loin de me plaire, et, à vrai dire, je suis très bien avec tous mes condisciples ; mais je ne puis pas non plus trouver une nature qui me soit sympathique, et qui m'attire vers elle, comme la tienne. [...] Et toi, Georges, tu dois briller d'un vif éclat au milieu de tes condisciples, et une brillante auréole de ta gloire viendra ceindre ton front le jour de la distribution des prix. [...] Ne tarde pas à

me répondre, je t'en conjure, et prouve-moi ainsi que tes sentiments
pour moi n'ont pas changé. Je t'embrasse

Ton ami

Lafont

Pour être les plus remarquables de l'Empire, les lycéens de Charlemagne n'en étaient pas moins soumis à un régime assez dur et piochaient ferme leur programme. Dans sa lettre à Dazet, Lafont se plaint des pions chargés de surveiller les élèves et de « l'impitoyable rigueur de la sévère discipline qui est en vigueur ici ». Il était lui-même, depuis son entrée à Charlemagne, « monté deux fois aux arrêts, c'est-à-dire le séquestre du lycée ».

Dazet termina ses études au lycée Charlemagne le 30 septembre 1870. Contre toute attente, il ne fit pas de merveilles au baccalauréat ès lettres, qu'il passa à Toulouse les 16 et 17 novembre (c'est-à-dire une semaine avant le décès à Paris d'Isidore Ducasse). À sa décharge, il passait l'épreuve à la fin de la rhétorique, sans avoir fait d'année de philosophie, probablement pour rattraper une partie du temps passé à refaire à Charlemagne ses classes de troisième et seconde. Les sujets sur lesquels plancha le « pou vénérable » et les appréciations qu'il reçut ont été retrouvés :

– Composition latine : « Mitridate [sic] avait envoyé des ambassadeurs ». *Mention bien.*

– Version latine : « Aristoteles philosophus ». *Mention très bien.*

– Composition française : « Comparer la méthode socratique à la méthode cartésienne ». *Mention assez bien.*

– Explication d'un auteur grec : « Œdipe-Roi ». *Mention passable. Connaissances générales très suffisantes.*

– Explication d'un auteur latin : « Tacite ». *Mention passable. Explication facile.*

– Explication d'un auteur français : « Pensées de Pascal ». *Mention passable. Sait, mais un peu superficiel.*

– Philosophie : « Intelligence. Descartes ». *Mention mal. Montrant bien qu'il n'a pas étudié la philosophie.*

– Histoire et géographie : « Charles XII. Suède ». *Mention passable. Réponse un peu décousue. Les faits sont passablement sus et surtout bien compris, mais la mémoire fait défaut quelquefois. Bonne réponse en géographie. Description complète.*

– Éléments des sciences : « Volume engendré par un triangle – Électrophore – Précession des équinoxes ». *Mention passable. Élève intelligent. Examen incomplet, surtout en ce qui touche l'électrophore.*

Reçu au baccalauréat avec la mention *passable*, Dazet entreprit des

études de droit à Toulouse. Le 12 août 1871, il passa avec succès un certificat d'aptitude au premier examen de bachelier en droit. Il obtint son diplôme d'avocat en février 1874 et revint dans sa ville natale. Il prêta serment la même année. Jusqu'en 1877, il fut stagiaire chez un vieil avocat du barreau de Tarbes, qui avait été un ami de son père. Il sera lui-même inscrit au barreau de sa ville natale de 1877 à 1886. Son grand talent oratoire, autant que son habileté dans la chicane, lui vaudront en quelques années un grand renom dans le département : « Un avocat d'assises dont le verbe était redoutable », disait, il y a bien vingt ans, un vieux Tarbais nommé Boneu. Un autre Bigourdan âgé, Telmon, ajoutait : « Il était très coté comme avocat ».

Toute sa vie, Dazet mit à profit ses dons d'orateur. Le 25 avril 1885, dans la salle du marché Brauhauban, il prononçait une conférence devant la Société de géographie du Sud-Ouest, qui inséra le texte dans son bulletin de mai. *La République des Hautes-Pyrénées* – journal dont la sympathie était acquise à Dazet – publia le compte-rendu de sa prestation :

Le nom de l'orateur et le sujet qu'il avait choisi, *La formation du département des Hautes-Pyrénées*, avaient attiré un public nombreux, dans lequel l'élément féminin avait eu à cœur de tenir une large place ; environ 800 auditeurs se pressaient dans l'enceinte, où n'ont pas pu pénétrer plusieurs autres centaines de personnes, accourues pour entendre le sympathique conférencier. [...] L'éloge du talent oratoire de M. Dazet n'est plus à faire. Il serait à souhaiter que le Groupe géographique du Sud-Ouest pût mettre souvent à contribution des hommes munis d'une science aussi complète, et doués d'une parole aussi éloquente.

Le 5 août suivant, le jeune avocat assistait à la cérémonie de distribution des prix de son ancien lycée¹⁴. Requis neuf jours plus tard pour présider au théâtre Caton la distribution des prix des écoles communales de la ville, il prononçait un « discours très applaudi », s'il faut en croire *La République des Hautes-Pyrénées* qui soutenait à ce moment Dazet dans une campagne politique particulièrement dure :

Nous n'entreprendrons pas de donner ce discours que l'orateur n'avait pas écrit et qu'il faut avoir entendu pour juger du grand effet qu'il a produit sur l'auditoire. Certes, M. Dazet est trop de la maison pour que nous puissions, à *la République*, dire tout le bien que nous pensons de son talent de parole, talent du reste assez connu pour qu'il soit utile d'insister ; mais il nous sera bien permis de constater qu'à plusieurs reprises l'orateur a soulevé les acclamations de la salle toute

entière. Il a commencé par déclarer qu'il était heureux de présider cette fête, la vraie fête des patriotes et des républicains.

« Vous êtes la réserve de l'avenir, a-t-il dit aux enfants ; c'est sur vous que compte la France ! !... »

« Le but et la fin suprême de l'enseignement », s'est-il écrié encore, c'est « d'élever les âmes et les cœurs », c'est de faire des enfants des patriotes ! [...] »

Mais il nous est impossible de donner une idée à nos lecteurs de l'effet produit par l'orateur, par la chaleur de sa parole, par la correction et l'élégance de son langage, et par l'ampleur et le naturel de son geste¹⁵.

Dans sa maturité, Dazet était devenu un homme de grande taille, plein de prestance, au physique avantageux, mais dont l'embonpoint précoce ne laissait que trop deviner un bon vivant : « Les témoins qui nous ont dit l'avoir connu se souviennent du colosse qu'avait été Dazet » (François Caradec) – « Dazet était un homme corpulent à belle voix grave, au visage carré et à la barbe imposante » (M. Telmon). Se souvenant du Dazet des années 1870, le procureur Ducasse confiait à Alicot :

Je revois Georges Dazet, costumé en grec et beau comme Alcibiade, jouant au théâtre Caton, à l'occasion d'une fête de charité, une parodie de *Télémaque* avec comme partenaire une théâtreuse nommée Conti. bercé par la voix harmonieuse de Calypso, Brauhauban, alors maire de Tarbes, sommeillait dans sa loge, où je me trouvais, et, réveillé de temps à autre par les applaudissements, s'associait par des « bravo ! bravo ! » à l'enthousiasme populaire¹⁶.

Interrogé par Jacques Longué quelques mois avant sa mort, Raymond Magnoac, vieux Tarbais qui, dans son enfance, avait rencontré Dazet lors d'un voyage en train avec son père¹⁷, en avait gardé une impression inoubliable. Soixante-dix ans après cette rencontre, il racontait combien il avait été intimidé par l'allure et la personnalité de Dazet :

Un homme très beau – le terme d'Alcibiade fut prononcé –, séduisant, et il y avait de quoi fasciner un enfant. Je crois me souvenir que le père a alors voulu « bémoliser » l'impression de son fils en lui disant que Monsieur Dazet, c'était aussi... C'est Magnoac qui m'a parlé de l'affaire Lemoine, mais il avait encore gardé une admiration éblouie pour Dazet¹⁸.

Le 8 juillet 1882, Dazet épousa Angèle-Paula Abadie, fille du très fortuné Joseph Abadie, citoyen de ce village de Sarrancolin qui avait donné

un Ducasse à la littérature de la vallée d'Aure. Le beau-père de Dazet avait été imprimeur, écrivain, éditeur d'ouvrages touristiques sous le nom d'Abadie de Sarrancolin (l'*Indicateur des Hautes-Pyrénées* auquel nous avons recouru est de lui) et surtout fondateur d'une fabrique de papier à cigarettes qui lui avait rapporté une grande fortune¹⁹. Le marié avait trente ans, son épouse vingt-deux. La jeune femme était handicapée depuis son enfance – sa main avait été dévorée par un cochon, un jour de marché sur la place du Foirail, et elle portait une prothèse revêtue d'un gant –, mais sa dot était conséquente. Par un contrat de mariage passé par devant un notaire parisien, Dazet apportait un avoir de douze mille francs, et Angèle Abadie, dont le père était mort depuis peu, plus de 700 000 francs. Le couple aura deux enfants, morts en bas âge. En 1891, un commissaire de police mandaté par Angèle Dazet constatera l'adultère de son mari, pris en flagrant délit avec une dame X.... Le divorce sera prononcé en août 1893 aux torts de l'époux condamné à verser une pension alimentaire de trois mille francs par mois.

Dazet eut une longue liaison avec Berthe Pinaud, actrice de théâtre qui jouait sous le nom de Berthe Préville et dont il eut deux enfants : Jean, né en 1893, et Louise, née en 1899. Berthe Pinaud voulant se consacrer à sa carrière sur les planches, l'éducation des deux enfants fut confiée à leur oncle paternel Louis et à sa femme²⁰.

En 1911, âgé de cinquante-huit ans, Dazet épousera Eugénie (dite Valentine) Monard, née à Buenos-Aires et domiciliée à Aureilhan (canton de Tarbes-Nord). Elle était de vingt ans sa cadette et avait été autrefois la femme de chambre de Berthe Pinaud²¹.

La politique tint une grande place dans la vie de Dazet, mais avec moins de hauts que de bas. Républicain de tradition familiale, il fut, comme son père, conseiller municipal de Tarbes. De 1883 à 1888, il joua à l'Hôtel-de-Ville un rôle actif, prenant de nombreuses initiatives en faveur de la classe ouvrière et de l'école laïque – « attitude qui annonce son évolution future », commente Jean Raymond, auteur de la notice sur Dazet du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*. L'avocat intervint aussi dans le choix d'éponymes de quelques rues de sa ville, comme le cours Gambetta et l'avenue Bertrand-Barère.

Le 29 mai 1885, le conseiller municipal Dazet se rendait en train à Paris, en compagnie de son collègue Sentex, pour assister aux obsèques de Victor Hugo dont la grande lumière, un peu vacillante depuis quelque temps, venait de s'éteindre irréversiblement. La ville de Tarbes avait

décidé d'envoyer deux représentants dans la capitale pour déposer une couronne sur le catafalque du poète. Une fois arrivé, Dazet télégraphia à son journal, *La République des Hautes-Pyrénées*, qui la publia aussitôt, la dépêche suivante :

Paris. 31 mai. 4 h 15. Corps Hugo exposé, une foule immense défile devant le catafalque, la queue commence sur l'avenue Hoche ; à mille mètres la circulation des voitures est interdite, calme et recueilement absolus, le temps est superbe.

L'année 1885 fut décisive pour la carrière politique de Dazet. En mars, l'élection cantonale de Saint-Laurent, petite localité haut-pyrénéenne, fut la première étape de la vie publique de l'avocat, qui allait sur ses trente-trois ans. Pour combattre sa candidature, un journal républicain, *L'Observateur*, publia un article incendiaire sur les « historiettes » de Dazet, article jugé deux jours plus tard par le même périodique « d'une modération irréprochable, étant donné l'homme à qui il s'adresse²² » :

Chacun sait que le sieur Dazet est gros, grand, qu'il a un abdomen [...] et la face opposée fort à point pour recevoir ce que vous savez ; mais nous n'avons jamais entendu dire qu'il fût sensible à telles caresses [...] Le sieur Dazet et ses trois ou quatre acolytes qui exploitent leurs prétendues opinions républicaines dans notre département, en sont arrivés à se persuader qu'ils comptent pour un grand poids dans les décisions du parti républicain du département. Assez d'illusions, messieurs ! [...] Pour l'opinion des trois députés, nous croyons qu'ils pensent que dans tous les pays, un chat est un chat, et Dazet... le jeune homme que l'on sait.

Les jours suivants, *L'Observateur* précisa ses attaques (« Serait-il charitable de parler de sa délicatesse ? Et devons-nous rappeler que ce n'est pas l'ardeur au travail qui distingue l'homme privé ? ») et rendit compte de la campagne politique de Dazet sur un mode fielleux :

M. Dazet déploie cependant toutes les ressources de son imagination.

Rien n'est négligé : Rastels, phraséologie creuse et charlatanesque du plus ambulant des candidats, escorte bariolée et panachée due à la complaisance non équivoque de quelque ami tarbais : en un mot, tout ce déploiement d'assurance et d'audace qu'admirent les badauds devant une voiture d'arracheurs de dents !

Qu'allez-vous donc faire dans cette galère ?

Vous avez beau battre la grosse caisse, vous n'étourdirez pas les électeurs intelligents du canton de Saint-Laurent.

Le bruit de vos historiettes est parvenu jusqu'à eux ; ils sont édifiés.

Quelle était la teneur de ces « historiettes » que brandissait *L'Observateur*? Il s'agissait avant tout d'une affaire qui collait aux basques de Dazet depuis presque une dizaine d'années. L'incident, qui pesa sur lui toute sa vie, est conté en détail dans *Le Bigourdan* du 15 novembre 1885 par un narrateur peu suspect de sympathie envers l'avocat :

Au mois d'août 1876, M. Dazet se trouvait à Cauterets, en compagnie de M. Latécoère, entrepreneur, domicilié à Bagnères²³. Ces messieurs rencontrèrent Mme Lacay, dont le mari dirigeait une importante maison de banque à Tarbes et à Bagnères. Mme Lacay leur demanda s'ils devaient retourner à Bagnères le jour même; sur leur réponse affirmative, elle les pria de se charger d'apporter à la succursale de la maison Lacay, à Bagnères, une somme provenant de recouvrements opérés à Cauterets. Ces messieurs acceptèrent et prirent rendez-vous avec Mme Lacay pour recevoir de ses mains la somme qui devait leur être confiée.

Quelques instants avant leur départ, MM. Dazet et Latécoère se rendirent chez Mme Lacay. Celle-ci les ayant priés d'attendre quelques minutes au salon, revint tenant à la main un pli cacheté avec de la cire, et qui, dans la pensée de Mme Lacay, devait primitivement être mis à la poste. Ce pli fut remis à M. Dazet, qui se trouvait tout près de Mme Lacay. Celle-ci déclara que l'enveloppe contenait des billets de banque et des valeurs impayées.

MM. Dazet et Latécoère arrivèrent à Bagnères dans la soirée, mais trop tard pour pouvoir remettre le pli aux bureaux de la maison Lacay. Ils se rendirent immédiatement au bal qui avait lieu ce jour-là au Casino; sur le perron, ils rencontrèrent M. Lacay, auquel ils firent part de leur mission, en lui annonçant pour le lendemain la remise du dépôt qui leur avait été confié.

Après le bal, MM. Dazet et Latécoère rentrèrent au domicile de ce dernier, où M. Dazet recevait l'hospitalité. M. Dazet se coucha, tandis que M. Latécoère, appelé à Tarbes par ses affaires, repartit presque immédiatement sans avoir pris du repos, et en recommandant à M. Dazet de remettre le pli chez M. Lacay.

Quelques heures après, M. Dazet s'étant levé, quitta la maison de M. Latécoère. Peu de temps après sa sortie, un commissionnaire se présenta de sa part pour réclamer sa valise et tous les effets lui appartenant, qui étaient restés dans sa chambre. On ne vit plus M. Dazet dans la maison de M. Latécoère.

Deux ou trois jours après, M. Latécoère, qui n'avait pas quitté Tarbes, dînait chez un de ses amis, M. Despaux, lorsque Mme Lacay entra toute troublée demandant à parler [à] M. Latécoère. Elle expliqua, avec émotion, que le dépôt qu'elle avait confié à MM. Dazet et Latécoère n'avait pas été remis à destination, qu'on avait vainement cherché M. Dazet et qu'on craignait qu'il n'eût disparu emportant les valeurs²⁴. Elle ajouta avec animation que c'était en réalité à M. Latécoère que le dépôt avait été confié et que sa responsabilité était gravement engagée.

M. Latécoère, très ému, proposa à Mme Lacay de se rendre à Bagnères avec elle pour y chercher M. Dazet. On partit immédiatement en voiture, M. Lacay et Mme Dazet mère, prévenue des soupçons qui pesaient sur son fils, partirent également.

Arrivé à Bagnères, M. Latécoère se mit à chercher M. Dazet, qui n'avait pas reparu à son domicile. Il alla le demander au Casino, où il apprit qu'on l'avait vu plusieurs fois à la table de jeu et qu'il y avait d'abord perdu une assez forte somme et qu'il avait ensuite regagnée²⁵.

Enfin, sur les indications données à M. Latécoère, on retrouva M. Dazet dans une chambre qu'il avait louée au-dessus du café Godefroy, place des Coustous. M. Latécoère entra dans la chambre où M. Dazet dormait. Il le réveilla et lui réclama le dépôt qui lui avait été confié. Du premier abord, M. Dazet répondit que ce dépôt n'était pas en sa possession, qu'il l'avait laissé chez M. Latécoère, et qu'on le retrouverait, sans doute, dans les poches d'un paletot qu'il avait omis d'emporter. M. Latécoère, sentant que les soupçons pouvaient se porter sur lui ou sur ses domestiques, devint plus pressant, et M. Dazet se décida à avouer que le pli avait été emporté par lui. Il désigna, de son lit, une valise dans laquelle il se trouvait. L'enveloppe fut en effet trouvée dans la valise, mais les cachets avaient été brisés. Le bordereau joint aux valeurs permit de constater la disparition d'une somme que M. Latécoère estime s'élever à treize cents francs.

Monsieur, Madame Lacay et Madame Dazet mère avaient suivi M. Latécoère dans la chambre de M. Dazet; c'est là que, sur les suppositions de Mme Dazet mère, M. Lacay promit de ne pas livrer son fils à la justice, et exigea que Mme Dazet se reconnut débitrice envers lui de la somme que son fils avait dissipée.

Malgré les soins qui furent pris pour étouffer cette affaire, le public s'en occupa et elle fit du bruit dès cette époque; c'est alors que diverses versions se répandirent. D'après les uns, le pli confié à M. Dazet n'était pas cacheté; il s'agissait seulement d'une somme remise de la main à la main. D'après les autres, les cachets de l'enveloppe avaient été brisés.

Préoccupé de la persistance de ces bruits, après que M. Dazet ait annoncé sa candidature aux prochaines élections, je résolus de faire personnellement une sérieuse enquête.

Au mois de mars ou d'avril 1884, j'eus l'occasion de voir M. Latécoère. Je le priai de me raconter les faits. Le récit qui précède est fait d'après celui que j'ai recueilli de sa bouche, il y a dix-huit mois, et qui a été confirmé par lui tout récemment encore. [...] Mme Lacay confirma, point par point, tous les faits que M. Latécoère m'avait exposés. Elle précisa les dates et les circonstances, et comme je lui demandais si elle avait considéré la faute de M. Dazet comme une étourderie de jeunesse, elle me fit remarquer que M. Dazet avait 24 ans lorsqu'il avait abusé de la confiance qu'elle lui avait témoignée, et qu'à cet âge de pareils faits sont inexcusables.

Mme Lacay ajouta qu'il y a trois ou quatre ans, M. Dazet ayant formé une demande pour obtenir un poste dans la magistrature, le garde des sceaux ordonna une enquête sur les faits reprochés à M. Dazet. Elle m'affirma avoir été entendue dans cette enquête confidentielle, et avoir révélé tous les détails de cette pénible affaire. Elle ajouta qu'il était à sa connaissance que, sur les observations de la Chancellerie, M. Dazet avait renoncé à maintenir sa demande²⁶.

La ville de Bagnères n'avait donc pas plus réussi à Dazet qu'elle n'avait réussi jadis à son père. Malheureusement pour l'avocat, l'affaire Lacay s'était ébruitée en son temps et ses adversaires politiques ne manquèrent pas de l'utiliser dans la campagne électorale de Saint-Laurent²⁷. Les ennemis de Dazet surent aussi rappeler qu'il avait épousé une jeune infirme pour l'attrait d'une dot qu'il avait rapidement dilapidée. L'avant-veille du vote, *L'Observateur* durcit encore le ton en reproduisant une profession de foi de son propre candidat, le docteur Cazaubon, qui malmenait son adversaire Dazet :

Sa réputation d'élégant parleur et d'ergoteur habile était parvenue jusqu'aux rives de la Neste ? Mais hélas ! comme les bâtons flottants, de loin c'est quelque chose, et de près, moins que rien. Quelques provinciaux à l'admiration facile vont sans doute jusqu'à lui attribuer de l'éloquence. Quelle flatterie piteuse ! Ils oublient que l'homme éloquent, c'est *l'homme de bien, habile à parler*, or l'avocat Dazet est habile à parler seulement. [...] En politique, M. Dazet se dit républicain, et se recommande de cette fraction du parti qui marche sous la bannière de l'opportunisme. C'est à merveille. Mais j'ai appris de gens bien informés que l'opinion de ce jeune homme s'avance beaucoup plus loin, qu'elle projette un de ses rameaux jusque dans le communisme, et que, à une époque assez rapprochée de nous, il n'a pas hésité à devenir audacieusement partageux²⁸.

La conséquence de cette campagne virulente fut que, le dimanche 15 mars 1885, Dazet perdit l'élection. Un chroniqueur qui signait *U Cassou de Nistos* [un chêne de la forêt de Nistos] fit des gorges chaudes sur cette défaite dans *L'Ère nouvelle*²⁹ du 30 mars :

M. Dazet est, comme disent nos philosophes modernes, dans sa période d'évolution : dans le devenir.

Qu'on se figure un beau jeune homme à la riche et blonde chevelure, au parler abondant et blond [sic]. Doux, poli, bien élevé ; une compréhension nette et prompte des affaires ; du talent à en revendre et de l'esprit par-dessus le marché. Un nom et une place conquis au barreau. Un avocat arrivé, enfin !

Mais cet avocat se dit républicain opportuniste ; et cela me gêne

toutes ses qualités. [...] La politique l'appelle ; la tarentule des honneurs l'a mordu. Le voilà parti en guerre, à la conquête d'un fauteuil au Conseil général, pérorant dans les cafés, surmenant ses gardes du corps. [...] Et tout ce branle-bas pour aboutir à l'échange d'une ample et belle robe d'avocat contre une veste étriquée à la mode de St-Laurent. [...] On avait jeté en travers de sa voie une montagne de calomnies. Il fallait sauter bravement dessus, prendre le diffamateur au collet et le mener devant le prêteur. Cela se pratiquait ainsi jadis. Tout le monde aurait applaudi, nul n'ayant goût pour ces voleurs de réputation. Saint-Paul conseille quelque part d'avoir soin de l'honneur de son nom. Mais voilà que pour M. Dazet, Saint-Paul n'est pas une autorité.

[...] Nous ne savons si dans ses pérégrinations à travers la politique, M. Dazet s'est parfois arrêté chez les partisans du droit civique chez les femmes. [...] Je conseille à M. Dazet de plaider leur cause. Nul n'a plus d'intérêt que lui à la faire triompher. Qui donc dans une assemblée d'électeurs en jupons l'emporterait sur notre beau candidat ? N'avons-nous pas vu dans nos vallées de la Neste des filles d'Ève menant la campagne pour lui ? [...] Quels vastes horizons ouverts alors aux jeunes ambitieux ! Quelles transformations, quelles apothéoses !

Il me semble apercevoir, derrière le rideau qui nous cache l'avenir, Louise Michel présidente de la République et M. Dazet son premier ministre.

Cet échec ne découragea pas Dazet, qui se présenta aux élections législatives du 4 octobre de la même année, dans l'arrondissement d'Argelès. Si la campagne de Saint-Laurent avait été violente, celle d'Argelès fut tout aussi âpre. Les réactions de Dazet, dans cette circonstance où il apparut tour à tour en défense et en attaque, sont intéressantes par ce qu'elles révèlent sur sa personnalité et son caractère. Le lecteur trouvera peut-être l'ampleur de ce chapitre aussi incongrue que la rencontre fortuite d'un avocat tarbais et d'une élection législative de 1885 dans la biographie d'un poète mort en 1870. Mais le seul personnage réel apparaissant dans *Les Chants de Maldoror* ne méritait-il pas qu'on le considérât d'un peu près ?

La désignation de Dazet par le Congrès républicain des Hautes-Pyrénées comme l'un des quatre candidats de sa liste se trouva contestée au sein de son parti : ses trois colistiers, aux yeux desquels leur collègue n'était pas sans reproche, ne voulaient pas de lui dans la campagne qui allait débiter. Un certain Jacques de l'Étrille commenta cette situation délicate dans un article du *Courrier des Hautes-Pyrénées* du 9 mai intitulé *Ce sera affreux* :

Que les membres du fameux comité républicain font surtout peine

à voir ! [...] ce qui ne rentrera plus dans le comité républicain, c'est l'autorité des anciens jours. Les orphéons auront beau chanter do, ré, mi, puis fa, sol, la, s'il fait trop chaud même, regarder d'un œil attendri le beau Dazet si, do, ré, rien n'y fera.

Quelques semaines passèrent. Grâce à la propagande des adversaires que Dazet comptait au sein de son propre parti, l'affaire Lacay était dans toutes les conversations. Dazet résolut d'y mettre un terme, car la campagne allait entrer dans sa phase active. Il fit reproduire dans *La République* du 10 juillet une lettre qu'il venait d'adresser à ses amis Lupau, maire de Tarbes, et Mullenheim, juge au tribunal de commerce :

J'ai la preuve – vous l'avez vue – que M. Fourcade, conseiller général, est l'auteur ou l'inspirateur des odieux articles que *L'Observateur* a publiés contre moi, à l'occasion de l'élection de Saint-Laurent, dans la période du 10 au 15 mars dernier. Je vous prie de vouloir bien demander en mon nom à M. Fourcade réparation par les armes.

Lupau et Mullenheim prirent leur bâton de pèlerin et allèrent trouver le banquier Fourcade, qui refusa de constituer ses témoins, arguant qu'il n'était pas l'auteur des articles incriminés. Cette réponse ne pouvait convenir à Dazet, qui commenta la dérobade dans sa *République* :

Qu'il fût l'auteur des articles publiés contre moi, je ne l'ai jamais cru : son orthographe et son style eussent déparé même *L'Observateur* ; mais il les a évidemment inspirés. J'en ai la preuve en mains : mes honorables témoins ont communiqué cette preuve à M. Fourcade, qui n'a pas longtemps nié devant eux. Vainement il voudrait me rendre au manœuvre qui faisait pour son compte les malpropres besognes de *L'Observateur* : il est trop tard. Il fut un temps où, dans une lettre rendue publique, j'essayais d'amener à se démasquer le goujat à la solde de M. Fourcade : aujourd'hui, je ne me contente plus du valet, je tiens le maître et je le garde. Libre à M. Fourcade de se dérober ; il sera acquis qu'il n'a qu'un seul courage : le triste courage de la lâcheté.

Qu'on me pardonne, j'allais lui faire tort : il a bien d'autres courages.

Il a le courage de la lettre anonyme : osera-t-il le nier ? Je le confondrai.

Il a le courage de la calomnie anonyme : la collection de *L'Observateur* en est la preuve.

Il a le courage de l'hypocrisie. Tous ses collègues républicains du conseil général l'ont vu, depuis l'élection de Saint-Laurent, me prodiguer publiquement poignées de mains cordiales et protestations

d'amitié, montrant ainsi le cas qu'il faisait lui-même des calomnies que *L'Observateur* venait de publier contre moi sur son inspiration et par ses ordres.

Dois-je achever ce portrait ? Raffiné d'honneur, moraliste austère, M. Fourcade a sa manière à lui de resserrer les liens de famille : dans l'intérêt de la pudeur publique, je laisse un voile sur les scandales intimes qui ont affligé la commune de Goudon.

J'ai dit maintenant, et j'attends l'assignation correctionnelle de M. Fourcade : un misérable, un lâche comme lui n'envoie pas de témoins.

Fourcade restant obstinément coi en dépit de ces insultes, Dazet s'en prit à un marchand de bois du nom de Jean-Marie Cazaux, directeur du *Bigourdan*, qui venait de revendiquer la paternité des articles de *L'Observateur*. Dazet manda deux nouveaux témoins, Sentex et Montaubéry, pour lui demander réparation par les armes. Cazaux préféra proposer la constitution d'un jury d'honneur qui serait chargé d'examiner le bien-fondé des faits reprochés à Dazet. En attendant, il publia dans son journal une longue diatribe sur Dazet :

Il y a plusieurs années que cette affaire était pendante devant l'opinion publique ; elle a eu son dénouement. L'inculpé résume en lui le type achevé de ces hommes qui semblent avoir pris pour guide le neveu de Rameau. Comme le héros de Diderot il pourrait dire : « J'ai vu faire les autres, j'ai fait comme eux, même un peu mieux, parce que je suis plus franchement impudent, meilleur comédien, plus affamé et fourni de moyens plus étendus. » Ces moyens, en effet, auraient pu devenir estimables chez un homme de cœur et d'honneur, mais l'inculpé a tout sacrifié à de lâches besoins immodérés de jouissance.

Il faut reconnaître que la faiblesse et la pusillanimité de ses concitoyens honnêtes, ont eu une part de responsabilité dans la formation de ce caractère – vil sans le sentir – abject sans qu'il s'en doute peut-être. Si dès les premiers manquements aux devoirs de l'homme on eût été rigide envers lui, il se serait peut-être repris à temps.

Il fut mon commensal autrefois ; maintes fois il s'est assis à ma table, et j'avoue qu'en ce temps sa fréquentation était des plus agréables ; cela dura plusieurs années. Un jour, après une explication pénible, je lui déclarai que je n'entendais plus avoir aucune relation avec lui. Pendant deux ans, il continua de me saluer sans que jamais ma main ait voulu rencontrer la sienne.

Aujourd'hui servi par les circonstances et par toute une tourbe de tarés qui mettent leur espoir en lui, cet homme ose briguer des mandats publics qui ne doivent être confiés qu'à des citoyens sans reproche.

« Mes témoins ont jugé que je ne pouvais assumer seul la responsabi-

lité de rétamé à neuf l'honneur de M. Dazet », ajoutait Cazaux qui se disait pourtant prêt à rencontrer son ennemi sur le pré :

L'honneur de M. Dazet est, en effet, une casserole en fort piètre état, et son cas n'est pas de ceux qui se liquident par une rencontre [...]. Pour moi, je n'ai plus rien à dire à ce pauvre homme ; il s'est jugé lui-même ; il est descendu au dessous de mon mépris. Je le livre, ainsi fait, aux politiciens qui veulent faire de lui un des hommes politiques de notre département. Et maintenant, M. Dazet, que votre situation est bien définie, avec cette restriction qu'une rencontre ne peut avoir pour vous aucune signification morale, je vous offre de me montrer comment vous vous servez de votre fameuse épée. [...]

Rien n'est plus étonnant qu'un pourceau qui se vautre à son aise, loin de la trique du porcher [...] Et de ce que le pourceau s'est vendu un bon prix l'année où vous êtes entré en ménage, il ne faut point tirer vanité ? [...] Pensez-vous que ce soit une besogne bien agréable que celle de vous servir de témoins ? Il n'y a guère qu'une amitié à tant par mois, qu'une complicité à tant par mois qui puisse faire accepter un tel mandat venant de vous [...] Deux grammes de poudre, une bourre de papier, et pan..., pan..., voilà un Dazet rétamé à neuf par Cazaux [...] Allons ! vous savez bien qu'avec vous il aurait fallu que je me batte à l'hameçon ! ou avec un canif à couper les enveloppes chargées [...] Je vous envoie l'assurance d'une sincère pitié, surtout quand je pense à l'homme que vous pouviez être et que je vois le misérable que vous vous êtes fait vous-même.

La rencontre eut lieu le 20 juillet. L'arme qu'avaient retenue les témoins était le fleuret. À la huitième reprise, Cazaux fut blessé et les médecins de service mirent fin au combat³⁰.

Le 3 septembre, le Congrès républicain du département se tint dans la salle du marché Brauhauban pour désigner les quatre candidats à l'élection d'octobre. L'assemblée choisit les trois députés sortants : Michel Alicot, qui devait se révéler l'adversaire le plus déterminé de Dazet³¹, Paul Devès et Eugène Ténor, rédacteur en chef de *La Gironde*. Pour la quatrième candidature, Dazet se trouva en compétition avec Ducuing, avocat à la cour d'appel de Paris et rédacteur judiciaire au *Gagne-Petit*³². Chaque candidat prononça à la tribune un discours pour exposer son programme : celui de Dazet, tel que le publia *La République* du 29 septembre, comprenait une révision des tarifs de chemins de fer, l'égalité devant l'impôt de la propriété immobilière et de la propriété mobilière, la perception des droits sur l'actif net des successions, un impôt modéré sur le revenu, une élévation des droits sur l'alcool et les tabacs, le dégrèvement de l'impôt foncier, l'organisation de l'enseignement agricole, l'extension de la compétence des juges de paix, un service militaire

réduit à trois ans et égal pour tous, une loi sur les accidents du travail, l'organisation d'une caisse de secours contre les accidents, etc.

Plus éloquent, Dazet l'emporta sur Ducuing et fut proclamé candidat. Outré par ce résultat, Alicot fit insérer dans *Le Républicain des Hautes-Pyrénées* une lettre où il affirmait « que l'unité d'action [était] rendue impossible par la décision finale du Congrès ». Il retira sa candidature, suivi par ses deux colistiers. Dazet chargea deux amis d'aller demander à Alicot la nature des « raisons personnelles » qui l'avaient amené à retirer publiquement sa candidature. Peu soucieux de ferrailler avec cet escrimeur accompli, Alicot répondit en demandant à son tour la constitution d'un jury d'honneur pour recueillir les témoignages sur les faits reprochés à Dazet. L'intéressé en accepta le principe, mais l'accord ne put se faire sur la constitution de ce jury.

Le jour de l'élection approchait et Dazet, qui ne trouvait pas le moyen de se justifier aux yeux de l'opinion publique, passa sa colère dans son journal sur son principal ennemi, Alicot :

cet ancien familier des princes, venu de Montpellier dans notre département pour être, sous le 24 mai, le candidat officiel d'un ministre orléaniste [...]. M. Alicot [...] m'insulte par insinuation ; il fait demander par ses honorables témoins la constitution d'un jury d'honneur que j'ai la bonhomie d'accepter, malgré les objurgations de mes amis ; il fait proposer pour la formation de ce jury des conditions, pour lesquelles il n'admettait pas de discussions, que mes témoins ont repoussées et qui auront auprès du public un véritable succès de surprise.

Comme conclusion, M. Alicot ne se bat point. Patience, j'aurai mon heure. Il y a désormais entre nous une affaire d'homme à homme qui aura son dénouement logique. M. Alicot aura beau fuir, s'esquiver, se dérober – je sais qu'il est expert en la matière, et qu'il n'est pas commode de l'amener sur le terrain. Mais je saurai bien l'y traîner, je lui en donne ma parole.

Les trois autres candidats du Parti républicain s'étant officiellement désistés, il ne restait plus à Dazet qu'à appeler, par le truchement de sa *République*, les membres du Congrès à se réunir le dimanche 13 septembre afin de compléter la liste des candidats officiels. La réponse de ses ennemis vint sous forme d'une page-affiche du supplément du *Républicain* du 12 septembre, dans laquelle Alicot se disait « fort de prouver que M. Dazet s'est rendu coupable, depuis dix ans, de PLUSIEURS ABUS DE CONFIANCE ».

Le lendemain, lorsque s'ouvrit dans la salle du marché Brauhauban la séance du Congrès républicain, Dazet occupait le fauteuil de la



François Ducasse (collection Baudet-Plazolles).

*Darmau s. Bernede veuve — 44.
 Delmo Pierre vicain — 45.
 Desirs Portrand — 46.
 Ducasse Francaim — 52.
 Ducasse Jean — 53.
 Ducasse Bernard — 54.
 Despreaux Jean m^e — 65.*

Le registre des passeports de la préfecture des Hautes-Pyrénées pour l'année 1839 : les trois frères Ducasse y sont inscrits (Archives départementales).



L'école d'Oroix où François Ducasse fut instituteur.



L'ancienne école de Sarniguet où François Ducasse fut instituteur et secrétaire de mairie.

Du nommé Davezac D'Auzan.

L'an mil huit cent cinquante Six et le Vierge neuf Septembre
Des heures du matin en notre cabinet au palais de justice, devant nous,
Jean Sébastien Vige, M. Courau,
Juge d'instruction près le tribunal civil siant à Carles (Hautes-Pyrénées),
a été conduit par la force armée, en vertu de notre réquisition, le ci-
après dénommé à l'interrogatoire du quel nous avons procédé comme
suit, assisté du sieur Marie Durat, Commissaire-Greffier
du dit Tribunal.

Q. Quels sont vos nom, prénoms, âge, profession et domicile?

R. Je m'appelle Davezac François, âgé de soixante
un ans, veuf, propriétaire, né à Sarniguet, Commune
de Sarniguet, ayant trois enfants, sachant lire et
de Dominique et de Jacqueline (Rochelle).

Ci-dessus. Interrogatoire de François Davezac, inculpé pour le meurtre
de son gendre.

A gauche. Portrait d'Ar-
mand d'Avezac de Castéra-
Macaya par Sylvain Les-
trade.

A droite. Maison Davezac à
Sarniguet.



Lors Mil huit cent vingt un, et le dix-neufième jour des
heures du matin, par devant nous, Jean Sébastien Maire
Cité de la Commune de Sarniguet, Canton de Carles (Hautes-Pyrénées)
des Hautes-Pyrénées. Est comparu le sieur Dominique Davezac, propriétaire
Cultivateur domicilié au dit Sarniguet. lequel nous a présenté un enfant
du sexe féminin, né aujourd'hui vers les quatre heures du matin, d'un décaut
et de Marie Davidet dite Saint. Son frère et auquel il a déclaré vouloir
donner le prénom de Jacqueline Davezac. Les dites déclarations et imputations
fautes en présence de Davidet, lequel instituteur, âgé d'environ vingt-cinq ans, et
de Jean Sébastien, âgé d'environ quarante sept ans, habitant du dit lieu
de Sarniguet, voisin du dit décaut. Et ont signé avec nous, le dit Scribe
et l'aposte, l'enquête, avec le dit Davezac père et l'enfant, sur dénommé
le présent acte de naissance, après que l'enfant a été fait de ces choses
et signé par nous, le dit Scribe, et l'aposte, et par le dit Davezac père
et l'enfant.



Vue de Montevideo
à la naissance
d'Isidore Ducasse.

Acte de mariage du Comte de Gencal et
Francine de la Roche-Beaucourt, la pre-
mière des deux, avec Isidore Ducasse, de
la ville de Montevideo, le 10 Mars 1863.

Francisco Ducasse

Céleste Davezac

Antoine François de Montevideo

Contrat de mariage des
parents d'Isidore Ducasse.

Ante mi.
Antoine Papola
Vice de l'Etat

François Ducasse, Chancelier à la Légation de France, domicilié à Montevideo,
tuteur légal d'Isidore-Lucien Ducasse, son fils mineur, représentant
Céleste Davezac, sa mère, aussi défendant sur le même jugement à lui sign.

«François Ducasse, chancelier à la Légation de France, domicilié à Montevideo, tuteur légal d'Isidore-Lucien Ducasse, son fils mineur, représentant Céleste Davezac, sa mère» (document de 1863).



Une rue de Montevideo dans les années 1860.



La maison Ducasse de la calle Camacurá.



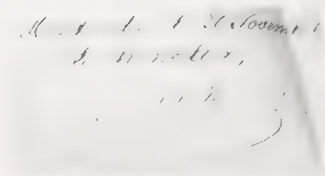
L'ancien consulat de France à Montevideo.



Vitrail de l'ancien consulat.



Arsène Isabelle,
premier supérieur
hiérarchique de
François Ducasse.



Signature du chancelier Ducasse.



A droite, les trois porches de la *Matriz*, cathédrale de Montevideo ; à gauche, l'hôtel des Pyramides.



Emplacement de la maison natale d'Isidore Ducasse en 1970 (photo Albano Rodriguez).



Le magasin de meubles de Pedro Montagne en 1870, *Al Templo de Lion*.



Maison montevidéenne datant de 1856, proche de la maison de François Ducasse, calle Camacué (cliché J.-P. Lassalle).



L'emplacement de la maison natale d'Isidore Ducasse, calle Camacué (flèche).

Duasse

Acte de décès de Célestina Jacquette Ducasse sur le registre de la *Matriz*.

N° 39.

Céleste

de Céleste j'ai
Suzanne p. Ducasse



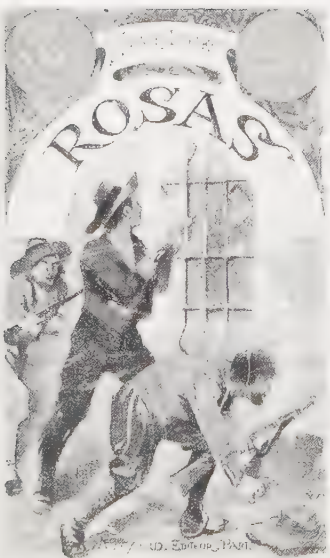
(Un dit) sur du mort de Hon.
de l'an Mil huit cent quarante Sept
Acte de décès de Dame Céleste Jacque
Ducasse, née à Tarnier (Hautes Pyrénées)
de vingt cinq ans, épouse de François Ducasse
de vingt cinq ans, époux de Marie
de vingt cinq ans, de cet acte à Montevideo le neuf
et dix huit cent quarante sept, à huit heures
quatre du soir. Sur la déclaration de nous les
Docteurs Bertrand Masse, âgé de trente cinq ans,
Eugène Bruchet, âgé de trente deux ans, Com.
trouvés l'un et l'autre domiciliés en cette ville.
après apéritives faites.
33^e (M. B.)

Consulate sur nous échange d'affaires et Com.
General de France à Montevideo faisant le Com.
Suffisant de l'Etat le jour nous échange
de l'échange d'affaires et Com.
Gue de France



U. D. Ducasse

Acte de décès de Céleste Ducasse
(archives du consulat de France
à Montevideo).



Le siège de Montevideo a duré neuf années.



La place Maubourguet de Tarbes au dix-neuvième siècle.



Le jardin Massey de Tarbes.



La rue de l'Abbé-Torné qui conduisait au lycée impérial de Tarbes.



Le portail du lycée impérial de Tarbes.



La cour du lycée impérial.
Au fond, l'entrée de la chapelle.



Le réfectoire.



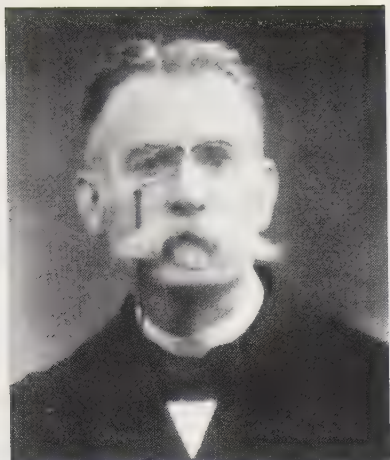
Marque sur les livres de prix
du lycée.



La chapelle.



Le dortoir.



Henri Muc (collection Prunet-Foch).



Edmond Dragon de Gomiécourt
(cliché S.-C. David).



Baignade dans l'Echez.



Adrien Lansac, premier prix d'excellence
(collection Lansac).



Autoportrait de De Coux
en uniforme d'élève du lycée
(collection particulière).

SIXIEME.

Professeur : M. MENGINOU DOUETTL.

Excellence (1^{er} SEMESTRE).

1. Prix : MM. SEREZ, Bertrand, interne (2).
2. — LANSAC, Adrien, de Tarbes, externe.
1. Accessit : MUE, Henri, externe, 2.
2. — CUMENGES, Auguste, de Rével (H.-G.), ext.
4. — DELONG, Louis, interne, 2.

Thème latin.

1. Prix : MM. SEREZ, Bertrand, interne, 3.
2. — LAMON, Alphonse, de Tarbes, externe.
1. Accessit : DELONG, Louis, interne, 3.
2. — DAVEZAC, Jérôme, de Tarbes, interne.
3. — LANSAC, Adrien, externe, 2.

Version latine

1. Prix : MM. SEREZ, Bertrand, interne, 4.
2. — DELONG, Louis, interne (4).
1. Accessit : MUE, Henri, externe, 3.
2. — DUCASSE, Isidore, de Montevideo (Amérique), interne.
3. — LAMON, Alphonse, externe (2).

Exercices grecs.

1. Prix : MM. SEREZ, Bertrand, interne, 5.
2. — MUE, Henri, externe, 4.

CINQUIEME.

Professeur : M. SEMMARTIN.

Excellence (1^{er} SEMESTRE)

1. Prix : MM. LAMON, Adrien, de Tarbes.
2. — DAVEZAC, Jérôme, 2.
1. Accessit : DELONG, Louis, 2.
2. — DUCASSE, Isidore, de Montevideo (Amérique).
3. — MUE, Henri, 2.
4. — ADER, Charles, 2.

DIVISION DE GRAMMAIRE.

QUATRIEME.

Professeur : M. DOUYAU.

Excellence.

1. Prix : MM. LANSAC, Adrien, de Tarbes.
2. — DAVEZAC, Jérôme. 2 f. n.
1. Accessit : Ducasse, Isidore, de Montevideo (Amérique). 2 f. n.
2. — Mue, Henri. 2 f. n.
3. — Delong, Louis, de Mont-de-Marsan (Landes). 2 f. n.
4. Lafitte, Jacques. 2 f. n.

Thème latin.

1. Prix : MM. LANSAC, Adrien. 2 f. n.
2. — DAVEZAC, Jérôme. 3 f. n.
1. Accessit : Mue, Henri. 3 f. n.
2. — Ducasse, Isidore. 2 f. n.
3. — Lamon, Alphonse, de Tarbes.

Version latine.

1. Prix : MM. LANSAC, Adrien. 3 f. n.
2. — DAVEZAC, Jérôme. 4 f. n.

Palmarès des classes de sixième, cinquième et quatrième au lycée impérial de Tarbes.

LYCÉE IMPÉRIAL DE TARBES.

Compositions du 6 mars.

Philosophie. — Dissertation latine.

1. Mue. — 2. Ducuing.

Mathématiques élémentaires. — Version latine.

1. Planté — 2. Pitot.

Rhetorique. — Version latine.

1. Royer. — 2. Magenties.

Troisième. — Version grecque.

1. Dazet (Georges). — 2. Moulouquet (Georges).

Quatrième. — Arithmétique.

1. Soucaze. — 2. Barrère (Henri).

Cinquième. — Thème latin.

1. Tarissan (Marcel). — 2. St-Martin.

Sixième. — Calcul.

1. Bourgeois. — 2. Cuyaubère.

Septième. — Calcul.

1. Barrau. — 2. Dortet.

Huitième. — Exercices latins.

1. Rolland (Laurent). — 2. Capdevilla.

Classe préparatoire. — Histoire.

1^{re} division.

1. Dupont (Jules). — 2. Clarens.

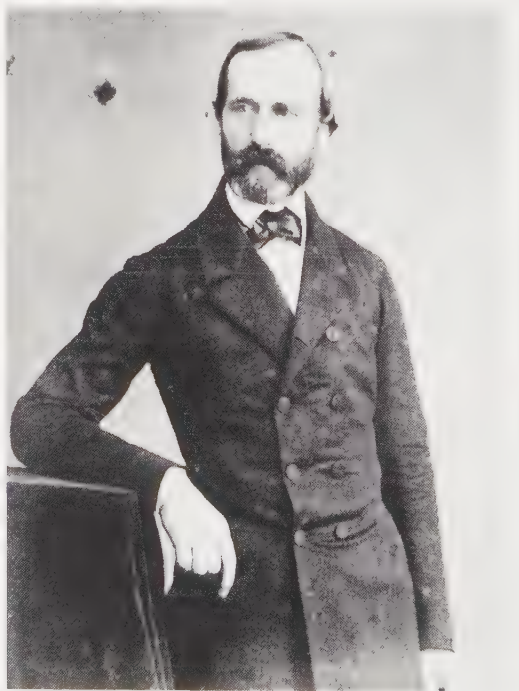
2^e Division.

1. Ducasse. — 2. Montégut.

Enseignement professionnel.

(4^e année). — Comptabilité.

1. Castéran. — 2. de Salabert (Anatoie).



François Lataste, professeur de dessin (collection Jacques Lataste).

Deux dédicataires de *Poésies* au lycée impérial de Tarbes : Henri Mue (classe de philosophie) et Georges Dazet (classe de troisième).

Quatrième.

Lansac Adrien, de Tarbes.	7
Davezac Jérôme, de Tarbes.	6
Muo Henri, de St-Denis (Seine).	6
Laffitte Jacques, de Tarbes.	3
Ducasse Isidore, de Montevideo (Amérique).	3
Rivière Gustave, de Vic.	1
Cazilas Léo, de Castillon (Ariège).	1

Cinquième

Verges Emile, d'Orsbelille.	5
Boizard Emile, de Couraville (Forc. et-L.)	4
Sacome Gabriel, de Toulouse.	3
Magentic Victor, de Tarbes.	3
Cours Léon, de Basquiès (Gers.)	2
Planté François, d'Argelès.	2
Crouzet Edmond, de Marvejols (Lozère.)	1
Ader Joseph, de Boulogne (H.-G.)	1

Sixième.

Bize Bertrand, de Neuvet.	1
Trelin Charles, de Vauvilliers (Doubs.)	5
Mazuyer Etienne, de Grenoble (Isère.)	1
Marsolan Paul, de Tarbes.	4
Vixen Emile, de Boulon (B.-Pyr.)	4
Bajet Delphin, de Luchon.	3
Peyramale Ernest, de Tarbes.	1
D'Alis Placide, de Minimes.	1
Contaud Paul, de Tarbes.	1
Mouloguet-Omer, de Vidouze.	2
Verges Hector, de Marcillac (Gers.)	1
Davanès Emile, de Tarbes.	1

Septième.

Dazet Georges, de Tarbes.	8
dont 7 premiers.	
Mouloguet George, de Vidouze.	4
Vidal Joseph, de Tournay.	4
Lalour de Brie Jacques, de Tarbes.	3
Esquiro Maximien, de Tournay.	3
Vaillard Louis, de Lourdes.	1

Isidore Ducasse (classe de quatrième, cinquième nom cité) et Georges Dazet (classe de septième, premier nom cité) dans la *Chronique locale* de L'Ère impériale.



Georges Dazet : un regard de soie ?

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

LYCÉE IMPÉRIAL DE TARBES.

DISTRIBUTION GÉNÉRALE DES PRIX

FAITE SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. H. GARNIER, PRÉFET,
LE LUNDI 13 AOÛT 1860.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. MORISOT,
Professeur de physique.

Jeunes élèves,

Elle est toujours délicate, notre mission de vous adresser la parole ; mais jamais certainement elle ne l'est plus qu'en ces solennités. Ce n'est pas seulement devant vous qu'il faut parler, et, au milieu d'un auditoire si nouveau pour nous, vous même, qui formez notre auditoire accoutumé, êtes-vous parfaitement bienveillants ? Dans peu d'instants vous recevrez, quelques-uns des récompenses, tous la liberté de votre impatience excusable faut-il cesser et remettre à d'autres temps nos avis ?

Non, jeunes élèves. Nous maintenons au contraire avec scrupule la tradition du discours solennel. Chacun de vos professeurs, quand on lui confie l'honneur de le prononcer, l'accepte avec crainte, car la tâche est grande, mais avec reconnaissance. Il sait quel écho peut trouver dans vos cœurs une parole adressée à vous tous devant vos parents et les magistrats du pays. Quand ce professeur est jeune, que peu d'années auparavant il assistait de vos bancs à ces belles cérémonies, mieux que personne il sent sa faiblesse et la redoute. Il sait que sa voix n'a pas sur vous l'autorité d'un dévouement longtemps éprouvé. Mais il est plein des souvenirs du lycée, et, pour se faire écouter sans trop d'impatience, il compte sur une autorité pour ainsi dire plus intime, celle d'une affection voisine encore de vos illusions et de vos naïves erreurs.

Il se rappelle par exemple quelle répugnance opposaient ses camarades du lycée à cette vérité pourtant si simple : « La distribution des prix est belle, moins parce qu'elle aux réles vacances, que parce qu'elle consacre et couronne le travail de l'année. »

Le discours de distribution des prix du lycée impérial de Tarbes à la fin de l'année scolaire 1859-1860.



Jean Dazet (collection Baudet-Plazolles).



Madeleine Dazet (collection Baudet-Plazolles).





Marthe Pambrun, bonne de la famille Dazet (collection Baudet-Plazolles).



Jenny de Saint-Julien, veuve de Martial Beauxis-Sempé (collection Baudet-Plazolles).



Bernardine Dazet, sœur de Jean Dazet (collection Baudet-Plazolles).



Georges Dazet enfant.



La maison Dazet de la rue Massey.



Georges Dazet enfant (collection Baudet-Plazolles).

Prix :	MM. Moulouquet, Omer.	8 f. n.
Accessit :	Labatot, Armand, de St-Gaudens.	
—	Coutaud, Paul.	5 f. n.

Musique vocale.

Prix :	MM. Baget, Delphin	8 f. n.
Accessit :	Mazuyer, Etienne.	8 f. n.
—	Vergez, Hector.	2 f. n.

SIXIEME.

Professeur : M. MENGINOT-ROUETTE.

Excellence.

Prix :	MM. Dazet, Georges, de Tarbes (*).	
—	Montlanguet, Georges.	3 f. n.

(*) Cet intéressant élève, qui n'est nommé qu'une fois, cette année, à la distribution des prix, y aurait obtenu certainement les mêmes succès que les années précédentes, s'il avait été privé de concourir à cause des menagements réclamés par sa santé.

Georges Dazet sur le palmarès du lycée impérial de Tarbes.



Carlo Gripp vu par André Gill
(*La Lune* du 30 décembre 1866).



Georges Dazet et Charles Tronsens
(collection Baudet-Plazolles).



Georges (assis) et Louis Dazet
(collection Baudet-Plazolles).



Charles Tronsens, alias Carlo Gripp.



Jean-Paul Dazet (collection Baudet-Plazolles).



Georges Dazet adulte (collection Baudet-Plazolles).



Les trois frères Dazet
(collection Baudet-Plazolles).

Mes chers Concitoyens,

M. Dazet aux abois prétend que j'ai exigé son désistement avant d'accepter de nouvelles propositions pour la constitution d'un **Jury d'Honneur**, et que ma conduite n'a jamais été inspirée que par des préoccupations politiques.

Il ment avec effronterie.

C'est lui qui, hier matin à 8 heures, m'a fait demander de ne pas publier ma lettre, et m'a fait offrir de se désister si je consentais à cette transaction.

J'ai refusé formellement.

J'ai en mains une lettre signée d'un nom très honorable qui établit le mensonge de **M. Dazet**. Cette lettre m'a été apportée à mon domicile, hier matin à 9 heures, par un employé du bureau du journal de **M. Dazet**.

Quant au **Jury d'Honneur** composé des sénateurs et députés des départements voisins, c'est moi-même qui l'ai proposé le 8 septembre à **MM. Dané** et **Mullenheim**, qui l'ont repoussé dans leur entrevue avec mes témoins. Je fais appel au témoignage de ces Messieurs.

Il va sans dire que j'accepte le **Jury** ainsi composé, puisque c'est moi qui l'ai le premier proposé.

Devant ce **Jury**, je me fais fort de prouver que **M. Dazet** s'est rendu coupable, depuis dix ans, de **PLUSIEURS ABUS DE CONFIANCE**.

Je le mets au défi de détruire mes affirmations et les témoignages que je produirai.

Tarbes, le 12 septembre 1888.

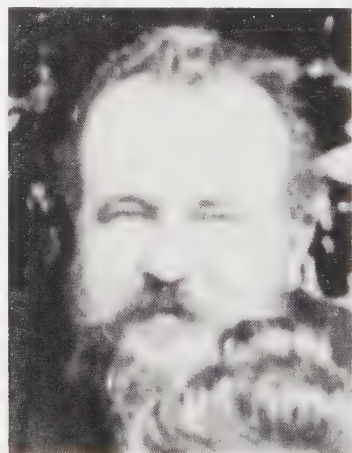
M. ALICOT



Georges Dazet en 1893 vu par A. Eloy-Vincent
(collection Baudet-Plazolles).



Georges Dazet journaliste vu par Charles Tronsens
(collection Baudet-Plazolles).



Le regard de l'acarus sarcopte qui produit
la gale (collection Baudet-Plazolles).

Dazet (au centre) en promenade à Barèges,
dans les Pyrénées.



Le temple maçonnique de Tarbes.



Dazet au temps de l'affaire des fiches.



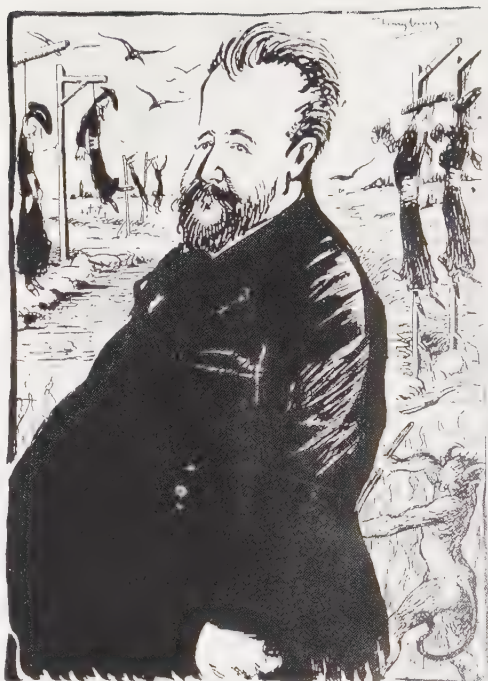
Affiliation de Dazet à la franc-maçonnerie.



Le sceau de la Loge de Lourdes
(cliché J. P. Lassalle).



Caricatures de l'album Vivès.



La dernière lettre de Dazet à Jules Guesde.

Bref, je vous légué ma bonne œuvre, et je la laisse
tout seule affectueusement à vous.
Et, pour la plus grande joie de tous, laissez-moi
travailler à la bienheureuse : vers le Social !
(cordialement)
G. Guesde

Dazet vers la fin de sa vie
(collection Baudet-Plazolles).

présidence. Deux cents délégués, survoltés par les récents échanges de presse, s'étaient déplacés. Comme Dazet ouvrait la séance, plusieurs membres de l'assemblée, favorables à ses adversaires, exigèrent la formation d'un nouveau bureau avant l'ouverture des débats. Dazet dut céder la présidence à Baudens, vice-président du Conseil général, qui exhorta tout le monde à l'union et à la concorde entre Républicains. Alicot monta à la tribune pour déclarer que, s'il n'avait pas parlé à la première réunion du Congrès, ç'avait été sur l'injonction de Ténot, qui lui avait assuré que Dazet se désisterait aussitôt s'il était désigné par le Congrès. Devès et Ténot précisèrent qu'ils approuvaient la conduite d'Alicot et confirmèrent leur refus de faire partie d'une liste où figurerait le nom de Dazet.

De plus en plus sur la sellette, Dazet protesta contre les accusations lancées contre lui et déclara qu'il tenait fermement à se défendre devant un jury d'honneur. L'ambiance devenait houleuse. En fin de compte, le vote des Républicains se prononça en faveur de Devès, Ténot, Alicot et Ducuing. Écarté par son parti, Dazet ne se résolut pas à la défaite et annonça dans *La République* qu'il maintenait sa candidature. Trois jours plus tard, il faisait volte-face et se retirait de la compétition. Plus rien ne s'opposant à la constitution d'un jury d'honneur, des élus des départements limitrophes des Hautes-Pyrénées furent tirés au sort.

Après diverses péripéties, Dazet en vint à dénoncer la validité de toute décision de ce jury d'honneur et annonça qu'il redevenait candidat à l'élection. Il réunit en hâte un « Comité central républicain » qui se tint dans une salle de la place Maubourguet et publia dans *La République* un appel « Aux électeurs du département des Hautes-Pyrénées » :

Vous me connaissez pour m'avoir vu naître et grandir au milieu de vous ; vous connaissez mon passé, vous connaissez ma famille ; vous savez, je le dis sans modestie fausse, combien j'aime à rendre service, et combien de services j'ai rendus ; vous savez, – mes amis me le reprochent assez souvent – avec quelle facilité je néglige mes intérêts propres pour me consacrer sans réserve à la défense des intérêts publics ou privés qui me sont confiés. [...] Vous connaissez, comme ma vie privée, mon passé politique. Vous savez que depuis quinze ans, depuis que j'ai l'âge d'homme, j'ai toujours lutté par la parole, par la plume, par la propagande de tous les instants pour la défense et l'affermissement des institutions républicaines [...] passionné pour les idées, je suis sans haine et sans rancune contre les personnes.

De son côté, Alicot fit placarder cette affiche sur les murs du département :

Le 26 septembre, la sentence du jury a été lue par M. Marcel

Barthe, président d'âge, en présence de M. Camparan, sénateur, et des quatre témoins. Cette sentence reconnaît exact le fait de SOUSTRACTIONS DE VALEURS contenues dans un PLI CACHETÉ, fait que vous avez articulé publiquement contre M. Dazet.

Dazet passa les dernières heures de la campagne à pérorer dans des réunions électorales. Laforgue écrivit à un correspondant qu'il avait retardé son départ de Bigorre pour « voir des élections en province et surtout dans des villages de 60 feux ». L'auteur des *Complaintes* évoquant le combat de l'« acarus sarcopte », voilà qui est inattendu...

Le 4 octobre, jour du vote, les électeurs sanctionnèrent le manque d'unité du clan républicain et donnèrent la victoire à leurs adversaires de droite. En se présentant seul, Dazet avait favorisé l'élection des Conservateurs, ce qui lui vaudra d'irréductibles ennemis dans son propre parti : « Il ne se releva jamais de ce croc-en-jambe », écrira en 1928 le chanoine Jouanolou à l'abbé Francez, qui se documentait sur Dazet³³.

Quelques semaines après cette élection, *Le Bigourdan* de Cazaux publia ce curieux dialogue imaginaire entre « A » [Alicot] et « D » [Dazet], que Ducasse n'est donc pas seul à avoir mis en scène sous sa seule initiale dans une fiction dialoguée :

D. — Acceptez mon concours et passez l'éponge sur les peccadilles que des jaloux me reprochent.

A. — Mais vous savez mieux que personne, monsieur, que ce qu'il vous plaît d'appeler peccadilles sont des actes que la société non seulement réproouve, mais punit sévèrement lorsqu'elle est appelée à les connaître. Vos actions vous rendent indigne de prendre place avec des hommes d'honneur.

D. — Indigne ? Et pourquoi ? Puisque je puis faire mon bonheur par des vices qui me sont naturels, que je possède et conserve sans effort, qui cadrent avec les mœurs de mes contemporains, qui sont du goût de ceux avec qui je fais commerce de relations, et plus analogues à leurs besoins particuliers que des vertus qui les gêneraient comme un reproche depuis le matin jusqu'au soir, il serait singulier que je me donne la peine de me tourmenter pour me former un caractère et des qualités, très estimables, j'y consens, pour ne pas disputer, mais qui me coûteraient beaucoup à pratiquer et ne me mèneraient à rien. On loue la vertu, mais elle gèle de froid et dans ce monde il faut avoir les pieds chauds. Moi il me faut un bon lit, une bonne table, un vêtement chaud en hiver, un habit frais en été, du repos, de l'argent et beaucoup d'autres choses encore, que je me procure par les moyens plus appropriés à mes qualités, plutôt que de perdre mon temps à essayer de les acquérir par un travail souvent bête.

A. — Mais vous êtes dépourvu de sens moral !

D. — Qu'appellez-vous sens moral ? J'ai promis à bon nombre de nos concitoyens, pour qu'ils s'emploient à me pousser aux honneurs, de grasses recettes, des perceptions, des sous-préfectures, des rectorats et des inspections académiques, des places de cantonniers et d'inspecteurs de sinécures à tous ceux qui aspirent à vivre sur le travail d'autrui sans mouiller leur flanelle de leur sueur, et vous verrez que mon sens, qu'il soit moral ou immoral vaut comme résultat toutes les vertus civiques dont vous pourriez saturer un public qui s'en moque comme le père Adam se ficha de la défense que lui fit le père éternel. Donc mieux vaut dans notre commun intérêt associer nos efforts que de nous nuire l'un l'autre.

A. — Point, monsieur, je m'y refuse absolument et j'en appelle à ceux de nos concitoyens, en grande majorité quoi que vous en disiez, qui réprouvent et votre morale et vos moyens.

D. — Vous voulez appeler à des juges entre nous ? Encore une illusion qu'il vous faudra perdre ; des juges il n'en est pas même à Berlin ; je vous montrerai comment avec quelque savoir faire, on peut toujours se soustraire à leurs décisions, et même démontrer au public que vous voudriez convaincre, que notre débat s'est terminé en ma faveur ; j'aurai pour moi d'abord tous vos ennemis qui vous jalouent, ensuite tous ceux qui espèrent retirer quelque profit de mon savoir faire, ainsi que les adversaires de la cause que vous soutenez, qui me mépriseront tout haut peut-être, mais qui se froteront les mains du tort que je ferai au parti que vous servez. J'aurai encore pour moi la solidarité des gens de robe qui n'ont pas pour rien la manche très large, et finalement j'ameuterai contre vous les gens du peuple avec qui, mieux que personne, je vais me soûler à propos, et qui, en revanche des lampées que je leur offre, écrivent mon éloge et exaltent mon talent sur toutes les pissotières de la ville³⁴.

Pour se faire un peu oublier après cette campagne électorale au cours de laquelle son honneur avait été si rudement mis en cause, Dazet passa une bonne partie de l'année 1886 et les premières semaines de 1887 en Algérie et en Tunisie³⁵. Il s'inscrivit au barreau de Tunis et reviendra plaider dans cette ville en 1891 et 1892³⁶.

Après son échec aux élections législatives de 1885 (qui nous a privé de voir un protagoniste des *Chants de Maldoror* siéger à la Chambre des députés), Dazet parvint à se faire élire deux ans plus tard conseiller général du canton de Lannemezan. Il sera battu en 1889 au renouvellement de ce mandat et ne sollicitera plus aucune charge dans son département natal.

Sa campagne de Lannemezan lui avait permis de faire la connaissance de Laurent Tailhade, autre ancien du lycée de Tarbes, qui était né en

1854 dans une demeure de la rue du Bourg-Vieux, à deux pas des maisons natales de Bertrand Barère et de Théophile Gautier. Plus tard, c'est avec des renseignements fournis par Dazet que Tailhade écrira son article de *L'Écho de Paris* du 21 août 1895, *En vacances*, dont les attaques contre l'évêque Billères et le clergé pyrénéen valurent des poursuites au journal³⁷. Quelques années plus tôt, se trouvant en instance de divorce avec sa deuxième femme, Mélanie Maruejols, qu'il avait épousée en février 1886, Tailhade avait fait appel aux services de Dazet. Le 16 août 1887, de son hôtel de Luchon, entretenant sa mère restée à Lannemezan de « l'indignité de conduite » de son épouse, il lui signalait qu'il avait écrit la veille à Dazet « pour m'informer du jour où il me pourra donner audience³⁸ ». Peut-être avait-il fait appel à Dazet sur le conseil de son père, le juge Tailhade, qui ne pouvait ignorer la grande réputation professionnelle de l'avocat dans la région. Tailhade ne paraît pas avoir été très satisfait de son défenseur, car une lettre à sa mère de la même époque contient ce propos : « ... il faut que je revienne à Tarbes pour voir ce sauteur de Dazet³⁹ ». Trois ans plus tard, dans son *Pays du mufle*, Tailhade évoquera sans le savoir ce « sauteur » en donnant à sa *Ballade sur le propos d'immanente syphilis* cette épigraphe extraite des *Chants de Maldoror* :

Toi, jeune homme, ne te désespère point : car tu as un ami dans le Vampire malgré ton opinion contraire. En comptant l'acarus sarcopte qui produit la gale, tu auras deux amis.

Les Chants de Maldoror, chant I^{er}.

Tailhade reviendra sur *Les Chants de Maldoror* en 1906, dans un article intitulé « Les Aubes mauvaises », mais il ignore toujours que l'avocat qu'il avait connu en pays bigourdan et l'acarus sarcopte de Lau-tréamont ne faisaient qu'un.

Tailhade et Dazet entrèrent la même année dans la franc-maçonnerie en passant les épreuves initiatiques dans une Loge de Toulouse. Dazet fut en effet reçu en 1886 par la plus ancienne Loge de la ville, *Les Vrais Amis Réunis*, encore en activité aujourd'hui⁴⁰. D'après le Livre d'Architecture de cette Loge, Dazet avait fait sa demande d'initiation le 10 décembre 1885. Un « renseignement défavorable » avait bien été rapporté sur son compte (on devine lequel), mais les francs-maçons avaient pris en compte le jeune âge du profane au moment de l'affaire et le fait que la somme détournée avait été immédiatement et totalement remboursée. Dazet fut admis lors de la tenue du 28 janvier 1886. Son initiation comme apprenti eut lieu deux mois plus tard⁴¹. Il passa compagnon et maître en janvier 1887 et sera élevé en 1896 au grade de 18^e du rite écos-

sais ancien. Il atteindra plus tard le grade de 30^e : Grand Élu Chevalier Kadosch, c'était un beau parcours pour un ancien acarus sarcopte !

En même temps que son frère Louis, Georges Dazet s'affilia dès 1887 à la Loge tarbaise de *La Propagation de la Vraie Lumière*, à laquelle avait appartenu son père⁴². Mise en sommeil en 1879, cette Loge s'était réveillée quelques mois auparavant et avait établi son temple au 34, avenue de la Gare. L'année suivante, Dazet cédera à la Loge, sous forme d'une société civile d'une durée fixée à 99 ans, un terrain lui appartenant, situé rue Petite-des-Moulins, à deux pas de son domicile⁴³. Un temple maçonnique sera construit la même année sur ce terrain et inauguré en 1889. Le bâtiment n'a pas changé depuis sa construction, et on a pu dire qu'il s'impose aux vrais initiés, c'est-à-dire aux Ducassiens, comme un monument laissé sur terre par l'« infortuné crapaud », comme un décor réel des *Chants de Maldoror*.

En 1897 et 1898, Dazet sera vice-président du congrès des Loges du Midi, qu'il présidera lorsque ce congrès se tiendra à Tarbes quelques années plus tard. En 1899, le F. : Dazet fera une communication à l'assemblée du Grand-Orient de France. Un an plus tard, il prononcera un *Discours de clôture du convent maçonnique : la crise de l'opinion française, les causes, les remèdes*. Au convent de 1905, il sera D. : de sa Loge de Tarbes. Un temps, il sera membre du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient.

Mais l'action la plus remarquable du franc-maçon Dazet fut de créer une Loge à... Lourdes ! La proposition avait été accueillie avec enthousiasme lors du convent du Grand-Orient de 1887 à Paris⁴⁴. Cette Loge lourdaise, dont l'avocat et conseiller général Dazet fut l'Orateur, reçut le nom de *Vœu national*. Son local était situé rue de la Grotte ! Sa raison d'être était de défier « un des plus puissants remparts du cléricalisme » en s'implantant dans cette localité où accouraient depuis quelques années des pèlerins venus du monde entier, « attirés par la superstition et la croyance aux miracles, par la beauté de la basilique, par l'éclat et le retentissement des cérémonies religieuses et, quelquefois, par l'imposant spectacle des Pyrénées⁴⁵ ». Chargé de composer le sceau de la Loge, Dazet choisit pour exergue l'expression *Ceci tuera cela*, par laquelle Hugo, dans *Notre-Dame-de-Paris*, oppose le pouvoir de l'imprimerie à celui de la religion (le dessin que Dazet composa lui-même pour ce sceau représente la grotte surmontée de la nouvelle basilique). Plus tard, un article haineux et qui ne serre pas la vérité de trop près, « Un complot contre Lourdes », dont l'auteur se cache derrière les initiales S.P., ne sera pas tendre pour le promoteur de la Loge maçonnique de Lourdes :

Ceci se passait aux années 1888-89. À cette époque vivotait à Tarbes un avocat bien parlant mais surtout ambitieux ; il se nommait Georges Dazet. Peut-être les plaideurs manquaient-ils ? Toujours est-il qu'il s'engagea dans la politique et se fit franc-maçon. Sachant jouer des coudes, comme on dit, il réussit à se faire nommer orateur du Grand-Orient qui se tint à la rue Cadet de Paris. Bel homme, ayant des qualités certaines d'orateur, il fit si bien impression sur les Frères que ceux-ci décidèrent de le lancer et de le soutenir comme politicien.

La renommée de Lourdes qui s'étendait dans le monde devenait inquiétante pour les Trois-Points. Dazet était tout désigné pour mener le « bon combat » sur place. Justement, des élections allaient avoir lieu au Conseil général ; on le ferait élire quelque part et cela lui donnerait l'autorité qui lui manquait. Or, il y avait à Lannemezan un conseiller radical, probablement affilié à quelque Loge ; on obtint, en tout cas, qu'il ne se représente pas pour laisser le terrain libre à Georges Dazet.

Dazet n'avait pas de fortune ; on lui fit faire la connaissance d'une riche héritière, fille d'un important fabricant de papier à cigarettes d'Angoulême. La nature l'avait disgraciée – elle était un peu bossue – mais son père lui donnait une dot de deux cent mille francs-or, somme qui, à l'époque, était considérable, et le mariage se fit. En possession du magot, Dazet acheta un terrain à Tarbes et il y fit construire la Loge. Mais à cela ne se borna pas son zèle maçonnique ; il en fonda aussi une à Lourdes, et une autre à Bagnères. Au-dessus de la porte de la Loge lourdaise, il fit peindre cette inscription prometteuse : *Ceci tuera cela*.

Le plan des francs-maçons était simple : à l'occasion d'une manifestation « bien organisée », on provoquerait une échauffourée devant la grotte ; il y aurait des coups, peut-être du sang versé ; le ministre de l'Intérieur étant le sinistre Constans, celui-ci ferait fermer la Grotte, *cause de désordre*, et le tour serait joué.

[...] Dazet, dans sa campagne [de Lannemezan], était partout accompagné par le préfet des Hautes-Pyrénées en personne, et celui-ci avait reçu ordre de son ministre de promettre aux électeurs tout ce qu'ils voudraient, et il ne s'en faisait pas faute [...] Dazet ne soufflait mot, dans ses réunions, de la Grotte de Lourdes et des projets qu'il nourrissait contre elle ; il se contentait, en fait d'anticléricalisme, de crier : *Les curés, sac au dos !* et autres slogans dictés par la rue Cadet [...]. Mais il avait compté sans M. Dominique Soulé et, certain dimanche, à la sortie de la messe de Bourg-en-Bigorre, celui-ci tomba dans la réunion de Dazet et y prit la parole. Il ôta le masque à ce dernier, dévoilant ses projets de faire fermer la sainte Grotte et autres manigances des francs-maçons. Georges Dazet en demeura pantois, répondit vaguement et fila rapidement, car les paroissiens de Bourg, bons catholiques en général, menaçaient de lui faire un mauvais parti. Le bruit de cette rencontre se répandit comme une traînée de poudre dans le canton et nombreux furent les villages où le candidat rouge fut accueilli par la suite avec un charivari monstre.

De 1887 à 1891, Dazet fut le directeur politique de *La République des Hautes-Pyrénées* : « Journal de loups déguisés en bergers », affirmait son concurrent *Le Bigourdan*, « *La République des Hautes-Pyrénées* appartient aujourd'hui à M. Dazet seul. Il est le pot-au-lait d'une foule de Perrettes dont le problème consiste à hisser M. Dazet, *per fas et ne fas*, afin de parvenir ensuite, sous ses auspices, à se délecter dans le fleuve-budget ».

Pour se consacrer exclusivement à son journal, Dazet avait renoncé provisoirement au barreau. Pendant quelques années, il signa une chronique quotidienne dans laquelle il développait ses idées politiques. De républicain radical, il ne tarda pas à s'affirmer socialiste. Un militant de ce parti, Georges Tanesse, évoquera dans le discours qu'il prononcera sur la tombe de Dazet la conversion de son ami au Socialisme :

Comme Jaurès, il connut la doctrine avant de connaître nos groupements et il vint au groupement parce qu'il avait adhéré à la doctrine. Il se convertit au socialisme brusquement, ainsi qu'il nous en a fait la confidence, à la suite d'une lecture du *Capital* de Marx⁴⁶. Après une longue soirée de méditations, vers minuit, la théorie de la plus-value capitaliste lui sembla tellement claire, tellement frappante, lui parut s'imposer avec une telle force à tout esprit libre et clairvoyant, que sa pensée en fut comme illuminée : il était socialiste.

Dazet, qui avait rejoint le Parti Ouvrier Français fondé par Jules Guesde, créa en 1890 la section tarbaise de ce parti. Il travailla pendant plusieurs années pour Guesde, qui avait été élu député de Roubaix en 1893. Il préparait pour lui des discours et des dossiers. En 1896, Guesde songea à Dazet pour le secrétariat de la mairie de Roubaix, mais prit la précaution de se renseigner sur le passé de son collaborateur. Il chargea François Siauve, dit Siauve-Evausy, rédacteur au *Réveil du Nord* (organe officieux du parti guesdiste), de recueillir des informations sur cet avocat de Bigorre. Siauve-Evausy (qui se verra un peu plus tard accusé par ses camarades d'avoir touché des pots-de-vin) lui répondit :

J'ai eu les renseignements sur Dazet. Les voici : « très belle intelligence, avocat retors, mais noceur, a des besoins d'argent considérables ; fut marié avec Mademoiselle Abadie, femme [sic] du fabricant de papier à cigarettes, divorça après avoir englouti la dote [sic] de sa femme, 100 000 frs ». Est-ce bien l'homme qu'il vous faut pour Roubaix⁴⁷ ?

Malgré cela, Guesde choisit Dazet en 1898 pour représenter le Parti Ouvrier aux élections législatives dans la deuxième circonscription de

Valenciennes. Malgré l'appui d'Alexandre Millerand, Dazet fut battu. Délégué au congrès des organisations socialistes de la salle Japy, où il vota en faveur de la participation ministérielle, il assista également au congrès national d'Ivry et au congrès de la salle Wagram. Il rejoindra par la suite la SFIO, organisant en 1909 la fédération haut-pyrénéenne de ce parti, et collabora au *Prolétaire*, l'hebdomadaire de cette fédération. En 1906, à la veille d'une élection législative dans la première circonscription de Tarbes, il se verra préférer par son parti la candidature d'un certain Monties, secrétaire de la fédération. Il démissionnera aussitôt et n'aura que la consolation de voir Monties battu à plate couture.

Jusqu'à son terme, la carrière politique de Dazet aura été tumultueuse. Le numéro du 17 mai 1908 de *La Fronde*, petite revue satirique tarbaise, fait le récit d'une de ses mésaventures :

Donc, dimanche, vers 8 heures du soir, au moment où était proclamée l'élection de MM. Cabarbaye et Boué, une immense clameur retentit jusque dans la rue des Grands-Fossés. Trois ou quatre cents voix clamaient, criaient, hurlaient : « Vive Boué!... À bas Magnoac ! » Un instant, on put croire que ce dernier ne sortirait de la mairie qu'en fort mauvais état, quand, tout à coup, la majeure partie de la bande se dirigea en vociférant vers la place Maubourguet. Au milieu des cris divers, on percevait le refrain de l'Internationale. C'est ainsi que toujours huant, gesticulant, effrénée, la bande arriva devant le café de l'Europe.

À ce moment, sur la terrasse, se trouvait un homme dont le nom a été beaucoup mêlé à la dernière campagne électorale : M. Georges Dazet. Aussitôt les énergumènes socialistes d'entourer celui qu'ils ont tant adoré : « À bas Dazet ! À bas le vendu ! »

– « Puisque je suis vendu, partageons ! » Et les pièces de monnaie pleuvent parmi les partageux qui s'empressent de les ramasser. Tout à coup, un homme s'avance, provoquant, ricanant, le rédacteur de *La Dépêche*, Cariven. Qu'a-t-il dit ? Nul ne le sait. Quoi qu'il en soit, Dazet se lève et administre à Cariven une formidable paire de gifles. Ce dernier saisit son adversaire... à la barbe : pugilat, pendant que les cris sauvages des socialistes redoublent⁴⁸.

Dazet, que ses amis guesdistes surnommaient *le Juriste*, est l'auteur de plusieurs publications d'inspiration sociale ou politique⁴⁹. Son livre le plus important est *Lois collectivistes pour l'an 19..*, qui parut en 1907 à Paris aux éditions Cornély. L'ouvrage, dédié à Guesde – qu'ailleurs Dazet appelle son maître –, a un ton alerte et combatif qui en rend la lecture encore attrayante. La revendication sociale domine naturellement ces pages :

En ville, il ferait beau voir que les travailleurs de l'usine, que les employés des grands magasins refusent de suivre l'exemple du patron, que les braves gens du petit négoce se dénoncent eux-mêmes comme mécréants ! Renvois de l'atelier colorés des prétextes les plus divers, mises à l'index et boycottage ne se feraient pas attendre !

Si l'influence de Marx est naturellement prépondérante dans ces *Lois collectivistes*, l'auteur n'en maintient pas moins que « la propriété est la sauvegarde de la liberté et de la dignité humaine », ce qui surprend plutôt chez un prétendu marxiste. On apprend aussi dans ce livre que les Russes « semblent bien appelés à faire l'économie d'une révolution ».

Les autres ouvrages publiés par Dazet sont *La Banque de France – Fin du privilège* (Paris, Garnier, 1888), *La République et les Églises* (Tarbes, 1905), *Finances socialistes* (Tarbes, 1910), *Le Gouvernement tunisien et l'Affaire Couitéas* (mémoire présenté au congrès national de la SFIO, Tarbes, 1911), *Les Orphelins de guerre – leur situation juridique* (Paris, 1915), *La Liquidation des séquestres* (Paris, 1916). Les démonstrations et les exposés développés dans ces monographies sont généralement d'une grande clarté, et les fréquentes envolées révèlent que c'est un avocat qui tient la plume :

J'en appelle à M. Briand, qui ne me paraît pas partager à cet égard les inquiétudes de M. Combes ! Voyons, Briand ! Est-ce que la loi refuse aux socialistes de France le régal d'entendre l'allemand Bebel, le belge Vandervelde, l'italien Enrico Ferri, l'espagnol Pablo Iglésias ? Pourquoi donc la loi interdirait-elle à nos dévotes françaises, jeunes ou vieilles, la joie de trembler aux accents d'un superbe moine espagnol, échappé d'un tableau de Ribeira, ou de sentir leur cœur se fondre aux modulations d'un délicieux Monsignor ? Je pense aussi, non sans compassion, à ce que deviendraient les pauvres petites protestantes, si nous les privions de la frigide éloquence de leur clergyman à terrible dentier. Et l'Armée du salut, y avez-vous pensé, Briand ? On n'entendrait donc plus la maréchale Booth, avec son gracieux et comique accent ! « À thois heu-es, Seigneur- ! À thois heu-es, nou vou attendons ! » ni le fracas du tonnerre de sa musique, ni le vénérable et chenu Maréchal ! (*La République et les Églises*)

Dazet, qui avait quitté les Hautes-Pyrénées en 1892 pour vivre à Paris (où son adresse était le 72, boulevard Latour-Maubourg), revint en 1901 s'installer à Tarbes comme avocat. Il n'y resta pas inactif, et un chroniqueur de *La Fronde* le plaisantera sur ses activités multiples :

– Mon cher, me dit-il, je ne sais où donner de la tête. J'ai actuellement à examiner les dossiers de vingt-sept candidats francs-maçons.

Depuis qu'on nous fait la guerre, tout le monde veut être franc-maçon !... J'ai à étudier un projet de tramways de Séméac à Soues, Bernac-Debat, Horgues et Laloubère ; un projet d'usine électrique au Lac Bleu ; deux procès que m'a confiés la Grotte de Lourdes et trois cas visant la loi sur les accidents du travail... sans compter que dans huit jours je dois livrer deux volumes sur les lois collectivistes, deux discours commandés par M. le Maire de Tarbes, quatre rapports...

À peu d'années d'intervalle, le nom de Dazet fit l'objet des conversations tarbaises à propos de deux scandales retentissants qui firent les beaux jours de la presse de la Belle Époque : l'affaire des fiches et l'affaire Lemoine, qui sont restées célèbres, à des titres différents, dans l'histoire de la Troisième République.

Ministre de la Guerre sous la présidence Combes, le général André voulait « républicaniser » l'armée et avait demandé au Grand-Orient de France de l'aider discrètement dans cette tâche. Depuis 1901, dans toutes les villes de garnison, les francs-maçons établissaient ainsi des fiches sur chaque officier et les transmettaient au ministère de la Guerre par l'intermédiaire du Grand-Orient. Les opinions politiques des gradés, celles de leur famille, leurs prises de position sur l'affaire Dreyfus étaient scrupuleusement notées. Il s'était constitué un dossier *Corinthe*, où figuraient les officiers bien-pensants, et un dossier *Carthage*, où étaient répertoriés les noms des officiers catholiques pratiquants, dont l'avancement en grade s'en trouvait fort ralenti. Le système fonctionna quelque temps, mais il y eut des fuites. *Le Figaro* publia des fiches dérobées au Grand-Orient. Le scandale éclata au cours de l'été 1904. André dut démissionner, et la franc-maçonnerie, qui avait été le principal agent de cette vaste entreprise de délation, fut violemment prise à partie. À Tarbes, Dazet, qui n'avait jamais fait mystère de son appartenance au club des frères trois-points, fut désigné par la rumeur publique comme un informateur d'André, d'autant que l'avocat connaissait personnellement le ministre : ce dernier ne s'était-il pas déplacé à Tarbes à la suite d'une intervention de Dazet, pour inaugurer une statue de Danton... autre franc-maçon ?

En 1898, lors d'un congrès des Loges du Midi qui se tenait à Nîmes, Dazet, tout en approuvant publiquement la création de comités maçonniques de propagande républicaine, s'était pourtant élevé au nom de son Atelier contre leur transformation en « foyers de délation d'où partiraient des dénonciations contre les fonctionnaires hostiles à la République ou soupçonnés de l'être ».

Accusé dans sa ville d'être un indicateur du Grand-Orient, Dazet se trouva aussi, quelques années plus tard, soupçonné de délation au sein de

sa propre Loge. En 1910, un franc-maçon toulousain écrivit au président du conseil de l'Ordre du Grand-Orient pour lui faire part d'une discussion qu'il venait d'avoir avec le Vénérable de la Loge de Tarbes :

Ce F.° est convaincu que l'auteur des fuites, et aussi des questions posées dans le journal du maire de Tarbes au F.°, Sempé – vous avez ces articles – est le F.° Dazet. On est décidé, m'a-t-il dit, à le mettre en accusation et à l'exclure. Sans doute Dazet, très retord [sic], se défendra et s'il est exclu il fera tout contre eux. J'ai conseillé au F.° Suprême d'essayer de lui faire donner sa démission, ce qui vaudrait mieux qu'un procès. Il prétend qu'il n'y a aucun F.° M.° assez influent pour obtenir ce résultat. [...] Comme il n'a presque jamais payé ses cotisations, je proposais de le rayer, mais on prétend qu'il y a 2 ou 3 ans, la L.° aurait décidé de ne rien lui faire payer⁵⁰.

La seconde affaire à laquelle fut mêlé Dazet est la rocambolesque affaire Lemoine, escroquerie restée fameuse dans les annales de la spécialité⁵¹. Tarbais d'origine, Henri Lemoine était le fils du consul de France à Trieste. Il avait montré une vocation précoce pour tourner à son avantage la crédulité de ses contemporains⁵² et mit à profit sa formation d'ingénieur pour monter le plus bel exploit de sa carrière. Dazet, qui l'avait introduit auprès de ses relations en Bigorre, lui servit d'agent dans cette aventure. Un soir, Lemoine et Dazet, d'une loge d'un théâtre de Tarbes, l'Eldorado, où l'on jouait la première d'une pièce, profitèrent de l'entracte pour lancer quelques louis d'or aux spectateurs du parterre en lançant à la cantonnade : « Nous savons faire des diamants, nous aurons autant d'or que nous voudrons ! » On en parla dans la ville... Dans le même temps, Lemoine contactait les dirigeants de la célèbre compagnie anglaise De Beers, qui détenait le monopole de l'exploitation des mines diamantifères d'Afrique du Sud, en les informant qu'il venait de mettre au point un procédé artisanal de fabrication de diamants. Il se disait toutefois prêt, contre forte rétribution, à garder secrète sa découverte et convia des représentants de la De Beers à une démonstration pratique. Quand l'expérience eut lieu, les témoins virent apparaître un diamant au fond d'un creuset rempli de poudre de carbone (la pierre précieuse avait été glissée discrètement par le manipulateur avant l'opération). Affolée par les conséquences d'une telle découverte, la De Beers versa une forte somme à Lemoine pour qu'il ne diffusât pas sa formule.

La farce était jouée, mais le rideau se déchira assez vite. Des indiscretions furent fatales à la combine. La supercherie fut dévoilée par une presse qui s'amusa beaucoup, et les plaintes tombèrent en rafale sur

Lemoine. Dazet, qui s'était retiré à temps dans l'ombre, ne fut pas inquiété, mais frisa la radiation du barreau de Tarbes⁵³.

Un Bigourdan largement octogénaire, Georges Durand-Dastès, se souvenait du retentissement que ces deux affaires avaient eu à Tarbes :

Dazet était connu comme un anticlérical féroce et ne se défendait pas d'être franc-maçon ; à l'époque désastreuse du Combisme et de l'affaire des fiches, il passait, à tort ou à raison, pour avoir été l'un des informateurs du général André. Quand j'ai entendu parler de lui, dans mon enfance, ce n'était pas en termes précisément favorables. [...] Les liens de Dazet et de Lemoine éclairent pour moi la très vieille histoire du père d'un de mes amis d'enfance, qui fut, très peu de temps d'ailleurs, et sans avoir la moindre part au côté frauduleux des « découvertes » de Lemoine, au service de celui-ci comme ingénieur. C'était un jeune officier d'artillerie, ancien élève de Polytechnique, et qui semblait promis à une belle carrière militaire. En garnison à Tarbes, il avait, pour son malheur, contracté une amitié étroite avec Georges Dazet. Quand celui-ci fut accusé d'être le pourvoyeur à Tarbes des fiches du général André, le père de mon camarade, en raison de son intimité avec Dazet, fut soupçonné par ses pairs d'avoir été l'informateur de Dazet : aussitôt montré du doigt comme « mouchard » et mis en quarantaine par tous les officiers, le malheureux fut acculé à la démission et quitta l'armée. Je ne savais comment il était devenu le collaborateur de Lemoine : c'est certainement par Dazet qu'il fut mis en rapport avec « l'homme-aux-diamants ». J'ai revu plus tard cet ancien officier, pourvu d'une grosse situation d'ingénieur civil. Je l'ai assez connu pour pouvoir le juger comme un homme intègre et incapable d'avoir pu être l'une des « casseroles » de la franc-maçonnerie. Je pense que si Dazet a utilisé à des fins bassement politiques des renseignements donnés par le jeune officier son ami, il avait dû les lui soutirer astucieusement, au cours de conversations habilement conduites, et que le lieutenant B... l'avait ainsi informé sans le vouloir et sans s'en apercevoir.

Ces scandales desservirent considérablement Dazet auprès de ses amis politiques. Tout en restant en bons termes avec son disciple de Bigorre, Guesde prit ses distances avec lui⁵⁴. Lorsque, quelques années plus tard, Dazet en difficulté fera appel à Guesde devenu ministre du gouvernement de Viviani, l'homme politique ne montrera aucun empressement à venir en aide à son ancien collaborateur⁵⁵.

À Tarbes, Dazet sentait de plus en plus le soufre. Une livraison de 1908 de *La Fronde* rapporte cette plaisante anecdote :

De retour d'un voyage à Londres, couvert d'une cape de bure, une serviette bourrée de papiers sous le bras, le plus gros de nos avocats et

aussi le plus talentueux, sortait lorsque, rue Massey, une vieille demoiselle noble et portant le titre de Dame chanoinesse, buta contre lui. Elle reconnut M^e D..., eut un sursaut d'effroi et s'écria, la main tendue :

– Le diable ! Le diable !...

Puis comme M^e D..., interloqué par la brusque apostrophe, faisait mine d'écarter la dame pour passer son chemin, celle-ci ajouta :

– Vieux c... !

Alors l'avocat, soulevant légèrement son chapeau de feutre mou, de dire, avec son sourire le plus gracieux :

– Inutile de vous demander, Madame, si vous avez été élevée sur les genoux de Notre-Sainte-Mère-l'Église.

Et il s'en fut, très digne, très calme, vers un café de la place Maubourguet.

Le caricaturiste tarbais Henri Vivès⁵⁶, qui croqua dans un album les personnalités les plus marquantes de sa ville, ne manqua pas d'accrocher Dazet à sa panoplie : en arrière-plan du portrait-charge de l'avocat, qu'un démon cornu s'apprête à enfourcher et à précipiter dans les feux de l'enfer, apparaissent des potences où sont pendus Jésuites et curés. Dans sa préface à l'*Album Vivès*, Georges Baudoux, directeur de *La Fronde*, commente ainsi cette caricature :

Un avocat dont il fut beaucoup parlé : comme dans *Le Verger du roi Louis*, une multitude de pendus, des curés ceux-là, lui font un cadre macabre. Vivès aurait pu mettre comme suscription :

Et ses mains ourdissaient les entrailles du prêtre
Pour en faire un cordon pour étrangler les rois.

J'ai toujours considéré le curé comme une nourriture indigeste. L'embonpoint de ce maître de la parole démontre le contraire. Conclusion : il en est qui en meurent ; il en est d'autres qui en vivent.

Une autre caricature de l'*Album Vivès* représente un personnage fili-forme aux ailes d'ange qui frappe avec ardeur sur un tambour au signe de *L'Indépendant* (un journal clérical du département), sous les encouragements d'un curé versant le denier de Saint-Pierre. Sur la peau du tambour, on lit les noms de Dazet et d'autres personnalités locales, avec cette appréciation : « Fiches. Francs-maçons. Assiette au beurre. République. Juiverie. etc. etc. etc. »

Les ennemis de Dazet tentèrent de le faire radier du barreau pour indignité. Ouvrons une dernière fois l'*Album Vivès*. Une caricature de l'avocat dans ses fonctions a pour légende :

La dernière chinoiserie : vu l'arrêt de la cour d'appel de Pau et sur

la proposition de M^e Daure, le conseil de l'ordre n'autorise M^e Dazet à plaider que porteur de cet écriteau : *Hérésie. Athéisme. Franc-Maçonnerie. Délation.*

Ruiné, renié par la plupart de ses amis, Dazet fit appel à Aristide Briand, avec lequel il avait noué autrefois des relations d'amitié, pour être nommé en 1912 juge de paix à Monsols, dans le Rhône. Il lui avait demandé, selon sa propre expression, « la plus petite justice de paix de France ». Depuis quelque temps, l'état de santé de Dazet s'était dégradé. Il commençait à souffrir des premières atteintes du diabète qui allait l'emporter. Il confiera à son suppléant de Monsols qu'il avait cessé d'exercer sa profession d'avocat parce qu'il n'avait plus la force de se tenir debout à la barre pour plaider⁵⁷.

Avant son départ de Tarbes, l'association des anciens élèves du lycée nomma Dazet vice-président honoraire, « en reconnaissance des services rendus⁵⁸ ». En même temps que son frère Louis, Dazet avait adhéré à cette amicale depuis sa fondation⁵⁹. Le 16 novembre 1902, il avait prononcé un toast lors du second banquet annuel de cette réunion de vétérans qui tenait ses assises, en présence de l'inspecteur d'Académie, dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix :

M. Georges Dazet, vice-président de l'Association, a pris à son tour la parole, et, dans une improvisation *non préparée*, ce qui empêche malheureusement de reproduire ici sa très remarquable allocution, s'est montré d'abord finement badin et tout-à-coup des plus sérieux, car il s'est mis, sans méchanceté bien entendu, mais avec une souriante malice, à dauber tous les camarades présents et lui-même, faisant remarquer par exemple, entr'autres choses, que, si les trente convives du banquet étaient brusquement transportés dans une île vierge, comme il arriva à Robinson, malgré les fortes études passées ils mourraient tous de faim au bout de deux jours, car on ne voyait parmi eux ni un industriel ni un agriculteur ; il s'est livré ensuite, dans un magique tour de force oratoire, aux considérations éducatives et scolaires les plus élevées, dans une étude comparée des deux enseignements classique et moderne, paraissant donner sa préférence au premier et estimant qu'en faisant la guerre au grec et au latin, la bourgeoisie française se découronne. Tout cela était délicieusement dit, en phrases merveilleusement modelées, en un parler exquis ; ç'a été un vrai régal pour les délicats. Puis le toast final a été aussi original que le discours : « Chacun, a dit M. Dazet, au lieu de boire à la santé de tous, boira à sa propre santé, ce qui revient au même⁶⁰. »

Lors d'un autre banquet de l'association, Dazet avait discoursé sur le rôle des Gascons dans l'Histoire. Comme personne, au moment des toasts, ne voulait prendre la parole,

M. Georges Dazet, qui déclare ne vouloir porter aucun toast, finit par en porter un à la suppression des toasts. On sait le charme tout particulier de sa parole, spirituelle, fine, délicieusement enjouée. Il a excité un rire inextinguible et ensuite de frénétiques applaudissements. En finissant, il propose à M. le Proviseur de lever les punitions pour prouver aux jeunes élèves du Lycée que leurs anciens ne les oublient point. M. le Proviseur déclare fort aimablement qu'il sera fait comme M. Dazet le demande.

À Monsols, à côté de son activité de juge de paix, Dazet donna des leçons particulières à des élèves du lycée, qu'il appelait ses « dix-sept disciples » : « Ils viennent me faire traduire leurs versions latines et résoudre leurs problèmes de mathématiques », écrivait-il à sa fille. Dans son exil, il continuait à s'intéresser à la politique. En août 1913, il confiait à son frère en socialisme, le journaliste et auteur de chansons engagées Lucien Roland, qu'il venait d'élaborer « un grand projet sur la *Maison du Peuple*⁶¹ ». En 1915, dans le calme de Monsols, il rédigeait un projet de loi sur les réparations aux victimes de la guerre. L'année suivante, il écrivit une étude sur la « suppression radicale des embusqués », et une autre sur la levée en masse.

En avril 1920, très malade, il demanda un changement d'affectation, qui tarda à venir. En octobre, il se résolut à regagner Tarbes pour entrer à l'hôpital de l'Ayguerote, où il refusa la visite de vieux compagnons de lutte politique. Il mourut le 8 novembre 1920⁶². Sa veuve confia à leur ami Roland les derniers instants des « quatre pattes-nageoires de l'ours marin de l'océan Boréal »⁶³ :

Je ne puis croire que tout est fini, que jamais plus je ne le verrai, que je n'aurai plus ses sages conseils, qu'il ne m'expliquera plus ce qui pourra si souvent m'embarrasser, lui dont l'intelligence lumineuse avait toujours l'explication nette et précise pour tout.

Ce qui augmente mon chagrin, c'est qu'il a horriblement souffert. Ne pouvant plus le soigner dans une chambre d'hôtel, puisque nous avons quitté Monsols depuis le 16 juillet, j'avais été obligée de demander pour lui une chambre particulière à l'hôpital où par bonheur j'ai été autorisée à aller habiter avec lui. De cette façon, j'ai pu le soigner et recueillir son dernier soupir⁶⁴.

Très peu de personnes avaient assisté à l'enterrement, qui fut civil. Georges Dazet avait rejoint son père au carré 17 du cimetière Saint-Jean, où sa tombe est toujours visible. *L'Humanité* consacra une notice nécrologique à ce « vieux militant, peu connu des générations nouvelles, qui vient de disparaître » :

Il avait été le compagnon d'armes de Jules Guesde et des militants du Parti Ouvrier Français. Éloquent et chaleureux, fort d'une culture juridique solide, il avait participé activement, il y a trente ans, à la propagande collectiviste.

Quelques semaines plus tard, Guesde eut la surprise de recevoir cette missive d'outre-tombe que Dazet avait écrite à son intention vers 1916 :

Mon cher Guesde,

Serez-vous encore ministre quand vous lirez cette lettre ? J'espère que non : car elle vous aura été remise par ma veuve ; et je compte que ce ne sera pas précisément pour demain. Mais, ministre ou ancien ministre, vous aurez assez d'autorité pour réussir dans la démarche que [je] vais vous demander.

Vous devinez que j'ai laissé ma veuve dans la pire détresse. Eussé-je le génie de l'épargne, que je n'avais pas, je n'aurais rien pu économiser sur les appointements de famine que la République ne craint pas de servir à ses juges de paix ; j'ai donc laissé ma pauvre Valentine littéralement sans un sou.

Pour essayer de lui procurer du pain, j'ai demandé et fait demander pour elle par des amis très qualifiés, un emploi de *dame visiteuse* dans les services de l'*Assistance Publique* de la Seine. Je vous prie de vouloir bien appuyer de tout votre pouvoir les démarches faites.

Sans préjudice, bien entendu, des autres démarches que vous inspirerait, dans son intérêt, votre agissante amitié.

Bref, je vous lègue ma pauvre veuve, et je la place dans votre affectueuse protection.

Et, pour la plus que dernière fois, laissez-moi pousser ce cri posthume : Vive la Sociale !

Georges Dazet⁶⁵

Le chanoine Jouanolou (né en 1864), rédacteur en chef du très clérical *Semeur des Hautes-Pyrénées*, adressa le 4 mars 1928 à l'abbé Francez cette lettre confidentielle :

Je ne sais pas quel usage vous voulez faire des renseignements que vous désirez sur M. G.D. [sic]. J'ai peu de faits et point de dates à vous fournir, mais je puis vous dire très exactement la physionomie du personnage que j'ai connu. [...] Il n'avait pas grande valeur morale. Il fut toujours aussi amoral que besogneux. Mais, après avoir passé par le socialisme, pour lequel il avait écrit un livre, il avait modifié ses idées politiques. Imaginez qu'étant à Monsols il était abonné au *Semeur*. Il avait dit à Paul Dangos⁶⁶, resté quand même son ami, qu'avec nous il était sûr d'avoir sinon la vérité du moins la sincérité désintéressée. N'empêche qu'ayant toujours été sans foi, il est mort sans aucun secours religieux. [...]

Je ne sais rien d'Isidore Ducasse, mais je renvoie à demain l'envoi de cette lettre pour que je puisse dans la matinée interroger quelqu'un. Il me paraît extraordinaire que ce Ducasse ait pu dédier, avant 1870, un livre à Dazet, qui était plutôt un enfant.

Lundi soir – M. Mac, avoué, presque contemporain de Dazet, ne sait rien de Ducasse, dont il ignore l'existence⁶⁷.

Dans un numéro de *La Fronde*, on lit ce portrait saisissant (signé « Petit-Bonhomme ») du Dazet de la soixantaine :

Il est un homme, d'abord, par sa corpulence... mastodontique... [...]. Il est difficile de rencontrer un être humain aussi richement doué au point de vue physiologique, si bien doué qu'en admirant ses jambes qu'engrossissent encore des pantalons flottants, ses bras herculéens que dissimulent à peine les manches du sempiternel veston, sa poitrine qui bombe à faire éclater le gilet, on se demanda, même alors, comment de si puissantes assises peuvent supporter un cou aussi puissant et une aussi puissante tête. Je ne vois que deux types historiques auxquels on pourrait le comparer, Ursus ou bien Porthos. Au reste, M^e Georges Dazet n'a jamais suivi les traces de ses deux illustres modèles et personne encore ne peut dire qu'il ait été victime de sa constitution... herculéenne.

M^e Georges Dazet est aussi un homme... moralement... Et si je dis un homme, c'est parce que le propre de la nature humaine est d'être un contraste perpétuel... Les gens tout d'une pièce sont des héros... Ils ne vivent que dans Corneille... Cela veut dire qu'il y a bien longtemps qu'ils sont morts... Georges Dazet, toute sa vie, fut fait de contrastes. Je lui crois au fond une excellente nature et un cœur excellent. Ses ennemis prétendent que sa vie tout entière fut déterminée, jadis, il y a bien longtemps, par une aventure de jeunesse qui n'avait rien... d'excellent. Ce n'est pas moi, d'ailleurs, qui la lui reprocherait aujourd'hui ! Quels furent alors les plus coupables ? Lui qui avait commis une peccadille de dandy noceur... joueur... etc. (comme tant d'autres le furent ou le sont) ? ou ceux qui ne surent même pas la lui... faire oublier ? Ces derniers furent plus maladroits... Ils se sont privés d'une puissance intellectuelle véritablement rare... Et voilà peut-être la qualité la plus précieuse de Dazet... Il est une intelligence ! une intelligence puissante, servie par un talent de parole incontestable... Dazet, avec sa tête à rendre jaloux Gambetta, avec son geste large, parfois même imposant, avec son éloquence tour à tour persuasive, insinuante, émouvante, eût été le plus influent des tribuns en même temps que le plus précieux des hommes politiques... il eût été : *quelqu'un* !... S'il n'est resté que... l'avocat, s'il n'a écrit que le... *Collectivisme des...* *Lois*, est-ce seulement la faute de sa conscience... troublée ?... Dazet eut trop d'intelligence pour ne pas souffrir d'une... destinée dont il fut sans doute le premier ouvrier, mais dont d'autres furent les seconds... Ce fut tant pis pour lui, et aussi tant pis pour

eux !... Qu'on lui ait donc jeté la pierre, lorsque la rumeur publique en fit l'un des piliers du Grand-Orient de France, un sectaire... un *fichard*... que les uns l'aient trop aveuglément adulé, les autres trop haineusement combattu après l'avoir trop légèrement abandonné, peu m'importe !

Placé, moi-même, trop au-dessus des passions humaines pour condamner un homme, même à la septantième erreur (que d'aucuns disent faute !), ou pour l'admirer sans réserve ; en voyant encore aujourd'hui passer Georges Dazet, quelque peu décati, peut-être par les regrets d'une vie manquée, en l'entendant retrouver des accents émouvants, je me souviens de tout et je dis : Cet homme eût pu être grand... Pourquoi ne l'a-t-on pas voulu ?

Pour le lecteur des *Chants de Maldoror*, ces derniers mots ne peuvent que résonner comme un écho à ce passage du *Chant Premier* :

Depuis que tu m'es apparu, Dazet ! couvert d'une gloire qui n'appartient qu'à Dieu, tu m'as en partie consolé ; mais, ma raison chancelante s'abîme devant tant de grandeur !

Pourtant, Isidore Ducasse et Aymé Dargein, le rédacteur de *La Fronde*, ne s'étaient pas donné le mot.

1. Dans son article de *La Dépêche* du 22 janvier 1948, François Alicot écrit que Lespès avait « plusieurs fois présidé, à Tarbes, la cour d'assises des Hautes-Pyrénées en sa qualité de conseiller à la cour d'appel de Pau ».

2. L'entrefilet mentionne également un Ducasse, élève d'une classe préparatoire.

3. Le proviseur (qui fera allusion à ce *Recueil* dans son discours de distribution des prix de 1866-1867) nota en tête de ce livre d'or, sur lequel trois devoirs de Dazet ont été recopiés : « Le Cahier d'honneur a été institué le 1^{er} mai 1867 par le proviseur soussigné ; mais on a cru le rendre plus intéressant encore en y insérant quelques bons devoirs antérieurs à cette date ».

4. Crouslé entrera plus tard à l'École Normale supérieure comme maître de conférences, puis en Sorbonne comme professeur. Il avait édité en 1869 la *Dramaturgie de Hambourg* de Lessing et soutenu en 1863 une thèse sur *Lessing et le goût français en Allemagne*. Charles Guinot lui a dédié un poème de son recueil *Fleurs d'oisiveté*, paru chez Genonceaux en 1890.

5. Quand il était greffier-assistant au tribunal de Tarbes, Durat avait enregistré les déclarations de quelques témoins de l'affaire François Davezac, accusé du meurtre de son gendre. Il fut ensuite greffier en chef du même tribunal, puis rejoignit son camarade Tronsens à Paris pour ouvrir un atelier de photographie. Il avait été le gérant de l'éphémère *Carillonneur* de Tronsens.

6. Arthur Dubois, un ancien de Massin, évoquera cette « vénérable pension, que nous avons souvent maudite alors, mais qui a bravé les difficultés des jours de tempête, comme la coalition des ennemis de l'Université ; vénérable pension qui jamais n'enseigna l'hypocrisie et la lâcheté politique à ses nourrissons » (« Un souvenir de rhétorique », *La Vigie algérienne*, 10 avril 1883).

7. L'institution, « qui menait au lycée Charlemagne une bande hirsute de piocheurs » (Gustave Kahn, *Silhouettes littéraires*, Éditions Montaigne, 1925), disparaîtra en 1885 à la mort de son directeur, Lesage.

8. Louis Massebiau, « Les *Poésies* de Jacques Richard », *La Revue chrétienne*, n° 7, 10 juillet 1885.

9. Les descendants de Georges Dazet conservent une grande partie des livres de prix reçus par Georges et Jean-Paul Dazet. Cet ensemble de volumes décorés des fers du lycée de Tarbes, de Charlemagne ou de Massin, donne un aperçu des ouvrages offerts aux potaches du temps. À part ces livres de prix, les deux seuls volumes de la jeunesse de Georges Dazet ayant échappé à la dispersion sont le *Nouveau langage des fleurs avec leur valeur symbolique* de Pierre Zaccone (Hachette, 1866) et surtout le tome premier de *L'Homme qui rit* (édition Lacroix et Verboeckhoven de 1869).

10. Comme celui du lycée de Tarbes, le *Cahier d'honneur* du lycée Charlemagne contient quelques devoirs scolaires (versions latines ou grecques, thèmes latins), datés de mars, avril ou juin 1868, et signés « Dazet Georges, institution Massin ».

11. Le texte de cette version grecque a été reproduit dans les *Cahiers Lautréamont* du 2^e semestre 1991.

12. Selon sa fille, Dazet travailla un temps pour Pams, député des Pyrénées-Orientales, ministre de l'Agriculture en 1911 et candidat malheureux (battu par Poincaré) à la présidence de la République deux ans plus tard. Dazet fut aussi le secrétaire du radical-socialiste Berteaux, député de Versailles de 1893 à 1910, ministre de la Guerre après la démission du général André en 1904, et tué le 21 mai 1911 par un avion sur le champ de manœuvres d'Issy. C'est peut-être Dazet que l'on aperçoit en costume maçonnique, au sein d'une délégation du conseil de l'Ordre du Grand-Orient, sur une photographie prise lors des obsèques de Berteaux. Pensionnaire de Massin comme Dazet, Berteaux déclarait à propos de son ancien condisciple : « Avec Dazet, il n'y avait aucun moyen d'avoir un premier prix. »

13. Jean-Pierre Lassalle, « Georges Dazet au lycée Charlemagne », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1994.

14. Un élève de rhétorique nommé Ducasse y obtint le prix d'excellence et sept autres nominations.

15. « Chronique locale et départementale. Distribution des prix aux écoles communales de Tarbes », *La République des Hautes-Pyrénées*, 14 août 1885.

16. Lettre du 7 mars 1923. La scène rapportée se passait avant 1877, car Brauhauban mourut cette année-là des suites d'un accident de cheval.

17. Georges Magnoac (1861-1930), maire de Tarbes de 1900 à 1912.

18. Lettre de Jacques Longué à l'auteur.

19. La famille Abadie partageait son temps entre sa maison de la place du Foirail, à Tarbes, son château de La Côte à La Couronne, en Charente (canton d'Angoulême), et son domicile parisien du 243, rue Saint-Martin. Le mariage d'Angèle Abadie et de Georges Dazet eut lieu à La Couronne.

20. Jean Pinaud – il portait le nom de sa mère – voulait devenir pianiste. Il s'engagea dans l'aviation pendant la guerre de 14-18 et fut tué en septembre 1917 dans un combat aérien, au cours d'une mission de reconnaissance aux avant-postes pour laquelle il s'était porté volontaire (il fut enterré à Jonchéry-sur-Suippes sous le nom de « Sergent Pinaud »). Sa sœur Louise, que nous avons connue pendant ses dernières années, fut longtemps la secrétaire personnelle d'Armand Fould, descendant du ministre de Napoléon III.

21. Les témoins de ce second mariage furent un capitaine en retraite, Vénérable de la Loge à laquelle appartenait le marié, un ancien clerc de notaire, un ingénieur des Arts et

Manufactures, et Louis Dazet. Ce dernier n'approuvait pas pour autant cette union, s'il faut en croire un mémoire de Georges Dazet du 16 août 1914, qui a trait à un différend opposant les deux frères sur leur maison de la rue Massey, qu'ils possédaient en indivision : « Il y avait un point sur lequel, dès la première minute, Louis s'est montré irréductible : c'est que, moi marié, nous ne pouvions pas continuer à habiter tous les deux rue Massey : je dis que je n'ai pas à apprécier parce que j'apprécierais sévèrement. »

22. Nous n'avons pu retrouver, et ce n'est pas faute d'avoir cherché, ce numéro du journal, qui manque curieusement dans les deux collections, par ailleurs complètes, de *L'Observateur* auxquelles nous avons eu accès (celle de la Bibliothèque municipale de Tarbes et celle de la Bibliothèque Nationale).

23. Cet entrepreneur était de la famille du célèbre pionnier de l'aviation commerciale, Pierre Latécoère (1883-1943), né à Bagnères.

24. On lit dans la « Déposition de M. Latécoère » parue dans le même numéro du *Bigourdan* : « Lorsque Mme Lacay se rendit chez M. Despaux pour dire à M. Latécoère que M. Dazet n'avait pas porté à la maison de banque Lacay, à Bagnères, les valeurs qui lui avaient été remises, elle était dans un état d'exaltation extrême. *Je crains*, dit-elle, *qu'il ne soit passé en Espagne pour se soustraire à toutes poursuites* ».

25. « M. Latécoère nous a dit qu'arrivé à Bagnères pour rechercher M. Dazet, il se rendit au Casino ; un garçon de l'établissement auquel il s'adressa lui apprit que M. Dazet avait passé trois nuits à jouer ; que, la première nuit, il avait fait des pertes considérables, mais qu'ensuite il s'était rattrapé. Ce garçon ajouta : "M. Dazet a dit que, fatigué de trois nuits sans sommeil, il ne reviendrait pas ce soir." D'après la déposition de M. Latécoère, M. Dazet n'avait pas pu jouer avec son propre argent, car il n'en avait pas au moment de son départ pour Bagnères. M. Latécoère avait dû lui prêter des louis » (« Déposition de M. Latécoère », *Le Bigourdan*, 15 novembre 1885).

26. « Note remise par M. Alicot. Abus de confiance commis au préjudice de M. Lacay, banquier à Tarbes », *Le Bigourdan*, 15 novembre 1885.

27. En 1879, le banquier Lacay avait pris la fuite en laissant un passif de plusieurs millions, grugeant nombre de petits commerçants tarbais qui lui avaient confié leurs économies...

28. Sans le soupçonner, Cazaubon ne faisait que prédire l'évolution politique ultérieure de Dazet.

29. Les bureaux de ce journal, situés à l'angle de la rue Massey et de la place Maubourguet, étaient voisins du domicile de Dazet.

30. Les trois frères Dazet avaient pris des leçons d'escrime dans leur enfance (la famille a conservé leurs fleurets et leurs masques).

31. Michel Alicot – simple homonyme du journaliste qui débusqua un des condisciples d'Isidore Ducasse – était né à Montpellier en 1842. Après des études au lycée de sa ville natale et quelques années en Faculté de droit, il fut en 1863 avocat à la Cour d'appel de Paris. L'année 1870 l'avait vu officier d'état-major de la garde nationale, et l'année suivante, sous-préfet de Bagnères-de-Bigorre. En 1874, il avait été nommé maire d'Argelès par le préfet des Hautes-Pyrénées et avait été élu deux ans plus tard député de l'arrondissement d'Argelès. Il sera réélu jusqu'en 1906 sous des étiquettes de républicain ou de conservateur, et mourra à Argelès en 1912. Son fils Pierre présidera de 1947 à 1961 la Société Académique des Hautes-Pyrénées.

32. Jean-Baptiste-Alexandre-Gabriel Ducuing, qui était né à Plaisance (Gers) le 19 avril 1850, fut un temps adjoint du maire de l'Élysée, Paul Beurdeley. C'est à lui que Mallarmé eut affaire en 1889 lorsqu'il s'occupa des papiers administratifs du mariage *in extremis* de son ami Villiers de L'Isle-Adam. Par son mariage, Ducuing était allié à la famille d'Henri Mue, son condisciple du lycée de Tarbes, qu'il talonnait chaque année sur le palmarès.

33. À la demande de son ami Peyrouzet, l'érudit bigourdan Jean Francez (1901, Ossun-1973, Lourdes) avait entrepris des recherches sur Isidore Ducasse et sur les personnages qu'il avait connus à Tarbes. Ordonné en 1924, l'abbé Francez était alors professeur au collège religieux de Bonnefont. En 1931, il devint curé de Séron et, en 1950, de Poueyferré. Au cours de sa vie, il publia une flopée de notices d'érudition locale sur des sujets dont la variété confond (n'était-il pas devenu un spécialiste de l'histoire de la franc-maçonnerie locale ?). Il était un chercheur rigoureux, vérifiant toutes les sources, passant des journées sur des pièces d'archives.

34. J.-M. Cazaux, « Tempora et Mores – Alicot-Dazet – Honneur-infamie », *Le Bigourdan*, 15 novembre 1885.

35. Le *Bulletin* de la Société de géographie commerciale de Bordeaux du 2 février 1887 annonça une conférence d'*Impressions de voyage* que Dazet devait prononcer le mois suivant devant les membres de la section bordelaise, sous le titre *Le Sud de l'Algérie et de la Tunisie*, « qu'il vient de parcourir pendant un an ».

36. François Caradec signale qu'il sera radié du barreau de Tunis en 1896 pour une affaire concernant un certain colonel L., dont nous ne savons rien.

37. Au cours de la décennie précédente, l'avocat avait sollicité l'homme de lettres pour rédiger un placet sur l'abbé Torné. Né à Tarbes en 1727, le très contesté et contrasté Pierre-Anastase Torné, évêque constitutionnel du Cher sous la Révolution, s'était défroncé pour se marier, avait divorcé et était devenu bibliothécaire de l'école centrale de Tarbes, fonction qu'il assura jusqu'à sa mort, survenue en 1797.

38. Collection de Marc Binazzi.

39. Catalogue Degrange, 15 mai 1930, n° 11.

40. Jean-Pierre Lassalle, « Georges Dazet, franc-maçon », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1991.

41. Son frère Louis et son ami Sentex seront initiés peu après dans la même Loge grâce à son intervention.

42. Le cadet en démissionnera en 1892.

43. Aujourd'hui rue Léon-Dalloz.

44. Les fondateurs de la Loge de Lourdes avaient soumis au Grand-Orient ce projet qui exposait leurs motivations (le rédacteur en était probablement Dazet) : « Ils voulaient, dans cette ville même, où s'étale sous ses plus tristes aspects une religion qui affiche la prétention d'être universelle, donner rendez-vous non pas seulement aux maçons français, mais à la Maçonnerie toute entière. Ils voulaient affirmer, en face du sanctuaire à miracles, leur foi dans la science qui ne connaît pas de frontières : réclamer, dans la capitale de la superstition, les droits de la libre pensée universelle : rappeler, en face du fanatisme déchaîné, le principe supérieur de la tolérance. »

45. Fonds maçonnique de la Bibliothèque Nationale, Rés FM2 74.

46. Certaines œuvres de Marx avaient été traduites en 1883 par Gabriel Deville. Ce théoricien du socialisme et collaborateur de Guesde fut un ami et un compatriote de Dazet. Né à Tarbes en 1854 dans une famille de tradition anticléricale (à laquelle appartenait Deville, notaire de quelques Ducasse de Bazet et de quelques Davezac de Samiguet), il était en sixième au lycée impérial en 1864-1865. Il fut député de la Seine dans les dernières années du siècle (il battit Barrès aux élections législatives de Paris en 1903). Il termina sa carrière dans le corps diplomatique et mourut en 1940.

47. Archives Guesde, Institut international d'histoire sociale, Amsterdam.

48. Il y eut d'autres incidents de ce genre. Un vieux Tarbais se souvenait de l'attroupeement qui se fit un jour devant le café de l'Europe, où quelques dizaines de braillards excités scandaient : « On va arracher la barbe à Dazet ! »

49. Dazet a sa notice dans le *Grand Dictionnaire socialiste* d'A. Compère-Morel

(paru en 1924) et dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* de Jean Maitron.

50. Jean-Pierre Lassalle, « Georges Dazet, franc-maçon », *op. cit.*

51. Proust a pris cette affaire mémorable pour thème de ses *Pastiches et Mélanges*.

52. En 1893, Lemoine écrivait à Charles-Achille Fould, député des Hautes-Pyrénées et gros propriétaire terrien, pour lui proposer une poudre de perlimpinpin destinée à permettre à son cheval Ramich de gagner le Grand Prix de Paris. Il signait son épître « H. Lemoine, chimiste lauréat, officier d'Académie » (Archives de la famille Fould, communiqué par Jacques Longué).

53. Moins innocent que Charles Cros dans sa tentative de synthétiser des pierres précieuses, Lemoine sera condamné le 6 juillet 1909 à six ans de prison pour escroquerie et abus de confiance (il se rachètera une conduite pendant la Première Guerre mondiale).

54. Louise Dazet se souvenait du séjour que Guesde effectua chez son père en août 1908.

55. Sollicité à son tour, Viviani ne fera pas davantage : Dazet ne représentait plus rien et ne pouvait plus servir.

56. De son vrai nom Henry Gripp (à ne pas confondre avec Carlo Gripp, alias Tronsens).

57. Ancien notaire de Monsols, Goloz se souvenait qu'il avait été à ses débuts le suppléant de Dazet : « Il était homme de conscience, juste, lettré et possesseur complet de sa profession. »

58. *Bulletin des anciens élèves du lycée de Tarbes*, juillet 1913.

59. On relève sur les bulletins de l'association les noms de plusieurs élèves de la classe de quatrième de 1862 du lycée impérial, comme Mue ou Lansac.

60. *Bulletin des anciens élèves du lycée de Tarbes*, 1902.

61. Dazet évoquait déjà dans ses *Lois collectivistes* « les Maisons du Peuple, temples de la vie sociale nouvelle ».

62. Acte de décès : « Le huit novembre 1920, à six heures du soir, Alexis Édouard Georges Dazet, juge de paix à Monsols (Rhône), âgé de soixante-huit ans, époux de Eugénie Monard, est décédé à l'hôpital de l'Ayguerote. Dressé le neuf novembre à dix heures du matin, sur déclaration de Joseph Delas, infirmier, âgé de soixante-trois ans, et Henri Cuffel, sans profession, âgé de soixante-trois ans. »

63. « Documents sur Georges Dazet. Lettres à Lucien Roland (période 1907-1920) », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1995.

64. La veuve de Dazet vécut à Paris de 1920 jusqu'à l'Occupation, pendant laquelle elle mourut. André Breton a raconté à Marcel Jean qu'il lui avait rendu visite pendant l'entre-deux-guerres mais qu'il n'avait rien trouvé dans les papiers et la bibliothèque de son mari (Isidore Ducasse, comte de Lautréamont, *Œuvres complètes*, Eric Losfeld, 1971). La bibliothèque personnelle de Dazet avait été dispersée lors de la vente après décès de son propriétaire. Cette vente eut lieu à Monsols où Dazet avait emporté tous ses livres, ne laissant à Tarbes que ses livres de prix.

65. Archives Guesde, Institut international d'histoire sociale, Amsterdam.

66. Interrogé en 1975, le fils de Paul Dangos, Jean Dangos, notaire à Pouyastruc, écrivait : « Mon père était un grand ami de Maître Dazet, que je connaissais moi-même. Je me souviens de sa superbe barbe. Il était l'un des fondateurs du parti socialiste et avocat de talent. [...] J'étais très jeune quand, avec mon père, je rencontrais Georges Dazet. Il avait la silhouette et l'allure de Jean Jaurès, avec sa barbe fleuve. Je le vois buvant des bocks et empêchant par un mouvement de main les autres de parler pendant qu'il buvait. C'était un parleur intarissable. » Dans les années 1970, d'autres Tarbais âgés se souvenaient encore de Dazet : « Georges Dazet était un homme d'une intelligence vaste et éten-

due, mais d'un sens moral moindre. Après avoir été obligé de quitter Tarbes, il y est revenu et s'est tenu très tranquille. [...] Il a laissé un assez pauvre souvenir à Tarbes. Remarquablement intelligent. Bon orateur. Il n'a pas adapté son intelligence aux circonstances et a été débordé par la vie provinciale tarbaise » (M. Cazenavette) – « J'étais en effet jeune enfant puis adolescent lorsqu'il était en plein exercice de son talent d'avocat qui lui avait valu un grand renom dans le département. J'en entendais parler parfois par mon père qui avait avec lui de cordiales relations. Je ne l'ai rencontré qu'une fois par hasard au cours d'une excursion qu'il avait faite avec quelques amis dont mon père, dans la vallée d'Argelès, qui l'avait amené à faire une halte à Saint-Savin chez un de mes oncles où je me trouvais en vacances. Ce devait être vers 1905 » (P. Bruzaud-Grille).

67. Paul Mac était en première division au lycée de Tarbes en 1866-1867.

CHAPITRE VIII

L'ANNÉE OÙ ISIDORE DUCASSE N'ÉTAIT NULLE PART

« Est-ce vrai que chose saute une classe ? »

Jules Laforgue, *Stéphane Vassiliew*.

Le samedi 4 octobre 1862, *L'Ère Impériale* informa les familles tarbaises que la rentrée des classes du lycée était fixée au jeudi suivant. On doute que Ducasse se soit présenté ce jour-là devant le haut portail de la rue du Lycée. Sa trace se perd en effet pendant un peu plus d'une année, d'août 1862, date de sa sortie de la quatrième du lycée de Tarbes, à octobre 1863, date de son entrée en rhétorique au lycée de Pau. Ce trou noir de la biographie d'Isidore Ducasse ressemble aux zones vides, inconnues, jamais explorées, des cartes de géographie des siècles passés¹. Il est en revanche certain que Ducasse a mis à profit ces treize mois – peut-être sur le conseil de Douyau, son professeur principal de quatrième – pour rattraper une partie du retard scolaire qu'il traîne depuis son entrée en sixième : lorsqu'il sort de quatrième, il a tout de même seize ans. Son ami Mue, qui est dans la même classe, en a trois de moins.

Au cours de ces mois de 1862 et de 1863 pendant lesquels il nous fausse compagnie, Ducasse a dû faire une troisième, ou une seconde, ou les deux, car, à son arrivée au lycée de Pau l'année suivante, il entre directement en rhétorique. Curieusement, *Poésies* évoque à plusieurs reprises les classes de troisième et de seconde, mais pas une seule fois les classes de rhétorique – sauf dans la dédicace – et de philosophie que l'auteur a bel et bien faites.

Il est par ailleurs établi que Ducasse n'était pas encore élève au lycée de Pau en 1862-1863. Alicot l'avait supposé un peu hâtivement dans son

article du *Mercur de France*, mais Paul Lespès avait pris soin de rectifier :

Vous dites dans votre notice qu'en 1863, 1864 et 1865, Ducasse a fait sa seconde, sa rhétorique et sa philosophie à côté de MM. Lespès et Georges Minvielle. Je n'ai aucun souvenir d'avoir vu Ducasse au lycée soit en troisième, soit en seconde avant l'année 1864. Si vraiment il se trouvait au lycée avant cette dernière année, ma mémoire serait vraiment bien infidèle².

Alors, où est Ducasse pendant cette année scolaire 1862-1863 ?

Première hypothèse : il n'a pas quitté le lycée de Tarbes. Aurait-il sauté la troisième pour entrer directement dans une classe de seconde³ ? C'est ce qu'ont fait ses condisciples Lansac et Davezac, mais leurs noms figurent bien sur le palmarès de seconde pour cette année 1862-1863. S'il s'était trouvé dans leur cas, Ducasse n'aurait-il pas décroché au moins un prix ou un accessit en une des matières dans lesquelles il avait jusqu'alors particulièrement brillé, comme le dessin – enseigné en seconde par M. Barbarin – ou les mathématiques ? Or, son nom n'apparaît pas une seule fois sur le palmarès, qui est notre seule source de documentation sur sa scolarité tarbaise. Aurait-il commencé l'année en troisième pour la finir en seconde ? En 1857-1858, cette situation avait été celle d'Auguste Delmas, qui avait fait en seule année les classes de sixième et de septième.

Hypothèse voisine : Ducasse a pu débiter une des deux classes, la troisième ou la seconde, sans pouvoir la terminer pour des raisons de santé, ce qui eût constitué une autre raison pour ne pas apparaître sur le palmarès de distribution des prix. Ce fut précisément, à la fin de cette même année 1862-1863, le cas de l'élève de sixième Georges Dazet, qui ne fut mentionné sur le palmarès que pour le premier prix d'excellence. Comme ce prix ne couronnait pas la collecte de nombreux autres prix, comme il est d'usage, le proviseur Sourrieu crut bon de faire figurer dans le palmarès cette précision qu'un spécialiste du lycée de Tarbes considère comme une incidente unique dans l'histoire de l'établissement :

Cet intéressant élève, qui n'est nommé qu'une fois, cette année, à la distribution des prix, y aurait obtenu certainement les mêmes succès que les années précédentes, s'il n'avait été privé de concourir à cause des ménagements réclamés par sa santé.

Troisième hypothèse, qui semble avoir la préférence de la plupart des exégètes : Ducasse a quitté le lycée de Tarbes pour passer l'année scolaire dans une institution privée de la région. Certaines de ces institutions

étaient dirigées par des « maîtres de pension » laïques (il y en avait deux à Tarbes, nommés Fontan et Palisse), mais le plus souvent, elles dépendaient de congrégations enseignantes. Sous le Second Empire, les établissements catholiques d'enseignement accueillaien la progéniture de la grande bourgeoisie et de la noblesse, tandis que les lycées et les collèges recrutaient surtout dans la petite bourgeoisie et dans les familles protestantes ou israélites. À part le lycée impérial de Tarbes et le collège de Vic, qui était l'établissement le plus proche de Bazet, les principaux établissements scolaires des Hautes-Pyrénées étaient à cette époque :

- Le petit séminaire de Saint-Pé-de-Bigorre⁴, à une trentaine de kilomètres de Tarbes, aux confins des Hautes-Pyrénées et des Basses-Pyrénées, qui recevait le plus d'élèves de tout le département. Vérification faite sur les registres de cet établissement, Ducasse n'y mit jamais les pieds.
- L'institution Notre-Dame de Garaison.
- Le collège ecclésiastique d'Argelès.
- Le collège de Bonnefont⁵.
- Le collège de Bagnères, que dirigeait l'abbé Latour, aumônier du lycée impérial de Tarbes.

Le lycée de Tarbes subissait la concurrence de cet enseignement confessionnel dont les prix étaient souvent moins élevés, et en faveur duquel tous les prêtres de la contrée faisaient une propagande active⁶. Par ailleurs, de tout temps, ces « jésuitières » avaient la réputation de préparer efficacement les élèves faiblards ou en retard⁷. Elles étaient sans doute le genre d'établissement le plus adapté pour préparer un élève à sauter une classe en l'incitant à mettre les bouchées doubles. Si le Chancelier a pu décider de placer une année son héritier sous la coupe des bons pères, ce ne fut sûrement pas sur le conseil de Jean Dazet, qui écrivait en 1853 à son épouse, à propos du rejeton d'une famille tarbaise amie :

Je n'ai jamais approuvé, tu le sais, qu'il le plaçât chez les frères. C'est encore là une de ces économies bien mal entendues. Pour quelques dizaines de francs il a le vif désagrément de voir son fils lutter sans succès, et ces efforts infructueux peuvent faire naître le dégoût et le découragement.

Quatrième hypothèse : Ducasse a été confié à un répétiteur chargé de lui faire ingurgiter en une année les programmes de troisième et de seconde. La pratique n'était nullement exceptionnelle en ce temps-là. De nombreux ecclésiastiques se faisaient précepteurs et vivaient souvent

auprès de la famille qui les avait engagés. Ce mode d'enseignement présentait un défaut : les élèves confiés à un prêtre devenaient imbattables en latin, mais parfaitement nuls dans les matières scientifiques. Si Ducasse a étudié sous le contrôle d'un précepteur les programmes de deux années en une seule, on peut supposer que ce fut à Bazet, chez son oncle Marc. L'endroit était calme et propice à l'étude. Les distractions étaient rares. Le 16 octobre 1862, *L'Ère Impériale* mentionnait pourtant que le fils du garde-barrière de Bazet avait été gravement blessé par le convoi Tarbes-Mont-de-Marsan. Et le 20 janvier suivant, on lisait dans le même journal cet écho d'un événement qui avait dû faire l'objet des conversations bazétoises :

Dimanche dernier, une femme, domiciliée à Bazet, s'est suicidée par strangulation, pendant que sa famille assistait aux Vêpres. Cette femme était atteinte d'aliénation mentale.

Ce n'est sans doute pas dans l'œuvre de Ducasse qu'il faut espérer découvrir un indice sur l'énigme de cette disparition d'une année. Une phrase du *Chant IV* paraît même avoir été écrite pour brouiller les pistes :

Ne me rappelais-je donc pas que, moi aussi, j'avais été scalpé, quoique ce ne fût que pendant cinq ans (le nombre exact du temps m'avait failli).

On peut admettre que le scalp était le cheveu court imposé aux lycéens de l'époque : à part Rimbaud, quel collégien du Second Empire exhiba une chevelure absalonienne ? Mais pourquoi cette curieuse précision, donnée entre parenthèses, et que rien ne semble justifier dans le récit ? Pour y voir une indication réelle – l'auteur des *Chants* fournit bien un véritable acte d'état-civil lorsqu'il affirme qu'il est né « sur les rives américaines à l'embouchure de La Plata » ? –, il faut admettre que Ducasse veut dire qu'il n'a été interne que pendant cinq années. Or, ceci ne correspond pas à ce que l'on connaît aujourd'hui de sa scolarité : trois ans (sixième, cinquième, quatrième) à Tarbes et trois ans à Pau (rhétorique, philosophie, mathématiques élémentaires). Qu'il ait passé ou non l'année 1862-1863 dans un lycée ou dans une institution privée, que le « nombre exact » du temps, qui était normalement de sept années de la sixième à la philosophie, lui ait bien *failli*⁸, Ducasse n'a pas eu une scolarité de cinq années, mais de six, et peut-être de sept. Pour « valider » la réalité des cinq ans de scalp qu'il s'attribue dans son œuvre, il faudrait concevoir que Ducasse, qui allait tout de même sur ses vingt ans, ne fut pas interne pendant sa dernière année de lycée et logea « en ville » à Pau,

et qu'il ne passa pas son année 1862-1863 dans un établissement scolaire. C'est un peu triturer l'œuvre pour la soumettre à la biographie, ou le contraire.

On ne peut également procéder que par hypothèses sur les raisons qui motivèrent le changement d'établissement de Ducasse en cours de scolarité, car le lycée de Tarbes aurait pu le conduire jusqu'au baccalauréat. Pour un Tarbais des années 1860, déménager à Pau, c'était quasiment partir à l'étranger, pour ne pas dire chez l'ennemi : lorsqu'avait été créé, sous la Révolution, le département des Hautes-Pyrénées, avec Tarbes pour chef-lieu, Bertrand Barère avait vigoureusement combattu le rattachement du Bigorre au Béarn, « les deux nations [étant] trop séparées par les mœurs et une sorte d'antipathie qui rendront à jamais orageuse toute liaison ».

La mort de Jean Dazet ne fut pas la cause de ce changement de lycée, car elle ne survint qu'en juin 1864 : à cette date, Ducasse était à Pau depuis plusieurs mois. Peut-être faut-il chercher dans les qualités de la capitale du Béarn et dans les atouts de son lycée – nous en reparlerons – la véritable cause du déplacement de Ducasse à Pau.

Dans sa *Vie de Lautréamont*, Édouard Peyrouzet a soulevé un lièvre, ou plutôt un dragon :

Il y a longtemps, recherchant à Tarbes même les traces de Lautréamont, nous avons chargé un vieux Tarbais de recueillir auprès d'anciens élèves du lycée quelque indice, le plus ténu fût-il, que nous aurions reçu avec reconnaissance. La question posée était la suivante : « A-t-on connu, vers les années 60, un jeune Français du nom d'Isidore Ducasse, venu d'Uruguay au lycée de Tarbes pour y entreprendre ses études ? »

Le vieux Tarbais d'adoption qu'avec un certain scepticisme, il faut bien l'avouer, nous avons chargé de cette enquête, appartenait à une espèce, alors en voie d'extinction, qui présentait cette particularité de n'avoir jamais quitté son chef-lieu depuis le temps lointain de sa majorité, et de ne s'être jamais livré à une activité lucrative durant son existence, laquelle, avec une régularité exemplaire, s'était écoulée entre son logis, le jardin public, le restaurant, et le « café de l'Europe », où, chaque jour, à la même heure, il retrouvait les mêmes vieux amis battant les cartes. Paul Menginou était le prototype du rentier français qui avait converti son avoir en valeurs russes et que la révolution de 1917 devait réduire à la portion congrue. [...] Son aisance lui était venue d'un vieil oncle célibataire qui avait amassé à Montevideo même, entre 1845 et 1860, un honnête pécule, converti en valeurs des Chemins de fer français. Fort renseigné sur la colonie pyrénéenne d'Uruguay – il y avait encore des Menginou à Montevideo – il pouvait nous être d'un précieux secours. Une maladie ner-

veuse, à l'issue de ses études de droit, lui avait interdit l'accès de la magistrature et de la fonction publique. Aux pires moments de son impécuniosité, il avait, les jours de marché, donné des consultations juridiques aux paysans des environs. C'est cette circonstance qui fut l'occasion de la rencontre que nous allons relater.

Pour être à proximité de ses éventuels clients, Paul Menginou s'était installé près du Foirail. C'est là qu'un jour, s'entretenant avec un ancien commerçant, il apprit de celui-ci qu'il avait été le condisciple de Georges Dazet en préparatoire ou en septième, mais que sa famille, contrainte de lui faire abandonner ses études, l'avait retiré du lycée à la fin de l'année scolaire 1862. Malgré son âge avancé, sa mémoire sur sa courte expérience lycéenne était demeurée fort vive. La question touchant Isidore Ducasse, formulée plus haut, lui avait été à tout hasard posée, son interlocuteur eut la surprise d'enregistrer cette réponse : « Il y avait en effet un Ducasse, qu'on appelait le Montevidéen... Son père, avant de partir pour l'Amérique, avait travaillé chez un avoué avec M. Dazet; je le tenais de Georges lui-même. Il y avait aussi le Dragon. Le Dragon et ce Ducasse étaient inséparables. Mais les parents du Dragon retirèrent leur fils du lycée pour l'envoyer à Saint-Pé... »

Telle est, exactement rapportée, la courte réponse que nous adressa Paul Menginou. Il ajoutait n'avoir pu obtenir de précisions d'aucune sorte de son informateur, qui s'appelait Dastugue.

Le Menginou qui apporta ce témoignage était natif d'Ossun, village à faible distance de Tarbes, sur le plateau de Ger. Peyrouzet lui-même, que son mariage avait apparenté à Menginou, était également originaire de ce bourg⁹. Vérification faite sur le *Guía* de Montevideo de 1859, qui fait état d'un Fortunato Mengino (sic) habitant 290, calle 25 de Mayo, il y avait bien des Menginou – au moins un – dans la capitale uruguayenne. Quand Peyrouzet le sollicita pour des recherches sur Ducasse, vers 1927, Paul Menginou était presque octogénaire (il devait mourir peu après dans un hospice d'Ossun). Nous n'avons aucune indication sur son informateur Dastugue, dont le nom, comme ceux de Ducasse ou de Dazet, est des plus répandus en Bigorre. Quant au « dragon » inséparable de Ducasse, nous chercherions sans doute encore longtemps son identité si Peyrouzet n'avait pas révélé dans son livre que l'Edmond de Gomiécourt dont le nom figure sur le palmarès de la classe de quatrième du lycée impérial de Tarbes en 1861-1862 s'appelait en réalité Edmond *Dragon* de Gomiécourt, ce qui n'est pas, cette fois, un patronyme des plus courants.

Ce Dragon-là était né le 26 septembre 1848 à Tréguier où son père, le comte Théophile Dragon de Gomiécourt, né lui-même en 1806, était inspecteur des douanes¹⁰. Sa mère, née Marie-Rose Claire Sainte-Claire Deville, comptait dans sa parentèle deux membres de l'Académie des

Sciences : le géologue Charles Sainte-Claire Deville, qui était une gloire dans sa spécialité, et le chimiste Henri Sainte-Claire Deville, qui avait mis au point en 1854 le premier procédé de préparation industrielle de l'aluminium et lancé en 1863 la métallurgie du platine. En 1851, la famille Gomiécourt avait quitté les Côtes-du-Nord, le père ayant été nommé à Rouen où lui vint un second fils, prénommé Léon, futur officier de hussards. Les aléas de la carrière paternelle firent des Gomiécourt des Valenciennois de 1856 à 1861. En octobre 1861, Théophile de Gomiécourt fut promu directeur des douanes et contributions indirectes à Tarbes¹¹ et inscrivit ses fils au lycée de la ville, Edmond en quatrième, Léon en préparatoire.

Après une année au lycée impérial, Edmond et Léon de Gomiécourt, comme le rapportait Dastugue, poursuivirent leurs études au petit séminaire de Saint-Pé¹². Puis les hasards de la carrière itinérante de leur père mirent fin à leur séjour en Bigorre : en octobre 1864, Théophile de Gomiécourt fut nommé directeur à Toulouse et sa famille quitta pour toujours les Hautes-Pyrénées. Edmond terminera ses études secondaires en Haute-Garonne et sera reçu bachelier ès sciences en octobre 1867. Pendant la guerre de 1870, il fera campagne dans l'armée de l'Est et sera grièvement blessé. Il se retirera dans une propriété de famille, le château d'Agy, près de Valognes, où il mourra prématurément, le 17 avril 1883, à l'âge de trente-quatre ans. *Dragon* ne s'était pas remis de ses blessures de guerre, pas plus que le dragon des *Chants de Maldoror* ne se relève de celles que lui inflige l'aigle.

« Le Dragon et ce Ducasse étaient inséparables. Mais les parents du Dragon retirèrent leur fils du lycée pour l'envoyer à Saint-Pé » : l'information est elliptique. Elle est aussi partielle : si le récit de Dastugue éclaire les avatars scolaires de Dragon pendant l'année 1863, il n'apprend rien sur ceux de Ducasse au même moment. Le témoignage rapporté par Menginou n'interdit aucune interprétation, et celle qu'il appelle avec le plus de force n'est-elle pas le drame que semble confier, par bribes, la dernière strophe du *Chant IV* : « Il avait quatorze ans, et je n'avais qu'un an de plus... » ? En 1861, lorsqu'il fit son entrée au lycée de Tarbes, Edmond Dragon de Gomiécourt allait sur ses quatorze ans. Ducasse en avait quinze.

En changeant leur fils d'établissement, les parents de Dragon voulaient-ils le soustraire à l'influence néfaste d'un autre élève du lycée impérial ? Peyrouzet se disait convaincu qu'il y avait eu au lycée de Tarbes une « histoire » entre Ducasse, Gomiécourt et Dazet pendant cette année 1862-1863 au cours de laquelle le premier disparaît au regard de ses biographes, le second change d'établissement et le troisième est retiré du lycée pour cause de maladie.

Ne me rappelais-je donc pas que, moi aussi, j'avais été scalpé, quoique ce ne fût que pendant cinq ans (le nombre exact du temps m'avait failli) que j'avais enfermé un être humain dans une prison, pour être témoin du spectacle de ses souffrances, parce qu'il m'avait refusé à juste titre, une amitié qui ne s'accorde pas à des êtres comme moi ?

Ce passage exprime un des leitmotive des *Chants de Maldoror*, qui est le regret douloureux d'une amitié de jeunesse perdue, morte dans la violence, et dont le souvenir est empreint de remords et d'amertume. Qui fut l'« être humain » de cette amitié cause des désarrois de l'élève Ducasse ? Georges Dazet, dont le nom figure en tête des amis de l'auteur dans la dédicace de *Poésies*, comme s'il était le préféré ? Ou Edmond Dragon de Gomiécourt, qui n'est pas mentionné dans cette liste mais fait peut-être une apparition dans une strophe de *Maldoror* où l'on voit un dragon s'avancer, plus grand qu'un chêne, c'est-à-dire un casse en patois bigourdan :

Qu'est-ce qui s'approche, et va à la rencontre de Maldoror ?
Comme il est grand, le dragon... plus qu'un chêne¹³ !

Mais tout ceci ne serait-il pas que littérature ? Car les parents du *Dragon* ont pu simplement préférer placer leurs deux fils dans un établissement qu'ils jugeaient plus conforme à l'éducation qu'ils souhaitaient leur voir dispenser. L'année suivante, le banquier tarbais Bosc retirera également du lycée impérial de Tarbes ses deux enfants, Armand (né en 1852) et Pierre (né en 1853), pour les confier aux pères de Saint-Pé¹⁴.

Reste une dernière possibilité sur cette période de treize mois au cours de laquelle on perd Ducasse de vue : n'aurait-il pas passé l'année à Montevideo ? François Ducasse a pu souhaiter revoir ce fils qui l'avait quitté depuis trois ans, et récompenser par ce retour au pays natal les progrès scolaires réguliers de l'interne du lycée de Tarbes¹⁵. Pendant cet hypothétique séjour en Uruguay, Isidore Ducasse aurait étudié, seul ou sous la houlette d'un précepteur, les programmes de troisième et de seconde, afin d'intégrer à son retour la rhétorique d'un lycée des Pyrénées. Cette supposition est naturellement gratuite, aucun document, aucune archive, aucun témoignage ne faisant état d'un retour de Ducasse à Montevideo à cette époque.

Aucun document, mais peut-être un indice, sous la forme d'un livre retrouvé plus d'un siècle après dans la maison Mètre de Bazet, *Obras de*

Homero : La Iliada, traducida por D. Jose Gomez Hermosilla, Tomo segundo, Paris, Libreria de Rosa y Bouret, 1862. La page de garde de ce second tome d'une édition espagnole de *L'Iliade* a été annoté par Ducasse de la manière suivante :

Propriedad [sic] del señor
Isidoro Ducasse
nacido en
Montevideo
(Uruguay)

—
Tengo tambien « Arte
de Hablar » del mismo
autor.

14 avril [sic] 1863.

Ce que l'on peut traduire par : « Propriété de M. Isidore Ducasse né à Montevideo (Uruguay) – J'ai aussi l'« Art de parler » du même auteur. 14 avril 1863. »

Quelques pages du volume, qui est en très mauvais état¹⁶, ont été arrachées¹⁷. Alicot, qui avait jadis rendu visite à Marie-Jeanne et Marc Guinle dans leur maison de Bazet, n'avait certainement pas eu connaissance de cette inscription à laquelle il ne fait aucune allusion dans ses articles sur les années pyrénéennes de Ducasse, même les plus tardifs, parus en 1948 : l'annotation de Ducasse sur l'exemplaire de *La Iliada* n'avait pas encore été découverte, à cette époque, par les occupants de la maison Mètre. Marcel Guinle :

Ma grand-mère maternelle, femme de Marc Guinle, le fils de Jeanne Ducasse, sœur de François Ducasse, qui occupait la maison Mètre, est morte en 1943. À ce moment-là, le premier étage était occupé par M. Morhange, professeur de philosophie à Paris, de religion juive, camouflé à Bazet par un de ses amis de faculté, directeur de l'usine de Bazet¹⁸. Il m'a demandé de lui louer la cuisine qu'occupait, au rez-de-chaussée, ma grand-mère, ce que j'ai accepté. J'ai donc déménagé quelques vieilles affaires lui appartenant, en particulier quelques assiettes et plats, et les deux livres se trouvant sur une étagère, que j'ai mis dans une caisse sans les examiner, et j'ai déposé cette caisse avec quelques vieux meubles dans la grange attenante, plus précisément dans la vieille écurie vide, et j'y ai entassé d'autres affaires dessus. Ce n'est que quelques années plus tard, vers 1949 ou 1950, en vidant l'écurie, que j'ai dégagé la caisse, que j'ai eu la curiosité de feuilleter ces livres et que j'ai découvert l'annotation en question¹⁹.

Le premier tome de cette édition de *La Iliada*, sur lequel

Ducassee avait peut-être écrit les mêmes mots²⁰, semble définitivement perdu. Marcel Guinle se souvenait qu'il existait aussi dans la maison Mère un « vieux panier à couvercle qui contenait de vieux papiers de famille ». Ce panier disparut un jour, jeté par erreur avec des débris de vieux bois lors de la réfection du parquet du grenier : « J'ai bien cherché, mais il n'y a aucun espoir de retrouver un document quelconque », assurait Marcel Guinle. Le panier contenait peut-être des papiers qui eussent notablement réduit le nombre de points d'interrogation de cette biographie, ou tout au moins de ce chapitre.

La première édition de *La Iliada de Homero, traducida del griego al castellano por D. José Gomez Hermosilla*, avait paru en trois volumes à l'Imprimerie Royale de Madrid en 1831. Elle fut par la suite publiée en France en deux tomes : le premier à la librairie Lacointe et Lasserre en 1841, le second à la Libreria Castellaña en 1848. Le volume annoté par Ducasse est un exemplaire de l'édition de 1862 de la Libreria Rosa y Bouret²¹.

Comme plusieurs scholiastes, notamment Lucienne Rochon, l'avaient pressenti, Ducasse avait bien pratiqué Homère, mais ce qu'aucun n'avait imaginé, c'est qu'il l'avait lu en espagnol, et dans une traduction en vers qui passait pour beaucoup plus vigoureuse que les traductions françaises, généralement édulcorées. Sur cette édition de *La Iliada*, la notice du *Manual del librero* de Palau et Dulcet se montre laudative :

Écoutons le maître Menendez Pelayo : « Ni lue, ni comprise, ni appréciée par les hommes de lettres contemporains de Hermosilla, sans exclure les plus célèbres... Nous pouvons dire avec Juan Valera que cette traduction est meilleure que l'anglaise de Pope et que toutes les françaises (excepté celle de Leconte de Lisle) et elle n'est dépassée que par l'allemande de Voss et l'italienne de Monti.

Si Homère n'est nommément cité qu'une seule fois dans l'œuvre de Ducasse, et d'une manière peu indulgente²², quel lecteur des *Chants de Maldoror* peut douter que l'auteur a été influencé par la poésie âpre et tumultueuse de *L'Iliade* et de *L'Odyssée* ?

Dans sa marque de propriété du volume, Ducasse mentionne qu'il a l'« Art de parler » du même auteur, c'est-à-dire d'Hermosilla, le traducteur d'Homère, qui avait publié un *Arte de Hablar*²³. Cet ouvrage, dont le titre complet est *Arte de hablar en prosa y verso*, avait eu un grand succès dans le monde hispanophone, en Espagne comme en Amérique du Sud, et continua à être lu plusieurs années après la mort de son auteur, survenue en 1837. L'Espagnol Hermosilla, qui était né en 1771, avait été une personnalité officielle dans son pays (deux ans avant sa mort, il était

nommé secrétaire de la régente d'Espagne Marie-Christine). En 1825, un décret royal avait prescrit que son *Arte de hablar* figurerait au « programme de la classe d'Humanités » et serait édité par l'Imprimerie Royale (l'ouvrage, paru en 1826 à Madrid, sortit effectivement des presses de l'*Imprenta Real*). Le manuel d'Hermosilla, qui eut de nombreuses rééditions, fut utilisé pendant plusieurs décennies pour l'enseignement de la rhétorique dans les pays hispanophones. Le *Manual del librero* de Palau et Dulcet en défend l'intérêt :

Cette œuvre eut de nombreux détracteurs et son titre fut tourné en dérision [...]. Cependant, étant donné les qualités didactiques du livre, sa clarté et sa méthode, et l'appui officiel dont Gomez Hermosilla et d'autres « afrancesados » jouissaient, l'*Arte de Hablar* s'imposa dans l'enseignement et fut plusieurs fois réimprimé.

Le plus hispanophone des Ducassiens français – ou le plus ducassien des Français hispanophones – a courageusement étudié en détail ce pavé de plus de 400 pages, au ton solennel et pédant, d'une typographie compacte, pour lequel il emploie les qualificatifs de « dogmatique » et de « furibond »²⁴. Hermosilla s'y présente, écrit-il, à la fois « comme un régent de collège maniant allègrement la férule, une sorte de super-Hinstin buté et particulièrement mesquin », et comme « un Joseph de Maistre espagnol ayant revêtu le froc de l'Inquisition et livrant théâtralement au bourreau des charretées de poètes condamnés à mort sans appel ni rémission »²⁵. Parmi les auteurs anciens qu'il étudie, Hermosilla exalte particulièrement Homère, dont il publiera en 1831 sa propre traduction de *L'Iliade*²⁶.

De même que le premier tome de *La Iliada*, l'exemplaire de l'*Arte de hablar* dont Ducasse revendique la propriété n'a pas été retrouvé dans la maison Mètre. Portait-il également une inscription qui permettrait de l'identifier aujourd'hui s'il n'a pas été détruit ? Ducasse avait peut-être écrit qu'il possédait la traduction espagnole de *L'Iliade* – « Tengo tambien *La Iliada* » – ou un autre livre « del mismo autor », tel que ces *Principios de gramatica española* de 1833 qui furent très répandus dans l'enseignement au sein des milieux hispanophones vers le milieu du dix-neuvième siècle.

Cependant, que Ducasse ait possédé un exemplaire de l'*Arte de hablar* ne signifie pas qu'il l'ait lu dans sa totalité, encore moins qu'il l'ait apprécié ou médité. Mais cette annotation personnalisée sur un tome de *La Iliada* incite à se demander dans quelle mesure le futur auteur des *Chants de Maldoror* mit à profit ce livre de rhétorique espagnole dont il revendique la propriété quelques mois avant de faire sa rentrée dans une

classe de rhétorique française. En quoi ce manuel de langue espagnole pouvait-il être utile à un adolescent faisant ses études secondaires en France ? Faut-il en déduire que Ducasse piocha la rhétorique en pays hispanophone pour préparer l'année scolaire qui l'attendait au lycée de Pau ? Était-il, en ce mois d'avril 1863, à Montevideo, d'où il aurait apporté en France, quelques mois plus tard, son *Iliada* et peut-être aussi son *Arte de hablar* ? Car si le livre a été retrouvé à Bazet, rien n'indique qu'il a été annoté en terre française.

Il était cependant « logique » d'annoter en espagnol un volume imprimé dans cette langue, et point n'est sans doute besoin d'imaginer un retour à Montevideo pendant le trou noir de 1862-1863 pour justifier l'emploi de l'idiome castillan dans la formulation de cet ex-libris. Mais ce qui plaide avant tout contre une inscription faite en Uruguay, c'est la revendication de possession exprimée : elle signifie que le livre appartient à un Ducasse, et pas à n'importe lequel des nombreux Ducasse qui vivent en Bigorre : à celui qui est né à Montevideo (Uruguay pour les ignorants). L'annotation indique en outre que ce Ducasse « nacido en Montevideo » possède un autre volume du même « autor » : avis à celui de ses condisciples qui s'aviserait de s'approprier l'exemplaire (et s'il y a en 1863 des condisciples dans l'entourage, c'est que Ducasse est interne quelque part).

La date de l'annotation – 14 avril 1863 – doit-elle donner à penser que cette *Iliada* fut un cadeau d'anniversaire adressé de Montevideo par son père ou par quelque proche, et reçu avec un retard imputable à des vents peu favorables ? Ducasse, né un 4 avril, avait fêté son dix-septième anniversaire dix jours plus tôt. Or, une traduction espagnole de *L'Iliade*, même éditée à Paris, devait se trouver plus aisément dans un pays hispanophone comme l'Uruguay que dans une librairie bigourdane.

Enfin, il n'est pas interdit de penser que l'annotation de Ducasse tient aussi, par la langue dans laquelle il l'a exprimée, d'une revendication de son pays natal, comme s'il avait eu à cœur, Français de Montevideo, de s'affirmer Uruguayen en France. Avec cet unique écrit en espagnol qui nous est parvenu de lui, Ducasse a laissé une preuve concrète de son bilinguisme, en même temps qu'une incitation involontaire à découvrir le monde hispanique du *conde* de Lautréamont.

Un autre document de cette année 1863 mentionne le nom d'Isidore Ducasse, mais ne renseigne pas davantage sur le lieu de sa résidence. Il s'agit d'un jugement du tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Tarbes. Cet acte officiel concerne la succession d'Henriette Davezac, épouse Lafferanderie, grand-tante maternelle d'Isidore

Ducasse, décédée en 1850²⁷. Pour faire cesser un état d'indivision sur deux moulins de Sarniguet et sur leurs dépendances, le veuf d'Henriette, Dominique Lafferanderie, propriétaire et meunier à Sarniguet, avait fait assigner par huissier les cohéritiers de son épouse. Les deux moulins en question, achetés par le couple après établissement d'un contrat de mariage basé sur une « communauté d'acquets », se trouvaient en indivision entre divers frères et sœurs, neveux et nièces de la défunte²⁸. L'exploit d'huissier dressé à la demande de Lafferanderie constate la défaillance de deux parties : Céleste Davezac et son frère Dominique, tous deux disparus. Un Simon Davezac, autre frère de Céleste, est déclaré « décédé en Amérique ». Mais notre attention est surtout attirée par ces lignes :

le sieur Vincent Davezac, propriétaire, domicilié à Sarniguet, représentant pour partie feu Dominique Davezac, son père, défaillant sur jugement de défaut joint du dix-huit mars 1863, à lui signifié par exploit de Danglade, en date du vingt-neuf avril 1863. Et le sieur François Ducasse, chancelier à la légation de France, domicilié à Montevideo, tuteur légal d'Isidore-Lucien Ducasse son fils mineur, représentant Céleste Davezac, sa mère, aussi défaillant sur le même jugement à lui signifié par exploit de Danglade, huissier. [...] Le sieur Vincent Davezac de Sarniguet et le sieur François Ducasse, ès dite qualité, n'ayant pas constitué avoué, il est intervenu entr'eux à la date du dix-huit mars 1863, un jugement de défaut joint, d'abord notifié aux avoués et ensuite signifié avec assignations en partage²⁹.

Si la disparition d'Isidore Ducasse pendant cette année scolaire 1862-1863 paraît s'être faite dans la plus grande discrétion, il n'en avait pas été de même pour une apparition qui avait secoué la Bigorre quatre ans plus tôt. En 1858, peu de mois avant l'entrée du Montevidéen au lycée de Tarbes, la tranquillité de la contrée avait été troublée par les événements survenus dans la petite bourgade de Lourdes, située à quelques kilomètres au sud-ouest de Tarbes : Bernadette Soubirous, jeune bergère illettrée, souffreteuse et un tantinet simplette, prétendait avoir vu à plusieurs reprises la Sainte Vierge dans la grotte de Massabielle³⁰. Ces manifestations subites d'une présence divine étaient presque une spécificité régionale, tant le département avait une tradition ancienne d'apparitions, de miracles et de pèlerinages³¹. Du jeudi 11 février 1858 – « jour de grand marché à Tarbes », spécifie le compte-rendu de l'interrogatoire de Bernadette par le commissaire Jacomet – au 16 juillet de la même année, la jeune bergère aperçut dix-huit fois la Vierge Marie, qu'elle appelait *aquero* (« cela » en patois bigourdan). Réticent au début, Mon-

seigneur Laurence fut assez tôt convaincu de la sincérité de Bernadette. Il prononcera le 18 janvier 1862 le mandement officialisant que « l'Immaculée Marie, mère de Dieu, a réellement apparu à Bernadette Soubirous, le 11 février 1858 et jours suivants, au nombre de dix-huit fois, à la grotte de Massabielle ». Reconnue comme lieu saint, la petite localité de Lourdes s'en trouva bouleversée, pour le plus grand développement de sa structure hôtelière : deux hôtels en 1856, dix-sept une décennie plus tard, plusieurs centaines aujourd'hui...

À l'époque, beaucoup de Bigourdans se disaient persuadés que la blanche apparition qui avait tant frappé la petite Bernadette n'était autre qu'une jolie et légère Lourdaise, Madame Pailhasson (un nom qui ne s'invente pas). Vêtue de sa chemise de nuit, la dame attendait son galant, un militaire de la garnison de Tarbes, dans la grotte où la future sainte Bernadette la surprit au petit matin. Lorsque l'histoire fut rapportée à Laurent Tailhade, elle ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd.

En 1864, dix mille pèlerins venus des communes voisines se rendirent à Lourdes à pied. C'est en vain que l'on chercherait dans l'œuvre de Ducasse la moindre allusion à ces événements surnaturels dont il fut pourtant beaucoup question dans le pays où l'auteur des *Chants de Maldoror* avait passé une partie de sa jeunesse. C'est tout juste si le *Chant VI* fait entrevoir « une caravane de pèlerins » qui va visiter un endroit « consacré par une mort auguste ». Par une mort auguste, non par une sainte apparition.

1. L'année scolaire 1892-1893 d'un des premiers « inventeurs de *Maldoror* », Léon-Paul Fargue, résiste de même à la curiosité de ses biographes.

2. Lettre du 11 janvier 1928 (*Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1988).

3. Ou fait une troisième en sautant ensuite la classe de seconde ? Dans son livre sur Louis Barthou, Octave Aubert, qui avait été élève au lycée de Pau dans les années 1870, signale que « la classe de seconde était une des moins fréquentées. Les parents pressés faisaient sauter cette classe aux jeunes gens qui passaient de la troisième à la rhétorique. Ils y gagnaient un an ».

4. Un frère de Jules Laforgue, Adrien, né à Montevideo en 1871, fit ses études dans ce petit séminaire.

5. Un professeur de mathématiques de ce collège, prêtre originaire d'Escondaux, s'appelait Bédouret comme la grand-mère maternelle de Ducasse.

6. Pendant plusieurs années, Laurent Tailhade fut interne dans un de ces collèges tenus par des ecclésiastiques.

7. Dans notre enfance tarbaise, nous fûmes régulièrement menacé d'être envoyé dans une de ces « boîtes de curés » lorsque le niveau moyen de notre bulletin scolaire passait en dessous de l'acceptable.

8. Dans *Stéphane Vassiliew*, Laforgue attribue également à son personnage un séjour de cinq années au lycée de Tarbes. Mais son récit contient une contradiction : entré à onze ans au collège, le héros meurt à quinze, c'est-à-dire après seulement quatre années passées dans l'établissement.

9. Comme il nous le confia en 1996, alors qu'il était âgé de 94 ans, Peyrouzet avait pris un jour la décision d'interrompre toute recherche biographique sur Ducasse et de détruire ses notes et ses dossiers de travail. La raison qu'il alléguait était un rêve dans lequel Ducasse lui était apparu en formulant cet aveu : « Je suis à présent dans les terres rouges. »

10. Le catalogue imprimé de la Bibliothèque Nationale mentionne quelques titres signés par un M. de Gomiécourt : *De l'ailante globuleux ou du vernis du Japon et de son utilité* (Auch, 1869), *À propos des Arbres* (Toulouse, imprimerie Troyes, 1867). Sur le même catalogue, cet écrit d'une autre époque, signé par un Adrien de Gomiécourt : *Remonstrance faite par le sieur de Gomiécourt, de la part de son Altesse, aux gouverneur, président et gens du Conseil de sa Majesté, Estas du pays et duché de Luxembourg* (Paris, N. Roset, 1577).

11. On sait par la presse locale qu'il souscrivit pour l'Ordre du Prince impérial en juillet 1862 et qu'il reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur en août de l'année suivante.

12. Leurs noms figurent sur le registre des élèves, ainsi que sur l'*Annuaire du Petit Séminaire de Saint-Pé* de 1879 : « Gomiécourt (De) Edmond, Tarbes, 1862-1864 » et « Gomiécourt (De) Léon, Tarbes, 1862-1864 ».

13. Pour tout simplifier, la monographie de Supervielle intitulée *Uruguay* indique qu'à Montevideo, un *dragon* était une amourette, un flirt (« J'avais un *dragon* et, le dimanche après-midi, nous nous promenions bras dessus, bras dessous »). À Montevideo, on disait « dragonear » (faire le dragon) pour « draguer ».

14. L'oncle de Menginou, qui avait fait fortune à Montevideo, fut aussi élève à Saint-Pé, en 1835 et 1836. Menginou lui-même fut élève de ce collège de 1874 à 1884.

15. On sait, grâce à la *Correspondance commerciale* du consulat de France à Montevideo, que le Chancelier tomba gravement malade en mai 1863. De là à penser que son fils s'embarqua en hâte pour le rejoindre sans terminer son année scolaire au lycée de Tarbes, il y a un pas qu'il serait hasardeux de franchir.

16. Un autre livre, tout aussi abîmé, fut retrouvé avec le volume annoté par Ducasse : *Devoirs d'un chrétien envers Dieu* de Mathieu Bransiet. Cet auteur (1792-1874), en religion frère Philippe, publia plusieurs ouvrages d'éducation. Il était le supérieur général de l'institut des Frères des Écoles chrétiennes (son portrait, peint par Horace Vernet, est au Louvre). L'exemplaire des *Devoirs d'un chrétien* de la maison Mètre ne comporte aucune inscription et rien n'indique qu'il appartînt à Isidore Ducasse.

17. Les pages 13-14 correspondant aux vers 380 à 450 du livre XIII (dialogue entre Idoménée, chef des Crétois, et Poséidon personnifié en Thoas) et les pages 321 à 331, qui vont du vers 121 du livre XXI au vers 195 du livre XXII.

18. Pierre Morhange était né à Paris en 1901. Après des études aux lycées Rollin et Condorcet, puis en Sorbonne, il avait fondé en 1924 la revue *Philosophies*. À partir de 1932, il fut professeur de philosophie dans différents lycées de province. Sous l'Occupation, planqué dans la maison Mètre, il travaillait comme comptable et participait à un réseau de résistance. À la Libération, il fut nommé professeur de philosophie au lycée de Tarbes. Son communisme militant le poussa à parler un peu trop de politique à ses élèves, ce qui lui valut quelques tracas. En 1950, il revint vivre à Paris. Il mourut en 1972. Il avait été un poète surréaliste et un ami d'Aragon. Son biographe, Franck Venaille (*Pierre Morhange*, Poètes d'aujourd'hui, Seghers, 1992), affirme qu'il aimait les œuvres de Laforgue, Nouveau, Corbière et Max Jacob. Son essai reproduit une photographie de la maison Mètre, avec cette légende : « Maison d'Isodore [sic] Ducasse à Bazet, près de Tarbes. Lautréamont y écrivit et Pierre Morhange s'y cacha durant l'Occupation. »

19. Lettre de 1975 à l'auteur.

20. Un exemplaire des œuvres d'Horace portant la signature « I. Ducasse » serait passé en vente dans les années 1980 chez un bouquiniste de Tarbes. *Se non e vero...*

21. Le *Manual del librero* signale une édition antérieure, datant de 1847, parue à la librairie Bouret.

22. « Nous sommes loin des Homère, des Virgile, des Klopstock, des Camoëns, des imaginations émancipées, des fabricateurs d'odes, des marchands d'épigrammes contre la divinité » (*Poésies II*).

23. L'auteur de ce livre a jadis commis une erreur littéralement homérique en interprétant ce propos comme un trait d'orgueil : le futur comte de Lautréamont se comparant, du haut de ses dix-sept ans, à Homère ! L'orgueil était mal placé : Ducasse avait simplement noté qu'il possédait un autre ouvrage d'Hermosilla, *Arte de Hablar*. Le contraste, dans un même ex-libris, entre la première et la troisième personne du singulier, aurait dû nous mettre *la pulga en el oído* : l'une marque la propriété du livre, l'autre celle d'un autre ouvrage du même auteur. Nous avons perdu là une belle occasion de rester coi, comme l'acanthophorus serraticornis, qui ne montre que sa tête en dehors de son nid. Mais notre interprétation initiale, aussi erronée fût-elle, a-t-elle déplu aux mânes de don Isidoro ?

24. Jean-Paul Goujon, « Ducasse et Hermosilla : *El Arte de hablar* », *Lautréamont et Laforgue dans leur siècle*, op. cit.

25. De fait, la parution de l'*Arte de hablar* généra quelques pamphlets anonymes qui reprochaient au livre ses injures et ses excès.

26. Une phrase de la préface de cette traduction espagnole de *L'Iliade* – « Homère n'est pas un poète né au bord de la Seine au XIX^e siècle » – rappelle ces lignes du *Chant Premier* : « La fin du dix-neuvième siècle verra son poète [...] ; il est né sur les rives américaines, à l'embouchure de la Plata. » Ducasse aurait-il eu cette édition d'Homère à portée de main lorsqu'il écrivait le *Chant Premier*, dans la maison Mètre ou ailleurs ?

27. Jean-Pierre Lassalle a publié dans les *Cahiers Lautréamont* du 1^{er} semestre 1993 un acte notarié rédigé en 1850 par M^e Daléas sur la succession d'Henriette Davezac-Lafferanderie. Parmi les membres de la famille qui comparurent devant le notaire, Marie Bédouret, veuve Davezac, déclara agir « au nom et comme se portant fort de son petit-fils issu du mariage de feu Céleste Davezac sa fille avec le sieur Ducasse de Bazet, laquelle est décédée à Montevideo il y a environ deux ans ». Le petit-fils en question avait quatre ans à cette époque, et le document fait une autre allusion à lui : « Tous les susnommés comparants se portant respectivement fort vis-à-vis du sieur Lafferanderie qui l'accepte tant des enfants de la dame Marie Bédouret, veuve Davezac, que de son petit-fils [c'est-à-dire Isidore Ducasse] et des enfants mineurs du sieur Dastugue ».

28. En octobre 1849, quelques mois avant sa mort, Henriette Lafferanderie avait déposé son dernier testament chez le notaire tarbais Deville.

29. « L'héritage d'Henriette Davezac », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1987 ; « L'héritage d'Henriette Davezac (suite) », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1990. Pour la (très) petite histoire : le 24 novembre 1863, le tribunal ordonna la vente des moulins par licitation, mais spécifia que les héritiers d'Henriette Davezac épouse Lafferanderie ne pourraient prendre possession de cet héritage qu'après le décès de Dominique Lafferanderie.

30. Malte-Brun, le géographe, ne croyait pas si bien dire lorsqu'il écrivait sur Lourdes en 1855 : « Il y a aux environs quelques grottes curieuses creusées dans une montagne sur la rive gauche du gave. »

31. En 1515, apparitions de la Vierge à la bergère Anglèze de Sagazan à Monléon-Magnoac, canton de Castelnau-Magnoac ; en 1648, apparitions de la Vierge à la bergère Liloye à Médous, canton de Campan.

CHAPITRE IX

UN BRAVE GARÇON, MAIS UN PEU TIMBRÉ

« Soucieux d'assurer à son *Odyssée* le succès qu'avait obtenu *L'Iliade* [...], Homère [etc.] »

M. Dufour (professeur à la Faculté de Lettres de Lille), J. Raison (professeur au lycée Fénelon),
Introduction de l'édition Garnier-Flammarion de
L'Odyssée, 1965.

Le 16 octobre 1863, Isidore Ducasse refait surface en entrant comme élève interne au lycée impérial de Pau pour y suivre dès le lendemain les premiers cours de la classe de rhétorique. Le même jour, un journal palois, *Le Mémorial des Pyrénées*, donne des informations sur les troubles qui secouent l'Uruguay : Florès, chef d'une armée de révolutionnaires qui a attaqué Montevideo, s'est retiré des environs de la capitale uruguayenne. Quinze jours plus tard, le même périodique béarnais signalera que la ville est à nouveau « cernée par les forces révolutionnaires de Florès » et que le gouvernement est « bien décidé à résister ».

Dans son *Voyage aux Pyrénées*, Taine décrit Pau comme

une jolie ville, propre, d'apparence gaie ; mais la chaussée est pavée en petits galets roulés, les trottoirs en petits cailloux aigus : ainsi les chevaux marchent sur des têtes de clous et les piétons sur des pointes de clous. [...] La ville cependant passe pour agréable ; le climat est fort doux, les malades qui redoutent le froid y passent l'hiver. On donne des bals dans les cercles ; les Anglais y abondent.

Au château de Pau, qui n'a jamais été pris d'assaut (il faut dire qu'il

n'a jamais été attaqué), le mythe d'Henri IV rivalisait alors avec celui d'Abd-el-Kader, qui y avait séjourné malgré lui en 1848. En juillet 1840, le poète Lamartine, qui venait de conduire son épouse à Bagnères-de-Luchon, avait découvert Pau qu'il aurait qualifiée de « plus belle vue de terre comme Naples est la plus belle vue de mer » (les syndicats d'initiative du Béarn reprennent encore cette flatteuse appréciation qui fait de la ville une longue terrasse sur les Pyrénées). Une colonie étrangère très aisée, fixée dans la région depuis le début du siècle, était pour beaucoup dans le développement de la cité. Cette communauté vivait relativement sur elle-même : elle avait amené ses médecins, ses pasteurs, ses popes, ses domestiques, et avait ses cercles, ses sports, ses églises et ses cimetières. Cette colonie était américaine, russe, espagnole, et surtout anglaise : « Messieurs les Anglais, qui seront toujours nos visiteurs les bienvenus et nos hôtes fort chers », écrivait avec quelque ironie le Palois Vastin Lespy¹, professeur de quatrième au lycée de la ville jusqu'en 1870. Depuis plusieurs décennies, Pau vivait à l'heure anglaise : la cité d'Henri IV avait adopté les distractions favorites des sujets de la reine Victoria, des courses de chevaux à la chasse à courre du renard. Devenue une vaste hôtellerie, la ville était autrement plus mondaine et touristique que sa voisine Tarbes. Dans les années 1860, envahie par des visiteurs venus de nombreux pays, la métropole béarnaise comptait pendant l'hiver près de deux mille étrangers, soit le dixième de sa population. L'été était la saison morte pendant laquelle tous les hôtels étaient pratiquement déserts. Pau se vidait alors au profit de Cauterets, des Eaux-Bonnes ou de Biarritz.

« Le climat de Pau est bon à toute personne de *constitution délicate* », certifie un *Guide de Pau* de 1877 qui assure encore :

La région de Pau possède un climat où la tuberculose est une maladie fort rare. Cette région partage cet avantage avec un grand nombre d'autres points du globe signalés par la médecine géographique et soumis à un ensemble de conditions techniques et météorologiques très-variables d'un point à un autre. Il établit, en conséquence, qu'on peut envoyer à Pau tout individu pour lequel on craint le développement de la tuberculose.

Pascal Pia s'est demandé si Ducasse n'aurait pas été tuberculeux : « Cela aiderait à comprendre pourquoi, ayant commencé ses études secondaires à Tarbes, il est allé les poursuivre à Pau, dont le climat est plus doux² ». L'hypothèse mérite d'être retenue. Lespès décrit le Ducasse de cette époque comme un « grand jeune homme mince, le dos un peu voûté, le teint pâle ». La description est vague, mais elle n'est pas

celle d'un adolescent éclatant de santé. Ducasse était-il asthmatique ? Lespès, qui partagea pendant deux ans son dortoir d'internat, se serait sans doute souvenu des crises d'asthme de son condisciple. Mais si une maladie a pu motiver le transfert de Ducasse dans l'établissement scolaire d'une localité au climat réputé pour sa salubrité et sa douceur, sa venue à Pau a pu aussi bien être liée à la réputation du lycée de la ville.

Le lycée de Pau, qui était à cette époque le seul des Basses-Pyrénées³, avait été ouvert au cours de la première décennie du siècle. Il dépendait de l'Académie de Bordeaux, et ses élèves participaient au concours organisé entre les quatre lycées de la circonscription rectorale, qui étaient Bordeaux, Agen, Périgueux et Pau (au concours de 1863, les potaches palois n'avaient pas remporté moins de neuf prix et de huit accessits). Dans un article paru en 1898 dans un journal bigourdan, Charles du Pouey se souviendra qu'après avoir été l'élève du collège de Tarbes de 1832 à 1839, il avait rejoint le lycée de Pau en qualité d'interne de philosophie. Dans un texte écrit trois ans plus tard, évoquant encore son départ de Tarbes pour le « collège royal de Pau où j'ai fait ma philosophie quand il était un des établissements les plus importants, le plus florissant peut-être de notre région », il ne donne aucune explication à ce changement d'établissement, si ce n'est, discrètement, la meilleure réputation du lycée de la capitale du Béarn. D'après le même chroniqueur, dès 1810, les meilleurs élèves de Tarbes avaient coutume de terminer leurs études à Pau. De fait, pour un Laurent Tailhade qui passa du lycée de Pau à celui de Tarbes, combien d'élèves, dont les noms s'égrenent sur les palmarès, firent le trajet inverse ! Le *Livre d'or* du lycée de Pau, tel que le reproduit Delfour en appendice de son livre, donne les noms et les villes de naissance des plus brillants élèves de l'établissement depuis 1811 : plusieurs sont « de Tarbes⁴ ». Les palmarès du lycée de Tarbes mentionnent beaucoup moins de lauréats natifs « de Pau ». Encore sous le Second Empire, le lycée de Tarbes n'avait pas d'enseignants de la valeur de ceux que pouvait présenter le lycée de Pau, qui s'en trouvait nettement plus coté.

Selon Delfour, les choses étaient pourtant en train de changer. Cet ancien censeur du lycée de Pau écrit dans son ouvrage sur l'histoire de l'établissement : « La prospérité du lycée, de 1858 à 1861, ne put être maintenue : on avait augmenté le prix de la pension, et, sous le provisorat de M. Cournot, la discipline intérieure avait été un instant ébranlée. » Selon d'autres sources, quelques incidents auraient même terni assez gravement la réputation de l'institution.

Le proviseur suivant, le redouté M. de Chaumont, ne badinait pas avec la discipline. Sous son règne, le lycée retrouva son prestige. En 1862,

Chaumont résumait ainsi son action : « Quelques exclusions d'enfants suspects ou répréhensibles au point de vue moral ont eu pour effet d'augmenter la confiance, et le nombre des élèves a commencé à s'accroître après avoir notablement diminué dans les trois ou quatre dernières années. » Le 22 mars de la même année, Chaumont écrivait au recteur de l'Académie pour obtenir l'autorisation d'abaisser les prix de pension, alors qu'il était au contraire question de les majorer sous prétexte que la pension du lycée avait été, lors des deux dernières années, d'un coût moins élevé (650 francs) que celle du lycée de Tarbes (700 francs). Le proviseur craignait qu'une majoration du tarif de la pension ne fût préjudiciable à son établissement dont la fréquentation était en baisse depuis deux ou trois ans :

Cette crainte doit être fondée, puisque le Lycée de Tarbes a, comme internes, un certain nombre d'enfants appartenant aux Basses-Pyrénées [...]. À Pau, les étrangers seuls sont riches ; quelquefois ils nous envoient leurs enfants ; mais seulement en qualité d'externes ou de demi-pensionnaires pour un trimestre ou deux au plus. Nous recrutons donc, dans les campagnes, parmi une petite bourgeoisie assez aisée, qui nous fera défaut si nous nous montrons plus exigeants que par le passé⁵.

Le proviseur n'eut pas gain de cause, et François Ducasse, comme les autres chefs de famille, eut à déboursier 700 francs, prix de la pension des internes de la division supérieure. Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique et des cultes depuis 1863, mettra du baume sur les soucis du proviseur Chaumont en déclarant, dans le discours qu'il prononça devant les professeurs et les élèves réunis dans la cour d'honneur lors de sa visite du lycée, le 17 octobre 1866, qu'il considérait leur établissement

à tous les points de vue comme un des plus intéressants Lycées de l'Empire. Cet établissement, Messieurs, ne l'oublions pas, est très en vue. Attirées par le charme de la contrée, par l'ineffable douceur du climat, des familles entières, l'élite de l'Europe aristocratique, viennent s'établir à Pau avec leurs enfants. Il faut que l'éducation de ces enfants ne soit pas interrompue, et qu'ils trouvent par conséquent dans notre lycée toutes les ressources d'instruction générale qu'ils auraient trouvées dans leur pays natal, avec ce fini, cette perfection de formes, que les étrangers accordent généralement, comme un attribut particulier, à la nation française⁶.

Les lycées du Second Empire occupaient souvent d'anciens bâtiments religieux. Si le lycée de Tarbes, on l'a dit, était un ancien collège de Doctrinaires, celui de Pau avait été aménagé dans les murs d'un collège de

Jésuites fondé en 1622⁷. Ce collège portait le nom de Saint-Louis, en hommage au roi Louis XIII qui avait fait donation du domaine aux Jésuites. Dans sa monographie sur le lycée, Delfour donne une précision intéressante :

la grande construction longitudinale à l'ouest du Collège s'élevait à quelques mètres en arrière du mur qui borde la rue Saint-Louis-de-Gonzague. L'espace, qui est vide aujourd'hui, entre ce mur et la construction en arrière, à droite et à gauche du portail de marbre, était occupé par des maisons où logeaient les locataires des Jésuites.

Plus loin, l'auteur parle des « petits corps de logis » de cette partie du vieux collège. On ne saurait ainsi donner tout à fait tort à ceux qui ont vu dans le lycée de Pau le décor de la strophe du *Chant III* qui fait évoluer le Créateur dans un lupanar⁸ :

Une lanterne rouge, drapeau du vice, suspendue à l'extrémité d'une tringle, balançait sa carcasse au fouet des quatre vents, au-dessus d'une porte massive et vermoulue. Un corridor sale, qui sentait la cuisse humaine, donnait sur un préau, où cherchaient leur pâture des coqs et des poules, plus maigres que leurs ailes. Sur la muraille qui servait d'enceinte au préau, et située du côté de l'ouest, étaient parci-monieusement pratiquées diverses ouvertures, fermées par un guichet grillé. La mousse recouvrait ce corps de logis, qui, sans doute, avait été un couvent.

Un couvent : c'est l'expression que le journaliste palois Octave Aubert emploie, dans son volume sur Louis Barthou, pour évoquer la rue du Lycée⁹ et son mur du couvent des Ursulines au temps où les lycéens passaient devant le grand portail et le guichet :

Les immenses bâtiments, construits par les Jésuites au xvii^e siècle, étaient mornes : murailles et portail de prison, donjons sombres recouverts d'ardoise, couloirs interminables aux murs épais et sinistres ; un véritable couvent.

Pour se rendre de Tarbes à Pau, Ducasse avait le choix entre deux moyens de transport. Le premier était la diligence, qui mettait trois heures pour acheminer les voyageurs de Tarbes à Pau (la première partait de la place Maubourguet à sept heures du matin). Le second était la voie ferrée : le train de Tarbes pour Pau partait à 5 h 40 du matin. Une place de première classe coûtait 29 francs, une place de deuxième classe 21 francs, une place de troisième classe 15 francs. Gageons qu'Isidore voyageait en première.

Le lycée de Pau accueillait des internes, des demi-pensionnaires, des externes surveillés et des externes libres. Ducasse appartenait à la première catégorie. Au cours de cette année 1863-1864, deux cent soixante-dix élèves étaient inscrits dans l'établissement, qui se répartissaient en cent-dix internes, trente demi-pensionnaires et cent-trente externes. Le lycée de Pau était aussi peu souriant que celui de Tarbes. En 1891, dans son discours de distribution des prix de l'établissement dont il avait été l'élève, Barthou affectera de se souvenir de « ces larges couloirs si propres dans leur nudité austère, ces salles de classe gaies et claires, cette chaire admirable du réfectoire, cette cour d'honneur fleurie comme un jardin [...] ces vastes bassins où, durant l'été, vos jeunes corps se délassent et se retrempent¹⁰ ». Description de circonstance ! Un rapport de 1864 révèle au contraire que les bâtiments étaient délabrés, que le chauffage fonctionnait mal, que le mobilier était en piteux état, que les cours de récréation étaient humides. Avec ses vieux murs, ses hautes grilles et ses dortoirs vétustes, le lycée tenait plus de la caserne que de la pension de famille. La même année, l'inspecteur général Adolphe Chéruel¹¹ notait que les cours de récréation étaient particulièrement lugubres et suggérait d'en créer de plus vastes en utilisant les jardins du lycée.

La division supérieure, à laquelle appartenait Ducasse, regroupait les classes de troisième, de seconde, de rhétorique et de logique. En 1852, Fortoul, ministre de l'Instruction publique, avait introduit, au seuil de la troisième, une bifurcation entre deux options : la section des lettres et celle des sciences, avec toutefois des cours communs exclusivement littéraires. Ducasse était dans la section des lettres.

La vie quotidienne des internes du lycée de Pau était assez rude, avec un régime apparemment plus dur qu'au lycée de Tarbes. Ils devaient se lever à cinq heures trente du matin. La journée s'ouvrait sur une prière en commun. Après une étude d'une heure et demie dans une des six salles réservées à cet effet, les internes prenaient un petit déjeuner, puis avaient droit à une récréation d'une demi-heure, souvent utilisée pour une partie de balle au mur ou *pelote*, de tout temps la distraction favorite des lycéens béarnais. Les cours étaient donnés de huit heures à dix heures, puis de dix heures quinze à midi. Après un déjeuner (qu'on appelait le « dîner ») et une courte récréation, les élèves avaient une heure d'étude, puis deux heures de cours. Une récréation d'une heure, la plus longue de la journée, précédait une nouvelle étude qui se tenait de cinq heures à huit heures moins le quart. L'essentiel des devoirs du lendemain se préparait pendant cette étude. Après un quart d'heure de prière et de lecture religieuse à haute voix par un des élèves, le souper avait lieu de huit heures à huit heures vingt. Après une heure de détente, les internes étaient conduits au dortoir.

Le jeudi et le dimanche, le lever n'avait lieu qu'à sept heures. Il était suivi d'une courte récréation avant la messe de huit heures, avec, le jeudi, un cours jusqu'à dix heures ou une étude jusqu'à midi. Le dimanche, la promenade qui suivait le déjeuner était écourtée par le retour au lycée pour les vêpres. Car les internes étaient tenus d'assister aux messes données en l'église Saint-Louis-de-Gonzague attenante, où ils pénétraient par une porte communicante. Ces messes du dimanche et des jours fériés étaient annoncées par la cloche du lycée, qui n'était utilisée que pour cette circonstance. Achevée au milieu du dix-neuvième siècle, l'église avait sa sortie principale sur la place Saint-Louis-de-Gonzague, que les vieux Palois appelaient encore place des Sciences, car elle était dominée par la « tour des sciences » de l'ancien collège des Jésuites¹².

Octave Aubert, élève du lycée dans les années 1870, ne gardait pas un souvenir très doux de son séjour dans l'ancien « couvent » :

La discipline de l'internat était dure et inhumaine.

On ne parlait pas dans les rangs en se rendant à l'étude ou en classe, ou au réfectoire ou même en récréation.

Les promenades du dimanche devaient être silencieuses jusqu'à l'octroi. [...] La vie des internes était strictement réglée : lever de bonne heure même en hiver et, tout de suite, une heure d'étude. En hiver, les lampes à pétrole, qui se remontaient à grand fracas, éclairaient le travail matinal. [...] Le petit déjeuner avait lieu, en silence recueilli, au grand réfectoire. Relique du passé, une chaire ouvragée occupait un pan de mur. En un quart d'heure, on expédiait le café au lait ou le chocolat [...]. En été, la fantaisie de l'économe et du cuisinier se donnait libre cours : on servait un potage de légumes, ou des raisins secs, ou du fromage de gruyère ou des confitures, ou de la soupe au lait. [...]

On avait un jour de sortie par mois ; à cette époque lointaine, c'est le jeudi qui était choisi. Les portes ne s'ouvraient qu'à dix heures, après la classe du matin ; avec des récompenses données en classe et à l'étude, avec de bonnes places, on pouvait encore « se payer » des jeudis de sortie supplémentaires¹³.

Au total, une discipline stricte, pour le respect de laquelle « on punissait beaucoup¹⁴ ». En 1864, l'inspecteur Chérueil notait que les punitions infligées par le censeur, M. Charles, n'étaient « pas toujours proportionnées aux fautes commises ». L'inspecteur venu l'année suivante constata de même que la discipline dépendait « un peu trop de la sévérité des répressions. Il serait à souhaiter que les punitions fussent moins nombreuses. [Mais] les mœurs des élèves sont surveillées avec soin et avec une amélioration sensible sur les temps antérieurs ». Ces punitions, qui étaient le plus souvent décernées par les maîtres d'étude, consistaient en

séquestres et en privations de sortie ou de promenade¹⁵. Les archives du lycée indiquent qu'au cours de l'année 1864-1865, chaque élève fut mis en moyenne deux fois au séquestre; 81 élèves s'étaient vus interdits de sortie, et 938 privations de promenade avaient été infligées à 92 élèves. Un certain de Rigaud détenait le record : il avait été privé de promenade 31 fois sur 34.

Comme au lycée de Tarbes, le règlement imposait que chaque interne eût un correspondant dans la ville. Ducasse était interne, mais nous n'avons pas la moindre lueur sur l'identité de son correspondant¹⁶. En revanche, nous savons, par les états de service des professeurs, que la section des lettres de la classe de rhétorique comptait dix élèves. Le Montevidéen était le seul nouveau. Ses neuf condisciples fréquentaient déjà le lycée l'année précédente : l'interne Paul de Sabbathier était né le 27 janvier 1848 à Ussau, dans les Basses-Pyrénées; l'externe Émile Brun, né à Pau le 10 octobre 1847, était le fils d'un teinturier de la ville; l'élève boursier Louis Catalàa, né à Pau le 2 mars 1847, était le fils d'un employé de la préfecture; l'élève boursier Ferdinand Deydier était né le 5 octobre 1847 à Sauveterre-de-Béarn; comme Ducasse, il avait commencé ses études au lycée de Tarbes (il était en troisième lorsque Ducasse était en quatrième) et avait rejoint le lycée de Pau en classe de seconde. Les autres étaient l'interne Paul Lespès, élève boursier, Georges Minvielle, Abel Goullon et deux élèves dont le nom ne sera sans doute pas connu tant que l'on n'aura pas remis la main sur un exemplaire du palmarès de distribution des prix du lycée de Pau pour cette année 1863-1864.

Ducasse fera figurer deux de ces *condisciples* dans la dédicace de *Poésies* : Paul Lespès et Georges Minvielle, deux bûcheurs qui, depuis le début de leurs études, raflaient tous les prix en fin d'année.

Paul Pierre Lespès était né à Bayonne le 3 août 1846 dans une famille assez modeste¹⁷. Il était le fils de Pierre Lespès, marchand-papetier puis ouvrier-imprimeur passé maître, et de son épouse Félicité-Catherine, née Léglon. Élève intelligent et studieux, aimant les lettres et l'histoire, Lespès avait suscité l'intérêt du philosophe et historien Basque Augustin Chaho (1811-1858), auteur des *Lettres d'un voyant* et de *La Philosophie des religions comparées*. L'écrivain, qui habitait au dessus de l'imprimerie Lespès, avait veillé de bonne heure sur l'enfant, car son nom figure au bas de l'acte de naissance de Paul Lespès. Il s'occupa de son éducation, lui donnant des leçons de français et de dessin, et le guidant dans ses lectures¹⁸. Sa ville natale n'ayant pas encore de lycée, Lespès fut envoyé à Pau comme interne du lycée impérial, où il se montra à la hauteur des espérances que l'on plaçait en lui : il figura de 1861 à 1865 sur le livre

d'or des meilleurs élèves de l'établissement et obtint en rhétorique le prix d'honneur du lycée pour le discours latin, auquel vint s'ajouter le prix de la ville de Pau¹⁹. Après son baccalauréat, il songera un temps à « embrasser la carrière des lettres²⁰ », mais ira étudier le droit à Paris en s'inscrivant en 1866 à la Faculté de la place du Panthéon. Reçu licencié, il prêtera le serment d'avocat devant la cour de Pau le 4 janvier 1870 et s'inscrira au barreau de Bayonne. Appelé sous les drapeaux en août, il fera la campagne de 70 à la deuxième batterie de l'artillerie de la garde mobile des Basses-Pyrénées, avec le grade de maréchal des logis. Il reviendra à Bayonne à la fin de la guerre pour reprendre son métier d'avocat. Militant républicain, il donnera pendant plusieurs années de la plume dans les colonnes d'un journal bayonnais, *L'Avenir*, qui était tiré sur les presses de l'imprimerie familiale. En 1873, il sera élu conseiller municipal de sa ville natale et conservera ce mandat jusqu'en 1881, date de son entrée dans la magistrature assise en qualité de juge d'instruction au tribunal civil de Bayonne. Une réputation de magistrat honnête et rigoureux accompagnera toute sa carrière.

Resté vieux garçon, Lespès vivra auprès d'une de ses sœurs, demeurée aussi célibataire. En 1909, il sera nommé conseiller à la Cour d'appel de Pau. Atteint par la limite d'âge en 1916, il refusera de faire valoir ses droits à la retraite, en raison de la mobilisation des jeunes magistrats, et sera maintenu dans ses fonctions jusqu'en 1918. Sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur surviendra en janvier 1924. Pendant ses années de retraite, il partagera son temps entre son appartement de Bayonne (16, rue Lhomond), le conseil municipal où ses concitoyens l'avaient renvoyé siéger, et sa propriété *Farmer*, allée Samadet, quartier Blancpignon, à Anglet (où il existe aujourd'hui une rue Lespès). À Blancpignon, le juge en retraite chassait dans la forêt de pins toute proche. La *Chronique angloise* d'un journal local évoquera l'animosité qui opposait Lespès, grand chasseur de tourterelles au filet, et le Grand Youyou, « flibustier des pignadas », qui avait toujours quelque chose à fusiller lorsque son concurrent en tourterelloccidie s'apprêtait à attraper tout un vol dans ses rets. Pierre Laubie, vieux Bayonnais qui avait connu dans sa jeunesse le Lespès des dernières années, se souvenait de sa

physionomie quelque peu simiesque, extrêmement mobile, au regard perçant derrière les verres d'un lorgnon à montures d'acier, tombant souvent du nez, mais prudemment retenu par un mince cordon noir. Menton et lèvres rasées, joues ridées, dont le haut était recouvert de courts favoris habituels aux magistrats du siècle dernier. Paul Lespès conversait avec volubilité. Son corps, de taille moyenne, sec et droit,

s'agitait. D'une main nerveuse, il secouait sa canne ; de l'autre il touchait les bords de son chapeau mou noir ou de teinte sombre. On apercevait souvent, sur le pont Mayou ou sur la place de la Liberté, cette silhouette d'une autre époque au milieu d'un groupe constitué par plusieurs de ses contemporains²¹.

À la fin de sa vie, Lespès fréquentait quotidiennement la bibliothèque municipale de Bayonne. Retrouvant là d'autres juristes en retraite, il évoquait volontiers les enquêtes judiciaires qu'il avait eu à conduire au cours de sa carrière. Helléniste et latiniste de première force, il se plaisait à émailler ces récits de citations d'Anciens et à composer des pièces de circonstance en vers latins. En septembre 1923, lorsque fut organisée à Bayonne une exposition internationale dont la journée de clôture était présidée par Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique, le romancier François Duhourcau prononça une allocution rendant hommage à l'action du grand-maître de l'Université en faveur de l'enseignement du latin et du grec, et forma le vœu que fût suivi l'exemple d'un vieux magistrat bayonnais qui pouvait réciter sans peine de longues pages d'Homère ou de Virgile. Dans sa réponse, Bérard assura qu'il convenait en effet d'en perpétuer *l'espèce* (le mot eut un écho dans un journal national, *Le Cri de Paris*).

En 1925, l'Académie gasconne, récemment fondée, obtint le concours de Lespès, qui y affirma son souci d'affiner le patois local et de sauvegarder une langue dans laquelle avaient été rédigées, en des temps lointains, les délibérations du corps communal de Bayonne. Lespès a laissé quelques opuscules que l'on peut consulter à la bibliothèque municipale de Bayonne : *Pierre Loti* et *La Procession de Roncevaux*, tous deux sortis de l'imprimerie paternelle. Il eut longtemps l'intention de rédiger une biographie de son maître Chaho, mais ne la mena jamais à bien. On connaît aussi de lui une courte étude parue en 1923, *La Représentation des pastorales à sujets tragiques*, par Georges Hérelle.

Lespès mourra dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 11 avril 1935, victime d'une « longue et douloureuse maladie ». Il était une des dernières personnes à avoir bien connu Isidore Ducasse, auquel il avait survécu soixante-cinq années. Ses obsèques eurent lieu en la cathédrale Notre-Dame de Bayonne. Bien que l'intéressé eût refusé tout discours posthume, son ami Armand Gommès prit la parole sur sa tombe, insistant dans son évocation du disparu sur « ce goût des lettres qui a été, jusqu'à la fin, sa passion » :

Il vécut dans le calme ouaté de sa vie de famille, chassant, l'été, la tourterelle en faisant des vers latins, choyé par ses vieilles sœurs qui

disparurent, le laissant seul, dans la société de ses chers livres, avec les visites d'amis fidèles, dont le nombre allait s'égrenant chaque jour [...]. J'ai parlé de ses études premières, et de ce goût des humanités qui lui avait été inculqué. Il alla le développant toujours par ses lectures et ses réflexions. La connaissance approfondie que sa fine intelligence gasconne avait acquise des grands classiques latins et grecs, et de toute notre littérature, comme des littératures anglaise et espagnole – car il était aussi familier avec Cervantès et Calderon qu'avec Emerson et Macaulay – avait éclairé son existence morale, et cette vaste culture, enrichissant de la plus belle semence le terrain fécond de sa nature d'élite, faisait de lui un être complet et incomparable. La pureté de son esprit approchait de la naïveté. [...] C'était un régal toujours renouvelé de l'entendre, après des citations du doux Virgile, qu'il savait tout entier, ou des satires d'Horace, emprunter dans sa réprobation des crimes moraux de notre époque et de l'abaissement de nos mœurs politiques, le fouet de Juvénal et de Tacite. Et les tirades jaillissaient, impeccables, de son extraordinaire mémoire. Il avait le culte de notre langue, que son purisme quintessencié souffrait de voir si malmené dans la presse et dans les livres-mêmes, et c'était un réconfort de soumettre à sa critique amicalement exigeante un projet d'allocation et de discours. Tout récemment encore, il m'émerveillait en brossant, dans un raccourci saisissant, l'évolution de la pensée française, depuis ses sources grecques et latines [...] son magnifique essor, dans l'atmosphère apaisée de la monarchie de juillet et du Second Empire. Les sympathies réelles de notre ami s'arrêtaient là. Quand on a beaucoup aimé, on est peu accessible aux affections nouvelles. Il n'était pas attiré par le mouvement littéraire moderne. Il ne désirait pas le pénétrer et, sans le méconnaître, il préférerait se renfermer dans ses vieux auteurs²².

Le second *condisciple* palois de la dédicace de *Poésies*, Georges Jean Minvielle, fut le grand rival de palmarès de Lespès, mais leur amitié, née sur les bancs du lycée, dura toute leur vie. Minvielle était né à Pau le 15 octobre 1846. Il était le fils d'un négociant assez aisé, Cyprien-Edmond Minvielle, et de son épouse Jeanne-Alexine, née Sorbé. Georges Minvielle avait deux frères, Clément, futur médecin²³, et Victor, futur avoué, avec lesquels il conserva toute sa vie des relations affectueuses et complices. Il fit d'excellentes études secondaires et figura aux côtés de Lespès sur le *Livre d'or* du lycée de Pau. En rhétorique, il remporta le prix de discours français décerné par le député-maire de la ville. Reçu bachelier ès lettres le 31 août 1865, il n'entra pas immédiatement en faculté et resta à Pau jusqu'en 1867. Le 15 juillet 1868, il présenta au recteur de l'Académie de Bordeaux une demande d'admission à l'examen du baccalauréat restreint devant la Faculté des sciences de Bordeaux. En 1868 et 1869, il étudia le droit à Paris, où il retrouva son camarade Lespès, débarqué dans la capitale deux ans plus tôt.

Pendant le conflit de 1870, Minvielle s'engagea dans une phalange de francs-tireurs pyrénéens. Les hostilités finies, il termina ses études de droit à Paris, puis revint dans son Béarn natal. Après avoir repris pendant quelques années le commerce de son père, il abandonna le négoce pour devenir juge de paix (une licence en droit lui fut accordée en 1883 par l'Académie de Bordeaux). Il resta toute sa vie en poste dans les Basses-Pyrénées, exerçant successivement à Laruns, à Lescar, puis à Pau (le refus de quitter sa région l'avait fait renoncer à une carrière plus prestigieuse). Il avait épousé une payse, Marie-Louise Duloroy, et habitait 28, rue des Cordeliers, à Pau, où il demeura jusqu'à son dernier jour. Élu conseiller général de son département, il fut battu en 1910 à l'élection suivante et ne sollicita plus de mandat électoral. Le 9 novembre 1902, il présida le sixième banquet annuel de l'association amicale des anciens élèves du lycée de Pau. Au moment de la guerre de 1914, suivant l'exemple de Lespès, son aîné de deux mois, il ne fit pas valoir ses droits à la retraite et assura ses fonctions jusqu'en 1917 en dépit d'une santé défaillante. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, il s'occupa de l'administration d'un asile d'aliénés de Pau, la maison Saint-Luc.

Secrétaire de la Société des lettres, sciences et arts de Pau (à laquelle Lespès appartient aussi), Minvielle reçut en 1904 le titre d'officier d'Académie. Il composa quelques poèmes, restés inédits, en vers français ou en patois béarnais, compositions sans prétention destinées à l'amusement de la famille et des amis. Le juge-poète mourut à Pau en décembre 1923. Quatre ans plus tard, Lespès racontera à Alicot son ultime entrevue avec ce vieux camarade :

En 1923, le 18 novembre, j'allai le voir à Pau ; il était très malade et sentait comme moi aujourd'hui que ses jours étaient comptés. Il m'exprima le regret de n'avoir pu assister en raison de la gravité de son état au banquet des anciens élèves du lycée de Pau. [...] Un mois après notre entretien, je me rendais à Pau pour assister aux obsèques du plus cher de mes amis et pour prononcer sur sa tombe les derniers adieux.

L'Indépendant des Basses-Pyrénées publia les discours prononcés au cimetière de Pau sur la tombe de Minvielle. Le conseiller général Hôo-Paris ouvrit le feu, suivi par Lespès qui évoqua la longue amitié qui l'avait uni au défunt et les goûts artistiques qui avaient été les siens :

Il eut l'amour des belles lettres ; il fut même vraiment poète à l'occasion : quelques essais échappés de sa plume montrent tout ce qu'il aurait pu faire si dans sa modestie qui allait jusqu'à l'efface-

ment, il ne s'était trop défié de lui-même. [...] La dernière fois que je le vis, le 18 novembre dernier [...], il me retraça avec attendrissement l'image vivante des camarades avec lesquels nous avions goûté sur les bancs de notre vieux lycée le charme des premières amitiés et les joies nouvelles de la pensée.

Comme on verra, quelques bribes de cette conversation dans une chambre de moribond nous sont parvenues, mais nous n'aurons jamais, sur Ducasse, le témoignage de Minvielle, mort sans avoir eu connaissance de la célébrité naissante de son condisciple. Nous disposons cependant du témoignage de Lespès, le seul ami de Ducasse à avoir été questionné à temps.

Le 5 mars 1923, le journaliste François Alicot²⁴ avait publié dans l'édition tarbaise de *La Dépêche du Midi* un important article sur le séjour de l'auteur des *Chants de Maldoror* à Tarbes²⁵. Il y révélait notamment que Ducasse avait été élève du lycée impérial de la ville pendant trois ans, de 1859 à 1862. Quelque temps plus tôt, Alicot avait lu l'article de Gourmont dans *Le Mercure de France* de 1891, et certains noms de la dédicace de *Poésies* – Dazet, Lespès, Minvielle, Delmas –, qui ne pouvaient évoquer aucun écho chez des Parisiens, avaient alerté le Tarbais (d'adoption) Alicot :

Il appartient à Remy de Gourmont de m'avoir donné la possibilité de soulever un coin du lourd voile qui recouvre la face de damné du comte de Lautréamont, en signalant, le premier, en 1871 [sic] dans *Le Mercure de France*, la dédicace des *Poésies* et les variantes de l'édition originale des *Chants de Maldoror*. Les noms propres de ses dédicaces et ceux qui figurent dans les apostrophes des *Chants*, « noms demeurés occultes » pour Remy de Gourmont, sont, au contraire, des plus précieux pour nous. [...] À une ou deux exceptions près, ces noms-là sont de chez nous. Ils sentent le terroir bigourdan.

Son article de *La Dépêche* paru, Alicot avait refermé son dossier Lautréamont. Il ne devait reprendre ses recherches qu'en 1927. C'est à Philippe Soupault que l'on doit, indirectement, ce regain d'intérêt qui poussa le journaliste bigourdan à poursuivre son enquête. En effet, lisant les *Œuvres complètes du comte de Lautréamont* dans l'édition du Sans Pareil de 1927, préfacée et annotée par Soupault, Alicot s'étonna que le volume ne tînt aucun compte des renseignements apportés par l'article de *La Dépêche* de 1923. Il écrivit à Soupault le 21 juin 1927 en lui résumant l'apport de son enquête passée. Son échange de correspondance avec le

préfacer de l'édition du Sans Pareil remit Alicot en appétit de recherches sur ce Ducasse dont la notoriété allait s'élargissant. Sa nouvelle enquête allait le conduire à la découverte d'un témoin encore vivant qui avait connu Ducasse au lycée de Pau.

Quel indice orienta Alicot vers le Béarn ? D'anciens élèves du lycée de Tarbes lui avaient-ils signalé qu'il était arrivé à certains d'entre eux de terminer leurs études secondaires sur les bancs du lycée de Pau ? Ou ne fut-ce qu'intuition de journaliste et de chercheur ? Le 12 juillet 1927, Alicot écrivait à l'administration du lycée de Pau en demandant que l'on consultât pour lui le palmarès de l'année scolaire 1862-1863 – c'est à cette date qu'il perdait la trace de son gibier, parti du lycée de Tarbes – et que l'on recherchât la mention d'un élève du nom d'Isidore Ducasse, originaire de Montevideo, qui devait être en classe de troisième. L'économe du lycée de Pau répondit le 18 août qu'il avait bien cherché les renseignements demandés, « mais ceux que j'ai pu recueillir sont bien maigres et ne s'appliquent peut-être pas au personnage qui vous intéresse²⁶ ». En feuilletant le palmarès de 1862-1863, l'économe était tombé sur un Léon Ducasse natif de Morlanne (Basses-Pyrénées), mais cet élève était dans les classes supérieures de mathématiques et de logique, « où il eut quelques succès : 1 ou 2 prix et autant d'accessits²⁷ ». Pas d'Isidore Ducasse en vue dans les classes de troisième et de seconde ! Heureusement, Alicot avait pris la précaution de donner à son correspondant la liste complète des noms de la dédicace des *Poésies*, et l'économe avait constaté que le palmarès mentionnait Hinstin, professeur de rhétorique, ainsi que deux élèves, Georges Minvielle et Paul Lespès, « qui vit encore », précisait-il.

Alicot dut ressentir quelque perplexité. Certes, il venait d'identifier d'un coup trois dédicataires de *Poésies* – deux lycéens et un professeur, ce qui suggérait fortement que Ducasse avait été élève dans l'établissement –, mais l'absence du nom d'Isidore Ducasse sur le palmarès des classes de troisième et de seconde pour l'année 1862-1863 était un fait. Alicot, qui était bon journaliste, n'abandonna pas la piste : tout en remerciant l'économe de son aide, il lui demanda de jeter à tout hasard un coup d'œil sur les palmarès des années suivantes, car il était désormais convaincu que Ducasse avait fréquenté le lycée. L'économe replongea dans la collection des palmarès et, le 7 septembre, répondit à Alicot que « Ducasse Isidore de Montevideo [avait] obtenu le 1^{er} accessit de récitation et le 2^e prix d'anglais » dans la classe de rhétorique en 1864. Le palmarès de l'année suivante indiquait la présence du même élève dans la classe de philosophie²⁸.

L'économe communiqua à Alicot l'adresse du « conseiller à la cour

honoraire » Lespès – 16, rue Lhomond, Bayonne –, en lui précisant que le proviseur lui avait encore envoyé en juillet dernier une invitation pour assister à la cérémonie de distribution des prix. Alicot écrivit sur-le-champ à ce Lespès en lui révélant le destin littéraire posthume de son camarade de lycée et en sollicitant ses souvenirs sur le personnage. Lespès, qui avait quatre-vingt-un ans, coulait une paisible retraite de magistrat dans le pays basque, grâce à cette longévité qui plaît aux biographes lorsqu'ils ont entrepris de débusquer les amis ou connaissances d'un auteur mort depuis plusieurs décennies. Il était à mille lieux de se douter que le Ducasse qu'il avait connu autrefois à Pau pouvait susciter l'intérêt d'une quelconque postérité. La littérature d'avant-garde n'était pas la spécialité de Lespès, qui avouera à Alicot que l'école du « supranaturalisme » lui était « à peu près inconnue ». Mais il ne vivait plus que dans la compagnie d'une servante employée dans sa famille depuis plus de quarante années et se sentait bien seul. Correspondre avec ce chercheur qui lui demandait de faire revivre sa jeunesse fut certainement un plaisir pour lui. De surcroît, il avait toujours eu la plume facile. Ne venait-il pas de signer quelques mois plus tôt, dans la première livraison des *Cahiers bayonnais* de la Société des sciences, lettres et arts de Bayonne, une étude sur la réédition des *Poésies gasconnes* de son ami Basque Justin Larreatbat ?

Alicot, qui ne rencontra jamais Lespès, correspondit avec lui pendant près de trois mois. Des neuf lettres qu'il reçut du juge en retraite, il utilisa les deux premières pour son article du *Mercur de France* du 1^{er} janvier 1928²⁹. Le biographe doit laisser ici la parole à Paul Lespès pour ce témoignage direct, resté unique, qui fait revivre quelques instants le lycéen Ducasse :

J'ai connu Ducasse au lycée de Pau dans l'année 1864. Il était avec moi et Georges Minvielle dans la classe de rhétorique et dans la même étude. Je vois encore ce grand jeune homme mince, le dos un peu voûté, le teint pâle, les cheveux longs tombant en travers sur le front, la voix aigrette. Sa physionomie n'avait rien d'atirant. Il était d'ordinaire triste et silencieux et comme replié sur lui-même. Deux ou trois fois il m'a parlé avec une certaine animation des pays d'outre-mer où l'on menait une vie libre et heureuse. Souvent dans la salle d'études il passait des heures entières, les coudes appuyés sur son pupitre, les mains sur le front et les yeux fixés sur un livre classique qu'il ne lisait point : on voyait qu'il était plongé dans une rêverie. Je pensais avec mon ami Minvielle qu'il avait la nostalgie et que ses parents ne pourraient mieux faire que de le rappeler à Montevideo. En classe, il paraissait quelquefois s'intéresser vivement aux leçons de Gustave Hinstin, brillant professeur de rhétorique, ancien

élève de l'école d'Athènes. Il goûtait fort Racine et Corneille et surtout l'*Œdipe-roi* de Sophocle. La scène dans laquelle Œdipe instruit enfin de la terrible vérité, pousse des cris de douleurs et les yeux arrachés, maudit son destin, lui paraissait très belle. Il regrettait toutefois que Jocaste n'eût pas mis le comble à l'horreur tragique en se donnant la mort sous les yeux des spectateurs ! Il admirait Edgar Poe [sic] dont il avait lu les contes avant même son entrée au lycée. Enfin j'ai vu entre ses mains un volume de poésies de T. Gauthier [sic] que lui avait, je crois, fait passer Georges Minvielle.

Nous le tenions au lycée pour un esprit fantasque et rêveur, mais au fond pour un bon garçon, ne dépassant alors pas le niveau moyen d'instruction, en raison probablement d'un retard dans ses études. Il m'a montré un jour quelques vers de sa façon. Le rythme autant que j'ai pu en juger dans mon inexpérience d'écolier me parut un peu bizarre et la pensée obscure. Ducasse avait une aversion particulière pour les vers latins. M. Hinstin nous donna un jour à traduire en hexamètres le passage relatif au pélican dans *Rolla* de Musset³⁰. Ducasse qui était assis derrière moi sur le banc le plus élevé de la classe maugréa à mon oreille contre le choix d'un pareil sujet. Le lendemain, M. Hinstin compara deux compositions classées premières avec celles d'élèves du lycée de Lille où il avait jadis professé la rhétorique. Ducasse manifesta vivement son irritation : « Pourquoi tout cela, me dit-il, c'est fait pour dégoûter du latin. » Il y avait, je crois, des choses qu'il ne voulait pas comprendre pour ne rien perdre de ses antipathies et de ses dédains.

Il s'est plaint souvent à moi de migraines douloureuses qui n'étaient pas, il le reconnaissait lui-même, sans influence sur son esprit et sur son caractère. Pendant la canicule, les élèves allaient se baigner dans le cours d'eau du Bois-Louis³¹. C'était là une fête pour Ducasse, excellent nageur. J'aurais grand besoin, me dit-il un jour, de rafraîchir plus souvent à cette eau de source mon cerveau malade³².

Au lycée, Ducasse avait plus de rapports avec moi et avec Georges Minvielle qu'avec les autres élèves. Mais son attitude distante, si je puis employer cette expression, une sorte de gravité dédaigneuse et une tendance à se considérer comme un être à part, les questions obscures qu'il nous posait à brûle-pourpoint et auxquelles nous étions embarrassés de répondre, ses idées, les formes de son style dont notre excellent professeur Hinstin relevait l'outrance, enfin l'irritation qu'il manifestait parfois sans motif sérieux, toutes ces bizarreries nous inclinaient à croire que son cerveau manquait d'équilibre. [...] Au lycée – je ne l'ai connu que là – nous considérions Ducasse comme un brave garçon, mais un peu timbré. Il n'était pas sans moralité, il n'avait rien de sadique³³.

Il aura donc été nécessaire que le personnage central de cette bio-

graphie atteigne l'âge de dix-huit ans pour que l'on dispose d'un témoignage direct sur son compte. Sans doute cela valait-il la peine d'attendre, car le récit de Lespès est aussi précieux que précis. Un peu trop, peut-être, a-t-il semblé à quelques exégètes qui ont estimé que les déclarations de cet ancien condisciple étaient justement trop précises pour être tout à fait honnêtes. Le débat a-t-il lieu d'être ? Lespès ayant été un magistrat exigeant, nous espérons ne pas offenser sa mémoire en présentant les arguments du réquisitoire et ceux de la défense.

Selon certains détracteurs du témoignage de Lespès, Alicot aurait involontairement mais malencontreusement « rafraîchi » ou « influencé » la mémoire de son correspondant en joignant un exemplaire des *Chants de Maldoror* à sa première lettre. Les souvenirs du témoin se ressentiraient ainsi d'une récente lecture de l'œuvre de Ducasse et des commentaires que comportait l'édition. En fait, l'étude de la correspondance adressée par Lespès à Alicot établit que le journaliste n'avait envoyé cet exemplaire qu'avec sa deuxième lettre, sur une suggestion de Lespès lui-même qui avait sollicité ce prêt à la fin de sa première lettre (« Après une nouvelle lecture des *Chants de Maldoror*, peut-être pourrai-je me rappeler quelque circonstance intéressante dont je n'ai pas gardé le souvenir »). Lespès s'est peut-être « imprégné » de l'œuvre de son ancien condisciple, qu'il n'avait dû que parcourir hâtivement cinquante-huit ans plus tôt, mais il ne l'a fait qu'après avoir adressé sa première réponse à Alicot. Les renseignements contenus dans cette lettre, avec lesquels le destinataire a composé à peu près la moitié de son article du *Mercur de France*, n'ont donc pas été influencés par une lecture ou une relecture des *Chants*, mais paraissent bien nés de la seule mémoire de l'épistolier³⁴. Il n'en demeure pas moins que cette mémoire a paru à certains proprement miraculeuse chez ce vieillard capable d'aligner sur un camarade de collège autant de souvenirs vieux de plus de soixante ans. Lespès en aurait-il rajouté ? C'est vrai que sa description d'un lycéen en proie au mal du pays est assez conventionnelle. On la croirait issue du *Stéphane Vassiliou* de Laforgue, où l'on trouve ce portrait d'un interne venu d'un pays lointain et pris de spleen : « Que de fois je l'ai observé rêvant ainsi, les yeux fermés et perdus intérieurement, durant les longues études du soir, dans le silence et le bruissement des plumes sur le papier blanc. » Il est vrai aussi que la classe de rhétorique ne comptait que très peu d'élèves, ce qui a pu contribuer à la netteté du souvenir de Lespès, sans parler de la personnalité de Ducasse, qui ne devait pas être d'une totale banalité.

D'après ceux qui le connurent, Lespès fut tout le contraire d'un affabulateur et d'un mythomane. Sa réputation professionnelle était celle

d'un magistrat intègre et scrupuleux³⁵. Interrogeant un jour l'avocat tarbais Souberbielle, qui avait connu Lespès, Pierre-Georges Castex s'entendit répondre que l'on pouvait « prêter foi à ses déclarations³⁶ ».

Il reste que les renseignements donnés par Lespès à partir de sa deuxième lettre ont été rédigés après une lecture des *Chants de Maldoror*, des *Poésies*, de la correspondance et de ce que l'on savait ou supposait à l'époque sur la vie de Ducasse³⁷. On a particulièrement glosé sur cette confiance de Lespès :

Je me rappelle bien qu'il avait beaucoup de goût pour l'histoire naturelle. Le monde animal excitait vivement sa curiosité. Je l'ai vu longtemps admirer une cétoine aux couleurs d'un rouge vif qu'il avait trouvée dans le parc du lycée pendant la récréation de midi. Sachant que Minvielle et moi étions chasseurs dès l'enfance, il nous questionnait quelquefois sur les habitudes et le séjour d'oiseaux dans la région pyrénéenne et sur les particularités de leur vol. Il avait l'esprit attentif d'observation³⁸.

Un tel « souvenir » ne viendrait-il pas plutôt en vol direct de la strophe qui ouvre le *Chant V* : « Les bandes d'étourneaux ont une manière de voler qui leur est propre, et semble soumise à une tactique uniforme et régulière, telle que serait celle d'une troupe disciplinée, obéissant avec précision à la voix d'un seul chef » ? On pourrait le soupçonner, d'autant plus que Lespès ajoute : « Aussi n'ai-je pas été surpris de lire au commencement des premier et cinquième chants de *Maldoror* les remarquables descriptions du vol des grues et surtout des étourneaux qu'il a bien étudié ».

Ce n'est pas si simple. En décembre 1925, deux ans avant d'être interrogé par Alicot, Lespès avait écrit un article ornithologique intitulé *Migration et hibernation des hirondelles*, paru l'année suivante dans la *Revue des lettres, sciences et arts de Bayonne*³⁹. Dans cette étude, ce bon connaisseur des passages d'oiseaux évoquait déjà des « vols d'étourneaux » semblables à ceux qui passent dans *Les Chants de Maldoror*. Minvielle était également familiarisé avec les mœurs et les chants des volatiles du Béarn, que lui avait enseignés dans son enfance un ami de son père, François Pees. Il n'y aurait donc rien d'improbable dans le fait que Ducasse, dont l'œuvre exprime une fascination pour le monde animal, ait interrogé deux camarades experts sur le sujet.

Pour aider Alicot dans ses recherches biographiques, Lespès chercha à se documenter sur Ducasse. Il interrogea le fils de Georges Minvielle, Edmond (qui ne semble pas lui avoir appris grand-chose), ainsi que Georges Hérelle⁴⁰, auquel il avait confié qu'un journaliste bigourdan venait de le consulter sur ce Ducasse qui intéressait l'avant-garde litté-

raire⁴¹. Surtout Lespès signala à Alicot qu'un autre élève de la classe de rhétorique vivait encore :

Un de mes anciens condisciples, Brun, a connu certainement Ducasse, mais il n'a eu guère de relations avec lui : il était externe. Je lui écrirai si vous le désirez, car il est, je crois, en bonne santé, à Pau.

Lespès ne craignait donc pas de voir ses dires confrontés à ceux d'un témoin qui avait connu Ducasse à la même époque (et qu'il est bien dommage qu'Alicot ait négligé de questionner). Le portrait que Lespès trace de son camarade ne manque ni de cohérence ni de vraisemblance (ce qui est loin d'être le cas de tous les témoignages montevidéens). Aurait-on eu davantage foi en ses déclarations si Lespès avait dépeint un lycéen joyeux drille, farceur et heureux de vivre ?

On en débattrait encore longtemps. Il vaut mieux utiliser les souvenirs de Lespès pour ce qu'ils sont : le récit d'un témoin qui ne connut Ducasse que pendant une partie de sa vie – deux années – mais qui le fréquenta quotidiennement. Il vaut également mieux défendre ce témoignage contre les extrapolations et les distorsions qu'on lui a fait subir presque aussitôt : deux ans après l'article d'Alicot qui rapportait les souvenirs de Lespès, le poète des *Chants de Maldoror* devenait, sous la plume d'un chroniqueur de *L'Européen*, « un jeune homme maigre aux cheveux roux, à la voix acerbe, d'une sauvage moquerie et d'une extrême vivacité nerveuse⁴² ».

1. Préface de l'*Histoire du lycée de Pau* de J. Delfour, *op. cit.*

2. Pascal Pia, « Schizophrène ou pince-sans-rire ? », *Carrefour*, 6 janvier 1965 (article repris dans les *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1990).

3. Octave Aubert, élève du lycée de Pau en 1871, notait qu'« en ce temps-là, il n'y avait qu'un seul lycée dans le département ; des élèves venaient à Pau de la région bayonnaise et landaise ; beaucoup arrivaient d'Espagne ou de l'Amérique du Sud » (*Louis Barthou*, Librairie Aristide Quillet, 1935).

4. Des noms ? Eugène Figarol en 1816, Joseph Bèjoutet en 1839, Henri Darnaudat en 1842, Émile Claverie et Jules Bouvet en 1847, Cyprien Abbadie en 1863, Paul Henry en 1864. Parmi les autres élèves inscrits sur ce *Livre d'or* figure, pour l'année 1852, un Charles Garet que présente cette courte notice : « Garet, négociant à Montevideo, fondateur et rédacteur du journal *La France*, secrétaire de la Chambre de commerce française ». Écrivain de convictions. Garet publiait dans la presse uruguayenne des articles aussi bien en français qu'en espagnol (Virgilio Sampognaro, *L'Uruguay au commencement du xx^e siècle*, Bruxelles, 1910).

5. Cité par J. Delfour. Dans la même lettre, Chaumont exposait d'autres appréhensions : « Je sais bien, Monsieur le recteur, que la tenue, la direction, l'enseignement reçu dans les maisons privées ne peuvent lutter avec l'organisation de nos lycées, si féconde en bons résultats ; mais, je ne dois pas vous le laisser ignorer, ils sont nombreux, les pères

de famille qui ne peuvent ou ne veulent pas ouvrir les yeux. Mal disposés pour nous par l'influence de gens qu'il n'est pas nécessaire de nommer ici, ils se laisseront facilement séduire par l'appât d'un bon marché qui leur donne quelque facilité pour l'éducation de leurs enfants. Plus éclairés, quelques pères de famille recherchent pour leurs enfants l'enseignement de l'État ; mais trop souvent ils sont retenus par l'élévation de nos prix. »

6. « Visite de S. Exc. M. Duruy au lycée impérial de Pau », *Mémorial des Pyrénées*, 20 octobre 1866.

7. La vénérable façade, au sud, porte toutefois la date de 1640.

8. Avec son article « Le lycée de Pau et l'univers imaginaire de Lautréamont » (*Revue d'histoire littéraire de la France*, mars-avril 1969), Lucienne Rochon a été la première à mentionner cette source possible de la strophe du *Chant III*.

9. Aujourd'hui rue Louis-Barthou. Né à Oloron-Sainte-Marie en 1862, Barthou entrera comme élève de quatrième au lycée de Pau en 1875 et y restera jusqu'en 1880. Il sera un ministre aux dix-sept portefeuilles successifs, un président du Conseil, un vorace collectionneur de manuscrits d'écrivains et un fonctionnaire assassiné dans l'exercice de ses fonctions de ministre des Affaires étrangères, le 9 octobre 1934, lorsqu'il viendra accueillir à Marseille le roi Alexandre de Yougoslavie.

10. Les piscines du lycée étaient au fond du parc.

11. Cet historien connu (1809-1891), éditeur des *Mémoires* de Saint-Simon, avait été en 1835 le professeur du jeune Flaubert au collège royal de Rouen.

12. On découvre aujourd'hui, sur cette petite place attenante à la tour des Sciences, une fontaine ouvragée, œuvre du sculpteur Alexandre, ainsi qu'un monument représentant un vautour et un isard, œuvre du Palois Théo Lanne, élève du même Alexandre. Serait-ce le « vautour des agneaux » du *Chant V*? Non, car l'ensemble n'existe que depuis 1897 : au temps de Ducasse, il n'y avait là qu'une fontaine encastrée dans une petite construction carrée. Actionnée par une roue, elle était la grande distraction des gamins du quartier.

13. Octave Aubert, *Louis Barthou, op. cit.*

14. Jean-Louis Debauve, « Avec Ducasse et Laforgue au temps des vers latins », *op. cit.*

15. Turbulent élève du lycée de Pau en 1881-1882, Paul-Jean Toulet en sera renvoyé pour une incartade.

16. Louis Barthou, qui sera interne au lycée de Pau peu d'années après Ducasse, aura un professeur du lycée pour correspondant.

17. Nous ne lui connaissons pas de lien de parenté avec le vice-amiral Lespès (né en 1828 à Bayonne, mort en 1897 à Paris), qui fit la plus grande partie de sa carrière dans les mers d'Extrême-Orient.

18. Lespès écrira à Alicot que son maître Chaho avait été « un journaliste de talent, un remarquable écrivain, mort avant l'âge, le 23 octobre 1858 à l'âge de 46 ans ». Chaho, dont la veine paraissait intarissable, écrivit dans de nombreux journaux locaux et dirigea *L'Ariel de Vasconie*, qui prit après 1848 le nom de *Républicain* (son directeur s'était présenté sans succès aux élections de 1849). Il fonda une *Gazette des eaux* qui donnait les nouvelles de plusieurs stations et publia un *Biarritz entre les Pyrénées et l'Océan*.

19. Selon l'*Histoire du lycée de Pau* de Delfour, ce prix était décerné chaque année à « l'élève qui, d'après le suffrage de ses condisciples, s'était le plus constamment distingué par la sagesse de sa conduite, l'exactitude à tous ses devoirs, la fidélité à l'ordre, la bonté de son caractère, les progrès dans ses études et le ton d'une bonne éducation ».

20. Comme il en fera part à Antoine Correch, qui l'avait interrogé pour son livre sur *La Cour d'appel de Pau*, paru en 1920.

21. Guy Hiriart-Duruthy, d'Anglet, nous a communiqué deux photographies de Paul Lespès : l'une est une photographie de groupe prise lors du mariage, qui se tint à Anglet,

du fils d'un employé de Lespès : l'autre cliché, conservé par M. Sencristo (petit-fils du légataire de Lespès), de Mouguerre, représente le vieux magistrat, le fusil en bandoulière, paré pour la chasse à la tourterelle.

22. Discours reproduit dans *La Gazette* et dans *Le Courrier* de Bayonne du 16 avril 1935.

23. Parti en famille, un matin de 1893, pour pêcher dans l'Ossau, Clément Minvielle fit parler de lui en abattant une ourse attirée par l'odeur du pique-nique. *Le Petit Journal* en fit le thème d'une de ces célèbres illustrations à sensation. Sur cette aventure de son frère, Georges Minvielle écrivit un poème en patois béarnais, *La défunte de Marti* (« La mort de Martin »).

24. Originaire de Béziers où il était né en 1872, François Alicot – prononcez le « t » en Bigorre – s'était installé à Tarbes en 1908 en qualité de correspondant de *La Dépêche de Toulouse* dans le département des Hautes-Pyrénées et de responsable de l'édition tarbaise de ce quotidien. Autodidacte et fier de l'être (il se vantait de n'avoir que le certificat d'études), ce passionné d'histoire s'était intéressé, durant ses années biterroises, à la période révolutionnaire et aux guerres de religion. Il était aussi amateur de littérature. Il publia un grand nombre de chroniques dans *La Dépêche*, qu'il signa souvent « L'Amateur de médailles ». De caractère vif et d'esprit caustique, il avait la répartie prompte et eut quelques rencontres armées en un temps où la polémique politique – il était lui-même un radical-socialiste militant – ne se cantonnait pas aux échanges verbaux. Georges Durand-Dastès : « Physiquement, c'était un homme de petite taille, maigre et sec, très alerte, la cinquantaine passée, et marchant toujours d'un pas rapide, alors qu'il faisait l'habituelle tournée quotidienne des correspondants de presse : préfecture, commissariat de police, tribunal, etc. Il avait des traits fins, l'œil intelligent derrière ses binocles. Son intelligence était remarquable et il apportait, dans les polémiques de presse, un style aisé et une verve incisive. Il avait les qualités d'un excellent journaliste. [...] On peut difficilement imaginer, quand on lit actuellement [*La Dépêche*], la virulence de son anticléricalisme d'avant 1940. En ce temps-là, les évêques du Sud-Ouest et du Languedoc avaient prononcé une condamnation retentissante contre *La Dépêche*, dont la lecture était formellement interdite aux Catholiques ». Alicot mourut le 9 avril 1949, victime d'une crise cardiaque qui le terrassa dans le couloir de la maison de son gendre.

25. Cet article, signé « L'Amateur de médailles », est intitulé *De Montevideo à Tarbes – Un poète maudit – L'énigme d'Isidore Ducarre [sic] (Comte de Lautréamont) – Quelques figures tarbaises*. Il parut dans la rubrique du *Carnet du Curieux* de la page régionale de l'édition haut-pyréennienne de *La Dépêche*. Pour une fois, ce n'était pas le nom de Lautréamont qui était victime d'une coquille : celui de Ducasse est imprimé « Ducarré » tout au long de l'article.

26. La correspondance de l'économiste du lycée de Pau avec Alicot a été publiée dans les *Cahiers Lautréamont* du 1^{er} semestre 1988.

27. Ce Léon Léopold Ducasse, qui était né le 1^{er} juin 1844 à Morlanne (arrondissement d'Orthez), était sorti du lycée de Pau en 1863 pour aller étudier le droit à Paris. Il « appartenait à cette génération qui, entrée dans la vie active vers les dernières années du Second Empire, aspirait avec ardeur à la liberté. Ducasse noua de solides amitiés dans le vieux quartier Latin où Gambetta commençait déjà à faire retentir sa voix puissante. C'est là qu'il fit connaissance avec l'éloquent tribun » (*Association amicale des anciens élèves du lycée de Pau. Livre d'or. 1914-1920*, imprimerie Garet-Haristoy, Pau, 1921). Après 1870, Léon Ducasse fut avoué à Orthez. Entré dans la magistrature en 1880 comme juge au tribunal civil de Grenoble, il prit sa retraite en 1912, revint à Morlanne et mourut en 1920.

28. Dans ses articles, Alicot prendra le parti de négliger le « trou » de 1862-1863 et

affirmera que Ducasse était passé sans transition de la quatrième du lycée de Tarbes à la seconde du lycée de Pau.

29. Nos citations du témoignage de Lespès ne proviendront cependant pas de cet article, mais du texte original des lettres de Lespès, qui ont été intégralement publiées dans les *Cahiers Lautréamont* du 1^{er} semestre 1988.

30. L'épisode du pélican n'est pas dans *Rolla*, mais dans *La Nuit de Mai*. Lespès rectifiera dans une lettre ultérieure, mais l'erreur, signalée trop tard à Alicot, figure dans l'article du *Mercur de France*.

31. Le Bois-Louis était un parc aux grands arbres et aux prairies inclinées, qui avait fait jadis partie du domaine que les Jésuites avaient reçu par donation de Louis XIII. Le cours d'eau dans lequel Ducasse immergeait son « cerveau malade » était une petite rivière traversant ce parc, appelée l'Ousse. Elle formait, avec de petits bras du Gave, des îles couvertes d'une végétation abondante. C'était le lieu de baignade traditionnel des élèves du lycée. L'implantation de la gare de Pau sur les terrains au-delà de l'Ousse métamorphosa l'endroit et en détruisit la quiétude. En 1901, le Véloce-Club y installa son vélodrome (aujourd'hui transformé en stade municipal).

32. Lettre du 11 septembre 1928.

33. Lettre du 17 septembre 1928.

34. Le mal de tête dont se serait plaint Ducasse à Lespès n'a donc pas son origine, comme on a pu le soupçonner, dans la lettre du 22 mai 1869 au banquier Darasse, reproduite dans le volume qu'Alicot communiquera quelques jours plus tard à son correspondant.

35. La mairie d'Anglet, à laquelle nous nous étions adressé pour obtenir quelques précisions sur Lespès, répondit avec concision : « Des renseignements recueillis, il résulte que l'intéressé passait pour être sévère. »

36. Pierre-Georges Castex, *Le Conte fantastique en France de Nodier à Maupassant*, José Corti, 1987. Il est dommage que Castex ait ignoré que le maître du barreau de Tarbes qu'il interrogeait était le gendre d'un autre dédicataire de *Poésies*, Auguste Delmas.

37. Les papiers de Lespès n'ont pas été retrouvés et Alicot n'a pas gardé de double de ses propres lettres : c'est dommage, car on aurait pu apprécier de quelle manière Lespès répondait – ou ne répondait pas – aux questions qui lui étaient posées.

38. Lettre du 17 septembre 1927.

39. En appendice de cette étude, Lespès signale un sien article sur une migration de lépidoptères, publié dans *L'Avenir de Bayonne* du 6 septembre 1879, le journal auquel il collaborait régulièrement à cette époque.

40. Durant des années, Georges Hérelle fut le traducteur et l'ami de D'Annunzio. Il traduisit aussi des écrivains anglais et sud-américains (il participa à une traduction de *Pages Choisies* de Ruben Dario, publiée en 1918). Ce Champenois, né en 1848 à Pougysur-Aube, fit carrière dans l'enseignement secondaire, sans jamais chercher à devenir professeur de Faculté, quoiqu'il fût excellent helléniste et non moins bon latiniste, et qu'il eût des relations bien placées. Peut-être tenait-il à n'avoir pour élèves que des garçons de quinze ou seize ans (il écrivit, sous pseudonyme, une *Histoire de l'amour grec*). Après avoir enseigné dans diverses villes de province, il fut nommé en 1896 à Bayonne où il resta après avoir pris sa retraite. Il y mourut en 1935, la même année que Lespès. Ce long séjour en pays basque explique l'amitié qu'il noua avec ce dernier et l'intérêt qu'il prit à la littérature de la région. Dans une étude sur le théâtre basque, *La représentation des pastorales à sujets tragiques*, parue en 1923 chez Édouard Champion, Hérelle a publié un dessin de Lespès avec cette légende : « Pendant la récitation du prologue, les Chrétiens attendent à cheval devant le théâtre (Dessin de M. P. Lespès). »

41. Hérelle fit passer à Lespès une note sur le Ducasse auteur de la pièce *Procès de Carnaval*, qui fut transmise à Alicot. Lespès, qui lisait *Le Temps*, signalera aussi à Alicot l'article que Paul Souday avait publié sur Lautréamont le 15 septembre 1927.

42. Emmanuel Aegerter, « Lautréamont », *L'Européen*, 26 avril 1930.

CHAPITRE X

LA RHÉTORIQUE DE MONSIEUR HINSTIN

– Je connais un homme qui a une jambe de bois qui s'appelle Durand, dit un élève du lycée de Pau.

– Ah ? Et comment s'appelle l'autre ? répond un de ses camarades.

(Plaisanterie en vigueur au lycée de Tarbes dans les années 1970)

« Ducasse, autant que je puis m'en souvenir, est entré au lycée avec un très petit bagage littéraire », prétendait Lespès qui citait, dans une lettre à Alicot, parmi les littérateurs appréciés par son condisciple, Racine, Corneille, Sophocle et Poe. Dans une autre lettre, il revient sur Poe, « dont [Ducasse] m'a parlé et qui lui plaisait fort¹ », ajoute *Hamlet* « et, si je me le rappelle bien, *Les Puritains d'Écosse* de Walter Scott, et *Le dernier des Mohicans* de Fenimore Cooper ». Son année de rhétorique dut faire découvrir à Ducasse bien d'autres auteurs. Les exercices imposés aux élèves – versions, thèmes et discours latins et grecs – relevaient d'une tradition séculaire. Le programme officiel de l'année de rhétorique incluait Pascal, Madame de Sévigné, Massillon, Buffon, les *Oraisons funèbres* de Bossuet, *Des Ouvrages de l'esprit* de La Bruyère, *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains* de Montesquieu, les *Fables* de La Fontaine, l'*Art poétique* de Boileau, *Pro Milone* et *Orator* de Cicéron, les *Annales* et *Conciones* de Tacite, Virgile, Horace, les livres I et II de Thucydide, *Le Discours pour la couronne* de Démosthène, Sophocle et le *Plutus* d'Aristophane².

Si l'enseignement des belles-lettres prévalait nettement en rhétorique sur celui des sciences, les mathématiques n'étaient pas négligées. Dans cette matière que célèbre une strophe des *Chants*, Ducasse avait pour professeur un homme de petite taille aux cheveux grisonnants,

Denis Jean Benoît³ Durieux. Né le 29 mars 1830 à Thurins, dans le Rhône, bachelier ès lettres et ès sciences, licencié ès sciences mathématiques et ès sciences physiques, il avait débuté en 1854 au collège de Lorient. D'après les « *renseignements confidentiels* » que l'inspecteur général Vielly consigna en 1863 dans son rapport à l'Académie de Bordeaux, Durieux jouissait d'une excellente santé, son caractère, sa conduite publique et privée, son travail, son exactitude et ses rapports avec ses chefs étaient appréciés, ses manières étaient « douces, aisées, sympathiques aux élèves », mais son enseignement pouvait

gagner pour la méthode, l'autorité, l'animation. Tel qu'il est, il remplit déjà les conditions d'une bonne et fructueuse préparation. Nous pensons qu'il y aurait avantage à lui confier dans ce lycée l'enseignement mathématique des candidats aux écoles de St-Cyr et des Manufactures⁴.

Lors de son passage à Pau, le 19 juin de l'année suivante, l'inspecteur nota encore favorablement l'enseignement du professeur de mathématiques : « Les classes n'ont pas beaucoup d'élèves faibles et chacune a des élèves fort bons. C'est un fonctionnaire recommandable par les succès qu'il obtient soit au Concours académique, soit pour les écoles ». Les choses se dégradèrent l'année suivante, et Ducasse en fera les frais, comme ses autres condisciples⁵.

En anglais, seule matière dans laquelle Ducasse obtiendra un prix en fin d'année, les élèves de la classe de rhétorique virent rarement le professeur en titre, Georges de Musgrave-Clay. Cumulant les titres de banquier de la colonie anglaise de Pau et de directeur d'une maison de langues ouverte principalement aux anglophones, ce professeur venait d'être nommé vice-consul des États-Unis à Pau. Il allait abandonner peu à peu son enseignement au lycée impérial à son suppléant, un certain Cookworthy. Ducasse parlait couramment l'espagnol, c'est entendu, mais avait-il de surcroît une bonne maîtrise de l'anglais ? Le prix reçu en fin d'année dans cette discipline incite à le croire, et Lespès lui-même atteste : « La langue anglaise lui était familière, il la parlait facilement, je crois bien qu'il l'avait apprise à Montevideo ». Le trilinguisme de l'auteur des *Chants de Maldoror* n'a pas encore incité ses exégètes à partir à la chasse aux anglicismes dans le *county* de Lautréamont.

L'enseignement qui semble avoir le plus marqué Ducasse au cours de sa première année au lycée de Pau est celui que lui a octroyé le dernier dédicataire de *Poésies* nommément cité : « monsieur Hinstin, mon ancien

professeur de rhétorique.⁶ » Né le 4 septembre 1834 à Paris dans une famille de la bourgeoisie aisée israélite (son patronyme viendrait de la tournure francisée d'Einstein), Hinstin était le quatrième enfant d'une fratrie qui devait en compter huit, dont sept garçons. Alors que ses frères se feront ingénieurs, militaires, commerçants, Gustave s'orientera vers l'enseignement. Après de bonnes études au lycée Charlemagne, pendant lesquelles il décrocha quelques distinctions au Concours général⁷, il fut reçu bachelier ès lettres en 1853 et admis la même année à l'École Normale supérieure, avec le rang de douzième sur dix-sept. En mai 1855, ses professeurs portaient l'appréciation suivante sur ce jeune homme de vingt-et-un ans :

Constamment laborieux : a gagné l'année dernière et surtout cette année, pour l'instruction et le goût. Esprit juste, fin, assez délicat ; a des traits heureux. Il manque un peu de verve et d'abondance, et a besoin de temps pour montrer ce qu'il vaut. Courrait le risque de fléchir dans un examen, mais il travaille avantageusement et pourra s'assouplir et se rompre par l'exercice. Conduite régulière. Bonne tenue. Moralité irréprochable.

En septembre, le jugement de ses maîtres n'avait guère évolué :

De l'application et du mérite : esprit sage dont le bon sens s'aiguise d'une certaine finesse. Ses progrès sont réels mais lents toutefois à cause d'une certaine lourdeur de tempérament qui l'empêche et le retarde. [...] Conduite sans faute sérieuse. Tenue généralement bonne. Parfois manque un peu de forme. Moralité irréprochable.

L'année suivante, Hinstin était reçu licencié ès lettres et admis au concours d'entrée de l'École d'Athènes. Cette institution, qui avait été fondée sur une idée que revendiquera Sainte-Beuve, en était à sa douzième promotion. Son vivier se constituait surtout de Normaliens qui, une fois admis, devenaient pensionnaires de la maison Ghennadios, au pied du mont Lycabette (Edmond About, le romancier de *L'Homme à l'oreille cassée* et du *Roi des montagnes*, en fut l'hôte avant d'atteindre la notoriété). Au cours de l'année 1857, accompagné par Léon Heuzey et par le futur abbé Léon Thenon, Hinstin visita les grands sites du Péloponnèse, passa par Le Pirée, releva des inscriptions à Sparte et à Mégapolis, fouillant parfois, lisant beaucoup. Pendant l'été, il fit une croisière dans l'archipel. Dans son livre sur le cinquantenaire de l'École d'Athènes, Georges Radet, qui ne semble pas placer Hinstin très haut, écrit qu'il ne fut « ni un archéologue, ni un hardi voyageur, ni un conducteur d'âmes, mais un helléniste de cabinet, expert en traductions adroites⁸ ». Une pho-

tographie de groupe des pensionnaires de l'École d'Athènes, prise au second étage de la maison Lemnienne, sur la terrasse de marbre, figure dans l'ouvrage de Radet⁹ : assis à califourchon sur une chaise, Hinstin ne laisse deviner qu'un visage osseux, noyé dans l'ombre d'un large chapeau, mais le regard semble plein d'acuité.

Reçu en septembre 1858 à l'agrégation de lettres, Hinstin se vit attribuer la troisième du lycée impérial de Saint-Étienne. Tombé malade quelques semaines après sa prise de fonctions, il fut mis en congé sans traitement. À la rentrée d'octobre 1859, il fut chargé de la troisième du lycée de Bar-le-Duc, mais ne put cette fois non plus terminer l'année. À la rentrée suivante, il fut nommé, promotion notable, quoiqu'en rapport avec ses titres, professeur de rhétorique de deuxième classe au lycée impérial de Lille. Il allait passer trois années dans cette ville et publier diverses études dans les *Mémoires de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille* : en 1861, *L'île d'Ios et le tombeau d'Homère*, rédigée d'après des notes prises pendant son séjour de 1857 dans la région ; en 1862, *Horace à Athènes* ; en 1863, *En Arcadie*, qui est le texte d'une conférence. En 1865, il fera encore imprimer à Lille, qu'il avait quittée depuis deux ans, une étude d'une vingtaine de pages intitulée *Souvenirs d'Athènes*.

Hinstin, qui travaillait pour préparer le doctorat, voulait se faire nommer à Paris. L'inspecteur d'Académie estimait qu'il convenait de maintenir le jeune professeur à Lille au moins une année encore, afin de le laisser faire ses preuves dans une classe composée d'éléments meilleurs que ceux auxquels il avait enseigné durant l'année écoulée. Les rapports des inspecteurs ou ceux que le recteur rédigeait sur le compte des professeurs placés sous sa juridiction sont la principale source d'information sur Hinstin à cette époque de sa vie :

Caractère excellent. Conduite privée et publique très convenable [...] ; il sait animer son enseignement et lui donner de l'intérêt. Explication des auteurs exacte et élégante ; son élocution est un peu hésitante et manque parfois de netteté. [1860-1861]

Esprit fin, délicat, ingénieux, procédant par saillies mais manquant peut-être un peu d'ampleur. Un peu d'hésitation et de gêne dans la parole. Du savoir, du goût, un vif sentiment du beau. [1861-1862]

Une excellente tenue et de très bonnes relations. Comme professeur, c'est un homme d'un goût très sûr qui développe ses idées avec beaucoup de netteté et soutient l'attention des élèves par des aperçus ingénieux. [...] Parole vive, spirituelle, animée, mais procède peut-être un peu trop par saillies. [1862-1863]

En août 1863, prétendant que l'atmosphère lilloise lui était devenue insupportable et que « cette ville de fumée et de brouillards » nuisait à sa santé, Hinstin demanda un poste dans « une grande ville du Centre ou même du Midi ». Sa requête fut agréée. Deux villes étant vacantes, Pau et Auch, il reçut la première, dont le climat avait la réputation que l'on sait. Pouvait-il se douter que cette mutation dans une ville du Sud-Ouest le ferait entrer dans l'histoire littéraire ?

Instable ou velléitaire, Hinstin devait l'être quelque peu, car à peine venait-il d'apprendre sa nomination à Pau, sans doute jugée par lui peu valorisante, qu'il s'empressait de saisir le rectorat de Lille d'une nouvelle demande de déplacement. Le recteur s'en ouvrit au ministre en précisant qu'il venait de recevoir « une lettre désespérée de M. Hinstin » qui souhaitait être muté à Bordeaux, Marseille ou Montpellier, c'est-à-dire dans une ville universitaire. Dans sa lettre, le recteur ne manquait pas de donner son point de vue sur les exigences de ce jeune professeur :

Il sait parfaitement que les besoins du service doivent l'emporter sur les convenances personnelles. M. Hinstin n'a pas le droit de se plaindre.

Hinstin n'avait pas fini de se plaindre. En octobre 1863, il s'adressait à un conseiller d'État pour se plaindre que des conférences qu'il avait prononcées à Lille devant les maîtres-répétiteurs du lycée, à la suite d'une obligation faite aux professeurs par un arrêté ministériel de 1862, ne lui aient pas été payées sous forme d'un treizième mois de salaire. Quelques jours plus tard, il sollicitait du ministre une indemnité pour le manque à gagner que lui valait la date de la rentrée du lycée de Pau : plus tardive que celle du lycée de Lille, elle le privait de dix jours de traitement (quelques années plus tôt, il avait de même sollicité un dédommagement pour compenser l'interruption de son traitement à Bar-le-Duc). Hinstin demandait de surcroît le remboursement de ses frais de déplacement de Lille à Pau. Le chef du personnel au ministère de l'Instruction publique devait être dans un de ses bons jours, car le professeur eut gain de cause.

Gustave Hinstin et Isidore Ducasse arrivèrent ainsi la même année au lycée de Pau, le premier, âgé de vingt-neuf ans, comme professeur de français, de grec et de latin, le second, qui en avait dix-sept, comme élève de rhétorique¹⁰. Maître et élève se virent pour la première fois le 17 octobre 1863, qui était le lendemain du jour de la rentrée des internes.

Le rapport d'inspection de juin 1864 attestera que la classe d'Hinstin était « une des meilleures classes du lycée. [...] Un élève nommé Lespès, qui se destine à l'enseignement, s'y est particulièrement distingué ». L'inspecteur général trouvait la classe « bien dirigée et pleine de vie »

et estimait que l'on y commentait « très bien les auteurs grecs et latins, et plusieurs [élèves] tournent les vers latins avec une grande facilité ». Le rapport de l'inspecteur Lemaire, qui visitera la classe d'Hinstin en mars 1865, sera encore favorable :

Dans la classe de M. Hinstin, les leçons sont bien apprises et bien récitées, et les élèves interrogés sur le texte de ces leçons ont montré qu'on leur avait fait de bonnes observations et qu'ils les avaient recueillies.

On a expliqué ensuite un morceau d'*Œdipe à Colonne* : les élèves ont donné le sens et le professeur a donné son avis sur le fond et la forme avec goût.

Puis un discours latin a été corrigé : le professeur connaissait ses copies : il a rendu assez bon compte de ce qu'on avait fait et de ce qu'on aurait dû faire. Il est dans le vrai ; il sait à quoi il doit se prendre pour juger, et il donnait la voie dans laquelle il faut marcher et dans laquelle il marchera plus tard avec encore plus d'assurance.

Hinstin souffrait d'une légère infirmité. En 1861, à Lille, un rapport d'inspection avait fait observer qu'« un peu de surdité » rendait la discipline de sa classe « un peu difficile ». Le rapport de l'année suivante évoquait encore cet handicap : « Une surdité très sensible, surtout sous l'influence de certains états de l'atmosphère, lui rend la surveillance des élèves difficile et il en résulte que les leçons sont moins bien sues qu'elles ne devraient l'être. » En juin 1864, pendant l'année de rhétorique de Ducasse, l'inspecteur attesta que l'ouïe du professeur était devenue tout à fait satisfaisante : « M. Hinstin paraît complètement guéri de la surdité qui lui avait fait demander un lycée du Midi » (le recteur de l'académie n'en écrivit pas moins le même mois que le professeur « est un peu sourd, ce qui lui donne une certaine défiance, une vague inquiétude qui paralysent une partie de ses facultés »). L'inspecteur venu l'année suivante se montrera rassurant sur les capacités auditives de l'inspecté : « On le dit un peu sourd : c'est peu sensible à coup sûr. » Mais il ajoutera à son tour que la dureté d'oreille d'Hinstin nuisait parfois à la tenue de sa classe.

Sur les relations d'Hinstin et de Ducasse, ou plus exactement sur leurs démêlés, Lespès fait quasiment de l'affrontement de l'élève et du professeur le point fort de sa déposition. Apparemment, Hinstin ne fut pas le Georges Izambard de Ducasse :

En classe, il paraissait quelquefois s'intéresser vivement aux leçons de Gustave Hinstin, brillant professeur de rhétorique, ancien élève de l'école d'Athènes. [...] En 1864, vers la fin de l'année scolaire, Hins-

tin, qui avait souvent déjà reproché à Ducasse ce qu'il appelait ses outrances de pensée et de style, lut une composition de mon condisciple. Les premières phrases très solennelles excitèrent tout d'abord son hilarité, mais bientôt il se fâcha. Ducasse n'avait pas changé de manière, mais il l'avait singulièrement aggravée. Jamais encore il n'avait tant lâché la bride à son imagination effrénée. Pas une phrase où la pensée faite en quelque sorte d'images accumulées et de métaphores incompréhensibles ne fût encore obscurcie par des inventions verbales et des formes de style qui ne respectaient pas toujours la syntaxe.

Hinstin, pur classique dont la fine critique ne laissait échapper aucune faute de goût crut que c'était là une sorte de défi jeté à l'enseignement classique, une mauvaise plaisanterie faite au professeur. Contrairement à ses habitudes d'indulgence, il infligea à Ducasse une retenue. Cette punition blessa profondément notre condisciple ; il s'en plaignit avec amertume à moi et à mon ami Georges Minvielle. Nous n'essayâmes pas de lui faire comprendre qu'il avait de beaucoup dépassé la mesure.

Les biographes de Ducasse ont-ils eu tort d'accorder une importance excessive à cette anecdote ? En elle-même, la réprimande infligée par Hinstin n'avait rien de bien terrible. De mauvais résultats aux compositions valaient régulièrement aux élèves des colles ou des retenues, les premières subies le dimanche, les secondes le jeudi (cette pratique peu sympathique ne sera supprimée qu'en 1968 dans tous les lycées de France et, heureusement pour les lycéens palois, de Navarre). Lespès, pourtant, insiste particulièrement sur l'épisode. Dans sa correspondance avec Alicot, il brode sur le discours français de Ducasse et sur la punition infligée par Hinstin, qui reviennent en leitmotiv :

La folle du logis se révéla tout entière dans un discours français où il avait saisi l'occasion d'entasser, avec un luxe effrayant d'épithètes, les plus affreuses images de la mort. Ce n'était qu'os brisés, entrailles pendantes, chairs saignantes ou en bouillie. [...] Nous fûmes convaincus, Minvielle et moi, ainsi que d'autres condisciples, qu'Hinstin s'était mépris en infligeant à Ducasse une retenue pour son discours ; ce n'était pas là une galéjade, une mauvaise plaisanterie faite au professeur. Ducasse fut profondément blessé des reproches d'Hinstin et de cette punition. Il était convaincu, je crois, d'avoir fait un excellent discours, plein de nouveautés d'idées et de belles formes de style.

Le sujet du discours qui avait donné à Ducasse l'occasion de se révéler en rhétorique, permettant une très sobre description des ravages d'un fléau, d'une peste, je crois, en Russie, aucune horreur ne manqua à la description fantasmagorique des formes multipliées de la mort planant sur le champ du carnage. Sans doute, c'était fort original : mais quelle aberration que j'ai retrouvée dans *Maldoror* quelques années après !

Certes il serait puéril d'attacher d'une manière générale quelque importance à des compositions de jeune rhétoricien. Cependant le discours français qui avait tant irrité Hinstin et surpris les condisciples de Ducasse n'avait, non, plus, rien de lycéen [...]. D'où venaient donc les idées étranges, les métaphores, les images de la mort entassées dans ce discours ? Ducasse d'ailleurs, malgré les admonestations d'Hinstin, ne laissa pas de récidiver, mais avec modération, si bien que le professeur finit, je crois, par croire, quoiqu'il ne l'ait jamais dit, que les écarts d'imagination et l'originalité du style de Ducasse tenaient à une construction cérébrale particulière. Il y avait là, peut-être, quelque chose d'atavique, mais rien d'un « désir de galéjade » ; ça a été ma conviction et celle de mon ami Minvielle dont le jugement a son prix.

Ce n'est pas, certes, dans les lectures faites à Montevideo, à Tarbes, à Pau, et dans l'enseignement de ses divers professeurs qu'il a trouvé des inspirations pour composer un discours où ne se révélait, à coup sûr, rien de lycéen.

Lespès reviendra même sur cette dissertation insolite dans sa lettre au fils de Georges Minvielle¹¹ :

Un discours extraordinaire par l'entassement des métaphores et des images et par le décousu et l'excentricité des idées, discours qui avait fort irrité Hinstin et nous avait tous surpris dans la classe de rhétorique avait été si je puis dire le premier coup que Ducasse avait porté au bon sens.

Le *Recueil des devoirs qui ont été jugés dignes d'être conservés dans les archives du lycée de Tarbes* donne un aperçu des thèmes des discours français qui étaient donnés aux élèves de rhétorique au cours des dernières années de l'Empire : *Geoffroy de Ville-Hardouin, chevalier de la quatrième croisade, à ses amis à Paris en 1204* – *Discours du pape Alexandre III au concile de Latran en 1170* – *Villiers de L'Isle-Adam à Charles-Quint (1530)* – *Colbert au conseil des ministres engage Louis XIV à fonder l'Académie des sciences (1666)* – *John Cromwell demande à Olivier Cromwell son cousin la grâce de Charles I* – *Walter Raleigh devant ses juges* – *Washington à ses soldats (1783)* – *Stilicon au conseil d'Honorius* – *Lettre de Madame de Montespan à une de ses amies*, etc. Le sujet du discours français qui avait tant déplu à Hinstin (épidémie ou bataille, Lespès ne paraît pas très fixé sur ce point) n'était pas très éloigné de celui qui fut proposé aux candidats au baccalauréat de l'Académie de Bordeaux en août 1865 : « Décrivez une bataille en choisissant librement le lieu, l'époque, Antiquité, Moyen-Âge ou temps modernes, pays étrangers, France d'autrefois ou d'aujourd'hui, mais en mettant de la

vérité historique et locale dans votre description¹² ». Les excès du discours français de Ducasse étaient-ils du même registre que les scènes de violence qui abondent dans ces *Chants de Maldoror* d'où semblent sourdre les « râles perçants que poussent dans une bataille les gosiers des blessés agonisants » ? Dans l'affirmative, il y avait assurément de quoi déplaire à un professeur de rhétorique d'un lycée du Second Empire, fût-il sorti d'une grande école, cette grande école fût-elle l'École d'Athènes.

Lespès rapportait un autre trait de rébellion de Ducasse envers l'enseignement de son professeur. Lorsque Hinstin avait donné à traduire en hexamètres « le passage relatif au pélican » dans *La Nuit de Mai* de Musset, Ducasse avait estimé qu'un tel exercice était « fait pour dégoûter du latin ». Lespès, qui avait conservé (« par grand hasard », dit-il) sa propre composition en vers latins dans ses papiers, put préciser à Alicot la date de ce devoir : 10 mars 1864. « Ducasse avait une aversion particulière pour les vers latins » – « la haine du vers latin », insiste Lespès qui avait au contraire le goût le plus vif pour cet exercice qu'il pratiqua avec délectation jusqu'à la fin de sa vie. L'enseignement d'Hinstin ne pouvait dès lors que déplaire à Ducasse et convenir à Lespès. Un inspecteur d'Académie qui assista en mars 1865 au cours d'Hinstin releva qu'« une faculté un peu en baisse dans d'autres lycées, le vers latin, est heureusement cultivée dans sa classe¹³ ». Peut-être Ducasse eut-il à plancher sur un des sujets suivants, qui figurent dans un recueil des meilleures compositions en vers latins du lycée : *Fête des Vents dans les Iles Maldives* – *La Chasse aux lions* – *Le prisonnier de Chillon* – *Plaintes de Cassandre* – *Le Bivouac après la bataille* – *La culture des Landes* – *Bénédiction d'un navire* – *Lettre d'Horace à Auguste* – *Le monde vu dans une lanterne magique*. En 1872, le ministre Jules Simon fera supprimer la pratique des vers latins dans les lycées du pays. Trop tard pour Ducasse, qui avait déjà transposé ses souvenirs de latiniste forcé dans ce passage perfide de *Poésies I* :

Un élève m'a raconté que son professeur de seconde avait donné à sa classe, jour par jour, ces deux charognes [deux poèmes de Musset] à traduire en vers hébreux.

Ducasse pouvait-il imputer un tel acte à un *professeur de rhétorique* après en avoir cité un nommément – de surcroît israélite, c'est-à-dire « parlant hébreu » – dans la dédicace du même opusculé ? Et comment ne pas marquer quelque surprise en constatant que Ducasse, après avoir eu, d'après Lespès, de si mauvais rapports avec Gustave Hinstin, lui a dédié ses *Poésies* ? Avec cette dernière œuvre, qui prend souvent le ton d'un

discours de rhétorique, Ducasse pensait-il avoir tellement « changé de manière » – après l'avoir « singulièrement aggravée » dans son *Maldoror* – pour penser que cette composition serait considérée par l'« ancien professeur de rhétorique » comme un hommage à son enseignement ? Nous serions plutôt enclin à penser que cette dédicace à d'anciens condisciples et à un ancien professeur est à mettre sur le compte de deux traits de caractère dont Ducasse donnera quelques manifestations dans sa correspondance : l'insolence froide et distante, mêlée de cette forme d'ironie que l'on ne peut guère définir que comme l'humour de Don Isidoro.

Aspect peut-être un peu négligé par l'exégèse ducassienne, l'auteur des *Chants de Maldoror* et de *Poésies* a reçu, comme tous les lycéens de son temps, une solide formation de rhétorique. Est-il possible de déceler dans son œuvre la marque de la parole d'Hinstin ? C'est peut-être ce que Remy de Gourmont voulait indiquer lorsqu'il évoquait, à propos du Ducasse des *Poésies*, « l'enseignement de ses professeurs ». Dans *Les Chants de Maldoror*, la rhétorique n'est pas pesante, mais elle y est présente¹⁴ et parfois tournée en dérision. Comme tous les enseignants de rhétorique de son temps, Hinstin usait et abusait des références latines ou grecques, mais, sur ce point, l'élève Ducasse paraît avoir été un disciple moins perméable que Lespès. En revanche, Hinstin a pu inculquer au Montevidéen une méthode de composition littéraire dont on retrouve l'empreinte dans l'œuvre de plusieurs classiques français : la technique des vers blancs. Plusieurs prosateurs célèbres ont usé de ces fleurs de rhétorique, de Buffon (« La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite / Est celle de ce fier et fougueux animal ») à Renan (« Dans le lin-cueil de pourpre où dorment les dieux morts »). Dans le chapitre sur « L'harmonie imitative » de son *Arte de hablar*, Hermosilla lui-même s'était prononcé en faveur du procédé : « Pour que notre prose devienne nombreuse, fluide et sonore (et les Italiens et les Français font de même avec la leur), il faut que de temps en temps, et même assez souvent, on y trouve des vers de différentes mesures¹⁵ ». C'est donc moins d'une tentative avortée de versification de l'œuvre toute entière que d'une telle méthode de composition que procèdent les innombrables vers blancs qui parsèment la prose de *Maldoror*. Pascal Pia en a recensé plus de quatre cents¹⁶ :

les larmes dans les yeux, la rage dans le cœur,
je sentis naître en moi une force inconnue

vous qui me regardez, éloignez-vous de moi,
car mon haleine exhale un souffle empoisonné

Il commençait à me sembler que l'univers
n'était peut-être pas ce que j'avais rêvé.

Que le lecteur ne se fâche pas contre moi
si ma prose n'a pas le bonheur de lui plaire.

Cette barre écumeuse et blanchâtre est, pour moi,
le signe de la rage. Écoute-moi : sais-tu
que ton œil est loin de boire un rayon céleste ?

De tels alexandrins, on en retrouve jusque dans *Poésies* (« traduit en vers français par Racine le père ») et même dans la correspondance de Ducasse (« Auriez-vous la bonté de faire la critique »), où il n'est pas défendu de les considérer comme involontaires : un de ces « tics, tics et tics » d'écriture que Ducasse dénonce à la manière du magicien qui dévoile les secrets de ses tours à la fin de son dernier numéro.

Dans son livre sur le lycée de Pau, Delfour cite cette lettre du rapporteur de la commission des comptes et budgets, datée du 3 juin 1878 :

Nous avons en général un contingent de professeurs distingués, sans doute, mais ils arrivent jeunes et ne renoncent pas à l'avancement. Les mutations fréquentes qui en résultent amènent dans les études des interruptions regrettables; nous en avons eu de récents exemples.

Parmi ces « professeurs distingués », Delfour cite Hinstin, lequel, le 14 juin 1864, reprenait ses bonnes habitudes en faisant une nouvelle fois appel à son ministre de tutelle. Sa santé s'étant rétablie à Pau, « le séjour du Midi » ne lui paraissait plus nécessaire, et il aspirait à recouvrer « un poste au moins équivalent » à celui qu'il avait eu à Lille. L'inspecteur général Chéruel, qui estimait que le professeur avait « très bien réussi à Pau », approuva cette aspiration, mais Hinstin n'obtint qu'à demi satisfaction : sa hiérarchie lui fit savoir que sa requête serait examinée prochainement avec attention, mais qu'il serait maintenu à Pau pour l'année scolaire 1864-1865.

Dans sa volonté de fuir le Béarn, Hinstin fit suivre au chef de cabinet du ministre l'attestation d'un médecin palois (le docteur Bonnafont, 7, rue Mogador) certifiant que son patient était guéri de sa surdité « légère et accidentelle » et qu'il pouvait désormais assurer ses fonctions dans

n'importe quelle région de France. Un arrêté du 28 octobre 1864 bombardera alors Hinstin professeur de rhétorique de deuxième classe du lycée de Clermont. Mais l'intéressé refusa d'abandonner Pau pour Clermont, en arguant que, n'ayant pu obtenir la chaire de première classe qu'il désirait, il préférerait rester sous le « doux climat » béarnais qui lui avait été favorable. Il s'apprêtait d'ailleurs à augmenter ses revenus en donnant, comme lors de ses années lilloises, des conférences pour former les jeunes maîtres-répétiteurs du lycée¹⁷.

Quelques mois plus tard, comme on pouvait s'y attendre, Hinstin demanda encore à être muté de Pau. En janvier 1865, apprenant qu'un enseignant du lycée de Toulouse était sur le point de renoncer à ses fonctions, il postula pour cette fonction. Mais, le 8 mars suivant, informé de sa mutation à Toulouse comme professeur de troisième, il télégraphia au ministère : « Je suis désespéré de ma nomination / regrette encore de ne pouvoir accepter / désire être maintenu en rhétorique ». Hinstin ne voulait pas passer d'une chaire de rhétorique à une simple troisième. Son ambition était de retrouver une rhétorique au moins équivalente à celle qu'il avait occupée à Lille. Cette volte-face de dernière minute déplut au directeur du personnel du ministère, qui fit passer cette note à son ministre : « Hinstin, paraît-il, ne veut que Paris ou une Rhétorique de 1^{re} classe en province. C'est, en vérité, faire la loi à l'administration. Le maintenir à Pau... »

En septembre 1865, Hinstin, toujours titulaire de la chaire de rhétorique de Pau, se rendit à Paris et supplia littéralement le directeur du personnel au ministère de ne pas le condamner « à reprendre le chemin de l'exil ». En mars 1866, le Palois-malgré-lui sollicita un congé de quinze jours pour aller se marier à Genève. Il fit savoir à son administration qu'il aurait bien voulu, dans l'intérêt du service, faire coïncider son mariage avec les vacances de Pâques, mais qu'il appartenait au culte israélite dont la Pâque précédait le congé universitaire. Sa promise, qui vivait à Lausanne, s'appelait Jeanne Grunfelder. Jeanne et Gustave Hinstin auront un fils et une fille¹⁸.

Le 9 juillet 1866, la dernière notation paloise du dossier administratif d'Hinstin atteste que sa « conduite » et sa « considération personnelle » ne laissent rien à désirer (« les élèves paraissent aimer beaucoup leur maître qui leur est tout dévoué : il sait les intéresser aux exercices de la classe et la faire travailler »). Mais les ambitions du professeur n'échappaient pas à l'inspecteur : « M. Hinstin se consume, à Pau, du désir d'être appelé à une Rhétorique plus importante. »

En septembre, Hinstin était nommé à Lyon comme professeur divisionnaire de seconde et demandait au ministre une indemnité pour les dix

jours d'interruption de traitement découlant du retard de la rentrée de Lyon par rapport à celle de Pau.

Sans qu'Hinstin ait été à Ducasse ce que le père Hébert fut à Jarry, la place accordée au professeur de rhétorique dans la dédicace de *Poésies* a conduit les chercheurs à s'intéresser de près au destin du personnage. Lucienne Rochon, qui fut la première à effectuer des recherches sur lui, l'avait décrit comme un enseignant sans histoire, plutôt conventionnel, à la personnalité terne. Le dossier administratif d'Hinstin découvert en 1987 aux Archives Nationales a révélé que le professeur de Ducasse avait été au contraire « un personnage fragile, instable psychologiquement et professionnellement, et malheureux ». Sylvain-Christian David, qui a publié les éléments de ce dossier, a également recueilli les confidences d'un membre de la famille Hinstin :

Gustave Hinstin était considéré [...] comme le raté de la famille. Il y avait eu scandale, et l'oncle Gustave avait été, comment dirai-je, repris en main et remis sur les rails par sa famille. Mais nous n'avons jamais ignoré certaines choses sur sa vie, qui le plaçaient complètement à part [...]. Gustave Hinstin était pédéraste, c'était une chose connue dans la famille. Il y avait eu un scandale, à Pau, et l'oncle Gustave avait été envoyé à Lyon. Il avait été marié, aussi. Ses frères et sœur étaient bons : loin de le rejeter ou de l'enfoncer, ils avaient tout fait pour lui redonner sa chance, et le voir retrouver une existence normale. Je ne peux vous donner aucun détail, parce que je n'en sais pas davantage : mais je vous confirme que quelque chose s'est passé à Pau, et qu'il a été envoyé à Lyon, qui est le berceau de ma famille.

François Caradec avait déjà rapporté une tradition familiale selon laquelle Hinstin aurait été muté en 1867 « pour avoir trop fréquenté ses élèves¹⁹ ». Cette tradition orale sur une « histoire » paloïse est cependant mise en défaut par les pièces d'archives, car le dossier professionnel d'Hinstin ne contient rien qui fasse état d'une mutation à Lyon motivée par une affaire de mœurs. Le séjour à Pau du professeur de Ducasse ne paraît pas avoir été marqué par une quelconque mésaventure. En mars 1865, l'inspecteur général notait au contraire sur son compte : « Rien à dire qui ne soit à son éloge. » En juin, le recteur confirmait :

Charmant professeur ! du goût, de la finesse, de l'instruction et de l'entrain ! Il a toutes les sympathies des élèves, des familles et de l'administration. Son succès a été remarquable dans les conférences de cet hyver [sic]. Il demande Paris et réussira partout où on l'enverra.

Sylvain-Christian David, qui estime qu'Hinstin a été rétrogradé dans sa carrière en quittant Pau, y voit l'indice d'un « incident ». Il est exact qu'Hinstin est passé du statut de professeur titulaire à celui de professeur divisionnaire. Mais il est aussi avéré que c'est Hinstin lui-même qui a demandé à être muté de Pau, et qu'il n'obtint pas aisément ce changement. David suppose que le dossier professionnel d'Hinstin a pu être « nettoyé au moment où il composait, avec l'ensemble de ses pièces, un document terrible pour le professeur » et qu'« une main amie s'est chargée du travail ». Or, le dossier en question contient des pièces plus tardives, qui sont proprement accablantes pour l'enseignant : pourquoi aurait-on fait disparaître des documents sur une affaire en laissant subsister des documents sur une autre ? En fait, pour Hinstin, le temps du scandale n'est pas venu au temps du lycée de Pau, mais plus tard.

Dix années passèrent, au cours desquelles Hinstin, devenu Lyonnais, ne sollicita aucun changement de poste. Il passait chaque année des vacances dans la maison de sa belle-famille, quai du Mont-Blanc, à Genève. En 1876, désireux d'entrer dans l'Enseignement supérieur, il posa sa candidature à une chaire de littérature grecque récemment créée à la Faculté des lettres de Lyon. Dans ce but, il s'apprêta à soutenir deux thèses en Sorbonne : l'une était une étude en latin sur Le Pirée, *De Piraeo, Athenarum propugnaculo* (elle sera imprimée à Paris en 1877), l'autre avait pour titre *Les Romains à Athènes avant l'Empire*. Recevant la candidature d'Hinstin, le ministre tint à s'informer à son sujet, et son directeur du personnel lui passa cette note :

Hinstin (9bre 1876), affaire de mœurs. Rien de précis mais on juge nécessaire de le transférer à Montpellier en le faisant descendre en 3^e.

Cette fois, un incident touchant la moralité d'Hinstin était bel et bien survenu au lycée de Lyon, et ses supérieurs avaient voulu sanctionner discrètement le professeur, ou tout au moins le mettre en garde, en le rétrogradant dans une classe inférieure. Un peu plus tard, le recteur de l'Académie de Lyon adressa au ministre une lettre « très confidentielle » qui allait ruiner la carrière d'Hinstin : « La demande déjà faite par M. Hinstin d'être chargé du cours de grec à la Faculté des lettres de Lyon ne me paraît plus susceptible d'être prise en considération. »

Au cours de l'été 1877, Hinstin, qui ne paraissait se douter de rien, revint à la charge pour un poste dans l'enseignement supérieur. Ayant su que la chaire de littérature ancienne de la Faculté des lettres de Dijon pouvait devenir vacante, il fit savoir au ministère qu'il accepterait cette chaire à défaut de celle de Lyon et tenta de se faire pistonner par un ami

du ministre. Ce dernier se renseigna sur la nature de l'obstacle qui semblait bloquer la carrière du candidat :

Il serait indispensable de demander un rapport *confidentiel* et catégorique au R[ecteur] de Lyon sur le motif qui rend la situation de M. H. *impossible*.

Les allégations dont M. H. a été l'objet étaient-elles fondées en quelque point? S'il n'y a pas eu délit, y a-t-il eu imprudence commise? M. le recteur comprendra qu'il nous est interdit d'accueillir dans les fonctions un professeur que l'enseignement secondaire semble résolument écarter sinon comme coupable du moins comme suspect.

Le rapport du recteur, qui est daté du 6 octobre 1877, fut accablant. Il rapportait ce fait survenu à la fin de l'année précédente :

Le jeune Bocca, pensionnaire, âgé de 17 ans, était allé se plaindre à Mr le Proviseur que Mr Hinstin l'eût appelé à sa chaire à la sortie de sa classe, et se fut livré sur lui à des attouchements inconvenants. Je me suis joint à Mr le Proviseur pour interroger l'élève et demander des explications à Mr Hinstin. L'élève, dont la sincérité nous a paru entière, a persisté dans ses allégations, et les a répétées en les précisant en présence du Professeur. Mr Hinstin, après avoir opposé des dénégations formelles, a fini par avouer qu'il avait à se reprocher peut-être quelques familiarités imprudentes, mais a protesté de la droiture de ses intentions. Il a invoqué son caractère et les circonstances du fait qui se passait dans une salle ouverte, lorsque plusieurs élèves étaient encore au seuil de la porte.

De cette enquête, nous avons conclu d'un commun accord, Mr le Proviseur et moi, que si des attouchements avaient eu lieu de nature à effaroucher la pudeur de l'élève, il n'y avait pas eu de tentative caractérisée.

L'élève Bocca avait été changé de classe le jour-même, et l'incident n'avait pas eu d'autre retentissement apparent. Le recteur avait recommandé au ministre de ne prendre aucune mesure immédiate qui aurait eu pour conséquence d'ébruiter l'affaire et de ternir la réputation de son lycée. Il avait cependant demandé qu'Hinstin fût placé dans un autre établissement. À présent, il ne pouvait que considérer l'entrée d'Hinstin dans l'enseignement supérieur comme de convenance « au moins douteuse ». On remarquera que son rapport ne fait mention d'aucun incident analogue dans le passé du professeur. Au contraire : « Un changement de lycée, devenu nécessaire, serait une mesure suffisante, en raison des services de Mr Hinstin et de son honorabilité intacte jusque là. »

Apprenant sa mutation à Montpellier, Hinstin pria le ministre de lui accorder un congé avec maintien de traitement, en alléguant que sa santé

ne lui permettait plus de rester dans l'enseignement secondaire. Comprenant que sa carrière venait de recevoir un coup fatal, il sombra dans la dépression. Le 7 novembre, il tenta à deux reprises de se suicider. Son dossier professionnel contient ce télégramme qu'un coreligionnaire adressa de Livourne à l'inspecteur général Eugène Manuel, qui était un proche de la famille du professeur²⁰ : « Repêché deux fois en mer l'égaré. Télégraphie de Livourne : Famille Amis vous remercient ». Manuel était intervenu en faveur d'Hinstin auprès du directeur du personnel de l'enseignement secondaire au ministère :

M. Hinstin est vivant et n'a pas accompli son funeste dessein. Vous avez été, comme moi, bouleversé par cette douloureuse appréhension ; vous serez heureux comme moi que ce ne soit qu'un mauvais rêve. Mais c'est mettre à bien pénible épreuve notre sollicitude pour ce malheureux homme.

Grâce à l'appui de Manuel, Hinstin bénéficia d'une mise en disponibilité avec maintien de son traitement. En mai 1880, sur la recommandation d'un autre ami de la famille, Gustave Bloch, professeur d'histoire romaine à la Sorbonne²¹, il parvint, malgré ses antécédents, à prendre pied dans l'enseignement supérieur. Il donnait l'impression de s'être repris et fit imprimer à Dijon une monographie intitulée *La Littérature grecque au V^e siècle*. Mais un nouvel incident, que Bloch ignorait lorsqu'il avait donné sa caution morale, allait coûter ce poste à Hinstin, qui fut contraint de démissionner de l'enseignement. Le recteur de l'Académie de Dijon, auquel avait été transmis le dossier du nouveau titulaire de la chaire de la littérature ancienne, ferma définitivement ce dossier en notant : « A dû donner sa démission à la suite d'un incident grave et très regrettable qui entachait sa moralité. »

Aigri par son échec professionnel, Hinstin était devenu un homme vieilli avant l'âge²². Il consacra ses dernières années à la publication de traductions d'auteurs anciens : *Euripide* (1884)²³, *Orateurs attiques prédécesseurs et contemporains de Démosthène* (1888), *Térence* (1887-1889), *Virgile* (1891-1893)²⁴. Il mourut le 3 juillet 1894.

Ce qui demeure jusqu'à preuve du contraire une légende veut qu'Hinstin ait fini sa carrière à Paris comme professeur surnuméraire au lycée Henri IV, où le jeune Léon-Paul Fargue l'aurait rencontré et interrogé sur Ducasse après avoir lu son nom dans la dédicace de *Poésies*. Hinstin lui aurait déclaré qu'il n'avait gardé de son ancien élève du lycée de Pau qu'un « vague souvenir ». C'est Fargue lui-même qui fit un jour cette confidence à Valéry Larbaud, à une époque où le nom de Ducasse était pratiquement inconnu et où celui d'Hinstin l'était totalement. Larbaud

le fait dans son article de *La Phalange* du 20 février 1914 sur « Les *Poésies* d'Isidore Ducasse » :

Le seul amateur de *Maldoror* qui ait abordé méthodiquement l'étude de Ducasse et de son œuvre est L.-P. Fargue, qui a fait une enquête patiente, a vu M. Hinstin et a trouvé les traces de quelques amis de notre auteur, mais nous attendons encore – inutile de dire : avec impatience – le résultat écrit de ses recherches.

Fargue abordant « méthodiquement » une étude ? Ce n'était pas réellement son genre. Quarante ans plus tard, Maurice Saillet, qui avait eu l'occasion d'interroger Fargue sur Ducasse, se fera l'écho plein de scepticisme de ce prétendu entretien avec Hinstin :

Fargue se donnait en effet volontiers pour celui qui avait découvert cette dernière œuvre, et aussi (nous l'avons entendu improviser brillamment à ce sujet) pour « le seul homme qui ait abordé méthodiquement l'étude de Ducasse et de son œuvre », vu son ancien professeur de rhétorique, M. Hinstin, et retrouvé la trace de quelques-uns de ses condisciples du Lycée de Pau, dont Georges Dazet [sic], duquel il nous entretint un long moment quelque temps avant sa mort²⁵.

Fargue n'en était plus à une affabulation près, mais ses histoires paraient souvent d'un fait réel, à partir duquel il brodait et revivait sa vie, en l'enjolivant de maints épisodes partiellement imaginaires. Lui-même, au bout de quelques années, ne devait plus être capable de démêler le vrai du faux. Pour croire à la réalité de sa rencontre avec Hinstin, il faudrait admettre :

Qu'Hinstin enseignait à Henri IV dans les années 1890. Or, toutes les recherches pour trouver trace de sa présence dans ce lycée sont restées vaines. Son nom ne figure pas sur les listes d'enseignants d'Henri IV conservées aux Archives de Paris, et il est peu crédible que l'Université ait réintégré dans un grand établissement parisien un professeur viré quelques années plus tôt de l'enseignement supérieur pour récidive de tentative pédérastique.

Que Fargue lui-même ait été à Henri IV en 1893 : bien que nul n'ait pu établir formellement ce détail, il est effectivement assez probable qu'il n'a pas menti sur ce point²⁶. Peut-être est-ce là le seul « fait réel » de l'histoire de sa rencontre avec Hinstin.

Que le lycéen Fargue ait su qu'un dédicataire des *Poésies* de Ducasse s'appelait Hinstin. À cette époque de sa vie, Fargue était l'inséparable d'Alfred Jarry, grand lecteur des *Chants de Maldoror*, que Remy de Gourmont, avant leur brouille, lui avait fait découvrir. Il faudrait suppo-

ser que Gourmont ait signalé à Jarry l'existence des *Poésies* et de leur dédicace, et que Jarry les ait à son tour révélées à Fargue.

Tout cela est bien hasardeux. À la mort d'Hinstin, Fargue avait à peine dix-sept ans. Quand Saillet chercha à savoir précisément ce qu'il avait pu apprendre sur Ducasse et ses dédicataires, Fargue ne paraissait plus désireux de se souvenir des années du lycée Henri IV : sa prétendue entrevue avec Hinstin, racontée autrefois à Larbaud, se situait au temps de sa « période Jarry », sur laquelle il avait des raisons de se montrer peu disert²⁷. Sa liaison avec l'auteur des *Minutes de sable mémorial*, dont il avait été un camarade très intime, avait beau être un secret de polichinelle, Fargue tenait à sa respectabilité et à sa position dans le monde. Saillet, quant à lui, avait la conviction que Fargue ne savait rien de sérieux sur Ducasse.

1. « Pau, Edgar Poe [sic]? C'est presque un calembour, tout au moins une rencontre », écrit Laforgue dans *Mort étrange de Mme Tissandier, femme de ce professeur d'histoire naturelle*.

2. André Chervel, *Les Auteurs français, latins et grecs au programme de l'enseignement secondaire de 1800 à nos jours*, Paris, INRP-Publications de la Sorbonne, 1986.

3. Le lecteur choisira le prénom qu'il préfère.

4. Archives Nationales, série F17.

5. Durieux finira sa carrière en 1883 au lycée d'Angoulême.

6. Sylvain-Christian David a publié le dossier professionnel d'Hinstin conservé aux Archives Nationales (« D'Hinstin », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1987). Cette publication, ainsi que celles de Lucienne Rochon (« Le professeur de rhétorique de Lautréamont : Gustave Hinstin », *Europe*, septembre 1966 ; « De quelques rébus scolaires de Lautréamont », *Europe*, novembre-décembre 1968), ont été d'un apport capital dans la connaissance de la carrière et de la personnalité d'Hinstin.

7. Un premier prix de thème grec en quatrième, un deuxième prix de version grecque en troisième, un premier prix de version latine et des accessits en rhétorique.

8. Georges Radet, *L'Histoire et l'Œuvre de l'École française d'Athènes*, Albert Fontemoing, 1901.

9. Les personnages apparaissant sur cette photographie sont, de droite à gauche, le cafedji Petro, Hinstin, Daumet, Thenon, Georges Perrot, Heuzey et Xavier Gaultier de Chaubry (ceci pour les amateurs de précisions).

10. Dans le discours qu'il prononça comme président du septième banquet annuel de l'association amicale des anciens élèves du lycée de Pau, le 8 novembre 1903, Lespès rappela le souvenir de quelques enseignants du lycée : « Ces brillants professeurs, élèves des Écoles Normales supérieures et d'Athènes, Régnier, Ritter, Ordinaire, Hinstin, qui ont révélé à nos anciens condisciples les vraies beautés de notre littérature, ce charme de la poésie latine, la grandeur et la simplicité de la tragédie d'Eschyle et de Sophocle » (Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves du lycée de Pau, 1903, Archives départementales des Basses-Pyrénées).

11. Lettre non datée [1927], connue par les extraits reproduits en fac-similé dans l'édition Corti des œuvres complètes de Ducasse. Comment l'éditeur s'était-il procuré ce document ? Qu'est devenu l'autographe de cette lettre ?

12. Jean-Pierre Lassalle, « À la recherche d'un baccalauréat ès lettres », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1992.

13. Jean-Louis Debauve, « Avec Ducasse et Laforgue au temps des vers latins », *op. cit.*

14. Dans un cycle Lautréamont qui se tint au Théâtre Molière en 1996, la marathonesque lecture (par Marc Zammit) de l'intégralité des *Chants de Maldoror* a permis d'entendre l'œuvre *par les oreilles*, à raison d'un chant par soir. Belle occasion d'apprécier la puissance de la rhétorique chez Ducasse : le professeur Hinstin aurait été fier de son élève.

15. Jean-Paul Goujon, « Ducasse et Hermosilla : *El Arte de hablar* », *op. cit.*

16. Pascal Pia, « Quatre cent quatre vingt alexandrins de Lautréamont », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1987.

17. Delfour note que ces conférences qu'organisait Vastin Lespy, professeur de quatrième, « avaient été faites, en 1865, par MM. Barthélemy, professeur de physique au lycée; Hinstin, professeur de rhétorique; Lespy, professeur de quatrième; Muller, professeur de philosophie ». Une des conférences d'Hinstin, *Souvenirs de Grèce*, eut les honneurs d'un compte-rendu dans *La Gironde* : « M. Hinstin n'a pas vu la Grèce en frivole, mais en lettré et en artiste. Il en a rapporté mieux que des souvenirs d'auberge et des impressions de table d'hôte. Aussi ne nous a-t-il pas fait un récit de son voyage. [...] M. Hinstin [...] nous a parlé de la Grèce et non de lui-même, et s'est attaché à nous faire comprendre ce que sent et ce que pense, à la vue de l'Athènes d'aujourd'hui, un homme plein des poétiques souvenirs de l'Athènes antique. [...] Cette étude comparée des Athéniens modernes et des Athéniens d'autrefois a été présentée par M. Hinstin de la façon la plus spirituelle et la plus piquante. On l'a jugée un très heureux complément de ses poétiques descriptions du paysage et des monuments de l'Attique. De chaleureux applaudissements ont à plusieurs reprises prouvé à l'orateur le vif plaisir que l'on prenait à l'écouter ». Comme les élèves des classes de rhétorique étaient admis à ces conférences avec leurs collègues de philosophie, il n'est pas impossible que Ducasse ait subi la lecture à voix haute de ces *Souvenirs de Grèce*.

18. Le premier, qui était capitaine, quittera l'armée au moment de l'affaire Dreyfus, comme de nombreux autres officiers juifs, et mourut sans descendance. La seconde, qui se prénomait Madeleine, épousa un M. Gutman (leur fils Jean, qui avait reçu en héritage les papiers et la bibliothèque de son grand-père paternel, mit fin à ses jours à l'entrée des Allemands dans Paris).

19. M. Gutman, petit-neveu d'Hinstin, interrogé en 1980, n'avait pas non plus caché la réputation de pédérastie du professeur dans sa propre famille.

20. Normalien de formation, ancien élève du lycée Charlemagne, Eugène Manuel (1823-1901) enseigna dans ce lycée (où il eut dans sa classe Joseph Hinstin, frère cadet de Gustave et futur ingénieur des arts et manufactures). Au lendemain du 4 septembre 1870, il fut chef de cabinet de Jules Simon au ministère de l'Instruction publique. Il devint ensuite inspecteur général de l'enseignement primaire. Le personnage avait aussi des prétentions littéraires. Grâce à des appuis maçonniques, il fit représenter à l'Odéon en 1870 un drame social, *Les Ouvriers*, qui fut couronné la même année par l'Académie française. Manuel eut en son temps quelque notoriété comme poète (dans le genre barde des humbles), car les instituteurs les plus complaisants faisaient apprendre à leurs élèves les vers médiocres de ce sous-Coppée qui venait inspecter leur classe.

21. Et futur père de Marc Bloch, l'historien fusillé en 1944.

22. En 1882, le docteur Lassègue, neurologue réputé (et, à ses débuts, répétiteur du jeune Baudelaire), examina Hinstin. Ses conclusions furent transmises au ministre de l'Instruction publique : « La maladie dont il est atteint ne se manifeste par aucun signe

apparent, mais peut l'amener à commettre des actes dont il n'a pas la pleine conscience ni la responsabilité ».

23. Cette traduction d'Euripide sera réimprimée à plusieurs reprises jusqu'en 1970.

24. En novembre 1943, Jean Giono notait dans son *Journal inédit* qu'il avait commencé à relire *L'Énéide* dans une traduction où il ne retrouvait pas « l'émotion colorée de la traduction Hinstin publiée chez Lemerre que je lisais dans les vergers les dimanches de printemps de ma jeunesse ».

25. Maurice Saillet, « Les inventeurs de *Maldoror* », *op. cit.*

26. Jean-Paul Goujon, *Léon-Paul Fargue*, Gallimard, 1997.

27. *Id.*, « Fargue et Jarry », *L'Étoile-Absinthe*, 43^e-44^e-45^e tournées, 1989.

CHAPITRE XI

UN PHILOSOPHE INCOMPRÉHENSIBILISTE

« Autant que j'aie pu en juger, Ducasse au lycée de Pau était trop personnel pour se soumettre docilement à une discipline. »

Paul Lespès, lettre à François Alicot.

Au terme de leur année de rhétorique, Ducasse et les autres élèves de sa classe assistèrent à la distribution des prix, qui eut lieu le 20 août 1864. Chaque année, la cérémonie se tenait dans une petite salle de spectacle poussiéreuse et étouffante sous le soleil d'été, située à côté de la chapelle du lycée, sur la place Saint-Louis-de-Gonzague. Sur la porte principale, on lisait ces mots gravés : *Scholae Academiae*. Dans son laïus introductif, le député-maire Patrick O'Quin, ancien élève du lycée, vanta l'utilité du travail et l'alliance indispensable des lettres et des arts, et fit l'éloge du prince impérial. Hinstin avait été chargé du grand discours traditionnel. Il était rompu à cet exercice, auquel il s'était livré à Bar-le-Duc en 1860 et à Lille l'année suivante. En la circonstance, il ne se fouda pas, se contentant de répéter mot pour mot – toujours le « plagiat nécessaire » – sa harangue déclamée à Lille trois ans plus tôt, *Illusions de jeunesse*. Partageait-il sur ces sortes d'oraisons l'opinion que l'un de ses élèves, présent dans la salle, exprimera six ans plus tard ?

Alexandre Dumas fils ne fera jamais, au grand jamais, un discours de distribution des prix pour un lycée. Il ne connaît pas ce que c'est que la morale. Elle ne transige pas. S'il le faisait, il devrait auparavant biffer d'un trait de plume tout ce qu'il a écrit jusqu'ici, en commençant par ses Préfaces absurdes. Réunissez un jury d'hommes compétents : je soutiens qu'un bon élève de seconde est plus fort que lui dans n'importe quoi, même dans la *sale* question des courtisanes.

Les chefs-d'œuvre de la langue française sont les discours de distribution pour les lycées, et les discours académiques. En effet, l'instruction de la jeunesse est peut-être la plus belle expression pratique du devoir, et une bonne appréciation des ouvrages de Voltaire (creusez le mot appréciation) est préférable à ces ouvrages eux-mêmes. Naturellement !

Ce 20 août, Ducasse ne fut cité que pour le second prix d'anglais (le premier revenant à l'imbattable Lespès) et pour le premier accessit de récitation classique. Le *Mémorial des Pyrénées* du samedi 27 août, qui citait en première page les lauréats couronnés, mentionna son nom et son prix d'anglais¹. Lespès et Minvielle, qui avaient raflé presque tous les prix, représentèrent leur lycée au Concours régional : l'un y remporta un second prix d'histoire, un second prix de vers latins et un quatrième accessit de discours latin, l'autre reçut un huitième accessit de discours latin. Le proviseur avait de quoi être satisfait : son lycée avait été cité dix-huit fois dans cette compétition des lycées de l'Académie.

Pour Ducasse, les résultats scolaires de l'année étaient nettement moins bons que ceux obtenus à la fin de sa quatrième au lycée de Tarbes. Il n'était même pas primé en dessin d'imitation, qui avait été naguère sa matière forte. Il faut dire que le professeur de dessin, qui se nommait Gudin, n'était guère coté parmi les enseignants et obtenait peu de résultats auprès des élèves. On ne sait trop à quoi attribuer ce relâchement chez Ducasse : à des problèmes de santé ? À des difficultés affectives ? Au saut d'une année scolaire ? Il avait en tout cas rattrapé une partie de son retard dans ses études, ayant dix-huit ans révolus à la fin de son année de rhétorique. Lespès et Minvielle, les deux cracks du palmarès, avaient, à quelques mois près, le même âge que lui.

Pendant les grandes vacances, que Ducasse passa probablement à Bazet, le seul événement notable survenu en Bigorre fut l'inauguration, aux allées Napoléon de Tarbes, de la statue du baron Larrey. Au cours de la cérémonie, les orateurs successifs rendirent hommage à Jean Dazet, disparu deux mois plus tôt, et à son action en faveur de cette érection.

En octobre, Ducasse retrouva le lycée de Pau pour entrer dans la classe de philosophie. Quatrième et dernière année de la division supérieure, la philosophie préparait les élèves au baccalauréat ès lettres. Lors de cette rentrée, le lycée impérial accueillit 284 élèves, répartis en 157 internes et 127 externes. Les états de services des professeurs révèlent que la classe de philosophie de Ducasse comprenait huit élèves², dont la plupart étaient internes : Lespès, Minvielle, Catalàa, de Sabbathier³, Brun, Norbert Lafont⁴, Flavien Dupon⁵ et Ducasse. Un des maîtres-répétiteurs du

lycée, qui entrait en fonction au même moment, était Auguste Delmas, qui venait de terminer ses études au lycée de Tarbes. Il est possible que ses relations d'amitié avec Ducasse (qui lui valurent sa place parmi les dédicataires de *Poésies*) s'établirent non au lycée de Tarbes, où l'aîné était en quatrième quand le cadet était en sixième, mais au lycée de Pau.

Le professeur principal, qui enseignait la philosophie et le latin, s'appelait Jean-Baptiste Muller. Au près des spécialistes de Ducasse, il n'a pas suscité un intérêt analogue à celui qu'ils ont accordé à Hinstin, auréolé par la dédicace de *Poésies*. C'est peut-être dommage, et quelque peu paradoxal, car *Poésies* relève beaucoup plus du registre philosophique que de toute autre forme littéraire. La personnalité de Muller – comme celle des autres professeurs de Ducasse, à commencer par Hinstin lui-même – ne nous est guère connue que par les rapports des inspecteurs d'Académie⁶.

Au lycée de Pau, Muller avait une particularité qui le distinguait de ses collègues : il était l'enseignant qui occupait son poste depuis le plus longtemps (les autres professeurs ne faisaient que passer, restant un petit nombre d'années en Béarn, ce dont se plaignait régulièrement le proviseur). En 1861, un inspecteur de passage à Pau, Joseph-Arsène Danton, directeur du personnel au ministère de l'Instruction publique et parent d'un Danton plus célèbre, assista au cours de Muller et engloba élèves et professeur dans un jugement peu clément :

M. Muller est exact, sensé, circonspect, à ce qu'il semble, mais froid. Il ne sait répandre sur son enseignement ni beaucoup d'intérêt, ni beaucoup de variété. Ses élèves scientifiques, au nombre de quatre, répondent mal ; les élèves littéraires, au nombre de huit, répondent plus supportablement [sic] mais comme des jeunes gens qui auraient étudié au manuel [sic], au lieu de se former par la lecture des grands écrivains de la philosophie.

L'année suivante, le rapport que reçut l'académie fut tout aussi mauvais :

M. Muller est attaché, dit-on, au lycée de Pau. On lui reproche de trop donner de leçons particulières pour la préparation au baccalauréat. Comme professeur, il manque de méthode et d'entrain. Son enseignement est froid, son élocution est pénible et confuse. Ses doctrines philosophiques sont sages et irréprochables ; il fait partie de la société de St Vincent de Paul.

L'inspecteur qui vint ensuite trancha : « Muller, dit le proviseur, ne sait ni le latin, ni la philosophie », ce qui était fâcheux pour le professeur

principal de l'année de philosophie, et encore plus pour ses élèves. Le proviseur montrait toutefois une relative bienveillance envers Muller, sur lequel il notait en juin 1864 :

Ce professeur expose sans éclat mais aussi sans danger. Des doctrines saines appréciées par les élèves et tous les pères de famille. Ses opinions religieuses bien connues rendent sa présence précieuse dans le milieu où il enseigne.

L'inspecteur général qui visita la classe de Muller le 16 mars 1865 se montra moins sévère que ses prédécesseurs. Ducasse était dans la salle, mais, cette fois encore, seul Lespès se fit remarquer :

M. Muller a fait une leçon d'exposition simple et nette : il pourrait mettre plus de largeur dans ses développements et plus de chaleur dans son débit ; mais la classe est peu nombreuse et il traitait une question de logique. L'interrogation des élèves a été assez satisfaisante, quoiqu'il se soit embrouillé une ou deux fois dans la théorie du syllogisme. M. Lespès, le plus intelligent de la classe et d'une intelligence qui serait remarquée ailleurs, a lu une rédaction faite avec goût, dans laquelle on sentait que ce n'était pas une reproduction servile de la leçon. Malheureusement c'était un travail incomplet à la fin. [...] M. Muller n'est pas un professeur d'un mérite éclatant, mais il semble avoir les qualités plus modestes qui font un maître utile et sûr dans l'enseignement. M. le Proviseur ajoute cette observation importante : M. Muller vient d'être promu à la 2^e classe, en janvier dernier. Mais cet avancement n'avait pas été demandé par la voie hiérarchique ; la société de Saint-Vincent-de-Paul à laquelle il appartient, s'est réjouie de la faveur accordée à l'un de ses membres⁷.

Une autre inspection effectuée pendant l'année de philosophie de Ducasse releva que Muller « n'a pu s'emparer de ses élèves ; trois ou quatre seulement se maintiennent au niveau des exigences du baccalauréat ; le reste est indifférent à l'enseignement⁸ ». Il était également reproché à Muller de ne pas suivre le programme officiel. Les auteurs français devant être étudiés en vue du baccalauréat étaient Bossuet (*Discours sur l'histoire universelle* et *Oraison funèbre du prince de Condé*), Fénelon (*Lettres à l'Académie*), Massillon (septième, huitième et neuvième sermons du *Petit Carême*), Montesquieu (*Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*), Voltaire (*Charles XII*), Corneille (*Polyeucte*), Racine (*Esther*), La Fontaine (*Fables*), Boileau (*Les Satires* et *Art poétique*). Les auteurs latins du programme étaient Cicéron (*Discours contre Verrès* et *Traité de l'amitié*), César (*De bello gallico*), Salluste (*Jugurtha* et le deuxième livre des *Annales*), Virgile

(*Géorgiques* et *Énéide*), Horace (*Odes* et *Art poétique*). Les auteurs grecs étaient Homère (*L'Iliade*, œuvre connue de Ducasse), Démosthène (*Olynthiennes*), Plutarque (*Vies de Solon et de Cicéron*), Saint Basile (*Discours sur ce précepte « Fais attention à toi-même »*), Saint Jean Chrysostome (*Discours sur la disgrâce d'Eutrope*) et Sophocle (*Electre*, *Œdipe à Colone*)⁹.

À défaut de connaître les sujets des compositions que Muller donna à Ducasse et aux autres élèves de sa classe – Lespès ne paraît pas avoir gardé de souvenirs précis sur ce point –, il est permis de s'en faire une idée en ouvrant le *Recueil des devoirs qui ont été jugés dignes d'être conservés dans les archives du lycée de Tarbes* que nous avons déjà mis à profit pour la classe de rhétorique :

– *Après avoir exposé et critiqué les principales opinions anciennes et modernes sur la nature et les sources du bonheur, on fera connaître en quoi consiste véritablement l'art d'être heureux.*

– *De l'habitude, sa nature, ses caractères, ses effets : du parti que l'on peut tirer pour l'éducation et pour la bonne direction de l'esprit.*

– *De la mémoire : faire connaître sa nature, ses espèces, ses produits, ses lois, ses qualités et ses défauts, ses moyens de perfectionnement, son importance, ses rapports avec le sens intime, l'association des idées et de l'imagination.*

– *Apprécier l'opinion de Descartes sur l'automatisme des bêtes, et agiter la question de savoir si les animaux ont une âme.*

– *Quels sont pour les individus et pour les peuples les principales conséquences de l'athéisme ?*

En fin d'année, comme Lespès, champion de son lycée, n'avait obtenu aucun prix au Concours académique régional (il eut seulement un deuxième accessit en dissertation française), le proviseur, mécontent, incrimina Muller :

Notre meilleur élève Lespès a échoué ; le sujet donné était l'appréciation du *De officiis* ; or, cet ouvrage n'ayant pas été vu dans le cours, malgré mes pressantes sollicitations, M. Muller, professeur de philosophie, est seul responsable de cet échec et doit, il me semble, subir les conséquences de la faute qu'il a commise. Je serais donc très heureux d'apprendre sa nomination au principalat¹⁰.

Le vœu provisoire se vit immédiatement exaucer : en septembre 1865, Muller était nommé principal du lycée de Verdun, selon le vieux principe de la promotion-sanction. Il finit sa carrière en paix. Il ne partage pas avec son collègue Hinstin l'honneur de figurer dans la dédicace de *Poésies*, mais son enseignement a inspiré ce compliment de Ducasse (si c'en

était un dans l'esprit de son auteur) : « Les poètes contemporains ont abusé de leur intelligence. Les philosophes n'ont pas abusé de la leur. »

Précédemment en poste au collège de Soissons en qualité de régent, Berthold Zeller était le professeur d'histoire de Ducasse. Il était le fils d'un historien connu, Jules Zeller, professeur en Sorbonne, spécialiste de l'histoire de l'Italie, qui, avec deux collègues, publiera en 1867 un *Rapport sur les études historiques* dans le cadre d'un *Recueil des rapports sur les progrès des lettres et des sciences en France*. Lui-même historien de la monarchie française sous Henri IV et Louis XIII, son fils Berthold publiera en 1877 à la Librairie académique un *Henri IV et Marie de Médicis d'après des documents nouveaux*, ainsi que d'autres monographies sur le bon roi Henri, parues vers 1888 dans une collection de fascicules historiques édités par la Librairie Hachette. Ce fils-à-papa était entre-temps devenu maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris et répétiteur à l'École Polytechnique. Lorsqu'il inculquait l'histoire à Ducasse, il venait de débarquer à Pau (il avait pris son poste en avril 1864). Il n'était pas un enseignant très bien noté. En cette année 1865, l'inspecteur général Lemaire observait que sa parole était « lourde et ennuyeuse ». Un de ses confrères faisait remarquer qu'il avait perdu « l'estime et même le respect des élèves ». La mutation de Zeller était demandée avec insistance par le proviseur¹¹.

En classe de mathématiques, Ducasse retrouva son professeur de l'année précédente, Durieux. L'inspection académique de mars 1865 ne se montra pas très indulgente pour cet enseignant qui venait d'échouer à son concours d'agrégation :

Caractère froid et un peu sombre. Mr Durieux s'isole, même de ses collègues : il est peu connu, il n'a pas su se concilier la sympathie des familles et des élèves.

Jugement assez droit dans les matières scientifiques, peu de tact et de sagacité dans ses rapports privés.

Sa parole est assez correcte et précise, mais très froide. Son indifférence, trop visible, produit un mauvais effet sur les élèves. [...]

Tenue de la classe : Bonne pour la discipline, qui, du reste, n'offre pas de difficultés, mais les élèves travaillent peu. Le défaut de zèle et d'entrain du professeur, bien plus que les lacunes de la méthode d'enseignement en est la principale cause. En philosophie, les résultats suffisent à peine aux exigences du baccalauréat [...].

Les premières années du séjour de M. Durieux au lycée de Pau avaient mieux fait augurer de l'avenir. Au lieu de s'en prendre à lui-même de ses échecs réitérés au concours de l'agrégation, il a été

froissé de voir arriver au dessus de lui un jeune agrégé dont la durée du service était inférieure à celle de son professorat. Son dépit et son découragement sont manifestes, même pour les enfants qui perdent toute confiance en lui. Les résultats obtenus cette année se ressentent trop de cette disposition d'esprit malade.

Un autre inspecteur, venu vers la fin de l'année scolaire, confirmera ce jugement :

M. Durieu [sic], préoccupé peut-être par son projet de mariage¹², avait montré, cette année-là, une *très grande négligence*. Aigri par l'arrivée d'un jeune agrégé qui avait naturellement pris la direction des classes les plus importantes, il se tenait avec affectation à l'écart. Ses élèves, à l'exception de deux ou trois premiers, étaient *extrêmement* faibles : la préparation des leçons, le choix des exercices, des interrogations et la correction des devoirs laissaient également beaucoup à désirer ; les élèves ne travaillaient pas. [...] il ne sait pas s'emparer de la confiance des élèves.

En 1872, dans un nouveau poste, Durieux fera encore tomber sur lui ce verdict : « Son enseignement est somnolent et glacial et a dégoûté des mathématiques de très bons élèves. » Fut-ce le cas pour Ducasse ? Prix d'arithmétique et de géométrie au lycée de Tarbes, il n'obtint à Pau aucune distinction en mathématiques : « Au lycée, en rhétorique comme en philosophie, Ducasse n'a révélé, que je sache, aucune aptitude particulière pour les mathématiques et la géométrie », dira Lespès que, sur ce point, on ne peut accuser d'avoir été influencé par la strophe des « mathématiques sévères », ni par la démonstration de géométrie que constitue la fin du *Chant VI*.

Sur le professeur de physique de Ducasse, qui s'appelait Aimé Barthélemy, on sait peu de choses, sinon qu'il était docteur ès sciences et qu'il appartenait à la Loge paloise *Le Berceau d'Henri IV*. Le proviseur ne l'avait guère en sympathie : lorsqu'il avait été nommé à Pau, Barthélemy ne s'était même pas présenté à lui.

Le professeur d'histoire naturelle était Antoine Monteil. Il était à la fois professeur de physique et d'histoire naturelle, mais n'enseignait que la seconde matière à la classe de Ducasse. Il avait à cette époque seize années de service. Né en 1825 à Moussages, dans le Cantal, il était bachelier ès lettres, bachelier ès sciences et licencié ès sciences naturelles. Après avoir travaillé deux ans dans l'administration des douanes, il avait débuté en 1851 dans l'enseignement comme régent de huitième au collège de Thiers, dans le Puy-de-Dôme. Il était arrivé en 1858 à Pau pour former à la physique et aux sciences naturelles les élèves de plu-

sieurs classes. Il était très apprécié des familles, mais, en mars 1865, l'inspecteur d'Académie le jugeait un peu surfait – « du zèle, mais un langage diffus » – et le proviseur le rejoignait en partie dans ce jugement :

Caractère droit et très bienveillant sans faiblesse. Bien apprécié et justement considéré. Manières sans grande distinction. [...] Le professeur a de l'élan, de la vie et il sait entraîner les bons élèves. *Instruction* : Très-convenable pour les fonctions de chargé de cours, surtout pour l'histoire naturelle. [...] Le travail est convenable chez les élèves de la première moitié de chaque classe : les autres sont négligés et très faibles ; M. Monteil interroge avec trop de fougue ; il ne sait pas diriger l'activité des enfants, et il répond pour eux. [...] Il mérite de sérieux encouragements, et sa demande de principalat d'Aurillac doit être accueillie avec intérêt.

Depuis deux ans, Monteil était atteint d'une laryngite « que les exigences du service ne faisaient que développer » et aspirait à entrer dans l'administration d'un lycée de son Auvergne natale. « Fonctionnaire très consciencieux, ayant du jugement et de l'instruction », lit-on sur un rapport de l'année suivante qui précise qu'en raison de la faiblesse laryngée du professeur, « l'enseignement le fatigue et aggrave son état ». Une note ultérieure insiste sur le caractère « difficile, peu agréable » de Monteil et sur son élocution particulière : « Parle si lentement que sa leçon ressemble à une dictée. Se promène constamment, de long en large, en faisant la leçon et pensant intéresser médiocrement son auditoire¹³ ».

Comme les autres élèves de sa classe, Ducasse suivait les cours d'enseignement religieux de l'abbé Merle. Cet aumônier du lycée, qui fut en poste à Pau pendant tout le Second Empire, logeait dans l'établissement même. Traditionnellement, la formation religieuse était un peu négligée par les élèves de philosophie, qui se consacraient surtout à la préparation des épreuves du baccalauréat.

Du séjour d'Isidore Ducasse au lycée de Pau a survécu un document qui, dans son genre, en dit plus long que toutes les pièces d'archives administratives que l'on a pu déterrer et que l'on déterrera encore. C'est une des découvertes des plus inattendues que fit Jean-Pierre Lassalle en 1992, lorsqu'il dénicha, dans la bibliothèque du lycée de Pau, un ouvrage de philosophie utilisé autrefois par les élèves de la classe de Ducasse lorsqu'ils bûchaient sous la houlette du professeur Muller. La pièce où était conservé ce volume, grande salle tapissée d'étagères et dominée par une grande chaire datant de l'occupant ecclésiastique, était,

au temps de Ducasse, le réfectoire des internes et des demi-pensionnaires. Une grande partie du fonds de la bibliothèque du lycée impérial est aujourd'hui conservée dans ce local et constitue un intéressant reflet de ce dont disposaient, en fait de livres, les apprentis rhétoriciens et les philosophes débutants des dernières années du Second Empire¹⁴. C'est en inventoriant ce fonds que Jean-Pierre Lassalle a mis la main sur un exemplaire des *Esquisses de philosophie morale* de Dugald Stewart, traduit de l'anglais et préfacé par Théodore Jouffroy, et paru à Paris chez Johanneau en 1841. L'ouvrage avait été préservé des « emprunts définitifs » par son apparente banalité (d'autres documents, comme les recueils de palmarès de distribution des prix, n'ont pas eu ce privilège).

Le recto et le verso de la page de garde de ce manuel de philosophie portent, comme mentions manuscrites, quatre listes d'élèves qui furent notées à des dates différentes (promotions de la classe de philosophie des années 1858-59, 1859-60, 1864-65 et 1879-80). Ces quatre générations de philosophes palois, dont les plus extrêmes sont séparées par un intervalle de plus de deux décennies, ont écrit leurs noms sur l'ouvrage en spécifiant pour chaque patronyme l'appartenance à une école de philosophie réelle ou plus souvent imaginaire¹⁵. La liste de la promotion 1864-65 comprend huit noms, dont l'avant-dernier est celui de Ducasse :

Élèves de Philosophie, 1864-65

Lespès	philosophe déiste [sic]
Minvielle Georges	philosophe omnibus
Catalàa	philosophe sceptique
de Sabbathier	« fataliste
Lafont	philosophe quiétiste
Dupont [sic]	philosophe cynique
Ducasse	philosophe incompréhensibiliste
Brun Émile	philosophe rustique

Étrange assemblée de philosophes non moins étranges ! Assurément, il s'agissait d'un jeu qu'on imagine pratiqué le dernier jour de l'année scolaire, avec la bénédiction du maître d'étude ou du professeur de philosophie lui-même. Ducasse et les sept autres « philosophes » n'avaient fait que reprendre un divertissement inauguré par une génération précédente. Amusée par la formule, la classe de philosophie de l'année 1879-1880 la continua sur la même page, et cette tradition scolaire généra la définition de philosophes *sentimentaliste, pétillant* (Louis Barthou !), *sensuel, profond et embrouillabiliste adorateur de Calvin, cynique partisan de Diogène, insouciant, aponiste partisan de St-Augustin, péripatéticien et extravagant partisan du libre échange*. Les générations suivantes ne

poursuivirent pas le jeu, probablement parce que le manuel de Dugald Stewart avait cessé d'être utilisé. C'est encore heureux : dégrade-t-on ainsi le matériel d'un lycée de l'Empire puis de la République ?

Ducasse a-t-il d'ailleurs participé personnellement à cette dégradation ? La liste des noms et des qualificatifs a dû être inscrite par un des huit philosophes, mais il n'est pas du tout certain que la mention de *philosophe incompréhensibiliste* soit de la main de Ducasse. On ne peut pas davantage établir que l'invention de chaque qualificatif est à attribuer à celui qui la reçut, ou au chœur des huit élèves, ou à un seul d'entre eux. Mais on ne niera pas que, choisie par Ducasse ou non, la formule de l'école fictive de philosophie dans laquelle il a été rangé est percutante : philosophe *incompréhensibiliste*, c'est tout de même plus sérieux que philosophe *omnibus*¹⁶ (Minvielle) ou *rustique* (Brun), et moins commun que philosophe *quiétiste* (Lafont)¹⁷ ou *déiste* (Lespès)¹⁸. Comme la fantaisie, qui a manifestement inspiré la plupart des qualificatifs, s'accommode souvent bien avec la satire, il n'est pas défendu de penser que ces adjectifs accolés au terme générique de *philosophe* correspondaient à un trait de personnalité ou de caractère de l'élève. Si l'adjectif attribué à chacun fut un choix collectif, ce que nous aurions tendance à estimer, les condisciples de Ducasse voulaient peut-être indiquer que les propos et les raisonnements de leur camarade étaient parfois « tordus » ? Lespès, qui avait oublié les annotations de ce manuel de philosophie, confiera à Alicot que ce que disait Ducasse n'était pas toujours compréhensible (« le Ducasse que j'ai connu s'exprimait le plus souvent avec difficulté et quelquefois avec une sorte de rapidité nerveuse ») et surtout que ses compositions manquaient de clarté : « Pas une phrase où la pensée faite en quelque sorte d'images accumulées et de métaphores incompréhensibles ne fût encore obscurcie par des inventions verbales et des formes de style qui ne respectaient pas toujours la syntaxe ». Nous lisons bien : *métaphores incompréhensibles*, comme si le lycéen Ducasse s'adonnait déjà à la pratique des *beau comme*. Ce qualificatif d'*incompréhensibiliste*, par ce qu'il sous-entend d'isolement moral et intellectuel, appelle en écho cet autre propos de Lespès :

son attitude distante, si je puis employer cette expression, une sorte de gravité dédaigneuse et une tendance à se considérer comme un être à part, les questions obscures qu'il nous posait à brûle-pourpoint et auxquelles nous étions embarrassés de répondre.

Sortir cette expression de *philosophe incompréhensibiliste* de son contexte de plaisanterie potachique et l'isoler de sa liste d'écoles imaginaires de philosophie permet toutes les interprétations. Comme on pou-

vait s'y attendre, l'adjectif *incompréhensibiliste* n'a pas tardé à générer, dès sa découverte, un grand nombre de gloses parfois pleines d'une notable quantité d'intérêt nul, dont le premier flot a été canalisé par une enquête, au demeurant 'pataphysiquement irréprochable, parue dans les *Cahiers Lautréamont*¹⁹. Certes, il serait dommage de se priver de la valeur psychologique d'un tel document, mais il serait excessif d'y voir la doctrine d'une vie ou la morale d'une œuvre. Qu'est-ce qu'un philosophe incompréhensibiliste ? L'incompréhensibiliste est celui qui pratique l'incompréhensibilisme, et l'incompréhensibilisme est le contraire du compréhensibilisme. Ce sont des choses que l'on sent... d'Hinstin.

Ce document aux allures de boutade vient à point nommé pour nuancer le récit de Lespès, dans lequel Ducasse apparaît sous les traits romantiques mais un peu convenus de l'interne mélancolique et tourmenté, peu lié avec ses condisciples, réfugié dans son univers. Ces annotations sur un exemplaire des *Esquisses de philosophie morale* de Dugald Stewart rappellent fort à propos que l'on savait aussi s'amuser au lycée de Pau et que l'on n'y était pas constamment sérieux quand on avait dix-huit ans.

Au septième banquet annuel de l'association amicale des anciens élèves du lycée, qui se tint le 8 novembre 1903²⁰, le président Lespès, faisant revivre dans une allocution le souvenir des professeurs du temps jadis, n'oublia pas de citer le nom de Muller, professeur de philosophie, « si gai, si alerte, aujourd'hui encore, malgré le poids des ans ». Il ne porta aucun jugement sur son enseignement d'autrefois, de sorte que nous ignorerons toujours si les leçons de ce maître étaient compréhensibles, ou même compréhensibilistes.

À côté de ces *Esquisses de philosophie morale*, il est un autre ouvrage de philosophie que, selon Lespès, Ducasse eut entre les mains pendant son séjour au lycée de Pau :

Je me rappelle fort bien que dans notre manuel de philosophie, il lisait et relisait avec intérêt la partie relative à la psychologie d'Amédée Jacques. Il n'ignorait d'ailleurs pas que ce professeur, après le coup d'État de 1851, était allé chercher refuge dans la république argentine ; son père probablement le lui avait dit.

Le *Manuel de philosophie à l'usage des lycées et collèges* avait été écrit en collaboration par trois Normaliens, élèves de Victor Cousin : Émile Saisset, Jules Simon et Amédée Jacques. Ce dernier était effectivement l'auteur du chapitre consacré à la psychologie. Lespès ayant attiré

l'attention sur ce manuel (qui avait été traduit en espagnol et publié en 1859 à Paris par la Libreria de Rosa y Bouret) et sur un de ses auteurs²¹, il sera permis de rappeler qu'Amédée Jacques était né le 4 juillet 1813 à Paris, dans une famille lorraine qui avait donné, depuis le seizième siècle, plusieurs peintres et sculpteurs de renom. Le père de Jacques, qui était aussi artiste, avait été un élève de David. Sa mère était la fille du baron Gérard, portraitiste de Louis XVIII. Au lycée Bourbon où il fit d'excellentes études, Jacques avait été le condisciple d'Alfred de Musset, d'Alphonse Karr, de Gustave Planche. Admis en 1832 à l'École Normale supérieure, ce brillant sujet fut rapidement agrégé de philosophie pour les lycées, docteur ès lettres, agrégé de faculté et licencié ès sciences. Il exerça dans divers établissements d'enseignement secondaire avant d'être nommé maître de conférences à l'École Normale supérieure. Son *Manuel de philosophie*, qu'il cosigna avec Simon et Saisset, parut en 1845. Approuvé par le conseil de l'Instruction publique, il fut utilisé dans tous les lycées pendant plusieurs années. Une belle carrière paraissait réservée à Jacques, qui avait toutefois le défaut d'être républicain sous l'Empire et surtout de ne pas s'en cacher. Après le coup d'État du 2 décembre, *La Liberté de pensée*, revue *philosophique et littéraire* qu'il avait fondée avec Jules Simon (qui s'en attribua plus tard le mérite exclusif), publia quelques textes que le gouvernement impérial jugea subversifs. Jacques fut révoqué par le conseil de l'Instruction publique, qui poussa la vindicte jusqu'à lui fermer la voie de l'enseignement privé. Il préparait la soutenance de son doctorat ès sciences lorsque sa carrière se trouva ainsi brisée. Choissant de s'expatrier, il s'embarqua à destination de Montevideo, où il arriva en mai 1852 avec de nombreuses malles. Il présenta aux autorités uruguayennes le projet d'une école de sciences et d'arts qui serait éloignée des programmes universitaires classiques et fondée sur un enseignement pratique : « Il m'a paru que, dans un pays si neuf, il serait ridicule et presque inutile d'apporter des spéculations métaphysiques et que le plus adapté était un enseignement pratique, surtout des sciences d'application directe à l'agriculture, au commerce et à l'industrie²² ». Son projet repoussé, Jacques dut brader sa collection d'instruments scientifiques. Il lui fut simplement offert de donner un cours public gratuit de physique et de chimie à l'Université, où les Montevidéens ne se bousculèrent pas²³. L'Uruguay ne se rendit compte que quelques années plus tard de l'opportunité qu'elle avait manquée :

Amédée Jacques, le grand disciple de la Sorbonne, l'éminent professeur au collège Louis-le-Grand, l'émule de Simon, de Saisset, de Cousin et de Jouffroy, apportait avec lui le plus grand et splendide

cabinet de physique qui fût peut-être arrivé à cette époque non seulement au Rio de la Plata, mais dans le continent sud-américain... Il nous apportait un capital inestimable : la vaste science de son esprit éminent dans toutes les branches de la connaissance humaine et les instruments précieux pour la diffuser²⁴.

Le chancelier Ducasse avait-il rencontré Jacques lors de son séjour à Montevideo ? En raison de ses fonctions au consulat de France, cela n'aurait rien d'in vraisemblable²⁵. En 1853, déçu et craignant les conséquences d'un coup d'État survenu cette année-là dans le pays, Jacques quitta l'Uruguay avec sa science et ses livres²⁶, et s'installa en Argentine, à Rosario. Il connut quelques années difficiles et dut se faire photographe ambulant et tirer le portrait de quelques indigènes. En 1855, le gouvernement argentin le chargea de recherches à Tucuman. Il enseigna pendant quatre ans dans cette ville, avec l'aide d'un assistant nommé Amable Baudry²⁷. En 1862, il ouvrit à Buenos-Aires un studio de daguerréotypie, en association avec un compatriote rencontré à Montevideo, Alfred Cosson. Un peu plus tard, la direction et l'organisation des programmes d'un *Colegio Nacional* récemment créé dans la capitale argentine lui furent confiées²⁸. Il mourut en 1865, l'année où un interne du lycée de Pau « lisait et relisait avec intérêt » la partie « relative à la psychologie » de son manuel de philosophie²⁹.

À la fin de chaque trimestre, les élèves du lycée de Pau recevaient des appréciations de la part de leurs professeurs³⁰. Entre le premier et le troisième trimestre de son année de philosophie, l'élève Ducasse paraît avoir connu une discrète baisse de régime :

	<u>1^{er} trimestre</u>	<u>3^e trimestre</u>
Religion et devoirs religieux :	bien.	assez bien.
Mœurs :	bonnes.	bonnes.
Conduite :	très bonne.	très bonne.
Progrès :	bien.	assez bien.

Nous voilà pour l'instant rassurés sur la conduite et sur les mœurs de cet élève apparemment sans histoire.

La distribution solennelle des prix se tint le 12 août 1865. En présence des personnalités civiles, militaires et judiciaires, Muller, qui s'appretait à quitter définitivement Pau pour Verdun, prononça le discours d'usage sur le thème *Le Travail et le Devoir*. Le procureur général près la Cour d'appel de Pau déclama ensuite une harangue qui saluait les mérites poli-

tiques et littéraires de Napoléon III. Sur le palmarès, Ducasse fit encore moins d'étincelles que l'année précédente : son nom n'est mentionné que pour un deuxième accessit de physique. Comme à l'accoutumée, le duo Lespès-Minvielle remporta tous les prix. Lespès reçut en outre le prix d'honneur de la classe de philosophie et un deuxième accessit de philosophie au Concours académique.

Après la distribution des prix, il restait quelques jours aux élèves pour leurs dernières révisions en vue de l'épreuve du baccalauréat. En 1863, le ministre Duruy avait limité le programme du bac aux deux dernières années (il portait auparavant sur tout le programme scolaire depuis la troisième incluse). L'année suivante, le ministère avait décidé que l'examen serait désormais divisé en un baccalauréat ès sciences et un baccalauréat ès lettres.

Les épreuves du baccalauréat se passaient en une fois. Pour la section des lettres, elles comprenaient une version latine obligatoire et une composition, latine ou française selon le résultat d'un tirage au sort. Les candidats passaient ensuite un examen oral, sans que le résultat de l'écrit fût éliminatoire. L'oral comportait une explication de texte à livre ouvert d'un auteur latin, grec ou français, et un interrogatoire sur trois sujets tirés au sort dans les quatre disciplines suivantes : logique, histoire-géographie, arithmétique-géométrie et physique élémentaire. Il y avait trois sessions par an : la première du 1^{er} août au 1^{er} septembre, la deuxième du 1^{er} décembre au 15 décembre, la troisième du 15 avril au 1^{er} mai, cette dernière étant réservée, sous autorisation du ministère, aux recalés des deux précédentes. À peu près la moitié des candidats se trouvaient admis.

Les autorités scolaires présentaient au rectorat les noms des élèves qui avaient atteint le niveau exigé pour passer les épreuves du baccalauréat. Les Archives départementales de la Gironde conservent ainsi une *Liste des candidats inscrits pour le baccalauréat ès lettres* pour la session d'août 1865 (entre le 10 et le 25 du mois) dans le département des Basses-Pyrénées³¹ : le nom d'Isidore Ducasse figure, avec celui de 29 autres bacheliers en espérance, dans cette énumération qui donne le patronyme, le prénom, la date et le lieu de naissance de chaque candidat, avec une éventuelle mention marginale. Nous relevons quelques noms connus, et d'autres qui reviendront un peu plus loin :

6. d'Andurain (Jean, Julien), 25 mars 1848, Mauléon (B.Pyr.)
18. Lespès (Pierre, Paul), 3 août 1846, Bayonne
19. Lafont (Norbert, Jean, Jacques), 23 novembre 1845, Lyon
20. de Sabbathier (Paul, Émile), 27 janvier 1848, Ladousse
Ussau (B.P.)

Anglais

- 22. Ducasse (Isidore, Lucien), 4 avril 1846, Montevideo. *Anglais*
- 23. Minvielle (Jean, Georges), 15 octobre 1846, Pau
- 24. Dupon (Flavien, Antoine), 21 février 1847, Mirepoix (B.Pyr.)
- 25. Catalàa (Jean, Baptiste, Louis), 2 mars 1847, Pau
- 26. de Musgrave-Clay (René, Charles), 20 février 1848, Nantes *Anglais*
- 28. Brun (Jean), 10 octobre 1847, Pau
- 29. Merlou (Pierre), 18 février 1849, Denguin (B.P.)

Isidore Ducasse avait donc été jugé par ses professeurs – la voix de Muller ayant sans doute été prépondérante – digne de se présenter au baccalauréat. Sur le document, trois noms portent la mention *anglais*, qui était une matière facultative pour l'épreuve : Lespès (qui multiplie à plaisir, dans ses dernières lettres à Alicot, les citations de Byron et de Shelley), Ducasse (nouvel indice de sa connaissance de cette langue) et Musgrave-Clay (qui était le fils de l'ancien professeur d'anglais du lycée)³².

Les épreuves du baccalauréat devaient se dérouler à Bordeaux du 22 au 26 août, puis à Pau du 28 au 31 août. Ducasse fut convoqué à Bordeaux pour le 25 août, en même temps que treize autres candidats. Dans le dossier des Archives de la Gironde, la liste des candidats admis à concourir est suivie d'une lettre du rectorat de l'Académie, datée du 15 septembre 1865 et adressée au ministre de l'Instruction publique : elle fait état d'un total de quarante candidats reçus à la session d'août, dont dix-huit pour le département des Basses-Pyrénées³³. Le recteur précisait que le jury avait « remarqué avec satisfaction la bonne préparation des élèves du lycée de Pau ». La confrontation des deux documents révèle que Ducasse et quelques autres élèves des Basses-Pyrénées ne furent pas reçus à la session d'août, ou ne s'y présentèrent pas. Mais ils prirent part à la session suivante, qui se tint à Bordeaux en novembre.

La démonstration que Ducasse a passé avec succès son baccalauréat ès lettres au cours de cette session de novembre 1865 a été trouvée³⁴ aux Archives Nationales, où les certificats du baccalauréat sont classés par académie, par année et par ordre alphabétique des impétrants : « Ducasse (Isidore-Lucien) né à Montevideo (Amérique méridionale) le 4 avril 1846 » a été reçu avec la mention *passable*.

Dans la même session, soixante-et-onze candidats ont eu la même mention que lui, dix-neuf la mention *assez bien*. Aucun n'a obtenu de mention *bien* ou *très bien*. Le document ne détaille pas les sujets des épreuves écrites, mais seulement les notes obtenues. Il donne en revanche les sujets que Ducasse a eu à traiter à l'oral :

	<i>nombre de suffrages</i>	<i>notes</i>	<i>chiffres</i>
<i>Épreuve écrite :</i>			
Composition latine	1	assez bien	2
Version latine	1	passable	1
Composition française	1		
<i>Epreuve orale :</i>			
Explication d'un auteur grec : <i>Saint Basile, attende tibi ipsi</i>		passable	1
Explication d'un auteur latin : <i>César, De Bello gallico</i>	2	passable	1
Explication d'un auteur français : <i>Bossuet, Oraison funèbre</i>			
Philosophie : <i>sylogisme, De officiis</i>	1	passable	1
Histoire et Géographie : <i>Marie Stuart – Iles britanniques</i>	1	mal	0
Éléments des sciences : <i>Poids métriques-trapèze-Électricité</i>	2	assez bien passable	2 1

Avec un total de neuf points sur neuf suffrages exprimés, Ducasse avait une moyenne d'un point. Par tirage au sort, le futur auteur des *Chants de Maldoror* ne concourut pas en composition française. Il ne subit pas davantage l'épreuve facultative de langues vivantes, bien que son inscription d'août ait porté la mention *anglais*. Chez les autres candidats, le total des points oscillait entre 6 et 12 pour les *passables*, entre 13 et 19 pour les *assez bien*. La plupart eurent, comme Ducasse, 9 ou 10 points, avec la même moyenne générale que lui.

Le jury de Ducasse était constitué de professeurs de la Faculté des lettres de Bordeaux. Le plus connu était l'historien Francisque Michel, professeur de lettres et de littérature étrangère, auteur d'ouvrages de philologie et d'histoire du Moyen-Âge³⁵. Les autres étaient Roux, professeur de littérature française, Dabos, doyen et professeur de littérature ancienne, Combes, professeur d'histoire, Raulin, professeur de botanique, minéralogie et zoologie à la Faculté des sciences, et Louis Le Franc, professeur de philosophie.

Le résultat obtenu par Ducasse dans chaque matière fut globalement en rapport avec les points forts et les points faibles de sa scolarité : il n'avait jamais fait de merveilles en histoire et en géographie, et a eu sa plus mauvaise note dans cette discipline. Sa bonne note en « éléments

des sciences » ne surprend pas chez un élève qui venait d'obtenir quelques mois plus tôt un accessit en physique à la distribution des prix de son lycée.

Après que le proviseur lui eut reproché, en juin, de n'avoir pas fait étudier le *De Officiis* à ses élèves, Muller avait-il corrigé cette lacune ? On le souhaite rétrospectivement pour Ducasse, car il fut interrogé sur cet ouvrage de Cicéron, comme Lespès l'avait été lors du Concours des lycées de l'Académie. Le texte de *Poésies* ne cite pas le nom de Bossuet, « auteur français » au programme, que Ducasse eut à commenter devant son examinateur, mais l'expression *oraison funèbre* apparaît dans *Poésies I* comme dans *Poésies II*, et en des termes qui ne traduisent pas le moindre enthousiasme. Que les mânes de Bossuet ne s'en offusquent pas : ni Jules César ni saint Basile, évêque de Césarée en Cappadoce qui a laissé des *Homélies*, des *Panégryriques* et des *Lettres*, ne sont mentionnés dans l'œuvre de Ducasse.

Le *Certificat d'aptitude au grade de bachelier ès lettres* de Ducasse porte la date du 18 novembre 1865 (ce n'est pas forcément celle des épreuves, qui ont pu avoir lieu quelques jours plus tôt). Le 9 décembre, le recteur de l'Académie de Bordeaux, Alfred de Wailly³⁶, apposa sa signature sur les diplômes de cette promotion au dessous de celles des membres du jury. Isidore Ducasse était officiellement bachelier ès lettres.

Leur baccalauréat ès lettres en poche, le philosophe *déiste* Lespès et son confrère *omnibus* Minvielle quittèrent définitivement le lycée de Pau. Le premier ira l'année suivante étudier le droit à Paris et ne reverra jamais Ducasse. Le second, qui débarquera deux ans plus tard dans la capitale, eut-il l'occasion d'y rencontrer le philosophe *incompréhensibiliste* ? Sur ce sujet, Lespès ne semblait pas très sûr de sa mémoire : « Je crois fort que mon ami avait eu l'occasion de voir à Paris Ducasse », écrit-il. Mais dans une lettre ultérieure : « Bien qu'il ait habité Paris pendant les années 66, 67 [sic], 68, 69, [Minvielle] n'a eu comme moi aucune relation, que je sache, avec Ducasse, pendant cette période ». Ducasse avait en tout cas l'adresse de ses deux camarades pour leur faire parvenir un exemplaire de son *Maldoror* trois ans après leur année de philosophie. Il est vraisemblable que le petit groupe de huit philosophes de la classe du lycée de Pau s'était séparé, à la fin de l'année scolaire, sur un échange réciproque d'adresses personnelles.

À la différence de Lespès et Minvielle, Ducasse ne quitta pas le lycée impérial : il y passa une année supplémentaire en vue de devenir bachelier ès sciences. Si le baccalauréat ès lettres conduisait aux Facultés de lettres, de droit et de théologie, le baccalauréat ès sciences préparait à

l'étude de la médecine, à celle des métiers de l'industrie et aux grandes écoles scientifiques, telles que Polytechnique, les Mines ou Centrale. En octobre 1865, Ducasse entra donc dans la classe de mathématiques élémentaires du lycée de Pau³⁷. Lespès l'ignora ou ne s'en souvenait plus, car il ne l'a pas signalé à Alicot.

Qui fut le professeur principal de Ducasse ? Durieux, son professeur de mathématiques des deux années précédentes, avait été muté à Orléans. Les trois chaires de mathématiques de l'établissement étaient occupées par de Rouquet, Griffoul et Brissa : Ducasse devait être dans la classe de l'un d'eux.

Passer des lettres aux sciences en rejoignant une classe de mathématiques n'était pas une entreprise impossible et exceptionnelle. Reçu au baccalauréat ès lettres à Toulouse en août 1866, Henri Mue passa l'année suivante un baccalauréat ès sciences. Au cours de leur année de philosophie, les élèves de la section des lettres recevaient cinq heures hebdomadaires d'enseignement de mathématiques et de physique. Ducasse ne fut d'ailleurs pas le seul élève du lycée de Pau à suivre une année de mathématiques élémentaires au sortir de son année de philosophie : Catalàa, le philosophe *sceptique*³⁸, et Deydier, qui était dans la même rhétorique que lui (mais non dans la même philosophie), retrouvèrent Ducasse en classe de mathématiques élémentaires.

Les autres élèves de cette classe, dont la plupart étaient internes, étaient Pierre Merlou et Julien d'Andurain, qui venaient aussi de passer avec succès le baccalauréat ès lettres³⁹, Dimulles, Millot, Gustave Corrid, Antoine-Sylvain Gairaud (né le 30 mars 1846 à Coursan, dans l'Aude). Deux élèves étaient passés naguère par le lycée de Tarbes : Charles Ader, qui était en 1860-1861 dans la même cinquième que Ducasse, et Victor Philipon de la Madeleine (né le 14 décembre 1847 à Paris), qui était en troisième au lycée de Tarbes en 1861-1862.

Les autres élèves étaient tous natifs du département : Laurent Lacave⁴⁰ (né le 12 mars 1846 à Ogenne-Comptort), Jacques Marcel Larrabure (né le 15 décembre 1846 à Saint-Palais), Sylvestre Gustave Abbadie-Tourné (né le 28 mars 1848 à Louvie-Juzon) et François Roussille (né le 29 avril 1850 à Jurançon)⁴¹.

Le 31 décembre 1865, le premier trimestre de l'élève de mathématiques élémentaires Ducasse fut jugé dans le cahier de l'État Moral du lycée. Comme au cours de l'année précédente, aucune appréciation ne fut portée sur le deuxième trimestre, mais son troisième trimestre fut noté le 2 juillet 1866. Les mentions étaient pratiquement les mêmes que l'année précédente⁴² :

	<u>1^{er} trimestre</u>	<u>3^e trimestre</u>
Religion et devoirs religieux :	assez bien.	assez bien.
Mœurs :	bonnes.	bonnes.
Conduite :	très bonne.	très bonne.
Progrès :	bien.	assez bien.

Ducasse ne paraît avoir reçu, en fin d'année, aucune distinction à la cérémonie de distribution des prix⁴³, qui se tint le 6 août dans la Salle des Actes du lycée sous la présidence du député-maire Larrabure, assisté de l'inspecteur d'académie Grenier, ex-proviseur du lycée de Tarbes, et du proviseur Ayma, successeur du redoutable Chaumont (Gabriel Compayré, professeur de philosophie, prononça le grand discours de circonstance). Il n'en fut pas moins admis à se présenter aux épreuves du baccalauréat ès sciences. Le 15 juillet 1866, la liste des 22 élèves du département jugés dignes de concourir fut envoyée au siège du rectorat, à Bordeaux⁴⁴. Le nom et les prénoms de Ducasse apparaissent dans cette liste, avec mention de ses date et lieu de naissance (curieusement, le statut de bachelier ès lettres, pourtant précisé pour quelques candidats, ne lui est pas accordé sur ce document). Il est donc probable que Ducasse a passé les épreuves du baccalauréat ès sciences au cours de l'été 1866.

Comme le baccalauréat ès lettres, le baccalauréat ès sciences comprenait deux épreuves écrites : une version latine et, selon un tirage au sort, un exercice de mathématiques ou un problème de physique. L'épreuve orale consistait en un commentaire d'auteur latin, français, anglais ou allemand, et en des interrogations en logique, histoire et géographie, mathématiques, physique ou sciences naturelles.

Ducasse fut-il collé ? On n'a retrouvé aucun document, certificat d'aptitude ou registre, qui fasse état de son succès au baccalauréat ès sciences, lequel n'est toutefois pas exclu. S'il n'a pas passé ou pas obtenu son baccalauréat lors de la session de l'été 1866, Ducasse a pu le tenter à une session ultérieure, à la fin de l'année 1866, voire l'année suivante⁴⁵. Cela pourrait expliquer qu'il ait attendu le mois de mai 1867 pour rejoindre son continent natal.

En préparant, comme quelques-uns de ses condisciples de la section des lettres, un baccalauréat ès sciences après avoir décroché un baccalauréat ès lettres, Ducasse annulait la dichotomie entre littéraires et scientifiques en vigueur dans le système d'éducation des lycées de son temps. Un peu plus tard, son œuvre ne condamnera-t-elle pas aussi ce fossé entre sciences et littérature ?

Ô mathématiques sévères, je ne vous ai pas oubliées, depuis que vos savantes leçons, plus douces que le miel, filtrèrent dans mon cœur, comme une ode rafraîchissante. J'aspirais instinctivement, dès

le berceau, à boire à votre source, plus ancienne que le soleil, et je continue encore de fouler le parvis sacré de votre temple solennel, moi, le plus fidèle de vos initiés. [...] Ô mathématiques saintes, puissiez-vous, par votre commerce perpétuel, consoler le reste de mes jours de la méchanceté de l'homme et de l'injustice du Grand-Tout !

1. À l'encontre de *L'Ère impériale* de Tarbes, le *Mémorial des Pyrénées* de Pau ne donnait que les noms des candidats ayant reçu un prix, et non ceux récompensés par un accessit (Ariel-Pelléas Serain. « Gabriel Marc : le chaînon manquant », *Cahiers Lauréamont*, 1^{er} semestre 1997).

2. La section sciences de l'année de philosophie en comptait encore moins : sept.

3. Il mourra le 16 septembre 1905 au château d'Ussau.

4. Ce boursier, né à Lyon le 23 novembre 1845, était le fils d'un capitaine du Génie.

5. Cet interne, né le 21 février 1847 à Mirepoix (canton de Clarac, Basses-Pyrénées), était fils d'industriel.

6. Muller, né à Paris en 1924, était bachelier et licencié ès lettres. Il avait commencé sa carrière en 1847 à Saint-Marcellin, dans l'Isère. Après quelques années d'enseignement à Meaux, il avait reçu en 1853 la seconde du lycée de Pau, qu'il avait conservée quatre ans. Reçu à l'agrégation de lettres en 1858, il fut promu professeur de philosophie l'année suivante.

7. Cette dernière observation se retourna contra son auteur, car le recteur de l'Académie de Bordeaux, peut-être piqué au vif, inscrivit en marge cette remarque acidulée : « La Société de Saint-Vincent-de-Paul a été, je crois, assez étrangère à la promotion que M. Muller a obtenue et qu'il avait méritée – Je ne sais si M. le Proviseur est initié aux secrets de la société de St-Vincent-de-Paul, mais il se pourrait bien qu'il fît partie de quelque société autre qu'une société savante. »

8. Au cours du premier trimestre de la même année scolaire, Muller prononça, en même temps que d'autres professeurs du lycée, des conférences ouvertes au public. Rendant compte de ces « Conférences littéraires et scientifiques », *La Gironde* donna le titre de deux exposés de Muller : *De l'Âme des bêtes selon le xix^e siècle* et *Du Langage*.

9. D'après André Chervel, *op. cit.*

10. Jean-Louis Debauve, « Avec Ducasse et Laforgue au temps des vers latins », *op. cit.*

11. Les trois sœurs de Berthold Zeller, qui fréquentaient le salon de la princesse Mathilde, font de fréquentes apparitions dans le journal d'Edmond de Goncourt. Le diariste rapporte les « insatiables demandes de supplément » que Zeller père sollicitait auprès de la princesse pour lui-même et pour son fils (Journal d'Edmond de Goncourt, lundi 23 novembre 1874). Pauline Zeller, demoiselle d'honneur de Mathilde, paraît avoir fait en 1887 quelques vaines avances de mariage à Goncourt, qui la couchera sur son testament en lui léguant une boîte en laque. La princesse soupçonnera aussi sa demoiselle d'honneur d'avoir voulu lui chiper son amant, le comte de Nieuwerkerke.

12. Durieux était sur le point de s'unir avec la directrice de l'école normale d'institutrices de Pau.

13. Monteil mourra à 49 ans, le 17 janvier 1874.

14. Ce fonds a été inventorié par Jean-Pierre Lassalle (« La bibliothèque du lycée de Pau », *Lauréamont et Laforgue dans leur siècle*, *op. cit.*) et par Michel Pierssens (« Sciences et philosophie dans la bibliothèque du lycée de Pau », *Cahiers Lauréamont*, 2^e semestre 1995).

15. Le recto de la quatrième de couverture du livre porte cette mention manuscrite : « La Tappy Arthur élève de philosophie 1847-1848 / maître d'étude / Menginou ». Prenant un des noms de la promotion 1858-1859, un Lespès homonyme du condisciple de Ducasse a ajouté en bas de la page : « d'Aleman Félix en philosophie 1859 / maître d'étude / Lespès. »

16. Un philosophe *omnibus* est-il un philosophe « pour tous » ? Mais le mot *omnibus* avait déjà le sens qu'il a aujourd'hui.

17. Un philosophe *quétiste*, d'après le Grand Larousse du dix-neuvième siècle, suit les erreurs du quétisme, doctrine de certains théologiens catholiques selon lesquels la perfection consiste en l'anéantissement de la volonté.

18. Selon le Grand Larousse du dix-neuvième siècle, le déisme était le « système de ceux qui, rejetant toute révélation, croient surtout à l'existence de Dieu et à la religion naturelle ».

19. « Enquête sur un philosophe qui se disait ou que l'on disait incompréhensibiliste » (*Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1995), « Chronique de la philosophie incompréhensibiliste » (*Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1996) et « Chronique de la philosophie incompréhensibiliste (fin) » (*Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1997).

20. *Bulletin de l'association amicale des anciens élèves du lycée de Pau*, année 1903 (Archives départementales des Basses-Pyrénées).

21. Sur Amédée Jacques, on se fiera bien plus à l'étude de Michel Pierssens (« Isidore et Amédée », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1992) qu'aux anecdotes plus ou moins apocryphes que le Journal des Goncourt donne sur les derniers temps de l'existence du philosophe et scientifique.

22. Lettre d'Amédée Jacques citée par Arturo Ardao dans *Espiritualismo y positivismo en el Uruguay; filosofías universitarias de la segunda mitad del siglo XIX* (Mexico, Buenos-Aires, Fondo de Cultura economica, 1950).

23. Maria Angelica Petit de Prego, « Lautréamont au carrefour de deux siècles », *Lautréamont et Laforgue dans leur siècle*, op. cit.

24. *El Siglo*, 27 août 1874.

25. Dans sa monographie sur Arsène Isabelle, Alvaro Guillot-Muñoz conte cette anecdote : « On a dit que le savant Amédée Jacques, qui passa de longues années en Amérique du Sud, avait commencé d'écrire une étude biographique d'Arsène Isabelle, mais où sont-ils, les manuscrits de Jacques relatifs au Chancelier ? »

26. De manière inattendue, un ouvrage portant l'ex-libris imprimé *Fais ce que sois* – *Ex libris A. Jacques* figurait dans la bibliothèque de la famille Dazet (Jean-Pierre Lassalle, « La bibliothèque Dazet », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1995).

27. Etait-ce un parent du parrain de Ducasse ?

28. Michel Pierssens s'est demandé si Ducasse n'aurait pas été élève de ce *Colegio Nacional* pendant sa « disparition » de 1862-1863.

29. Amédée Jacques, qui alliait – comme Ducasse – le goût des lettres à celui des sciences, a laissé un souvenir en Argentine et en Uruguay. Il est même considéré aujourd'hui par les historiens de la philosophie uruguayenne comme le précurseur de l'Université positiviste (Arturo Ardao, *Espiritualismo y positivismo en el Uruguay*, op. cit.).

30. Sylvain-Christian David, « Isidore Ducasse, bachelier ès sciences ? », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1987.

31. Jean-Pierre Lassalle, « À la recherche d'un baccalauréat ès lettres », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1992.

32. Ce futur médecin s'établira à Pau, où il écrira une monographie sur la climatologie locale. Il mourra à Paris en 1910.

33. Parmi eux : Lespès, Minvielle, Merlou, d'Andurain, Lafont, Musgrave-Clay, Sabathier, Catalàa, etc.

34. Par Jean-Louis Debaue (« Avec Ducasse et Laforgue au temps des vers latins », *op. cit.*)

35. Cet ami de Mérimée partit en retraite quatre ans plus tard (Jean-Louis Debaue, « Avec Ducasse et Laforgue au temps des vers latins », *op. cit.*).

36. Alfred Barthélemy de Wailly, né à Paris en 1800, était poète, humaniste et traducteur. On lui doit un *Dictionnaire de versification et de poésie latine* (paru en 1839) et une traduction en vers du poète Callimaque. Il était le petit-fils d'un grammairien connu en son temps et le fils de l'auteur d'un *Dictionnaire de rimes* qui eut maints utilisateurs. Un Léon de Wailly, grand connaisseur de la littérature anglaise, qui était son parent, traduisit en français des œuvres de Swift, Sterne, Thackeray, Lewis, et passe pour avoir été le premier adaptateur en français du *Corbeau* de Poe. Alfred de Wailly est mort en 1866, un an après avoir signé le *Certificat d'aptitude au grade de bachelier ès lettres* d'Isidore Ducasse.

37. Le fait a été établi par Sylvain-Christian David qui a trouvé le Cahier de l'État Moral du lycée de Pau aux Archives régionales d'Aquitaine, fonds du Rectorat, liasse T 239 (« Isidore Ducasse, bachelier ès sciences ? », *op. cit.*). Le Cahier de l'État Moral du lycée de Tarbes, qui était conservé aux Archives de Toulouse, a été détruit en 1962 par le traditionnel incendie dont une surprenante fatalité semble frapper de temps en temps ce type de bâtiment.

38. Catalàa mourra le 26 octobre 1867, à vingt ans, premier disparu des huit philosophes de la division supérieure de l'année 1864-1865.

39. Au terme de cette année scolaire 1865-1866, Julien d'Andurain alla suivre des études de droit à Toulouse, puis gagna le Chili où son frère Louis s'était établi. Il revint en France au moment de la guerre de 1870 et s'installa dans le Sud-Ouest, où il se fit receveur des contributions directes. Il s'éteignit en 1925 (Jean-Pierre Lassalle, « À la recherche d'un baccalauréat ès lettres », *op. cit.*). Le comte Arnaud d'Andurain de Maytie, ancien ambassadeur de France en Afghanistan, membre de l'Académie du Béarn et ami de Roger Peyrefitte, est son parent.

40. Laurent Lacave entra à Centrale trois ans plus tard, devint propriétaire et exportateur de vins fins d'Espagne et président de la Compania Agraditana de Minos, *La Caridad de Azualcollar*, à Cadix.

41. La dédicace de *Poésies* mentionne un Joseph Bleumstein dont aucun chercheur n'a réussi à percer l'identité. En 1927, l'économe du lycée de Pau qui consulta les palmarès à la demande d'Alicot signala à son correspondant que, selon le palmarès de 1865-1866, un « Blemstein [sic] Jean, de Buenos-Aires » suivait le cours préparatoire de la division élémentaire (deuxième section) du lycée. Cet excellent élève reçut le prix d'excellence et d'autres prix. Malheureusement, la dédicace de *Poésies* parle d'un Joseph Bleumstein, et non d'un Jean Blemstein.

42. Sylvain-Christian David, « Isidore Ducasse, bachelier ès sciences ? », *op. cit.*

43. Ceci d'après les dires de l'économe du lycée de Pau de 1927. Comme nous l'avons signalé, les palmarès du lycée pour les années qui nous intéressent semblent avoir disparu depuis plusieurs décennies.

44. Archives Nationales, fonds F17 2397 (Sylvain-Christian David, « Isidore Ducasse, bachelier ès sciences ? », *op. cit.*)

45. Plusieurs camarades de Ducasse furent reçus à la session de novembre-décembre 1866, comme Abbadie-Tourné, Catalàa, Gairaud, Philipon de la Madeleine, Ader, Roussille et Musgrave-Clay, ou encore à celle de mai 1867, comme Deydier.

CHAPITRE XII

LE RETOUR EN AMÉRIQUE DU SUD

– Cors aux pieds –
Ils disparaissent en 30 minutes
avec la Limas Chmicas de Mowithe
fournisseur de la Maison Impériale
et de l'Armée française.

Petite annonce parue le 21 novembre 1865
dans *El Siglo* de Montevideo.

En attendant de s'embarquer pour l'Amérique du Sud, qu'a fait Ducasse dans les mois qui ont suivi sa sortie du lycée de Pau ? C'est le second trou noir de sa biographie, après celui de l'année 1862-1863. On peut tout au plus avancer qu'il a passé ce temps à Bazet, le seul point d'attache que nous lui connaissons, ou plutôt à Tarbes : lorsqu'il fera sa demande de passeport pour Montevideo à la préfecture des Hautes-Pyrénées, en mai 1867, il donnera Tarbes, et non Bazet, pour domicile. Le registre des visas de passeport le dira alors *sans profession*, ce qui est déjà un renseignement.

En réalité, nous ne savons absolument rien sur les activités de Ducasse entre août 1866, date de sa sortie du lycée de Pau, et mai 1867, date de son départ pour l'Uruguay. Cette seconde lacune majeure de sa biographie est peut-être plus regrettable que la précédente, car elle se situe à presque une année de la publication du *Chant Premier*¹.

Puisqu'il est au moins établi, par le registre des visas de passeports de 1867, que Ducasse résidait à Tarbes avant d'entreprendre son voyage sur l'océan, considérons les possibilités qui s'offraient au futur écrivain en fait de lectures et de distractions dans la cité bigourdane.

En bibliothèques, Tarbes présentait peu de possibilités. Il y avait bien

une bibliothèque municipale installée dans une salle de la mairie, une assez grande librairie dirigée par un nommé Paul Delfour et sise à l'angle de la place Maubourguet et de la rue des Grands-Fossés, et sans doute quelques cabinets de lecture plus ou moins bien approvisionnés, mais la ville était loin de connaître l'essor culturel de la cité paloise voisine, où il convenait d'occuper et de distraire les curistes désœuvrés et les étrangers en villégiature.

En fait de théâtre, Tarbes ne laissait pas l'embarras du choix aux amateurs. En 1865, une salle de spectacle avait été ouverte place au Bois par les frères Caton, anciens directeurs d'un théâtre qui s'ouvrait sur la place Saint-Jean et dont la proximité avec l'église du même nom n'était pas allée sans difficultés. Dans cette salle Caton, aujourd'hui démolie (nous l'avons connue après sa transformation en un cinéma de quartier foisonnant de puces), Victorien Sardou était en 1867 l'auteur le plus joué, avec des œuvres comme *La Famille Benoiton* et *Les Ganaches*. Parmi les autres pièces à l'affiche et annoncées dans *L'Ère impériale*, on relève *Le Lion amoureux* de Ponsard, une adaptation scénique des *Mystères de Paris* d'Eugène Sue, *Monsieur Chou-fleuri restera chez lui* et *Orphée aux enfers* d'Offenbach, *Maître Guérin* d'Augier, *La Dame blanche* de Dumas fils.

Comme on ne peut pas passer toutes ses journées dans les bibliothèques et toutes ses soirées au théâtre, Ducasse pouvait trouver le temps aussi long, dans Tarbes-la-plate, que Jules Laforgue, lequel, séjournant dans la ville en 1882, confiait à sa sœur : « Je suis ici en pleine province, dans cette ville où j'ai vécu de huit à quinze ans. On ne vit ici que de cancans qu'on colporte de rue en rue avec un « assent » [sic] abominable. » Et dans une autre lettre à la même correspondante : « Observe ces provinciaux, méprise-les [...]. Fais-toi des opinions hautaines sur Tarbes, les amies et tout le monde². »

Ducasse avait aussi la ressource de se rendre à Bazet pour une visite à son oncle et à sa famille, et de déguster par la même occasion le « pâté de foie de canard » du *Chant II* et le « morceau de lard attaché au plafond » du *Chant IV*. C'est peut-être en ces mois de 1866-1867 qu'il faut placer l'anecdote que Marcel Guinle tenait de sa grand-mère Marie-Jeanne³ : selon cette dernière, son cousin Isidore se déplaçait de Tarbes à Bazet en louant les services d'un fiacre de la place Maubourguet. L'équipage ne passait pas inaperçu dans le village dont les habitants ne se rendaient à la ville que dans leur carriole ou en empruntant la diligence qui reliait Tarbes et les agglomérations de son canton-nord. Un « étranger » rendant visite aujourd'hui à une famille bazétoise dans une longue et clinquante limousine blanche produirait sans doute une impression analogue. La

venue de ce jeune homme qui avait apparemment de la fortune faisait un peu jaser le voisinage, et Marc Ducasse paraissait partagé entre la fierté et la gêne de voir son neveu débarquer de son fiacre, salué, en vrai fils de chancelier de consulat, presque de diplomate, par un conducteur engagé en ville. Que pensait de cet équipage le « paysan rêveur » du *Chant II* qui aperçoit « un aérolithe fendre verticalement l'espace, en se dirigeant, du côté du bas, vers un champ de maïs » ?

À ce propos, n'omettons pas de rendre grâce à l'auteur des *Chants* de n'avoir pas cédé à la facilité en introduisant dans son œuvre des éléments du folklore bigourdan : pas de gâteau à la broche dans *Maldoror*, pas de tonte des brebis, pas de *despelouquère*, pas de *pèle-porc*. Le poète au plus grand bestiaire de son siècle n'a pas davantage cité la faune pyrénéenne avec ses gypaètes barbus, ses ours des montagnes et ses marmottes. Il a seulement fait exception pour l'isard, qui est le chamois des Pyrénées, et pour le « chien de la montagne », grand toutou à l'air débonnaire, à la fourrure blanche et à la queue en panache. Ce gros « chien des Pyrénées » aidait jadis les bergers à garder les troupeaux dans la montagne. Il a un rôle beaucoup moins sympathique dans *Les Chants de Maldoror*.

Le 21 mai 1867, la préfecture des Hautes-Pyrénées délivra à Isidore-Lucien Ducasse, domicilié à Tarbes, un passeport pour Montevideo⁴. Les cahiers d'enregistrement des passeports accordés la même année donnent la date, le nom, le prénom, la résidence et la destination du quémendeur. Ni la profession ni l'âge ne sont indiqués⁵. Les trois villes du Nouveau-Monde les plus demandées cette année-là sont Buenos-Aires, Montevideo et La Nouvelle-Orléans. Le candidat au voyage qui se présenta à la Préfecture juste avant Ducasse était Jean Fatta-Clos, domicilié à Ibos, qui se rendait lui aussi à Montevideo. Le jour qui suivit le passage de Ducasse, Fabien Pomès, de Luc, demanda un passeport à destination de Buenos-Aires. Le 29, ce fut le tour d'un Bazétois, Louis Bérous, de retirer un passeport pour Rome. Le 4 juin, une autre demande pour Montevideo fut faite par Paul Ernest Vergès, d'Ibos. Sur le registre, la mention des villes ou des villages de résidence est toujours précise : en mai 1867, Ducasse est bien domicilié à Tarbes, et non à Bazet⁶.

Son passeport en poche, il ne restait plus à Ducasse qu'à trouver un bateau. Ce n'était pas chose malaisée, même dans une ville des Hautes-Pyrénées. Chaque jour, de nombreux journaux du Sud-Ouest inséraient des publicités pour les compagnies maritimes qui assuraient la traversée de l'Atlantique. Leur texte variait peu :

Ligne de Bordeaux à La Plata
Service mensuel à vapeur
Départ de Bordeaux le 10 de chaque mois
pour Montevideo et Buenos-Aires directement
La traversée de Bordeaux à Montevideo
s'effectuera en vingt jours

À Tarbes même, *L'Ère impériale* publiait quotidiennement en dernière page des réclames, généralement illustrées par l'image d'un grand voilier ou d'un vapeur, pour l'Agence générale de l'émigration et sa *Ligne mensuelle de Bordeaux à La Plata*, pour la compagnie de l'armateur Oscar de Lagoanère (« agent de première classe, Bordeaux, 33, rue Esprit-des-Lois, côté nord du Grand Théâtre »), pour celle de l'armateur Eugène Depas (« quai Louis XVIII, n° 14, à Bordeaux »). L'annonce pour cette dernière compagnie – qui avait fait trois ans auparavant l'objet de plaintes d'immigrants français de Montevideo⁷ – recommandait aux intéressés de s'adresser à « M. Fréchou, agent général, à Marseillan⁸, qui se trouve à Tarbes tous les marchés, chez Duffau-Souyaux, rue de l'Orient ». Ces publicités de *L'Ère impériale* donnaient les noms des bateaux au départ de Bordeaux, plus rarement de Bayonne, avec leur date de départ pour Montevideo et Buenos-Aires : le *Léviathan*, le *Raglan*, le *Bons-fils*... Certaines compagnies maritimes assuraient des départs le 10 ou le 25 de chaque mois, d'autres proposaient des départs bimensuels. Le nombre de navires en partance pour l'Uruguay et l'Argentine était tel que Ducasse pouvait réserver sa place, à une huitaine de jours près, à la date qui lui convenait le mieux.

Bien que ce retour au pays natal n'ait rien de surprenant chez ce Montevidéen qui avait terminé ses études et n'avait pas revu sa famille depuis huit années, on s'est demandé s'il n'avait pas été dicté avant tout par l'obligation de se présenter devant un conseil de révision en Uruguay : né en 1846, Ducasse était de la classe 1867. Cette question du service militaire en appelle immédiatement une autre : quelle était la nationalité de Ducasse ? Était-il Français, Uruguayen, ou les deux ? Nous n'avons aucun document le concernant qui porte la mention : *Nationalité française* ou *Nationalité uruguayenne*.

D'après la législation en vigueur à l'époque, Ducasse, dont la naissance avait été déclarée au consulat de France de Montevideo, avait en tout cas la nationalité française et l'âge d'être conscrit. Son nom mériterait d'être recherché sur les rôles de la conscription militaire en France, ce que, sauf erreur, nul chercheur n'a eu la patience de faire. Jules Laforgue, né comme lui en Uruguay dans une famille française, se trouvera dispensé des obligations militaires en France du fait que son frère

aîné était sous les drapeaux : Émile Laforgue, qui avait vu le jour à Montevideo en 1859, s'était bel et bien trouvé dans l'obligation d'accomplir son service militaire. Ducasse, lui, n'avait pas de frère aîné.

Pour éviter la fuite des insoumis, qui fut particulièrement intense chez les Basques, les Béarnais et les Bigourdans à partir des années 1830 (sous le Second Empire, les Hautes-Pyrénées furent le deuxième département français réfractaire à la conscription), la loi n'autorisait le départ à l'étranger qu'avant la dix-huitième année ou après l'accomplissement du service militaire, ou tout au moins des formalités de recensement. Ducasse, qui était né en avril 1846, dut peut-être attendre le mois de mai 1867, c'est-à-dire avoir vingt-et-un ans révolus, pour être autorisé à partir en Uruguay, bien qu'il ait terminé ses études au lycée de Pau depuis plusieurs mois. Et, pour avoir eu cette autorisation, il lui avait fallu soit tirer un bon numéro, soit s'offrir un remplaçant, soit se faire réformer comme inapte au service militaire⁹. Les classes aisées, avec le système du remplacement, pouvaient échapper à l'incorporation. Selon une loi de 1835, il fallait pour cela verser au Trésor une somme destinée à payer les engagements volontaires et les réengagements.

Il est en revanche certain que le retour de Ducasse à Montevideo ne fut pas dicté par l'obligation de se présenter devant un conseil de révision uruguayen. Certes, recensé dix-huit mois après sa naissance sur le registre d'une église de Montevideo, il figurait sur l'état-civil uruguayen. Il était en outre fils d'immigrant et, à ce titre, selon les réglementations du pays, qu'il ait été ou non déclaré au consulat de son père, il était enregistré comme Uruguayen. Il n'en était pas pour autant tenu de faire un service militaire dans son pays natal : l'enrôlement dans l'armée régulière uruguayenne n'étant qu'une peine infligée par les tribunaux¹⁰, il est douteux que Ducasse ait traversé l'océan pour s'engager dans le contingent uruguayen. Vers la fin du siècle, le comte de Saint-Foix rap-

portait que tout étranger qui naît sur le territoire oriental est considéré comme citoyen de l'Uruguay. Or, comme la plupart ne réclament pas la nationalité de leurs parents, il en résulte que la première génération de celui qui a émigré se trouve être assimilée aux autochtones. Cette nouvelle génération trouve d'ailleurs, en changeant ainsi de nationalité, un grand avantage : celui d'être exempté du service militaire puisque l'armée orientale ne se compose que de volontaires ou de condamnés et qu'il n'y a pas de milice¹¹.

Né à Montevideo de parents français, Isidore Ducasse avait donc une double nationalité : il était à la fois Français et Uruguayen. Son inscrip-

tion sur un volume de *La Iliada* – « nacido en Montevideo (Uruguay) » – n'exprime-t-elle pas la revendication d'une de ses deux patries ? L'hypothèse ne serait pas sans défenseurs du côté de La Plata, où l'auteur des *Chants de Maldoror* est considéré comme un poète uruguayen qui s'exprima en français pendant ses années d'exil sur la terre de France. À l'encontre de Laforgue, Ducasse est *revenu* dans son pays natal, où l'on a aujourd'hui une connaissance de son œuvre bien plus vivante qu'en France, et ce retour de 1867 justifie peut-être cette considération de Supervielle sur l'auteur des *Complaintes* et sur celui de *Maldoror* : « L'un est plus Français qu'Uruguayen et l'autre plus Uruguayen que Français. »

Le 25 mai, Ducasse embarqua à Bordeaux sur un voilier à destination de Buenos-Aires, dont le nom sur le registre des visas de passeport se lit *Harrick*. Sur ce registre, à la date du 25 mai 1867, Isidore Lucien Ducasse, vingt-et-un ans, sans profession, né à Montevideo, domicilié en Uruguay [et non plus à Tarbes], figure sous le numéro 315¹². La destination indiquée est Montevideo. Le navire, qui était en provenance du Cap, quitta le port de Bordeaux le 26 mai à destination de Buenos-Aires¹³.

Généralement, les bateaux partis de Bordeaux pour La Plata faisaient halte à Lisbonne, traversaient l'Atlantique en direction de Rio-de-Janeiro, où ils séjournaient quatre ou cinq jours, puis gagnaient Buenos-Aires et, de là, Montevideo. Le navire de Ducasse transportait une vingtaine de passagers, dont les noms sont connus¹⁴. Le jeune Michel Muchadà, seize ans, né à Monein (village à quelques kilomètres de Pau), avait embarqué à Bordeaux en même temps que Ducasse : leurs noms voisinent sur le registre des visas des passeports. Cinq passagers appartenaient au sexe faible, ce qui est peu pour un voyage si long et si monotone.

Gaston Maspero gardait un souvenir pénible de sa propre traversée, au cours de laquelle les passagers avaient même fini par rédiger une protestation contre le régime du bord :

Si bien arrangés que soient les navires des Messageries Impériales, trente jours de mer suffisent à dégoûter de leur bien-être les passagers les plus endurcis. Je ne saurais quant à moi exprimer convenablement le sentiment de bonheur qui me remplit au moment où je quittai le paquebot définitivement¹⁵.

Les récits des voyageurs évoquent l'incessant glapisement de l'eau sous les palettes de la roue du vapeur ou le claquement des grandes voiles, les chansons à la guitare pour tuer l'ennui, l'inconfort des couchettes, l'encombrement du pont et les dernières heures à guetter la terre.

Le passage du *Chant IV* sur « le cœur d'un requin, mort depuis une heure, [qui] palpite encore, sur le pont, avec une vitalité tenace » ne serait-il pas une *chose vue* ? Dans son *Voyage à Buenos-Ayres et Porto-Alegre*, paru en 1835, Arsène Isabelle, narrait ce souvenir de sa traversée de l'Atlantique à bord du brick français l'*Herminie*, parti du Havre le 31 décembre 1829 pour arriver à La Plata le 28 février suivant :

Je fus brusquement distrait de mes réflexions philosophiques par les exclamations de l'équipage et des passagers. On venait de prendre un requin, et, à la grande surprise des spectateurs, on avait trouvé un livre imprimé dans ses intestins ! [...] Mais ce qui vint augmenter beaucoup l'étonnement des passagers, c'est qu'après avoir fendu le corps de ce requin depuis la tête jusqu'à la queue, après lui avoir enlevé les intestins, ne lui avoir laissé absolument que la chair extérieure et les os, et l'avoir jeté ainsi mutilé à la mer, il se remit à nager avec autant de force et de calme que si on ne lui eût fait qu'une petite égratignure !

Chose vue également, ces « coups de queue d'un thon sur la dunette d'un vaisseau » qui claquent dans une strophe du *Chant IV*. *Chose vue* encore, ce cachalot du *Chant I* qui « s'élève peu à peu du fond de la mer, et montre sa tête au-dessus des eaux pour voir le navire qui passe dans ces parages solitaires » ? Mais peut-être aussi *chose lue*, car la description rappelle ces vers de Musset :

L'esturgeon monstrueux soulève de son dos
Le manteau bleu des mers et regarde en silence
Passer l'astre des nuits sur leur miroir immense¹⁶.

De même, l'apparition, dans une strophe de *Maldoror*, de la lune qui se balance « entre les mâts d'une façon irrégulière » pourrait être autant un souvenir de traversée qu'une réminiscence de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* de Chateaubriand : « La lune avait l'air de se balancer entre les mâts et les cordages du vaisseau ». Un cliché littéraire de plus.

Le navire sur lequel Ducasse avait embarqué accosta à Buenos-Aires le 7 août. Le voyage avait duré deux mois et demi, ce qui était un peu plus long que la durée promise par les compagnies maritimes. Si un vapeur, en filant huit à dix nœuds, ne mettait pas plus d'un mois pour traverser l'océan, il était malgré tout rare qu'un voilier mît plus de deux mois pour accomplir la distance. Maspero, qui fera le même trajet quelques mois après Ducasse, ira beaucoup plus vite : parti de Bordeaux le 25 novembre 1867, son bateau arriva le 26 décembre dans les eaux de la République orientale.

La trace du débarquement de Ducasse à Buenos-Aires a été retrouvée¹⁷ dans les Archives de la capitale argentine, sur la page 314 du répertoire des enregistrements maritimes de la « Direccion Nacional de Migraciones » pour l'année 1867. Curieusement, quand on attendait le *Harrick*, c'est le *Harriet*, bateau en provenance de *Burdeos* (Bordeaux), qui apparaît sur le registre. On sait aujourd'hui que le trois-mâts *Harriet*, qui est en passe de devenir le *Mayflower* des Ducassiens, avait été construit en 1859 à Saint-Malo et armé à Bordeaux en 1867. Son équipage comprenait un capitaine (Émile Aubry, Breton de trente-six ans) et treize hommes. Il voyageait pour un armateur de Saint-Malo nommé Hovius¹⁸.

Autre particularité du registre des Migraciones, le prénom de Ducasse est noté Isidro sur le document, et non Isidoro, comme dans l'annotation sur *La Iliada*. Les deux formes hispaniques du prénom étaient courantes en Amérique du Sud. Les Isidro sont aussi nombreux que les Isidoro dans le *Guía comercial, industrial y particular de Montevideo* de 1869. Il est possible que le fonctionnaire argentin qui notait les noms des passagers des *vapores* a transcrit de son propre chef Isidore en Isidro, à partir du passeport ou d'une déclaration orale de Ducasse. En fin de compte, quand le *Harrick* part, c'est le *Harriet* qui arrive, et lorsqu'Isidore embarque, c'est Isidro qui débarque : classique manifestation d'incompréhensibilisme franco-argentin.

Une fois en Argentine, où est allé Isidro Ducasse ? Comme il avait demandé à Tarbes un passeport pour Montevideo, on présume qu'il s'est embarqué aussitôt pour sa ville natale, en empruntant peut-être un des bateaux de la *Platense*, ligne de navigation à vapeur créée par le Français Saturnin Ribes, qui reliait Buenos-Aires et Montevideo. Car la traversée du Rio se faisait moins avec les grands navires de ligne comme le *Harriet* qu'avec les bateaux de la *carrera*, dont le tirant d'eau était moindre. Une journée suffisait pour franchir l'estuaire qui séparait la capitale de l'Argentine et la capitale de l'Uruguay.

Lorsque son bateau entra dans la baie de Montevideo, Ducasse put contempler, dix ans après les avoir vus pour la dernière fois, le Cerro et son phare, le fort San José, le port encombré de navires aux drapeaux de toutes les nations, les tours de la Matriz et la vieille ville plantée de belvédères. Maspero a laissé le récit de son approche maritime de Montevideo, qui se fit à peine trois mois et demi après celle de Ducasse :

Peu de villes se présentent aussi bien que Montevideo à l'œil du spectateur : elle s'élève sur une péninsule droite et haute qui rappelle par sa forme l'éperon d'une galère antique ; un vieux fort dont les

murailles plongent dans la mer en avance la pointe et tourne au large la gueule de ses canons ; par derrière, les maisons au toit plat s'amassent en groupes réguliers, se serrent les unes contre les autres et montent en étage vers le centre où la Matriz les rallie autour de son dôme bleuâtre et domine de toute la hauteur de ses tours la cité entière étendue à ses pieds. À gauche, le Cerro dresse sa croupe jaune et nue, surmontée d'une tour blanche ; entre le Cerro et la ville, le port étale ses eaux troubles encombrées de navires et sillonnées par des barques de forme et de couleurs variées¹⁹.

Comme les navires mouillaient dans une rade ouverte aux vents du large et parfois houleuse, il fallait parfois attendre plusieurs jours pour débarquer les passagers et leurs malles. Le port n'était pas aménagé comme il le sera quelques années plus tard, et le débarquement devait s'effectuer à l'aide de petites embarcations. Descendu de sa chaloupe, Ducasse emprunta l'escalier « humide et gras » conduisant du débarcadère au quai, que Maspero gravira et décrira peu après. Le port de Montevideo n'avait pas encore sa principale curiosité d'aujourd'hui : l'ancre du *Graf-Spee*, le cuirassé de poche allemand – « beau [...] comme une corvette cuirassée à tourelles » – que des croiseurs britanniques poursuivront dans les eaux du Rio en 1939 et qui se sabordera au large de la capitale uruguayenne, seul épisode de la Seconde Guerre mondiale qui touchera l'Uruguay.

Le quotidien montevidéen *El Siglo* du 11 août signala dans sa *Gacetilla* qu'un Ducasse en provenance de Buenos-Aires venait de débarquer de l'*Edward Everett*, mais ce Ducasse se prénommaït Alberto – et non Isidoro ou Isidro – et était « gerente de la casa de musica de Guñon de Buenos-Aires ». Selon le même journal, un autre Ducasse était descendu du même bateau, mais il avait le mauvais goût de se prénommer Juan. En fait, le nom d'Isidore Ducasse n'a pas été retrouvé sur les listes de passagers débarqués de Buenos-Aires que publiait chaque jour ce *Siglo* que nous avons épluché jour par jour pour tout le second semestre de l'année 1867²⁰.

Ducasse était-il à Montevideo le 25 août, date de la fête nationale de l'Uruguay ? L'anniversaire de la déclaration d'indépendance était célébrée avec faste ce jour-là. Politiquement, la capitale était dans une période calme. Le pays vivait depuis deux ans sous la dictature du colorado Florès.

Isidore Ducasse revenait dans le pays où il avait passé son enfance. Il revit les rues de Montevideo, que sillonnaient encore de grandes charrettes attelées de trois mulets de front. On eût aimé en savoir davantage sur les retrouvailles du père et du fils, et sur les discussions qui suivirent leur *abrazo* ému et prolongé. Le Chancelier, qui avait

vu partir un enfant, voyait revenir à lui un jeune homme de vingt-et-un ans.

François Ducasse travaillait toujours au consulat de France, dont Maillefer était depuis quatorze ans le consul en titre²¹. Le consulat était encore au 32, calle Solis, dans une résidence que la Banque de la République occupera plus tard en réquisitionnant tout le pâté de maisons. Il allait déménager peu après pour une maison de la calle San Sebastian (aujourd'hui calle Buenos-Aires) où François Ducasse allait travailler jusqu'à sa retraite²².

En 1867, le Chancelier habitait encore dans sa maison de la calle Camacuá. Le *Guía comercial, industrial y particular* de 1869 précise le voisinage de « Ducasse Francisco, canceller del consulado frances », mentionné comme un représentant du « Cuerpo diplomatico estrangero en la Republica »²³. En sortant de la maison paternelle, s'il partait vers la gauche, Isidore Ducasse passait devant le domicile de Pedro Berro (n° 7), la boucherie d'Andrès Perruni (n° 5) et la maison de Pedro Sourigna, propriétaire (n° 3). En poursuivant son chemin dans la même rue, il arrivait à hauteur du numéro 59 où demeurait une personnalité connue à Montevideo : Isidoro de Maria²⁴. S'il partait vers la droite en sortant du domicile paternel, la première maison devant laquelle il passait appartenait à Aña de Riva, propriétaire. En face de la maison du Chancelier, au numéro 2, habitait un nommé Marcos Podin ; les numéros 4 à 8 étaient occupés par un magasin de vente au détail (*almacen de menudeo*) ; le numéro 10 était *desocupado*.

Le séjour d'Isidore Ducasse à Montevideo en 1867 ne paraît pas avoir laissé beaucoup de traces. Les jeunes gens de la ville, pour lesquels, selon le comte de Saint-Foix, les soirées étaient « souvent longues et tristes »²⁵, étaient réduits à arpenter les seules artères un peu animées de la ville : la calle 18 de Julio, la calle Sarandi et la calle 25 de Mayo. Dans la soirée toutefois, notait Maspero en cette année 1867, les rues de la capitale uruguayenne avaient

l'air d'être pleines de gens sortant du bal, les femmes à cause de la température, sont ou décolletées ou fort peu colletées, l'éventail à la main et la mantille sur la tête, quelques-unes fort belles et l'on n'a pu se rassasier de les admirer²⁶.

Le théâtre Solis, du nom du marin espagnol qui découvrit en 1516 le Rio de La Plata, était une des principales distractions des Montevidéens. Inaugurée en 1856 avec une représentation de l'*Hernani* de Verdi, cette jolie scène à l'italienne où le rouge domine et qui passe pour un des plus beaux théâtres de l'Amérique du sud, avait été bâtie sur les plans du

Français Raba. Les spectacles de ce théâtre, comme ceux du théâtre San Felipe, l'autre grande scène de la capitale, sont connus, pour ce second semestre de l'année 1867, par la page des spectacles du journal *La Tribuna*. Le théâtre Solis eut longtemps à l'affiche un *Faust* qui semble avoir attiré les foules pendant plusieurs semaines.

Montevideo avait aussi une vie littéraire dont nous ignorons l'attrait qu'elle a pu exercer sur le jeune poète qui avait peut-être déjà entrepris d'écrire le *Chant Premier*. *La Aurora*, mensuel hispanophone qui parut à Montevideo sous la direction de José Antonio Tavolara, passe pour la première revue littéraire de l'Uruguay. Née en octobre 1862, elle cessa de paraître l'année suivante. Ducasse eut-il sous les yeux quelques numéros de cette *Aurora* pendant son séjour à Montevideo²⁷ ? L'éditorial de la sixième livraison, qui est adressé « A nuestros amigos conocidos y desconocidos », donne la charte de la revue :

La Aurora est l'organe de la jeunesse qui lutte et espère – la tribune des esprits enthousiastes et des intelligences ardentes.

Venez donc, vous tous, nés pour la vie littéraire et qui sentez que quelque chose est là dans vos cerveaux généreux !

Venez, *plumes* de vingt ans, écrivains encore inconnus, jeunes poètes, ouvriers de l'intelligence !

Venez !

Et nous marcherons ensemble vers un noble but, même si nous courons le risque de ne jamais l'atteindre.

En 1865, une *Revista literaria* reprit les orientations de *La Aurora* et serra de près l'actualité littéraire française : *Les Travailleurs de la mer*, qui avaient paru le 12 mars 1866 chez Lacroix et Verboeckhoven, furent repris en feuilleton dans la *Revista literaria* à partir d'avril sous le titre *Los Trabajadores del mar*²⁸ : exemple parmi tant d'autres que la vie intellectuelle en Uruguay était en parfait synchronisme avec celle de Paris, et qu'un Montevidéen pouvait aisément se tenir informé de l'actualité littéraire française.

La plupart des journaux de Montevideo empruntaient leurs feuilletons et leurs articles littéraires à la presse de France²⁹. À peine édités, les livres étaient expédiés de Paris. En 1867, la capitale uruguayenne comptait quelques librairies spécifiquement françaises (comme la maison Bousquet), mais elles étaient loin d'avoir le monopole de la vente des ouvrages français. Sur son catalogue de publications en différentes langues, la *Libreria Estranjera* de François Rival – un ami de Charles Laforgue –, située 250, calle 25 de Mayo, proposait une grande variété de livres français³⁰.

Dans sa description de l'Uruguay des années 1870, Adolphe Vaillant

souligne que Montevideo était envahie par d'innombrables publications européennes : « Tous les journaux, ouvrages, publications littéraires, scientifiques, artistiques et classiques nous viennent d'Europe, c'est à cette source que s'abreuvent notre jeunesse et les gens studieux³¹ ». Par Europe, Vaillant entendait surtout la France. À la même époque, José Pedro Varela admettait que la presse uruguayenne, qui se composait presque exclusivement de faits divers, de nouvelles politiques nationales et internationales, de petites annonces, n'était pas d'une grande qualité, et que « la partie la plus instruite de la société » lisait « seulement des livres français³² ». La Bibliothèque Nationale de Montevideo était assez bien fournie, mais aussi victime de nombreux vols depuis sa création (plus d'un bibliophile américain y trouva son compte)³³.

La culture française prédomina dans l'Uruguay du dix-neuvième siècle. De longue date, les intellectuels uruguayens avaient à cœur de s'écarter à la fois de l'Espagne et de la langue espagnole pour se rapprocher d'autres langues européennes, principalement la langue française. Dès 1838, on pouvait lire dans *El Iniciador*, sous le titre *Emancipación de la lengua* : « Le français est la langue de la plus grande perfection philosophique ». L'apophtegme suivant avait même été énoncé dans la revue :

Nous n'avons pas de langue. Tout ce qui est rationnel et logique est gallicisme. Tout ce qui est irrationnel et illogique est hispanisme.

En 1846, Esteban Echeverría, chef de file des poètes uruguayens de l'époque, confessait dans *El Nacional* son penchant pour le français : « L'espagnol ne possède pas cette merveilleuse faculté d'assimilation et de perfection qui caractérise le génie français³⁴ ».

Toutefois, si le Romantisme français, bien diffusé dans les librairies de la ville, eut son influence, le romantisme uruguayen des années 1850 s'était développé dans un milieu d'émigrés argentins opposés au régime de Rosas. Ce mouvement littéraire suscita à Montevideo un courant de pensée et une littérature qu'ont ignorés, peut-être à tort, les exégètes français de Lautréamont. L'influence éventuelle de cette littérature hispanophone sur l'œuvre du Che Ducasse reste à étudier et réserve peut-être quelques surprises. Pendant son séjour à Montevideo, Ducasse n'avait pas beaucoup de mal à se donner pour lire les œuvres de poètes uruguayens tels que Francisco Acuña de Figueroa (1791-1862), patriarche des bardes orientaux et chanter de Montevideo, grand confectionneur d'épigrammes de circonstance et auteur des paroles des hymnes de l'Uruguay et du Paraguay ; l'Argentin Esteban Echeverría (1805-1851), qui s'exila en 1840 à Montevideo, où il mourut onze ans plus tard ; l'Argentin Hilario Ascasubi (1807-1875), né à bord d'une charrette entre

Cordoba et Buenos-Aires, auteur de *Los Mellizos de la Flor*, écrit sur un thème très populaire de la poésie orale uruguayenne : la vie de deux jumeaux enlevés par des Indiens prend des directions divergentes (l'un s'élève vers le bien, l'autre descend dans les abîmes du mal) ; Adolfo Berro (1819-1841), poète socialiste chrétien aux élégies moralisatrices, mort à 22 ans ; José Marmol (1818-1871), poète venu d'Argentine, émigré en Uruguay, auteur du poème *Adíos a Montevideo* qui contient l'« Adios, voluptuosa coqueta del Plata » que nous avons cité ; Bartolomé Hidalgo (1778-1823), auteur de chansons rimées, et quelques autres représentants du courant *gauchesco*.

Ducasse, qui voulait devenir écrivain, a-t-il rencontré ou cherché à rencontrer, pendant son séjour à Montevideo, quelques hommes de lettres ? On a voulu savoir s'il avait eu des contacts avec le poète et journaliste José Pedro Varela, futur réformateur de l'enseignement primaire de l'Uruguay, qui avait pratiquement le même âge que lui. Varela avait été un des fondateurs de la *Revista literaria* de 1865. Envoyé par le journal *El Siglo*, il partira quérir le baiser de Paris en s'embarquant fin septembre 1867 pour la France, qu'il quittera avant que Ducasse y débarque à son tour.

Armand Vasseur a déclaré aux Guillot-Muñoz que, selon Paul Grousac, Français naturalisé Argentin et directeur de la Bibliothèque Nationale de Buenos-Aires³⁵, Isidore Ducasse et Gaston Maspero s'étaient connus à Montevideo, se retrouvant à la brasserie Thiébaut et se promenant ensemble à pied et en voiture³⁶. De trois mois plus jeune que Ducasse, Maspero était entré en 1865 à l'École Normale supérieure, mais en avait été exclu deux ans plus tard pour avoir refusé de se désolidariser d'un condisciple coupable d'avoir félicité Sainte-Beuve pour son discours prononcé devant le Sénat, le 20 juin 1867, sur la liberté de pensée. Il subsista quelque temps comme correcteur d'imprimerie, tout en se lançant en autodidacte dans l'étude de l'Égyptologie, qui le passionnait depuis plusieurs années (ses dons de philologue et ses connaissances étonneront le vieux Mariette lui-même). Maspero végétait à Paris lorsqu'il fut contacté par le fondé de pouvoir d'un Sud-Américain nommé Vicente Fidel Lopez. Ce fils du président de la Haute-Cour de justice de Buenos-Aires s'était exilé à Montevideo pour des raisons politiques et cherchait un philologue pour l'aider dans ses travaux sur une langue péruvienne. Il proposa à Maspero de venir en Uruguay et de prendre en charge ses frais de voyage et de séjour. En échange, le jeune savant mettrait en lumière la parenté qui, d'après ce Lopez, unissait l'égyptien ancien et la langue quechua des Incas. Maspero s'embarqua

le 25 novembre 1867 et arriva à Montevideo un mois plus tard. Pour que Ducasse ait pu le rencontrer en Uruguay, il faut admettre qu'il était lui-même encore à Montevideo dans les premières semaines ou les premiers mois de 1868. Si l'on découvre un jour la date de son embarquement pour la France, on saura si le poète et l'égyptologue ont pu se rencontrer en Uruguay, ou si *L'Estramadure* qui conduisit Maspero à Montevideo et le bateau qui ramena Ducasse en France se sont seulement croisés en haute mer.

Durant son séjour dans la région de La Plata, Maspero travailla sur la thèse dont il avait été chargé (et à laquelle il ne croyait guère). Il étudia aussi les variantes de l'espagnol parlé localement par rapport à la langue-mère et publia le résultat de ses travaux dans une monographie intitulée *Sobre algunas particulares foneticas del español hablado por los campesinos de Buenos-Ayres y de Montevideo*, dont la Bibliothèque Nationale de Montevideo détient un exemplaire. Bien qu'on lui ait proposé d'organiser et de diriger la Bibliothèque Nationale de Buenos-Aires, Maspero revint en France en 1868. Une brillante carrière d'égyptologue l'attendait. En 1869, il enseignait comme répétiteur d'archéologie et de philologie égyptiennes à l'École pratique des Hautes-Études que venait de fonder Victor Duruy. Avait-il publié une étude sur le temple de Dendérah ? Car on recherche depuis longtemps l'origine de ce passage du *Chant IV*, qui constitue certainement un de ces « emprunts » dont Ducasse paraît avoir truffé ses *Chants de Maldoror* :

Le temple antique de Denderah est situé à une heure et demie de la rive gauche du Nil. Aujourd'hui, des phalanges innombrables de guêpes se sont emparées des rigoles et des corniches. Elles voltigent autour des colonnes, comme les ondes épaisses d'une chevelure noire. Seuls habitants du froid portique, ils gardent l'entrée des vestibules, comme un droit héréditaire. Je compare le bourdonnement de leurs ailes métalliques, au choc incessant des glaçons, précipités les uns contre les autres, pendant la débâcle des mers polaires.

Comme écrits de Maspero imprimés avant 1870, on connaît un mémoire de 1865 sur quelques papyrus du Louvre, un *Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et de la jeunesse de Sesostris* paru en 1867 à Paris, à la Librairie Franck, 67, rue de Richelieu, et un *Hymne au Nil* daté de « Montevideo, 3 août 1868 » et publié la même année par la même librairie. Mais aucune de ces études ne fait allusion au temple de Dendérah. Sur combien d'écrits d'égyptologie faudra-t-il lancer « la meute hagarde des pioches et des fouilles » pour trouver ce temple et ses « phalanges innombrables de guêpes »³⁷, et identifier du même coup la publication dans laquelle Ducasse a prélevé ce passage³⁸ ?

Tous les livres sur Dendérah répètent que le monument est à soixante kilomètres au nord de Louxor, mais aucun n'indique qu'il est « situé à une heure et demie de la rive gauche du Nil » et habité par « des phalanges innombrables de guêpes ».

L'Égypte était alors en pleine idylle avec la France³⁹. Pour l'Exposition Universelle de 1867, les parois extérieures du sanctuaire principal de Denderah avaient été reconstituées, sous l'égide d'Auguste Mariette, directeur du service des Antiquités égyptiennes et commissaire général de l'Égypte à l'Exposition. Peut-être Ducasse a-t-il utilisé un texte paru à l'occasion de cette reconstitution⁴⁰.

Le célèbre zodiaque de Dendérah, « acquis » par le gouvernement français en 1820, se trouve aujourd'hui dans une des salles égyptiennes du Louvre, après avoir été longtemps accroché au mur d'une pièce du rez-de-chaussée de la Bibliothèque Nationale de Paris. Son fluide magique viendra-t-il en aide aux chercheurs qui traquent cette source de *Maldoror*? C'est le moment d'entonner les couplets que chante un chœur de momies dans *Le Zodiaque à Paris*, « vaudeville épisodique » en un acte dont Théaulon, Ferdinand et Brisset étaient les auteurs, et qui fut créé le 2 septembre 1822 au théâtre du Gymnase Dramatique :

Ah! Ah! Ah! Ah! Ah! Ah! Ah!

Qui donc nous rendra

Nos sculptures

Et nos peintures :

Ah! Ah! Ah! Ah! Ah! Ah! Ah!

Qui donc nous rendra

Le Zodiaque de Dendra⁴¹?

À côté de contacts avec Maspero, on prête également à Ducasse, lors de son séjour à Montevideo, la rencontre d'un autre Français, Ernest-Joseph Gibert⁴², que, pas plus que l'égyptologue, il n'a rangé parmi les « amis passés, présents et futurs » de la dédicace de *Poésies*. Licencié ès sciences et ès lettres, Gibert était juriste et journaliste lorsque ses idées républicaines le poussèrent à fuir dans l'exil l'avènement du Second Empire. Après avoir séjourné en Belgique, au Pérou et au Chili, il s'établit en 1859 à Montevideo où son érudition lui permit de gagner sa vie en enseignant le français, les langues mortes et les sciences naturelles. On peut lire à la Bibliothèque Nationale de Paris l'opuscule que ce passionné de botanique publia sur la flore montevidéenne, *Enumeratio plantarum sponte nascentium agro montevidensi cum synonymis selectis*, par « Ernestus Gibert⁴³ ». Gibert, qui fut aussi entomologiste, enverra ses

collections à des musées anglais et allemands. Aigri par les déceptions de sa vie, il mourut en 1886. En 1925, Édouard G. Dubreuil affirmera, dans un article de *La Cruz del Sur*⁴⁴, que Gibert avait fréquenté la maison de François Ducasse – qui lui aurait avancé de l'argent pour une expédition géologique à Tacuarembó – et que le botaniste-entomologiste avait été relations avec Isidore Ducasse pendant son séjour à Montevideo de 1867. Cette année-là, l'élégant et myope Gibert avait quarante-neuf ans. À propos de cette hypothétique rencontre, un autre contemporain et ami des Guillot-Muñoz, le poète Pedro Leandro Ipuche, peu soucieux de la chronologie, n'ira pas avec le dos de la cuiller :

Cet homme savant et affable fit une telle impression sur l'enfant Ducasse que toute la vie d'Isidore, depuis cette révélation, fut uniquement vouée au maître vibrant et prédestiné.

Ipuche comme Dubreuil, ou Dubreuil comme Ipuche, s'accordent pour signaler que deux exemplaires des *Fleurs du mal* retrouvés dans les années 1920 dans la bibliothèque de Gibert portaient un envoi signé par Isidore Ducasse (un autre *propriedad del señor Isidoro Ducasse*?). Les Guillot-Muñoz mentionneront aussi des lettres de Ducasse à Gibert conservées par Armand Vasseur mais non retrouvées après la mort de ce dernier.

Les mêmes Guillot-Muñoz ont fait aussi état d'une déclaration du « père » Plantet, qui se souvenait d'avoir revu Isidore Ducasse dans un théâtre de Montevideo :

Il avait grandi et affichait un air désinvolte, avec ses pattes de lapin romantiques et son gilet fantaisiste. À ce moment-là, il devait avoir vingt ans. Je crois qu'il me serra la main avec une certaine émotion. Quelques minutes plus tard, je l'ai aperçu dans une loge en train de faire la cour à mademoiselle Julia Montagne, de la famille de Don Prudencio. Elle aussi paraissait très satisfaite d'entretenir des relations sentimentales avec Isidore.

L'année précédente, à la Matriz, Julia Montagne avait été le témoin du mariage de Charles Vasseur et d'Élisabeth Lagisquet⁴⁵.

Plantet, qui avait vingt-cinq ans à cette époque, aurait aussi raconté qu'Isidore Ducasse, pendant son séjour en Uruguay de 1867, avait eu « des rapports intimes avec une jeune métisse assez jolie ». N'écartons pas son témoignage, puisqu'il fait passer quelques dames dans la vie sentimentale de l'auteur des *Chants de Maldoror*. Pour les mêmes raisons, ne passons pas sous silence le récit d'une certaine Eudoxie Ducasse, qui

se dira, ou que l'on dira, apparentée par son mariage à François Ducasse. Selon elle, Isidore Ducasse était :

un jeune homme qui n'aimait pas les visites ni la vie mondaine, qui voulait faire ses promenades toujours seul, sans amis.

Malgré les oburgations de son père, il n'est jamais venu voir mon mari, qui pourtant l'aimait bien tendrement. À la plage, Isidore passait de longues heures au bord de la mer et ne faisait pas attention aux baigneurs. On affirme qu'il nageait comme un poisson.

Il est reparti en France sans dire adieu à personne. Son père, qui avait l'esprit caustique, resté seul, venait souvent passer de longues heures avec mon mari et parfois il parlait de l'avenir incertain d'Isidore, des lubies de ce drôle de pistolet qui, à Paris aussi bien qu'à Montevideo, restait obstinément attaché à ses bizarreries.

[...] Il n'était pas à proprement parler capricieux, mais plutôt volontaire. Je vous raconterai un épisode qui amusait beaucoup mon pauvre mari. Isidore se montrait alternativement sage et turbulent, tranquille et volcanique ; d'habitude il était de bonne humeur ; rarement mélancolique. Mon neveu a toujours été un jeune homme emporté, oui, très emporté, un peu destructeur, violent par intermittence, instinctif, passionné, et aussi fou que possible. Oui, il était tout cela, mais il savait reprendre son calme pour devenir logique, après avoir apaisé son appétit sexuel. C'était toujours pareil : quand il convoitait une femme, il était là comme un vrai jaguar, élégant et dangereux... Il piquait des colères !.. Quel fou... Ce forcené qui, à l'âge de vingt ans, attaqua brusquement la fille d'un *capataz* (contremaître rural) pour la violer, se conduisit, après avoir obtenu les faveurs de la jeune métisse, comme un garçon rationnel, déconcertant de flegme. Mon mari disait qu'Isidore était Alcibiade ressuscité. Il avait un faible pour son neveu. « Ce n'est qu'un polisson », répétait-il en riant. Mais il le jugeait capable de générosité. Une gaieté saine le prenait tout à coup, et voilà Isidore redevenu optimiste, voulant voyager, s'évader de sa ville natale, visiter la Cordillère des Andes, ou venir en aide aux poètes en difficulté⁴⁶ !

Eudoxie Joséphine Ducasse, à laquelle on doit ce récit coloré, était née à Bordeaux en 1841. Originaire de Bretagne, elle était la fille de Pierre Petit et de sa femme Marie-Catherine, née Raoula, qui étaient partis vivre en Uruguay. Le 19 mars 1859, le père José-Antonio Chantre – beau nom pour un prêtre – avait uni Eudoxie Joséphine, devant l'autel de la Matriz, à Jean-Joseph Ducasse, Bigourdan émigré à Montevideo où il gagnait sa vie comme commerçant⁴⁷. Jean-Joseph (Juan-José sur les actes uruguayens) et Eudoxie Joséphine (dite aussi Josefa ou Josefina) passèrent le reste de leur vie en Uruguay. D'après les Guillot-Muñoz, qui interrogèrent Eudoxie Ducasse lorsqu'elle avait atteint un âge avancé⁴⁸, le

père de son mari aurait été le Bazétois Louis Ducasse, le propre père du Chancelier. Louis Ducasse aurait eu avec une créole de la Martinique cet enfant « hors mariage » mais reconnu par son père puisque ce prétendu demi-frère du Chancelier s'appelait Jean-Joseph Ducasse. Alvaro Guillot-Muñoz en appelait au témoignage de Plantet :

Jean-Joseph Ducasse, le frère du Chancelier, plaidait toujours la cause d'Isidore. En voilà un oncle indulgent et compréhensif ! Et le gars lui en était reconnaissant⁴⁹.

Ce Jean-Joseph Ducasse, qui avait vu le jour le 1^{er} décembre 1836 à Saint-Lanne, près de Maubourguet (canton de Castelnau-Rivière-Basse, Hautes-Pyrénées), devait mourir à Montevideo, victime d'une encéphalite, à trente-quatre ans, le 4 novembre 1870, soit trois semaines avant la propre fin de son « neveu » Isidore. Sa veuve lui survécut longtemps, puisqu'elle ne disparut, atteinte de démence sénile mais largement octogénaire, que le 23 juillet 1928. Jean-Joseph et Eudoxie Ducasse avaient eu six enfants, tous nés à Montevideo, dont les actes de naissance furent signés au consulat de France par des voisins et amis des parents, Tous-saint Haurie, Jules Beligara, Louis Dufils, Alphonse Rimbaud – quatre tailleurs –, et Bernard Junca, commerçant. Ces six enfants se prénommaient :

– Jean-Julien Oscar, né en 1859, qui eut pour parrain son grand-père paternel et homonyme, Jean-Julien Ducasse, et pour marraine sa grand-mère maternelle, Marie-Catherine Petit.

– Jean Pierre Alfred, né en 1861, qui épousa la fille d'un Antonio Blengio qui tenait dans les années 1870 un magasin au 145-147, calle Cerro⁵⁰.

– Jean Isidore Édouard, né en 1863⁵¹, baptisé en mai 1867 (avec encore plus de retard que son « cousin » Isidore). Son parrain était Isidoro Peyramale : ce n'est donc pas en l'honneur du « cousin » Isidore qu'il reçut ce prénom.

– Jean-Pierre Casimir, né et baptisé en 1867, quelques mois avant le débarquement du fils du Chancelier.

– Henri, né en 1868, mort à l'âge de trois ans.

– Marie-Joséphine, née en 1869, baptisée et morte cinq jours après sa naissance.

Alfred Ducasse, le second de cette fratrie, eut un fils prénommé Aristides Artigas Arquimedes⁵², lequel eut lui-même un fils, Oscar, né en 1935. Oscar Ducasse habite à Montevideo, calle Marco-Bruto, en dehors de la vieille ville. Lorsque nous l'avons rencontré en 1992, il avait cinquante-sept ans et travaillait comme contremaître dans une usine de

coca-cola de la banlieue de la capitale uruguayenne. Il ne parlait que l'espagnol et, ignorant que l'œuvre signée Lautréamont avait été traduite dans sa langue, n'avait jamais lu *Les Chants de Maldoror*. Selon la tradition familiale dont Oscar Ducasse se faisait l'écho, Isidore Ducasse, que son père aurait envoyé en France pour faire ses études dès l'âge de six ans, aurait laissé dans sa famille sud-américaine le souvenir d'un « bohème mélancolique et n'aimant pas la vie ». Oscar Ducasse se souvenait d'avoir vu dans son enfance un paquet de lettres d'Isidore Ducasse écrites sur du papier de couleur bleu-ciel (ce détail l'avait frappé) et jetées aux ordures en même temps que d'autres papiers de famille, après avoir été détériorées par une inondation survenue dans les années 1950. Le descendant de Jean-Julien Ducasse gardait toutefois en mémoire la signature de l'épistolier, car elle se rapprochait de la sienne (il en fit devant nous la démonstration). Son père, Archimède Ducasse, lui avait traduit quelques passages de ces lettres perdues (elles étaient donc écrites en français) : il y était notamment question d'un demi-frère d'Isidore – encore un demi-frère –, né d'une liaison que le Chancelier aurait eue, après la mort de sa femme, avec une autre Française venue en « Amérique méridionale ». C'était là, selon Oscar Ducasse, un sujet qu'il ne fallait pas aborder devant son arrière-grand-mère Eudoxie.

Un demi-frère de François Ducasse, la fureur amoureuse d'Isidore pour la fille du *capataz*, des lettres sur du papier bleu-ciel, le second fils du Chancelier, etc. : ces précisions, toutes issues des « témoignages » d'Eudoxie Ducasse et de son descendant, seraient bien intéressantes si elles ne reposaient sur une tromperie. Car Jean-Joseph Ducasse, le mari d'Eudoxie, n'était pas le moins du monde un fils illégitime de Louis Ducasse, père du Chancelier, mais le fils tout à fait légitime de Jean-Julien Ducasse, instituteur de Saint-Lanne, né dans cette localité pyrénéenne le 16 février 1808. Cet instituteur, qui avait obtenu son brevet de capacité le 28 juin 1829⁵³, avait épousé dans son village, le 15 novembre 1835, Marianne-Clotilde Dartigues⁵⁴, qui lui avait donné l'année suivante son fils Jean-Joseph, né comme lui à Saint-Lanne⁵⁵. Aussi loin que l'on remonte dans les arbres généalogiques, on ne retrouve aucune attache entre les Ducasse de Bazet et ceux de Saint-Lanne. Pour ne pas conclure une nouvelle fois à l'imposture des Guillot-Muñoz, que dénonçait déjà Montagne, on en est réduit à incriminer la bonne foi d'Eudoxie Ducasse, prise en flagrant délit d'affabulation galopante, sénile et héréditairement transmissible.

Tout doit-il être rejeté dans ce témoignage dont le contenu, par la précision des détails, laisse perplexe ? Ce ne serait pas la première fois que

de faux témoins donnent des renseignements justes. Dans la biographie d'Isidore Ducasse, l'existence d'un demi-frère serait ce l'on appelle un « fait nouveau ». Sans s'attarder à déceler dans *Les Chants de Maldoror* d'hasardeuses allusions à ce personnage – « Ô mon frère, je t'ai pardonné, toi la cause première de tous mes maux ! » –, il convenait de jeter un coup d'œil dans les archives de la Matriz à la recherche d'un second enfant de François Ducasse. Le registre des baptêmes de l'année 1854 fait état d'une Maria Iñès Ducasse née le 14 janvier et baptisée le 1^{er} mai suivant, fille légitime de Francisco Ducasse et de Maria Dufor [Dufour], tous deux qualifiés de *Franceses*. Seuls les prénoms des grands-parents paternels de l'enfant, « Juan y Maria », sont mentionnés : *Juan* pour Jean-Louis Ducasse, et *Maria* pour *Marthe* (Marta) Damaré ? Le registre des décès de l'année suivante mentionne la disparition, à l'âge de 22 mois, d'une Hilaria Ducasse, fille des mêmes Francisco Ducasse et Maria Dufour⁵⁶.

Bien que nous ne connaissions aucun autre François Ducasse vivant à Montevideo pendant la période 1850-1870⁵⁷, il n'est pas permis d'établir que ce Francisco Ducasse était le Chancelier. Nulle trace d'un remariage du père d'Isidore Ducasse n'a été retrouvée dans les archives de la Matriz comme dans celles du consulat de France, et son testament, rédigé en 1883, ne citera aucune épouse et aucun enfant vivants. D'après Vasseur, le Chancelier aurait eu bel et bien des velléités de remariage :

M. Ducasse avait voulu se remarier avec une sœur de ma mère, qui vit encore ; et ensuite, avec une nièce de celle-ci, qui vit également encore, toutes deux à Montevideo⁵⁸.

Dans un autre texte, Vasseur donne le nom de cette nièce que le Chancelier « avait prétendu [...] épouser en dépit de la différence d'âge⁵⁹ ». Elle s'appelait Maria Loubet⁶⁰.

Il fut sans doute largement question, au cours des discussions que François Ducasse eut avec son fils en 1867, de l'avenir de ce dernier. La suite de l'histoire suggère qu'Isidore parvint à convaincre son père de le laisser revenir en France avec les moyens de débiter une carrière littéraire à Paris.

On ne saura probablement jamais à quel âge la fibre littéraire vint au poète des *Chants de Maldoror*, mais il est évident qu'en 1867 Isidore Ducasse avait décidé de devenir écrivain. Or, un jeune homme qui voulait faire carrière dans les lettres ne pouvait qu'être attiré par le prestige

de Paris, capitale littéraire du monde. Pendant plus d'un siècle, ce fut une évidence pour tous les hommes de lettres sud-américains. Les uns après les autres, ils partirent quêter le « Baiser de Paris⁶¹ » et en revinrent, quelques mois ou quelques années plus tard, auréolés par leur séjour dans la métropole française et la fréquentation de ses littérateurs les plus célèbres. Il n'y avait d'ailleurs pas qu'à Montevideo que l'on se disait convaincu de la suprématie littéraire de Paris. Le 10 juillet 1868, un jeune homme qui allait suivre la même route que Ducasse, le Grenoblois Gustave Rivet, notait dans son carnet intime :

Paris, c'est l'avenir ; c'est le centre de toute action. Si je n'y parviens pas, je reste ici perdu, allant chaque jour vers l'anéantissement, je m'encroûterai⁶².

Le Chancelier avait-il bâti d'autres projets pour ce fils qu'il avait laissé poursuivre ses études jusqu'aux baccalauréats ès lettres et ès sciences ? Eût-il préféré le voir étudier dans une Faculté ? Il lui fallait, dans ce cas aussi, le laisser repartir encore. Jusqu'en 1876, il n'y eut à Montevideo qu'une seule Faculté, spécialisée dans l'étude du droit. Dans les années 1860, tous les étudiants uruguayens qui ne pouvaient ou ne voulaient quitter leur pays étaient condamnés à apprendre cette matière. En 1872, Placido Ellauri, recteur de cette Faculté, déplorait encore « de voir chaque année de nombreux étudiants renoncer à leur vocation de médecin, d'ingénieur [...] pour suivre l'étude des lois, unique et exclusive, que leur offre l'Université de leur pays, ou obligés de s'expatrier pour fréquenter les Universités de Buenos-Aires, d'Espagne et de France, afin d'y acquérir les connaissances scientifiques nécessaires que réclame leur vocation spontanée⁶³ ». On ne peut exclure que le retour d'Isidore Ducasse en France et la promesse d'un soutien à sa tentative littéraire parisienne se sont accompagnés de l'engagement de mener parallèlement des études dans une Faculté ou dans une grande école. C'est ce qui ressort du témoignage du Montevidéen Cazeaux : « Un beau matin, j'ai appris que le vieux chancelier avait envoyé Isidore suivre des études en France, une licence, je crois⁶⁴ ».

Premier chercheur à avoir étudié la biographie de Ducasse, l'éditeur Genonceaux, qui eut accès à des documents et à des témoins qu'il reste seul à avoir pu consulter, écrit dans sa préface de 1890 : « Borné à nos seules enquêtes, nous avons acquis la certitude que Ducasse était venu à Paris dans le but d'y suivre les cours de l'École Polytechnique ou des Mines ». On accorda longtemps peu de crédit à cette « certitude » de Genonceaux, personnage lui-même assez mystérieux, dont on ignore jusqu'à la date de décès. Un poète, un ancien élève de la section des

lettres d'un lycée impérial passant le concours de Polytechnique ou des Mines ? Le premier prix d'arithmétique et de géométrie du lycée de Tarbes, le deuxième accessit de physique du lycée de Pau et la strophe aux mathématiques des *Chants de Maldoror* paraissent quelque peu légers pour faire de Ducasse un matheux capable d'intégrer une grande école scientifique. La découverte que celui-ci, après son baccalauréat ès lettres, resta une année supplémentaire au lycée de Pau pour préparer un baccalauréat ès sciences donne-t-elle quelque crédibilité à l'assertion de Genonceaux ? Pour les fils de famille qui n'étaient pas très sûrs de leur destin professionnel, passer à la fois le baccalauréat ès lettres et le baccalauréat ès sciences était avant tout un moyen d'élargir leur palette de possibilités au sortir du lycée, et Ducasse, on l'a vu, ne fut pas le seul élève de la section des lettres à prolonger son temps d'études secondaires par une année de mathématiques élémentaires.

Les tenants d'un Ducasse scientifique n'ont pas manqué d'invoquer la... citation, dans le *Chant V*, du titre du mémoire qu'un polytechnicien, du Boisaymé⁶⁵, avait publié en 1811 dans une revue éditée par l'École Polytechnique : *De la courbe que décrit un chien en courant après son maître*. Ce curieux mémoire s'ouvre sur une explication de son titre légèrement saugrenu :

En messidor an X, me promenant au Havre sur la plage que la mer découvre à marée basse, je me mis à courir ; mon chien, qui s'était écarté à gauche, se lança après moi, et je m'aperçus, en revenant ensuite sur mes pas, qu'il avait tracé sur le sable une courbe régulière dont je m'amusai à chercher l'équation aussitôt que je fus rentré chez moi.

Suit la démonstration scientifique – avec des considérations géométriques qui ne sont pas sans rappeler la description de la fronde humaine de la fin des *Chants de Maldoror* – de la courbe du fidèle toutou gambadant autour de son maître. Comment Ducasse a-t-il eu connaissance de cette publication dont il a repris le titre (« Le grand-duc de Virginie, beau comme un mémoire sur la courbe que décrit un chien en courant après son maître ») ? Disposait-il du tiré-à-part d'une vingtaine de pages qui reproduisait l'étude de « M. Du Boisaymé, ancien élève de l'École Polytechnique » ?

Il est périlleux de considérer la source de ce *beau comme* des *Chants de Maldoror* comme l'indice d'une inscription de Ducasse dans une grande école scientifique. Les termes médicaux et zoologiques abondent dans *Maldoror* sans que leur auteur ait jamais été, sauf erreur, carabin ou naturaliste. De plus, on s'égèrerait en considérant que seul un X pouvait

avoir accès à une telle publication. Le mémoire de du Boisaymé pourrait bien avoir eu sa petite notoriété dans son siècle ; au chapitre XII de *La Jangada* (paru en 1881), Jules Verne écrit :

cette courbe savante, dont les mathématiciens n'ont peut-être pas encore calculé la valeur, eux qui ont déterminé, cependant, la fameuse courbe « du chien qui suit son maître »⁶⁶ !

Fameuse, vraiment ? Si ce n'est pas là un simple effet de style du romancier, il serait plaisant que Verne et Ducasse, qui ont fait tous deux leur pâture de plus d'une publication scientifique, aient puisé à la même source.

Depuis un décret de 1852, les candidats à Polytechnique devaient être âgés de plus de seize ans et de moins de vingt ans. En 1868, à son retour en France, Ducasse avait vingt-deux ans. Il faudrait admettre qu'il ait passé le concours d'entrée de Polytechnique après son année de mathématiques élémentaires à Pau, c'est-à-dire en 1866, ou à la rigueur après quelques mois de préparation dans une institution spécialisée⁶⁷, et qu'il ait échoué. Or, si l'on retrouve le nom de Jean-Paul Dazet dans la promotion de 1863, celui d'Isidore Ducasse ne figure pas sur l'annuaire de l'École.

Il reste que Genonceaux avait sa conviction et qu'il n'affirmait pas à la légère, comme les derniers acquis de la recherche ducassienne l'ont amplement montré. Sa préface de 1890 ne soutient pas que Ducasse ait été élève de Polytechnique ou des Mines, mais qu'il est venu à Paris *dans le but* de suivre les cours de l'une de ces deux écoles, ce qui n'est pas la même chose. Au demeurant, Ducasse a pu recevoir l'approbation paternelle dans son vœu d'être un écrivain. Contrairement à ce que l'on a pu suggérer, le Chancelier n'était peut-être pas mécontent de voir son fils choisir cette voie et tenter de devenir un de ces auteurs français de renom dont les journaux de Montevideo signalaient les œuvres quand elles ne les reprenaient pas en feuilleton. Charles Laforgue avait souhaité que son fils Jules devint homme de lettres, l'ayant rêvé pour lui-même jadis⁶⁸. S'il paraît avoir eu par la suite quelques désaccords avec son fils, François Ducasse fut avant tout le mécène qui permit à l'auteur des *Chants de Maldoror* de vivre dans un quartier huppé de la capitale française et de publier ses œuvres à compte d'auteur. C'était plus qu'un assentiment : un appui.

Pour l'aider à convaincre son père, Isidore Ducasse semble avoir eu un bon avocat. C'est le moment de faire entrer en scène un personnage dont le nom figurera en 1870 dans la dédicace de *Poésies*. Il appartient au premier groupe de dédicataires, après Dazet et Mue, et avant les

trois grands inconnus de l'univers ducassien : Durcour, Bleumstein et Durand.

Jusqu'à ces derniers temps, Pedro Zumarán n'avait eu de chance ni avec les typographes ni avec les chercheurs. Les premiers avaient souvent ajouté un « r » intempestif à son patronyme, et la coquille « Zumarán » s'était trouvée colportée d'une édition de *Poésies* à une autre. Les seconds ne s'étaient guère démenés pour identifier ce dedicataire et connaître les grandes lignes de l'existence de ce personnage dont le nom à la consonnance hispanique tranchait avec les sonorités pyrénéennes de ses voisins de dedicace tels que Dazet, Lespès ou Minvielle. Grâce à des recherches récentes⁶⁹, la vie et la personnalité de Zumarán sont désormais mieux connues.

Né à Ribafrecha, en Castille, le 18 novembre 1808 (sous le règne de Pepe Botella, alias Joseph-Napoléon Bonaparte), don Pedro Saenz de Zumarán appartenait à une famille espagnole de vieille noblesse qui le faisait descendre du capitaine Sancho Fernandez de Tejada, héros de la victoire de Clavijo en 884. Les armoiries des Zumarán, telles que les conservent les actuels Zumarán de Montevideo, portent les quartiers de ces glorieuses origines. Pedro Zumarán était arrivé en Amérique du Sud en 1832, âgé de vingt-quatre ans et muni d'une somme très importante : 50 000 duros d'or. Il s'établit dans un premier temps à Buenos-Aires, où il fonda la firme Zumarán y Tressera, puis s'installa à Montevideo où il allait passer le reste de sa vie. Comme l'Espagne, non encore représentée en Uruguay – la région, dépourvue de mines d'or ou d'argent, n'avait guère intéressé Madrid –, avait décidé de créer une légation dans cette nation, Zumarán se retrouva en 1845 vice-consul de son pays accrédité à Montevideo et Secrétaire honoraire du roi d'Espagne. Il sut se montrer à la hauteur pendant les dernières années de la *Guerra Grande* et fut un des négociateurs chargés de mettre fin à la lutte des partis en mars 1855. Particulièrement entreprenant et efficace dans l'économie et les grands travaux publics, il eut un rôle actif dans l'administration de la compagnie télégraphique platino-brésilienne qui posa le premier câble reliant ces régions. Il participa à la fondation de la colonie Valdense, de la Société de change et d'une *Banco Comercial* qui eut ses bureaux 114, calle Cerito, à quelques pas du siège du consulat de France, calle Solis. Zumarán fut vice-président de cette *Banco Comercial* sous la présidence du Marseillais Paul Duplessis, puis président en titre de 1865 en 1870⁷⁰. Il fut chargé de veiller à la construction du chemin de fer entre Salto et Santa-Rosa del Cuereim, inauguré en 1872. Ce grand notable de Montevideo était en outre négociant⁷¹, administrateur du théâtre Solis et du marché du port, membre de la Société Agricole de Rosario, actionnaire principal

de la compagnie d'armement du vapeur *America*⁷² et membre du directoire de la société de navigation à vapeur *Del Plata*. Il avait aussi des parts dans une compagnie de bateaux qui traversaient l'Atlantique.

Résolument antirosiste, Zumarán soutint financièrement dans son exil le colonel Pacheco, qui avait aidé Dumas père à écrire son *Montevideo ou une nouvelle Troie*⁷³. En dépit de la tradition catholique des familles espagnoles fortunées de l'Uruguay, Zumarán était entré dans la franc-maçonnerie. À la fin de ses lettres, sa signature s'accompagnait du symbole maçonnique traditionnel.

En 1863, comme un amiral français proposait au ministère des Affaires étrangères de son pays que l'on remît la Légion d'honneur au vice-consul d'Espagne à Montevideo pour services rendus à la marine impériale, le consul Maillefer donna l'avis que son ministre lui demandait : s'il n'avait rien retrouvé, dans les documents du consulat, qui témoignât de services exceptionnels envers des ressortissants français, il garantissait que « la notoriété publique, la tradition navale et [ses] impressions personnelles » s'accordaient avec celles de l'amiral qui avait proposé la décoration. Une réserve, toutefois :

Du fait d'avoir porté la cocarde française, M. Zumarán n'a pas besoin d'ailleurs qu'on lui fasse un mérite. Un décret du gouvernement montevidéen obligeait en effet tous les étrangers à porter la couleur de leur pays, et dans ces temps difficiles où les sujets de S.M. Catholique, dénués de toute représentation ou protection nationale, étaient particulièrement exposés à de continuelles avanies, plus d'un autre Espagnol, que je pourrais citer, avait pris aussi la précaution de s'abriter sous les couleurs françaises⁷⁴.

À la rubrique *Principales Cases de Consignación*, l'*Almanaque* de l'Uruguay de 1851 donne le 49, calle Rincon, et le 141, calle Misiones (ex-San Felipe) comme adresses personnelles de Zumarán. D'après le *Guía de Montevideo* de 1859 (où le vice-consul d'Espagne Pedro Saenz de Zumarán figure au sein du *Cuerpo diplomático y consular*) et d'après le *Guía* de 1869, la famille Zumarán demeurait 137, calle Zavala, près de l'intersection avec la calle Sarandi⁷⁵.

En 1847, pendant le siège, Zumarán avait épousé une créole montevidéenne, Carolina Alvarez y Susviela, qui lui donna dix enfants⁷⁶. Carolina Zumarán contribua activement à la fondation de l'Hospice des Dames Orientales, où furent admis de nombreux blessés pendant les hostilités. L'épouse du vice-consul ne négligeait pas pour autant les mondantités. Son salon était ouvert « à la meilleure société étrangère et locale », se souvenait le Marseillais Benjamin Poucel⁷⁷. À Montevideo, pendant des années, les bals des Zumarán furent des événements marquants de la

saison. Ils étaient les plus réputés de la capitale, et, selon un chroniqueur, attiraient « la société la plus distinguée, le corps diplomatique et les étrangers, le champagne y circul[ait] à profusion et l'ambigu y [était] bien servi ».

L'hidalgo Zumarán, qui aimait recevoir dans sa maison, avait une personnalité qui attirait les sympathies. Pereira, fils du président de la République d'Uruguay de 1856 à 1860, évoquera son souvenir dans son livre *Recuerdo de mitempo*, paru à Montevideo en 1891 :

Il avait en partage la sociabilité ; son caractère était gai et agréable. Sa maison fut toujours le rendez-vous de la bonne société. Les amateurs de Terpsichore attendaient chaque année la San Pedro. Ce jour-là, ses salons s'ouvraient tout grands à ce qu'il y avait de plus sélect aussi bien à Montevideo qu'à Buenos-Aires.

Les activités commerciales et les fonctions consulaires de ce grand bourgeois de la colonie espagnole ne pouvaient que le mettre en contacts réguliers avec les autres agents des corps diplomatiques représentés à Montevideo. Le chancelier de la légation française était sans doute de ceux-là. Il était en outre client de la *Banco comercial* que présidait Zumarán. D'après la tradition de la famille Saenz de Zumarán⁷⁸, Don Pedro s'était lié d'amitié avec François Ducasse⁷⁹, et ce serait à la suite d'une intervention de cette importante personnalité de Montevideo que le Chancelier aurait permis à son fils de se rendre à Paris pour obéir à sa vocation littéraire :

Isidore voulait retourner en France en ayant assuré les premières étapes de sa vie d'écrivain. Son père ne s'y opposait pas de manière absolue, mais à cause de l'impression que lui avait produite la lecture du *Chant Premier*, il ne répondait pas avec la célérité que demandait son fils. Isidore fit donc appel à l'amitié et à la générosité bien connues de Don Pedro. Don Pedro, très large d'esprit, se fit l'avocat du fils devant son père, le convainquit de l'aider à la publication du *Chant* et promit de collaborer en prenant à son compte le voyage de retour à Paris. Ce qui n'est pas sûr, c'est s'il donna le billet ou l'argent nécessaire pour l'acheter. Le voyage, semble-t-il, ne se fit pas sur un des bateaux de Don Pedro⁸⁰.

En 1867, la traversée de l'océan Atlantique coûtait 200 à 300 francs pour les passagers d'entrepont, et 500 à 600 francs pour les voyages en cabine (le prix d'une année d'internat dans un lycée français du Second Empire était de 600 francs). Enrique Pichon-Rivière, qui ne donne pas l'origine de cette information, prétend qu'Isidore Ducasse devenu Parisien fit parvenir un exemplaire des *Chants de Maldoror* à Zumarán avec une dédicace le désignant comme son « protecteur ».

Les dernières années de Zumarán furent sans faste. Le 24 décembre 1871, le vapeur *America*, qui traversait le Rio en direction de Montevideo, fit naufrage. Plus de cent passagers y laissèrent la vie. La catastrophe coûta sa fortune à Zumarán, qui fut dans l'obligation de liquider ses biens. Il lui fallut quitter sa luxueuse demeure de la calle Zavala pour un logis modeste de la calle Cerrito. Il mourut à Montevideo le 23 août 1884. Son nom a été donné à une rue de la ville⁸¹ et gravé sur la façade extérieure de la chapelle du Cementerio Central. Pedro Saenz de Zumarán figure aussi en bonne place dans la dédicace de *Poésies*, doyen des dédicataires identifiés à ce jour⁸².

S'il n'avait pas encore quitté l'Uruguay en février 1868, Ducasse aura vu sa ville natale agitée une fois encore par la violence. Le 19 de ce mois, le général Venancio Flores, président de la République démissionnaire depuis quatre jours, fut assassiné à coups de poignard par des Blancos dans la rue de la vieille ville où roulait son carrosse. Son corps fut transporté au Cabildo, qui servait à la fois d'hôtel-de-ville, de chambre des députés, de prison et, en l'occurrence, de morgue pour chef d'État. Aussi-tôt soupçonné de ce meurtre, l'ancien président Bernardo Prudencio Berro, qui venait de tenter un putsch, fut traîné devant le cadavre de Flores et jeté dans un cachot du Cabildo où son compte fut rapidement réglé par un coup de fusil tiré à travers le guichet.

Une erreur sur une dépêche annonçant le décès de Flores entraîna quelques morts supplémentaires : au lieu de *vénguese* (« venez »), on avait lu *véngase* (« vengez »). Plus d'une centaine de rebelles furent passés par les armes, d'autres furent jetés dans les geôles du Cabildo. Un des dirigeants de la conjuration, le colonel Marsa, ne sauva sa peau qu'en trouvant refuge au consulat de France. L'agitation cessa quelques heures plus tard, et un nouveau président, Lorenzo Battle, fut élu⁸³. Tout paraissait rentrer dans l'ordre lorsque, dans la foule venue assister à la veillée funèbre du président Flores sur la place de la Constitution, une vingtaine de Montevidéens s'écroulèrent, victimes du choléra⁸⁴. Cette épidémie soudaine sema une débandade immédiate et, pendant un mois, nul n'osa s'approcher du Cabildo, dont les détenus moururent de faim les uns après les autres. François Ducasse ne fut pas épargné par la contamination, comme il ressort de cette lettre du 14 mars 1868 du consul Maillefer à son ministre du moment, le marquis François-René de Moustier :

Parmi les victimes de la recrudescence de l'épidémie, nous comptons malheureusement le docteur Sabathier, médecin principal

du port, et dix marins de *La Magicienne*, qui, pour changer d'air, sont allés passer une semaine dans la rade de Maldonado. Une de mes filles et M. Ducasse sont tombés malades en même temps. Ils en ont, grâce à Dieu, réchappé, mais ce dernier n'a pu, durant quinze jours, remplir ses fonctions dans mon consulat⁸⁵.

Selon Pichon-Rivière, qui avait rencontré à Córdoba l'époux d'une petite-nièce du Chancelier, Isidore Ducasse, en 1867, « passa par Buenos-Aires, resta à Córdoba en Argentine » avant de repartir à Paris⁸⁶. Pierre Gibert, qui a interrogé en 1996 d'autres Ducasse de Córdoba, a recueilli des confidences similaires : Ducasse, débarquant de France, se serait rendu directement à Córdoba, dans la famille qu'il avait dans cette ville. Même si cette tradition orale s'oppose à une pièce d'archive – dans sa demande de passeport de mai 1867, Ducasse donnait Montevideo comme destination –, il est très possible que ce retour sur le continent natal ait été en partie consacré à rendre visite à Bernard-Lucien Ducasse et aux autres membres de la famille Ducasse de Córdoba⁸⁷. Louis Cazeaux :

Si ma mémoire ne m'abuse pas, il a fait au moins un voyage en Argentine, visitant la capitale fédérale aussi bien que les villes de Córdoba et de Mendoza. Il est allé faire la connaissance de cousins boulangers habitant au pied des montagnes. C'est à Mendoza qu'il vit la neige pour la première fois et il fut ému devant la majesté de la Cordillère des Andes où il put voir des troupeaux de lamas sous la surveillance des Indiens qui parlaient des langues difficiles à comprendre.

De Buenos-Aires, le seul moyen de gagner Córdoba, vieille ville coloniale à 800 kilomètres de la capitale argentine, était d'emprunter un des grands chariots bâchés qui traversaient chaque jour la pampa⁸⁸. Aussi longs que hauts, roulant sur des roues de deux mètres de diamètre, ces énormes attelages bariolés, véritables frégates terrestres, étaient traînés par des bœufs ou des chevaux. Il leur fallait une semaine pour franchir la distance entre Buenos-Aires et Córdoba.

À Córdoba vivaient, outre Bernard-Lucien Ducasse, deux des trois enfants de Marc Ducasse : François Ducasse, homonyme de son oncle et parrain, était dans le pays depuis treize années ; son frère Droctovée avait quitté ses Pyrénées natales deux ans après son aîné. Le frère et les deux neveux du Chancelier avaient acheté un moulin qui leur avait coûté dix-huit mules. Cette minoterie se situait dans le quartier de la banlieue de Córdoba qui sera appelé plus tard quartier Saint-Martin. Avant eux, le

moulin avait successivement appartenu à un nommé Ascorel de Peralta, à une congrégation de moines, à un homme politique (Dean Funes) et, en dernier lieu, à une autre congrégation religieuse. Bernard-Lucien Ducasse – qu'on appelait *le Minotier* comme son frère était *le Chancelier* – et ses deux neveux menaient, note Pichon-Rivière, une existence retirée :

On les considérait comme des gens renfermés, peu sociables, très religieux, d'une moralité très rigide, préoccupés de faire fructifier leur bien. [...] Tous, selon la volonté de l'oncle Lucien, portaient la barbe pour que les Indiens les respectent. Ils vécurent au moulin très longtemps et ensuite dans une maison de la rue du Général Paz où est installé aujourd'hui [1946] un lycée national.

S'il est passé par Cordóba, Isidore a pu donner à son parrain des nouvelles de la famille de Bazet, et à ses deux cousins germains des nouvelles de leur père et de leur mère, Marc et Amélie Ducasse, qu'ils n'avaient pas revus depuis plus de dix ans.

François et Droctovée Ducasse mourront célibataires et sans descendance. Leur sœur Lucile, qui les rejoindra en 1873, épousa en juillet 1869, à Bazet, un Espagnol nommé Juan Antonio Suarez-Fernandez, qui était né le 12 janvier 1844 à Villazabal, commune de Turón, province d'Oviedo. Lucile Ducasse avait connu son futur mari à Bazet où il travaillait comme jockey chez Sempé, gros propriétaire, éleveur de chevaux et maire du village⁸⁹. Lucile (devenue Lécéa) et son époux, partis vivre à Cordóba en 1873, auront quatre enfants. Deux moururent en bas âge. Les survivants furent Louis-Marc, né en France en 1870, avant le départ de ses parents, et Amélie, née à Montevideo. Pichon-Rivière tenait de l'époux de cette Amélie⁹⁰ qu'Isidore Ducasse avait apporté à Cordóba un manuscrit de *Maldoror* pour le lire à son parrain, espérant que ce dernier l'aiderait à convaincre son père de le laisser devenir homme de lettres à Paris : « La lecture provoqua une telle indignation qu'elle entraîna une entrevue avec le confesseur de la famille ». Le manuscrit aurait fini à l'église Saint-Dominique, où il aurait été confié aux flammes :

Cordóba « la docta » était une ville dominée par une aristocratie fermée et une religion catholique héritée de l'époque coloniale espagnole. [...] La Compagnie de Jésus, l'Université, le couvent des Dominicains et le cloître des Carmélites déchaussées, groupés autour de la Cathédrale, constituent encore maintenant le centre géogra-

phique, spirituel et intellectuel de la ville. L'Église de la Compagnie et l'Université fondée par les Jésuites en 1614 s'appellent toujours *Le Carré des Lumières*. C'est dans cette ambiance qu'Isidore arriva avec son manuscrit sous le bras, cherchant l'aide financière nécessaire à la publication du *Chant Premier*. Le résultat est connu, le dominicain confesseur et directeur spirituel de l'oncle jeta son interdit sur la publication et, semble-t-il, brûla le manuscrit⁹¹.

La date exacte du retour de Ducasse en France n'est pas connue, mais il est certain qu'il retransversa « l'immense bleu, appliqué sur le corps de la Terre ». Aux Archives Nationales de Montevideo, le registre des passeports de l'année 1867 a été détruit par l'incendie de routine, mais celui de 1868 a été conservé : il ne porte pas le nom d'Isidore Ducasse, ce dont on peut seulement déduire que l'intéressé ne fit pas de demande de passeport à Montevideo après le 31 décembre 1867. Pas davantage de Ducasse à Buenos-Aires sur les registres de débarquements des bateaux en provenance de Montevideo, ni sur les registres des embarquements à destination de la France en 1867 et 1868⁹². Ducasse n'étant probablement pas revenu en France à la nage, des recherches restent à mener dans les archives sud-américaines et françaises pour établir à la fois la date exacte de son départ d'Uruguay et le nom de son port d'embarquement⁹³.

Au cours de ces deux traversées de l'Atlantique séparées de quelques mois, Ducasse a eu le temps de contempler longuement un océan qu'il ne reverra plus. À cet aller-et-retour sur l'Atlantique, à ces quelques semaines en haute mer, la littérature française doit la grande strophe du *Vieil océan*, qui est à « déclamer à grande voix » comme dans *Week-End* de Jean-Luc Godard :

Vieil océan, ô grand célibataire, quand tu parcoures la solitude solennelle de tes royaumes flegmatiques, tu t'enorgueillis à juste titre de ta magnificence native, et des éloges vrais que je m'empresse de te donner. Balancé voluptueusement par les mols effluves de ta lenteur majestueuse, qui est le plus grandiose parmi les attributs dont le souverain pouvoir t'a gratifié, tu déroules, au milieu d'un sombre mystère, sur toute ta surface sublime, tes vagues incomparables avec le sentiment calme de ta puissance éternelle. Elles se suivent parallèlement, séparées par de courts intervalles. À peine l'une diminue, qu'une autre va à sa rencontre en grandissant, accompagnées du bruit mélancolique de l'écume qui se fond, pour nous avertir que tout est écume. (Ainsi, les êtres humains, ces vagues vivantes, meurent l'un après l'autre, d'une manière monotone ; mais, sans laisser de bruit écumeux.) L'oiseau de passage se repose sur elles avec confiance, et se laisse abandonner à leurs mouvements, pleins d'une grâce fière,

jusqu'à ce que les os de ses ailes aient recouvré leur vigueur accoutumée pour continuer le pèlerinage aérien. [...] Je te salue, vieil océan !

Ces stances, qui associent l'expression de la puissance lyrique du señor Isidoro à quelques-unes des plus plates cartes postales de la poésie maritime incitent à poser une des questions les plus lancinantes de la littérature française : Isidore Ducasse était-il sujet au mal de mer ?

1. Heureusement, la dernière « remise à jour » (sic) de l'édition des œuvres de Lautréamont dans la *Pléiade* (1988) est précise sur les activités tarbaises de Ducasse à cette époque de sa vie : « Il y travailla en autodidacte, aiguillonné déjà peut-être par le besoin d'écrire. Il a retrouvé Henri Mue et Georges Dazet, les confidents de ses espoirs et les complices de ses plaisirs. »

2. Dans *Mort étrange de Mme Tissandier, femme de ce professeur d'histoire naturelle*, Laforgue décrit « cette petite ville du Midi » comme un « trou de province arriéré, cancans infâmes, mesquineries, chronique d'officiers de garnison ». Peu rancunière, la ville de Tarbes a fait au poète des *Complaintes* l'hommage d'une rue et d'un buste au Jardin Massey.

3. Marie-Jeanne Guinle parlait avec réticence de son cousin germain Isidore. Marcel Guinle se souvenait qu'elle lâcha un jour quelques mots à son sujet : un individu rejeté par sa famille, bizarre, dont il convenait de ne pas parler.

4. Ducasse figure dans le registre sous le numéro 66. Cette découverte fut publiée en 1967 – un centenaire – par Joseph Mangin, directeur des Archives départementales des Hautes-Pyrénées (« Notes sur l'Émigration des Hautes-Pyrénées sous le Second Empire (1853-1870) », *Gens et choses de Bigorre*, Actes du XXII^e Congrès d'Études régionales de la Société Ramond, CNRS, 1967).

5. La demande d'un passeport devait s'accompagner d'une lettre de justification. Celle de Ducasse fut détruite comme les autres par l'administration, passé le délai réglementaire. Le signalement du titulaire du passeport suivit le même chemin.

6. Le 17 avril précédent, Jean-Janvier Moret, qui habitait Bazet (où il était né le 20 septembre 1845), demandait à Tarbes un passeport pour Montevideo. Il était un cousin éloigné de Ducasse : leurs arrière-grands-pères, Louis Ducasse aîné, dit Frisou, et Louis Ducasse cadet, grand-père du Chancelier, étaient frères. Mais les deux cousins, qui ne se connaissaient peut-être pas, n'allaient pas voyager sur le même bateau (Jean-Pierre Lassalle, « Un cousin d'Isidore à Montevideo », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1993).

7. *Correspondance commerciale de Montevideo*, Archives du ministère des Affaires étrangères.

8. Village voisin de Tarbes, dans le canton de Pouyastruc.

9. La même année, un autre Ducasse recensé par les autorités militaires françaises ne se présenta pas devant le conseil de révision. Motif allégué : « Il est à Montevideo ».

10. Eugène de Robiano, *Dix-huit mois dans l'Amérique du Sud*, Paris, Plon, 1878.

11. Comte de Saint-Foix, *La République orientale de l'Uruguay*, op. cit.

12. Publié par François Caradec, d'après une découverte faite par Jacques Désert sur le registre des visas de passeports français à l'étranger pour la période 1866-1868 (Archives de la Gironde).

13. Sylvain-Christian David, « *L'Harriet, dûment* », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1997.

14. Gérard Minescaut, « Isidro, Nilda et moi », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1992. Aucun des dédicataires de *Poésies* non encore identifiés n'était un compagnon de cette traversée.

15. Cité par Henri Cordier, *op. cit.*

16. Le premier, Léon Pierre-Quint a signalé cette analogie dans son ouvrage *Le comte de Lautréamont et Dieu*. Ces vers de Musset avaient retenu l'intérêt de Paul Léautaud, qui, le 22 février 1930, notait dans son *Journal littéraire*, après avoir lu le livre de Pierre-Quint : « Très curieux. Très intéressant. C'est presque du Rimbaud avant Rimbaud. »

17. Par Gérard Minescaut (« Isidro, Nilda et moi », *op. cit.*).

18. Sylvain-Christian David, « L'Harriet, dûment », *op. cit.*

19. Cité par Henri Cordier, *op. cit.*

20. Les archives des années 1853 à 1890 du département d'immigration à Montevideo ont été détruites il y a de longues années sur la requête d'un rond-de-cuir zélé.

21. Comme le rapporta *La Tribunita* des 28-29 juillet 1867, un navire français venait d'apporter à Maillefer la nouvelle de la mort en France de sa fille Pauline, qui avait épousé un an plus tôt un officier de la marine impériale, Charbonnier. La fille du consul était décédée quelques jours après avoir donné la vie à un enfant.

22. Dans cette maison, le Chancelier occupait un bureau du rez-de-chaussée (les plaques indiquant les différents services du consulat étaient encore visibles sur les portes il y a quelques années). L'immeuble est aujourd'hui occupé par une compagnie commerciale. De l'ancien consulat, il subsiste quelques vitraux à l'effigie de deux rois de France, Charlemagne et Sigismond.

23. Le *Guía* mentionne l'existence de deux autres Ducasse à Montevideo en cette année 1869 : Enrique Ducasse, *sastre* (tailleur), et José Ducasse, *propietario* : le premier avait pour adresse le 180, calle Buenos-Aires, à l'angle de la calle Misiones et de la calle Treinta y Tres ; le second demeurait 167 et 169, calle Buenos-Aires, à l'angle de la calle Treinta y Tres et de la calle Ituzaingo (le *Guía* révèle également l'existence d'un marchand de vins portant le nom du village natal de Céleste Ducasse : Antonio Sarniguét, 64-70, calle de Las Camaras). En fin de compte, le nombre de Ducasse résidant à Montevideo en 1869 n'est pas plus élevé que celui que donnait l'annuaire téléphonique de cette ville en 1996.

24. Isidore de Maria, né à Montevideo en 1815, était un spécialiste de l'histoire de l'Uruguay. Il fut rédacteur du *Constitucional* de 1836 à 1846, directeur du journal politique *El Censor*, fondateur en 1849 du *Progreso de Entre Rios*. Il fut aussi consul de l'Uruguay. En 1867, il exerçait des fonctions de législateur et appartenait depuis belle lurette à la franc-maçonnerie. Par la suite, il devint inspecteur des écoles de Montevideo, puis directeur des Archives générales administratives. Il mourut dans sa ville natale en 1906.

25. Comte de Saint-Foix, *La République orientale de l'Uruguay*, *op. cit.*

26. Cité par Henri Cordier, *op. cit.*

27. Michel Pierssens, qui a analysé les livraisons de cette revue (« Moi, je ne sais pas rire », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1992), a rapproché une strophe des *Chants* d'un article non signé de *La Aurora*, intitulé *No mas rira*, qui rend compte d'un passage du *Cours familier de littérature* de Lamartine. Pierssens mentionne également un poème intitulé *Je n'ai pas de nom* (livraison du 1^{er} décembre 1862) sur l'affrontement de deux anges, dont l'un s'appelle *Espérance* et l'autre *Vérité*.

28. Une traduction espagnole de l'œuvre avait été diffusée simultanément à Paris et à Madrid.

29. Théodore Child, *Les Républiques hispano-américaines*, Paris, Librairie Illustrée, 1891.

30. *L'Observateur français* du 10 août 1863 signalait que cette librairie débitait des « livres reçus de France : *Jocelyn* de Lamartine, des romans, des albums pour enfants et des livres pour la jeunesse ».

31. Adolphe Vaillant, *La République orientale de l'Uruguay à l'Exposition de Vienne*, Montevideo, La Tribuna, 1873.

32. José Pedro Varela, *De la legislación escolar – Consideraciones teorico-practicas sobre la organización de la instrucción publica, precedidas de un Estudio sobre nuestro estado actual y sus causas*, Montevideo, *El Nacional*, 1876.

33. Dès 1821, A. de Sainte-Hilaire (*Voyage à Rio-Grande de Sul (Brésil)*, Herluison, 1887) signalait déjà ce pillage, qui paraît avoir duré jusque dans les années 1960.

34. Alberto Zum Felde, *Proceso intelectual del Uruguay*, Montevideo, Ed. del Nuevo Mundo, 1967.

35. Groussac, qui était né en 1848 à Toulouse, était arrivé en Argentine à dix-huit ans. Il fut successivement éleveur de moutons, professeur, inspecteur de l'enseignement, directeur de l'école normale de Tucuman et devint en 1885 directeur de la Bibliothèque Nationale de Buenos-Aires. Figure assez controversée de la littérature argentine, il se considéra toujours comme un exilé (il était convaincu qu'être célèbre en Amérique du Sud équivalait à être inconnu ailleurs). Il mourut aveugle (comme Borges, son ami et prédécesseur à la tête de la Bibliothèque Nationale de Buenos-Aires) en 1929.

36. Alvaro Guillot-Muñoz, *Lautréamont à Montevideo*, *op. cit.*

37. Vers 1958, le professeur François Daumas demanda au directeur du Service des Antiquités égyptiennes de nettoyer la façade et les parois du temple de Dendérah et de chasser les guêpes maçonnes dont les nids couvraient de précieuses inscriptions (Liliane Durand-Dessert, *La Guerre Sainte. Lautréamont et Isidore Ducasse. Lecture des Chants de Maldoror*, Presses universitaires de Nancy, 1988).

38. Le passage sur la débâcle de la mer polaire, avec ses glaçons s'entrechoquant sans cesse, pourrait venir d'un article d'Octave Pavy, « Les nouvelles expéditions au pôle Nord », paru dans *La Revue des Deux Mondes* du 1^{er} septembre 1868, dans lequel il est question de « la grande débâcle des glaces dans les mers polaires ».

39. Le 30 septembre 1869, l'impératrice Eugénie quittera la France pour aller inaugurer le canal de Suez dont l'architecte, Ferdinand de Lesseps, était son cousin. L'impératrice de France et le khédive Ismaïl inaugurèrent le canal le 17 novembre.

40. Annaïck Salaün, « Une visite à l'Exposition universelle de 1867 », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1997.

41. Le texte de la pièce parut à Paris en 1822 chez le libraire Duvernois.

42. À ne pas confondre avec le chanteur Ernest Gibert, ami des Goncourt.

43. L'exemplaire porte un cachet indiquant qu'il provient de la Bibliothèque Nationale de Montevideo. Imprimée dans cette ville en 1873, cette monographie est le premier livre paru en Uruguay sur la botanique locale.

44. Édouard G. Dubreuil, « Origine possible de la formation intellectuelle d'Isidore Ducasse », *La Cruz del Sur*, n° 28, novembre 1925. Les Guillot-Muñoz avaient en charge la section française de cette *Cruz del Sur* (*La Croix du Sud*) que dirigeait Alberto Lasplacés et qui consacra plusieurs articles à Lautréamont en 1925 et 1926.

45. L'acte, légalisé par le consulat de France, avait été signé par le chancelier Ducasse.

46. Alvaro Guillot-Muñoz, *Lautréamont à Montevideo*, *op. cit.*

47. Acte de mariage religieux, livre 11, folio 48 des *Matrimonios* de 1859 (Archives de la Matriz).

48. Eudoxie Ducasse disait tenir de feu son époux ses renseignements sur Isidore Ducasse, qu'elle reconnaissait n'avoir pas connu personnellement, se trouvant à Porto-Alegre quand le fils du Chancelier revint en Amérique du Sud.

49. Ailleurs, Alvaro Guillot-Muñoz signale que Plantet, vers la fin de sa vie, confondait Isidore Ducasse « avec un certain Keller, dompteur de fauves qui parcourait l'Amérique latine à la tête de son cirque. Ce dresseur de lions se promenait par les rues de Montevideo dans une cape bleu ciel qui laissait voir son dolman rouge à brandebourgs dorés » (*Lautréamont à Montevideo, op. cit.*).

50. Alfred Ducasse sera emporté en 1911 par une pneumonie. Il avait eu neuf enfants.

51. La signature du témoin Rimbaud sur l'acte de naissance de cet Isidore Ducasse est digne d'attention, car il y avait, sur la place de l'Indépendance de Montevideo, dans les années 1860, un Grand Hôtel de l'Univers, comme à Aden.

52. Archimède Ducasse est né en 1895 et mort en 1975.

53. Cote T594, Archives départementales des Hautes-Pyrénées.

54. La mère de Jean-Julien Ducasse était née Marguerite Dartigalongue, qui était aussi le nom de jeune fille de la mère de l'épouse du même Jean-Julien, Marianne-Clotilde. Ces Dartigalongue étaient sans doute apparentés au Dartigalongue dont Jean Dazet défendra les intérêts, car celui-ci était également originaire de Saint-Lanne.

55. Jean-Pierre Lassalle, « Arrêt sur Jean-Julien Ducasse », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1992.

56. Folio 104 du livre 14 du mortuaire de la Matriz.

57. Mais le *Guía general comercial de la Tribuna* de 1877 mentionne un Francisco Ducasse, qui demeurait au 125 de la calle Paysandu, qui est située en dehors de la vieille ville de Montevideo.

58. Armand Vasseur, *Filosofia y critica coexistenciales, op. cit.*

59. *Id.*, *Infancia y juventud, op. cit.*

60. Vasseur précise par ailleurs : « Ma cousine Maria Loubet ignorait que le fils de M. Ducasse [...] avait écrit un livre Extraordinaire. Jamais M. Ducasse [...] n'avait fait allusion à un tel ouvrage ».

61. Jacques-André Duprey, « Le Baiser de Paris », *Isidore Ducasse à Paris, Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1996.

62. Fonds Rivet, Bibliothèque municipale de Grenoble.

63. Rapport du 18 juillet 1872 (Juan Antonio Oddone, M. Blanca Paris de Oddone, *Historia de la Universidad de Montevideo : la Universidad Vieja, 1849-1885*, Montevideo, Publ. de la Universidad, 1963).

64. L'acte de décès de Ducasse, en 1870, portera la mention *homme de lettres* et non *étudiant*.

65. Jean-Marie Joseph Aimé Dubois, dit Du Boisaymé, était un de ces élèves de Polytechnique que Bonaparte avait emmenés dans son expédition d'Égypte de 1798. Il fut député, ingénieur des Ponts et Chaussées, directeur général des Douanes, et publia plusieurs monographies entre 1814 et 1844 (*De la liberté de la presse et de la liberté individuelle, Réponse à quelques libelles anonymes; Examen de quelques questions d'économie politique; Mémoire sur les développées des courbes planes; Correspondance de M. Du Boisaymé sous les divers gouvernements qui se sont succédés en France depuis l'an X de la République; De la justice criminelle en Toscane et de la peine de mort*). Il consacra également plusieurs ouvrages à ses travaux d'égyptologie : *Mémoire sur la ville et la vallée de Qoçeir et sur les peuples nomades qui habitent cette partie de l'ancienne Troglodytique; Mémoire sur les anciennes branches du Nil et ses embouchures dans la mer; Mémoire sur quelques parties de l'Égypte; Mémoire sur les tribus arabes des déserts de l'Égypte*. Mais il n'a jamais parlé du temple de Dendérah...

66. Jean-Paul Goujon, « Jules Verne et la "fameuse courbe du chien qui suit son maître" », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1996.

67. Telle que l'Institution préparatoire de la rue d'Enfer, à Paris, dirigée par un

nommé Loriol, dont une division préparait des « candidats aux Écoles Polytechnique, Militaire, Centrale ».

68. Comme Émile Laforgue le confiera à Van Bever et Léautaud qui préparaient leur édition de *Poètes d'aujourd'hui*.

69. L'essentiel des données sur ce dédicataire vient des travaux de Pierre Gibert, qui a interrogé l'arrière-petite-fille de Zumarán, Amalia Antuña Zumarán (« Ducasse avant Paris », *Isidore Ducasse à Paris, op. cit.*). Voir aussi : Angel Ayestarán et Hernán Carlos Lux-Wurm : « Saenz de Zumarán », *Instituto de Estudios Genealogico del Uruguay*, n° 17, Montevideo, 1993.

70. Revenu à Montevideo après l'échec de sa tentative tarbaïse, Charles Laforgue gagna sa vie comme caissier dans cette banque.

71. « *Mouvement du port de Montevideo du 1^{er} au 30 avril 1851* / Le 10 [...] De Bordeaux, le 23 janvier, trois mâts français *Numa*, 143 tonx., cap. Lesolleur, à Zumarán, avec 666 barriques vin [sic] ».

72. « *Pour le Havre* [...] Le beau trois mats [sic] *Amérique* partira sous le commandement du capitaine Josse le 1^{er} mars prochain. Ce navire neuf ayant une magnifique chambre pour passagers possède toutes les qualités et le confort désirable pour un long voyage. Les personnes qui désireraient profiter de cette occasion peuvent s'adresser pour traiter à MM. Zumarán et Ça [sic], consignataires » (*Le Messager de Montevideo*, février 1851).

73. Dans une lettre parue en 1854 dans *Le National*, Pacheco reconnaîtra sa dette envers le « respectable commerçant Don Pedro Zumarán ».

74. *Correspondance commerciale de Montevideo*, Archives du ministère des Affaires étrangères.

75. Les Baudry habitèrent au 109 de la même rue. Charles Laforgue eut son *Institution française* au 188.

76. L'aîné de ces dix enfants, prénommé Pedro comme son géniteur, était né le 21 mai 1848. Pedro Zumarán junior, qu'on appela toute sa vie Pedrito pour le distinguer de son père, passa longtemps, en raison de son faible écart d'âge avec Isidore Ducasse, pour le dédicataire de *Poésies*. Le 23 juin 1864, *La Tribuna* de Montevideo signalait qu'un « Pedro Zumarán hijo » [fils] était parmi les arrivants de la navette *Tevere* en provenance de Buenos-Aires. Pendant le séjour de Ducasse à Montevideo en 1867, Pedrito Zumarán préparait son baccalauréat, qu'il allait passer en octobre de l'année suivante. Il était alors, en même temps que son cadet Alejandro (né en 1851), élève de l'Universidad de Montevideo (les noms des deux frères Zumarán apparaissent dans le *Programa de los exámenes publicos de la Universidad Mayor de la República – año 1868*). Des pétitions conservées aux Archives de Montevideo révèlent que les frères Zumarán comptaient parmi les plus turbulents et les plus revendicatifs des élèves, demandant tantôt un allègement des épreuves scolaires, tantôt une grâce du recteur pour un chahut excessif (une de ces pétitions réunit les signatures des deux Zumarán – Pedrito signant « P. Zumarán y Alvarez » – et de Daniel Muñoz, oncle des Guillot-Muñoz). Plus tard, Pedrito Zumarán s'inscrivit en Faculté de droit et soutiendra une thèse de doctorat sur le système fiscal. Il entrera dans la carrière diplomatique et sera ambassadeur de son pays au Brésil, en Espagne et en France (son frère Alejandro vivra aussi longtemps à Paris). Pedrito Zumarán mourra le 21 janvier 1936. Un de ses frères, l'avocat Carlos Zumarán, qui était docteur en droit et en sciences sociales, était en 1889 secrétaire du journal *El Jockey Club*. Il est le grand-père d'un homme politique uruguayen contemporain, Alberto Zumarán.

77. Benjamin Poucel, *Les Otages du Durazno, op. cit.*

78. Georges Duhamel, qui vint plusieurs fois en Uruguay, avait des liens d'amitié avec cette famille.

79. Les Guillot-Muñoz rapportent que « le consul d'Espagne donna à François Ducasse deux vases de Tolède que le jeune Isidore brisa en mille morceaux dans un accès de colère ». La tradition familiale des Zumarán veut que le Chancelier ait été le précepteur des enfants du banquier.

80. Témoignage d'Amalia Antuña Zumarán recueilli par Pierre Gibert (« Ducasse avant Paris », *Isidore Ducasse à Paris, op. cit.*).

81. Alfredo Castellanos, *Nomenclatura* de Montevideo, édition de 1977.

82. En 1936, l'Argentin Carlos Alberto Laumann publia à Buenos-Aires un roman intitulé *Adriana Zumarán*.

83. La presse française n'eut vent de ces événements que dans la première semaine d'avril.

84. L'année précédente, quelques cas de fièvre jaune avaient été signalés en Uruguay. Maspero était mal renseigné ou voulait rassurer sa famille lorsqu'il lui confiait, dans une lettre écrite peu après son débarquement à Montevideo : « La ville elle-même est fort saine : il est presque sans exemple qu'une maladie contagieuse y ait jamais pris : presque toutes celles qui sont venues ont fait à peine quelques victimes. »

85. « Contribuciones Documentales », *Revista Historica*, tome XXVI, octobre 1956, n° 76-78, Montevideo.

86. Enrique Pichon-Rivière, « Lautréamont, vie et portrait », *op. cit.*

87. L'absence du nom d'Isidore Ducasse sur les registres des *Migraciones* de Buenos-Aires parmi les noms des passagers en partance pour Montevideo entre août et novembre 1867 est peut-être un indice de ce détour par Cordoba.

88. Le chemin de fer entre Buenos-Aires et Cordoba ne fonctionnera qu'à partir de 1870.

89. Leur contrat de mariage fut passé à Tarbes devant maître Deville (Jean-Pierre Lasalle, « Quand la cousine d'Isidore Ducasse se mariait », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1993). Le nom d'Isidore Ducasse ne figure pas parmi ceux des témoins qui signèrent l'acte de mariage à la mairie.

90. Le gendre de Lécia Suarez-Ducasse, qui était veuf depuis 1937, s'appelait Lozada Llanes.

91. Pierre Gibert, « Ducasse avant Paris », *op. cit.*

92. Pierre Gibert a consulté ces registres jusqu'au mois de juillet 1868 inclus.

93. Un an plus tôt, avec ses grands-parents maternels, avec sa mère et quatre de ses frères et sœurs, le jeune Laforgue avait franchi sur un voilier la distance de Montevideo à Bordeaux. Pris dans un calme plat, le bateau mit soixante-quinze jours pour traverser l'Atlantique. Seize ans plus tard, trouvant le temps long dans sa sinécure de Berlin, Laforgue se souviendra de cet interminable voyage sur mer dans une lettre à son ami Charles Henry : « Je m'ennuie prodigieusement. Depuis que j'ai traversé l'Atlantique (6 ans, couchant sur la mer) je n'avais eu d'aussi noires crises de spleen. »

CHAPITRE XIII

L'OMBRE D'UN VISAGE

Il n'est pas abusif d'affirmer que les descriptions physiques d'Isidore Ducasse sont rares. Lespès se souvenait d'un « grand jeune homme mince, le dos un peu voûté, le teint pâle, les cheveux longs tombant en travers sur le front ». L'éditeur Genonceaux, qui devait tenir la précision de son confrère Lacroix ou du banquier Dosseur, dira que Ducasse était « un grand jeune homme brun, imberbe ». À ces signalements du lycéen de Pau et de l'écrivain de Paris, on peut ajouter ces précisions données par le Montevidéen Cazeaux : « Le jeune Ducasse avait la peau brune et une belle allure de fils à papa cossu. »

Vers la fin de 1924, Armand Vasseur déclara aux Guillot-Muñoz qu'il venait de mettre la main sur un portrait de l'auteur des *Chants de Maldoror* :

Il s'agissait d'un daguerréotype assez délabré où l'on distinguait très mal le profil d'un jeune homme glabre et pensif, aux traits probablement anguleux et volontaires. Le portrait avait été oublié pendant de longues années dans un grenier humide. Dans la famille Vasseur, on pensait que l'épreuve photographique pouvait représenter Isidore Ducasse, mais Armand Vasseur avait l'habitude de répéter : « La conviction étant téméraire, je préfère la soumettre à une quarantaine prudente¹... »

Les Guillot-Muñoz avaient fait exécuter par le peintre et graveur Adolfo Pastor une xylographie de ce portrait qu'ils avaient reproduite l'année suivante dans leur *Lautréamont et Laforgue*. Plus tard, Alvaro Guillot-Muñoz lui-même qualifiera de « fantaisiste » ce portrait de Ducasse.

Le même Guillot-Muñoz écrira que son frère et lui avaient reçu, peu

de temps après la publication de leur livre sur les deux poètes montevidéens, la visite d'un jeune homme nommé Archimède Ducasse, qui se disait apparenté avec Isidore Ducasse² et qui leur conseilla de rencontrer sa grand-mère, une dame très âgée demeurant 28, calle Majestic, près du zoo de Montevideo. On aura reconnu Eudoxie Ducasse, l'épouse de ce Jean-Joseph Ducasse que Guillot-Muñoz présentait comme un demi-frère du Chancelier (et auquel il donnait parfois le prénom de Jean-Julien, qui était celui de son vrai père). Quand Guillot-Muñoz se présenta calle Majestic, la fausse demi-tante d'Isidore Ducasse extirpa d'un coffret une photographie du poète prise par un photographe espagnol de Montevideo et la confia à son visiteur, en même temps que sa propre photographie et celle de son époux décédé. Guillot-Muñoz décrit ainsi le personnage de la photographie :

C'était un adolescent légèrement souriant, aux yeux cernés, un tannet obliques et profonds dans un visage ovale peut-être mélancolique. Un air doux et parfaitement équilibré.

Bien qu'ils n'aient pas manqué de possibilités pour le faire, les Guillot-Muñoz ne publièrent pas la photographie remise par Eudoxie Ducasse. Ils raconteront que le document leur fut définitivement confisqué quelques années après, en janvier 1935, lors d'une perquisition de la police à leur domicile :

Lorsque nous habitons Buenos-Ayres avec mon frère Gervasio, du temps où nous étions professeurs au Collège Français [...]. À plusieurs reprises nous avons subi des perquisitions arbitraires de la police fédérale dont les agents faisaient irruption chez nous revolver au poing, sans l'ordre judiciaire obligatoire. Or, dans une razzia éclair, la police argentine nous a confisqué des dossiers contenant des photos et des documents confidentiels parmi lesquels le portrait de Lautréamont reçu de Mme Ducasse, lorsqu'elle était âgée de 91 ans³.

Les clichés d'Eudoxie et Jean-Joseph Ducasse, qui avaient été pris par la maison Mortet y Cassarino, 169, calle Buenos-Ayres, à Montevideo, furent dédaignés par la police lors de la perquisition et restèrent en possession des frères Guillot-Muñoz⁴. À part ces derniers, quelques personnes avaient pu voir la photographie du prétendu demi-neveu de Jean-Joseph Ducasse : Plantet, qui, aux dires d'Alvaro Guillot-Muñoz, confirma qu'il s'agissait bien du portrait d'Isidore Ducasse à vingt ans ; Supervielle, qui releva le type basque du jeune homme ; Vasseur, qui lui trouva un air de famille avec ses cousins de Cordoba ; Julio

Lareno Juanico, qui décréta qu'il avait le même nez que son père ; Antonio Varela, qui jugea que les apparences étaient trompeuses (« Personne ne peut imaginer que cet adolescent est le redoutable blasphémateur de *Maldoror* ») ; Pedro Leandro Ipuche, qui vit dans le personnage « un gars de chez nous » et commenta ainsi l'icône :

Il semble avoir dix-huit ou vingt ans et il est à ce point semblable à nos jeunes gens du même âge, il a si bien l'air d'un adolescent de Montevideo, que sa vue en est déconcertante par sa simplicité [...]. Il est grand, il a l'air gai et affiche une santé exubérante. L'amertume dont l'entoure sa légende est absente.

Les Guillot-Muñoz prétendront qu'ils avaient demandé à un graveur sur bois, Melchor Méndes Magariños, de tenter de reconstituer l'image de la photographie confisquée⁵. La gravure que l'artiste en tira ne représente que la tête du jeune homme, alors que le cliché, qui était de format 6 x 9, montrait un personnage en pied, la jambe gauche légèrement croisée sur la droite, la main droite appuyée sur un fauteuil Louis-Philippe. Selon Ipuche, Méndes Magariños

put reconstituer plus ou moins les traits d'Isidore, je dis plus ou moins parce que ceux qui avaient vu le portrait firent des observations qui ne s'accordaient pas.

Alvaro Guillot-Muñoz notera que le personnage de la photographie avait l'air « moins sévère ».

Faut-il déplorer la perte de cette photographie, qui provenait d'une famille Ducasse sans lien de parenté avec l'auteur des *Chants de Maldoror* ? Probablement pas, de même qu'il ne convient pas de regretter que la reproduction qui en fut tirée ne montre que l'ombre d'un visage : car cette gravure de Méndes Magariños, prétendument réalisée peu avant la confiscation de 1935⁶, avait été publiée – avec même des variantes du même personnage stylisé – dans *La Cruz del Sur* de... septembre 1929, revue littéraire bilingue d'avant-garde dont les Guillot-Muñoz dirigeaient la section française.

Y eut-il même, en 1935, confiscation policière de « la » photographie ? En septembre de l'année suivante, de Buenos-Aires, Henri Michaux écrivait à Henri Parisot :

Un Montevidéen possède une photo de Lautréamont à l'âge de 15 ans et des commérages de son arrière grand-mère.

Quelle revue en voudrait ?

L'Amérique ? un continent de paniers percés, affamés⁷.

Reste l'*autre* photographie d'Isidore Ducasse, retrouvée non chez les descendants des Ducasse de Bazet, qui ne possédaient aucun portrait du « renégat, à la figure fuligineuse », mais dans un album de la famille Dazet. Le cliché avait été pris à Tarbes par Blanchard, photographe de la place Maubourguet, dont on connaît un portrait de Jules Laforgue en costume de collégien. La photographie de l'album des Dazet est en bon état, à peine jaunie, de format 10 x 6. Dans l'album, elle était à côté d'une autre photographie représentant un personnage barbu. Louise Dazet avait entendu dire par son oncle qu'il s'agissait là des portraits du père et du fils d'une famille amie.

Ceux qui attendaient un portrait de Lautréamont n'ont pas toujours accepté cette image d'Isidore Ducasse, dans laquelle Marcel Guinle trouvait une ressemblance avec son grand-père Marc Ducasse. Faux morceau de la vraie croix ou vrai morceau de la fausse croix, la photographie de l'album de la famille Dazet s'est attirée cette appréciation de Guy Debord dans son essai *Cette mauvaise réputation*, paru en 1993 :

Déjà en 1986 [!], des plaisantins ont prétendu avoir retrouvé, dans les archives d'une famille béarnaise [!], la véritable photographie, jusqu'alors perdue, de Lautréamont [!]. Ils l'ont fait paraître comme illustration pour les billets d'une tranche de la Loterie nationale, et ont pensé ainsi authentifier [!] bien assez l'imposture. Les naïfs vont trouver discutable cet insolite hommage au poète ; ne discuteront donc pas l'insignifiante photographie, qui bien sûr n'aura été elle-même prouvée par rien. Tous ces exemples sont des applications « culturelles » d'une théorie de Goebbels qui établissait qu'un mensonge, incroyable au premier regard, va passer d'autant mieux que son extravagance paraîtra plus incompatible avec son parrainage par des autorités officielles respectables [!].

Le débat sur l'authenticité de cette image n'est pas prêt de cesser. S'il s'agit d'une mystification, les inventeurs de cette photographie ne sont pas prêts de la révéler. S'il s'agit d'un portrait authentique, une autre mystification a vu le jour. On saura la vérité dans le vallon de Josaphat.

Si la photographie tarbaise d'Isidore Ducasse ne leur convient pas, les amateurs de documents rares auront avantage à se reporter au portrait en pied du comte de Lautréamont reproduit dans une monographie parue en 1993 sur Albert Lacroix, l'éditeur des *Chants de Maldoror*⁸. Il s'agit d'une photographie d'Isidore Ducasse prise en 1870 par le photographe dinardais Émile Ordinaire. Selon l'inventeur de ce cliché, c'est à Saint-Énogat, près de Dinard, que Ducasse, « jeune poète devenu célèbre grâce

à ces vers [sic] d'un romantisme absolu », aurait terminé « son chef d'œuvre *Les Chants de Maldoror* où l'on retrouve les traces de Saint-Énogat ». Ordinaire, qui devait devenir le photographe à la mode de Dinard, a fixé « sur la plaque sensible le seul et unique portrait de ce jeune poète ».

La création de portraits imaginaires de Lautréamont est devenue un exercice de style⁹. Dès 1896, Félix Vallotton illustre le chapitre du *Livre des Masques* de Gourmont par un portrait appelé à la célébrité. L'artiste, qui connaissait l'existence des *Chants* depuis quelques années¹⁰, ne disposait ni du modèle ni d'une photographie. Il faut croire que sa création était conforme à l'idée que se faisaient les lecteurs des années 1920 de la physionomie de l'auteur de *Maldoror*, car certains se demandèrent si le graveur ne s'était pas inspiré d'un portrait authentique ou s'il n'avait pas obtenu quelques renseignements sur l'aspect physique de Ducasse en interrogeant un témoin direct, comme Albert Lacroix. Vallotton tranchera la question de manière définitive dans une lettre à André Breton, que ce dernier publiera dans la neuvième livraison du *Minotaure*, avec le portrait imaginaire du *Livre des Masques* rayé d'une croix :

59, rue des Belles-Feuilles
Le 2 avril 1921

Monsieur,

Le portrait de Lautréamont paru dans *Le Livre des Masques* est une création pure, faite sans aucun document, personne, y compris Gourmont, n'ayant sur le personnage la moindre lueur, cependant je sais qu'on chercha.

C'est donc une image de pure fantaisie, mais les circonstances ont fini par lui donner corps et elle passe généralement pour vraisemblable.

Agréez, Monsieur...

Le bandeau de l'unique livraison parue du *Messager boiteux de Paris*, revue dactylographiée datée de janvier 1950 et tirée à 175 exemplaires numérotés vendus au prix d'un paquet de gauloises et à 50 exemplaires « sans prix » mais vendus au prix d'un étui de señoritas, portait la mention : *Le premier portrait retrouvé de Lautréamont*. Comme il était précisé en dernière page, « la fabrication de cet opuscule a été entièrement réalisée par Noël Arnaud et Jean-François Chabrun le 1^{er} janvier 1950 ». L'image d'un personnage au système capillaire abondant était reproduite en page cinq, avec ce commentaire :

Au verso de ce portrait figure la mention : « *Isidore Ducasse, Comte de Lautréamont, 1873* ». Les expertises effectuées prouvent que ces précisions ont bien été portées sur la toile à l'époque indiquée, c'est-à-dire en un temps où l'auteur des *Chants de Maldoror* était encore complètement inconnu. Nous remercions M. X., propriétaire de ce tableau, d'avoir bien voulu en autoriser la reproduction dans ces pages.

En 1993, Noël Arnaud précisa¹¹ que le propriétaire en question s'appelait Lucien Biton et venait de décéder à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Depuis, il s'est trouvé des esprits retors pour douter de l'authenticité de cette effigie, comme de celle du portrait peint de Rimbaud à la banane, fait, lui aussi, en 1873.

1. Alvaro Guillot-Muñoz, *Lautréamont à Montevideo*, op. cit.

2. Cet Archimède Ducasse affirmait que, dans sa famille, il avait toujours entendu parler d'« oncle Isidore comme s'il s'agissait d'un fou ».

3. Alvaro Guillot-Muñoz, « Le vrai portrait de Lautréamont », *Le Magazine littéraire*, n° 40, mai 1971.

4. Alvaro Guillot-Muñoz offrira à François Caradec ces deux photographies qui ont été reproduites pour la première fois dans les *Cahiers Lautréamont* du 2^e semestre 1987.

5. Pichon-Rivière : « Et ce fut, une fois de plus, le drame : peu de mois après, ce graveur devint fou » (Vicente Zito Lema, *Conversaciones con Enrique Pichon Rivière*, op. cit.).

6. Alvaro Guillot-Muñoz : « Je fis exécuter plus tard par Méndes Magariños une gravure, non pas de mémoire, comme on l'a dit, mais d'après la photographie même, peu avant sa saisie. »

7. Lettre communiquée par Maurice Imbert.

8. Henri Firmin, *Albert Lacroix, promoteur de Saint-Énogat*, Association des amis du musée du pays de Dinard, n° 13, mai 1993.

9. « Les portraits de Lautréamont », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1992.

10. Le 26 janvier 1892, le peintre Charles Maurin, ami de Vallotton depuis leurs débuts communs à l'Académie Jullian, lui écrivait en lui annonçant sa visite pour le lendemain : « Nous causerons du comte de Lautréamont qui a écrit les *Chants de Maldoror* – je vous assure que je n'ai rien lu de plus fort ». Natif du Puy-en-Velay, Maurin (1856-1914) s'était établi à Paris vers 1875 et avait exposé au salon des Artistes Français de 1882 à 1890. On estime que c'est Péladan qui lui avait fait découvrir *Les Chants de Maldoror*.

11. Dans les *Cahiers Lautréamont* du 1^{er} semestre 1993.

CHAPITRE XIV

LE MONSIEUR QUI VIENT HABITER LA CAPITALE

« Isidore Ducasse a si bien disparu derrière son pseudonyme qu'on croirait aujourd'hui broder en identifiant à ce jeune répétiteur Maldoror ou même l'auteur de ses *Chants*. »

André Breton, « *Les Chants de Maldoror* par le comte de Lautréamont », *Nouvelle Revue française*,
1^{er} juin 1920.

Si l'on ignore la date et la ville sud-américaine d'embarquement de Ducasse, ainsi que le nom du navire sur lequel il monta pour quitter son continent natal, on ne connaît pas davantage sa date d'arrivée et son port de débarquement en France. Les bateaux qui accomplissaient cette traversée de l'Atlantique faisaient généralement escale au Brésil (à Rio-de-Janeiro ou à Bahia), aux îles Canaries et à Lisbonne, avant de toucher un port français qui pouvait être Bordeaux, Bayonne, Saint-Malo, Le Havre ou Nantes, toutes villes où l'Uruguay avait un consulat, tant étaient intenses les échanges entre les deux pays. En attendant que l'on mette la main sur le registre maritime *ad hoc*, les paris restent ouverts : certains spécialistes tiennent pour Le Havre, d'autres pour Bordeaux, mais aucun ne se risque à avancer de date précise : fin 1867 ? Début 1868 ? Printemps 1868 ? Un navire qui ferait l'affaire de la ducassologie maritime serait le trois-mâts *Carioca* – 791 tonnes, armateur : Léon Lecomte, capitaine : Lavigne – qui partit de Montevideo en décembre 1867 et arriva au Havre trois mois plus tard, le 9 avril 1868. Au moins ces dates ont-elles le mérite d'être à peu près compatibles avec la fin probable du séjour de Ducasse en Amérique du Sud et les premières traces parisiennes du Montevidéen.

Si nous ignorons le moment exact de l'arrivée de Ducasse dans la capitale française, nous avons malgré tout une certitude : il revenait en France avec la conviction qu'il était le poète que « la fin du dix-neuvième siècle » attendait. Le comte de Lautréamont lui-même aura sans doute poussé le classique « *Paris, à nous deux !* » qui réussit à quelques littérateurs et fut fatal à tant d'autres. En réalité, Ducasse jouait le dernier acte de sa vie, et le plus court : après le Sud-Américain, après le Pyrénéen, le Parisien.

Qu'il s'agisse de Bordeaux, du Havre ou des autres principaux ports de débarquement français, toutes ces villes étaient reliées à Paris par chemin de fer. Quelques heures à peine furent donc nécessaires à Ducasse pour arriver dans la capitale. L'édition 1863 du *Guide parisien* de Joanne donne l'emploi du temps de sa première journée dans la grande ville :

À peine descendu du convoi qui vient de l'amener à Paris, le voyageur est introduit dans une salle pour y attendre que le déchargement des bagages et leur classement par localité soient terminés. Lorsque, après un temps plus ou moins long, il a été admis à reconnaître ses colis, un employé de l'octroi les examine et y appose un permis de sortie. Le voyageur peut alors, en remettant à un facteur son billet de bagages, faire transporter ses malles et paquets (pourboire obligatoire) vers la voiture qui doit le transporter dans Paris : omnibus du chemin de fer, omnibus de famille, voiture de place ou de remise. [...] Le choix d'un logement doit être basé sur le but du séjour à Paris : affaires, études, ou plaisirs, et aussi sur l'importance du budget dont on dispose. [...] L'étranger qui cherche avant tout les distractions et qui désire voir le Paris du plaisir, des promenades, des grands restaurants, des spectacles, doit choisir les boulevards, depuis le faubourg Poissonnière jusqu'à la Madeleine, ou les quartiers limitrophes, tels que le Faubourg Montmartre [...]. Nommons encore, comme quartier d'affaires en général, la rue Vivienne, la place de la Bourse, la rue Notre-Dame-des-Victoires.

C'est exactement le quartier que va habiter Ducasse pendant ses trois années à Paris. Ce n'est pas celui qu'eût choisi un étudiant, qui se serait dirigé vers le quartier Latin, et pas davantage celui qu'aurait retenu un quidam au budget limité.

Le premier logement connu de Ducasse est l'Hôtel de l'Union des Nations, un meublé situé au 23 de la rue Notre-Dame-des-Victoires. Selon Genonceaux, « il y était descendu dès son arrivée d'Amérique ». La rue Notre-Dame-des-Victoires, ainsi appelée parce qu'elle longeait le côté est de l'église du même nom, débouche sur la place de la Bourse, qui était alors beaucoup plus plantée d'arbres qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les hôtels ne manquaient pas dans cette rue du deuxième arrondissement, en raison de la présence, aux numéros 24 à 28 de la rue, de la Compagnie anonyme des

chemins de fer d'Orléans et de la Compagnie des Messageries Impériales¹. L'hôtel d'Isidore Ducasse était presque en face du siège de ces Messageries pour lesquelles travaillait François Ducasse en qualité d'agent postal de la ligne Bordeaux-La Plata. On peut en conclure que l'installation du poète dans l'Hôtel de l'Union des Nations n'était peut-être pas totalement liée au hasard.

Le gérant de l'Hôtel de l'Union des Nations s'appelait Jules-François Dupuis. Depuis quelques années, cet ancien maître d'hôtel s'était fait loueur en garnis. Il fut peut-être la première personne que Ducasse rencontra à Paris, comme il sera l'une des dernières, trois ans plus tard, à voir l'enveloppe terrestre de son locataire venu d'Amérique du Sud. Depuis 1860, Dupuis disposait d'un bail de quinze ans sur des locaux de la rue Notre-Dame-des-Victoires². Il habitait lui-même à deux pas, dans la maison du 7, rue du Faubourg-Montmartre où il avait également des chambres meublées en location. Avec ses deux adresses, il figurait dans l'almanach de 1868 à la rubrique *Hôtels et maisons meublés*.

Les appartements meublés constituaient des logements intermédiaires entre la chambre d'hôtel et l'appartement classique. Loués au mois ou à la quinzaine, parfois même à la semaine, ils changeaient souvent d'occupants. Pendant son séjour parisien, Ducasse ne se privera pas de déménager, tout en restant fidèle au même quartier (ses logements successifs seront à quelques centaines de mètres les uns des autres). Habituellement, le gérant du meublé fournissait à ses locataires le linge de toilette et de literie. Le loyer mensuel d'une chambre correctement aménagée était compris entre 40 et 70 francs. L'immeuble où logea Ducasse est ainsi décrit par le cadastre de l'époque :

Maison avec porte bâtarde, 9 croisées de front en pierres de taille sur rue et pan de bois sur cour, demi-double en profondeur, avec ailes à gauche et à droite d'une cour très petite, élevée sur caves de rez-de-chaussée, entresol, 3 étages carrés, 4^e en attique, 5^e en partie lambrissé, 6^e dans le comble. Escalier en bois, fosse d'aisance, puits avec pompe, puits d'air partant du 1^{er} étage³.

Le restaurateur Balthazard, le marchand de vins et liqueurs Picard et le vendeur de curiosités Durand avaient pignon sur rue au même numéro. La maison voisine, au 21, qui faisait l'angle de la place de la Bourse, était le siège d'une chambre de commerce « pour la condition des soies et des laines » et contenait un laboratoire de chimie, ainsi qu'un atelier de « mesurage des écheveaux »⁴. Aux numéros 16-18 de la rue, Ducasse disposait d'un établissement de bains très fréquenté. Au 32 était l'imprimerie Le Douarin, Kim et Cie, d'où sortiront, sous le Siège et pendant la Commune, de petits journaux comme *Le Bonnet rouge* et *L'Estafette*.

Ducasse devait loger quelques mois dans ce garni – le mot n'avait rien de péjoratif à l'époque – de l'Union des Nations (il donne encore cette adresse dans une lettre de novembre 1868). Il est vraisemblable que c'est dans cet immeuble que l'écrivain a saisi « la plume qui va construire le deuxième chant », même s'il y avait quelque difficulté à trouver, sous les arbres de la place de la Bourse, le pygargue roux⁵ au croupion duquel arracher de quoi écrire.

Lorsqu'un jeune homme, qui aspire à la gloire, dans un cinquième étage, penché sur sa table de travail, à l'heure silencieuse de minuit, perçoit un bruissement qu'il ne sait à quoi attribuer, il tourne, de tous les côtés, sa tête, alourdie par la méditation et les manuscrits poudreux ; mais, rien, aucun indice surpris ne lui révèle la cause de ce qu'il entend si faiblement, quoique cependant il l'entende. Il s'aperçoit, enfin, que la fumée de sa bougie, prenant son essor vers le plafond, occasionne, à travers l'air ambiant, les vibrations presque imperceptibles d'une feuille de papier accrochée à un clou figé contre la muraille. (*Chant IV*)

Ducasse payait son loyer à l'aide des mensualités que son père lui faisait parvenir par l'intermédiaire de la banque Darasse, qui gérait de longue date les fonds versés au Chancelier par le ministère des Affaires étrangères. Cette banque avait ses bureaux de l'autre côté de la Seine, au 5, rue de Lille, en face de l'École des Langues orientales vivantes⁶.

Darasse, le banquier de la famille Ducasse, qui était né le 1^{er} janvier 1793 à Saint-Pierre-le-Déchausselat, dans l'Ardèche, avait eu un curieux parcours. Entré dans la carrière militaire à vingt ans comme garde d'honneur, Joseph Darasse avait pris du galon pendant la campagne de Saxe en 1813 et était devenu officier-payeur (c'est-à-dire trésorier) de corps de troupes en mouvement. Cette fonction était généralement accordée aux militaires disposant d'une fortune personnelle, les riches ayant toujours eu la réputation, probablement usurpée, d'être moins voleurs que les pauvres. Darasse se trouva rapidement promu lieutenant de cavalerie. En octobre 1814, âgé de vingt-et-un ans, il recevait la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Mais, deux ans plus tard, son supérieur hiérarchique direct demandait sa mise en inactivité et pondait sur son compte ce rapport sévère :

M. Joseph Darasse, officier-payeur du 1^{er} régiment d'infanterie de la Garde royale, n'a pas cessé de donner des preuves de son inaptitude et de son incapacité pour ce genre d'emploi. Tout entier à ses plaisirs et négligeant tous ses devoirs, les remontrances et les moyens de cor-

rection n'ont pu triompher de sa légèreté et de son goût pour la dissipation. Aussi étranger aux détails de l'intérieur d'une compagnie qu'à ceux de l'administration, il ne justifie sous aucun rapport l'avancement qu'il avait obtenu.

Quelques jours plus tard, Darasse démissionnait. Sans doute avait-il su nouer des relations utiles, car on le retrouve quatre ans plus tard secrétaire de l'état-major de la première division de cavalerie de la Garde royale. La même année, il épousait une héritière originaire de Lyon, Adèle Coste, mineure émancipée sous la curatelle d'un certain Louis Comte. Adèle et Joseph Darasse eurent trois enfants : Marie⁷ (1822-1908), Paul (1823-1893) et Édouard (1828-1861). Dans les années 1830, ayant quitté définitivement l'armée, Darasse fonda une banque dont les locaux furent quai Conti, puis rue de Lille. L'établissement allait devenir très prospère, Darasse figurant même sur la liste des deux cents actionnaires principaux de la Banque de France⁸.

La banque Darasse travaillait beaucoup avec le ministère des Affaires étrangères. Elle gérait les honoraires versés à de nombreux Français du corps diplomatique vivant à l'étranger, ambassadeurs, consuls et chargés d'affaires, qui représentaient leur pays au Pérou, en Turquie, aux États-Unis, à Chypre, au Liban, etc. Souvent, Darasse était de surcroît le fondé de pouvoir de ces clients en poste aux quatre coins du monde⁹. En Uruguay, le consul Maillefer et le chancelier Ducasse¹⁰ l'avaient pris pour banquier.

Fils de Joseph, Paul Darasse fut lui-même un temps dans la Carrière – en poste à Calcutta, Varsovie, en Bolivie, à Saint-Domingue, Larnaca, Séville, Rotterdam, comme chancelier puis comme consul¹¹ –, mais il demanda sa disponibilité en avril 1867 pour raisons de famille : il s'apprêtait à seconder son père, qui venait d'avoir soixante-quatorze ans, à la direction de la banque.

Les mensualités versées par François Ducasse à son fils paraissent avoir été confortables, car le bénéficiaire de ces subventions put habiter dans un quartier des plus luxueux de Paris, celui des théâtres et de la finance, et jouer, trois ans durant, les hommes de lettres édités à compte d'auteur. Car le Chancelier, ne se contentant pas de mettre son fils à l'abri de tout souci de fin de mois, allait régulièrement lui faire parvenir de l'argent pour publier ses œuvres. Selon toute apparence, tous ces transferts de fonds s'effectuèrent par l'intermédiaire de la banque Darasse. François Ducasse avait-il en outre demandé au banquier de veiller personnellement au bon usage de cet argent ? Quelques mois plus tard, Darasse se verra prier par le jeune Ducasse de ne pas se donner des allures de tuteur et d'éviter « de sortir de [son] rôle strict de banquier, vis-à-vis d'un monsieur qui vient habiter la capitale ». Le message avait l'avantage de la clarté.

Avant de laisser Isidore Ducasse entrer en action dans son nouveau métier de littérateur en chambre, qu'il soit permis de considérer le décor qui va être le sien jusqu'à la fin de sa vie. Le Montevidéen est certainement arrivé trop tard à Paris pour avoir pu assister au grand événement que fut l'Exposition universelle, apogée de la fête impériale, à laquelle plus de trente nations avaient participé¹² : inaugurée le 1^{er} avril 1867, l'Exposition ferma ses portes le 31 octobre de la même année. Ducasse ne put donc en contempler les merveilles, à moins qu'il n'ait fait un saut à Paris juste avant son départ pour Montevideo, en avril ou en mai 1867. En cette année 1868 cependant, il ne manquait pas de distractions dans l'arrondissement où il avait pris ses quartiers : la rue Notre-Dame-des-Victoires conduit d'un côté au Jardin du Palais-Royal, de l'autre au Boulevard Montmartre.

Vaste parallélogramme planté de tilleuls et d'ormes, le Palais-Royal ouvrait chaque jour son jardin et ses galeries au public. Pendant la belle saison, plusieurs fois par semaine, des orchestres jouaient près du bassin central. Le Café de la Rotonde, qu'occupait un glacier réputé, était à l'extrémité septentrionale du parc, en face de la galerie d'Orléans ; il recevait un grand nombre de journaux français ou étrangers, et s'ouvrait, côté jardin, sur un pavillon vitré semi-circulaire, spécialement affecté aux fumeurs. Une scène du *Chant VI* se déroule tout près de là :

Sur un banc du Palais-Royal, du côté gauche et non loin de la pièce d'eau, un individu, débouchant de la rue de Rivoli, est venu s'asseoir. [...] Vers l'entrée mitoyenne du nord, à côté de la rotonde qui contient une salle de café, le bras de notre héros est appuyé contre la grille. Sa vue parcourt la superficie du rectangle, de manière à ne laisser échapper aucune perspective.

À l'autre extrémité de la rue Notre-Dame-des-Victoires était le *Boulevard*, le plus passant de Paris, et aussi le plus long, avec ses quatre kilomètres et demi qui reliaient, sous des noms divers, la place de la Bastille et la place de la Madeleine. Des omnibus le parcouraient sans cesse : quatorze places en intérieur, douze en impériale : les premières coûtaient trente centimes, quelle que soit la longueur du parcours, les secondes quinze centimes sans correspondance, le double avec. Dans la journée, les voitures des différentes lignes ayant une partie de parcours commune étaient identifiables par leur couleur. La nuit, elles portaient des lanternes munies de verres de teintes différentes ou différemment combinées : l'une était à la droite du cocher, les autres sur les côtés et à l'arrière de la voiture. L'omnibus s'arrêtait à n'importe quel point de son trajet pour embarquer ou débarquer un voyageur, sur un signe ou un appel fait au receveur qui se tenait debout sur le marchepied, à l'arrière de la voiture. Quand toutes les places étaient

occupées, un écriteau portant la mention *complet* était accroché au dessus de la portière. Une strophe des *Chants* donne une vision sinistre d'une des voitures publiques hippomobiles de la ligne Madeleine-Bastille¹³, la plus célèbre de la capitale :

Il est minuit ; on ne voit plus un seul omnibus de la Bastille à la Madeleine. Je me trompe ; en voilà un qui apparaît subitement, comme s'il sortait de dessous terre. Les quelques passants attardés le regardent attentivement ; car, il paraît ne ressembler à aucun autre. Sont assis, à l'impériale, des hommes qui ont l'œil immobile, comme celui d'un poisson mort. Ils sont pressés les uns contre les autres, et paraissent avoir perdu la vie ; au reste, le nombre réglementaire n'est pas dépassé. Lorsque le cocher donne un coup de fouet à ses chevaux, on dirait que c'est le fouet qui fait remuer son bras, et non son bras le fouet. Que doit être cet assemblage d'êtres bizarres et muets ? Sont-ce des habitants de la lune ? Il y a des moments où on serait tenté de le croire ; mais, ils ressemblent plutôt à des cadavres. L'omnibus, pressé d'arriver à la dernière station, dévore l'espace, et fait craquer le pavé.

Quelques années plus tard, Jules Jouy composera un autre *Derrière l'omnibus*, qui sera mis en musique par Louis Raynal et souvent parodié. Mais sa version diffère de celle de Ducasse : sur la place de la Bastille, en direction du faubourg Saint-Antoine, le héros de Jouy suit, en courant jusqu'à la place du Trône, une donzelle qui a pris place dans un omnibus.

En sortant de son domicile, Ducasse était tout de suite sur le boulevard Montmartre dont les deux cent cinquante mètres, haut lieu de la vie parisienne, ne manquaient pas d'animation, tant ils étaient sillonnés à longueur de journée par des voitures particulières, des crieurs de journaux, des marchands ambulants et une foule de passants. Certaines maisons de ce boulevard connaissaient la célébrité et l'affluence d'un monument national : au numéro 6, le café de Madrid était une pépinière de littérateurs, de journalistes et de gens de théâtre dont les conversations étaient peu favorables au gouvernement en place. Aux 10-12, le Bazar européen était connu pour ses articles « parisiens ». Du côté des numéros impairs, le théâtre des Variétés (au n° 7), encore reconnaissable à son petit portique aux quatre colonnes, donnait des vaudevilles, des revues, des parodies et des opérettes (*La Belle Hélène* y avait connu un triomphe). Au 9, le café des Variétés, situé à côté du passage des Panoramas et en face du passage Jouffroy, était surtout fréquenté par des hommes de lettres et par les artistes du théâtre du même nom. Au 13 s'ouvrait le café Véron, qui avait aussi des entrées rue Vivienne et passage des Panoramas. Le 15, à l'angle de la rue Vivienne, était occupé par une grande Librairie internationale que dirigeaient deux Belges, Lacroix et Verboeckhoven. Le boulevard Montmartre et ses points

de rencontre ont joué un rôle important dans l'histoire politique, sociale et littéraire des dernières années du Second Empire. Aujourd'hui, il n'est plus rien, avec ses cinémas ringards et ses zincs sans âme.

Le quartier du boulevard Montmartre avait peut-être un autre avantage aux yeux de Ducasse : la proximité de la Bibliothèque Impériale, dont l'entrée principale était à cette époque rue Vivienne. Des deux salles mises à la disposition des lecteurs, l'une était réservée à ceux qui justifiaient d'un « but d'études sérieuses » (sic), l'autre, tout récemment installée au premier étage d'un immeuble de la rue Colbert, était ouverte au grand public tous les jours de la semaine, même le dimanche et en soirée. Jules Laforgue, autre échantillon parisianisé de l'espèce montevidéo-tarbaïse, fréquentera régulièrement cette annexe.

La capitale comptait également de nombreux cabinets de lecture. On y trouvait les publications les plus récentes, en provenance de la France et de tous les coins du monde. Le prix de la séance était de quinze à cinquante centimes, et les ouvrages pouvaient être empruntés. Les cabinets de lecture les plus courus étaient celui de Galignani, 18, rue Vivienne, celui du 11, passage de l'Opéra (où l'on accédait par le boulevard des Italiens), celui du passage Jouffroy, qui s'ouvrait d'un côté sur le boulevard Montmartre (au n° 10), de l'autre rue Grange-Batelière. Ces passages, à l'usage exclusif des piétons, étaient le plus souvent recouverts par une baie vitrée et bordés par des magasins, des cafés et des restaurants. Pour les Parisiens, ils étaient l'un des principaux lieux de promenade et de rendez-vous, et se trouvaient beaucoup plus animés qu'aujourd'hui, notamment en soirée. Dans le quartier de Ducasse, les plus fréquentés étaient le passage Colbert, qui reliait la rue Neuve-des-Petits-Champs et la rue Vivienne, le passage Vivienne, qui reliait les deux mêmes rues, et le passage des Panoramas, qui faisait communiquer le boulevard Montmartre et la rue Vivienne.

C'est dans ce quartier en fête perpétuelle, luxueux et opulent, que le señor Ducasse va devenir, sous l'effet du *baiser de Paris*, le comte de Lau-tréamont. Vivant en fils de famille au gousset rempli, il n'avait rien du poète famélique et ne chercha apparemment jamais à s'en donner les allures. Quand Rimbaud logeait, quelques années plus tard, dans un taudis de la rue Campagne-Première, Ducasse occupait l'appartement meublé d'un quartier chic de la capitale. Il est de longue date établi que la malédiction chez les poètes ne se mesure pas au montant du loyer.

C'est un euphémisme de dire que la vie que Ducasse mena à Paris est mal connue. Selon le témoignage de Léon Lacolley, rapporté par les Guillot-Muñoz, le jeune homme aurait adressé à son père, « en 1867 ou 1868 », une lettre dans laquelle il lui aurait fait part de son enthousiasme

pour les ruines des thermes de Cluny et pour les arènes de Lutèce, « surtout pour l'amphithéâtre gallo-romain de la rue Monge¹⁴ ». Toujours selon cet oncle de Laforgue, Ducasse aurait aussi exprimé « un certain émoi » pour la Vénus de Milo exposée au Louvre. Selon Masquelez, un ami de François Ducasse portant le nom de Juan Pedro Andrade, qui s'était fixé à Paris en 1865, aurait été « payé par le chancelier pour espionner la vie privée de son fils ». Masquelez, qui disait tenir l'information de cet Andrade, précisait qu'Isidore Ducasse allait rarement au théâtre et dans les musées, et donnait sur sa vie intime quelques précisions concrètes :

Il se sentait attiré par les prostituées qui faisaient le trottoir dans le IX^e, près de son hôtel. Parfois il entraînait dans un estaminet louche pour prendre un verre avec une rouquine tatouée, du type fausse maigre. Souvent ils se rencontraient à la porte d'un hôtel de passe¹⁵.

S'il faut en croire le témoignage tardif d'Adolfo Sienra, le Chancelier aurait envoyé à son fils un exemplaire des *Contes drolatiques* de Balzac et, par l'intermédiaire de cousins du consul Maillefer, de l'herbe à maté (Marie Laforgue fera de même en 1885 à l'égard de son frère Jules en résidence à Coblenz). L'arôme du maté nous rappelle que l'on ignore tout des liens éventuels noués par Isidore Ducasse dans le milieu hispano-américain du Paris du Second Empire. Ce milieu avait ses cercles, ses cafés, ses marchands de journaux et de livres, comme la *Libreria Española* du passage Jouffroy, qui publiait en 1867 un *Guía de Paris o sea Paris y la Exposición – Escrita expresamente par los viajeros españoles y extranjeros*, ou comme cette maison Rosa y Bouret qui avait publié l'édition de *La Iliada* annotée par Ducasse en 1863. Cette société sud-américaine, à laquelle le *Paris-Guide* édité par la Librairie internationale venait de consacrer un chapitre, avait ses journaux en langue espagnole, comme *El Correo internacional*, *El Eco Hispano-Americano*, *El Correo de Ultramar*¹⁶. Une *Sociedad latino-americana científica-literaria* fut même fondée à Paris en 1868¹⁷. Peut-être parce qu'aucun des dédicataires identifiés de *Poésies* n'appartient à ce milieu latino-américain de Paris, les chercheurs se sont peu intéressés à ce microcosme où un Hispanophone débarquant d'Uruguay pouvait trouver des contacts et des appuis. Michel Pierssens, qui a entrouvert le rideau de cette société active et souvent aisée, s'est à bon droit demandé comment Ducasse avait pu entendre parler du « suicide de Dolorès de Veintemilla » dont *Poésies I* fait état, entre le « songe de Jean-Paul » et le « Corbeau d'Allan » – deux autres références littéraires « exotiques ». Mention étonnante en effet, car aucune œuvre de cette poétesse équatorienne née à Quito en 1829 et qui s'empoisonna à vingt-huit ans, n'avait encore été publiée du vivant de Ducasse¹⁸. Comment ce dernier avait-il eu connaissance de Dolo-

rès de Veintemilla et de sa fin malheureuse ? Ce ne pouvait guère être que par l'intermédiaire d'un de « ces voyageurs ou proscrits sud-américains, férus de poésies, qui pullulaient à Paris vers la fin du Second Empire¹⁹ ».

Quand Isidore Ducasse a-t-il commencé à écrire ? Pendant son internat à Pau, sans doute commit-il, comme tout lycéen, quelques alexandrins. Lespès se souvenait que son camarade lui avait montré un jour « une pièce de poésie fort courte » dont il avait totalement oublié le sujet : « Je ne l'avais pas encouragé », affirmait Lespès, qui ajoutait cette considération dans laquelle il faut peut-être voir les prémisses du dogme de l'incompréhensibilisme : « Le rythme autant que j'ai pu en juger dans mon inexpérience d'écolier me parut un peu bizarre et la pensée obscure. » Cet accueil réservé a pu dissuader Ducasse de soumettre d'autres échantillons de son génie naissant à ses camarades :

Probablement Minvielle n'a pas ignoré un essai poétique (3 ou 4 strophes) dont le fond et la forme m'avaient paru étranges. Jamais autrement, à ma connaissance du moins, Ducasse n'a paru manifester un goût particulier pour la poésie. J'avais pensé, après avoir lu ses vers, les seuls qu'il m'ait montrés, que mon condisciple avait eu une sorte de lubie, car je l'ai toujours considéré comme un peu détraqué.

Bien entendu, cette « pièce de poésie fort courte » n'a jamais été retrouvée, et l'on n'est sans doute pas près de mettre la main dessus. Rien ne nous est parvenu des premiers essais poétiques de Ducasse : c'est regrettable, mais cette lacune totale n'est pas étrangère au pouvoir de fascination de ces *Chants* apparemment nés sans esquisse, sans ébauche, sans brouillon. Apparemment, car il serait téméraire de soutenir que la prose de *Mal-doror* fut la première tentative littéraire de son auteur.

Au cours de l'été 1868, Ducasse confia l'impression du *Chant Premier* à la maison Balitout, Questroy et Cie, dont l'atelier se trouvait 7, rue Baillif, petite rue reliant la rue des Bons-Enfants et la rue des Petits-Champs²⁰. L'imprimerie avait une annexe et des bureaux tout près de là, au 18 de la rue de Valois. Étant à deux pas du Palais-Royal, l'imprimerie Balitout était toute proche de l'extrémité sud de la rue Notre-Dame-des-Victoires : Ducasse pouvait s'y rendre en voisin. Plus tard, il s'en remettra à la même firme pour l'impression des deux plaquettes de *Poésies*. Balitout sera aussi l'imprimeur de *La Revue populaire de Paris* de Louise Bader et de *L'Avenir* de Frédéric Damé. En un mot, on rencontre un peu trop souvent ce Balitout dans le lauréatmonde parisien pour que l'on n'ait pas la curiosité d'en savoir un peu plus sur le personnage.

Gustave Balitout était né le 1^{er} mai 1833. Dès sa quinzième année, il avait pu, grâce à une bourse de la ville de Paris, faire son apprentissage de compositeur-imprimeur chez Divry, 49, rue Notre-Dame-des-Champs, dont il était resté l'employé jusqu'à l'âge de trente-et-un ans. Il y était chargé de la mise en page du *Monde*, journal dont le propriétaire-gérant s'appelait Taconnet. En 1864, comme Balitout avait décidé de se mettre à son compte, la préfecture de police se renseigna avant de lui accorder le brevet qu'il sollicitait : l'enquête établit que le jeune imprimeur avait peu de sympathie pour le gouvernement impérial, mais le rapport fut dans l'ensemble débonnaire : « On rend un témoignage favorable de la conduite et de la moralité du Sr Balitout, qui est marié et dont la position pécuniaire est aisée. » La permission de racheter une imprimerie fut donc accordée à Balitout. Empruntant de l'argent à Taconnet, il acquit pour 60 000 francs l'imprimerie Toutertlin, rue de Valois, qui existait depuis 1855. Il s'associa la même année à un nommé Questroy, dont nous ne savons rien et qui restera l'associé de Balitout jusqu'en 1885²¹. Un peu plus tard, Balitout allait devenir l'imprimeur de journaux républicains, dont le plus important fut *Le Rappel*, que les fils et les amis politiques de Hugo avaient lancé le 4 mai 1869 : confié à Balitout deux mois après sa création, ce quotidien eut alors sa rédaction au 18, rue de Valois, qui était l'adresse de l'imprimeur, et son administration au 15, boulevard Montmartre, qui était l'adresse de la Librairie internationale de Lacroix et Verboeckhoven. Sa participation à ce journal ne devait pas valoir à Balitout la bienveillance des autorités : en janvier 1870, il sera condamné par le tribunal correctionnel de la Seine à quinze jours de prison et à deux cents francs d'amende, au terme d'un procès où il s'était assis sur le banc des accusés aux côtés d'Albert Barbieux, gérant du *Rappel*, et de Félix Pyat, qui avait publié dans le numéro du 2 janvier un article incitant les militaires à la désobéissance et à l'insubordination²².

Pendant le siège de 1870, Balitout imprima un *Appel au Gouvernement de la Défense nationale*, *appel d'un père ayant deux fils au combat*, et une édition populaire des *Papiers et correspondance de la famille impériale trouvés aux Tuileries*, qui se débita dans les rues par livraisons de huit pages. Au cours de la Commune, il continuera à imprimer des canards au plumage rouge favorables au mouvement insurrectionnel, comme *L'Action* de Lissagaray, *La Caricature* de Pilotell et *Le Courrier du soir*. Arrêté par les Versaillais le 24 mai 1871 au siège du *Rappel*, c'est-à-dire dans ses propres locaux, Balitout sera dirigé le lendemain vers le camp de Satory avec de nombreux autres Communards, sous les injures des Versaillais à peine remis de leur effroi²³. Il sera condamné à la déportation. Dans les années qui suivirent la Commune, la firme qui portait toujours son nom

continuera à fonctionner malgré l'absence du patron, imprimant des ouvrages violemment anti-communards comme *Les Hommes de la Commune* de Jules Clère, édité chez Dentu, et un grand nombre de comptes d'auteur, œuvres de religieux, de francs-maçons, de royalistes, d'anti-royalistes, d'hommes de droite, d'hommes de gauche, qui traitaient d'actualité, d'histoire, d'économie, de droit, de politique, de géographie. Revenu de relégation, Balitout avait repris son ancien métier. En 1891, il confectionna un petit *Indicateur téléphonique établi d'après les documents officiels* d'un format de poche (*Se trouve 7, rue Baillif, 7, Paris*). La firme G. Balitout était encore en activité en 1902. Nous ignorons la date du décès de l'imprimeur du *Chant Premier*, qui exerçait dans les dernières années du siècle en qualité de directeur de l'imprimerie Kugelman²⁴.

Dès sa fondation, la maison Balitout avait imprimé des ouvrages à compte d'auteur, aux thèmes variés : *Traité complet de la chasse des alouettes au miroir avec le fusil*, *Notice sur l'armure ou le dermosquelette et le système dentaire du Glyptodon clavipes*, *Mémoires d'un photographe ambulant*, *Exploitation et orphelinat agricoles de la Reghaïa*, *Paroles prononcées sur la tombe du Dr Pierre-Paul Gocherand*, etc. Depuis son installation, Balitout avait vu croître sa clientèle d'auteurs qui étaient leurs propres éditeurs : neuf titres en 1864, dix en 1865, vingt en 1866, vingt-quatre en 1867, vingt-six en 1868. L'année où Ducasse rejoignit cette clientèle, la firme Balitout et Questroy imprima à compte d'auteur les *Lettres d'un ermite* de J.-E. de Camille, *Du Travail des enfants dans les lycées et les collèges* de Joseph de Callias, *Lettre à M. Haussmann, préfet de la Seine* d'Olympe Audouard, *Coups de trique* de Xavier Garenne, *Quelques considérations sur le projet de loi concernant les ventes judiciaires d'immeubles, les partages et les purges* de M. de Valicourt, *Simple rimes* du vicomte de Saint-Cricq, et *Réponse à la voix de Guernesey*, poésie d'Auguste Ravan.

La plaquette qui sortit des presses de la rue Baillif en portant sur sa couverture le titre *Les Chants de Maldoror – Chant Premier*, par *** fut enregistrée au dépôt légal entre le mardi 14 et le mardi 21 août sous le titre *Chants des Maldolor* [sic], *Chant premier*. La *Bibliographie de la France* du samedi 5 septembre la mentionna sous le titre encore approximatif de *Chants de Maldorer* [sic]. À peine né, Maldoror se trouvait déjà estropié, typographiquement parlant.

Le prix marqué du *Chant Premier*, opuscule in-octavo de 31 pages, était de trente centimes. Pour des raisons que Ducasse dira « indépendantes de [s]a volonté », l'œuvre, imprimée en juillet ou en août, dut attendre le mois de novembre pour être mise en librairie. Quelle fut la cause de ce contre-

temps ? L'impression étant à compte d'auteur, l'auteur a pu avoir quelque difficulté à régler sa dette à la suite d'un retard des fonds venus de Montevideo, à moins que le contenu de la brochure ait posé quelque difficulté à Balitout, imprimeur frondeur qui sortait déjà *Le Rappel* de ses presses. L'année suivante, l'éditeur auquel Ducasse confiera le volume des six *Chants de Maldoror* (et qui n'était pas mieux en cours que Balitout auprès du pouvoir) refusera carrément de diffuser le livre par crainte du procureur impérial.

On peut également se demander ce que fut la réaction de Georges Dazet – seize ans en 1868 – à la lecture de cette prose brûlante qui citait à plusieurs reprises son nom en toutes lettres. Dazet venait de terminer sa troisième au lycée Charlemagne et était revenu à Tarbes pour les vacances d'été avant de rejoindre à la rentrée d'octobre une classe de seconde dans le même lycée. Confia-t-il son désarroi à sa mère ou à son frère aîné ? Son correspondant à Paris, Tronsens, chez lequel le jeune Georges se rendait pendant ses sorties de l'institution Massin, fut peut-être prié par la mère du lycéen d'intervenir auprès de Ducasse pour qu'il ne diffusât point ce texte scandaleux. À cette époque, Tronsens dirigeait la revue *L'Image – Paris-comique*²⁵, dont les bureaux furent successivement au 77 de la rue de Richelieu, au 10 de la rue du Faubourg-Poissonnière²⁶ et au 6 de la cité Trévis. Depuis septembre 1867, la vente au numéro de cette revue se faisait chez une marchande de livres et de journaux, J. Defaux, dont la boutique, proche du siège du journal, était au 8, rue du Croissant²⁷. D'après *La Jeunesse* du 1^{er}-15 septembre, le *Chant Premier* devait être mis en vente chez cette dame Defaux. Mais, quelques mois plus tard, quand il fut enfin possible à Ducasse de diffuser sa brochure, il ne parlait plus de la librairie Defaux, mais de deux autres points de vente, situés au demeurant dans le même quartier. Que s'était-il passé ? Tronsens était-il intervenu auprès de madame Defaux, dépositaire de sa propre revue, pour qu'elle n'affichât point ce déplorable *Chant Premier* dans sa vitrine ?

À vrai dire, l'hypothèse d'un retard de publication du *Chant Premier* lié à la mention du nom de Dazet dans l'œuvre ne satisfait guère : on comprendrait mal pourquoi la famille ou le correspondant du jeune Georges auraient entravé la diffusion de la brochure en août pour l'autoriser quelques mois plus tard. En fait, des raisons qui différèrent de quatre mois la mise en librairie du *Chant Premier*, nous ne savons rien, sinon qu'elles furent « indépendantes de [la] volonté » de l'auteur.

Bien qu'il ait été dans l'impossibilité de diffuser sa brochure en août, Ducasse avait pu disposer de quelques exemplaires, car il en communiqua au moins un au critique de *La Jeunesse* qui publia son compte-rendu dans la livraison du 1^{er}-15 septembre. En novembre, Ducasse, qui avait trouvé

deux nouveaux points de vente pour sa brochure, adressa le *Chant Premier* à une vingtaine de critiques, en glissant une courte lettre dans chaque envoi. Un de ces billets a été retrouvé dans un des rarissimes exemplaires que l'on connaisse aujourd'hui²⁸ :

Paris, le 9 novembre 1868

Monsieur,

Auriez-vous la bonté de faire la critique de cette brochure dans votre estimable journal. Pour des circonstances indépendantes de ma volonté, elle n'avait pas pu paraître au mois d'août. Elle paraît maintenant à la librairie du *Petit Journal*, et au passage Européen chez Weill [sic] et Bloch. Je dois publier le 2^e chant à la fin de ce mois-ci chez Lacroix.

Agréez, Monsieur, mes salutations empressées.
l'auteur.

Ducasse, qui avait signé son œuvre de trois astérisques, tenait à l'évidence à l'anonymat. Sa lettre semble avoir un post-scriptum dans la conclusion du *Chant Premier* :

Ne soyez pas sévère pour celui qui ne fait encore qu'essayer sa lyre : elle rend un son si étrange ! Cependant, si vous voulez être impartial, vous reconnaîtrez déjà une empreinte forte, au milieu des imperfections.

Ce billet du 9 novembre révèle que *l'auteur* se chargea lui-même du service à la presse, ce qui n'a rien de surprenant, sa plaquette n'ayant d'autre éditeur que lui-même. Il est plausible que Ducasse ait déjà envoyé son œuvre aux mêmes critiques au mois d'août précédent, sinon pourquoi préciser que la plaquette n'avait finalement pas paru à l'époque ? Pour qu'ils puissent donner l'information dans leur compte-rendu, Ducasse signalait aux critiques que les deux dépositaires de son *Chant Premier* étaient à présent la librairie du *Petit Journal* et la librairie Weil et Bloch. Il s'agissait là de deux maisons importantes, bien situées sur le boulevard Montmartre, et certainement mieux approvisionnées que la boutique de madame Defaux.

La grande librairie Weil et Bloch était sise dans le court passage européen, aujourd'hui disparu. Elle partait du passage Jouffroy et s'ouvrait à hauteur du 12, boulevard Montmartre, siège du Bazar européen. Ducasse s'était vraiment adressé à une librairie toute neuve, car ce n'était qu'au mois de juillet précédent que la préfecture de police avait délivré à Ernest Weil, son fondateur, un brevet à exploiter « en association avec un Sieur Arthur Bloch, qui fournirait les fonds nécessaires²⁹ ». Le jeune Weil, qui était né à Nancy en 1845, avait fait ses débuts chez l'éditeur Michel Lévy,

puis avait été, quatre années durant, l'employé très apprécié de la Librairie internationale de Lacroix et Verboeckhoven. Il venait de démissionner de ce dernier emploi pour ouvrir sa propre librairie quasiment en face de la Librairie internationale, de l'autre côté du boulevard Montmartre.

Depuis sa fondation, en juillet, la librairie Weil et Bloch avait édité cinq titres, qui portaient sur leur couverture les initiales entremêlées des deux dirigeants de la maison : *Les Ajaxticides ou les Impurs d'Hamburger, jeu de mots composés par les artistes de « La Belle Hélène »*³⁰ ; *Révélation sur l'intervention française au Mexique de 1866 à 1867* de F. de La Barreyrie ; *Lettres infernales de Ménéippe – Lanternes et vessies politiques* ; un volume de poésies d'Alfred Saint-Germain, *Chants et cris*, et un roman du même auteur, *Œuvre d'un fou*.

La librairie du *Petit Journal*, qui avait un peu plus d'ancienneté et de notoriété que la librairie Weil et Bloch, était située sur le trottoir d'en face, à l'angle du 21, boulevard Montmartre, et du 112, rue Richelieu ; elle occupait les locaux de l'ancienne maison Frascati, un glacier Napolitain fameux en son temps. Les bureaux du *Petit Journal* étaient juste à côté, au numéro 23. Ce quotidien bon marché et à gros tirage avait été fondé en 1862 par Polydore Millaud, homme d'affaires chevronné, familier des milieux de la banque et de la presse, qui avait eu l'idée de lancer un journal à un sou : la formule avait connu un succès immédiat. De format réduit – d'où son titre –, *Le Petit Journal* publiait des romans-feuilletons, des faits divers sanglants et une longue chronique, très lue, de Timothée Trimm, qui la rédigeait en puisant dans ses vastes réserves de bons sens et d'érudition tous azimuts. En 1868, *Le Petit Journal* tirait à 250 000 exemplaires, c'est-à-dire plus que tous les autres quotidiens parisiens réunis (l'affaire Troppmann, deux ans plus tard, augmentera encore son tirage)³¹.

C'est en 1864 que Millaud avait obtenu un brevet pour fonder une *Librairie du Petit Journal*, dont il avait confié la direction à Richard Lesclide³². Les premiers ouvrages édités sous cette firme furent des *Chansons populaires de France*, les *Poésies* d'Auguste de Châtillon, les *Matinées de Timothée Trimm*, qui furent suivis de titres de Jules Claretie, du Bibliophile Jacob, de Touchatout (alias Léon Bienvenu), de Charles Monselet (ami de jeunesse du directeur) et de nombreux petits almanachs anonymes, sans oublier *Le Corbeau* de Poe traduit par Mallarmé et illustré par Manet, ni *L'Embonpoint, art de l'acquérir, de le conserver et particulièrement de développer les beautés des jeunes filles* par un docteur de la Faculté.

En cette année 1868, la Librairie du *Petit Journal* avait fait paraître une dizaine de titres : *Des Batignolles à Landerneau, nouvelles et fantaisies* de Paul-Adolphe Chapelle, *Les Mensonges de la science et le musée rétro-*

spectif de Saint-Germain de Jules-Richard Denizet, *Épisode de l'Histoire de Paris sous la Terreur* de Paul Fassy, *Traité de la taille des grands arbres d'agrément* de Joseph Gautier, *Almanach Bismarck pour l'année 1868 bisextile* de Charles Joliet, *Œuvres complètes de Molière illustrées*, *Sténographie sans maître ou l'Art d'écrire aussi vite que l'on parle*, un *Code du recrutement de l'armée* de Louis Tripier, un *Manuel du conseiller municipal* de J. Valette-Lagavinie et *Le Courrier de Lyon* de Pierre Zacone.

Le lendemain même de l'envoi de son petit service de presse du *Chant Premier*, Ducasse, comme tout poète de son temps, adressa son œuvre à Victor Hugo. Depuis 1855, le glorieux poète, dont le génie littéraire était universellement reconnu, vivait dans sa maison d'Hauteville House, à Guernesey. Il avait refusé l'amnistie de 1859, et l'exil qu'il s'imposait pour marquer son opposition à Napoléon III lui valait un prestige extraordinaire auprès des jeunes écrivains. Aux deux exemplaires du *Chant Premier* qu'il adressa à Guernesey, Ducasse joignit cette lettre dans laquelle le respect et l'admiration s'entremêlent avec la certitude de n'être pas le premier venu :

ID

Paris, 10 novembre 1868

Monsieur,

Je vous envoie deux exemplaires d'une brochure qui, pour des circonstances indépendantes de ma volonté, n'avait pas pu paraître au mois d'Août. Elle paraît maintenant chez deux libraires du boulevard, et je me suis décidé à écrire à une vingtaine de critiques, pour qu'ils en fassent la critique. Cependant au mois d'Août un journal, la *Jeunesse*, en avait parlé. J'ai vu hier à la poste un gamin qui tenait l'*Avenir National* entre ses mains avec votre adresse et alors j'ai résolu de vous écrire. Il y a 3 semaines que j'ai remis le 2^e chant à Mr Lacroix pour qu'il l'imprime avec le 1^{er}. Je l'ai préféré aux autres, parce que j'avais vu votre buste dans sa librairie, et que je savais que c'était votre libraire³³. Mais jusqu'ici il n'a pas eu le temps de voir mon manuscrit, parce qu'il est très occupé, me dit-il; et si vous vouliez m'écrire une lettre, je suis bien sûr qu'en la lui montrant, il se rendrait plus prompt et qu'il lirait le plus tôt possible les deux chants pour les faire imprimer. Depuis dix ans je nourris l'envie d'aller vous voir, mais je n'ai pas le sou.

Il y a 3 fautes d'imprimerie; les voici :

page 7 ligne 10 : Au lieu de : *si ce n'est ces larmes* il faut si ce n'est *ses*

pag. 16 l.12. *Mais l'homme lui est plus redoutable*, il faut mais l'*Océan*

p. 28. l. antépénultième. Au lieu de *il est brave* il faut *il est beau*.

Voici mon adresse :

Mr Isidore Ducasse
rue Notre-Dame-des-Victoires
23 Hôtel : à l'union des nations

Vous ne sauriez croire combien vous rendriez un être humain heureux, si vous m'écriviez quelques mots. Me promettez-vous en outre un exemplaire de chacun des ouvrages que vous allez faire paraître au mois de Janvier ? Et maintenant, parvenu à la fin de ma lettre, je regarde mon audace avec plus de sang-froid, et je frémis de vous avoir écrit, moi qui ne suis encore rien dans ce siècle, tandis que vous, vous y êtes le Tout.

Isidore Ducasse

Les fidèles de *Maldoror* n'ont pas oublié le choc que fut, en 1983³⁴, l'annonce de la découverte d'une lettre de Ducasse à Victor Hugo³⁵. Ses inventeurs parlèrent même de la « déflagration poétique née du rapprochement de ces deux noms ». Proche par sa date comme par son objet du billet au *critique inconnu*, cette lettre avait été trouvée trois ans auparavant par Roger Martin, administrateur d'Hauteville House, entre les pages d'un des deux exemplaires envoyés à Hugo³⁶. Aucun des inventaires de Hauteville House, qu'ils aient été dressés du vivant du poète ou après, n'avait mentionné l'existence de cet opuscule, qui fut découvert dans le placard d'une pièce où se trouvaient jadis les cuisines³⁷, sans qu'il soit aujourd'hui possible de savoir à quel moment il avait été remis dans cet endroit.

Ducasse a écrit sa lettre à Hugo sur un papier gravé, en haut et à gauche, à ses initiales : deux capitales gothiques prises dans un cadre représentant une ceinture nouée. Dans sa volonté d'anonymat, Ducasse s'était gardé d'utiliser ce papier personnalisé pour ses lettres de la veille à la presse. Comme il l'avait fait avec la « vingtaine de critiques³⁸ », il a commencé sa lettre en spécifiant que son *Chant Premier* n'avait pas paru en août pour des « circonstances indépendantes de [s]a volonté ». On se demande en quoi cela pouvait importer à l'exilé de Guernesey, d'autant que Ducasse ne donnait aucune explication à cet état de fait qui l'avait manifestement contrarié. Plus pratique, s'il avait signalé avec précision aux critiques les deux points de vente de son œuvre, il résumait cette information pour Hugo en parlant de « deux libraires du boulevard ». Surtout, sa lettre contient plusieurs renseignements dans la confidence desquels il n'avait pas jugé bon de mettre les critiques : le compte-rendu de *La Jeunesse* (qu'il date à tort d'août, alors qu'il parut dans la livraison de la première quinzaine de septembre) et les « fautes d'imprimerie ».

À propos de ces dernières, il est permis de se demander pourquoi Ducasse ne les a pas corrigées directement sur les deux exemplaires qu'il a postés à destination de Guernesey, comme il est d'usage. Il a préféré les signaler dans sa lettre, comme s'il supposait que le maître, qui recevait chaque semaine le courrier de plusieurs ministres, prendrait le soin de les reporter lui-même sur la brochure (il a eu tort, car nul ne l'a fait depuis). Ducasse a-t-il eu la naïveté de penser que le report de ces corrections inciterait Hugo à ouvrir l'œuvre et à la lire ? N'eût-il porté que la première des trois retouches, le délicat poète de *L'Art d'être grand-père* serait tombé sur la strophe qui recommande de « laisser pousser ses ongles pendant quinze jours » et de les enfoncer dans la « poitrine molle » d'un enfant « qui n'a rien encore sur la lèvre supérieure ». On doute qu'il eût acquiescé.

C'est de manière assez alambiquée que Ducasse expose à Hugo que l'idée de lui écrire lui est venue après avoir vu la veille à la poste (où il s'était sans doute rendu pour poster les exemplaires de son service à la presse) « un gamin qui tenait *L'Avenir national* entre ses mains avec [son] adresse ». Pour justifier l'envoi de son *Chant Premier*, il exposait là un bien curieux prétexte. S'il a fait lui-même l'emplette de *L'Avenir national* du 10 novembre, Ducasse a pu lire un article d'H. Allain-Targé rendant compte des élections de la Charente et de la Manche, et surtout plusieurs pages sur un sujet que ce journal d'opposition traitait abondamment depuis quelques jours : la souscription, lancée par *Le Réveil*, d'un monument à Alphonse Baudin, le député républicain mort sur une barricade du Faubourg Saint-Antoine le 3 décembre 1851 (Hugo lui-même avait parlé de cette mort glorieuse dans son *Histoire d'un crime*). *L'Avenir national* de la veille avait d'ailleurs été saisi dans les bureaux du journal (24, rue Bouloi) en raison de la publication de listes de souscription pour ce monument à Baudin, véritable défi au gouvernement de Napoléon III. En évoquant ce quotidien anti-impérialiste dans sa lettre, Ducasse voulait peut-être indiquer qu'il sympathisait avec les idées politiques de son correspondant, d'autant que ce numéro du 10 novembre contenait une lettre de François-Victor Hugo écrite de Bruxelles : le fils du poète déclarait verser vingt francs pour le monument à l'« héroïque Baudin ». Au demeurant, Ducasse pouvait aussi bien avoir indiqué le contraire : s'il avait vu *L'Avenir national* dans les mains d'un gamin, c'est qu'il n'était pas lui-même un lecteur régulier et approuvateur de ce journal !

En avouant à Hugo qu'il nourrissait l'envie d'aller le voir « depuis dix ans³⁹ », Ducasse voulait probablement passer pour plus vieux qu'il n'était : en 1858, il n'avait que douze ans. La raison qu'il allègue pour ne pas avoir encore rendu visite au poète (« je n'ai pas le sou ») sonne un peu faux chez ce jeune Barnabooth avant la lettre, lequel, après avoir traversé l'Atlan-

tique, vivait dans un quartier élégant de Paris et faisait paraître ses écrits à compte d'auteur. Mais cela, Hugo ne pouvait le savoir.

« Moi qui ne suis encore rien dans ce siècle, tandis que vous, vous y êtes le Tout » : les premiers commentateurs ont largement souligné le contraste, dans les derniers mots de la lettre, entre le ton d'humilité de circonstance et ce sous-entendu final de menace et d'orgueil que renforce l'absence de toute formule finale de salutation (Ducasse n'a cependant pas signé *l'auteur*, comme dans sa lettre aux critiques). Mais cette fin de lettre n'est-elle pas l'accent même de la conclusion du *Chant Premier*, avec son affectation de modestie : « Au début il ne doit pas commencer par un chef-d'œuvre, mais suivre la loi de la nature » ? Comme on le verra, une caractéristique de la correspondance de Ducasse est la certitude de son importance et de celle de ses écrits littéraires.

L'autographe de la lettre porte le traditionnel « r » qu'Hugo griffonnait sur les envois auxquels il s'était donné la peine de répondre. Le futur comte de Lautréamont a donc reçu, comme il le sollicitait, un courrier de l'auteur des *Misérables* et s'en est probablement trouvé, comme il l'a écrit lui-même, « un être humain heureux⁴⁰ ». Une épître du grand homme était pourtant loin de constituer une faveur exceptionnelle, car Hugo répondait à la plupart des poètes qui lui envoyaient leur production rimée. C'était fort méritoire, car il recevait un déluge de lettres, de livres, de journaux, de brochures, postés de toutes les provinces de France et de toutes les contrées du globe. Il consacrait génédimanche à cette correspondance. La plupart de ses billets dépassaient rarement trois lignes, mais leurs formules lapidaires comblaient de joie et de fierté les débutants qui lui avaient écrit, le cœur trémulant d'espoir. Ce procédé de l'éloge-massue était pour lui une manière de se débarrasser d'une corvée et de contenter tout le monde. Sa réponse à Ducasse n'a pas été retrouvée, ou du moins n'a jamais été identifiée comme une lettre à l'auteur des *Chants de Maldoror*⁴¹. En attendant qu'on la découvre – « Je te rappelle dans mes foyers déserts, glorieux espoir » –, ne nous interdisons pas d'imaginer ce qu'a pu être la missive du maître. Cet entrefilet de Firmin Javel dans *L'Image – Paris-comique* du 24 février 1868 nous y invite :

Victor Hugo aimerait *comme un père* les 500 000 jeunes crétins qui lui écrivent tous les ans, et en vers, – et auxquels le maître est assez bon (ou assez méchant) pour répondre invariablement :

« Mon jeune ami,

« Soyez sûr que votre lettre a été lue comme elle a été écrite, avec le cœur !

« Vous m'avez ému ; marchez, l'avenir est aux jeunes.

« Marchez, je vous suivrai dans la mêlée, d'un œil paternel ! Etc., etc.

Des chroniqueurs du Boulevard se gaussaient régulièrement de ces lettres d'encouragements ou de félicitations de Hugo, auxquelles leur ton dithyrambique ôtait toute crédibilité. Dans sa chronique de *L'Artiste*, René de la Ferté écrivait en février 1868 :

Presque tous les jours on trouve dans les journaux, petits ou grands, une lettre de Victor Hugo à quelque *confrère* de Paris, poète, romancier ou auteur dramatique, enfin quelque *pionnier de la pensée*. De ces autographes de Victor Hugo, depuis quarante ans, on en ferait des volumes. Nous en découpons souvent dans les gazettes. Il y en a de vraiment merveilleux, que Voltaire n'aurait jamais écrits au milieu de son universelle correspondance.

Ducasse a pu recevoir une lettre semblable à celle qu'Hugo adressa au jeune Verlaine le 22 avril 1867 :

Une des joies de ma solitude, c'est, Monsieur, de voir se lever en France, dans ce grand dix-neuvième siècle, une jeune aube de vraie poésie. Toutes les promesses de progrès sont tenues, car l'art est plus rayonnant que jamais. Je vous remercie de me faire lire votre livre. Ubi spiritus, ibi poeta. Certes vous avez le souffle. Vous avez la vue large et l'esprit inspiré. Salut à votre succès. Je vous serre la main.

ou un billet semblable aux pastiches qu'inventera Émile Goudeau dans *Deux Ans de Bohème* en 1888 :

L'heure est aux poètes. Votre entreprise est noble. Je suis avec vous... V.H.

Toujours en avant, et vers la lumière ! V.H.

Ossa et Pélion ne sont rien, il faut gravir le Parnasse ; vous êtes en chemin. Continuez. V.H.

Deux ans plus tard, les *Poésies* de Ducasse traiteront Hugo de manière bien cavalière en le qualifiant de « Funèbre-Échalas-Vert », d'auteur de « vaudevilles barbares » dont « il ne restera que les poésies sur les enfants, où se trouve beaucoup de mauvais ». Les motifs de cette défaveur demeurent obscures : Hugo n'avait-il pas accédé à la requête de son correspondant de l'appuyer auprès de l'éditeur Lacroix, auquel il destinait la publication de son œuvre suivante ? Nous verrons qu'Hugo avait ses raisons de ne pas intervenir auprès du directeur de la Librairie internationale. Mais les mobiles du mépris qu'affecte le texte de *Poésies* envers le Funèbre-Échalas-Vert furent probablement avant tout littéraires.

Baudelaire et Verlaine, à leurs débuts, avaient aussi écrit à Hugo pour lui dire leur admiration, et tous deux avaient fini par ressentir à son rencontre

autant d'aversion que d'antipathie. Ils avaient pris conscience de leur propre génie et n'avaient plus besoin de la caution de celui qui restait « là-bas, dans l'île ».

La publication du *Chant Premier* passa inaperçue. Cette trentaine de pages de littérature nouvelle – de la poésie qui n'ennuie pas – ne furent signalées que par la seule *Jeunesse*, petite revue d'étudiants du quartier Latin dans la rédaction de laquelle Ducasse avait noué quelques contacts. Aucun « estimable journal » ne consacra le moindre écho à l'apparition de *Maldoror*⁴². Ducasse n'eut même pas l'honneur et la chance qu'un journaliste dénonce les audaces de son œuvre, comme Gustave Bourdin l'avait fait onze ans plus tôt pour quelques pièces des *Fleurs du Mal* en attirant par un article du *Figaro* l'attention du Parquet sur le livre.

Ainsi, à part le court compte-rendu (signé Epistemon) de *La Jeunesse* paru deux mois avant la mise en librairie de l'œuvre, le premier article sur l'édition Balitout du *Chant Premier* sera celui par lequel Remy de Gourmont, en 1891, mentionnera l'existence de cette brochure dont il avait retrouvé un exemplaire à la Bibliothèque Nationale. Fort peu d'exemplaires de l'édition originale du *Chant Premier* sont aujourd'hui recensés : celui de la Bibliothèque Nationale, celui de la collection de Jacques Guérin (avec la lettre au critique), celui adressé à Hugo (conservé au musée de la place des Vosges). En 1937, un exemplaire au prix marqué de 3 500 francs passa en vente chez H. Matarasso, qui tenait boutique au 72, rue de Seine. Qu'est devenu cet exemplaire que le catalogue du libraire décrivait comme conservé dans un « étui formant reliure » et ayant ses deux plats de couverture « vert d'eau » et à l'état de neuf ?

En dehors des vingt-et-un critiques (n'oublions pas l'Epistémon de *La Jeunesse*) et de Victor Hugo, à qui Ducasse a-t-il pu adresser son *Chant Premier* ? Peut-être à d'autres célébrités littéraires – Lamartine, Leconte de Lisle, Gautier – et aux relations qu'il avait pu se faire à Paris dans les milieux de la presse, de la librairie ou de l'édition. Son père, ses amis d'Uruguay (Zumarán), des Pyrénées (Dazet et les futurs dédicataires de *Poésies*) reçurent probablement un exemplaire. Lespès se rappellera qu'il avait reçu le *Chant Premier* à Bayonne :

C'était là sans doute un exemplaire de la première édition, celle de 1868. Aucune dédicace – mais le style, les idées étranges s'entrechoquant parfois comme dans une mêlée me firent supposer que l'auteur n'était autre que mon ancien condisciple.

Lespès était formel : l'exemplaire qu'il reçut était « sans un mot, sans

une signature », et nous n'avons pas de raison d'en douter. Dans sa correspondance avec Alicot, il affirme qu'il avait reconnu le style de son camarade en se souvenant du discours français qui avait valu autrefois à Ducasse une réprimande d'Hinstin, et ceci est nettement moins crédible. Certes, le style de l'élève *incompréhensibiliste* n'était pas celui du premier philosophe *omnibus* ou *déiste* venu, mais la lanterne de Lespès fut plus probablement éclairée par les allusions du *Chant Premier* aux origines sud-américaines du poète de « la fin du dix-neuvième siècle ». Pour les camarades du lycée de Pau, « Montevideo la coquette » et le *Montevidéen* aux « gémissements graves » équivalaient à une signature. L'histoire ne dit pas si Lespès prit sa plume pour accuser réception de la brochure et remercier l'auteur : à quelle adresse aurait-il pu expédier sa lettre, à part celle de l'imprimerie Balitout⁴³ ?

Lorsqu'Alicot entra en contact avec lui, Lespès n'avait plus son exemplaire de *Maldoror*. Il affirmait l'avoir prêté à l'un de ses amis et ancien condisciple, Léopold Pomier, devenu percepteur à Saint-Jean-de-Luz puis à Bayonne, et mort depuis plusieurs années. Lespès n'avait jamais songé à lui réclamer cet exemplaire qu'il considérait comme définitivement perdu⁴⁴. Perdu, de même, l'exemplaire que Minvielle disait à Lespès avoir reçu de Ducasse. À la demande d'Alicot, Lespès avait interrogé la veuve de son ami de jeunesse :

J'ai reçu une lettre de Madame Minvielle. *Maldoror* qu'elle se souvient d'avoir vu dans la bibliothèque de son mari se trouve actuellement, selon toute probabilité, dans la bibliothèque de son fils, qui l'avait emporté à Paris, il y a [de] longues années, après la mort de son père.

Peu après, Marie-Louise Minvielle écrira à Lespès que son fils n'avait pas retrouvé l'ouvrage dans sa bibliothèque⁴⁵. Il ne reste qu'à s'interroger, à la manière de Lautréamont : où sont-ils passés, ces premiers chants de *Maldoror* ?

Lespès ne faisait pas grand cas de l'œuvre de Ducasse⁴⁶. Il ne cacha pas à Alicot qu'il considérait son camarade de lycée comme « timbré », adjectif que le journaliste, dans son article du *Mercur*, fera précéder d'un « comment dirai-je ? » censé atténuer la force du propos :

Mes premières impressions à l'époque bien lointaine où Ducasse m'avait envoyé ce livre n'ont point changé. [...] quelles aberrations de pensée, quel étrange mélange d'hallucinations ou de fantasmagories, quel désordre dans une tête en ébullition. Je comprends mieux maintenant la violente migraine dont Ducasse se plaignait à moi et à mon ami Georges Minvielle. [...] son cerveau manquait d'équilibre.

Il a fait son poème de *Maldoror* au moment où s'agrandissait la fêlure qui existait dans son cerveau.

J'ai eu de bons rapports avec Ducasse. Il me répugnerait de juger trop sévèrement son *Maldoror*.

Lespès s'empressera de notifier à Alicot que son opinion sur *Maldoror* était partagée par Georges Minvielle, qui

n'avait aucune admiration pour l'œuvre de notre condisciple. Il le jugeait comme moi.

Je me souviens bien du jugement humoristique porté sur Ducasse par mon ami Georges Minvielle, esprit très fin, aimable, poète à ses heures. Nous avions reçu chacun un exemplaire de la première édition de *Maldoror*. « Tu te souviens de son discours, me dit-il, il avait une araignée dans le plafond mais elle a beaucoup grossi⁴⁷. »

Et ce pauvre Ducasse, me dit-il, qui nous avait envoyé son *Maldo-ror* ! Minvielle avait, comme moi, la conviction que notre condisciple n'était pas bien sain d'esprit.

À Alicot, Lespès fera part de son étonnement de « la facilité avec laquelle on peut devenir grand homme sans aucune raison ». Ainsi va l'amitié ! Dans la dédicace de *Poésies*, Lespès et Minvielle, *amis passés*, figurent dans le rang des *condisciples*. Quand Ducasse vint vivre à Paris, Lespès y étudiait le droit depuis plusieurs mois, mais les deux anciens du lycée de Pau n'eurent pas de contact. Quand on l'interrogea soixante ans plus tard, le même Lespès n'était plus très sûr que Minvielle, devenu à son tour étudiant en droit dans la capitale, y eût rencontré Ducasse⁴⁸. Mais « l'auteur » du *Chant Premier* va se faire d'autres amis.

1. Côté pair, entre les numéros 4 et 36, on trouvait l'Hôtel de Flandre et d'Espagne, l'Hôtel des Petits-Pères, l'Hôtel de l'Europe, le Grand Hôtel du Nord, l'Hôtel Saint-Pierre et Henri IV, le Grand Hôtel de Nice ; côté impair, entre le 11 et le 17, l'Hôtel National, l'Hôtel des États-Unis, l'Hôtel des Ambassadeurs, l'Hôtel des Quinze-Vingts (Liliane Durand-Dessert, « Iconographie du Paris d'Isidore Ducasse », *Isidore Ducasse à Paris*, *op. cit.*

2. Le propriétaire de l'immeuble était Alphonse Lebas, qui demeurait 2, rue Fléchier.

3. Liliane Durand-Dessert, « Iconographie du Paris d'Isidore Ducasse », *op. cit.*

4. Dans les années 1920, cette chambre de commerce, devenue propriétaire des numéros 23 et 25 de la rue, les fera démolir dans le cadre d'une reconstruction de tout le pâté de maisons.

5. Grand rapace diurne dont la rousseur ne paraît documentée que sous la plume de deux poètes français du dix-neuvième siècle : Hugo et Ducasse.

6. Le 8 septembre 1981, Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères et ami de feu Jacques Lacan, dévoila une plaque commémorative apposée sur la façade du 5, rue de Lille, où vécut le célèbre psychanalyste.

7. Marie Darasse épousera Victor Vincent. Leur petit-fils, le peintre Jean Vincent-Darasse (né en 1901), nous avait aidé autrefois dans nos recherches sur la saga des Darasse.

8. Sur la banque Darasse et ses alentours, voir la série d'articles de Sylvain-Christian David dans les *Cahiers Lautréamont* (2^e semestre 1990, 1^{er} semestre et 2^e semestre 1993).

9. D'après une note du 5 novembre 1850 conservée aux Archives du ministère des Affaires étrangères, Darasse était « le fondé de pouvoirs auprès de Mr le Ministre des Affaires étrangères de 80 agents français à l'étranger ». Ses relations avec le Département, précise la même note, « datent de 12 à 15 ans ».

10. Ce dernier n'était pas le seul chancelier de la clientèle de Darasse : dans les années 1860, le chancelier du consulat de France à Bombay, Marcellin Lecoffre – un nom rassurant pour un banquier – et le chancelier du consulat de France à Rio-de-Janeiro, Julien Decrais, avaient aussi confié leurs économies et la gestion de leurs intérêts à la banque de la rue de Lille.

11. Le 1^{er} mars 1855, Joseph Darasse, qui cherchait à faire octroyer à son fils un poste de chancelier, écrivait au ministre des Affaires étrangères : « J'ai l'honneur d'être [...] honoré de la confiance de plusieurs consuls généraux, consuls et chanceliers, je suis, ici, leur fondé de pouvoirs [...] depuis [de] longues années mes relations avec deux des directeurs de votre département (direction des fonds et direction commerciale) sont presque journalières. » Le banquier eut gain de cause : Paul Darasse fut nommé l'année suivante chancelier du consulat de France à Calcutta (Dossier Paul Darasse, dossier Personnel, 1^{re} série, Archives du ministère des Affaires étrangères).

12. L'Uruguay avait seulement envoyé quelques tenues de gaucho...

13. La ligne Madeleine-Bastille, qui desservait la ligne entière des boulevards, était la ligne E. Ses voitures étaient de couleur jaune, avec une série de lanternes de couleur rouge. Elle était la plus fréquentée de Paris et comptait quarante-cinq omnibus, qui passaient à des intervalles de trois minutes, de sept ou neuf heures du matin à neuf heures du soir ou minuit. Ducasse aurait tout de même pu donner ces précisions utiles dans sa strophe.

14. En 1869, le percement de la rue Monge, commandité par Haussmann, avait permis de découvrir ces arènes que de nombreux Parisiens s'étaient empressés de visiter en payant un franc le droit d'entrée dans le chantier. Napoléon III visita le site le 15 avril 1870 (Raymond de Castéras, *Arènes de Lutèce et quartier Latin*, Éditions Arts Libres, 1953 ; Bernard Champigneulle, *Paris*, 1973 ; Jacques Hillairet, *Dictionnaire historique des rues de Paris*, Éditions de Minuit, 1963).

15. Alvaro Guillot-Muñoz, *Lautréamont à Montevideo*, op. cit.

16. Michel Pierssens, « Paris-Latin », *Isidore Ducasse à Paris*, op. cit.

17. Le consul général de l'Uruguay à Paris était Edmond T. Ackermann, 12, rue de la Grange-Batelière, le vice-consul s'appelait Enrique Charlet. Les autres consuls d'Uruguay en France étaient Firmin Castex à Bordeaux et Victor Andoy au Havre (*Guía comercial, industrial y particular de Montevideo*, 1869).

18. Ses poèmes paraîtront après 1870 dans quelques anthologies, puis en volume à Quito en 1908.

19. Michel Pierssens, « Maldoror en Équateur », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1995.

20. La rue Baillif devait disparaître à la suite de l'agrandissement de la Banque de France, qui fut envisagé dès 1863 mais réalisé bien des années après. Dans les années 1890, le jeune Paul Léautaud rejoignait sa maîtresse, Jeanne Marié, dans son petit logement de la rue Baillif (le même Léautaud, dans son journal du 17 avril 1940, déplorera l'« ensemble industriel style américain remplaçant les vieilles maisons [de la rue Baillif],

Les nouveaux bâtiments de la Banque de France, tout l'aspect extérieur d'une prison. Je l'ai dit tout haut, à un passant : "Quel est le salaud qui a construit cela ?" »)

21. Après cette date, l'imprimerie portera le seul nom de G. Balitout.

22. Balitout avait de surcroît imprimé l'article incriminé sous la forme d'une brochure qui devait être distribuée dans les casernes. Le *Catalogue des ouvrages écrits et dessins de toute nature poursuivis, supprimés ou condamnés* de Fernand Drujon consacrera quelques lignes à cette publication, intitulée *Les Soldats*, que Balitout avait tirée à 2 000 exemplaires.

23. Edgar Monteil, qui avait été arrêté en même temps que Balitout dans les bureaux du *Rappel* où il était venu prendre part au dernier numéro paru sous la Commune, narrera leur capture et leur transfert vers Satory dans ses *Souvenirs de la Commune* (Charavay, 1883).

24. Sur Balitout, voir : Sylvain-Christian David, « Une journée bien remplie (Balitout, Bader, Damé) », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1988 ; Michael Pakenham, « Ducasse et ses libraires », *Isidore Ducasse à Paris*, *op. cit.*

25. Une anecdote sur une classe du lycée Charlemagne parue dans *L'Image – Paris-comique* fut peut-être signalée à Tronsens par Dazet.

26. À cette adresse, les bureaux de la revue de Tronsens étaient situés au dessous de l'atelier de son compatriote de Tarbes et collaborateur régulier, Pierre Durat, « photographe de l'Alcazar ». En 1868, Tronsens produisit une série de planches de *Photobiographies des contemporains*, constituées de vignettes biographiques encadrant une photographie du personnage prise par Pierre Durat : George Sand, Léo Lespès, Hugo, Dumas fils, Ponson du Terrail, Banville et d'autres littérateurs connus furent ainsi photobiographés par le duo Tronsens-Durat (la même année, René de la Ferté loua dans *L'Artiste* ces « charges microscopiques d'une grâce, d'un goût et d'un esprit exquis. [...] M. Carlo Gripp est de l'école de Gavarni. Il a eu d'ailleurs le même professeur que l'illustre maître de la caricature du dix-neuvième siècle : M. Lagarrigue, artiste distingué, maintenant conservateur du musée de Tarbes »). *L'Indicateur des Hautes-Pyrénées* d'Abadie, après avoir fait le panégyrique du professeur Lataste, avait réuni dans ses éloges « M. Tronsens pour ses caricatures spirituelles » et Durat « pour ses portraits à l'estompe et d'une ressemblance si frappante ».

27. Cette dame Defaux, née Regnaud, avait perdu son mari en mai. Jules Auguste Defaux, né en 1831, avait été graveur et commis aux écritures à l'administration du *Constitutionnel* et du *Pays*. En 1861, il avait obtenu un brevet de libraire lui permettant de vendre des journaux politiques et littéraires (Michael Pakenham, « Ducasse et ses libraires », *op. cit.*).

28. Ce billet a été publié pour la première fois en 1938 dans l'édition G.L.M. des *Œuvres complètes* de Lautréamont. L'exemplaire et la lettre qu'il contenait avaient appartenu à Fernand Vandérem (1864-1938). Ils figurèrent en décembre 1921 sur le catalogue de vente de sa bibliothèque (*Auteurs de la 2^e moitié du XIX^e siècle et contemporains provenant de la bibliothèque de M. Fernand V...*). L'expert Lecler nota sous le numéro 55 : « *Comte de Lautréamont. [sic] Les Chants de Maldoror. Chant I par... Paris, imprimerie Balitout Questroy et Cie, août 1868. / Édition originale du premier chant de cet ouvrage qui ne devait paraître en totalité que l'année suivante. Très rare. / Lettre jointe de l'auteur expliquant que la brochure, quoique datée d'août n'est parue qu'en novembre ; le 2^e chant paraîtra à la fin du dit mois* ». Lettre et exemplaire appartiennent aujourd'hui à Jacques Guérin, qui nous a permis de consulter l'autographe. La version habituellement reproduite diffère un peu du texte original : il n'y a pas de point après la date de 1868 ; Ducasse a écrit « elle n'avait pas pu paraître » et non « elle n'avait pu paraître » ; « Weill » et non « Weil » ; « l'auteur » et non « l'Auteur ». Le manuscrit étant

resté longtemps inaccessible, l'authenticité de cette lettre a parfois été mise en doute. La découverte de la lettre que Ducasse adressa à Hugo le 10 novembre 1868 authentifia, si besoin était, la lettre de la veille.

29. Michael Pakenham, « Ducasse et ses libraires », *op. cit.*

30. Cet opuscule contient la meilleure de l'année 1868 : « Pourquoi sur les impériales d'omnibus a-t-on empêché l'idée d'y établir des buvettes ? C'est de peur que les hommes n'y bussent. »

31. Le succès du *Petit Journal* fut tel que ses dirigeants construisirent en 1869, à l'angle de la rue Cadet et de la rue La Fayette, un grand immeuble destiné à héberger la rédaction, l'administration et l'imprimerie.

32. Fils d'un marchand de vins qui cultivait un domaine, Lesclide était né à Bordeaux le 1^{er} décembre 1825. Il eut au cours de son existence des activités éclectiques : chroniqueur, romancier, poète, auteur dramatique, secrétaire officieux de Hugo, éditeur, directeur de journaux. En 1869, il fonda un *Vélocipède illustré* qui fut un des premiers journaux spécialisés dans le sport. Il mourut le 15 mai 1892.

33. Au siècle de Ducasse et de Hugo, un libraire n'était pas seulement un marchand de livres, mais un éditeur.

34. Cette lettre fut publiée pour la première fois cette année-là dans le *Bulletin du Bibliophile* (n° 1, p. 13-22) sous le titre *Une lettre de Lautréamont à Victor Hugo*, avec une présentation de Jacqueline Lafargue et de François Chapon. Le titre *Une lettre d'Isidore Ducasse à Victor Hugo* eût été plus exact, car le pseudonyme de Lautréamont n'était pas encore apparu en 1868. Hugo n'avait pu lire à cette époque que le nom de Ducasse, plus favorisé en cela que les critiques qui ne connurent que l'appellation impersonnelle de *l'auteur*.

35. Jusqu'au quotidien *Libération* du vendredi 17 juin 1983 qui reproduisit la lettre en fac-similé avec un commentaire d'Hubert Juin. Emporté par son enthousiasme, l'auteur du chapeau de l'article voyait dans cette lettre « le signe supplémentaire d'une correspondance plus vaste entre les deux géants ». À ce jour, cette correspondance se limite toujours à la lettre d'accompagnement de l'exemplaire du *Chant Premier*.

36. Un seul de ces deux exemplaires paraît avoir été retrouvé. Qu'est devenu le second ?

37. Cette partie basse de la maison fut transformée en 1927 lors de la donation de la propriété de Guernesey à la Ville de Paris.

38. Que sont devenues les lettres aux dix-neuf autres critiques ? Leur banalité et leur absence de signature personnalisée les destinaient sans doute rapidement au panier.

39. En décembre de l'année précédente, l'homme de Guernesey avait reçu la visite d'un Montevidéen : José Pedro Varela, traducteur de Hugo et poète lui-même (*El ultimo día de un condenado*, dans la *Revista literaria* en 1865). De passage en Europe, le futur Jules Ferry uruguayen, dont le visage apparaît aujourd'hui sur les billets de cinquante pesos de son pays, s'était rendu à Hauteville House pour savoir ce que le maître pensait des poèmes qu'il lui avait fait parvenir. Dans sa lettre à Hugo, Ducasse ne laisse rien deviner de son origine montevidéenne, que le destinataire ne pouvait connaître qu'en lisant la fin du *Chant Premier*.

40. Le 25 février 1840, Baudelaire, qui avait dix-neuf ans, écrivait pour la première fois à Victor Hugo pour lui dire son admiration et son respect. Comme Ducasse, il espérait ardemment une réponse : « J'espère qu'ayant été jeune comme nous, vous devinerez tout le reste, qu'une démarche si nouvelle, si inusitée ne vous choquera pas trop ; et que vous daignerez m'honorer d'une réponse : je vous avoue que je l'attends avec une impatience extrême. »

41. Jean-Pierre Lassalle s'est demandé si Ducasse n'aurait pas intégré – « selon la

technique du *collage* chère à Lautréamont » – des passages de la réponse de Victor Hugo dans la missive que reçoit Mervyn : « L'enveloppe a des bordures noires, et les mots sont tracés d'une écriture hâtive... "Jeune homme, je m'intéresse à vous ; je veux faire votre bonheur. Je vous prendrai pour compagnon, et nous accomplirons de longues pérégrinations dans les îles de l'Océanie" ». Hugo était en deuil récent de son épouse Adèle, morte le 27 août 1868, et utilisait effectivement des lettres bordées de noir : « Il peut très bien avoir invité Ducasse à venir le voir dans les îles, non pas d'Océanie, mais de l'« Océanie » qu'est la Manche avec les Anglo-Normandes où il vit », écrit Jean-Pierre Lassalle (« La correspondance entre Hugo et Ducasse », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1988).

42. On peut tenir pour certain qu'en novembre 1868 le compte-rendu paru dans *La Jeunesse* sur le *Chant Premier* était resté unique : Ducasse, qui le mentionne dans sa lettre à Hugo, eût sans doute signalé tout autre écho de presse sur son œuvre.

43. Curieusement, dans une lettre à Edmond Minvielle, fils de son ami défunt, Lespès soutiendra qu'il reçut *Maldoror* « vers le mois de juillet 1870 ou je crois même plus tard après la guerre ». Il ne paraissait plus très sûr que l'ouvrage lui eût été adressé par l'auteur. Lespès aurait-il confondu l'envoi du *Chant Premier* (1868) et celui de *Poésies* (1870) ?

44. Lorsqu'il lut dans *Le Mercure de France* de janvier 1928 les souvenirs de Lespès sur Ducasse, le Bayonnais Henri Jeanpierre, qui connaissait personnellement le juge en retraite, lui rendit visite pour l'interroger : « Je me permis de demander à Paul Lespès s'il avait conservé l'exemplaire des *Chants* qu'il avait reçu de l'auteur. Il ne fit aucune réponse. Après sa mort, j'osai me rendre à son domicile, sachant qu'il y avait laissé une vieille domestique qui avait jouissance de l'appartement du disparu. Elle me montra la bibliothèque, composée d'ouvrages classiques et d'études régionales. Mais pas de *Maldoror* » (lettre à l'auteur).

45. En mars 1988, M. Georges Minvielle, petit-fils et homonyme du « labadens » de Ducasse, nous permit d'avoir accès à la bibliothèque de son grand-père : pas de *Maldoror* ni de *Poésies*.

46. Lors de sa visite à Lespès, en 1928, Henri Jeanpierre avait sous le bras son exemplaire de l'édition de La Sirène des *Chants de Maldoror* : « Il s'en étonna en me disant : Vous vous intéressez à cela ? C'est curieux. Ducasse, ajouta-t-il, était un bon garçon, mais fou. »

47. M. Pierre Minvielle, fils d'Edmond et petit-fils de Georges, nous avait autrefois confié cette anecdote transmise à travers trois générations de Minvielle : lorsque Georges Minvielle reçut son exemplaire de *Maldoror*, il aurait écrit à Ducasse en lui déclarant en substance : « Isidore, au lycée, tu étais le roi de la blague, mais tu as commis là ta meilleure ! » Vexé de ne pas être pris au sérieux, Ducasse aurait alors rompu avec son camarade.

48. Selon Lespès, Georges Minvielle ne sut rien de la notoriété posthume de Ducasse : « J'ai tout lieu de croire aussi qu'il a ignoré tout le bruit qui s'est fait autour du nom de notre condisciple ; c'est en novembre 1923, dans le dernier entretien que j'ai eu avec lui, à Pau, qu'évoquant le souvenir de nos anciens condisciples, nous avons parlé de Ducasse, l'auteur de *Maldoror*. J'incline à croire cependant qu'il ignorait tout ce qui peut aujourd'hui vous intéresser. »

CHAPITRE XV

LA JEUNESSE

Aux Directeurs de Revues, Alfred Sircos, Frédéric Damé [...] sont dédiés, une fois pour toutes les autres, les prosaïques morceaux que j'écrirai dans la suite des âges, et dont le premier commence à voir le jour d'hui, typographiquement parlant.

Dédicace de *Poésies I*

Nul chroniqueur du Second Empire n'a signalé la présence d'Isidore Ducasse sur la terrasse du Tortoni, l'oreille à l'affût des dernières rosseries d'Aurélien Scholl. Nul échetier ne l'a inclus dans sa liste de personnalités présentes à la première d'une pièce au théâtre des Variétés ou vues chez Brébant à la table de Monselet. Pendant longtemps, le total isolement de Ducasse au cours de son séjour à Paris a été admis comme s'il était l'évidence même. Faute de données objectives, une image d'écrivain réprouvé, griffonnant sans cesse dans sa chambre les progrès quotidiens de sa quête de l'absolu, s'est greffée sur sa biographie. Ducasse avait confié à un correspondant qu'il était chez lui « à toute heure du jour », et ceci avait paru significatif, d'autant plus que Genonceaux avait rapporté qu'il avait été un jeune homme « rangé et travailleur ».

Pourtant, une aventure littéraire personnelle n'implique pas nécessairement une vie solitaire. Sans doute le personnage de Ducasse n'évoquait-il que de très loin le Brésilien noceur et riche de *La Vie parisienne* – « Je suis Uruguayen, j'ai de l'or, j'arrive de Montevideo » –, mais rien n'établit que Ducasse a mené dans la capitale une vie d'ascète partagée entre son meublé et la Bibliothèque Impériale, comme ce sera le cas de Jules Laforgue quelques années plus tard. Ducasse était peut-être chez lui « à toute heure du jour » – du jour, pas de la nuit – et a pu laisser à un ou

deux témoins le souvenir d'un individu « rangé et travailleur », mais cet emploi du temps et ce mode de vie ne le condamnaient pas à une existence parfaitement solitaire qui aurait été résolument et paradoxalement vécue dans le quartier de Paris où il était le plus difficile d'être seul. En 1870, la dédicace de *Poésies* citera des amis « passés, présents et futurs » : si les amis *passés* étaient ceux de la jeunesse uruguayenne ou pyrénéenne, si les amis *futurs* pouvaient être les lecteurs qu'il promettait à son œuvre, l'auteur reconnaissait l'existence d'amis *présents*. Pascal Pia n'avait pas attendu les trouvailles des chercheurs de « la fin du vingtième siècle » pour soupçonner que Ducasse n'avait pas été « aussi obstinément replié sur soi que le prétend la légende qu'on lui a faite ¹ ».

Dans l'identification des relations littéraires que Ducasse a pu nouer à Paris, la dédicace de *Poésies* fournit un indice de valeur en livrant à la curiosité des biographes le nom d'un certain Alfred Sircos, un des deux « directeurs de revues ». Sircos, dont le véritable nom était Paul Émion, était le directeur de cette *Jeunesse* qui avait été la seule revue à publier un article sur le *Chant Premier*. Par ce compte-rendu assez bref, cette feuille de chou, que le reste de ses sommaires condamnait à l'oubli, et son directeur, que son œuvre ne destinait pas à l'intérêt de la postérité, sont entrés dans l'histoire littéraire.

Sircos Paul Émion était un neveu de Jules Favre. Son père, Victor Émion, né à Paris en 1826, avait épousé une cousine de Favre, Sophie-Adélaïde Pellet², et, après des débuts comme avocat à la cour d'appel de Paris, s'était fait connaître en publiant quelques études juridiques³ qui lui avaient fait une petite réputation de jurisconsulte. Émion père connaissait personnellement de nombreuses personnalités marquantes de l'opposition à l'Empire. Son fils Paul, qui était né à Paris le 22 novembre 1850, avait ainsi grandi dans un milieu délibérément républicain. Son enfance avait eu pour cadre l'appartement bourgeois de ses parents, boulevard Sébastopol. Quand était venu pour lui le temps d'être scolarisé, il avait été inscrit au lycée Charlemagne où il ne devait pas laisser le souvenir d'un élève éblouissant. Le nom de l'externe Émion est peu cité sur les palmarès des classes de quatrième (1865), troisième (1866), seconde (1867) et rhétorique (1868). Les mêmes palmarès donnent les noms de quelques camarades qui feront partie de l'aventure de *La Jeunesse* : les externes Jean-Christian Calmeau et Édouard Morellet, les internes Eugène Réveillaud et Léon Bourgeois⁴, ces deux derniers pensionnaires à l'institution Massin. En rhétorique, Émion et ses condisciples virent arriver un nouvel élève, Jules Jean Richepin, né en 1849 à Médéah où son père était chirurgien militaire, et en provenance du lycée de Douai où il avait commencé ses études secondaires : le futur auteur de *La Chanson des Gueux*, qu'un deuxième accessit de version

latine allait récompenser en fin d'année, était également pensionnaire de Massin⁵.

Un autre pensionnaire de Massin, élève de troisième à Charlemagne, était Georges Dazet. Le jeune Tarbais venait de remporter, à la fin de l'année scolaire 1867-1868, les premiers prix d'histoire, de version latine, de vers latins, de version grecque, le deuxième prix de thème latin, le premier accessit de mathématiques, le deuxième accessit de récitation et, au Concours général, le second prix de vers latins, les deuxième accessits de version grecque et d'histoire, et le septième accessit de version latine. L'année suivante, en seconde (1868-1869), il décrochera les premiers prix de narration latine, de version latine, de vers latins, de version grecque, les deuxième prix d'histoire et de mathématiques, le troisième accessit de récitation, tandis que le jury du Concours général lui octroiera le premier prix d'histoire, le deuxième prix de version grecque, le deuxième accessit de narration latine et le troisième accessit de mathématiques. Dazet était une classe en dessous de Paul Émion⁶, mais les deux élèves se connaissaient. Le 26 février 1905, lendemain de la disparition d'Émion, Eugène Réveillaud, son ancien condisciple de Charlemagne⁷, adressant ses condoléances à la veuve, lui communiquait une « liste de nos anciens camarades que [lui] avait envoyée Paul » afin de les convier aux obsèques. Il se demandait ce qu'était devenue la plupart de ces amis de jeunesse, dont plusieurs étaient « déjà partis pour le grand Au-Delà ». Parmi les trente noms cités, dont Réveillaud précisait qu'il avait trouvé les adresses dans le bulletin de 1903 de l'Amicale des anciens de Charlemagne, apparaissent ceux de Richepin, Bourgeois, Bertéaux (qui était alors ministre de la Guerre), Victor d'Auriac⁸, Gustave Rivet, Raoul Ponchon, « rédacteur au *Journal* » et... « Georges Dazet, avocat à Tarbes⁹ ». Le premier dédicataire de *Poésies* était donc un ami de jeunesse de cet Émion qui figure dans la même dédicace sous le nom d'Alfred Sircos et qui resta en contact avec lui après le temps du lycée Charlemagne. L'existence de ce lien entre deux dédicataires – l'un appartenant à la période tarbaise, l'autre à la période parisienne de Ducasse – conduit à se demander si ce dernier n'aurait pas fait la connaissance d'Émion par l'intermédiaire de leur ami commun Dazet.

Comme nombre d'élèves de Charlemagne et d'ailleurs, Émion composait des vers et lisait en douce des livres interdits. En juin 1868, un cadet de sa rhétorique, qui s'appelait Rousselle, eut la malchance de se faire prendre avec un cahier dont les pages étaient remplies de pièces des *Châtiments* : il fut aussitôt renvoyé¹⁰. Dans sa notice nécrologique sur Émion, Réveillaud évoquera cette activité littéraire de leurs jeunes années¹¹ :

Notre sève républicaine et le besoin de la manifester au dehors se

traduisait surtout par la production de feuilles plus ou moins éphémères, et le lycée Charlemagne en vit sous forme de cahiers manuscrits – Boutet de Monvel était chargé de les illustrer – qu'on se passait de mains en mains. Le comité de rédaction se tenait, aux jours de sortie des internes, dans la chambre de notre ami [Émion], dont les parents suivaient les essais politiques avec une indulgence bienveillante. Souvent ces conseils de rédaction se terminaient par une promenade à la campagne, à Nogent-sur-Marne où les parents de Paul avaient une villa et où souvent de vieilles bouteilles de pomard furent débouchées et bues à la chute de l'Empire et à l'avènement de la République.

La famille d'Émion a conservé un petit journal calligraphié par le futur Sircos et ses camarades : le « directeur de revue » en herbe avait déjà été désigné par ses pairs comme rédacteur en chef d'un *Tohu-bohu* qui contient de nombreuses illustrations à la plume sur la vie du lycée Charlemagne, sur les élèves, sur les professeurs, et qui s'ouvre sur un poème de Calmeau intitulé – déjà – *La Jeunesse*¹². En 1865, Émion se retrouva encore rédacteur en chef d'un autre petit hebdomadaire calligraphié, *L'Espoir*, qui eut deux numéros¹³. On découvre dans la seconde livraison de cet *Espoir* un article intitulé « Science – Les Éclipses expliquées », par Alfred Sircos [sic], première apparition, avec une variante orthographique, du pseudonyme sous lequel Émion deviendra, pour la postérité, l'un des Douze¹⁴. Du même, le *Journal de Saint-Jean d'Angély* inséra en 1868 des *Pensées diverses*¹⁵ et un feuilleton signé C. Christian (Christian Calmeau ?) et Alfred Sircos, *La vie de la forêt et la vie du château*. Comment Émion avait-il réussi à caser sa prose dans ce petit canard de Charente-Inférieure ? Son camarade Réveillaud était originaire de ce département, où sa famille venait de faire imprimer le discours français qui lui avait valu le premier prix des classes de rhétorique au Concours général du 10 août.

C'est donc de bonne heure que la fibre littéraire avait tarabusté Paul Émion qui, à quinze ans, avait déjà une pièce de théâtre à son actif. Le 11 avril 1865, le jeune auteur relançait le directeur des Folies-Marigny à propos d'« une petite pièce en un acte de Monsieur Alfred Sircos [sic] intitulée *Les Amants de Pénélope* », en lui laissant le choix entre donner son sentiment sur la pièce ou rendre sur l'heure le manuscrit à son auteur ; trois jours plus tard, le directeur retournait la pièce en arguant que son théâtre ne donnait jamais d'œuvre en vers. En mars 1868, Émion eut toutefois la satisfaction de voir représenter dans le salon de ses parents, par un *Théâtre de la Jeunesse* composé d'amateurs, une sienne polichinade en un acte et en vers, *Un magistrat qui s'attendrit*. En avril, toujours dans le salon familial du boulevard Sébastopol, le même *Théâtre de la Jeunesse* joua *Ruy Blas*, « pièce interdite par la censure », précisait l'affiche calligraphiée¹⁶.

Les acteurs de cette petite troupe d'amateurs s'appelaient Paul Émion, Marie d'Auriac, Georges Lemoine, Dubuisson, Bourgain, Maroger, Ducros et René Delorme. Ce dernier, qui allait collaborer peu après à *La Jeunesse*, était une classe au dessus d'Émion à Charlemagne. Il devait plus tard se faire connaître comme critique d'art sous le pseudonyme de Saint-Juirs et finir sous-directeur au ministère du Commerce. En août 1899, apprenant par *Le Temps* la mort de Delorme qu'il avait perdu de vue depuis longtemps, Émion notera dans ses papiers :

4 août 1890. Ce matin, je suis allé à l'enterrement de René Delorme, dont j'avais appris la mort par les journaux, qui m'avaient appris aussi le jour et la date de ses obsèques. Je l'avais connu par les d'Auriac, dont il avait fait la connaissance aux bains de mer. Pendant combien d'années je l'ai vu chez eux tous les vendredis. Quand nous entreprîmes de jouer chez moi *Ruy Blas*, il y interpréta, avec un succès mérité, le petit rôle de don Guritan [...] puis la guerre vint, qui fit tant de séparations [...] Je n'aurais pas su, sans un entrefilet de journal tombé sous mes yeux, la mort de mon vieux camarade René¹⁷.

Après une cérémonie religieuse en l'église Notre-Dame-de-Lorette, Delorme sera enterré au cimetière Montmartre (un parcours qu'empruntera le principal personnage de cette biographie) où Armand Silvestre – le poète et « conteur à gaz » avait été un ami du défunt – prononcera un discours. C'est dans ce même champ des morts qu'Émion avait été arrêté le 2 novembre 1868, lors d'une manifestation politique devant la tombe du député Baudin : « Il en fut très fier et nous en fûmes un peu jaloux », se souviendra Réveillaud dans sa notice nécrologique du *Bulletin de l'association amicale des anciens élèves* de Charlemagne.

En 1868, alors qu'il s'apprêtait à devenir étudiant en droit, Émion, entouré de quelques amis de son âge, entreprit de créer une revue littéraire qui publierait ses œuvres et celles de ses camarades. Elle fut baptisée *La Jeunesse, revue littéraire, critique et philosophique*, et il fut décidé que Sircos en serait le rédacteur en chef, activité dans laquelle il avait quelque expérience¹⁸.

La Jeunesse avait été fondée dans les règles. Un certain Jean-Baptiste Lavergne, ébéniste à La Varenne, âgé de vingt-quatre ans, avait été recruté comme gérant du nouveau périodique. On ignore comment le groupe de Charlemagne l'avait connu. Peut-être des accointances politiques les avaient-elles rapprochés, car Lavergne avait été arrêté, comme Émion, lors d'une manifestation anti-impérialiste. Le 15 juin 1868, l'ébéniste de La Varenne avait officiellement déposé la demande de création de *La Jeunesse*, et le périodique avait été autorisé à condition d'être « littéraire, étranger à toute matière politique et à l'économie sociale ». Interrogé par le

ministère de l'Intérieur sur le gérant de la future revue, le préfet de police avait donné cette appréciation sur ce Lavergne, qui était né le 25 février 1844 à Perles, dans l'Aisne :

M. Lavergne, marié, père de famille, est ouvrier ébéniste ; il demeure depuis 2 ans à La Varenne-Saint-Hilaire, au lieudit : l'Enclos des mûriers. C'est un artisan laborieux, sur la conduite et la moralité duquel on n'a recueilli que des renseignements favorables. Mais c'est un adversaire du Gouvernement Impérial. Il a été arrêté, le 29 octobre 1867, au cimetière Montmartre, comme faisant partie d'un rassemblement tumultueux, et relaxé, quelques jours après, en vertu d'une ordonnance de non-lieu.

On peut craindre que le journal « *La Jeunesse* » cherche, dans une certaine mesure, à devenir un des organes du parti républicain et ait des tendances politiques¹⁹.

La Jeunesse aura vingt-huit numéros, parus entre le 1^{er} juillet 1868 et le 12 avril 1869²⁰. Dans une des dernières livraisons, Émion reconnaît qu'à ses débuts, sa revue ne comptait guère que trois ou quatre rédacteurs. Réveillaud se souviendra que « la bourse de Paul Émion, largement alimentée par ses parents », avait fait les frais de leur journal²¹. *La Jeunesse* s'imprimait en province, chez F. Cornillac, à Châtillon-sur-Seine, charmante localité de la Côte d'Or et patrie de Désiré Nisard. Paraissant dans un premier temps avec une périodicité bimensuelle, elle deviendra hebdomadaire, sans majoration de son prix d'abonnement, à partir de sa neuvième livraison, pour redevenir bimensuelle avec son avant-dernière livraison. Son prix de vente fut de dix centimes, puis, à partir de décembre 1868, de quinze centimes. Le dépôt central fut la librairie Madre, 13, rue du Croissant²², puis la librairie Plataut et Roy, 15, rue du Croissant, également point de vente de *L'Avenir* de Frédéric Damé, l'autre « directeur de revue » de la dédicace de *Poésies*²³.

Le siège social de *La Jeunesse* était la chambre d'étudiant d'Émion, au rez-de-chaussée du 9 de la rue d'Ulm, à quelques pas de ce Panthéon dont nul lecteur de *Maldoror* n'ignore qu'il devient le catafalque de l'infortuné Mervyn à la fin du *Chant VI*. Chaque livraison annonçait que les « bureaux » de la revue étaient ouverts « le lundi et le jeudi, de 10 à 11 heures, et de 2 à 5 heures, et le dimanche, de 10 à 11 heures 1/4 ». Après janvier 1869, Émion ayant quitté sa chambre de la rue d'Ulm – où ses parents devaient juger qu'il ne travaillait pas assez –, le siège officiel de *La Jeunesse* passa au 19, boulevard Sébastopol, adresse des parents du rédacteur en chef revenu au bercail (Mervyn passe devant cette maison dans son périple du *Chant VI*).

Le secrétaire de rédaction de *La Jeunesse*, qui signait Giuseppe Minuc-

cio, s'appelait Gustave Rivet, un nom que l'on retrouvera à côté de celui de Ducasse sur le sommaire des *Parfums de l'âme*. Rivet devait affectionner les pseudonymes, car on lui en connaît un certain nombre : Hector L'Estraz (son nom de plume le plus courant), Jacques Volo, Carlo di Rutli, sans oublier Enjolras, patronyme d'un des étudiants républicains qui fréquentent l'arrière-salle du café Musain dans *Les Misérables*²⁴. À vrai dire, la multiplicité des pseudonymes était une nécessité lorsque le même collaborateur publiait plusieurs textes dans la même livraison. En 1867, Rivet était pensionnaire au collège Sainte-Barbe de Fontenay-aux-Roses et élève d'une classe de philosophie du lycée Louis-le-Grand. Après avoir échoué au concours d'entrée de l'École Normale supérieure, il s'était fait nommer en mai 1868 répétiteur au lycée de Vendôme. En décembre, il avait pris un poste de maître d'études au lycée Napoléon (aujourd'hui Henri IV)²⁵. Habitant 72, rue des Feuillantines, il n'avait pas une longue marche à faire pour gagner le local de *La Jeunesse*, rue d'Ulm. En 1869, il s'inscrivait en Sorbonne pour préparer une licence de lettres. Sous son pseudonyme d'Hector L'Estraz, il écrivait aussi à cette époque dans *La Basoche*, petit hebdomadaire littéraire que dirigeait L. Ginnualli, lui-même rédacteur au *Pilote d'Abbeville* et collaborateur d'une *Union des Jeunes* dont nous reparlerons²⁶.

La Jeunesse publiait des poésies, des chroniques littéraires, une revue musicale, une « Causerie », une bibliographie et des nouvelles. Le ton général n'était pas à la rigolade : la rubrique « Correspondance » fait état du refus d'un texte « cent fois trop tintamarresque pour *La Jeunesse*, qui veut être sérieuse, dût-elle parfois endormir son lecteur ». Dans la première livraison, le rédacteur en chef Sircos avait signé un *Pourquoi écrivons-nous ?* qui est une charte de *La Jeunesse* et de ses collaborateurs :

Nous écrivons parce que nous avons vingt ans à peine [...]. Nous préférons encore notre foi exubérante à votre mesquin scepticisme.

Oui, nous sommes jeunes et nous aimons tout bêtement ce qui est bon, beau et grand. Sans maudire, ni mépriser ce que le passé nous peut avoir légué de vrai et d'utile, nous regardons et marchons en avant. Nous croyons à l'avenir, nous croyons au progrès et nous nous faisons gloire de connaître encore l'enthousiasme.

Ce premier numéro contenait également une « Profession de foi » qui présentait les rédacteurs comme « jeunes, très-jeunes » et « encore au lycée ». Cet aveu ne fut pas du goût de l'un d'eux, Emmanuel Gard, qui annonça sa démission dans la livraison suivante sous forme d'une lettre ouverte au rédacteur en chef auquel il reprochait d'avoir dévoilé au public

que *nous* étions jeunes, très-jeunes, que nous étions encore au collège. Vous n'avez pas songé que nous n'y sommes pas tous.

Jeune, Sircos l'était pourtant, qui signait « Jean Bête » un texte sur le bal Bullier en justifiant ce pseudonyme :

Forcé pour y aller de tromper de temps en temps la vigilance paternelle, je n'ose pas risquer ces lignes de peur qu'elles ne tombent sous des yeux sévères.

Avec un chef de famille de l'autre côté de l'océan, Ducasse bénéficiait de plus d'indépendance. Il avait aussi quelques années de plus qu'Alfred Sircos.

Dans une chronique parue dans *Le Voltaire* du 31 décembre 1893 sous le titre « Les Étudiants », un certain Joë Brescou, pseudonyme derrière lequel se cachait Robert Caze, se souviendra de sa *Jeunesse* :

Sous l'Empire, à peine sorti[s] du collège, nous nous groupions et nous fondions un petit journal bien informe, *La Jeunesse*. C'est dans le bureau de la rédaction de *La Jeunesse* (il était situé au diable, rue d'Ulm), que beaucoup d'amitiés se sont établies à tout jamais. Notre rédacteur en chef, Paul Émeon [sic], un grand et bon garçon, est aujourd'hui sous-préfet à Nantua²⁷. La forte tête de *La Jeunesse*, c'était un normalien qui signait Pic des produits d'une littérature naissante. Dans la vie ordinaire, Pic répondait au nom de Jean Richepin. Il avait déjà des attitudes superbes [...]. Que d'autres ont écrit à *La Jeunesse* ! Grandmougin, Albert Pinard²⁸ et Gustave Rivet y ont publié leurs premiers vers. Rivet signait Hector L'Estraz. Avis aux chercheurs de paternité littéraire. Léon Bourgeois, le secrétaire général de la préfecture de la Seine, fit, lui aussi, quelques apparitions au bureau de *La Jeunesse*.

Le premier numéro de *La Jeunesse* reproduisait en effet un poème de cet Henri Pic, *Debout !* dont les vers stigmatisaient la frivolité et la débauche des jeunes gens. Le 6 septembre 1868, Richepin (qui se prénommaient encore Jules) tenait au courant son rédacteur en chef, qui venait de lui rendre visite à Besançon, de ses « démarches pour *La Jeunesse* » :

La Jeunesse est en vente chez M^e Duterque, libraire ; et, en outre, elle est criée dans les rues de la ville tous les matins, et elle s'étale à la devanture de tous les marchands de tabac, qui font ici office de kiosque. Il y en a 20 exemplaires chez M^e Duterque, et 20 entre les mains des crieurs ; j'espère un succès... Quant aux abonnements du lycée, je m'en occuperai au commencement d'octobre.

J'aurais pu t'annoncer plus tôt peut-être ces bonnes nouvelles si

Chameau [sic pour Calmeau?] n'avait pas apporté un retard de 24 heures à mes commandes. Il n'y avait plus beaucoup de *Jeunes* au bureau du journal, et il a dû en aller chercher rue du Croissant²⁹.

Le futur auteur de *La Glu* se démenait pour diffuser en Franche-Comté la livraison de *La Jeunesse* contenant la première critique parue sur *Maldoror*. Dix jours plus tard, le zélé Richepin, toujours bisontin, écrivait à Sircos :

La Jeunesse est comme moi – elle se porte très bien ; à Besançon, du moins, car je n'ai pas de ses nouvelles de votre part. Ici, elle a pris, je crois, car M^e Duterque me prie de vous demander quelques exemplaires du premier numéro, pour compléter la collection de certains amateurs. Il faudra donc lui envoyer 5 exemplaires des N^{os} 1, 2 et 5, plus 3 exempl. des N^{os} 3 et 4. Voilà ce qu'elle me demande. Mon crieur a reçu avec plaisir les 20 derniers N^{os} que vous m'avez envoyés.

De mon côté, j'ai rédigé aux élèves du Lycée de Besançon une adresse que je vais recopier à qqs exemplaires et faire distribuer par qqs externes que je connais : je vous la montrerai à mon retour.

Tu vois que je m'occupe de notre feuille et qu'il ne faut pas prendre mon silence pour une coupable négligence. D'ailleurs, je crois que nous en avons un peu besoin ; car je crois que les derniers numéros ne se sont pas si bien vendus que les premiers. J'en ignore la cause. Je tâcherai d'en remédier [sic] en redoublant d'activité.

Sur les quelques feuilles où il a jeté des notes pour des mémoires qu'il n'a jamais terminés, Émion a griffonné, en vue du chapitre qui devait être consacré à *La Jeunesse*, les noms des quatre rédacteurs de sa revue qui avaient fait le plus parler d'eux par la suite. Ce sont Richepin, Rivet, Grandmougin³⁰ et Caze³¹. Les pseudonymes auxquels les deux premiers recoururent pour écrire dans *La Jeunesse* sont connus, mais ceux des deux autres restent à identifier. Car la critique du *Chant Premier* signée « Epistemon » est loin d'être le seul texte de la revue revendiqué par un nom fictif : si quelques auteurs usèrent de leur patronyme, comme Émile Deschamps, gloire vieillissante du Romantisme, comme Joseph Pollio, curieuse variété de Marseillais hyper-actif³², comme Jules Christophe, le futur co-auteur du *Répertoire de la Comédie humaine*³³, d'autres, tels que Clovis Hugues, Raoul Ponchon et les plus oubliés Théophile Pallier et Jules d'Auriac collaborèrent à *La Jeunesse* sous des noms de plume qui ont gardé leur mystère : pour un Albert Blass qui se cache derrière un Albéric Fortunio, ou un René Delorme qui se laisse deviner sous la signature de René de Hel, nous ne sommes pas près de savoir si Isidore Ducasse a pu se dissimuler derrière Alceste, vicomte Arthur, Bertram, Cadet Roussel, Cunctator, Cyriaque, Do

Dièze, Fabrice, Henry, Ixus, Robert Nemo, Maurice Norepac (nom inversé de quelque Caperon), Si Bémol, Steep Mac, Talber, Pablo de Telamar, Téverino (qui semble avoir été un pseudonyme collectif), Un Touriste (pour un texte sur *La Grotte et le Fort de Lourdes*), Z.Y. Belzébuth, et naturellement l'habituel « *** », auteur de *Recueillement*, poésie³⁴.

Sircos s'était lié d'amitié avec deux jeunes gens qui allaient faire parler d'eux pendant la Commune³⁵ : Eugène Vermersch et Raoul Rigault. Le premier, futur rédacteur du *Père Duchêne*, échappera à la répression versaillaise. Le second, futur chef de la police de la Commune, mourra le crâne fracassé par un coup de pistolet. Rigault était bien connu dans le quartier Latin pendant les dernières années de l'Empire. En décembre 1868, il avait fondé un *Démocrate* auquel Sircos avait donné quelques pensées, mais le journal avait été supprimé dès son troisième numéro et son rédacteur-gérant condamné à trois mois de prison et 500 francs d'amende, ce que signala *La Jeunesse* du 14-24 janvier 1869³⁶.

Son rédacteur en chef ayant fait le nécessaire, l'apparition de *La Jeunesse* avait été signalée par quelques grands journaux : *Le Tintamarre*, *La Liberté*, *Le National*, *Le Réveil*, *Le Petit Journal*, *Le Temps* avertirent leur public, en des termes généralement bienveillants, de l'apparition de ce sympathique petit périodique étudiantin³⁷. La jeune revue se trouva cependant malmenée dans *L'Événement* du 30 octobre 1868, sous la plume d'un certain Canalis qui réunit, deux ans avant la dédicace de *Poésies*, *La Jeunesse* de Sircos et *L'Avenir* de Damé :

Dans un coin de Paris, se publie un petit journal qui s'appelle *La Jeunesse*. [...] Eh bien, ils n'ont su faire avec ce beau titre qu'une chose plate et vide, qui sonne creux et pue le rance. Il y a quelque chose de vieux dans ces rhapsodies qui veulent paraître jeunes. Des articles idiots et plâtrés qui cachent leur acte de naissance comme ces vieilles filles laides qui se fardent et se teignent pour tâcher de vous acoquiner.

C'est ce même reproche que lança à *La Jeunesse* un de ses correspondants qui signait d'Artagnan sous la forme de ce poème dédié au rédacteur en chef Sircos, qui eut le *fair-play* de l'insérer dans le numéro du 24-31 janvier 1869 :

À tous les jeunes gens votre feuille était chère ;
 Vous promettiez beaucoup, vous avez peu tenu ;
 À votre âge, il est vrai, la cervelle est légère,
 Et tout rêve à cet âge est un rêve cornu.

Ne persistez donc pas dans votre maladresse.
 Votre journal est court, il doit être meilleur ;
Jeunesse, dites-vous, voilà son nom : Railleur !
 C'est un journal de vieux, il n'a pas de jeunesse.

La Jeunesse reçut aussi sa lettre anonyme. Ayant inséré une étude sur Émile Augier, Sircos écopa de ce courrier au ton aigre, daté du 5 novembre 1868 :

Je suis un lecteur de *La Jeunesse*, et c'est en cette qualité seulement que je vous écris. [...] permettez-moi de vous dire que votre journal n'est qu'un tissu de bêtises. Maintenant je vais vous expliquer les causes qui me le font trouver tel. Dans votre article sur Émile Augier et sur sa dernière œuvre *Paul Forestier*, à côté des vérités qui ont déjà été dites dans d'autres journaux, vous insinuez beaucoup d'autres pensées qu'il ne convient guère de dire par un jeune homme comme vous, par exemple, que Monsieur Émile Augier n'est qu'un bambin, titre dont ne l'a jamais qualifié aucun journal, littéraire ou non. [...] je ne m'attendais guère à trouver une pièce de vers aussi faible que l'*Homunculus*³⁸ [...] je ne puis m'empêcher de rire un peu plus haut quand ce petit homme fille (pour la rime) tremble de frayeur ou quand arrive la statue du commandeur et Don Juan. Ces métaphores sont un peu vieilles. Mais les poètes sont jeunes... Et puis est-ce propre de venir nous parler des chancres qui miment le corps humain de leur hideux poison ? Vous, qui faites imprimer de si belles choses, des conseils si intelligents, qui criez tant contre les dépravations des jeunes gens qui dès l'âge de quatorze ans sont des libertins endurcis, vous, dis-je, qui prononcez de si beaux sermons contre les mauvaises mœurs des collèges et lycées, vous faites pourtant de sacrées noces, à en juger par le nombre des bouteilles vides que renferme votre cave les dimanches et les jours de sortie, lorsque vous vous réunissez vous et les rédacteurs de *La Jeunesse* dans la chambre de la rue d'Ulm. – Et ne croyez pas que je parle ainsi des probabilités, je suis sûr de mon fait, et de ce que j'avance. Quand on écrit de si beaux préceptes, on ne fait pas de si jolies noces. Pourtant je ne suis pas meilleur qu'un autre : mais si je fais la noce, les jours de sortie de ma boîte, je ne vais pas prêcher la morale, et crier comme un sourd contre les dépravations du siècle. D'ailleurs tout cela est rebattu depuis trop longtemps. [...]

Comme je crains de vous fatiguer par une trop longue missive, je cesserai après vous avoir exposé en quelques lignes une pensée qui m'est venue en lisant votre journal et en m'en moquant. Tous les journaux actuels ont un feuilleton. Pourquoi n'en feriez-vous pas paraître aussi dans *La Jeunesse* ? Un roman de sauvages, avec des peintures un peu hardies, à la place de ces froides déclamations contre les mœurs, conviendrait bien mieux à ce journal. Outre qu'il vous

aurait beaucoup plus de lecteurs parmi lycéens et [illisible], votre *Jeunesse* serait plus intéressante et n'aurait plus besoin de mauvais vers pour remplir ces colonnes. Je vous affirme qu'un tas de gamins achèteraient des numéros du journal rien que pour lire les feuilletons tandis que le reste est médiocrement intéressant. Il est un journal, *Le Passe-temps*, qui, à cause du roman de Louis Noir, *Le Coupeur de têtes*, est acheté par un grand nombre de collégiens. Il en serait de même de *La Jeunesse* : oh ! alors quel chic !

En attendant, monsieur, soyez assuré de ma reconnaissance si vous avez la bonté de répondre à mes observations. Mais comme je ne veux pas que mon nom soit livré à la publicité, je m'excuse près de vous de ne pas signer et de ne pas prendre non plus un pseudonyme trouvant qu'il n'est rien de plus absurde.

Cependant, je ne veux pas être accusé de me cacher ; et si dans votre journal vous manifestez le désir de connaître qui vous a écrit cette petite tartine, je me présenterai un dimanche à 8 heures environ du matin à votre bureau et sans cérémonie aucune³⁹.

Dans une étude de 1939⁴⁰, Curt Muller a attribué à Ducasse un texte fait de prose et de vers paru dans *La Jeunesse* du 12-19 décembre 1868 (la critique d'Epistemon sur le *Chant Premier* avait paru en septembre) : ces *Choses trouvées dans un pupitre*, qui sont signées par trois astérisques, sont un texte en trois parties successivement datées du 7 novembre 1866, de janvier 1867 et de 1868. Muller estimait que cette prose, par son thème comme par sa facture, rappelle le style des *Chants de Maldoror* :

Choses trouvées dans un pupitre

7 novembre 1866.

Être possédé par une idée fixe : connaissez-vous ce tourment ?

Non, votre esprit est trop calme, votre sens trop froid et rassis, vous ne soupçonnez pas cette torture. Eh bien, j'ai dix-huit ans, l'âme ardente, vierge de toute jouissance excessive, le corps surabondant de vie, et tout nerf ; une idée fixe me domine : Être libre.

Voilà mon maître, mon tyran, mon bourreau qui chaque jour me géhenne et me tenaille sans jamais lâcher prise. Je suis dans sa main, sous son fouet. Il me faut vivre, agir et penser comme lui.

Toute comparaison, toute métaphore est trop faible pour rendre sensible mon supplice.

C'est une chaîne trop courte qui me rive à un poteau ; c'est un étroit cachot dans lequel je tourne sans cesse en me heurtant aux murs.

Plus encore : c'est la pieuvre du romancier qui me saisit, me tient, me serre dans ses hideux embrassements. Nous ne faisons plus qu'un : elle me boit, m'aspire, s'assimile mon être. Je ne suis plus

moi, je suis elle. L'homme est transformé; toutes ses facultés sont absorbées dans le désir, ce n'est plus qu'une passion servie par la volonté.

Oh! un tout petit peu de liberté!

J'ai faim, donnez-moi la pâture! une heure par jour, qu'est-ce que cela? Ne craignez rien, je n'en ferai pas plus pour être libre, mais, durant une heure, je me dirai: « Tu peux aller où tu veux; faire à ta fantaisie le bien, le mal, librement, sans contrôle, » et je serai content.

Janvier 1867.

Vieillards caducs qui d'une voix cassée
Venez nous dire: « Ah! que j'ai de regrets! »
Pourquoi mentir? ce n'est pas le lycée
Que vous pleurez?

Ce ne sont point et les tristes journées
Le maître dur et le son du tambour;
C'est la jeunesse aux brillantes années
C'est votre cœur à quinze ans plein d'amour!

1868.

J'étais jeune, et j'avais des amours profondes, et mon cœur débordait d'enthousiasme!

Et je me suis mêlé à la foule, j'ai frayé avec mes semblables, disant tout haut ma pensée!

Et ils me regardaient d'un air hébété, sans comprendre.

Et je me suis retiré d'eux, et ils m'ont dit: Orgueilleux!

Et, par moment, dans ma solitude, mes amours, mes enthousiasmes concentrés se répandaient en dehors en odes, en discours; et mes camarades riaient et me montraient du doigt comme un fou.

Alors j'ai souffert, j'ai douté, j'ai maudit, et nul ne m'a cru sincère.

Ce cœur, naguère si plein de force et d'amour s'est comme anéanti.

Cette prose et ces vers sont signés de trois astérisques comme l'édition Balitout du *Chant Premier*, mais c'est un peu insuffisant pour les attribuer à Ducasse, qui n'aurait sans doute pas eu assez de sa courte vie pour recopier tous les textes parus sous ce type de signature au cours de la seule année 1868⁴¹. À ce compte, on pourrait aussi reconnaître dans les huit vers de ces *Choses trouvées* le petit poème que Ducasse avait montré à Lespès au lycée de Pau.

Loin d'apporter quelque argument en faveur de l'attribution de ce texte à Ducasse, la lecture des numéros de *La Jeunesse* révèle au contraire qu'ils sont un certain nombre, parmi les collaborateurs de la revue, auxquels on pourrait faire endosser avec tout autant ou tout aussi peu de vraisemblance la paternité des *Choses trouvées* dans ce *pupitre* où, pour notre part, nous les aurions laissées reposer. Le sujet et le ton de ce texte anonyme, s'ils n'évoquent que de loin un leitmotiv de *Maldoror* et surtout le style autrement maîtrisé des *Chants*, se retrouvent sous la plume d'autres écrivains de *La Jeunesse*, dont la plupart sortaient à peine du lycée quand ils n'y traînaient pas encore le fond de leur culotte. Dans les *Notes tristes* qu'il publia sur deux livraisons de décembre 1869, un certain R. de *** racontait comment il s'était trouvé orphelin de père et de mère, avait été mis au collège par un vieil oncle devenu son tuteur et était devenu victime de la « discipline tyrannique, avilissante et systématique » des pions :

Tout ce qu'on peut souffrir au Lycée je l'ai souffert pendant ces quatre années ; point de punitions, point de privations qui ne m'aient été infligées ; point de peines auxquelles je n'aie goûté, point d'humiliations que je n'aie dû subir. Toutes les misères de l'écolier, je les ai endurées ; aussi ne fut-ce pas sans une folle joie que je sortis de cette prison où depuis si longtemps je languissais, pour revivre à l'air pur de la liberté !

Il reste cette « pieuvre du romancier » des *Choses trouvées dans un pupitre*, qu'on n'a pas manqué de rapprocher du « poulpe au regard de soie » de la dernière version du premier chant de *Maldoror*. Outre le fait que la coïncidence de la rencontre de ces deux sympathiques octopodes est surtout imputable à l'espoir de mettre au jour un texte de Ducasse dans cette *Jeunesse* dont un dédicataire de *Poésies* était le rédacteur en chef, on s'égarerait en voyant un indice majeur de l'attribution à Ducasse des *Choses trouvées* dans cette mention de la « pieuvre du romancier ». Si un mollusque pourvu d'un « regard de soie » n'était pas une bête que l'on croissait tous les jours dans la presse du dix-neuvième siècle, la pieuvre était en revanche un animal familier dans les journaux depuis que Victor Hugo en avait fait le plus impressionnant protagoniste de ses *Travailleurs de la mer*. L'animal était tellement à la mode, dans les dernières années du Second Empire, que, trois ans avant l'édition des *Chants de Maldoror*, François-Victor Hugo pouvait écrire à son père ces nouvelles de France :

La pieuvre est aujourd'hui à l'ordre du jour. Ce monstre va te devoir sa gloire. Tous les journaux en parlent.

Si l'on démontre un jour que les *Choses trouvées* de *La Jeunesse* sont

réellement sorties de l'encrier de Ducasse, cette découverte permettra tout au plus de conclure que les strophes du *Chant Premier* marquent un progrès sensible sur cette littérature de pupitre parue en 1868 entre la prose d'un Alfred Sircos et les rimes d'un Hector L'Estraz. Bien qu'à la plus ancienne des dates de cette composition en trois parties, Ducasse n'ait plus eu de pupitre devant lui, tout lecteur reste en droit de juger ce texte par lui-même et de le ranger éventuellement, si le cœur lui en dit, dans les œuvres plus ou moins complètes du comte de Lautréamont⁴².

La livraison du 1^{er}-15 septembre 1868 de *La Jeunesse* s'ouvrait sur le traditionnel encouragement de Victor Hugo, qui s'était fait un peu attendre :

À *La Jeunesse*.

Réponse tardive et qui sera interceptée peut-être à une lettre tardivement reçue.

J'envoie à *La Jeunesse* et à ses jeunes et sympathiques écrivains mon cri de guerre dans la nuit. Le voici : *Lumière et paix*.⁴³

Victor Hugo

C'est sans doute à l'envoi de cette cinquième livraison que Hugo répondra en écrivant le 29 septembre à Rivet, qui allait devenir quelques années plus tard un de ses intimes :

Soyez tranquille, poète, je ne faillirai pas à l'appel de la Jeunesse.
C'est du plus profond du cœur que je vous applaudis⁴⁴.

Au sommaire du même numéro, Hugo a pu lire la suite et la fin d'une nouvelle de Sircos, *Amourette de quatre jours*, le texte sur *Bullier* de Jean Bête, un *À Eugène Pelletan* de Victor Enjolras (alias Rivet), une *Simple Songerie* d'Astolfo Minuccio (un frère de Giuseppe?), la seconde partie de *Lettres sur Berlin* d'Armand de Luceval, un poème d'Oswald Karl Noressew intitulé *L'Amphithéâtre*, et le compte-rendu du *Chant Premier* par Epistemon. Dans sa lettre de novembre, nous l'avons vu, Ducasse n'omettra pas de rappeler à Hugo la parution de ce compte-rendu (« un journal, la *Jeunesse*, en avait parlé ») dans cette revue dont le numéro en question s'était précisément ouvert sur une exhortation du grand poète à ses « jeunes et sympathiques écrivains ».

L'analyse du *Chant Premier* par Epistemon ne manque pas de pertinence, et Ducasse tiendra compte des critiques faites à son œuvre, notamment sur la « confusion des tableaux » dans les scènes dialoguées, lorsqu'il remaniera son texte pour l'édition définitive des *Chants de Maldoror* :

Les Chants de Maldoror (1)

par ***

Le premier effet produit par la lecture de ce livre est l'étonnement : l'emphase hyperbolique du style, l'étrangeté sauvage, la vigueur désespérée d'idées, le contraste de ce langage passionné avec les plus fades élucubrations de notre temps, jettent d'abord l'esprit dans une stupeur profonde.

Alfred de Musset parle quelque part de ce qu'il appelle « la Maladie du Siècle » : c'est l'incertitude de l'avenir, le mépris du passé, ou l'incrédulité et le désespoir. Maldoror est atteint de ce mal : sceptique, il devient méchant, et tourne vers la cruauté toutes les forces de son génie. Cousin de *Childe-Harold* et de *Faust*, il connaît les hommes et les méprise. L'envie le dévore, et son cœur, toujours vide, s'agite sans cesse dans de sombres pensées, sans pouvoir jamais atteindre ce but vague et idéal qu'il cherche et qu'il devine.

Nous ne pousserons pas plus loin l'examen de ce livre. Il faut le lire pour sentir l'inspiration puissante qui l'anime, le désespoir sombre répandu dans ces pages lugubres. Malgré ses défauts, qui sont nombreux, l'incorrection du style, la confusion des tableaux, cet ouvrage, nous le croyons, ne passera pas confondu avec les autres publications du jour : son originalité peu commune nous est garante.

Epistemon.

(1) Un volume in-octavo, chez Defaux, rue du Croissant, 8.

D'après l'origine grecque, Epistemon est *le sage* (c'est aussi le pédagogue de Pantagruel). On a longtemps cru que ce pseudonyme cachait Sir-cos, rédacteur en chef de la revue et, à ce titre, inscrit par Ducasse parmi les dédicataires de *Poésies*. On sait aujourd'hui que la critique du *Chant Premier* parue dans *La Jeunesse* est à mettre au compte d'un autre collaborateur de la revue, Christian Calmeau. La clé de ce pseudonyme se trouvait dans les papiers personnels d'Émion conservés par sa famille, sous la forme d'une chemise cartonnée portant cette indication manuscrite :

Correspondance
générale
2^e période
1860-1870
Mr Calmeau
Sylvius – Epistemon
n° 99 au n° 110

Dans *La Jeunesse*, Calmeau n'a utilisé que deux fois le pseudonyme

d'Epistemon (pour la critique de *Maldoror* et pour une étude sur Lebrun dans la série des *Quarante de l'Académie française*). Il n'a recouru au pseudonyme de Sylvius qu'une seule fois. Sur les douze lettres que lui attribue l'annotation d'Émion, la chemise n'en contient plus aujourd'hui que deux, non de Calmeau, mais à lui adressées. Ces deux missives sont de Giuseppe Minuccio, c'est-à-dire de Gustave Rivet. La première, qui est signée Minuccissimo, fut envoyée le 10 septembre 1868 de Neury-en-Vaux, dans la Haute-Saône, et traite de textes destinés à une publication dans *La Jeunesse*⁴⁵. Dans la seconde, écrite de la même localité le 19 septembre, Rivet déplore la gestion administrative de la revue, dénonce les retards et les oublis dans l'envoi des livraisons, et relate les récriminations qui lui sont parvenues (en ce mois de septembre 1868, comme le signale un numéro de *La Jeunesse*, Sircos n'était pas à Paris et Calmeau assurait l'interim de la rédaction en chef).

On dispose de peu de renseignements sur le premier critique de *Maldoror*. Jean Christian Calmeau était né le 20 février 1851 à Flogny, dans l'Yonne. Il était le fils du notaire Jean-Baptiste Calmeau et de son épouse Séraphine Bernardine, née Flogny. Entré au lycée Charlemagne en octobre 1863, il y resta jusqu'à la fin de son année de philosophie, en septembre 1869. En 1925, Reveillaud, son condisciple de Charlemagne et son camarade de *Jeunesse*, lui dédiera un poème de son recueil *La Harpe du fils de David*. C'est tout ce que nous avons pu découvrir sur Calmeau-Epistemon.

La plaquette du *Chant Premier* ayant été imprimée en juillet ou en août 1868, Calmeau avait dû disposer d'un des premiers exemplaires distribués par Ducasse trois mois avant son envoi de novembre à la « vingtaine de critiques ». Calmeau-Epistemon avait pu le recevoir directement de l'auteur, dont son article, respectant l'anonymat de la plaquette, ne dévoile pas l'identité (à l'encontre de ce que fera Poulet-Malassis quelques mois plus tard dans la notice de son catalogue de libraire). Il est aussi possible que la plaquette lui fût parvenue par l'intermédiaire de son rédacteur en chef Sircos, lequel avait pu de son côté la recevoir par les soins de son camarade Dazet.

Ayant pris soin jusqu'ici de ne pas négliger la destinée des personnages qui ont traversé, avec une importance variable, la vie de l'auteur des *Chants de Maldoror*, nous ne saurions passer sous silence celle du rédacteur en chef de *La Jeunesse*. La mention de son nom dans la dédicace de *Poésies* nous y incite, car elle suggère que Ducasse, deux ans après la parution de la première critique sur son *Chant Premier*, tenait encore le « directeur de revue » Sircos digne de figurer parmi ses amis *présents* ou peut-être *passés*.

L'année de la parution du *Chant Premier*, Sircos avait publié une brochure intitulée *De l'Égoïsme dans la vie – Fragments trouvés dans la poche*

d'un pendu, à laquelle les premières livraisons de *La Jeunesse* firent une publicité peu discrète. L'opuscule s'était débité au prix de 25 centimes à la librairie Gosselin (1, rue du Louvre), chez Marpon (sous les galeries de l'Odéon) et à la librairie Aubert du Bazar des Halles centrales (17, boulevard de Sébastopol, c'est-à-dire juste à côté du domicile des parents de l'auteur)⁴⁶. Mais, à cette époque, la grande affaire de Sircos-Émion était avant tout la rédaction en chef de sa revue.

Dans le numéro du 8-15 novembre 1868 de *La Jeunesse*, Jacques Volo, alias Rivet, avait incité Sircos à lancer sa revue dans la politique et à se mettre à la tête du combat des jeunes :

Il y a deux mois, vous nous avez crié : en avant ! et nous vous avons suivis. Aujourd'hui, à notre tour nous crions : en avant ! Et vous hésiteriez à vous mettre à notre tête !

Sircos, qui s'était jusqu'alors refusé à donner à sa revue un caractère politique⁴⁷, se flattant même que *La Jeunesse* n'eût jamais eu maille à partir avec la justice, s'avoua tenté par l'aventure dans le numéro du 7-14 février 1869 : « Aujourd'hui, affamés justement par ce jeûne rigoureusement observé, nous n'y tenons plus », lance-t-il dans une adresse à ses lecteurs. Encore fallait-il que ses animateurs se donnassent les moyens de transformer *La Jeunesse* en « un véritable organe de la pensée » : une souscription, dont la participation minimale avait été fixée à cinq francs, fut ouverte dans les colonnes de la revue⁴⁸. Comme l'imprimèrent *Les Tablettes de Marseille* du 30 janvier 1869⁴⁹, *La Jeunesse*, devenue politique, devait prendre le titre de *Tribune des Jeunes Gens*⁵⁰.

L'aventure, en réalité, tourna court rapidement. En s'adressant aux lecteurs dans le numéro du 28 février-14 mars 1869, qui devait être l'avant-dernier, Sircos n'annonçait pas de bonnes nouvelles pour l'avenir de *La Jeunesse* :

Je vous avouerai que je suis jeune, très-jeune, et que, s'il faut tout vous dire, j'ai jeté, avant même d'être bachelier, mon uniforme de lycéen dans la cave de notre bureau de rédaction [...] je reconnais tout le premier la nécessité de loger dans mon esprit quelques sérieux éléments de lettres et de sciences ; aussi ai-je résolu, sachant bien qu'à dix-huit ans la cervelle est légère, d'aller m'enfermer pour un temps dans quelque tranquille retraite où, seul avec le travail, je serai bien forcé d'y mordre ; sans doute la direction de *La Jeunesse* n'est pas un trop pesant fardeau, cependant son administration et les soins qu'exige sa rédaction ne me permettraient pas de me livrer sérieusement à l'étude.

En second lieu, et je n'ai nulle honte à vous l'avouer, *La Jeunesse*

n'est pas riche, loin de là, et tous nos efforts n'ont pu jusqu'à ce jour lui assurer des moyens sérieux d'existence.

Pour ces deux motifs, *La Jeunesse* ne peut plus subsister dans les conditions actuelles.

Sans doute peu satisfait des résultats universitaires de son héritier, Victor Émion avait dû lui intimer de perdre moins de temps dans la fréquentation des cafés du quartier Latin et dans l'animation de son petit canard littéraire. Sircos n'en espérait pas moins maintenir la revue qu'il avait fondée :

À partir du prochain numéro, *La Jeunesse* reprendra les conditions de périodicité qu'elle avait à sa naissance. Ce retour vers le passé n'est que temporaire, au mois d'octobre ou de décembre, alors qu'une sage économie nous aura permis de combler les vides de notre caisse, nous reviendrons tels que nous étions il y a huit jours [...] nous allons organiser un système coopératif que notre collaborateur Jacques Volo vous expliquera dans le prochain numéro.

Mais ce numéro du 15 mars-1^{er} avril 1869 devait être le dernier. Le format de cette ultime livraison se trouvait d'ailleurs considérablement réduit, bien que le prix habituel eût été maintenu. Un nouveau gérant, Dubois, et un nouveau directeur, Dufour, faisaient leur apparition. Minuccio-Rivet, fidèle à son poste de secrétaire de rédaction, s'était chargé d'informer les abonnés que Paul Dufour, collaborateur régulier de *La Jeunesse* et ancien rédacteur en chef de *L'Alouette*, s'était proposé pour remplacer Sircos dans les fonctions que ce dernier n'était plus en mesure d'assurer.

Sa *Jeunesse* enterrée, Paul Émion, qui n'avait pas renoncé à la direction d'une revue littéraire, fonda et prit la tête d'une *France libre* dont le numéro spécimen parut le 25 avril 1869, et la première livraison le 9 mai. Marius Déguzon en était le secrétaire de rédaction. Nous n'avons pu retrouver aucune collection de cette revue, qui semble avoir sombré peu après sa naissance. Son premier numéro annonçait qu'un nouveau périodique littéraire, *L'Union des Jeunes*, allait voir le jour le 15 mai sous la direction du propre rédacteur en chef de *La France libre*, Alfred Sircos⁵¹. *La Jeunesse* réapparut ainsi en une mensuelle puis bimensuelle *Union des Jeunes* dont l'adresse était en 1870 le 8, Grande-Rue Batignolles (aujourd'hui avenue de Clichy). Les rédacteurs et les rubriques étaient en bonne partie les mêmes⁵². L'administrateur était Paul Dufour, et le gérant ce Dubois dont le nom figurait sur la dernière livraison de *La Jeunesse*. Les huit pages de *L'Union des Jeunes* s'imprimaient dans l'atelier d'Eugène L'Enfant, à Condé-sur-Noireau. L'adresse officielle de la revue était une fois encore le domicile de la famille Émion, 19, boulevard Sébastopol. *L'Union des Jeunes* se vendit, au



→ La rue Isidore-Ducasse à Bazet.



La maison Mètre de Bazet.



Marc Guinle et son épouse, cousine germaine d'Isidore Ducasse (collection Marcel Guinle).



Les deux livres trouvés dans la maison Mètre.



Le garage de la maison Mètre : le mur de pierres apparentes date du temps d'Isidore Ducasse.



Marcel Guinle (arrière-petit-neveu du Chancelier Ducasse) et son épouse, occupants actuels de la maison Mètre.

OBRAS
DE HOMERO
—
PARTE PRIMERA

L'annotation d'Isidore Ducasse sur un
exemplaire de *La Iliada* (collection Mar-
cel Guinle).

Profructo de una
fama Causa
reclama en
un mundo
(Hogarty)
Causa de bien « Ap.
de la « M. M. « M. M.
dator.

14. Feb 1863.



Vue des Pyrénées à partir de
la ville de Pau.



Une rue de Pau
au dix-neuvième siècle.



L'ancienne entrée principale du lycée
impérial de Pau.



Le lycée impérial de Pau.



La classe de physique dans la tour
des sciences du lycée de Pau.

Classe de Seconde.

Section des Lettres.

PROFESSEUR
M. BITTER.
LEMOINE.
GUFFOUL.
MONTEIL.

Excellence.

- 1^{er} Prix. M. LESPES, Paul, déjà nommé.
2^e Prix. M. DEYDIER, Ferdinand, de Pau, pens.
1^{er} Acc. M. MINVIELLE, Georges, déjà nommé.
2. M. DE HONCER, Paul, de Riom, ext.

Thème et Narration Latine.

- 1^{er} Prix. M. LESPES, Paul, 3 fois nommé.
2^e Prix. M. MINVIELLE, Georges, 3 fois nommé.
1^{er} Acc. M. DEYDIER, Ferdinand, déjà nommé.
2. M. DE SARRATHIER, Paul, d'Issau, pens.

Vers Latins.

- 1^{er} Prix. M. LESPES, Paul, 4 fois nommé.
2^e Prix. M. DEYDIER, Ferdinand, 3 fois nommé.
1^{er} Acc. M. MINVIELLE, Georges, 4 fois nommé.
2. M. BROY, Emile, de Pau, ext.

Version Grecque.

- 1^{er} Prix. M. DEYDIER, Ferdinand, 4 fois nommé.
2^e Prix. M. LESPES, Paul, 5 fois nommé.
1^{er} Acc. M. MINVIELLE, Georges, 5 fois nommé.
2. M. DE SARRATHIER, Paul, déjà nommé.

Thème Grec.

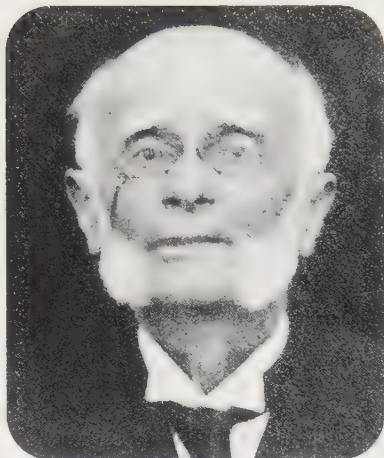
- 1^{er} Prix. M. LESPES, Paul, 6 fois nommé.
2^e Prix. M. DEYDIER, Ferdinand, 5 fois nommé.
1^{er} Acc. M. MINVIELLE, Georges, 6 fois nommé.
2. M. BROY, Emile, déjà nommé.

Récitation Classique.

- 1^{er} Prix. M. LESPES, Paul, 7 fois nommé.
2^e Prix. M. MINVIELLE, Georges, 7 fois nommé.
1^{er} Acc. M. DEYDIER, Ferdinand, 6 fois nommé.
2. M. CATALAN, Louis, déjà nommé.

Chimie et Cosmographie.

- Prix... M. LESPES, Paul, 8 fois nommé.
1^{er} Acc. M. DEYDIER, Ferdinand, 7 fois nommé.
2. M. CATALAN, Louis, 3 fois nommé.
3. M. FAILLON, Zéphyrin, de Toulouse, pens.



Le juge Lespès.

Anglet, quai de la République
le 11 Septembre 1927

Monsieur

Monsieur le Juge, sans autre lettre.
Je vous en prie, je vous en prie, vous
me commettez et les autres...
mon bon en faisant appel à
les souvenirs que le temps m'a prout
mon affaire. mais je regrette fois
de ne pas avoir sous la main les
les renseignements désirables. J'ai
comme l'écrit au lycée de Pau dans
l'année 1864. Il était avec moi et
Georges Minvielle dans la même classe
rhetorique et dans la même classe
Je suis encore à la même classe
mince, les vos un peu mince, les vos
pâte, les cheveux les vos mince en
tra-vous sur le front, la voix si petite
La physiognomie m'avait avec l'écriture

Lettre de Paul Lespès à François Alicot.

Deux dédicataires de *Poésies* sur le palmarès du
lycée de Pau : Lespès et Minvielle.



François Alicot.




 CHEVALIER DE L'ORDRE
 DE L'EMPIRE DE PORTUGAL
 COLS & CRAVATES
 ARTICLES
 DE
 TOILETTE
 EDMOND LESPÈS
 Coiffeur.
 BREVETÉ DE SA MAJESTÉ LE ROI DON FRANÇOIS D'ASSISE
 PELUQUÉRIE & COIFFURE DE HAIR DRESSER
 Boulevard Montmartre, 21
 ET
 RUE DE RICHELIEU, 112.
 Maison FASCANI
 PARIS

Trois Lespès : le condisciple de Ducasse (fusil en bandoulière);
 le coiffeur; Timothée Trimm (dit Léo Lespès) du *Petit Journal*.





Georges Minvielle à différents âges de sa vie.





Auguste Delmas (collection Souberbielle).



Gustave Hinstin à l'École d'Athènes en 1858 (personnage assis à califourchon, portant un large chapeau).



Hinstin en 1864.



Hinstin
vers la fin de sa vie.

Penion novae

[illegible]

Cahier de l'état-moral du lycée de Pau pour le deuxième trimestre 1866 : Ducasse est le douzième nom de la liste.

ESQUISSES

66

PHILOSOPHIE MORALE.

PAR DUGALD STEWART

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR THÉODORE JOUFFROY

Membre de l'Institut

Ouvrage adopté par l'Université.

Troisième Edition.

A PARIS,

CHEZ A. JOHANNEAU, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE L'ARBRE-SEC, 15.

1844.

Elèves de ^{DD}Philasakie, 1864-65.

Esopas philodromus Vask.

Unviable Jingo philosophe omnibus

Catalpa ptilocarpa septigera

La Sablatterie ... fatalisti

da fount - philompha guelinte

Defunct — philosophic cynic

Lucasii Philocephala uncinata

Don. Orsile. Philosophie usqueque.

... ..

1944

Leve de Philomnie 11

2. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840.

Sarothra phillyria - *Thymus*

Baccharis pilularis *condimentalis*

4/8 11. philopatric seasonal
2. the brood of embryos

philosophy Professor

Aug: *phloxantha cynigata* Thoms
phloxantha *and* *concolor*

Leptocarpus philsonia aporista parisi

1911. 1912. 1913. 1914. 1915. 1916. 1917. 1918. 1919. 1920. 1921. 1922. 1923. 1924. 1925. 1926. 1927. 1928. 1929. 1930. 1931. 1932. 1933. 1934. 1935. 1936. 1937. 1938. 1939. 1940. 1941. 1942. 1943. 1944. 1945. 1946. 1947. 1948. 1949. 1950. 1951. 1952. 1953. 1954. 1955. 1956. 1957. 1958. 1959. 1960. 1961. 1962. 1963. 1964. 1965. 1966. 1967. 1968. 1969. 1970. 1971. 1972. 1973. 1974. 1975. 1976. 1977. 1978. 1979. 1980. 1981. 1982. 1983. 1984. 1985. 1986. 1987. 1988. 1989. 1990. 1991. 1992. 1993. 1994. 1995. 1996. 1997. 1998. 1999. 2000. 2001. 2002. 2003. 2004. 2005. 2006. 2007. 2008. 2009. 2010. 2011. 2012. 2013. 2014. 2015. 2016. 2017. 2018. 2019. 2020. 2021. 2022. 2023. 2024. 2025. 2026. 2027. 2028. 2029. 2030. 2031. 2032. 2033. 2034. 2035. 2036. 2037. 2038. 2039. 2040. 2041. 2042. 2043. 2044. 2045. 2046. 2047. 2048. 2049. 2050. 2051. 2052. 2053. 2054. 2055. 2056. 2057. 2058. 2059. 2060. 2061. 2062. 2063. 2064. 2065. 2066. 2067. 2068. 2069. 2070. 2071. 2072. 2073. 2074. 2075. 2076. 2077. 2078. 2079. 2080. 2081. 2082. 2083. 2084. 2085. 2086. 2087. 2088. 2089. 2090. 2091. 2092. 2093. 2094. 2095. 2096. 2097. 2098. 2099. 2100. 2101. 2102. 2103. 2104. 2105. 2106. 2107. 2108. 2109. 2110. 2111. 2112. 2113. 2114. 2115. 2116. 2117. 2118. 2119. 2120. 2121. 2122. 2123. 2124. 2125. 2126. 2127. 2128. 2129. 2130. 2131. 2132. 2133. 2134. 2135. 2136. 2137. 2138. 2139. 2140. 2141. 2142. 2143. 2144. 2145. 2146. 2147. 2148. 2149. 2150. 2151. 2152. 2153. 2154. 2155. 2156. 2157. 2158. 2159. 2160. 2161. 2162. 2163. 2164. 2165. 2166. 2167. 2168. 2169. 2170. 2171. 2172. 2173. 2174. 2175. 2176. 2177. 2178. 2179. 2180. 2181. 2182. 2183. 2184. 2185. 2186. 2187. 2188. 2189. 2190. 2191. 2192. 2193. 2194. 2195. 2196. 2197. 2198. 2199. 2200. 2201. 2202. 2203. 2204. 2205. 2206. 2207. 2208. 2209. 2210. 2211. 2212. 2213. 2214. 2215. 2216. 2217. 2218. 2219. 2220. 2221. 2222. 2223. 2224. 2225. 2226. 2227. 2228. 2229. 2230. 2231. 2232. 2233. 2234. 2235. 2236. 2237. 2238. 2239. 2240. 2241. 2242. 2243. 2244. 2245. 2246. 2247. 2248. 2249. 2250. 2251. 2252. 2253. 2254. 2255. 2256. 2257. 2258. 2259. 2260. 2261. 2262. 2263. 2264. 2265. 2266. 2267. 2268. 2269. 2270. 2271. 2272. 2273. 2274. 2275. 2276. 2277. 2278. 2279. 2280. 2281. 2282. 2283. 2284. 2285. 2286. 2287. 2288. 2289. 2290. 2291. 2292. 2293. 2294. 2295. 2296. 2297. 2298. 2299. 2300. 2301. 2302. 2303. 2304. 2305. 2306. 2307. 2308. 2309. 2310. 2311. 2312. 2313. 2314. 2315. 2316. 2317. 2318. 2319. 2320. 2321. 2322. 2323. 2324. 2325. 2326. 2327. 2328. 2329. 2330. 2331. 2332. 2333. 2334. 2335. 2336. 2337. 2338. 2339. 2340. 2341. 2342. 2343. 2344. 2345. 2346. 2347. 2348. 2349. 2350. 2351. 2352. 2353. 2354. 2355. 2356. 2357. 2358. 2359. 2360. 2361. 2362. 2363. 2364. 2365. 2366. 2367. 2368. 2369. 2370. 2371. 2372. 2373. 2374. 2375. 2376. 2377. 2378. 2379. 2380. 2381. 2382. 2383. 2384. 2385. 2386. 2387. 2388. 2389. 2390. 2391. 2392. 2393. 2394. 2395. 2396. 2397. 2398. 2399. 2400. 2401. 2402. 2403. 2404. 2405. 2406. 2407. 2408. 2409. 2410. 2411. 2412. 2413. 2414. 2415. 2416. 2417. 2418. 2419. 2420. 2421. 2422. 2423. 2424. 2425. 2426. 2427. 2428. 2429. 2430. 2431. 2432. 2433. 2434. 2435. 2436. 2437. 2438. 2439. 2440. 2441. 2442. 2443. 2444. 2445. 2446. 2447. 2448. 2449. 2450. 2451. 2452. 2453. 2454. 2455. 2456. 2457. 2458. 2459. 2460. 2461. 2462. 2463. 2464. 2465. 2466. 2467. 2468. 2469. 2470. 2471. 2472. 2473. 2474. 2475. 2476. 2477. 2478. 2479. 2480. 2481. 2482. 2483. 2484. 2485. 2486. 2487. 2488. 2489. 2490. 2491. 2492. 2493. 2494. 2495. 2496. 2497. 2498. 2499. 2500. 2501. 2502. 2503. 2504. 2505. 2506. 2507. 2508. 2509. 2510. 2511. 2512. 2513. 2514. 2515. 2516. 2517. 2518. 2519. 2520. 2521. 2522. 2523. 2524. 2525. 2526. 2527. 2528. 2529. 2530. 2531. 2532. 2533. 2534. 2535. 2536. 2537. 2538. 2539. 2540. 2541. 2542. 2543. 2544. 2545. 2546. 2547. 2548. 2549. 2550. 2551. 2552. 2553. 2554. 2555. 2556. 2557. 2558. 2559. 2560. 2561. 2562. 2563. 2564. 2565. 2566. 2567. 2568. 2569. 2570. 2571. 2572. 2573. 2574. 2575. 2576. 2577. 2578. 2579. 2580. 2581. 2582. 2583. 2584. 2585. 2586. 2587. 2588. 2589. 2590. 2591. 2592. 25

Ausby Phil Coonka central agent -

Ducasse, *philosophe incompréhensible*

Богданов, философия интерпретации



Lycée de Pau.

La cour du lycée impérial de Pau au temps de la philosophie incompréhensibiliste.



L'église Saint-Louis voisine du lycée de Pau.

CERTIFICAT D'APTITUDE AU GRADE DE BACHELIER ES LETTRES.

Nous, Professeurs de la Faculté des lettres de Bordeaux, assistés d'un Professeur de la Faculté des sciences de Bordeaux,

En exécution du décret impérial du 17 mars 1808, de la loi du 15 mars 1850, du décret impérial du 22 août 1854, du décret impérial du 27 novembre 1864, et conformément au règlement du 28 novembre 1864;

Vu les notes obtenues par M. Ducasse (Isidore, Lucien)
né à St-Estienne département de la Gironde
le 14 avril 1866 candidat au baccalauréat es lettres, à la suite de ses compositions écrites et de ses réponses aux questions qui lui ont été posées par les membres du jury, savoir :

| | NATURE DES QUESTIONS. | NOMBRE
des
SUFFRAGES. | SUFFRAGES EXPRIMÉS | |
|---|---|-----------------------------|--------------------|-----------|
| | | | NOTES. | CHIFFRES. |
| Épreuve écrite. | Composition latine... | 1 | as. B. | 2 |
| | Version latine... | 1 | San | 1 |
| | Composition française. | 1 | | |
| Épreuve orale. | Explication d'un auteur } grec... <u>H. Pindare attende tibi ipsi</u> | 2 | 1 | 1 |
| | } latin... <u>César De Bella gallico</u> | | 1 | 1 |
| | } français... <u>Boissier - vision funèbre</u> | 1 | 1 | 1 |
| | Philosophie... <u>Syllogisme De officiis</u> | | 1 | 1 |
| | Histoire et géographie... <u>Modèle de carte des Britanniques</u> | 1 | mod. | 0 |
| | Éléments des sciences... <u>Lois de métrique Brojez Electrique</u> | 2 | as. B. | 2 |
| TOTAUX..... | | 9 | | 4 |
| MOYENNE..... | | | | 1 |
| Épreuve facultative Langues vivantes..... | | | | |
| MOYENNE DÉFINITIVE..... | | | | |

Après avoir constaté le résultat des épreuves subies par le candidat, l'avons déclaré digne du grade de bachelier es lettres, avec la mention Cassable

Fait à Bordeaux le 19 96^{re} 1866.

Les Membres du Jury.

Vu: Le Docteur

Le Secrétaire,

Nous, soussigné, Recteur de l'Académie de Bordeaux, après nous être assuré de la capacité et de la bonne conduite du candidat, approuvons le présent certificat, qui sera immédiatement soumis à S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique, à l'effet d'obtenir, s'il y a lieu, sa ratification et la délivrance du diplôme de bachelier es lettres.

A Bordeaux, le 9 10^{re} 1866.



Le fils du Chancelier (collection Baudet-Plazolles).



La gare de Bordeaux.

| | Nom et Prénom | Congrès | Date
du jour
du mois
de l'année | Destination |
|----|-----------------------|---------|--|----------------|
| 55 | Falla-Clot, Jean | Bis | 10 mai 1867 | Montpellier |
| 56 | Succasse, Simon Louis | Carles | 21 12 1867 | Montpellier |
| 57 | Pomès, Fabien | Luo | 22 12 1867 | Bordeaux-Ayres |
| 58 | Béroux, Louis | Bayer | 29 12 1867 | Rond |

Le registre des demandes de passeports de 1867 (Archives de la Gironde).

AGENCE GÉNÉRALE D'ÉMIGRATION, Autorisée par le gouvernement.

Engène DEPAS, directeur, 101, rue Louis XVIII, n° 14, Bordeaux.

LIGNE MENSUELLE

de
BORDEAUX

A LA PLATA

(Montevideo et B.-Ayres)



DÉPARTS RÉGULIERS
pour
toutes autres destinations
D'OUTRE-MER.

S'adresser, pour traiter et pour tous renseignements : à Marseillan, à M. FRÉCHOU, agent général, qui se trouve à Tarbes, tous les mercredis, chez Duffau-Coussaux, rue de l'Orient.

Le Télégraphe est arrivé à Buenos-Ayres, le 13 mai, avec 140 passagers, tout en parfaite santé. — Le Prophète a mis en mer, le 17 juillet, avec 57 passagers. — La Bella Cubana partira le 7 août, et le Héranget, le 12 septembre. (128)

AGENCE GÉNÉRALE D'ÉMIGRATION POUR TOUTES DESTINATIONS, Autorisée par le gouvernement.

OSCAR DE LAGOANÈRE, ARMATEUR, AGENT DE 1^{re} CLASSE.
Bordeaux, 56, Allées de Tourny.

LIGNE DE BORDEAUX A LA PLATA (SERVICE MENSUEL).

MONTEVIDEO
BUENOS-AYRES

NAVIRES :

FLANNEB.
AMÉLIE.



MONTEVIDEO
BUENOS-AYRES

57^e, 59^e départs.

25 juin.
25 juillet.

S'adresser, pour traiter, à M. O. DE LAGOANÈRE, armateur, directeur de la Ligne.

Le François-Arago est arrivé à Buenos-Ayres, en 52 jours, avec ses 88 passagers. — Le Guipuzcoano et la Ville-de-St-Lô, ayant à bord 107 passagers, ont mis à mer, les 3 et 24 avril courant. (15)

AGENCE GÉNÉRALE D'ÉMIGRATION

POUR TOUS PAYS D'AMÉRIQUE

Etablie à Bordeaux.

DÉPARTS MENSUELS DU 15 AU 25.

S'adresser pour traiter, à crédit ou comptant, à un prix très modéré, à M. Lartigue, expert, agent général d'émigration pour les Hautes-Pyrénées et le Gers, qui a son bureau à Tarbes, chez Menjoulat, rue de l'Orient. (544)

Agence générale d'émigration, AUTORISÉE PAR LE GOUVERNEMENT.

LIGNE DE BORDEAUX A LA PLATA (SERVICE MENSUEL)

Par les superbes paquebots de 1^{re} classe.
pour
MONTEVIDEO
et BUENOS-AYRES

Maréchal de Turenne, 68^e départ, 10 août
Grande Antille, 69^e départ, 10 septembre
Ste-Germaine, 70^e départ, 10 octobre.

S'adresser, à Bordeaux, à M. OSCAR DE LAGOANÈRE, armateur, directeur de la Ligne. (464)

Annonces dans la presse tarbaise en 1867.

| N. d'ORDRE | DATES | NOMS ET PRÉNOMS | ÂGE | PROFESSION | NOMS DES PERSONNES
à l'ÉTAT | LIEUX | | AUTORITÉ
préposée
au PASSÉ-PORTE. | DESTINATION | NOM
du
NAVIRE. | GÉNÉRAL |
|------------|-------------|-----------------|-----|------------|--------------------------------|---------------|--------------|---|-------------|----------------------|---------|
| | | | | | | 1. NAISSANCE. | 2. DOMICILE. | | | | |
| 29 | 29 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Louis Arzac | St. | Cath. | Lima | S. G. G. | |
| 30 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 31 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 32 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 33 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 34 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 35 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 36 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 37 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 38 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 39 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 40 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 41 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 42 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 43 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 44 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 45 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 46 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 47 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 48 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 49 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |
| 50 | 11 juil 66. | Ante Lopez | 47 | 6 | | Ante Lopez | St. | Ante Lopez | St. G. G. | Ante Lopez | |

Le registre des embarquements à Bordeaux (Ducasse est le quatrième nom de la liste).

Harriet - Jean B. Vire
 Victor L. Pament
 Pierre P...
 Michel Michado
 Jean Bonnier
 Isidro Ducasse
 Jean Canou
 Louis B. Lapointe
 Berthier Rigabert
 Anna Alhabetzky
 Jean Morisole

J. Boudier

Le registre de la *Dirección Nacional de Migraciones* conservé aux Archives de Buenos-Aires : le nom d'« Isidro [sic] Ducasse » est le sixième à partir du nom du bateau, *Harriet*.



Le Théâtre Solís de Montevideo.



Le temple anglais de Montevideo.



Gaston Maspero.



José Pedro Varela.



Le blason des Zumarán.

Don Pedro Zumarán
vers 1870 (collection
A. Zumarán).



La maison des Zumarán
calle San Felipe.



La maison de la calle San Luis
où est mort Zumarán
(cliché P. Gibert).



Montevideo en 1867 (collection Pierre Gibert).



Le monument aux trois poètes à Montevideo.

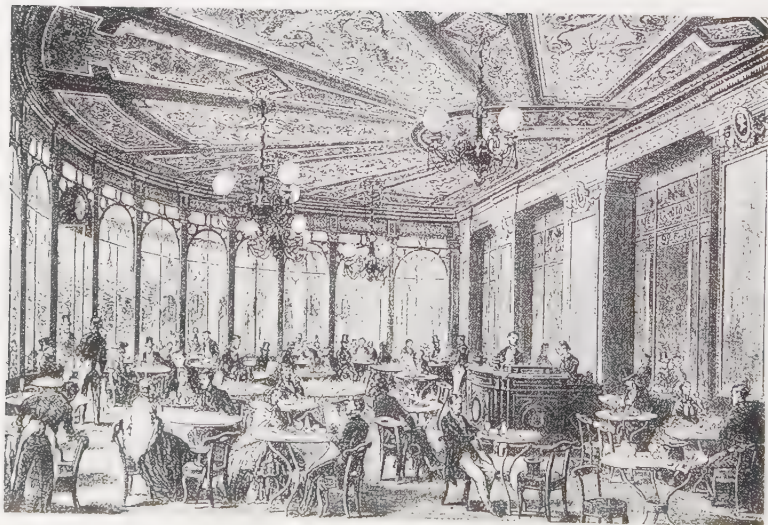


Le Paris d'Isidore Ducasse en 1868 : la Place de la Bourse.

Le café de la Rotonde au Palais-Royal.



Intérieur du café de la Rotonde.





L'omnibus Madeleine-Bastille.



« A la recherche d'un omnibus » (dessin paru dans le *Paris-comique*).



« On ne voit plus
un seul omnibus de la Bastille
à la Madeleine [...] »
Il s'enfuit!... Il s'enfuit!... »
(dessin du *Charivari*).



« Sont assis à l'impériale, des hommes qui ont l'œil immobile... »

Dessin de Georges Delaw paru dans *Je sais tout*.



Le « Carrefour des écrasés », à l'angle du boulevard Montmartre et de la rue du Faubourg-Montmartre.



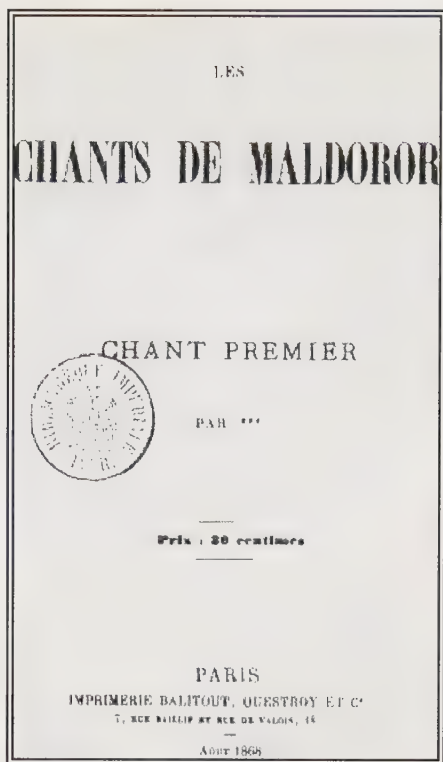
L'entrée du faubourg Montmartre.
Cures merveilleuses! C'est là que, suivant les paroles de l'Évangile,
« les sourds entendent, les aveugles voient et les boiteux marchent. »





Le maréchal Niel.

1868 : parution
du *Chant Premier*.



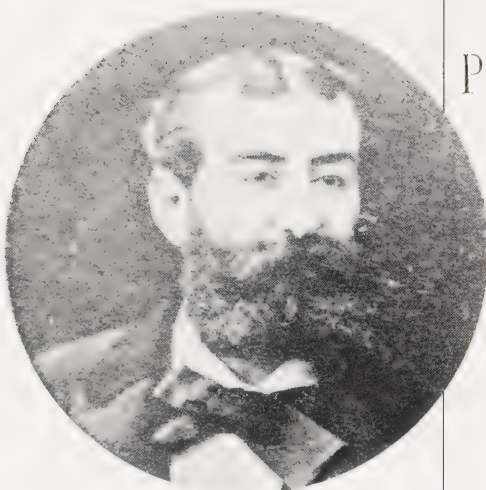
Initiales gravées d'Isidore Ducasse sur son
papier à lettres.



La banque du 5, rue de Lille.



Le banquier Joseph Darasse (collection Vincent-Darasse).



Évariste Carrance.

Le Chant Premier dans
les Parfums de l'âme,
sous la signature « *** ».

LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

DEUXIÈME SÉRIE

PARFUMS DE L'ÂME

POÉSIES

PAR

JOSEPH AUTRAN — CONSTANT BRILLIOT — LOUIS OFFRIN
ET DENIS GINOUX — EUGÈNE LAMBERT — *** — LOUIS GODET — J.-B. ROZIER
A. P. LOTTÉ — TH. CHESLAIN — EUGÈNE COLLET — DENIS GINOUX
GILLESSEN — J. LABOUE — ALBERT BERTHAUD — G. FRÉCON — FLAY
CAMILLE CAROUE — FLAY — L. DEVA — DENIS BLANCHET
ARLINE THÉVENOT — L. LAMB — H. PÉRISSÉ — EUGÈNE — G. BÉLÉ
G.-J. BEOR — A. BÉTHÉ — J. FÉRAUD — A. CHANLAN
L. BOURGNET — ANDRÉVETAN
A. FAYOD — E. FAULY — G. LARA
ETC., ETC., ETC.

PUBLIÉES PAR

ÉVARISTE CARRANCE

BORDEAUX

IMPRIMERIE DE A.-J. CHAYNES, RUE LEBERTHON, 7

1869

TABLE

ANDRÉVETAN (Dr). — La Trappe de Staouell, page 90.

***. — Les Chants de Maldoror, 90.

***. — Le Combat, 111.

AUTRAN (Joseph). — Même nom autre destinée, 19.

BÉON (L.-J.). — La Plus belle maîtresse, 104. — La Dernière heure, 105. — Lettre à une coquette, 106. — La Pâquerette, 194.

BRILLIOT (Constant). — L'Heure de la croyance, 21. — Souvenir, 123. — L'Heure

2^{ME} CONCOURS POÉTIQUE OUVERT A BORDEAUX

Sous les auspices de M. ÉVARISTE CARRANCE

RÉSULTAT DE L'EXAMEN

RIX

- 1^{ER} M. JOSEPH AUTRAN (Var), poésie : *Âlme nous autre destinée*.
- 2^{ME} M. CONSTANT BRILLIOT (Rhône), poésie : *L'Heure de la croyance*.
- 3^{ME} M. LOUIS OFFRIN (Nièvre), poésie : *Les Harmonies du soir*.
- 4^{ME} M. MICHEL DESFOSSEZ (Nièvre), poésie : *La Légende des voisins*.

MENTIONS TRÈS HONORABLES

- 1^{ER} M. EUGÈNE LAMBERT (Charente), poésie : *Béni mort*.
- 2^{ME} M. *** (Seine), poème : *Les Chants de Maldoror*.
- 3^{ME} M. LOUIS GODET (Seine-et-Oise), poésie : *Une Scène du déluge*.
- 4^{ME} M. J.-B. ROZIER (Seine), poésie : *La Cloche du hameau*.
- 5^{ME} M. THÉODORÉ CHESLAIN (Orne), poésie : *Cassette et Marius*.

MENTIONS HONORABLES

- 1^{ER} M. VICTOR COLOMB (Drôme), poésie : *Esprit en Dieu*.
- 2^{ME} M. DENIS GINOUX (Bouches-du-Rhône), poésie : *Le Rite du Poète*.
- 3^{ME} M. J. PIETRE SENY (Suisse), poésie : *La Jeune vierge*.
- 4^{ME} M. JULIEN LODOL (Tarn-et-Garonne), poésie : *Opus*.
- 5^{ME} M. ALBERT BERTHAUD (Seine), poésie : *C'est toujours la même chanson*.

Des mentions supplémentaires ont été accordées à MM. LE BRETTON, BLAY, CAMILLE LAURENT, J.-B. ROZIER, LAMB, PISNOT, GUSTAVE RIVET, LALOUÉ, ANDRÉVETAN et BEOR.

Toutes les poésies vont être réunies en un volume qui paraîtra à la fin du mois de janvier 1909, sous ce titre : *PARFUMS DE L'ÂME*.

Bordeaux, le 29 décembre 1908.

Le Président du Concours Poétique,
ÉVARISTE CARRANCE.

Le Président d'honneur résident,
D^R TROPHÉE DESMARTIS.

Le Vice-Président,
LÉON DUPRÉ.

Le Secrétaire Général,
ADRIEN DE LOBEL.

Résultats du concours
des Parfums de l'âme :
une deuxième mention très honorable
pour le Chant Premier.



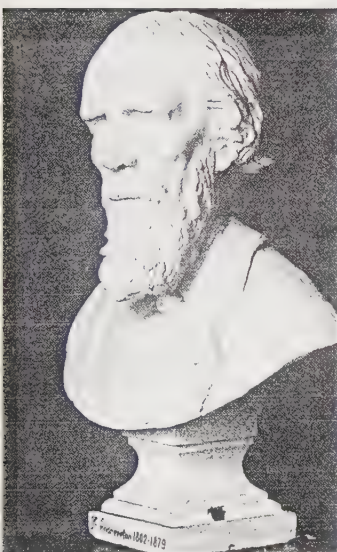
Victor Colomb.



Arthur Letur.



Arsène Thévenot.



Claude-François Andredetan.



Jean-Antoine Petit-Senn.



Louis-Henri Blanvalet.

Quelques poètes des *Parfums de l'âme*.



Louis Oppépin.



Gustave Rivet.



Paul Émion, alias Alfred Sircos
(collection Émion).

*Correspondance
Général*

*2^{ème} Periode
1860-1870*

*Calmeau
Sylvius-Epistemon
N° 99 au N° 110*

Epistemon, alias Christian Calmeau.

*Jeune gens, je vous envoie,
Pour vos épreuves,*

Victor Hugo

Lettre de Victor Hugo
à la rédaction de *La Jeunesse*.



Frédéric Damé

Frédéric Damé :
portraits, œuvre et signature.

GRAMMAIRE ROUMAINE

AVEC

EXERCICES

MORCEAUX CHOISIS ET DIALOGUES

PAR

FREDÉRIC DAMÉ

PROFESSEUR

AUTEUR DU "NOUVEAU DICTIONNAIRE ROMAIN-FRANÇAIS" ET DU
"NOUVEAU DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ROMAIN"

PREMIÈRE ÉDITION

BUCAREST

SOCECŪ & COMP., LIBRAIRIES-ÉDITEURS

21 - CALEA VICTORIEI - 21

1898.



prix raisonnable de cinq centimes, chez plusieurs marchands de livres et de journaux, dont la librairie Gabrie, 25, passage Verdeau, qui sera l'année suivante le dépositaire des deux fascicules de *Poésies*. Dans la première livraison, Sircos signa une sorte de préface intitulée *Nos transformations* :

Retardée par les mille obstacles qui toujours viennent assaillir les entreprises naissantes, apparaît aujourd'hui seulement *L'Union des Jeunes*, héritière et fille légitime de *La Jeunesse*. Nos lecteurs ne l'ignorent pas : des formalités administratives nous avaient forcé à massacrer de nos propres mains notre première feuille et à l'ensevelir à son heure la plus belle d'épanouissement et de vie.

L'Union des Jeunes publia la liste de ses adhérents, qui n'était pas bien longue : le nom d'Isidore Ducasse n'y est pas inscrit, ce qui surprend un peu, car la dédicace de *Poésies* mentionnera quelques mois plus tard le nom d'Alfred Sircos en sa qualité de « directeur de revue ». *L'Avenir*, le journal de l'autre « directeur de revue » de cette dédicace, Frédéric Damé, figure en revanche dans une note de *L'Union des Jeunes* du 15 août 1869, qui avertit les abonnés d'un an et de six mois à *La Jeunesse*, de six mois à *L'Avenir*, de trois mois à *La France Libre* et au *Démocrate de la Somme* – Émion participait à cette époque à la confection de ce journal – d'adresser leurs abonnements avant le 1^{er} septembre à l'adresse de *L'Union des Jeunes*.

Au cours de l'été de 1869, Émion abandonna pour un temps la rédaction en chef de *L'Union des Jeunes*. Son retour, en septembre, entraîna la démission de plusieurs collaborateurs, sans que nous en connaissions les raisons. Un éditorial signé Sircos déplore surtout les départs de Dufour et d'un certain Guérin, « qui ont bien voulu en notre absence nous remplacer dans la direction de notre petite Revue ». La collection de *L'Union des Jeunes* de la Bibliothèque Nationale est incomplète pour la plupart des livraisons de 1870, qui parurent sur un rythme bimensuel. Le dernier numéro conservé est le douzième, daté du 15 juin. À cette date, Émion était à Blois, où il s'était fait engager comme rédacteur en chef d'un journal local. *L'Union des Jeunes* ne paraissait plus sous sa direction, mais sous celle d'Eugène Thoison, un ancien de *La Jeunesse*. Si une collection complète de la revue fait quelque jour surface, il sera loisible de savoir si Edmond Robert, rédacteur d'une chronique bibliographique attentive aux nouveautés littéraires (« Ce qui vient de paraître »), a consacré un compte-rendu aux *Chants de Maldoror* ou surtout à *Poésies*, dont les deux fascicules sont sortis des presses en avril et en juin 1870.

Dans la suite de sa carrière, Paul Émion vécut de journalisme pendant plusieurs années. Entre juillet et décembre 1869, il avait donné au *Rappel* –

un journal de bien plus grande audience que tous ceux auxquels il avait collaboré jusqu'alors – de nombreuses « nouvelles en trois lignes », genre dans lequel ses prestations ne font pas oublier celles d'un Fénéon. Nous soupçonnons qu'il fut introduit dans ce journal par son ami Rivet, qui y était entré lui-même quelques mois plus tôt. Les entrefilets d'Émion, qui étaient signés de pseudonymes collectifs (« Un passant », « Albert Baume », « L. Longchamp »)⁵³ parurent dans deux rubriques, « Les on-dit du boulevard » et « La Journée politique ». Trois échantillons ?

Le *Moniteur* annonce qu'il va commencer la publication d'un roman « écrasant » de Ponson du Terrail. Gare dessous !

D'après un géologue autrichien, le docteur Pulle, qui croit avoir pénétré le plupart des grands mystères de la nature, un tremblement de terre doit éclater le 13 septembre de cette année.

L'Ouest, d'Angers, annonce que le vicaire de la paroisse Loiré a pris la fuite avec une des religieuses qui dirigent l'école des filles.

Mais la principale activité d'Émion au cours de ce second semestre de 1869 consista à rédiger de nombreuses chroniques politiques qui pronaient l'idée républicaine et réclamaient la déchéance de l'Empire. Elles parurent dans divers journaux de province, comme *Le Démocrate de la Somme* – dont Émion fut, en juin 1869, un très éphémère rédacteur en chef – *Le Doubs*, *La Fraternité* de Carcassonne, *Le Journal de Trouville*, *Le Moniteur viennois*, *Les Lettres charentaises*⁵⁴. Ces articles sont tous, sauf exception, signés Alfred Sircos. Trois seulement ont un thème littéraire : une étude intitulée « La Vieillesse de Victor Hugo / À propos de *L'Homme qui rit* », le compte-rendu d'un roman de Thoisson paru chez Dentu, *À vingt ans*, et la critique de deux petits volumes de Victor Lefèbre, « laboureur et rédacteur de *La Démocratie* ».

Lorsque l'année 1869 toucha à sa fin, Émion se proposa pour la place de secrétaire de rédaction du *Doubs*, auquel il avait donné une série d'articles au cours des derniers mois. En dépit de l'appui d'un ami de sa famille, le futur homme politique Dionys Ordinaire, originaire du département, le poste échut à un autre, dont les relations avaient été plus efficaces. Émion parvint toutefois à dénicher un emploi dans un autre journal : du 1^{er} février au 10 juillet 1870, il fut le rédacteur en chef de *La Commune*, un journal démocratique blésois tout récemment fondé⁵⁵ (le premier numéro était paru le 12 décembre 1869). Dans ce quotidien local, il allait signer, de son nom véritable, de nombreux éditoriaux caractérisés par un anti-impérialisme qui paraissait irrévocable :

Nous, les républicains d'aujourd'hui, nous voulons renverser le despotisme, non pas à coups de fusils, mais bien à coups de bulletins de vote et à coups d'alphabets.

Travailleur à la campagne !

L'empire te prend ton fils pour en faire un soldat et lui montre un Prussien ou un Anglais en lui disant : c'est ton ennemi, tue-le.

La République te laisse ton fils et lui dit : un Prussien ou un Anglais, c'est ton frère, aime-le.

L'empire te fait payer l'instruction de ton fils parce qu'il sait bien que tu as besoin de tout ton argent pour vivre, parce qu'il sait aussi que dans chacun de tes fils qui serait allé à l'école il aurait un ennemi.

La République apprend à lire à ton fils, car elle sait bien que le premier mot qu'il épellera sera celui de Li-ber-té.

Au moment où Ducasse confiait le manuscrit de *Poésies I* à l'imprimeur, le « directeur de revue » Sircos rédigeait en chef un quotidien départemental dont les colonnes reproduisaient des articles parus dans des journaux de Paris (comme *La Cloche* ou *Le Gaulois*), et des feuilletons (comme *Sylvie* du Dufour de *La Jeunesse*). L'équipe de *La Commune* incluait Victor Émion, père du rédacteur en chef, Bonhomme-Richard, le laboureur Lefebvre, Ernest Larel, H. Lambert. Le correspondant parisien était un certain L. Dubois derrière lequel nous serions tenté de voir le gérant de *L'Union des Jeunes*, car plusieurs numéros de *La Commune* portent en dernière page une publicité pour cette revue, « héritière et fille légitime » de *La Jeunesse*.

Le prédécesseur d'Émion à la tête de *La Commune*, qui s'appelait Paul Joly, continuait à signer des articles dans le journal, et ceci pesait de plus en plus au nouveau rédacteur en chef. Les rapports s'envenimèrent vite entre les deux hommes, mais la situation paraît avoir évolué en faveur d'Émion, qui piaffait de brandir dans son journal le fer de lance de l'opposition. Le 22 février 1870, il faisait part aux abonnés de *La Commune* de son appréhension « de laisser s'échapper de notre cœur quelques-uns de ces cris d'indignation que le spectacle de la France impériale nous jette aux lèvres ». Émion allait même jusqu'à proposer à ses lecteurs de lui signaler tout abus de pouvoir dont ils seraient témoins dans le département. Sous sa houlette, *La Commune* ferrailla avec le concurrent local, *L'Indépendant du Loir-et-Cher*, qui était de l'autre bord politique et dont le rédacteur en chef en vint à traiter son jeune confrère de « plaisantin qui s'est échappé trop tôt d'une classe de rhétorique pour servir à un public très-restreint *la moelle des forts* ».

Comme on pouvait s'y attendre, les ennuis ne tardèrent pas à tomber sur ce journal d'opposition. Dans son numéro du 10 mai 1870, *La Commune* annonça qu'elle était poursuivie en justice pour deux articles, « Complot

plébiscitaire » de H. Lambert et « Le plébiscite » de Paul Émion. Jules Favre, qui était aussi avocat, avait accepté de défendre son jeune cousin, dont le procès pour délit de presse devait se plaider le 24 mai. Le jour venu, Favre, retenu à Paris, sollicita du tribunal, par l'intermédiaire de son cousin et confrère Victor Émion, un renvoi du procès, mais le président passa outre et retint l'affaire. Les deux accusés quittèrent alors l'audience en déclarant qu'ils faisaient défaut. Dufresne, l'imprimeur de *La Commune*, choisit de rester.

L'imprimeur fut acquitté, mais Émion se vit infliger deux mois de prison et mille francs d'amende pour « excitation à la haine et au mépris du gouvernement », tandis que le troisième larron était condamné à un mois de prison et deux mille francs d'amende. Émion et Lambert ayant interjeté appel, l'affaire allait passer devant la Cour quelques jours plus tard, mais Favre, qui devait impérativement se rendre en Algérie, sollicita une nouvelle remise à quinzaine : les juges blésois l'ayant refusée par deux fois, Favre pria son collègue et ami Ernest Picard (que le portefeuille des Finances attendait après le 4 septembre) de l'accompagner à Blois pour soutenir sa demande de remise et de plaider en son lieu et place au cas où sa requête serait repoussée⁵⁶. En fin de compte, l'affaire de *La Commune* passa le 12 juillet devant la Cour d'Orléans. Malgré la gravité de la situation générale du pays, Favre se déplaça pour défendre son parent. Le tribunal réduisit à quinze jours la peine de prison d'Émion, dont les fonctions de rédacteur en chef de *La Commune* avaient pris fin deux jours plus tôt au terme d'un grave désaccord avec un membre du conseil d'administration. Émion avait exposé à ses lecteurs sa tristesse de quitter le journal et la bonne ville de Blois :

Je les quitte avec une tristesse profonde, regrettant non certes la place en elle-même (je ne suis pas petit à ce point), mais les amicales sympathies que j'avais rencontrées à Blois et la tâche que j'y remplissais. J'étais venu à Blois sans y connaître âme qui vive et ma solitude y fut grande d'abord ; mais, peu à peu, d'affectueuses amitiés vinrent à moi. [...] Amis et *Commune*, il faut vous quitter ; il faut que je parte avant même d'avoir pu commencer cette campagne du conseil municipal, à propos de laquelle j'espérais mettre en rapport bourgeois et ouvriers [...]. Il faut partir, et je pars, le cœur bien gros. Je suis jeune, j'ai dix-neuf ans, mais toujours, j'en fais le serment ici, je me souviendrai de Blois et du département du Loir-et-Cher, des sympathies, des amitiés que j'y ai rencontrées [...]. À mon cher journal et à tous mes amis, connus ou inconnus, adieu⁵⁷ !

Le maire de Blois écrivit à Victor Émion que son fils était un écrivain de talent, mais qu'il était trop jeune pour diriger un journal. Le conseil d'admi-

nistration de *La Commune* trouva alors un curieux arrangement : le fils serait remplacé à la rédaction en chef par le père, mais pourrait continuer à collaborer au journal. Tout s'arrangeait, lorsque Paul Émion se trouva une seconde fois condamné par la justice : il écopa en août de six mois de prison et de 1500 francs d'amende pour un article que le tribunal de Blois considéra comme un « attentat ayant pour but de changer la forme du gouvernement ».

Le dernier article d'Émion dans *La Commune*, qui est intitulé « La Défense de Paris », parut le 8 septembre : « J'arrive de Paris et j'en reviens tranquille sur la défense de notre grande cité. »

Par la suite, le destin de Paul Émion se trouva de plus en plus lié à celui de son père. En septembre 1870, Victor Émion, qui venait de succéder à son fils à la tête de *La Commune*, postula pour un poste de préfet en se faisant recommander par son cousin Jules auprès de Gambetta, ministre de l'Intérieur depuis quelques jours. Le 5 octobre, ne voyant rien venir, il relançait Favre par écrit, ajoutant dans un post-scriptum que son fils – qu'il se préoccupait également de placer dans quelque sous-préfecture – s'était engagé « dans l'armée de Paris⁵⁸ ». Dix jours plus tard, de la capitale assiégée, Auguste Pellet, oncle de Paul, donnait par correspondance aérienne des nouvelles de la famille à sa cousine Émilie Favre :

Paul et moi sommes bloqués à Paris, mais, malgré la triste position, sans danger. Paul est artilleur et apprend à faire l'exercice⁵⁹.

Émion resta à Paris pendant toute la durée du siège, logeant dans l'appartement familial du boulevard Sébastopol. Le 9 mars 1871, en permission de convalescence depuis trois mois, il reçut une dépêche télégraphique lui enjoignant de se rendre à Bordeaux comme soldat d'un régiment d'artillerie (sa feuille de route lui attribue 1,73 m, des cheveux blonds et un visage ovale). Il passa trois mois en Gironde. En juin, son père reçut à Blois un ordre de route qui imposait à son fils de se rendre le lendemain même au bureau de recrutement de la caserne de la ville afin de rejoindre le Troisième de ligne où il devait être incorporé. Mais le conscrit était absent de Blois et risquait d'être considéré comme insoumis.

D'avril à novembre 1871, Émion fut secrétaire en chef de la sous-préfecture de Reims. Il avait été engagé à ce poste par son propre père, auquel ses accointances avec plusieurs hommes que le 4 septembre avait portés au pouvoir avaient enfin permis de décrocher la sous-préfecture qu'il convoitait. Le fils en profita pour faire paraître quelques articles dans *L'Indépendant rémois*. L'année suivante, il gagna sa vie en donnant des chroniques politiques à des journaux républicains de province : *La Fraternité* de Carcassonne, *Le Mémorial des Vosges*, *L'Union républicaine* de

Blois, *L'Union républicaine* de Dieppe, *Le Progrès de l'Orne*, *Le Nord-Est*, *La Somme*, *Le Républicain de l'Est* de Besançon (auquel avait collaboré son camarade Richepin). S'il signa Sircos toute cette production journalistique, il utilisa son nom patronymique pour les articles qu'il donna au *Finistère*, journal bihebdomadaire de Quimper dont il fut le rédacteur en chef pendant cinq mois, de juin à octobre 1872. Il n'avait pas totalement renoncé à ses ambitions littéraires, car il entreprit de réunir ses œuvres rimées sur un cahier portant le titre de *Poésies diverses* – 1872. Il y recopia deux poèmes et en resta là, considérant probablement que le temps de *La Jeunesse* était révolu⁶⁰.

En 1873, Émion fut secrétaire de rédaction de *La Revue nationale*, puis donna presque quotidiennement des bulletins politiques non signés au *Progrès de la Somme* (où il publia un petit roman gentiment insipide intitulé *Celui qui sème le vent récolte la tempête*). La même année, il signa avec son ami Théophile Pallier⁶¹ deux opuscules qui furent édités à Paris : *Barodet, candidat de Paris*, et *Les Élus du 27 avril*. Les mêmes auteurs cosignèrent également en 1875 les deux volumes d'une *Origine de la Commune et de la Ville de Paris*, préfacée par Louis Blanc, et, l'année suivante, une *Histoire des ballons et des ascensions célèbres*, que préfaça Nadar et qu'illustrèrent Albert Tissandier⁶² et d'autres artistes. Émion avait prévu de consacrer un chapitre de ses mémoires aux ouvrages qu'il avait écrits et qui ne paraissent pas avoir été tous publiés, car il fait état de livres de cuisine, d'un *Dictionnaire d'administration et d'agriculture* et d'une monographie sur *Les Grands crimes de l'année*.

Après avoir collaboré au *Progrès de Lyon* et à *La Revue universelle*, Émion devint en 1876 le rédacteur en chef de *L'Avenir républicain* de Troyes, où il succéda à son ami Réveillaud. Dans ce journal, il milita en faveur de l'amnistie des Communards déportés, plaidant pour le pardon de « ces hommes qui souffrent loin de leur pays, loin de leur foyer ». En 1877, il prit la rédaction en chef de *Républicain du Dauphiné* de Grenoble, où il soutint jusqu'aux élections d'octobre la politique qui devait finir par l'emporter. Son goût pour la polémique étant demeuré vif, il fut condamné à trois mois de prison pour délit de presse et « outrages au maréchal de Mac-Mahon ». Grâce au changement de politique du pays et surtout aux relations paternelles, qui furent sollicitées en sa faveur en maintes circonstances⁶³, Émion fut nommé vers la fin de 1877 sous-préfet à Montmédy, puis, en 1879, à Cosne. Il épousa cette année-là une jeune fille de seize ans, Juliette Royer, dont il avait fait la connaissance à Marville, près de Montmédy. Le couple n'eut pas d'enfant. L'année suivante, Émion fut sous-préfet à Poligny, puis à Nantua où il allait rester six années. En 1886, il fut nommé à Semur, dans la Côte d'Or. En 1888, il était conseiller de pré-

fecture de Seine-et-Oise, et, en 1893, rédacteur principal de deuxième classe au ministère de l'Intérieur. Son adresse était alors le 15, rue Thiboumery, dans le quinzième arrondissement⁶⁴. En 1900, il fut promu sous-chef de bureau de troisième classe à l'Administration centrale du ministère et affecté au premier bureau de la direction de l'administration départementale et communale.

Comme ses arrière-grand-père et grand-père paternels, comme son père, comme son frère Georges, il était entré dans la franc-maçonnerie. C'est pourtant muni des sacrements de l'Église qu'il mourut le 25 février 1905 dans son dernier domicile, 133, rue Blomet. Il n'avait que cinquante-quatre ans, mais passait pour avoir abusé de la dive bouteille au cours de son existence. Un article nécrologique salua « l'homme aimable et lettré, [qui] avait tâté un peu du journalisme, et gardait dans son bureau sous-préfectoral des regrets pour son premier état ». Paul Émion, dit Alfred Sircos, fut enterré au Père-Lachaise, à la seule place, peut-être, qu'il n'eût pas demandée.

1. Pascal Pia, « Schizophrène ou pince-sans-rire ? », *Carrefour*, 6 janvier 1965 (article repris dans les *Cahiers Lautréamont* du 1^{er} semestre 1990).

2. La fille de Jules Favre, qui se prénomait Geneviève, épousa Paul Maritain, avocat à la cour d'appel de Paris et secrétaire de son père. Le philosophe Jacques Maritain (1882-1973), qui était leur fils, se trouvait donc apparenté à l'un des dédicataires de *Poésies*.

3. Notamment un *Nouveau manuel complet des gardes-champêtres* dont nous recommandons la lecture.

4. Né en 1851 à Paris, Léon Bourgeois sera préfet de police de Paris, député radical de la Marne, sénateur, ministre (de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, de l'Intérieur, de la Justice, des Affaires étrangères, du Travail, entre 1890 et 1917), président de la Chambre de 1902 à 1904, président du Sénat de 1920 à 1923, prix Nobel de la Paix en 1920, et franc-maçon pour couronner le tout. Il mourra en 1925.

5. Entré en novembre 1868 à l'École Normale supérieure, Richépin jettera aux orties le froc du professorat pour faire des brasses dans le journalisme, la littérature et cette variété de bohème artiste où l'on ne souffre pas de la faim. En 1870, il sera rédacteur en chef de *L'Est* de Besançon. Pendant les hostilités, il s'engagera comme franc-tireur dans une compagnie attachée à l'armée de Bourbaki. La guerre finie, il reviendra vivre à Paris. En 1926, devenu un écrivain célèbre, il présidera l'Amicale des anciens élèves du lycée de Charlemagne.

6. Il était cependant dans la même classe qu'un autre pensionnaire de Massin, ce Charles-Marie Lafont qui avait adressé à Dazet la lettre passionnée qu'on a lue.

7. Eugène Réveillaud (1851-1935) fut député, sénateur radical de la Charente-Maritime, membre du conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France de 1903 à 1906. Dans l'édition de 1885 des *Poésies* de Jacques Richard, Auguste Dietrich affirme – qu'en penser ? – que Réveillaud était « pasteur protestant à Versailles et rédacteur en chef d'un journal religieux intitulé *Le Signal* ». En 1907, le député Réveillaud publiera à la Librai-

rie Fischbacher *La Séparation des Églises et de l'État*, dont la préface cite la monographie que Georges Dazet avait fait paraître deux ans plus tôt sur le même sujet (il la qualifie d'ouvrage « conçu et écrit dans l'esprit d'un libre-penseur »). En 1925, Réveillaud publiera deux recueils de vers, *Cor*, *Kurior* et *Psalterion*, poèmes prophétiques et *La Harpe du fils de David*, poèmes messianiques.

8. Victor d'Auriac publiera un recueil de sonnets préfacé par Catulle Mendès, *Renaissance*, et, en 1903, un autre volume de vers intitulé *Astarté*, dont Genonceaux sera l'éditeur. Il fut conservateur-adjoint à la Bibliothèque Nationale et, un temps, le secrétaire du ministre Lockroy.

9. Voici, par ordre alphabétique, les autres noms de la liste de Réveillaud, dont l'un ou l'autre suscitera peut-être un jour l'intérêt des chercheurs : Bichon, juge d'instruction à Légré, Maine-et-Loire; Maurice Boutet de Monvel, rue du Val-de-Grâce [il s'agit du peintre aquarelliste, né en 1851 à Orléans et mort à Paris en 1913]; Georges Brack, 21, place Vendôme; Émile Brack, 18 bis, rue du Louvre; Henri Defert, 41, rue Madame; Georges Dreyfous, magistrat, 41, rue Cambon; Duval, docteur en droit, 7, rue Gustave Flaubert, 17^e; Henri de Forcade, Anzin, Nord; Gazeau, proviseur du lycée Louis-Le-Grand; Paul Lacoste, professeur de la Faculté à Aix-en-Provence; Paul Legendre, architecte, 13, boulevard du Palais, 4^e; Eugène Lerond, président du tribunal de Belley, dans l'Ain [sans doute l'E. Lerond qui partagera en 1925 avec Christian Calmeau la dédicace d'un des *Poèmes Messianiques* de Réveillaud]; Albert Meurgé, 37, quai de la Tournelle; Émile et Édouard Morellet, 44, rue de Lévigney; Alexis Muenier; Jules Ohein, journaliste à Dijon; G. Petitpont, industriel à Choisy-le-Roi; Mme Pelisson; G. Robertet (« décédé »); Émile Roche, avoué, 4, boulevard Beaumarchais; Schlegel, ancien chef d'état-Major de la 40^e division, 12, rue Broca, 5^e; Strauss, sénateur.

10. Jean-Pierre Lassale, « Georges Dazet au lycée Charlemagne », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1994.

11. *Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves du lycée Charlemagne*, 1906.

12. Les autres collaborateurs du *Tohu-bohu* étaient Réveillaud, Arnold Amsler, Gasier, Émile Formstecher et l'inévitable ***.

13. Comme l'atteste le recueil en cinq volumes que Paul Émion constituera à la fin de sa vie avec les articles qu'il avait publiés au cours de son existence.

14. Dans la même livraison de *L'Espoir*, Émion eut recours à un autre pseudonyme pour signer une charade rimée : Paul Noime, qui est son patronyme renversé.

15. L'une, reprise dans *Le Démocrite* du 22 janvier 1869, est : « Les plagiaires ne sont que les chiffonniers de la pensée. »

16. Le 18 février précédent, un grand chahut d'étudiants du quartier Latin avait suivi l'interdiction de la pièce à l'Odéon.

17. Archives de la famille Émion. Paul Émion avait pris des notes en vue de mémoires dont il n'acheva jamais la rédaction.

18. À Émion sera, pour quelques livraisons, associé dans cette activité un certain Quasimodo, rédacteur en chef d'un journal qui aurait dû voir le jour sous le titre *L'Étudiant*, mais dont le comité de rédaction avait préféré rejoindre celui de *La Jeunesse*. Dans *La Jeunesse*, Quasimodo signera une *Causerie* mettant en garde contre ceux qui se parent d'un nom à particule.

19. Publié par François Caradec, *Lautréamont à Montevideo*, op. cit.

20. Nous ne connaissons que deux collections de la revue. L'une, complète, est celle de la Bibliothèque Nationale. L'autre, à laquelle manquent les quatorze premiers numéros, est conservée par les descendants de Georges Émion, frère de Paul. Les sommaires des vingt-huit numéros de *La Jeunesse* ont été détaillés dans un article des *Cahiers Lautréamont* du 2^e semestre 1993.

21. *Bulletin de l'association amicale des anciens élèves du lycée Charlemagne*, 1906.

22. La librairie Defaux, où l'Epistemon de *La Jeunesse* avait annoncé que le *Chant Premier* était déposé, était situé au 8 de la même rue.

23. *La Jeunesse* se débitera aussi, à un moment ou à un autre de son existence, à la librairie Aubert (17, boulevard de Sébastopol); dans une librairie du 185, rue Saint-Antoine (« en face de l'institution Favard », tout près du lycée Charlemagne); chez Brasseur frères, sous les galeries de l'Odéon; chez Castel, passage de l'Opéra; chez Guérin et chez Morteau, passage Jouffroy; chez Lemasson, passage du Havre; chez Poitrine, passage Verdeau (les *Poésies* de Ducasse seront déposées en 1870 dans cette librairie); chez Gayet, 123, rue Montmartre; chez Havard, boulevard Saint-Michel. On pouvait également se procurer la revue dans des villes de province comme Marseille, Besançon, Vesoul, Amiens, Bourges, Meaux, Le Puy, Bar-sur-Aube, Bordeaux, Chaumont, Nancy, Nevers, Rouen et Tours. Rédigée au quartier Latin, *La Jeunesse* était ainsi diffusée hors de ses frontières.

24. D'après Xavier Gauthier (*L'Insoumise*, paru en 1990), l'Enjolras de *La Jeunesse* est un pseudonyme de Louise Michel, qui n'avait pas mérité ça.

25. Le 21 mars 1870, les 28 élèves de Rivet lui offriront un cadeau en « témoignage de sincère affection » (un H. Ducasse figure parmi eux). Pour avoir publié des *Voix perdues* qui brocardaient les chefs militaires de la guerre perdue, Rivet sera révoqué de son poste de professeur de rhétorique à Dieppe en 1874 par le ministre de l'Instruction publique. Oscar Bardy de Fourtou. Il gagnera quelque temps sa vie dans une boîte à bachot du quartier Latin, en compagnie de Jean Richepin. La chute du ministère de Broglie permettra sa réintégration dans l'enseignement public en octobre 1874 et il sera aussitôt nommé professeur de rhétorique à Meaux (où il aura pour élève le futur Courteline). Il s'y liera d'amitié avec le principal de son collège, Jean-Baptiste Muller, qui avait été le professeur de philosophie de Ducasse au lycée de Pau (Carnets de Gustave Rivet, Bibliothèque municipale de Grenoble).

26. Sircos lui-même publia dans *La Basoche* du 26 avril 1870 un article intitulé « Jeunes Gens », dans lequel il se moque des gandins sans cervelle.

27. Inexact : en 1893, Émion avait quitté Nantua depuis plusieurs années.

28. Albert Pinard collabora (ainsi que Rivet et Grandmougin) à *La Renaissance littéraire et artistique* d'Émile Blémont et publia quelques romans (*Madame X*). Il était devenu consul lorsqu'il écrivit en 1900 à Émion : « Merci bien cordialement, mon cher Paul Émion; mais où est la *Jeunesse* de 1868, et la nôtre? » (Archives de la famille Émion).

29. Archives de la famille Émion.

30. Le poète et dramaturge Charles Grandmougin (1850-1930) fera parler de lui en 1892 lors de la représentation de son drame religieux, *Le Mystère du Christ*. La postérité n'a pas eu l'indiscrétion de se passionner pour son œuvre.

31. Né en 1853 dans une famille d'origine méridionale, Caze était en cinquième à Charlemagne (et pensionnaire de Massin, comme tout le monde) lorsque Émion et la plupart des futurs rédacteurs de *La Jeunesse* étaient en seconde. Il participa tout jeune à la Commune, survenue au moment où il débutait des études de droit, et se réfugia en Suisse à la chute de l'insurrection. Il resta chez les Helvètes jusqu'à l'amnistie des Communards, vivant de journalisme et d'enseignement. Il épousa la fille de l'imprimeur du journal suisse auquel il collaborait. Revenu à Paris, il collabora à des journaux comme *L'Éclair* ou *Le Voltaire* et devint secrétaire de rédaction au *Réveil*. D'une nature généreuse, il aidait les débutants à publier leurs œuvres, parlait d'eux avec sympathie dans ses chroniques du *Voltaire* et les invitait aux réceptions qu'il donnait chaque lundi dans son modeste appartement. Il devait mourir en 1886 des suites d'un duel à l'épée avec un autre journaliste, Charles Vignier.

32. Né en 1852, Joseph Pollio (dont on retrouve le nom dans *La Montagne* de Maroteau en 1871 et, quelques années plus tard, sur l'album du Chat Noir de Rodolphe Salis) vivait à Marseille, où il se chargeait de distribuer *La Jeunesse*. Il était dans le même temps le secrétaire de rédaction des *Tablettes de Marseille*, que rédigeait en chef Horace Bertin, avec la collaboration de Jules Lermina, Paul Arène, Gustave Sauger, Charles Tabaraud et l'incontournable Gustave Rivet. Ces *Tablettes de Marseille*, qui parurent du 3 octobre 1868 au 30 janvier 1869, firent à *La Jeunesse* une publicité régulière, reproduisant ses sommaires et précisant ses points de vente dans la ville natale de Thiers. Les *Tablettes* du 2 janvier 1869 annoncèrent la parution d'une série de *Portraits à la plume* de l'« ami et collaborateur Alfred Sircos, rédacteur en chef de *La Jeunesse* », mais la revue, qui récolta une amende de deux cents francs pour un article à connotation politique, disparut avant d'avoir publié la prose d'Émion.

Dans *La Jeunesse* du 17-24 janvier, Jean Bête, alias Sircos, recommanda un nouvel hebdomadaire « philosophique et littéraire » marseillais, *Le Sifflet*, que fondaient dans cette ville Tabaraud et Pollio, et auquel Sircos devait donner une « Correspondance parisienne ». *Le Sifflet*, qui recruta sa rédaction autant à Paris qu'à Marseille, eut aussi une vie brève. Collaborateur de revues parisiennes comme *La Revue populaire de Paris* et *La Jeunesse*, Pollio anima plusieurs revues marseillaises dont *L'Écho phocéén*, *Les Tablettes de Marseille*, *Le Sifflet*, *Le Logos*, *L'Orchestre*, *L'Égalité*. Sur ce personnage qui figura dans les rangs des Garibaldiens, on se référera à la douzième livraison de 1873 du *Biographe* de Condat.

33. Ainsi que L. Abel, J. Avril, Nestor Berlancel, Jules Boissé, Léon de Bourru, Léon Charly, E. Chatellier, Émile Chénégue, Eusèbe Citrouillard, Henry Day (qui signait aussi Henriette de R.), Constantin Debray, Alfred Deschenoz, Fernand Desnoyers, Paul Dufour, Fernouillat, Camille Gonzalve, Eugène Heill, Charles Jobey, F. de Larchant, Albert Lavigne (cet ancien commandant des tirailleurs d'Algérie collabora à *L'Avenir* de Damé et publiera un livre en 1871 à la Librairie internationale), Paul Leconte (qui était en 1867 dans la même rhétorique de Charlemagne que René Delorme et qui donnera également de la plume dans *L'Avenir*), Armand de Luceval, Mougin, C.Th. de la Persoye (ce Bisontin signa parfois Antoine Lapoire), Maurice Protoalès, Jean Prouvaire, Albert Puech, V. de Rochetin, J. Roumillac, Édouard Spalla-Rossa, Alexandre Savarel, Eugène Thoison, Jean Vidal, Paul Vimont (également collaborateur de *L'Avenir* et de *La Revue populaire de Paris*). Anatole France devait publier dans *La Jeunesse* un poème qui parut finalement dans *La France libre*.

34. La collection de *La Jeunesse* que conservent les descendants de Georges Émion comporte un index (manuscrit) des collaborateurs de la revue dans lequel quelques pseudonymes sont traduits : pas de Ducasse dans la liste.

35. Un autre futur communal, Gustave Tridon (28 ans en 1868), collabora aussi à *La Jeunesse*.

36. Le 17 mai 1868, le littéraire et futur communal Auguste Vermorel, écrivait à Sircos qui avait sollicité sa participation à sa revue : « J'ai débuté effectivement dans la vie littéraire et politique par deux journaux successifs intitulés l'un *La Jeune France*, l'autre *La Jeunesse*, qui m'ont valu mes premiers mois de prison. Il va sans dire que je serais très heureux de voir *La Jeunesse* renaître en des mains jeunes et ardentes comme nous l'étions alors et comme je le suis encore un peu pour mon compte ». [Une première *Jeunesse*, morte au bout de huit numéros, avait paru en 1861].

37. Émion avait envoyé la première livraison de *La Jeunesse* à diverses personnalités de la presse et de la littérature, en sollicitant leur jugement et même leur collaboration. Sur ce numéro un, Marc-Bayeux, journaliste au *Boulevard*, polémiste connu et poète occasionnel, répondit : « Il n'est ni meilleur ni pire que le premier numéro de tous les

petits journaux littéraires. J'ai de bonnes raisons pour trouver la profession de foi passable ; l'article qui suit : *Pourquoi écrivons-nous ?* est bon, mais il fait double emploi. [...] Mais avec tout cela, cher monsieur, vous n'avez pas fait ce que j'aurais souhaité. Vous n'avez pas, par le fait, accentué la ligne du journal. Se plaindre du siècle et lui jeter l'anathème est toujours vain » (Archives de la famille Émion).

38. Poème signé Robert Nemo, paru dans la neuvième livraison.

39. L'écriture de ce poulet mal sonnante, précisons-le tout de même, n'est pas celle d'Isidore Ducasse. Est-ce à cette lettre anonyme que répond Teverino dans les *Bavardages* de la treizième livraison : « Nous avons reçu une lettre anonyme pleine de brutales injures et de cyniques outrages. Inutile de dire que nous ne répondons pas à un aussi grossier personnage, et que nous n'avons pas l'habitude de nous baisser jusqu'au ruisseau pour en remuer la boue. »

40. Curt Muller, « Documents inédits sur le comte de Lautréamont (Isidore Lucien Ducasse) et son œuvre – né à Montevideo le 4 avril 1846, mort à Paris le 24 novembre 1870 », *Le Minotaure*, n° 12-13, mai 1939.

41. Dans son article du *Minotaure*, Muller attribuait aussi à Ducasse une *Risette*, « *Ballade imitée de Murger* » qu'un auteur qui signait encore *** avait publiée dans la troisième livraison de *La Jeunesse* (1^{re} août 1868). Ceci ne doit pas empêcher de rappeler que c'est au même Muller que l'on doit plusieurs découvertes capitales sur les années parisiennes de Ducasse. Dans l'article du *Minotaure*, Muller signalait qu'il avait réuni ces documents pour la préparation d'une thèse de doctorat à l'Université de Zürich. Selon les dires de son frère, Muller avait poursuivi ses recherches sur Ducasse et trouvé de nouveaux documents qu'il avait l'intention de publier. La mort l'en empêcha, et tous ses papiers furent détruits après son décès.

42. Certains éléments nous font penser que les *Choses trouvées dans un pupitre* sont de Gustave Rivet. La solution est peut-être dans le vaste fonds Rivet de la Bibliothèque municipale de Grenoble, qui n'a été que partiellement dépouillé.

43. Dans *La Jeunesse* du 20-27 décembre 1868, une *Causerie* de Sircos fera écho à ce message : « Aimons-nous tous, jeunes et vieux, petits et grands, faibles ou forts [...]. Alors, de l'union fraternelle des âmes, naîtra l'aurore du monde, et se réalisera le large programme de notre grand et toujours jeune poète : *Lumière et paix* ». Dans le numéro du 24-31 janvier 1869, Sircos encensera Hugo dans une étude de la série des *Quarante de l'Académie française*. Est-ce pour le remercier de cet hommage que le poète enverra ce billet qu'Émion conservera dans ses papiers : « Jeunes gens, je vous aime ; / vous êtes l'avenir. / Victor Hugo ».

44. *Gustave Rivet (1846-1936), parlementaire et poète dauphinois*, Catalogue de l'exposition de la Bibliothèque municipale de Grenoble, mai-juillet 1991.

45. Le texte de ces deux lettres a été reproduit dans les *Cahiers Lautréamont* du 2^e semestre 1993. Si une autre chemise de cette *Correspondance générale* de Sircos contenait des lettres de Ducasse, il faut la considérer comme perdue.

46. Quelques extraits de cette plaquette aujourd'hui parfaitement introuvable sont reproduits dans une livraison de 1867 de *La Morale indépendante*.

47. Il fallait pour cela verser le cautionnement et payer le timbre (les lois sur la liberté de la presse ne seront votées qu'en 1881).

48. Les noms des participants à cette collecte sont publiés, avec le montant de la somme versée par chacun d'eux. La plupart sont des collaborateurs réguliers de *La Jeunesse* et nous sont connus, sauf un « G.D. » (Georges Dazet?).

49. *Les Tablettes de Marseille* du 27 janvier 1869 signalaient que des poursuites étaient dirigées contre « *La Jeunesse*, journal du quartier Latin ».

50. Gustave Flourens adressa à Sircos une « Adhésion à *La Jeunesse* politique » dont le numéro du 28 février-14 mars 1869 fit état.

51. Carnets de Gustave Rivet, 23 juin 1869 : « J'ai rencontré hier Alfred Sircos. J'ai le deuxième numéro de *L'Union des Jeunes*, ma biographie de Sainte-Beuve y est affreusement mutilée, toute la fin a été supprimée ». Le 2 mai suivant : « *La France Libre* de mon ami Sircos a paru : – Ça n'est pas très fort ! – Est-ce que ça aura deux numéros ? – Quand donc va paraître *L'Union des Jeunes*, cette fille de *La Jeunesse*, morte ? ah, si je dirigeais ces feuilles-là, mais je sais bien comment je réussirais !... » (Fonds Rivet, Bibliothèque municipale de Grenoble).

52. À noter, dans la livraison du 15 août 1869, un article de René Delorme intitulé « Les Jeunes – Figurines littéraires : Paul Verlaine ».

53. Leur auteur les découpait pour les coller dans son recueil d'articles, ce qui permet de les identifier aujourd'hui.

54. Et quelques autres journaux dont les amateurs d'études sircosiennes trouveront le détail dans les *Cahiers Lautréamont* du 2^e semestre 1993.

55. Cette nomination fut annoncée par *Le Réveil* du 16 janvier 1870 dans la rubrique *Faits divers / Mouvement de la presse départementale* : « M. Paul Émion a pris la rédaction en chef de la *Commune* de Loir-et-Cher, qui devient bi-hebdomadaire. »

56. Paul Émion connaissait bien Picard. Dans une page de ses mémoires, il a noté quelques souvenirs sur cet homme politique pour lequel il avait travaillé quelque temps dans son appartement de l'avenue de la Grande-Armée.

57. Pour tuer l'ennui des soirées blésoises de l'an 1870, Émion avait lancé un petit périodique hebdomadaire satirique et moralisateur, *Le Triboulet* (le fou de François I^{er} était natif de Foix-les-Blois). Cette feuille était pleine d'impertinences envers les notabilités de la ville – le rédacteur en chef de *La Commune* ne pouvait les signer que de son pseudonyme de Sircos.

58. Dossier Victor Émion, Archives Nationales.

59. Le 8 décembre 1870, de Besançon où il attendait la fin de la guerre auprès de sa mère, Jules Richépin donnait de ses nouvelles à son ami Émion : il venait d'être nommé professeur d'histoire à Troyes, mais la guerre l'empêchait de rejoindre ce poste. Ayant lu le nom de son camarade sur une liste de souscriptions publiée par *Le Moniteur*, il avait eu l'idée de lui demander de faire appel à ses relations pour l'aider à trouver un emploi.

60. Les derniers vers publiés par Émion sont un quatrain signé Alfred Sircos paru dans *Le Sylphe* du 22 mai 1870.

61. Cet ancien collaborateur de *La Jeunesse* mourra dans un accident de chemin de fer.

62. Albert Tissandier était le frère de l'aéronaute qui fit partie de la célèbre équipée du ballon *Le Zénith*, au cours de laquelle Sivel et Crocé-Spinelli laissèrent la vie.

63. Les archives de la famille Émion contiennent de nombreuses lettres adressées à Victor Émion en réponse à des requêtes en faveur de son fils pour un emploi ou un placement d'article.

64. Avait-il gardé quelques prétentions littéraires ? En mai 1893, le directeur d'un théâtre parisien lui retourna le manuscrit d'une pièce, *Comme chien et chat*, qui avait été refusée par le comité de lecture. En 1887, il avait déjà communiqué cette œuvre à Victor Cherbuliez, mais l'académicien français ne s'était pas montré enthousiaste. Émion, qui avait aussi pris l'initiative de tirer une pièce d'un roman de Cherbuliez, avait eu le désagrément d'apprendre de l'auteur que ce dernier venait de l'adapter lui-même pour la scène et qu'elle était depuis un mois dans les mains d'un directeur de théâtre. Deux ans plus tard, Émion composa également une adaptation scénique d'un roman intitulé *Tache d'encre*, dont l'auteur lui répondit de Perros-Guirec qu'il n'était pas satisfait du résultat et qu'il eût mieux fait de le prévenir avant de se lancer dans ce travail d'adaptation.

CHAPITRE XVI

UNE MENTION TRÈS HONORABLE

« Trois étoiles au lieu d'une signature »

Isidore Ducasse, *Chant VI de Maldoror*.

« La belle-mère est au gendre ce que la routine est au progrès. »

Évariste Carrance, *Les Belles-mères*.

En 1867, un homme de lettres débordant d'activités et portant le nom bien frappé d'Évariste Carrance lança à Bordeaux la publication d'une série de recueils poétiques intitulée *Littérature contemporaine*. Chaque volume regroupait les œuvres présentées par les candidats d'une sorte de joute littéraire. L'insertion ne nécessitait que le versement d'une somme d'argent. Ducasse a puisé dans les fonds octroyés par son père pour inclure son *Chant Premier* dans le deuxième volume de la série de *Littérature contemporaine*, qui reçut le superbe titre de *Parfums de l'âme*¹.

L'effervescent et rusé bonhomme qui dirigeait cette publication collective parue aux dépens de ses auteurs fut toute sa vie à cent lieux de se douter que le seul acte de son existence qui intéresserait la postérité serait d'avoir compté un dénommé Isidore Ducasse parmi sa clientèle. Carrance était lui-même écrivain, mais sa production littéraire a sombré tout entière dans l'oubli. Bien que son rôle d'éditeur de Ducasse paraît bien n'avoir été que platement mercenaire, des chercheurs ont voulu savoir quel personnage il avait été².

Jacob Évariste Carrance vit le jour à Bordeaux le 3 octobre 1842. Comme Catulle Mendès, né un an plus tôt dans cette ville, il était issu d'une famille juive d'origine portugaise. Son père, Abraham-Henri Car-

rance, né en 1789, était coiffeur – marchand sur certains actes officiels – et demeurait 6, rue Bouhaut. Plusieurs familles israélites bordelaises vivaient dans ce quartier, comme les Mendès³, auxquels la littérature française doit l'auteur d'*Hesperus*, ou les Raba, dont une fille prénommée Amélie-Rachel avait épousé en 1857 Michel Lévy, l'éditeur de Baudelaire. Comme son époux Abraham-Henri, Rachel-Dorothée Carrance, née Séba, appartenait à une famille juive portugaise. Peu après la naissance d'Évariste, les Carrance s'établirent quelque temps à Libourne où naquit, le 1^{er} mars 1852, un second fils, Raymond, qui mènera comme son aîné une carrière dans les lettres⁴. Évariste avait un autre frère (ou un demi-frère, car sa mère était née Rébecca Léon), Henri-Daniel, né à Bordeaux en 1836⁵.

Évariste Carrance suivit des études de droit qui firent de lui un docteur dans cette discipline. Il ne plaida cependant jamais et consacra son existence entière à la littérature, à la presse et à l'édition, en vivant de sa plume comme de celle des autres. Il avait débuté de bonne heure. En 1858, à l'âge de seize ans, il avait fait passer sa poésie *À M. Abraham Castro, ministre du culte israélite de Bordeaux* sous les presses de l'imprimeur bordelais Chaynes. Tout jeune, il fréquenta le salon d'une comtesse Blanche de C..., qui recevait une petite société de poètes, d'artistes, de fonctionnaires et d'industriels. Il y noua des relations dont il allait maintes fois éprouver l'utilité. D'octobre 1859 à avril 1860, il fit paraître à Bordeaux un *Écho littéraire*, « petit carré de papier... aux articles quelque peu déhanchés, et décousus, violents par ci, moroses par là, ennuyeux quelquefois », écrira Alexandre Lassus, hagiographe pourtant zélé de son ami Carrance. Avec l'aide de ce Lassus et d'un autre camarade rencontré chez la comtesse de C..., Amion Faure, Carrance fonda vers 1864 une seconde revue, *Le Contemporain*, qui se donnait pour mission de défendre la doctrine humanitaire⁶. De ce *Contemporain*, Faure était le directeur, Lassus le rédacteur en chef, Carrance l'administrateur, et un certain vicomte de Lussac le secrétaire de rédaction. Les bureaux de la revue avaient pour adresse le 14, place des Quinconces, à Bordeaux. Déjà Carrance perçait sous Évariste, car *Écho littéraire et Contemporain* inséraient les vers des poètes qui joignaient un mandat à leur envoi de rimes.

En dépit de sa jeunesse et de sa notoriété encore réduite, Carrance réussit à faire reprendre ses articles du *Contemporain* dans plusieurs journaux de province comme *Le Journal des Landes*, *La Presse grayloise*, *Le Journal de Dreux*, *La Muse gauloise*, etc. Tout au long de sa carrière, il plaça ainsi des articles et des poèmes dans d'innombrables périodiques dont les rédacteurs en chef ignoraient ou n'avaient cure que

ces textes avaient déjà paru dans une feuille de chou du département voisin. *Le Contemporain* et *L'Écho littéraire* eurent une vie brève, mais le nom de Carrance n'était plus tout à fait inconnu des directeurs de journaux du Sud-Ouest, qui s'habituaient à remplir leurs colonnes avec la prose facile et les vers fluides du prolifique Évariste. Ce dernier ne refusait jamais la sollicitation d'un rédacteur en chef. Il écrivait, écrivait, écrivait. À qui lui demandait un sonnet, il faisait parvenir une épopée en quatre cents vers. Qui sollicitait une nouvelle recevait un roman de 600 pages à passer en feuilleton pendant toute une année.

Carrance a naturellement produit un grand nombre d'ouvrages, publiés chez différents éditeurs bordelais ou parisiens. Au lendemain de la guerre de 1870, le fécond polygraphe sera le plus souvent son propre éditeur, à l'enseigne d'une *Librairie des Concours poétiques*, d'un *Secrétariat des Concours littéraires*, ou d'un *Hôtel du Comité des Concours poétiques*. Plus tard, installé à Agen, il éditera sa propre production sous la firme d'un *Comité des Concours poétiques du Midi de la France*, ou sous celle d'une *Librairie du Comité poétique et de la « Revue française »*, ou sans firme du tout. Avec les années, la muse d'Évariste ne désarma jamais, et le poète inonda longtemps le monde où l'on imprime de ses alexandrins poussifs et de ses dizains falots. Exemple entre cent, le jeudi 28 mai 1885, le directeur du Théâtre municipal de Tarbes, voulant rendre hommage à Hugo qui venait de s'éteindre, conviait une actrice connue, Mme Hyacinthe, à réciter des vers composés spécialement pour cette soirée par Carrance⁷.

En 1903, le théâtre complet de Carrance formait trente volumes. Certaines de ses pièces avaient été représentées à Paris, d'autres en province. L'infatigable homme de lettres signa également une centaine de romances qui furent mises en musique par Pigot, Cavallo, Lataste, Jules Capry, etc. Jusqu'à sa dernière heure, Carrance aura accumulé publications sur publications, en tout plus d'une centaine d'ouvrages : romans, contes, pièces de théâtre, poésies, études, plaquettes de publicité médicale ou pharmaceutique, biographies, pièces de circonstance, dont le Carrançophile trouvera en note une liste qui peut prétendre à tout sauf à l'exhaustivité⁸. Les directeurs d'un grand nombre de revues et de journaux, dont la variété dépasse l'entendement⁹, ne firent jamais appel en vain à Carrance. Comme si cela ne suffisait pas, nombre de ses écrits furent traduits en plusieurs langues, anglais, espagnol, italien, russe :

Ah ! tu détiens tous les records,
Tu crées des romans en masse,
Nourrissant l'esprit et le corps,
Ton ardeur jamais ne se lasse¹⁰ !

L'individu, qui était sans doute vaniteux, raffolait des médailles et des décorations. La notice que lui consacra le vicomte de Lussac dans la première série de *Nos Contemporains*, publiée à Bordeaux en 1873 sous l'égide du Secrétariat des Concours poétiques et littéraires, détaille les « titres honorifiques » amassés dès la trentaine par Carrance¹¹. Pour la beauté de la chose : docteur en droit de la Faculté de Philadelphie, chevalier et de l'Ordre de la République de Saint-Marin et de l'Ordre de Saint-Georges, commandeur de l'Ordre de Saint-Sauveur, médaillé du roi de Wurtemberg, de la Société magnétique, de l'Institut de l'Enfance, des Sociétés hospitalières d'Afrique et de Marseille, de la Société géographique, de la Société des Anciens Militaires, de la Société humanitaire et scientifique du Sud-Ouest de la France, président d'honneur des Sauveteurs de Saône-et-Loire, de Naples, d'Algérie, de Milan, de Gaète, des marins de Beaucaire, de l'Institut scientifique européen, de l'Académie royale de philosophie de Rosetto Valfortore, de la Société italienne pour l'émancipation de la femme, de la Ligue nationale de Catane, de la Fondation Montréal, des Chevaliers-Sauveteurs de Marseille, de la Société Virtuoso Cosmopoliti de Naples, membre de l'Association des artistes dramatiques, membre correspondant des Hospitaliers d'Afrique, de l'Institut de Genève, de la Société des Sciences et Arts de Poligny, de la Société littéraire de Naples, de la Société de climatologie algérienne, de la Ligue italienne pour l'enseignement, de la Société Guido-Monaco, de l'Académie du Progrès d'Italie, de l'Académie Agirino Diodorea, du Cercle Partenopéen de Naples, de la Société Confucius, de l'Institut de géographie de Milan, de la Société des anciens militaires de Paris, de l'Association humanitaire pour l'extinction de la guerre de Ravenne, membre d'honneur de l'Ataneo Garganico, de l'Académie héraldique italienne, de l'Institut protecteur de l'enfance de Paris, de la Société italienne de Florence, de l'Académie de Pithagore, de la Scuola Italica, de l'Académie artistique Raffaello à Urbino, de l'Académie de Pellegrini à Castro-Reale, de la Société magnétique de Bologne, de la Société hospitalière de Marseille, de la Société philanthropique de Naples, de la Société de Giovanni Pico Della Mirandolla, de la Société Filodrammatica d'Alba, de l'Institut de Palerme, correspondant du Collège Prince-Humbert à Capri, bourgeois honoraire de la Ville de Gimigliano, de la Ville de Nicotera, vice-président honoraire de la Société de l'enseignement à Mirandole, protecteur de la Société littéraire de Sambartolomeo (Italie), membre fondateur du journal *Le Sauveteur de Paris*, officier de l'Instruction publique, commandeur de l'Ordre du Vénézuéla, de la Croix-Rouge, membre de la Société des auteurs dramatiques, membre de l'Institut de Genève. En 1886, dans sa *Bibliographie générale de l'Agenais*,

Jules Andrieu se gaussa de cette interminable série de titres exposée par le complaisant Lussac : « On frémit en songeant à ce qu'elle doit être aujourd'hui ». Encore l'énumération lussacienne passait-elle sous silence plusieurs distinctions que révélera *La Revue française*, comme la présidence d'honneur des Chevaliers sauveteurs de Nice ou cet Ordre du Pélican bleu dont se gaussa Max Waller dans une chronique de *La Jeune Belgique*.

Créée en 1868, la série *Littérature contemporaine*, à laquelle Isidore Ducasse allait collaborer incognito, devait compter plusieurs centaines de participants au cours de son quart de siècle d'existence. Sur un rythme annuel puis biennuel, Carrance lançait régulièrement ses concours dans le monde francophone. Mûs par une universelle pensée, les pigeons envoyaient leur contribution de tous les coins de France et de l'Étranger. Entre 1868 et 1891, Carrance publiera quarante-cinq recueils aux titres baroques : *Les Voix poétiques* (1868), *Parfums de l'âme* (1869), *Aigles et colombes* (1869), *Fleurs et fruits* (1870)¹², *Ombres et rayons* (1870), *Rubis et saphirs* (1871), etc. Les derniers volumes s'intituleront *Les Heures viriles*, *Les Poèmes du souvenir*, *Les Chansons de l'âtre* et *Les Poèmes du devoir*. Jusqu'en 1878, ils seront imprimés à Bordeaux. Après cette date, ils sortiront de l'imprimerie agénaise de Virgile Lenthéric. L'entreprise était d'un bon rapport, car innombrables étaient les poètes prêts à ouvrir leur portefeuille pour voir leurs rimes imprimées. Carrance avait eu l'astuce de donner à sa série l'alibi d'une compétition qui gommait un peu l'aspect d'une publication à tant par ligne. Il s'était intronisé président-fondateur de ses concours et avait bombardé son ami et complice Télèphe-P. Desmartis président d'honneur résidant¹³. Le vice-président et le secrétaire général s'appelaient Léon Dupré et Adrien de Lobel : deux pseudonymes du culotté Évariste¹⁴.

On rimait beaucoup dans les provinces françaises en ces dernières années de l'Empire, et des Carrance sévissaient dans tout le pays : si le concours poétique annuel que proposait dès 1864 *La Fraternité* de Louis Ariste¹⁵ n'était pas payant, le franc-maçon et impérialiste Louis-Amaury Boué, dit Boué de Villiers, rédacteur à Évreux de *L'Union de l'Eure*, éditait la même année des *Rimes et pensées du siècle – Échos poétiques contemporains – I^{re} série*, auxquelles six futurs poètes des *Parfums de l'âme* versèrent leur obole. Le même Boué donnera plus tard une série de volumes poétiques collectifs, *La Muse républicaine*, où les poètes francs-maçons sont signalés par les traditionnels trois points. Toujours en 1864,

le Bordelais Amion Faure, concurrent et néanmoins ami de Carrance, publiait un recueil collectif, à participation payante, de *Décentralisation littéraire – Rimes provinciales*, qui était une sorte de brouillon de *Littérature contemporaine*. Carrance participa activement à ce dernier volume, ainsi que quelques-uns de ses futurs clients des *Parfums de l'âme*. Dans la préface de ces *Rimes provinciales*, Faure précise qu'il a été aidé dans sa tâche par Carrance et Lassus, « ces deux vaillants et généreux défenseurs de la littérature provinciale »¹⁶.

Chef des imprimés des chemins de fer du Midi, un autre Bordelais, Jean Condat, fonda et dirigea de 1862 à 1870 plusieurs périodiques d'esprit carrancien : *Portraits-timbres*, *Album photographique universel – Journal-bijou*, *La Ruche photographique*, *Le Biographe – Livre d'or de l'Humanité*. Carrance, qui cosigna avec lui en 1870 un opuscule intitulé *La France républicaine* (souscrit par la municipalité de Bordeaux et vendu « au profit de la caisse de secours mutuel de la sixième compagnie de la Garde nationale de Bordeaux »), l'associera au jury de ses concours poétiques des années 1880.

Félix Thessalus (de son vrai nom Boittier), rédacteur en chef du *Glaieur littéraire*, empochait les versements faits à un *Tournoi poétique* qui parut de 1866 à 1872 à Châlons-sur-Marne, puis à Paris, chez Dentu et au propre domicile de l'animateur, 148, rue de Paris-Belleville¹⁷. Eugène Margouzy, qui exerçait son commerce dans les Ardennes et à Paris, codirigera avec le même Thessalus, de 1870 à 1872, ce *Tournoi poétique* auquel quelques collaborateurs de *La Revue populaire de Paris* (Alfred de Martonne¹⁸, les époux Fertault, Pierre-Jean Lesguillon) participeront.

Les noms de quelques fidèles des Concours poétiques de Bordeaux se retrouvent dans *Le Réveil des muses*, premier volume d'une série intitulée *Poésie contemporaine* qui parut à Rennes en 1867 sous la direction du Carrance local, Ludovic Kermeleuc (de son vrai nom Ludovic Hamon), ainsi que dans le collectif *Rimes et idées* de Louis Goujon (de Chalons-sur-Saône) et dans l'hebdomadaire *Tribune contemporaine*, ex-*Tribune lyrique* de J.M. Demoule (de Mâcon), revue dont la devise était : *Chacun pour tous, tous pour chacun*¹⁹.

Tous les organisateurs de ces « concours » avaient la complaisance de se publier entre eux. En 1864, Demoule, Thessalus, Carrance et Condat avaient donné des vers à Boué pour ses *Rimes et pensées du siècle*. Margouzy et Carrance étaient en 1865 au sommaire du *Tournoi poétique* de Thessalus. Carrance et Veyrières rimèrent en 1867 dans *Le Réveil des muses* de Kermeleuc. Faure, Margouzy, Veyrières et Thessalus collaborèrent aux *Voies poétiques* de Carrance en 1868. Goujon et Condat participèrent à quelques volumes de la série de Carrance dans les années

1870. Cette « poésie en société coopérative » fera en 1869 l'objet d'un article dans *L'Année littéraire et dramatique* de G. Vapereau :

Il semble passer dans l'usage d'appliquer à la littérature le principe d'association, si fécond dans les choses de l'industrie [...]. Voici un de ses produits, un recueil de vers de vingt-cinq auteurs différents qui mettent en commun, pour se donner réciproquement plus d'éclat, leur demi-réputation ou leur obscurité. Il a pour titre *Rimes et idées* [...]. Ce panthéon de *poetae minores* rappelle les *Olympiades* de l'Union des poètes, sorte d'assurance contre l'oubli, plutôt que le *Parnasse contemporain*.

En 1876, devant le succès remporté par son affaire, Carrance lancera une *Revue française, organe mensuel des concours poétiques de Bordeaux* (puis du Midi), qui durera jusqu'en 1905. Car les volumes de *Littérature contemporaine* ne suffisaient plus à endiguer la masse des envois que recevait Carrance. Depuis la fondation de *Littérature contemporaine*, le nombre des participants avaient décuplé. Les deux premiers recueils, *Voix poétiques* et *Parfums de l'âme*, avaient eu une quarantaine de collaborateurs ; les deux suivants, *Aigles et colombes* et *Fleurs et fruits*, en comptèrent une soixantaine, *Ombres et rayons* soixante-dix, *Rubis et saphirs* une centaine. En 1877, pour son dix-neuvième concours, Carrance recevra 822 pièces, dont 367 seront rejetées « pour différents motifs ». *La Revue française* publiera ainsi les œuvres de plusieurs centaines de poètes. Elle célébrera la gloire de Carrance, insérant ses poèmes et ses nouvelles, signalant la traduction et la publication de ses œuvres à l'Étranger, reproduisant les articles qui lui étaient favorables, eussent-ils paru dans les plus obscurs canards du terroir ou des plus lointaines capitales, citant les lettres de félicitations des notabilités auxquelles Évariste envoyait régulièrement ses livres²⁰. De surcroît, on n'en finirait pas de recenser les poèmes de *La Revue française* qui sont dédiés au rédacteur en chef par les candidats de ses concours. Les noms des lauréats étaient annoncés dans la revue, et, l'affaire étant rapidement devenue familiale, les médailles étaient offertes par Évariste, par son épouse Claire (qui assurait la rubrique bibliographique) et même par leur fils Maurice, né en 1873²¹. Le lecteur de *La Revue française* se voyait parfois proposer une caisse de trois kilos de « prunes d'Agen extra » contre l'envoi d'un mandat-poste de six francs à madame Henri Carrance, propriétaire à Agen²².

L'organisateur des Concours poétiques du Midi était loin d'avoir la sympathie unanime du milieu littéraire. On l'accusait bien sûr d'escroquer des poètes avides de publication, de n'être lui-même qu'un malin qui profitait de la naïveté et de la vanité – les deux mots sont presque

anagrammatiques – des aligneurs de rimes. Son mercantilisme se verra régulièrement fustigé. Jules Andrieu, qui n'aime pas « cet auteur trop fécond », écrit dans sa *Bibliographie générale de l'Agenais*²³ que Carrance

a créé en 1868 un *Comité des Concours poétiques du Midi*, sorte d'agence de placements littéraires qui me paraît être un véritable trait de génie.

Les poètes foisonnent sur notre terre de France. À l'aurore de la vingtième année, l'homme résiste peu au démon de la rime, qui lui inspire toujours une ardente soif de célébrité. M. Carrance a su tirer un merveilleux parti de cette fièvre juvénile. Il a fabriqué bravement des recueils disparates où tout enfourcheur de Pégase est sûr de trouver un gracieux accueil, une hospitalité empressée pour ses élucubrations... si elles sont accompagnées de la taxe fixée et d'une souscription ferme aux volumes [...].

Le prospectus ou *Appel aux poètes* que j'ai sous les yeux précise les conditions du CONCOURS : aux manuscrits écrits très lisiblement et d'un seul côté des feuillets (c'est-à-dire prêts pour l'impression), on est prié de joindre autant de fois dix centimes qu'il y a de lignes, plus six francs pour le prix d'un exemplaire du futur volume.

Ceci m'amène à un calcul intéressant.

Les in-8° fabriqués par M. Carrance comptent 30 lignes par page, soit, pour une feuille de 16 pages, 480 lignes. En évaluant un volume à 500 pages et un nombre de collaborateurs à 130, moyennes suffisamment approximatives, on trouve que ledit volume coûte à ces derniers la faible somme de 2 280 francs (15 000 x 0.10 plus 130 x 6). Or nul n'ignore que ce genre de labeur est payé généralement aux imprimeurs de 35 à 45 francs par feuille, à 300 exemplaires et tous frais compris. En adoptant ce tirage, le volume de 500 pages terminé, prêt à être livré aux intéressés, représente donc pour l'éditeur une dépense maximale de 1 240 francs. J'abandonne littéralement la moitié de l'excédent des exemplaires pour les débours divers, expéditions, etc., et j'arrive au bénéfice net, par volume, de 1 500 francs, soit, pour les trente-quatre volumes ainsi traités, à un superbe chiffre de 50 000 francs.

L'appoint fourni par la *Revue française* à son créateur-directeur-administrateur ne doit pas être non plus à dédaigner.

Même en déduisant les menus frais généraux et la valeur des prix distribués aux lauréats : médailles, mentions, etc., on voit que la combinaison financière n'a rien d'imprudent.

En 1881, le Belge Max Waller, dont la plume se faisait volontiers agressive et passionnée, publia dans *La Jeune Belgique* une *chronique littéraire* qui malmenait Carrance :

Le nommé Carrance

En France et de par le monde entier, il y a deux grandes catégories de journalistes, les propres et les malpropres, et deux sortes de publications : les revues ordinaires et les *organes de concours*, ceux-ci habituellement dirigés par des marchands d'orviétan, des vendeurs de thériaque et des négociants en vessie pour illuminations. Capital social très stable et à l'abri des krachs : *la bêtise humaine*. L'opération financière des *organes de concours* est assez simple et toujours très lucrative. Voici : je prends un Monsieur quelconque que nous nommerons Évariste Carrance, commandeur d'un ordre exotique de Saint-Marin ou du Pélican bleu et officier d'académie, titre mystérieux dont les initiés seuls peuvent saisir toute la grandeur ; le Carrance dirige un journal anti-littéraire et mensuel : *La Revue française, organe des Concours poétiques du Midi de la France*, et imprime un beau jour en tête de son journal la circulaire suivante :

Nous avons choisi ce titre aimable et charmant pour le vingt-huitième volume de notre œuvre : *La Muse gauloise*. Poètes, gaulois d'autrefois et d'aujourd'hui, petits-fils des enfants du gui, des bardes sacrés, des trouvères inspirés, des troubadours amoureux, fils des Victor Hugo, des Lamartine et des Musset, la lice est ouverte et *La Muse gauloise* vous attend.

Et en avant la musique ! les rhétoriciens, les naïfs, les coquecigrues arrivent, papillons attirés par ce quinquet, pour collaborer à *La Muse gauloise* (titre aimable et charmant) qui leur ouvre ses pages. Les jeunes épiciers, les droguistes en herbe, les clercs de notaire et les calicots candides quittent qui sa cassonnade, qui son sel de soude, qui son grattoir, qui son madapolam, revendiquant par des vers péniblement expectorés leur droit à la succession littéraire des Hugo, des Lamartine et des Musset. La circulaire poursuit :

Toutes les pièces, couronnées ou non, seront publiées (cela donne une idée du gâchis qui en résulte) et réunies en deux magnifiques volumes de plus de 800 pages.

Jusqu'ici, au point de vue des jeunes jobards, c'est exquis ; çy la pilule dont l'or procède :

Conditions du concours : Envoyer franco avant telle date les manuscrits ; joindre au manuscrit, en un mandat-poste, le montant de l'insertion calculé à raison de dix centimes la ligne ; 2° Souscrire pour un exemplaire au moins (au moins est bon !) aux deux volumes de *La Muse gauloise*, qui se vendront 6 francs.

C'est tout ; en admettant que chaque gobeur donne 60 vers et que chaque page compte un minimum de 30 lignes, le Carrance recueille

de ses 400 souscripteurs la modeste somme de 2 400 francs. Franchement, ce n'est pas assez. Aussi les 400 souscripteurs prenant chacun un exemplaire de l'aimable et charmante *Muse gauloise*, le Carrance empoche-t-il encore 2 400 francs, ce qui fait au total 4 800 francs ; déduisons 1 800 francs de frais d'impression, restent 3 000 francs ; ce concours est le 28^e, multipliez 3 000 par 28 et vous constaterez que 28 000 volumes d'insanités courent le monde, que des foules d'ignares ont donné dans le panneau, mais qu'Évariste Carrance, commandeur de l'ordre de la Carotte visible et d'autres lieux, a encaissé 84 000 francs destinés à le dédommager de ses peines et à nourrir sa progéniture.

Eh bien ! cela est *légal*, mais c'est absolument ignoble et répulsif, et nous sommes heureux de dire franchement ici ce que pensent tous ceux qui ont le souci de la dignité littéraire. Nous ne connaissons pas l'industriel et n'avons eu aucun rapport avec lui ; ce que nous en disons n'a d'autre but que de sauvegarder les intérêts de nos lecteurs.

Tout ceci à propos d'une élucubration que vient de nous adresser le nommé Carrance sous forme d'une brochure de huit pages, dont la moitié est occupée par le résultat des concours, l'autre moitié par une complainte intitulé *Héna, la Vierge de l'Île de Sen, Bardit gaulois* et dédiée « Aux collaborateurs de *La Muse gauloise* » !!! Je ne vous parlerai pas de ce bon bardit gaulois... Je sais ce que j'en pourrais faire. Carrance en a produit beaucoup de la même pâte ; il a même écrit des romans qui ressemblent autant à de la littérature « qu'une chièvre coëffée de nuit ressemble à une damoiselle ». Il y aurait beaucoup à dire encore sur cet aimable marchand de poésie au rabais ; je préfère citer encore une certaine dame ou demoiselle Claire Carrance, sa sœur sans doute, qui donnait récemment avec une aisance et une compétence parfaites le compte-rendu d'un livre intitulé : *Des causes de l'impuissance chez l'homme*. Cela m'a paru malpropre, ce qui est d'ailleurs une opinion toute personnelle.

Là-dessus j'allume une cigarette pour chasser les miasmes²⁴.

Bien différent est le ton par lequel Arthur Letur, un des poètes des *Parfums de l'âme*, raconte l'histoire des débuts des Concours poétiques de Bordeaux dans ses souvenirs de jeunesse restés inédits²⁵ :

Au commencement de 1868, un littérateur moral et fécond, M. Évariste Carrance, homme de lettres à Bordeaux, adressait aux amis de la Poésie le programme d'un *Concours poétique* institué sous sa direction et par lequel il conviait ceux qui, animés d'un sentiment poétique désireraient concourir à ce Tournoi littéraire.

Sa voix n'est pas restée sans écho, elle a été comprise et un certain nombre de Poètes et aussi de rimeurs de tout rang ont gracieusement répondu à ce fraternel appel.

[...] Ce fut mon début, je continuai ainsi plusieurs années, m'efforçant, toujours sans maître, de rimer le moins mal possible les divers sujets qu'on rencontrera dans ce recueil et les suivants.

Le Normand Letur, qui avait gardé un double de sa correspondance avec Carrance, avait collaboré aux *Voies poétiques*, le premier volume de *Littérature contemporaine*. Le 5 avril 1868, il avait envoyé à Bordeaux son poème *Rosea Dea* et les timbres-poste requis :

Monsieur,

C'est au sujet d'un article inséré au journal de Dreux en décembre dernier (appel aux poètes) que j'ai eu la pensée de vous adresser ces quelques lignes sous le titre *Rosea Dea*, la Déesse aux doigts de rose, en me conformant au programme et 2 f. en t.-poste, prix du dit volume des *Voix poétiques*.

Mes salutations empressées

M. Letur, boulanger

Le recueil de *Voix poétiques* parut le 22 juillet 1868. Il était dédié « À notre cher Maître Victor Hugo / Hommage d'admiration sincère et de profond respect » et s'ouvrait sur une lettre-préface du grand poète que Carrance, pour donner quelque apparat à son opération, avait sollicitée du barde anglo-normand :

À Monsieur Évariste Carrance

Hauteville-Housse [sic], 15 avril 1868

Mon honorable et cher confrère,

J'accepte avec émotion la dédicace des *Voix poétiques* que vous m'offrez si gracieusement. Toutes vos jeunes voix ont un écho dans mon vieux cœur. Vous glorifiez l'art, l'idéal, le dévouement, l'amour, toutes les nobles passions, tous les saints héroïsmes. Moi qui suis l'absent, j'écoute et j'applaudis. L'inspiration d'où sort le vers console et délivre. Toute âme lyrique est une âme affranchie. Quoi qu'il arrive, il nous restera toujours cette patrie et cette liberté, la Poésie. — Chers poètes, je presse toutes vos mains dans les miennes.

V.H.

Ducasse allait participer au second concours de l'année 1868. Les dates limites des envois étaient le 15 août et le 1^{er} décembre, et le recueil des poèmes devait recevoir le titre de *Parfums de l'âme*. Carrance avait fait paraître les conditions de publication dans un grand nombre de périodiques de Paris et de province. L'annonce qu'il fit passer dans *La Revue populaire de Paris* parut dans la livraison du 1^{er} septembre 1868, au moment où *La Jeunesse* publiait le compte-rendu du *Chant Premier* :

APPEL AUX POÈTES
2^e Concours Poétique
ouvert à Bordeaux
sous les auspices de
M. ÉVARISTE CARRANCE

Président d'honneur des Sauveteurs de Saône-et-Loire

Encouragé par le succès de notre premier Concours, nous n'hésitons pas à en ouvrir un nouveau. De nombreux littérateurs répondront à notre appel et viendront se ranger autour de notre drapeau décentralisateur.

Ils viendront cueillir de nobles lauriers dans ce tournoi poétique, où toutes les intelligences sont conviées.

Le Concours est ouvert à partir du 15 août 1868.

Toutes les compositions y sont admises, l'ode, la chanson, le poème, etc.

Toutes les pièces, couronnées ou non, seront publiées et réunies en un beau volume imprimé avec luxe.

Un comité, composé de littérateurs de métier, décernera les prix. Les poésies des membres du comité seront placées hors concours. Le volume paraîtra dans le courant de janvier 1869.

CONDITIONS DU CONCOURS

Envoyer franco avant le 1^{er} décembre 1868, les manuscrits écrits très lisiblement. Joindre au manuscrit, en un mandat-poste, une somme égale au nombre de lignes à insérer, multiplié par 10 centimes, titre épigraphe et signature compris. Souscrire pour un exemplaire au moins, au volume qui portera ce titre *Parfums de l'âme*, et qui se vendra 2 francs. Joindre au mandat-poste le prix du volume. Nulle limite n'est imposée aux concurrents, et toute latitude est laissée pour le choix du sujet.

Les souscripteurs à trois exemplaires de *Parfums de l'âme* jouiront d'une remise de 1 franc.

PRIX

Premier prix : Une médaille d'argent avec le nom du lauréat et la date du concours.

Second prix : Une médaille d'argent petit module avec les mêmes mentions.

Troisième prix : Une médaille de bronze avec le nom du lauréat et la date du concours.

Quatrième prix : Une médaille de bronze petit module avec les mêmes mentions.

Quatre mentions très honorables.

Quatre mentions honorables.

On est prié de communiquer ce programme à tous les amis de la Poésie. MM. les Journalistes qui voudront bien reproduire cet appel aux poètes recevront, en cadeau, un exemplaire des *Parfums de l'âme*, et seront autorisés à publier dans leurs journaux les poésies capables d'amuser ou d'instruire leurs lecteurs.

Les manuscrits et tout ce qui concerne le Concours poétique, devront être adressés franco à M. Évariste Carrance, 56 bis, rue Leberthon, à Bordeaux.

Toute-lettre demandant une réponse devra être accompagnée d'un timbre-poste.

Ducasse jugea que son *Chant Premier* était capable « d'amuser ou d'instruire » les lecteurs de ces *Parfums de l'âme*. Il avait dû apprendre l'existence du concours par la réclame d'une revue ou d'un journal littéraire, à moins qu'il en ait été informé par Émion ou quelqu'un de son entourage. Le nom de Gustave Rivet est assez tentant, car le secrétaire de rédaction de *La Jeunesse* avait envoyé des échantillons de sa production rimée à Carrance dès le premier concours poétique de Bordeaux : son nom apparaît sur le sommaire des *Voies poétiques*, comme on le retrouve sur celui des *Parfums de l'âme* et sur celui d'*Aigles et colombes*. La quatrième de couverture des *Parfums de l'âme* annonce même cette publication : « *Les Joies de collège* par Gustave Rivet (Hector L'Estraz) ».

Ducasse envoya à Carrance soit un manuscrit original, soit le manuscrit récupéré chez Balitout, soit un exemplaire de l'édition originale toute fraîche du *Chant Premier*, mais, dans tous les cas, dans une version légèrement corrigée : les trois « fautes d'imprimerie » mentionnées dans la lettre à Hugo sont corrigées dans les *Parfums de l'âme* (ainsi que quelques autres coquilles non signalées à Hugo), et le nom de Dazet, qui est cité neuf fois dans l'édition Balitout, est systématiquement remplacé par l'initiale D suivie de trois points de suspension. De l'envoi de son texte à un concours poétique, l'auteur ne dira mot à Hugo dans sa lettre de novembre, jugeant sans doute inutile de mentionner cette publication à compte d'auteur à peine déguisée.

Le volume des *Parfums de l'âme* fut imprimé par le Bordelais A.-R. Chaynes (dont l'atelier était dans la même rue Leberthon, mais au numéro 7²⁶) et remis au dépôt légal de la Gironde entre le 12 et le 26 février 1869. Ce second volume de *Littérature contemporaine* est dédié non plus à Victor Hugo, mais à son épouse récemment disparue :

À la mémoire
de
Madame Victor Hugo
À la sainte et noble compagne

de notre grand poète.
Notre souvenir respectueux,
Évariste Carrance.

L'ouvrage s'ouvre sur trois quatrains de Carrance datés de décembre 1868. Le premier était plein de promesses :

Soyez nobles et grands, ô nos vaillants poètes ;
Soyez libres et forts ; ô nos chastes penseurs ;
Nous aurons des lauriers pour couronner vos têtes,
Et vous aurez des chants pour embaumer nos cœurs.

Pour constituer le jury officiel du concours des *Parfums*, Carrance avait recruté quelques grands noms des lettres contemporaines comme présidents d'honneur (Hugo, Michelet, Octave Feuillet, Dumas fils, Jules Janin) et quelques grands inconnus comme membres : Gustave Philippe, Janse, Jacques Fosse, Ch. Heuret, Domenico Jaccarino, Fic Bernard, Henri Carrance, Ch.-P. de Koch, Gourdon de Genouillac, Maillet, Napoléon Portaluppi, l'abbé Grimot, Lecœur, Z. Rendu, Roche. Mais le véritable jury ne regroupait en réalité que deux personnes : Carrance et le président d'honneur résidant Desmartis, le vice-président Dupré et le secrétaire général de Lobel n'étant que des pseudonymes du président-fondateur des Concours.

Les résultats de la compétition parurent sous forme d'un tiré-à-part (imprimé chez Chaynes) du long poème du président Carrance, *Fernandès – Légende espagnole*, que l'auteur dédiait *Aux collaborateurs des Parfums de l'âme* et qui avait paru en tête du volume des *Parfums*²⁷ :

2^e CONCOURS POÉTIQUE
OUVERT À BORDEAUX
sous les auspices de M. ÉVARISTE CARRANCE

Résultat de l'examen²⁸

PRIX

- 1^{er} M. Joseph Autran²⁹ (Var), poésie : *Même nom autre destinée*.
2^e M. Constant Berlioz³⁰ (Rhône), poésie : *L'Heure de la croyance*.
3^e M. Louis Oppépin³¹ (Nièvre), poésie : *Les Harmonies du soir*.
4^e M. Michel Desfossez³² (Nièvre), poésie : *La Légende des vaisseaux*.

MENTIONS TRES HONORABLES

- 1^{er} M. Eutrope Lambert³³ (Charente), poésie : *Enfant mort*.

- 2^e M. *** (Seine), poème : *Les Chants de Maldoror*.
 3^e M. Louis Godet³⁴ (Seine-et-Oise), poésie : *Une Scène du déluge*.
 4^e M. J.-B. Rozier³⁵ (Seine), poésie : *La Cloche du hameau*.
 5^e M. Théodomire Geslain (Orne), poésie : *Cosette et Marius*.

MENTIONS HONORABLES

- 1^{er} M. Victor Colomb³⁶ (Drôme), poésie : *Espoir en Dieu*.
 2^e M. Denis Ginoux³⁷ (Bouches-du-Rhône), poésie : *Le Rêve du Poète*.
 3^e M. J. Petit Senn³⁸ (Suisse), poésie : *La Jeune mère*.
 4^e M. Julien Lugol³⁹ (Tarn-et-Garonne), poésie : *Spes*.
 5^e M. Albert Bertaux⁴⁰ (Seine), poésie : *C'est toujours la même chanson*.

Des mentions supplémentaires ont été accordées à MM. Le Breton⁴¹, Blay⁴², Camille Laroche⁴³, J.B. Rozier, Lamb⁴⁴, Pissot⁴⁵, Gustave Rivet, Lalouel⁴⁶, Andrevetan⁴⁷ et Béor⁴⁸.

Toutes les poésies vont être réunies en un volume qui paraîtra à la fin du mois de janvier 1869, sous ce titre : PARFUMS DE L'ÂME.

Bordeaux, le 20 décembre 1868.

| | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| Le Président du Concours Poétique | Le Président d'honneur résidant |
| ÉVARISTE CARRANCE | Dr TÉLÈPHE DESMARTIS |

| | |
|-------------------|-----------------------|
| Le Vice-Président | Le Secrétaire général |
| LÉON DUPRÉ | ADRIEN DE LOBEL |

Sur les trente-sept poètes des *Parfums de l'âme*, vingt-trois eurent ainsi leur vanité de poète titillée par une citation sur ce palmarès. Les oubliés étaient au nombre de treize : Carrance (sous son nom et sous celui d'Adrien de Lobel), exclu d'office par les conditions du concours, un autre *** derrière lequel nous ne sommes pas tenté d'identifier Isidore Ducasse, Henri Blauvalet⁴⁹, Joseph-François Bouvagnet⁵⁰, Auguste Chastan⁵¹, E. Failly⁵², J. Féraud⁵³, G. Laloy⁵⁴, Arthur Letur⁵⁵, Johannis O'Park⁵⁶, A. Payoud, Arsène Thévenot⁵⁷ et L. de V.⁵⁸. Mais ces « recalés » ne perdirent pas tout. Le 15 avril 1869, Carrance leur décernait un diplôme de membre d'honneur des Concours poétiques de Bordeaux. Sa lettre à Letur a été retrouvée :

Mon cher poète,

J'ai le plaisir de vous annoncer que dans sa séance du 15 avril courant, le Comité des Concours poétiques vous a décerné le titre de membre d'honneur.

Le secrétaire général est chargé de vous adresser votre diplôme.
J'ai choisi votre jolie pièce : *L'agriculture pour concourir*.
Recevez toutes mes effusions.

Évariste Carrance

Le diplôme joint à cette lettre ne manquait pas de solennité :

Unité – Force – Lumière – Progrès
Concours poétiques de Bordeaux

Répandre l'instruction comme un immense bienfait sur toutes les terres, tel est le devoir des hommes de cœur de tous les pays. La Poésie, cette divine incarnation de l'esprit, éclaire l'intelligence, épure les mœurs, ennoblit la créature.

Les Concours Poétiques de Bordeaux dirigés par un comité spécial publient deux volumes chaque année.

Tous les poètes ont le droit de collaborer à cette œuvre de décentralisation.

Le comité dans sa séance du 15 avril 1869 a nommé Monsieur Arthur Letur littérateur à Nonancourt membre d'honneur des Comités Poétiques de Bordeaux.

Fait à Bordeaux le 15 avril 1869

Le Président
Évariste Carrance

Le secrétaire général
Adrien de Lobel

Les œuvres ayant paru dans les *Parfums* dans l'ordre (approximatif) du résultat du concours, le *Chant Premier*, primé par une mention *très honorable* entre des vers d'Eutrope Lambert et des vers de Louis Godet, est le sixième texte du volume. Il n'est pas tout à fait indifférent de connaître le voisinage poétique que, par cette publication dans un ouvrage collectif, Ducasse a imposé à son œuvre. Ces écrivains aujourd'hui oubliés, qui étaient originaires de départements variés⁵⁹ et même de l'étranger, avaient été généralement peu gâtés par Polymnie : « Les plus mauvais vers possibles se font depuis Bordeaux jusqu'à Nîmes », affirmait Crébillon fils. Mais on eût sans doute bien étonné ces poètes en leur apprenant que leur mince survie littéraire ne tiendrait qu'au voisinage d'une de leurs œuvres avec cet étrange *Chant Premier* dans le volume des *Parfums de l'âme*. Ces écrivains de jadis appartiennent malgré tout à l'histoire littéraire, qui a bien retenu les noms des deux chevaux qui tirèrent le catafalque de Victor Hugo.

Cependant, s'ils sont à présent de parfaits inconnus, les collaborateurs des *Parfums de l'âme* étaient-ils tout aussi obscurs lorsqu'ils adressèrent

leur manuscrit à Carrance ? Pas exactement. Certains avaient même une petite réputation dans leur province, ou dans leur pays (comme Petit-Senn). Tous n'étaient pas de la première jeunesse : l'âge moyen des quatorze poètes des *Parfums* dont nous connaissons la date de naissance était de trente-neuf ans, avec des extrêmes de vingt à soixante-dix-huit ans. Ducasse se trouvait parmi les benjamins.

Le *Chant Premier*, auquel le jury du concours a décerné une palme, est le seul texte en prose du volume⁶⁰. Le palmarès le qualifie d'ailleurs de *poème*, Carrance réservant apparemment le terme de *poésie* aux œuvres rimées. C'est aussi, et de loin, l'œuvre la plus longue du recueil et donc celle dont la publication fut la plus onéreuse pour son auteur : elle débute à la page 30 et se termine à la page 65, soit 35 pages dans un volume qui en compte 190. Selon les conditions du concours, « nulle limite » n'était imposée aux concurrents pourvu qu'un mandat-poste fût joint à l'envoi. Par l'étendue de sa collaboration, Ducasse a été un bon client pour Carrance : le meilleur du concours des *Parfums de l'âme* !

À raison de dix centimes la ligne, l'insertion du *Chant Premier* a coûté à son auteur, ou plutôt à l'auteur de l'auteur – car, cette fois encore, la lyre du fils s'exprimait grâce à la tirelire du père – une somme de 115 francs, à laquelle il faut ajouter deux francs, prix de l'exemplaire à souscrire obligatoirement.

Comme dans l'édition Balitout, le texte du *Chant Premier* a paru dans les *Parfums de l'âme* sans indication du nom de l'auteur, qui a encore caché son identité sous trois astérisques. Cette « signature » se retrouve sur la couverture du volume, ainsi qu'à la table des matières, pour laquelle Carrance a adopté un classement alphabétique des noms d'auteur en plaçant le poète du *Chant Premier* entre Andrevetan et Autran, comme s'il fallait le lire par *Anonyme*⁶¹ ou par *Astérisques* :

Andrevetan (Dr). – La Trappe de Staoueli, page 90.

***. – Les Chants de Maldoror, 80.

***. – Le Combat, 111.

Autran (Joseph). – Même nom autre destinée, 19.

Comme on le voit, Ducasse ne fut pas le seul chaland de Carrance à avoir eu recours à des astérisques pour signer sa collaboration aux *Parfums de l'âme*⁶². Ce *Combat*, Curt Muller n'a pas résisté, en dépit de la médiocrité du poème, à la tentation de l'attribuer à Ducasse :

Allons, soldat chrétien, voici naître l'aurore,
Ne sois pas plus longtemps plongé dans le sommeil ;
Ton ennemi t'attend, prêt à combattre encore
Pour te prendre au réveil.

La table des matières des *Parfums de l'âme* distingue pourtant deux

auteurs masqués sous des astérisques, et non un seul. De surcroît, dans la même table, toutes les œuvres d'un même poète sont regroupées à la suite du nom de l'auteur, qui ne se trouve donc cité qu'une seule fois. Pourquoi Carrance aurait-il fait une exception pour Ducasse ? Car *Les Chants de Maldoror* et *Le Combat* ne sont pas rapportés à un seul auteur selon une présentation qui eût été la suivante :

***. — *Les Chants de Maldoror*, 80 ; *Le Combat*, 111.

Sur la couverture du volume, en revanche, les trois astérisques ne figurent qu'une seule fois. Les auteurs étant cités dans l'ordre du palmarès, Autran ouvre la liste, le « *** » de Ducasse apparaît en sixième position. L'autre « *** » est noyé — seul dans ce cas, il faut dire — dans le « etc., etc., etc. » qui clôt la liste.

De la quarantaine d'auteurs qui participa aux *Voix poétiques* en 1868, dix-huit récidivèrent la même année dans les *Parfums de l'âme*. En 1869, le troisième concours, *Aigles et colombes*, publiera cinquante-six poètes, dont vingt-et-un étaient au sommaire des *Parfums de l'âme*. Le quatrième concours, qui devait initialement s'intituler *Les Petits Ouvriers*, paraîtra en 1870 sous le titre *Fleurs et fruits* : il aura une cinquantaine de collaborateurs, dont quatorze avaient participé aux *Parfums de l'âme*.

Carrance se constituera ainsi une clientèle fidèle d'hommes de lettres avec lesquels il gardera les meilleurs rapports : en témoignent des échanges de réclames qui dureront pendant plusieurs années. En 1878, trois poètes des *Parfums de l'âme* collaboraient encore au vingtième concours organisé par Carrance. Le survivant, Denis Ginoux, obtenait un prix au vingt-et-unième concours, qui récompensait dix ans d'envois de rimes et de mandats. Les autres poètes primés en même temps que Ducasse avaient alors totalement disparu des sommaires de *Littérature contemporaine*. Ils devaient être morts, ou ruinés, ou ambitionnaient d'autres lauriers. Certains avaient peut-être renoncé à écrire des vers, ce qui est, dit-on, une marque de sagesse.

À la fin du volume des *Parfums*, Carrance avait détaillé les conditions de participation à son nouveau concours et donné la nouvelle adresse des envois, qui était le 219, rue Malbec, à Bordeaux⁶³ :

Les Concours poétiques ont aujourd'hui une existence assurée. Les volumes publiés deviendront les annales de la poésie contemporaine, où tous les penseurs se retrouveront comme les membres d'une adorable famille. Le Comité des Concours poétiques, soutenu par les

sympathies de tous les esprits sérieux, fera tous ses efforts pour obtenir de nouveaux suffrages et réunir sous son drapeau décentralisateur les vaillantes intelligences.

Tous les littérateurs qui voudront encourager l'œuvre entreprise et qui souscriront à *cinq* exemplaires du livre : AIGLES ET COLOMBES, recevront, avec un beau diplôme, le titre de membre d'honneur des Concours poétiques de Bordeaux.

Ducasse n'enverra pas d'autre *Chant* à Carrance pour le concours de *Littérature contemporaine* qui suivit celui des *Parfums de l'âme* et fut ouvert du 15 février au 1^{er} juin 1869⁶⁴.

On peut s'interroger sur les raisons qui limitèrent la participation de Ducasse au seul concours des *Parfums*. Y eut-il des protestations de co-signataires à la lecture de ce *Chant Premier* qui décrivait des scènes de sadisme et de pédérastie ? Elles eussent assurément dissuadé Carrance, qui avait édité sans barguigner ce texte à risque mais long et lucratif, d'accepter d'autres envois du même auteur. Carrance n'était guère regardant sur la valeur littéraire de ce qu'il insérait dans ses recueils, mais ce que l'on sait de lui donne à croire qu'il n'eût pas hésité à écarter un nouveau texte de Ducasse s'il lui avait fait courir le risque de perdre la plupart de ses clients de *Littérature contemporaine*, effarés et choqués que leurs vers voisinassent avec une prose aussi morbide et étrange. Ne l'accablons pas : il a fait paraître le *Chant Premier*. Dans quelques mois, l'éditeur Albert Lacroix n'aura pas la même audace.

Aussi bien la parution du *Chant Premier* dans les *Parfums de l'âme* n'embarrassa-t-elle personne. Littérature provinciale diffusée surtout dans les provinces, les volumes édités par Carrance n'étaient guère lus que par leurs commanditaires, qui ne devaient s'intéresser qu'à leurs propres écrits. En 1870, Carrance ne refusera pas de placer sur la quatrième de couverture du volume de *Fleurs et fruits* et sur le prospectus de lancement d'*Ombres et rayons*, le volume suivant de *Littérature contemporaine*, une publicité pour *Les Chants de Maldoror*⁶⁵.

On ignore tout du sentiment de Carrance à la lecture de ce *Chant Premier* qui, par son ampleur comme par sa nature de poème en prose, faisait diablement contraste avec le reste du volume des *Parfums de l'âme*. Bien qu'il ait été capable d'écrire avec facilité sur les sujets les plus divers, les chances sont faibles que Carrance ait consacré un jour quelques lignes à Ducasse, qui n'avait sans doute été pour lui qu'un gogo parmi d'autres⁶⁶. En 1890, *La Revue française* ne fera aucune allusion à la réédition des *Chants de Maldoror* par Genonceaux. Avec quel intérêt pourtant aurions-nous lu une note d'Évariste : « Nous nous souvenons d'avoir fait paraître en 1868 le premier de ces *Chants de Maldoror* qu'un

éditeur parisien vient de publier... » Hélas, Carrance ne parlait dans *La Revue française* que de ses propres productions et de celles des habitués de ses concours.

Quel fut le destin du président-fondateur des Concours poétiques de Bordeaux ? Romancier, auteur dramatique, journaliste, éditeur, directeur de journaux, il demeura un infatigable touche-à-tout. En 1877, il quitta Bordeaux (ou Nérac, où il paraît avoir vécu vers 1872) et s'installa à Agen⁶⁷, et les *Concours poétiques de Bordeaux* devinrent les *Concours poétiques du Midi de la France*. Carrance devint le gérant du buffet de la gare d'Agen et se lança dans l'élevage des volailles, sans abandonner ses multiples activités dans la littérature et le journalisme⁶⁸. À partir de 1878, il fut le rédacteur en chef d'un journal agenais, *L'Indépendant du Lot-et-Garonne*. Pendant des années, il écrivit pour ce journal un article quotidien sur la politique, la littérature, l'actualité agricole, commerciale ou industrielle. Carrance se fit aussi l'éditeur du *Commerce agenais, organe des intérêts commerciaux du Lot-et-Garonne*. Dans *Le Roman comique du Chat Noir* (1898), Gabriel Montoya cite son nom à propos de la dernière tournée du Chat Noir, laquelle, venant de Toulouse, s'arrêta en 1897 à « Prunôpolis », c'est-à-dire Agen :

Vous trouverez, dès la gare, à qui parler. Le buffetier en personne est une célébrité littéraire, et non point une de ces gloires locales nées d'un speech ou d'une improvisation faite à la préfecture après un banquet, mais une gloire dont le vocable imprimé tout vif s'étale en première page d'une des plus importantes revues littéraires du Sud-Ouest. Vous n'êtes pas sans avoir oui le nom d'Évariste Carrance. C'est lui-même, petite cousine, et le hasard veut qu'il soit en voyage. Nous n'en déjeunons pas moins au buffet, malgré l'hôtel proche, simplement par bonne confraternité.

Tristan Derème, lorsqu'il n'était encore que Philippe Huc et préparait son baccalauréat au lycée d'Agen, avait envoyé des vers à Carrance. Pierre Saint-Lanne, devenu le directeur de cet *Indépendant du Lot-et-Garonne* dont le fondateur des Concours poétiques avait été le rédacteur en chef, se souvenait :

La vie littéraire agenaise, à cette époque-là [vers 1908], n'était pas très florissante. Le seul littérateur connu de notre ville était Évariste Carrance, un drôle de type, juif d'origine et de physionomie, il avait tous les défauts et aussi les qualités de sa race. [...]

Un jour que nous étions chez lui, il nous fit savoir, tout en conti-

nuant à écrire son feuilleton, qu'il était chargé par le gouvernement belge de composer un recueil de fables nouvelles⁶⁹. Ce recueil était destiné aux écoles belges. Nous nous regardâmes un peu interloqués, nous demandant par quel miracle le gouvernement belge s'adressait à Carrance pour former l'intelligence des jeunes enfants. « Si cela vous tente, ajouta Carrance, écrivez-moi quelques fables, elles seront éditées dans mon livre et serviront à l'éducation de la jeunesse de Belgique ». Autant qu'il m'en souvienne, je crois bien que Derème accepta l'offre et écrivit une fable qui était intitulée : *La Chandelle et l'Escargot*. Et voilà une œuvre de Derème qui est certainement introuvable⁷⁰.

On connaît quelques photographies de Carrance. L'une parut en 1883 dans *Le Biographe* de Jean Condat. Que sont devenus les portraits d'Évariste dont il est question dans un numéro de *La Revue française* de 1878 ?

Un peintre de mérite, un poète distingué, qui cache sa personne sous le pseudonyme d'A. Stug, vient de faire jaillir de son pinceau un magnifique portrait de M. Évariste Carrance [...] qu'il a eu la bonne pensée d'offrir au Président du Comité poétique [...]. Une même pensée a inspiré presque en même temps un artiste de mérite, M. Eugène, photographe, à Toulon. Ce dernier a également offert à M. Évariste Carrance une superbe reproduction de sa photographie. Toile et photographie ont été placées dans le cabinet de M. Carrance.

Dans les premières années du vingtième siècle, Carrance remplissait à Agen les fonctions de consul des Républiques du Vénézuëla, du Guatemala, du Nicaragua, du Honduras et... de l'Uruguay⁷¹ ! Cette dernière précision est donnée par le *Dictionnaire biographique international des écrivains* d'Henry Carnoy, paru en 1905, qui consacre une notice à Carrance :

S'il est un écrivain que n'ignorent aucun de ses confrères, c'est assurément Évariste Carrance qui a guidé les premières envolées de milliers de poètes et qui a suscité de non moins nombreuses vocations par ses conseils, ses encouragements et sa féconde initiative. Mais Carrance ne s'est pas contenté d'être régent de littérature. Sa critique n'a jamais été celle d'un eunuque. Il a montré par l'exemple personnel comment on écrit, et son œuvre toujours égale est des plus remarquables, bien qu'elle soit des plus variées et qu'elle ait fourni la matière d'une centaine de volumes. Il n'a manqué qu'une chose à Évariste Carrance pour jouir de la grande notoriété qu'il n'a jamais cherchée : c'est le milieu parisien [...]. En 1864, il fonda les *Concours poétiques de France*⁷² dont l'influence depuis plus de 40 ans a été des plus heureuses pour le développement des Lettres dans notre pays.

Peu avant la guerre de 1914, Carrance collaborait à *Paris-Journal*, le

quotidien de Gérault-Richard dont la rédaction avait ses bureaux au 50, rue Notre-Dame-des-Victoires (avant de s'installer boulevard des Italiens). En 1913, l'adresse de Carrance était Villa des Cèdres, Colayrac, Lot-et-Garonne.

Le maître d'œuvre des *Parfums de l'âme* est mort le 31 octobre 1916. L'emplacement de sa tombe est inconnu, mais une photographie de son épitaphe a été retrouvée :

ICI REPOSE
ÉVARISTE JACOB CARRANCE
Homme de lettres
décédé à l'âge de 74 ans
Le 31 octobre 1916
14 Heysdan 5677 du calendrier israélite

Un nom sur la tombe tranquille
N'éveille pas l'écho moqueur
Et tout le reste est inutile
Pour s'endormir dans le Seigneur⁷³.

Que devinrent les papiers de Carrance⁷⁴ ? Au cours de l'été de 1972, les exemplaires personnels de ses livres étaient dans la boîte d'un bouquiniste des quais installé près de Notre-Dame : une trentaine de volumes in-12^o ou in-8^o, tous reliés en demi-chagrin rouge, portaient en lettres dorées les initiales de l'auteur⁷⁵. Les *Parfums de l'âme* n'y figuraient pas : ils avaient peut-être déjà trouvé refuge dans la collection privée où on les localise aujourd'hui.

La conclusion de ce chapitre revient à Arthur Letur, poète des *Parfums de l'âme*, qui avait adressé en avril 1868 ce quatrain « Au Président des Concours poétiques de Bordeaux » :

J'ose bien jeune encor descendre dans la lice,
Dois-je solliciter un fraternel accueil ?
À peine avoir vingt ans, peut-être est-ce un écueil
Car ma barque fragile est près du précipice.

1. La publication du *Chant Premier* dans ce volume collectif a été révélée en 1939 par Curt Muller (cf. son article du *Minotaure* de mai 1939).

2. Sylvain-Christian David, « Le cas Carrance », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1989.

3. Aaron Mendès, un ancêtre de Catulle, y fut marchand de toile, et le grand-père de Pissarro, commis-négociant.

4. Journaliste à tout faire dans des feuilles républicaines où il signait Juvénal, Raymond Carrance publiera à Constantine un drame en prose en quatre actes, *Abdulamid*. Il

écrivait de nombreux articles sur l'Algérie et sur la colonisation. Son acte en prose, *La Juive algérienne*, fut joué en province française et en Algérie. Dans les années 1880, il rédigeait en chef à Constantine un *Impartial de l'Est* où il passait en feuilleton les romans et nouvelles de son frère Évariste.

5. Devenu négociant à Bordeaux, Henri-Daniel Carrance demeurait 168, rue Sainte-Catherine. Il avait été reçu apprenti franc-maçon en 1860 dans la Loge des *Chevaliers de la Fraternité* : on retrouve son nom sur les tableaux de 1861 à 1874, où il apparaît avec la profession de « confectionneur » (d'après des recherches de Jean-Pierre Lassalle qui suppose qu'Évariste Carrance fut également franc-maçon, bien que son nom n'ait été retrouvé sur aucun document maçonnique).

6. Une ode de Carrance en faveur de la Pologne éternellement martyrisée résonna un soir dans le Théâtre des Folies-Bordelaises.

7. *La République des Hautes-Pyrénées*, le journal de Georges Dazet, reproduisit ces vers.

8. *Simple histoire* (1858), *Fuyons!* (1859), *Ton amour ou la mort, romance* (1860), *Aujourd'hui, études morales* (1860), *Léona* (1860), *Souvenirs de Rome – Un orage, épisode* (1860), *Les Mystères du cœur* (1861), *À sa Majesté Napoléon III* (1861), *Le Monde, dédié à Lamartine* (1861), *Un día de festa – Bluettes* (1861), *Un peu de spiritisme* (1862), *Le Croup et l'angine couenneuse* (1863), *Échos fantaisistes – Il pleuvait... Le dernier bal*, en collaboration avec Alexandre Lassus (1863), *Encore du spiritisme* (1863), *À tort et à travers – La Fatalité – Un mauvais père* (1864), *Le Roi des Pêcheurs* (comprenant *La nuit porte conseil, Le duc de Clarence, La Fosse blanche, Le Prix d'une bécasse*) (1864), *En province*, acte en vers (1864), *Le Marquis de Fornas, poésies – Le Château de Kerdouek* (1864), *La Charité internationale – Quelques idées présentées aux comités établis en Europe pour concourir au soulagement des blessés sur les champs de bataille et dans les hôpitaux*, en collaboration avec le docteur Télèphe-P. Desmarts (1866), *L'Aya-Pana : I Le choléra II Les eupatoires III L'Aya-Pana IV Une nouvelle liqueur de M. Lafon-Dufour* (1866), *À vingt ans* (1866), *Les hommes d'élite – 1ère série – Les sauveteurs* (1866), *Les Toqués* (1866), *Eugène, poème* (1867), *Almanach des sauveteurs – Annuaire des sociétés de sauveteurs établies en France sous le patronage de Sa Majesté Napoléon III*, en collaboration avec le docteur Desmarts (1867), *Réponse à l'article « Coalition des brochuriers anti-spirites »*, en collaboration avec Alexandre Lassus (1868), *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, en collaboration avec Adrien de Lobel [c'est-à-dire Carrance lui-même] (1868), *Jeanne, poème* (1868), *La France Républicaine – Douze biographies – Douze photographies* (1870), *Le Lien des peuples* (1870), *M. Thiers, chef du pouvoir exécutif de la République Française – Biographie et photographie* (1871), *Le Mariage chez nos pères, récits et légendes* (1872), *De ma fenêtre* (1872), *Maison à louer* (1872), *La Revanche* (1873), *Histoire d'un mort : le marquis de Fornas* (1873), *Nuits d'automne* (1875), *Le Choix d'un mari* (1875), *Les Mystères de Royan* (1876), *La Cloche d'argent* (1877), *Les aventures du docteur Van-der-Bader – Une imprudence – Lamberte* (1877), *L'Émeraude, comédie en un acte* (1877), *Le Pays bleu* (1878), *Vingt minutes d'arrêt... buffet!*, comédie en un acte (1879), *Légendes sacrées – Les Grandes Figures de la Bible* (1880), *Le Capitaine Bouton d'or, comédie en un acte* (1881), *Les Flèches Saint-Argent, poésies* (1882), *Le Drapeau* (1883), *Ode à l'Italie – À M. Le ministre Guido Bacelli* (1883), *Le Gant rose, comédie en un acte et en vers* (1884), *Le Divorce – La Prostituée, monologues en vers* (1884), *Sous les marronniers, comédie en un acte* (1885), *La Poésie amoureuse* (1885), traduction en vers français du *Coriolan* de Shakespeare (1885), *Les Belles-mères – Anecdotes, satires dédiées aux gendres français et étrangers recueillies et complétées par Évariste Carrance* (1886), *Contes grivois* (1887), *L'Almanach du voyageur* (1887), *Les Mystères d'Agen, grand*

roman illustré (1891), *Contes... courants* (1894), *Légendes sacrées* (1898), *Monologues en vers et en prose* (1902 et 1905), *La Bible et l'Évangile – Deux cents préceptes de l'Ancien et du Nouveau testament recueillis par Évariste Carrance*, *La Fille du contrebandier*, etc., etc., etc.

9. *Le Temps*, *Le Figaro*, *Le Journal du Dimanche*, *La Fraternité*, *Le Journal de Mantes*, *Le Progrès de Seine-et-Oise*, *L'Écho d'Oloron*, *Le Quatorze-Juillet*, *L'Indépendant de Mascara*, *La Feuille villageoise*, *Le Martinet*, *Le Léman*, *L'Union sarladaise*, *Le Pascal-Paoli*, *Le Combat de Paris*, *L'Écho pierrois*, *L'Indépendant vouzinois*, *Le Ralliement*, *Le Petit Libéral*, *L'Indépendant de Saint-Claude*, *L'Écho du Sahara*, *L'Avenir de Baune*, *L'Union franco-russe*, *L'Abeille des Vosges*, *L'Union républicaine de la Marne*, *Le Petit Rouennais*, *La Démocratie commerciale*, etc., etc., etc.

10. Poème sur Carrance composé par Albert de Simorre (*Têtes de pipe – Portraits de l'Agenais*, 1890, Librairie de la *Revue Française*, préface d'Évariste Carrance).

11. Dans l'édition de 1877 de *La Littérature contemporaine en province*, Théodomire Geslain écrit à propos des « notices biographiques et critiques sur des écrivains et autres serviteurs de la pensée » de ces *Contemporains*, que « la sincérité des renseignements contenus dans ces volumes peut être mise en doute, puisque, moyennant finances, on obtient une page de l'éditeur ».

12. Carrance estimait-il aussi que le plagiat est nécessaire ? Ce titre de *Fleurs et fruits* avait été utilisé quelques années auparavant par le poète marseillais G. Deschamps. Quant au titre de *Parfums de l'âme*, il sera utilisé par le poète toulousain Paul Laffargue, lauréat des Jeux Floraux, pour un recueil de vers paru à Bourges en 1900.

13. Né en 1828, ce médecin bordelais, que Carrance avait rencontré chez la comtesse de C..., était chef du service médical des Sauveteurs de la Gironde et chevalier de l'Ordre royal du Christ du Portugal. Il publia un opuscule intitulé *L'Art d'acquérir de l'embonpoint et de le conserver* et fit parler de lui en septembre 1868 en annonçant que la morsure de vipère est un dérivatif puissant de l'inoculation hydrophobique, c'est-à-dire la rage.

14. Comme l'atteste Jules Andrieu dans le tome second de sa *Bibliographie générale de l'Agenais* (Paris, Alphonse Picard, Agen ; J. Michel et Médan, 1887).

15. Né à Toulouse le 25 novembre 1841, l'avocat, journaliste et homme de lettres Louis Ariste (de son vrai nom Passerieu) avait fondé à Bruxelles une *Fraternité* à laquelle collaborèrent Eugène Vermersch, Félix Ducasse et Arthur Monnanteuil. Son journal ayant eu une vie brève, Ariste devint rédacteur en chef du *Hanneton*. Il entrera dans la franc-maçonnerie en s'affiliant à la Loge dans laquelle sera plus tard initié Georges Dazet, *Les Vrais Amis Réunis* à l'Orient de Toulouse. Il mourut en 1937.

16. Une note informe le lecteur des *Rimes provinciales* qu'un poème du recueil, *À une femme* (signé Amion Faure et daté du 19 juin 1864), est « extrait des *Parfums de l'âme*, anthologie. – 1 vol. in-12, pour paraître en 1865 ». La quatrième de couverture de l'ouvrage mentionne également ces « *Parfums de l'âme*, Anthologie, par Amion Faure » parmi d'autres ouvrages à paraître (comme *À tort et à travers* de Carrance, *Les Brises du soir* de Louis Oppepin, *Enchiridion des langues de l'Europe*, traduit de l'américain par Johanniss Morgon). Le volume des *Parfums de l'âme* n'ayant paru qu'en 1869, il est vraisemblable que le projet de Faure se trouva retardé et que Carrance reprit ce titre pour son deuxième volume de *Littérature contemporaine*.

17. On y relève les noms de quatorze poètes des *Parfums de l'âme* (Oppepin, Rozier, Colomb, Thévenot, Colomb, Desfossez, Godet, Andrevetan, Geslain, Petit-Senn, Morgon – l'O'Park des *Parfums* –, Le Breton, Bouvagnet et Carrance lui-même). Le mystérieux *** est au rendez-vous dans un recueil de 1866 avec un poème intitulé *La Fête d'une vieille femme*. La rubrique bibliographique du *Tournoi* de 1870 mentionne *Le Concours*

des muses, journal des poètes de Polydore et les *Mémoires pastorales* de Thalès Bernard, deux publications auxquelles, la même année, les *Poésies* de Ducasse feront une réclame.

18. Alfred de Martonne (1820-1873), qui demeurait 13, rue de Bagneux, à Paris, était membre correspondant de la Société Académique des Hautes-Pyrénées. La quatrième des *Parfums de l'âme* mentionne son *Ludibria Ventis*. Né au Havre, ce chartiste fut archéologue, poète, professeur d'histoire à Draguignan, archiviste du Loir-et-Cher, directeur d'une imprimerie, rédacteur en chef du journal de la Haute-Saône puis du *Journal de Saint-Quentin*.

19. Le jeune Jean Aicard y publia des vers.

20. En 1880, le chef de cabinet du Président de la République le remerciera au nom de son employeur pour son envoi des *Légendes sacrées – Grandes figures de la Bible*. Jaurès, Jules Ferry, Freycinet écrivirent aussi à Carrance après avoir reçu un de ses volumes. La notice sur Carrance du *Dictionnaire biographique international des écrivains* d'Henry Carnoy (1905) donne la longue liste de ceux qui remercièrent l'auteur de sa traduction rimée du *Coriolan* de Shakespeare. Parmi les noms les moins oubliés, citons Heredia, Alphonse Daudet, Victor Duruy, Becque, Ohnet, Eugène Manuel, Armand Silvestre, Paul Meurice, Clemenceau, Arsène Houssaye, Zaccane, Halévy, Dumas fils, Sarah Bernhardt, Pailleron, Richepin, Jules Verne (Carrance paraît avoir eu des relations amicales avec ce dernier, qu'il évoque dans plusieurs écrits).

21. Maurice-Évariste Carrance vécut à Lectoure, dans le Gers. Son père lui a dédié ses *Aventures du docteur Van-der-Bader*.

22. La *Revue française* donnait régulièrement des nouvelles de la vie familiale des Carrance : on apprend par exemple qu'en 1879, un voyage en Espagne a été écourté par une maladie contractée par le petit Maurice à San Sebastian.

23. Jules Andrieu, *Bibliographie générale de l'Agenais et des parties du Condomois et du Bazadais incorporées dans le département de Lot-et-Garonne* [etc], tome premier (Paris, Alphonse Picard, Agen ; J. Michel et Médan, 1886).

24. Tout aussi hostile à Carrance est l'entrefilet du *Décadent* du 1^{er}-15 février 1886 : « La *Revue française* d'Évariste Carrance, à Agen, est l'organe des Concours poétiques du Midi. Voici ce qu'on y lit à propos d'un petit concours de quatrains : "124 quatrains nous ont été envoyés. [...] Je n'en cite qu'un seul et je crois ce specimen suffisant pour donner une idée de ce que produisent ces grandes joutes littéraires d'Outre-Loire. Ô Verlaine ! ô Raynaud !" » Dans *La Plume* du 15 septembre 1889, sous le titre *Écumeurs de lettres*, J.C. (c'est-à-dire Jules Couturat, pseudonyme collectif de Gaston Moreilhon et de George Bonnamour) demandait « à toutes les personnes qui possèdent des documents sur Évariste Carrance et son industrie d'Agen, de vouloir bien nous les communiquer ».

25. Collection particulière.

26. Au 69 de cette rue habitait alors le professeur Louis Ducasse, qui avait enseigné au lycée de Tarbes en 1859, quand Isidore Ducasse était interne de sixième.

27. Un exemplaire de cet opuscule a été découvert par Sylvain-Christian David à la Bibliothèque municipale de Rennes (« Le cas Carrance », *op. cit.*).

28. Nous demandons au lecteur de ne pas nous tenir rigueur de présenter dans des notes ce très inégal panthéon.

29. Nous manquons de renseignements sur l'identité du poète qui reçut le premier prix du concours, ce Joseph Autran qui déplorait dans ses vers sa parfaite homonymie avec l'académicien français des *Poèmes de la mer* (1852) et de *Laboureurs et soldats* (1854). Le « grand » Autran, né en 1813 à Marseille et mort en 1877, venait de battre (en mai 1868) Gautier dans la course à un fauteuil de l'Académie française. L'Autran des *Parfums* a dédié à l'Autran du quai Conti son poème *Même nom autre destinée*, qui contient quelques beaux vers hugoliens. Dans la section *Provence et comté de Nice* de sa *Littéra-*

ture contemporaine en province. Théodomire Geslain note qu'il a particulièrement remarqué, dans un des recueils de Carrance, ce poème : « Cette belle pièce, où le talent naissant perce à chaque vers, nous fit d'autant plus réfléchir sur sa valeur qu'elle était dédiée à un membre de l'Académie Française et poète aussi, également nommé Joseph Autran. [...] Nous ignorons si Joseph Autran a écrit autre chose, mais il nous a donné de beaux vers, malgré différents mots que l'on voudrait voir disparaître et remplacés par d'autres ». Du plus obscur des Autran, nous avons appris qu'il était né à Marseille – comme l'autre – le 30 novembre 1812 et qu'il fut avocat dans sa ville natale, subsistat à Brignoles et à Draguignan, puis juge au tribunal civil de Marseille, dont il devint vice-président en 1859 et président en 1874. Après une carrière paisible à peine troublée par la chute de l'Empire, Joseph-Amédée Autran (l'académicien français se prénommaut Joseph-Antoine) prit sa retraite en 1882 et mourut en 1891. Aux temps des *Parfums de l'âme*, il habitait Fayose, dans le Var. En 1864 déjà, il avait envoyé des vers à Boué pour ses *Rimes et pensées du siècle*. En 1866, l'Académie de Marseille avait admis Autran-le-petit parmi ses membres, et il prit une part active à ses travaux. On connaît son discours de réception à cette académie, quelques notices biographiques sur des ecclésiastiques et un nombre impressionnant de *Discours prononcés sur la tombe de*. Les inconvénients de l'homonymie évoqués dans le poème primé par le jury des *Parfums de l'âme* ont-ils fait réfléchir Ducasse, dont un homonyme (Félix Ducasse) faisait parler de lui à Paris dans les dernières années du Second Empire ? Concluons avec cette perle de l'AAPPFID : « le mot Autran » est l'anagramme de Lautréamont.

30. Berlioz était un habitué de *Littérature contemporaine* : il envoya des rimes aux *Voies poétiques*, aux *Parfums de l'âme*, à *Aigles et colombes*, à *Fleurs et fruits*. Bien que le plus célèbre Berlioz soit né dans le Dauphiné, ce nom est typiquement savoyard. Constant Berlioz était le compatriote d'Andrevetan, autre poète des *Parfums de l'âme*, mais d'une génération plus tardive que lui. Originaire de Rumilly, ancien officier, Berlioz était chargé de l'intendance dans l'usine Ducret frères. Les volumes et plaquettes inscrits à son nom dans les bibliothèques publiques ont été imprimés entre 1884 et 1900 à Annecy, Albertville, Rumilly ou Chambéry. Il vécut en Haute-Savoie, et son inspiration procéda souvent de petits événements qui n'ont intéressé que les indigènes de la région d'Annecy. Lorsqu'il collaborait aux *Parfums de l'âme*, il résidait dans le Rhône. Peut-être ne détestait-il pas le changement de décor, car le recueil de *Fleurs et fruits*, paru deux ans plus tard, le situe à Nogent-sur-Marne. Berlioz fut un poète fécond, dont la lyre ressemblait « à une corne d'abondance toujours prête à laisser déborder le trop plein de ses facultés créatrices », note Descotes dans *Hommes et choses de Savoie* (1889) : « Vingt journaux de la Savoie, de l'Isère et d'autres départements s'en sont disputé les faveurs. De 1886 à ce jour, plus de 1 300 pièces de lui ont paru, soit éditées à part, soit publiées par des revues, des feuilles ou des recueils. Peu de poètes aussi ont obtenu plus de lauriers. En 1867, son *Hymne à la Paix* lui vaut une première mention au concours poétique de Bordeaux. L'année suivante, il remporte au même concours le premier [sic] prix et une médaille d'argent frappée à son nom avec sa belle poésie *L'Heure de la Croyance* ». Par la suite, Berlioz continua à enrichir Carrance.

31. Oppépin était né en 1830 à Varzy, dans la Nièvre, où son père était menuisier. Durant ses études, il s'était découvert une passion pour les œuvres de Lamartine et de Hugo. Titulaire du brevet de l'enseignement primaire, il fut instituteur à Nevers, puis, en 1866, directeur de l'école communale du Château dans la même ville. Il demeura à ce poste jusqu'à la retraite. Membre de l'Académie des Poètes, de l'Académie Jasmin, de la Société biographique de France, de l'Académie littéraire et artistique de Paris-Province, vice-président d'honneur de l'Académie poétique de la France, il mourut à Nevers le 24 octobre 1915. Au cours de sa vie, il avait participé à un grand nombre de concours poé-

tiques. Lauréat de près de quatre-vingts joutes, à Paris comme en province, il moissonna vingt-huit médailles d'or, d'argent ou de bronze : « Rarement poète fut autant couronné et cependant son œuvre est assez médiocre, bien qu'inspirée par les sentiments les plus élevés et les plus purs », juge le rédacteur de l'*Anthologie des Poètes nivernais*. En cette année 1868, Oppepin avait fait paraître à Nevers *Le Barde aux pieds de Marie*. Un recueil de ses poèmes paraîtra deux ans plus tard chez Dentu sous le titre *Les Brises du soir*, avec une préface d'un autre poète nivernais, Achille Millien (la quatrième de couverture de *Fleurs et fruits* donne le volume comme « en préparation »).

32. L.-Michel Desfossez, autre fidèle de *Littérature contemporaine*, était né en 1823 à Saint-Reverion, dans la Nièvre. Il était le fils d'un colonel de cavalerie de l'Empire qui le laissa orphelin à onze ans. Il publia ses œuvres dans *La Tribune lyrique* de Demoule, dans *Le Glaneur littéraire* et dans le *Tournoi poétique* de Thessalus, dans *Rimes et pensées du siècle* de Boué. En 1868, il habitait Luzy, dans la Nièvre.

33. Eutrope Lambert était né le 1^{er} juillet 1842 à Jarnac (Charente), ville natale de François Mitterrand. Son père était menuisier. Il se mêla à la vie municipale de sa ville et occupa des fonctions dans la plupart des sociétés locales. En 1881, il fonda un *Écho de Jarnac*, hebdomadaire dans lequel il narra humoristiquement, durant une dizaine d'années, les anecdotes de la vie jarnacaise, signant ses chroniques littéraires de son pseudonyme anagrammatique d'Eubert Maleport. La mort d'une de ses filles assombrir ses dernières années et lui inspira de douloureux poèmes. Il mourut le 2 juin 1910. Ses premières poésies, *Feuilles de rose* (1864), furent préfacées par Boué de Villiers ; les suivantes, *Les Étapes du cœur* (1866) par Léon Laurent-Pichat. Dans la section *Angoumois de la Littérature contemporaine en province*, Théodomire Geslain fait des réserves sur les qualités littéraires de Lambert : « *Les Feuilles de rose*, 1864, sont des poésies de début à peu près insignifiantes et si petites que c'est à peine si on a le temps en les lisant de saisir l'idée de l'auteur ».

34. Nous ignorons tout de ce Godet, sinon qu'il était originaire de Nantes et avait collaboré en 1866 au *Tournoi poétique* de Thessalus (et, en 1875, en même temps que d'autres parfumés de l'âme, à un *Almanach du sonnet*).

35. Seul poète deux fois cité sur le palmarès des *Parfums de l'âme* (avec une quatrième mention très honorable et une mention supplémentaire), Jean-Baptiste Rozier était, s'il faut en croire certains de ses poèmes parus dans *Littérature contemporaine*, originaire de Saint-Chamond (les *Parfums de l'âme* le domiciliaient cependant dans le département de la Seine). Ce Carrancien éprouvé fut vice-président des *Concours poétiques de Bordeaux*. Le *vient de paraître* de la quatrième de couverture de *Fleurs et fruits*, qui parut fin janvier 1870, fera voisiner *Les Chants de Maldoror* et « *Le petit pâtre (mélodie)*, paroles de J.-B. Rozier, musique de H.-C. de Ploosen ».

36. L'écrivain et bibliophile Victor Colomb était né à Valence (Drôme) le 14 octobre 1847. Son père, César-Antoine Colomb, né à Die en 1814, était également écrivain et avait publié la plupart de ses œuvres sous le pseudonyme d'Antonin Grangeneuve. Colomb cadet fit ses premières études au petit séminaire avant de rejoindre l'établissement des Frères Maristes de Lyon. Enrôlé en 1870 dans les mobiles de la Drôme, il fit la guerre comme lieutenant. En 1877, il obtint à Valence le portefeuille d'une compagnie d'assurances, *La France*. En marge de ses activités professionnelles, il s'intéressa à l'histoire de sa région et fut secrétaire de la Société d'archéologie locale, sociétaire des Bibliophiles Dauphinois et correspondant de l'Académie delphinale : « Chercheur de livres rares, dénicheur de documents, à l'affût des découvertes dans le champ immense de la production littéraire, bibliophile et à quel point ! » écrit Hector Reynaud en 1924. Colomb, qui professait la plus grande admiration pour l'aéropage des Quarante, possédait la collection de tous les discours académiques prononcés depuis 1908, avec les portraits

des titulaires. Il publia des poèmes dans *La Revue du Dauphiné et du Vivarais* et dans *Le Gratin dauphinois*. Sa signature se retrouve dans *Le Courrier des muses* du 21 décembre 1867. Il est l'auteur de brochures, de plaquettes, de monographies, consacrées pour la plupart à des personnalités dauphinoises du passé ou à des poètes de son terroir. En 1874, il éditait le *Glossaire du patois de Die* d'Auguste Boissier et lui donna une préface signée Jules Saint-Rémy, pseudonyme qu'il utilisa souvent. Il fut l'ami de Frédéric Mistral, de Louis Le Cardonnell, de Léonce Fabre des Essarts, qui appartiennent à l'histoire littéraire. Il connaissait également Théodomire Geslain, lequel, dans l'édition 1877 de sa *Littérature contemporaine en province*, publia une lettre de 1873 adressée « à mon excellent ami Jules Saint-Rémy ». Colomb est mort à Valence en 1924.

37. Denis Ginoux, qui a dédié un de ses poèmes des *Parfums de l'âme* « à mes bons et chers maîtres les membres du comité d'examen du concours », était greffier de la Justice de paix de Chateau-Renard, dans les Bouches-du-Rhône. Il est mort en 1886 après avoir pris part à la plupart des concours littéraires de France.

38. Jean Antoine Petit, dit Petit-Senn (du nom de sa mère), est né en 1792 à Genève. Il était le fils du propriétaire d'une des dernières indiennes de Genève. En 1829, il fonda *Le Fantastique*, où il dénonça avec esprit les petits travers de la société genevoise. Membre du cercle littéraire du Caveau, il entretenait des relations avec de nombreux écrivains étrangers. Peut-être en raison de sa sollicitude pour les jeunes poètes, il eut son influence sur le milieu littéraire de son pays. Après sa collaboration aux *Parfums de l'âme*, il eut à peine le temps de participer à *Aigles et colombes*, car il mourut à Genève en 1870, le même mois que Blavalet, l'autre Suisse des *Parfums*.

39. Julien Lugol, qui est né en 1837 à Montauban et mort dans la même ville, devint dans sa cité natale un négociant très actif. L'entreprise Lugol-Marty et Vidal fut une affaire prospère de filature de soie. Entré à l'Académie de Montauban dans les années 1860, il eut une élogie publiée dans le recueil des Jeux Floraux de 1865. Il traduisit des auteurs italiens (comme le poète toscan Giosuè Carducci, prix Nobel en 1907) ou espagnols. Il fut l'ami de Léon Cladel, qui le trouvait cependant, comme il l'écrivit à Henry Lapauze en 1888, « incurablement opportuniste ». Lugol a collaboré à *La Renaissance* d'Émile Blémont.

40. Secrétaire-rapporteur de l'Académie des poètes, Bertaux est l'auteur de *Coups de crayons d'un enfant terrible* et de *Théâtre de Société*, comédies parues en 1869.

41. Né en 1804 à Monfort (Ille-et-Vilaine) d'un père avocat et avoué, Édouard-Paul Le Breton était propriétaire-viticulteur dans les environs de Vitré et membre de la société d'agriculture d'Ille-et-Vilaine. En 1862, il fit imprimer à Vitré une plaquette intitulée *Anniversaires et souvenirs*.

42. Originaire d'Eure-et-Loir, Frédéric Blay était instituteur à Pontgouin. La Bibliothèque municipale de Chartres conserve un tiré-à-part de ses *Pensées au jour de la résurrection*.

43. Saurons-nous un jour qui était ce ou cette Camille Laroche ? Dans *La Revue populaire* de janvier 1869, Louise Bader parle de la « sympathique [sic] plume qui signe Camille Laroche », mais nous ne sommes pas plus avancés pour autant.

44. L. Lamb, qui vivait dans le Var, est cité en 1873 dans *Nos contemporains* du vicomte de Lussac : « ce nom évoque le souvenir d'un poète et d'un ami que la mort vient d'enlever aux lettres françaises ».

45. Henri Pissot, qui était maître de chai à Jarnac, participa à quelques tournois littéraires. Il est l'auteur de *Nos Vignes, souvenirs et actualités*, paru en 1882 « chez les principaux libraires des Deux-Charentes ».

46. Né en 1809 et mort en 1886 à Sourdeval-la-Barre, près d'Avranches (Manche), Honoré Lalouel était fils de laboureur. Il fut professeur d'anglais à Saint-Étienne en 1841,

à Lisieux en 1843, à Bayeux en 1848. Il publia *Les Orateurs parlementaires de la Grande-Bretagne* en 1841 et *Sur les femmes qui se sont distinguées dans la poésie anglaise* en 1843. Le *Mortainais* du 22 juillet 1868 signala que Lalouel avait répondu à un *Appel aux poètes* lancé par Évariste Carrance pour un concours qui avait eu lieu à Bordeaux en mai précédent.

47. Né en 1802 à La Roche-sur-Foron, en Haute-Savoie, Claude-François Andrevetan avait été reçu docteur en médecine en 1830. Pendant plus de vingt ans, il exerça son art au Val-de-Grâce et reçut en 1832 une médaille de la Ville de Paris pour son action lors d'une épidémie de choléra. Son œuvre la plus remarquée fut un poème en dix chants, *Code moral du médecin*. La nostalgie du pays natal et la désapprobation du coup d'État du 2 décembre – manifestée dans quelques satires anti-bonapartistes – le décidèrent à quitter la capitale et à exercer la médecine à La Roche-sur-Foron. Les livres qu'il publia sont des poésies, des drames, des comédies, des monographies sur la Savoie. Il a également écrit un traité sur la médecine de plusieurs milliers de pages, resté inédit. Pendant la guerre de 1870, fidèle à son *Code moral* et en dépit de ses 68 ans, il eut à cœur de servir : « Dès qu'est l'hostilité par la poudre allumée / Je quitte la Savoie et vole après l'armée », écrit-il dans une *Satire des mœurs féroces de la plèbe ignorante*. En 1872, il devint membre de l'Académie des Poètes. En 1875, il avait à son actif plus de 35 000 vers. Dans un épithalame composé pour le mariage d'un neveu, il prétendait que « venu dans ce monde la même année que Victor Hugo », il avait « fait plus de vers que Lamartine ». Il mourut en 1879, après avoir été élu quelques mois plus tôt membre de l'Académie des muses santonnes. Il repose à Chamboux, aux abords de La Roche. Son souvenir n'est pas effacé en Haute-Savoie (le centenaire de sa mort fut célébré à La Roche), non pour son œuvre littéraire, mais pour les bonnes œuvres qu'il avait fondées. Il avait en effet institué la ville de La Roche pour légataire universelle, avec obligation de créer un hôpital cantonal sous la dénomination d'hôpital Andrevetan, qui soulage toujours les maux des Rochois. En juin 1873, par une donation de 8 000 francs à la ville d'Annecy, il créa un prix annuel de poésie, de littérature et des Beaux-Arts, en chargeant la Société Florimontane de rédiger le programme des concours et de décerner les prix. En août 1874, dans le grand salon de l'Hôtel-de-ville d'Annecy, le troisième prix du premier concours alla à Gustave Rivet. En 1883, le premier prix échut à Constant Belioz, autre collaborateur des *Parfums de l'âme*. En 1889, ce prix fut décerné à Henry Bordeaux et, en 1893, à Albert Samain. Jusqu'à la dernière année de sa vie, Andrevetan assista à la cérémonie, malgré une surdité qui le privait des discours du maire et du président du concours. La mention supplémentaire obtenue par Andrevetan au concours des *Parfums de l'âme* fut saluée par l'auteur de la notice que *La Revue savoisienne* consacra, bien des années plus tard, au médecin-poète : « Ses œuvres lui valurent des mentions honorables au concours poétique de Bordeaux de 1869, dont il fut nommé membre d'honneur en 1872 et président honoraire à vie le 17 février 1877. » Cette participation aux concours de Carrance est encore signalée par l'auteur anonyme d'un texte publié à La Roche à l'occasion du centenaire de la mort d'Andrevetan : « Dans le cours de sa vie d'écrivain, il ne cesse de prêcher en faveur des capacités enfouies dans la province et il est l'un des décentralisateurs les plus acharnés de son époque. »

48. Louis-Joseph Béor résidait dans le Morbihan quand il soumit ses vers au concours poétique de Bordeaux. Sergent au 44^e de ligne à Quimper, il avait publié deux ans plus tôt plusieurs poèmes dans *Le Réveil des muses*, le *Parfums de l'âme breton*. Un de ses poèmes des *Parfums* est dédié au rédacteur du *Journal de Pontarlier* : les hasards de la vie de garnison l'avaient-ils conduit dans le Doubs ? Il n'était pourtant ni breton ni franc-comtois. D'après le *Catalogue général de la librairie française*, qui lui attribue un grand nombre de publications en vers ou en prose, Béor était né en 1840 à Bus-Saint-Rémy,

dans l'Eure. Ayant fait son temps en Bretagne, il s'installa dans le Loiret. Devenu comptable à Pithiviers, il publia à ses frais une grande quantité de poèmes. La guerre de 1870 lui inspira, après coup, quelques poèmes patriotiques. Il chanta aussi la principauté de Monaco et la République de Saint-Marin. Ses derniers ouvrages furent les deux petits romans historiques qu'il fit paraître en 1885 sous la firme parisienne de Léon Vanier, *Les Abbés joyeux* et *Le Cabaret de la patte d'oie*. Il était membre de plusieurs académies, médaillé d'honneur du gouvernement et de la Société d'encouragement au bien, président d'honneur des Sauveteurs de la Vienne, délégué des Chevaliers sauveteurs de Nice. Son poème des *Parfums de l'âme*, *La plus belle maîtresse*, est dédié à Thalès Bernard en « simple remerciement [sic] de son envoi des *Méodies pastorales* ».

49. Né à Genève en 1811 dans une famille d'origine française, Blanvalet fonda à 22 ans, avec quelques camarades, une revue poétique, *L'Album littéraire*. En 1835, des difficultés financières le contraignirent à renoncer à vivre de sa plume : il se rendit à Francfort où l'attendait un poste de professeur à l'école normale, mais trouva plus avantageux d'entrer comme précepteur dans la famille du banquier Charles de Rothschild, chez lequel il allait rester près de vingt ans. Il fut admis aux réceptions et aux festivités qu'organisait régulièrement l'opulent financier. En 1837, il épousa la fille d'un médecin moscovite, et cette union lui permit de chanter dans ses poèmes sa joie d'être père, puis grand-père. En 1840, le baron de Rothschild et sa famille l'emmenèrent à Naples pour un séjour de trois ans qui fut interrompu par quelques virées dans le centre de l'Italie et en Sicile. En 1854, après le décès de son employeur, Blanvalet revint à Genève où il se fixa définitivement. Ses propres économies et une gratification de la famille Rothschild lui assurèrent une indépendance financière définitive. Il mourut à l'âge de 58 ans, le 15 mars 1870 (à quelques jours de la disparition de son compatriote Petit-Senn, l'autre Suisse des *Parfums de l'âme*) : observant un incendie de sa fenêtre, il avait pris un « refroidissement » (mourir de froid à l'occasion d'un incendie n'est pas chose courante). Son premier recueil, *Une lyre à la mer* (1844), avait suscité autrefois l'intérêt de Balzac. Blanvalet avait travaillé, plusieurs années durant, à un roman intitulé *Maria*, que, sur le conseil de quelques amis, il laissa inédit. Un recueil posthume de ses poésies parut en 1871. Le chef-d'œuvre de Blanvalet, *La Petite Sœur*, a été traduit en plusieurs langues, mis en musique et même représenté en peinture. C'est un assez beau poème.

50. Bouvagnet fut avocat à Vienne (dont son père avait été maire), puis à Lyon. En 1866, il publia un recueil de poèmes chez Dentu, *Myrtes et Cyprès*, que préfaça Émile Augier.

51. Né à Valréas (Vaucluse) en 1823, Chastan était le fils d'un propriétaire-cultivateur. Il débuta à quinze ans dans le négoce comme commis d'un marchand de drap. D'après les listes de la classe 43, il mesurait 1,58 m et avait des cheveux châtain et des yeux bleus. Il fit rapidement fortune dans le commerce et resta toute sa vie à Valréas. Il collabora à de nombreuses revues et publia plusieurs recueils de vers (*Chansons, satires nouvelles et poésies* en 1858, *Coups de bec* en 1860, *Pêle-mêle* en 1870). Théodomire Geslain n'appréciait pas son style, comme il l'écrivit dans la section *Comtat Venaissin de Littérature contemporaine en province* : « Poète voltairien et libre [...]. Nous n'approuvons pas son genre ». Thalès Bernard, qui fut l'ami de Chastan, lui a dédié un poème.

52. Faillly est l'auteur de *Poésies diverses* (Chaumont, 1864). Pour le reste, la postérité l'a laissé tranquille, et nous l'imiterons.

53. Féraud, qui était né en 1810, était un ecclésiastique des Basses-Alpes. En 1849, il avait fait imprimer à Digne une *Géographie historique et biographique du département des Basses-Alpes*. Il a produit d'autres monographies d'inspiration locale, dont la dernière, parue en 1888, s'intitule *La paroisse, la commune et les seigneurs des Sieyès*.

54. Laloy pourrait être originaire de Domblain, dans la Haute-Marne. Il était institué

teur, proche de la retraite, et publia dans les *Parfums de l'âme* une *Ode sur l'apparition d'une comète devant détruire tout le genre humain*.

55. Né au Mesnil-sur-l'Estrée (Eure) en 1846, Arthur Letur travailla dès sa sortie de l'école communale dans la maçonnerie avec son père, puis devint boulanger dans son village natal, où il resta toute sa vie. Il fut sapeur-pompier, président d'une société de pompiers honoraires qu'il avait contribué à créer, lauréat de l'Union centrale des sauveteurs et membre de la Société nationale d'encouragement au bien. Plusieurs fois délégué aux réunions scientifiques de la Sorbonne, il y donna lecture, en 1880, de son opuscule sur l'établissement pratique et rationnel des musées cantonaux. Avec l'aide des aînés de ses huit enfants, il bâtit une salle dans son village et en fit un musée dans lequel il réunit une collection d'objets éducatifs. N'ayant d'autre instruction que celle acquise par des lectures de veillées d'hiver, il donna à divers journaux des articles scientifiques et littéraires, et publia des poésies dans des recueils à participation payante (*Rimes et pensées du siècle* de son ami Boué en 1864, *Histoires et chants d'amour* en 1865, *La Muse virile* en 1866). En 1871, il publia à compte d'auteur un volume de poésies, *Aux bords de l'Avre : rimes et impressions villageoises*, dont un poème est dédié « à mon ami Évariste » et un autre « à E.C. ». À la fin du volume, Letur donne en quelques lignes la genèse de chaque pièce et signale l'inclusion de certaines dans les volumes de *Littérature contemporaine*. Letur est mort en 1935 à 89 ans.

56. Johannis O'Park, qui a signé dans les *Parfums de l'âme* un *Elohim. Ode pindarique*, était un des pseudonymes de Jean-François Johannis Morgon. Né à Thoisse, dans l'Ain, au sein d'une famille aisée, il fit fortune au Nouveau-Mexique et, après un long périple autour du monde, publia des poésies (*Échos d'Outre-mer*, 1864) et des monographies d'inspiration religieuse. À côté de sa collaboration à *Littérature contemporaine*, il participa au *Concours des muses* de François-Paul Polydore, aux *Sonnets provinciaux* de Théodomire Geslain et à *La France littéraire* que dirigeait, à Lyon, Adrien Péladan, père du sâr.

57. En 1868, Thévenot avait quarante-et-un ans. Né à Lhuitre (Aube) en 1828 dans une famille de cultivateurs aisés, le jeune Arsène avait été mis par ses parents aux travaux des champs, auxquels il s'était adonné sans enthousiasme. La poésie l'attirait davantage et, entre les deux cultures, il opta pour celle des belles-lettres. En mai 1850, il partit pour Troyes avec, sous le bras, un recueil manuscrit de ses premiers vers. Il les montra à un inspecteur des écoles de l'Aube qui l'encouragea et l'aïda à passer le brevet élémentaire, puis le brevet supérieur de l'enseignement primaire. Il reçut peu après un poste de maître d'études dans un pensionnat et devint par la suite commis de l'inspection académique de l'Aube, maître-adjoint dans une école communale de Troyes, directeur de l'école communale des Tauxelles dans la même ville. En 1858, il quitta l'enseignement pour entrer dans le service des poids et mesures et fut vérificateur à Nogent-sur-Seine, à Arcis-sur-Aube, puis, en 1866, à Troyes. Pendant la guerre de 1870, il prit du service dans une compagnie de francs-tireurs volontaires et mit sa maison à la disposition d'un service d'ambulances. Après la guerre, le gouvernement du 4 septembre le révoqua de ses fonctions (il avait toujours été un impérialiste convaincu). L'année suivante, il se trouva rapplé à un poste de vérificateur à Arles, mais préféra acquérir à Troyes un fonds de commerce de papeterie en gros, qu'il allait exploiter durant quelques années. Il n'avait pas le feu sacré du commerce. En 1883, après un revers de fortune, il dut prendre le poste de rédacteur en chef du journal conservateur d'Épinal, *Le Vosgien*. Thévenot, qui publia parfois sous le pseudonyme d'Arnot (la première syllabe de son prénom suivie de la dernière de son nom), appartenait à la Société des Gens de Lettres et à de nombreuses sociétés intellectuelles françaises ou étrangères. Il était chevalier de l'Ordre académique de Buenos-Aires. Il mourut en 1916. Dans les dernières années de l'Empire, il avait fait parler de

lui en proposant au Sénat, par une pétition, de faire tenir par l'instituteur de chaque commune un mémorial relatant tous les faits pouvant intéresser la localité. En cette année 1869, il publiait à Troyes, chez le libraire-éditeur Alexis Sorard, un volume de poésies, *Les Villageoises* (préface de P.-J. Lesguillon), qui fut honoré d'une médaille d'argent de première classe par la Société d'émulation des Vosges et signalé par le *vient de paraître* de la quatrième de couverture des *Parfums de l'âme*. En 1870, Thévenot collabora à *La Revue populaire de Paris* de Louise Bader, laquelle, dans sa livraison de septembre 1868, parla des *Villageoises* dans un article intitulé « Réaction littéraire en province ».

58. Ces initiales cachent Louis de Veyrières, qui avait aussi collaboré aux *Voies poétiques*. Né à Tulle en 1819, ce poète de Beaulieu (Corrèze) est l'auteur d'une *Monographie du sonnet – Sonnetistes anciens et modernes – suivis de quatre-vingts sonnets*, parue en 1869 en deux volumes chez Bachelin-Deflorenne, précieuse source d'informations sur les poètes du temps (près de 1 700 sonnetistes anciens et 700 modernes y sont répertoriés). Carrance est mentionné à propos d'un de ses sonnets paru dans une publication collective, *Les Reines provinciales*, et à propos des *Concours poétiques de Bordeaux*. La *Monographie du sonnet* évoque également le volume des *Parfums de l'âme* dont les pièces « révèlent deux autres sonnetistes, MM. Édouard Le Breton et Camille Laroche ».

59. Alpes-Maritimes (Féraud), Aube (Thévenot), Bouches-du-Rhône (Ginoux), Charente (Lambert, Pissot), Corrèze (Veyrières), Drôme (Colomb), Eure (Letur), Eure-et-Loir (Blay), Haute-Marne (Failly, Laloy), Ile-et-Vilaine (Le Breton), Isère (Bouvagnet), Manche (Lalouel), Morbihan (Béor), Nièvre (Desfossez, Oppépin), Orne (Geslain), Rhône (Berlioz), Seine (Bertaux, Rivet, Rozier, Ducasse), Seine-et-Oise (Godet), Tarn-et-Garonne (Lugol), Var (Autran, Lamb), Vaucluse (Chastan).

60. Carrance inclura plus tard un prix de prose dans ses concours, mais il n'en existait pas du temps de Ducasse.

61. Dans le volume de *Littérature contemporaine* de 1877 (*Le Monde poétique*), un poème est signé « Anonyme » (et non « *** »), et cette appellation se retrouve à la table des matières.

62. L'anonymat et le pseudonymat ne sont pas exceptionnels dans la série des volumes de *Littérature contemporaine*. Un poète signe même « L'Esprit frappeur » dans le quatrième volume des *Concours poétiques de Bordeaux*.

63. C'est à cette adresse que le *Tournoi poétique* de 1870 recommandera de demander le prospectus sur le « *Livre d'or de l'Humanité*, galeries des illustrations contemporaines, sous la direction d'Évariste Carrance ». Au 91 de la même revue habitait Jean Condat, ersatz d'Évariste.

64. Dans le volume de *La Muse de la Patrie*, dont le concours eut lieu en 1877, deux poèmes, *Soleil couchant* et *Alors et maintenant*, sont signés par un Ducasse dont le prénom est Victor.

65. Sylvain-Christian David, « Le cas Carrance », *op. cit.*.

66. Rien n'indique que les deux hommes se soient rencontrés, et le nom de Carrance ne figure pas parmi les dédicataires de *Poésies*.

67. Il habitait à Agen un petit hôtel particulier, 6, rue Molinier.

68. Évoquant son couronnement par l'Académie des Jeux floraux de Toulouse, Laurent Tailhade écrivait en 1911 : « Je montai au Capitole-Matabiau et reçus à bout portant une demi-douzaine de discours. Cet honneur un peu ridicule me désigna, tout d'abord, à certains industriels qui, pendant l'ère mac-mahonienne, exploitaient, dans le Sud-Ouest, la virginité littéraire des poètes adolescents. J'esquivaï M. Évariste Carrance, lequel, tenancier du buffet d'Agen, consacrait à magnifier les Camènes quelques loisirs que lui donnaient ses fourneaux » (Pascal Pia, « Lautréamont et ses amis », *Magazine littéraire*, avril-mai 1969 ; article repris dans les *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1987).

69. S'agissait-il de la *Collection idéale des Inscriptions pour cartes postales* et des *Inscriptions pour album* que Carrance publia en 1905 chez Snoeck, Ducaju et fils, éditeurs de Gand ?

70. Pierre Saint-Lanne, « Documents pour servir à un biographe de Tristan Derème », *L'Élite agénaise et lot-et-garonnaise*, Noël 1933.

71. Jacques-André Duprey, spécialiste uruguayen de Lautréamont et de Laforgue, est bien consul du Sénégal à Montevideo.

72. Ce n'est qu'en 1868 que parut le premier volume de *Littérature contemporaine*, qui recueillait les poèmes des concours poétiques, non de France, mais de Bordeaux. Le *Dictionnaire international des écrivains du jour* d'Angelo de Gubernatis donne également l'année 1864 comme celle de la fondation de la Société des Concours poétiques du Midi, « qui compte aujourd'hui douze mille membres » (Carrance y est qualifié d'écrivain « remarquable surtout par sa fécondité »). La date de 1864 apparaît encore dans la notice du *Biographe* consacrée à Carrance.

73. Ces vers sont le dernier quatrain d'un poème en sept strophes que Carrance avait publié dans *La Revue française* de septembre 1878 sous le titre *À mes amis*.

74. L'écrivain Bernard Franck est de la même famille que Carrance (sa grand-mère maternelle, Olga Carrance, était la nièce d'Évariste). Ceux qui l'ont sollicité ces dernières années au sujet de ce parent ont eu le sentiment que le temps qu'il souhaitait consacrer à sa propre littérature ne lui laissait guère le loisir de s'intéresser à celle de son arrière-grand-oncle. Il déplorait pourtant, dans *Le Nouvel Observateur* du 6-12 septembre 1990, que l'édition Garnier-Flammarion des œuvres de Lautréamont ait « parlé avec une négligence qui m'afflige d'« un certain Évariste Carrance » ».

75. Jean-Louis Debaube, « Les œuvres d'Évariste Carrance », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1989.

CHAPITRE XVII

ALBERT LACROIX, ÉDITEUR

La Salangane emploie près de deux mois à la construction de ce nid, puis elle y pond des œufs qu'elle couve pendant environ quinze jours. Elle fait ainsi trois couvées par an. Ces oiseaux ne quittent point leurs nids par les temps de pluie, et chaque soir ils y reviennent vers quatre heures. Quand le temps est beau, ils volent en grandes troupes comme nos martinets.

Encyclopédie d'histoire naturelle de J.C. Chenu,
livraison du 7 juillet 1866 (passage non repris par
Isidore Ducasse).

Après le Bordelais Carrance, diffuseur mercantile du *Chant Premier* dans les provinces françaises, il est temps de faire entrer sur la scène un éditeur d'une autre envergure : le Belge Albert Lacroix. C'est à lui que Ducasse s'en est remis pour faire paraître les six *Chants de Maldoror*, et il n'est pas inutile de connaître sa personnalité, sa carrière et plus encore sa situation en 1869 pour comprendre pourquoi le volume qui devait sortir cette année-là sous la signature du comte de Lautréamont a fini, non dans la vitrine d'un grand libraire du boulevard, comme l'escomptait son auteur, mais dans la remise d'un atelier d'imprimerie belge.

Jean-Baptiste-Marie-Albert Lacroix est né à Bruxelles le 9 octobre 1834. Son grand-père maternel, Pierre-François Van Meenen, était un jurisconsulte connu qui fut président de la Cour de cassation de Belgique. Albert Lacroix avait de qui tenir : ce grand-père était tellement passionné de littérature qu'il imposait à ses petits-enfants, lors des repas, la lecture d'un livre posé à côté de leur assiette. S'il proscrivait la littérature romanesque, qu'il abandonnait aux femmes, il appréciait *La Révolution française* et *Ahasvérus* qu'il mit dans les mains de son petit-fils à l'âge d'à

peine douze ans. Cet homme aux opinions libérales avancées adhérait aux idées de la Révolution française et ne cachait pas sa sympathie pour les Quarante-huitards réfugiés ou exilés dans son pays.

Le père de l'éditeur, Constant-Joseph Lacroix, était géomètre-expert. Albert Lacroix était l'aîné d'une sœur, Ernestine, et de trois frères, Ernest, Jules et Alphonse. Il entreprit de précoces études de philosophie et de lettres à l'Université libre de Bruxelles, puis suivit, à partir de 1853, des études de droit. En 1855, son mémoire sur l'*Histoire de l'influence de Shakspeare* [sic] *sur le théâtre français jusqu'à nos jours* lui valut le prix de littérature que décernaient les quatre Universités royales de Belgique (il faut dire que le grand-père maternel du lauréat avait été recteur de l'Université libre de Bruxelles). Cependant, si le jury couronna cette étude brillante et hardie, il refusa d'en recommander l'impression. Edgar Quinet, réfugié en Belgique après le 2 décembre, assista à la soutenance et, sans faire partie du jury, interrogea le candidat comme l'usage le permettait. Ses jugements politiques et sociaux paraissent avoir durablement marqué Lacroix, qui devint le disciple et plus tard l'éditeur de l'auteur d'*Ahasvérus*.

Fort de l'encouragement de Quinet, Lacroix abandonna le droit pour les lettres et se lança dans l'édition. Son maître lui suggéra de rééditer un auteur qu'il venait de découvrir et trouvait admirable : Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde, héros de l'indépendance des Pays-Bas. Pour cette édition, qui fit l'objet d'une petite polémique entre Catholiques et Libéraux, Lacroix s'était associé avec son oncle maternel, François-Joseph Van Meenen, qui avait acheté un matériel d'imprimerie destiné à diffuser des écrits favorables au libéralisme. La réédition en sept volumes des écrits de Marnix de Sainte-Aldegonde parut entre 1857 et 1860. Cette publication fut un succès, mais se fit sous la firme du seul Van Meenen. Lacroix et son oncle se lancèrent toutefois dans de nouvelles éditions, et la maison Van Meenen devint la maison Lacroix, Van Meenen et Cie, qui publia l'*Apologie contre l'Édit de proscription publié en 1850 par Philippe II* de Guillaume de Nassau (1858), les œuvres en quatre volumes du prince de Ligne (1860) et une lettre anticléricale d'Eugène Sue. En 1861, le *Danton* d'Alfred Bourgeat parut à Bruxelles chez le seul Lacroix (et à Paris chez Jung-Treuttel).

À cette époque, plus que l'ambition commerciale, le désir de soutenir une cause politique motivait Lacroix, que ses attaches familiales et ses relations avec les émigrés républicains français firent militer dans les rangs du parti libéral belge, lequel commençait à s'opposer à la droite républicaine. Il publia ainsi des écrits de propagande de ses amis poli-

tiques, notamment le rapport du premier congrès libéral de 1858. En 1859, il fit paraître chez le libraire-éditeur Rozez deux essais, *Les Élections de 1859 – Le Libéralisme au pouvoir, examen de la situation* et *Les Élections de 1859 – Le Jeune Libéralisme et son programme, par un membre de la gauche*. En juillet 1864, la Chambre ayant été dissoute en Belgique, Lacroix, qui était depuis 1860 conseiller communal de Bruxelles, décida de se présenter aux élections. Sa défaite mit en joie Baudelaire :

J'ai eu la joie de voir crouler la candidature de M. Lacroix, dans un club où il a été insulté, à la flamande, c'est tout dire, pendant trois heures. J'ai eu la bassesse de mêler mes huées à celles de ses adversaires.

Dès son jeune âge, Lacroix avait trop de relations dans la franc-maçonnerie belge pour ne pas devenir franc-maçon lui-même. Il appartenait à la Loge des *Amis philanthropiques*, dont il fut orateur, et édita plusieurs opuscules maçonniques. En 1864, le Grand-Orient de Belgique couronna son mémoire sur l'enseignement, *De l'Instruction gratuite et obligatoire*. Parmi ses frères des *Amis philanthropiques*, intellectuels de l'aile gauche du parti libéral, étaient son oncle François Van Meenen, son ami Gustave Jottrand¹ et les Verboeckhoven père et fils².

Plus ambitieux et plus entreprenant que son oncle Van Meenen (que des fonctions attendaient à l'Université libre de Bruxelles), Lacroix changea d'associé en 1861 et fonda avec Hippolyte-Louis Verboeckhoven la *Librairie internationale Lacroix, Verboeckhoven et Cie*. Verboeckhoven, né à Bruxelles le 14 mai 1827³, était le fils d'un peintre animalier renommé⁴. La société en commandite Lacroix, Verboeckhoven et Cie se constitua le 15 avril 1861⁵. Le pécule de départ avait été apporté, côté Verboeckhoven par son père et par son frère Eugène-Barthélemy, côté Lacroix par son frère Ernest, son oncle Van Meenen et ses amis Émile Wolfcarius et Gustave Jottrand. La nouvelle maison d'édition allait connaître un grand et prompt développement, surtout après le retentissement de la publication des *Misérables*. Sise dans les premiers temps à Bruxelles, elle justifia sa raison sociale en ouvrant rapidement des succursales à Paris, Leipzig et Livourne⁶, et des correspondants à Milan et Genève⁷. Lacroix et Verboeckhoven avaient le statut d'imprimeurs à Bruxelles et celui de libraires-éditeurs à Paris, ce qui leur conférait une certaine indépendance. Ils pouvaient ainsi tirer parti de la rigueur que le régime impérial imposait à la librairie et à l'édition française.

Avant même d'avoir atteint la trentaine, Lacroix disposait d'une impri-

merie, d'une maison d'édition et de points de vente dans plusieurs grandes métropoles européennes. Il faisait régulièrement la navette entre Bruxelles (où son domicile était au 3, impasse du Parc, rue Royale) et Paris où il allait séjourner de plus en plus. Tandis qu'à Bruxelles Verboeckhoven veillait à l'impression des ouvrages, Lacroix à Paris assurait leur diffusion et s'occupait des relations avec les écrivains. La sélection des manuscrits dépendait avant tout de lui : « Lacroix est prépondérant », observait Baudelaire, qui avait entrepris de se rendre à Bruxelles pour proposer ses *Variétés* à l'éditeur. Camille Lemonnier prétendra que Lacroix « s'appelait Verboeckhoven pour les auteurs qu'il refusait d'éditer⁸ ».

À ses débuts, l'antenne parisienne de la Librairie internationale s'appuya sur une association avec l'éditeur français Pierre-Jules Hetzel, que ses convictions républicaines rapprochaient de son confrère belge⁹. Lorsqu'il sera installé définitivement en France, Lacroix prendra l'habitude de déjeuner chaque jeudi avec Hetzel au restaurant Caron, à l'angle des rues Jacob et des Saints-Pères, pour discuter de leur collection commune qui publiait notamment des titres d'Erckmann-Chatrian (comme *Le Conscrit*, qui se vendit à plus de 100 000 exemplaires, ou *Madame Thérèse*, qui fut aussi un grand succès). En 1863, Lacroix et son associé rachetèrent le fonds de la maison Méline, Cans et Cie, qui avait beaucoup œuvré dans la contrefaçon. Les dirigeants de cette firme avaient fait faillite, mais ceci ne les empêcha pas de gruger leurs acheteurs, qui intentèrent peu après un procès qu'ils ne gagnèrent pas (l'en-tête de la Librairie internationale portera longtemps la mention *Acquéreur du fonds Méline, Cans et Cie*). L'atelier typographique de la firme Méline, Cans et Cie était au 42, boulevard Waterloo, à Bruxelles, qui devint l'adresse de l'imprimerie Lacroix et Verboeckhoven.

À Paris, la Librairie internationale Lacroix et Verboeckhoven¹⁰, installée à ses débuts au 13 de la rue de Grammont, occupa à partir de 1864 une grande boutique située à l'angle de la rue Vivienne et du 15, boulevard Montmartre¹¹. Quand Lacroix était à Bruxelles, la gestion de cette librairie revenait à Théophile Guérin, son homme de confiance. Admirateur inconditionnel de Hugo, ce Guérin, qui était la patience même, se mettait en colère quand le moindre propos restrictif sur Hugo parvenait à ses oreilles. Un autre employé de la librairie était un certain Lecuir, que, dans une lettre de juin 1867 à Jules Duplan, Flaubert décrit comme « un gars à longues moustaches blondes ».

Sous la direction de Lacroix, la Librairie internationale était devenue en quelques mois l'une des grandes maisons d'édition parisiennes, au même titre que Dentu, Flammarion, Michel Lévy et Hachette. Dès 1863,

écrit Adolphe Brisson, la « boutique du boulevard Montmartre ne désemplissait pas ; les littérateurs et les philosophes s'y donnaient rendez-vous ; on y causait avec autant d'animation qu'au perron de Torton¹² ». Georges Beaume, qui évoque souvent Lacroix dans ses souvenirs sur le *Pays des Lettres*, écrit que l'éditeur « avait groupé au foyer de sa maison commerciale un état-major littéraire qui flattait son goût de la gloire »¹³. Auguste Lepage, qui consacre à la Librairie internationale un chapitre de ses *Boutiques d'esprit*, confirme qu'un grand nombre d'écrivains se rendaient régulièrement chez Lacroix : « Là on causait politique et le gouvernement de Napoléon III y trouvait peu de défenseurs¹⁴ ». Et Firmin Javel, dans *L'Image – Paris-comique* (la revue de Tronsens) du 12 décembre 1869 :

Il y avait là quelques écrivains, c'était l'heure de l'absinthe. On causait, à la Librairie internationale, des derniers volumes parus. On passait en revue *Nos Fils* de Michelet, les *Nouveaux Portraits parisiens* du marquis de Villemer, les *Satires poétiques* de Maurice Dreyfous, une ardente philippique dont Jules Claretie a écrit la préface¹⁵.

Dans l'*Historique de « L'Homme qui rit »*, Hugo décrit Lacroix comme un « petit homme fluet, très remuant, très épris de littérature et aussi très lettré, plein d'une verve endiablée, la physionomie très éveillée, avec des yeux malicieux embusqués derrière un binocle qu'il assujettissait sans cesse sur un nez un peu bombé et effilé, la figure toute embroussaillée de favoris roux ». Brisson précise que derrière le binocle luisaient « les yeux les plus vifs, des yeux fureteurs et malins ». Cette vivacité du regard avait aussi frappé Beaume : « Sur l'arête aigue de son nez fort s'agitait un lorgnon léger, par dessus les verres duquel ses yeux regardaient, bleus et perçants, égarés dans la brume de sa pensée ». Jules Renard, qui rencontrera l'éditeur âgé au cours d'un dîner organisé par Ernest Flammarion, le qualifie dans son journal, à la date du 4 novembre 1891, d'« Homère roussi et édenté ».

Richepin, qui avait publié à la Librairie internationale un petit livre sur Jules Vallès (*Les Étapes d'un réfractaire*), a laissé dans ses mémoires un portrait pittoresque du « petit homme court au poil roux » qu'il avait bien connu :

Des poils gris apparaissaient déjà dans sa barbe et dans ses cheveux. Mais il avait une grande activité, comme il arrive souvent aux gens de petite taille, une activité trépidante et fiévreuse. Sous son front, comme dans une serre surchauffée, les projets ne cessaient de germer et de fleurir.

La Librairie internationale était entrée brusquement dans la célébrité

en 1862, c'est-à-dire peu après sa fondation, avec la publication des *Misérables*, qui fut l'événement majeur de la vie de Lacroix. Par sa renommée comme par l'étendue de ses tirages, Hugo devint aussitôt l'auteur le plus important de la Librairie internationale. Lacroix n'avait alors que vingt-huit ans et n'avait fondé sa firme que depuis quelques mois lorsqu'il apprit que le célèbre écrivain venait d'achever un ouvrage monumental intitulé *Les Misérables*. Le Belge allait frapper un grand coup, resté fameux dans l'histoire de l'édition. Il eut la chance qu'Hetzel, éditeur des *Châtiments*, des *Contemplations* et de *La Légende des Siècles*, ne disposât pas de fonds assez importants pour acheter son roman à Hugo, qui demandait 300 000 francs. Lévy et Dentu étaient aussi sur les rangs. Lorsqu'il l'apprit, Lacroix fit savoir à Hugo qu'il était prêt à lui signer un contrat aux conditions les plus avantageuses. Charles Hugo, fils du poète, rencontra l'éditeur le 1^{er} septembre pour tâter le terrain. Il écrira plus tard ses impressions sur le personnage :

Petit homme exubérant dont les phrases se succédaient avec la rapidité d'une charge de cavalerie, Lacroix ne prenait pas le temps ni de respirer, ni de souffler ; il plaidait sa cause avec la précipitation d'un homme qui aurait voulu donner tous ses arguments en même temps, pour ne pas risquer d'en oublier un seul... Qui a entendu Lacroix tour à tour pressant, insinuant, ironique, passionné, enthousiaste, chimérique, audacieux, n'a pu résister à cette éloquence toute débordante de sincérité et d'assurance.

Hugo invita Lacroix à se rendre à Guernesey pour parler affaires. Fou de joie et d'espoir, le jeune éditeur ne perdit pas un instant : rencontrer le poète était un vieux rêve. Ayant envoyé autrefois à Hugo son mémoire sur Shakespeare, il avait eu la joie de recevoir une réponse, dont, vers la fin de sa vie, il exhibait fièrement l'autographe à ses visiteurs :

Vous avez la généreuse ambition d'être un des porte-flambeaux du progrès [...]. Prenez donc rang, monsieur, en tête de la phalange des esprits en marche. Je vous tends la main.

Lacroix débarqua le 3 octobre 1861 à Guernesey et se présenta chez Hugo « comme on entre dans un temple¹⁶ ». Introduit dans la bibliothèque d'Hauteville-House, il attendit l'arrivée du maître. Parcourant les titres sur les rayons, il tomba sur son mémoire sur Shakespeare et, comme il le racontera lui-même, constata que les pages n'avaient pas toutes été coupées¹⁷. Hugo entra et se montra cordial. Quand fut venue l'heure de définir les termes du contrat, le poète tomba la lyre et mena les choses rondement. Il entraîna son visiteur dans le grand jardin. Là, pas

loin des canards qui barbotaient dans le petit bassin, avec le bruit du filet d'eau tombant d'une petite fontaine de terre cuite que soutenaient des têtes de dauphins, les pourparlers sur la publication des *Misérables* s'engagèrent. Hugo ne permit pas à Lacroix de feuilleter le manuscrit ni de connaître le contenu de l'ouvrage : « Jamais un éditeur n'a vu un de mes manuscrits avant le moment de l'impression », déclara-t-il solennellement. Hugo dicta un contrat qui engageait Lacroix à verser 240 000 francs pour la cession exclusive du livre pendant douze ans. La foi du jeune éditeur dans cette œuvre dont il ignorait tout était tellement forte qu'il accepta sur-le-champ toutes les conditions. Il n'avait toutefois apporté à Guernesey que 60 000 francs. Hugo, qui avait l'esprit pratique, proposa de ne lui communiquer pour l'instant que les deux premiers des dix volumes des *Misérables*. À 30 000 francs l'un, cela faisait le compte.

Un livre intitulé *Les Misérables* allait apporter un pont d'or à son auteur, et Lacroix venait de signer le contrat du siècle. Un peu pris de vertige, il quitta l'île. Il savait qu'on le considérerait comme un fou : jamais un éditeur n'avait versé une telle avance sur droits d'auteur. Comme ni Lacroix ni Verboeckhoven ne disposaient de la somme requise, un de leurs compatriotes, le banquier Joseph Oppenheim, avança 100 000 francs. Avec un livre signé Hugo, l'affaire était peu risquée pour cet ami de la famille Lacroix, qui allait commanditer par la suite d'autres opérations de la Librairie internationale. Hugo, auquel Lacroix avait écrit son enthousiasme à la lecture des premières pages du manuscrit, répondit à son nouvel éditeur, le 9 janvier 1862 : « J'ai reconnu en vous, du premier jour, une noble et chaleureuse intelligence. » Les aspects financiers réglés, les deux hommes pouvaient se reconnaître des affinités littéraires et politiques.

Le 15 septembre 1862, Lacroix et Verboeckhoven fêtèrent la parution des *Misérables* en organisant à Bruxelles un grand banquet pour les soixante ans de l'auteur. L'événement, qui était aussi une excellente affaire publicitaire, se tint dans le grand salon de l'appartement de Lacroix, impasse du Parc. Ce raout, qui coûta près de trois mille francs à ses organisateurs, marquait en réalité l'apogée des bonnes relations entre le poète et l'éditeur, qui n'allaient pas durer éternellement.

Les Misérables connurent un des plus grands succès de librairie de l'époque. Entre 1862 et 1868, Lacroix fit avec le livre un bénéfice net de 517 000 francs. Comme on ne prête qu'aux riches, le bruit courut que la Librairie internationale avait tiré plus d'exemplaires qu'il n'en avait été déclaré à l'auteur. Baudelaire, qui avait fini par détester ce Lacroix qui ne montrait qu'indifférence envers ses propres écrits, se délecta à la lecture d'un article de *L'Espiègle* accusant l'éditeur d'abus de confiance. Lacroix n'était pas nommé, mais l'allusion était transparente :

Un auteur timbraît 2 000 exemplaires d'un ouvrage. Malheureusement il s'absenta pour déjeuner et laissa son timbre. À quelque temps de là, la maison *** faisait ses comptes. Un associé honnête voit qu'on a tiré 3 500 exemplaires. Il s'indigne, jette les livres sur le nez de la raison sociale, qui a le poil et la voix d'une fouine, lui poche un œil et déclare se retirer de la société [...]. Après de pareils coups, on est bien digne de s'enrichir avec *les misérables*¹⁸.

Hugo eut-il vent de cette rumeur ? Il ne semble pas, sur le moment, avoir retiré sa confiance à Lacroix, qui allait publier son *William Shakespeare* en 1864, *Les Chansons des rues et des bois* en 1865 et *Les Travailleurs de la mer* en 1866. En août 1868, Hugo notait encore : « Propositions de M. Lacroix pour mes ouvrages inédits. Allons ! Il faut se remettre au travail ! » En octobre, Lacroix alla chercher à Guernesey le manuscrit de *L'Homme qui rit*, qui s'intitulait encore *Par ordre du roi* et allait être publié en volume le 20 avril 1869.

Les rapports entre les deux hommes allaient se dégrader peu après, le poète montrant de plus en plus d'irritation envers l'éditeur. Déjà, lorsqu'il avait lu *Les Misérables* sur manuscrit, Lacroix avait proposé la coupure de quelques passages « philosophiques » un peu longs : sans le laisser paraître, Hugo s'en était offusqué. Pour *William Shakespeare*, Lacroix avait fait remarquer à l'auteur qu'aucun Allemand ne figurait parmi les génies recensés. Là encore, Hugo était resté sur ses positions. L'écrivain ne vit cependant rouge que lorsqu'il apprit que Lacroix, avec lequel il venait de signer un contrat pour ce livre, avait commandé dans le même temps un *Shakespeare* à Lamartine : « J'y vois plus qu'un inconvénient, écrivit-il à Lacroix, j'y vois une offense ». Les relations devinrent tout à fait tendues lorsque Hugo manifesta l'intention d'ajouter un chapitre introductif aux *Travailleurs de la mer*, que Lacroix s'apprêtait à mettre sous presse. L'éditeur ayant refusé cet ajout, Hugo exigea que ce chapitre lui fût retourné sur-le-champ : « Il me faut des éditeurs ayant la foi », notifia-t-il au directeur de la Librairie internationale.

La rupture survint lors de la mise en vente de *L'Homme qui rit* : pressé par de grands embarras d'argent, Lacroix eut une initiative spéculative qui choqua profondément Hugo. L'éditeur s'était mis d'accord avec le libraire Panis pour que le livre, qui devait être initialement vendu trente francs, fût donné gratis à tout acheteur de cent francs de livres de la Librairie internationale (« pour l'avoir, c'est Lacroix... et la bannière », affirma le *Paris-Caprice* du 24 avril 1869). Hugo apprit la combinaison au dernier moment et protesta contre cette « indigne exploitation ». En vain : affiches et réclames paraissaient de tous côtés. Il fit savoir à Lacroix qu'il pouvait s'attendre « à un procès peut-être, et à coup sûr à

une protestation ». *Le National* inséra un échange de lettres ouvertes, Hugo tenant à faire savoir qu'il n'était pour rien dans cet arrangement qui réservait le livre à une élite et choquait le public autant que la critique. Il confia son dépit à un correspondant :

Je pense sur mon éditeur belge absolument comme vous. J'en suis à ne plus répondre à ses lettres. Je suis condamné (c'est le mot) à lui livrer encore un ouvrage, après quoi je ne connaîtrai plus ce monsieur.

En mai 1870, Hugo écrira à Paul Meurice : « Il faudrait que je me libérasse de M. Lacroix. » Ce sera chose faite deux mois plus tard, lorsque Meurice rachètera à Lacroix, très endetté, le dernier volume que lui devait par contrat le poète.

Dès son apparition sur le Boulevard, la Librairie internationale avait été fréquentée par des républicains affirmés tels que Michelet, Quinet, Blanc, Proudhon ou Ranc : « Ils allaient y bavarder politique et y apporter les manuscrits. Lacroix affichait des opinions très avancées, d'ailleurs très sincères. Il ne cachait jamais sa pensée à personne¹⁹. » L'éditeur des Républicains et de l'exilé de Guernesey ne pouvait bénéficier de la bienveillance des autorités impériales²⁰. Comme il éditait également les romans de l'abbé*** (*Le Maudit*, *La Religieuse*, *Le Mystique*, *Le Jésuite*²¹), il n'avait pas davantage celle de l'Église.

Imprimant en Belgique et diffusant en France des ouvrages interdits ou menacés par la censure, Lacroix défiait régulièrement la justice française. En 1863, il avait réédité *La Sorcière* de Michelet, dont une première édition parue l'année précédente chez Hachette avait fait l'objet d'une saisie. La même année, il avait publié *Les Mystères du Peuple* de Sue, bien que l'édition de 1849 eût été condamnée à la destruction par un tribunal. En 1865, il fit paraître le *Marat* d'Alfred Bourgeat, qui fut saisi pour « attaque contre les principes de la propriété, apologie de faits qualifiés de crimes et délits par la loi pénale, excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres ». En janvier 1866, la sixième chambre du tribunal correctionnel de la Seine condamna Lacroix à un mois de prison, qu'il passa à Sainte-Pélagie.

L'Empire finissant connaissait une intense contrebande de livres et de journaux à travers la frontière belge, et les peines frappant cette fraude qui allait s'intensifiant étaient de plus en plus lourdes. En 1866 encore, Lacroix fut poursuivi pour l'édition d'un volume de Proudhon²², *La Bible annotée – Les Évangiles*, et condamné par le tribunal de la Seine

« pour outrage à la morale publique et religieuse » à une amende de 1500 francs et à un an d'emprisonnement. La peine frappait autant l'éditeur récidiviste que l'étranger opposant à l'Empire²³. Lacroix échappa à la détention en se réfugiant à Bruxelles. Sans attendre les cinq années obligatoires d'éloignement de la France – une condamnation à un an de prison pouvait se prescrire par cinq années d'exil –, il revint à Paris vers la fin de 1868. Le ministre de l'Intérieur lui avait refusé le sauf-conduit qu'il sollicitait, arguant du fait qu'il n'était pas Français, mais lui permit de revenir à Paris en toute quiétude, et cette autorisation fut prorogée jusqu'à l'amnistie du 16 août 1869.

En 1868, pendant son séjour forcé dans sa Belgique natale, Lacroix publia *Gros-Jean et son curé – Dialogues sur l'Église* d'Auguste Rousset, recueil anticlérical de dialogues en vers qui fut condamné à la destruction par le tribunal correctionnel de Lille. La même année, son édition des *Curés en goguette*, illustrée de six dessins de Courbet, ne fut pas poursuivie, mais deux planches furent « recherchées par ordre de l'autorité administrative ». L'édition des *Pamphlets* d'Auguste Rogeard, qui contenait les *Propos de Labienus* et *Pauvre France!*²⁴, fut condamnée à la destruction par le tribunal correctionnel de la Seine, que les initiatives du Belge et de quelques-uns de ses confrères ne laissaient pas dans le désœuvrement.

Lacroix avait eu aussi des ennuis en éditant les livres d'un débutant appelé Zola, dont il avait fait la connaissance vers la fin de 1863. Recommandé par Émile Deschanel, le jeune écrivain avait porté à l'éditeur ses *Contes à Ninon* : Lacroix avait accepté de publier le livre de cet inconnu à condition que l'auteur, qui avait ses entrées dans la presse, fît paraître des annonces « pour une valeur au moins égale aux frais d'impression de l'ouvrage ». Le livre avait paru en 1864 et rencontré un succès de vente très moyen. *La Confession de Claude*, en 1865, avait eu encore moins de réussite. *Thérèse Raquin* avait paru en feuilleton dans *L'Artiste* (sous le titre *Un mariage d'amour*), mais le colportage du livre, publié en 1867, avait été interdit. En novembre 1868, Lacroix s'apprêtait à éditer *Mademoiselle Féral* (qui venait de paraître dans *L'Événement* sous le titre *La Honte*), lorsque la censure mit en garde auteur et éditeur. Zola s'en trouva ravi, espérant qu'un scandale attirerait sur lui l'attention du public, qu'il désirait ardemment. Lacroix, qui avait accumulé un certain nombre de condamnations, fut moins enthousiaste et demanda à Zola de supprimer les passages les plus menacés : « Je connais votre position devant la justice française », lui écrivit l'homme de lettres, qui proposa une combinaison : les deux hommes simuleraient un désaccord, l'auteur signifiant par huissier à son éditeur l'ordre de mettre son livre en vente,

ce qui fut fait en décembre 1868. Les espoirs de Zola furent déçus : les journalistes, pourtant largement informés, rivalisèrent de discrétion. L'ouvrage se vendit malgré tout un peu mieux que les précédents. Lacroix, qui croyait à l'avenir littéraire de Zola, avait passé avec le romancier un traité qui lui assurait une mensualité de 500 francs, afin de le délivrer des soucis matériels et de lui donner le temps nécessaire à la composition de grands romans. En échange, Zola devait donner un livre par an à l'éditeur²⁵.

La position de Lacroix devant la justice française dans les mois qui précédèrent l'édition des *Chants de Maldoror* explique l'attitude prudente qui sera la sienne quand il aura à mettre en circulation cette œuvre dont plus d'une page pouvait attirer à nouveau sur lui les foudres du Parquet.

Pendant quelques années, les succès d'édition de la Librairie internationale, au premier rang desquels il faut placer *Les Misérables*, permirent à ses directeurs de mener un grand train de vie. Puis il arriva à la Librairie internationale de boire ce que Richepin appellera le « fatal bouillon ». Hugo, qui savait discuter avec un éditeur, avait toujours obtenu de Lacroix des sommes énormes. Ces exigences furent évoquées lorsque la Librairie internationale sombra dans la faillite. Richepin : « Tout ce qui pouvait arriver à Lacroix de meilleur, c'était simplement de rentrer dans ses frais de papier et d'impression et aussi de lancement monstre, dans plusieurs grandes capitales en même temps qu'en France ». D'après les confidences qu'il fera à la fin de sa vie, Lacroix avait récolté 800 000 francs de bénéfice avec *Les Misérables*, et *Les Travailleurs de la mer* furent pour lui « une bonne affaire commerciale ». Mais *William Shakespeare*, *L'Homme qui rit* et les *Chansons des rues et des bois* avaient été de gros échecs financiers. Pour le *Paris-Guide*, écrira Jules Simon à un confrère, Hugo « se fit payer sa prose royale au poids de l'or. Je crois qu'on lui donna 2 000 frs pour quatre pages ». En fait, Lacroix avait payé dix mille francs la préface de Hugo²⁶.

Plus d'une fois, Lacroix avait versé des sommes importantes à des auteurs qui ne lui avaient jamais remis le livre promis par contrat (dans ses dernières années, il montrait le paquet de reçus des avances accordées pour des manuscrits dont la plupart n'avaient jamais été écrits). À sa mort, Lamartine lui devait près de 70 000 francs. Lorsqu'il avait été en proie à ses premiers soucis pécuniaires, l'éditeur avait rendu visite à la Cigogne-Larmoyante pour lui demander le règlement de sa dette, mais le poète des *Harmonies* lui avait fait le coup de Monsieur Dimanche.

Dès 1867, Poulet-Malassis confiait à Asselineau que Lacroix était

« notoirement dans des affaires fort embarrassées. Il vient de perdre un procès de quelques centaines de mille francs, et d'avaler un des plus beaux bouillons de ce temps, le *Paris-Guide* » (la commission de censure impériale avait refusé la permission de libre circulation du livre sur le territoire). En 1870, Lacroix se trouvait fort endetté, mais parvenait encore à maintenir en activité sa Librairie internationale.

Après la guerre de 1870 et la Commune, Lacroix et Verboeckhoven n'avaient plus un sou en caisse. La fin de l'Empire avait un peu libéré l'édition française, et les éditeurs belges étaient moins favorisés qu'autrefois. N'étant plus en mesure de jouer les frondeurs, Lacroix accepta d'éditer des titres qu'il eût refusés au temps de sa splendeur, comme *La Commune à Paris* de Charles Virmaître, ouvrage violemment anti-communard qui parut à la Librairie internationale dans les derniers mois de 1871. L'année suivante, Lacroix éditera pourtant la monographie de Richepin sur Vallès, ce qui était assez courageux.

La faillite et la liquidation de la Librairie internationale furent prononcées en juin 1872. Ruiné à trente-six ans, Lacroix n'allait pratiquement plus jouer aucun rôle dans l'édition. Il céda à des confrères son stock d'ouvrages et ses traités avec les auteurs. Il perdit ainsi Zola au moment où celui-ci allait enfin connaître les forts tirages²⁷. Perpétuellement à l'affût de l'auteur de génie, comme tout éditeur, Lacroix avait pris de grands risques pour de jeunes écrivains qui n'avaient encore qu'une notoriété faible ou nulle, mais dont il « subodorait la grande vogue future » (Richepin). Beaume rapporte ces propos de l'éditeur, qu'on peut lire en pensant à Ducasse :

Qu'importe qu'on ne publie que des romans ! Ce sont des préjugés. Il faut exiger toujours du nouveau. Et puis, une librairie doit, par dignité, pour augmenter son prestige, publier de temps en temps une œuvre solide et fière. Elle doit également, par intérêt, examiner tous les projets de ses sollicitateurs. Il y a des fous, des imbéciles, dont les bavardages vous font perdre du temps. Mais un homme de talent peut se présenter. [...] Moi, j'ai découvert, au milieu d'importuns sans valeur, sinon sans prétention, quelques écrivains d'un précieux mérite.

Je m'amusais passionnément à observer chez les talents nouveaux les promesses de l'avenir. Je me faisais une gloire et un bonheur d'accueillir les débutants et de les assister de mon mieux. Ils me savaient d'un accès facile, et ils venaient tous timidement me demander un peu d'attention.

Les prétentions financières de Hugo et les avances excessives faites à des auteurs ne furent pas, et de loin, la seule cause du revers de fortune

de la Librairie internationale. Lacroix fit aussi faillite parce qu'il entreprenait trop de choses à la fois pour réussir parfaitement dans une seule. Il avait beaucoup d'idées et, ne manquant pas de goût dans son métier, aurait pu connaître une immense et durable opulence s'il avait été un peu prudent. Mais seuls les projets du lendemain l'intéressaient. Ayant de surcroît un goût presque obsessionnel de la série, il avait lancé des collections aussi peu « commerciales » que des traductions de grands historiens étrangers (Washington Irving, William Hickling Prescott, George Bancroft, etc.) ou une suite de *Grandes Épopées nationales* d'Europe et d'Asie, qui fut boudée par le public, peu soucieux de lire le *Râmâyana*, le *Çakountalâ*, *La Légende du Cid* ou les *Poèmes nationaux de la Suède moderne*, dont les exemplaires furent soldés. En 1872, alors que ses affaires périclitaient de plus en plus, Lacroix lançait encore une collection intitulée *Les Grandes Amoureuses*, qu'il devait publier en association avec Marpon et Flammarion, et dont les auteurs étaient des écrivains chevronnés, certains célèbres, d'autres encore peu connus : Richepin, Asselineau, Mendès, Villiers de L'Isle-Adam²⁸, Charles Diguët, Maurice Rollinat, Judith Gautier et Lacroix lui-même. Cette série des *Grandes Amoureuses*, dont seules quelques monographies virent le jour, contribua à la ruine de la Librairie internationale²⁹. Pour Lacroix, la série idéale était celle qui ne pouvait avoir de fin. À en croire Richepin, il s'était mis en tête d'écrire ou de faire écrire une série de pièces de théâtre qui auraient été la suite de pièces fameuses : bien que le dernier acte d'*Hamlet* soit une véritable hécatombe, il reste tout de même Fortimbras pour devenir le héros d'un nouveau drame. L'idée de Lacroix était d'utiliser la renommée de la pièce-mère pour patronner la pièce-fille, dont l'histoire débutait à la fin du dernier acte de l'œuvre d'origine (un procédé dont le cinéma fera grand usage). L'éditeur avait mis lui-même la main à la pâte, et Beaume, qui l'avait invité à lire devant quelques amis un *Faust* composé depuis une dizaine d'années, subit une avalanche qu'il n'avait pas prévue : « Mon drame, expliqua Lacroix, est composé moitié en prose, moitié en vers. J'ai ajouté quelques personnages. Marguerite, par exemple, a un frère ; Faust a une sœur. » La lecture de cette pièce interminable plongea l'auditoire dans l'assoupissement.

La mévente de certains ouvrages, l'échec des séries, le retour de la liberté de la presse et la fin de la nécessité de faire imprimer en Belgique des ouvrages « à risque », avaient eu raison de la grande Librairie internationale. L'aventure de Lacroix montre qu'en matière d'édition, réussite et fortune ne sont pas forcément sœurs. Entre une ascension très rapide et un déclin non moins vertigineux, il aura été malgré tout un des grands éditeurs de son temps. Son audace fit sa réussite et son échec.

Après la chute de la Librairie internationale, Lacroix parvint à ouvrir une nouvelle maison d'édition, qui publia quelques titres en 1875 et 1876³⁰. Elle était située à quelques pas de la précédente, au 13, rue du Faubourg-Montmartre³¹. C'était sans doute une ancienne succursale de la première firme, car quelques éditions de la Librairie internationale des années 1869 à 1871 indiquent cette adresse. Lacroix n'avait pas repris son association avec Verboeckhoven (qui mourra à Schaerbeek le 13 septembre 1883). L'animation d'autrefois ne réapparut pas dans la librairie, et une nouvelle faillite ne se fit pas attendre.

Lacroix avait également englouti une partie de ses fonds dans des spéculations immobilières en Ille-et-Vilaine. Il s'était en effet avisé, vers la fin de l'Empire, de fonder une station balnéaire à Saint-Énogat, qui n'était alors qu'un petit village proche de Dinard³². C'est en se rendant à Guernesey que Lacroix avait découvert l'endroit. Se promenant dans le petit port de Saint-Énogat, il s'était attardé et avait manqué le bateau à roue qui devait le déposer à Saint-Malo, où il était censé prendre un steamer pour gagner l'île anglaise. Il poursuivit sa promenade en attendant le prochain navire et passa la nuit dans une maison de pêcheur de Saint-Énogat. Il fut séduit par l'endroit, qui avait déjà inspiré Michelet quelques années auparavant, et décida d'y acquérir une série de terrains en bord de mer. De la station balnéaire qu'il rêvait à la manière utopiste des ingénieurs de Jules Verne, il fut à la fois l'architecte et le financier, consacrant sa fortune à creuser des puits et à bâtir des villas. Il chercha à attirer un petit noyau d'écrivains et d'artistes en leur louant ses villas à des prix avantageux ou en leur cédant des lopins de terre bâtissables. Il voulait constituer là un petit parnasse et concilier ses deux passions : la littérature et Saint-Énogat. L'aquafortiste Henri Lefort fut du nombre, de même que Judith Gautier, qui fut une des rares à s'établir définitivement sur place, dans sa petite maison du « Pré-aux-oiseaux ». En 1882, Lacroix invita Villiers de L'Isle-Adam à passer quelques jours dans sa propre villa, mais l'écrivain ne s'y rendit pas, ce que l'éditeur lui reprocha, avec quelque aigreur, l'année suivante³³. La villa de Lacroix, qui donnait sur la plage du Port-Riou, était surnommée *le Château d'eau*, car elle était bâtie sur un vaste réservoir. Richepin, qui y séjourna, mit à profit la « bibliothèque fantastique » de l'éditeur :

Cette bibliothèque quasiment sur pilotis contenait quelque trente mille volumes, dont un grand nombre rares ou précieux, et Lacroix l'ayant mise obligeamment à ma disposition, je me souviens qu'une année Ponchon et moi nous y prolongeâmes notre villégiature d'été jusqu'en décembre, à explorer les trésors qu'elle contenait. C'est l'année où j'ai revu et préparé pour l'impression mon manuscrit de *La Mer*.

Jusqu'en 1891, Lacroix acheta des terrains et employa tout son argent à bâtir de nouvelles villas. Les premières difficultés financières étaient pourtant apparues dans les années 1870, et les huissiers avaient commencé à se montrer pressants dans les années 1880. Ses investissements irréfléchis et sa mégalomanie immobilière contraignirent Lacroix à contracter un gros emprunt au Crédit foncier. Mais ses dettes augmentaient à vue d'œil. Lorsque Lacroix fut totalement ruiné, ses villas furent mises en vente les unes après les autres. La municipalité ne permit même pas à Lacroix, qui avait fait la fortune de la localité, de conserver une bicoque. La cité n'a pas pris l'appellation de Lacroixville, mais a donné le nom d'Albert Lacroix au boulevard principal qui relie Dinard et l'ancien bourg de Saint-Énogat. Les *Villas de la Mer* ont été classées en 1995. Une fois de plus, l'éditeur avait eu la bonne idée, mais avait manqué le succès par sa précipitation et son manque de mesure.

Quand ses affaires eurent définitivement dégringolé, dans la dernière décennie du siècle, Lacroix s'installa avec sa femme et sa fille dans un petit appartement des Batignolles qu'il emplît de ses livres. Ce petit logement était au cinquième étage, sous les toits, d'une maison de la rue Vernier, près de la place des Ternes. Lacroix couchait dans son cabinet de travail, entouré de ses paperasses, de ses bouquins et de ses souvenirs. Dans ses dernières années, il ne sortait guère de son domicile, se donnant tout entier à des travaux d'érudition. Sa table de travail était encombrée de papiers, de cartes géographiques, de livres. Il travaillait jour et nuit, et les voisins trouvaient étrange ce logement dont les occupants n'éteignaient jamais la lumière.

Lacroix était oublié³⁴. Quelques amis, assez rares, lui rendaient parfois visite. Jean-Bernard, qui vint rue Vernier le 19 novembre 1899, dépeint Lacroix comme « un petit vieux alerte, ingambe, qui ne paraît pas son âge et que la hauteur des escaliers n'effraye pas tant il est agile. Sa conversation est vive, animée, spirituelle ». S'il ne tenait plus table ouverte comme au temps de ses années fastes, Lacroix régalaît ses visiteurs d'anecdotes, car il en savait long sur les aspects cachés de la vie littéraire des années 1860-1880. Il enjolivait bien quelque peu l'histoire de la publication des *Misérables*. Un autre de ces récits favoris était son lancement de *La Révolution* de Quinet, pour lequel il avait convié à un grand dîner au café Riche les directeurs des principaux quotidiens parisiens. Le lendemain, l'auteur d'*Ahasvérus* avait pu lire les articles les plus flatteurs sur son compte et son livre s'était très bien vendu : un peu trop au goût de Michelet qui était venu se plaindre à Lacroix, estimant que sa propre *Histoire de la Révolution française* n'avait pas bénéficié de la même publicité. L'éditeur avait dû faire paraître des publicités sur ce

livre. Cette nouvelle série de réclames avait provoqué une visite de Louis Blanc à la Librairie internationale : l'historien prenait à son tour ombrage du tapage orchestré sur les livres de ses deux confrères. Il ne restait plus à Lacroix qu'à passer des placards publicitaires sur la *Révolution* de Blanc. L'éditeur pensait avoir la paix, lorsque l'épouse de Quinet vint se plaindre de cette publicité sur les livres des concurrents de son mari. Lacroix gardait un souvenir « joyeux et mélancolique » de cet épisode : « Ce sont les petites misères des hommes célèbres », déclara-t-il à Brisson.

Lacroix ne donnait pas l'impression d'avoir été aigri par son échec d'éditeur. Il gardait sa confiance dans la vie – « cet incorrigible optimiste de papa Lacroix », écrit Beaume – et concevait autant de projets que jadis. Un été, Beaume, en vacances à Saint-Chely-d'Apcher, en Lozère, l'invita à passer quelques jours : « Papa Lacroix nous arriva seul, muni de pittoresques bagages, vêtu en brave Parisien qui, pour quelques semaines, veut devenir campagnard. » Pendant ce séjour, Lacroix et Beaume rendirent visite à Robert de Flers dans son château de La Truycère, au Malzieu.

Ayant définitivement abandonné son métier d'éditeur, Lacroix avait pris la direction littéraire d'un *Magazine français illustré* dont la première livraison parut en janvier 1891. Ce périodique, qui avait ses bureaux au 45, rue Laffitte, était édité par Flammarion. Lacroix mit à profit ses nombreuses relations littéraires et intéressa à sa revue des écrivains connus comme Richepin, Judith Gautier, Leconte de Lisle, Armand Silvestre, qui furent au sommaire du premier numéro. Le *Magazine français illustré* dura quelques mois, puis périclita pour cesser de paraître. Le numéro de mai 1891 avait annoncé la parution d'un *Tableau de la littérature française au XIX^e siècle* par Albert Lacroix, que l'on chercherait en vain dans les livraisons suivantes. Mais on trouve dans la *Revue littéraire* du *Magazine français illustré* du 10 octobre 1891 un compte-rendu de l'édition Genonceaux des *Chants de Maldoror*. Ce n'est pas un témoignage personnel de Lacroix sur Ducasse, mais un entrefilet plutôt conventionnel signé Ernest Jaubert, collaborateur régulier de la revue³⁵ :

Dans l'excellente préface qu'il consacre au comte de Lautréamont, de son vrai nom Isidore-Lucien Ducasse, l'éditeur Genonceaux attaque et détruit la légende tendant à établir que l'auteur des *Chants de Maldoror* était fou et mourut fou. Ses arguments sont décisifs ; mais une pareille légende s'explique d'elle-même par le caractère de ces chants. Tout ce qu'un cerveau, d'ailleurs puissant, peut imaginer d'inouï dans l'horrible, d'exaspéré dans le satanisme, de monstrueux dans la folie, se trouve condensé dans ce livre, qui apparaît comme une apocalypse du Mal et du Désespoir. « Je fais servir mon génie à

peindre les délices de la cruauté », dit de lui-même celui qu'en un fouillis de truculents épithètes, M. Camille Lemonnier a appelé « ce tumultueux et imprécatoire rhéteur, musicien des grandes orgues littéraires... ce lyrique blasphémateur qui attisa le plus virulent satanisme sur les grils de ses prosopopées, ce nébuleux et outré négateur des morales et des cultes professés, aux métaphores tendues comme des balistes ou giroyantes comme des catapultes, ce vociférateur des litanies du Péché et de la Damnation, créateur d'un antiphonaire sabbatique s'égalant aux pires rituels du diabolisme... » Et si l'on songe que ce livre formidable fut écrit à dix-sept ans, par un enfant qui devait mourir à vingt³⁶, on admire, on s'épouvante, on regrette, on est tenté de crier au génie, et, en dépit de tous arguments contraires, à la folie...

Il est dommage que Lacroix, qui affirmait à Brisson que « nul ne connaît plus profondément un homme de lettres que son libraire », n'ait pas jugé opportun de rédiger lui-même ce compte-rendu. Peut-être estimait-il qu'il n'avait rien à ajouter à ce qu'il avait déclaré à Genonceaux au sujet de Ducasse.

En 1900, Lacroix se retrouva pour la seconde fois directeur littéraire : il dirigeait une encyclopédie de vulgarisation scientifique, *Les Livres d'or de la science – Petite encyclopédie populaire illustrée*, que publiait, à raison d'un volume par mois, la librairie Reinwald des libraires-éditeurs Schleicher frères, 15, rue des Saints-Pères. En janvier 1901, il concevait le « plan méthodique » d'un *Manuel du Voyageur* applicable au pays visité (Carrance avait publié en 1887 un *Almanach du voyageur*) et dressait le canevas d'une *Bibliothèque d'histoire et de géographie universelle* : le goût de la série ne l'avait pas quitté. À la même époque, il préparait, en collaboration avec le vicomte Amédée de Caix de Saint-Aymour et à grand renfort de documents, une *Histoire illustrée de la France depuis les lointaines origines jusqu'à la fin du XIX^e siècle* qui devait compter une vingtaine de grands volumes. Le premier tome de cette œuvre de bénédictin parut en 1900 chez Ollendorff. Selon Beaume, Lacroix avait également entrepris, à l'âge de 65 ans, une *Histoire universelle depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*,

et non pas seulement le récit des migrations des races, des conflits et des guerres des peuples, la nomenclature des traités et des dates, mais l'exposition de la vie agricole, industrielle, morale, chez tous ces peuples. La perspective d'un si prodigieux travail donnait le vertige. Lacroix n'en était pas effrayé [...]. Il m'exposa l'intention innombrable de son œuvre : une œuvre en 24 chants, la célébration scientifique et héroïque de la destinée de la Terre à travers l'espace, ainsi que l'histoire de la destinée de l'homme depuis la première manifestation de son existence animale dans les sables des océans [...]. Ses

deux premiers volumes nous avaient surpris, beaucoup d'autres et moi, par la valeur et la clarté intelligente de ses images. D'abord il montrait notre terre de Gaule flottant comme une épave sur les eaux boueuses, autour du Massif Central, mais émergeant vers le soleil avec ses plantes et ses animaux qui nous semblaient tenir de la légende.

Lacroix, qui se vantait de n'avoir jamais éconduit un débutant, avait dû faire antichambre chez d'anciens confrères pour publier cette œuvre. La vente des deux premiers volumes fut si faible que la suite ne parut jamais.

Autre bague où le conduisait son penchant à résumer tout le savoir humain, le projet d'une monumentale géographie de la France occupa longtemps Lacroix, qui avait réparti les départements entre une cinquantaine de collaborateurs recrutés pour l'occasion (« Alors, vous, mon ami, vous vous chargez de l'Hérault ? » dit-il à Beaume).

Tout en éditant les livres des autres, Lacroix s'était toujours considéré comme un auteur à part entière³⁷. Il ne manquait aucune occasion de rappeler qu'il était lui-même écrivain et prétendait n'avoir jamais voulu mettre à profit sa position d'éditeur pour publier ses écrits. C'est sous pseudonyme, expliquait-il, qu'il avait envoyé au Théâtre du Gymnase le manuscrit d'une pièce en cinq actes qui avait été refusée par le comité de lecture. Il avait également confié à Raymond Deslandes, directeur du Théâtre du Vaudeville, une pièce sur le divorce : « La situation personnelle d'une jeune femme me l'avait fournie, et pour cette cause j'associâi à l'œuvre son nom, comme collaboratrice³⁸ ». L'œuvre s'intitulait *La Chaîne éternelle* et la collaboratrice s'appelait Fanny Bianic. Deslandes rendit quelques jours plus tard le manuscrit à Lacroix en lui déclarant qu'il venait de retenir une comédie d'Émile Augier sur le même thème, *Madame Caverlet* : « Quel ne fut pas mon étonnement de voir, en maints côtés », écrit Lacroix, « la donnée si conforme à la mienne, de reconnaître même dans deux ou trois des noms de mes personnages, ainsi qu'une analogie dans certains détails ». Lacroix prétendra que Deslandes avait communiqué son texte à Augier. Pour qu'on ne puisse pas, par la suite, l'accuser de plagiat, il fit imprimer sa propre pièce en quarante-huit heures en quelques exemplaires qu'il ne mit pas dans le commerce, et se hâta de confier son œuvre au dépôt légal. Il envoya un exemplaire à Augier avec une lettre où il relevait les points communs des deux pièces. Dans sa réponse, Augier ne jugea pas nécessaire de relever l'accusation de plagiat³⁹.

Quelques bibliographies attribuent à Lacroix *Le Dernier des Napoléon*, paru à la Librairie internationale en 1872. Dans sa série des *Gran-*

des Amoureuses, l'ancien éditeur signa en 1884 une très lyrique *Ève*. Il publia également « un opuscule qui était le fragment d'un grand poème sur la *Matière*, considérée comme créatrice incessante de la vie, poème entrepris par moi en une sorte de mise en scène animée de la formation des mondes, des règnes de la nature, de l'évolution des êtres, de la gradation des formes⁴⁰ ? ». Lacroix précisait que ce fragment de poème, qui avait pour titre *La Nuit de noces de la Terre*, avait été tiré à petit nombre à la veille de sa retraite d'éditeur. George Sand, à laquelle il avait envoyé en même temps ce poème et sa pièce *La Chaîne éternelle*, lui avait répondu avec génie : « Le poème est très poétique, et le drame très dramatique⁴¹ ? ».

En 1900, Lacroix donna quelques articles à *L'Événement*. Le journalisme ne lui était pas étranger : dans ses débuts dans l'édition, il avait fondé à Bruxelles quelques journaux, comme *Le Congrès libéral*, *Le Bulletin du dimanche* (ce dernier périodique étant surtout un organe de publicité pour sa maison d'édition) et une *Gazette belge* devenue en quelques mois *Le Peuple belge*, organe de défense de la démocratie et du mouvement flamand naissant. Il avait jadis collaboré à *La Revue britannique* d'Amédée Pichot, à *La Libre recherche*, à la *Revue trimestrielle* que dirigeait à Bruxelles son ami et frère en franc-maçonnerie Henri Samuel. Quand Beaume le rencontra au siège de *L'Événement*, boulevard des Italiens, il remarqua que la table de travail de son ami était encombrée de tous les bottins de l'année. C'était l'époque de la révolte des Boxers, et Lacroix préparait une *Lettre de Chine* qu'il s'appropriait à signer *Un disciple de Confucius*.

En 1856, Lacroix avait épousé Laetitia Marie, née à Liège en 1838, sœur cadette de l'épouse de son oncle Van Meenen. Dès l'âge de seize ans, il lui avait manifesté son amour sous forme de poèmes romantiques et de lettres passionnées. Les Lacroix eurent trois enfants : Charles, né en 1857 à Bruxelles, Marguerite, née en 1859 à Bruxelles, qui vécut auprès de ses parents et resta célibataire (Beaume précise qu'elle « ne pensait pas d'accord avec son père en matière religieuse »), et Alfred, né en 1874 à Champrosay, qui, après des études à l'École Centrale, passa vingt ans en Chine à diriger la construction des chemins de fer de la Compagnie franco-belge. Beaume gardait un bon souvenir « de l'excellente Mme Lacroix qui souriait toujours, si doucement résignée à la modestie présente, elle qui avait connu l'éclat de l'opulence dans de vastes maisons servies par un nombreux domestique ». Richepin, qui fut un des rares à rester fidèle à l'éditeur ruiné et dîna parfois dans le petit logement de la rue Vernier, a laissé ce portrait du couple Lacroix des dernières années :

Mme Lacroix était une grosse femme, qui avait une âme et une voix d'oiseau. Son mari ne manquait jamais, dès que le café était sur la table, de lui demander de nous chanter les paroles fameuses : *Les douleurs sont des folles* [...]. Il faut bien croire que dans le cœur de cet éditeur intrépide, rebondissant, toujours désarçonné et toujours en selle – que les traverses et les déconfitures retrouvaient impavide, prêt à recommencer – il y avait un côté romance, puisque, quand Mme Lacroix nous chantait de sa voix flûtée son air vieillot, l'air favori de Lacroix, je vis, chaque fois, une larme briller au bord de ses yeux⁴².

Les dernières années de Lacroix furent matériellement très difficiles. « Lacroix fut l'éditeur célèbre, sa maison était hospitalière entre toutes ; à sa table, on pouvait venir sans être invité, des millions passèrent entre ses mains, et cependant, à 80 ans, il était dans un état voisin de la misère », notait Alfred Humboldt, directeur de la maison Flammarion⁴³. En 1899, l'habitant de la rue Vernier n'avait plus que 300 francs par mois de revenus et avait encore à satisfaire plusieurs créanciers de Saint-Énogat (son fils Alfred devait l'aider financièrement). Dans ses souvenirs sur Lacroix⁴⁴, Richopin reproduit cette lettre que lui avait adressée, le 8 septembre 1892, le directeur littéraire du *Magazine français illustré*, qui voulait publier dans sa revue sa prose des *Grandes Amoureuses* achetée au lendemain de la Commune, alors que la Librairie internationale sombrait dans la banqueroute :

J'étais bien pauvre, alors que je vous ai demandé les biographies des *Grandes Amoureuses* ; je me relevais à peine du choc que ma maison avait éprouvé de sa lutte contre l'*Empire*, puis de la *Guerre* ensuite et puis de la *Commune*, et de toutes les pertes ainsi accumulées. Je me privais moi-même dans ma vie, et je faisais portion congrue à ma famille pour pouvoir donner chaque quinzaine à vous et à Mme Gautier cinquante pauvres francs par biographie. C'était maigre, me direz-vous, au prix que vous touchez aujourd'hui ; mais c'était lourd pour moi à ce moment, je vous l'affirme. Cela vous servait, c'était l'essentiel à mes yeux.

Tous ces manuscrits des *Amoureuses* me sont restés ; quand j'ai voulu en tirer parti isolément, les frais absorbaient plus que les produits, à cause de l'illustration nécessaire. J'ai donc patienté ; il y a vingt ans de cela.

Vous connaissez les tristes et terribles ennuis qui m'ont assailli, et comment le *Crédit Foncier* a consommé brutalement ma ruine. Je cherche donc à m'en relever.

J'ai payé beaucoup de propriétés littéraires, de manuscrits payés depuis vingt ans, ce qui me représente presque le triple du prix donné par moi, par le capital dormant introductif. Il faut que je songe à en tirer parti ; c'est ce que je fais. J'ai cédé à Flammarion une édition

in-18 de vos onze biographies de femmes pour en former un volume. Cela me donne une petite ressource nécessaire, quoique maigre : 1 000 fr. convenus.

Or Flammarion m'a montré une lettre de vous, qui m'a vivement peiné, d'abord parce qu'elle semblait dire que j'avais outrepassé mes droits – ce dont je suis incapable envers n'importe qui – et ensuite parce que c'était une sorte d'obstacle mis à une petite affaire que j'avais conclue *par nécessité de vie matérielle*, et nos situations respectives étant renversées aujourd'hui, – j'entends au point de vue de la fortune, – je ne trouvais pas là de votre part la bonne réciprocité de mon action d'autrefois, ce qui m'attristait.

J'ai dû remettre à Flammarion vos reçus formant traité entre nous, pour justifier de mon droit, puisqu'il était mis en doute. Au moment où je pris toutes ces biographies d'*Amoureuses*, j'avais l'intention de les publier à part, mais de les réunir ensuite en volumes, d'en composer un ensemble par auteur ; c'est pourquoi j'en pris un certain nombre à chacun. Et tous les reçus portent uniformément : cession en pleine et entière propriété, comportant le droit exclusif et absolu de publication sous toutes les formes.

Certes, cher ami, je ne puis croire de votre part qu'à un oubli des conventions anciennes, écrites de votre main ; vous n'avez pu vouloir me priver d'une ressource, sachant bien que j'ai besoin de tirer parti de tout.

Aussi, je vous écris la main sur le cœur, comptant bien que vous me répondrez de même.

Richepin ajoute qu'il reconnut ses torts et que les difficultés qui l'opposaient à son ancien éditeur – qui n'était plus là pour démentir – s'aplanirent rapidement. En 1884, Mendès avait déjà fait savoir à Lacroix que les trois textes qu'il avait composés autrefois, dans un but strictement alimentaire, pour la collection des *Grandes Amoureuses*, lui paraissaient désormais « fort mauvais » et qu'il ne souhaitait pas les voir paraître, comme Lacroix en manifestait l'intention⁴⁵.

Lacroix mourut le 29 septembre 1903 au chalet des Chavonnes, à La Perrière, près de Brides-les-Bains. Depuis quelques années, il passait en famille ses vacances d'été dans ce petit village de Savoie où il tentait de combattre les progrès d'un emphysème. Il fut enterré à Brides-les-Bains (le petit monument qui fut dédié à sa mémoire au cimetière date de 1925). Sa veuve mourut à Paris le 30 mars de l'année suivante.

Léon Genonceaux, qui a dédié « à [son] ami Albert Lacroix » sa préface de 1890, tenait de son aîné certains renseignements sur les circonstances dans lesquelles *Les Chants de Maldoror* avaient été imprimés mais non diffusés par la Librairie internationale. Lacroix ne semble pas

lui avoir fourni beaucoup de précisions sur Ducasse lui-même. S'il aimait discuter avec ses auteurs et ne se considérait pas vis-à-vis d'eux comme un simple éditeur, Lacroix n'avait peut-être gardé qu'un souvenir assez flou de l'auteur de *Maldoror*, qu'au demeurant il avait pu ne rencontrer que deux ou trois fois, et pour des discussions strictement commerciales.

Lacroix avait-il reçu des lettres de Ducasse ? Les deux hommes étaient voisins et le Montevidéen avait sans doute plus vite fait de pousser la porte de la Librairie internationale que d'écrire un billet à son directeur (sauf quand ce dernier séjournait en Belgique). On peut supposer que si Lacroix avait conservé des courriers de Ducasse, il les eût communiqués à Genonceaux, qui n'aurait pas manqué de les reproduire dans sa préface avec ceux qu'il avait retrouvés dans les archives de la banque Darasse. Au cours des pérégrinations de sa carrière, Lacroix avait gardé la correspondance qu'il avait reçue de ses écrivains, devenus les auteurs des autres, ce qui lui permettait de montrer à ses visiteurs éblouis des autographes de Michelet, Quinet, Zola ou Hugo : « J'ai là cinq cents lettres inédites de Victor Hugo que personne n'a lues et dont je ne veux pas me dessaisir ». Rue Vernier, Brisson vit les dossiers de Zola, d'Edmond de Goncourt, de Michelet, que Lacroix avait extraits du gros coffre où il conservait ses paperasses. Jean-Bernard :

En quittant M. Lacroix, j'aperçus des liasses de lettres assez mal attachées :

– Vous avez là un manuscrit ?

– Non, me dit cet homme aimable et d'un ton dégagé, ce sont quelques milliers de lettres des auteurs dont je fus l'éditeur.

Des milliers de lettres inédites de Hugo, George Sand, Lamartine, Proudhon, Louis Blanc, Quinet, Barni, Charras, Jules Simon, Eugène Pelletan, Michelet et tant d'autres célébrités.

Alfred Humblot, qui vit aussi le coffre aux trésors, se souvenait qu'une visite rue Vernier se terminait généralement par l'ouverture de ce vieux meuble empli de manuscrits, de dossiers et de lettres. Beaume parle d'une « caisse de bois blanc » dont Lacroix prétendait qu'elle contenait une fortune : « des manuscrits que j'ai achetés, voici une trentaine d'années, à des débutants, dont les succès n'ont pas démenti mes prévisions. Il y a du Maupassant, du Richepin, du Mendès, du Rollinat, bien d'autres... » Ces textes inédits avaient effectivement pris de la valeur, mais Lacroix, en dépit de sa dèche, ne voulut jamais s'en défaire. Il disait qu'il préférerait attendre. On ne saura jamais ce qu'il attendait⁴⁶.

Marcel Longuet, qui cherchait à réunir les papiers de Villiers de L'Isle-Adam, se demandait encore en 1929 : « Que sont devenus les cofrets à manuscrits, amassés pendant près d'un demi-siècle par l'ancien éditeur, et dont ses amis conservaient le souvenir ? »

Dans sa préface, Genonceaux affirme que le texte de son édition des *Chants de Maldoror* a été revu d'après le manuscrit original. Il ne précise pas la provenance de ce document, mais tout indique qu'il le tenait de Lacroix lui-même. Pour pouvoir le confier à Genonceaux, il fallait que Lacroix l'eût conservé pendant plus de vingt ans, ce qui ne surprend pas chez ce grand amateur d'autographes.

Le manuscrit des *Chants de Maldoror* n'a pas refait surface depuis. Il constitue aujourd'hui le graal des Ducassiens. On peut regretter cette disparition, non pour ajouter une relique à l'autel de Maldoror, mais pour vérifier la conformité du texte imprimé le plus ancien que l'on connaisse, qui est celui de l'édition de 1869. Qu'est-il advenu du manuscrit de *Maldoror*, comme de la masse de papiers enveloppés dans des chemises de papier gris que Lacroix gardait dans la fameuse malle qui faisait saliver Beaume, Brisson et les autres ?

Après la mort de Lacroix, sa succession fut acceptée par ses enfants sous bénéfice d'inventaire. Selon Richepin, mémorialiste de fiabilité variable, les livres et les papiers de l'éditeur furent « à tout jamais dispersés entre bien des mains⁴⁷ ». De fait, quelques années après la disparition de Lacroix, des lettres que lui avaient adressées Hugo, Zola, Sand et Villiers de L'Isle-Adam trouvèrent refuge dans des collections publiques ou privées. Le manuscrit des *Chants de Maldoror* serait-il à l'abri dans la vitrine d'un collectionneur à la discrétion exemplaire ? Il serait trop triste de le considérer comme irrémédiablement perdu, même si l'on peut craindre que la dernière personne à l'avoir eu entre les mains ait été un éboueur de la rue Vernier.

1. En collaboration avec Gustave Jottrand, Lacroix traduira de l'anglais *La Révolution des Pays-Bas au xvf siècle* de John Lothrop Mottley, qui paraîtra à Paris chez Marpon et Flammarion.

2. John Bartier, « Charles de Coster et la Franc-Maçonnerie », Foyer d'Art et de Littérature, 1957 (repris dans *Laïcité et Franc-maçonnerie*, Éditions de l'Université de Bruxelles).

3. Francis Sartorius, « L'éditeur Albert Lacroix », *Les Éditeurs belges de Victor Hugo et le banquet des « Misérables »*, Bruxelles 1862, Crédit Communal, Bruxelles, 1986.

4. Le peintre et sculpteur Eugène-Joseph Verboeckhoven (1799, Warneton – 1881, Schaerbeek) était lui-même le fils d'un sculpteur et le frère du peintre de marines Charles-Louis Verboeckhoven. Sa renommée d'artiste animalier et pastoral fut grande. Il exposa ses œuvres à Paris, Londres, Saint-Petersbourg. Il fut, de 1861 à 1867, échevin de Schaerbeek, où une place porte aujourd'hui son nom. Baudelaire fait allusion à lui dans les notes de *Pauvre Belgique* (« Étonnant, vitreux, désolant à rendre envieux Meissonnier, Landseer, H. Vernet. Ton à la Demarne ») et Camille Lemonnier lui consacre quelques lignes dans *La Vie belge* (Fasquelle, 1905) : « C'était, du côté des animaux, l'un des représentants célèbres de l'art belge avant 1870. Il travaillait, d'une activité ponctuelle et

mécanique, comme une machine à coudre. Il avait des amateurs qui recherchaient ses moutons, d'autres qui préféraient ses vaches. Il ne déchu jamais jusqu'au porc et il dédaigna le taureau. Ses exportations de bétail lui avaient valu de nombreux ordres, toutes les médailles et une spacieuse maison de campagne au milieu d'un parc. Un nouveau client, en visite à son atelier, le vit un jour finissant une petite toile où, à côté d'une mère brebis, pâturaient d'aimables agneaux bélants. Il s'enquit du prix : c'était mille francs pour la brebis et deux cents francs par tête d'agneau. Regrets vifs de la part de l'amateur peu fortuné. Verboeckhoven était connu sur la place pour la fermeté de ses prix. Le visiteur lui plaisait, il eut un mouvement : "Voyons, pour vous, ce sera deux cents francs de moins !" Et, trempant un chiffon dans l'essence, il effaça un des petits agneaux ».

5. René Fayt, *Auguste Poulet-Malassis à Bruxelles (septembre 1863-mai 1871)*, Les Libraires Momentanément Réunis, 1994.

6. Francis Sartorius a émis l'hypothèse que Lacroix et Verboeckhoven avaient repris la librairie de l'Italien Méline, qui était originaire de cette ville. Le choix de Leipzig, d'après le même spécialiste, serait lié aux « liens étroits qui unissaient Lacroix à l'éditeur allemand Schnee ».

7. Le correspondant de la Librairie internationale à Genève était le libraire Cherbuliez, dont Ducasse parlera dans une lettre.

8. Camille Lemonnier, *La Vie belge*, Fasquelle, 1905.

9. Plus tard, Lacroix passera également une association avec son confrère Charpentier.

10. Un autre Lacroix (prénom Eugène) était éditeur à Paris à la même époque. Sa maison, 15, Quai Malaquais, éditait une « Bibliothèque des professions industrielles et agricoles » qui suscitera l'intérêt du négociant Rimbaud.

11. C'est aujourd'hui une succursale de la Compagnie générale de l'Or.

12. Adolphe Brisson, *L'Envers de la gloire – Enquêtes et documents inédits*, Paris, Flammarion, 1904.

13. Georges Beaume, *Au pays des lettres – Parmi les vivants et les morts*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1922.

14. Auguste Lepage, *Les Boutiques d'esprit*, Théodore Olmer, 1879 (chapitre LV : « Les Librairies Républicaines – Lacroix et Werboeckhoven [sic] ».)

15. La Librairie internationale était de loin la maison d'édition la plus en faveur dans *L'Image – Paris-comique*, dont certains collaborateurs étaient des auteurs édités par Lacroix (« La Librairie internationale, à laquelle nous devons déjà l'édition de tant de grandes œuvres ; l'édition et l'initiative, pour la plupart » [8 septembre 1867] ; « La Librairie internationale continue à bombarder le monde à coups d'in-18 Chassepot » [23 août 1868]).

16. Jean-Bernard, *La Vie de Paris – 1899*, Lemerre, 1900.

17. Selon un autre témoignage, le livre aurait été au contraire fort lu et travaillé par Hugo et son fils Charles (Jean-Bertrand Barrère, *Victor Hugo à l'œuvre : le poète en exil et en voyage*, Klincksieck, 1966).

18. Est-ce à cet entrefilet qu'il a inclus dans le dossier de *Pauvre Belgique* que Baudelaire fait allusion dans une lettre à Narcisse Ancelle, écrite de Bruxelles le 18 décembre 1864 : « Il m'est tombé entre les mains un document qui me permettrait de me venger cruellement de cet imbécile » ?

19. Georges Beaume, *Au pays des lettres*, op. cit.

20. *Le Grand Larousse du XIX^e siècle* accorde à Lacroix l'honneur d'avoir été « l'éditeur attiré des républicains, qui ne pouvaient publier leurs œuvres en France ».

21. La paternité de ces livres fut longtemps une énigme. On les attribua à Louis Ulbach, à George Sand et même à Victor Hugo. On estime aujourd'hui que leur auteur

était l'abbé Jean-Hippolyte Michon (1806-1881), prêtre régulier du diocèse de Bordeaux. *La Tribuna* de Montevideo du 12 octobre 1867 signalait la publication d'ouvrages de la Libreria Internacional de Paris : « *Le Maudit* par *** » était un des titres.

22. Proudhon n'appréciait pas le Lacroix homme d'affaires : « Lacroix, dont je n'ai mal à dire mais qui n'a pas mes sympathies », écrivait-il à Hetzel. Lorsqu'en 1862 Lacroix lui avait proposé d'éditer ses œuvres complètes, Proudhon, que la diffusion à grand battage des *Misérables* avait vaguement écœuré, fit part à Hetzel de sa « répugnance » devant cet « entrepreneur » de la race des « brasseurs de papier qui risquent des cent et deux cent mille francs d'un coup » (A. Parménie et C. Bonnier de La Chapelle, *Histoire d'un éditeur et de ses auteurs, P.-J. Hetzel (Stahl)*, Albin-Michel, 1953). Les œuvres complètes de Proudhon en 32 volumes n'en figurèrent pas moins peu après sur le catalogue de la Librairie internationale. Les éditeurs ont parfois des arguments qui triomphent des réticences des auteurs les plus prudes.

23. Sur les livres édités par Lacroix qui furent en butte avec la justice, on consultera le livre de Fernand Drujon, *Catalogue des ouvrages, écrits et dessins de toute nature poursuivis, supprimés ou condamnés depuis le 21 octobre 1814 jusqu'au 31 juillet 1877*, (1879, Rouveyre, Paris). Le livre, qui cite huit fois le nom de Lacroix, comporte quelques erreurs et imprécisions.

24. Le tribunal correctionnel de la Seine avait condamné les *Propos de Labienus* à la destruction. L'auteur avait écopé de cinq années de prison, mais avait eu la prudence de se réfugier à Bruxelles. La publication de son pamphlet *Pauvre France!* entraîna son expulsion de Belgique.

25. Zola, qui devait pourtant beaucoup à Lacroix, ne semble pas avoir eu une grande considération pour la clairvoyance de son premier éditeur : « Ce n'est pas un aigle », écrit-il à Edmond Duranty le 17 septembre 1868.

26. En 1867, à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris, Lacroix avait publié deux épais et luxueux volumes d'un *Paris-Guide* préfacé par Hugo et rédigé collectivement par des auteurs illustres dont beaucoup étaient connus pour leurs opinions démocratiques et républicaines : Sainte-Beuve, Michelet, Quinet, Gautier, Champfleury, Sand, Dumas père et fils, Renan, Louis Blanc, Taine.

27. En 1872, alors que la maison Lacroix-Verboeckhoven tombait irrémédiablement en déconfiture, l'éditeur Georges Charpentier, qui venait de succéder à son père Gervais, racheta à Lacroix pour 800 francs la propriété de la série des *Rougon-Macquart*, dont les deux premiers volumes (*La Fortune des Rougon* et *La Curée*) avaient paru à la Librairie internationale. La fortune de Charpentier commençait.

28. Entre 1874 et 1876, Villiers avait donné à Lacroix trois textes pour cette série des *Grandes Amoureuses*. Ils ne furent pas publiés sur l'instant, mais furent retrouvés plus tard dans les cartons de l'éditeur par « un de ses anciens collaborateurs ». Nous inclinons à penser que ce collaborateur de Lacroix était Clément Rochel, biographe de Villiers, qui publia en 1896 *Lady Hamilton* dans *La Revue Blanche* du 1^{er} janvier, *Hypermnestra* dans *La Revue encyclopédique* du 28 mars, et *Isabeau de Bavière* dans *La Nouvelle Revue* d'août. Dans une lettre du 4 mai 1912, Rochel confia à Fernand Clerget qu'il tenait de Lacroix lui-même l'origine de ces trois textes, qui furent réunis en 1929 en plaquette sous le titre *Portraits de femmes*.

29. Lacroix jouait de malchance : Lemerre lancera peu après une série analogue qui rencontra le succès.

30. Lacroix édita à cette époque le *Roman d'une Américaine en Russie* de Fanny Lear (pseudonyme d'une certaine Henriette Hey), récit des amours de l'auteur avec un prince de la famille impériale russe. Par décision ministérielle, la circulation du livre avait été interdite en France. Un ordre de saisie fut lancé contre l'édition Lacroix du volume, mais la plupart des exemplaires avaient quitté le local du dépositaire parisien.

31. *L'Avenir* de Damé avait eu ses bureaux dans le même immeuble.

32. On se référera à l'étude d'Henri Firmin, *Albert Lacroix promoteur de Saint-Énogat*, op. cit.

33. Lettre de Lacroix à Villiers de L'Isle-Adam, 18 février 1883 (*Correspondance générale de Villiers de L'Isle-Adam*, Mercure de France, 1962). Dans cette lettre, Lacroix prie Villiers de lui donner une place pour la première du *Nouveau-Monde*, qui avait lieu le lendemain, « puisque je suis accidentellement à Paris et pour peu de jours encore ». Il donne son adresse parisienne : Hôtel de France, 2 bis, Cité Bergère (c'est-à-dire à quelques pas des locaux de la défunte Librairie internationale et en face de la maison où l'un de ses auteurs était mort treize années auparavant).

34. « Ce brave homme, ruiné par d'injustes revers de fortune, vieillissait en philosophe laborieux au cinquième étage d'une maison du quartier des Ternes. Le travail le consolait de sa misère. Il ne possédait pour tout bien qu'une incomparable collection d'autographes qui lui rappelaient ses jours de gloire, les lettres des célèbres écrivains dont il avait imprimé les livres » (Le Bonhomme Chrysale, « Les Âmes-Sœurs », *Annales politiques et littéraires*, 15 décembre 1912).

35. Ernest Jaubert publiera des poésies chez Lemerre et de nombreuses traductions d'auteurs anglais ou russes. Dans les années 1910, il collaborait au *Paris-Journal*. En 1934, la Société des Gens de Lettres lui décernera le prix Albert Cim.

36. Ces erreurs ne sont pas imputables à Jaubert, mais à Genonceaux.

37. À côté de son étude sur l'influence de Shakespeare sur le théâtre français, Lacroix aurait écrit un essai sur Schiller (John Bartier, « Charles de Coster et la Franc-Maçonnerie », op. cit.).

38. Albert Lacroix, *Souvenirs d'un éditeur*, *La Nouvelle revue internationale*, 1897.

39. *Madame Caverlet*, pièce en quatre actes et en prose d'Augier, fut créée au Théâtre du Vaudeville le 1^{er} février 1876 et parut chez Calmann Lévy la même année. Lacroix ne s'égare pas en relevant certaines « similitudes », notamment dans les noms des protagonistes : Reynold chez Augier, Charles Reynold chez Lacroix ; Fanny Merson chez Augier, Fanny de Saules chez Lacroix, etc.

40. Albert Lacroix, *Souvenirs d'un éditeur*, op. cit. Ces souvenirs furent repris dans une plaquette parue en 1898 à la Librairie de *La Nouvelle revue internationale* sous le titre *Souvenirs d'un éditeur (impressions et jugements) – George Sand*. Dans sa livraison du 15 juillet 1898, la revue annonce qu'elle publiera d'autres « *Souvenirs d'un éditeur* (Victor Hugo, George Sand, Alexandre Dumas, Michelet, etc.) par Albert Lacroix », mais ces mémoires ne paraîtront jamais et nous n'en connaissons pas une ligne.

41. Dans ses anecdotes *Souvenirs d'un éditeur*, Lacroix a narré quelques anecdotes sur son passé professionnel et ses relations avec George Sand. Lacroix avait 22 ans quand il était entré en correspondance avec la romancière, à laquelle il avait envoyé son *Histoire de l'influence de Shakspeare*. Il avait été encouragé dans cette initiative par son propre professeur de littérature. Ce dernier était lié avec le graveur Calamatta, dont la fille Lina allait épouser Maurice Sand, fils de George et lui-même auteur de plusieurs romans, dont l'un, *Le Coq aux cheveux d'or, récit des temps fabuleux*, sera publié en 1867 par Lacroix. C'est à l'occasion de la parution de ce livre que George Sand avait fait la connaissance de Lacroix. L'éditeur se lia d'amitié avec la dame, ses enfants et ses petits-enfants. Dans ses *Souvenirs d'un éditeur*, il confie que George Sand, pour laquelle il eut une grande vénération, fut son « grand initiateur à la vie intellectuelle ». Toutefois, en dehors d'une notice du *Paris-Guide*, il ne fut jamais l'éditeur de la romancière (ses titres sur le catalogue de la Librairie internationale ne sont que des rééditions). Lacroix le regrettait, déplorant d'être intervenu seulement dans la publication d'un article de Sand sur *Les Chansons des rues et des bois*. Sans doute ignora-t-il toujours la défiance que Sand éprouvait à son endroit.

Dans une lettre du 21 juillet 1869 à Paul Meurice, elle appelle Lacroix « l'homme aux tuiles » : « Avec un éditeur sérieux, on peut autoriser tous les formats et dans toutes les conditions (sic) [sic] mais non avec un homme aussi inventif et aussi imprévu que celui-ci [...]. Hetzel m'écrit que Mr. Panis désire traiter aussi avec moi, mais que ce serait avec le concours de Lacroix. Peu importe que Lacroix soit dans les affaires que l'on fera en dehors de moi ; mais je n'en veux pas avec lui ».

42. Richepin gardait le souvenir d'un repas « pris en sa compagnie, chez une amie à lui, à qui il apporta un pâté et une bouteille de vin fin achetés dans le voisinage [...]. Cette femme avait pour Lacroix le culte d'une dévote et je n'exagère rien en affirmant que non seulement elle le considérait comme un génie, mais encore l'adorait comme un dieu, puisqu'au cours de ce déjeuner je l'entendis, de mes propres oreilles, appeler : "Mon Christ !" ce petit homme roux tout à fait grisonnant maintenant ! »

43. Alfred Humblot, « L'édition littéraire au XIX^e siècle », *Bibliothèques – Livres et libraires*, Marcel Rivière et Cie, 1912.

44. *Demain*, juillet 1925 (extrait de *Toutes mes vies. Copains et copines*). Le texte est orné d'une lithographie représentant Lacroix à sa table de travail en pleine nuit, entouré de livres et de manuscrits, et lisant à la lumière d'une lampe de bureau. Il a un faux air de Zola.

45. Lettre du 20 avril 1884, collection particulière.

46. Dans ses souvenirs sur George Sand, Lacroix évoque à chaque instant sa « précieuse collection d'autographes » et les manuscrits qu'il a gardés : il avait alors sous les yeux l'autographe de l'article de Sand sur *Les Chansons des rues et des bois* et les lettres reçues de la romancière, « toujours restées inédites, quoique souvent on en ait sollicité de moi la communication et la publication ».

47. La veuve du fils de l'éditeur, qui était sa seconde femme (et la sœur de la première) vécut après la mort de son époux dans le même appartement du 60, rue Ordener que sa belle-sœur Marguerite et mourut deux jours avant elle, le 21 octobre 1951. Ni Marguerite ni Alfred Lacroix (mort à Paris en 1928) n'avaient eu d'enfant. Leur cousin, M. Pierre Lacroix, de Bruxelles, reçut peu après quelques papiers de famille et l'album de photographies du banquet des *Misérables* qu'Albert Lacroix puis sa fille avaient conservé toute leur vie. On sait, par une correspondance familiale, que Marguerite Lacroix chercha en 1906 à vendre quelques documents : « C'est bien regrettable que tu n'aies pu réaliser la vente des autographes, livres, etc., que tu comptais faire à ta rentrée à Paris. Tu as déjà déboursé pas mal pour la garde et maintenant tout cela dort chez toi, improductif et encombrant », écrivait Ernestine Lacroix (sœur d'Albert) à sa nièce Marguerite (lettre du 11 juin 1906, collection de Pierre Lacroix). Dans une lettre du 3 mai 1907 de la même à la même, on lit : « As-tu vu ton homme d'affaires, va-t-il s'occuper bientôt de régler les affaires de la succession de tes parents, de faire la vente ? »

Albert Lacroix avait eu, hors mariage, un fils d'une institutrice anglaise, M^{lle} Catherin, employée dans une famille venue en villégiature à Saint-Énogat. Cet enfant, qui fut prénommé Georges, était né en janvier 1876. Engagé dans l'armée coloniale en 1894, il revint en France en 1897, puis repartit en Côte d'Ivoire pour travailler dans une factorerie. À son retour, il fut placé à l'asile de Villejuif, dont il sortit en 1904. Le 21 novembre 1904, il écrivait à Marguerite Lacroix, sa marraine et demi-sœur, pour lui demander son autorisation d'« aller de nouveau 24, rue Vernier, prendre des livres jusqu'à concurrence de la somme jointe » (collection de Pierre Lacroix). Dans la même lettre, il signalait à sa demi-sœur qu'il venait de déposer « une plainte au procureur de la République pour séquestration de papiers et de livres ».

CHAPITRE XVIII

L'ÉDITION DES *CHANTS DE MALDOROR*

« Plutarque ne semble pas s'alarmer beaucoup de ces dangers. Il croit que la peinture même du mal tourne au profit du bien et que du contraste sort infailliblement une prédication morale des plus salutaires. »

Dictionnaire universel du XIX^e siècle, article « Poètes
(De la lecture des), traité de Plutarque ».

« Que si enfin quelque lecteur, se rappelant par hasard les convictions *inébranlables* soutenues jusqu'ici par l'auteur, à propos de l'incessante prééminence du mal sur le bien, du triomphe permanent du vice sur la vertu, etc. »

Préface d'Eugène Sue à l'édition Gosselin de
Lautréamont (1868).

« Je suis au contraire très fier d'avoir produit un livre qui ne respire que la terreur et l'horreur du Mal ».

Charles Baudelaire, lettre du 20 juillet 1857 à
Achille Fould.

Janvier 1869 : on démolit beaucoup dans Paris. Des centaines de maisons vétustes sont mises à bas et les terrassiers s'activent dans de nombreux chantiers. Voitures et attelages passent avec difficulté dans certains quartiers. Isidore Ducasse écrit un chant de *Maldoror*.

Février : le 28, Alphonse de Lamartine, qui n'était plus que l'ombre de ce qu'il avait été, meurt. Le *Chant Premier*, l'année précédente, écartait

déjà « toute idée de comparaison avec le cygne, au moment où son existence s'envole ». *La Revue populaire de Paris* d'avril sera dure pour le poète disparu : « Il est venu à son heure ; il eût peut-être bien fait de mourir plus tôt. » Isidore Ducasse écrit un chant de *Maldoror*.

Mars : première à l'Opéra du *Faust* de Gounod¹. Le 17, vers quatre heures de l'après-midi, une explosion dans l'officine de produits chimiques Fontaine, à l'angle de la rue et de la place de la Sorbonne, fait cinq morts et une douzaine de blessés. Isidore Ducasse écrit un chant de *Maldoror*.

Avril : le 15, les Parisiens peuvent contempler une aurore boréale. Isidore Ducasse écrit un chant de *Maldoror*.

Mai : le 14, les Grands Boulevards sont envahis par des manifestants hostiles au gouvernement. Le 21, pour l'anniversaire de la mort de Napoléon I^{er}, des vétérans de la Grande Armée se réunissent au pied de la colonne Vendôme. Ces vieux de la vieille sont venus apporter des couronnes d'immortelles à leur empereur. Le lendemain, Ducasse écrit au banquier Darasse pour lui parler finances.

De cette lettre du 22 mai 1869, on ne connaît que les trois extraits cités par Genonceaux². Peu de banquiers peuvent se targuer d'avoir reçu un jour une telle prose :

Monsieur,

C'est hier même que j'ai reçu votre lettre datée du 21 mai ; c'était la vôtre. Eh bien, sachez que je ne puis pas malheureusement laisser passer ainsi l'occasion de vous exprimer mes excuses. Voici pourquoi : parce que, si vous m'aviez annoncé l'autre jour, dans l'ignorance de ce qui peut arriver de fâcheux aux circonstances où ma personne est placée, que les fonds s'épuisaient, je n'aurais eu garde d'y toucher ; mais certainement j'aurais éprouvé autant de joie à ne pas écrire ces trois lettres que vous en auriez éprouvé vous-même à ne pas les lire. Vous avez mis en vigueur le déplorable système de méfiance prescrit vaguement par la bizarrerie de mon père ; mais vous avez deviné que mon mal de tête ne m'empêche pas de considérer avec attention la difficile situation où vous a placé jusqu'ici une feuille de papier à lettre venue de l'Amérique du Sud, dont le principal défaut était le manque de clarté ; car je ne mets pas en ligne de compte la malsonnance de certaines observations mélancoliques qu'on pardonne aisément à un vieillard, et qui m'ont paru, à la première lecture, avoir eu l'air de vous imposer, à l'avenir, peut-être, la nécessité de sortir de votre rôle strict de banquier, vis-à-vis d'un monsieur qui vient habiter la capitale...

... Pardon, monsieur, j'ai une prière à vous faire : si mon père envoyait d'autres fonds avant le 1^{er} septembre, époque à laquelle mon corps fera une apparition devant la porte de votre banque, vous aurez

la bonté de me le faire savoir ? Au reste, je suis chez moi à toute heure du jour ; mais vous n'auriez qu'à m'écrire un mot, et il est probable qu'alors je le recevrai presque aussitôt que la demoiselle qui tire le cordon, ou bien avant, si je me rencontre sur le vestibule...

... Et tout cela, je le répète, pour une bagatelle insignifiante de formalité ! Présenter dix ongles secs au lieu de cinq, la belle affaire : après avoir réfléchi beaucoup, je confesse qu'elle m'a paru remplie d'une notable quantité d'importance nulle...

Prose épistolaire d'un style assez alambiqué, c'est entendu, incompréhensible si l'on veut, mais sur le contenu de laquelle il est difficile de porter une appréciation en l'absence des passages non reproduits par Genonceaux et des trois lettres mentionnées par l'un des extraits cités. Peut-être Genonceaux n'avait-il voulu retenir que les passages les plus piquants d'une lettre un peu longue et technique, les rendant ainsi, sortis de leur contexte, amphigouriques à souhait. Il est possible aussi que Raymond Dosseur, successeur de Joseph Darasse, ait demandé à l'éditeur de ne pas reproduire quelques considérations blessantes pour son prédécesseur ou quelques observations peu favorables au Chancelier, client de la banque, qui venait de disparaître tout récemment. Si l'on retrouve un jour l'autographe de cette lettre du 22 mai 1869, on en aura le cœur net.

Le ton sarcastique et hautain par lequel Ducasse, qui ne paraît pas avoir eu à forcer beaucoup son tempérament pour paraître arrogant et désagréable, s'adresse à son correspondant n'est pas sans rappeler certains passages de *Maldoror* et de *Poésies*. C'est don Isidoro, jeune Sud-Américain fortuné séjournant à Paris pour son agrément, qui tient la plume : une vraie lettre de fils-à-papa colonial. Dans ces trois fragments, qui ne sont en fait qu'une longue périphrase, les commentateurs ont surtout relevé la commiseration, qui frise l'animosité irrespectueuse, envers François Ducasse : le « vieillard » aux « observations mélancoliques » avait tout juste soixante ans (ce qui ne l'empêchera pas de survivre de presque vingt années à son fils). L'expression n'est pas sans rappeler le « Adieu, vieillard, et pense à moi, si tu m'as lu » de la fin du *Chant Premier*. L'expression, qui était déjà désobligeante pour son père, l'eût été encore davantage pour Darasse, qui avait soixante-dix-sept ans. Comme le ton de la lettre n'est pas insultant envers son destinataire, on peut se demander si ce dernier n'était pas plutôt Paul Darasse (quarante-six ans en 1869), qui secondait son père dans la gestion de la banque, ou Raymond Dosseur (vingt-neuf ans en 1869³), qui allait succéder l'année suivante à Joseph Darasse à la tête de la banque de la rue de Lille, dans laquelle il travaillait déjà.

Qu'elle ait été adressée à Darasse père, à Darasse fils ou à Dosseur, cette lettre indique sans ambage qu'en mai 1869 Isidore Ducasse considé-

rait son banquier comme un prestataire dont il n'attendait que l'exécution des consignes pour lesquelles on le rétribuait. Traitait-il ses éditeurs de la même manière, Albert Lacroix en tête, en leur faisant comprendre qu'ils n'étaient que de simples intermédiaires entre son public et lui-même, en leur faisant sentir la nécessité de ne pas sortir de leur rôle strict d'éditeur vis-à-vis d'un « monsieur venu habiter la capitale » ?

Si Ducasse parle de « la bizarrerie de [s]on père », on peut se demander lequel des deux était le plus bizarre. Car la formulation de la lettre sonne étrangement dès les premiers mots : « ... j'ai reçu votre lettre datée du 21 mai ; c'était la vôtre ». Pourquoi cette redondance ? Genonceaux aurait-il mal déchiffré un « j'ai reçu *une* lettre datée du 21 mai ; c'était la vôtre » ? Quant aux légendaires « ongles secs » de cette missive, ils ont déjà asséché bien des encriers. Peut-être parce qu'elle est isolée de son contexte, l'expression apparaît très clairement obscure. Des ongles tendus pour recevoir les traditionnels coups de férule du professeur, rôle assuré ici par un banquier mandaté par un père courroucé ? À moins qu'une coquille du prote de Genonceaux ait transformé des ongles « sales » en ongles « secs » ? L'ancien interne du lycée de Tarbes se souviendrait alors de l'inspection des mains après la toilette du matin⁴.

Il est probable que la connaissance des parties manquantes de la lettre effacerait le caractère tourneboulé ou obscur des extraits reproduits par Genonceaux. Les autres lettres retrouvées de Ducasse, qui sont connues dans leur intégralité, ne pèchent peut-être pas par la banalité, mais aucune n'exprime l'incohérence ou le désordre d'un esprit.

Selon cette lettre tronquée du 22 mai 1869, Ducasse a rendu visite à son bailleur de fonds quelque temps avant de lui écrire, et le banquier lui a fait part de mesures imposées par son père. En premier lieu, Ducasse regrette d'avoir utilisé des fonds dont il ignorait l'épuisement (qu'a-t-il payé avec ces fonds ?) et reproche à son correspondant le « système de méfiance » qu'il a mis en place à son égard à la suite d'une lettre du Chancelier. Ce dernier semble avoir recommandé au banquier de veiller sur son fils à la manière d'un tuteur, ce qui ne paraît pas du goût de l'intéressé. Fragment suivant : Ducasse demande au banquier de le prévenir si son père envoie de nouveaux subsides à son intention avant septembre. Dernier extrait : il est question d'une « bagatelle insignifiante de formalité » pour laquelle il juge inutile de se justifier. Mystère sur cette bagatelle.

L'ensemble donne à penser que François Ducasse finissait par trouver dommageable de dépenser ses économies dans la publication des œuvres de son fils et manifestait son intention de le brider sur sa pension⁵. Autre possibilité : le Chancelier, échaudé par quelque protestation de la famille

Dazet après la publication du *Chant Premier*, aurait demandé un droit de regard sur chaque œuvre à imprimer, histoire de savoir où allait son argent.

De manière assez paradoxale, cette lettre, ou du moins les extraits qui en sont connus, ont été pour beaucoup dans l'image d'un François Ducasse pingre et renâclant à verser les fonds nécessaires à l'existence de son fils à Paris et à la publication de ses écrits. Elle signifie au contraire que le père d'Isidore Ducasse fut aussi son mécène. Le calcul des sommes versées par le Chancelier pour l'impression à compte d'auteur des œuvres de son fils et pour son entretien dans la capitale française est éloquent⁶ :

– Année 1868 : édition Balitout du *Chant Premier* et parution du même texte dans les *Parfums de l'âme* : environ 10 000 francs des années 1990.

– Année 1869 : édition des *Chants de Maldoror* à la Librairie internationale : 60 000 francs (mais seulement un tiers de la somme sera payé).

– Année 1870 : impression des deux fascicules de *Poésies* : environ 10 000 francs.

À cela s'ajoute le loyer d'un hôtel meublé d'un quartier chic de Paris (2 300 francs par mois) et la pension versée par l'intermédiaire de la banque Darasse : le montant de ces mensualités ne nous est pas connu, mais n'était pas la possibilité à son bénéficiaire de faire imprimer du papier à lettres à en-tête de ses initiales. Le jeune homme qui écrivait à Victor Hugo qu'il n'avait pas le sou n'avait véritablement rien d'un poète dans la misère. Durant trois années, Isidore Ducasse écrit et publie ses œuvres, et le Chancelier paye la note : pendant que *le comte de Lautréamont* est à Paris, *le compte de l'autre est à Mont-evideo*.

Au cours de l'année 1869, Ducasse quitta l'Hôtel de l'Union des Nations pour habiter une rue voisine, située dans le prolongement de la rue Notre-Dame-des-Victoires au delà du boulevard Montmartre : la rue du Faubourg-Montmartre. À quel moment de l'année a-t-il déménagé ? Sans doute à la fin du printemps ou au début de l'été. Il donne en tout cas cette nouvelle adresse dans une lettre du 23 octobre 1869. Il a cependant pu emménager quelques mois plus tôt, voire occuper un domicile intermédiaire entre son départ du meublé de la rue Notre-Dame-des-Victoires et son installation au 32 de la rue du Faubourg-Montmartre.

Sur trois années de séjour à Paris, on lui connaît quatre adresses. Déménageait-il pour se rapprocher ou pour suivre quelqu'un ? C'eût été pour le talonner de près, car ses quatre logements sont circonscrits dans une surface très restreinte. On peut aussi se demander si, ses moyens se réduisant – le « système de méfiance » paternel –, il ne lui a pas fallu opter pour des loyers de moins en moins élevés. Une anecdote contée par Genonceaux suscite une autre hypothèse :

Il n'écrivait que la nuit, assis à son piano. Il déclamait, il forgeait ses phrases, plaquant ses prosopopées avec des accords. Cette méthode de composition faisait le désespoir des locataires de l'hôtel, qui, souvent, réveillés en sursaut, ne pouvaient se douter qu'un étonnant musicien du verbe, un rare symphoniste de la phrase cherchait, en frappant son clavier, les rythmes de son orchestration littéraire.

Cette « méthode de composition » aurait-elle été la cause des déménagements de Ducasse ? Genonceaux nous apprend l'intérêt du poète pour le piano, que nous n'aurions pas soupçonné chez ce jeune homme qui n'avait jamais eu le moindre accessit de musique pendant ses études secondaires. Au demeurant, ses logements étant loués à la semaine, à la quinzaine ou au mois, il n'y a peut-être pas lieu de s'étonner de la fréquence de ces changements de domicile, qui étaient habituels dans ce mode de location.

La rue du Faubourg-Montmartre est une artère longue – plus de six cents mètres – et passablement tortueuse, alors toute encombrée de fiacres, d'omnibus, de charrettes. Elle était plus animée que la rue Notre-Dame-des-Victoires et surtout plus bruyante, pleine de commerce et de mouvement jusque tard dans la nuit. Le claquement des fouets des cochers se mêlait au bruit des roues et du trot des chevaux. Chaque omnibus annonçait son passage par un véritable vacarme émis par un instrument composé de cors et de trompettes, placé sous les pieds du cocher. De jour comme de nuit, les trottoirs étaient encombrés, et arpentés par de nombreuses prostituées. À l'intersection de la rue du Faubourg-Montmartre et des boulevards Poissonnière et Montmartre était le terrible « Carrefour des écrasés⁷ ». L'intensité du trafic de voitures valait à l'endroit ce surnom évocateur. En 1912, la préfecture de police y installera un « kiosque-signal » fonctionnant à l'aide de disques blancs et rouges actionnés par un agent au sifflet strident, mais cet ancêtre des feux rouges fut retiré au bout de quelques mois.

Selon le cadastre de l'époque, l'immeuble du 32, rue du Faubourg-Montmartre appartenait depuis 1850 à la veuve de Fernand Foy, née Permain. La maison, qui avait six étages, était un

corps de logis à quatre fenêtres de façade sur la rue, double en profondeur, élevé, sur caves, d'un rez-de-chaussée, d'un entresol, de quatre étages carrés, d'un cinquième mansardé et d'un sixième sous combles. Petite cour, logemens [sic] desservis par un seul escalier. Construction en moellons et pans de bois⁸.

Le rez-de-chaussée était occupé par deux boutiques : à gauche, une horlogère (madame Legent) et à droite, un ferblantier et marchand d'objets en

fer battu (M. Perrin). Dans la cour se tenait un certain Perrault ou Perrot, restaurateur et « marchand de bouillon en bœuf cuit ». Au quatrième étage logeait une sage-femme, la veuve Ferry, « chef de maison d'accouchement et loueur en garni ». Les autres occupants de l'immeuble étaient une modiste à façon, une couturière, « un dentiste sans diplôme » et un agent dramatique. Aujourd'hui, le rez-de-chaussée de la maison a été complètement modifié (un restaurant libanais et une succursale de la maison de sécurité Fichet l'occupent), mais la façade des étages paraît avoir quelque ancienneté.

L'immeuble voisin du 32 faisait angle avec la rue Richer et son rez-de-chaussée était occupé par la grande Pharmacie métropolitaine (un peu avant 1860, Jules Verne habita l'immeuble). Sur le même trottoir⁹, en marchant vers le Boulevard, Ducasse passait devant un grand magasin de nouveautés, *À la Belle Française* : sise au numéro 18, la boutique était dirigée par Faré, un des fondateurs du Louvre. Au 12, au coin de la rue Bergère s'ouvrait un grand magasin de confection. Au 10 se trouvait l'imprimerie de Charles Schiller, d'où sortaient des journaux comme *La France*, *Le Messager de Paris* et *Le Temps*. En mai 1869, les premiers numéros du *Rappel* s'imprimèrent là, avant que la fabrication du journal fût confiée à Balitout. Au 8, l'éditeur-imprimeur Henri Marx publiait des chansons populaires, avec paroles et musique. Le dépositaire en France d'une *Maison américaine* de machines à coudre, « Fournisseur breveté de S.M. l'Impératrice des Français et de S.M. l'Impératrice du Brésil », faisait façade au 6. C'est également au 6 que s'ouvrait la cité Bergère (la Société des Gens de Lettres avait son siège dans la cité Rougemont, petite cour au fond de la cité Bergère). Un cafetier occupait le numéro 4¹⁰. Au 2, à l'angle du Boulevard, était le restaurant Brébant, très en vogue sous le Second Empire, et réputé pour ses dîners littéraires. Le café de Madrid était tout proche, sur le Boulevard.

Sur le trottoir des numéros impairs, le commissariat du quartier était situé presque en face de l'immeuble de Ducasse, au 33. Fortier, « professeur de magnétisme », et Mme Roger, « somnambule », avaient pignon sur rue dans la même maison. La façade du 21 était ornée de bas-reliefs datant de 1819, avec des dessus de fenêtre en têtes de lions, de faunes ou d'hommes. Les bureaux de plusieurs journaux, *La France musicale*, *Le Monde industriel*, *La Revue contemporaine* et *Les Tablettes de Paris* d'Achille de Sécondigné, étaient au 17. Ceux d'un autre journal, *La Situation*, étaient au 13, où *Le Rappel* eut son administration pendant ses premiers jours¹¹. Ne nous attardons pas devant le numéro 7, car Ducasse nous y ramènera. Au 5 était la boutique de Ch. Grou, libraire-éditeur de musique et de chansons¹². Au 3, *L'Avenir* de Frédéric Damé, eut un temps

le siège de son administration. La maison Arnault, spécialisée en articles « de deuil et de nouveautés » (!), au numéro 1 de la rue, faisait l'angle du Boulevard. Son enseigne était *Au Sablier*.

Le 10 novembre de l'année précédente, Ducasse avait écrit à Victor Hugo :

Il y a 3 semaines que j'ai remis le 2^e chant à Mr Lacroix pour qu'il l'imprime avec le 1^{er}. Je l'ai préféré aux autres, parce que j'avais vu votre buste dans sa librairie, et que je savais que c'était votre libraire. Mais jusqu'ici il n'a pas eu le temps de voir mon manuscrit, parce qu'il est très occupé, me dit-il ; et si vous vouliez m'écrire une lettre, je suis bien sûr qu'en la lui montrant, il se rendrait plus prompt et qu'il lirait le plus tôt possible les deux chants pour les faire imprimer.

Il est ainsi établi que le deuxième chant de ce jeune poète pressé de voir ses écrits imprimés était à ce moment terminé et soumis à l'appréciation d'Albert Lacroix. L'auteur s'avance un peu dans sa lettre de la veille aux critiques, auprès desquels il s'agissait de se poser, en leur spécifiant qu'il devait « publier le 2^e chant à la fin de ce mois-ci chez Lacroix ». Il était moins affirmatif dans sa lettre à Hugo, se doutant que Lacroix était en contacts réguliers avec l'homme de Guernesey.

En novembre 1868, Ducasse avait donc l'intention de publier deux *Chants de Maldoror* en un seul volume. D'après sa lettre à Hugo, il aurait remis le texte du *Chant II* à Lacroix aux alentours du 20 octobre et, d'après sa lettre au critique, il en espérait la publication pour la fin novembre, fidèle à la promesse donnée dans l'épilogue du *Chant Premier*, qui annonçait la parution d'« un deuxième chant, dans un laps de temps qui ne soit pas trop retardé ». Il n'était pas encore question, à cette date, de la publication d'un volume qui contiendrait six chants, et ces deux lettres de novembre ne fournissent aucune précision sur l'état d'avancement de la rédaction des chants III à VI. François Caradec suggère que ce fut sur l'avis de Lacroix que Ducasse renonça à publier son deuxième chant isolément pour faire paraître l'œuvre dans son ensemble. Un volume plus épais avait en effet plus de chances d'être remarqué qu'une simple brochure¹³. Cette supposition n'a rien d'in vraisemblable, d'autant que le directeur de la Librairie internationale aimait à discuter avec ses auteurs et prodiguer des conseils aux débutants. Il l'attestera lui-même :

Je ne crois pas qu'en dehors de Hetzel père [...], pareil cas se soit retrouvé souvent, en mon temps du moins, d'une sympathie commune rapprochant l'édité de l'éditeur, et facilitant d'autant plus les traités à

intervenir entre les deux parties. Pourtant ce serait là le vrai rôle de l'éditeur, quelque peu associé en somme à l'auteur, dont il met l'œuvre au jour. Il est peut-être vrai que ce qui créait ces attitudes et facilitait ces relations, soit pour Hetzel, soit pour moi, c'était notre situation même d'écrivains professionnels et une certaine compétence qu'on nous reconnaissait en fait d'appréciation littéraire ; aussi nous réservions-nous toujours (et on le savait) la lecture comme le jugement des manuscrits qu'on venait nous soumettre ; nous tenions à exercer cette prérogative souvent lourde, mais qui nous permettait au moins de nous rendre vraiment compte de la valeur des débutants et de choisir entre les manuscrits présentés. Si nous nous égarions, nous ne faisons que payer à nos dépens, somme toute, notre propre entraînement ou notre propre erreur, sans avoir eu à nous en rapporter à un lecteur attiré qui aurait décidé en notre lieu et place.

Certes, Ducasse aurait pu s'adresser à d'autres grandes maisons d'édition parisiennes pratiquant la publication à compte d'auteur – Dentu, Lévy, Hachette, Hetzel –, mais la Librairie internationale était une des firmes les plus prestigieuses de la capitale¹⁴. Elle était de surcroît située à deux pas de son domicile. Cependant Lacroix faisait attendre Ducasse – « il est très occupé, me dit-il » – comme il avait fait languir autrefois le débutant Zola, qui avait dû patienter plusieurs semaines avant que l'éditeur trouvât le temps de lire son manuscrit des *Contes à Ninon*, que la Librairie internationale avait publié en une sorte de compte d'auteur déguisé.

D'après sa lettre à Hugo, Ducasse aurait préféré Lacroix aux autres éditeurs parce qu'il avait aperçu le buste du poète¹⁵ dans la Librairie internationale et parce qu'il savait que Lacroix était son « libraire » : ficelle peu fine pour quémander sa lettre de recommandation, but principal de l'envoi du *Chant Premier* au poète des *Châtiments*. En sollicitant « un exemplaire de chacun des ouvrages » qu'il allait publier « en janvier », Ducasse faisait peut-être preuve de quelque culot, mais surtout montrait à son correspondant qu'il était au courant de son actualité en librairie. De fait, en janvier 1869, Lacroix et Hetzel s'associeront pour publier une nouvelle édition des *Travailleurs de la mer* en livraisons de dix centimes illustrées par Chiffart. Jean Aicard, quelques mois plus tard, sollicitera également un livre du maître, qui lui adressera le 14 avril 1869, par l'intermédiaire de Vacquerie, ces deux billets : « Vous êtes inoubliable, Monsieur, et comme poète et comme ami. / Voici ce que vous voulez bien désirer / bien à vous / Victor Hugo » – « Je prie M. Lacroix de vouloir remettre à M. Jean Aicard un exemplaire de *L'Homme qui rit*¹⁶ ». Ducasse eut-il le même privilège avec l'édition des *Travailleurs de la mer* de janvier 1869 ?

La recommandation de Hugo pour inciter Lacroix à imprimer au plus tôt les deux chants, si Ducasse l'obtint, ne pouvait guère impressionner l'édi-

teur, qui savait par expérience personnelle ce que valaient les appuis épistolaires du glorieux poète. Hugo accordait largement sa caution à tout débutant qui la sollicitait. Il avait même la grâce de l'enrubanner de compliments enthousiastes. Il y avait beau temps que les éditeurs parisiens avaient appris qu'il ne fallait accorder à ces lettres de parrainage que la valeur d'un autographe de l'écrivain le plus célèbre de son temps. En 1863, Baudelaire avait fait preuve de la même naïveté que Ducasse en demandant à Hugo, en dépit de son aversion grandissante pour ce confrère célèbre, de l'appuyer dans ses démarches auprès du directeur de la Librairie internationale (« M. Lacroix doit avoir une confiance absolue dans votre jugement »). Dans ses *Souvenirs*, Lacroix évoquera les nombreuses lettres de recommandation de Hugo qu'il avait reçues au cours de sa carrière :

J'ai vu tant de gens venir à moi sous les auspices de quelque patronage, évidemment sollicité comme faveur, sinon arraché à la faiblesse ou à l'urbanité. Bien souvent même, de telles recommandations m'ont mis dans l'embarras, par crainte de déplaire à leur auteur en paraissant ne tenir point un compte suffisant de ses instructions ou de son désir d'obliger quelqu'un. Victor Hugo, notamment, m'adressa ainsi beaucoup d'écrivains, – fort souvent peu connus par lui, mais qui, en échange de l'encens qu'ils brûlaient devant sa royauté intellectuelle, ou des services de publicité qu'ils rendaient à son œuvre, recevaient de lui cette onction. C'était parfois la carte forcée, d'autant plus que Victor Hugo avait une cour d'amirateurs, pas tous désintéressés.

Plus que toute lettre de soutien de Hugo, un élément jouait en faveur de Ducasse pour que son œuvre fût imprimée par l'atelier typographique de la Librairie internationale : Lacroix connaissait ses premiers embarras financiers et n'était plus en mesure de faire le difficile et de rejeter des publications à compte d'auteur.

Au cours du premier semestre de 1869, Ducasse passa un contrat avec Lacroix : la Librairie internationale mettrait sous presse *Les Chants de Maldoror* pour 1 200 francs. L'auteur s'engageait à régler cette somme à la parution de son livre. Il versa 400 francs d'arrhes, et le manuscrit fut envoyé à Bruxelles pour être composé. Lacroix, ou Genonceaux qui relate les souvenirs de son aîné, semble s'être trompé d'une année lorsqu'il affirme : « Son manuscrit fut remis à l'imprimeur en 1868 ; on peut sans témérité présumer son complet achèvement en 1867 ».

Le manuscrit de *Maldoror* dut être envoyé à Bruxelles à la fin du printemps ou au début de l'été 1869. Le fonctionnement de la Librairie internationale était tel qu'on a lieu de penser que Verboeckhoven fut le correspondant de Ducasse pour la correction des épreuves¹⁷.

Pendant que les ouvriers de l'imprimerie bruxelloise du 42, boulevard Waterloo s'activaient sur son manuscrit, Ducasse ne manquait pas de distractions en se penchant à sa fenêtre du 32, Faubourg-Montmartre, si elle donnait sur la rue. Dans la soirée du 8 juin, un attroupement se fit devant l'imprimerie du *Rappel*, dont la cour se trouva rapidement noire de monde. Une émeute s'ensuivit aux cris de *Vive Rochefort!* et de *Vive La Lanterne!* tout au long de la rue du Faubourg-Montmartre et s'étendit sur le Boulevard aux accents de *La Marseillaise*. La police chargea plusieurs fois dans la rue Vivienne et arrêta des manifestants qui voulaient forcer la boutique de l'armurier Lefauchoux.

Les troubles et le tapage continuèrent les trois jours suivants, avec des charges de sergents de ville et même de la garde de Paris, le sabre au poing. Le 9 juin, des manifestants pénétrèrent dans le café de Madrid et le saccagèrent. Le 11 juin, Gustave Rivet notait dans son carnet :

Hier au soir des bandes d'émeutiers. Une foule de curieux. Je viens du Boulevard, depuis la rue Montmartre jusqu'à la rue de Richelieu. Presque tous les kiosques ont été enlevés, les bancs aussi, les becs de gaz cassés. Les marchands de journaux ont de petites tables à la place de leur kiosque. [...] il y a une foule immense au Boulevard, les émeutiers ont entassé les bancs et les kiosques pour faire une petite barricade. La police n'y était pas. On dit qu'enfin il y a eu une charge de cavalerie à fond de train, jusqu'à la Madeleine. Le Boulevard devient désert, on dit qu'il y a eu beaucoup d'arrestations. [...] Les émeutiers ont pu en effet apporter le kiosque du coin de la rue de Richelieu au boulevard Montmartre en face du café des Variétés et de Madrid, et cela sans être inquiétés par la police¹⁸.

Ce 11 juin, l'Empereur et l'Impératrice firent une promenade en calèche sur le Boulevard avec une escorte réduite. À la hauteur du boulevard Montmartre, des passants applaudirent leur courage. *Le Figaro*, du moins, le prétendit. Rivet contesta la réalité de cette ovation dans le secret de ses papiers : « Silence morne sur tout le passage de leurs majestés. »

Le 14 août, Adolphe Niel, commandant en chef du génie de l'armée d'Orient, ministre de la Guerre depuis janvier 1867, décéda des suites d'une intervention chirurgicale sur les voies urinaires. Ce maréchal de France, qui mourait quelques jours après avoir visité le lycée de Pau, avait soixante-sept ans¹⁹. Cette disparition pourrait paraître, dans une biographie de l'auteur des *Chants de Maldoror*, remplie d'une notable quantité d'importance nulle si Léon Lacolley n'avait confié aux Guillot-Muñoz qu'Isidore Ducasse avait quitté l'Uruguay en 1867 muni d'une lettre de présentation pour le maréchal Niel, qu'il aurait déchirée sans en faire usage. Niel avait inspecté le lycée de Tarbes quand Ducasse y était élève

de quatrième, mais leurs échanges avaient dû être fort limités. Armand Vasseur, pour sa part, parlera de deux lettres d'introduction inutilisées : l'une destinée au général Niel, l'autre au général Trochu.

Les bonnes feuilles des *Chants de Maldoror* sortirent des presses de l'imprimerie du boulevard Waterloo à la fin de l'été 1869, et le livre de Ducasse fut mentionné sur le *Troisième supplément au catalogue* de la librairie A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, qui est daté d'octobre 1869. Ce *Troisième supplément* se trouvera inclus trois mois plus tard dans un *Catalogue général de A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, libraires-éditeurs* (ce dernier catalogue, qui porte la date de janvier 1870, comprend 110 pages). Un *Avis des éditeurs* présente les différentes parties de ce catalogue général. Les *Chants de Maldoror* sont signalés dans la *troisième partie*, qui

se compose de nos publications nouvelles, allant par ordre de date jusqu'à l'année 1870, pour être continuées d'après le mouvement intellectuel de la France.

Le meilleur moyen de caractériser cette catégorie consiste à citer les noms des écrivains qui s'y trouvent compris, et offrent une signification sur laquelle [sic] il est inutile d'insister :

Victor Hugo, Michelet, A. de Lamartine, Jules Simon, Edgar Quinet, Louis Blanc, P.J. Proudhon, Eugène Sue, Abbé***, E. et J. de Goncourt, Louis Ulbach, Louis Figuié, Eugène Pelletan, Esquiros, Mallefille, Murger, Ponson du Terrail, Émile Ollivier, A. Assolant, Pessard, A. Ranc, Daniel Stern, A. Scholl, E. Cadol, Paul Meurice, Althon Shée, A. de la Guéronnière, E. Berthet, Champfleury, Claretie, Dargaud, E. Daudet, Dolfus, Dora d'Istria, Peyrat, Laurent, Émile de Laveleye, etc.

Cette liste est déjà bien remplie, que l'on peut appeler le tableau d'honneur de la littérature contemporaine, s'enrichira encore ; car le nombre de nos publications fait du passé et du présent la double garantie de l'avenir.

Page 97, à la suite des livres de Victor Hugo, l'œuvre de Ducasse est citée de la manière suivante :

- | | |
|--|------|
| LAZARE (J.). — La Légende des rues, histoire de mon temps, politique, critique et littéraire.
1 vol. in-18. | 3 50 |
| LAFAGETTE (Raoul). — Chants d'un montagnard, avec deux lettres critiques de George Sand.
1 vol. in-18. | 3 50 |

- LEROUX (Pierre). – Des Conciles ou de l'origine du christianisme. Brochure in-18. 1 »
- LAUTRÉAMONT (le comte de). – Les Chants de Maldoror. 1 vol. in-18 3 50
- Lettres de Caterinette à Marguerite P...* (spiritisme et merveilleux). 1 vol. in-18. 2 »

À la page 106 du catalogue, le nom de Lautréamont revient dans l'index des noms du *Catalogue général*, entre Lauth et La Veguay : « Lautréamont, 97²⁰ ».

À la lecture de l'œuvre, Albert Lacroix semble avoir pâli. On peut se demander s'il avait réellement lu le manuscrit avant de le confier à son associé aux fins d'impression, car il semble ne s'être effrayé des audaces de l'œuvre qu'au moment où le texte imprimé allait être broché et mis en librairie. Entre les apostrophes au Créateur, les passages pédérastiques et les exhortations à la violence, il y avait assurément de quoi hérisser les légendaires cheveux roux du Belge. Une nouvelle poursuite judiciaire aurait pu coûter cher au récidiviste qu'il était : l'emprisonnement ou l'expulsion. Ayant, par le passé, récolté amendes et peines de prison, il n'avait plus un faux pas à commettre aux yeux de la Sixième Chambre. Certes, Verboeckhoven et lui n'allaient apparaître sur le volume que comme les imprimeurs belges de l'ouvrage, et non comme ses éditeurs français – ce qui atténuait leurs responsabilités devant la justice française –, mais Lacroix ne voulut pas prendre le risque. Il annonça à l'auteur qu'il refusait que le livre fût diffusé en France. Voici sa version, telle qu'il la racontera à Genonceaux :

Dans le courant de 1869, M. le comte de Lautréamont venait de délivrer les derniers bons à tirer de son livre, et celui-ci allait être broché, lorsque l'éditeur – continuellement en butte aux persécutions de l'Empire – en suspendit la mise en vente à cause de certaines violences de style qui en rendaient la publication périlleuse [...]. M. le comte de Lautréamont se refusait à amender les violences de son texte. Ce n'est qu'après s'en être longtemps défendu qu'il consentit aux modifications qui lui étaient demandées. Des cartons destinés à remplacer les passages les plus dangereux devaient être tirés. Mais en 1870, la guerre éclatait. On ne pensa plus aux *Chants de Maldoror*. Et brusquement, l'auteur mourut, n'ayant exécuté qu'une partie des révisions auxquelles il avait consenti.

*écrit
incompatible
avec
le style
à Paul-
mal mis.*

Ducasse se rendit compte que la sympathie de Lacroix n'était acquise à

ses *Chants* que jusqu'à un certain point. L'éditeur audacieux auquel il avait confié son *Maldoror* lui faisait faux bond. Il ne semble pas qu'il y ait eu de brouille entre eux, car, dans une lettre du 21 février 1870, Ducasse manifestera son intention de porter un nouvel ouvrage à Lacroix. Pour l'heure, l'imprimeur refusant de livrer le livre à l'auteur, ce dernier n'avait pas à payer le solde de sa dette. Cette situation ne faisait ni l'affaire de Ducasse, qui ne pouvait diffuser son œuvre auprès du public et de la critique, ni celle de Lacroix, qui se trouvait pris entre le devoir de satisfaire un client pour toucher son dû et la crainte du procureur impérial. C'est vraisemblablement Lacroix qui suggéra à Ducasse d'entrer en contact avec l'un de ses confrères spécialisés dans l'écoulement des volumes « difficiles ». C'était tout l'intérêt de l'éditeur d'aider Ducasse à liquider son *ours* s'il voulait toucher les 800 francs qui lui étaient encore dus. L'homme du recours était un personnage qui a conquis sa place dans l'histoire littéraire : Auguste Poulet-Malassis.

Ce Français réfugié à Bruxelles depuis six années, au caractère indépendant et frondeur, bibliophile de haut goût mais homme d'affaires médiocre, avait quarante-quatre ans. La carrière de cet éditeur hors série, que Baudelaire, qui l'estimait fort, surnomma un jour d'humeur badine *Coco-mal-perché*, traduit une indéniable prédilection pour les publications qui sont généralement plus à l'honneur dans la chronique judiciaire que dans la rubrique d'actualité littéraire. Ruiné par plusieurs procès – le plus fameux étant celui des *Fleurs du mal* en 1857 –, condamné par les tribunaux français, il avait évité la prison en passant la frontière belge en 1863. La justice de son pays, en laquelle il n'avait aucune confiance, ne l'avait pas délaissé pour autant, le gratifiant d'un an de prison par contumace en 1865 et d'un autre en 1868, sans parler des amendes salées qui apparaissent aujourd'hui comme autant de décorations décernées au courage et à la liberté d'esprit du bonhomme²¹. À côté des *Épaves* de Baudelaire, Poulet-Malassis compléta sans faiblir son palmarès en romans audacieux et en pamphlets contre l'Empire, qu'il introduisait en France à travers les frontières les plus poreuses du pays. N'ayant plus rien à perdre en fait de publications passibles des tribunaux, il avait l'avantage, dans son exil belge, de ne plus se soucier des procureurs français. Il constituait une ressource idéale pour le livre de Ducasse, et le conseil de s'adresser à lui était judicieux²² : Poulet-Malassis servait régulièrement d'agent de relations entre auteurs, éditeurs et libraires français ou belges en difficulté, et rachetait des stocks d'ouvrages interdits à ses confrères de France pour les revendre en douce à des libraires et à des collectionneurs de curiosa. En décembre 1868, par exemple, il envisageait de racheter à Lacroix son édition des *Contes de Samuel Bach (Il vivere)* de Théophile Ferrière. Le Belge devenu éditeur en

France et le Français devenu éditeur en Belgique avaient eu à plusieurs reprises l'occasion de collaborer pour des titres qui encouraient des sanctions pénales. Ces deux professionnels de l'édition, qu'une même fibre républicaine et anticléricale aurait pu rapprocher, ne s'aimaient pourtant guère. Lacroix paraît avoir considéré son confrère comme un aventurier déconcertant et imprévisible. Poulet-Malassis, quant à lui, prétendait que « les hommes de l'espèce de Lacroix n'ont pas de pudeur en affaires ». En 1867, peu après la mort de Baudelaire, comme Asselineau lui demandait son sentiment sur le projet de publication chez Lacroix des œuvres complètes de leur ami défunt, Poulet-Malassis avait confié qu'il gardait le directeur de la Librairie internationale « à l'état de crapaud sur l'estomac, depuis sa conduite à l'égard de Baudelaire ». Il expliquait ainsi ses réticences :

Il importe que vous soyez au courant des rapports de Baudelaire avec Lacroix, avant de décider où les œuvres seront éditées. Baudelaire était venu à Bruxelles avec l'idée d'indemniser Hetzel et moi, et de s'entendre avec Lacroix. Il a donné des conférences pour Lacroix. Il a invité Lacroix personnellement à venir l'entendre. Lacroix n'est pas venu. [...]. Il n'a jamais voulu se rencontrer avec Baudelaire sous aucun prétexte, et s'est conduit toujours à son égard de la façon la plus sottement grossière. Baudelaire l'avait en horreur et il y avait de quoi²³.

Mais les affaires passaient avant tout, et Lacroix et Poulet-Malassis, dont les entreprises respectives étaient, en ces dernières années de l'Empire, aussi peu florissantes l'une que l'autre, se voyaient parfois contraints de traiter certains marchés de concert.

Le 23 octobre 1869, Ducasse écrivit à Poulet-Malassis²⁴ – dont l'adresse bruxelloise était le 35 bis, rue de Mercelis, dans le quartier d'Ixelles – en lui donnant son accord pour la mise en vente des *Chants de Maldoror* par ses soins, sous réserve de connaître ses conditions précises. Le ton de sa lettre, qui, sans être familier, est assez « direct », suggère qu'il ne s'agit peut-être pas là du premier échange entre Ducasse et Coco-mal-perché :

Paris, 23 octobre. – Laissez-moi d'abord vous expliquer ma situation. J'ai chanté le mal comme ont fait Miśkiéwicz [sic]²⁵, Byron, Milton, Southey²⁶, A. de Musset, Baudelaire, etc. Naturellement, j'ai un peu exagéré le diapason pour faire du nouveau dans le sens de cette littérature sublime qui ne chante le désespoir que pour opprimer le

lecteur, et lui faire désirer le bien comme remède. Ainsi donc, c'est toujours le bien qu'on chante en somme²⁷, seulement par une méthode plus philosophique et moins naïve que l'ancienne école, dont Victor Hugo et quelques autres sont les seuls représentants qui soient encore vivants. Vendez, je ne vous en empêche pas : que faut-il que je fasse pour cela ? Faites vos conditions. Ce que je voudrais, c'est que le service de la critique soit fait aux principaux lundistes. Eux seuls jugeront en 1^{er} et dernier ressort le commencement d'une publication qui ne verra sa fin évidemment que plus tard, lorsque j'aurai vu la mienne. Ainsi donc, la morale de la fin n'est pas encore faite. Et cependant, il y a déjà une immense douleur à chaque page. Est-ce le mal, cela ? Non, certes. Je vous en serai reconnaissant, parce que si la critique en disait du bien, je pourrais dans les éditions suivantes retrancher quelques pièces, trop puissantes. Ainsi donc, ce que je désire avant tout, c'est être jugé par la critique, et, une fois connu, ça ira tout seul. T.A.V.²⁸

I. Ducasse

M. I. Ducasse, rue du Faubourg-Montmartre, n° 32.

Lettre révélatrice, qui entremêle négociations d'affaires, justifications morales et stratégie littéraire. Qu'attendait Ducasse de Poulet-Malassis ? Avant tout, de permettre qu'un service de presse de son livre fût fait aux principaux lundistes, c'est-à-dire aux critiques dont les articles paraissaient le lundi (c'était un peu tard pour le lundiste du *Temps*, Sainte-Beuve, mort dix jours plus tôt). Ce qui frappe surtout, dans la teneur de cette courte missive, c'est le souci de Ducasse d'être « connu » : vœu paradoxal chez cet auteur qui venait de publier son *Chant Premier* à deux reprises de manière anonyme et qui signait à présent son volume de *Maldoror* par un pseudonyme qu'il allait abandonner quelques mois plus tard. Curieux moyen, pour se faire connaître, de ne pas donner son nom ou de changer tout le temps de signature !

Poulet-Malassis ne perdit pas de temps pour présenter *Les Chants de Maldoror* dans la livraison du 25 octobre de son *Bulletin trimestriel des publications défendues en France imprimées à l'étranger*. C'était la septième livraison de cette publication qu'il avait créée en août 1867 et qui devait disparaître avec la livraison suivante, datée du 31 décembre 1869. Imprimé en Belgique à l'intention des libraires français, ce bulletin au titre provocant se composait de notices brèves, souvent ironiques, et proposait des titres de Sade, de Casanova, de Crébillon fils et de moults auteurs prétendument licencieux, des livraisons de *La Lanterne* de Rochefort et de *L'Épingle* d'Odilon Delimal, des ouvrages dirigés contre Napoléon III et son entourage (comme *Vertus et gloires de l'Empire* de Louis Labarre), et bien d'autres livres « du second rayon ». L'abonnement à ce bulletin coûtait

tait quatre francs par an. Il était notoire, pour le monde de la librairie comme pour celui de la police, que le maître d'œuvre de ce catalogue anonyme de publications imprimées en Belgique ou en Suisse et débitées sous le manteau, qui ne donnait aucune adresse et aucun nom de libraire, était Poulet-Malassis. Pour ce dernier, ce *Bulletin trimestriel* était avant tout un outil de publicité et de travail. Poulet-Malassis ne le concevait cependant pas comme un simple catalogue de libraire à prix marqués : il agrémentait les notices de commentaires mordants et narquois, et s'adjoignait de temps à autre la collaboration de ses amis Monselet et Asselineau, qui ne dédaignaient pas de glisser de la malice dans les notes qu'ils faisaient parvenir à leur ami en Belgique. Les éditions de J. Gay, qui étaient imprimées à Genève, étaient particulièrement en honneur dans le *Bulletin*. Les notices n'étaient pas toutes favorables au volume qu'elles décrivaient. Certaines dégonflaient même quelques baudruches, fût-ce au détriment de la vente : le papier de Hollande sur lequel avait été imprimée à Bruxelles l'édition des *Aventures du chevalier de Faublas* par Vanderauwera pour le compte du libraire Rozez était jugé, par Poulet-Malassis ou par un de ses deux compères, « de l'effet le plus déplaisant ».

La notule sur *Maldoror*, conçue pour piquer la curiosité du lecteur, était certainement de Poulet-Malassis lui-même, car elle reprenait la thèse développée par Ducasse dans sa lettre du 23 octobre :

10. LES CHANTS DE MALDOROR, par le comte de Lautréamont. (Chants I, II, III, IV, V, VI.) Paris, chez tous les libraires ; Bruxelles, imp. Lacroix et Verboeckhoven ; 1869, in-8 de 322 p.

« Il n'y a plus de manichéens, disait Panglos. – Il y a moi », répondait Martin. L'auteur de ce livre n'est pas d'une espèce moins rare. Comme Baudelaire, comme Flaubert, il croit que l'expression esthétique du mal implique la plus vive appétition du bien, la plus haute moralité. M. Isidore Ducasse (nous avons eu la curiosité de connaître son nom) a eu tort de ne pas faire imprimer en France *Les Chants de Maldoror*. Le sacrement de la sixième chambre ne lui eût pas manqué.

Cette annonce racoleuse était complétée, en fin de bulletin, par cette précision qui ne l'était pas moins :

N.B. L'imprimeur s'est refusé, au moment de la mise en vente, à livrer les *Chants de Maldoror*, annoncés au n° 10 du présent Bulletin.

Un autre ouvrage signalé dans le même bulletin, juste après la notice sur *Maldoror* (les deux livres sont mentionnés l'un à la suite de l'autre, et séparés typographiquement des autres titres), se trouvait dans la même

situation que le livre de Ducasse : *Les Courtisanes de l'Antiquité – Marie-Magdeleine* de Marc de Montifaud²⁹, imprimé par Lacroix et Verboeckhoven quelques mois plus tôt, avait été confié à Poulet-Malassis pour une raison que laissait entendre le *Bulletin* :

La deuxième moitié du livre en est la partie griève. M. Marc de Montifaud y soutient que Marie-Magdeleine était *très-effectivement* l'amante de Jésus. C'est à cela qu'a tenu le dogme de la résurrection.

Si le livre de Marc de Montifaud était proposé pour dix francs, celui de Ducasse n'avait pas de prix marqué : comme l'indiquait le *nota bene* du *Bulletin*, il ne pouvait être mis en vente, Lacroix n'avait finalement pas voulu livrer l'édition à son confrère. Ainsi, après avoir décliné l'honneur de diffuser *Les Chants de Maldoror* par la Librairie internationale, Lacroix empêchait à présent Poulet-Malassis d'écouler le livre. Nul libraire français ne pouvait donc procurer aux amateurs de publications clandestines, par le truchement de Poulet-Malassis, cette œuvre censée inspirer au lecteur « la plus vive appétition du bien, la plus haute moralité ».

Le 27 octobre, nouveau billet de Ducasse à Poulet-Malassis, qui avait demandé à son correspondant de transmettre oralement ses nouvelles conditions à Lacroix : la principale était de ne vendre *Les Chants de Maldoror* qu'à l'étranger, notamment en Suisse. La contrebande par la frontière franco-belge se révélant de plus en plus difficile en dépit des moyens mis en œuvre – corruption de douaniers, bustes creux de Napoléon III –, Poulet-Malassis vendait régulièrement à des libraires suisses des livres qui pouvaient ensuite entrer en France sous le manteau. À cette lettre qui ne nous est pas parvenue, Poulet-Malassis avait probablement joint un exemplaire de son *Bulletin trimestriel des publications défendues* :

Paris, 27 octobre. – J'ai parlé à Lacroix conformément à vos instructions. Il vous écrira nécessairement. Elles sont acceptées, vos propositions : le Que je vous fasse vendeur pour moi, le Quarante pour % et le 13^e ex. Puisque les circonstances ont rendu l'ouvrage digne jusqu'à un certain point de figurer avantageusement dans votre catalogue, je crois qu'il peut se vendre un peu plus cher, je n'y vois pas d'inconvénient. Au reste, de ce côté-là, les esprits seront mieux préparés qu'en France pour savourer cette poésie de révolte. Ernest Naville (correspondant de l'Institut de France) a fait l'année dernière, en citant les philosophes et les poètes maudits³⁰, des conférences sur *Le problème du mal*, à Genève et à Lausanne, qui ont dû marquer leur trace dans les esprits par un courant insensible qui va de plus en plus s'élargis-

sant. Il les a ensuite réunies en un volume. Je lui enverrai un exemplaire. Dans les éditions suivantes, il pourra parler de moi, car je reprends avec plus de vigueur que mes prédécesseurs cette thèse étrange, et son livre, qui a paru à Paris, chez Cherbuliez le libraire, correspondant de la Suisse Romande et de la Belgique, et à Genève, dans la même librairie, me fera connaître indirectement en France. C'est une affaire de temps. Quand vous m'enverrez les exemplaires, vous m'en ferez parvenir 20, ils suffiront.

T.A.V.

I. Ducasse

Lacroix devant avoir l'exclusivité de la vente du livre par le contrat qu'il avait signé avec Ducasse, Poulet-Malassis demandait que son confrère cède cette exclusivité, lui octroie une remise de 40 % sur les exemplaires vendus et lui accorde le « treizième » exemplaire – c'est-à-dire un exemplaire gratuit pour douze exemplaires facturés –, ainsi que le droit de débiter le livre un peu plus cher que le prix défini initialement. Toutes ces conditions furent acceptées par Lacroix, que la vente des *Chants de Maldoror* en Suisse préservait de poursuites en France. Ducasse, en transmettant l'accord de Lacroix à Poulet-Malassis, ne paraissait pas trop chagriné de voir son livre se débiter au pays de Blanaire et de Petit-Senn. Il se disait même désireux d'envoyer son livre au Suisse Naville (1816-1899), philosophe protestant et universitaire.

Ernest Naville, qui avait été professeur d'histoire de la philosophie, puis professeur de théologie à la Faculté des lettres de Genève, était un orateur de talent. Les *Lectures choisies de littérature française* de Staaff le donnent pour « philosophe chrétien, plus chrétien que philosophe ». En 1857, il avait publié à Paris, chez Joël Cherbuliez, son livre aujourd'hui le plus connu, *Maine de Biran, sa vie et ses pensées*. Par la suite, il publiera les *Œuvres inédites de Maine de Biran*, des discours philosophiques ou religieux comme *La Vie éternelle*, *Le Père céleste*, *Le Devoir*, *La logique de l'hypothèse*, *Le Libre arbitre*, *De l'influence des études morales sur l'idée de la philosophie* (il est question, dans ce dernier ouvrage, de Dugald Stewart, l'auteur de ces *Esquisses de philosophie morale* utilisées par Ducasse et ses condisciples du lycée de Pau). Ces discours eurent un certain succès et furent traduits dans plusieurs langues. Comme le signale Ducasse, Naville était membre correspondant de l'Institut de France à Genève. Il avait prononcé sept conférences entre le 26 novembre et le 17 décembre 1867, d'abord à Genève, puis à Lausanne. Le texte de ces allocutions avait paru en octobre 1868 sous le titre *Le Problème du mal*. Les éditeurs du volume étaient Joël Cherbuliez, 2, Grande-Rue, Genève et 33, rue de Seine, Paris, et A. Durand et P. Lauriel, 9, rue Cujas, Paris. Le livre eut une seconde édition l'année suivante.

Vers 1929, séjournant en Suisse, Paul Éluard entreprit de lire les œuvres citées par Ducasse dans *Poésies* et dans sa correspondance. Il en fit chercher quelques-unes par un libraire de Paris, qui lui dénicha notamment un exemplaire du *Problème du mal* de l'édition de 1868. Comme il le racontera à Marcel Jean³¹, Éluard découvrit en feuilletant le livre qu'il s'agissait de l'exemplaire qui avait appartenu à Ducasse : deux annotations portées sur la page 180, qui correspond au paragraphe intitulé *État primitif de l'humanité* dans le quatrième discours (*La Solution*), sont de son écriture (ou de celle d'un imitateur très doué). Le ton des commentaires, agressif et impératif, est assez ducassien. Le paragraphe annoté est le suivant :

Qui estimez-vous plus libre, par exemple, ce jeune marchand qui, en ouvrant pour la première fois son magasin, se demande s'il essaiera de tromper ses pratiques, ou s'il veut faire un commerce honnête, et qui a dans cette hésitation même le témoignage et la conscience de sa liberté, ou ce même marchand blanchi par un travail honorable, enchaîné par l'acte réitéré de sa volonté à la loi de l'honneur, et qui, se sentant désormais comme incapable de tromper, s'est fait, par l'emploi même de son libre arbitre, le serviteur de la probité ? Qui estimez-vous plus libre, ce jeune homme qui se demande s'il veut mentir, et qui sent sa liberté dans son hésitation même, dans ce choix possible entre son devoir et quelque basse tentation, ou ce même jeune homme qui, par la pratique assidue des lois de la vérité, est devenu l'esclave volontaire de sa parole ? Nous estimons libre, dans le plus haut sens du mot, celui qui est affranchi du mal. L'obéissance en face de la tentation vaincue est l'acte de la liberté naissante qui choisit le bien ; et lorsque la tentation a disparu devant l'amour du bien, l'obéissance pleine, entière, joyeuse, sans hésitation, est l'accomplissement et la plénitude de la liberté. C'est ainsi que, dans nos ténèbres mêmes, nous rencontrons quelques lueurs qui nous permettent de comprendre le passage de la liberté primitive à la liberté pleine, sans que le mal paraisse, parce qu'il disparaît, à titre de mal simplement possible, sans avoir été jamais accompli.

La première inscription manuscrite a été portée en marge en face de « qui estimez-vous plus libre » :

Et ceux qui emportent la caisse ? après 30 ans de travail. L'habitude n'est pas une loi absolue ; ce serait au bout d'un certain temps la négation, la perte même de la liberté.

Sur la même page, la phrase « Nous estimons libre, dans le plus haut sens du mot, celui qui est affranchi du mal » est ainsi commentée en marge :

N'écrivez pas cette phrase puisqu'il n'y a que Dieu qui soit affranchi du mal. Et encore³² !

On ne sait pas quand Ducasse annota cet exemplaire du *Problème du mal*, mais il devait avoir le livre à portée de main lorsqu'il précisait à Poulet-Malassis, le 27 octobre 1869, que l'œuvre avait paru chez « Cherbuliez le libraire » où il se l'était sans doute procuré. Joël Cherbuliez, qui était né en 1806 dans une vieille famille d'intellectuels vaudois, était imprimeur et libraire-éditeur à Paris (rue de la Monnaie, puis rue de Seine) et à Genève, où il était le représentant de la Librairie internationale de Lacroix et Verboeckhoven. Dans cette dernière ville, il avait repris la librairie familiale qui existait depuis des lustres (Bonaparte y commanda un livre). Cette grande librairie protestante publia de 1830 à 1866 une *Revue critique des livres nouveaux*. Cherbuliez était lui-même littérateur (*Le Lendemain du dernier jour d'un condamné*, 1829; *Genève, ses institutions, ses mœurs, son développement intellectuel et moral, esquisse historique et littéraire*, 1867) et traduisit les *Contes* de Zschokke et le *Tableau de l'Histoire moderne* de Frédéric de Schlegel. Il était le frère de l'économiste Antoine-Élysée Cherbuliez, qui s'était exilé en France pour des raisons politiques, et l'oncle du fécond romancier Victor Cherbuliez³³, qui avait eu Naville comme professeur de philosophie à l'Académie de Genève.

Le troisième et dernier message connu de Ducasse à Poulet-Malassis fut adressé quatre mois après le précédent. Apparemment, la transaction sur l'édition des *Chants de Maldoror* n'avait toujours pas abouti :

Paris, 21 février 1870

Monsieur,

Auriez-vous la bonté de m'envoyer *Le supplément aux poésies de Baudelaire*. Je vous envoie ci-inclus 2 f., le prix, en timbres de la poste. Pourvu que ce soit le plus tôt possible, parce que j'en aurais besoin pour un ouvrage dont je parle plus bas.

J'ai l'honneur etc.

I. Ducasse

Faubourg Montmartre, 32.

Lacroix a-t-il cédé l'édition ou qu'en a-t-il fait ? Ou, l'avez-vous refusée ? Il ne m'en a rien dit. Je ne l'ai pas vu depuis lors. – Vous savez, j'ai renié mon passé. Je ne chante plus que l'espoir ; mais, pour cela, il faut d'abord attaquer le doute de ce siècle (mélancolies, tristesses, désespoirs, hennissements lugubres, méchancetés artificielles, orgueils puérils, malédictions cocasses etc., etc.). Dans un ouvrage que je porterai à Lacroix aux 1^{ers} jours de Mars, je prends à part les plus belles poésies de Lamartine, de Victor Hugo, d'Alfred de Musset, de Byron et de Baudelaire, et je les corrige dans le sens de

l'espoir ; j'indique comment il aurait fallu faire. J'y corrige en même temps 6 pièces des plus mauvaises de mon sacré bouquin.

Cette lettre, qui est à la fois une commande de librairie et une demande de nouvelles, respecte plus les conventions épistolaires classiques que les deux précédents billets de Ducasse au même correspondant : elle s'ouvre sur un *Monsieur* et le précédent *T.A.V.* laisse la place à un *J'ai l'honneur* que tempère cependant un désinvolte *etc.* Le *supplément aux poésies de Baudelaire* que demandait Ducasse est en réalité le *Complément aux Fleurs du mal* de Charles Baudelaire, édition Michel Lévy, paru en 1869 « à Bruxelles, chez tous les libraires ». Ducasse avait certainement eu connaissance de cette publication par le sixième *Bulletin trimestriel des publications défendues* du 10 juillet 1869, que Poulet-Malassis avait dû lui faire parvenir l'année précédente. Ce *Complément aux Fleurs du mal*, plaquette in-12 de trente-six pages, contenait les six pièces condamnées de l'édition de 1857 (*Lesbos, Femmes damnées, Le Léthé, À celle qui est trop gaie, Les Bijoux, Les Métamorphoses du vampire*). Il eut trois éditions différentes, que les bibliographies de l'œuvre de Baudelaire ne distinguent pas toujours avec exactitude. Poulet-Malassis fut l'éditeur d'au moins un de ces trois tirages³⁴.

Mais l'importance de cette lettre de février 1870 tient surtout à son post-scriptum, qui est trois fois plus long que la lettre elle-même. Ducasse avait habitué son correspondant de Belgique à recevoir des billets techniques pimentés de digressions littéraires touchant de plus ou moins près son problème d'auteur imprimé et non diffusé. C'est qu'en Poulet-Malassis, Ducasse avait un interlocuteur privilégié, qui avait été un intime du grand Baudelaire. Il fallait toutefois un certain aplomb, ou une bonne part d'inconscience, pour confier à l'éditeur et à l'ami du poète des *Fleurs du mal* que l'on s'apprêtait à corriger « les plus belles poésies » de ce poète « dans le sens de l'espoir ». Malgré cela, Poulet-Malassis ne pouvait que porter quelque attention à ce jeune écrivain qui, se situant lui-même dans la lignée de Baudelaire, suivait à sa manière la voie tracée par son prédécesseur en écrivant ses propres *Fleurs du bien* : comme lui, ne chantait-il pas le mal pour faire désirer au lecteur « le bien comme remède » ? Poulet-Malassis s'était montré sensible à ce dessein, dont il avait repris la formulation dans son bulletin : « il croit que l'expression esthétique du mal implique la plus vive appétition du bien, la plus haute moralité ». La citation du nom de Baudelaire dans cette lettre de Ducasse, comme dans celle du 23 octobre de l'année précédente au même correspondant, ne semble donc pas dépourvue d'une certaine roubardise. Ducasse se gardera bien de mentionner le poète des *Fleurs du mal* dans la correspondance qu'il adressera à son banquier, aux yeux duquel Baudelaire devait être avant tout un écrivain condamné par la justice.

En février 1870, donc, la cession à Poulet-Malassis du volume imprimé par Lacroix n'était toujours pas conclue. En octobre, pourtant, Lacroix paraissait avoir accepté les conditions de son confrère. Vingt ans plus tard, Genonceaux sous-entendra que la responsabilité de l'échec de l'édition des *Chants de Maldoror* revenait à Ducasse lui-même. Mais il n'avait que la version de Lacroix, témoin trop impliqué dans l'affaire pour être d'une parfaite crédibilité :

M. le comte de Lautréamont se refusait à amender les violences de son texte. Ce n'est qu'après s'en être longtemps défendu qu'il consentit aux modifications qui lui étaient demandées. Des cartons destinés à remplacer les passages les plus dangereux devaient être tirés.

Ces « cartons », feuilles imprimées destinées à remplacer d'autres feuilles imprimées, ne furent, dans le souvenir de Lacroix, jamais tirés, mais il est en effet possible que Ducasse ait fini par consentir à la suppression des passages les plus hardis de son livre. Déjà, dans sa lettre à Poulet-Malassis du 23 octobre 1869, il se disait conscient d'avoir exagéré le diapason pour attirer l'attention sur ses *Chants de Maldoror*, mais également prêt à lâcher du lest en retirant, « dans les éditions suivantes », les pages « trop puissantes ».

Malgré les entraves de Lacroix – pour la parution du livre en France comme pour sa diffusion par les soins de Poulet-Malassis –, quelques exemplaires des *Chants de Maldoror* furent tirés. Dans une de ses lettres, Ducasse en avait demandé vingt à Poulet-Malassis. Genonceaux, qui n'eut pas accès à cette correspondance, confirme : « En 1869, l'auteur témoigna le désir de posséder quelques exemplaires de son livre : on lui en brocha une dizaine. » Ces exemplaires franchirent la frontière belge de manière sinon clandestine, du moins discrète. Poulet-Malassis en garda un pour sa bibliothèque personnelle et y apposa son ex-libris *Je l'ai!*, en l'occurrence bien légitime.

La page de couverture de cette édition originale des *Chants de Maldoror* porte l'indication :

Paris – En vente chez tous les libraires

et, au verso du faux titre, en petits caractères :

Bruxelles – Imprimerie de A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, boulevard de Waterloo, 42.

Cette dernière mention indique clairement que, en dépit de la mention

du livre sur le catalogue d'octobre 1869 de la Librairie internationale, Lacroix ne fut pas l'éditeur, mais seulement l'imprimeur du livre. Comme il l'avait été pour le *Chant Premier* l'année précédente, comme il le sera pour les deux fascicules de *Poésies* l'année suivante, Ducasse fut le véritable éditeur des *Chants de Maldoror*, œuvre parue à compte d'auteur.

Les exemplaires de cette édition originale des *Chants de Maldoror* sont aujourd'hui peu nombreux, mais, en dépit de ce que prétendent généralement les catalogues de libraires – la rareté aide à la vente –, on en recense largement plus d'une dizaine. Ces volumes de 1869 portent une couverture jaune sable. À l'encontre des deux premières éditions du *Chant Premier*, *Les Chants de Maldoror* ne parurent pas sans nom d'auteur, mais sous un pseudonyme appelé à la célébrité : le comte de Lautréamont. Le reste du stock resta en feuilles dans l'entrepôt de l'imprimerie Lacroix et Verboeckhoven.

De même que la publication du *Chant Premier* avait été retardée de quelques mois, l'édition des six *Chants de Maldoror* allait devoir attendre quelques années pour trouver ses premiers lecteurs. Au lendemain de la guerre de 1870 et de la Commune, Lacroix avait bien d'autres soucis que de tenter de donner une seconde chance à cette œuvre qui dormait à l'état de feuilles dans un recoin de son imprimerie de Bruxelles.

Malgré les difficultés, Ducasse était parvenu à disposer de quelques exemplaires de son livre. Qu'en fit-il ? En adressa-t-il à quelques amis ? Plusieurs exemplaires de l'édition originale des *Chants de Maldoror* ont été retrouvés au cours des dernières décennies, mais aucun ne porte de dédicace³⁵. Ducasse destinait peut-être les vingt exemplaires qu'il avait demandés à Poulet-Malassis (« Vous m'en ferez parvenir 20, ils suffiront ») à la « vingtaine de critiques » auxquels il avait adressé son *Chant Premier* en novembre 1868. Victor Hugo, déjà gratifié naguère de deux échantillons de l'édition Balitout du *Chant Premier*, reçut son exemplaire : la moindre des choses pour remercier le grand poète s'il avait consenti, l'année précédente, à envoyer la lettre de recommandation sollicitée. Cet exemplaire apparaît – à la différence du *Chant Premier* – sur l'inventaire de la bibliothèque d'Hauteville House dressé par Julie Chenay, belle-sœur du poète³⁶, qui situait l'ouvrage dans la deuxième vitrine du second étage de la maison³⁷. Depuis, le livre a rejoint le *Chant Premier* au musée de la place des Vosges³⁸. La lettre de Ducasse qui devait accompagner le volume n'a pas été retrouvée. Car il est hors de question que cet envoi des *Chants de Maldoror* ait été le fait d'un autre que l'auteur. Lacroix n'était plus dans les petits papiers du maître et n'avait aucun intérêt à lui faire parvenir un ouvrage dont bon nombre de passages pouvaient le choquer. Ce nouvel envoi valut-il à Ducasse une nouvelle réponse de Guernesey ? Il est

peut-être significatif que, dans peu de mois, *Poésies I* traitera Hugo de « Funèbre-Échalas-Vert », tandis que *Poésies II* le donnera pour l'auteur de « vaudevilles barbares ».

Si le *Chant Premier* n'avait reçu qu'une unique critique à sa parution, l'édition des six *Chants* n'en eut pas davantage. *Le Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, que dirigeait Léon Techener, publia dans sa livraison de mai 1870 une brève analyse du livre. Si l'on excepte la notice du bulletin de Poulet-Malassis, qui tenait moins de la critique que de la réclame, ce compte-rendu sera le seul publié du vivant de l'auteur. L'écho sur *Maldoror*, paru dans la rubrique *Nouvelles et Variétés*, n'est pas signé, mais suit immédiatement, sans changement de page, la chronique littéraire de Charles Asselineau³⁹, un des principaux collaborateurs du *Bulletin du bibliophile*. Asselineau, dont la signature se retrouve dans l'album de Madeleine Dazet sous une *Renaissance, chanson grecque*, était un grand ami de Poulet-Malassis, qui avait été, à ses débuts alençonnais, l'éditeur de ses premiers livres. Poulet-Malassis lui demandait fréquemment de rendre compte « dans le bulletin Techener » des livres qu'il éditait et, à l'occasion, de rédiger quelques notices pour son propre *Bulletin des publications défendues en France*. En l'occurrence, Asselineau se montra beaucoup plus sévère dans son appréciation de *Maldoror* que l'Epistemon de *La Jeunesse* :

– *Les Chants de Maldoror*, par le comte de Lautréamont, chants I, II, III, IV, V, VI. Paris, chez tous les libraires, in-12, 332 pages.

Ce volume, imprimé à Bruxelles, a été, nous assure-t-on, tiré à petit nombre et supprimé ensuite par l'auteur qui a dissimulé son véritable nom sous un pseudonyme. Il tiendra une place parmi les singularités bibliographiques ; point de préface, une série de visions et de réflexions en style bizarre, une espèce d'Apocalypse dont il serait fort inutile de chercher à deviner le sens. Est-ce une gageure ? L'écrivain a l'air fort sérieux, et rien n'est plus lugubre que les tableaux qu'il place sous les yeux de ses lecteurs. Il débute ainsi :

« Plût au ciel que le lecteur enhardi et devenu momentanément féroce comme ce qu'il lit, trouve sans se désorienter son chemin abrupt et sauvage à travers les marécages désolés de ces pages sombres, car, à moins qu'il n'apporte dans sa lecture une logique rigoureuse et une tension d'esprit égale au moins à sa défiance, les émanations mortelles de ce livre imbiberont son âme, comme l'eau le sucre. »

Prenons au hasard un passage qui donnera une idée suffisante de la forme et du fond des *Chants de Maldoror* ; ce sera sans doute suffisant ; si nous parlons de cette production étrange, c'est qu'elle restera sans

doute inconnue en France. Nous lisons au commencement du chant IV :

« Le temple poétique de Dendérah est situé à une heure et demie de la rive gauche du Nil. Aujourd'hui des phalanges innombrables de guêpes se sont emparées des rigoles et des corniches. Elles voltigent autour des colonnes comme les ondes épaisses d'une chevelure noire. Seuls habitants du froid portique, elles gardent le vestibule comme un droit héréditaire. Je compare le bourdonnement de leurs ailes métalliques au choc incessant des glaçons précipités les uns sur les autres pendant la débâcle des mers polaires. Mais si je considère la conduite de celui auquel la Providence donna le trône sur cette terre, les trois ailerons de ma douleur font entendre un plus grand murmure. Quand une comète pendant la nuit apparaît subitement dans une région du ciel après quatre ans d'absence, elle montre aux habitants terrestres et aux grillons sa queue brillante et vaporeuse. »

Un mot sur deux autres ouvrages plus sérieux et d'un genre tout différent.

Ces deux ouvrages « plus sérieux » étaient les *Tableaux de la Révolution française publiés sur les papiers inédits du département et de la police secrète de Paris* d'Adolphe Schmidt, professeur d'histoire à l'université d'Iéna (paru à Leipzig, chez Veit et Cie), et le *Dictionnaire français-latin-chinois de la langue mandarine parlée* de Paul Perny, des Missions étrangères, publié par la maison Didot sous forme d'un petit in-folio de 459 pages.

Dans son examen bâclé et hostile des *Chants de Maldoror*, Asselineau ne s'était pas beaucoup fatigué : il citait, de manière bien peu fidèle, l'ouverture du *Chant I* et un passage du début du *Chant IV*, et réduisait l'ouvrage à une curiosité bibliophilique sans grande valeur littéraire. On le regrette un peu pour Asselineau, qui ne manquait pourtant pas de finesse. Né à Paris le 13 mars 1820, ce fils de médecin avait entrepris des études médicales, vite abandonnées au profit des belles-lettres. Il fut longtemps attaché à la Bibliothèque Mazarine et publia des études sur des écrivains un peu oubliés des seizième et dix-septième siècles, une édition du *Neveu de Rameau*, des nouvelles (*La Double Vie* en 1858) et un joli récit, *Le Paradis des Gens de Lettres* (1862). Ce bibliophile érudit passait de longues heures à la Bibliothèque Impériale et auprès des boîtes à livres des quais. Sa bibliothèque passait pour contenir des trésors. Ses amis comptèrent beaucoup dans son existence. Ils s'appelaient Banville, Champfleury, Monselet, Poulet-Malassis, Baudelaire. Asselineau fut toujours très lié avec ce dernier, qu'il assista dans ses derniers mois et auquel

il consacra une étude, *Charles Baudelaire, sa vie et son œuvre*, dont Jules Christophe avait rendu compte dans *La Jeunesse* du 7-14 février 1869⁴⁰.

La sœur d'Asselineau, Hélène, avait épousé un conseiller à la Cour des comptes, Alphonse Dosseur. Asselineau, qui ne passait qu'un jour par semaine à Paris, louait une chambre à sa sœur et à son beau-frère⁴¹, qui lui assuraient le couvert en leur domicile du 43, rue du Four⁴². Or, Alphonse Dosseur était un proche parent de Raymond Dosseur, qui travaillait et demeurait au 5, rue de Lille, et allait succéder en 1870 à Joseph Darasse à la tête de son établissement et épouser le 23 août 1871 Marie Darasse, née à Paris le 8 juin 1852, fille du défunt fils du fondateur de la banque⁴³. Coïncidence étonnante, cette union fait revenir sur la scène un personnage perdu de vue depuis que ses parents l'avaient retiré « du lycée pour l'envoyer à Saint-Pé » : Edmond Dragon de Gomiécourt, témoin de mariage et cousin germain de Raymond Dosseur. Car la mère de Raymond Dosseur, épouse d'Alban-Louis Dosseur⁴⁴, était née Marie Pauline Euphémie Dragon de Gomiécourt (1812-1902). Son frère Théophile était le père d'Edmond, le « dragon » de Ducasse⁴⁵.

Au cimetière du village d'Agy, près de Valognes, la tombe d'Edmond de Gomiécourt, mort en 1883, est à moins de dix mètres de celle de la famille Dosseur⁴⁶. Les deux familles habitent toujours la localité. Chacune a son château. L'une de ces bâtisses contient-elle quelque document qui pourrait éclairer ces curieuses filiations – de Poulet-Malassis à Asselineau, d'Asselineau à Dosseur, de Dosseur à Dragon de Gomiécourt – que l'on ne peut aujourd'hui qu'attribuer, faute de mieux, au hasard, au seul hasard ?

1. À propos d'opéra, il n'est pas interdit d'espérer que les futurs annotateurs des œuvres de Ducasse cesseront d'imiter leurs prédécesseurs en suggérant que le Mario de *Maldoror* serait le célèbre (en son temps) ténor des Italiens, Mario de Candia, lequel, né en 1810, n'était plus assez jeune pour figurer avantageusement aux côtés des Réginald et autres Holzer des *Chants*.

2. L'autographe de cette lettre n'a jamais été retrouvé. Préface de Genonceaux : « Grâce à l'amabilité de M. Dosseur, successeur de M. Darasse, nous avons pu prendre connaissance d'une partie de la correspondance du jeune écrivain [...]. La correspondance de Ducasse est curieuse et montre combien étaient vives ses préoccupations littéraires ». Genonceaux eut probablement accès à d'autres lettres de Ducasse conservées dans son dossier de la banque de la rue de Lille. Sa préface ne le dit cependant pas, pas plus qu'elle n'évoque les lettres du Chancelier que devait contenir ce dossier. Que sont devenus ces documents ? Larbaud se posait déjà la question dans son article de *La Phalange* du 20 février 1914 (« Les *Poésies* d'Isidore Ducasse »).

3. Raymond Dosseur était né à Passy le 15 juillet 1840.

4. François Caradec, « Réponse à l'ongle sec n° 2 du *Cahier* du 1^{er} semestre 1988 », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1993.

5. « Selon des informations que j'ai recueillies à Cordoba », écrira Pichon-Rivière qui avait interrogé un descendant des Ducasse d'Argentine, le Chancelier « se refusait à tout envoi d'argent en dehors de la pension habituelle parce qu'il était convaincu qu'Isidore l'emploierait à la publication de pamphlets politiques » (Enrique Pichon-Rivière, « Lautréamont, vie et portrait », *Ailleurs, op. cit.*).

6. Ces sommes ont été estimées par Sylvain-Christian David (« Le cas Carrance », *op. cit.*).

7. François Caradec a reproduit un dessin de Pépin (alias Édouard Guillaumin) publié en 1869 dans *Le Monde comique* n° 200, avec la légende « Un coin du boulevard Montmartre (« Le carrefour des écrasés », *Lautréamont et Laforgue dans leur siècle, op. cit.*).

8. Liliane Durand-Dessert, « Iconographie du Paris d'Isidore Ducasse », *op. cit.*

9. Le *Paris-Hachette* et le *Bottin* de 1899 mentionnent un Ducasse, gérant d'un hôtel meublé au 62, Faubourg Montmartre.

10. En 1865, Albert Lacroix avait un dépôt à cette adresse (il aura plus tard une succursale au 13).

11. Auguste Comte avait habité cette maison de 1824 à 1826.

12. Le siège social du *Petit Parisien* sera au numéro 11 de la rue. L'ingénieur civil Joseph Hinstin (frère de Gustave), qui demeurait au 16, rue de la Ferme-des-Mathurins, souscrivait en 1878 soixante-dix actions de la société du journal, ce qui faisait de lui un des principaux actionnaires de cette société dont il fut élu secrétaire (Francine Amaury, *Histoire du plus grand quotidien de la III^e République : Le Petit Parisien, 1876-1944*, Presses universitaires de France, 1972).

13. Le coût d'une édition réunissant plusieurs chants devait en outre être moins élevé que la publication successive de six plaquettes. Cet argument a peut-être joué du côté de la rue de Lille.

14. Au catalogue de la Librairie internationale, en novembre 1868, des titres de Hugo, Michelet, Quinet, Louis Blanc, Dumas, Sue (œuvres en trente-sept volumes), Proudhon, Lamennais, Frédéric Soulié (œuvres en cinquante-quatre volumes), Ponson du Terrail, Lamartine. Parmi les nouveautés parues dans l'année : *Le Tohu-Bohu d'un livre sans titre par un homme sans gêne* d'E. d'Aigueperse ; *Mémoires du vicomte d'Aulnis* d'E. d'Alton-Shée ; *Les Dramas de Cayenne* d'Élie Berthet ; *Le Général Prim* de Louis Blairet ; *La Raison du spiritisme* de Michel Bonnamy ; *La Libre Parole, avec une lettre à M. le ministre de l'Instruction publique* de Jules Claretie ; *La Légende d'Ulenspiegel* de Charles de Coster ; *Boutades et propos* d'Arthur Curnillon ; *Le Livre noir* de Charles Joliet ; *Beau filou, histoire d'un aimable voleur* d'Henri de Kock ; *Quelques conséquences du principe des nationalités ou Essai de critique politique* de Victor Sem ; *Dictionnaire de la musique appliquée à l'amour* d'Albert de Lasalle ; *La Conscience* de Jules Labbé ; *La Croisade des dames*, opéra-comique de Victor Wilder ; *L'Évangile et la démocratie* d'Émile Moreau ; *Sourires et larmes*, poésies de Jules Urvoy ; *Apologie d'un incrédule* de Louis Viardot ; *Le Cimetière de Méry-sur-Oise et son chemin de fer* par Louis Fouzès ; *L'Âne qui prend la peau du lion, fourberie florentine à quatre personnages – Histoire véridique dont la moralité est que les personnages susdits en sont complètement dépourvus* de Jules Charvet ; *Les Derniers Montagnards, histoire de l'insurrection de prairial an III (1795) d'après des documents originaux et inédits* par Jules Claretie ; *Contes en vers extraits des manuscrits du Révérend Père Grisbourdon, cordelier* recueillis et publiés par Alfred de Corval ; *Funérailles et sépultures, histoire des inhumations chez les peuples anciens et modernes* par le docteur Favrot ; *L'Art de la toilette, méthode nouvelle pour tailler, exécuter ou diriger avec économie tous les vêtements de dames et d'enfants* par Mlle Mariette ; *Genève et les rives du Léman* par Rodolphe Rey ; *Les Phénomènes de la musique ou Influence du son sur les êtres animés* par le Mis de Pontécoulant ; *Le Roi*

Misère de Paul Saunière; *La Politique radicale* de Jules Simon; *Vingt et un mois de vie monastique* par Saint Alespol [Stanislas Pourille]; *Manette Salomon* d'Edmond et Jules de Goncourt; *Études militaires – Sixième lettre militaire – L'Épargne des officiers de l'armée française* par Albert Perrin. Des pièces de théâtre : *Le Joueur d'orgue* d'Ernest Dubreuil; *Recette contre les belles-mères* de Flor O'Squarr et Dupan; *Une heure chez Ninon* de Charles Frigoult; *Les Coiffeuses de sainte Catherine* d'Albert Monnier et Émile Abraham; *Monsieur Dumoulin* d'E.-J. Nurbal. N'oublions pas *La Confession du gauchiste* de Félicien Mallefille.

15. Selon Jacqueline Lafargue et François Chapon, le buste de Hugo vu par Ducasse pourrait être soit celui de Jean Duseigneur, soit un de ceux de David d'Angers, soit celui de Lebœuf.

16. Michael Pakenham, *La Renaissance littéraire et artistique*, 1995, thèse d'État, Université de Paris-Sorbonne.

17. Mais s'il y eut échange de correspondance entre Ducasse et Verboeckhoven, il est établi que le destinataire des trois lettres longtemps désignées comme adressées « à M. Verboeckhoven » fut en réalité Poulet-Malassis. L'universitaire hollandais Daniel-Adrian de Graaf fut le premier à l'affirmer (« Approximation sur Lautréamont. Quelques nouveaux aspects de sa personnalité », *Courrier du Centre international d'Études poétiques*, Bruxelles, n° 70, 1969). Il ne donnait aucun élément en faveur de sa thèse, mais c'était bien vu. Sur d'autres sujets, de Graaf n'a pas toujours eu un ami dans le vampire, même en comptant Dazet.

18. Carnets de Gustave Rivet, Bibliothèque municipale de Grenoble.

19. *L'Indépendant des Basses-Pyrénées* du 20 août 1869.

20. Communiqué par Francis Sartorius.

21. Sur Poulet-Malassis, voir : Claude Pichois, *Auguste Poulet-Malassis, l'éditeur de Baudelaire*, Fayard, 1996; René Fayt, *Auguste Poulet-Malassis à Bruxelles*, op. cit.

22. Alvaro Guillot-Muñoz raconte que, lors d'une rencontre en 1950 à Bruxelles avec une équipe d'étudiants de l'Université de Louvain, il avait été question de « suivre les pistes vagues et contradictoires selon lesquelles Auguste Poulet-Malassis [...] aurait été à un moment donné l'agent de liaison entre Lautréamont et les imprimeurs Lacroix et Verboeckhoven. Les enquêteurs n'ont rien trouvé ». En dépit de nos réserves sur la fiabilité des Guillot-Muñoz, reconnaissons que la piste était bonne (Alvaro Guillot-Muñoz, *Lautréamont à Montevideo*, op. cit.).

23. « Je n'ai pas voulu voir Lacroix, un homme qui a résisté à six invitations, et qui ne m'a pas envoyé d'excuse. Je suis passé tout à l'heure devant lui, dans son bureau, sans le saluer, et je n'ai causé qu'avec son associé Verboeckhoven », écrivait Baudelaire. Le poète, auquel l'éditeur ne montrait pas la moindre marque d'attention, avait fini par mépriser « cet infâme Lacroix ». Il pensait que l'éditeur ne s'était pas rendu à ses invitations parce qu'il avait été prévenu contre lui. Il soupçonnait la « coterie Hugo » d'être à l'origine de ce mauvais coup et se demandait si Lacroix n'avait pas reçu « le mot d'ordre de Paris ». Un jour, surmontant son antipathie, il proposa à Lacroix de traduire pour la Librairie internationale le *Melmoth the Wanderer* du révérend C.R. Maturin, publié à Edimbourg en 1820. Lacroix reprit l'idée à son compte et donna l'ouvrage à traduire à Maria de Fos, préférant au poète des *Fleurs du Mal* l'auteur de *Yéyette la tricheuse* et de *Ma tante Azurine*.

24. Trois lettres de Ducasse figurent dans l'exemplaire de l'édition originale des *Chants de Maldoror* qui appartient à Poulet-Malassis. Cet exemplaire, jadis acheté par Jacques Doucet, est aujourd'hui à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Poulet-Malassis, que Baudelaire disait « friand d'autographes », avait gardé ces trois lettres qu'il avait fait encarter par Amand, un de ses relieurs favoris, dans son exemplaire personnel de *Maldoror*.

ror relié en demi-marquin vert. Cette correspondance de Ducasse sera publiée pour la première fois dans l'édition des *Chants de Maldoror* du Sans-Pareil en 1925. D'après le catalogue de la vente après décès de l'éditeur, seulement deux lettres de Ducasse figuraient dans le volume de *Maldoror* ayant appartenu à Poulet-Malassis : erreur de l'auteur de la notice ?

25. Le nom de l'auteur polonais – « Miśkiéwicz, l'Imitateur-de-Satan » de *Poésies* – s'est écrit en réalité Mickiewicz (un volume, paru en 1869, des *Lectures choisies de littérature française* de Staaff consacre cependant une notice à « Miśkiewicz »). Adam Mickiewicz (1798-1885) est l'auteur des *Aïeux*. Konrad, héros de la troisième partie de cet ouvrage (*Dziady*), est cité dans *Poésies I* et dans *Poésies II*.

26. Charles Southey, poète, historien et critique anglais (1774-1843). Une traduction française de ses œuvres poétiques avait paru en 1820.

27. Ce qui n'est pas un alexandrin bien fameux.

28. Formule abrégée de *Tout à vous*, dont on retrouve l'usage dans la correspondance d'écrivains comme Voltaire ou Vigny. Baudelaire usait parfois de cette formule (non abrégée) dans sa correspondance avec Poulet-Malassis, ce que Ducasse ne pouvait savoir.

29. Pionnière de l'érotisme historique, romancière, historienne, critique d'art, Marc de Montifaud était le pseudonyme de Marie-Amélie Chartroule (1849-1912), épouse d'un homme de lettres d'origine espagnole, Francis Léon de Quivogne de Montifaud. Elle était une toute jeune femme (20 ans) lorsqu'elle publia son premier livre, ces *Courtisanes de l'Antiquité* – Marie Magdeleine imprimées à Bruxelles et interdites en France. Ne craignant pas la provocation, Marc de Montifaud s'habillait volontiers en homme. Elle fréquentait assidûment la Bibliothèque Nationale, où elle trouvait matière à compilation pour ses livres. Mais l'entrée de la bibliothèque de la rue de Richelieu lui fut un jour interdite à la suite d'une publication jugée contraire aux « bonnes mœurs ». Pour éviter les poursuites judiciaires dans son pays, elle édita ses *Vestales de l'Église* en Belgique, où elle trouva refuge quelques années. Comme Ducasse, elle sut un moment se passer d'éditeur : on lit à la fin de plusieurs de ses livres la mention « S'adresser directement à l'auteur, 27, rue Neuve des Mathurins, à Paris ». Sur cette romancière, voir : Laurent Tailhade, *Quelques fantômes de jadis*, Messein, 1913 ; Jean-Louis Debaube, « Marc de Montifaud », *Les à-côtés d'un siècle. Premier colloque des Invalides*, éditions du Léro, 1998.

30. Verlaine utilisera aussi cette expression, qui n'a été forgée ni par lui ni par Ducasse.

31. Isidore Ducasse, comte de Lautréamont, *Œuvres complètes*, Eric Losfeld, 1971, commentées par Marcel Jean et Arpad Mezei. La page annotée par Ducasse fut reproduite pour la première fois dans le numéro de *Variétés* sur « Le Surréalisme en 1929 », puis dans l'édition G.L.M. de 1938.

32. Éluard fera relier son exemplaire du *Problème du mal* par Paul Bonet avec la mention *Notes marginales de Lautréamont page 180* sur le plat de couverture et une flèche indicatrice. Les deux notes marginales consacraient à ses yeux *La page de Lautréamont*. Il paraît avoir tenu à cet ouvrage, comme le montre la lettre qu'il adressa de Mignères, le 20 avril 1940, à Valentine Hugo : « Pour M.L. [Marie-Laure de Noailles ?]. Je crois qu'il faut lui dire que je veux relire le *Problème du mal* de Ernest Naville pour un travail sur Lautréamont et que par ailleurs j'aimerais bien ravoier ce livre dont je m'ennuie. J'ai un véritable culte pour Lautréamont. Elle s'en soucie moins que moi » (catalogue n° 10, février 1989, de la librairie Robert-Valette, Paris). L'exemplaire, qui fut acheté par le colonel Sickles, figura sur le catalogue de vente de la partie de sa bibliothèque qui fut dispersée à l'hôtel Drouot en avril 1989. Deux certificats, délivrés par le directeur de l'École de graphologie des Sociétés savantes et par un expert graphologue de la Cour de Paris,

attestaient l'authenticité de l'écriture de Ducasse. Estimé 100 000 francs, l'ouvrage fut acheté pour 310 000 francs : la plus haute cote jamais atteinte par un titre de Naville.

33. Ce romancier et journaliste né à Genève eut la faveur du public sous le Second Empire. Il s'installa à Paris en 1875, fut naturalisé français en 1879 et entra à l'Académie française quelques années plus tard. Il mourut en 1899 à Combs-la-Ville.

34. Gérard Oberlé, *Auguste Poulet-Malassis. Un imprimeur sur le Parnasse*, Imprimerie Alençonnaise, 1996.

35. Le nom de Lacroix imprimé sur le verso du faux titre de cette édition de 1869 a été gratté sur un exemplaire qui figura dans le catalogue de la librairie Édouard Loewy en 1964. On est tenté de penser qu'il pourrait s'agir d'un exemplaire passé entre les mains de l'éditeur lui-même, qui aurait pris soin de ne pas laisser subsister son nom sur le volume.

36. Julie Chenay, qui était née Foucher en 1822, était la plus jeune fille du père d'Adèle Hugo. Elle avait épousé le graveur Paul Chenay, mais vivait quasiment séparée de son mari. Elle servit de secrétaire à Hugo pendant son exil à Guernesey et, à partir de 1865, assura régulièrement la garde d'Hauteville House.

37. Robert Journet, qui inventoria à son tour en 1967 la bibliothèque guernesienne de Hugo, localise le volume dans la cinquième vitrine de la bibliothèque et précise que seules les pages 52 à 85, et 204 à 242 ont été coupées, permettant la lecture de la treizième strophe du *Chant I* à la septième strophe du *Chant II*, et de la cinquième strophe du *Chant IV* à la deuxième strophe du *Chant V*. Rien ne dit que le livre a été coupé par Hugo lui-même, qui ne pouvait lire la quantité de publications qu'il recevait en hommage.

38. Les deux volumes ont été apportés là par M. Henri Cazaumayou, conservateur des demeures de Victor Hugo à Paris et à Guernesey.

39. Le nom de chaque collaborateur du *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire* est donné en fin d'article, avec changement de page à chaque changement d'auteur.

40. Asselineau mourra le 25 juillet 1874 et sera inhumé au cimetière Montparnasse. Poulet-Malassis participera à l'inventaire et au catalogue de la vente après décès de sa bibliothèque.

41. Alphonse et Hélène Dosseur avaient eu une fille, Noémie (née en 1838), dont Poulet-Malassis avait demandé la main en juin 1857, sans l'obtenir. Le 11 mai 1869, Asselineau viendra de Paris pour être à la mairie d'Ixelles le témoin de la mariée dans l'union de Poulet-Malassis avec Françoise Daum.

42. Asselineau demandait à Poulet-Malassis de lui écrire « chez M. Dosseur à Grigny par Ris-Orangis (Seine-et-Oise) ».

43. Édouard Darasse était mort à trente-trois ans en 1861.

44. Alban-Louis Dosseur avait repris, en association avec son frère Jean-Charles, un cabinet d'affaires que leur père, avocat parisien, avait fondé en 1795. Ce cabinet d'affaires, initialement situé 43, rue du Bac, avait été transféré en 1862 au 5, rue de Lille, dans la même maison que la banque Darasse.

45. Sylvain-Christian David, « Darasse, etc. (fin) », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1993.

46. La banque Dosseur sera dissoute le 16 juillet 1934. Le 25 novembre 1921, de Tokyo, Paul Claudel écrivait à Rosalie Vetch, l'héroïne du *Partage du Midi* : « Penser que tu n'as pas pu grouiller ta majestueuse personne jusqu'à aller chez Dosseur voir si par hasard il n'avait pas reçu l'argent. Non, il faut qu'on le porte aux pieds de Madame ! » Il est souvent question de la banque Dosseur dans les lettres de Claudel à Rosalie Vetch des années 20-30.

CHAPITRE XIX

DE LATRÉAUMONT À LAUTRÉAMONT

Beaucoup a été fait depuis une génération pour préciser la figure de Lautréamont et pénétrer plus profondément le sens de son œuvre. Il reste cependant énormément à faire encore, et c'est ce qui le distingue parmi les autres écrivains du panthéon de la modernité : chacun a sa place assignée, son dossier en ordre et les détails que peut apporter la recherche ne peuvent plus modifier en profondeur l'image que nous en avons. Lautréamont, lui, a encore tout l'avenir devant lui.

Michel Pierssens.

Poulet-Malassis est le premier à avoir révélé que le pseudonyme de comte de Lautréamont cachait un auteur dont le nom véritable était Isidore Ducasse. Sans que nous sachions si ce dernier avait donné son accord pour cette divulgation – rien dans sa correspondance retrouvée ne l'indique –, la livraison du 25 octobre du *Bulletin trimestriel des publications défendues en France imprimées à l'étranger* indiquait que le comte de Lautréamont qui signait ces *Chants de Maldoror* menacés par le « sacrement de la sixième chambre » n'était qu'un nom de plume. Dans son bulletin, Poulet-Malassis se plaisait parfois à lever l'identité des auteurs des livres qu'il proposait à sa clientèle. Il avait ainsi fait connaître dans son quatrième bulletin le patronyme réel de l'auteur d'un *Bruxelles la nuit – Physiologie des établissements nocturnes de Bruxelles* qui avait été publié sous la signature de Mari Aris¹. Un autre de ses bulletins indiquait que le rédacteur des *Supercherries de Satan* était un Polonais du nom de Félix Pomyan Wicherski. Dans sa note du *Bulletin du bibliophile* parue sept mois plus tard, Asselineau se montrera plus discret sur l'identité de l'auteur des *Chants de Maldoror* : il mentionnera simplement que

l'auteur de cet étrange livre avait « dissimulé son véritable nom sous un pseudonyme ».

Avec ce titre de comte à dormir debout, avec cette noblesse auto-attribuée, Isidore Ducasse a pris pied dans l'élite littéraire aristocratique française, à laquelle appartiennent Gérard de Nerval et quelques nobles authentiques comme le marquis de Sade, le duc de La Rochefoucauld, le duc de Saint-Simon, le vicomte de Chateaubriand, la marquise de Sévigné et le vicomte Ponson du Terrail.

Qui t'a fait comte ? Selon toute évidence, Ducasse a emprunté son pseudonyme un peu tape-à-l'œil au titre d'un roman d'Eugène Sue paru en deux volumes en 1838 chez C. Gosselin : *Latréaumont*. Ce n'était pas une des meilleures productions de ce romancier, ni une de ses plus connues, mais le roman avait eu plusieurs rééditions : chez Paulin en 1840, chez S. Raçon en 1852, chez Maresq dans les années 1850, au Panthéon de la librairie en 1858, à la librairie du *Siècle* en 1859 et 1864, chez Charliou et Huillery en 1862. Lacroix lui-même avait mis l'œuvre à son catalogue en cette année 1869.

Latréaumont, le héros du roman de Sue, a réellement existé. Le chevalier Jules Gilles Duhamel, seigneur de Latréaumont, né en 1630, était le fils de Georges Duhamel, conseiller à la Chambre des comptes de Rouen. Son fief était situé dans les environs de Rouen, à Pavilly². D'après les mémoires de du Gauzé de Nazelles, Latréaumont aurait été condamné en Hongrie pour fausse monnaie. Après avoir été mêlé à la Fronde, le hobereau normand participa à la conspiration du chevalier de Rohan, ancien Grand Veneur de France, contre Louis XIV. Après avoir voulu livrer Quillebœuf à l'étranger et soulever la Normandie contre le roi de France, il fut mortellement blessé lors de son arrestation, qui eut lieu le 12 octobre 1674 dans une hostellerie rouennaise à l'enseigne des *Uniques*, rue de la Renelle. Un des gardes du corps du sieur de Brissac lui avait tiré un coup d'arquebuse et le rebelle était mort quelques heures après³. Le mois suivant, le complot s'était conclu par l'exécution du chevalier de Rohan et de ses autres complices. Dans le livre de Sue, Latréaumont apparaît comme une espèce de colosse cruel, cynique, intelligent et ambitieux. C'est un héros de roman, certes, mais il présente tout de même plus de similitudes avec son modèle historique que le mousquetaire d'Alexandre Dumas avec le véritable d'Artagnan.

Sue avait écrit son *Latréaumont* en 1837, c'est-à-dire quelques années avant de connaître l'extraordinaire succès de ses *Mystères de Paris*, qui donnèrent leurs lettres de noblesse au roman-feuilleton lors de leur publication dans *Le Journal des Débats* en 1842 et 1843, en laissant chaque jour des milliers de lecteurs palpiter dans l'attente de l'épisode suivant.

Avant *Latréaumont*, Sue avait surtout produit des romans maritimes. Avec ce livre de cape et d'épée, il se démarquait de Fenimore Cooper et se rapprochait de Walter Scott. La parution de *Latréaumont*, où Louis XIV était peint sous des couleurs très désavantageuses, marquait la rupture de l'auteur avec les milieux légitimistes. Englobant dans sa désapprobation le *Latréaumont* et les *Mémoires de Léonard* (le coiffeur de Marie-Antoinette), le chroniqueur littéraire de *La Mode, revue du monde élégant* du 6 janvier 1838, n'avait pas été tendre pour ces « deux pamphlets mal écrits, dans lesquels deux grandes majestés sont indignement outragées ». Il s'était déclaré profondément hostile à l'œuvre de Sue :

Ce roman de *Latréaumont* est un triste livre, ou plutôt ce n'est pas un livre. C'est une suite maladroite de chapitres détachés, sans liaison l'un avec l'autre ou plutôt qui n'ont pas d'autre liaison qu'une grosse insulte adressée à Louis XIV.

Dans son feuillet du *Journal des débats* du 19 février 1838, J.J. (c'est-à-dire Jules Janin), s'était montré un peu plus nuancé envers ce

roman animé, railleur, incisif, plein d'intérêt, mais sans style, malgré toutes sortes de prétentions à tous les genres de style [...]. M. Eugène Sue a appelé à son aide toutes les précieuses qualités et tous les excellents défauts qu'il a mis dans tous ses livres, l'ironie, le sarcasme, la grosse gaieté, l'exagération sous toutes ses formes, la négation perpétuelle de tous les sentimens [sic] du cœur, un esprit que rien n'arrête, une imagination que rien ne déconcerte, un langage qui n'a peur de rien, pas même du pathos et du barbarisme.

Sans être hostile au livre, le feuilletoniste du *Journal de Paris* du 25 mai 1838, L. Amiel, avait dénoncé l'invraisemblance des caractères et porté ce jugement sur le personnage qui donnait son titre au livre :

Ce *Latréaumont* dans lequel M. Eugène Sue a personnifié le génie du mal qui, selon lui, doit dominer tout son drame, est une espèce de capitaine vantard, goguenard, joueur, débauché, à l'âme de bronze, au bras de fer, immolant tout à ses appétits effrénés et crapuleux, en un mot, un de ces êtres exceptionnels dont le type n'est nulle part et qui, par conséquent, dispensent leurs auteurs de l'observation de la nature.

En un mot, les critiques n'avaient pas crié au chef-d'œuvre. Le roman dut se vendre malgré tout, car Sue et son collaborateur et ami Prosper Dinaux⁴ en tirèrent une adaptation théâtrale sous forme d'une pièce en cinq actes qui fut créée au Théâtre-Français le 26 septembre 1840, jouée au théâtre de la Porte Saint-Martin la même année et reprise au Théâtre-

Français en 1843. Le rôle de « Latréaumont, ancien capitaine de corps francs », était tenu par l'acteur Beauvalet. Le texte fut imprimé à Paris chez C. Tresse. Roman et pièce furent traduits en espagnol (l'édition hispanophone du drame parut à Madrid en 1841) pour le délassement de tous les Ducasse d'Uruguay.

En choisissant ce pseudonyme sonore de Lautréaumont, qui pouvait évoquer pour ses lecteurs le titre d'un livre un peu oublié de Sue⁵, Ducasse suggérait peut-être un rapprochement entre le personnage de ce roman et son héros Maldoror, qui, dans sa démesure, a une vague ressemblance avec le seigneur de Latréaumont, individu romantique et violent, que, dans la préface qu'il écrivit à « Châtenay, ce 30 octobre 1837 » pour l'édition originale de son œuvre, Sue dépeignait ainsi :

Un géant, spadassin railleur, sorte de bouffon cruel, monstruosité morale et physique [...] dont la force morale domine puissamment l'action, comme sa force physique en domine les acteurs.

Sous Napoléon III, prendre comme pseudonyme le titre d'un livre d'Eugène Sue était tout sauf une flatterie pro-impériale. Le nom et l'œuvre du romancier subissaient, pour des raisons idéologiques, une censure discrète mais soutenue. Il est cependant difficile de voir dans le choix d'un tel pseudonyme la motivation principale de Ducasse, qui a pu avoir une raison plus personnelle d'opter pour ce nom de plume. Dans une monographie parue en 1898 sous le titre *Notes historiques extraites des papiers de la famille Ducasse ou Duchesne* (Rouen, imprimerie Cagniard)⁶, Charles Robillard de Beaurepaire, qui n'avait probablement jamais entendu parler d'Isidore Ducasse et des *Chants de Maldoror* quand il publia son étude, signalait qu'une sœur du Latréaumont historique, Françoise Duhamel, fille de Georges Duhamel, sieur de Latréaumont⁷, avait épousé un Barthélemy « Duchesne ou Ducasse originaire du Béarn » :

L'alliance de Barthélemy avec la fille du sieur de Latréaumont fut fatale à la famille Duchesne. Françoise Duhamel avait pour frère Gilles Duhamel, chevalier, sieur de Latréaumont, qui prit le parti des armes et sévit à l'étranger.

Comme du Béarn à la Bigorre il n'y a qu'un pas, c'est avec des bottes de sept lieux – un peu insuffisantes toutefois pour se rendre de Pau à Bazet en une seule enjambée – qu'on a imaginé que ce Duchesne ou

Ducasse avait pu être un ancêtre d'Isidore Ducasse. Il est aujourd'hui établi que l'auteur de *Maldoror* n'avait pas la moindre parenté avec le beau-frère du Latréaumont du ^{xvii}^e siècle. C'est contrariant, car Lautréaumont descendant de Latréaumont eût été un argument supplémentaire en faveur de l'hypothèse selon laquelle le pseudonyme d'Isidore Ducasse serait né d'une coquille : l'auteur des *Chants* aurait choisi de signer son œuvre « comte de Latréaumont », mais la déformation de ce dernier nom en Lautréaumont sur l'édition originale de 1869 aurait été imputable à l'inattention ou à la dyslexie d'un prote bruxellois qui aurait commis la même erreur sur le premier plat de couverture du livre, sur la page de titre et, après avoir changé de plombs, sur le dos de la couverture !

À erreur bruxelloise, erreur bordelaise, car le quatrième recueil poétique de Carrance, *Fleurs et fruits*, qui parut en janvier 1870, mentionne sur sa quatrième de couverture, parmi d'autres ouvrages récents, une publicité pour *Maldoror* : c'était bien le moins que pouvait faire Évariste pour son meilleur client des *Parfums de l'âme*, mais il a laissé imprimer : « *Les Chants de Maldoror*, par le Cte de Latréaumont⁸ ». De même, le prospectus de lancement d'*Ombres et rayons*, cinquième volume de la série *Littérature contemporaine*, qui fut publié au cours du second semestre de 1870, porte une publicité pour « *Les Chants de Maldoror*, par le Cte de Latreaumont⁹ ».

Ce n'est pas tout. La critique des *Chants de Maldoror* du *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire* de mai 1870 est ainsi notifiée dans la table des matières du recueil de ce périodique : « *Les Chants de Maldoror*, par le comte de Latréaumont, p. 238 ».

La coquille, si c'en est une, s'observera encore après la mort de Ducasse : mentionnant l'édition de 1869 de *Maldoror* dans son recensement des livres de Hauteville House, Julie Chenay note « comte de Latréaumont ».

Dans la première édition des *Gestes et opinions du Docteur Faustroll*, parue en 1911, le treizième livre pair retenu par Jarry est « Latréaumont – *Les Chants de Maldoror* » (le manuscrit, conservé à la Bibliothèque Doucet, révèle toutefois que l'auteur avait orthographié, en 1898, « Lautréaumont – *Les Chants de Maldoror* »).

Tout ce petit monde aurait-il été influencé par le souvenir du titre du roman de Sue ? Les premières coquilles sont parfois révélatrices, en ce qu'elles peuvent exprimer un nom plus familier que le nom indiqué sur le manuscrit : le *Chant Premier*, on s'en souvient, avait été enregistré en 1868 au dépôt légal sous le titre *Chants des Maldolor* quand on attendait *Chants de Maldoror*. Sur ce nom de Lautréaumont, l'existence de coquilles posthumes est venue confirmer la possibilité de coquilles

anthumes sans qu'il soit nécessaire de chercher d'autres explications à ces divers « Latréaumont ». À moins de mettre la main sur un exemplaire de 1869 corrigé par l'auteur lui-même, ou sur la lettre à Victor Hugo qui devait accompagner l'envoi de cette édition et dans laquelle Ducasse avait peut-être relevé les coquilles de son volume, l'ambiguïté risque bien de ne jamais être levée. Dans sa lettre de 1870 à Poulet-Malassis, Ducasse ne se plaint pas qu'une faute d'imprimerie ait déformé son pseudonyme, même après que Coco-mal-perché eût reproduit le nom de Lautréaumont dans son bulletin de publications interdites. De surcroît, le catalogue de la Librairie internationale d'octobre 1869 qui mentionnait *Les Chants de Maldoror* les attribuait au comte de Lautréaumont, non au comte de Latréaumont.

La préface de Genonceaux n'est d'aucun secours sur le sujet : pas un instant, l'éditeur n'évoque l'origine du pseudonyme. Il ne fait état d'aucune confidence de Lacroix, qui avait le *Latréaumont* de Sue à son catalogue quand le Montevidéen avait poussé la porte de la Librairie internationale pour lui proposer d'imprimer son *Maldoror*. Doit-on voir dans la discrétion de Genonceaux le désir de ne pas insister sur une coquille de l'imprimerie Lacroix-Verboeckhoven qui aurait malencontreusement – en fait, plutôt heureusement – transformé le pseudonyme de Ducasse ? Nous ne le pensons pas. S'il y avait eu coquille, rien n'eût empêché Genonceaux de la corriger dans son édition de 1890, puisque Lacroix lui avait, dit-il, aimablement communiqué le manuscrit original des *Chants de Maldoror* du comte de Lautréaumont.

Il est à noter que le phénomène inverse – Latréaumont devenant Lautréaumont – s'est aussi produit, et de manière non exceptionnelle. La légende veut que, entretenant madame Hanska du roman de Sue dans une lettre du 22 janvier 1838, Balzac ait écrit *Lautréaumont* au lieu de *Latréaumont*. Il s'agit en réalité d'une coquille de l'édition Calmann-Lévy des *Lettres à l'Étrangère* de 1899. Les deux éditions de la correspondance de Balzac préparées par Roger Pierrot¹⁰, établies d'après les autographes conservés à la Bibliothèque de l'Institut de France¹¹, impriment toutes deux *Latréaumont*. Il faut donc effacer cette jolie légende de Balzac forgeant au coin d'une lettre à son égérie, trente-et-un ans avant Ducasse, le nom de Lautréaumont.

Cette disparition d'un Lautréaumont ante-ducassien a cependant été compensée par quelques faux Lautréaumont post-ducassiens. Plusieurs bibliographies de l'auteur des *Chants*, rédigées par des exégètes qui avaient l'imprudence de ne pas vérifier les dires de leurs prédécesseurs, ont inclus un article de Léon Treich paru dans *Les Nouvelles littéraires* du 6 décembre 1924 en l'intitulant « Lautréaumont » : or, cet article, qui

porte en fait le titre de « Latréaumont », traite du roman de Sue. En 1995, le catalogue d'une librairie parisienne, *Le Jardin des Philosophes*, proposait un exemplaire du *Lautréaumont* d'Eugène Sue. La même année, la préface anonyme d'une édition des *Chants de Maldoror et autres œuvres*, parue chez Bookking International, à Paris, parlait d'« un personnage d'Eugène Sue [...] Lautréaumont ». Et que penser du grandiose « Isidore Ducasse, comte de Latréaumont » de la préface de Claude Cantégrit à l'édition de 1979 du *Latreáumont* de Sue chez Garnier ? Surpasse-t-il le *Lautréaumont* des « Bruits et potins » de Jean-sans-peur dans *Le Roquet* du 6 novembre 1890¹², ou le plus récent *Lautréaumont* que le catalogue d'avril 1994 de la librairie Devaux, de Moulins, attribuait à Eugène Sue, ou encore le *Lautréaumont* de l'article d'Alfred Maury sur le Latréaumont historique dans *La Revue des Deux Mondes* de juillet-août 1886¹³ ?

D'autres coquilles de belle nacre se sont parfois incrustées dans les noms de Latréaumont et de Lautréaumont. L'édition espagnole de l'adaptation scénique de *Latreáumont* par Sue et Dinaux était déjà émaillée de quelques « Lautremont » du plus curieux effet. Le même Lautremont refaisait surface dans la *Page des livres* de *L'Éveil catalan* du 2 juillet 1927 sous la plume d'un certain G. de Sermeuze, qui rendait compte des *Œuvres complètes* de Lautréaumont publiées par Philippe Soupault. Lautréaumont réapparut en 1994 sur le programme d'une conférence faite par François Caradec dans la salle des fêtes de la mairie de Tarbes et fit une dernière pirouette en février de l'année suivante sur un catalogue de la librairie Léon Aichelbaum.

Nous n'avons pas oublié la perplexité de ce spécialiste Sud-Américain de Ducasse lorsqu'il eut sous les yeux la mention d'une « calle Leautre-mont » dans la *Nomenclatura* de 1977 des rues de Montevideo. Toujours en Uruguay, la livraison d'octobre 1992 de la revue *Maldoror* donnait à plusieurs reprises un titre inattendu à un volume paru en 1970 à Buenos-Aires : *Laurtréaumont cien años*. Si l'édition de 1982 de l'index des traductions que gère informatiquement l'Unesco signalait des traductions des *Chants* en danois et en espagnol, elle mentionnait aussi qu'un certain « L'Autréaumont » avait été traduit en hongrois et en polonais. C'est également sous le titre *La vie brève de L'Autréaumont* que fut annoncée dans la presse, en 1993, une émission sur Radio-Toulouse qui était une conférence du représentant de l'AAPPFID en Haute-Garonne. La table des matières de la *NRF* pour l'année 1930 faisait état d'un « comte de Lautéramont » et, l'année suivante, en dépit de la précaution du *sic* censé prévenir toute bévue typographique, Robert Desnos se voyait infligé un « Latréaumont (sic) » [sic] dans son beau texte intitulé, correctement cette fois, « Lautréaumont », paru dans *Iman* en avril 1931.

Le génie des coquilles frappera certainement encore et enrichira ce corpus¹⁴. Ce sont, typographiquement parlant, les *fleurs du Maldoror*.

Pour avoir choisi un pseudonyme qui appelle si facilement la méta-thèse, Ducasse a incontestablement quelque responsabilité dans ces fautes d'imprimerie, et François Cadarec¹⁵ ne s'est pas gêné pour le lui dire en face :

Sans revenir une nouvelle fois sur les « fautes d'orthographe » d'Isidore Ducasse, pourquoi écrit-il « Landelle » pour Gabriel de La Landelle, « Châteaubriand » pour Alphonse de Chateaubriand, « Sénancourt » pour Senancour, « Georges Sand » pour George Sand, « MiŹkiéwicz » pour « Mickiewicz », sans parler de « Mathurin » et de « Shakspeare » ?

Quand on transcrit les noms propres de façon aussi fantaisiste, pourquoi pas « Lautréamont » pour Latréaumont ?

S'il y a, dans l'édition Lacroix des *Chants de Maldoror*, d'authentiques coquilles – *inflger* pour *infliger* – il en est aussi de fausses, qui ne sont imputables qu'à l'orthographe en vigueur du vivant de Ducasse¹⁶ : en 1869, les superlatifs absolus s'écrivaient avec des traits d'unions (très-exact) ; on écrivait *siége*, *rhythmique*, *blennorrhagie*, *collége*, *gaîne*, *hiéroglyphe*, *kanguroo*, *manége*, *liége*, *cortége*¹⁷ ; le genre de certains noms n'était pas le même qu'aujourd'hui. Les dictionnaires de l'époque, comme celui de Bescherelle, qui date de 1860, ou celui de Littré, qui est de 1863, en font foi. Des exégètes de *Maldoror* ont pourtant parlé d'un usage « fantaisiste » des accents, quand ils ne suggéraient pas que ces prétendues « fautes » d'imprimerie avaient été voulues par l'auteur lui-même, dans sa volonté de destruction des formes ! Si certains éditeurs, voulant un texte le plus conforme possible à l'édition originale, ont préféré respecter ces accents de travers et laisser ces traits d'unions obsoletés dans les superlatifs, d'autres, dans leur souci de « normalisation de la graphie » de Ducasse, ont acutisé des accents graves et ont supprimé le trait d'union dans les superlatifs. Ce faisant, il est arrivé aux tenants de la modernisation du texte des *Chants*, dans leur traque des coquilles vraies ou fausses, d'en introduire de nouvelles. L'édition Bordas de 1970 transforme en « écureuil » l'« écueil » de la septième strophe du *Chant IV* (« plongé dans le passé, il ressemblait à un écureuil »). L'avantage de ces coquilles nouvelles est de révéler le texte-source : il apparaît ainsi que l'édition de 1948 des *Chants* illustrée par René Magritte fut établie d'après l'édition des œuvres complètes parues à l'Agence centrale de librairie dix ans plus tôt¹⁸.

Le pseudonyme de comte de Lautréamont n'apparaissait pas sur l'édi-

tion Balitout ni sur la version Carrance du *Chant Premier*, parues toutes deux sans nom d'auteur. Pour le volume confié à Lacroix, Ducasse avait donc renoncé à l'anonymat pour signer son œuvre. Maurice Saillet n'était cependant pas tout à fait de cet avis, car il prétendait que le pseudonyme fait partie du titre et donc de l'œuvre elle-même : *Les Chants de Maldoror par le comte de Lautréamont*. Il est de fait que le dos de couverture de l'édition originale porte la mention *Le comte de Lautréamont* et non, comme le voudrait l'usage, *comte de Lautréamont*. De surcroît, le nom de Lautréamont – ce comte sans comté, ce noble sans prénom, à l'appellation aussi inquiétante que celle du comte Dracula – n'est pas cité dans la publicité pour *Poésies* qui parut un peu plus tard dans *La Revue populaire de Paris* : l'œuvre y est simplement attribuée à « l'auteur de *Maldoror* ». Les six *Chants* seraient dès lors une œuvre parue de manière tout aussi anonyme que les deux versions antérieures du *Chant Premier*.

Qu'il ait signé par un pseudonyme ou qu'il n'ait pas signé du tout, on en vient à se demander pourquoi Ducasse n'a pas mis son vrai nom sur son volume, car, quelques mois plus tard, il signera bien « Isidore Ducasse » les deux fascicules de *Poésies* sans rappeler son aristocratique *alter ego* à la rescousse. Certes, le pseudonyme était une pratique répandue dans les milieux littéraires du temps, et nombreux furent les hommes de lettres qui y recoururent – Nerval, Bibliophile Jacob, Timothée Trimm, Touchatout, George Bell, sans parler de Paul Émion, qui signait Sircos –, mais ce ne fut sans doute pas le motif qui incita Ducasse à porter un masque littéraire. Trouvait-il son propre patronyme trop commun ou trop plat pour signer une œuvre d'un lyrisme si effréné ? Un nom aussi éclatant que celui d'Edmond Dragon de Gomiécourt, authentique comte celui-là, l'a peut-être tenté. Dans le pays natal de Ducasse, les titres de noblesse avaient été abolis dès 1830 par la première Constitution de l'Uruguay, mais plusieurs familles d'origine espagnole, comme les Zumarán, se souvenaient de leurs origines aristocratiques. Le fils du Chancelier¹⁹ était peut-être sensible à la particule.

Plus prosaïquement, deux impératifs ont peut-être joué dans la décision de l'auteur de se parer d'un nom de plume. En premier lieu, il a pu vouloir se mettre à l'abri de la justice et ne pas alarmer son père, fonctionnaire français qui aurait vu d'un mauvais œil son fils poursuivi par les tribunaux. En second lieu, il a peut-être eu le souci de ne pas être confondu avec un Ducasse plus connu.

Quelques biographes ont évoqué l'existence de l'historien Albert du Casse (ou Ducasse). Ce dernier, né à Bourges en 1813, appartenait à une famille noble de vieille souche qui s'était illustrée au cours des siècles précédents. Il était le fils du général Jacques-Nicolas-Xavier du Casse²⁰

et le petit-neveu de l'amiral et diplomate Jean-Baptiste du Casse²¹. Le baron Albert, qui était passé par Saint-Cyr et par l'École d'état-major, avait collaboré à divers journaux militaires, fut l'aide de camp de l'ex-roi Jérôme de Westphalie et participa à la campagne de Crimée. N'ayant pu obtenir le grade de lieutenant-colonel, il demanda à quitter l'armée d'active et entra à la Cour des comptes comme conseiller référendaire, poste qu'il conserva jusqu'à son départ en retraite, en 1888. Il mourut à Paris en 1893. Il avait publié une tripotée d'ouvrages d'inspiration le plus souvent historique ou militaire, dont l'éditeur fut parfois la maison Dentu. Citons son *Précis historique des opérations de l'armée de Lyon en 1814*, ses *Mémoires et correspondance politique et militaire du roi Joseph*, *Les Erreurs militaires de M. de Lamartine – Examen critique de son Histoire de la Restauration*, son *Histoire anecdotique de l'ancien théâtre en France* et quelques romans écrits en collaboration avec Charles Valois sous le pseudonyme commun de Valois de Forville. En 1871, le baron Ducasse confiera même à la Librairie internationale de Lacroix, Verboeckhoven et Cie un *Journal authentique du siège de Strasbourg* sous-titré *Documents publics pour servir à l'histoire de la guerre de 1870-71*.

Un autre officier et baron, Hermann du Casse, frère aîné du précédent, fut aussi homme de lettres. Officier dans les rangs de l'armée de Zumalacarréguy, il avait été blessé d'un coup de feu qui lui avait enlevé partiellement l'usage du bras droit. De retour en France, il s'était occupé de littérature et de journalisme. En 1866, il avait publié chez Dentu un volume intitulé *Chien de métier* et sous-titré *Petites misères théâtrales*. Il avait aussi tenté sa chance dans la confection d'opéras, sans rencontrer le succès. Il fut, comme le père d'Isidore Ducasse, chancelier de consulat (à Lima, Palerme, Weimar, Lisbonne, Milan, Turin). Selon son dossier des Archives du ministère des Affaires étrangères, où son nom est souvent écrit *Ducasse*, il mourut, « atteint d'aliénation mentale », le 1^{er} novembre 1870, qui fut un mois néfaste aux Ducasse de toutes origines. Hermann du Casse avait passé les dernières années de sa vie dans une maison qu'il partageait avec son frère Albert, rue de Lille, à quelques mètres de la banque Darasse.

Un troisième baron du Casse, frère des précédents, se prénomma Robert. Il consacra en 1876 une volumineuse monographie à son illustre arrière-grand-oncle, *L'Amiral Ducasse, chevalier de la Toison d'or, 1646-1715, Étude sur la France maritime et coloniale (Règne de Louis XIV)* et se fit le chroniqueur de soldats fameux, comme Jean-Baptiste Gérard, duc de Ligny, ou comme ce mamelouk tunisien qui devint général français. On connaît également de lui un long roman de cape et

d'épée, *Le Quatrième Mousquetaire*, paru chez Dentu en 1891. Le *Dictionnaire de biographie française*²² nous en baille une belle sur Robert du Casse :

Il naquit à Paris en 1849, entra dans le corps consulaire, fut chancelier au consulat de Montevideo et dans quelques autres républiques de l'Amérique du Sud. Il quitta la carrière en 1870 [...] et mourut après 1900.

Y aurait-il eu au consulat de France à Montevideo deux chanceliers portant le nom de Ducasse ? Le dossier du baron Robert aux Archives des Affaires étrangères indique que ce licencié en droit fut rattaché à la Direction des Archives par une décision ministérielle du 26 février 1875. Nulle mention n'est faite d'une mission ou d'un poste en Amérique du Sud, ni dans aucun autre pays étranger. Une note : « Démissionnaire 30 mars 1880²³ ».

À vrai dire, la notoriété en 1869 de l'un ou l'autre des frères du Casse ou Ducasse n'était pas telle qu'elle pouvait faire craindre à l'auteur des *Chants de Maldoror* la confusion avec un de ces trois homonymes. De même, la cantatrice Anne-Élisa Ducasse, née à Valparaiso dans une famille française la même année qu'Isidore Ducasse, n'était qu'à l'aube de sa renommée. Cette artiste était venue jeune à Paris et, sur le désir de ses parents qui voulait faire d'elle une pianiste, était entrée au Conservatoire où elle avait obtenu un prix de solfège. Elle avait débuté en 1867 au Théâtre-Lyrique, avec un petit rôle dans *La Flûte enchantée*, et avait pris comme nom de scène Alice Ducasse. Peu après, elle jouait dans *Faust* et remplaçait au pied levé une chanteuse qui venait d'abandonner son rôle dans *Roméo et Juliette*²⁴. En 1869, Alice Ducasse créait le rôle de Formosa d'*En Prison* de Guiraud et celui d'Irène dans *Rienzi* de Wagner. Elle devait entrer en 1871 comme pensionnaire à l'Opéra-Comique et connaître le succès pendant une quinzaine d'années sur diverses scènes parisiennes²⁵.

Cependant, dans les milieux que fréquentait l'auteur des *Chants de Maldoror*, un autre Ducasse commençait à faire parler de lui. Il s'appelait Félix Ducasse et affichait à voix haute ses penchants pour le collectivisme et la révolution sociale²⁶. Il avait vu le jour à Saverdun (Ariège) le 23 septembre 1844, dans une famille calviniste. Après des études secondaires au lycée impérial de Nîmes, dont il avait été expulsé à l'âge de seize ans pour avoir diffusé un écrit républicain – c'est-à-dire subversif –, il avait commencé une carrière de journaliste à *La Guienne* de Bordeaux. Pendant six mois, il avait rédigé des chroniques et quelques feuilletons de théâtre pour ce journal légitimiste (ses adversaires sauront

plus tard lui rappeler qu'il avait débuté dans un canard conservateur). Il passa son baccalauréat à Bordeaux en 1861 et trouva un poste de professeur à Nérac. De 1862 à 1864, il donna des articles littéraires au *Journal de Nérac* et publia une monographie historique, *Les rois de Navarre à Nérac – Marguerite de Valois, Jeanne d'Albret, Henri IV*. Il collabora à *L'Émancipation* de Toulouse. Son dossier judiciaire perdit sa virginité en 1863 avec une condamnation à un jour d'emprisonnement à Bordeaux pour « tapage nocturne et injurieux » : il avait sifflé dans un théâtre la pièce d'un auteur qui passait pour un mouchard de la police. En 1864 et 1865, il séjourna à Genève, où il fit des études de théologie. Il devint, malgré son jeune âge, rédacteur en chef de *La Nation suisse* – future *Suisse radicale* – et correspondant dans ce pays du *Progrès* de Lyon. En 1866, il vint étudier le droit à Paris²⁷ et collabora à *L'Avenir national*. L'année suivante le vit à Bruxelles, où il fonda avec Louis Ariste le journal *La Fraternité*. Il profita de ce séjour en Belgique pour faire imprimer quelques pamphlets anti-impérialistes qui furent introduits clandestinement en France. Revenu dans sa patrie, il travailla à la rédaction du dictionnaire Larousse et fut un temps attaché à la direction de *La Presse internationale*. Toujours en 1867, il fut condamné pour avoir participé à une manifestation place de l'Hôtel-de-Ville contre Napoléon III et l'empereur d'Autriche : un tribunal le gratifia de quinze jours de prison pour « cris séditieux » au passage de ces personnalités politiques et pour avoir arrêté, avec l'aide de quelques compagnons, la voiture officielle au cri de *Vive Garibaldi!* Il allait désormais militer avec de plus en plus d'ardeur dans les milieux républicains et se faire connaître des Parisiens comme un des plus enragés des orateurs de ces réunions publiques, dites *clubs*, que venait d'autoriser une loi du 6 juin 1868²⁸. Il organisa notamment le club de Belleville, où il développa un programme d'extrême-gauche. Un futur communard, Georges Cavalier, dit Pipe-en-bois, nous le montre en action :

Ducasse. Cheveux rouges, barbe rouge, yeux rouges, nez rouge. Tête étrange et banale, qui cause plus d'étonnement que d'inquiétude. Très influent, très écouté, surtout à Belleville. Habit noir et chemise de laine, voix de fausset qui porte assez loin. Exagéré, paradoxal en diable, il joue admirablement avec une assemblée. Ducasse ne recule pas devant le mot brutal :

– Peuple, on te carotte ?

Il parle volontiers de têtes à couper : c'est au moins de la franchise. Ducasse tombe malade quand il a passé quelque temps sans faire de prison. Son idée fixe est de faire un journal. Communiste à tous crins. C'est un ancien élève de l'École de théologie de Genève, et il a l'air de faire *tout cela* pour s'amuser.

Un soir, Ducasse monte à la tribune ; il paraissait légèrement ému :
– Citoyens ! s'écrie-t-il, je vous prie de m'excuser... Quoique démocrate, je suis saoul comme un bonapartiste²⁹ !

En 1868, pendant que son homonyme cherchait à publier son *Chant Premier*, Félix Ducasse était rédacteur au *Courrier français* et correspondant de journaux radicaux de Genève et de Lausanne. En décembre, il fut une nouvelle fois arrêté pour « manœuvres à l'intérieur contre la sûreté de l'État » : comme Paul Émion, il venait de rendre hommage à Alphonse Baudin au cimetière Montmartre en écoutant un « poème séditieux » déclamé à l'occasion de l'anniversaire de la mort du député. Il bénéficia rapidement d'une ordonnance de non-lieu. Dans *Le Journal de Paris* du 8 décembre, Victor Noir, signalant que les manifestants arrêtés au cimetière Montmartre avaient été emprisonnés à Mazas, mentionna la présence dans leurs rangs de « M. Ducasse, l'un des présidents des réunions de la salle de l'Élysée à Ménilmontant ». À cette époque, Félix Ducasse se rendait régulièrement en Belgique et en Suisse où il se faisait également remarquer dans des réunions publiques par la formulation d'opinions politiques très avancées.

Au cours de l'année 1869, Félix Ducasse fut rédacteur au *Réveil* de Delescluze et retira une carte de lecteur à la Bibliothèque Impériale³⁰. Sa traditionnelle arrestation annuelle eut lieu le 4 juin « pour provocation à la désobéissance aux lois et excitation à l'émeute » : il avait défendu dans des clubs les candidatures socialistes de Raspail et de Rochefort. Il obtint cette fois encore un non-lieu. Comme il était question qu'il rejoignît l'équipe de rédaction d'un journal de Montpellier, *Le Figaro* du 11 novembre publia sur son compte un entrefilet délateur – simple gamme pour ce grand quotidien qui allait mener une campagne haineuse contre les communards emprisonnés ou exilés au lendemain de 1871.

En 1870, Félix Ducasse donna de la prose à *La Réforme*. Accusé, à la suite d'une réunion publique à La Villette, de complot contre la sûreté de l'État, il fut disculpé peu après, mais l'affaire le contraignit à quitter Paris sous un déguisement et à se réfugier quelque temps à Genève. S'il faut en croire son dossier de police, il se vit

tout d'un coup délaissé par ses amis politiques [...]. On dit qu'il est peu scrupuleux. Sa liaison avec une mercière du quartier de l'Orillon lui a fait beaucoup de tort dans l'opinion de ses amis politiques³¹.

Félix Ducasse revint à Paris, mais quitta rapidement la capitale « pour raisons de santé » et se rendit dans le Midi pour s'y occuper de journalisme. Ayant publié en juillet dans *L'Émancipation* un article qui appelait

à l'insurrection contre le ministère Palikao et contre l'Empire, il fut arrêté à Toulouse et expulsé de Haute-Garonne. Dans sa brochure *Félix Ducasse à ses insulteurs*³², parue dans les dernières semaines de 1870, il se plaint d'avoir subi « un nombre infini de perquisitions domiciliaires ». En septembre, il se retrouva à Périgueux comme gérant d'une *République* tout récemment fondée. Égratigné par un *Électeur républicain* qui ironisait sur un *Manuel* « à l'usage des démagogues qui ne pratiquent que d'après l'Évangile des saints Ducasse et Budaille », il fut aussi pris à partie par le monarchiste *Courrier de la Gironde* : celui-ci rappela à ses lecteurs que ce Ducasse qui s'en prenait aux journaux légitimistes avait naguère travaillé pour la légitimiste *Guienne*. Après trois mois à Périgueux, Ducasse revint à Toulouse pour y recevoir le grade de « capitaine-adjutant-major » de la garde nationale mobilisée dans cette ville. À cette époque, il était affilié à la franc-maçonnerie. En 1871, il sera accusé d'avoir pris part à la Commune et poursuivi « pour attentat contre le gouvernement et excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres ». Acquitté par la cour d'assises de Pau, il se verra cependant condamné à quinze jours de prison et à cent francs d'amende, le 28 août 1871, par les assises de Haute-Garonne pour avoir envahi les ateliers et brisé les presses de la légitimiste *Gazette du Languedoc*, avec laquelle il avait un vieux compte à régler. Il songera cette époque à se faire médecin, ou tout au moins officier de santé³³.

À partir de 1872, Félix Ducasse se tint très calme, au point que la police française se demanda s'il était encore de ce monde : elle estima que, s'il n'avait pas pris part à cette Commune où « l'exaltation de ses idées » devait fatalement le conduire, c'est qu'il avait dû mourir avant l'insurrection. Un indicateur n'affirmait-il pas, en décembre 1872, que, lorsqu'il avait quitté son logement parisien de l'hôtel du Rhin, en juin 1870, Félix Ducasse était très souffrant et qu'on le croyait mort depuis lors ? L'année suivante, un nouvel informateur de la police signala, dans le style inimitable de ces scribes de l'ombre, « la parfaite tranquillité à Nîmes du Sr Félix Ducasse, professeur qui a renoncé à la politique pour se livrer à l'enseignement et à l'absorption de la bière, en même temps qu'à un déraisonnable embonpoint³⁴ ».

Installé par la suite à Lausanne, l'ex-orateur des clubs y reprit ses études de théologie. En 1876, il soutint une thèse de doctorat en philologie intitulée *Étude historique et critique sur le transformisme et les théories qui s'y rattachent*, publiée la même année chez Sandoz et Fischbacher. Mais c'est le propre transformisme du thésard qui devint surtout saisissant : passé peu après en Belgique, Félix Ducasse se fit pasteur et reçut le titre de président du consistoire de l'Église chrétienne évangé-

lique de Bruxelles. En 1877, la Sûreté belge, qui surveillait de près les Français réfugiés ou exilés après la chute de la Commune, demanda sur son compte des renseignements à la préfecture de police de Paris, qui s'empessa de répondre que l'intéressé « s'était acquis une certaine célébrité » au cours des dernières années de l'Empire en attaquant le gouvernement à la tribune de réunions publiques qu'il avait organisées³⁵. *La République française* – journal de gauche – du 27 juin 1877 fit des gorges chaudes sur ce magistral retournement de veste du libre penseur passé à l'ennemi et rappela sa notoriété parisienne sous l'Empire finissant :

M. le Président du Consistoire de l'Église chrétienne évangélique de Bruxelles n'est point un inconnu à Paris. Dans le monde des journaux comme parmi les personnes qui, à la fin de l'Empire, fréquentaient les réunions publiques, le nom de M. Félix Ducasse réveillera des souvenirs d'une douce gaieté. M. le Président du Consistoire était, en effet, un des orateurs habituels des réunions publiques. Ses opinions étaient plus rouges encore que sa barbe et sa chevelure embroussaillées. Sa spécialité était de *tomber* les républicains modérés, et, à ses yeux, tout le monde était modéré.

Par la suite, Félix Ducasse serait devenu pasteur de l'Église libre du canton de Vaud. En 1892, il soutiendra à Lausanne une thèse de doctorat ès lettres, *La philosophie romaine d'après les poètes latins*. Il serait ensuite revenu en France et aurait passé ses dernières années comme pasteur dans le Lot-et-Garonne, à Puch de Gontaud. Nous ignorons la date de son décès. En 1927, il jouera à Isidore Ducasse un tour aussi posthume qu'involontaire, mais ceci est une autre histoire, qui a été contée ailleurs³⁶.

En 1869, tout en pérorant dans les clubs³⁷ et en faisant parler de lui dans les journaux³⁸, Félix Ducasse préparait une édition de l'œuvre rimée d'un poète mort avant l'âge, Jacques Richard (1841-1861)³⁹. Plusieurs années avant Isidore Ducasse, ce Richard avait pris comme pseudonyme le nom d'un personnage d'un roman de Sue, le Joël Lebreun des *Mystères du peuple*⁴⁰. Dans *La Jeunesse* du 14-21 février 1869, une chronique bibliographique d'Émile Chénegu traita des *Poèmes révolutionnaires de Jacques Richard* parus chez Armand Le Chevalier, éditeur rue Richelieu :

En 1860, [Richard] était notre condisciple au lycée Charlemagne [...]. J'ai sous les yeux le prospectus de l'édition des « Poèmes révolutionnaires » [...] *L'Avenir* a publié sur ce sujet une étude sérieuse et convaincue.

Le Réveil du 16 janvier précédent avait annoncé que « notre ami et collaborateur F. Ducasse » allait publier un volume de *Poèmes révolutionnaires* de Richard, et *Les Tablettes de Marseille* de la même quinzaine avaient signalé la parution de ces *Poèmes révolutionnaires* en mentionnant la « vigoureuse introduction de M. Félix Ducasse ».

Or, dans sa préface à l'édition de 1885 des *Poésies de Jacques Richard*, Auguste Dietrich note que Paul Émion l'avait aidé dans ses recherches sur le poète⁴¹. Émion, qui connaissait l'existence de Félix Ducasse et d'Isidore Ducasse, aurait-il suggéré à ce dernier de prendre pour pseudonyme le nom d'un héros de Sue comme l'avait fait autrefois ce Jacques Richard qu'il admirait fort ?

– Mon cher Ducasse, si vous ne voulez pas être confondu avec cet agité de Félix Ducasse, signez donc votre *Maldoror* par un pseudonyme, surtout si vous craignez les réactions de votre père. Pourquoi ne pas faire comme Jacques Richard, dont votre homonyme va publier un recueil de poèmes ? Prenez vous aussi votre nom de plume dans l'œuvre d'Eugène Sue, par exemple « Latréaumont », ou encore « D'Otremon », ce personnage des *Fils de famille* que la Librairie internationale vient de mettre sur son catalogue...

Que le lecteur se rassure et prenne une gorgée de maté : les lignes qui précèdent seront les seules de ce livre à prendre le ton d'une biographie romancée. De plus, cette faiblesse ne nous fera pas éluder une des plus judicieuses questions que l'on peut aujourd'hui se poser sur l'auteur des *Chants de Maldoror* : doit-on le désigner par son vrai nom ou par son « pseudonyme », vite abandonné comme on va le voir, de « comte de Lautréaumont » ? Sylvain-Christian David, dont le livre est significativement intitulé *Isidore Lautréaumont*, a énoncé une opinion tranchée :

Ceux qui préfèrent parler du comte de Lautréaumont au détriment d'Isidore Ducasse ne comprennent rien aux *Chants*, aux *Poésies*, à la littérature en général et à la sienne en particulier. [...] Jamais, m'entendez-vous, jamais ! un vicomte, un comte ou un baron qui se respecte n'oserait, sans crainte de déroger aux règles de l'usage, se nommer soi-même par son titre entier. [...] l'expression est *réservée aux domestiques* et permet ainsi de les reconnaître⁴².

Alors que le fichier de la Bibliothèque Nationale de Paris et celui de la Bibliothèque Nationale de Montevideo renvoient à Lautréaumont ceux qui cherchent à Ducasse, le National Union Catalog des États-Unis porte la mention :

LAUTREAMONT, comte de, *pseud.* See Ducasse, Isidore-Lucien, 1846-1870.

On rétorquera que si toutes les bibliothèques classaient les auteurs

selon leur vrai patronyme, il faudrait chercher Nerval à Labrunie, Stendhal à Beyle, Cendrars à Sauser, George Sand à Dupin ou à Dudevant, et Molière à Poquelin. La belle affaire ! Le lecteur de cette biographie, tout en reprenant une gorgée de maté, trouvera notre propre point de vue sur la couverture de l'ouvrage qu'il tient en main.

1. Le livre, que le bulletin qualifie de « répugnant et navrant », avait « comparu à la sixième chambre du tribunal correctionnel de la Seine dans l'affaire mémorable du libraire Gosselin ».

2. Une annonce pour la vente d'« une très belle propriété en Normandie, appelée Latréaumont, située communes de Barentin et Pavilly, arrondissement de Rouen, comprenant château de construction récente et ferme modèle », paraîtra dans *Le Gaulois* du 10 mai 1891.

3. Latréaumont fut inhumé le 16 octobre 1674 dans la paroisse de Saint-Jean de Rouen.

4. De son vrai nom Prosper-Parfait Goubaux, Dinaux (1795-1859) adapta à la scène d'autres romans de Sue (*La Prétendante*, *Les Pontons*, *Les Mystères de Paris*). Il collabora également avec Dumas père, Legouvé, P.-J. Lesguillon, et fut un des auteurs de *Trente ans de la vie d'un joueur*. Son mélodrame le moins oublié est *Richard d'Arlington*. Il avait fondé la pension Goubaux, dont Dumas fils – qui évoque l'établissement dans *L'Affaire Clemenceau* –, Edmond de Goncourt, Legouvé furent les élèves, et Karr et Belmontet des répétiteurs. Rachetée par la ville de Paris, cette pension devint le collège Chaptal.

5. Le catalogue de 1862 de la *Libreria Estranjera* du Montevidéen Francisco Rival, tel que le reproduisait *L'Observateur français* du 23 novembre, proposait, comme seul titre de Sue, *Latréaumont*.

6. L'existence de cette monographie a été signalée par Jean-François Delessalle (« Latréaumont fut-il l'ancêtre de Lautréaumont ? », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 3, 1974).

7. L'auteur indique dans une note que « l'ancien nom de ce fief, qui relevait du Roi, était Hatréaumont. *Haterelli mons* ». Il ajoute que le château de Latréaumont « appartient aujourd'hui [1898] à M. Georges Badin ».

8. La mention du « Latréaumont » dans la publicité de *Fleurs et fruits* se transforme en « Latréaumont » dans l'édition des œuvres de Lautréaumont à l'Imprimerie Nationale (1990). Duplication ou duplicité d'une coquille ?

9. Sylvain-Christian David, « Le cas Carrance », *op. cit.*

10. Éditions du Delta en 1967, collection *Bouquins* en 1990.

11. Collection Lovenjoul, cote A301, feuillets 465 et 466.

12. « Février nous réserve nombre d'œuvres intéressantes. C'est d'abord *La Sanglante Ironie* de Rachilde, chez Genonceaux, qui annonce d'autre part les *Chants de Maldoror*, par le comte de Lautreaumont » (sic). Rachilde collaborant au *Roquet*, l'œuvre de Ducasse lui était peut-être redevable de cette annonce.

13. « Lautréaumont [sic] avait déjà fait soulever cette province » (Alfred Maury, « Une conspiration républicaine sous Louis XIV. Le complot du chevalier de Rohan et de Latréaumont », *La Revue des Deux Mondes*, juillet-août 1886 [signalé par Jean-Pierre Lassalle, « La proie des coquilles », *Cahiers Lautréaumont*, 2^e semestre 1989]).

14. Mais voici que l'index des noms de *La Formazione francese di Ardengo Soffici*

1900-1914 de Mario Richter (Società Editrice Vita e Pensiero, Milano, 1969) remet toutes nos connaissances biographiques en cause : « Lautréamont (Jean Cérusse), comte de, 2, 21, 22, 46, 130, 251 ». Précisons que Jean Cérusse était le pseudonyme de Serge Férat et Hélène d'Oettingen, qui dirigeaient avec Apollinaire *Les Soirées de Paris*.

15. François Cadarec [à ne pas confondre avec François Caradec], « Lettre à Hautmont », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1993.

16. Sur les prétendues coquilles des *Chants de Maldoror*, voir : Radovan Ivsic, « Le plagiat des coquilles n'est pas nécessaire », *La Brèche*, n° 6, juin 1964 ; François Caradec, « Lotréamon et la réforme de l'ortographe », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1989.

17. Cependant, même en 1869, on ne prononçait pas « cortège » de la même manière à Tarbes et à Paris. Genonceaux, seul chercheur à avoir interrogé des témoins des années parisiennes de Ducasse, n'a fait aucune allusion à son accent. Après sept ou huit années passées dans le Sud-Ouest, le monsieur qui venait habiter la capitale devait pourtant en avoir un assez prononcé, suffisamment en tout cas pour être remarqué par de « vrais » Parisiens. Ne recommande-t-il pas de prononcer Dazet avec l'accent du pays ?

18. Alain Debaisieux, « La valse des coquilles », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1989.

19. Comme l'a signalé François Caradec, le père d'Isidore Ducasse est ainsi mentionné dans l'*Almanach de Gotha* de 1871 et 1872 : « du Casse, chancelier ».

20. Jacques-Nicolas-Xavier du Casse, qui se manifestera par sa loyauté à l'égard du roi Louis XVI, fut maréchal des camps et des armées, et remplit des fonctions importantes dans l'armée des Pyrénées-Occidentales, avant d'obtenir le grade de lieutenant au service du Roi.

21. L'amiral du Casse ou Ducasse descendait d'une famille dont on retrouve les traces au seizième siècle (avec un Guillaume du Casse qui occupait une charge au parlement de Bordeaux). Né en 1646 à Saubusse, près de Dax, dans une famille de commerçants palois de religion protestante, il s'était converti au catholicisme, de même que son épouse Marthe Baudry, qui lui donna deux filles. Après des débuts dans la marine marchande, il fit une carrière aussi brillante que mouvementée : tour à tour associé à la Compagnie du Sénégal, gouverneur de Saint-Domingue, lieutenant général des armées navales (il combattit les Hollandais dans le Surinam), il réorganisa la flibuste et fut rappelé en France en 1700 pour mener les pourparlers de paix avec l'Espagne sur la question de la traite des esclaves noirs dans les colonies françaises et espagnoles. L'amiral du Casse, qui était commandeur de Saint-Louis et chevalier de la Toison d'or, mourut en 1715 à Bourbon-l'Archambault. Il laissa le souvenir d'un sauveur du domaine colonial français, car il fit venir à Saint-Domingue de nombreux Béarnais qui y firent fortune. En 1911, la ville de Pau baptisera une de ses rues du nom d'Amiral-Ducasse. Une des filles de l'amiral ayant épousé Louis de la Rochefoucauld, marquis de Roye, la descendance des du Casse se poursuivait jusqu'en 1792.

22. J. Richardot, notice sur Robert Ducasse, tome XI du *Dictionnaire de biographie française*, Librairie Letouzey et Ané, 1867.

23. Une lettre du baron au ministre des Affaires étrangères, datée du 30 mars 1890, donne la raison de cette démission : « Je viens de lire le *Journal officiel* d'aujourd'hui et j'ai l'honneur de prier Votre Excellence de daigner accepter ma démission d'attaché au Département. » Que contenait le *Journal officiel* du 30 mars 1880 ? Le décret de Jules Ferry ordonnant la dissolution et la dispersion des collèges et institutions religieuses (Clara Moressa, « Une lignée de Ducasse », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1996).

24. Le nom d'Alice Ducasse fut cité dans une chronique théâtrale de Jules Clère parue dans *L'Avenir* (la revue de Frédéric Damé) du 3 février 1870.

25. À propos, qui est la demoiselle Ducasse à laquelle Maurice Rollinat a dédié son poème *La Blanchisseuse du Paradis* ?

26. Les *Cahiers Lautréamont* ont consacré deux études à ce personnage : celle de Kate Avril (1^{er} semestre 1987) et celle de Jean-Pierre Lassalle (1^{er} semestre 1988).

27. Il logea à l'hôtel du Rhin, 22, rue de l'Ancienne-Comédie (il habitera plus tard 45, boulevard de Belleville).

28. Ces réunions devaient être déclarées trois jours à l'avance et se tenir en présence d'un commissaire de police.

29. Note publiée par Aurélien Scholl (« Profils éteints », *Le Voltaire*, 6 novembre 1878).

30. Précision apportée par Maurice Viroux dans son article du *Mercure de France* du 1^{er} décembre 1952 (« Lautréamont et le Dr Chenu »).

31. Dossier Félix Ducasse (BA 1056), archives de la préfecture de police de Paris. Une note de ce dossier datée d'octobre 1869 indique que Félix Ducasse « est soupçonné d'appartenir à la police », mais un rapport ultérieur affirme que « ce bruit ne se rapporte pas à la vérité ». L'enveloppe du dossier porte la mention *professeur*.

32. Périgueux, Imprimerie Charles Rastouil.

33. Son nom a été retrouvé par Jean-Pierre Lassalle sur des registres d'étudiants en médecine toulousains.

34. Un rapport de la préfecture de police de Paris adressé au procureur de la République le 13 mars 1871 évoquait déjà le penchant de Félix Ducasse pour les boissons non lactées : « Le sieur Ducasse se dit libre penseur et athée. Sa moralité n'a donné lieu à aucune remarque défavorable ; il passe cependant pour s'adonner à l'intempérance. »

35. Dossier Félix Ducasse, archives de la préfecture de police de Paris.

36. Dossier « La querelle des deux Ducasse », *Cahiers Philippe Soupault*, n° 2, 1997.

37. Deux orateurs des clubs et futurs communards, les frères Abel et Bernard Peyrouton, nés à Séméac (Hautes-Pyrénées), avaient été élèves du lycée impérial de Tarbes quatre ou cinq années avant Isidore Ducasse.

38. Dans un article sur les villes d'eau paru dans la livraison du 15 novembre-15 décembre 1869 de *L'Union des Jeunes*, Charles Torro écrit : « Certes, je ne suis pas communiste, ni même communaliste, comme M. Félix Ducasse. [...] » *Le Diable à quatre* du 20 février 1869, hebdomadaire de petit tirage que rédigeait Alphonse Duchesne, mentionne aussi Félix Ducasse (en termes au demeurant peu bienveillants). La livraison du 27 février 1869 des *Orateurs des Clubs*, hebdomadaire de quatre pages, lui est presque entièrement consacré et donne son portrait en couverture. Il est aussi question de lui dans une plaquette d'Auguste Vitu, *Les Réunions électorales à Paris. 1868-1869*, parue chez Dentu en 1869.

39. Encore pensionnaire à l'institution Massin et élève du lycée Charlemagne (quelques années avant Émion et Dazet), Jacques Richard s'était fait une réputation dans les milieux lycéens et estudiantins en composant, lors d'un Concours général, une pièce en vers antibonapartiste dont le prince Jérôme faisait les frais (le poème circula longtemps dans les rangs de la jeunesse du quartier Latin).

40. C'était pour calmer les inquiétudes de son père, un notaire d'Eure-et-Loir qu'alarmait le retentissement des vers de son rejeton, que Richard avait pris ce pseudonyme. Après la mort de son fils, son père s'opposera à la publication de ses œuvres.

41. Dans le même texte, Dietrich évoque le projet qu'avait eu jadis Eugène Réveillaud, autre rédacteur de *La Jeunesse*, de publier aussi les poésies de Jacques Richard (cette précision disparaîtra dans l'édition de 1887).

42. Sylvain-Christian David, « Dernière volonté », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1996.

CHAPITRE XX

LES SECRETS D'UN LIVRE

« Good-bye old man, and if you have read me, think of me. Young man, do not despair; for despite your contrary opinion, you have a friend in the vampire. If you include the sarcopter acarus, which produces the oak gall, you will have two. »

Chant I, translated by John Rodker, 1922.

Latréaumont

Pourquoi viens-tu troubler mes méditations, neveu du diable ?

Luxueil, souriant

Comment, mon oncle, vous méditez ?

Latréaumont, pièce en cinq actes de Prosper
Dinaux et Eugène Sue.

Lespès et Lacroix sont les seules personnes que l'on ait interrogées sur Ducasse. Le témoignage de Georges Dazet, mort en 1920, est un de ceux que l'on peut regretter le plus. Il s'en est fallu de trois années seulement pour qu'Alicot ait eu la possibilité de demander à l'avocat tarbais les raisons qui avaient incité autrefois l'auteur des *Chants de Maldoror* à remplacer le nom de son camarade par les représentants d'un bestiaire insolite. « Dazet est mort et, avec lui, semble-t-il, toute possibilité de donner sa véritable physionomie à Ducasse », constatait Alicot en 1923, sans se douter qu'il allait retrouver, cinq ans plus tard, le *condisciple* Lespès. Dazet aurait-il résolu l'énigme ? Le premier dédicataire de *Poésies* aurait peut-être souri dans sa barbe poivre-et-sel en répondant qu'il n'y avait là, « hélas, rien de plus qu'un petit Dazet¹ ».

Alors qu'il a pris soin de ne pas mentionner son propre nom dans les deux premières publications du *Chant Premier* et de le cacher sous un pseudonyme dans l'édition définitive, Ducasse n'hésita pas à citer en toutes lettres et à plusieurs reprises le nom de Dazet dans la plus ancienne version du *Chant Premier*. L'initiale D... remplaça le nom de cet ami dans le texte des *Parfums de l'âme*. Dans la troisième et dernière version, patronyme et initiale disparurent, laissant place à des noms d'animaux plus ou moins repoussants tels que le poulpe, le pou, le rhinolophe, le crapaud, l'acarus sarcopte. Comme si cela ne suffisait pas, l'auteur donna à la plupart des pensionnaires de ce petit zoo des qualificatifs généralement anatomiques : le corps du pou est « dépourvu d'élytres », le nez du rhinolophe est « surmonté d'une crête en forme de fer à cheval », l'ours marin a « quatre pattes-nageoires », le crapaud a des « pustules visqueuses et fétides », l'acarus sarcopte « produit la gale », le poulpe a un « regard de soie » et « un sérail de quatre cents ventouses »².

Intrigués par ces métamorphoses de Dazet, des exégètes se sont torturés les méninges sur le sens de la « rature » de ce nom. C'est, de fait, la principale variante des trois versions connues du *Chant Premier*. Le nom de Dazet apparaît pour la première fois dans la strophe du « Vieil océan », une des plus célèbres des *Chants*, qui s'ouvre sur l'envolée suivante :

Texte de l'édition Balitout (1868)

Ah ! Dazet ! toi dont l'âme est inséparable de la mienne ; toi le plus beau des fils de la femme, quoique adolescent encore ; toi dont le nom ressemble au plus grand ami de la jeunesse de Byron ; toi en qui siègent noblement, comme dans leur résidence naturelle, par un commun accord, d'un lien indestructible, la douce vertu communicative et les grâces divines, pourquoi n'es-tu pas avec moi, ta poitrine contre ma poitrine, assis tous les deux sur quelque rocher du rivage, pour contempler ce spectacle que j'adore [...]

Texte de l'édition Lacroix (1869)

Ô poulpe, au regard de soie ! toi dont l'âme est inséparable de la mienne ; toi le plus beau des habitants du globe terrestre, et qui commandes à un sérail de quatre cents ventouses ; toi en qui siègent noblement, comme dans leur résidence naturelle, par un commun accord, d'un lien indestructible, la douce vertu communicative et les grâces divines, pourquoi n'es-tu pas avec moi, ton ventre de mercure contre ma poitrine d'aluminium, assis tous les deux sur quelque rocher du rivage, pour contempler ce spectacle que j'adore [...]

Par le « plus grand ami de la jeunesse de Byron », Ducasse désignait le duc de Dorset. Ce dernier apparaît dans la pièce *Au duc de Dorset*, poème des *Heures de passage*, dont le ton rappelle l'invocation à Dazet qui prélude aux stances au Vieil océan :

Dorset ! compagnon de mes jeunes excursions, alors que nous parcourions ensemble tous les sentiers des ombrages d'Ida ; toi que l'affection m'apprit à protéger, et pour qui je fus moins un tyran qu'un ami, en dépit de la loi inflexible de notre jeune société, qui nous donnait, à *toi* l'obéissance, à *moi* le commandement.

Certes, le ton passionné et exigeant des amitiés de jeunesse de Byron n'est pas sans rappeler celui qui paraît unir Dazet et le narrateur des *Chants*, mais Dorset, condisciple et compagnon du poète à Harrow-on-the-Hill, n'était pas le « plus grand ami » du jeune Byron³ : ce titre reviendrait plutôt à Clare. Toutefois, le nom de Dorset⁴, que l'on prononçait à Londres *Do'set'* (surtout Byron, qui, par un petit défaut d'élocution, articulait difficilement les « r »), est phonétiquement proche de celui de Dazet, qui se dit en Bigorre *Dazett'*, avec une accentuation du *t* final aussi grave qu'un soupir de Montevidéen. Dans sa correspondance avec Alicot, Lespès interprète de manière erronée l'allusion de Ducasse : « Dazet dans la prononciation anglaise ressemble bien en effet à Shelley, nom de l'ami le plus cher à Byron⁵ ».

En 1869, il n'est plus question de Byron et de son duc de Dorset : Dazet s'est changé en poulpe, un animal que l'on peut effectivement rencontrer dans les anfractuosités d'un vieil océan. Cela était arrivé au Gilliat des *Travailleurs de la mer*, qui avait eu des relations conflictuelles avec une pieuvre aux « quatre cents » ventouses : le même nombre que le poulpe de Ducasse, qui avait pu trouver la précision chez Hugo, ou ailleurs, éventuellement là où Hugo l'avait lui-même trouvée. Mais ce n'est pas dans *Les Travailleurs de la mer* que Ducasse a trouvé l'étrange regard soyeux qu'il attribue à son mollusque céphalopode.

Les autres avatars de Dazet ne sont pas moins extraordinaires :

Texte de l'édition Balitout (1868)

Qu'on écarte cet ange de consolation qui me couvre de ses ailes bleues. Va-t-en, Dazet, que j'expire tranquille...

Texte de l'édition Lacroix (1869)

Je te remercie, ô rhinolophe, de m'avoir réveillé avec le mouvement de tes ailes, toi, dont le nez est surmonté d'une crête en forme de fer à cheval.

Maldoror. – Dazet, tu disais vrai un jour ; je ne t'ai point aimé puisque je ne sens même pas de la reconnaissance pour celui-ci.

Quel mystère cherches-tu ? Ni moi, ni Dazet n'avons pu trouver le problème de la vie.

Comment ! c'est toi, Dazet ?... Pardonne !... pardonne !... Que viens-tu faire sur cette terre où sont les maudits ? [...] Depuis que tu m'es apparu, Dazet, couvert d'une gloire qui n'appartient qu'à Dieu, tu m'as en partie consolé ; mais ma raison chancelante s'abîme devant tant de grandeur ! Qui es-tu donc ? Reste... oh ! reste encore sur cette terre ! Replie tes blanches ailes, et ne regarde pas en haut avec des paupières inquiètes... Si tu pars, partons tous les deux. Dazet. – Maldoror, écoute-moi. [...] Adieu donc ; n'espère plus retrouver Dazet sur ton passage. Il va mourir dans la connaissance que tu ne l'as pas aimé.

Toi, jeune homme, ne te désespère point, car tu as un ami dans le vampire, malgré ton opinion contraire. En comptant Dazet, tu auras deux amis.

O pou vénérable, toi dont le corps est dépourvu d'élytres, un jour, tu me reprochas avec aigreur de ne pas aimer suffisamment ta sublime intelligence, qui ne se laisse pas lire ; peut-être avais-tu raison, puisque je ne sens même pas de la reconnaissance pour celui-ci.

Quel mystère cherches-tu ? Ni moi, ni les quatre pattes-nageoires de l'ours marin de l'océan Boréal, n'avons pu trouver le problème de la vie.

Comment !... c'est toi, crapaud !... gros crapaud !... infortuné crapaud !... Pardonne !... pardonne !... Que viens-tu faire sur cette terre où sont les maudits ? Mais, qu'as-tu donc fait de tes pustules visqueuses et fétides, pour avoir l'air si doux ? [...] Depuis que tu m'es apparu, monarque des étangs et des marécages ! couvert d'une gloire qui n'appartient qu'à Dieu, tu m'as en partie consolé ; mais, ma raison chancelante s'abîme devant tant de grandeur ! Qui es-tu donc ? Reste... oh ! reste encore sur cette terre ! Replie tes blanches ailes, et ne regarde pas en haut, avec des paupières inquiètes... Si tu pars, partons ensemble ! » Le crapaud s'assit sur les cuisses de derrière (qui ressemblent tant à celles de l'homme !), et, pendant que les limaces, les cloportes et les limaçons s'enfuyaient à la vue de leur ennemi mortel, prit la parole en ces termes : « Maldoror, écoute-moi. »

Toi, jeune homme, ne te désespère point ; car, tu as un ami dans le vampire, malgré ton opinion contraire. En comptant l'acarus sarcopte qui produit la gale, tu auras deux amis !

Tout concourt à voir en Dazet l'ami le plus intime de Ducasse. La différence d'âge était pourtant importante entre eux (six ans), surtout à cette saison de la vie où une telle inégalité a son importance. En raison des relations exaltées que le protagoniste principal du *Chant Premier* entretient avec le personnage (littéraire) de Dazet, l'amitié du Montevidéen et du fils de Jean Dazet a paru équivoque. On l'a comparée à celle qui avait uni Jules Verne et Aristide Briand : la différence d'âge était encore plus importante – trente-quatre ans – entre le lycéen de Nantes et le romancier. Comme Ducasse l'a fait avec Dazet, Verne a fait entrer son cadet dans un de ses livres (l'homme politique est le Briant de *Deux Ans de vacances*).

Cet « amour ambigu, fait de vénération et d'agressivité⁶ », de Ducasse pour Dazet se serait-il transformé en une haine dont les « noms d'animaux » seraient l'expression ? « Ô toi, dont je ne veux pas écrire le nom sur cette page qui consacre la sainteté du crime, je sais que ton pardon fut immense comme l'univers » (*Chant I*) : y eut-il donc quelque chose à pardonner ?

Le « déplorable système de méfiance prescrit vaguement par la bizarrerie » du Chancelier aurait-il été mis en place à la suite d'un incident survenu entre Ducasse et Dazet ? François Ducasse avait peut-être appris que la famille du poulpe au regard de soie ne s'était pas félicitée de voir le jeune Georges mêlé aux douteuses aventures de Maldoror. Sans cet incident, peut-être le nom de Dazet serait-il revenu dans les chants de *Maldoror* suivants : le personnage qui se cache sous l'appellation d'« excentrique python », de « boa » et de « basilic » dans la quatrième strophe du *Chant IV* s'exprime comme s'exprimait Dazet dans le *Chant Premier*. Quoi qu'il en ait été, si fâcherie il y eut entre Dazet et Ducasse, elle n'empêcha pas celui-ci d'inscrire, en avril 1870, le nom de Georges Dazet au premier rang des dédicataires de *Poésies*.

Ducasse était-il homosexuel ? La lecture de plusieurs strophes des *Chants de Maldoror* incite à se demander s'il ne fit pas partie de la cohorte des « pédérastes incompréhensibles » et à répondre par l'affirmative à cette question. Si Léon Lacolley a déclaré aux Guillot-Muñoz que le jeune Ducasse s'était adonné à « la fréquentation des filles de joie » – la rouquine tatouée « de type fausse maigre » dont parlait Masquelez –, il voyait aussi dans le différend entre le père et le fils – différend dont l'existence n'est connue de nous que par la lettre de Ducasse à son banquier – ce qui pouvait séparer « un homme normal et un jeune pédéraste exalté ». Le même Lacolley ajoute :

Le vieux Ducasse parlait rarement de son fils. Je pense qu'il a été troublé en apprenant qu'Isidore avait un penchant non dissimulé pour l'homosexualité⁷.

Il n'en est pas moins vrai que, dans l'interminable énumération de ce qui « choque » et « courbe si souverainement » l'auteur de *Poésies I*, « pédéraste » est cité entre « albinos » et « phénomène d'aquarium », et relève des états auxquels il est recommandé de s'opposer.

Dans un article que publia *Le Mercure de France* du 1^{er} décembre 1952 sous le titre « L'autréamont et le Dr Chenu »⁸, Maurice Viroux révéla que le poète de *Maldoror* avait copié presque textuellement, pour les fondre dans des strophes de ses deux derniers *Chants*, des passages d'une *Encyclopédie d'histoire naturelle* parue en vingt-deux volumes, de 1850 à 1861, chez Maresq et Cie, sous la direction d'un docteur Chenu⁹. Cette encyclopédie, sous-titrée *Traité complet de cette science, d'après les travaux des naturalistes les plus éminents de tous les pays et de toutes les époques*, s'était également débitée par série de cinq livraisons réunies sous une couverture imprimée. En 1867, la maison Firmin-Didot, qui en avait acquis la propriété, en tira une réédition complète qui se fit sur plusieurs années.

Dans son article du *Mercure de France*, Viroux signalait que cinq passages du *Chant V* et un passage du *Chant VI* provenaient en droite ligne de l'*Encyclopédie* de Chenu : les considérations sur le vol des bandes d'étourneaux du *Chant V* avaient été empruntées à la *Cinquième partie* du volume des *Oiseaux*, parue en 1853, tandis que la *Sixième partie* du même volume, parue l'année suivante, avait fourni à Ducasse les lignes sur les stercoraires, la division de la famille des pélicanidés, la description du pélican, le passage sur la caroncule du dindon du *Chant V* et la description du milan royal du *Chant VI*. Les textes repris par Ducasse avaient été rédigés par un des collaborateurs de Chenu, un nommé Œillet Desmurs, qui les avait lui-même recopiés chez Buffon (encore un comte, en l'occurrence né roturièrement Leclerc), ou plutôt chez Guéneau de Montbeillard, collaborateur de Buffon pour certains chapitres. En d'autres termes, Ducasse pillait le compilateur Desmurs, nègre de Chenu et lui-même plagiaire d'un collaborateur de Buffon.

Dans son recensement de ces rapines poétiques jusqu'alors insoupçonnées, Viroux ne paraît pas avoir remarqué que l'encyclopédie d'histoire naturelle de Chenu avait également fourni à Ducasse le thème de la

deuxième strophe de ce *Chant V* qui fourmille manifestement de citations allégées de leurs guillemets. La « parenté » n'est-elle pas nette entre ces deux textes dont le premier avait de quoi attirer l'attention d'un Montevideén ?

Encyclopédie de Chenu

Le scarabée [...] [confectionne] avec les matières excrémentielles, des boules assez grosses [...] pour [les] faire rouler plus facilement [...] quand on les saisit ils produisent un bruit assez aigu en frottant l'extrémité de leur abdomen contre l'intérieur de leurs élytres [...] On la [cette espèce] trouve depuis Montévidéo et Buenos-Ayres jusqu'au Paraguay [...]

Chant V

Un scarabée, roulant, sur le sol, avec ses mandibules et ses antennes, une boule, dont les principaux éléments étaient composés de matières excrémentielles [...] il frota redoutablement ses cuisses postérieures contre le bord des élytres, en faisant entendre un bruit aigu [...]

Ce passage de l'encyclopédie peut se lire dans le fascicule du 6 octobre 1866 (numéro 145) de la série *Les Trois règnes de la nature – Lectures d'histoire naturelle*. Pour cette *Suite des coléoptères – Les Coprophages – Les Bousiers – Les Insectes sacrés des Égyptiens – Les Stercoraires*, Chenu s'était adjoint la collaboration du naturaliste Léon Fairmaire. Ducasse a ici fait preuve d'un certain raffinement dans le plagiat en faisant entrer dans la même strophe les stercoraires-insectes d'un volume de l'encyclopédie et les stercoraires-oiseaux d'un autre volume de la même encyclopédie :

Encyclopédie de Chenu

Les uns, tels que les Labbes ou stercoraires, plus voraces encore que les autres et inquiets comme s'ils étaient toujours affamés [...]. Ils se plaisent dans les mers qui baignent les deux pôles et n'avancent qu'accidentellement dans les zones tempérées.

Chant V, strophe 2

[...] les stercoraires, oiseaux inquiets comme s'ils étaient toujours affamés, se plaisent dans les mers qui baignent les deux pôles, et n'avancent qu'accidentellement dans les zones tempérées [...]

Viroux avait bien repéré dans l'encyclopédie de Chenu un texte sur des stercoraires, en l'occurrence des insectes vivant dans les excréments,

mais non le second type de stercoraires (une variété d'oiseaux palmipèdes, dite aussi « mouette pillarde », porte ce nom).

Les « emprunts » de Ducasse au répertoire naturaliste de Chenu ne s'arrêtent pas là. Dans le tome IX de son encyclopédie, Chenu (ou Desmurs) mentionne une fauvette dont le chant « tient un peu de celui du rossignol » et précise : « C'est assez faire son éloge, sans doute, que de dire qu'elle rivalise avec le rossignol ; beaucoup de personnes le préfèrent même ». Ducasse fait-il écho à ce passage lorsqu'il porte une appréciation opposée sur « la fauvette, qui ne chante pas si bien que le rossignol » ?

Sans quitter le monde des oiseaux, la plume de l'engoulement de la Caroline, qui fait l'objet d'une illustration pleine page de l'encyclopédie de Chenu et orne la toque des frères de Mervyn dans le *Chant VI*, rappelle celle qui décorait le petit chapeau dont se costumaient les enfants Dazet le jour où ils posèrent pour une photographie.

Pour remplacer le nom de Dazet dans la troisième version du *Chant I*, Ducasse paraît avoir de même mis à profit l'encyclopédie de Chenu, dont le tome II, consacré aux carnassiers, décrit le rhinolophe et son « nez surmonté de crêtes membraneuses [...] présentant la disposition [...] d'un fer à cheval » (le nez du rhinolophe Dazet est « surmonté d'une crête en forme de fer à cheval »). Le tome XVIII de l'encyclopédie, qui traite des annelés, cite « le sarcopte ou ciron de la gale de l'homme (*Acarus* ou *Sarcoptes scabiei*) [...] l'Acaré qui produit la gale », et Dazet devient l'« acarus sarcopte qui produit la gale ». À propos de cet ami que les dernières lignes du *Chant I* promettent au lecteur, la perte du manuscrit de *Maldoror* ne permet pas de vérifier si Ducasse n'avait pas écrit « l'acarus, sarcopte » plutôt que cet « acarus sarcopte » dont nous ne doutons pas qu'il produise la gale, mais qui, zoologiquement parlant, n'existe pas. Les spécialistes ne s'accordent pas sur ce point, ou plus exactement sur cette virgule, dont l'absence dans l'édition originale des *Chants* pourrait être effectivement une coquille. « *Acarus sarcopte* » ou « acarus, sarcopte » ? Si tous nos contemporains ne s'agitaient que pour des désaccords de cet ordre, la vie sur terre serait agréable.

Quant au plus célèbre pensionnaire du bestiaire de *Maldoror*, ce « poulpe au regard de soie » qui a donné à Dazet la survie d'une énigme littéraire, ne trouverait-il pas son origine dans le poulpe porte-voile ou *octopus velifer* de l'encyclopédie de Chenu : un regard à travers un voile de soie ? L'expression de « poulpe au regard de soie » n'est pas non plus sans évoquer le poulx-de-soie, qui désigne une étoffe de soie unie et à gros grain. Alicot, qui n'avait pas relu son *Maldoror* depuis une vingtaine d'années, préférerait parler du « poulpe aux yeux de velours¹⁰ » !

D'autres détournements zoologiques restent certainement à découvrir dans *Les Chants de Maldoror*, dont plus d'un passage sent son Chenu à cent lieues. De quel livre d'histoire naturelle proviennent les grues fri-leuses du *Chant I*, le scolopendre du *Chant IV*, les rotifères et les tardigrades du *Chant V*? Bien sûr, les « passages techniques » distraits d'une encyclopédie d'histoire naturelle témoignent de l'intérêt de Ducasse, que Lespès soulignera, pour le monde animal – l'*animaldoror*¹¹. Considérant ces chapardages de Ducasse dans un ouvrage de zoologie, Pascal Pia se demandait cependant

si Ducasse n'escomptait pas quelque scandale. Ses plagiat n'ont été repérés qu'en 1952 par M. Maurice Viroux, mais peut-être l'eussent-ils été dès 1869 si Lacroix n'avait pas gardé son livre en cave. Les textes qu'il faisait siens ne provenaient pas d'un ouvrage oublié, mais d'une encyclopédie qui comptait alors plusieurs milliers d'acheteurs et dont l'auteur principal, le docteur Chenu, inspecteur des sources de Passy, vivait encore. Pour mesurer exactement l'audace du comte de Lautréamont, disons qu'elle correspondait à peu près à celle qu'aurait montrée vers 1910 un jeune homme farcisant son premier livre de morceaux chipés aux *Souvenirs entomologistes* de J.-H. Fabre¹².

Lorsque *Les Chants de Maldoror* seront diffusés pour la première fois auprès d'un public français, en 1890, il était trop tard pour qu'un lecteur relevât les fraudes de l'auteur en se souvenant de leur publication d'origine : l'encyclopédie plagiée accumulait depuis plusieurs années la poussière des bibliothèques familiales, et les larcins de Ducasse restèrent insoupçonnés jusqu'en 1952.

Au demeurant, il est aujourd'hui établi que Ducasse ne limita pas ses pillages aux écrits sur le règne animal. Les considérations passablement cheveusurlasoupesques sur le temple de Dendérah, au début du *Chant IV*, proviennent certainement d'un texte d'égyptologie. Quelques éléments suggèrent que Ducasse a aussi exercé sa méthode sur le *Grand Larousse encyclopédique du XIX^e siècle*¹³. Certains passages de la neuvième strophe du *Chant II* laissent une impression de déjà lu : « Parfois, le paysan rêveur aperçoit un aérolithe » rappelle le Coppée du *Feu follet* : « Parfois le paysan, qui sort d'une veillée, aperçoit [...] un feu follet » ; « tant que le vide muet n'aura pas d'horizon » de la même strophe ressemble à l'alexandrin « Dans le vide muet qui n'a pas d'horizon » du poème *Alfred de Musset* de Sully Prudhomme, qui date de 1865. Dans ce dernier poème, « L'amour écrira des serments dans la poudre » se retrouve dans la neuvième strophe du *Chant II* sous la forme « par des serments, non écrits dans la poudre »¹⁴.

Il n'est pas impossible que le seul point commun des célèbres *beau*

comme des deux derniers *Chants de Maldoror* soit d'avoir une source imprimée. Le *beau comme* du « mémoire sur la courbe que décrit un chien en courant après son maître » provenait de l'opuscule de « M. Du Boisaymé, ancien élève de l'École Polytechnique ». Le seul *beau comme* des *Chants* à être muni de guillemets est le suivant :

Beau [...] comme la vérité qui suit : « Le système des gammes, des modes et de leur enchaînement harmonique ne repose pas sur des lois naturelles invariables, mais il est, au contraire, la conséquence de principes esthétiques qui ont varié avec le développement progressif de l'humanité, et qui varieront encore »

Son origine se trouve à la page 306 de la *Théorie physiologique de la musique fondée sur l'étude des sensations auditives* du scientifique prussien Hermann von Helmholtz, traduit de l'allemand par G. Guérout, « ancien élève de l'École Polytechnique » (encore Polytechnique). Dans cet ouvrage paru chez Victor Masson en 1868, on lit ces lignes, imprimées en italiques, comme si Helmholtz lui-même notait une citation :

Il en résulte, et cette proposition n'est pas toujours prise en considération par les théoriciens et les historiens actuels de la musique, il en résulte, dis-je, que *le système des gammes, des modes et de leur enchaînement harmonique, ne repose pas sur des lois naturelles invariables, mais qu'il est, au contraire, la conséquence de principes esthétiques qui ont varié avec le développement progressif de l'humanité, et qui varieront encore*¹⁵.

Sur l'origine du *beau comme*, célèbre entre tous, de *la rencontre fortuite sur une table de dissection d'une machine à coudre et d'un parapluie*, Pierre Capretz soupçonnait le voisinage de placards publicitaires dans une publication tombée sous les yeux de Ducasse : « Il semble que l'étrange association de ces divers objets résulte de leur présence sur une feuille publicitaire de quelque journal ».

Capretz n'avait sans doute pas tort : en 1869, un certain Jean Jacques Lieftrink, « rematador público » (commissaire-priseur) de Montevideo, qui demeurait au 79-81, calle Las Camaras, avait confié l'impression d'un *Guía comercial, industrial y particular de Montevideo* à l'atelier typographique de *La Tribuna*, quotidien politique, littéraire et commercial uruguayen tirant à cinq mille exemplaires¹⁶. Les dernières pages de cet annuaire, que Ducasse avait pu recevoir de son père, sont remplies de publicités pour des établissements ou des entreprises commerciales de Montevideo. Il y en a plus de deux cents, mais un très petit nombre d'entre elles comportent des illustrations. Page 27 apparaît une publicité pour les machines à coudre (*maquinas de coser*) Wheeler et Wilson,

dont le dépositaire est Machado y Guimaraes, 89, calle Las Camaras, à hauteur de la calle 25 de Mayo et de la calle Rincón : l'illustration est une machine à coudre. Page 76 est une publicité illustrée pour les chapeaux et les parapluies de la *Sombrerería des Progreso* (« Chapellerie du Progrès »), 233, calle 25 de Mayo. Page 83, la publicité illustrée est celle de la maison d'armes et d'instruments de chirurgie (*instrumentos de cirujia*) Clerc et Bijon, 213, calle 25 de Mayo¹⁷. Le *Guía* de Liefrink porte cette mention dont Ducasse semble bien n'avoir eu cure :

Toda reproducción de esta *guía* sera perseguida con arreglo a las prescripciones de la ley¹⁸.

Le domaine des recherches sur l'origine des *beau comme* des *Chants* est étendu. Il correspond à tout ce qui s'est imprimé avant 1870 en français et en espagnol. Cela laisse du pain sur la planche aux valeureux Ducassiens, auxquels il convient de conseiller de commencer par les écrits sur la médecine et la zoologie, sans écarter les publicités parues dans les journaux et les illustrations des magazines :

beau comme la rétractilité des serres des oiseaux rapaces ; ou encore, comme l'incertitude des mouvements musculaires dans les plaies des parties molles de la région cervicale postérieure

beau comme les deux longs filaments tentaculiformes d'un insecte ; ou plutôt, comme une inhumation précipitée ; ou encore, comme la loi de la reconstitution des organes mutilés ; et surtout, comme un liquide éminemment putrescible !

beau comme la loi de l'arrêt de développement de la poitrine chez les adultes dont la propension à la croissance n'est pas en rapport avec la quantité de molécules que leur organisme s'assimile

beau comme le tremblement des mains dans l'alcoolisme

beau comme le vice de conformation congénital des organes sexuels de l'homme, consistant dans la brièveté relative du canal de l'urètre et la division ou l'absence de sa paroi inférieure, de telle sorte que ce canal s'ouvre à une distance variable du gland et au-dessous du pénis [...] et surtout, comme une corvette cuirassée à tourelles !

L'existence de ces collages fait des *Chants de Maldoror* une superbe démonstration de poésie à l'état impur. En reprenant à son compte des descriptions d'histoire naturelle sans rien qui indiquât leur origine, Ducasse mettait au point ce que Pascal Pia qualifiera d'« approvisionnement par libre-service dans n'importe quel rayon des grands magasins de la littérature ». Ce procédé, Boris Vian l'a appliqué dans *L'Automne à Pékin*, et Georges Perec a introduit, entre autres, un passage de *Premier*

chagrin de Kafka dans *La vie, mode d'emploi*. La poésie doit être faite par tous, non par un, a soutenu l'auteur de *Poésies*, cambrioleur sans effraction de diverses littératures. Pour Ducasse, ce n'était certainement pas une recette permettant de reposer quelques instants son imagination créatrice, mais un hommage aux écrits des spécialistes dont il jugeait inutile de paraphraser la prose, à ses yeux parfaite, et dont toute correction aurait pu altérer le sens.

La matière de plusieurs *Chants de Maldoror* gît, enfouie, inconnue mais disponible, dans les épais volumes de l'*Encyclopédie d'histoire naturelle*. Ducasse ne l'a pas utilisée pour les *Chants* qu'il a publiés, mais c'est sans importance. Lisez Chenu.

Le *Chant VI* est peut-être le texte le plus fascinant de Ducasse, tant le mystère, qui affleure à chaque ligne, paraît proche, presque tangible, comme si l'auteur exposait un jeu de piste dont le lecteur aurait à deviner les clefs. Paris en est le décor, et François Caradec a bien résumé le sentiment du lecteur de Ducasse lorsqu'il porte ses pas dans « le quartier qu'il a habité et qui nous semble aujourd'hui, malgré son animation à certaines heures de la journée, une ville morte, pétrifiée dans les *Chants de Maldoror* ».

Si les strophes des chants précédents s'étaient succédé sans chronologie apparente, le *Chant VI* est au contraire une véritable nouvelle. Le *petit roman* de ce chant, qui a les ficelles des romans-feuilletons – moins les retours à la ligne chers à un Ponson du Terrail, « Rotschild de l'alinéa » –, relate l'enlèvement et le meurtre du jeune lord Mervyn¹⁹, « ce fils de la blonde Angleterre », par l'incorrigible Maldoror. Le rideau du drame s'ouvre sur la rue Vivienne. Il est huit heures du soir. Mervyn, précise le narrateur, « a seize ans et quatre mois ». Si Dazet, né en avril 1852, a mis bas ses tentacules de poulpe et ses pustules visqueuses de crapaud pour camper le personnage de Mervyn, l'action se déroulerait dans le Paris d'août 1868, à peu près au moment où le *Chant Premier* est sorti de l'imprimerie Balitout. Mais, en août, il fait encore jour à « huit heures du soir », et la rue Vivienne n'est pas, comme dans le *Chant VI*, éclairée « par de nombreux becs de gaz » et ses vitrines ne répandent pas encore « des gerbes de lumière éblouissante ».

Rue Vivienne, Mervyn sort d'une leçon d'escrime et Maldoror le suit discrètement. L'ambiance est étrange : « Une chouette, volant dans une direction rectiligne, et dont la patte est cassée, passe au-dessus de la Madeleine, et prend son essor vers la barrière du Trône, en s'écriant : "Un malheur se prépare" ». Peu après, un nommé Aghone déclare qu'il a vu un coq fendre en deux un candélabre avec son bec et battre frénétique-

ment des ailes en s'écriant : « Il n'y a pas si loin qu'on le pense depuis la rue de la Paix jusqu'à la place du Panthéon ». À un moment, il est demandé au lecteur de regarder « du côté par où la rue Colbert s'engage dans la rue Vivienne [...] à l'angle formé par le croisement de ces deux voies ». Mervyn rentre chez ses parents et, après quelques péripéties, finit par tomber dans les rets du maléfique Maldoror.

Le dénouement a pour cadre « l'enceinte circulaire de la place Vendôme ». La strophe finale, que l'on a dit « belle comme le *finale* d'un opéra²⁰ », résout de manière à la fois parodique et désinvolte les énigmes égrenées dans les strophes précédentes : Maldoror commence par abattre d'un coup de revolver le Tout-Puissant, qui avait pris l'aspect d'un rhinocéros « haletant, au coin de la rue de Castiglione ». Puis, juché en haut de la colonne Vendôme, il applique le principe de la fronde pour lancer dans les airs le pauvre Mervyn qui rejoint les gloires du Panthéon en s'écrasant sur le dôme du monument. Avant de prendre son envol fatal, le jeune lord n'a eu que le temps d'arracher au socle de la colonne « une longue guirlande d'immortelles, qui réunit deux angles consécutifs de la base ».

Son corps va frapper le dôme du Panthéon, tandis que la corde étreint, en partie, de ses replis, la paroi supérieure de l'immense coupole. C'est sur sa superficie sphérique et convexe, qui ne ressemble à une orange que pour la forme, qu'on voit, à toute heure du jour, un squelette desséché, resté suspendu. Quand le vent le balance, l'on raconte que les étudiants du quartier Latin, dans la crainte d'un pareil sort, font une courte prière : ce sont des bruits insignifiants auxquels on n'est point tenu de croire, et propres seulement à faire peur aux petits enfants. Il tient entre ses mains crispées, comme un grand ruban de vieilles fleurs jaunes. Il faut tenir compte de la distance, et nul ne peut affirmer, malgré l'attestation de sa bonne vue, que ce soient là, réellement, ces immortelles dont je vous ai parlé, et qu'une lutte inégale, engagée près du nouvel Opéra, vit détacher d'un piédestal grandiose. Il n'en est pas moins vrai que les draperies en forme de croissant de lune n'y reçoivent plus l'expression de leur symétrie définitive dans le nombre quaternaire.

L'ultime phrase des *Chants de Maldoror* donne ce conseil au ton de défi, que nous n'allons pas manquer de suivre : « Allez-y voir vous-même, si vous ne voulez pas me croire ». On reconnaît dans cette conclusion la fin traditionnelle des contes merveilleux : « Si vous ne me croyez pas, allez y voir », écrit George Sand à la fin de *François le Champi*. Reprenons donc le conte de Lautréamont, et allons y voir nous-mêmes.

Le croisement de la rue Colbert et de la rue Vivienne où commence l'action du *Chant VI* était certainement familier à Ducasse, qui devait

passer par là pour se rendre à la Bibliothèque Impériale en quittant son domicile de la rue Notre-Dame-des-Victoires ou celui de la rue du Faubourg-Montmartre (en mars 1870, il logera même au 15, rue Vivienne, c'est-à-dire à moins de vingt mètres de l'angle de rues qu'il décrit). Sous le Second Empire, la Bibliothèque Impériale avait une grande porte donnant sur la rue Colbert. Dix ans plus tard, Laforgue intitulera un poème *En sortant de la rue Colbert*. Quel attrait pouvaient trouver les deux poètes de Montevideo à cette voie étroite et sans personnalité ? Vers le milieu de la rue, au numéro 8, il y avait une célèbre et ancienne maison close, le *Colbert*, mais l'aîné ne semble pas avoir été très porté sur les dames et le cadet n'avait guère les moyens de fréquenter ce lupanar assez huppé.

Comme le *Colbert* n'existe plus, restons dans la rue pour suivre la recommandation de Ducasse : « Si vous regardez du côté par où la rue Colbert s'engage dans la rue Vivienne... » Que remarque-t-on à cet endroit précis ? La statue d'un oiseau nocturne, qui peut passer pour une chouette, et celle d'un coq qui bat effectivement « ses ailes d'un mouvement frénétique ».

Pour continuer à « aller y voir » soi-même, il faut se rendre ensuite sur l'octogonale (plus que circulaire) place Vendôme. La colonne, édiflée par Napoléon-le-Grand à la gloire des soldats vainqueurs d'Austerlitz, renversée en 1871 et remise sur pied quelques mois plus tard, est toujours là. Ducasse place son héros tout en haut de la colonne de pierre de 44 mètres. De son temps, on pouvait, avec l'accord d'un gardien, pénétrer dans le monument – ce « godemichet de la gloire », disait Théophile Gautier – par la porte de bronze qui s'ouvre sur une des faces du piédestal, et accéder par un étroit escalier en spirale de cent soixante seize marches à la plate-forme qui entoure la statue de Napoléon I^{er}. Cela n'est plus permis aujourd'hui, et il faut se contenter de déambuler autour du socle en contemplant les plaques dont le bronze a été coulé avec la fonte des canons pris aux Autrichiens et aux Russes, et qui forment une série de bas-reliefs retraçant les faits d'armes de la campagne de 1805. En tournant dans les airs autour du monument, Mervyn a pu voir, à l'envers, la frise de bas-reliefs qui magnifie la geste napoléonienne.

Si le promeneur porte son regard sur le soubassement de la colonne Vendôme, il remarquera que chacune des quatre faces de ce socle est ornée d'une rangée d'immortelles : ce sont celles que Mervyn arrache pour les emporter dans sa trajectoire. Au temps de Napoléon III, les immortelles poussaient facilement dans le coin : chaque année, le 5 mai, jour anniversaire de la mort de Napoléon I^{er}, les derniers grognards revêtus de leurs uniformes d'autrefois venaient accrocher des couronnes

d'immortelles aux lances de la grille qui entoure le soubassement. Le rite existait encore à l'époque de Ducasse qui a pu en être témoin ou voir la scène sur une illustration.

La colonne Vendôme avait en ce temps une autre tradition : le suicide. L'article « Spleen » du *Grand Larousse encyclopédique du XIX^e siècle* signale que la colonne était un haut lieu de suicides : « Que d'Anglais se sont précipités du haut de la colonne Vendôme !²¹ » (la victime de Maldoror est anglaise). L'article « Vendôme (colonne) » confirme : « Ce gigantesque monument s'est prêté à bien des tentatives de suicide dont on nous permettra de ne pas retracer les lugubres détails ». Le *Paris-Guide* de 1867 expliquait déjà que l'aspect solennel et ennuyeux de la place « fait évidemment que les gens las de la vie choisissent de préférence, pour se précipiter, non la colonne de Juillet, mais la colonne Vendôme ».

Mais ce qui a surtout pu donner à Ducasse l'idée de sa fronde humaine, ce sont les illustrations qui représentaient la descente de la statue de Napoléon I^{er} arrimée à des cordages et à des poulies : en novembre 1863, Napoléon III avait fait substituer à la statue de son oncle, qui le montrait revêtu de sa redingote et coiffé du petit chapeau, celle, œuvre de Dumont, que l'on voit de nos jours, où Napoléon-le-Grand est en costume d'empereur romain. Des gravures de la scène du remplacement de la statue avaient été reproduites dans plusieurs revues, comme *L'Illustration* du 14 novembre 1863²².

À deux pas de là a eu lieu le meurtre du Tout-Puissant métamorphosé en rhinocéros. Aujourd'hui, pour rencontrer Dieu, il suffit de s'engager dans la rue de Castiglione en direction de la rue de Rivoli. À l'angle de ces deux rues, le Jardin des Tuileries a une entrée où se dresse la statue grandeur nature d'un rhinocéros de bronze. On est en droit de le supposer « haletant » puisqu'il est aux prises avec deux tigres qui l'assaillent. Après le coq et la chouette de la rue Colbert, le rhinocéros est la troisième statue située à l'endroit précis que décrit le *Chant VI*.

Il ne reste plus qu'à gagner le décor ultime des *Chants de Maldoror* : le Panthéon. Sous le Second Empire, la distance de la place Vendôme au Panthéon était desservie par la ligne I des autobus, certainement moins dangereuse que la voie aérienne empruntée malgré lui par Mervyn. Dans sa prédiction (« Il n'y a pas si loin qu'on le pense depuis la rue de la Paix jusqu'à la place du Panthéon »), le coq ne s'égare pas, car les immortelles arrachées par Mervyn à la colonne Vendôme se retrouvent sur les parois du Panthéon. Ducasse indique qu'elles ont perdu « l'expression de leur symétrie définitive dans le nombre quaternaire », et il dit vrai, car ces « draperies en forme de croissant de lune » ne sont plus quatre sur les murs du Panthéon, mais plus nombreuses.

Pourquoi avoir choisi le Panthéon – église dédiée à Sainte-Geneviève sous Louis XV, devenue Panthéon en 1791 sous la Constituante, rendue au culte par le Premier Empire, tombeau des grands hommes sous la monarchie de Juillet, à nouveau édifice religieux sous le Second Empire – comme cible du projectile humain ? Peut-être tout simplement parce que le Panthéon était le monument de la rive gauche le plus visible de la rive droite²³. Dans la visite à la colonne Vendôme de *L'Assommoir*, Madinier propose à la noce qu'il cornaque de « monter dans la colonne pour voir Paris ». Arrivé sur la plate-forme, il montre les monuments de Paris à ses compagnons :

M. Madinier, pourtant, recommandait de lever les yeux, de les diriger devant soi, très-loin ; ça empêchait le vertige. Et il continuait à indiquer du doigt les Invalides, le Panthéon, Notre-Dame, la tour Saint-Jacques, les buttes Montmartre.

C'est sur la « superficie sphérique et convexe » du Panthéon que Mervyn est venu s'écraser. La fin du *Chant* prétend que son squelette desséché est toujours sur l'« immense coupole » et tient « entre ses mains crispées, comme un grand ruban de vieilles fleurs jaunes ». Ducasse recommande à son lecteur, s'il ne croit pas ce qu'il lit, d'aller se rendre compte par lui-même. Jean-François Jeandillou, auteur d'une *Esthétique de la mystification*²⁴, prétend que « nul n'ira censément (et sensément) relever le défi pour s'assurer de la présence, sur le dôme du Panthéon, du "squelette desséché" de Mervyn ». Est-ce bien sûr ?

Sur la coupole du Panthéon, il n'y a rien d'autre qu'une croix de quatre mètres de haut. Mais était-ce le cas du vivant de Ducasse ? Des étudiants en médecine n'auraient-ils pas hissé, un jour de 1868 ou de 1869, un squelette sur le dôme du monument ? Un entrefilet du *Rappel*, du *Petit Journal* ou du *Figaro* révélera peut-être la date et les circonstances de cette blague de carabin, à laquelle le petit groupe de *La Jeunesse* avait pu assister : le local de la revue était situé au 9 de la rue d'Ulm, d'où l'on apercevait les immortelles d'une des faces du Panthéon. On peut aussi se demander si l'enseigne de quelque boutique de la rue d'Ulm ne montrait pas le profil d'un squelette que le promeneur découvrirait sur fond de coupole du Panthéon.

On peut voir tous les jours à Paris les immortelles sculptées sur la colonne Vendôme et sur le Panthéon, ainsi que les statues d'animaux que Ducasse paraît avoir animées dans son *petit roman*. Après avoir repris à son compte les descriptions zoologiques de l'encyclopédie du docteur Chenu, il aurait donc inclus dans son œuvre les représentations sculptées du coq et de la chouette de la rue Vivienne, et du rhinocéros de la rue de Castiglione.

Que le lecteur de cette biographie soit persuadé qu'il n'est pas dans

nos intentions de « soumettre à une rude épreuve [sa] passion connue pour les énigmes » (*Chant V*) : car Ducasse n'a pu voir ni ce coq, ni cette chouette, ni ce rhinocéros. Ouvrons *Le Journal* du 19 juin... 1903 :

L'horloge de la Bibliothèque Nationale. M. Barrias, membre de l'Institut et sculpteur, à qui nous devons tant d'œuvres connues, termine en ce moment la sculpture de l'horloge monumentale située entre la tourelle d'angle des nouveaux bâtiments de la Bibliothèque Nationale, rues Vivienne et Colbert.

L'horloge elle-même est un énorme cadran en marbre blanc, avec chiffres romains et aiguilles en bronze ; elle sera surmontée d'une tête de Minerve et de bandeaux sculptés dans la pierre ; au-dessus, sortant d'une lucarne, l'oiseau de la déesse ou de la nuit : le Hibou. [...]

L'oiseau du jour, le Coq gaulois, accompagnera ce motif. Le Coq et le Hibou sont dus à M. Gardet, le sculpteur animalier bien connu²⁵.

La statue de rhinocéros du Jardin des Tuileries, à l'entrée de la rue de Castiglione, porte, gravées dans le bronze, cette signature et cette date : « A. Cain, 1882 ». Le *Rhinocéros attaqué par deux tigres*, œuvre du sculpteur animalier Auguste Cain (1822-1894), appartient à la série des *Combats d'animaux* de cet artiste. La statue, dont un modèle en plâtre avait été exposé au Salon de Paris de 1882, fut acquise par arrêté du 22 mai 1882, reprise par le sculpteur en 1883 et rendue en 1884 au Dépôt des marbres. Un bronze fondu par A. Rolland fut placé dans le Jardin des Tuileries le 23 juin 1884²⁶.

Il y aurait donc, dans ce *Chant VI*, une juxtaposition de sources « réelles » (les immortelles de la colonne Vendôme et du Panthéon) et de sources « impossibles » : *Les Chants de Maldoror* ont été imprimés en 1869, c'est-à-dire quinze ans avant que les promeneurs du Jardin des Tuileries puissent admirer le rhinocéros de Cain, et trente-quatre ans avant que les passants de la rue Vivienne aient sous les yeux le coq et le hibou de Gardet.

Vision prémonitoire d'un poète ? À d'autres. Une triple coïncidence, avec la représentation sculptée du même animal au même endroit de la capitale ? C'est peu crédible. Sans avoir l'air de trop y croire elle-même, Lucienne Rochon se demandait si Ducasse n'aurait pas eu connaissance « d'une commande à longue échéance enregistrée dans le plan d'aménagement des Promenades et Jardins²⁷ ». On a aussi imaginé que les trois statues d'animaux existaient du vivant de Ducasse et furent remplacées ultérieurement par des sculptures de même motif. Mais le *Guide parisien* de Joanne de 1863, qui mentionne les nombreuses statues semées sur les parterres des Tuileries, ne signale pas le moindre rhinocéros, pas plus que *La Statuaire du Jardin des Tuileries en 1871*. Pas davantage de statues de

coq et de chouette à l'angle des rues Colbert et Vivienne en 1869 : la partie de la Bibliothèque Nationale qui occupe aujourd'hui cet angle n'existait pas du vivant de Ducasse. Selon une plaque apposée sur l'actuel bâtiment, une maison particulière s'élevait là, où mourut en 1879 Édouard Léon Scott de Martinville, l'inventeur d'un phonautographe qui fut l'ancêtre du phonographe²⁸.

Le *Chant VI* garde d'autres secrets. Le parcours parisien de Mervyn débute dans la rue Vivienne, à hauteur de la rue Colbert. L'adolescent vient « de prendre chez son professeur une leçon d'escrime » et se dirige « vers les boulevards » pour rentrer chez ses parents. Arrivé « sur la grande artère », c'est-à-dire sur le boulevard Montmartre,

il tourne à droite et traverse le boulevard Poissonnière et le boulevard Bonne-Nouvelle. À ce point de son chemin, il s'avance dans la rue du faubourg Saint-Denis, laisse derrière lui l'embarcadère du chemin de fer de Strasbourg, et s'arrête devant un portail élevé, avant d'avoir atteint la superposition perpendiculaire de la rue Lafayette. [...] Il tire le bouton de cuivre, et le portail de l'hôtel moderne tourne sur ses gonds. Il arpente la cour, parsemée de sable fin, et franchit les huit degrés du perron.

Sous le Second Empire, à l'angle de la rue Vivienne et de la rue Colbert, point de départ du trajet de Mervyn, il y avait précisément une salle d'escrime²⁹. Si l'itinéraire de Mervyn débute sur un point réel, on a tout lieu de penser qu'il se termine sur un autre point réel. En suivant les indications de Ducasse, on aboutit, dans la rue du Faubourg Saint-Denis, à l'ensemble d'immeubles qui se situe à la hauteur de la rue de Valenciennes. Qui demeurerait dans ce pâté de maisons où l'auteur du *Chant VI* amène son personnage ? Si on le découvre, on saura si Ducasse a fait, à travers les cheminements pédestres et aériens de Mervyn, le tour des adresses où il avait des connaissances dans la capitale.

1. Maurice Blanchot, *Lautréamont et Sade*, Éditions de Minuit, 1949.

2. Jean Peytard, « La rature du nom de Dazet ou la métamorphose du sens », *Littérature*, n° 4, décembre 1971.

3. Lespès, qui avait reçu la même formation scolaire que Ducasse, insiste sur l'influence de Byron chez son condisciple de Pau. Si *Poésies I* fait du lord anglais un pesant « Hippopotame-des-Jungles-Infernales », Byron n'en est pas moins le seul écrivain – avec « le penseur Descartes » – dont *Les Chants de Maldoror* citent le nom. Il est aussi un des poètes qui ont « chanté le mal » dont Ducasse entretient Poulet-Malassis dans sa correspondance.

4. Dans une lettre à Rachilde, Jarry, un des premiers lecteurs des *Chants de Maldoror*, soutiendra qu'il descendait par sa mère des Dorset. Il se présentait comme le dernier représentant de cette noble famille anglaise, ce qui manquait un peu de vraisemblance.

5. Lettre du 8 novembre 1927, publiée dans les *Cahiers Lautréamont* du 1^{er} semestre 1988.

6. Jean-Pierre Soulier, *Lautréamont, génie ou maladie mentale*, Droz, Genève, 1964.

7. Daniel Muñoz confirme : « Il ne parlait jamais de son fils, qui était devenu une sorte de tabou » (Alvaro Guillot-Muñoz, *Lautréamont à Montevideo, op. cit.*).

8. La direction du *Mercur de France* coiffa l'article d'une *N.D.L.R.* précisant que la revue laissait à l'auteur la responsabilité de son propos et de ses jugements. L'étude de Viroux s'ouvrait en effet sur des attaques dirigées contre la « secte » surréaliste et condamnait le « fanatisme sectaire, quasi religieux » de ses membres à l'égard du *lautréamontisme* : « Selon ces gens, Lautréamont est tout bonnement un météore tombé des cieux ».

9. Jean-Charles Chenu, né à Metz en 1808, était venu à Paris en 1825 pour y entreprendre des études médicales. Nommé à vingt-et-un ans chirurgien militaire à l'hôpital d'instruction de sa ville natale, il fut reçu docteur en médecine en 1833. L'année suivante, il était attaché à un régiment de cavalerie. Les loisirs de la vie de garnison lui permirent d'enrichir ses connaissances en sciences naturelles. Se trouvant à Carcassonne pendant l'épidémie de choléra de 1834, il eut l'occasion de donner des soins au préfet de l'Aude, Gabriel Delessert. Cette rencontre fut déterminante pour Chenu, qui dut à la puissante famille Delessert la suite de sa carrière. Pour le remercier de ses bons soins, Delessert le plaça à la tête de la riche collection botanique et conchyliologique de son frère Benjamin, puis le fit nommer sous-inspecteur des sources ferrugineuses de Passy, dont sa famille était propriétaire. En 1845, Chenu devint aide-major de la gendarmerie de la Seine, après avoir été quelque temps chirurgien des sapeurs-pompiers de Paris. Il prit part à l'expédition de Crimée. Pendant le siège de Paris de 1870, il fut médecin-chef aux Ambulances de la Presse (il fut vice-président de la société de secours aux blessés militaires). Il finira sa carrière comme médecin principal de première classe et bibliothécaire de l'École de médecine militaire. Le prolifique docteur Chenu – le *Grand Larousse encyclopédique du XIX^e siècle* le traite de « laborieux naturaliste » – a publié des ouvrages sur la médecine militaire, la chasse, la fauconnerie, les eaux minérales, la conchyliologie et l'histoire naturelle. La production de ce grand vulgarisateur scientifique était connue jusqu'à Montevideo : *Le Moniteur oriental*, dont les bureaux étaient 172, calle Misiones, publia dans son numéro du 7 août 1870 une étude qui avait pour titre : *Des moyens d'économiser la vie humaine par M. le docteur Chenu*. Frappé par une apoplexie, Chenu passa ses dernières années, fort diminué, à l'Hôtel des Invalides. À peu près oublié, il rejoignit le paradis des naturalistes le 19 novembre 1879.

10. François Alicot, « Lautréamont et le génie – Renversons l'idole ! » *La Dépêche de Toulouse*, 20 janvier 1948.

11. L'encyclopédie de Chenu n'est sans doute pas la seule source à laquelle Ducasse a étanché sa soif de connaissances zoologiques. Comme le révéla Pierre Capretz la même année que Maurice Viroux, une expression du *Chant II* – « comme un vol de courlis qui s'abat sur les lavandes » – se retrouve dans la description du bois de l'*Installation des Lettres de mon moulin*, parue dans *Le Figaro* du 16 octobre 1868 : « de loin en loin, un son de fifre, un courlis dans les lavandes » (Pierre Capretz, *Quelques sources de Lautréamont*, thèse de lettres dactylographiée, Paris, 1950).

12. Pascal Pia, *Carrefour*, 24 juin 1864.

13. Comme source possible de ce passage du *Chant IV* : « Et, de même que l'oxygène est reconnaissable à la propriété qu'il possède, sans orgueil, de rallumer une allumette présentant quelques points en ignition », Liliane Durand-Dessert (*La Guerre sainte*) cite cet extrait du *Grand Larousse encyclopédique du XIX^e siècle* : « On reconnaît l'oxygène au fait qu'il rallume un morceau de bois présentant un point en ignition ». De son côté,

Jean-Pierre Lassalle signale ce passage du *Nouveau Manuel des aspirants au baccalauréat ès sciences* de J. Langlebert et E. Catalan (Delalain, Paris, 1858) : « On le [l'oxygène] reconnaît à la propriété qu'il possède de rallumer instantanément une allumette ou une bougie présentant encore quelques points en ignition. » [les éléments en italiques se lisent dans la strophe du *Chant IV*].

14. Ces emprunts à Sully Prudhomme et Coppée ont été relevés par Roland-François Lack (*Readings of allegory : rhetorical approaches to Lautréamont*, Oxford University Press, 1989).

15. Henri Béhar, « Beau comme une théorie physiologique », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1990.

16. La Bibliothèque Nationale de Paris conserve un exemplaire de ce *Guía* de Montevideo sous la cote 4^e V 721.

17. Ces deux dernières boutiques sont voisines, à hauteur de l'intersection des rues Misiones et Treinta y Tres.

18. Le *beau comme* sur le piège à rats perpétuel (« toujours retendu par l'animal pris, qui peut prendre seul des rongeurs indéfiniment, et fonctionner même caché sous la paille ») n'a-t-il pas également le ton d'un encadré publicitaire ?

19. Les commentateurs suggèrent généralement que Ducasse a trouvé ce prénom dans le roman de Walter Scott, *Guy Mannering*, dont une traduction française (due à Albert Montemont) avait paru en 1830 à Paris chez Armand-Aubre. Un roman d'Emma Robinson, *Whitefriars*, publié en anglais en 1844 et traduit en français en 1858, pourrait aussi avoir fourni ce prénom à Ducasse, et peut-être certains détails du *Chant VI* (Jean-Pierre Lassalle, « Mervyn et Mervyn », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1995). Un personnage de *Whitefriars* s'appelle « Ducas »...

20. Liliane Durand-Dessert, *La Guerre sainte. Lautréamont et Isidore Ducasse. Lecture des Chants de Maldoror*, Presses universitaires de Nancy, 1988.

21. Peter Nesselroth, « Suicider l'autre : Maldoror et la colonne de la place Vendôme », *Isidore Ducasse à Paris, op. cit.*

22. *Ibid.*, Liliane Durand-Dessert, « Iconographie du Paris d'Isidore Ducasse », *op. cit.*

23. François Caradec, « Il n'y a pas si loin qu'on le pense de la rue de la Paix jusqu'à la place du Panthéon », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1993.

24. Éditions de Minuit, 1994.

25. La *Causerie* de décembre 1903 de l'éphémère *Journal des amateurs de livres et des collectionneurs de bibelots*, que publiait le libraire-éditeur Henri Daragon, donne quelques précisions sur cet ensemble de sculptures : « Le maître Barrias vient de terminer la sculpture des "heures" qui entourent le cadran de l'horloge placée à l'angle du nouveau bâtiment de la Bibliothèque Nationale, au coin des rues Colbert et Vivienne. / Au-dessous se trouve la statue assise de l'*Étude*. / Plus bas, le *Coq gaulois* du sculpteur Gardet surmonte la plaque commémorative en marbre rouge qui en a remplacé une autre dont l'inscription, légèrement ironique, portait que "la libéralité des pouvoirs publics a permis d'isoler et d'agrandir la Bibliothèque Nationale". »

26. Anne Pinget, *Le Jardin des Tuileries*, Du May, 1993 ; Geneviève Bresc-Bautier et Anne Pinget, *Sculptures des jardins du Louvre, du Carrousel et des Tuileries*, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 1986.

27. Lucienne Rochon, « Le trajet de Mervyn ou le roman parodique de lui-même », *Littérature*, n° 16, décembre 1974.

28. Bertrand David a signalé la reproduction, dans le *Quid* 1995, d'une série de poinçons en usage au dix-neuvième siècle pour marquer et titrer les métaux précieux : leurs

dessins représentent les bêtes qui nous intéressent – le coq, le rhinocéros et le hibou – et d'autres animaux ou objets du *petit roman* du *Chant VI*, comme le crabe, le cygne, la couronne et le chien (« Une devinette agaçante », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1997).

29. Au rez-de-chaussée du 8, rue Vivienne, « à gauche en aile dans la cour », révèle le cadastre de 1862, se trouvait une « pièce sans feu pour salles d'armes » (Liliane Durand-Dessert, « Iconographie du Paris d'Isidore Ducasse », *op. cit.*).

CHAPITRE XXI

FRÉDÉRIC DAMÉ, DIRECTEUR DE REVUE

Aux Directeurs de Revues, Alfred Sircos, Frédéric Damé [...] sont dédiés, une fois pour toutes les autres, les prosaïques morceaux que j'écrirai dans la suite des âges, et dont le premier commence à voir le jour d'hui, typographiquement parlant.

(Dédicace de *Poésies* I)

Comme Paul Émion alias Alfred Sircos, Frédéric Damé ne doit sa place dans l'histoire littéraire qu'à la mention de son nom dans la dédicace de *Poésies*, où il figure en qualité de « directeur de revue¹ ». Frédéric Auguste Adolphe Damé était né le 29 mars 1849 à Tonnerre, dans l'Yonne. Son père était l'avocat Louis-Charles Damé, dit Damé de Chamon, né en 1814 dans une famille qui comptait des hommes de loi depuis plusieurs générations. À Tonnerre, la maison des Damé était située place du Centre, anciennement place du Pilon. Installés à Paris, l'avocat Damé et sa famille demeuraient 7, place Saint-Michel². La mère de Frédéric Damé était née Marie-Louise de Chamon en 1823. Sa famille était plus « ancienne » que celle de son époux : au XVIII^e siècle, le commissaire des guerres Chamon était officier du roi à Chablis, et la Loge des *Amis Réunis* à l'Orient de Tonnerre comptait parmi ses membres un Charles de Chamon, né à Tonnerre en 1738, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis et capitaine de cavalerie³.

Frédéric Damé avait une sœur, Marie, et un frère aîné, Ernest, né en 1845, qui jouira d'une certaine notoriété comme sculpteur⁴.

Nous ne savons pratiquement rien de l'enfance et de l'adolescence de Damé. La poésie semble l'avoir taraudé de bonne heure. En 1866, âgé de

dix-sept ans, il adressait à Théophile Gautier un poème autobiographique intitulé *Hommage respectueux*, qui narrait les affres d'un lycéen mis aux arrêts après que l'on eût trouvé dans ses affaires un exemplaire de *Made-moiselle de Maupin*. Damé signait ces vers « faits au cachot du lycée » le 19 mai 1866 : « Un lycéen plein d'admiration pour Monsieur Théophile Gautier et qui ne partage pas les opinions de ses classiques professeurs⁵ ». En 1868, Damé étudiait le droit à la Faculté de la place du Panthéon. La même année, il faisait imprimer une plaquette d'une trentaine de pages, *Les Lanières, satires*, chez Vallée, 15, rue du Croissant, et la mettait en vente juste en face, chez Plataut, Roy et Cie, au 16 de la même rue⁶. Il dédiait à son père ces vers faciles :

Chantons ! Vivent les roses
Aux parfums enivrants !
Fuyons les cœurs moroses,
Les femmes à chloroses
Et les livres navrants.

En cette année 1868, Damé créa avec quelques amis de son âge un journal littéraire, *L'Avenir*, dont il prit la rédaction en chef. Rien n'indique que Ducasse ait collaboré à ce périodique, mais le fait qu'il retint son directeur parmi les dédicataires de *Poésies* suggère qu'il dut porter quelque attention à son *Avenir*. Il n'est donc pas superflu de savoir ce que fut cette revue.

Les co-fondateurs de *L'Avenir* étaient pour la plupart des étudiants du quartier Latin. Le secrétaire de rédaction était Georges Eudel. Le gérant s'appelait Gustave Cuilhé. Le Roumain Bonifaciu Floresco publia, sous divers pseudonymes, des articles sur son pays. Le journal recommandait d'« adresser tout ce qui concerne la rédaction à M. Frédéric Damé, rédacteur en chef, 7, place Saint-Michel⁷ ». Imprimé par Balitout, décidément à l'honneur dans le Lautréamonde, *L'Avenir*, hebdomadaire « littéraire, philosophique, scientifique », était vendu au prix de vingt-cinq centimes. Le bureau central de vente était la librairie Plataut où avaient paru *Les Lanières* du rédacteur en chef. C'était aussi le point de vente de *La Jeunesse* d'Émion.

Après que des changements de dernière heure eurent bouleversé l'organisation de la rédaction, un numéro-spécimen de *L'Avenir* vit le jour le 20 novembre 1868. Il contenait deux lettres d'encouragement adressées au rédacteur en chef : l'une était de Paul Meurice, l'autre d'Édouard Laboulaye, professeur au Collège de France⁸. *L'Avenir* du 27 décembre donnera les noms d'autres personnalités qui avaient envoyé une lettre de soutien : Sainte-Beuve, Jules Favre, Ernest Legouvé, Louise Bader, etc. Dans le numéro-spécimen, le rédacteur en chef avait présenté

l'équipe de *L'Avenir* dans un manifeste vigoureux et riche en majuscules :

Qui nous sommes ? – Des jeunes gens avides de science et de liberté. Nous sommes Demain qui se dresse vaillant devant le Passé, aux côtés du Présent. Représentants de l'Avenir, soldats du Progrès, le courage ne nous fera jamais défaut, nous marcherons le front haut, le cœur ardent, la conscience tranquille sur le grand chemin de la Science, fiers de nos propres efforts et confiants dans le succès.

Les sommaires de *L'Avenir* proposaient une revue de presse, une chronique théâtrale – assurée par Damé lui-même –, une rubrique scientifique, une critique d'ouvrages récemment parus, des poésies (Damé y casera, sous la signature F..., des extraits de ses *Lanières*) et des annonces publicitaires. Pour être utile à ses jeunes abonnés, la revue donna régulièrement le programme des cours des Facultés de médecine, de droit⁹, de pharmacie et des Beaux-arts.

L'apparition de cette revue d'étudiants avait été saluée, parfois avec quelque ironie, par la presse. *L'Événement*, dont Édouard Bauer était le rédacteur en chef, publia le 30 octobre 1868 un *Franc-propos* de Canalis qui annonçait la naissance de *L'Avenir* (tout en démolissant *La Jeunesse* de Sircos) et inséra le 8 novembre cette circulaire de Damé :

Le quartier Latin se réveille. [...] Voici maintenant *L'Avenir* qui doit paraître le 19 novembre. Je reçois le programme suivant :

L'AVENIR

littéraire, philosophique et scientifique paraissant tous les jeudis

Parmi les nombreux organes dont la publicité dispose, la jeunesse ne se trouve exactement représentée par aucun. Il y a cependant chez elle un fond d'aspirations généreuses qui ont droit à la lumière. Les énergies latentes, qui couvent dans bien des cœurs, se développeraient peut-être avec une vigueur surprenante le jour où un cri d'encouragement et de virils appels se feraient entendre. Ce serait là un résultat que notre temps n'a pas, il nous semble, le droit de dédaigner. Jeunes gens réunis par la communauté de nos espérances et par le désir de faire bien et vaillamment, nous nous proposons de rallier autour du grand mot l'Avenir tous les amis de la jeunesse. Nous espérons que tous ceux qui s'intéressent à ses désirs, ses efforts, ses travaux, ses progrès, viendront souscrire à cette œuvre. Notre journal qui se composera de 8 pages in-folio de 3 colonnes, renfermera un compte-rendu détaillé de tous les cours de la Sorbonne et du Collège de France, des Écoles de médecine et de droit, des Beaux-Arts et des Chartes, Normale et Centrale, Polytechnique, des Mines et des Ponts

et Chaussées; des articles philosophiques, scientifiques et littéraires. Il y sera publié des nouvelles, des poésies, des chroniques, des revues de théâtre et des correspondances des Facultés de province et de l'étranger. On y rendra compte de tous les ouvrages parus dans la semaine. Les pères de famille pourront, de cette façon, se rendre un compte exact des travaux de leurs enfants et de leur succès, et nous enregistrons régulièrement les résultats de tous les examens passés à Paris.

La circulaire était cosignée par une vingtaine de collaborateurs de *L'Avenir*¹⁰, dont une bonne moitié se retirera peu après de l'équipe de rédaction, non sans avoir adressé à la presse une lettre déplorant que la direction de la jeune revue, en dépit de ses promesses, ait choisi de sacrifier « l'esprit de liberté » aux « doctrines matérialistes »¹¹. Eudel céda le secrétariat de rédaction à un Paul Larthe que la livraison précédente avait donné comme « représentant de *L'Avenir* à Augerville ».

Décidément bien disposé envers la jeune revue¹², *L'Événement* revint sur elle le 5 décembre 1868 en mentionnant le bref compte-rendu signé Frédéric Damé, « homme jeune et de talent », de la dernière pièce jouée au Palais-Royal, *Le Roi d'Amatibou* : « Je croyais avoir à enregistrer une naissance, je ne peux que constater une mort » (c'était là l'intégralité de la chronique théâtrale de *L'Avenir* du 3 décembre 1868).

D'autres périodiques signalèrent la parution de *L'Avenir* : *La Liberté* du 26 novembre l'annonça par la plume de son directeur, Émile de Girardin. *Le Figaro* fit de même, mais en affirmant que *L'Avenir* était rédigé par l'ancienne équipe du *Démocrate*, ce qui valut au directeur Villemessant une lettre de rectification de Damé, qui parut le 22 novembre. Dans *L'Illustration* du 28 novembre, Jules Claretie signala le « très-alerte journal » au titre « étincelant » que fondait « M. F. Damé, le satirique auteur des *Lanières* ». Dans *La Cloche* du 28 novembre et du 12 décembre, Louis Ulbach (alias Ferragus) salua cet *Avenir* « plein de promesses, d'illusions, de jeunesse, d'espérances » : « C'est un coup de clairon, c'est la diane sonnée dans le quartier Latin ». Dans *L'Image – Paris-comique* du 29 novembre, Firmin Javel mentionna *L'Avenir* parmi les « journaux fondés par des jeunes gens »¹³.

C'est probablement grâce à une intervention de Laboulaye, qui collaborait à ces journaux, que *L'Avenir* eut un écho dans *Le Journal des débats* du 3 décembre et dans *Le Courrier de l'Intérieur* du lendemain. *Le Temps*, *Le Monde illustré*, *Le Gaulois*, *La Démocratie*, *Le Réveil*, *Le Siècle*, *Le Charivari* consacrèrent aussi quelques lignes à la jeune revue. D'autres périodiques de moindre diffusion, comme *Le Nain jaune* et *La Morale indépendante*, mentionnèrent la parution de *L'Avenir*. La presse de province ne demeura pas en reste : *L'Avenir* d'Auch, *Le Nouvelliste*

de Marseille, *Le Méphistophélès* de Toulouse, *Le Suffrage universel* de Caen informèrent leurs lecteurs de la naissance de ce périodique d'étudiants parisiens. *Le Tonnerois* d'Isidore Roze (pour lequel M. Damé père avait jadis plaidé) salua l'entreprise de l'enfant du pays. Mais toute cette réclame parut insuffisante à l'ambitieux rédacteur en chef de *L'Avenir*, qui écrivit dans le numéro du 3 décembre :

Nous devons avouer que ce n'est pas sans un douloureux étonnement que nous avons vu quelques-uns des principaux représentants de la démocratie française garder à notre égard un silence solennel.

En fait d'avenir, la revue de Damé n'allait guère en avoir. Après le numéro-spécimen du 20 novembre, quatre livraisons étaient parues entre le 3 et le 31 décembre 1868. La troisième informait les lecteurs que la revue n'avait pas encore obtenu l'autorisation de vente sur la voie publique et qu'elle n'était donc disponible que chez des libraires. Comme la rédaction n'avait pas payé le cautionnement, *L'Avenir* se trouva poursuivi pour avoir inséré trois articles traitant de politique et d'économie sociale. Imprudemment, le numéro du 31 décembre annonça la publication de la pétition destinée au Sénat qui se signait au quartier Latin pour réclamer l'expulsion des Jésuites. Comme il fallait s'y attendre, *L'Avenir* fut interdit le 30 janvier 1869 par la sixième chambre du tribunal correctionnel de Paris. Le gérant Cuilhé, qui ne se présenta pas à l'audience, et l'imprimeur Towne récoltèrent des amendes¹⁴. Damé ne fut pas inquiété, le gérant et l'imprimeur étant seuls responsables aux yeux de la loi.

L'Avenir reparut un an plus tard, à la fin décembre 1869. La revue avait le même directeur et la même adresse (7, place Saint-Michel), mais le secrétaire de rédaction (François Génin) et le gérant (Arthur Monnanteuil) étaient nouveaux. Le bureau central de vente était désormais l'Agence des Journaux, 13, rue du Croissant, puis, à partir du cinquième numéro de cette nouvelle série, la librairie Madre, au 20 de la même rue. Outre Damé, Génin et Monnanteuil, les deux principaux collaborateurs de ce nouvel *Avenir* furent Edmond Dutemple et Marc-Amédée Gromier. *La revue* ressuscitée bénéficia aussi du concours de Maxime du Camp et de Louise Colet, laquelle, à cinquante-huit ans, n'hésitait pas à écrire dans un journal dont la plupart des collaborateurs et des lecteurs auraient pu être ses petits-fils.

Cette renaissance de *L'Avenir* fut saluée par quelques confrères : *La Cloche* (qui en fut remerciée par un encart publicitaire dans une livraison de janvier 1870), *Le Réveil*, *Le Gaulois*, *L'Avenir littéraire*, ainsi que *La Revue populaire de Paris* et deux organes maçonniques, *La Morale indépendante* et *Le Progrès* de Bordeaux. En dépit d'une lettre de soutien de

semblait

Francisque Sarcey, cette seconde série de *L'Avenir* ne dura guère plus longtemps que la première : six livraisons, publiées entre décembre 1869 et février 1870. Il n'est pas exclu que la revue ait cessé de paraître à la suite d'une interdiction des pouvoirs publics, car Damé et ses camarades ne s'étaient pas assagis. Dans *L'Avenir* du 6 janvier, Damé avait signé un entrefilet spécifiant que la rédaction avait reçu de Félix Pyat une « chaleureuse et éloquente épître » qui ne pouvait passer dans un journal non timbré. Il ajoutait que cette lettre et la réponse de l'équipe de *L'Avenir* pouvaient néanmoins se lire dans trois quotidiens sympathisants, *Le Rappel*, *La Marseillaise* et *La Réforme* (cette hospitalité de colonnes était probablement due à l'intervention de Gromier, ami et secrétaire de Pyat, et collaborateur de deux de ces journaux).

Dans sa chronique des *Coups de ciseaux* de *La Cloche* du 17 janvier 1870, Frédéric Lock écrivit que Damé le pria d'annoncer que, si son *Avenir* était resté « muet sur l'assassinat d'Auteuil » – le meurtre de Victor Noir par le prince Bonaparte –, c'était en raison du veto d'un imprimeur soucieux de ne pas être convoqué devant un tribunal. Le même imprimeur avait en outre refusé de publier les noms de ceux qui avaient versé leur obole à la souscription ouverte par les animateurs de *L'Avenir*, dans les bureaux de la place Saint-Michel, pour un monument à la mémoire de Victor Noir. L'imprimeur ne voulut pas davantage laisser passer ces lignes que lui avait adressées Damé en remplacement de la liste des souscripteurs : « À Victor Noir / assassiné par Pierre Bonaparte / le 10 janvier 1870 / Adieu et souvenir éternel / Frédéric Damé¹⁵ ».

Dans la dernière livraison parue, *L'Avenir* publia les statuts d'une société qui venait de se constituer entre Monnanteuil, homme de lettres demeurant 21, rue de Clausel, et de futurs actionnaires. Ce projet de *Société de l'Avenir* remontait en réalité à deux années. À l'époque, Damé avait cherché à intéresser à sa revue des personnalités littéraires connues et leur avait adressé, le 12 mai 1868, cette lettre-circulaire :

Monsieur,

Fondant une Société Coopérative d'artistes de toutes branches ayant pour but d'aider les jeunes dans leurs débuts toujours difficiles et de supprimer pour tous l'intermédiaire qui prélève sur toutes leurs productions un impôt exagéré, nous venons vous demander si vous voulez bien faire partie du comité de cette Société qui portera le nom de Société de l'*Avenir*. Les membres principaux du comité, jusqu'à ce jour, sont :

1^{er} Sect. Littérature

MM. Sainte-Beuve, Alexandre Dumas père, Édouard Laboulaye, Gustave Flaubert, Edmond About, Charles Yriarte, Ernest Renan,

Émile Augier, Alexandre Dumas fils, Gustave Droz, Arsène Hous-saye, Ulysse Barrot, Jules Claretie, Louis Ulbach, Wilfrid de Fon-vielle [...]

PS. Le Comité se réunit jeudi prochain 14 mai, à 6 heures, dans un dîner, chez Notta, restaurateur, 1 Faubourg Poissonnière, pour discuter des statuts préparatoires. Nous espérons, Monsieur, que vous nous ferez l'honneur d'assister à cette réunion. F.D.¹⁶

À la lecture de ces lignes, Sainte-Beuve n'avait pas apprécié de voir son nom figurer dans un comité sans avoir donné un accord formel. Par retour du courrier, il avait adressé à Damé une lettre assez sèche qui exigeait que son nom fût retiré de la liste :

Je vois avec surprise mon nom figurer parmi les membres du comité de la *Société de l'Avenir*. Dans la très courte conversation que j'ai eue avec vous, ou avec deux de vos amis, je n'ai absolument rien promis, étant si peu informé; j'ai demandé [...] à réfléchir. Les choses sérieuses ne s'enlèvent point de cette façon. Je vous prie donc, bien à regret, de faire disparaître mon nom de la liste, ne pouvant consentir à prendre des charges dont j'ignore la portée et que je ne pourrais remplir¹⁷.

L'oncle Beuve dut se radoucir par la suite, car *L'Avenir* du 27 décembre 1868 cita son nom dans son énumération des personnalités qui avaient envoyé leurs encouragements à la rédaction. La lettre de Damé ayant quémandé ce soutien a été retrouvée dans les papiers du « Suicidé-pour-rire » :

Monsieur et Cher Maître,

Vous avez toujours été le soutien et le conseiller des jeunes qui vous admirent et vous donnent chaque fois que l'occasion se présente, les marques de leur dévouement. C'est pourquoi j'ose, Monsieur, venir vous demander votre appui pour un journal *jeune* et consciencieux que j'ai fondé dans le quartier Latin avec un groupe d'étudiants en droit et en médecine et des élèves des diverses écoles de l'État. Ce journal que la presse a sympathiquement salué à son apparition compte déjà parmi ses abonnés messieurs Émile Augier, Édouard Laboulaye, Émile Accolas, Paul Meurice, Ernest Legouvé, Alexandre Dumas fils, madame André Léo, etc. J'ose espérer, Monsieur, que vous ne refuserez pas d'inscrire votre nom sur cette liste. Veuillez croire, Monsieur et Cher Maître, à l'expression sincère de mon profond respect.

Frédéric Damé

Un an plus tard, *L'Avenir* publiait un éreintement des *Poésies*

complètes de Sainte-Beuve signé Génin (*La Réforme* du 1^{er} janvier 1870 en fit des gorges chaudes). Au même moment, Hector L'Estraz (Rivet) malmenait également Sainte-Beuve dans *L'Union des Jeunes* de Sircos. En faisant entrer le célèbre critique dans son catalogue des « Grandes Têtes Molles », Ducasse ne faisait que se mettre au diapason des journaux de ses deux « directeurs de revues ».

Réunis pour l'éternité – disons, pour un bon moment – sur la même ligne de la dédicace de *Poésies*, Damé et Sircos se connaissaient-ils ? De nom, c'est évident. S'étaient-ils rencontrés ? C'est plus que probable. Ils ne manquaient pas d'amis communs. Plusieurs collaborateurs de *L'Avenir*, effectifs ou pressentis (Lavigne, Leconte, Vimont, Bar), donnèrent des articles à *La Jeunesse*. Sous la plume de Téverino, *La Jeunesse* du 22-29 novembre 1868 annonça l'apparition de *L'Avenir*, « rédigé par de tout jeunes gens, MM. G. Eudel, Bar, E. Rochard, Leconte, Vincent, Gros-Fillay, Chatellier, V. Marchais et Frédéric Damé ». Les deux revues eurent même un temps un point de vente commun, la librairie Plataut et Roy. La première page de *L'Union des Jeunes* du 15 août-15 septembre 1869 annonçait que les abonnés de *La Jeunesse* et ceux de *L'Avenir* devaient adresser leur abonnement à *L'Union des Jeunes* avant le 1^{er} septembre pour « éviter tout retard dans l'envoi de la revue ». Une telle annonce indique pour le moins des contacts réguliers entre les deux rédacteurs en chefs¹⁸.

Au lendemain de l'interdiction du premier *Avenir*, Damé s'était vu proposer la rédaction en chef de *L'Événement*. Le 22 janvier 1869, Émile Zola, qui venait de publier sa *Famille Cayrol* en feuilleton dans ce journal, avait écrit à Édouard Bauer, rédacteur en chef en place, qu'il avait appris que *L'Événement* allait cesser de paraître pour reprendre le 1^{er} février « sous la direction de M. Damé ». Le 8 février suivant, il demandait à Bauer comment il s'était entendu avec Damé au sujet des droits pour la publication de son roman¹⁹. Mais *L'Événement* succomba en janvier 1869 sans renaître.

En 1869 et 1870, Damé collabora au *Figaro*, au *Gaulois*, et assura la rubrique théâtrale de *La Revue populaire de Paris*. Pendant le Siècle, il donna de la plume à l'éphémère *Nouvelle République*, quotidien politique dirigé par le banquier, économiste et homme politique suisse James Fazy. Dans le même temps, il était devenu le secrétaire de Pierre-Emmanuel Tirard, qui avait été nommé maire du deuxième arrondissement le 4 septembre 1870. C'est en tant que « secrétaire particulier du maire » qu'il signera dans *La Cloche* du 22 janvier 1871 une lettre de protestation contre la longueur des files d'attente des nécessiteux aux-

quels on faisait la charité. Dans le même numéro, il publiait un article sur une porte de la mairie du deuxième arrondissement que des amoureux utilisaient pour leurs retrouvailles, ce qui donnait bien du souci à Tirard.

En sa qualité de secrétaire de Tirard, Damé se trouva aux premières loges au cours des journées de résistance des maires, qui permirent au gouvernement « légaliste » d'organiser sa défense. Élu député à l'Assemblée nationale le 8 février 1871, Tirard avait été chargé par Thiers de retarder les élections et de discréditer le Comité central, tout en prenant en main l'administration de Paris. Il n'y parvint pas et, le 25 mars, Thiers lui fit savoir qu'il était désormais inutile de réorganiser la résistance légaliste. Tirard démissionna donc de la Commune et rallia l'Assemblée à Versailles le 28 mars. C'est à Tirard que Damé a dédié son poème *L'Invasion 1792-1870*, paru chez Lemerre en octobre 1870 dans une collection de *Poèmes nationaux*. De passage à Paris entre le 25 février et le 10 mars 1871, le jeune Rimbaud remarquera cette plaquette de seize pages, qu'il évoquera dans sa lettre du 17 avril à Paul Demeny parmi d'autres nouveautés de la maison Lemerre (mais il attribue ce poème à André Theuriet, dont il avait dû apercevoir *Les Paysans de l'Argonne*, autre volume de la série des *Poèmes nationaux*).

Resté fidèle à Tirard, Damé ne participa pas un instant à la Commune, contrairement à ce que certains de ses détracteurs affirmeront plus tard. En 1874, un rapport de police le concernant ne fait pas la moindre allusion à un passé communard, ce qui eût été le cas si l'intéressé avait été un sympathisant notoire du mouvement révolutionnaire. Au contraire, ce rapport spécifie que Damé a quitté Paris après le 18 mars. S'il est exact qu'il alla vivre en Roumanie dans les mois qui suivirent la Commune, un ancien communard réfugié à l'étranger n'aurait pu revenir librement à Paris en 1874 et y séjourner en toute liberté comme il le fit²⁰. Lorsque le poète roumain Eminescu, qui détestait Damé, parlera de lui dans le *Tim-pul* du 22 mars 1879 comme d'« un communard banni de Paris », le Français se défendra d'avoir participé à l'insurrection en produisant deux lettres attestant les services qu'il avait rendus au gouvernement bourgeois : la première émanait de Tirard²¹, devenu ministre de l'Agriculture et du Commerce, et certifiait qu'« au moment de l'insurrection communaliste de mars 1871 », Damé ne l'avait « pas quitté les jours que nous avons résisté à Versailles, et [n'avait] pas cessé d'être fidèle à la cause de l'ordre et de la paix ». La seconde était de Jules Méline, maire du premier arrondissement de Paris en 1870-1871 (plus tard ministre et président du Conseil), lequel rappelait

les services que vous avez apportés au gouvernement les jours difficiles quand on luttait contre le Comité central. On peut dire que vous

avez été l'aide de nos mairies et l'on sait combien de missions dange-reuses vous ont été confiées par nous.

Il était difficile d'être moins communard. Pourtant, ce n'était pas la première fois que Damé devait exhiber ces deux lettres, qui dataient de janvier 1877, afin de démentir ce qu'il considérait comme « plus grave qu'une calomnie ». Cela n'empêchera pas son ancien ami Nicolas Iorga de soutenir dans une notice nécrologique²² que Damé avait été « mêlé à la Commune de Paris et avait, depuis, des difficultés pour demeurer en France ». Comme l'écrit son bibliographe Alexandru Paleologu, si Damé collabora avant 1871 à des journaux de gauche et fréquenta plusieurs futurs communards dans des salles de rédaction, il convient plutôt de le considérer comme un réactionnaire précoce²³.

L'éditeur Maurice Dreyfous se souviendra qu'il avait jadis bâclé « en hâte avec deux camarades, F. Damé et Fernand Bourgeat, l'actuel secrétaire général du Conservatoire, un gros volume intitulé *La Résistance*, et que Damé a signé tout seul, volume bourré de documents d'un intérêt exceptionnel relatifs à la semaine d'angoisse par où nous avons passé (du [sic] au 25 mars) dans la mairie du 2^e arrondissement²⁴ ». Publié par Lemerre en 1871, *La Résistance – Les Maires – Les Députés de Paris et le Comité Central du 18 au 26 mars – Avec pièces officielles et documents inédits* est un ouvrage de 379 pages reproduisant des lettres, des affiches, des proclamations et des comptes-rendus de séances de l'Assemblée de Versailles. Claretie, qui est peu suspect de démagogie communarde, recommande le livre dans son *Histoire de la Révolution de 1870-71*.

La même année, Damé fit imprimer un poème en douze quatrains, *Sauvons le peintre!*, daté du 12 août 1871. Ce plaidoyer pour Courbet, poursuivi en justice pour sa participation à la Commune, est dédié à Émile Bergerat qui venait de faire paraître chez Lemerre son *Sauvons Courbet!* Dans ses vers, Damé prenait la défense du peintre contre les journalistes et les artistes qui avaient crié haro sur lui.

En mai 1872, Damé partit s'établir en Roumanie²⁵. Alexandru Paleologu voit dans cette émigration l'attrait que pouvait exercer, sur un jeune homme épris d'action, un pays en pleine modernisation et pétri de culture française. Peut-être l'idée de cette expatriation lui avait-elle été inspirée par son ami roumain Bonifaciu Floresco, qui avait collaboré à *L'Avenir* sous divers pseudonymes, et qui, en 1872, préparait une licence de lettres en France²⁶. Mais il faut aussi prendre en compte le fait que la sœur de Damé avait épousé quelques années plus tôt un étudiant roumain de la Faculté de droit de Paris rencontré par l'intermédiaire de son frère Constantin I. Polysu, qui appartenait à une famille connue de Bucarest et

s'inscrira au barreau de cette ville en 1869. Damé, qui devait passer pratiquement le reste de sa vie en Roumanie, épousa lui-même la fille d'un universitaire roumain, Ioan Popp. Il allait désormais gagner sa vie comme journaliste et professeur de français.

Son premier retour à Paris eut lieu en 1874. Il profita de ce séjour dans son pays natal pour caser quelques poésies dans des revues et collaborer à divers périodiques, comme *La Cloche*. Ayant eu toute sa vie le goût de fonder des journaux, il sollicita l'autorisation de faire paraître, à la librairie Germer-Baillière, une revue mensuelle francophone destinée aux Roumains, *La Roumanie contemporaine et les peuples de l'Europe orientale*, dont la rédaction devait être localisée à Paris et à Bucarest. Il fit ainsi l'objet d'une note de la préfecture de police²⁷ :

Il a habité pendant deux ans la Roumanie où il s'est occupé de journalisme. [...] Le journal qu'il se propose de publier sera en partie rédigé par de jeunes Roumains habitant Paris. Il formera une revue pittoresque, traitant exclusivement de faits relatifs aux mœurs et coutumes des habitants de la Roumanie. [...] Le résultat des informations prises sur le compte de M. Damé lui est favorable. Sa position pécuniaire est bonne. Ses opinions politiques sont républicaines²⁸.

Revenu en Roumanie, Damé allait fonder ou animer des journaux à l'existence plus ou moins durable. Il codirigea avec son beau-frère Polysu un bihebdomadaire, *La Roumanie politique, commerciale, financière et littéraire*, qui prit en cours de route le titre d'*Europe orientale*. Il publia aussi une *Correspondance de Roumanie* et un *Courrier de Roumanie*, et assura quelque temps le secrétariat de rédaction du *Romanul*, journal dirigé par C.A. Rosetti. Puis il fut le rédacteur en chef du *Journal de Bucarest*, qui paraissait en français sous la direction d'Ulysse de Marsillac, ancien journaliste de *La Tribune des Peuples*, qui s'était exilé à Bucarest après les événements de 1848. Ce Marsillac était titulaire de la chaire de littérature française du lycée Saint-Sava de Bucarest. Dans les années 1880, Damé enseigna à son tour cette matière dans ce lycée réputé de la capitale roumaine. En 1900, il prendra un poste de professeur de français au lycée Gheorge-Lazar.

Dans sa nouvelle *Un succès*, le poète, romancier et auteur dramatique roumain Ion Luca Caragiale raconte comment, pendant la guerre russo-turque de 1877-1878 qui devait mener son pays, allié à la Russie victorieuse, à une indépendance reconnue par le congrès de Berlin de 1879, il avait fondé avec Damé un journal intitulé *Natiunea romana* [*La Nation roumaine*], dont le premier numéro avait été publié à Bucarest en août 1877²⁹. Les armées chrétiennes venaient de franchir le Danube lorsque Caragiale reçut de Damé un billet le convoquant sur l'heure : « Il s'agit

d'une affaire des plus importantes qui peut faire notre bonheur à tous les deux ». Damé proposa à Caragiale de créer un journal qui donnerait des informations sur les combats et cultiverait « l'enthousiasme populaire axé sur l'indépendance du pays ». Caragiale ayant accepté, la traduction des relations des correspondants de guerre découpées dans les journaux étrangers remplit les colonnes de *Natiunea romana* :

Nous les datons chacune de la localité où l'événement s'était censément produit. [...] La *Natiunea romana* prospérait [...]. Le bureau de notre rédaction se trouvait dans une petite boutique de la même impasse, vis-à-vis de l'imprimerie. C'est de là que nous dirigions les armées, c'est de là que nous donnions l'ordre d'attaquer les redoutes, que nous voyions bouillonner les pensées des états-majors et les samovars de Poradine. Damé possédait d'exceptionnelles qualités : c'était un homme actif, infatigable et plein d'une rare fantaisie. Nous avions au mur une carte de la péninsule balkanique piquée d'une multitude de petits drapeaux en papier et, chaque jour, il disposait ses armées, combinant les mouvements probables. Or, je dois reconnaître que, le plus souvent, il prévoyait les mouvements, devinant les pensées de ceux qui dirigeaient les opérations.

Pour assurer définitivement le succès de leur canard, Damé et Caragiale se décidèrent à envoyer un correspondant sur le front. Ils recrutèrent « un boyard dans la débîne » et le chargèrent de télégraphier, sous forme codée, les nouvelles du jour. C'est ainsi qu'il leur arriva de recevoir le message suivant : *Médoc fini vodka tzouïca dedans*, qu'ils déchiffrèrent *Médoc = Plevna, fini = conquise, vodka = les Russes, tzouïca = les Roumains, dedans = dans la place*. Quelques heures plus tard, les vendeurs de *Natiunea romana* clamaient la prise de Plevna dans les rues de Bucarest, déclenchant l'enthousiasme populaire et provoquant l'apparition de drapeaux tricolores aux fenêtres de la capitale roumaine :

Damé, me frappant l'épaule, la mine radieuse, me dit :

– Notre fortune est faite, mon bon. [en français dans le texte]

Il n'a pas plus tôt achevé sa phrase que nous entendons au dehors un vacarme effroyable. Le public envahit l'impasse en hurlant, en brisant les vitres, en bousculant tout sur son passage.

– Sauvez-vous ! nous crie un apprenti de l'imprimerie en entrant par la porte de derrière. Sauvez-vous ! Ils veulent vous tuer ! [...]

Notre correspondant avait fait la bombe toute la nuit avec des Russes qui lui avaient assuré que, pendant qu'ils étaient en train de boire, Osman-Pacha se rendait aux armées de la Croix. Au point du jour, grisé par le champagne, il nous expédiait le télégramme où il était question d'une autre boisson.

La *Natiunea romana* avait vécu.

Dans les années qui suivirent l'aventure de la *Natiunea romana*, Damé se révéla un des plus persévérants adversaires de Caragiale, dont il suivait les traces « comme un pauvre matou malingre et édenté aboyant contre un ours³⁰ ». À en croire Paleologu, « l'attitude de Damé envers Caragiale fait partie de ces énormités qui compromettent irrémédiablement la réputation et le souvenir d'un critique³¹ ». Damé s'acharna en effet à contester la valeur des pièces de Caragiale à l'aide d'arguments patriotiques, esthétiques et moraux passablement niais. Dans de nombreux articles, il attaqua son ancien complice et son théâtre, au point que l'histoire littéraire roumaine n'a guère retenu de Damé que ce malheureux et insistant dénigrement qui n'est pas à l'honneur du critique venu de France. Caragiale se montrera sans rancune, parlant même avec sympathie de Damé dans sa nouvelle sur l'aventure de la *Natiunea romana*, écrite en 1899.

Ayant acquis rapidement une bonne connaissance de la langue roumaine, Damé vécut de sa plume en collaborant à des périodiques comme le *Simpoiul*, *Draptul roman*, *L'Orient*. Il donna aussi de la prose à *L'Indépendance roumaine*. Ce dernier quotidien, créé en 1876, était rédigé en français, mais ses nombreuses fautes donnent à penser que la majorité de ses rédacteurs étaient roumains. *L'Indépendance roumaine* consacrait ses pages à la politique intérieure ou extérieure, aux échos mondains et aux faits divers. Elle se débitait aussi à Paris chez deux dépositaires. Damé interrompit sa collaboration à ce journal lorsqu'il se lança, avec I.G. Bibescu, dans la publication du quotidien *Renascerea* (*La Renaissance*), qui parut à Bucarest de mai à novembre 1879, avec une édition française bihebdomadaire. Durant cette période, il se trouva en froid – et même en franche hostilité – avec les dirigeants de *L'Indépendance roumaine*, puis il finit par réintégrer l'équipe de ce journal dont il devint même, de 1882 à 1887, le rédacteur en chef. Dans son *Histoire des relations entre la France et les Roumains*, parue en 1917, Nicolas Iorga n'est guère élogieux sur ce périodique :

Le *Journal de Bucarest* ayant cessé de paraître, d'autres hôtes français, Émile Galli et Frédéric Damé publièrent en 1877 une nouvelle feuille française, *L'Indépendance roumaine*, qui eut ses vicissitudes. [...] Mais *L'Indépendance roumaine* aussi bien que les autres feuilles françaises [...] ne furent que des organes de parti, destinés à la lecture des étrangers vivant en Roumanie, au « beau monde » préférant la feuille française et à la propagande de certains intérêts particuliers au delà des frontières; les numéros du dimanche ne contiennent que la reproduction de fragments quelconques tirés de la littérature française la plus récente.

L'Indépendance roumaine remplissait ses colonnes en reprenant, sans verser aucun droit de reproduction, des textes parus en France ou en Belgique. Ce procédé lui valut maintes protestations. En 1897, Jean Gascoigne s'indignait que la production littéraire française fût ainsi pillée « avec une effronterie extraordinaire » :

J'ai là sous mes yeux un numéro du journal *L'Indépendance roumaine* [...] voilà un numéro qui, à l'exception des dépêches, des informations, des annonces et du tableau de la Bourse, est composé de reproductions d'auteurs français. Je me hâte d'ajouter que cet exemplaire n'est pas une exception. Il en est ainsi pour la plupart des numéros de *L'Indépendance roumaine*. Qu'on note que ce journal se publie en français, qu'il n'a donc pas à prendre la peine de faire traduire les feuilletons, nouvelles, fantaisies qu'il reproduit et qu'il s'épargne en conséquence les frais de traduction. Eh bien, il n'apporte même pas aux auteurs dont il utilise aussi largement les vers et la prose la minime rétribution que la Société des gens de lettres demande aux journaux étrangers.

En janvier 1886, dans une lettre adressée à Ernst Ziegler, Zola déplore les « abus de confiance » de *L'Indépendance roumaine* et « l'impolitesse » de son directeur Damé, qui ne répondait même pas à ses courriers. Ses propos sont durs : « Nous sommes donc en présence de filous [...]. Il est vraiment dur de conserver des relations courtoises avec de pareilles gens³². » En 1887, la pilleuse *Indépendance roumaine* se dota d'un supplément littéraire dont la livraison du 11-23 février 1891 retient l'attention, car on y découvre la reproduction d'une strophe du *Chant I* de *Maldoror* (« Au clair de la lune, près de la mer... »), précédée de cette introduction³³ :

Les Chants de Maldoror

Le poème suivant est extrait d'un ouvrage qui vient de paraître et dont l'auteur est le comte de Lautréamont, mort à l'âge de dix-sept ans [sic] en 1870.

C'est une œuvre étrange, incohérente et géniale à la fois.

Le rédacteur du supplément littéraire de *L'Indépendance roumaine* avait utilisé l'édition Genonceaux, mise en librairie quelques mois plus tôt. La sécheresse du commentaire anonyme qui précède la citation de *Maldoror* et l'erreur sur l'âge de l'auteur de *Maldoror* à sa mort ne donnent pas à penser que Damé ait été lui-même responsable de la publication de cet extrait des *Chants*. Cette citation d'un passage de *Maldoror*

ne relève que de ces emprunts aux publications françaises dont *L'Indépendance roumaine* faisait sa pâture, et non d'un hommage du dédicataire de *Poésies* à un ami écrivain connu à Paris plus de vingt ans auparavant.

Damé avait-il oublié Ducasse ? Il ne paraît pas s'être manifesté lors de la réédition des *Chants* par Genonceaux en 1890. La crainte que des droits de reproduction qu'il n'était pas en mesure de verser lui soient demandés l'a peut-être retenu. Damé n'a pas eu son Alicot pour confier ses souvenirs sur Ducasse. Un ancien ambassadeur de Roumanie en France, Alexandru Paleologu, a pourtant déclaré à Luca Pitu, professeur à l'Université de Iassy, qu'il avait lu dans une revue roumaine dirigée par Damé un article sur Ducasse, assez long, ainsi qu'un autre, beaucoup plus bref. Jusqu'à présent, les recherches n'ont pas mis au jour ces deux textes qui constitueraient au demeurant une exception dans la production journalistique de Damé au pays de Michel le Brave : toutes ses publications roumaines témoignent en effet d'une grande ignorance de l'avant-garde littéraire de son pays d'origine. Ce qu'il suit de l'actualité littéraire française paraît s'être limité au théâtre de boulevard et aux romans des auteurs les plus en vogue. Dans ses écrits de Roumanie, Damé ne parle pratiquement jamais de ses souvenirs de France. La seule allusion à ses débuts littéraires parisiens se lit dans une *Semaine du théâtre* (« *Sapta-mâna teatrelor* ») du *Românul* du 24 février 1878, consacrée à la venue à Bucarest du tragédien italien Ernesto Rossi :

Quand j'avais dix-huit ans, en 1868, j'avais fondé à Paris un journal littéraire, *L'Avenir* – le premier journal où j'aie écrit et qui, dans chaque numéro, publiait un article sur les Roumains.

En devenant journaliste en Roumanie, Damé avait fait une croix sur son passé. De 1887 à 1890, il fut rédacteur en chef de *La Liberté roumaine*. Ce journal ayant été acheté en 1890 par le parti libéral, Damé, qui avait viré depuis quelques années au plus pur conservatisme, devenant le familier et l'homme de confiance de G. Cantacuzène, entra dans une querelle publique avec la nouvelle direction du périodique. Plus tard, il accédera à la direction du journal conservateur *La Roumanie* et y restera jusqu'à la fin de sa vie.

Au cours de sa période roumaine, Damé publia plusieurs ouvrages : son *Nouveau Dictionnaire roumain-français* parut en 1876 à la librairie Soceck de Bucarest (l'ouvrage est dédié à son père et à la mémoire de son beau-père Ioan Popp) ; la même année parut sa traduction française, écrite en collaboration avec Floresco, de l'*Histoire de la tolérance religieuse en Roumanie* de Bogdanu Petriceicu Hasdeu. En 1877, il donna deux essais politiques, *L'État roumain et la paix de l'Europe* et *L'État*

roumain et la paix de l'Orient, et, en collaboration avec Nicolae Densușianu, *L'Élément latin en Orient : Les Roumains du Sud – Macédoine, Thessalie, Épire, Thrace, Albanie*, qui parut simultanément à Paris et à Bucarest (l'ouvrage est dédié au comte Jean-Baptiste Alexandre Damase de Chaudordy, député du Lot-et-Garonne siégeant à l'extrême-droite, ambassadeur de France à Madrid et représentant de son pays à la conférence de Constantinople de janvier 1877).

En 1878, l'éditeur Szollözy publia l'*Histoire critique des Roumains – La Valachie jusqu'en 1400* de Hasdeu, traduite du roumain « sous les yeux de l'auteur par F. Damé, professeur de littérature française³⁴ » ; la même année, Damé fit paraître à Vienne *Une œuvre morte et une œuvre de mort – Lettre au Congrès*. En 1885, un *Annuaire de Roumanie – Bucarest et districts – Guide du commerce*. En 1886, sous le titre *J.C. Bratiano – L'Ère nouvelle – La dictature 1883-1885*, Damé réunit les articles qu'il avait écrits dans l'*Indépendance roumaine* contre la politique du cabinet Bratiano, et cosigna avec le prince Georges Bibesco un pavé intitulé *Quinze mois de régime libéral en Roumanie*, qui fut publié à Paris et eut plusieurs rééditions. Entre 1893 et 1895 parurent les quatre tomes d'un *Nouveau Dictionnaire roumain-français* signé Frédéric Damé, « imprimé aux frais du ministère de l'Instruction publique » et écrit avec l'aide de Jules Zanné³⁵. En 1898, sa *Grammaire avec exercices, morceaux choisis et dialogues, à l'usage des étrangers* connut le succès (on la rééditait encore en 1920). Il signa aussi une étude de terminologie paysanne roumaine, *Incercare de terminologia paporaña română*³⁶.

« Des circonstances très désagréables pour lui l'obligèrent à ne pas revenir quelque temps dans le pays qu'il avait quitté d'une manière qui avait beaucoup surpris », écrira Iorga au lendemain de la mort de Damé. Vers la fin de l'année 1891, Damé avait en effet regagné Paris. Son adresse fut alors le 14, rue Victor Massé, qui était la maison immédiatement voisine du cabaret du Chat Noir. Le fantôme de Maldoror poursuivait-il Damé ? À peine ce dernier venait-il d'arriver que la revue du cabaret reproduisait, dans son numéro du 12 décembre 1891, un passage du *Chant II* (« Il existe un insecte... »), avec cet avertissement :

Nous répondons au désir exprimé par un grand nombre de nos lecteurs, en donnant l'extrait suivant des *Chants de Maldoror*, le si curieux livre, génial et fou, du comte de Lautréamont.

Vers la fin du siècle, l'adresse de Damé était le 21, rue du Château, à Asnières. Il vécut quelque temps à Genève et suivit des études qui lui permirent d'obtenir un doctorat ès lettres à l'Université de Fribourg. Comme son activité d'enseignant au lycée de Bucarest lui avait donné

une expérience pédagogique, le gouvernement roumain le chargea d'étudier la nouvelle organisation de l'enseignement secondaire en France afin de l'appliquer en Roumanie. Son protecteur Take Ionescu étant revenu au pouvoir, Damé regagna Bucarest pour y occuper des fonctions au ministère de l'Enseignement, puis au ministère des Finances : « On le récompensait pour ses articles du journal *La Roumanie*, qu'il dirigeait », prétendit Iorga dans sa nécrologie aux allures de règlement de comptes. Venu en Roumanie pour travailler dans des journaux libéraux, Damé finissait au service de journaux conservateurs.

On dit à Bucarest que le Roumain naît poète et meurt homme d'affaires. Jusqu'à quel point Damé était-il devenu Roumain ? Pendant quelques années, il avait envoyé en France des poésies de sa composition pour publication dans des revues spécialisées. Le comte Fernand de Resseguier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux, reçut ainsi en 1879 le poème *Nox* de « Frédéric Darné [sic], à Bucharest » et nota que, s'il avait des accents fermes, il eût gagné à plus de concision.

En 1900, Damé signa une notice dans le *Catalogue de la Roumanie à l'Exposition universelle*. Il se rendit à Paris pour visiter l'Exposition et publia à cette occasion une *Histoire de la Roumanie contemporaine depuis l'avènement des princes indigènes jusqu'à nos jours – 1822-1900*, dans une collection historique de l'éditeur parisien Félix Alcan. Les deux volumes de *Tout ce qu'il faut savoir*, « nouvelle encyclopédie publiée par F. Damé, docteur ès lettres », parurent à la Librairie Delagrave, le premier en 1905, le second en 1907.

Damé s'était fait connaître dans son pays d'adoption par les nombreuses chroniques dramatiques qu'il donna au *Românul* et à d'autres revues roumaines. Il s'y révéla un bon critique des classiques, mais fermé et hostile à toute œuvre d'avant-garde. Il écrivit aussi, le plus souvent en collaboration avec des Roumains, quelques pièces de théâtre. Son entregent et son esprit d'entreprise lui permirent de les faire représenter, mais les critiques de Bucarest les jugèrent généralement médiocres. Le drame historique en cinq actes qu'il composa avec Ion D. Malla, *Hatmanul Dragan*, fut créé en 1881. En collaboration avec le chevalier d'Ormeville, il conçut le livret d'un opéra lyrique, *Heidukul (Le Brigand)*, qui fut joué au Théâtre national de Bucarest.

Damé est parfois cité dans la correspondance de quelques écrivains roumains de l'époque. Il y fait figure d'un tâcheron des lettres dont les procédés ne suscitent pas l'approbation ni la sympathie. C'est de manière toujours péjorative que son nom revient dans les lettres du pourtant francophile Vasile Alecsandri, poète, dramaturge et codirecteur du théâtre de Iassy et de la revue *Le Progrès*³⁷.

Ses confrères dramaturges reprochaient à Damé de démarquer les auteurs français. L'animosité de Damé envers Caragiale était sans doute liée à la manière dont un article de son ancien camarade avait parlé de ses plagats et de sa traduction de la pièce *La Fille du Tintoret* (dans une chronique du *Românul* du 11 janvier 1878, Damé se défendra en plaidant pour ce qu'il appelait par euphémisme des « imitations »). Un chroniqueur (qui est sans doute Eminescu) écrivit dans le *Timpul* du 12 novembre 1877, à propos de la représentation au Théâtre de Bucarest de deux pièces de Damé, *Nos soldats*, comédie en trois actes, et *Le Rêve de Dochia*, poème écrit en français et adapté pour la scène en roumain sous le titre *Visul Dochiei* :

M. Frédéric Damé est une personne qui croit que la propriété littéraire disparaît au-delà des frontières de la France. [...] pourquoi donc Balzac, Sardou et d'autres, réunis tous ensemble, ne signifieraient-ils pas en roumain : Damé ? Traduction libre, même très libre, mais ne vit-on pas dans un pays libre ? [...] Le monsieur est un homme intelligent et il comprend les hommes [...] il est bien naturel que quelqu'un cherche la gloire s'il peut la trouver si vite. La manière de devenir grand est rapide. On prend une œuvre française, on en rature le titre, on en écrit un autre, on rature le nom de l'auteur et on y met le sien. [...] Il ne reste plus qu'à le traduire en roumain, affaire résolue par quelque ami, et l'œuvre est prête. Bonne gloire et pas du tout chère.

Le même chroniqueur accuse Damé d'être devenu « écrivain sans avoir étudié, poète sans être poète, professeur à l'Université sans savoir écrire et littérateur roumain sans savoir le roumain ». En avril 1879, au moment de la polémique dans le *Timpul* sur le passé communal de Damé, Eminescu portera les mêmes accusations :

M. Frédéric Damé a écrit un dictionnaire de médecine, nous semble-t-il. Il n'est pas pour autant, à ce que l'on sache, ni physiologiste, ni anatomiste, ni pathologiste. C'est toujours lui qui a écrit une sorte de manuel pour l'apprentissage du russe. Est-ce qu'il connaît les langues slaves ou tout au moins le russe aussi bien que le français ? Nous en doutons fortement. Il a écrit aussi un *Guide de Bucarest*, un *Dictionnaire du provençal comparé au roumain*, où il place des mots roumains de la presse à côté du fonds ancien roumain. Le même monsieur met en danger le prestige du Théâtre National par des pièces écrites sans le moindre talent et la lecture du *Romanul* par ses feuilletons. En un mot, il essaie par divers moyens de devenir éternel et il prétendra peut-être à compter parmi les éléments sains de notre culture.

On retrouve la même sévérité dans les appréciations de plusieurs écri-

vains roumains sur les mérites d'historien de Damé. Iorga, qui l'avait bien connu, lui conteste totalement cette qualité dans sa notice nécrologique. Il considère son *Histoire de la Roumanie contemporaine* comme « pleine d'erreurs et animée d'un esprit quelquefois hostile à notre égard ». Iorga trouvait que Damé, avec ses écrits, « servait ses nouveaux maîtres, les conservateurs, surtout les Takistes », et n'était qu'un de ces « étrangers qui s'établissent chez nous pour faire une carrière plus brillante que chez eux ».

Comme ses maîtres et amis Tirard et Laboulaye – le premier devant un jour occuper le siège sénatorial laissé vacant par la mort du second –, Damé était entré dans la franc-maçonnerie. Il fut initié en Roumanie par le Français Ulysse de Marsillac.

Damé est mort des suites d'une pneumonie, le 30 avril 1907, qui était le lundi de Pâques. Il avait cinquante-huit ans et était veuf depuis quelques années. Son neveu René Polysu, avocat de trente ans, signa l'acte de décès³⁸. Le faire-part des obsèques du « publiciste » Damé parut dans *La Roumanie* du 2 mai 1907³⁹. Après être passé par l'église Saint-Joseph, le corps de Damé fut enterré dans le caveau de la famille Polysu au cimetière catholique⁴⁰ de Bellu, où sa tombe est toujours visible dans l'allée 30 bis, place 21. La maison où Damé avait passé ses dernières années et où il est mort était située au 9 bis, rue *Viitorului*, c'est-à-dire la rue de *l'Avenir*...

1. Les principaux pionniers de la recherche damésienne ont été Curt Muller, Hubert Juin, François Caradec, Gérard Minescaut et Michel Wattromez.

2. Une trentaine d'années plus tard, Genonceaux installera une éphémère maison d'édition au numéro 4 de cette place.

3. Jean-Pierre Lassalle signale aussi que l'existence de plusieurs Damé est attestée en Uruguay au dix-neuvième siècle. Parmi eux, un Jean-Baptiste Damé, mort en 1861, veuf de Maria Radeboudeboc (sic).

4. Élève de Lequesne-Cavelier et de Guillaume, Ernest Damé débuta au Salon de 1872 et participa régulièrement aux grandes expositions. Il eut une médaille de troisième classe à l'Exposition universelle de 1878 et une médaille de bronze à celle de 1900. On lui doit des bustes (celui de Raphaël dans le square de la Guillotière, à Lyon ; celui de Raspail au Père-Lachaise), des groupes (*L'Espérance*, bas-relief), la statue de Victor Jacquemont sur la façade de l'Hôtel-de-Ville de Paris, la statue de Claude Chappe, inventeur du télégraphe (érigée en 1893, après une souscription des télégraphistes français, à l'angle du boulevard Saint-Germain et de la rue du Bac). Ernest Damé est mort à Paris en 1920.

5. L'autographe de ce poème est conservé dans le fonds Lovenjoul de la Bibliothèque de l'Institut.

6. La plaquette des *Lanières* annonçait la parution prochaine de *Pitres et Courtisans*, satire dédiée à Arsène Houssaye.

7. Un temps, l'administration de *L'Avenir* fut au 3, rue du Faubourg-Montmartre.

8. Dans un article du *Românul* du 24 février 1878, Damé écrira que la naissance de

L'Avenir lui avait valu une belle lettre de Laboulaye, avec lequel il était en « relations de famille ». Édouard-René Lefebvre de Laboulaye, né et mort à Paris (1811-1883), fut avocat, professeur de législation comparée au Collège de France et fondateur d'une *Revue historique de droit*. Sous le Second Empire, il appartient à l'opposition libérale, puis se rapprocha du pouvoir, notamment d'Émile Ollivier. Napoléon III songea même à lui confier le portefeuille de l'Instruction publique. En cette année 1868, il publia un roman, *Le Prince Caniche*.

9. Le professeur de droit Émile Accolas, futur sympathisant de la Commune, bénéficia à plusieurs reprises des honneurs de la revue.

10. Georges Eudel, *Bar*, G. Rousseau, G. Cuilhé, *E. Rochard*, Paul Leconte, Henri Morel, Michel Vimont, *Ch.-A. Bouthéry*, *C. Court*, *Lebreton*, *A. Dan*, Paul Gros-Fillay, Marius Pouillet d'Arras, *Georges Sauvage*, *François Collongues*, *Chatelier*, *V. Marchais* cosignèrent cette circulaire publiée par *L'Événement* (les noms cités en italiques n'apparaîtront pas sur les sommaires de la revue).

11. Cette lettre de démission signée par une partie de la rédaction (Paul Leconte, Eudel, Pierre Aubry, Gros-Fillay, Chatellier, Michel Vimont, Paul Vimont) parut dans *Le Palais* – une très jeune revue dirigée par Maurice Joly – du 12 décembre 1868.

12. Deux collaborateurs de *L'Avenir*, Alfred de Méreuil et Henri Morel (qui avait publié en 1868 chez Defaux une plaquette intitulée *Isabelle, reine à Paris*), écrivaient dans *L'Événement*.

13. Par échange de bons procédés, *L'Avenir* du 17 décembre signalera la parution d'un recueil de *Chansons de Paul Avenel* qui était édité par la revue de Carlo Grippi.

14. *La Gazette des tribunaux* du 31 janvier 1869 mentionna ces condamnations.

15. *Le Réveil* du 25 janvier publia une lettre dans laquelle Damé déplorait ces refus de l'imprimeur de sa revue : « Voilà cependant à quel point de crainte et de servilisme vingt ans de despotisme, vingt ans d'Empire ont réduit la France ! C'est profondément triste. Il m'est donc impossible de dire adieu, dans mon journal, à l'ami qui n'est plus. Salut et Fraternité. / Frédéric Damé ».

16. Fonds Lovenjoul, Bibliothèque de l'Institut, D. 600, fol. 186.

17. *Ibid.*, D. 593, fol. 28. Lettre publiée dans la *Correspondance générale* de Sainte-Beuve, tome XVII, Privat Didier, 1976.

18. Le nom de Damé se trouve associé à celui de Sircos dans les *Tablettes de Marseille* du 27 janvier 1869 sous la plume du secrétaire de rédaction, Joseph Pollio : « Parmi les collaborateurs nouvellement acquis à la rédaction de notre journal, nous pouvons nommer MM. Frédéric Damé, ancien rédacteur en chef de *L'Avenir*; Marius Déguzon, collaborateur de plusieurs feuilles parisiennes très répandues; Alfred Sircos, rédacteur en chef de *La Jeunesse*. »

19. Lettre de Zola à Édouard Bauer, 8 février 1869, Catalogue Stargardt, 13-14 novembre 1969.

20. Eugen Jebeleanu ne paraît se référer à aucun témoignage ou document quand il affirme que l'ex-communard Damé se réfugia en Roumanie pour fuir les représailles des Versaillais (« Una scoperta in Romania intorno a Isidore Ducasse : il Conte de Lautreaumont fu un rivoluzionario ? », *Europa litteraria*, 1961, n° 12).

21. Lequel fondait cette année-là une Société des mines d'or de l'Uruguay...

22. Cette notice de Iorga, datée du 10 mai 1907, sera reprise dans *Les Hommes qui ont été* (Editura pentru literatura, Bucarest, 1967).

23. Alexandru Paleologu, « Frédéric Damé, critic dramatic », *Spiritul si Litera*, Editura Eminescu, 1970.

24. Maurice Dreyfous, *Ce que je tiens à dire. Un demi-siècle de choses vues et entendues*, Ollendorff, 1912.

25. Eugen Jebeleanu, « O lumina în taina Lautréamont », *Gazeta Literara*, Bucarest, 1^{er} décembre 1960. Cet auteur émet l'hypothèse que Damé, troublé par la mort « énigmatique » de Ducasse, se serait réfugié à l'étranger par crainte pour sa propre vie. Eugen Jebeleanu est, semble-t-il, le nom d'un humoriste roumain.

26. Fils présumé du patriote roumain Nicolas Balcesco, Floresco fit connaître la littérature française en Roumanie en traduisant les œuvres de Musset, de Buffon et de Mendès. En 1890, il publia à Bucarest un *Cours de littérature française* destiné à l'enseignement secondaire, dans lequel le *Lautréamont* de Sue est mentionné (sans coquille). Floresco avait passé une partie de sa jeunesse à Paris, où il avait collaboré à divers journaux littéraires. Dans *L'Art* du 20 décembre 1865, Charles Joliet écrit : « Le *Nain jaune* a été hospitalisé à la sixième chambre. Il a été tenu sur les fonts correctionnels par MM. Castagnary et Floresco, père de l'article incriminé. M. Floresco est un jeune homme d'une famille comtale de Valachie. Il est brun et d'allure distinguée. Sa physionomie, très-expressive et souriante, rappelle la tête classique de Méphistophélès avec moins d'ironie. Il s'habille comme le comte d'Orsay, et écrit comme s'il était à la *Vie Parisienne* ». Dans sa *Vie intellectuelle dans la Roumanie en 1899*, Nicolas Iorga évoquera Floresco et ses « journaux de polémique violente contre les mœurs du Second Empire ». Floresco écrivit sous le pseudonyme de Mortier ou Mortjé dans *L'Écho du Soir* et dans *L'Art* de Louis-Xavier de Ricard. En mai 1867, Michel Mortjé et Auguste Largent devinrent les rédacteurs en chef d'un *Bonnet de coton* précédemment dirigé par Margouzy (qui y avait inséré des textes d'Évariste Carrance et de quelques futurs *parfumés de l'âme* comme Desfossez, Morgon et Thévenot). Cette revue avait ses bureaux au 2, rue Vivienne, et son bureau central de vente était la librairie Defaux.

27. Rapport du 6 août 1874, cité par François Caradec (*Lautréamont à Montevideo*, *op. cit.*).

28. Comme il l'avait fait pour *L'Avenir*, Damé sollicita le concours de diverses personnalités connues afin de donner du prestige à sa nouvelle revue. Plusieurs écrivains français plus ou moins versés sur les questions roumaines lui promirent leur collaboration, comme l'inusable Édouard Laboulaye, Jules Simon, Abdohomyme Ubicini, Paul Bataillard, Louis Ulbach, Jules Claretie.

29. *Un succès* a été publié pour la première fois dans *L'Universul* du 13 décembre 1899. On peut lire cette nouvelle dans les *Œuvres* de Caragiale (Méridiens-Éditions, Bucarest, 1962). Dans la Roumanie d'aujourd'hui, le nom de Frédéric Damé n'est guère connu – du public lettré – que par ce récit de Caragiale.

30. Ion Roman, *Caragiale*, Éditions Tineretului, Bucarest, 1964.

31. Alexandru Paleologu, « Frédéric Damé, critic dramatic », *Spiritul și Litera*, Editura Eminescu, 1970.

32. À partir de 1882, Damé publia, avec des interruptions, une revue hebdomadaire en roumain, *Cimpoiul* (*La Cornemuse*) : ce périodique, qui se prétendait de caractère « instructif et moral », était également fait avec des romans et des nouvelles traduits du français sans l'accord de leurs auteurs. D'après les ennemis de Damé, *Cimpoiul* était soutenu par une subvention du ministre des Cultes et de l'Instruction publique, Take Ionescu, dans les faveurs duquel Damé s'était insinué.

33. Gérard Minescaut, « Les Chants de Maldoror dans *L'Indépendance roumaine* de Frédéric Damé », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1990.

34. Le livre porte cette mention : « À Son Altesse sérénissime Charles I^{er} Prince de Roumanie. Avec le plus profond respect cette traduction est dédiée. Frédéric Damé ».

35. Damé avait épousé en secondes noces une parente de ce Zanné, dont il devait un jour divorcer.

36. C'est surtout comme lexicographe que l'œuvre de Damé a un peu survécu.

37. Ces lettres écrites en français, conservées à la Bibliothèque académique roumaine, ont été publiées en 1960 (Editura de Stat Pentru Literatura si arta). En novembre 1879, de son domaine de Mircesti, en Moldavie, Alecsandri écrivait à son ami Ion Ghica : « 21 degrés de froid ! [...] Qui diable pourrait-on mettre à la porte par une température pareille ? Un Soïmesco tout au plus, et encore ! Un Damé ? »

38. Cet acte a été publié par Michel Wattremez, *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1991.

39. Son livre *Bucarest en 1906* sera publié de manière posthume en 1907 par sa famille. Il contient une photographie de l'auteur. La notice (non exempte d'erreurs) sur Damé du *Dictionarul literaturii române de la origini pînă la 1900* (éditions de l'Académie, 1979) est également illustrée d'une photographie du dédicataire de *Poésies*.

40. Damé a parfois été considéré comme juif par les milieux littéraires et journalistiques roumains (« Le 28 août 1877, le juif français Frédéric Damé fit paraître une gazette de reportage sur la guerre, *La Nation roumaine* », lit-on dans le livre de G. Calinescu, *Histoire de la littérature roumaine des origines à nos jours*). Damé, qui n'avait rien de juif, laissa au contraire son *Indépendance roumaine* exprimer librement l'habituel antisémitisme de la presse roumaine de l'époque.

CHAPITRE XXII

POÉSIES I, POÉSIES II

« On peut considérer comme prouvé que ce livre de logique pure est secrètement fait pour six ou sept (maximum) individus par siècle. »

Philippe Sollers, « Un classique inconnu : Isidore Ducasse », *Le Monde*, 25 août 1989.

Si la dédicace de *Poésies I* ne cite, comme personnalités littéraires, que les directeurs de revues Alfred Sircos et Frédéric Damé, les publicités qui apparaissent à la fin de *Poésies II* suggèrent que, loin d'avoir vécu dans un isolement complet, le monsieur venu habiter la capitale était entré en relations avec plusieurs hommes de lettres de sa génération ou de la génération précédente. Il est ainsi avéré qu'il eut des contacts avec l'équipe de rédaction de *La Revue populaire de Paris*, car ce périodique a fait de la réclame à la fois aux *Chants de Maldoror* et à *Poésies*.

La Revue populaire de Paris – Arts, sciences et lettres, avait été créée en 1866 par Henri Thiers. Ce personnage, qui était né le 17 octobre 1838 à Marseille, était-il un parent de l'autre, lui aussi Marseillais ? Ce ne serait pas impossible, car la première livraison de *La Revue populaire de Paris* avait inséré une publicité sur l'*Histoire de la Révolution française* du plus célèbre des Thiers. À Paris, Henri Thiers demeurait 13, rue du Cherche-Midi. En 1862, il avait publié un ouvrage intitulé *La Serbie : son passé et son avenir*, qui sera réédité en 1876. Il était le secrétaire de la Mission Égyptienne, dont les bureaux étaient situés au 28 de la rue Saint-Placide. Lorsqu'il avait déposé le titre de la revue qu'il voulait fonder, la préfecture de police avait demandé sur son compte un rapport qui s'était révélé favorable : « Ses sympathies paraissent acquises au gouvernement impérial. » Thiers allait faire paraître dans sa *Revue populaire*

des écrits critiques, des chroniques sur l'Égypte et sur l'Italie à l'Exposition universelle, des études historiques et une comédie en un acte et en vers, *Pris à son propre piège*. La plupart de ces textes firent, entre 1867 et 1869, l'objet de tirés-à-part sortis de la maison Balitout, imprimeur attiré de *La Revue populaire de Paris*.

En janvier 1867, Thiers céda son organe, dans lequel il allait continuer à collaborer périodiquement, au docteur Auguste-Joseph Bader. Ce médecin, né à Tours le 4 décembre 1825, avait passé en 1854 une thèse intitulée *De la pneumonie dans la première enfance*. En 1867, il était attaché au service médical de l'Exposition universelle. Dès le premier numéro de *La Revue populaire*, il portait le titre de propriétaire-gérant, mais cette appellation était souvent fictive, la loi imposant que tout périodique eût son gérant.

Le docteur Bader avait une sœur, Louise, qui reçut le titre de directrice de *La Revue populaire de Paris*. Cette femme de lettres tenait salon dans sa maison du 18 de cette rue du Pré-aux-clerks que l'on venait de débaptiser de son appellation de rue Neuve-de-l'Université¹. Dans *La Revue populaire* de janvier 1869, E. Brunet de Boyer rend compte d'une des réceptions de Louise Bader, dont les invités avaient pu apprécier successivement la voix d'une cantatrice italienne, la signora Sorandi, la prestation au piano d'une artiste qui enseignait au Conservatoire, Mlle Percié-Porte, et la lecture d'une poésie composée et déclamée par la maîtresse de maison elle-même.

On ne sait presque rien sur Louise Bader, qui n'a pas eu l'heur de susciter chez les chercheurs un intérêt analogue à celui dont ils ont fait preuve pour un Carrance ou un Dazet. Ce bas-bleu méconnu publia pourtant quelques livres. Dans la longue préface de son recueil poétique paru en 1861 à la Librairie nouvelle sous le titre *Idéal et réalité* et dédié à la mémoire de Georges Bader, autre frère de l'auteur, Louise Bader définissait ainsi sa démarche de poète :

L'idéal devient rêve, la réalité devient matérialisme ; c'est dans cette pensée que j'ai écrit les vers qui composent ce recueil, demandant à mon cœur, à la nature et aux grands faits de notre époque, toutes mes inspirations.

Dans sa *Correspondance littéraire* du 10 mai 1861, Léon Laurent-Pichat était resté prudent sur la valeur de cet *Idéal et réalité* :

Mlle Louise Bader rêve dans l'idéal et chante dans la réalité [...]. Elle voit le côté triste des choses, mais le côté consolant ne lui échappe pas [...]. Peut-être, dans la hâte d'une composition violente et vivement inspirée, l'auteur a-t-elle laissé échapper des faiblesses de rimes, des erreurs de qualité [...]. C'est simple et léger, bien senti et nettement dit.

Le bulletin bibliographique de *La Revue fantaisiste* du 15 avril 1861 avait aussi consacré quelques lignes banales à ce « volume plein d'aussi douces et fraîches choses », et riche d'un « profond sentiment poétique² ».

En 1865, Louise Bader avait fait imprimer une plaquette intitulée *Athénée des arts, sciences et Belles-Lettres de Paris – Rapport sur les heures de loisir, fables, contes et pensées par Madame Marie-Virginie Menier*, lu à l'Hôtel-de-Ville – séance du 12 juin 1865, par l'auteur, Mlle Louise Bader, membre de la Société³. En 1868, *Un drame intime – Blanche Soravel*, imprimé par Balitout et mis en vente à la librairie Amyot, 8, rue de la Paix, montre qu'en Louise Bader, la romancière était fortement encline à la tartine. Le lecteur qui souhaiterait en savoir davantage sur ce récit fadasse et plat est prié de se reporter au compte-rendu qu'Adolphe Bitard a signé dans *L'Émancipation* du 5 novembre 1868.

Dans la revue qu'elle dirigeait, Louise Bader a publié des souvenirs de voyage, des poésies et son roman qui portait encore le titre *La Campagne d'Italie de Blanche Soravel* et commença à paraître en feuilleton en mars 1867. Sous son nom de femme mariée, Louise d'Ernesti Bader publiera en 1886 chez Dentu *Mon premier amour, monologue*, dont le faux-titre est absolument inspiré : « Aux myopes qui ont aimé »... La même année et chez le même éditeur, elle fit paraître *Nos satellites – Photographies de basse-cour*. Elle mourut cinq ans plus tard.

Comme le *Chant Premier* auquel *La Revue populaire de Paris* fit une publicité dans sa livraison de janvier 1869, comme le *Blanche Soravel* de sa directrice, comme *L'Avenir* de Damé, la revue de la famille Bader était imprimée par Balitout. Chaque livraison comptait soixante-quatre pages et paraissait le premier jour du mois. Son prix, qui était de cinquante centimes, resta le même jusqu'au dernier numéro. Le bureau central de vente était la librairie et marchande de journaux de la rue du Croissant, Mme Defaux, chez laquelle le *Chant Premier* aurait dû, d'après *La Jeunesse* du 1^{er}-15 septembre 1868, être déposé.

Le premier numéro de *La Revue populaire de Paris* parut le 1^{er} novembre 1866. Un *Au lecteur* de la directrice exposait les intentions de la rédaction :

En créant *La Revue populaire de Paris*, ses fondateurs n'ont pas l'intention d'offrir au public un simple recueil de travaux détachés sans lien ni but ; mais, comme le directeur des concerts populaires, si heureusement inspiré, ils veulent faire, eux aussi, une tentative sérieuse en faveur de l'Art.

Dès sa première livraison, la revue avait annoncé qu'elle rendrait

compte des ouvrages dont deux exemplaires seraient déposés à ses bureaux. Louise Bader devait se charger elle-même de cette rubrique bibliographique, apparue dans la livraison d'avril 1867 avec un compte-rendu sur *La Liberté civile* de Jules Simon. Par la suite, cette chronique parlera préférentiellement des œuvres des collaborateurs de la revue. La livraison d'août 1867 ayant publié son étude sur *Hernani*, Louise Bader s'empressa d'envoyer le numéro à Victor Hugo. La lettre de remerciements du maître, écrite de Bruxelles, fut immédiatement insérée en tête de la livraison de septembre, précédée d'un commentaire où la destinataire du billet gloussait de bonheur et de fierté :

Bruxelles, 4 août 1867

Mademoiselle,

Je viens de lire vos pages touchantes et charmantes. Vous racontez *Hernani* avec émotion et vous le commentez avec profondeur. L'applaudissement d'une femme est plus qu'un applaudissement, on y sent le cœur au même degré que l'esprit ; et c'est pourquoi je mets à vos pieds ma reconnaissance en même temps que mon respect.

Victor Hugo

Le nombre de collaborateurs de *La Revue populaire de Paris* demeura restreint pendant les premiers mois. Ils s'appelaient Louise Bader, Ernest Allard⁴ (qui publia dans les quatre premières livraisons un « roman lyrique » intitulé *Romuald*), Henri Thiers (qui signa un interminable poème sur Charlemagne), le docteur Bader (qui consacra à l'actualité scientifique une chronique dans laquelle il ne s'interdisait pas les digressions sur l'Art), Léon Darlie (qui tint une chronique dramatique), Tony Dorel et Élie Jay. Jusqu'au numéro de mars 1867, ce sont pratiquement les seuls noms au sommaire. Au fil des livraisons suivantes apparaissent d'autres collaborateurs : Louis-Auguste Martin, dont le docteur Bader recommande le mensuel *Annuaire philosophique* « à tous ceux qui veulent se tenir au courant du mouvement philosophique de l'époque », Alphonse Baudouin⁵, Adolphe Bitard⁶, Georges Debar, Louis Tremblay⁷, Ludovic Turquet, Léon Valade, Jean-Marie Caubet, Évode Chevalier⁸, Louis de Courmont⁹, Emmanuel des Essarts¹⁰, François Fertiault¹¹, Gustave Flourens¹², Élisée Reclus¹³, Gustave Sauger¹⁴ et Auguste Férent, chimiste et « ex-essayeur à la Monnaie de Bruxelles ».

L'année 1870 fut la cinquième et dernière de *La Revue populaire de Paris* qui allait disparaître, comme tant d'autres journaux, dans la tourmente de la guerre et de la chute de l'Empire. Les derniers noms apparus sur les sommaires furent ceux de Gustave Balitout, l'imprimeur de la revue¹⁵, François-René de Chateaubriand – collaboration de la tombe, mais excusez du peu –, François Génin, le Marseillais Joseph Pollio

(dont on retrouve le nom dans *La Jeunesse* de Sircos), Arsène Thévenot, collaborateur des *Parfums de l'âme* et auteur des *Villageoises*, dont Louise Bader avait parlé dans la livraison de septembre 1868.

Sauf sous couvert d'un pseudonyme resté ignoré, Ducasse n'a pas collaboré à *La Revue populaire de Paris*, pas plus qu'on ne trouve son nom dans *La Jeunesse* et dans *L'Avenir* de ses deux dédicataires *directeurs de revue*. Les réclames qu'il a fait passer dans la revue de Louise Bader montre qu'il connaissait cependant l'existence de la revue. S'il en fut un lecteur un tant soit peu régulier, il aura pu relever que la rubrique bibliographique du numéro de février 1868 parlait d'une *Petite Gazette de Bigorre*. Un Tarbais à Paris pouvait-il rester indifférent à cet écho :

Une délicieuse petite ville, l'oasis des montagnes, l'Athènes des Pyrénées. Bagnères-de-Bigorre, nous adresse chaque semaine sous ce titre trop modeste, la *Petite Gazette* (14 Boulevard du Collège, Bagnères-de-Bigorre), des lignes pleines d'humour et de charme. [...] Nous félicitons sincèrement le directeur, M. Cazenave, de cette création qui l'honore¹⁶.

La mention de ce petit périodique bagnérais dans *La Revue populaire de Paris* n'était sûrement pas étrangère à l'intervention de l'un ou l'autre des deux collaborateurs haut-pyrénéens de la revue, Émilien Frossard¹⁷ et Frédéric Soutras¹⁸. Ces deux Gascons se connaissaient bien. Ils avaient cosigné des *Promenades géologiques et archéologiques* et écrivaient régulièrement dans cette *Petite Gazette de Bigorre* qu'ils avaient fondée à Bagnères en collaboration avec François Soubies, ami de Jean Dazet et parrain de son fils Jean-Paul.

En 1868, Louise Bader s'était octroyé quelques libertés de plume qui lui valurent, ainsi qu'à son frère, gérant de la revue, d'être convoqués par les autorités impériales qu'avait agacées la publication de l'hommage épistolaire de Hugo. Il s'ensuivit que la directrice dut s'adresser en ces termes *Au lecteur* de la livraison d'octobre :

La Revue populaire de Paris appelée, dans la personne de son gérant, à se présenter au parquet le 7 septembre écoulé, a été invitée à s'abstenir avec soin de toutes réflexions d'économie sociale, telles qu'elle en a émises dans les articles sur *L'Émancipation des femmes* et le *Wauxhall*¹⁹, signés Louise Bader.

Cet incident vient nous démontrer qu'il est assez difficile avec les journaux littéraires de déterminer les limites que la loi leur assigne : car, évitant toute question de détail, je n'ai cherché qu'à énoncer mon idée sur des principes de l'ordre moral, d'autant plus intéressants pour une femme qu'ils concernent plus spécialement son espèce.

Dans la rubrique d'*Échos de Paris* du numéro du 25 octobre 1868 de *L'Image – Paris-comique*, la revue de Tronsens, Gustave Sauger prit la défense de Louise Bader :

Vous connaissez la *Revue populaire*? Excellent petit journal, rédigé avec autant de talent que de tact par Mlle Louise Bader, qui a publié dans ses colonnes quelques poésies charmantes et une étude très-réussie, dont on se souvient et qu'on relit : *Blanche Soravel*.

– Eh bien, croyez-moi si vous voulez, mais la *Revue populaire* a paru, à qui de droit, faire échec à l'ordre public et Mlle Bader a été mandée... en haut lieu.

Elle avait eu, paraît-il, le tort de s'intéresser à ce qui se débitait en public à la salle de la Redoute, et, en sa qualité de femme d'esprit, elle avait dit son mot sur une discussion qui concerne les femmes. Elle l'avait dit même de façon à démontrer que l'esprit dont elle faisait preuve s'alliait avec le bon sens et le jugement.

C'était trop et on lui a démontré que, faute de 30 000 francs versés au Trésor, il était interdit d'avoir de l'esprit et du bon sens, ou du moins de le faire connaître à ses amis.

Faisons donc des romans Féval, des chroniques Lespès²⁰ et des vers Belmontet; c'est ainsi que nous développerons l'intelligence du grand peuple français.

Dans *La Revue populaire de Paris* de janvier 1869, la directrice s'adresse à ses « chers et fidèles abonnés » pour l'année nouvelle, « dans l'œuvre de progrès à laquelle notre publication se consacre », mais cette livraison requiert avant tout notre attention par les réclames du verso de sa couverture :

BLANCHE SORAVEL

Drame intime par Louise Bader

1 vol. 2 fr. – Chez Amyot, 8, rue de la Paix.

ESSAI D'UNE LANGUE UNIVERSELLE

par MM. Pirro et L.A.

Chez Guérin et Cie, propriétaires-éditeurs, rue de La Rochelle,
Bar-le-Duc

Les

CHANTS DE MALDOROR

Chant Premier

par ***

LES HALTES

par André Chaten

Précédées d'une préface d'A. Piedagniel

Chez L. Grollier, éditeur, passage de l'Opéra, 21

LES SOLEILS D'OCTOBRE

Poésies

Précédées d'une préface par Charles Asselineau
 Chez Alph. Lemerre, éditeur, 4, passage Choiseul, Paris.

ÉPÎTRE À M. LE COLONEL STAAFF

sur la

POÉSIE FRANÇAISE CONTEMPORAINE

par J.P. Lesguillon

18, rue du Pré-aux-clerics, 18

LE DIABLE À QUATRE

Valse brillante pour piano

Par Titus d'Ernesti

Chez Prilipp, éditeur, 19 boulevard des Italiens.

Les six œuvres qui entourent la publicité pour le *Chant Premier* dans cette page de *La Revue populaire de Paris* n'ont pas laissé une empreinte très forte. Mentionné à la suite du très-insipide *Blanche Soravel* de Louise Bader, l'*Essai d'une langue universelle* était un ouvrage de 260 pages dont les deux auteurs prétendaient, dans leur préface, qu'ils avaient choisi « dans chaque langue les mots les plus connus et ceux dont la prononciation donne le moins de difficulté ». La grammaire de leur langue universelle avait « peu de règles, une seule conjugaison très simple ». Émules de Paulin Gagne²¹ qui forgea aussi sa langue internationale – la fameuse gagne-monopanglotte –, Pirro et L.A. soutenaient qu'ils avaient voulu

créer un langage pratique, que tout homme puisse, sans beaucoup d'étude, apprendre à écrire et à parler, une langue destinée à faciliter les relations internationales, et surtout les relations commerciales, si elle était adaptée par tous les négociants du globe²².

André Chaten, qui suivait sur la page de réclames le mystérieux « *** » du *Chant Premier*, était le pseudonyme anagrammatique d'André Chagnet. Né en 1815 aux États-Unis dans une famille française, élevé à Sorèze, ce docteur en médecine de Valence d'Agen avait publié dans *La Revue populaire de Paris* de juin 1868 un poème, *Poètes et marins*. Dans la livraison de janvier 1869 qui faisait une réclame à ses *Haltes*, dont l'achevé d'imprimer est daté du 30 octobre 1868, Louise Bader manifeste son regret de ne pouvoir parler, faute de temps et d'espace, de ce volume de poésies, « oasis où l'âme se repose et se reconforte » (la lacune sera

comblée dans le numéro de mars)²³. Chaten, qui vivait à Moussur-en-Quercy, avait chargé son ami Alexandre Piedagniel de la publication de ses *Haltes* chez le libraire-éditeur parisien Grollier.

Comme pour le *Chant Premier*, le nom de l'auteur des *Soleils d'octobre* n'apparaît pas sur la réclame de *La Revue populaire de Paris* : absence à mettre probablement au compte de la distraction, car l'auteur avait bien mis son nom sur son volume de poésies. Il s'agissait de Gabriel Marc qui publia, comme Chaten, des vers dans la revue de Louise Bader. Ce cousin de Théodore de Banville fit partie du mouvement poétique qui se développa autour du libraire-éditeur Lemerre, pour lequel il travailla pendant quelques années²⁴. Ses *Soleils d'octobre* bénéficièrent à leur parution d'un nombre important de comptes-rendus, auxquels les relations de l'auteur et sa position chez Lemerre ne furent certainement pas étrangères.

Avant-dernière de la liste, l'*Épître à M. le colonel Staaff sur la poésie française contemporaine* de J.P. Lesguillon²⁵ est un opuscule de seize pages dont la réclame signale qu'il est disponible au 18, rue du Pré-aux-clercs, c'est-à-dire à l'adresse de la revue. Louise Bader avait consacré la chronique bibliographique de juillet 1867 aux *Lectures choisies de littérature française depuis la formation de la langue jusqu'à la Révolution* du major suédois Ferdinand-Nathanaël Staaff²⁶, ancien professeur de littérature française à l'Académie de Carlberg. Rouvrons *L'Image – Paris-comique* du 27 juin 1869 pour lire sur cet ouvrage ces précisions apportées par Gustave Sauger :

M. Le colonel Staaff, qui a publié il y a deux ans un volume intitulé *La Littérature française depuis la formation de la langue jusqu'à nos jours*, volume qui a été désigné par le ministre pour être distribué comme prix aux élèves, vient de faire paraître le second volume chez les éditeurs Didier et Cie.

M. Staaff a mis près de dix ans pour faire le premier volume de cet ouvrage, qui sera on ne peut plus utile, non seulement à la jeunesse française, mais encore à tous ceux qui tiennent une plume.

Le colonel, lutteur infatigable, prépare déjà le troisième volume.

Le Diable à quatre, dernière publication mentionnée dans cette énumération de réclames, est une œuvre du compositeur Titus d'Ernesti, qui deviendra quelques années plus tard l'époux de Louise Bader. Du même musicien, on connaît une *Introduction et andante-religioso pour piano et violon (ou violoncelle) et harmonium (ad libitum)*.

La Revue populaire de Paris, qui a publié des comptes-rendus ou des échos sur la plupart des monographies apparaissant sur cette page publicitaire de la livraison de janvier 1869, n'a pas consacré une ligne au

Chant Premier, dont la mention était sans doute une conséquence de l'envoi de l'édition Balitout par l'auteur en novembre 1868 : Louise Bader avait dû faire partie de la « vingtaine de critiques » dont il est question dans la lettre de Ducasse à Hugo. On ne peut écarter la possibilité que Damé ait introduit Ducasse dans cette revue ou soit intervenu en sa faveur pour l'insertion de cette publicité. Pendant toute l'année 1869, Damé tint dans la revue de Louise Bader une chronique théâtrale. Il y publia également une étude sur Machiavel, une présentation de Longfellow, un article intitulé « De la musique ». Louise Bader avait conclu son éditorial du premier numéro de l'année 1869 sur ces mots :

Une autre publication qui caractérise la fin de l'année 1868 a bien vite aussi rallié mes sympathies. Son titre, l'*Avenir*, est riche d'espérances et de promesses, qu'il commence déjà à réaliser. Son rédacteur en chef, M. Frédéric Damé est un jeune et vaillant penseur. Un souffle généreux circule dans ces pages. On y sent les indignations de natures honnêtes ; les enthousiasmes d'âmes ardentes éprises de la Justice, du Beau. De courageux talents s'y décèlent. La Liberté y jette son cri d'appel. Nous qui l'aimons, ne lui répondrons-nous pas ?

En janvier de l'année suivante, *La Revue populaire de Paris* signalera encore à ses lecteurs

la réapparition d'un vaillant journal : *L'Avenir scientifique, littéraire, philosophique*. Sous la direction de M. Frédéric Damé. Les premiers N^{os} que nous avons sous les yeux sont remarquables de tous points. Bureaux, 7, Place Saint-Michel.

En retour, le premier numéro de cette seconde série de *L'Avenir* mentionnera la seconde édition de *Blanche Soravel* et parlera élogieusement de *La Revue populaire de Paris* :

Depuis quelques années, M^{lle} Louise Bader dirige avec le docteur Bader, son frère, la *Revue populaire de Paris*. Cet intéressant recueil compte parmi ses rédacteurs des talents vraiment distingués. Il est tout entier dévoué à la cause du progrès.

En février 1870, selon son billet à Poulet-Malassis, Ducasse logeait encore au 32 de la rue du Faubourg-Montmartre. Le 12 mars, à la fin d'une lettre à son banquier, apparaît une nouvelle adresse : 15, rue Vivienne. Repassant de l'autre côté du Boulevard, Ducasse a cette fois emménagé tout près de la Bibliothèque Impériale – dont la rue Vivienne

longe le côté est – et du croisement de la rue Colbert où Maldoror épiait Mervyn.

Les mensualités paternelles avaient du bon : parallèle à la rue Notre-Dame-des-Victoires, la rue Vivienne, qui part du Palais-Royal et débouche sur le boulevard Montmartre, était à cette époque une des plus élégantes de la capitale. Elle était aussi une des plus animées, tout au moins pendant la semaine. Elle devenait presque déserte le dimanche, les nombreux magasins de luxe qui la bordaient étant fermés ce jour-là. Sur la rue Vivienne s'ouvraient des passages et des galeries très fréquentés, comme le passage Vivienne, le passage Colbert ou le passage des Panoramas. Juste à côté de l'immeuble de Ducasse, au 17, se trouvait le magasin de nouveautés *Au Prince Eugène*. Au 25 était un grand magasin de nouveautés, *Le Palais de cristal*. Un peu plus loin, au 53, à l'angle du boulevard Montmartre, c'était la Librairie internationale de Lacroix et Verboeckhoven. Sortant de chez lui en partant vers la droite, Ducasse traversait l'étroite rue Colbert et longeait la Bibliothèque Impériale, qui occupait tout un pâté de maisons en bas de la rue, avec son entrée principale donnant sur la rue Vivienne. Plus bas, vers le Palais-Royal, au numéro 3, était sis l'Hôtel des Étrangers, qui hébergera Mallarmé en septembre 1871²⁷.

De l'autre côté de la rue, on trouvait la galerie de Tapis Chocquel (n° 20), le cabinet de lecture Galignani (n° 18), le magasin de lampes Neuburger (n° 4), la librairie de Michel Lévy (n° 2 bis), située juste à côté d'un éditeur de musique très renommé, Heugel. Au 2, au coin de la rue Neuve-des-Petits-Champs, un vaste magasin de nouveautés était à l'enseigne *Au Grand Colbert*. La galerie Vivienne s'ouvrait au n° 6, le passage Colbert entre les n° 2 et 4.

La maison du 15, rue Vivienne, qui aurait été construite avant 1690, avait été autrefois l'Hôtel meublé de Boston. Émile Fourchy, notaire, était propriétaire du sol depuis 1838. Depuis un an, Guillaume Deninger, dit Denière, possédait un bail pour la totalité de la maison. Ses locataires étaient des commerçants : un coffretier, un malletier en cuir, une mercière, un joaillier, une modiste à façon. Denière lui-même tenait sur place un commerce de bronzes et de pendules. La plus grande partie de la maison était occupée par un entrepreneur de bains publics, Pochinot²⁸, dont l'établissement, situé au rez-de-chaussée et à l'entresol, donnait sur un petit jardin. Pochinot disposait de trente-deux baignoires et proposait des cabinets particuliers munis d'une ou deux baignoires. Au troisième étage, à gauche sur le palier, une série de meublés étaient tenus par trois loueurs en garni, M. Domercq, M. Soulié et Mlle Bertin²⁹. Ducasse devait être le locataire de l'un d'eux.

Il n'était pas le seul homme de lettres des lieux. Un de ses confrères, le comte – authentique, celui-ci – Alexandre Guyard de Saint-Chéron, résidait dans la maison. Ce littérateur, né à Loches (Indre-et-Loire) le 7 novembre 1807, dans une famille tourangelles connue, oubliait volontiers le « Guyard » quand il signait la *Correspondance politique*, organe de la droite légitimiste et catholique qu'il dirigeait et rédigeait pour une soixantaine de journaux de Paris ou de province comme *La Guyenne* de Bordeaux ou *La Vraie France* de Lille. Cette *Correspondance Saint-Chéron*, dont le siège social était dans cette maison de la rue Vivienne, soutenait le programme politique du comte de Chambord, qui avait pris le nom d'Henri V³⁰. En juin 1874, le local fera l'objet d'une perquisition, avec saisie de papiers de Saint-Chéron, « inculpé de publication d'un journal politique sans cautionnement ». Dans ces bureaux, notera un policier, « se trouvaient trois employés à écrire trois lettres du même texte qui allaient être reproduites au moyen de la polygraphie³¹ ». Saint-Chéron – auquel les rapports des indicateurs de police prêtent le surnom de *trotte-menu* – organisait régulièrement des banquets et des messes pour la Saint-Henri et pour les anniversaires de la naissance du comte de Chambord et de la mort de Louis XVI. Membre du conseil d'administration de la Banque centrale de Paris, il avait une belle fortune et un train de vie proprement royal. En 1844, il avait publié *La Politique de Satan au dix-neuvième siècle*, complété d'un *Rapport confidentiel adressé au diable sur les hommes, les institutions et les œuvres du Catholicisme à Paris*. Dans cet ouvrage au ton mystique où se bousculent les citations religieuses, le narrateur rapporte les paroles que lui a tenues l'ange Gabriel dans une chapelle :

Évite, en te retirant, de passer devant la maison située en face de la porte latérale, à droite du sanctuaire... Là, habite Bélial, le plus perfide et le plus actif agent de Satan.

Le Bélial de Saint-Chéron n'était pas un Maldoror avant la lettre. Une note en bas de page identifie la maison de Bélial (qui est le génie du mal dans l'Ancien Testament) comme... *Le Journal des débats*. À leur manière, les deux hommes de lettres qui demeuraient en 1870 au 15, rue Vivienne, étaient préoccupés par la lutte du Bien et du Mal, mais cela n'implique pas que leurs échanges intellectuels aient jamais dépassé le simple bonjour dans l'escalier³².

En ce mois de mars 1870, Ducasse a écrit au moins deux lettres. L'une, selon un témoignage recueilli par les Guillot-Muñoz, fut

adressée à Pedro Zumarán auquel Ducasse signalait « qu'il avait vu jouer au Théâtre Français *Le Cid*, *Athalie* et *Tartufe* avec une vive émotion³³ ». L'autre, datée du 12 mars, avait pour destinataire le banquier de la rue de Lille, Darasse ou plus probablement Dosseur. Cette lettre, dans laquelle les préoccupations financières s'associent à des considérations littéraires, est la dernière que l'on ait retrouvée de Ducasse³⁴. Elle apparaît incomparablement plus déférente que la précédente missive connue au même correspondant, qui remontait au 22 mai 1869 :

Paris, 12 mars 1870.

Monsieur,

Laissez-moi reprendre d'un peu haut. J'ai fait publier un ouvrage de poésies chez M. Lacroix (B. Montmartre, 15). Mais, une fois qu'il fut imprimé, il a refusé de le faire paraître, parce que la vie y était peinte sous des couleurs trop amères, et qu'il craignait le procureur-général. C'était quelque chose dans le genre du Manfred de Byron et du Konrad de Miśkiéwicz, mais, cependant, bien plus terrible. L'édition avait coûté 1200 f, dont j'avais déjà fourni 400 f. Mais, le tout est tombé dans l'eau. Cela me fit ouvrir les yeux. Je me disais que puisque la poésie du doute (des volumes d'aujourd'hui il ne restera pas 150 pages) en arrive ainsi à un tel point de désespoir morne, et de méchanceté théorique, par conséquent, c'est qu'elle est radicalement fausse; et par cette raison qu'on y discute les principes, et qu'il ne faut pas les discuter : c'est plus qu'injuste. Les gémissements poétiques de ce siècle ne sont que des sophismes hideux. Chanter l'ennui, les douleurs, les tristesses, les mélancolies, la mort, l'ombre, le sombre, etc, c'est ne vouloir, à toute force, regarder que le puéril revers des choses. Lamartine, Hugo, Musset se sont métamorphosés volontairement en femmelettes. Ce sont les Grandes-Têtes-Molles de notre époque. Toujours pleurnicher ! Voilà pourquoi j'ai complètement changé de méthode, pour ne chanter exclusivement que l'espoir, l'espérance, le calme, le bonheur, le devoir. Et c'est ainsi que je renoue avec les Corneille et les Racine la chaîne du bon sens et du sang-froid, brusquement interrompue depuis les poseurs Voltaire et Jean-Jacques Rousseau. Mon volume ne sera terminé que dans 4 ou 5 mois. Mais, en attendant, je voudrais envoyer à mon père la préface, qui contiendra 60 pages; chez Al. Lemerre. C'est ainsi qu'il verra que je travaille, et qu'il m'enverra la somme totale du volume à imprimer plus tard.

Je viens, Monsieur, vous demander si mon père vous a dit que vous me délivriez de l'argent, en dehors de la pension, depuis les mois de novembre et de décembre. Et, en ce cas, il m'aurait fallu 200 f, pour l'impression de la préface, que je pourrais, envoyer, ainsi, le 22,

à Montévidéo³⁵. S'il n'avait rien dit, auriez-vous la bonté de me l'écrire³⁶ ?

J'ai l'honneur de vous saluer.

I. Ducasse,
15 rue Vivienne

Le texte de cette lettre a été publié pour la première fois par Genonceaux dans son édition de 1890 où le document est reproduit en fac-similé. Son autographe a une histoire. En juin 1978, alors qu'on le considérait comme irrémédiablement perdu, Maurice Rayer, électricien de Gavray (Manche), le repéra dans un ensemble de paperasses en vente dans la boutique de M. Lauriol, brocanteur et bouquiniste de Porbail, dans la région de Valognes, près de Sainte-Mère-l'Église³⁷. La lettre de Ducasse se trouvait dans un carton de vieux papiers ayant appartenu à un universitaire suisse récemment décédé, André Chastaing, qui avait une propriété dans la contrée.

Valognes... Le château d'Agy, résidence du banquier Dosseur, est tout près de là. Comment cet autographe de Ducasse avait-il quitté les archives de la banque pour rejoindre les papiers de ce Chastaing ? M. Rayer n'a pu le déterminer.

Ducasse a écrit cette lettre du 12 mars 1870 sur le papier gravé à ses initiales qu'il avait déjà utilisé pour sa lettre à Victor Hugo en novembre 1868. Genonceaux faisait remarquer que cet idéogramme de couleur rouge, qu'il rétablissait dans le fac-similé de son édition sur la première page de la lettre, se trouvait en réalité – par une « distraction inattendue » de l'épistolier, estimait le « graphologiste » interrogé par l'éditeur – au bas de la quatrième page, barré par un trait de plume. Ducasse ne faisait-il aucun cas de son papier à lettres personnalisé pour l'utiliser avec autant de désinvolture ? C'est sur papier libre qu'il avait écrit par trois fois à Poulet-Malassis, comme s'il l'avait tenu pour moins digne d'un papier de luxe que le poète de Guernesey ou son propre banquier. Sa lettre de novembre 1868 au critique était également sur papier libre, mais cela se justifiait par la volonté d'anonymat de « l'auteur ».

L'examen de l'autographe révèle que la date du 12 mars 1870, qui fut probablement aussi celle de la réception de la lettre – heureux temps où le courrier parvenait dans la journée au destinataire ! –, a été notée sur un côté de la feuille par une main qui n'était pas celle du signataire, mais sans doute celle de Dosseur ou d'un de ses collaborateurs. Faute d'avoir eu accès au manuscrit, les éditeurs ont toujours reproduit la lettre dans un fac-similé qui n'était pas strictement conforme à l'original : la seconde mention de la date, portée en marge de la première page, n'y figure

jamais, et les initiales *I.D.* sont restées à la place que leur avait donnée Genonceaux, bien que ce dernier eût pris la précaution de signaler la petite correction qu'il s'était permise.

À l'encontre de ce qu'on a parfois avancé, le « Laissez-moi reprendre d'un peu haut », sur lequel débute la lettre, n'a rien d'une formule marquant la distance ou le dédain. Souhaitant résumer sa situation auprès de son bailleur de fonds, Ducasse ne le prend pas de haut, mais use du *pauca supra repetenda sunt* des latins et des latinistes. Après avoir fait le point sur la situation de son volume des *Chants de Maldoror*, il explique à son correspondant que l'échec de cette édition n'est pas un si grand malheur, puisqu'il lui a fait « ouvrir les yeux » sur ce que doit être désormais sa propre littérature.

Ducasse semble s'être assez facilement résigné au naufrage de son livre. Dans la lettre à son homme d'affaires, il affecte sur le sujet un ton détaché et parle plutôt de ses projets littéraires. Sa lettre du 21 février précédent à Poulet-Malassis n'était pas non plus celle d'un auteur indigné ou en colère. Dans le même courrier, Ducasse entretenait Poulet-Malassis d'un ouvrage qu'il avait l'intention de donner à Lacroix « aux 1^{ers} jours de Mars ». Il disait y prendre « à part » les plus belles poésies de Lamartine, Hugo, Musset, Byron et Baudelaire, et les corriger « dans le sens de l'espoir ». Il ajoutait qu'il était en train de modifier de même « 6 pièces des plus mauvaises de [s]on sacré bouquin ». D'après sa lettre du 12 mars, Ducasse paraît avoir sensiblement révisé ses projets de publication : son volume de *Maldoror* est « tombé à l'eau » et il n'est plus question de Lacroix, mais un nouveau volume est en préparation, qui ne sera terminé que « dans 4 ou 5 mois ». Pour l'heure, l'auteur souhaite faire imprimer chez Lemerre la préface de ce volume, qui fait soixante pages, et il lui faut 200 francs pour cela. Si le banquier fait diligence, la plaquette pourra être envoyée au Chancelier dans dix jours, c'est-à-dire « le 22 », qui était peut-être le jour du départ du prochain courrier de la banque Darasse à destination de sa clientèle du Rio de La Plata.

Si l'on ignore tout du volume que Ducasse dit préparer et qui ne nous est pas parvenu, il est tentant d'assimiler la « préface » évoquée dans cette lettre aux deux fascicules de *Poésies*, d'autant plus que les deux seules lettres connues de Ducasse au cours de l'année 1870 (celle du 21 février à Poulet-Malassis et celle du 12 mars au banquier) contiennent des bribes de phrases que l'on va retrouver presque textuellement dans *Poésies I* :

| Correspondance de 1870 | <i>Poésies I</i> |
|--|---|
| attaquer le doute de ce siècle (mélancolies, tristesses [etc]) | La mélancolie et la tristesse sont déjà le commencement du doute |
| qu'on y discute les principes, et qu'il ne faut pas les discuter | Les premiers principes doivent être hors de discussion |
| Les gémissements poétiques de ce siècle ne sont que des sophismes hideux | Les gémissements poétiques de ce siècle ne sont que des sophismes |
| Ce sont les Grandes-Têtes-Molles de notre époque | Grâce à qui ? aux Grandes-Têtes-Molles de notre époque. |

L'éditeur chez lequel Ducasse songeait à publier sa « préface » était installé passage Choiseul, près des Grands Boulevards. Alphonse Lemerre avait ouvert sa librairie en 1866 et était en passe de devenir, grâce à la clientèle des poètes parnassiens rejetés par les grandes maisons parisiennes, un éditeur célèbre³⁸. Damé publiera chez lui son poème *L'Invasion* et son livre *La Résistance*. On a supposé que Lemerre, dans la pensée de Ducasse, devait être un éditeur « rassurant » aux yeux de son correspondant, surtout après l'épisode Lacroix, éditeur mal vu du pouvoir en place. Il n'est pourtant pas certain qu'un banquier du Second Empire ait été très ferré sur les éditeurs de l'avant-garde littéraire de son époque, eussent-ils une enseigne *À l'Homme qui bêche* comme ce Lemerre chez lequel Ducasse ne devait en fin de compte rien publier du tout.

Le 10 août, cinq mois après que le fils de son client de la chancellerie du consulat de France à Montevideo eut adressé sa dernière lettre connue à sa banque, Joseph Darasse³⁹ céda ses parts à son associé Raymond Dosseur⁴⁰. Au mois de juillet précédent, une circulaire avait été adressée à tous les clients de la banque pour les informer de cette passation de pouvoirs et leur demander d'adresser rue de Lille une procuration en lieu et place de celle qu'ils avaient donnée jadis à Darasse pour encaisser et gérer en leur nom leurs appointements du ministère des Affaires étrangères. La procuration envoyée par le chancelier Ducasse a été retrouvée⁴¹ :

Par devant nous Martin Maillefer Consul G[énéral] Chargé
d'Affaires de France à Montevideo.

a comparu

Mr Ducasse François, Chancelier de ce Consulat Général.

Lequel a, par ces présentes, constitué pour son mandataire M. Dosseur Raymond, Banquier, demeurant à Paris, 5 rue de Lille.

Auquel il donne pouvoir de, pour lui et en son nom, recevoir de qui il appartiendra toutes les sommes qui lui sont et pourront être dues par le ministère des Affaires étrangères, ou tous autres Départemens [sic] d'Administrations, à tel titre, pour telle cause et en quelque qualité que ce soit, en donner quittance.

À cet effet former s'il y a lieu toutes demandes, obtenir toutes ordonnances de paiement, faire toutes déclarations, produire et remettre tous titres ou pièces, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

Dont acte fait et passé au Consulat général de France à Montevideo, l'an mil huit cent soixante dix, le vingt neuf juillet, en présence de MM. Benoist Félix et Bailly Auguste, Capitaines au long cours, demeurant en cette ville, témoins majeurs à ce requis qui ont signé avec le comparant et nous après lecture faite.

Benoist Ducasse Bailly

Le Chargé d'Affaires de France
M. Maillefer

Le ministère des Affaires étrangères certifie véritable la signature
M. Maillefer

Paris le 26 août 1870

Par autorisation du Ministre le sous-directeur Chef de la Chancellerie Dubois

La procuration du Chancelier fut enregistrée le 31 août par la banque Dosseur.

Poésies est la dernière œuvre que Ducasse a publiée. Ce sont deux minces fascicules d'une prose aphoristique dont le titre contraste radicalement avec le contenu. Pour la première fois, l'auteur a fait figurer son véritable nom sur la couverture. Le comte de Lautréamont n'est plus : Isidore Ducasse, revenant à la roture, vient de se dévoiler. Si le nom de Lautréamont avait été seulement un pseudonyme de « couverture », il n'aurait plus de raison d'être pour *Poésies*, dont les audaces n'étaient qu'intellectuelles.

Sur la couverture du premier opuscule, qui compte seize pages, le titre *Poésies* surmonte l'indication d'un premier tome ou d'une première livraison (« I »). Une épigraphe, qui se révèle être en complet accord avec ce que prônent les journaux de Sircos, de Damé et de Louise Bader, paraît exposer le dogme de l'auteur :

Je remplace la mélancolie par le courage, le doute par la certitude, le désespoir par l'espoir, la méchanceté par le bien, les plaintes par le devoir, le scepticisme par la foi, les sophismes par la froideur du calme et l'orgueil par la modestie⁴².

Les autres indications figurant sur la couverture de *Poésies I* sont le prix (un franc), les coordonnées du dépositaire (« Paris / Journaux politiques et littéraires / Librairie Gabrie / Passage Verdeau, 25 ») et l'année de parution. L'imprimeur, dont le verso du second plat de couverture indique le nom et l'adresse, est encore Balitout, Questroy et Cie. En cette année 1870, l'atelier de la rue Baillif allait imprimer une quinzaine d'autres publications à compte d'auteur, comme *À S. M. l'Impératrice Eugénie* d'Amélie Seurlart, *De la Haute-cour de justice* d'E. Reverchon, *Canal Napoléon – Paris port de mer, ou Prolongement en France du canal de Suez par Marseille, Lyon, Chalon-sur-Saône, Paris, Amiens et Dunkerque* de F. de Croy.

Ce premier fascicule de *Poésies* fut déposé au ministère de l'Intérieur le samedi 9 avril⁴¹ et mentionné dans la *Bibliographie de la France* du samedi 23 avril. Le second, *Poésies II*, déposé le mardi 14 juin, sera mentionné dans la *Bibliographie de la France* du samedi 25 juin. À part sa numérotation, *Poésies II* arborait à peu près la même couverture que *Poésies I*, moins l'épigraphe. Le prix et l'imprimeur étaient les mêmes. En revanche, deux mentions n'apparaissaient pas sur la livraison précédente. L'une, sur laquelle on a beaucoup glosé, était l'*Avis* de la quatrième de couverture :

Cette publication permanente n'a pas de prix. Chaque souscripteur se fixe à lui-même sa souscription. Il ne donne, du reste, que ce qu'il veut.

Les personnes qui recevront les deux premières livraisons sont priées de ne pas les refuser, sous quelque prétexte que ce soit.

Curieux *Avis*, dont le premier paragraphe semble contredire l'indication de prix spécifié sur la couverture. En précisant que chaque acheteur « se fixe à lui-même sa souscription », l'auteur voulait sans doute signifier que le prix d'achat de sa plaquette était laissé à l'appréciation de chacun à partir de la somme minimale d'un franc : un prix non négligeable pour une plaquette aussi mince (le catalogue de Lacroix indiquait un prix marqué de trois francs cinquante centimes pour le volume des *Chants de Maldoror*). L'invite pressante du second paragraphe donne l'impression que l'homme de lettres qui propageait ses deux fascicules de *Poésies* jouait sa carrière sur cette publication. Mais pourquoi le lecteur ne devait-il refuser les *deux premières* livraisons sous aucun prétexte ? Était-ce parce qu'il ne devait pas en paraître de troisième ?

La seconde précision que ne donnait pas *Poésies I* est la mention d'un gérant : *I.D. / Rue du Faubourg-Montmartre, 7*. Si *Poésies* était une « publication permanente », il lui fallait un gérant responsable aux

yeux de la loi. L'adresse indiquée révèle que Ducasse ne s'était pas éternisé dans son meublé de la rue Vivienne : repassant de l'autre côté du Boulevard, il était revenu dans cette rue du Faubourg-Montmartre qu'il avait habitée quelques mois plus tôt, mais, cette fois, dans une maison plus proche du « Carrefour des écrasés ». *La Revue populaire de Paris*, dans ses livraisons de juillet et d'août 1870, donnera aussi cette adresse :

Poésies, 2^e fascicule, par Isidore Ducasse, auteur de *Maldoror*, 7, Faubourg-Montmartre ; prix : *ad libitum*.

La librairie Gabrie, dépositaire des deux brochures de *Poésies*, était située dans le passage Verdeau, c'est-à-dire à quelques pas du nouveau domicile de Ducasse, et presque en face du 32, rue du Faubourg-Montmartre, où il avait logé quelque temps avant d'emménager rue Vivienne. Cette voie couverte, que sa grande verrière rendait très lumineuse, prolongeait au nord le passage Jouffroy – de tout temps plus fréquenté – et faisait communiquer la rue Grange-Batelière et la rue du Faubourg-Montmartre. « Comme c'est court, et étroit, le passage Verdeau », notera Léautaud dans son journal, le 7 décembre 1907. En sortant de sa maison du 7, rue du Faubourg-Montmartre, Ducasse passait, pour s'engager dans le passage Verdeau, devant un célèbre magasin de foulards et d'articles de soie, *À la Malle des Indes*, qui faisait l'angle de la rue et du passage. La librairie du 25, passage Verdeau, dont le brevet ne remontait qu'à 1868, était dirigée par une dame Gabrie, née Émery, successeur de la veuve Poitrine⁴⁴. Son adresse était aussi celle des bureaux de *L'Union des Jeunes* de Sircos, qui avait peut-être recommandé ce dépôt de vente à Ducasse pour la plaquette dont il se trouvait être un des dédicataires⁴⁵.

Une réclame pour *Poésies* parue dans *L'Annuaire philosophique* de juillet-août 1870 donnera toutefois pour point de vente non pas la librairie Gabrie, mais la librairie Dentu. Comme cette indication n'apparaît pas sur l'édition originale, il est vraisemblable que Ducasse avait donné lui-même cette adresse, de vive voix ou par lettre, à Louis-Auguste Martin, directeur de cet *Annuaire*. La boutique d'Édouard Dentu s'ouvrait sur la Galerie Montpensier, au Palais-Royal. Balitout était le principal imprimeur de cet important libraire-éditeur, qui était son voisin (la rue de Valois longe le Palais-Royal). Il a pu lui recommander de prendre en dépôt les deux plaquettes de Ducasse. Car ce n'était pas chose aisée pour un auteur, en cet été de 1870, de trouver un libraire qui acceptât de diffuser ses œuvres. Le 27 juillet, Richard Lesclide, directeur de la librairie du *Petit Journal*, déplorait, dans une lettre au docteur Gachet, les difficultés des affaires de librairie :

On ne veut entendre parler de rien qui n'ait rapport à la guerre ; et

mes dernières publications [...] n'ont pas été acceptées, même en dépôt ! Il ne faut aujourd'hui que des journaux, des cartes, des brochures d'actualité [...] Les imprimeurs de Paris, à qui l'on enlève leurs jeunes ouvriers pour la mobile, ne suffisent pas au tirage des journaux et des nouvelles de la Guerre⁴⁶.

C'est peut-être parce que la Librairie du *Petit Journal* – où il avait déposé son *Chant Premier* deux ans plus tôt – se trouvait dans une telle situation que Ducasse s'est rabattu sur la petite librairie du passage Verdeau. Quant à la librairie de Lacroix, avec lequel Ducasse se trouvait toujours en dette, il ne pouvait sans doute en être question.

L'édition de *Poésies* ne paraît pas avoir connu une plus grande diffusion que le *Chant Premier*. Aucune critique parue du vivant de l'auteur n'a été retrouvée. Il faudra attendre vingt ans pour que Remy de Gourmont découvre un exemplaire des deux fascicules à la Bibliothèque Nationale, et vingt ans encore pour que l'œuvre soit rééditée dans les livraisons d'avril et mai 1919 de *Littérature*, après qu'André Breton se fut rendu rue de Richelieu pour prendre copie du texte sur l'édition originale.

En dépit de leur titre, les deux premières livraisons de *Poésies*, auxquelles Desnos trouvait « un style admirable et romantique⁴⁷ », ne contiennent pas le moindre poème – tout en n'étant pas dépourvus de vers blancs. Les audaces de l'épopée de *Maldoror* ont disparu et l'œuvre peut être lue, comme le prétend l'auteur lui-même, par une jeune fille de quatorze ans (ce qui, malgré tout, ne doit pas arriver souvent). S'il n'a pas rouvert l'Encyclopédie d'histoire naturelle du docteur Chenu pour alimenter sa prose, Ducasse a fait appel à des auteurs de plus grande envergure : Pascal, La Rochefoucauld, La Bruyère et Vauvenargues, dont il a littéralement « retourné » des maximes célèbres ou moins célèbres, qui lui ont fourni de quoi montrer au Chancelier que son fils travaillait. Quand Pascal écrit :

Nous perdons encore la vie avec joie, pourvu qu'on en parle,
cette considération devient dans *Poésies II* :

Nous perdons la vie avec joie, pourvu qu'on n'en parle point.

Quand La Rochefoucauld écrit cette sentence :

C'est une preuve de peu d'amitié de ne s'apercevoir pas du refroidissement de celle de nos amis,

Ducasse la retourne en :

C'est une preuve d'amitié de ne pas s'apercevoir de l'augmentation de celle de nos amis.

Ducasse n'était pas le premier à recourir à un tel procédé, qui est une variante singulière du plagiat. Ce commentaire d'une édition des *Pensées de Pascal sur la religion* parue en 1670 le suggère :

Cette contrefaçon des *Pensées* de Pascal, parue la même année que l'édition originale, a été annotée par un contemporain qui avait connu Pascal et le réfute souvent avec désinvolture. En voici quelques exemples :

« J'ai souvent dit que tout le malheur des hommes vient de ne savoir pas se tenir en repos dans une chambre. » – « M. Pascal est mort en la fleur de l'âge, après avoir mené une vie fort languissante, et je crois que tout son malheur vient de s'être tenu dans une chambre, hors de tout commerce du monde. »

« Cet étrange secret, dans lequel Dieu s'est retiré, impénétrable à la vue des hommes, est une grande leçon pour nous porter à la solitude, loin de la vue des hommes. » – « Je crois que M. Pascal aimait la solitude avec excès et qu'il aurait mieux fait, pour la santé de son corps et de son esprit, d'avoir un peu fréquenté le monde. »

« Le sot projet que Montaigne a eu de se peindre » – « J'ai connu M. Pascal et je suis persuadé que, s'il avait vécu, il n'aurait pas voulu qu'on eût publié une si sottise sous son nom. »

Vers 1912, Pierre Louÿs, qui n'avait certainement pas lu les *Poésies* de Ducasse⁴⁸, recommandait à Louis Loviot une recette analogue pour « composer une théorie philosophique ou une pensée nouvelle » :

Vous savez comment on trouve une pensée nouvelle ? On prend une pensée ancienne, banale, rebattue ; ex :

L'amour est un grand mot. Mot si grand qu'il est vide, s'il ne contient tout.

Et puis on la retourne :

L'amour est un petit mot, mot si petit qu'il est comble, même si l'on ne met rien dedans.

Et on a quelque chose d'inédit, d'ingénieux, de joli, où tout est frais et nouveau comme la devise *Au Printemps*⁴⁹.

Si Ducasse rassemble dans *Poésies* des grands noms de la littérature et de la philosophie de plusieurs civilisations éteintes (Euripide, Homère, Virgile, etc.), il baigne aussi dans l'actualité la plus immédiate. Il s'intéresse même aux faits divers, comme dans cette curieuse réunion de per-

sonnages qui fait défiler un empereur (Napoléon I^{er}), un poète (Byron), des assassins (Troppmann, Papavoine⁵⁰, Charlotte Corday) et une victime (Victor Noir) :

La révolte féroce des Troppmann, des Napoléon I^{er}, des Papavoine, des Byron, des Victor Noir et des Charlotte Corday sera contenue à distance de mon regard sévère. Ces grands criminels, à des titres si divers, je les écarte d'un geste. [...] Ô dadas de bagne ! Bulles de savon ! Pantins en baudruche !

Lorsque Ducasse s'attela à la rédaction de *Poésies*, toute la France venait de se passionner pour les exploits criminels de l'Alsacien Jean-Baptiste Troppmann. Né le 5 octobre 1849 à Cernay, près de Mulhouse, cet apprenti artisan mécanicien était homosexuel, instable, affabulateur et grand lecteur d'Eugène Sue. Il n'avait qu'une vingtaine d'années quand il avait estourbi à coups de couteau la famille de son compatriote Jean Kinck, qu'il venait d'empoisonner pour lui voler ses économies. Il avait enterré hâtivement les corps de la femme de Kinck et de cinq de ses six enfants dans un champ du carrefour des Quatre Chemins, à Pantin, entre le fort d'Aubervilliers et la gare. Mais les cadavres avaient été découverts dès le lendemain par un maraîcher que la présence de traces et d'objets ensanglantés avait intrigué. C'était le 10 septembre 1869. Troppmann avait été arrêté quelques jours plus tard au Havre, alors qu'il tentait de gagner les États-Unis. Son procès en cour d'assises s'était ouvert en décembre. Troppmann avait été condamné à mort et guillotiné, à son corps très défendant, à l'aube du 20 janvier 1870, en présence d'une foule immense qui attendait depuis la veille au soir⁵¹.

Pendant les derniers mois de l'année 1869, le « Crime de Pantin » avait fait les gros titres des journaux. L'affaire fit tellement de bruit que certains se demanderont si elle n'avait pas été montée par la police pour détourner l'opinion publique des tracas du gouvernement impérial⁵². Était-ce l'opinion de Ducasse, dont le texte de *Poésies* jette à Troppmann et à ses collègues un « Pantins en baudruche ! » et prend pour exemple l'affaire de Pantin – cet « assassinat de huit personnes aux portes d'une capitale » – pour « parler de ces effets qui durent peu de temps » ? Quelques mois plus tard, Rimbaud évoquera à son tour Troppmann dans un poème de l'Album Zutique, *Paris*, qui est aussi une énumération sarcastique de noms sans rapport évident les uns après les autres, assassinés, guérisseurs, chasseurs de fauves, écrivains et tueurs :

Kinck, Jacob, Bonbonnel !
Veuillot, Troppmann [sic], Augier !

Après les méfaits et le procès de Troppmann, les journalistes avaient eu une nouvelle affaire à moudre, que Ducasse inclut également dans son envolée sur les « révoltés féroces ». Le 10 janvier 1870, Victor Noir⁵³, journaliste à *La Marseillaise*, et son confrère Ulric de Fonvielle, autre journaliste d'opposition, s'étaient rendus au domicile de Pierre Bonaparte à Auteuil pour lui demander réparation au nom de leur confrère et ami Pascal Grousset, à la suite d'un virulent article de *L'Avenir de la Corse* dans lequel le cousin de l'Empereur avait affirmé qu'il mettrait au soleil « les tripes des Républicains ». Après une brève discussion avec ses visiteurs, le prince avait tiré son revolver et abattu Noir, qui était mort peu après. Un symbole : l'Empire tuait la presse. Le scandale fut immense. Les obsèques de Noir, le 12 janvier, furent marquées par des manifestations tumultueuses, notamment sur les Boulevards. Le pouvoir impérial et ses représentants furent hués pendant des heures par 200 000 personnes. Boulevard Montmartre, un attroupement devant un portrait du journaliste assassiné exposé dans la vitrine de la Librairie internationale grossit tellement que l'effigie dut être retirée à la hâte. Deux mois plus tard, Pierre Bonaparte fut déclaré non coupable par la Haute Cour de justice. Ce verdict contribua à dégrader la cote de popularité, déjà bien entamée, de l'Empire.

Comme l'assassinat de la famille Kinck et la revolvérisation de Noir avaient été des événements de portée nationale, chroniqueurs et caricaturistes n'avaient pas attendu Ducasse pour rapprocher les deux affaires⁵⁴. *Le Rappel* du 11 janvier 1870 avait publié cette annonce : *Le crime d'Auteuil – Le prince Pierre-Napoléon Bonaparte – Suite au crime de Pantin*. Cinq jours plus tard, le même journal titrait : *Aujourd'hui, c'est un Bonaparte qui « enfonce » Troppmann – Auteuil a fait oublier Pantin*. *La Cloche* du 20 janvier avait même présenté, en première page, ces deux titres en regard de part et d'autre d'un échafaud :

| | |
|-----------------|------------------|
| Crime de Pantin | Crime d'Auteuil |
| J.B. Troppmann | Pierre Bonaparte |

« La révolte féroce des Troppmann, des Napoléon I^{er} [...], des Victor Noir » : en rapprochant, dans son énumération de « grands criminels », l'oncle de Napoléon III et l'affaire d'Auteuil, Ducasse cherchait peut-être à profiter du tapage ambiant et à attirer l'attention sur son nom par quelque poursuite judiciaire. Il n'allait pas jusqu'à introduire le prince Bonaparte dans son énumération des « dadas de baigne », mais la citation du nom de Victor Noir dans son répertoire d'infamie était suffisamment explicite.

1. En 1870, la couverture de *La Revue populaire de Paris* donnera cette adresse comme siège de son administration. Un temps, les bureaux de la revue furent aussi au 25 de la rue Saint-Benoît, la correspondance devant alors être adressée à Ernest Allard, « chef de la rédaction », à Brolles, par Bois-le-Roi, en Seine-et-Marne.

2. Comme on n'est jamais si bien servi que par soi-même, le verso de couverture de *La Revue populaire de Paris* de novembre 1866 fit une réclame à *Idéal et réalité*.

3. Dans sa préface de *La Couronne civique – À la mémoire de Henri Regnault et des combattants morts pour la France dans la guerre de 1870-71*, poème vendu au profit de l'Œuvre des Chaumières (Armand Le Chevalier, éditeur), G. Richardet se souvient d'une villa de Passy où, pendant le siège de Paris, Louise Bader et Mme veuve Virginie Menier soignaient des blessés sous la direction du docteur Auguste-Joseph Bader. Ce poème patriotique eut les honneurs d'un compte-rendu de Théodore de Banville dans son feuilletton du *National* du 15 juillet 1872.

4. Ernest Allard, qui était né en 1835, publia en 1866 les *Sentiments, pensées et œuvres de Gabriel D...* sous le titre général *Une âme : la fin d'une race*. Il a surtout écrit pour le théâtre et sur le théâtre. Son œuvre la plus connue est *L'Araignée rose* (1883), récit à clefs où il raconte ses déboires avec une épouse aux pattes velues. Il mourut en 1918. Son frère Jules fut le beau-père d'Alphonse Daudet. Léon Daudet le dépeint ainsi : « Mon cousin Ernest Allard, la crème des hommes, sorte de Don Quichotte matiné de chevalier de la Lune, aux cheveux flottants, moitié gris, moitié blonds, et adonné à cette science vague, la sociologie ».

5. Alphonse Baudouin, qui est né en 1833 à Fontette (Aube), vérificateur des poids et mesures dans son département de naissance, participa à plusieurs recueils collectifs de Carrance (mais non aux *Parfums de l'âme*). En 1883, il fera paraître chez Lemerre *À Corinthe !*, comédie-idylle, et, en 1902, un recueil de poésies édité à Bar-le-Duc, *Épaves*.

6. Ce Normand, né à Vernon en 1837, s'était engagé à dix-sept ans et avait fait les campagnes de Crimée et d'Italie. Revenu du service militaire, il avait gagné sa vie dans le journalisme. En 1868, il était le correspondant parisien de plusieurs quotidiens de province de tendance avancée et donnait régulièrement des articles à *L'Avenir national*. En juillet de la même année, Bitard écrivait de Paris à Armand Duportal pour lui proposer sa collaboration à *L'Émancipation* de Toulouse : « Je vais vous adresser un n° de la *Revue populaire* où j'ai récemment écrit quelques pages sur *Manin*. » Il précisait pour son correspondant : « J'ai fait le métier de reporter dans différents journaux (notamment aux *Débats*) et j'ai collaboré à quelques journaux purement littéraires ou philosophiques : j'ai des relations assez étendues dans un monde particulier pour être au courant du mouvement social et littéraire » (communiqué par Jean-Pierre Lassalle). Après les événements de 1871, Bitard ne se mêla plus de politique, se consacrant uniquement aux questions scientifiques, historiques ou littéraires dans des périodiques comme *La Science illustrée*, *Le Musée universel*, *La Revue de France*. En 1875, il publia une *Encyclopédie universelle des connaissances pratiques* qui connut plus de sept éditions. En 1878, il lança une *Exposition de Paris* qui rencontra aussi le succès. La même année, Maurice Dreyfous fit paraître son *Dictionnaire général de biographie contemporaine française et étrangère*, épais ouvrage de plus d'un millier de pages, plusieurs fois réédité.

7. Né en 1815, ce peintre, poète et critique donna des causeries littéraires au *Mémorial de l'Allier* et à la *Revue de poésie*. Il éditait en 1869 *Un acte de foi – Poésies posthumes* d'un auteur dont les convictions catholiques le rapprochaient : Édouard Turquety, que Ducasse cite dans *Poésies*.

8. Évide Chevalier fut le directeur-gérant du *Diable*. Cet hebdomadaire né le 19 février 1870 eut pour principal bureau de vente le 20, rue du Croissant. Du beau monde parmi les collaborateurs : Coppée, Gautier, Banville, Mendès, Ernest Legouvé, Victor

Cochinat, Arsène Houssaye, Jules Janin, Villiers de L'Isle-Adam, Albéric Second, les Goncourt, Paul Alexis, sans oublier Constant Lombard, collaborateur de *La Revue populaire de Paris*. *Le Diable* disparut avec sa sixième livraison en août 1870, son directeur et son secrétaire de rédaction étant appelés à faire partie de la Garde nationale.

9. Jean-Baptiste dit Louis de Courmont était né en 1825 à Blismes, dans la Nièvre. Il fut officier, professeur, attaché à la préfecture de la Seine. Quand il collaborait à *La Revue populaire de Paris*, il avait déjà publié des recueils de poésies (*L'heure de Dieu*, 1863 ; *Il Pianto*, 1864 ; *Lucioles*, 1868). Pendant le siège de 1870, ses fonctions à la préfecture de police lui firent confier la gestion de l'approvisionnement de la capitale. En 1884, il signa un dernier livre de poésies, *Feuilles au vent*, et prit sa retraite en 1892, après quelques années passées comme inspecteur principal des perceptions municipales. Il se retira dans sa ville natale, dont il devint maire. Son nom apparaît à côté de ceux de Thévenot, Fertiault, Oppepin et Blay dans le collectif *Rimes et idées*.

10. Fils unique du poète, romancier et conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève Alfred des Essarts, Emmanuel des Essarts (né en 1839 à Paris) avait fait ses études au lycée Bonaparte (futur Henri IV), avant d'être admis en 1858 à l'École Normale supérieure où il eut Sainte-Beuve comme enseignant. Il fut nommé professeur de seconde au lycée de Nevers, où il fit la connaissance de Stéphane Mallarmé, qui allait devenir un de ses grands amis (il sera le parrain de Geneviève Mallarmé). Il enseigna la rhétorique aux lycées d'Avignon, de Moulins, d'Orléans, de Nancy, de Nîmes. Reçu docteur ès lettres en 1871 à la Faculté de Paris, il débuta l'année suivante une carrière universitaire à la Faculté de Dijon. Il rejoignit l'année suivante la Faculté de Clermont-Ferrand où la chaire de littérature française lui fut confiée. Il sera doyen de cette Faculté en 1892 et le restera jusqu'à sa mort, en 1909. Les lois de l'hérédité l'avaient poussé à se faire un prénom dans la littérature. Il était encore élève de rhétorique lorsqu'il avait reçu un accessit de poésie offert par la Société des Gens de Lettres. En 1862, il avait publié chez Poulet-Malassis un premier recueil de vers, *Poésies parisiennes* (Mallarmé consacra un article au volume dans *Le Papillon* du 10 janvier 1862). En 1864, il publia à la librairie du *Petit Journal* son second recueil de poèmes, *Les Élévations*, et, en 1869, un volume de chroniques, *Les Voyages de l'Esprit*. Après 1870, il fit paraître des poésies et des poèmes en prose. Il collabora aux recueils collectifs de Lemerre (*Parnasse contemporain*, *Sonnets et eaux-Fortes*) et à des nombreuses revues. Un autre titre de gloire d'Emmanuel des Essarts est d'avoir été cité dans la « lettre du voyant » de Rimbaud, où il siège parmi les « imbéciles ».

11. François Fertiault, né en 1814 à Verdun-sur-le-Doubs, était le fils d'un ancien soldat de la Révolution et de l'Empire dont la situation matérielle était précaire. Un de ses oncles, ecclésiastique de son état, l'avait fait entrer au collège de Chalon-sur-Saône, mais l'adolescent avait dû interrompre ses études pour gagner sa vie comme employé chez un commerçant. Ayant repris ses études aux frais d'un autre protecteur, il fut reçu bachelier en 1834. Il débuta dans la carrière littéraire en collaborant au *Patriote de Saône-et-Loire*, puis partit à Paris. L'année 1838 le vit prote chez Dondey-Dupré, l'imprimeur de la traduction Nerval de *Faust*, et, l'année suivante, caissier dans une banque dont le patron le prit comme secrétaire particulier jusqu'en 1848. Il avait épousé en 1841 Julie Rodde, fille du rédacteur en chef du *Bon Sens*. Pour gagner sa vie et financer ses achats de bibliophile, Fertiault a beaucoup écrit et beaucoup publié. À côté de nombreux recueils de vers (dont *Le Poème des larmes* en 1858, composé avec sa femme pour pleurer la mort de leur unique enfant), il produisit des récits pour enfants, des romans (parfois sous le pseudonyme anagrammatique de Cranisof Altifuret), des études bibliographiques, des écrits sur la Bourgogne et de nombreuses monographies sur des sujets fort variés. Ce prolifique polygraphe, qui figure dans le Panthéon Nadar, est mort à Paris, plus que centenaire, en 1915.

12. Gustave Flourens (1838-1871) fut un jeune professeur au Collège de France où lui était échue la chaire qui avait été celle de son père. Son nom appartient à l'histoire de la Commune. Il fut abattu d'un coup de sabre lors des premiers combats avec l'armée versaillaise.

13. Comme son frère Élie, le célèbre géographe Élisée Reclus (1830-1905) fut un militant mutualiste avant de virer à l'anarchie. Il était déjà entré dans la franc-maçonnerie lorsqu'il collaborait à *La Revue populaire de Paris*.

14. Dans la revue du mois de *La Revue populaire de Paris* du 1^{er} août 1868, Sauger nota que « les deux événements littéraires du mois avaient été la publication de *La France Nouvelle* de M. Prévost-Paradol et des *Préfaces* de M. Alexandre Dumas fils » : « Il y a dans cet écrivain un je ne sais quoi qui repousse et qui glace l'admiration [...] M. Dumas fils est l'expression du temps et du lieu où nous vivons. » Ducasse apprécia-t-il ?

15. Dans le numéro de mai, Férent et Balitout cosignèrent une nécrologie du savant Philippe Doré, éducateur militant des masses populaires, qui venait de mourir d'une « maladie de poitrine » à l'âge de trente-neuf ans.

16. *La Revue populaire* de janvier 1869 mentionne *La Gazette de Bigorre* parmi les « journaux qui ont avec nous les rapports les plus suivis ».

17. Né à Paris en 1802, Émilien Frossard était fils, frère et père de pasteur, et pasteur lui-même. Il avait étudié la théologie à Montauban et soutenu en 1824 une thèse sur *l'Accord entre le récit de Moïse sur l'âge du genre humain et les phénomènes géologiques*. En 1825, il avait fait ses débuts de pasteur à Nîmes où il devait exercer son ministère durant plus de vingt ans. À côté de plusieurs publications d'inspiration religieuse (dont un *Manuel des Chrétiens protestants*), Frossard cultiva son penchant pour les sciences naturelles et les Beaux-Arts. L'ensemble de ses travaux lui valut la Légion d'honneur en 1840. En 1847, il quitta Nîmes pour Montauban où il prit la direction du séminaire protestant, mais ce poste le déçut et il démissionna. Il perdit son épouse à cette époque. En août 1848, il se fixa à Bagnères-de-Bigorre où il devait rester jusqu'à la fin de sa vie. Il reprit dans les Hautes-Pyrénées ses activités de pasteur et fit bâtir trois temples et une école dans le département. Avec quelques amis, il fonda à Bagnères une société Ramond qui avait pour vocation l'étude des Pyrénées. Il en assura la présidence jusqu'à sa mort, en 1881. En s'appuyant sur cette association culturelle, il avait contribué à la création de l'Observatoire du Pic-du-Midi de Bigorre. Il a signé d'innombrables articles dans des périodiques du Sud-Ouest et publié plusieurs livres sur les Pyrénées. Entre 1854 et 1868, il prononça quelques conférences devant la Société académique des Hautes-Pyrénées, qu'il vice-présida au début des années 1860.

18. Frédéric Soutras (1815-1884), né à Bagnères-de-Bigorre, avait fait ses études au lycée de sa ville natale et y était devenu professeur. Républicain et progressiste, il avait salué avec enthousiasme la révolution de 1848 et avait été atterré par l'avènement du Second Empire. L'administration impériale n'ayant pas tardé à le licencier pour ses idées socialisantes, il gagna sa vie en enseignant dans une institution privée de Pouzac. Personnalité connue en Bigorre, il a signé sur l'album de Madeleine Dazet un poème liminaire que Jean Dazet ne goûta que modérément, ainsi qu'il l'écrivit à sa femme en décembre 1853. Soutras était un ami d'Émile Deschamps (ce qui peut expliquer l'autographe de cet auteur dans l'album de Madeleine Dazet), d'Élisée Reclus et de Lamartine (en l'honneur duquel il avait organisé en 1840 une grande fête à Bagnères-de-Bigorre). Son poème le plus connu est *Mon vieux bâton de houx*, qu'il avait écrit en 1852 et qui fut repris dans *La Revue populaire de Paris* (son ami Soubies en mit les vers en musique). Soutras vécut dans sa ville natale et consacra plusieurs ouvrages littéraires ou historiques à sa région : *Bagnères-de-Bigorre* (1850), *Pyrénéennes, rêves, pensées et paysages* (1856), *Les Pyr-*

nées illustrées (1857), *Guide aux établissements thermaux des Hautes et Basses-Pyrénées et de la Haute-Garonne* (1858), *Échos de la montagne* (1873). Un jour de bienveillance, Tailhade, Bagnérais d'adoption, a fait l'éloge de Frédéric Soutas.

19. Un certain Horn avait organisé des réunions hebdomadaires au Wauxhall (24, rue de la Douane, derrière la caserne du Château d'Eau, dans le dixième arrondissement), où les ouvriers du faubourg buvaient les torrents de l'éloquence révolutionnaire et s'imprégnaient des doctrines du socialisme. Tout près du siège de *La Revue populaire de Paris*, rue du Pré-aux-Clercs, une autre salle était aussi devenue le siège de réunions publiques (Raoul Rigault fut condamné à six mois de prison en 1868 pour avoir prôné l'union libre et attaqué le mariage lors d'une réunion publique dans cette salle).

20. Il ne s'agit pas de Paul Lespès, mais de Léo Lespès alias Timothée Trimm, fécond chroniqueur du *Petit Journal*.

21. Ducasse cite son nom dans *Poésies*. Gagne (1806-1876), ancien avocat, ancien bâtonnier du barreau de Montélimar, publia dans la livraison d'avril 1868 du journal dont il était rédacteur en chef, *L'Unité, journal universel et pantoglotte de l'avenir, organe de l'archi-congrès de l'unité universelle, religieuse, littéraire, scientifique, une Constitution philanthropique destinée à tous les peuples affamés* dont le but était d'encourager « les sacrifices humains volontaires et la manducation fraternelle des hommes entre eux, afin de chasser la famine et de sauver le plus grand nombre par le sacrifice d'une partie de la société ». Ces sacrifices devaient avoir lieu sur la place de la Concorde où eût été installé un *Sacrificarium*, sorte d'immense temple sacré. Encore un génie méconnu.

22. Cet essai de langue universelle eut la même année des traductions allemande et anglaise (*Versuch einer universalischen sprache* et *Essay on a universal language*). Un chapitre de l'*Histoire de la langue universelle* de L. Couturat et L. Leau (Hachette, 1903) est consacré au livre de Pirro et se termine sur ce jugement : « Malgré ces imperfections, le projet de Pirro a plus de qualités et moins de défauts que la plupart des projets postérieurs, et, vu l'époque où il a paru, il fait grand honneur à son inventeur. »

23. Louis de Veyrières, client fidèle de Carrance, signalera *Les Haltes* dans le second tome de sa *Monographie du sonnet*. Le volume de Chaten est dédié à Alexandre Piegagniel (1831-1903), collaborateur de *La Revue populaire de Paris*, dans laquelle il a publié des poésies, des études et des chroniques bibliographiques. Le volume de Chaten sera réédité deux fois, en 1876 et en 1888, sous le véritable nom de l'auteur, André Chagnet.

24. Né le 1^{er} avril 1840 à Lezoux, dans le Puy-de-Dôme, Marc avait fait ses études au petit séminaire de Clermont-Ferrand, puis était venu étudier le droit à Paris. Reçu licencié, il revint quelque temps dans son Auvergne natale, puis s'établit en 1864 à Paris. Ses débuts littéraires se firent dans le *Parnasse contemporain* de 1866 sous les auspices du cousin Banville et de son ami Asselineau, préfacier des *Soleils d'octobre*. Marc collabora à *L'Image – Paris-comique* en 1868 et 1869 avec des poésies et des chroniques intitulées *Impressions parisiennes*. Attaché dans le civil à l'administration de la Caisse des dépôts et consignations, il envoya durant vingt ans des articles sur la littérature et sur l'art au *Moniteur du Puy-de-Dôme* et à *La Revue de l'Auvergne*. Dans *La Littérature de tout à l'heure* (1889), Charles Morice parlera du « petit mérite de M. Gabriel Marc d'avoir fidèlement copié l'Auvergne et les Auvergnats ». Mendès citera son nom dans son *Rapport sur le mouvement poétique*. Fondateur de l'association littéraire *La Soupe aux choux*, Marc était membre de la Société des Gens de Lettres depuis 1868, officier d'académie depuis 1878, officier de l'Instruction publique depuis 1884 et décoré de l'ordre du Nicham Iftikhar depuis une date que nous ne nous sommes pas acharné à déterminer. Du poète Marc, la postérité a retenu l'extraordinaire alexandrin qui termine un de ses sonnets – « La Caisse des Dépôts et Consignations » – et la mention de son nom dans la « lettre

du voyant » de Rimbaud. où il apparaît parmi les « écoliers » aux côtés de Jean Aicard et d'André Theuriet. Le destinataire de la lettre, Paul Demeny, avait certainement oublié ce détail lorsqu'il publia dans *La Jeune France* les *Poèmes d'Auvergne* de Marc. Ce dernier mourut en juillet 1901. Aux dernières nouvelles, il repose toujours dans le petit cimetière de Saint-Jean, à Thiers.

25. Jean-Pierre ou plus souvent Pierre-Jean Lesguillon (1799-1873) fut romancier, poète, vaudevilliste et auteur dramatique. Il participa à d'innombrables concours poétiques. Dans les années 1850, il envoyait régulièrement ses productions imprimées à la Société académique des Hautes-Pyrénées dont il était membre correspondant (séance du 4 août 1856 : « M. Lesguillon a écrit à M. le Secrétaire pour lui demander, sur le concours de poésie, des renseignements qui lui ont été fournis par M. le Vice-président » – ce vice-président était alors Jean Dazet). Lesguillon préfaça *Les Villageoises du parfumé de l'âme* Thévenot. Son épouse Hermance (née Sandrin), poétesse et romancière pour jeunes filles, née vers 1810, a signé deux poèmes dans l'album de Madeleine Dazet, obtenus probablement par l'entremise de Frédéric Soutras, ami du couple Lesguillon (un poème de ses *Pyrénéennes* est dédié « À Madame Herm. L... »). Les Lesguillon habitaient 58, rue du Bel-Air, à Saint-Mandé. Hermance Lesguillon survécut plusieurs années à son mari. Dans les années 1880, la veuve Lesguillon prodiguait ses encouragements au jeune André Antoine quand celui-ci, recalé au concours d'entrée du Conservatoire d'art dramatique, organisait les premières soirées de son Théâtre Libre.

26. L'« Anthologie Staaff » connut au moins cinq éditions entre 1868 et 1878. Le premier tome sous-titré *Depuis la formation de la langue jusqu'à la Révolution (842-1790)*. Sa préface indique qu'une première édition parut à Stockholm en 1859. Le deuxième tome est sous-titré *Auteurs enlevés à la littérature depuis la Révolution (1790-1869)*, avec une préface datée de janvier 1869. Le troisième tome (dont la préface est datée de juillet 1870) est consacré aux auteurs vivants en 1870. Il cite, parmi plusieurs centaines de littérateurs, Louise Bader et Évariste Carrance, « auteur dramatique et poète convaincu, né à Bordeaux [...], propagateur infatigable des *Concours poétiques* de Bordeaux [...] où figurent un grand nombre d'écrivains de province ». Ce troisième tome mentionne également plusieurs collaborateurs de *La Revue populaire de Paris*, comme Auguste Robert, Thalès Bernard, Emmanuel des Essarts, Gustave Sauger. Tous quatre collaborèrent d'ailleurs activement à l'anthologie Staaff. Dans *La Revue d'aujourd'hui* de janvier 1890, Paul Bonnetain évoquera dans une chronique intitulée *L'État et les écrivains*, « ces lourds volumes, qu'il y a trente ans, on nous distribuait le jour des prix et qu'on retrouvait alors dans toutes les bibliothèques universitaires. Cet excellent colonel, sans doute pour nous dégoûter de rimer durant l'étude et d'épouser plus tard des bas-bleus, donnait, en appendice, des extraits de l'œuvre de deux cents inconnus qui n'avaient pu percer et de cinq cents sous-Louise Collet [sic] ».

Né à Stockholm en 1823, Staaff était entré en 1853 dans l'État-major royal et avait reçu le poste de professeur de littérature française à l'Académie militaire de Carlberg. Il fut ensuite envoyé en Norvège, puis en France. Son dossier de la préfecture de police de Paris révèle qu'en décembre 1878, attaché militaire à la légation de Suède, place Wagram, il passait aux yeux des attachés militaires étrangers pour « le mieux renseigné » d'entre eux sur les affaires militaires. Comme le Suédois devait marier prochainement sa fille à un officier français en garnison en Afrique, qu'il désirait voir nommer à Paris, le policier mettait en garde : « Connaissant de longue date la loquacité du colonel Staaf [sic] quand ses collègues le visitent, je vous signale le danger qu'il y aurait que son gendre vive à ses côtés dans un milieu aussi cosmopolite, où Von Bülow va souvent. » En 1884, Staaff fut même « soupçonné d'être un espion ». Il mourut à Paris trois ans plus tard. Quelques journaux consacrèrent un entrefilet à la disparition de cet « ami de la France »

dont les ouvrages avaient contribué à faire connaître la littérature française dans les pays scandinaves. Staaff était officier de la Légion d'honneur et officier d'Académie. Les Staaffologues fervents peuvent se reporter à la septième livraison du *Biographe* de 1873-1874, où Paul Vibert lui a consacré une notice. Le seul Ducasse cité dans l'anthologie de Staaff est le baron Albert, dont le nom apparaît dans le volume sur les *Poètes vivants en 1870*.

27. Paul Émion y donnera rendez-vous l'année suivante à Edmond Magnier, qui s'appropriait à fonder son *Événement*.

28. « Bains et pédicure » sur l'Almanach de 1868 : « guérit les ongles incarnés, fait disparaître les verrues, extirpe les cors, durillons, etc. Prix de la séance aux bains 2 fr et en ville 5 fr ».

29. Descriptif du cadastre : « Maison avec porte cochère, bâtiment sur rue semi-double, de 5 croisées de front, élevé sur caves de rez-de-chaussée, entresol, 3 étages carrés, 4^e lambrissé : 2 ailes simples à droite et à gauche, celle de droite de même hauteur, et l'autre s'arrêtant au 3^e étage : au fond de la cour, se rattachant aux ailes, corps de logis de la même hauteur que le bâtiment principal, avec petit jardin par derrière : et au fond dudit, construction en demi-cercle sur terre-plein, de rez-de-chaussée et 1^{er} étage avec toit plat. Escalier, puits avec pompe, 2 fosses mobiles et 2 permanentes. Cette propriété est bien éclairée et aérée, elle occupe une assez bonne position pour le commerce. [...] Les appartements n'ont qu'une moyenne importance, mais le premier étage présente un espace remarquable et des dispositions fort bien entendues pour le rendre propre à une maison de commerce de premier ordre » (Liliane Durand-Dessert, « Iconographie du Paris d'Isidore Ducasse », *op. cit.*).

30. Saint-Chéron avait un assistant, journaliste légitimiste qui signalait Saint-Yves (de son vrai nom Pierre Lissieur, il était natif de Saint-Malo).

31. Dossier de la préfecture de police de Paris (BA 1263). Un rapport de police de 1878 spécifie que « la *Correspondance Saint-Chéron* a, depuis la guerre 1870-71, acquis une certaine importance, non à cause de la personnalité de son directeur, qui est insignifiante, mais parce que les cléricaux ont utilisé cet organe de publicité ».

32. Le domicile de Saint-Chéron était un hôtel particulier au 15, rue du Bel-Respiro, à Paris. Le journaliste politique était père de trois enfants (René de Saint-Chéron, auteur de *La Bague d'Opale*, est son petit-fils). Alexandre Guyard de Saint-Chéron est mort le 8 mai 1892, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, doyen incontesté de la presse royaliste.

33. Alvaro Guillot-Muñoz, *Lautréamont à Montevideo*, *op. cit.*

34. À ce jour, seulement sept lettres de Ducasse sont connues (l'une l'est seulement par les extraits reproduits par Genonceaux). Toutes datent de la période parisienne de l'épistolier et s'échelonnent entre la publication du *Chant Premier* et celle de *Poésies*. La première est signée « l'auteur », quatre sont signées « I. Ducasse », celle à Victor Hugo est signée « Isidore Ducasse » (la signature de la missive que cite Genonceaux n'est pas connue). Aucune lettre adressée par Ducasse à un membre de sa famille ou à un des dédicataires de *Poésies* n'a été retrouvée. Aucune lettre adressée à Ducasse n'est connue.

35. Ducasse écrit « Montevideo » en espagnol, c'est-à-dire sans accent, dans les trois versions du premier chant de *Maldoror* et sur l'annotation de son exemplaire de *La Iliada*, mais « Montévidéo » en français, c'est-à-dire avec deux accents aigus, dans cette lettre à un correspondant français.

36. Ducasse emploie souvent cette expression dans sa correspondance comme dans son œuvre : « Auriez-vous la bonté de faire la critique » (lettre du 9 novembre 1868) ; « vous aurez la bonté de me le faire savoir » (lettre du 22 mai 1869) ; « Auriez-vous la bonté de m'envoyer » (lettre du 21 février 1870) ; « auriez-vous la bonté de me l'écrire ? » (lettre du 12 mars 1870) ; « Auriez-vous la bonté de me dire quelle heure est-il ? » (*Chant*

II); « Ayez la bonté de regarder ma bouche » (*Chant V*); « ayez la bonté, je vous prie, de témoigner, à mon égard, une confiance analogue » (*Chant VI*).

37. M. Rayer, qui acquit le manuscrit pour trente francs, le proposa à deux marchands d'autographes parisiens qui l'éconduisirent en lui déclarant que son document avait peu de valeur. Le libraire Maurice Chalvet, qui fut le troisième, ne laissa pas échapper l'autographe. Il l'acheta sur-le-champ pour 10 000 francs et le proposa à Jacques Guérin, qui en fit l'acquisition.

38. Au cours de l'année précédente, Lemerre avait édité : *Soleils d'octobre* de Gabriel Marc; *Charles Baudelaire, sa vie et son œuvre et L'Italie et Constantinople* de Charles Asselineau; *Nouvelles Odes funambulesques* de Banville; *L'Idole* d'Albert Mérat; *Le Passant*, comédie en un acte et en vers créée à l'Odéon le 14 janvier 1869, *La Grève des forgerons* et *Premières poésies – Le Reliquaire – Poèmes divers – Intimités* de François Coppée; *Rayons perdus* et *L'Année républicaine* de la Louisa Siefert admirée de Rimbaud; *Le Bouscassé* de Léon Cladel; *Le Dragon impérial* de Judith Mendès, et *Ménagerie intime* de son père Théophile; *Les Solitudes, poésies* de Sully Prudhomme; *Fêtes galantes* de Paul Verlaine; *Poésies pour Alceste* de Frédéric Barré; *Sonnets et eaux-fortes*, publié sous la direction de Philippe Burty; *Dernières Élégances* de Charles Coran; *Femme et statue* d'Edward Dessommes; *Un mot sur la Principauté de Monaco* de Louis Gerdebat; *Chants du Bocage vendéen* d'Émile Grimaud; *Voyage humoristique dans le Midi* de Louis de Laincel; *Chemin faisant* de Nelly Lieutier; *Christophe Colomb*, drame précédé d'une *Lettre à la Critique*, de Gustave Pradelle; *Les Amours de Pierre et de Léa* de Louis Salles; *Arlequin et Colombine*, comédie en un acte et en vers de Léon Supersac. Les principaux titres de Lemerre parus en 1870 seront *Au Clair de la lune*, comédie en un acte et en vers de Jean Aicard; *Eudore Cléaz, conte du jour de l'an* et *Florise, comédie* de Théodore de Banville; *Les Cuirassiers de Reichshoffen* d'Émile Bergerat; *Poèmes d'Italie* d'Émile Blémont; *Poésies d'un passant* et *Les Vivants et les Morts* d'Arthur de Boissieu; *Échos et reflets* de F. Boissonneau; *Paris délivré*, poème de Félix Cellarier; *Poésies intimes* de Camille Chabaneau; *Journées de voyage – Espagne et France* de Jules Claretie; *Deux Douleurs*, drame joué au Théâtre-Français le 20 avril 1870, et *Lettre d'un mobile breton* de Coppée; *Les Nuits et les réveils* de Paul Delair; *Jacques Morel* d'Edward Dessomme; *Flava*, drame de Jean Du Vistre; *La Horde allemande* de Félix Frank; *Floréal* de Charles Frémine; *Le Bois*, comédie en un acte, *Le Jour de l'an d'un vagabond*, *Les Vignes folles*, *les Flèches d'or* d'Albert Glatigny; *Séméia* d'Édouard Grenier; *Cri de guerre – Vae victoribus* d'Auguste Lacaussade; *Gervaise ou Qui a bu boira*, opéra-comique en un acte d'H. Lefebvre et Alexis Bouvier; *La Colère d'un franc-tireur* et *Odelette guerrière* de Catulle Mendès; *Les Nuits persanes* d'Armand Renaud; *Au bord du fleuve*, poésies de C. Robinot-Bertrand; *Les Stoïques* de Louisa Siefert; *Les Renaissance*s d'Armand Silvestre; *Les Diables bleus, nouvelles poésies* de Joséphin Soulayr; *Les Dialogues de Jacques Tahureau*, avec notice et index par F. Conscience; *Les Paysans de l'Argonne*, 1792 d'André Theuriet; *La Bonne chanson* de Paul Verlaine; *La Révolte*, drame de Villiers de L'Isle-Adam; *La Guerre des fourmis* de Charles Woinez.

39. Joseph Darasse mourra le 18 juillet 1875 à Conflans Sainte-Honorine, âgé de 82 ans.

40. Deux jours plus tôt, Paul Darasse, l'ex-diplomate, qui secondait son géniteur depuis 1867, avait remis une procuration au successeur de son père. Il mourra célibataire à Menton le 7 avril 1893. Ses descendants conservent, dans leur appartement de la rue de Lille, deux livres de l'ancien consul : *Laeta Moesta*, poésies parues en 1873 à la Librairie du XIX^e siècle, et *Journal humoristique d'un voyage de Paris à Chuquisaca* [Sucre, où l'auteur avait été consul], paru en 1875 chez Gladys frères, l'éditeur des *Amours jaunes*

(une seconde édition du livre de Darasse, complétée de deux textes, *Souvenirs de Chypre* et *Le Conte de l'oie*, paraîtra en 1889). Ces deux exemplaires contiennent chacun une lettre d'Ernest Havet (1813-1889, auteur d'une édition commentée des *Pensées* de Pascal parue en 1852 chez Dezobry et Magdeleine, à Paris), écrite en remerciement pour l'envoi de chaque ouvrage. Paul Darasse est aussi l'auteur de *Comédies pour les salons* (1876) et d'*Aimée, étude sur le divorce*, comédie en cinq actes (1881).

41. Par Sylvain-Christian David (*Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1993).

42. Rappelant, dans *La Commune* du 10 juillet 1870, la mission qu'il s'était donnée dans son activité de rédacteur en chef du journal blésois qu'il s'appropriait à quitter, Paul Émion emploie un ton proche : « Dissiper les erreurs, briser les préjugés, raffermir les lois chancelantes, élever les âmes du monde matériel et physique au monde moral et intellectuel, remplacer l'égoïsme par la fraternité, voilà les principes qu'avec tout mon esprit, tout mon cœur, toute mon âme, je travaillais à propager et à répandre. »

43. Registre du dépôt légal de l'année 1870, Archives Nationales.

44. Michael Pakenham, « Ducasse et ses libraires », *Isidore Ducasse à Paris, op. cit.*

45. En lieu et place de la librairie Gabrie est aujourd'hui le restaurant Verdeau. Aucune des librairies de Ducasse – la librairie du *Petit Journal*, la librairie Defaux, la librairie Weil et Bloch, la Librairie internationale de Lacroix et Verboeckhoven, la librairie Gabrie – n'existe plus aujourd'hui : *Les Chants de Maldoror* et *Poésies* ne leur ont pas porté chance.

46. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Ms 3943.

47. « Lautréamont », *Iman*, avril 1931.

48. Le service de presse autographe de *Sanguines*, que Pierre Louÿs publia chez Fasquelle en 1903, contient le nom de Lespès, « juge d'instruction à Bayonne ». En mars 1903, séjournant dans le pays basque, Louÿs adressait à son frère une lettre où il était question d'Augustin Chaho et de ses recherches d'histoire locale à Biarritz. Le romancier d'*Aphrodite* avait probablement rencontré à Bayonne le « juge d'instruction » Lespès. Le nom du Basque Justin Larreat, grand ami de Lespès, figure également dans le service de presse de Louÿs (Jean-Paul Goujon, « Pierre Louÿs et Paul Lespès », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1996).

49. Humanities Research Center, University of Texas, Austin.

50. Louis-Auguste Papavoine fut un tueur d'enfants célèbre. Né à Mony, dans l'Eure, en 1783, cet ancien marin avait repris la boutique de draps de son père. Venu à Paris en octobre 1824 pour négocier un marché, il passait par le Bois de Boulogne lorsqu'il croisa une mère de famille, Charlotte Hérin, qui se promenait avec ses deux enfants. Sans aucun motif apparent, il occit ces derniers avec son couteau. Son avocat plaida une crise de folie brutale, mais Papavoine fut condamné à mort et exécuté le 25 mars 1825.

51. Tourgueniev racontera l'exécution de Troppmann dans *Devant la guillotine*.

52. On en dira autant, plus tard, de l'affaire Landru et de l'affaire Petiot.

53. De son vrai nom Yvan Salmon (1848-1870). Victor Noir n'était pas un inconnu dans la maison du 7, rue du Faubourg-Montmartre où habitait Ducasse : le journaliste y avait rédigé en chef un *Pilori* paru de mai à août 1868. Louis Noir, frère de Victor, est l'auteur du roman *Le Corsaire aux cheveux d'or*, publié en 1874 (Ducasse anticipait ce titre avec « le corsaire aux cheveux d'or » des *Chants de Maldoror*).

54. Steve Murphy, « Troppmann et Cie », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1988.

CHAPITRE XXIII

DE LA REVUE POPULAIRE DE PARIS À L'ANNUAIRE PHILOSOPHIQUE

L'Express : – Dans les *Poésies*, dit Blanchot, c'est un homme ayant atteint une limite, la lumière, déjà sur le point de se taire...

Maurice Saillet : – Je crois que Blanchot se gourre.

L'Express, 30 janvier 1964.

Bien qu'il ait reçu le *Chant Premier* en novembre 1868 et le volume des *Chants de Maldoror* l'année suivante, Victor Hugo ne fut sans doute pas destinataire des deux fascicules de *Poésies*, dont deux ou trois passages malmènent le « Funèbre-Échalas-Vert » :

Par cela seul qu'un élève de troisième s'est pénétré qu'il ne faut pas chanter les difformités physiques et intellectuelles, par cela seul, il est plus fort, plus capable, plus intelligent que Victor Hugo, s'il n'avait fait que des romans, des drames et des lettres.

De Hugo, il ne restera que les poésies sur les enfants, où se trouve beaucoup de mauvais.

Dans *Poésies II*, celui qui n'était encore rien dans ce siècle selon sa lettre du 10 novembre 1868 ne traitera pas mieux, vingt-deux mois plus tard, celui qui y était « le tout » :

La poésie doit être faite par tous. Non par un. Pauvre Hugo ! Pauvre Racine ! Pauvre Coppée ! Pauvre Corneille ! Pauvre Boileau ! Pauvre Scarron ! Tics, tics, et tics.

L'existence des tics étant constatée, que l'on ne s'étonne pas de

voir les mêmes mots revenir plus souvent qu'à leur tour : [...] dans Hugo, l'ombre et le détraqué, font partie de la reliure.

Comment s'étonner, dès lors, qu'aucun exemplaire de *Poésies* n'ait été retrouvé dans la bibliothèque d'Hauteville House ? Par ces considérations hugocides, Ducasse se démarquait nettement du groupe de *La Jeunesse* : dans la série d'études que la revue avait publiée sur les Académiciens français, Sircos témoignait le plus grand respect à l'auteur des *Travailleurs de la mer*, qu'il portait absolument aux nues.

Il est vraisemblable que le Chancelier, pour lequel l'œuvre pourrait bien avoir été non pas écrite mais imprimée, reçut ses exemplaires de *Poésies I* et *Poésies II*. Enfin, si rien ne laisse supposer que Ducasse ait adressé un exemplaire aux « principaux lundistes », on peut penser que les dédicataires ont reçu *Poésies I* :

À Georges Dazet, Henri Mue, Pedro Zumaran, Louis Durcour,
Joseph Bleumstein, Joseph Durand ;

À mes condisciples Lespès, Georges Minvielle, Auguste Delmas ;

Aux Directeurs de Revues, Alfred Sircos, Frédéric Damé ;

Aux Amis passés, présents et futurs ;

À Monsieur Hinstin, mon ancien professeur de rhétorique ;

sont dédiés, une fois pour toutes les autres, les prosaïques morceaux que j'écirai dans la suite des âges, et dont le premier commence à voir le jour d'hui, typographiquement parlant.

Lespès n'a fait aucune allusion à un envoi des *Poésies* par Ducasse, qu'il avait pu oublier, mais l'exemplaire de *Poésies I* reçu par Mue a été retrouvé il y a quelques années¹. Sur l'angle supérieur gauche de son premier plat de couverture, on lit cette inscription qui est apparemment de l'écriture de Ducasse : *M. Henri Mue Henri*. Le prénom a été rayé, puis ajouté au crayon après le nom. L'annotation n'a rien d'une dédicace (un envoi manuscrit avait peu de raison d'être du fait de la dédicace imprimée). Elle tient plutôt d'une indication de destinataire. L'angle supérieur droit de la couverture porte le timbre-poste que Ducasse colla – à l'envers, car il semble avoir toujours eu quelque difficulté à se comporter comme tout le monde. L'oblitération du timbre révèle que la plaquette a été postée place de la Bourse le 13 avril 1870 (le dépôt légal avait été fait cinq jours auparavant). Le bandeau (qui devait porter l'adresse de Mue) n'a pas été conservé. À cette époque, le destinataire ne vivait plus à Paris depuis plus d'un an : il était commis de culture des tabacs à Tonneins, dans le Lot-et-Garonne.

C'est surtout par les indications qu'elle donne sur les relations de

Ducasse que la dédicace de *Poésies I*, dont la longueur tranche avec la minceur de l'opuscule, a retenu l'attention des biographes. Sur les douze dédicataires nommés, six sont des amis ou supposés tels, car aucun qualificatif ne précède leur énumération; trois sont d'anciens « condisciples »; deux sont des « directeurs de revue »; le dernier a été un professeur de lycée de l'auteur. Alors qu'il vit dans la capitale depuis deux ans, Ducasse se montre ainsi attaché aux souvenirs de ses années de jeunesse. Deux Parisiens seulement figurent parmi les dédicataires identifiés : Sircos et Damé. Les autres sont des connaissances de Montevideo (Zumarán) ou des Pyrénées (Dazet, Mue, Delmas, Hinstin, Lespès, Minvielle).

Contre toute attente, le nom de Dazet, qui s'effaçait progressivement sur les trois versions connues du *Chant Premier*, rayonne en tête de la dédicace. Pour le lecteur d'aujourd'hui, qui ne connaît que les apparences de l'histoire, cette réhabilitation de l'« infortuné crapaud » a presque des allures de défi. Réduit-elle à néant l'hypothèse d'une querelle issue de l'utilisation du nom de Dazet dans le *Chant Premier*? Pas même. Apparemment, pour le Ducasse de 1870, Georges Dazet n'était pas devenu « un ami que je possédais dans les temps passés ».

À part Hinstin, dont le nom se trouve précédé du respectueux *mon-sieur* qui sied à l'élève s'adressant à son maître, Lespès est le seul dédicataire dont le prénom n'est pas cité. Cette absence pouvant difficilement être imputée à un défaut de mémoire de Ducasse, on y a vu un « règlement de comptes larvé » : la revanche de l'élève moyen contre le prix d'excellence. Si ce fut le cas, ce règlement de comptes a eu son retour de bâton dans la correspondance que Lespès adressa, cinquante-sept ans plus tard, à Alicot. Ce que l'on peut présumer de la tournure d'esprit de Ducasse n'exclut pas qu'en passant sous silence le prénom de son camarade, il se soit amusé à le faire passer pour un Lespès plus célèbre, qui était de surcroît son voisin. Car, pour le Parisien du Second Empire, le nom de Lespès évoquait avant tout le coiffeur dont le salon très couru occupait le rez-de-chaussée de l'ancienne maison Frascati, à l'angle du boulevard Montmartre et de la rue de Richelieu, juste à côté de la librairie du *Petit Journal*. Edmond Lespès y employait plus de vingt garçons-coiffeurs. Le duc de Morny, chauve qu'agaçait l'abondante chevelure d'un de ses secrétaires nommé Alphonse Daudet, lui aurait un jour lancé : « Mais allez donc chez Lespès ! »

Pour le lecteur du *Petit Journal*, le nom de Lespès était aussi le patronyme du célèbre chroniqueur qui signait Timothée Trimm. Après avoir fondé d'éphémères petits journaux, commis quelques romans (le plus remarqué, paru en 1840, avait été *Les Yeux verts de la morgue*), Léo Lespès était entré au *Figaro*, puis était passé en 1862 au *Petit Journal*, où la

rubrique quotidienne qui lui avait été confiée avait rencontré un succès inattendu. À la surprise et à la très grande satisfaction de son auteur, un poème de Gustave Rivet, *Les Joies de collègue – À ma correspondante*, paru sous la signature d'Hector L'Estraz dans *La Jeunesse* du 31 janvier-7 février 1869, avait été cité par Timothée Trimm dans une de ses chroniques du *Petit Journal*². Le Lespès du *Petit Journal* n'avait pas le moindre lien de parenté avec le Lespès du lycée de Pau. Il n'était même pas, le pôvre, d'origine pyrénéenne, ayant vu le jour, le 25 mars 1815, à Bouchain, dans le Nord³.

Trois dédicataires de *Poésies* s'obstinent à garder le mystère de leur identité : Joseph Bleumstein⁴, Joseph Durand et Louis Durcour. Nous ne savons même pas s'ils furent pour Ducasse des amis d'Uruguay, de Bigorre ou de Paris.

Le nom de Joseph Durand, qui est très courant, n'apparaît pas sur les palmarès du lycée de Tarbes, ni sur ceux du lycée de Pau, qui furent jadis consultés à la demande d'Alicot. Quelques Joseph Durand peuvent cependant être proposés au lecteur, qui choisira celui qui lui convient le mieux :

– Le plus ancien est le Joseph Durand qui signa l'acte de naissance du banquier Darasse en 1793, dans l'Ardèche, et qui était l'oncle maternel du nouveau-né.

– Un Joseph Durand, né à Paris en 1838, ouvrier tourneur en cuivre, participa à la Commune et trouva asile en 1873 à Saint-Josse-ten-Noode, faubourg de Bruxelles. Est-ce à lui que pensait Pichon-Rivière lorsqu'il avançait que le Joseph Durand de la dédicace de *Poésies I*, après avoir participé à la Commune, avait quitté la France « sans qu'on ait pu savoir ce qu'il était devenu⁵ ».

– Le *Guía comercial, industrial y particular de Montevideo* de 1869 mentionne un « José Durán, propietario », qui habitait 118, calle Colon.

– Un Tarbais né en 1852, fils d'un facteur de diligence, s'appelait Joseph Duran.

– Un Joseph Pierre Durand, né en 1826 et mort en 1900, publia quelques monographies d'inspiration scientifique : *De l'influence des milieux sur les caractères de race chez l'homme et les animaux* (Baillière, 1868), *De l'hérédité dans l'épilepsie* (1868), *Aperçus de taxonomie générale* (Félix Alcan, 1899).

– Une thèse de doctorat intitulée *Du Droit de suite sur les choses corporelles en matière de gage et d'hypothèque en droit romain* fut soutenue à Montpellier en 1882 par un Joseph Durand.

– En 1933, *Le Sire de Bondonneau*, comédie héroïque en trois actes et en vers, tirée des Annales de Montélimar du treizième siècle, parut à Saint-Raphaël sous la signature de Joseph Durand.

- La chanson *Leur bon Dieu* d'Eugène Pottier (musique de Bouillon) est dédiée *Au citoyen Joseph Durand, de Lyon*. Elle fut publiée par la Librairie anticléricale, rue des Écoles.

- Il serait dommage de passer sous silence le « Joseph Durand, étudiant », personnage d'une pièce de théâtre d'Évariste Carrance, *Par Express*⁶.

Nous n'avons en revanche aucun Louis Durcour à présenter, aucun Durcour même : ce patronyme ne paraît pas exister en France. Nous ne l'avons rencontré sur aucun annuaire, sur aucun bottin de ce siècle comme du siècle précédent. De même que plusieurs éditions posthumes de *Poésies* ont déformé le nom de Zumaran en Zurmaran, le typographe qui composa l'édition originale n'aurait-il pas introduit une coquille dans le nom de cet obscur Durcour ? Dans l'article qu'une revue argentine publia en 1946 sur Ducasse, la faute « Ducour », si s'en est une, apparaît deux fois dans le texte et coexiste avec celle de « Zurmaran »⁷. Ce nom de Ducour est attesté en France de nos jours, notamment dans le Sud-Ouest. Les patronymes de Drocour ou de Darcour existent aussi. Si le patronyme du dédicataire de *Poésies I* a été victime d'une coquille, les chances d'identifier le personnage sont infimes.

Ducasse a dédié à un petit groupe de personnes ses « prosaïques morceaux » à venir. Bien qu'ils aient été eux aussi composés de manière « prosaïque » – c'est-à-dire en prose ? –, *Les Chants de Maldoror* se trouvaient manifestement exclus de cet ensemble. Le « sacré bouquin » n'ayant jamais été publié, Ducasse considérait selon toute apparence *Poésies* comme sa première œuvre, « typographiquement parlant », et non comme la préface d'un livre à venir. La conclusion de sa lettre du 12 mars pouvait toutefois laisser croire le contraire.

De l'édition originale de *Poésies I*, on ne connaît aujourd'hui que deux exemplaires : celui de la Bibliothèque Nationale et celui qui fut adressé à Henri Mue. De l'édition de *Poésies II*, seul a survécu l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale. Le manuscrit est demeuré tout aussi introuvable que celui de *Maldoror*. De la « publication permanente » que devait être *Poésies*, seules les deux premières livraisons sont connues. Le dépôt légal n'en a pas enregistré d'autres.

Dans *La Revue populaire de Paris* de janvier 1869, la réclame pour *Les Chants de Maldoror* avait paru au milieu d'un ensemble de publications qui relevaient du genre poétique ou du genre romanesque. Au cours de l'année 1870, la couverture de la revue fit des réclames à des périodiques appartenant à un registre tout différent :

À ceux qu'intéressent les idées et les discussions philosophiques et

sociales, nous recommandons la lecture de *La Morale indépendante* dirigée par M. Caubet. Journal hebdomadaire. Bureaux à Paris, 58, rue Tiquetonne. Abonnement : 10 fr. par an – 20 cent. le numéro.

Annuaire philosophique. Examen critique des travaux de physiologie, de métaphysique et de morale accomplie dans l'année, par Louis-Auguste Martin. Prix de l'Abonnement : 6 fr. par an. Bureaux, 37, rue Fontaine-Molière, et librairie Lachaud, 4, place du Théâtre-Français, Paris.

La Solidarité. Tous pour chacun, chacun pour tous. Journal mensuel. Directeur, M. Ch. Fauvety. Bureaux : chez M. Fauvety, avenue Pereire, 8, à Asnières.

Almanach de la libre conscience. Année 1870. Aux bureaux de la *Libre-Conscience*, 25, rue Gay-Lussac, et chez Joël Cherbuliez, 33, rue de Seine.

La Voix du Peuple – Vocce [sic] del Popolo – Journal philosophique hebdomadaire, Lentini (Sicile).

La Libre Conscience, revue philosophique, scientifique et littéraire. Directeur : Henri Carle. Bureaux : 25, rue Gay-Lussac.

En juillet, cette annonce :

Poésies. Deuxième fascicule, par Isidore Ducasse – auteur de *Maldozor*, 7, faubourg Montmartre, *prix ad libitum*.

La couverture de la livraison d'août, la dernière parue, présente la même réclame pour *Poésies II*. L'insertion d'une annonce pour *Poésies* dans ce groupe de publications d'ordre philosophique n'est pas le fait du hasard, d'autant que la livraison de juillet-août 1870 de l'une d'elles, *L'Annuaire philosophique*, contient cette mention :

Poésies, par Isidore Ducasse, broch. in-18°, librairie Dentu.

L'Annuaire philosophique signalait les ouvrages, journaux et revues de parution récente qui touchaient aux « travaux de physiologie, de métaphysique et de morale ». Ses annonces, généralement très concises, permettent d'entrevoir le panorama intellectuel où se publiaient ces périodiques et illustrent leur communauté d'esprit avec *La Revue populaire de Paris*. *L'Annuaire philosophique*, qui avait commencé à paraître en 1864, dura jusqu'en 1870. Ce périodique favorable à la libre pensée était dirigé par Louis-Auguste Martin. Dans ses premiers temps, il était imprimé à Sceaux, dans l'atelier de Dépée, puis il fut confié à Voitelain et Cie, 15, rue Jean-Jacques Rousseau, à Clichy, enfin à Loignon, Paul Dupont et Cie, 12, rue du Bac d'Asnières. La revue parut d'abord à la Librairie philosophique de Ladrangé, 4, rue Saint-André-des-Arts, et à la

Librairie des Sciences sociales Noirot et Cie, 13, rue des Saints-Pères. En 1869 et 1870, le dépositaire était la librairie Ernest Lachaud, 4, place du Théâtre-Français. Les bureaux de *L'Annuaire philosophique* étaient situés au 37, rue de la Fontaine-Molière (devenue entre-temps rue Molière), dans une maison voisine du siège d'une publication concurrente, *L'Alliance religieuse universelle*. Au début, les livraisons de *L'Annuaire philosophique*, qui comprenaient une trentaine de pages, étaient mensuelles. Plus tard, la revue parut tous les deux mois sous forme de livraisons doubles. À la fin de chaque année, les livraisons étaient réunies en volume.

Louis-Auguste Martin, directeur de *L'Annuaire philosophique*, était né à Paris en 1811. Tout en gagnant sa vie comme sténographe au corps législatif, il avait publié diverses études historiques, morales ou sociales⁸. Le deuxième tome de l'anthologie Staaff cite les vers qu'il grava sur le mur de la prison de Sainte-Pélagie où la hardiesse de ses idées l'avait fait séjourner quelques mois. Martin était membre de la Société asiatique et de la Société philotechnique. Il ne cachait pas ses préférences pour la libre pensée – il signera en 1873 des *Libres pensées rimées* – et était entré en 1861 dans la franc-maçonnerie. Massol, Vénérable de sa Loge, prononcera son éloge funèbre le 8 avril 1875 (et le suivra de près dans le néant, car il mourut treize jours plus tard). Dans son *Annuaire philosophique*, Martin, qui collaborait lui-même à la très maçonnique *Morale indépendante* de Jean-Marie Caubet, fit une large place au thème de la franc-maçonnerie, aux assemblées du Grand-Orient de France et à des publications de francs-maçons.

À la fondation de sa revue, Martin avait défini ses intentions : « Cet *Annuaire* est fondé pour suivre le mouvement philosophique de notre époque, et pour tenir le public au courant des œuvres qui en sortiront. » La première partie de *L'Annuaire*, la plus importante, était consacrée à l'*Enseignement*, c'est-à-dire aux comptes-rendus des cours de philosophie ancienne et moderne des professeurs du Collège de France, de la Sorbonne et d'autres Facultés. Une deuxième section était une revue bibliographique, le plus souvent rédigée par Martin lui-même, des « ouvrages de philosophie conçus et écrits en dehors du programme universitaire » : Martin y traitait de livres sur la philosophie, la religion, la morale et la littérature, signés par des auteurs français ou italiens, mais aussi de périodiques comme *Le Déiste rationnel*, *La Revue spiritualiste* et *La Revue populaire de Paris*. Il présente cette dernière en termes très élogieux, affirmant qu'il ne doute pas qu'« elle sera la vulgarisatrice du beau, l'interprète des aspirations généreuses, et [qu'elle] apportera ainsi sa bonne part à l'œuvre générale du progrès⁹ ».

Parmi les livres mentionnés dans la rubrique bibliographique de Mar-

tin, l'un mérite notre attention, puisqu'il retint celle de Ducasse : *L'Annuaire philosophique* de janvier-février 1869 rend compte des discours de Naville qui viennent d'être réunis en volume sous le titre *Le Problème du mal*. Après avoir illustré les fondements de la doctrine du penseur suisse, Martin les démonte avec sévérité : l'homme n'a provoqué le mal que parce que des « obstacles » opposés à son développement et des « objets de tentation » étaient déjà placés devant lui. En un mot, c'est le Tout-Puissant qui est coupable : « créer l'homme faillible, n'est-ce pas participer aux conséquences de cette faillibilité ? » Martin réfute ainsi l'idée de la responsabilité de tous les hommes devant le péché originel. À la fin de son compte-rendu, il pousse sa critique encore plus loin : « Le problème du mal s'explique par l'imperfection inhérente à la nature morale comme à la nature physique ; il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de bien absolu ». Les réflexions de Martin sur Naville sont proches de celles de Ducasse suggérant qu'il n'y a peut-être pas à chercher bien loin la circonstance dans laquelle l'auteur de *Poésies* a découvert les écrits de Naville : les remarques de Ducasse dans la marge d'un exemplaire du *Problème du mal* paraissent répondre en écho au compte-rendu de *L'Annuaire philosophique*. Comme Martin, Ducasse est convaincu que l'homme est la victime d'un univers méchant et pervers qui ne connaît ni liberté ni justice : « Et ceux qui emportent la caisse ? après trente ans de travail ».

La dernière partie des sommaires de *L'Annuaire philosophique* s'intitule *Mélanges* et présente des études extraites de divers périodiques. Ces études roulent sur la métaphysique, la morale, la physiologie, le magnétisme, le spiritisme. Le compte-rendu d'un débat sur le libre arbitre occupe trois livraisons successives de 1869 (Louise Bader participe à la discussion). Sur ces débats orchestrés par Martin, Tony Dorel a signé ce *Varia* dans *La Revue populaire de Paris* de juin 1870 :

M. L.A. Martin, rédacteur de *L'Annuaire philosophique*, organise pour cet été, à Bellevue, 25, avenue du Château de Meudon, des banquets philosophiques (à six heures) ; au dessert, la discussion s'entamera sur une question posée par les convives eux-mêmes. Prix du banquet : 3 fr. par personne. Jours des banquets : les dimanches 12 et 26 juin, 10 et 24 juillet, 7 et 21 avril.

À côté de ces agapes qui mêlaient les nourritures terrestres et les aliments spirituels, de nombreux concours littéraires ou philosophiques étaient proposés par des revues ou par des institutions culturelles ou scientifiques. *L'Annuaire philosophique* mentionnait régulièrement les sujets de ces concours qui touchaient la politique, l'histoire et surtout la

morale et la philosophie. La livraison de mars-avril 1870 annonçait une compétition qui pouvait attirer l'attention d'un Pyrénéen monté à Paris :

M. Jubinal, député et Président de la Société adémique [sic] des Hautes-Pyrénées, dans la séance solennelle qui a eu lieu récemment, a mis au concours, pour l'année 1870, la question suivante :

« Déterminer le mode le plus efficace par lequel les sciences et les arts peuvent influencer d'une manière heureuse sur la moralité publique. »

Une médaille d'or ou d'argent est le prix à décerner, selon que la question sera plus ou moins bien traitée.

Mais Ducasse paraît avoir surtout remarqué, dans la première livraison de 1870 de *L'Annuaire philosophique*, l'annonce du concours que venait de proposer Caubet dans *La Morale indépendante* du 9 janvier¹⁰ :

KOUNG-TSZE (Confucius), Le BOUDDHA, SOCRATE, JÉSUS-CHRIST.

Programme : Faire la biographie comparée de ces quatre célèbres moralistes, d'après les documents les plus authentiques. Présenter une analyse complète de leurs doctrines morales ; les confronter, en marquer les analogies et les différences ; montrer leurs rapports avec le temps, le pays et le milieu social où elles parurent ; enfin, déterminer l'influence qu'elles exercèrent du vivant de leurs auteurs et dans les âges suivants.

Un prix de mille francs sera décerné, sans remise, le 15 janvier 1871, à l'auteur du meilleur Mémoire sur ce sujet.

Les manuscrits devront être envoyés avant le 1^{er} décembre 1870, au bureau de la *Morale indépendante*, rue Tiquetonne, n°58, à Paris.

Seront exclus du concours : 1^o les rédacteurs de la *Morale indépendante* ; 2^o les concurrents qui se seront fait connaître.

Chaque Mémoire devra contenir sous pli cacheté le nom de l'auteur et la reproduction de la devise placée en tête.

Les manuscrits ne seront ni rendus ni communiqués.

Caubet

Comme *La Morale indépendante* le signalait elle-même, Martin était le promoteur de ce concours dont le thème se situait bien dans le ton de son *Annuaire philosophique*, dans lequel il est souvent question d'ouvrages considérant la religion chrétienne du point de vue philosophique et moral, et d'études sur le bouddhisme, le confucianisme et la philosophie grecque¹¹. Martin semblait très informé sur les traditions et les coutumes des autres religions : rendant compte de l'Exposition uni-

verselle à propos d'un article paru dans *La Revue populaire de Paris*, il évoquait les temples érigés en Chine et en Inde en l'honneur de Confucius, de Bouddha et de Krichna, qu'il qualifiait de « précurseurs de Jésus ».

L'annonce du concours sur Confucius et ses confrères fut reprise dans *La Revue populaire de Paris* de février 1870 et dans quelques revues amies, telles que *La Libre Conscience* et la *Voce del Popolo*. Rien ne permet d'affirmer que Ducasse, qui avait répondu à l'*Appel aux poètes* de Carrance, ait participé au concours philosophique de *La Morale indépendante*, mais il est certain qu'il eut l'annonce sous les yeux, comme en témoigne ce passage de *Poésies II* :

Revenons à Confucius, au Boudha [sic], à Socrate, à Jésus-Christ, moralistes qui couraient les villages en souffrant de faim !

Revue-sœur de *L'Annuaire philosophique*, *La Morale indépendante* était dirigée par un collaborateur occasionnel de *La Revue populaire de Paris* : Jean-Marie Caubet¹², qui avait fondé sa revue en août 1865, avec la collaboration de deux autres francs-maçons, Alexandre Massol et Henri Brisson. Louis-Auguste Martin faisait aussi partie de la rédaction. Cette revue hebdomadaire maçonnique, dont le dernier numéro parut le 28 août 1870, donnait chaque dimanche des nouvelles des Loges et de leurs manifestations. En 1870, son siège et ses bureaux étaient au 58 de la rue Tiquetonne¹³.

Tout un réseau de relations, d'échanges d'articles, de publicités réciproques et même de débats philosophiques apparaît à la lecture de *L'Annuaire philosophique*, de *La Morale indépendante* et de *La Revue populaire de Paris*. On a le sentiment que les *Poésies* ont été écrites comme une répercussion approbatrice de la pensée philosophique exprimée dans ces revues, dont les rédacteurs se montraient beaucoup plus intéressés par la philosophie que par la poésie. Il apparaît que Ducasse, vers la fin de sa vie, s'est rapproché de ce milieu de pensée, dont les annotations découvertes jadis sur un exemplaire du *Problème du mal* constituaient un premier indice. Au cours de sa période de création littéraire, il semble s'être rattaché à deux groupes intellectuels dont il aurait repris les combats et propagé les idées : celui de *La Jeunesse* et de *L'Avenir* au temps de *Maldoror*, celui de *L'Annuaire philosophique* et de *La Morale indépendante* au temps de *Poésies*, *La Revue populaire de Paris* faisant la transition entre les deux groupes¹⁴.

Si *Les Chants de Maldoror* sont une œuvre de poète, au demeurant difficilement classable dans la production littéraire de son temps¹⁵, *Poésies*, en dépit de son titre, est une œuvre de philosophe et de moraliste¹⁶ qui s'intègre dans un courant spirituel auquel il est évident que Ducasse n'a

pas été étranger. *Poésies* n'est pas un commentaire ou un désaveu des *Chants de Maldoror*. Les deux œuvres appartiennent à des registres différents.

L'ingrédient maçonnique ne faisait pas défaut aux revues qui ont mentionné la parution de *Poésies*, quand elles n'étaient pas un soutien, voire l'organe d'expression de quelque Loge. Les *Varia* de l'année 1870 de *La Revue populaire de Paris* recommandent quatre « publications philosophiques et littéraires » : *La Morale indépendante* de Caubet, *L'Annuaire philosophique* de Martin, *La Solidarité* de Charles Fauvety¹⁷ et *La Libre Conscience* d'Henri Carle¹⁸. Les directeurs de ces revues étaient tous les quatre des francs-maçons appartenant à la même Loge, *La Renaissance par les émules d'Hiram*, fondée en 1822 sous l'obédience du Grand-Orient¹⁹. Le Vénérable de cette Loge était Marie-Alexandre Massol²⁰, qui était dans le même temps Orateur de *La Rose du parfait silence* dont Caubet était le Vénérable²¹.

Ducasse a eu des contacts avec certains dirigeants de ces périodiques, et trois revues auxquelles *Poésies II* fait une réclame – *L'Homme*, la *Voce del Popolo*, *Le Concours des Muses* – étaient dirigées par des francs-maçons. Il faut, malgré cela, se garder de conclure que Ducasse était lui-même entré dans la franc-maçonnerie. Certes, il n'y avait pas à cela d'impossibilité théorique liée à son âge : des francs-maçons de vingt-et-un à vingt-trois ans furent initiés dans des Loges parisiennes pendant les dernières années du Second Empire²². De Jean Dazet à Pedro Zumarán, la jeunesse d'Isidore Ducasse a eu son entourage maçonnique. Mais si plusieurs dédicataires de *Poésies* ont été francs-maçons – Dazet, Sircos, Damé, Delmas –, ils le sont devenus bien après la mort de Ducasse. Isidore Ducasse initié ? C'est le moment de « brûler, sur une pelle, rougie au feu, avec un peu de sucre jaune, le canard du doute, aux lèvres de vermouth », d'autant plus que les *Souvenirs* du préfet de police Andrieux révèlent que, parmi les épreuves d'initiation à la franc-maçonnerie, figurait l'ingestion d'une eau sucrée dans laquelle était versé du vermouth.

Sur la dernière page de *Poésies II*, Ducasse a fait imprimer une liste de réclames qui constitue aujourd'hui l'ultime indication des contacts qu'il a eus pendant sa vie d'homme de lettres :

Mélodies pastorales, par THALÈS BERNARD. La huitième livraison est en vente chez l'auteur, 27, rue de la Félicité, à Batignolles.

Concours poétiques de Bordeaux : M. Évariste CARRANCE.

La Revue populaire, rue du Pré-aux-Clercs, 18 : Mlle Louise BADER.

Le Concours des Muses, journal des Poètes, 3, rue Brun, à Bordeaux.

Histoire de la littérature contemporaine en Province, deux volumes : M. Théodomire GESLAIN.

L'Homme, journal : M. L. MARETHEUX, 35, rue du Cherche-Midi.

La Voix du Peuple (*voce del popolo*), journal philosophique, LENTINI (Sicile).

La réclame pour les *Concours poétiques de Bordeaux* indique le maintien de relations, au moins épistolaires, entre Ducasse et Carrance : en janvier 1870, le volume de la quatrième série de *Littérature contemporaine*, intitulé *Fleurs et Fruits*, a fait une réclame (sans doute programmée par l'auteur avant qu'il sût que son livre ne paraîtrait pas) aux *Chants de Maldoror* du « Cte de Latréaumont ».

Les Chants de Maldoror n'apparaissent pas sur la page d'annonces de *Poésies II* : Ducasse avait-il compris qu'il était inutile de faire une réclame pour un livre condamné à ne pas paraître ?

Si certaines publicités de *Poésies II* ne relèvent visiblement que d'un échange de bons procédés – comme celles en faveur de Carrance ou de Louise Bader –, d'autres concernent des publications qui n'ont fait aucune réclame à *Maldoror* ou à *Poésies* : *Le Concours des muses*, *La Voix du peuple*, *L'Homme*, *Les Mélodies pastorales* et le livre de Geslain n'ont rien inséré sur l'une ou l'autre œuvre de Ducasse. Mais les animateurs de ces revues faisaient partie de ce cénacle d'écrivains peu lus qui se connaissaient, s'écrivaient, échangeaient leurs publications, se dédiaient réciproquement leurs œuvres, se faisaient des publicités mutuelles et se fréquentaient quand ils ne vivaient pas au fond d'une province ou à l'étranger. Comme on va le voir, la page de réclames de *Poésies II* regroupe un ensemble de titres et d'auteurs qui ne sont qu'en apparence disparates et provenant d'horizons divers.

Mélodies pastorales, par THALÈS BERNARD. La huitième livraison est en vente chez l'auteur, 27, rue de la Félicité, à Batignolles.

S'il est parfaitement oublié aujourd'hui, Thalès Bernard était en 1870 le moins obscur des bénéficiaires des annonces de *Poésies II*. Cet homme de lettres, dont le prénom rappelle le nom du Grec qui démontra l'égalité de deux angles d'un triangle isocèle, était né à Paris le 15 mai 1821²³ dans une famille qu'il disait originaire de La Réunion. Il était le fils d'un avocat à la Cour royale et le petit-fils du Bernard qui avait quitté sa soutane de vicaire de Sainte-Marguerite pour se marier et devenir

membre du conseil de la Commune en 1792. Grand-père Bernard avait été un des deux commissaires chargés de conduire Louis XVI au pied de l'échafaud (il devait lui-même finir sur la planche, avec les autres membres du conseil de la Commune emportés lors de la chute de Robespierre en Thermidor de l'an II).

Le jeune Thalès avait passé une partie de son enfance dans le Vaucluse où il s'était familiarisé avec le dialecte local, ce qui lui permit plus tard de composer quelques poèmes en provençal. Il manifesta des dons pour les mathématiques sévères et les langues étrangères. En 1846, quand l'auteur de *Maldoror* naissait sur les rives américaines de l'embouchure de la Plata, Bernard était admis par concours dans l'administration centrale du ministère de la Guerre. Il en démissionnait trois ans plus tard avec le but affiché de « se livrer entièrement à la littérature²⁴ ». Il comptait vivre grâce à de petits travaux et aux revenus de sa mère. En 1848, on l'avait beaucoup vu dans les manifestations politiques et les réunions des clubs, ce qui avait été peu apprécié par ses supérieurs du ministère. À la même époque, Bernard, dont le penchant pour l'érudition avait été précoce, travaillait pour Philippe Lebas, fils du Conventionnel qui avait jadis suivi Robespierre dans la fournée ayant aussi emporté le grand-père de Thalès. Helléniste réputé, Lebas composait alors l'œuvre de sa vie, un *Voyage archéologique en Grèce et en Asie mineure* qui parut en six volumes entre 1847 et 1863. Bernard aida Lebas dans ses recherches. En qualité de secrétaire, il collabora à plusieurs volumes de son *Dictionnaire encyclopédique de l'Histoire de France*.

En 1846, du haut de ses vingt-cinq ans, Bernard avait fait paraître une traduction refondue (et complétée par ses soins) du *Dictionnaire mythologique universel ou biographie mythique des dieux et des personnages fabuleux de la Grèce, de l'Italie, de l'Égypte* d'Eduard Adolf Jacobi. En 1853, il publia une *Étude sur les variations du polythéisme grec*. La mort de Lebas, en 1860, le laissa sans emploi, mais non sans activité²⁵. Thalès Bernard demeurait avec sa mère et sa sœur dans l'impasse Sainte-Marguerite, qui donnait sur la rue du Bac. Chaque jeudi, il recevait ses amis dans son salon. Les *Souvenirs d'un révolutionnaire* de Gustave Lefrançais le peignent à cette époque :

Thalès Bernard est employé au ministère de la Guerre, mais je ne crois pas qu'il sache beaucoup de ce qui se passe dans l'armée. Il s'occupe beaucoup de philosophie historique et d'archéologie. Il est également poète... à ses heures. Esprit bizarre, tourmenté, d'une grande honnêteté, très indépendant, mais sans la moindre fixité de conception, qui devrait écrire l'histoire de ses contradictions philosophiques²⁶.

Dans ses *Souvenirs*, Lefrançais raconte qu'un de ses amis socialistes, ouvrier d'occasion et dramaturge en espérance, répondant au nom de Pierre Dubois, l'avait introduit en 1848 dans le petit cénacle qui se réunissait chaque jeudi chez Thalès Bernard. L'épouse de Dubois – qui allait un jour en faire pousser sur le front de son mari en quittant le foyer conjugal – avait été élevée dans le même couvent que la sœur de Bernard. Lefrançais se souvenait qu'il rencontrait, dans le salon de la rue du Bac, les poètes Leconte de Lisle et Ménard, le journaliste Eugène Maron, auteur d'une *Histoire de la Révolution française*, le peintre breton Félix Jobbé-Duval, le sculpteur Taluet, le peintre et sculpteur Auguste Mangin, ainsi que plusieurs employés du ministère de la Guerre avec lesquels le maître de maison s'était trouvé en sympathie. D'autres témoignages révèlent la présence, aux jeudis de Bernard, d'Auguste Lacaussade, du poète Cressant, de Bermudez de Castro, futur ambassadeur d'Espagne à Athènes. De temps à autre venait aussi Philippe Lebas, dont la mère, veuve du Conventionnel Lebas et fille du menuisier Duplay chez lequel logeait Robespierre, déclara un soir à l'assistance, sans soulever de désapprobation générale : « Dieu n'est bon qu'à faire peur aux domestiques ». Le maître de maison, qui n'avait pas encore été pris par ce mysticisme catholique vers lequel il devait incliner de plus en plus par la suite, laissa dire.

Un des plus anciens et des plus intimes amis de Bernard fut Charles Leconte de Lisle. Le créole de La Réunion était venu s'établir en France en 1845. Les poèmes qu'il avait publiés dans *La Démocratie pacifique*, ex-*Phalange*, publication au service des idées fouriéristes, lui avaient valu de rencontrer Bernard et de lier amitié avec ce compatriote d'origine. Leconte de Lisle, qui allait sur la trentaine, et Bernard, qui allait l'atteindre un peu plus tard, avaient accueilli avec enthousiasme la révolution de 1848. Étant aussi peu fortunés l'un que l'autre, ils avaient envisagé de s'installer dans leur patrie d'origine en briguant un poste dans l'enseignement : Leconte de Lisle avait appris que deux chaires étaient vacantes au Collège national de La Réunion, l'une de philosophie, qui intéressait Bernard, l'autre d'histoire, que guignait son compagnon. Mais leur candidature ne fut pas agréée. Leconte de Lisle et Bernard durent rester à Paris, ce qui eut des conséquences plus ou moins heureuses pour la littérature française de leur siècle.

Un autre ami de Thalès était Louis Ménard, qui avait concouru comme lui pour le prix de poésie que décernait l'Académie française²⁷. Bernard, Leconte de Lisle et Ménard formaient « une société de trois rêveurs, possédés, à des degrés différents, d'une même répulsion native pour tout travail rémunérateur qui ne répondait pas à leurs goûts d'étude et de

réflexion²⁸ ». Des trois, Bernard était celui qui avait le moins d'emprise sur lui-même pour s'astreindre aux nécessités d'une besogne lucrative. Mais le ciment du trio avait d'autres ingrédients qu'un commun manque de goût pour les efforts extra-littéraires : les trois compères étaient à ce moment de leur vie des républicains intransigeants et convaincus. Plus tard, Maurice Barrès évoquera « ce petit cénacle où les Leconte de Lisle, les Ménard, les Thalès Bernard participaient de l'esprit généreux et absurde du Paris révolutionnaire à la fin du règne de Louis-Philippe²⁹ ». En 1849, Bernard tentera de se faire élire dans le Vaucluse, à Monteux, où il avait passé sa jeunesse. Il adressa à ses électeurs une grandiloquente lettre sur la fraternité des nations et la souveraineté du peuple, intitulée *Lettre d'un électeur rouge aux travailleurs des villes et des champs*. Il fut naturellement battu et son militantisme révolutionnaire ne tarda pas à s'émousser en faveur de ses études grecques et de sa propre œuvre littéraire. Cependant, à la différence de son ami Leconte de Lisle, il n'émargea jamais secrètement sur la liste civile de Napoléon III et resta toute sa vie un républicain sincère.

Le même cénacle Ménard-Leconte-Bernard communiait aussi dans la métaphysique et avait adopté le nom de *Club théagogique*. Les membres de ce club reprenaient « l'idée de la métempsycose en l'adaptant aux connaissances astronomiques ». Ressusciter un jour d'étoile en étoile ne déplaisait pas, paraît-il, à Leconte de Lisle. Enfin, le trio nourrissait une passion commune pour la Grèce antique, dont l'influence se fera diversement sentir dans l'œuvre de chacun. Ménard gardait le souvenir d'une expédition nocturne dans la forêt de Meudon, en compagnie de Leconte de Lisle et de Bernard. Les trois hommes de lettres avaient décidé – démarche éminemment poétique – de passer la nuit dans cette forêt. Chacun avait pris position dans un arbre, et Bernard avait prophétisé à voix haute : « Ô panthéisme, tu m'inondes ! » Mais le froid de l'aube les avait fait rentrer dare-dare à leur domicile³⁰.

Pendant des années, Bernard eut autour de lui une escorte de jeunes admirateurs qui avaient noms Prosper Huet, Léon Rogier, Achille Milien³¹, Adolphe Paban, Jean-Baptiste Fiterre³². Ces disciples, pour la plupart des poètes de province aujourd'hui tout aussi oubliés que leur maître, adressaient et parfois dédiaient leur production rimée à ce Bernard dont la presse parisienne reproduisait les vers, qui avait l'amitié de personnalités célèbres et déjà une œuvre derrière lui. En retour, Bernard leur consacrait des articles louangeurs. Encouragé par ce flot d'admiration, Thalès avait fondé en février 1861 une *Revue de la Province* dont il s'était intronisé le directeur-gérant. L'organe avait pour but de permettre aux écrivains du Périgord de se faire connaître au même titre que

ceux du Limousin. Le Suisse Petit-Senn, dont le nom devait figurer quelques années plus tard dans le volume des *Parfums de l'âme*, envoya des vers à Bernard pour publication dans sa revue. Mais *La Revue de la Province* disparut avant que son fondateur ait eu le temps de souffler sa première bougie.

L'admiration que ses disciples témoignaient ou feignaient de témoigner à Bernard, et son attitude à leur égard étaient telles qu'on avait fini par appeler ces jeunes poètes *les esclaves de Thalès*. Leur maître leur eût difficilement pardonné d'exprimer un soupçon d'admiration pour l'œuvre d'un autre, surtout si cet autre s'appelait Leconte de Lisle. Un changement d'astre lui était particulièrement pénible de la part de ses satellites. Quelques trahisons étant survenues, le susceptible Bernard avait fini par accuser Leconte de Lisle de détourner à son profit des enthousiasmes dont il estimait devoir conserver l'exclusivité. L'ironie mordante qui était naturelle à Leconte de Lisle n'arrangeait rien. Comme Bernard répandait sans relâche sa production dans une infinité de journaux et de revues, Leconte de Lisle osait le plaisanter sur cette ardente recherche de la renommée, ce que Bernard, qui ne se prenait pas pour le premier venu, tolérait mal. La brouille survint pour un prétexte infime, que conte Fernand Calmettes :

Leconte de Lisle et Thalès Bernard s'intéressaient aux invocations, débarquées tout récemment d'Amérique et qui jouirent aussitôt en France d'une singulière faveur, grâce à leur infatigable vulgarisateur Allan Kardec. Certain soir, un jeune médium, étendu sur un divan et simulant le sommeil extra-naturel, s'était mis en rapport spirite avec une ancienne maîtresse de Bernard, partie depuis deux ou trois ans pour la Russie : « Je la vois... Elle est pâle... les joues creuses... les cheveux blanchis... – C'est par le chagrin de la séparation », reprit aussitôt Thalès qui, sur ce thème flatteur pour sa vanité, improvisa des tirades romantiques en rappelant quels feux elle avait dans le regard et de quelle ardeur il était adoré d'elle. Or, au cours de ce lyrisme rétrospectif, le jeune médium rouvrit les yeux et lança du côté de Leconte de Lisle des œillades de polisson tout fier d'avoir fait une bonne dupe. Leconte de Lisle, agacé de ses grimaces, ne put soutenir l'idée que Thalès fût impunément berné par un drôle ; la séance achevée, il ne voulut pas sortir sans l'avoir détrompé. Malheureusement, dès les premiers mots, l'autre riposta par des acerbités de fatuité froissée, telles que Leconte de Lisle dut définitivement se retirer.

Le chef d'école qu'était devenu Leconte de Lisle faisait trop d'ombre à son ami : la rupture fut durable. Leconte de Lisle n'en conserva pas moins son estime à son camarade de jeunesse, comme il l'écrira un jour à Émile Deschamps qui venait de consacrer un article à Bernard :

Ce dernier est un de mes plus vieux amis, et, bien que nous ne nous entendions nullement en fait d'art et de poésie, en théorie et en pratique, j'ai la plus haute estime pour son intelligence et sa vaste instruction. Je regrette plus que jamais qu'il ne tente pas de concentrer ses forces, au lieu de les disperser un peu de tous les côtés, à la recherche des jeunes poètes provinciaux, armés d'une plume, et non de l'ébauchoir et du burin. Comme rien n'existe de la vie de l'Art que par le style et la perfection des formes, malheur à la plume qui n'est pas aussi un ébauchoir et un burin³³.

Un peu plus tard, Bernard se brouillera également avec Ménard. Ayant fait paraître en 1855 un recueil de poésies ultra-sentimentales, *Adorations*, Bernard s'entendit déclarer par son camarade :

- Tu ne me feras pas croire [...] que tu ressens l'amour à ce degré-là.
- Quand on n'a pas de cœur, répliqua Thalès avec hauteur, on ne comprend pas ceux qui...
- Flûte !

Leur amitié avait vécu. Plus rancunier que Leconte de Lisle, Ménard publiera en octobre 1857 dans la *Revue philosophique et religieuse* un article sur les *Poésies nouvelles* de Bernard, second recueil de vers de l'auteur, qui venait de paraître chez C. Vanier. Son compte-rendu ne cachait pas sa piètre estime pour les vers de son ancien ami : « Un déluge d'imitations de Lamartine [...]; la pensée personnelle semble aussi dénuée d'émotions chez M. Thalès Bernard [...]; sa poésie descriptive est dénuée ici du sentiment de la nature qu'il semble n'avoir vue que dans son cabinet, à travers ses poètes favoris. » Bernard n'en resta pas moins convaincu de l'excellence de ses rimes. S'il est des Grandes-Têtes-Molles, le fier Thalès avait une petite tête dure.

Après *Adorations* et *Poésies nouvelles*, Bernard publia en 1858 un volume de *Poésies mystiques* que Léon Laurent-Pichat, dans sa *Correspondance littéraire* du 5 janvier 1859, qualifia de « volume philosophique très-élevé », ce qui était plus qu'aimable. L'édition 1876 du *Dictionnaire universel des littératures* de Vapereau montrera peu d'indulgence pour ces poésies de Thalès Bernard, « auxquelles on a essayé de faire un renom d'originalité ». La production de Bernard ne franchit jamais le niveau de l'honnête médiocrité. Ce ne fut pas faute d'opiniâtreté, car Thalès traita avec une fécondité ahurissante les thèmes sentimentaux les plus usés, en barde produisant de la poésie comme l'eau sort du robinet³⁴.

Bernard se fit aussi connaître comme historien et théoricien de la poé-

sie. Après une courte *Lettre sur la poésie* parue en 1857 chez Vanier, il publia sept ans plus tard chez Dentu une *Histoire de la poésie*, gros livre de plus de 800 pages assez ennuyeux, dont les *Prolégomènes* s'ouvrent sur cette affirmation : « La poésie a pour essence de faire prédominer l'imagination sur la raison ».

La poésie de Bernard était en réaction contre le caractère réaliste de la littérature du temps. Sa théorie était que l'art lyrique de son époque était en danger et devait trouver sa rédemption dans la poésie populaire et la poésie étrangère. Il vulgarisa lui-même, en les traduisant, des chants populaires d'Estonie, d'Albanie, de Bohême-Hongrie, de Moldavie, etc. De même que le *xvii^e* siècle s'était imbibé de culture gréco-romaine, la poésie moderne devait, selon lui, s'inspirer de la poésie slave. Il avait même développé un projet d'Académie de littérature étrangère qui eût été à même d'établir des relations entre les peuples et de vivifier la poésie avec ses sources originelles : « Les seuls peuples qui inventent encore sont les races à l'état sauvage », prétendait Bernard, qui ajoutait que « les masses sont douées du génie poétique » et que « l'homme individuel n'invente rien ». Un de ses cadets en poésie confirmera que la poésie doit être faite par tous, non par un³⁵.

Bernard travailla aussi, sept années durant, à la préparation du *Cours de littérature française* de Staaff. Il rédigea un grand nombre de notices de ce *Cours*, notamment celles sur ses anciens amis Leconte de Lisle et Ménard. Faisant fi de toute modestie intempestive, il se cita lui-même abondamment dans l'ouvrage. Apôtre du régionalisme, Bernard avait incité Staaff à inclure la poésie provinciale dans son anthologie. Dans la préface du troisième tome, qui traite des auteurs vivants en 1870, Staaff mentionne les noms d'Auguste Robert et de Thalès Bernard, qui ont « continué jusqu'au bout à encourager l'auteur de leur amitié, en prêtant à son livre le concours de leur plume ». À en juger par le ton de la notice que Staaff consacra à Bernard dans le dernier volume de son anthologie, sa reconnaissance envers son collaborateur paraît avoir rapidement fondu après la mort de ce dernier. La collaboration de Bernard à cette publication était cependant connue dans les milieux littéraires. Dans son *Dîner des Gens de Lettres*, Albert Cim mentionne « le lieutenant-colonel suédois Staaff, ou plutôt son collaborateur ou teinturier, le barde et critique Thalès Bernard ».

Bernard avait toujours mené une existence précaire, souvent réduite à la faveur de ses protecteurs en littérature. En 1867, il écrivait à un représentant de la Société des Gens de Lettres pour le tenir au courant de démarches effectuées dans le but de trouver un emploi rétribué. Il avait reçu une lettre de recommandation pour se faire engager comme correc-

teur d'épreuves d'imprimerie, mais l'état de ses yeux lui interdisait une telle activité : « C'est pour avoir, de 1843 à 1846, lu et relu les épreuves [...] du *Dictionnaire mythologique* et de la *Biographie portative* que j'ai à moitié perdu la vue », précisait-il³⁶. Il ajoutait qu'il recherchait des travaux de rédaction ou de traduction de l'anglais ou de l'espagnol, et qu'il avait tenté de se faire admettre comme collaborateur à la *Revue de l'Instruction publique*. Mais comme il avait, par le passé, cherché « à créer une nouvelle école de poésie en dehors des traditions classiques », il lui avait été répondu qu'il était impossible que son nom figurât dans le journal officiel de la maison Hachette. Ces échecs laissaient le pauvre Thalès désabusé :

Il est triste de constater que la France, la vraie France française, celle des départements du Centre, du Poitou et de la Bourgogne, celle qui a [...] construit notre belle civilisation, n'aime pas la poésie, et se débarrasse des poètes autant qu'elle le peut. Voyez Corneille dans l'indigence, Racine en disgrâce, Chénier guillotiné, Malfilâtre, Gilbert, Moreau, mourant de faim, Hugo en exil, Lamartine mendiant dix ans. La destinée de si illustres noms nous est peu rassurante pour les étoiles de quinzisième grandeur.

En juillet 1871, les conditions matérielles de Bernard étaient si peu brillantes que le ministère de l'Instruction publique et des cultes lui accorda une indemnité de deux cents francs. En octobre, il écrivait à Alphonse Baudouin :

Je n'ai tiré d'une existence entièrement consacrée au travail, rien du tout qu'une santé compromise, et quand j'ai cherché à augmenter mon gain, j'ai été repoussé systématiquement par les éditeurs. [...] Ce Paris est un cloaque immonde de coteries étroites, de préjugés implacables. Si, par quelque tour d'escamotage, vous n'attrapez pas un succès, vous êtes perdu. C'est dégoûtant, c'est hideux de voir les qualités morales nuire à leur possesseur, et les défauts de l'homme médiocre ou vicieux lui servir d'ailes pour l'apothéose³⁷.

Les derniers temps de Bernard se passèrent dans un état proche de la misère. Il mourut le 8 janvier 1873, à cinquante-et-un ans, à son domicile de la rue de la Félicité, à Batignolles. Ses obsèques eurent lieu le surlendemain en l'église Sainte-Marie, en présence de son frère, de sa sœur et de quelques vieux amis qui lui étaient restés fidèles. Il fut enterré au cimetière du Nord. Il avait institué la Société des Gens de Lettres comme légataire universelle, mais cette dernière décida de n'accepter le legs que sous bénéfice d'inventaire³⁸.

C'est surtout par sa série de *Mémoires pastorales* que Bernard était parvenu à attirer un peu l'attention sur lui. Ces *Mémoires pastorales*, objet de la réclame de *Poésies II*, eurent neuf livraisons, parues entre 1856 et 1871. Chacune comptait huit pages et se terminait sur la liste des publications « du même auteur ». La première livraison, qui contenait une trentaine de poèmes et coûtait autant de centimes, parut chez Taride, à Paris. La deuxième fut publiée deux ans plus tard chez Vanier; la troisième, encore deux ans plus tard, chez Vanier et « chez l'auteur, rue de l'Oratoire du Roule, 12 ». Cette périodicité fut interrompue, pour des raisons vraisemblablement financières, car l'auteur publiait ses *Mémoires* à compte d'auteur avant d'en venir à la formule de la souscription. La quatrième ne sortit des presses qu'en 1867. Elle était « dédiée au Major Staaff comme témoignage de reconnaissance pour son Cours de littérature française ». Sa couverture informait le lecteur qu'il avait fait l'acquisition d'un *Recueil admis à l'Exposition universelle de 1867*. Les *Mémoires* suivantes allaient voir le jour à un rythme plus soutenu. En 1868, la cinquième livraison³⁹ parut chez l'auteur, 27, rue de la Félicité, Batignolles. Elle était dédiée à la mémoire de l'oncle de Bernard, le baron Vincent de Camuccini (1775-1844), peintre d'histoire italien connu, fondateur de l'école néo-romane. Certains poèmes de ce fascicule ont un dédicataire, comme Timothée Trimm (Léo Lespès) ou Auguste Robert, autre nègre de Staaff pour ses *Lectures choisies de littérature française*.

Deux livraisons de *Mémoires pastorales* parurent en 1869, année faste : la première comptait une vingtaine de poèmes et une comédie en un acte et en vers, *Le Portrait improvisé*. Elle était dédiée au comité de la Société des Gens de Lettres qui, dans sa séance du 25 janvier 1869, avait eu la générosité de décerner à l'auteur le prix de la colonie agricole de Petit-Bourg, d'un montant de mille francs. L'autre *Mémoire* de l'année comprenait trente-sept pièces, une louange funèbre à Lamartine qui venait de rendre l'âme, une composition dramatique intitulée *L'Apothéose de Lamartine* et un poème philosophique, *Le Progrès*.

La huitième livraison des *Mémoires pastorales*, parue aux alentours de mai 1870, est certainement celle que signale la couverture de *Poésies II*. Elle manque à la Bibliothèque Nationale comme dans toutes les bibliothèques où on l'a cherchée. Son contenu est toutefois connu par l'anthologie Staaff, qui mentionne à son sujet « divers chants populaires bretons, d'après les textes recueillis par M. Luzel ».

La neuvième et dernière livraison des *Mémoires pastorales*, qui porte la date de 1871, fut éditée comme les précédentes chez l'auteur, 27, rue de la Félicité, à Batignolles. Sous-titrée *Extraits de Shakespeare*, elle est

dédiée, en « hommage respectueux », à l'épouse d'Adolphe Paban, un des *esclaves de Thalès*.

Les représentants les plus recommandables de la littérature et des arts figurent parmi la centaine de souscripteurs dont les noms apparaissent sur la première page des *Mélodies pastorales* de 1868 et 1869. Ces noms donnent un reflet de la variété des personnalités auxquelles s'adressait Bernard pour leur soutirer une souscription : Thiers, le sénateur Mérimée, le baron Larrey, le sénateur Sainte-Beuve, Laboulaye, Jules Favre, Nadar, Goncourt, La Landelle, Eugène Manuel, Asselineau, le marquis de Lonlay, Paul Juillerat, etc. On découvre aussi, dans ces longues énumérations de souscripteurs, une flopée de poètes des *Parfums de l'âme* : Andrevetan, Chastan, Geslain, Oppépin, Rozier, Petit-Senn, Colomb, Thévenot, Ginoux. Curieusement, il manque à la série Louis-Joseph Béor, dont le poème des *Parfums de l'âme* est dédié à Thalès Bernard. Carrance, qui ne nous avait pas habitué à tant de discrétion, fait également défaut dans cette liste, peut-être parce qu'il lui était demandé d'ouvrir sa bourse. D'autres souscripteurs des *Mélodies pastorales* sont Louise Bader, les époux Fertiault, Staaff, les époux Lesguillon, Louis-Auguste Martin. Sur la livraison de 1871 apparaît un Ducasse⁴⁰, cité entre la baronne de Düben et Dumas « de l'Institut ». Le prénom n'est pas précisé, mais peut-on douter qu'il s'agisse d'Isidore Ducasse dont l'ultime publication avait fait, l'année précédente, une réclame aux *Mélodies pastorales* ?

Les neuf *Mélodies pastorales*, dont la parution s'étale sur seize années, eurent régulièrement des échos dans la presse, car l'auteur s'était fait des relations et n'oubliait pas de battre le rappel quand il le fallait. En 1868 et en 1869, *L'Annuaire philosophique* mentionna la série poétique de Bernard. Dans sa rubrique de potins et anecdotes de *L'Image – Paris-comique* du 20 juin 1867, Firmin Javel signala les *Mélodies pastorales*, « un bon livre que nous avons parcouru l'autre jour ».

Le *Cours de littérature française* de Staaff consacre aux poèmes des *Mélodies pastorales* quelques considérations dont on ne saurait soupçonner qu'elles soient d'un autre que Bernard lui-même :

À propos de nos citations des *Mélodies pastorales*, il n'est peut-être pas inutile de rappeler en quelques lignes tout le système de l'auteur au sujet de la poésie, sujet qu'il prétend, à tort ou à raison, avoir appliqué et mis en lumière dans les vingt ou vingt-cinq mille vers publiés par lui.

L'ancienne poésie hiératique, historique, didactique est, selon lui, morte aujourd'hui, d'une part à cause de la chute de toutes les mythologies et de toutes les légendes, d'autre part à cause des progrès de toutes les sciences, qui exigent des descriptions techniques au lieu des fantaisies de l'imagination.

ABONNEMENTS

PARIS
En av. 12 fr.
En av. 10 fr.
En av. 8 fr.

FREDERIC DAME
Rédacteur en chef

L'AVENIR

Littéraire, Philosophique, Scientifique
PARAITRA TOUS LES JEUDIS

ABONNEMENTS

DEPARTEMENTS
En av. 12 fr.
En av. 10 fr.
En av. 8 fr.

GEORGES EUDEL
Secrétaire de la rédaction

Veuillez nous adresser les abonnements à M. FREDERIC DAME, rédacteur en chef, 1, place Saint-Michel. Tous les jours, de 8 à 11 heures du soir.

BUREAU CENTRAL DE VENTE
Chez PLATAUT, ROY et Cie, 15, rue du Croissant.

Adressez tous les abonnements à M. PAUL VIMONT, administrateur, 180, rue des Écoles, tous les jours, de 8 à 11 heures du matin.



AVIS

Des changements étant survenus, au dernier moment, dans notre organisation, nous ne publions aujourd'hui qu'un **Numéro spécimen.**

Notre PREMIER NUMÉRO paraîtra le **JEUDI 3 DÉCEMBRE.**

A TOUS!

Nous nous adressons dans la carrière
Quand nous aurons d'y avoir pris :
Nous pourrions faire connaître
Et la cause de notre travail.

Un programme à une préface ? — et oui, certes. Car nous sommes à faire savoir qui nous sommes, ce que nous sommes et ce que nous voulons. La trompette du combat a sonné : prêts pour la lutte, nous descendons hardiment dans l'arène. Le vent agite les plis de notre drapeau glorieux sur lequel resplendissent les mots sacrés qui vibrent dans nos cœurs.

Qui nous sommes ? — Des jeunes gens avides de sciences et de liberté. Nous sommes demain qui se dressent vaillamment devant le Passé, aux côtés du Présent. Représentants de l'Avenir, soldats du Progrès, le courage ne nous fera jamais défaut, nous marcherons le front haut, le cœur ardent, la conscience tranquille sur le grand chemin de la Science, liers de nos propres efforts et confiants dans les succès. Nous sommes la jeunesse du pays, c'est-à-dire sa vie ; aussi espérons-nous voir en toutes occasions les yeux fixés sur nous et toujours nous nous efforçons de mériter l'approbation de nos aînés.

Ce que nous voulons ? — Tenir le pays au courant de nos travaux, de nos idées, de nos aspirations ; faire voir à tous quels devoirs nous entraînent, vers quel but nous nous précipitons. Faire appel à tous ceux qui montreront du courage et du talent, à tous ceux qui se sentiront le feu sacré au cœur. Poètes, romanciers, publicistes, artistes de toutes branches, qu'ils viennent à nous sans peur, nous mettons à leur disposition, je ne dis pas nos conseils — l'expérience seule a droit d'en donner, — mais notre bonne volonté et notre publicité. Qu'ils viennent ! nos colonnes et nos mains leur sont ouvertes.

La solidarité, n'est-elle pas la base immuable du droit nouveau ? Un jour, peut-être, nous nous retrouverons sur le champ de bataille... si jamais l'étranger vient menacer nos frontières. Mais non ! Perdon des frères, il n'y a plus d'étrangers. Il y a longtemps déjà que l'humanité s'est unie.

Je suis convaincu que tous les hommes qui pensent
La Vérité est une seule.

Nous nous tendons la main par dessus les fleuves, nous faisons les montagnes ; nous surmontons les lacs.

gues que l'on parle de l'autre côté de la frontière, et nos yeux et nos cœurs — quoi qu'on en ait — s'accoutument à voir dans le monde autre chose que des Anglais, des Prussiens, des Russes, des Américains, des Chinois, mais des hommes, des frères.

Enfants de l'Avenir, en avant !...
L'Avenir, — c'est-à-dire l'épanouissement de toutes choses, l'éblouissement auréolé dont s'entourera l'Humanité glorieuse et ravie. L'Avenir, — c'est-à-dire le Mal faisant place au Bien, le laid faisant place au Beau, le Petit faisant place au Grand, le Droit Ancien faisant place au Droit Nouveau. L'Avenir, — c'est-à-dire la réalisation de tous nos rêves, de toutes nos espérances, de tout ce qu'on appelle nos illusions. L'Avenir, — grand mot plein de magie qui rayonne dans le lointain comme un phare sublime, comme le nuage enflammé de la Bible qui montrait aux Hébreux le chemin de la Terre Promise.

L'Avenir, — c'est-à-dire l'achèvement de tous nos desirs, la fin de toutes nos misères, l'effacement de toutes nos hontes, l'étreinte fraternelle du monde régénéré, l'Harmonie Universelle.

Réunis d'opinions dans toutes les grandes questions ; en désaccord quelquefois dans le détail et les questions philosophiques, nous aborderons tous les sujets capables d'entrer dans le cadre de notre journal, cadre, hélas ! trop étroit.

N'ayant pas versé au Trésor les trente mille francs exigés par la loi, notre première page était vierge du titre, nous nous contentons de dire :

UNION ET PROGRÈS.

FREDERIC DAME.

MERCI

Nous avons reçu de toutes parts des marques de sympathie et des encouragements. Nous sommes heureux — je devrais dire liers — de mettre quelques lettres sous les yeux de nos lecteurs.

A M. Frédéric Dame.

Orléans-Versailles, 9 novembre 1888.

Mon jeune ami !

Le titre de votre journal est bien choisi : l'Avenir, c'est le drapeau de la jeunesse. A elle le long espoir et les vastes pensées ! Puise le vent vous être favorable et vous et à vos amis. Soyez plus heureux que vos pères qui ont fait naufrage à mi-chemin.

Vous me demandez des conseils. A mon âge ce n'est pas chose aisée que de vous donner un avis utile. Vous allez vers la vie, j'en suis sûr. Je ne puis ni sentir, ni penser de la même façon que vous, et heureusement pour vous, vous ne sentez ni ne pensez comme moi.

Enfin, puisque vous faites appel à mon expérience et à mon amour de la jeunesse, je veux répondre à votre bienfaisance, et vous prouver au moins toute ma sympathie.

Penser à agir, agir et penser, a dit Goethe, c'est toute la vie. Mais en littérature, agir c'est produire, c'est créer. Produire dans une grande plume dans votre journal à tout ce qui est création originale. La poésie est la langue et la chanson de la jeunesse, mais les gens prétendus sérieux ne l'aiment pas ; qu'elle trouve chez vous un asile et un temple. Essayez-nous à faire des nouvelles, de petits romans ; donnez un corps à vos sentiments et à vos idées. Ne cherchez pas à plaire au public, mais que chacun de vos essais de son talent.

faire lui-même et d'atteindre l'idéal qui a donné les yeux. Marchez en avant sans vous inquiéter du succès, ou vous suivrez.

Quant à la critique, n'en mettez pas trop ; on peut mieux dire, d'insister entre les divers genres de critiques. Rien n'est plus aisé que de trouver les défauts d'un livre ou d'un professeur, mais le défaut est stérile, et critique qui ne même pas lous. Au contraire, l'admiration est féconde et quand on cherche ce qu'il y a de bon dans un roman, on s'instruit et on se perfectionne. Au lieu de complaisances détaillées, tâchez de saisir la pensée dominante d'un cours, le caractère et la philosophie du professeur, vous vous assimilerez ainsi les idées nouvelles, et plus tard il vous sera facile de les juger. Pour nous autres professeurs, il y aura tout à gagner à ces appréciations, car nous ne savons guère quel écho éveillent notre voix. Ce sera pour nous une bonne fortune que de nous sentir compris et soutenus.

Ne dites pas que vous êtes un peu triste dans le présent. La situation est belle, si vous savez en profiter. Tout est à conquérir, tout est à refaire ; partout la lutte, l'action, la vie, et vous vous plaignez ! Le grand mouvement de la restauration est épuisé. Philosophie, littérature, poésie, on s'est fatigué où elles étaient il y a bientôt quarante ans. On a vécu sur l'impulsion d'une foi puissante ; mais aujourd'hui il faut un courant nouveau, une force nouvelle. Faites ce que vous demandez ont fait vers 1824. Alors, des jeunes gens inconnus fondèrent le Globe et renouvelèrent tout ce qui était touché. Ces jeunes gens s'appelaient Amiel, Vivet, Geoffroy, De-maron, Mérimée, Sainte-Beuve ; à force de travail, de talent, de sincérité, ils entraînèrent la jeunesse avec eux et la France les suivit. Mais ils étaient instruits, mais ils bouillonnaient toutes les littératures étrangères, mais ils croyaient au progrès, mais ils étaient passionnés pour les lettres et les arts, mais ils cherchaient partout la vérité. Faites comme eux, la France cherchera son drapeau et ne la trouve pas ; arborer le vôtre, et faites-le triompher à force de conviction et de talent.

Voilà mes conseils ; je me souviens des beaux jours de ma jeunesse et je suis heureux de les voir revivre, non pour moi qui ai rempli ma tâche ; mais pour tous ces jeunes gens qui ont besoin de foi et d'espérance pour accomplir le rude pèlerinage de la vie.

Adieu, bon espoir et bon courage.

Votre bien dévoué,

EDOUARD LABOULAYE.

A M. Frédéric Dame, rédacteur en chef de l'AVENIR.

Mon cher concitoyen, mon cher confrère,

Je vous envoie, avec ma souscription, mes vœux les plus ardents et mes applaudissements les plus chaleureux. Je suis de tout cœur avec vous et vos jeunes et vaillants rédacteurs. Bon succès et bon courage.

Salut et fraternité,

PAUL MEURICE.

7 novembre 1888.

Merci ! merci donc à tous ceux qui ont bien voulu nous tendre la main et nous conseiller. La mer, à l'endroit où nous naviguons, est pleine d'écueils ; merci à ceux qui sont venus nous montrer la route à suivre.

FREDERIC DAME.

CHRONIQUE

On a beaucoup parlé, depuis quelque temps, du titre de la vie.

Nous avons tous notre petit enclos, avec les droits et les devoirs, qui en dépendent.



Albert Lacroix
au temps de la Librairie Internationale
(collection Pierre Lacroix).



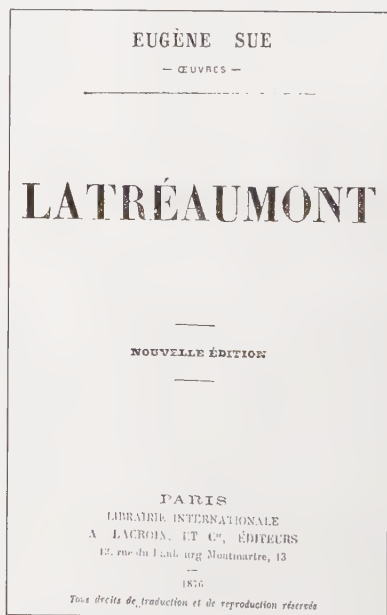
Lacroix vers la fin de sa vie
(collection Pierre Lacroix).



La marque de la librairie Lacroix
et Verboeckhoven.



Verboeckhoven
(collection Pierre Lacroix).



Latréaumont chez Lacroix et Cie.



LACROIX, VERBOECKHOVEN ET C^{ie}, ÉDITEURS
 BOULEVARD DE WATERLOO, 42, A BRUXELLES
 MÊME MAISON A PARIS, A LEIPZIG ET A LIVOURNE

3^{me} SUPPLÉMENT AU CATALOGUE
 OCTOBRE 1869

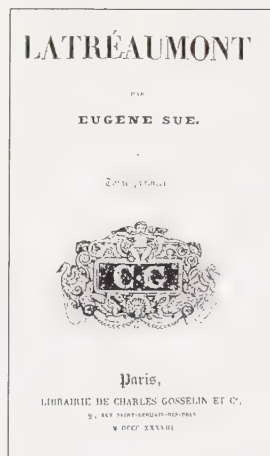
Le catalogue d'octobre 1869
 de la *Librairie Internationale*.



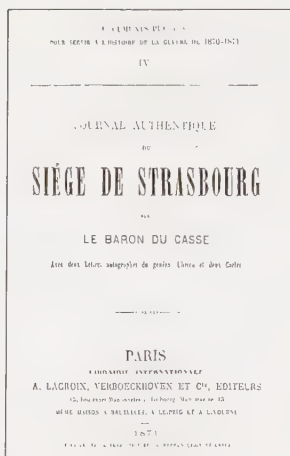
LAFAGETTE (Raoul). — Chants d'un montagnard,
 avec deux lettres critiques de George Sand. 3 50
 4 vol. in-18.
 LEROUX (Pierre). — Des Conciles ou de l'origine du 1 »
 christianisme. Brochure in-18.
 LAUTRÉAMONT (le comte de). — Les Chants de Mal- 3 50
 dor. 4 vol. in-18.

Laurillard Fallot, 18-79.
 Lauth, 18-68.
 Lautréamont, 97.
 La Vega, 38.
 Laveleye (de), 9-86-93-96.

Le directeur de la *Librairie Internationale*
 (collection Pierre Lacroix).



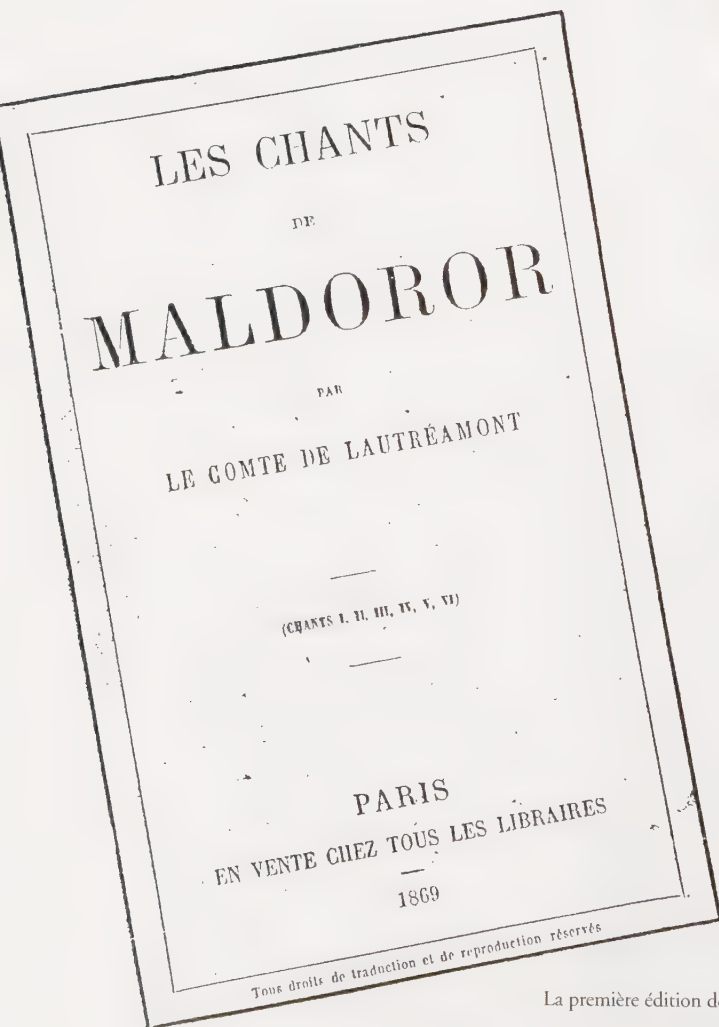
Édition originale
du *Latreáumont* d'Eugène Sue.



Un autre Du Casse
chez Lacroix et Verboeckhoven.



Auguste Poulet-Malassis.



par Gustave Brunet, p. 190. — *La Correspondance de Chapelain*, donnée à la Bibliothèque impériale par M. Troubat, légataire de M. Sainte-Beuve, p. 137. — *Les Chants de Maldoror*, par le comte de Latréamont, p. 138. — *Tableaux de la Révolution française*, par M. Adolphe Schmidt, p. 140. — *Le Dictionnaire français-latin-chinois de la langue mandarine parlée*, par M.

Lautréamont et Latréamont dans
le *Bulletin de la bibliophile* de mai 1870.

La première édition des *Chants de Maldoror*.

Paris, 23 Octobre. - Laissez-moi d'abord vous expliquer
 ma ~~difficulté~~ situation. J'ai choisi le mal, comme ont
 fait Miegkürich, Byron, Milton, Schlegel, A. de Musset,
 Daudelaire, etc. Naturellement, j'ai un peu exagéré le
 diapason pour faire du nouveau dans les sons de cette
 littérature sublime qui ne chante le désespoir que pour
 opprimer l'lecteur, et lui faire servir l'éternel comme
 remède. Ainsi donc, c'est toujours l'éternel qui chante en
 son nom, seulement par une méthode plus philosophique
 qu'une naïve que l'ancienne école, dont Victor Hugo et
 quelques autres sont les seuls représentants qui soient en-
 core vivants. Voulez-vous m'en empêcher par quelque
 il peut-être pour cela? Mais ces conditions, quelques-unes
 d'ailleurs, ont été violées et la critique n'est pas un prin-
 cipeux indiscipliné. Enfin, les journaux ont été si dévotement
 redoublés récemment une publication qui ne
 verra se finit évidemment que plus tard, lorsque j'aurai
 en la même. Ainsi donc, l'humoral de la fin n'est
 pas encore faite. Et cependant il y a déjà une im-
 mense douleur à chaque page. C'est ce signal, cela?
 Non, certes. Vous enverrez reconnaître au public que si
 la critique n'est pas l'éternel, je pourrais dans les éditions
 suivantes retrancher quelques pièces, trop puissantes. Ainsi
 donc je propose de ne pas tout, c'est ce que je propose. La critique
 que, d'un côté, comme, ce sera tout seul C.A.L. - ~~Quand~~
 me ~~Ducasse~~, rue du Faubourg Montmartre, n° 32



Le coq et la chouette de l'angle des rues Colbert et Vivienne.



La colonne Vendôme : « Sur l'entablement de la colonne massive, appuyé contre la balustrade carrée, à plus de cinquante mètres de hauteur du sol un homme a lancé et déroulé un câble. »



Les immortelles du socle de la colonne Vendôme.



Le rhinocéros de l'entrée du Jardin des Tuileries, à l'angle de la rue de Castiglione. Au fond, la colonne Vendôme.



La colonne mise à bas par les soins de M. Courbet : y avait-il un rhinocéros au bout de la rue de Castiglione?



Les derniers grognards viennent déposer en 1869 des immortelles au pied de la colonne Vendôme.



La descente de la statue de l'Empereur en 1863
(collection L. Durand-Dessert).



Les immortelles du Panthéon vues de la rue d'Ulm.

M. Henri Mue

ISIDORE DUCASSE



POÉSIES

— I —

Je remplais le manuscrit par le roman, le dote
par la certitude, le décevait par l'espoir, le mé-
chantait par la honte, les plaidais par la douleur, le
simplifiais par la loi, les simplifiais par le désir
de calme et l'espoir par la modestie

— PRIX : UN FRANC —

PARIS
JOURNAUX POLITIQUES ET LITTÉRAIRES
LIBRAIRIE GABRIE
PASSAGE VERMOREL, 25
1870

L'exemplaire de *Poésies I* adressé à Henri Mue
(collection particulière).

POÉSIES

I

Les sentiments poétiques de ce siècle ne sont que des
sophismes.
Les premiers principes doivent être hors de discussion.
J'accorde Eurypyle et Sophocle, mais je n'accepte pas l'échyle.
Ne faites pas preuve de manque de créativité.
Mentales et de mauvais goût envers le créateur.
Réprouvez l'incertitude, vous ne ferez plaisir
à personne.
Il n'existe pas deux genres de poésies, il n'y a que l'auteur et le lecteur.
Il n'existe une convention peu tacite entre l'auteur et le lecteur.
Il existe une convention s'intitule malade, et accepte le second
par laquelle le premier s'intitule convalescent l'humanité! Les
rôles sont inversés arbitrairement.
Je ne veux pas être l'un des deux.
Je ne laisserai pas les hommes
La poésie n'est pas la tempête, pas plus que le cyclone. C'est
un fleuve majestueux et fortifié.
Ce n'est qu'en admettant la nuit physiquement, qu'on est par-

A Georges DUFF, Henri MUE, Pedro ZUMARAN, Louis DEROCH,
Joseph HENRI MUE, Joseph DUCASSE,
A mes disciples LEROUX, Georges MEYER, Auguste DELMAS
Aux Directeurs de Revues, Alfred SIMON, Frédéric DAME,
Aux amis passés, présents et futurs,
A Monsieur HENRI, mon ancien professeur de rhétorique;
sont dédiés, une fois pour toutes les autres, les prosaïques mor-
ceaux que j'écris dans la suite des âges, et dont le premier com-
mence à voir le jour d'hui, isographiquement parlant.

La première page de *Poésies I*.

Dédicace de *Poésies I*.



Jean-Baptiste Troppmann.



Victor Noir (assis) et Ulric de Fonvielle.



Pierre Bonaparte tire
sur Victor Noir.



Victor Noir
sur son lit de mort.



Ernest Naville.

Et ceux qui
imposent la causalité à
une loi absolue, ce
sont des esclaves
libres, ou ce même marchand blanchi par un tra-
vail honorable, enchaîné par l'acte réitéré de sa
volonté à la loi de l'honneur, et qui, se sentant dé-
sormais comme incapable de tromper, s'est fait, par
l'emploi même de son libre arbitre, le serviteur de
la probité? Qui estimez-vous plus libre, ce jeune
homme qui se demande s'il veut mentir, et qui
sent sa liberté dans son hésitation même, dans ce
choix possible entre son devoir et quelque basse
tentation, ou ce même jeune homme qui, par la
pratique assidue des lois de la vérité, est devenu
l'esclave volontaire de sa parole? Nous estimons
libre, dans le plus haut sens du mot, celui qui est
affranchi du mal. L'obéissance en face de la ten-
tation vaincue est l'acte de la liberté naissante qui
choisit le bien; et lorsque la tentation a disparu
devant l'amour du bien, l'obéissance pleine, entière,
joyeuse, sans hésitation, est l'accomplissement et
la plénitude de la liberté. C'est ainsi que, dans nos
ténèbres mêmes, nous rencontrons quelques lueurs
qui nous permettent de comprendre le passage de
la liberté primitive à la liberté pleine, sans que le
mal paraisse, parce qu'il disparaît, à titre de mal
simplement possible, sans avoir été jamais accompli.

QUATRIÈME DISCOURS.

+ Hévingha
cette phrase
puisque n'a
que Dieu qui
soit affranchi
d'un mal. Et on
core.

liberté, ou ce même marchand blanchi par un tra-
vail honorable, enchaîné par l'acte réitéré de sa
volonté à la loi de l'honneur, et qui, se sentant dé-
sormais comme incapable de tromper, s'est fait, par
l'emploi même de son libre arbitre, le serviteur de
la probité? Qui estimez-vous plus libre, ce jeune
homme qui se demande s'il veut mentir, et qui
sent sa liberté dans son hésitation même, dans ce
choix possible entre son devoir et quelque basse
tentation, ou ce même jeune homme qui, par la
pratique assidue des lois de la vérité, est devenu
l'esclave volontaire de sa parole? Nous estimons
libre, dans le plus haut sens du mot, celui qui est
affranchi du mal. L'obéissance en face de la ten-
tation vaincue est l'acte de la liberté naissante qui
choisit le bien; et lorsque la tentation a disparu
devant l'amour du bien, l'obéissance pleine, entière,
joyeuse, sans hésitation, est l'accomplissement et
la plénitude de la liberté. C'est ainsi que, dans nos
ténèbres mêmes, nous rencontrons quelques lueurs
qui nous permettent de comprendre le passage de
la liberté primitive à la liberté pleine, sans que le
mal paraisse, parce qu'il disparaît, à titre de mal
simplement possible, sans avoir été jamais accompli.

Ce programme du développement spirituel a-t-il
été suivi quelque part? Levez les yeux vers le ciel;
je parle du ciel des astronomes. Le monde est grand:
vous ne pensez pas, je l'imagine, que toute la fa-
mille de Dieu soit confuée sur notre terre que le

REVUE POPULAIRE DE PARIS

ART, SCIENCE ET LETTRES

Pourquoi dis-je le monde avec
tant d'ardeur, si ce n'est pour la montrer
à mes frères

GUTHA

P. ANNÉE. — TOME IV

Preis de la livraison : 50 centimes

JANVIER 1870

SOMMAIRE

À propos de la nouvelle Année. Louise BADER.
George Feabody. Adolphe BÉRARD.
Jeux et Spectacles des Romains. Octave FALLOUX.
Vieux-Rhône (poésie). Gabriel FARRAT.
Les deux Éléments de la Société. D. BADER.
Le Barreau contemporain. SAINT-GILLES.
Le Grillon du Foyer (poésie). Alexandre FIEDOROFF.
Le Roman d'un Séminariste, par René D. D. BADER.
Vers. Louise BADER.

PARIS

ON S'ABONNE
AU SIÈGE DE L'ADMINISTRATION DE LA REVUE POPULAIRE DE PARIS
18, RUE DU PRÉ-ACCÉLÈRE
(adresse des lettres de l'étranger)
Régistration et timbre de la presse

La Revue populaire de Paris de Louise Bader.

Parus, de PIERRE MOÏANA
Ces œuvres, en dehors de leur valeur intrinsèque, se recom-
mandent par des qualités typographiques hors ligne.

POÉSIES

DEUXIÈME FASCICULE, par ISIDORE DUCASSE.
Collection de MALBONNET, 7, boulevard Montmartre, 7, en face
du Dictionnaire

DES NOMS HISTORIQUES & GÉOGRAPHIQUES

Publicité pour *Poésies II* dans la
Revue populaire de Paris de juillet 1870.

Nouvelles heures de travail, par Eugène Pelletan. In-8, libr. Pagnerre.

De la force vitale, par Félix Hément. In-18, libr. Delagrave.

Le docteur au village, entretiens familiers sur la Botanique, par madame Hippol. Meunier. In-18, libr. Hachette.

Poésies, par Isidore Ducasse, broch. in-8°, librairie Dentu.

La tâche du protestantisme, dans la crise religieuse actuelle, conférence par L. Leblois, broch. in-18, libr. Cherbuliez.

Publicité pour *Poésies* parue dans *L'Annuaire philosophique*
de Louis-Auguste Martin.

REVUE PHILOSOPHIQUE

Nous lisons dans la *Morale indépendante* :

« Sur la proposition de notre collaborateur L.-Aug. Martin, rédacteur de l'*Annuaire philosophique*, nous mettons au concours le sujet suivant :

KOUNG-TSE (Confucius), le BOUDDHA, SOCRATE,
JÉSUS-CHRIST.

Programme : Faire la biographie comparée de ces quatre célèbres moralistes, d'après les documents les plus authentiques. Présenter une analyse complète de leurs doctrines morales ; les confronter, en marquer les analogies et les différences ; montrer leurs rapports avec le temps, le pays et le milieu social où elles parurent ; enfin, déterminer l'influence qu'elles exercèrent du vivant de leurs auteurs et dans les âges suivants.

Un prix de MILLE FRANCS sera décerné, sans remise, le 15 janvier 1871, à l'auteur du meilleur Mémoire sur ce sujet.

Les manuscrits devront être envoyés avant le 1^{er} décembre 1870, au bureau de la *Morale indépendante*, rue Tiquetonne, n° 38, à Paris.

Seront exclus du concours : 1^o les rédacteurs de la *Morale indépendante*; 2^o les concurrents qui se seront fait connaître.

Chaque Mémoire devra contenir sous pli cacheté le nom de l'auteur et la reproduction de la devise placée en tête.

Les manuscrits ne seront ni rendus ni communiqués.
CAPRET.



Dolorès Veintemilla de Galindo.

Un concours de *La Morale indépendante*.

ISIDORE DUCASSE

POESIES

— II —

—
PRIX : UN FRANC
—

PARIS
JOURNAUX POLITIQUES ET LITTÉRAIRES
LIBRAIRIE GABRIE
Passage Verlain, 2.
—
1070



Théodomire Geslain (portrait paru dans *La Plume*).

Mémoires pastorales, par THALÈS BERNARD. La huitième livraison est en vente chez l'auteur, 27, rue de la Félicité, à Batignolles.

Concours poétiques de Bordeaux : M. Évariste CARRANCE.

La Revue populaire, rue du Pré-aux-Clercs, 18 : M^{lle} Louise BADER.

Le Concours des Muses, journal des Poètes, 3, rue Brun, à Bordeaux.

Histoire de la Littérature contemporaine en Province, deux volumes : M. Théodomire GESLAIN.

L'Homme, journal : M. L. MARETHEUX, 35, rue du Cherche-Midi.

La Voix du Peuple (*voce del popolo*), journal philosophique, LENTINI (Sicile).

Publicités à la fin de *Poésies II*.

ANNO L LENTINI, DOMENICA 12 MARZO 1899.

LA
VOCE DEL POPOLO

Cent. 5 GIORNALE SETTIMANALE 5 Cent.

... Adisti, che la via lunga ne sospinge
Darti.

CONDIZIONI—Questo giornale si pubblica ogni domenica in un foglio di 8 pagine in 4° a due colonne e costa in tutta Italia, franco di porto, per un anno L. 30. Si riceve L. 1.000. Le inserzioni di ogni genere (commerciale, industriale, di libertà, eccetera, domande d'impiego, lettere, righe, eccetera) si dirigono alla Direzione della Voce in Piazza-Lentini (Sicilia).

AVVISO
Il presente numero si manda a titolo di saggio. Tutti coloro che non vorranno accettarlo, sono pregati di restituirlo entro la medesima (accetta); chi poi vorrà riceverlo ci sta cortese di spedirci sollecitamente il prezzo d'abbonamento.

DOMMARTO
Nostro Socio — LA DAZIONE
A ciascuna scuola la sua parte. — A.
Un po' di moralità. T. FORTI
Bellissimo filare. S. FRASCO.

NOSTRO SCOPO
All'apparire d'un giornale è costume di premettere qualche parola che accenni allo scopo.

È all'intenti che si prodige, quasi bussola che guidi, nel lungo o breve cammino, i redattori del modesto.

Noi ci presentiamo con un titolo così modesto, con nomi così oscuri e da un paese così piccolo, che qualunque sieno le idee e i principi che vorremmo annunciare, essi corrono il certo pericolo, da parte dei molti, di non esser presi né punto né poco, in considerazione.

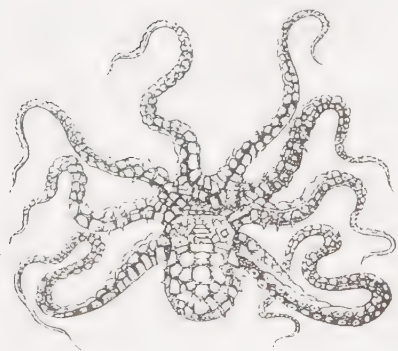
È questa una circostanza che ci dà seriamente a pensare.

Pertanto poiché bisogna fare un programma, ed un programma essendo quasi sempre

« *La Voix du Peuple* (*voce del popolo*),
journal philosophique, Lentini (Sicile) ».



Leurs majestés Napoléon III et Eugénie en promenade sur le boulevard Montmartre le 11 juin 1869.



Un des poulpes de l'encyclopédie d'histoire naturelle du docteur Chenu.

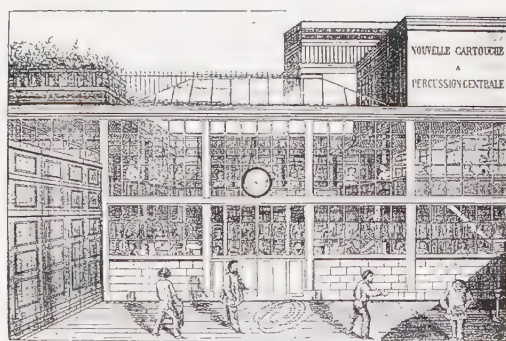


Le passage Verdeau,
siège de la librairie Gabrie
(collection L. Durand-Dessert).

BAINS



Le troisième logement de Ducasse à Paris : 15, rue Vivienne.

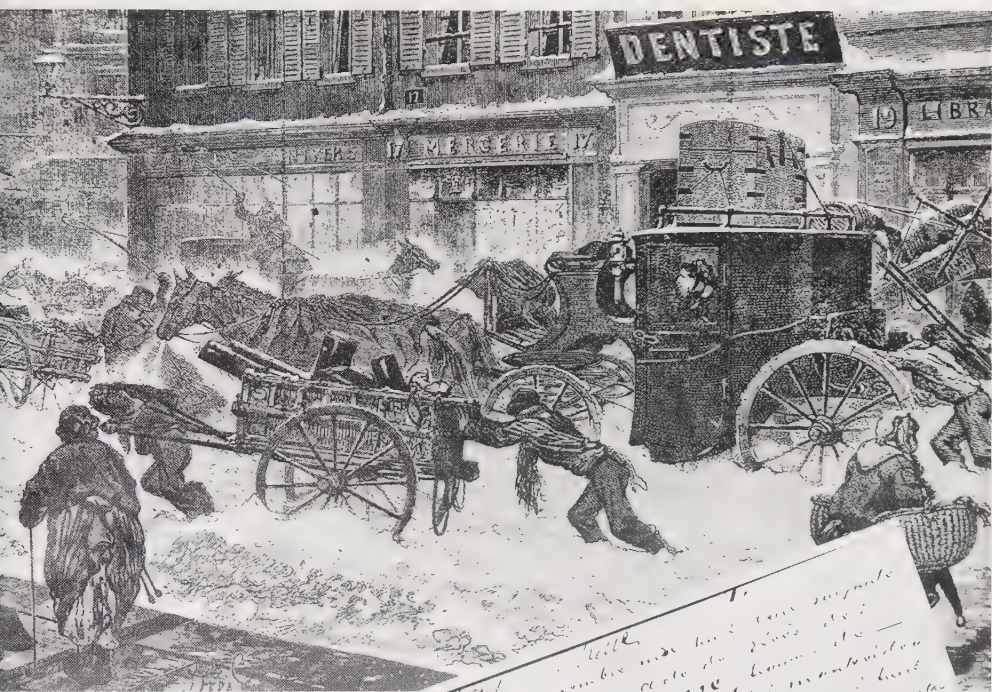


USINE

En 1870, une fabrique de cartouches occupait la cour du 7, rue du Faubourg-Montmartre.



Le dernier domicile : 7, rue du Faubourg-Montmartre



Paris sous le Siège.

sous le Siège.
 Ducasse 1828.
 Acte de décès d'Isidore Ducasse.
 Acte de décès d'Isidore Ducasse.



Abbé Sabattier.

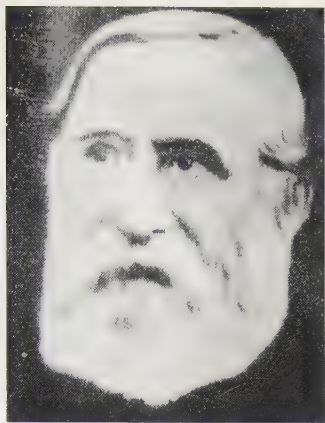
L'église Notre-Dame-de-Lorette
(cliché J.-P. Lassalle).

| | | | |
|-----|----------------------------------|---|----------------------|
| 573 | François. Ruveau
grat. | L'an mil. huit cent soixante. dix. le vingt quatre Novembre.
A été prisené en cette Eglise le corps de François Ruveau
D'ici le vingt huit Rue St Lazare N° 32 ayant subi avant
un quelconq instant. | Abbottier
2.11.71 |
| 574 | Isidore. Ducasse
grat. | L'an mil. huit cent soixante. dix le vingt cinq Novembre
A été prisené en cette Eglise le corps de Isidore Ducasse
D'ici le vingt quatre faubourg Montmartre N° 7
l'age de vingt quatre an | Abbottier
2.11.71 |
| 575 | Blanche. Cide
grat
7.1.761 | L'an mil. huit cent soixante. dix le vingt six Novembre a été
Prisené en cette Eglise le corps de Blanche Cide Grat, de l'age
de vingt cinq Rue St Lazare N° 24 le l'age de vingt neuf an | Abbottier
2.11.71 |

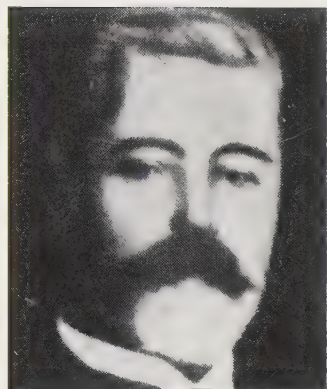
Le registre de l'église Notre-Dame-de-Lorette.

| | | | | | |
|-----|------|------------|------------|---------|----------------|
| 291 | 1165 | Exhumation | 20 janvier | | |
| 194 | 1166 | | | Ducasse | Lucien Isidore |

Le corps de Ducasse est exhumé le 20 janvier 1871.



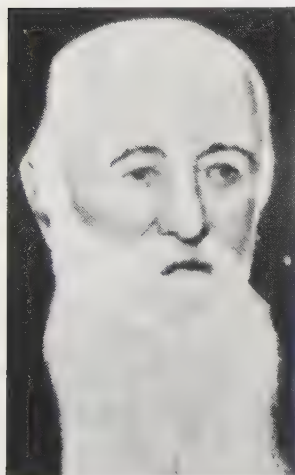
François Ducasse à la fin de sa vie.



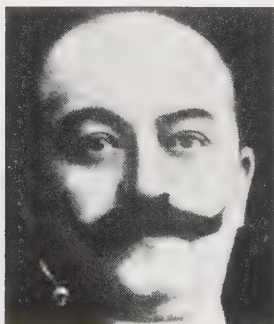
Doctrovée Ducasse,
neveu du Chancelier.



Bernard-Lucien Ducasse,
frère du Chancelier.



François Ducasse,
autre neveu du Chancelier.



Louis-Marc Suarez-Ducasse.



Entrée de l'hôtel des Pyramides,
calle Itzaingo (cliché J.-P. Lassalle).



L'escalier de l'hôtel.



La chambre du Chancelier était au premier étage
(fenêtre au-dessus de la camionnette en stationnement).



La chambre n° 9 où est mort François Ducasse; à gauche, la chambre n° 10
où habita son neveu et héritier Doctrovée Ducasse
(cliché A. Rodriguez).



La tombe de François Ducasse au cimetière de Montevideo
(cliché A. Rodriguez).

L. GENONCEAUX, Éditeur
2, Rue Saint-Benoît, Paris

Monsieur Doctovici Ducasse
à Montevideo
(Uruguay)

(Cure sous obligation de la Légation française
à Montevideo)

Lettre de l'éditeur Léon Genonceaux à Doctrovée Ducasse.

Bien Ca lettre a été reçue
à Montevideo le 28^e 1890
D^e Ducasse



Amélie Ducasse et son époux.



Amélie Suarez-Ducasse
en 1937.



Le moulin Ducasse de Córdoba (cliché A. Rodriguez).



Les frères Guillot-Muñoz en 1927.



Jean-Joseph Ducasse.



Eudoxie Ducasse, née Petit.



La gravure d'Adolfo Pastor,
d'après la photographie de Lautréamont
retrouvée par Armand Vasseur.



Portrait gravé d'Isidore Ducasse
par Méndez Magariños,
d'après la photographie donnée
par Eudoxie Ducasse
à Alvaro Guillor-Muñoz.



Dessin de Méndez
Magariños paru dans
la *Cruz del Sur*
en septembre 1929.

LEON GENONCEAUX, Éditeur, rue Saint-Benoît, 3, Paris.

Pour paraître le 15 courant

LES CHANTS DE MALDOROR

Par le Comte de LAUTRÉAMONT

Beau volume in-16, avec frontispice de José Roy, autographe de l'auteur
et notice de l'éditeur.

Tirage : 450 exemplaires sur papier du Marais 10 fr.
10 — — du Japon, avec triple suite du frontispice . . . 25 fr.

Léon Genonceaux réédite les *Chants de Maldoror*
(annonce de la *Bibliographie de la France* du 10 janvier 1891.)



La marque de Genonceaux.



L'impasse Isidore-Ducasse
en pays bigourdan.

Que reste-t-il donc à la poésie ? Les deux domaines de la nature et du sentiment : elle sera à l'avenir purement élégiaque et pastorale, puisant sa grandeur dans la magnificence du monde extérieur [...] les naturalistes de l'avenir prennent la poésie populaire élégiaque pour aliment, et, par elle, refont, pour l'humanité sceptique, affadie, usée, une poésie naïve et franche qui redonnera aux âmes une forte vitalité.

Isidore Ducasse ne paraît pas avoir formulé un projet très différent.

Les *Poésies* d'Isidore Ducasse et les *Mélodies pastorales* de Thalès Bernard ont un point commun : ce sont toutes deux des « publications permanentes ». Ducasse aurait-il eu l'idée de publier ses *Poésies* sous forme de livraisons, comme parvenait à le faire, depuis déjà quatorze années, Thalès Bernard avec ses *Mélodies pastorales* ?

Le Concours des Muses, journal des Poètes, 3,
rue Brun, à Bordeaux.

Le Concours des muses, journal universel et permanent, avait été fondé à Bordeaux en 1867 par François-Paul Polydore, de Ribérac, riante localité de Dordogne⁴¹. Il eut quarante-sept livraisons, parues entre le 1^{er} juin 1867 et le 31 mars 1870. Son imprimeur fut Lavertujon, 7, rue de Grassi, à Bordeaux, puis Auguste Bord, 91, rue Porte-Dijeaux. À ses débuts, la revue avait pour adresse le 173, route d'Espagne, à Bordeaux. À partir d'avril 1868, les bureaux du *Concours des muses* migrèrent au 3, rue Brun, dans la même ville. La quarante-quatrième livraison, parue le 27 novembre 1869, donne pour adresse la maison Lamolinairie, Faubourg-Toulousain, à Montauban. Le numéro suivant précise que « *Le Concours des muses*, de passage à Montauban, paraîtra dans cette ville jusqu'à ce qu'il aille s'établir définitivement dans une autre localité, peut-être à Paris ». De fait, le numéro du 31 mars 1870, le dernier paru, présente pour bureau provisoire le 39, rue Buffon, à Paris. L'adresse que *Poésies II* donnera en juin 1870 pour *Le Concours des muses* (3, rue Brun, à Bordeaux) avait cessé d'être celle de la revue depuis plus de six mois.

Dans les années 1860, Polydore était employé de la compagnie des chemins de fer, et c'est à peu près tout ce que nous savons de sa vie⁴². La Bibliothèque Nationale permet de consulter quelques volumes de cet auteur, dont certains sont sortis des presses du Bordelais Chaynes, l'imprimeur des *Parfums de l'âme* : *La Dronne* (1863), long poème en quatre chants en hommage à la petite rivière qui arrose les environs de Ribérac, *Les Fiancés de Cracovie* (1863), *Œuvres poétiques – Poèmes*,

épîtres, morceaux choisis (1864), qui contient des vers en hommage à Napoléon III ou à l'impératrice Eugénie, *Vercingétorix* (1866), poème héroïque en cinq chants. Après la chute de l'Empire, estimant qu'il n'était plus de mise d'afficher de l'admiration pour le couple impérial, Polydore produisit une prose républicaine, *Le Salut* (1872). Sa dernière œuvre publiée paraît avoir été *Jeanne Darc, poème héroï-épique en douze chants*, qui fut imprimé à Issoudun en 1893 avec un portrait de l'auteur. Le poète de Dordogne appartenait à la franc-maçonnerie : sa plaquette de *La Dronne* est signée « F.:.-P.: Polydore, de Ribérac ».

Le Concours des muses se vendait, au prix de vingt, puis de quinze, puis de dix centimes, à l'adresse de la revue et chez divers dépositaires bordelais. La revue connut une périodicité variable : hebdomadaire dans ses débuts, puis « une ou plusieurs fois par mois », enfin « au moins une fois et au plus quatre fois par mois ». Dès la première livraison, Polydore avait prévenu ses abonnés : « Les numéros du *Concours des muses* ne se succéderont hebdomadairement qu'autant que les frais matériels seront couverts. » Il précisait qu'il avait voulu fonder une revue « qui donnât satisfaction aux désirs, parfois immodérés, mais bien naturels, des jeunes poètes, de se faire imprimer ».

À travers son *Concours des muses*, Polydore organisait chaque année un concours poétique dont le vainqueur recevait une « lyre d'or » en guise de prix. Le jury était constitué par les lecteurs eux-mêmes, qui votaient sous pli cacheté. Chaque abonné avait droit à la publication d'un poème dans la revue. Carrance avait ainsi un concurrent à Bordeaux même. Plusieurs auteurs des *Parfums de l'âme* étaient d'ailleurs des collaborateurs réguliers du *Concours des muses*, comme le Montalbanais Lugol, Johannis Morgon⁴³, Colomb, Oppepin, Desfossez, Bertaux, Thévenot, Béor, Andrevetan, Ginoux, de Veyrières⁴⁴. La revue cite régulièrement le nom de Thalès Bernard et surtout celui de Théodomire Geslain. Ce dernier, membre fondateur du *Concours des muses*⁴⁵, signe dans la revue un poème (*Quid est homo*) et un article nécrologique sur Philoxène Boyer, et lance à la fin de l'année 1867 un concours ouvert aux abonnés auxquels il recommande de lui adresser leur envoi – un poème entre 24 et 52 alexandrins sous le titre imposé d'*Humanité* – en poste restante à Saint-Maurice-lès-Charencey, dans l'Orne (le prix ira à Julien Lugol)⁴⁶.

Si *Le Progrès*, que dirigeait à Bordeaux Charles Laterrade⁴⁷, critique sans indulgence la production de Carrance, c'est toujours avec sympathie qu'il cite son concurrent bordelais du *Concours des muses*, dont le rapprochaient de communes attaches maçonniques :

Le *Concours des muses* n'est pas seulement un journal ; c'est une

idée féconde, propre à stimuler le zèle et l'émulation de tous ceux qui cultivent les muses. Chaque abonné devenant à la fois lecteur et juge, et pouvant devenir lauréat, le concours nous paraît offrir des garanties sérieuses de compétence et d'équité. À l'œuvre donc, jeunes poètes ! Les revues sont à peu près obligées de refuser votre coopération, par suite des travaux de longue haleine qu'elles ont mission de faire connaître et de propager. Voici une tribune faite pour vous et par vous. Nous applaudirons avec bonheur à votre triomphe⁴⁸.

Le *Concours des muses*, dirigé par M. Polydore, en est aujourd'hui à son dixième numéro. Cette tentative littéraire nous paraît digne d'être encouragée. Le directeur a eu l'idée de diviser la propriété du journal en cinquante-deux parts de 35 francs l'une, et d'offrir vingt-cinq de ces parts aux 25 premiers adhérents. Nous faisons des vœux bien sincères pour que l'œuvre de M. Polydore ne vienne pas échouer, comme tant d'autres, devant l'indifférence du public bordelais en matière littéraire. S'adresser, pour de plus amples renseignements, à M. Polydore, route d'Espagne, 173, à Bordeaux⁴⁹.

Dans *Le Progrès* du 25 novembre 1868, Laterrade, qui venait de recevoir le vingt-sixième numéro du *Concours des muses*, revint sur cette revue pour déplorer le peu de cas que l'on faisait des petits périodiques de ce genre :

M. Polydor [sic] (de Ribérac), le fondateur du *Concours des muses* [...] est de ceux qui ne se découragent pas facilement. Peut-être réalisera-t-il à force de persévérance ? Qui sait ? [...] Puisse-t-il en être ainsi du *Concours des muses*, qui peut, du moins, se flatter d'avoir mérité les plus honorables sympathies. Nous n'en voulons d'autres preuves que les poésies charmantes et complètement inédites que Lachambaudie, le fabuliste populaire, a détachées de son riche écrin littéraire pour orner le vingt-sixième numéro de la modeste feuille bordelaise.

La Morale indépendante consacra aussi quelques lignes à la petite revue bordelaise :

La direction de cette feuille a fondé un prix destiné au meilleur morceau littéraire publié dans le journal. La poésie et la prose sont également admises à ce concours. Ce prix – une lyre d'or – d'une valeur de 100 à 500 fr. suivant le chiffre des abonnements, sera décerné au mois de mai prochain à l'auteur désigné par la majorité des abonnés. Tous les abonnés ont droit à la publication d'au moins une pièce. Le prix d'abonnement est de 6 fr. 50 pour un an, 3 fr. 50 pour six mois, 2 fr. 50 pour trois mois⁵⁰.

L'Homme, journal : M. L. MARETHEUX, 35, rue du Cherche-Midi.

Louis Anne Maretheux avait été instituteur public à Lamballe, à vingt kilomètres de Saint-Brieuc. Il avait fait composer chez l'imprimeur briochain L. Prud'homme quelques manuels signés « L. Maretheux, instituteur » : *Éléments de géographie et d'histoire moderne* (1847), *Géographie de la France ancienne et moderne* (1847), *Nouvelles théories des parallèles, indépendantes de tout postulat*⁵¹ (1848). Il semble que son opposition au 2 décembre lui ait valu de sérieux ennuis et même quelques années de proscription. En 1865, Maretheux, qui était lui aussi franc-maçon, publia chez Dentu un opuscule intitulé *Science et tradition, ou Dieu et les francs-maçons, à l'occasion de l'assemblée générale du Grand-Orient de France, le 5 juin 1865*. Il cosigna par ailleurs un *Programme des libres penseurs parisiens*, véritable déclaration de guerre contre le catholicisme, qui fut inséré dans un opuscule d'Henri Verlet, « délégué parisien au Contre-concile de Naples », intitulé *1793-1869 Le Peuple et la Révolution – L'athéisme et l'Être Suprême*. Dans les années 1860, il résidait à Neuilly, 20, rue Montrosier.

L'Homme – organe scientifique, philosophique et littéraire du triple développement physique, intellectuel et moral de l'humanité – rien que ça – était un hebdomadaire de huit pages paraissant le dimanche. Maretheux en était l'éditeur, le directeur, le rédacteur en chef et le gérant à l'adresse du 35, rue du Cherche-Midi⁵². Un nommé Édouard Roland était le secrétaire de rédaction. Les bureaux et l'imprimerie du journal se trouvaient au 55, quai des Grands-Augustins, qui était l'adresse de l'imprimerie de J. Bonaventure (au cours de son périple, Mervyn passe par ce quai alors riche en libraires, marchands d'estampes, graveurs, relieurs et imprimeurs). *L'Homme* eut onze numéros, parus entre le 15 mai et le 24 juillet 1870. *Poésies II* faisait ainsi une réclame pour une revue toute récente.

Suspendu en juillet par les pouvoirs publics, *L'Homme* reparut l'année suivante sous le titre *L'Homme – organe politique et quotidien de la Fédération universelle*. Ses collaborateurs furent Auguste Desmoulins, A. Morel, Paulin Sarrut, Dutemple, Al. Bouvier, Angel, Doyelle. Cette seconde série, qui eut sept numéros, parus entre le 19 et le 25 ventôse (9 et 15 mars 1871), était dédiée à Ch. Ribeyrolles, proscrit illustre :

Il ne nous était pas possible de rendre notre journal politique sans adresser un public hommage au grand citoyen qui nous honore de son amitié, et à qui nous devons notre titre. Nous n'avons point le même talent ; mais, animé de la même foi dans le triomphe définitif de la liberté, nous n'oublierons jamais les grandes leçons qu'il nous a données.

L. Maretheux

À partir du 18 mars, sous la Commune, la revue de Maretheux devint *L'Homme libre* et eut cinq numéros, numérotés de 8 à 12. Les rédacteurs furent alors A. Noury, Albert Clément, Paulin Sarrut, Édouard Roland, A. Desmoulins, A. Morel (rédacteur du *Réveil*), Salvator Daniel, délégué communal du sixième arrondissement. En tête du numéro 11, le secrétaire de rédaction annonçait qu'une société allait se fonder pour asseoir le périodique sur des bases plus larges et plus solides : « Pour nous ménager le temps de terminer cette affaire au plus vite, nous sommes revenus un moment à la publicité hebdomadaire. » En tête de la douzième et dernière livraison, datée du 7 avril 1871, on lit : « À partir d'aujourd'hui, *L'Homme libre* paraîtra tous les jours ». Cette annonce fut fatale au journal, qui cessa de paraître, « son rédacteur en chef ayant été appelé à d'autres fonctions⁵³ ». Le 24 avril, c'est-à-dire en pleine Commune, Maretheux fut nommé huissier par arrêté du délégué à la Justice⁵⁴.

L'Homme est régulièrement cité dans *L'Annuaire philosophique*⁵⁵, dans *La Revue populaire de Paris* (qui le qualifie de « sérieuse publication philosophique »), dans *La Libre Conscience* (qui lui consacre une réclame), dans *L'Union des Jeunes* où Edmond Robert écrit sur cet « organe du triple développement de l'humanité » :

Diogène cherchait un homme ; M. Maretheux est plus ambitieux ; il cherche l'Homme. Pour cette grande tâche, il s'éclaire de la synthèse, merveilleuse lanterne qui a la vertu de concentrer les rayons épars. La philosophie prenait son bien partout, mais choisissait ; la science synthétique fait plus ; elle embrasse, et son étreinte a l'envergure du monde. M. Maretheux nous annonce Dieu comme synthèse dernière, répudie l'athéisme érigé en dogme à son tour, et dégage le radicalisme embourbé dans le matérialisme.

Comment, en effet, les radicaux ne sentent-ils pas qu'à mettre Dieu au sommet, il y a au moins ce grand avantage que la première place n'est plus à prendre ? *L'Homme* est avant tout un organe scientifique, et, dans ces premiers numéros, la question des marées y déborde presque la philosophie ; aussi bien est-ce dans l'observation que toute vraie synthèse doit trouver son point d'appui. À ce propos, je me permettrais de demander s'il convient de présenter l'étude de l'homme physique comme une application du « Connais-toi toi-même ». Est-ce se mieux connaître que de savoir le nombre de ses os ? J'en appelle à Socrate.

Ce n'est là qu'une critique de détail. Un reproche vraiment sérieux que j'adresserai à M. Maretheux, c'est de se dire ouvrier de la dernière heure. Espérons au contraire que le passé ne fut qu'un prélude,

que la journée ne fait que de commencer, et qu'elle comptera beaucoup d'ouvriers tels que M. Maretheux.

À la chute de la Commune, Maretheux dut quitter la France en toute hâte et se réfugia à Londres. Il mourut quelques mois plus tard dans cette ville, où il fut enterré le 28 avril 1872⁵⁶. D'autres communards exilés, comme Léo Frankel, assistèrent à ses obsèques. Une délégation de francs-maçons anglais et des représentants de l'Internationale suivirent aussi le cortège⁵⁷. Maretheux eut ainsi Karl Marx à son enterrement.

La Voix du Peuple (voce del popolo), journal philosophique, LENTINI (Sicile).

La Voce del Popolo, dont la rédaction était installée à Lentini, petite localité proche de Syracuse, était un hebdomadaire de huit pages in-quarto imprimées sur deux colonnes. Paraissant le dimanche, cette revue était vendue cinq centimes⁵⁸. Son éditeur et gérant s'appelait Francesco Galati. À l'encontre de ce qu'affirmait une annonce de *La Revue populaire de Paris*, Galati n'en était pas à proprement parler le directeur. D'après une bibliographie italienne, le directeur aurait été un nommé Tommaso Ciampini⁵⁹. *La Voce del Popolo* aura trois séries (les deux premières seront hebdomadaires et la dernière bimensuelle), avec vingt-six numéros parus entre mars et septembre 1869, douze entre janvier et avril 1870, et neuf entre mai et novembre 1870. Les dépositaires étaient des libraires de Turin, Florence, Milan, Naples, Palerme, Catania et Paris.

L'Annuaire philosophique de mai-juin 1869 présente ainsi *La Voce del Popolo* :

La Voce del Popolo, journal hebdomadaire de la ville de Centini [sic] (Sicile).

Le but que se proposent les rédacteurs de ce nouveau journal, c'est de défendre les principes de philosophie et de morale proclamés dans la Maçonnerie et résumés dans les propositions suivantes :

- La morale indépendante ;
- De la liberté et de la justice, bases de toute société civile, et sans lesquelles tout est mensonge et exploitation ;
- La liberté de la pensée et la liberté de conscience ; l'instruction gratuite et obligatoire.

Voilà un programme qui assure un nouvel organe à la philosophie rationaliste en Italie : nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite.

La première livraison de la *Voce del Popolo* portait en exergue un vers de Dante – *Andiam, che la via lunga ne sospinge* – et s'ouvrait sur une

longue proclamation de la direction, *Nostro Scopo*, dans laquelle les rédacteurs se présentaient comme des jeunes gens inconnus rédigeant dans leur village ce périodique au titre modeste. Mais ils claironnaient leur intention de participer au progrès moral et à l'émancipation du peuple italien. Ils revendiquaient la liberté de pensée morale, politique et religieuse et prônaient une répartition équitable du capital. Les articles de la *Voce del Popolo* traitent de sujets de société, comme les dangers de la superstition, le spiritisme, ou les ménagères qui jouent au loto, et de débats politiques sur le socialisme, les impôts, la limitation du droit de vote, l'analphabétisme. Ces textes sont généralement signés par des initiales ou par les trois astérisques traditionnelles. Beaucoup de rubriques régulières ne sont pas signées. À l'évidence, la rédaction de la *Voce del Popolo* apprécie les statistiques et les recensements (comme le nombre de crimes sexuels commis par des prêtres français au cours des dix dernières années !). Quelques collaborateurs ne se gênent pas pour écrire le mal qu'ils pensent des lois gouvernementales et de la monarchie. Ils s'élèvent contre la censure et se plaignent des persécutions policières que leur vaut leur participation à cette revue militante.

Dans son bulletin bibliographique, Sicanio Franco promet de rendre compte de tous les ouvrages reçus, italiens ou étrangers. Le sommaire de la *Voce del Popolo* propose aussi un courrier des lecteurs où l'on découvre un billet d'encouragement de Garibaldi envoyé de Caprera, et une *Piccola Corrispondenza* de messages que la rédaction adresse à ses abonnés ou à des revues amies. Cette rubrique révèle l'étendue des contacts que l'équipe de la *Voce del Popolo* avait établie en quelques mois dans toute l'Europe. Les sommaires des revues étrangères parvenues à la rédaction du petit journal de Lentini sont exposés et parfois commentés, avec une nette prédilection pour les textes sociaux ou politiques. Ce sont surtout des publications françaises – *La Morale indépendante*, *L'Annuaire philosophique*⁶⁰, *La Pensée nouvelle*, *La Démocratie*, *La Bonne Nouvelle du XIX^e siècle*, *La Science sociale*, *La Libre Pensée*, *La Libre Conscience*, *L'Excommunié*, *L'Harmonie sociale* – ou francophones, comme *L'Émancipation*, revue de Neuchâtel. Les périodiques maçonniques sont très à l'honneur : le *Journal des initiés aux principes et à l'œuvre de la franc-maçonnerie universelle*, *L'Action maçonnique*, *Le Monde maçonnique*. La *Revue populaire de Paris* n'est pas oubliée : la *Voce del Popolo* du 12 septembre 1869 fait à sa consœur française une réclame qui a sa réciprocité⁶¹.

En septembre 1869, la revue interrompt pour la première fois sa parution au moment où elle allait envoyer à ses abonnés la table des matières du premier semestre et le frontispice pour relier la collection. Peut-être la

rédaction avait-elle eu quelques ennuis avec la censure, car la deuxième série, qui s'ouvre en janvier 1870, est nettement plus mesurée de ton⁶². La *Voce del Popolo* était sous surveillance. Le 19 mars 1870, le préfet de Syracuse écrivait au maire de Lentini pour connaître le tirage de trois revues hebdomadaires locales, dont l'une était la *Voce del Popolo*⁶³ : 600 exemplaires, répondit le maire, tout en précisant que les deux autres tiraient à deux fois moins.

La troisième et ultime série de la *Voce del Popolo*, qui connut de grandes difficultés financières et des retards de livraisons de plus en plus fréquents, disparut le 23 novembre 1870. Isidore Ducasse, qui allait faire de même le jour suivant, n'a pas collaboré à la *Voce del Popolo*. À part une Maria Deraismes, la revue de Lentini ne compta aucun collaborateur français. Elle n'inséra pas de publicités pour *Les Chants de Maldoror* ni pour *Poésies*. Elle appartient ainsi au groupe des bénéficiaires ingrats, les plus nombreux, qui n'ont pas rendu à Ducasse la réclame de *Poésies II*.

Histoire de la littérature contemporaine en Province, deux volumes : M. Théodomire GESLAIN.

L'Histoire de la littérature contemporaine en Province est la seule publication mentionnée sur la quatrième de couverture de *Poésies II* qui ne soit pas un périodique ou une *publication permanente*. Son auteur, Pierre-Théodomire Geslain, était né le 11 janvier 1848 au Mont Huchet, commune de L'Hôme-Chamondot (ou Lhosme-Chamondot), près de Mortagne, dans l'Orne⁶⁴. Il était le fils de Pierre François Marie Geslain, 34 ans, cultivateur, et de son épouse Marie Rose Julie, née Bonhomme, couturière (« ouvrière en robes »). D'après la première édition de la *Nouvelle bibliographie normande* de N.-N. Oursel, publiée en 1886, Geslain était ou avait été principal clerc de notaire et huissier à Sées, près d'Alençon, dans son département natal. Selon la même source, il collabora à des journaux de sa province, comme *Le Journal de Domfront* et *L'Écho de l'Orne*, et à des journaux de Paris comme *L'Artiste*, *L'Arc-en-ciel*, *La Vie littéraire*. Geslain était membre de plusieurs sociétés artistiques ou savantes, telles que la Société des travaux littéraires et scientifiques de Paris, la Société académique de Saint-Quentin, la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, la Société littéraire d'art.

À vingt ans, Geslain avait participé au concours des *Parfums de l'âme*, où il avait obtenu une *cinquième mention très honorable* avec sa poésie *Cosette et Marius*. Il avait envoyé à Carrance deux autres poèmes, que l'on retrouve dans le volume du concours, *Les Petits enfants* et *Dans les*

bois, ballade imitée de Goethe. Datée du 26 octobre 1868, cette dernière œuvre empruntait son thème au *Roi des Aulnes*⁶⁵ et était dédiée à Thalès Bernard avec lequel Geslain s'était lié d'amitié (il fut souscripteur de ses *Mémoires pastorales* de 1868 et de 1871).

En 1868, Geslain fit imprimer à ses frais un premier recueil de poésies auquel il donna le titre de *Chants du Soir*. La plaquette, qui contenait des vers de 1866, ne portait aucune mention d'éditeur, mais il était spécifié qu'on pouvait se la procurer chez l'auteur, à Saint-Maurice-lès-Charencey, village voisin de L'Hôme-Chamondot. Elle était également déposée chez le libraire Just-Bernard, rue Cour-Sarlon, à Bourges. Dans un avant-propos touchant, le jeune auteur recommandait à l'amateur de poésie d'acheter son volume. Il arguait pour cela de deux bonnes raisons : le prix de sa plaquette était très raisonnable (un franc) et sa lecture requérait moins de deux heures de temps, le poète ayant préféré n'offrir que la « quinzisième partie des pièces qu'il [avait] en portefeuille » plutôt que fatiguer son public par un fort volume. Il ajoutait une considération – « de cette petite somme d'un franc et de ces deux heures de temps peut dépendre tout un avenir... » – qui n'est pas sans rappeler l'*Avis de Poésies II* (« Les personnes qui recevront les deux premières livraisons sont priées de ne pas les refuser, sous quelque prétexte que ce soit »).

La couverture des *Parfums de l'âme* avait signalé la parution de ces mêmes *Chants du soir*, mais, quelques mois plus tard, Louis de Veyrières affirmait dans sa *Monographie du sonnet* que ces mêmes *Chants*, qui étaient parus ou prêts à paraître à Bourges l'année précédente, avaient été détruits par l'auteur lui-même, mais devaient cependant « renaître en 1871 ». Ce n'est pourtant que dix ans plus tard, en 1878, que Geslain rééditera (chez Rouveyre, Librairie ancienne et nouvelle, Paris) son recueil sous le titre *Les Voix perdues d'un paysan*. Une *Simple Préface*, datée de « Sées, décembre 1877 » – l'auteur vivait donc encore en Basse-Normandie – révélait que Geslain avait eu l'intention, « depuis 1866 », d'intituler son œuvre *Les Chants du soir* « sans savoir qu'un autre poète s'était auparavant emparé de ce titre⁶⁶ ».

En 1869, Geslain fit paraître chez l'éditeur parisien Arnould de Vresse (55, rue Tronchet et 53, rue de Rivoli) un poème, *Le Dernier Ami*, qui partage avec les *Poésies* de Ducasse la même page de réclames de *La Revue populaire de Paris* d'août 1870 (l'*Histoire de la littérature contemporaine en province* bénéficie aussi d'une publicité dans ce numéro)⁶⁷. Ce *Dernier Ami* – c'est le chien du héros – donne son titre au volume, qui contient aussi une élogie, *La mère et l'enfant*. *Le Progrès de Bordeaux* du 5 avril 1869 proclama :

Pour paraître fin d'avril 1869

Le Dernier Ami
poème par Théodomire Geslain
de Saint-Maurice-lès-Chérencey (Orne)

Toujours en 1869, Geslain joua les Carrance et les Polydore en confiant au même Arnould de Vresse l'édition d'un collectif *Sonnets provinciaux*, recueil de trente-six poèmes dont les auteurs étaient, outre Geslain lui-même, Thalès Bernard, Évariste Carrance, quelques troubadours des *Parfums de l'âme* – Oppépin, Colomb, Godet, Morgon –, Alphonse Baudouin et un Michel Poulailler qui a signé *Un chant d'oiseau*. Dans la préface de ces *Sonnets provinciaux*, datée de *Paris, novembre 1869*, Geslain émet le vœu de donner la parole aux nombreux poètes de la province qui se trouvent totalement ignorés par la capitale : « Je serais très heureux si, plus tard, je voyais Paris et la province se donner la main [...] si les Académies du centre et les Académies des petites villes [composaient] un banquet fraternel. » Le maître d'œuvre des *Sonnets provinciaux* cite Carrance qu'il range parmi les « beaux talents » de province, et « un grand poète parisien, Thalès Bernard, dont j'ai l'honneur d'être l'ami ». Il évoque aussi *Le Concours des muses*, dont il a été un membre fondateur, attestant que ce

journal hebdomadaire de Bordeaux, que je rédige avec plusieurs poètes, a son but qu'il poursuit sans cesse, et, fidèle à son principe, il n'abandonnera pas la brèche ! Cette petite feuille, qui compte déjà deux années d'existence, donne chaque jour plus de vogue et d'unité aux écrivains.

Comme l'affirme le volume des *Sonnets provinciaux*, Geslain avait en 1869 deux « ouvrages en préparation » : *La vie humaine, philosophique et métaphysique* et une *Histoire de la littérature contemporaine en province* dont la parution était annoncée pour l'année suivante sous forme de « deux volumes grand in-8°, de 400 pages chacun ». Cette dernière œuvre, Geslain la présentait comme une entreprise de longue haleine devant constituer une « espèce d'encyclopédie ». Dans *Le Concours des muses* du 31 juillet 1868, il avait annoncé ce vaste répertoire en lançant l'appel suivant :

Tous les écrivains qui voudront bien [...] adresser un exemplaire de leurs œuvres [...] seront mentionnés et commentés. Aussitôt l'ouvrage terminé, il paraîtra en feuilleton dans un journal politique.

Le Concours des muses du 27 novembre 1869 avait annoncé l'ouverture d'une souscription pour un ouvrage de Geslain qui devait s'intituler

Résumés sur la littérature contemporaine en province. Les bulletins étaient disponibles aux bureaux de *L'Écho*, 1, place de la Station, au Raincy, près de Paris. L'année suivante, la guerre et la défaite portèrent un coup au projet. L'*Histoire de la littérature contemporaine en province*, que *Poésies II* présentait en 1870 comme une œuvre en deux volumes, ne parut en réalité qu'en juin 1873, chez l'éditeur parisien Charles Douniol, et en un seul volume in-octavo de plus de trois cents pages. Son titre complet était *Histoire de la littérature contemporaine en province – Portraits biographiques et littéraires – Mouvement littéraire*. L'ouvrage eut une deuxième édition en décembre 1874, non à Paris comme la première, mais à Mortagne. Dans l'introduction de cette nouvelle édition, Geslain conte la longue et difficile histoire de son ouvrage, dont le projet remonterait à 1867, et justifie ainsi le retard de parution de la première édition :

Quand, en 1867, nous parvînmes à nous faire connaître en province, nous jetâmes les premiers fondements de notre livre [...]. Beaucoup d'écrivains s'empressèrent alors de nous adresser leurs publications. Les livres s'accumulèrent, les événements aussi, et quand les fatales années de 1870-1871 eurent laissé un peu de repos à la France malade, nous pûmes enfin nous mettre sérieusement au travail.

Dans la même préface, Geslain, qui avait pourtant puisé dans ses économies pour publier des échantillons de sa verve poétique dans la série de *Littérature contemporaine* (*Voix poétiques* en 1868, *Parfums de l'âme* en 1869) et dans d'autres recueils à participation payante (*Almanach du Sonnet* en 1875)⁶⁸, semble bien revenu de cette formule, qu'il juge même néfaste au succès de la littérature de province. S'il lui reconnaît l'avantage de mettre en rapport les écrivains entre eux, il considère qu'elle présente l'inconvénient majeur de mêler les écrits de poètes de talent avec ceux de rimeurs sans valeur, « les directeurs accueill[ant] indistinctement toutes les productions dont l'insertion leur est payée ».

Geslain, dont les yeux avaient dû se dessiller avec les années, avait-il le sentiment d'avoir été floué par les Carrance de tous bords ? La deuxième édition de son *Histoire de la littérature contemporaine en province* présente le célèbre Évariste comme l'« auteur d'un de ces nombreux recueils collectifs [qui] n'ont pu et ne peuvent rendre de sérieux services à la littérature qu'ils veulent décentraliser ». Geslain qualifie en revanche *La Presse périodique et la littérature contemporaine* d'Alphonse Baudouin, paru en 1873, de « chaleureux et juste plaidoyer en faveur de la saine littérature qui se trouve absorbée par ces industriels sans brevets qui pullulent en France et nuisent considérablement au suc-

cès des auteurs provinciaux ». La troisième édition de l'*Histoire de la littérature contemporaine en province*, parue à Paris en 1877, contient aussi des jugements sévères sur la littérature diffusée par Carrance, mais elle reste plutôt flatteuse sur l'œuvre personnelle du Bordelais.

Le dernier livre que Geslain ait publié est un roman paru en 1890 à la librairie Fischbacher, *Sans Honneur*. L'ouvrage, dédié *Aux Femmes*, inclut une deuxième prose, *Cœurs brisés*, et annonce la parution de deux autres œuvres : *Toute l'âme (Poésies)* et *Maternité cruelle! (Roman de mœurs contemporaines)*. Par la suite, le nom de Théodomire Geslain devait figurer au sommaire de quelques numéros de *La Plume* des années 1890, pour signer des poèmes ou des fictions en prose – *L'Amour moderne* (15 août 1891), *Le Bal* (15 décembre 1891), *Lumière et liberté* (15 février 1893), *Ingratitude* (15 janvier 1894), *Une séparation* (1^{er} mars 1895) – et des critiques artistiques ou littéraires, sur la peinture animalière de James Millet (15 décembre 1893) ou sur la poésie de Verlaine (1^{er} février 1896). Le nom de Geslain apparaît aussi dans les énumérations des participants aux soirées organisées par le directeur de *La Plume*, Léon Deschamps. Dans un numéro de 1891, le poète des *Chants du soir* a ainsi son portrait parmi les personnes qui ont honoré de leur présence les soirées de *La Plume* entre le 15 octobre 1889 et le 5 mars 1892⁶⁹.

Collaborateur régulier de *La Plume*, Geslain a dû avoir sous les yeux *Le Cabanon de Prométhée*, longue étude sur *Les Chants de Maldoror* que Léon Bloy publia dans *La Plume* du 1^{er} septembre 1890. Mais avait-il de quoi faire le lien entre le comte de Lautréamont et cet Isidore Ducasse qui avait fait une publicité à son livre quelques mois avant la tourmente de 1870?

La date du décès de Théodomire Geslain n'est pas connue. La seconde édition de la *Nouvelle Bibliographie normande* de N.-N. Oursel, publiée en 1912, si elle met à jour la bibliographie du poète de L'Hôte-Chamondot, ne le donne pas pour mort à cette époque.

On s'est étonné que Geslain, dans son *Histoire de la littérature contemporaine en province*, n'ait pas cité Ducasse, qui avait pourtant fait une réclame à son livre dans sa dernière œuvre publiée. Mais Ducasse vivait à Paris et n'avait pas sa place dans une anthologie de poètes provinciaux. Geslain lui-même, dans la préface de la deuxième édition de son anthologie, avait justifié ses critères de sélection : « Nous ne parlons donc que de ceux qui, nés de parents français ou naturalisés, ont écrit en français et n'ont jamais habité Paris que momentanément, soit comme visiteurs, soit comme voulant perfectionner leur instruction ou leur métier ».

Les réclames du dos de couverture de *Poésies II* confirment que

Ducasse fut un moment en rapport avec des littérateurs de Paris (Thalès Bernard, Louise Bader), de province (Geslain, Polydore, Carrance) et même de l'étranger (la rédaction de la *Voce del Popolo*).

Les contacts que Ducasse a pu avoir avec des Parisiens comme Thalès Bernard ou Louise Bader furent-ils seulement épistolaires ? Le citoyen du neuvième arrondissement a pu rencontrer un jour l'homme des Batignolles ou la dame de la rue du Pré-aux-Clercs. Ducasse a beau affirmer dans une lettre à son banquier qu'il est chez lui « à toute heure du jour », il s'agit sans doute d'une information rassurante destinée à un correspondant de son père et propre à confirmer au Chancelier que son rejeton travaillait et ne se dissipait pas dans le quartier animé de la capitale où il vivait. Pour peu qu'on autorise Isidore Ducasse à sortir de temps à autre de chez lui et qu'on lui permette de rendre visite à des personnes avec lesquelles il est établi qu'il fut en contact, comme Sircos, Damé, Bernard, Louise Bader, on cristallise un ensemble d'indices qui indiquent que l'auteur de *Maldoror* n'a pas été un homme de lettres perpétuellement confiné dans sa chambre meublée de la rue Vivienne ou de la rue du Faubourg-Montmartre.

1. Cet exemplaire a figuré en mai 1975 sur le catalogue n° 343 de la librairie Auguste-Blaizot. Il appartenait précédemment à la collection d'un bibliophile de Versailles. Cet exemplaire de *Poésies I* (aujourd'hui conservé dans une collection particulière) est le seul livre de Ducasse portant son écriture.

2. Rivet fera allusion à cet épisode de sa jeunesse lors de l'entretien qu'il accordera à Jean-Émile Bayard (*Le quartier Latin hier et aujourd'hui*, 1924) : « Avec Vermersch, mon grand ami, je vais parfois au d'Harcourt, où nous retrouvons Alphonse Humbert et Raoul Rigault. Des publications se fondent au quartier Latin. J'écris dans la *Jeunesse* où Émion, le neveu de Jules Favre, signe Sircos. Mes premiers vers y sont publiés sous ce titre *À ma correspondante*. Le *Petit Journal* les cite, à mon grand étonnement, dans une chronique de Timothée Trimm ». À la date du 4 février 1869, le *Carnet d'un ennuyé – Journal de ma vie* de Gustave Rivet (fonds Rivet, Bibliothèque municipale de Grenoble) fait allusion à cette publication : « Je viens de rencontrer mon ami [Félix] Hémon au Collège de France ! Tu te permets me dit-il d'envoyer des vers au *Petit Journal* !... à Timothée Trimm ! – Comment ! dis-je avec une vertueuse indignation ! Jamais jamais ! Je n'ai commis le crime dont tu m'accuses. Enfin me dit-il j'ai vu dans un numéro il y a deux ou trois jours des vers signés Hector L'Estraz, est-ce bien toi ! – J'en tombe des nues, je n'y comprends rien. Timothée les citait d'après le journal *La Jeunesse* !... – Ah ! voilà tout s'explique. *La Jeunesse* a pris mon ours, et Timothée en parle ! oh je suis un grand homme et nous voilà tous les deux suants [?] comme des bossus ! moi je cours à un kiosque j'achète [...] le *Petit Journal* et j'y trouve en effet ma pièce envoyée à la *Jeunesse* et citée par Timothée : – Alors j'ai ramassé mes bras qui étaient tombés d'étonnement ; et puis je me promenai tout fier sur le Boulevard avec l'ami Hémon. Songe donc te voilà tiré à 300 000 exemplaires disait-il, tu es lu par toutes les feuilles au coin du feu, par les concierges et les filles de concierges !... – Hé ! oui mon ami. J'étais un grand homme sans le savoir. »

3. Léo Lespès, qui habita 48, rue Vivienne, puis 27, rue Laffitte, rejoignit en 1869 la rédaction du *Petit Moniteur*. Il finira sa carrière, un peu oublié, à *L'Événement*, et mourra le 23 avril 1875 à la maison Dubois, rue du Faubourg Saint-Denis. Il défile dans le Panthéon Nadar.

4. François Alicot l'assimilait un peu vite au Jean Blemstein, originaire de Buenos-Aires, qui était en 1865-1866 au lycée de Pau.

5. *Ailleurs*, n° 8, 1966.

6. Dans son édition de 1902 (libraires-éditeurs Bernardin-Péchet, Paris; Snoeck-Ducaju, Gand), cette œuvre est présentée comme une pièce flamande en un acte d'Auguste Hendrikx traduite par Évariste Carrance et Edmond-Adolphe Snoeck. Traduction assez libre, car « la scène se passe à Agen, de nos jours ».

7. Enrique Pichon-Rivière, « Notas para la biografía de Isidoro Ducasse, conde de Lautreamont, 1846-1870 », *La Nación*, 14 avril 1946.

8. Voici les publications de Martin que mentionne le catalogue de la Bibliothèque Nationale ou ceux d'autres bibliothèques concurrentes : *Histoire de la condition des femmes chez les peuples de l'Antiquité* (1839); *Dictionnaire des idées morales et poétiques* (1841); *Esprit moral et poétique du XIX^e siècle* (1844); *Le Livre du cœur ou Entretiens des sages de tous les temps sur l'amitié, ouvrage dédié à la jeunesse* (1843); *Discours prononcé à la séance publique de la Société académique des enfants d'Apollon, le jeudi 21 mai 1846* (1846); *Discours prononcé à la séance publique de la Société académique des enfans [sic] d'Apollon, le jeudi 13 mai 1847* (1847); *Histoire morale de la Gaule depuis les temps les plus reculés jusqu'à la chute de l'Empire romain – Gouvernement, lois, coutumes, religion, morale, philosophie, littérature et arts; Portraits parlementaires daguerréotypés* (1849); *Promenades poétiques et daguériennes – Bellevue...* (1850); *Esprit moral du dix-neuvième siècle* (1855); *Vrais et faux catholiques* (1857); *Conjectures philosophiques (extrait d'un ouvrage inédit)* (1857); *Histoire de la morale – Ière partie : La morale chez les Chinois* (Paris, Bestel, 1859); *Voyage autour de ma prison* (Bruxelles, Librairie universelle de J. Rozez, rue de la Madeleine, 1859); *Les Civilisations primitives en Orient : Chinois, Indiens, Perses, Babyloniens, Syriens, Égyptiens* (1861); *Histoire de la femme, sa condition politique, civile, morale et religieuse* (1862-1863); *Le Dimanche à Londres, pièce lue en séance publique de la Société philotechnique* (1863); avant-propos au *Catéchisme de morale universelle* (1868); *La Femme en Chine* (1876).

9. Dans la livraison d'avril 1868, Martin se montre généreux à l'égard de Louise Bader dont il qualifie le *Blanche Soravel* d'œuvre « bien écrite et bien pensée ». En mai, août et décembre 1868, *L'Annuaire philosophique* inséra des publicités pour la revue de sa consœur. De son côté, *La Revue populaire de Paris* de mars 1868 mentionna que Martin avait été nommé membre de la section de philosophie de l'Institut de Genève et qu'il venait de publier le quatrième volume de son *Annuaire philosophique*.

10. Clara Moressa et coll., « En feuilletant *La Revue populaire de Paris* et quelques autres revues », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1995; Jean-Pierre Lassalle, « Isidore Ducasse et les "Maîtres de sagesse" », *Cahiers de la Grande Loge d'Occitanie*, n° 20, février 1995.

11. Par exemple : *Le Bouddhisme et la critique des idées religieuses en Occident* de L. Derosne; *Dieu dans l'histoire* par C. Jean de Bunsen, traduit par A. Dietz; *Dans la Morale de l'Antiquité* d'Ad. Garnier; *Jésus réduit à sa juste valeur* de Miren; *Bouddhisme et Christianisme* de la princesse Carolyne de Sayn Wittgenstein, née Wandwska.

12. Jean-Marie-Lazare Caubet, fils d'un cordonnier d'Auch, était né dans cette ville en 1822. Il participa à l'agitation de 1848 et entra de bonne heure dans la franc-maçonnerie, où il atteignit un haut grade. En 1867, il était Vénérable de la Loge *La Rose du parfait*

silence. Membre du conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France pendant vingt-deux ans, il en fut le secrétaire, puis le vice-président. Le 4 septembre 1870, il fut désigné par Arago comme adjoint au maire du deuxième arrondissement, poste qu'il n'accepta pas, et fut nommé en novembre, à la demande de Tirard, chef du secrétariat de la préfecture de police. Un mois plus tard, il devint chef de bureau au ministère de l'Intérieur, mais fut révoqué de ses fonctions en avril 1871. Appelé par Andrieux en 1879 au secrétariat général de la préfecture de police, il devint son chef de cabinet et dirigea la police municipale de la capitale. Il prit sa retraite en 1889 et mourut deux ans plus tard. En 1893, Wyrubov publia et préfaça ses *Souvenirs 1860-1889*, dans lesquels il est question de la franc-maçonnerie, de la préfecture de police et des nombreuses exécutions capitales auxquelles Caubet avait dû assister et qui firent de lui un adversaire de la peine de mort.

13. Si *La Morale indépendante* n'a pas inséré de publicité pour *Poésies*, elle a cité les noms de Sircos et de sa *Jeunesse*, de Damé et de son *Avenir*, et surtout d'Ernest Naville : la livraison du 6 septembre 1865 mentionne la traduction de l'ouvrage d'Auguste Conti, professeur à Pise, *La Philosophie italienne contemporaine*, par Ernest Naville. Le nom de Naville revient dans le numéro du 20 janvier 1867 : « *La Bibliothèque universelle*, revue suisse qui se publie à Lausanne, contient dans son dernier numéro un long et savant article de M. Ernest Naville sur la *Morale indépendante*. M. Naville combat notre thèse. Mais nous sommes heureux de lui rendre cette justice qu'il a commencé par l'exposer avec la plus grande loyauté. Nous donnons aujourd'hui cette partie très remarquable de son œuvre : nous publierons sa critique dans un prochain numéro et nous y répondrons ». Cette annonce, signée C. [Caubet], est suivie de la longue analyse que Naville a faite de *La Morale indépendante*. À cette critique, il est répondu de manière calme et ponctuelle. L'auteur ne s'empote qu'une fois, lorsque Naville considère que seules les doctrines métaphysiques et la religion peuvent établir la nature du bien. Il affirme que Naville connaît très mal le positivisme et qu'il se trompe en l'assimilant aux positions de *La Morale indépendante*. Il est encore question de Naville dans une *Bibliographie* de l'automne 1868 : « Nous avons reçu de M. Joël Cherbuliez, libraire-éditeur, rue de Seine, 33, un volume ayant pour titre : *Le Problème du mal*, par M. Ernest Naville, correspondant de l'Institut de France. Ce livre a pour épigraphe les paroles d'Origène : "S'il existe pour les hommes une question pénible, difficile, laborieuse, c'est assurément celle qui traite de l'origine des maux." Il se compose de sept discours prononcés à Genève et à Lausanne sur le Bien, le Mal, le Problème, la Solution, la Preuve, le Combat de la vie, le Secours. »

14. *La Revue populaire* de janvier 1869 mentionne, parmi les « journaux qui ont avec nous les rapports les plus suivis », *La Morale indépendante* et *L'Annuaire philosophique*.

15. Jean José Marchand, « Petite poésie et haute poésie à l'époque de Maldoror », *Isidore Ducasse à Paris, op. cit.*

16. « C'est un profond philosophe poète » : c'est ainsi que Drieu La Rochelle qualifie l'auteur de *Maldoror* dans son *Journal de guerre 1939-45*.

17. *La Solidarité – Journal des principes* paraissant mensuellement à la Librairie des sciences sociales, 13, rue des Saint-Pères, était dirigée par Charles Fauvety, négociant en soieries d'origine cévenole, né en 1813. La devise de la revue était « Tous pour chacun, chacun pour tous ».

18. *La Libre Conscience, revue philosophique, scientifique et littéraire, organe de l'alliance religieuse universelle*, était dirigée par Henri Carle, professeur de philosophie, né en 1822 à Montal, dans le Lot. En 1869, cette revue signalait que Louise Bader avait souscrit pour une somme de 25 francs afin d'aider ce périodique avec lequel son propre organe était en sympathie, et avait lu un poème de sa composition au cours d'un banquet commémorant l'anniversaire de *La Libre Conscience*.

19. André Combes, « Une loge sous le Second Empire : *La Renaissance par les émules d'Hiram* », *Humanisme*, juin 1976.

20. Massol était originaire de Béziers, où il était né en 1805. Saint-Simonien à ses débuts, il avait suivi le père Enfantin en Égypte, puis s'était rendu à Constantinople et à Londres, où il avait fondé *L'Observateur français*. Il travailla longtemps chez un marchand de fontaines du boulevard Poissonnière. Sur le personnage, voir les commentaires de Michaël Pakenham dans son édition des *Petits Mémoires d'un Parnassien* de Louis-Xavier de Ricard (Lettres modernes, Minard, 1967); *Autour des Bonaparte* de Louis-Xavier de Ricard (Savine, 1891); A. Desprez, « La Franc-maçonnerie contemporaine » (chez l'auteur, 1865); Louis-Xavier de Ricard, « Le Cercle Massol », *Le Petit Bleu*, 26, 29 août et 6 septembre 1898.

21. André Ch Janet, l'auteur des *Haltes*, et Élisée Reclus appartenaient également à *La Renaissance par les émules d'Hiram*. D'autres membres de cette Loge bien fréquentée étaient Alexandre Weill (l'ami de Gérard de Nerval), Louis-Xavier de Ricard et Antoine Cros, frère de Charles.

22. Jean-Pierre Lassalle, « Lautréamont et la Franc-Maçonnerie », *op. cit.* Le même auteur signale qu'un étudiant en droit, Antoine Babaud Lacroze, qui était né le 29 novembre 1846 – donc ayant le même âge que Ducasse –, devint apprenti le 20 janvier 1868.

23. L'édition 1865 du dictionnaire biographique de Vapereau le fait naître en 1818. L'édition de 1878 corrige l'erreur, à un jour près.

24. Adolphe Bitard, *Dictionnaire général de biographie contemporaine française et étrangère*, Maurice Dreyfous, 1878.

25. Le glorieux chansonnier-poète Béranger, qui avait pistonné Bernard dans son concours d'entrée au ministère de la Guerre en octobre 1845, devait toujours lui témoigner amitié et bienveillance. Au temps du souvenir, Bernard lui consacra deux livres d'hommages : *Béranger à Passy* et *La Lisette et de Béranger*. D'après Staaft, qui cite à son propos les noms de Comte, de Ravignan, de Lammenais et de Béranger, Bernard rechercha toujours « l'amitié d'hommes considérables ».

26. Gustave Lefrançais, *Souvenirs d'un révolutionnaire*, Bibliothèque des Temps nouveaux, 1902, Bruxelles.

27. Bernard recevra ce prix à deux reprises : en 1858 pour ses *Poésies mystiques*, en 1860 pour ses *Poésies nouvelles*.

28. Fernand Calmettes, *Un demi-siècle littéraire – Leconte de Lisle et ses amis*, Paris, Plon, s.d. [1912].

29. Préface de Maurice Barrès aux *Rêveries d'un Païen mystique* de Louis Ménard, Durel, 1909.

30. Henri Peyre, *Louis Ménard (1822-1901)*, thèse pour le doctorat ès lettres de l'Université de Paris, New Haven, 1932.

31. Le Nivernais Achille Millien fut un de ceux sur lesquels Bernard semble avoir fondé le plus d'espoir : en 1860, il préfaça sa *Moisson* et, deux ans plus tard, ses *Champs agrestes*.

32. Le Basque Jean-Baptiste Fiterre publia en 1868 à Bayonne un volume intitulé *Une voix de Cantabrie*, dont une partie, *Thalès Bernard et la poésie pastorale*, est dédiée à celui qu'il appelle « [s]on cher maître ». Fiterre considère Bernard comme le représentant le plus important d'une école poétique d'inspiration populaire et, au terme d'un long éloge de l'écrivain, exprime son souhait de le voir entrer à l'Académie française.

33. Elemér Viraniy, *Thalès Bernard, littérateur français et ses relations avec la poésie populaire estonienne et finnoise*, Tartu (Dorpat), 1928.

34. La notice que consacre à Bernard le *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse n'est pas très enthousiaste : « M. Thalès Bernard est [...] un érudit laborieux, qui vise avant tout à l'utilité de la littérature ». Ce mépris à peine dissimulé n'est pas étranger à la rivalité qui avait opposé Larousse et Bernard sur le projet d'un *Dictionnaire des personnages littéraires*.

35. Parmi les autres titres publiés par Bernard : en 1854, un roman historique chez Krabbe, *La Couronne de Saint-Étienne ou les Colliers-Rouges – Scènes de la vie hongroise au XV^e siècle* ; la même année, des contes fantastiques, *Les Rêves du commandeur*. En 1858, chez Vanier, une étude sur *Le Mouvement intellectuel au XIX^e siècle*. L'année suivante, chez le même éditeur, une traduction du latin du *Voyage dans la vieille France* de Jodocus Sincerus, alias Juste Zinzerling, écrivain allemand du XVII^e siècle. En 1864, une *Notice sur Rodolphe Turecki*, chimiste polonais. Le dictionnaire Vapereau attribue à Bernard le pseudonyme de miss Fanny Level, vice-présidente du comité abolitionniste de Charleston, signataire de *L'esclavage en Amérique – Lettre à M. Havin, directeur politique du « Siècle »*, qui fut édité à Paris en 1865. Bernard est aussi l'auteur d'un parodique *Orphée aux enfers* paru en 1868. L'anthologie Staaff, qui mentionne également une *Confession d'un mystique* « à paraître prochainement », en donne cette « pensée détachée » : « Nos vices sont comme nos ongles, nous les coupons de temps en temps, mais ils repoussent à mesure ».

36. Fonds Hérelle, Bibliothèque municipale de Troyes (communiqué par Jean-Pierre Lassalle).

37. Lettre du 14 juillet 1867 (Dossier Thalès Bernard de la Société des Gens de Lettres, Archives Nationales, cote 454 AP 34).

38. Bernard avait été admis en 1856 dans cette Société sous le parrainage de ses amis Justin Améro et Charles Asselineau, l'éreinteur de *Maldoror* dans un *Bulletin du bibliophile* de 1870.

39. Le 28 mars 1868, Bernard écrivait à son confrère Eugène Loudun (Eugène Balleyguier, 1818-1898), bibliothécaire à l'Arsenal, pour lui proposer cette livraison : « Permettez-moi, en m'autorisant de relations déjà anciennes, de vous demander l'honneur de posséder votre nom sur la liste de souscription pour la 5^e livraison des *Mémoires pastorales*, recueil destiné à faire connaître ici les *Chants du Nord*, et patronné par tous les amis du progrès. / Le prix de la livraison est de deux francs. / Recevez, je vous prie, avec l'assurance des heures agréables que j'ai passées bien souvent à vous lire, celle de mes sentiments les plus distingués. / Thalès Bernard. » (Collection de Jean-Louis Debaube). Un mois plus tard, Bernard essayait de taper pour la même livraison le poète et historien Alcide-Hyacinthe du Bois de Beauchesne (1804-1873), ancien chef de cabinet au département des Beaux-Arts, chef de lecture aux Archives de l'Empire depuis 1853, qui habitait 58, rue de Verneuil : « Monsieur et excellent poète, / Votre vive affection pour la poésie, dans laquelle vous avez obtenu de si beaux succès, me détermine à chercher à vous intéresser aux *Mémoires pastorales*, recueil publié par moi depuis onze années, dans le but de faire connaître ici les *Chants du Nord*. Le prix de la livraison est de deux francs. / Je saisis cette occasion, Monsieur, pour vous dire avec quel intérêt j'ai lu vos poésies et vos travaux de prose, et je vous prie d'agréer, avec mes remerciements pour tant d'heures si agréablement remplies, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. / Thalès Bernard / Lauréat de l'Académie française. »

40. François Caradec, *Isidore Ducasse, comte de Lautréamont*, op. cit.

41. Polydore précisait son origine ribéraoise sur la plupart de ses publications, au point qu'il est parfois cité comme « Polydore de Riberac ». Le républicain polémiste Marc Dufraisse (1811-1876), qui avait été exilé après le 2 décembre, était lui aussi natif de Riberac. Un inventeur de *Maldoror* est enterré à Riberac, qui était le pays de sa

femme : Francisco Contreras (mort en 1933), qui signa dans *Le Mercure de France* du 15 juillet 1927 un article intitulé « L'origine du comte de Lautréamont ».

42. Dans la livraison de septembre 1868 de sa revue, Polydore fait part de la mort de son fils unique.

43. Ces deux derniers apparaissent sur la couverture du *Concours des muses* comme des membres fondateurs.

44. Parmi les autres collaborateurs du *Concours des muses*, on relève les époux Lesguillon, Achille Millien (le disciple de Thalès Bernard) et « Le 975^{ème} refusé au Concours de l'Exposition universelle ».

45. Dans son *Histoire de la littérature contemporaine en province*, Geslain parlera de ce « journal en vers dont nous étions un des fondateurs et qui ne dépassa pas 47 numéros » (le quarante-septième numéro du *Concours des muses* contient précisément un compte-rendu des *Sonnets provinciaux* de Geslain).

46. Félix Thessalus, le Carrance de Châlons-sur-Marne, évoque le *Concours des muses, journal des poètes* dans la rubrique bibliographique de son *Tournoi poétique*, et Polydore prend soin de mentionner le *Tournoi* de son confrère dans sa propre revue. Carrance, en revanche, apparaît peu dans les pages du *Concours des muses* : à peine un compte-rendu du *Roman de Pâquerette* dans le numéro du 31 octobre 1868.

47. Laterrade était professeur de littérature à l'École spéciale du commerce et de l'industrie de Bordeaux. Son journal était un organe de propagande maçonnique et donnait régulièrement des bulletins d'information sur la maçonnerie bordelaise.

48. *Bulletin bibliophilique* du 1^{er}-15 mai 1867.

49. *Bulletin bibliophilique* du 1^{er} janvier 1868.

50. Livraison du 4 août 1867.

51. La quatrième de couverture de cet ouvrage signale que les deux publications de l'auteur parues l'année précédente sont en vente chez les principaux libraires du département et à Paris, chez L. Hachette, libraire de l'Université, rue Pierre-Sarrasin, 12.

52. Tous les articles du premier numéro sont signés du nom de Maretheux ou de ses initiales.

53. Firmin Maillard, *Histoire des journaux publiés à Paris pendant le Siècle et sous la Commune*, Dentu, 1871.

54. Journal officiel de la Commune, 28 avril 1871.

55. Martin avait également parlé, dans la livraison de décembre 1865 de son *Annuaire philosophique*, du panégyrique de Maretheux sur la franc-maçonnerie, *Science et tradition*.

56. Le directeur-rédacteur de *L'Homme* avait-il un lien de parenté avec l'imprimeur L. Maretheux qui exerça, entre 1890 et 1930, dans son atelier du 1 de la rue Cassette où il imprima force monographies médicales ?

57. André Combes, « Les Philadelphes et les autres Loges de communards réfugiés à Londres (1871-1880) », *Chroniques d'histoire maçonnique*, n° 35, 1985.

58. Clara Moressa, « À propos de la revue sicilienne la *Voce del Popolo* », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1994.

59. Dina Bertoni Jovine, *I periodici popolari del Risorgimento*, Feltrinelli, Milan, 1959.

60. Martin cite régulièrement les sommaires de la revue sicilienne dont il reprend même un article sur *La vraie méthode philosophique*.

61. En février 1870, la rédaction de la *Voce del Popolo* se plaint de ne plus recevoir depuis un mois la revue de Louise Bader. Dans *La Revue populaire de Paris* de juin 1870, sous le titre général *Œuvres de progrès*, Louise Bader énumère quelques revues : « D'Italie nous arrive aussi à cette heure *La Voce del Popolo*, de Lentini (Sicile), qui, comme son nom le prédit, crie, non pas vengeance, mais justice au nom des opprimés ».

62. Clara Moressa, « À propos de la revue sicilienne la *Voce del Popolo* », *op. cit.*

63. Archives historiques de Lentini.

64. Clara Moressa, « Théodomire Geslain a-t-il snobé Isidore Ducasse ? », *Isidore Ducasse à Paris, op. cit.*

65. Ce poème a été reproduit dans les *Cahiers Lautréamont* du 1^{er} semestre 1989.

66. Au moins deux poètes avaient déjà utilisé le titre de *Chants du soir* : Jules Pautet en 1838 et Chéri Pauffin en 1844 (un troisième, Charles Manso, l'utilisera en 1869).

67. La couverture du *Dernier Ami* porte une publicité pour *Le Concours des muses*.

68. Ce que Geslain reconnaît de bonne grâce dans son livre : « Lors des premiers concours poétiques fondés par Évariste Carrance, de Bordeaux, nous adressâmes quelques-unes de nos poésies pour les recueils qui font, chaque année, suite au concours, et, en échange, nous reçûmes les volumes en question ».

69. Le portrait de Geslain figure aussi dans le livre de Léon Maillard, *La Lutte idéale – Les soirées de « La Plume »*, Paul Sevin et *La Plume*, 1892.

CHAPITRE XXIV

UNE MORT NATURELLE

« Est-ce que ce sont encore les Prussiens qui nous assiègent ou d'autres peuplades ? »

(propos d'Ernest Cabaner pendant le siège de Paris)

« J'ai l'honneur de vous saluer. »

Isidore Ducasse (lettre du 12 mars 1870)

Le tenancier du meublé de la maison du 7, rue du Faubourg-Montmartre était le même Jules Dupuis qui tenait cet Hôtel des Nations de la rue Notre-Dame-des-Victoires, où Ducasse avait logé à son arrivée à Paris, trois ans plus tôt. En 1861, Dupuis avait signé un bail de vingt ans avec Louis-Auguste Voitrin, propriétaire des murs depuis 1848. Dans cet immeuble tout proche du « Carrefour des écrasés », il louait plusieurs chambres réparties entre le troisième et le sixième étage, dont certaines donnant sur la rue. Le cadastre de l'époque décrit cette maison de six étages :

Corps de logis à trois fenêtres de façade sur la rue, avec ailes à gauche et à droite, avec rez-de-chaussée au fond de la cour, double en profondeur sur la rue et simple sur les ailes ; élevé sur caves d'un rez-de-chaussée et de cinq étages, dont le dernier seulement est mansardé sur rue et d'un sixième sous combles. Les ailes sont élevées d'un rez-de-chaussée, de trois étages carrés et d'un quatrième légèrement mansardé. Logemens [sic] desservis par trois escaliers. Construction ancienne en pierres de taille, moellons et pans de bois.

Au temps de Ducasse, les magasins faisant façade étaient, à gauche, le boulanger Roullier, qui avait son « four à pâtisseries » en sous-sol, à droite, un bijoutier « sans atelier » nommé Hector Croci-Spinelli (l'une de ces deux boutiques sera plus tard sacrifiée pour ouvrir le passage de la

porte cochère par laquelle on pénètre aujourd'hui dans l'immeuble). En 1870, les autres occupants du 7, rue du Faubourg-Montmartre étaient un pacotilleur, une modiste, un fabricant de brouettes, un expert en tenue de livres près le tribunal civil de la Seine et un professeur d'écriture. Au fond de la cour, à l'endroit où se situe actuellement le restaurant Chartier (qui donne aujourd'hui sa célébrité à la maison), la cartoucherie Chaudun frères associés occupait un rez-de-chaussée et un premier étage. On y fabriquait des « cartouches à broches et à percussions centrale, douilles et cartouches pour pistolets revolvers de tous systèmes¹ ».

Les éphémérides de l'année 1870 sont chargées. Le 8 mai, le pays fut interrogé par plébiscite sur la politique du régime : « Le peuple Français approuve-t-il les réformes libérales accomplies par l'Empereur depuis 1860 ? » Les sept millions de *oui* écrasèrent le million et demi de *non*. Napoléon III avait jugé nécessaire de prendre un bain de légitimité dans le suffrage universel. S'il avait conscience que Paris ne l'avait jamais aimé – de fait, la capitale vota en majorité *non* –, l'empereur savait que la province soutenait sa politique. Malgré le résultat du plébiscite, la presse, auquel le gouvernement lâchait de plus en plus la bride – non sans quelque reprise brutale de temps à autre – continua à multiplier les critiques et les attaques. Longtemps interdites, les réunions publiques avaient été autorisées par une loi du 6 juin 1868, mais leurs organisateurs devaient les déclarer trois jours à l'avance et accepter la présence d'un commissaire de police. Bien que la politique et la religion eussent été des sujets interdits sous peine de prison et d'amendes, ces assemblées populaires furent nombreuses au cours des derniers mois de l'Empire.

Du côté de l'Est, les nuages devenaient chaque jour plus sombres. La guerre avec la Prusse apparaissait inévitable. Le 13 juillet, ce fut la fameuse dépêche d'Ems, manœuvre de Bismarck en « chiffon rouge sur le taureau gaulois ». Le 17, la France déclarait officiellement la guerre à la Prusse (la nouvelle parvint à Berlin le 19). Le 28 juillet, l'Empereur, qui venait de remettre la régence à l'Impératrice, arriva à Metz. Le 1^{er} août, les troupes françaises, après avoir livré un petit combat, prirent Sarrebrück. Deux jours plus tard, les Prussiens s'emparèrent par surprise de Wissembourg. Le 6, l'armée française fut défaite à Froeschwiller où Mac-Mahon avait fait replier ses troupes.

Ce jour-là, un grand mouvement de foule se développa rue Vivienne en direction de la place de la Bourse : la fausse nouvelle d'une victoire venait d'être colportée par plusieurs journaux du soir. Edmond de Goncourt, qui patrouillait dans le quartier et prenait chaque jour des notes pour alimenter son journal, affirma qu'il n'avait jamais assisté à de telles manifestations d'enthousiasme : « On marche dans des hommes pâles

d'émotion, dans des enfants sautillants, dans des femmes au geste grisé ». Place de la Bourse, juché sur l'impériale d'un omnibus, Victor Capoul, célèbre chanteur d'opéra-comique, entonna la *Marseillaise*, tandis que, sur le boulevard, la cantatrice Marie Sasse, qui sortait de l'Opéra de la rue Lepelletier et avait été aussi reconnue par la foule, dut grimper sur les coussins de sa voiture pour chanter à son tour l'hymne national dans un délire général d'exaltation joyeuse. La scène se passait exactement au coin de la rue de Richelieu et du Boulevard². L'allégresse fut de courte durée. Habitant rue Vivienne à l'angle du boulevard, Maurice Dreyfous, qui cosignera l'année suivante un livre avec Damé, était aux premières loges :

Quand, deux heures plus tard, arriva la dépêche annonçant que cette soi-disant victoire était une défaite – la première défaite –, ce fut en ce même centre de Paris comme un coup de stupeur, un coup de silence plus terrible en son néant que la formidable explosion de bruit à laquelle nous venions d'assister³.

Le 7 août, l'armée française se trouva enfermée dans Metz. Les conversations sur les terrasses du café de Madrid et du café de Suède ne roulaient plus que sur les moyens d'anéantir l'ennemi, sur la conception de machines de guerre saugrenues. Le « Carrefour des écrasés » était devenu une sorte de petit conseil de guerre permanent qui ne se rendait pas compte que les événements allaient doublement justifier son surnom.

Le soir du 23 août, Ducasse fut peut-être dérangé dans son travail : sous les fenêtres du restaurant Brébant, la foule acclamait le passage d'un régiment.

Le 1^{er} septembre, l'armée française était battue à Sedan. Paris apprit la nouvelle le surlendemain, et l'abattement fut grand. Dans la soirée, le Boulevard fut envahi par un grand nombre de manifestants. Goncourt :

Quel aspect que celui de Paris, ce soir, sous le coup des nouvelles de la défaite de Mac-Mahon et de la captivité de l'Empereur, circulant dans les groupes ! Qui pourra peindre l'abattement des visages, les allées et venues de pas inconscients battant l'asphalte au hasard, les apartés anxieux des boutiquiers et des concierges sur le pas des portes et des boutiques, le noir de la foule à des angles de rue, à des approches de mairie, l'assaut des kiosques de journaux, la triple ligne de liseurs devant tout bec de gaz et, sur les chaises d'arrière-boutiques, les poses brisées de femmes, qu'on entrevoit seules et sans leurs hommes ?

Puis c'est la clameur grondante de la multitude, en qui succède la colère à la stupéfaction. Puis ce sont les grandes bandes parcourant les boulevards, précédées de drapeaux, et les cris répétés de : *La Déchéance ! Vive Trochu !*

Le 4 au matin, dans la capitale en effervescence, des manifestants continuaient à demander la déchéance de l'Empereur. La République fut proclamée à quatre heures de l'après-midi. Le lendemain, Hugo, en provenance de Bruxelles, débarqua à la Gare du Nord vers dix heures du soir, acclamé par une grande foule. Le 6, Trochu, gouverneur militaire de Paris, annonça aux Parisiens que la défense de leur ville était assurée.

Le 13 septembre, Ducasse fut encore distrait dans ses occupations par le passage sur le Boulevard de mobiles qui marchaient en chantant en direction de la Madeleine, tandis qu'à contre-courant, des gardes nationaux en redingote ou en vareuse avançaient vers la place de la Bastille en poussant eux aussi des hymnes guerriers.

Paris fut cerné par l'armée prussienne le 19 septembre. Le siège allait durer jusqu'au 28 janvier 1871. Nul ne pouvait plus entrer ou sortir de la ville. Ducasse, qui avait cinq ans à la fin du siège de Montevideo, gardait-il des souvenirs de l'ambiance d'une ville assiégée ? Cette fois, le rôle des *Blancos* était tenu par les Prussiens.

Le 20 septembre au soir, encore une cause de perturbation pour l'écrivain du 7, rue du Faubourg-Montmartre. Des cris menaçants s'élevaient dans la rue à hauteur de chez Brébant : « À bas le lupanar ! Éteignez le gaz ! » L'espionnite, prévisible dans ce contexte, ne tarda pas à sévir. Les Parisiens commencèrent à voir des agents prussiens partout. Chacun suspectait et surveillait son voisin :

23 septembre [...] Au coin du faubourg Montmartre, devant la brasserie Deher, une foule énorme. On prétend que la maison est remplie d'espions. On veut la fouiller. C'est la préoccupation constante. Partout on voit des espions à cette heure. Toute mansarde illuminée est la tanière d'un espion. Un homme qui travaille sous les toits, à la lueur de sa lampe, risque de passer pour un traître. On gravit son escalier, on frappe à sa porte, on l'arrête. Au bas, la foule amassée guette, cherchant si ces lueurs des cinquièmes étages ne sont pas des signaux⁴.

Paris assiégé vécut alors la grande épopée des ballons aériens. Pour les Parisiens encerclés par l'ennemi, la voie aérienne était apparue comme le seul moyen d'échapper à l'étau prussien et de communiquer avec l'état-major français qui avait trouvé refuge à Tours. Le 23 septembre, un premier ballon, *le Neptune*, visé en vain par les canons de l'adversaire, emporta trois cent vingt-cinq kilos de dépêches et de courriers. Cinquante-quatre autres ballons allaient quitter la capitale au cours du siège. Les papeteries parisiennes mirent à la disposition de leur clientèle un papier ultra-léger portant la mention *Par ballon monté*, sur lequel il était spécifié que *le gouvernement se réserve la faculté de retenir toute*

carte-poste qui contiendrait des renseignements de nature à être utilisé par l'ennemi. Lesclide, directeur de la librairie du *Petit Journal*, fonda *Le Ballon Poste – Journal du Siège de Paris*, ancêtre de la poste aérienne, qui donnait en très petits caractères les nouvelles de Paris assiégé en laissant de la place pour la correspondance personnelle. Le 7 octobre, peu après onze heures du matin, l'*Armand-Barbès* décolla de la place Saint-Pierre en emportant Gambetta, ministre de l'Intérieur, qui voulait gagner Tours.

La « psychose du pigeon voyageur » s'était rapidement développée. Les Parisiens guettaient les volatiles, comme jadis ceux de Babylone. Le 10 octobre, un pigeon à l'aile brisée fut recueilli sur le toit de la Bibliothèque Nationale. Avait-il croisé dans les airs la chouette à la patte cassée du *Chant VI*, qui « passe au-dessus de la Madeleine et prend son essor vers la barrière du Trône » ?

Le plan de Trochu, qui consistait à faire sortir les troupes de Paris en descendant le cours de la Seine en direction de Rouen (afin de rejoindre l'armée de la Loire), était devenu le sujet de plaisanterie favori des Parisiens. Les assiégés tentèrent de petites offensives du côté de Villejuif le 23 septembre, de Choisy le 30, de Bagneux le 13 octobre, de Bougival le 21.

Le 27 octobre, Bazaine capitula, livrant 173 000 hommes à l'ennemi. *Le Combat*, journal de Félix Pyat, annonça la nouvelle, mais se heurta pendant quelques jours à un démenti officiel. Le 1^{er} novembre, Gautier vint dîner chez Brébant.

Après l'invasion de l'Hôtel-de-Ville par les bataillons de Flourens et une menace de proclamation de la Commune, le gouvernement de Défense nationale organisa auprès des Parisiens, le 3 novembre, un référendum pour la prolongation de ses pouvoirs et reçut l'approbation par 550 000 voix contre 60 000. Les élections municipales eurent lieu deux jours plus tard.

Le 12 novembre, tous les Parisiens célibataires ou veufs sans enfant se virent mobilisés s'ils avaient entre 25 et 35 ans : Ducasse en avait vingt-quatre. Le 14 novembre, Goncourt se sentit réconforté par les appels des crieurs sur le Boulevard : « La reprise d'Orléans par l'armée de la Loire ! »

À cette époque, les assiégés n'avaient plus guère qu'une seule préoccupation : trouver de quoi manger. Les premières queues à la porte des boucheries étaient apparues le 7 octobre, et le rationnement de la viande de bœuf avait été décrété : les Parisiens n'avaient droit qu'à cent grammes de viande par jour, sur présentation d'une carte divisée en autant de carrés qu'il y avait de jours dans le mois. Cette part se réduisit assez vite en une portion de trente-trois grammes tous les trois jours.

Quand les bovins se raréfièrent, la viande de cheval, jusqu'alors dédaignée dans la plupart des foyers, devint recherchée. Les cochers de fiacre vendirent cher leurs animaux. Les principaux produits alimentaires se vendaient à prix d'or. Le 10 novembre, une livre de beurre frais coûtait 45 francs ; une dinde valait dix francs de plus. Ducasse aurait pu régler le reliquat de sa dette envers Lacroix en lui proposant quatorze dindes ou neuf kilos de beurre.

Devant la famine, les classes pauvres, qui ne pouvaient même plus avoir recours à l'hippophagie, mirent les animaux domestiques dans leur assiette. Les chiens et les chats avaient intérêt à se montrer discrets sous peine d'avoir leur épitaphe sur un menu. Un commerçant afficha :

Spécialités de lapins de gouttière
Prix modérés

Les rats furent aussi consommés en grand nombre à partir de la première quinzaine de novembre. Ils étaient vendus dix à quinze sous pièce dans un marché spécialisé qui se tenait place de l'Hôtel-de-Ville. En ce temps de disette, les corbeaux et les moineaux furent également traqués. Les animaux du zoo du Jardin d'acclimatation passèrent aussi à l'abattoir, avec pour seule consolation d'être mis en vers par Victor Hugo. Des éléphants Castor et Pollux, on mangea jusqu'à la trompe. Dans les derniers jours de novembre, les pommes de terre se débitaient à la pièce, tant leur prix avait augmenté. Ducasse, qui souffrit probablement du manque de vivres comme tous les assiégés, regretta peut-être l'absence des navires français et anglais qui avaient jadis assuré le ravitaillement de sa ville natale prise dans un siège de plusieurs années.

Malgré la faim, malgré le froid – l'hiver de 1870 fut particulièrement rigoureux –, les Parisiens continuaient à vivre. Leur existence était scandée par les coups de canon, mais ils se faisaient, remarquait Goncourt, « à ce beau ronflement soudain, à ce claquement formidable, à cette vibration puissante de l'air ». Qu'écrivait Ducasse dans sa chambre de la rue du Faubourg-Montmartre pendant que Paris recevait les obus prussiens au rythme d'un toutes les trois minutes ? On ne sait rien du « volume » qu'il disait préparer dans sa lettre du 12 mars 1870 et pour lequel il pressentait encore « 4 ou 5 mois de travail ». La mort de l'auteur en a interrompu la rédaction.

Le 24 novembre, deux aérostats partirent de Paris, bien que le temps fût moins clément que la veille, dont l'après-midi avait été magnifique après une matinée pluvieuse. À onze heures trente, *l'Égalité* décolla d'une usine à gaz de Vaugirard, emportant l'aéronaute et homme de lettres Wilfrid de Fonvielle et quatre autres passagers. Le ballon touchera terre à Berthem, à cinq kilomètres de Louvain, en Belgique. Salué par

des *Vive la France!* et des *Bon voyage!*, le *Ville d'Orléans* s'éleva du parvis de la Gare du Nord un peu avant minuit. Sa nacelle contenait quelques dizaines de kilos de dépêches et deux aéronautes dont l'histoire a gardé les noms : le pilote Paul Rolier et l'officier Jules Bézier. Un périple aérien de quinze heures allait conduire les deux aéroliers en Norvège, record de distance pour l'époque.

Le même jour, Isidore Ducasse trépassa dans sa chambre du 7, rue du Faubourg-Montmartre. Sa mort fut déclarée à la mairie du neuvième arrondissement par le logeur Dupuis et par le garçon d'étage, Antoine Milleret. Tout ce que l'on sait des circonstances de la fin de Ducasse tient dans cet acte de décès :

DUCASSE 2028

Du Jeudi vingt quatre novembre mil huit cent soixante dix. Deux heures de relevée. Acte de décès de Isidore Lucien DUCASSE, homme de lettres, âgé de vingt quatre ans né à Montevideo (Amérique méridionale⁵), décédé ce matin à huit heures en son domicile rue du faubourg Montmartre n : 7 ; célibataire (sans autres renseignements.) : ledit acte dressé en présence de m.m. Jules François Dupuis, hôtelier, âgé de cinquante un ans demeurant à Paris rue du faubourg Montmartre n : 7 ; et Antoine Milleret, garçon d'hôtel âgé de trente ans demeurant même maison ; témoins qui ont signé avec nous Louis Gustave Nast adjoint au maire, après lecture faite, le Décès constaté suivant la loi.

F. Dupuis Millrert [sic] G Nast⁶

On était au soixante-septième jour du siège. Au cours de cette journée du 24 novembre, le secrétaire de la mairie enregistra d'autres décès : à dix heures du matin, celui d'un blanchisseur nommé Michel Gabriel Thévenot, originaire de Meudon, mort la veille à onze heures du soir à l'âge de quarante-six ans. À dix heures et quart, celui d'un nouveau-né, François Raveau, âgé de onze jours, mort la veille au matin. À onze heures et demie, celui d'une enfant d'un an, Charlotte Moreau, morte le jour précédent à deux heures. À deux heures moins le quart, celui d'une femme de cinquante-quatre ans, Jeanne Loury, veuve Lemercier, sans profession, morte la veille à dix heures. Ducasse fut le premier mort du jour inscrit sur le registre. Un quart d'heure après le passage de Dupuis et de Milleret, le secrétaire de la mairie eut à enregistrer le décès d'une fabricante de corset de cinquante-trois ans. Les actes de décès suivants seront ceux d'une rentière de cinquante-cinq ans et d'une ouvrière en dentelle de trente-neuf ans⁷. Tels furent les compagnons de voyage du Montevideen sur l'esquif toujours chargé de Caron en ce jour de novembre 1870.

On ne dispose d'aucun témoignage direct sur les derniers instants de Ducasse, qui ne paraissent pas avoir eu beaucoup de spectateurs. « L'acte de décès, où figurent, seuls, le logeur et son garçon, nous laissent soupçonner une fin de réproché et de malchanceux », notait Alicot en 1923. Si le logeur de Ducasse a rejoint dans le néant son locataire de 1870 sans avoir été interrogé, le « garçon d'hôtel » Milleret – qui a signé *Millrert* sur le registre mortuaire – fera l'objet en 1927 de cette note de Marius Boisson dans *Comædia* :

Nous avons retrouvé un vieillard nommé M..., qui fut garçon d'hôtel à Paris dans sa jeunesse ; ce serait lui qui aurait enseveli « Maldoror ». Mais nous l'avons connu malheureusement trop tard, et le père M..., d'ailleurs un peu gâteux, est mort, dans le Charolais, avant que nous ayons pu tirer de lui certaines déclarations, que nous eussions désirées plus positives⁸.

Dans les années 1920, le « vieillard nommé M... » aurait dépassé les quatre-vingts ans. Si Marius Boisson n'a pas inventé ce détail pour faire l'intéressant, s'il n'a pas voulu mettre un malicieux grain de sel dans une polémique biographique où s'était imprudemment embourbé un exégète de Ducasse⁹, le collaborateur de *Comædia* aura manqué la dernière occasion d'en savoir davantage sur les ultimes moments de l'auteur des *Chants de Maldoror*. Lespès, quant à lui, ne savait manifestement rien sur la fin de son camarade de Pau et se disait convaincu que Minvielle avait « complètement ignoré les circonstances de sa mort ».

L'acte de décès de la mairie du neuvième arrondissement précise que Ducasse est mort à huit heures du matin, ce qu'il faut peut-être comprendre par : trouvé mort à huit heures du matin. Eut-il quelque proche à son chevet dans ses derniers moments ? Bien qu'il n'y ait guère de possibilités qu'on le sache un jour, on ne peut s'empêcher de penser que l'injonction du *Chant I* reproduite sur la plaque apposée aujourd'hui dans la cour du 7, rue du Faubourg-Montmartre, a été respectée à la lettre :

Qui ouvre la porte de ma chambre funéraire ? J'avais dit que personne n'entrât. Qui que vous soyez, éloignez-vous¹⁰.

La formule *sans autres renseignements* de l'acte de décès était classique : elle indiquait que l'officier d'état-civil n'avait pu obtenir les précisions usuelles sur la filiation du défunt (on peut en conclure qu'aucun représentant de la banque Darasse ne se déplaça ce matin-là rue du Faubourg-Montmartre). Ce *sans autres renseignements* a pourtant été la brèche par laquelle s'est infiltré le folklore qui n'a pas tardé à fleurir

la disparition de Ducasse. Ces rumeurs, parfois aussi invraisemblables et absurdes les unes que les autres, paraissent avoir, à la manière des immortelles du *Chant VI*, une symétrie définitive dans le nombre ternaire :

Un : Ducasse était toxicomane et succomba après l'absorption d'une dose létale de belladone¹¹. Au moins cette légende a-t-elle une origine claire, qui est le début du *Chant II* : « Où est-il passé ce premier chant de Maldoror, depuis que sa bouche, pleine des feuilles de la belladone, le laissa échapper ».

Deux : Ducasse est mort de faim, victime de l'état de famine qui sévissait dans la capitale. Le siège aurait laissé le jeune écrivain totalement démuné d'argent en le privant des mensualités paternelles. La banque Dosseur n'aurait plus reçu les envois de Montevideo. En réalité, la pension que François Ducasse versait à son fils était prise directement sur les mensualités que le ministère des Affaires étrangères versait au Chancelier et rien ne justifiait son interruption.

Trois : Ducasse, qui aurait joué les agitateurs publics dans quelque club, aurait été *suicidé* par la police pour des raisons politiques. Selon Daniel-Adrian de Graaf, l'écrivain aurait été suspect aux yeux des autorités comme étant « de nationalité américaine : un étranger natif d'Uruguay [...] célibataire, vivant solitaire, ne sortant guère, écrivant des proses bizarres ». Selon ce critique, la mort de Ducasse aurait été liée à un « acte violent dont les autorités se sont bien gardées de faire transpirer le secret en 1890¹² ». Une variante, rapportée par les Guillot-Muñoz : « À la légation de France en Uruguay, le ministre Lefebvre estimait en 1914 qu'Isidore avait été empoisonné à la suite de mauvaises fréquentations. »

Il reste la possibilité que Ducasse se soit donné la mort¹³. L'histoire du suicide de Céleste Ducasse a sans doute plus contribué à alimenter cette hypothèse que la triple mention du mot *suicide* dans *Les Chants de Maldoror*. Pichon-Rivière est un de ceux qui ont le plus défendu cette hypothèse, mais ses arguments laissent perplexe :

Mon hypothèse du suicide provient de l'analyse de la vie et de l'œuvre d'Isidore Ducasse. Néanmoins, pour être précis, je dirais qu'il s'agit de suicide au sens psychologique, et non juridique, du mot. Disons que sa mort fut par lui désirée, intensément, et que par conséquent, s'il y eut infection ou scarlatine, il s'agit là d'un fait secondaire, formel. Il était né dans le climat d'horreur du Siècle de

Montevideo et sera surpris à Paris par le siège de cette ville, double condition de poète assiégé qui le paralysa¹⁴.

Rien, dans l'acte de décès, n'élimine formellement l'éventualité d'un suicide, mais cette thèse est à abandonner. Car la cause de la mort de Ducasse est connue. Genonceaux, qui devait tenir le renseignement de Lacroix, de Dosseur ou d'un autre, la donne clairement dans sa préface :

Le comte de Lautréamont s'est éteint [...], emporté en deux jours par une fièvre maligne.

Quelle pathologie d'allure infectieuse a pu emporter le « grand dynamiteur » de la littérature française ? On ne manque pas de statistiques sur les causes de mort des Parisiens pendant le siège. D'après les *Bulletins hebdomadaires des décès dus aux principales maladies régnantes, d'après les déclarations à l'état-civil* parus en octobre, novembre et décembre 1870¹⁵, les cas de choléra furent très peu nombreux, sans commune mesure avec les épidémies que Paris avait connues au cours du siècle. La variole, surtout, fit des ravages. Il y eut aussi de nombreuses morts par fièvre typhoïde. Les cas de scarlatine furent beaucoup plus rares (la famille Ducasse de Cordoba prétendait qu'Isidore avait été emporté par cette maladie). En septembre, la capitale avait compté une moyenne de 980 décès par semaine. Ce chiffre atteignit 1878 en octobre et dépassa 2 000 en novembre.

On ne retrouvera pas le certificat médical de décès qui fut obligatoirement dressé au matin du 24 novembre dans la chambre de Ducasse : il fut détruit à la date réglementaire. Le recensement des biens du défunt, que la législation imposait au logeur, a suivi le même chemin.

Il est probable que Dupuis, malgré les difficultés du siège, a cherché à contacter un proche de son locataire pour lui remettre ses affaires personnelles. On a présumé que, tombant sur des documents à en-tête de la banque Darasse, il a fait suivre rue de Lille la malle de ce jeune homme débarqué trois ans plus tôt d'« Amérique méridionale¹⁶ ». À côté des effets de l'occupant de la chambre, Dupuis dut trouver des exemplaires des *Chants de Maldoror* et des deux fascicules de *Poésies*, et peut-être des lettres de François Ducasse et des billets d'éditeur (Poulet-Malassis, Lacroix) ou d'écrivains (Victor Hugo)¹⁷.

Destin assez pathétique que celui d'Isidore Ducasse, élevé dans un pays qui sortait de la guerre et mort dans un pays qui venait d'y entrer, venu au monde et disparu dans des villes assiégées, né et mort à l'aurore.

La levée du corps de Ducasse eut lieu le lendemain même de sa mort.

Le 25 novembre, le corbillard remonta la rue du Faubourg-Montmartre jusqu'à la rue de Châteaudun, où il fit une halte pour une absoute à l'église Notre-Dame-de-Lorette. Cette paroisse desservait les numéros impairs de la partie de la rue du Faubourg-Montmartre qu'habitait Ducasse. Située au croisement des rues de Châteaudun, du Faubourg-Montmartre et des Martyrs, cette église avait été bâtie entre 1822 et 1836. Théophile Gautier considérait que cette « église-boudoir », sise au centre d'un des quartiers de Paris les plus riches en théâtres, était une paroisse mondaine et se ressentait du voisinage de l'Opéra. Elle allait devenir quelques mois plus tard, sous la Commune, un club et une succursale de la préfecture.

Arrivés au pied de l'église, les servants firent gravir les marches au cercueil, qui passa sous le portique à quatre colonnes corinthiennes que surmontait le fronton sculpté par Nanteuil sur le thème *Les Anges adorant la Vierge et l'Enfant Jésus*. Le curé de Notre-Dame-de-Lorette était l'abbé Étienne de Rolleau. Ce chanoine honoraire, originaire de Verdun-sur-Garonne, était âgé de soixante-et-onze ans. Mais c'est l'abbé Sabattier, deuxième vicaire de la paroisse, qui procéda, sous les peintures de la Chapelle des morts de Blondel, à l'office gratuit de l'absoute – l'eût-il fait pour un suicidé ? – et signa le mortuaire d'Isidore Ducasse :

L'an mil-huit-cent-soixante-dix le vingt-cinq novembre
A été présenté en cette Église, le corps de Isidore Ducasse
Décédé le vingt-quatre faubourg Montmartre n° 7 à l'âge de vingt-
quatre ans. Sabattier 2^e vicaire¹⁸

Contrairement à la prédiction de *Maldoror*, Ducasse fut donc, peu après son heure dernière, « entouré de prêtres¹⁹ ».

La cérémonie terminée, le corbillard transporta le cercueil jusqu'au cimetière Montmartre où Ducasse allait retrouver ses confrères Murger et Vigny, qui reposaient là depuis respectivement neuf et sept ans. Le convoi emprunta vraisemblablement la rue Notre-Dame-de-Lorette sur toute sa longueur, puis la rue Fontaine jusqu'à la place Blanche, enfin le boulevard de Clichy avant de s'engager dans l'avenue du Cimetière-du-Nord (future avenue Rachel). Qui suivit le cortège ? À part ceux de Dupuis et Milleret, on serait en peine de proposer quelques noms.

Entré dans le cimetière, le convoi ne passa pas loin de la tombe du député Baudin devant laquelle quelques amis du mort avaient naguère manifesté²⁰. Le corps de Ducasse fut inhumé dans une concession temporaire située dans une tranchée de la 35^e division (n° 9257 du registre des entrées de 1870). Cette inhumation au lendemain même du décès n'avait rien de précipité : elle était dans les usages du temps.

Le cimetière Montmartre, dont le nom officiel était devenu, à l'annexion du village de Montmartre à Paris, le *cimetière du Nord*²¹, avait été ouvert en 1798 sur l'emplacement de carrières de plâtre abandonnées. Agrandie au cours du dix-neuvième siècle, cette nécropole un peu vallonnée était, avec le cimetière de Montparnasse (ou du Sud) et celui du Père-Lachaise (ou de l'Est), un des plus grands champs des morts de la capitale. Le *Paris-Guide* édité par Lacroix en 1867 donne un aspect presque souriant du lieu :

Montmartre est le moins triste des cimetières. Les tombeaux y sont moins tristes qu'ailleurs, les fleurs y sont plus vives, les arbres moins pleureurs. [...] Le cimetière est administré par M. Chauvel, ancien auteur dramatique, homme aimable et empressé, toujours prêt à obli-ger et à être utile²².

Sous le Second Empire, le cimetière Montmartre, qui accueillait les morts des premier, deuxième, huitième, neuvième et dixième arrondissements, était presque deux fois plus vaste qu'aujourd'hui, car des terrains voisins, d'une superficie de neuf hectares, lui avaient été annexés en 1847, auxquels correspondait à peu près le quadrilatère composé de nos jours par les rues Coysevox, Marcadet, Eugène-Carrière et Etex. On accédait à cette extension, qui avait été affectée aux concessions temporaires et gratuites – la partie ancienne du cimetière ne recevant plus que les corps admis dans des concessions centenaires ou perpétuelles –, par un tunnel, aujourd'hui muré, qui passait sous la rue Etex²³. Son entrée se trouvait au bout d'une des allées transversales du cimetière, appelée maintenant avenue du Tunnel. Le corps de Ducasse est passé par ce tunnel pour rejoindre la tranchée de la 35^e division.

Deux mois plus tard, le 20 janvier 1871, le corps de Ducasse fut transféré dans la 49^e division du cimetière, réservée comme la précédente aux concessions temporaires et gratuites. Cette nouvelle tombe était dans la fosse 6 de la ligne 27 (n° 1166 du registre)²⁴. L'exhumation était cette fois un peu précipitée.

En 1879, la partie du cimetière qui avait été annexée en 1847 fut désaffectée et reprise par la municipalité (on y construira en 1900 l'hôpital Bretonneau, et, un peu plus tard, quelques immeubles dans le périmètre que délimitent à présent les rues Coysevox, Eugène-Carrière et Etex, et que coiffe le square Carpeaux, aménagé en 1907²⁵). Une partie des dépouilles trouvées dans les concessions temporaires fut transférée, de manière absolument non nominative, non dans l'ossuaire de Pantin comme on l'a cru longtemps, mais dans les ossuaires de plusieurs cimetières de la périphérie de Paris. Il semble que les autres corps

aient été laissés sur place et recouverts peu après par les immeubles. Genonceaux, qui avait dû se rendre sur place en 1890, alors qu'aucun édifice n'avait encore été construit sur le terrain repris par la municipalité, termine sa préface sur cette précision :

Il est mort trop tôt, laissant derrière lui son œuvre éparpillée aux quatre vents ; et, par une coïncidence curieuse, ses restes mortels ont subi le même sort que son livre. Inhumé dans une concession temporaire du cimetière du Nord, le 25 novembre 1870, il en a été exhumé, le 20 janvier 1871, pour être réinhumé dans une autre concession temporaire. Il se trouve actuellement dans les terrains désaffectés et repris par la ville.

Des exégètes un peu trop influencés par la disparition, véritablement mystérieuse celle-là, des restes de Céleste Ducasse, ont soutenu que l'on ignorait ce qu'il était advenu du corps d'Isidore Ducasse. Ce n'est pas tout à fait exact. Sa concession temporaire n'ayant pas été renouvelée ou transformée en concession perpétuelle, le destin que connut son corps était dans les normes. Lorsqu'une telle concession touchait à sa fin, l'administration des cimetières parisiens avait pour habitude de contacter la personne qui l'avait acquise ou un membre de sa famille pour l'informer qu'un nouveau contrat devait être établi, faute de quoi la dépouille serait « transférée ». S'il n'a pas été versé dans un ossuaire extra-muros, où ce transfert ne fut pas enregistré de manière nominative et ne sera donc jamais connu, le corps de Ducasse est actuellement sous l'hôpital Bretonneau ou sous l'un des immeubles voisins. On n'en saura jamais davantage, tant sur le corps de Ducasse que sur les autres corps de cette partie du cimetière : les registres de l'époque ont disparu et rendent impossible tout décompte ou toute identification des personnes enterrées à la sauvette dans plusieurs cimetières parisiens au cours de la dernière semaine de la Commune.

Il est donc parfaitement inutile de chercher la tombe d'Isidore Ducasse dans l'actuel cimetière Montmartre²⁶. Son nom ne figure pas sur la liste, affichée à l'entrée, des célébrités qui dorment leur ultime sommeil en ce lieu. À la lettre D, il faut se contenter de Delcassé (Théophile), des peintres Delaroche (Paul) et Degas (Edgar), des compositeurs Delibes (Léo) et Diemer (Louis), de Desbordes-Valmore (Marceline), de Dumas (fils), sans oublier Dalida, dont le tombeau, d'un kitsch du diable, vaut le déplacement²⁷.

En 1870, la mort de Ducasse était passée totalement inaperçue. Aucun

journal, aucune revue ne signala la disparition du jeune écrivain, qui était un inconnu. Dans la rubrique nécrologique de son numéro du samedi 26 novembre, la bihebdomadaire *Lettre-Journal de Paris – Gazette des absents*, déplora la « perte irréparable » que subissait « le monde des lettrés et des bibliophiles » avec la mort de M. Jeannet, fondateur de la Bibliothèque elzévirienne. Dans le genre des disparitions discrètes, la fin d'Isidore Ducasse a été une grande réussite.

En janvier 1871, alors que le corps de l'auteur de *Maldoror* était exhumé de sa première concession du cimetière Montmartre, Évariste Carrance diffusait le volume de son nouveau concours de *Littérature contemporaine*. Il portait cette réclame : « *Poésies, par Isidore Ducasse. Prix : 1 F.* » L'organisateur des Concours poétiques de Bordeaux rendait là la publicité que *Poésies II* avait faite à son entreprise. Par la suite, Carrance n'eut plus de nouvelles d'Isidore Ducasse.

En raison du siège, le Chancelier avait dû apprendre avec un retard de plusieurs mois la mort de son fils, par une lettre du logeur Dupuis ou du banquier Dosseur. À cette époque, on était informé de la mort d'un fils en ouvrant le courrier.

1. Liliane Durand-Dessert, « Iconographie du Paris d'Isidore Ducasse », *op. cit.*
2. Firmin Léautaud, père de l'auteur du *Petit ami*, assistait à la scène, qu'il racontera à son fils.
3. Maurice Dreyfous, *Ce qu'il me reste à dire – II -1848-1900*, Ollendorff, s.d.
4. Jules Claretie, *Paris assiégé 1870-1871*, Goupil, Paris, 1898.
5. La mention « Amérique méridionale » n'est pas l'à-peu-près d'un secrétaire de mairie parisien, mais une désignation usuelle à l'époque.
6. Ce Nast est cité à plusieurs reprises dans *La Résistance* de Damé.
7. Sylvain-Christian David, *Isidore Lautréamont*, Seghers, 1992.
8. Marius Boisson, « Un poète mystérieux – Les deux Ducasse. *Les Chants de Maldoror* ne sont pas l'œuvre d'un orateur des clubs », *Comœdia*, 16 septembre 1927.
9. En mars 1927, les éditions du Sans Pareil publièrent un volume d'*Œuvres complètes du Comte de Lautréamont*. La préface était de Philippe Soupault, auquel Robert Desnos avait signalé qu'un protagoniste de *L'Insurgé* de Jules Vallès s'appelait Ducasse. Soupault avait imprudemment assimilé l'auteur des *Chants de Maldoror* avec ce Ducasse, qui était naturellement l'orateur des clubs, Félix Ducasse. De ce dernier, Vallès avait brossé un portrait fort chargé : « Ducasse – un écarquillé. Il écarquille ses yeux tout ronds ; il écarquille ses coudes pointus ; il écarquille ses jambes qui tricotent ; il écarquille sa bouche coupée en fente de tirelire, d'où s'échappe une voix pointue et enchifrenée dont le son ne vous égratigne pas seulement le tympan, mais la peau ». Un mois après la parution du volume d'*Œuvres complètes* de Ducasse, Breton, Aragon et Éluard diffusèrent un tract intitulé *Lautréamont envers et contre tout*, dans lequel ils faisaient grief à Soupault d'avoir confondu les deux Ducasse, Félix l'agitateur et Isidore le poète. Quelques mois plus tard, Alicot interrogea Lespès sur le sujet, et la réponse de l'ancien juge fut la suivante :

« – Pensez-vous, avons-nous demandé enfin à M. Lespès, que comme l'a dit M. Soupault

dans la préface de la dernière édition de *Maldoror*, il y ait identité entre votre condisciple et l'agitateur révolutionnaire dépeint par Jules Vallès, dans *L'Insurgé*? – Tout ce que je puis dire à cet égard, c'est que le Ducasse que j'ai connu s'exprimait le plus souvent avec difficulté et avec une sorte de rapidité nerveuse. À coup sûr, il n'a jamais été un orateur capable de soulever les masses, et jamais, au lycée, il n'a parlé de politique et de révolution sociale. »

« Le portrait que fait Vallès de l'agitateur Ducasse ne me paraît pas d'une parfaite ressemblance, bien qu'il rappelle quelques traits de la physionomie de mon condisciple. Ce dernier n'écarquillait ni les jambes, ni les bras et il avait les cheveux bien plus châains que carotte. »

Dans une autre lettre à Alicot, Lespès rapporte cette curieuse fable : « Je puis vous donner un nouvel exemple de la facilité avec laquelle peut se créer une légende. À une date que je ne puis préciser, me trouvant à Pau, j'ai entendu dire par un de mes condisciples que Ducasse Isidore avait eu des « avatars » et que, quelques années après sa sortie du lycée, on l'avait vu à New-York, habillé en parfait gentleman et plus tard dans un grand domaine du Texas, où vêtu en gaucho, il gagnait difficilement sa vie en domptant des chevaux ; mais longtemps après, un de mes condisciples et amis, Léopold Pomier, ancien percepteur à Bayonne, m'a édifié sur ce raconter. Lauréat de l'école commerciale de Mulhouse, Pomier avait reçu une subvention de 5 000 [sic] pour faire un voyage d'études en Amérique. Par un singulier hasard, il rencontra, dans le Texas, un de nos condisciples, Minvielle (Émile ?), le fils d'un notaire d'Assat ou de Morlaas qu'il avait bien connu à Pau dans le cours de ses études. Minvielle (rien de Georges Minvielle sauf l'homonymie) lui fit le récit des péripéties diverses de son existence depuis son arrivée en Amérique. » (*Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1988).

10. Ces dernières années, les murs de la cour de la maison mortuaire d'Isidore Ducasse ont porté plusieurs plaques commémoratives qui ont connu des destins divers : posées par des adorateurs de Maldoror, elles ont été subtilisées par d'autres. Une de ces plaques avait été accrochée en 1986 par M. Christian Didier, dont les penchants pour la perturbation se sont manifestés à plusieurs reprises sur le petit écran vespéral, dans la cour de l'Élysée et ailleurs (« Maldoror en plaque », *Libération*, 18 juillet 1986).

11. Maurice Heine, « Maldoror et la Belle Dame », *Le Minotaure*, n° 12-13, mai 1939.

12. D.-A. de Graaf, « Approximations sur Lautréamont. Quelques nouveaux aspects de sa personnalité », *op. cit.*

13. Selon *Paris-Match* du 15 mai 1987, la chanteuse Dalida était « fascinée par *Les Chants de Maldoror* et le suicide de Lautréamont à 23 ans ».

14. Vicente Zito Lema, *Conversaciones con Enrique Pichon Rivière*, *op. cit.*

15. Liliane Durand-Dessert, « À propos de la mort d'Isidore Ducasse le 24 novembre 1870 », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1997.

16. Pichon-Rivière : « Un familier des Ducasse que je connus à Cordoba soutient que tous les papiers, livres et correspondance furent placés dans une malle de cuir et déposés dans une banque » (« Lautréamont, vie et portrait », *Ailleurs*, *op. cit.*). Les Guillot-Muñoz parleront, non plus d'une malle (d'aurore), mais de deux, déposées à la banque Darasse, auxquelles ils ajouteront une valise restée dans le meublé de la rue du Faubourg-Montmartre.

17. On sait gré à des témoins comme l'Uruguayen Hugo D. Barbagelata (1885-1971), critique littéraire, journaliste, écrivain, historien, qui vécut longtemps en France, d'avoir raconté, lors d'une réception à l'ambassade de son pays à Paris, que Ducasse avait sur sa table de chevet, le jour de sa mort, les œuvres de Poe et de Sue, « ainsi que des gravures de Daumier » (Alvaro Guillot-Muñoz, *Lautréamont à Montevideo*, *op. cit.*)

18. Registre des décès de la paroisse Notre-Dame-de-Lorette (Jean-Pierre Lassalle,

« Rien, ou presque, rue du Faubourg-Montmartre », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1991 et 2^e semestre 1991).

19. L'abbé Sabattier devait mourir tragiquement l'année suivante : il fut fusillé le 26 mai, rue Haxo, en même temps que d'autres otages de la Commune, ce qui lui valut plus tard une procédure de béatification. La porte de la cellule où les communards avaient enfermé l'abbé Sabattier est encore scellée sur un pilier de la nef. Le suisse de la paroisse, qui s'appelait Luez, fut aussi tracassé pendant la Commune, mais n'y laissa pas la vie. (Paul Fontoulieu, *Les Églises de Paris sous la Commune*, Dentu, 1873).

20. Les restes du député tué sur la barricade ne seront transférés au Panthéon qu'en 1889.

21. L'usage a néanmoins conservé son ancienne appellation de cimetière Montmartre.

22. Notice de Jules Noriac sur *Les Cimetières de Paris*.

23. François Caradec, « Le tunnel », *Isidore Ducasse à Paris, op. cit.*

24. François Caradec, *Isidore Ducasse, comte de Lautréamont, op. cit.*

25. Jacques Barozzi, *Guide des cimetières parisiens*, Éditions Hervas, 1990.

26. Une promenade dans les catacombes peut en revanche conduire à la contemplation du mot *Maldoror* sur le mur d'un couloir conduisant à l'endroit que les cataphiles appellent *la Plage*.

27. Pas de Lautréamont non plus à la lettre L, où l'on ne trouve que Labiche (Eugène), les acteurs Le Poulain (Jean) et Lemaître (Frédéric), Legouvé (Ernest) et le chef d'orchestre Lamoureux (Charles).

CHAPITRE XXV

LA FIN DU CHANCELIER

Le plus grand malheur que l'on puisse connaître sur terre est de survivre à ses enfants.

Proverbe chinois.

En mai 1864, recevant une marque épistolaire de reconnaissance de ses ressortissants de Montevideo, le consul Maillefer répondit que, s'il avait pu rendre des services à ses compatriotes, il avait constamment bénéficié de « l'infatigable zèle de M. Ducasse, chancelier de ce Consulat général ».

François Ducasse avait été promu chancelier de deuxième classe le 22 décembre 1869. Il avait attendu treize ans cette promotion (sa nomination comme chancelier de première classe remontait à 1856). Le 19 janvier 1870, Maillefer avait fait au prince de la Tour d'Auvergne l'éloge de son chancelier, dont le « loyal concours » lui avait été précieux dans son « orageuse résidence ». Il avait demandé qu'une « récompense honorifique » lui fût décernée pour ses « longs et laborieux services », ajoutant qu'elle « serait accueillie de la colonie française comme un acte de justice ». Sans doute Maillefer pensait-il à la Légion d'honneur, mais son chancelier ne devait pourtant jamais la recevoir. Cinq semaines plus tard, Maillefer mis à la retraite demandait à son nouveau ministre, le comte Daru, la permission de quitter Montevideo avant l'arrivée de son successeur et l'autorisation de remettre les affaires courantes « entre les mains de M. Ducasse, que son expérience rend très-apte à gérer l'intérim ». Sa proposition ne fut pas agréée, mais Maillefer parvint à quitter l'Uruguay en cours d'année¹.

La lecture du volume de *Correspondance commerciale de Montevideo* pour les années 1872-1873, conservé aux archives du ministère des Affaires étrangères, en révèle de belles sur le chancelier Ducasse.

En 1872, le consul général et chargé d'affaires de France en Uruguay était Jules Doazan, qui avait succédé à Maillefer. Dans les derniers mois de l'année, la presse montevidéenne, *La Republica* en tête, se mit à dénoncer la conduite de plusieurs agents du corps diplomatique français. Le 30 novembre, le consul Doazan prit sur lui d'en informer son ministre :

Une publication est faite par plusieurs journaux de la capitale dans un but de scandale avec la dédicace dont copie ci-joint. Afin de donner à ce libelle une autorité qui lui manquerait, son auteur le met sous le patronage de M. le Président de la République, et beaucoup de personnes que j'ai dû dissuader, après la déclaration formelle que V.S. a transmise à mon secrétaire au nom de M. Gomensari, croient que le silence de ce magistrat est un encouragement aux accusations adressées à un agent diplomatique qui a quitté le pays il y a trois ans, et dont le nom est fort estimé à Montevideo².

Doazan, qui rejetait toutes ces accusations, se déclarait à la fois surpris par cet incident et solidaire de la légation dont il avait reçu la direction. Le 3 décembre, il fit suivre au ministère une lettre sereine et rassurante qu'il venait de recevoir de César Hordenena, ministre uruguayen des Relations extérieures, qui s'efforçait de calmer le jeu tout en défendant l'indépendance de la presse.

François Ducasse, qui avait soixante-trois ans, allait se trouver publiquement compromis dans ce scandale. L'affaire, qui remontait à 1864, concernait un certain Pierre Sorhueta et sa femme, née Jeanne-Marie Carricart. Sorhueta avait acheté vingt-et-un coupons d'un emprunt d'État, d'une valeur totale de 9 600 piastres. D'abord inscrits sous le nom de leur acheteur, ces coupons avaient été ultérieurement enregistrés sous le nom d'un ami de Sorhueta, Bernardino Etchererria. Ce dernier n'était-il qu'un prête-nom, ou avait-il, comme il le prétendra, acheté effectivement ces valeurs ? En 1864, Etchererria remit une somme à la femme de Sorhueta par l'intermédiaire de François Ducasse, lequel serait resté en possession de 1 475 piastres ou de leur équivalent en coupons jusqu'en 1867. Plus tard, le Chancelier sera accusé d'avoir gardé – et peut-être de garder encore – une partie des valeurs dont il avait été le dépositaire. Lorsque l'affaire fut portée sur la place publique, l'argent des coupons paraissait avoir disparu. Sorhueta était mort et sa femme, dont il avait naguère divorcé, réclamait son dû auprès de la légation de France. Elle demanda audience au consul Doazan, qui compulsa le registre des réclamations des Français contre le Gouvernement oriental et constata qu'il était bien fait état d'une somme de 9 600 piastres à verser à Sorhueta ou à celle qui était encore sa femme, ou aux deux en parties

égales. D'après un autre registre qui recensait les indemnités distribuées, la somme avait été versée à Sorhueta le 18 avril 1864. Sorhueta mort, son ex-femme aurait dû recevoir une indemnité allouée par la Commission mixte.

La femme Carricart, type de furie qui a poursuivi son mari jusqu'à le faire mourir prisonnier à l'hôpital, réclama l'intervention des tribunaux du pays pour obtenir la remise de tous les coupons lui revenant et dont elle persistait à élever le chiffre à 43 000 piastres,

nota le consul dans un rapport, en précisant toutefois que « la femme Carricart » n'avait jamais eu satisfaction, le consul Maillefer ayant laissé traîner les choses en longueur. À son arrivée à Montevideo, Doazan s'était trouvé face à ce dragon qui exigeait son dû et clamait que ses coupons étaient toujours en possession du chancelier Ducasse. Bien que le consul lui eût montré le registre qui spécifiait que la somme avait été versée à son mari, la dame ne s'était pas montrée convaincue et avait décidé d'attaquer en justice la légation de France. Doazan fut interrogé par un juge uruguayen, mais refusa que l'affaire fût portée devant un tribunal.

En annexe de sa lettre du 3 décembre 1872 à son ministre, Doazan reproduisait les termes d'une conversation qui s'était tenue la veille entre le chancelier Ducasse et Adolphe Vaillant³, directeur du Bureau de statistiques de l'Uruguay :

D. – La femme Sorhueta n'a jamais voulu accepter la moitié qui lui était offerte.

V. – Mais non, elle ne réclame que cette moitié.

D. – Voulez-vous régler l'affaire et lui faire accepter cette moitié ?

V. – Oui, mais vous chargez-vous de me donner les coupons ?

D. – Peut-être ; car ils peuvent exister entre les mains d'Échereria.

[...] M. Ducasse est invité à donner des explications sur le dialogue et les questions qui précèdent, afin que le soussigné soit en état d'expliquer au Département les accusations publiées dans les journaux.

Exaspérée par les atermoiements du consulat de France, Jeanne-Marie Carricart ex-Sorhueta appela à la rescousse un certain José Perez Aces, que Doazan donne pour un « aventurier péninsulaire, auteur de plusieurs libelles diffamatoires ». Perez Aces, rapporta le consul, lui avait déclaré que François Ducasse – « contre lequel se dirige indirectement toute la réclamation » – avait voulu le faire assassiner. Le consul suggéra à la dame Carricart et à son conseiller de s'adresser au ministre uruguayen

des Affaires étrangères pour obtenir que la situation fût réglée une fois pour toutes.

Rapidement, Doazan dut se repentir d'avoir émis cette suggestion, car Perez Aces choisit d'agir sous forme d'une lettre ouverte qu'il fit paraître le 5 décembre 1872 dans la presse montevidéenne. Il y soutenait que la légation de France avait commis un vol envers des ressortissants uruguayens. Il accusait nommément le consul Maillefer, le chancelier Ducasse et même le consul Doazan en tant que successeur de Maillefer. Les mots de *putréfaction*, d'*ignorance* et de *poltronnerie* étaient employés à propos de la légation française. Le signataire de l'article attestait que ce langage rude était nécessaire pour se faire entendre :

Plusieurs personnes nous font observer que, en défendant une cause juste contre la légation de France, nous aurions dû employer un autre langage moins blessant, afin de tirer un meilleur parti de la cause que nous défendons [...]. Le langage violent, cette forme d'expression blessante n'est pas le résultat de notre caractère mais bien celui de la plus consciencieuse méditation.

Perez Aces prétendait que la légation de France, par crainte de la vérité, n'oserait pas citer à comparaître les responsables de ces articles accusateurs. Il ajoutait « que le Gouvernement oriental de l'Uruguay, pour des saints motifs de décorum, [allait] se voir dans la dure nécessité de rompre les relations avec la légation de France ». Quatre journaux de la capitale uruguayenne avaient reproduit cette lettre vindicative que Perez Aces, pour forcer l'attention des lecteurs comme celle des pouvoirs publics, avait fait précéder d'une dédicace au président de la République de l'Uruguay.

Les jours suivants, le débat s'envenima encore et s'étendit à d'autres organes de presse. Le 10 décembre, dans une dépêche à son ministre, Doazan disait se trouver dans une « situation épineuse » qu'il ne parvenait pas à conjurer. Il avait bien interrogé son chancelier sur les faits qui lui étaient reprochés, mais n'avait pu obtenir de réponse claire :

J'ai demandé des explications à M. Ducasse et j'ai le regret de dire que j'ai trouvé, comme toujours, cet agent assez peu disposé à me fournir des renseignements dont j'avais besoin, *prétendant qu'il ne fallait pas s'arrêter à des écrits de cette nature et réserver à M. Maillefer le soin de répondre, qu'à agir autrement, c'était le sacrifier*⁴.

L'affaire prenant de l'ampleur dans la communauté française de Montevideo, Doazan dut enjoindre par écrit François Ducasse de se justifier :

Il me déclara alors, mais verbalement, qu'il était absent lorsque

l'affaire fut réglée; cependant, il me donna, miette par miette, les explications que je résume comme suit : la femme Carricart avait fait saisie-arrêt, par autorité du juge, des 9 600 piastres revenant à son mari.

Ne pouvant ainsi verser l'argent directement à Sorhueta, Maillefer avait cru bon de tourner la difficulté en remettant tous les bons à Etcherria, et ce dernier, après avoir retenu 4 000 piastres qu'il donna par la suite aux successeurs d'un créancier de Sorhueta, avait remis le solde à Sorhueta lui-même. C'était donc Sorhueta qui aurait dû verser la moitié de la somme à sa femme. Mais cette dernière, qui prétendait devoir toucher 45 000 piastres, avait chassé son époux « avec insultes » ! Sorhueta n'en avait pas moins laissé dans les mains d'un ami la somme qu'il destinait à sa femme, mais il avait eu la mauvaise idée de mourir en 1870, de sorte que l'argent en jeu se trouvait littéralement perdu de vue.

Doazan précisait que les faits narrés par Ducasse s'étaient trouvés confirmés par le propre fils de Sorhueta, qui était digne de confiance. Mais, à présent, plus qu'à Maillefer, plus qu'à Doazan, la femme Carricart s'en prenait à Ducasse. Dans sa lettre du 10 décembre au ministre, le consul faisait part de ses inquiétudes à propos du chancelier Ducasse :

On le croit très riche et on s'accorde à le dire; de là l'envie. Néanmoins, la présence de cet agent dans ce poste est très-compromettante; aussi je viens prier Votre Excellence de vouloir bien lui accorder *d'urgence, dans l'intérêt du service, le congé qu'il sollicite avec recommandation expresse d'en jouir sans délai ni retard*⁵. Son départ calmera l'orage et en conjurera peut-être d'autres.

Le 28 du mois de novembre précédent, au moment où la presse montevidéenne commençait à s'intéresser à l'affaire, Doazan avait en effet transmis à Paris la sollicitation faite par son chancelier d'un congé de six mois pour se rendre en France, « dont il est éloigné depuis de longues années et où l'appellent des intérêts de famille ».

Puis, coup de théâtre, l'argent réapparut. François Ducasse, qui devait sentir que l'épisode tournait de plus en plus en sa défaveur, remit au consul un document sur lequel Etcherria déclarait avoir reçu de Sorhueta la somme de 1 569 piastres pour la tenir à disposition de sa femme. Ceci contraignit Doazan à ajouter ce commentaire sur sa dépêche du 12 décembre au ministre :

Si le document avoué à dernière heure m'avait été communiqué en temps utile, j'aurais agi autrement [...] l'aveu de M. Ducasse est très embarrassant et je crois que le moyen le plus prudent est de considérer

le document comme n'existant pas pour le Consulat général. Avouer que les fonds existent après le scandale qui s'est produit, c'est passer condamnation et notre position devient impossible.

Huit jours plus tard, Doazan écrivait encore à Paris pour déplorer la poursuite de la campagne de dénigrement de la presse montevidéenne à l'encontre de la légation de France. Perez Aces, auquel la femme Carricart avait promis une partie de l'argent que le gouvernement français lui devait, continuait à dénoncer le détournement de fonds par des articles dans lesquels il affirmait que la fraude générale commise avec ces bons avait atteint la somme de 300 000 piastres. Dans une dépêche du 26 avril de l'année suivante, Doazan évoquera le risque d'un scandale plus grand que l'incident Carricart-Ducasse si les erreurs – plus ou moins volontaires – de transcriptions sur les registres consulaires venaient à être révélées au grand jour. Le consul ne cachait pas que cette situation était en grande partie liée

au mutisme de M. Ducasse, qui m'a laissé dans l'ignorance des faits, me cachant même, *jusqu'à l'heure de son départ*⁶, des documents qui m'auraient été si utiles, en temps opportun. Votre Excellence jugera quel a pu être le mobile de la conduite de cet Agent.

Parmi les documents que le consul fit suivre à Paris figuraient une lettre en espagnol du « 6 junio de 1864 », dans laquelle Etchererria affirmait remettre une somme de « mil cuatro cientos e trenta y cinco piastres » à Ducasse, et un reçu du 22 août suivant, que le Chancelier avait signé avec un paraphe aussi compliqué que cette affaire de coupons qui venait ternir sa fin de carrière.

Ce scandale de 1872-1873 avait de quoi épaissir le dossier de François Ducasse conservé au ministère. Curieusement, ce dossier ne contient en tout et pour tout que deux documents (ceux de ses prédécesseurs et de ses successeurs à la chancellerie sont au contraire bien complets) : ce sont deux lettres de 1873 relatives au voyage de Ducasse en France⁷. Elles ne contiennent pas la moindre allusion aux coupons de Sorhueta.

À son retour en Uruguay quelques mois plus tard, François Ducasse n'était plus qu'un chancelier en retraite. En dépit de ses sollicitations, il ne reçut jamais la croix de chevalier de la Légion d'honneur qu'un fonctionnaire de consulat était en droit d'espérer au terme d'une longue carrière. Le 24 janvier 1873, le cabinet du ministre disait se réserver d'« examiner ultérieurement » la demande de décoration « que M. Ducasse a cru devoir renouveler à cette occasion » : le ministère avait ses raisons, que nous connaissons désormais.

La correspondance consulaire de Doazan est explicite sur un point : le chancelier Ducasse passait à Montevideo pour posséder une fortune personnelle. L'origine de cette aisance financière demeure inconnue. Peut-être avait-il acheté ou fait construire plusieurs maisons dans la ville, qu'il avait louées ou revendues avec profit. Il est en tout cas difficile de soutenir, à la suite des premiers biographes sud-américains de son fils, que François Ducasse bénéficia toujours dans sa patrie d'adoption d'une parfaite réputation d'intégrité morale.

En 1873, trois ans après le décès de son fils, François Ducasse débarqua en France⁸. Il n'était jamais revenu dans son pays natal, quitté trente-quatre années auparavant. Employé d'un consulat de France, il lui avait fallu demander une autorisation au ministère dont il dépendait. Un des deux documents de son dossier aux archives des Affaires étrangères est le brouillon d'une lettre qu'avait adressée à Doazan, le 24 janvier 1873, un fonctionnaire du cabinet du ministre, qui était alors le comte et académicien français Charles de Rémusat.

Le 28 novembre précédent, transmettant la demande de congé de son chancelier, le consul avait appuyé cette sollicitation en arguant que le service ne souffrirait pas de l'absence de Ducasse si l'intérim était confié au premier commis de la Chancellerie, J.-F. Rennucoli, lequel acceptait de renoncer à un congé qui venait de lui être accordé. Le ministre donna sa permission au chancelier titulaire et, pour le remplacer, nomma Rennucoli chancelier substitué. À en croire quelques lignes rayées de ce brouillon de lettre, Ducasse dut cependant attendre, pour s'embarquer, l'arrivée à Montevideo de M. de Bonfils, élève-consul qui devait prendre des fonctions d'attaché à la légation et dont le départ de France se trouvait retardé par un mariage imminent.

La réponse de Doazan est le second document du dossier de François Ducasse. Écrite le 12 avril 1873 à Montevideo, elle arriva à Paris le 30 mai : le consul informait son ministre que Ducasse avait remis son service à Rennucoli et s'était embarqué le jour-même sur *La Gironde*, qui devait arriver en France « dans les premiers jours du mois prochain ». Avant de partir, Ducasse avait confié sa bibliothèque à son ami Montagne, qui l'avait entreposée dans son magasin de meubles, *Al Templo de Lion*, 1261, calle Ciudadela.

S'il débuta le 12 avril, le congé de six mois du Chancelier prenait théoriquement fin le 12 octobre suivant. Compte tenu des délais de traversée de l'océan, son séjour en France dura donc approximativement de début mai à fin septembre. Que fit François Ducasse durant ces cinq mois ? Si les Bigourdans qui avaient fait fortune en Amérique du Sud avaient à cœur de revenir un jour au pays, en enfants prodiges, pour une

visite triomphale aux cousins, le retour du Chancelier paraissait avant tout motivé par les « intérêts de famille » qu'évoquait Doazan dans sa lettre au ministre. Son frère Marc étant mort en 1872, François Ducasse se rendait en France pour la liquidation de ses biens immobiliers en Bigorre. Avait-il un autre dessein ?

D'après Charles Larnaudie et Masquelez, le voyage entrepris par François Ducasse en 1873 avait pour but la recherche des livres et autres effets personnels de son fils, laissés dans la chambre mortuaire du poète, 7 rue du Faubourg-Montmartre⁹.

Passant par Paris, le Chancelier a pu en effet récupérer les effets personnels d'Isidore, à moins que la malle de son fils ne lui ait été préalablement expédiée à Montevideo. Selon Léon Lacolley, le Chancelier aurait trouvé, parmi les affaires de son fils, des revues d'histoire naturelle et des coupures de publications anglaises relatives aux oiseaux, aux reptiles et aux batraciens :

C'est le vieux Ducasse qui m'en a parlé. Chose plutôt insolite, car d'habitude il évitait tout commentaire sur son fils.

Lacolley mentionnait aussi une gravure qui reproduisait un tableau de Winterhalter représentant deux jeunes femmes portant des fleurs. Au bas de l'œuvre de ce peintre presque officiel du Second Empire, Isidore aurait tracé au fusain ces mots : « Ma mère devait ressembler à ces dames d'honneur d'une duchesse à la mode ». Cette gravure, Lacolley disait l'avoir vue dans la chambre que le Chancelier occupait à l'hôtel des Pyramides vers la fin de sa vie.

À Paris, François Ducasse a, selon toute probabilité, rencontré Dos-seur, dont la banque s'occupait de ses finances depuis de longues années¹⁰, et peut-être réglé les arriérés du comte de Lautréamont auprès d'Albert Lacroix. Pour apaiser les créanciers qui le tourmentaient, l'éditeur ruiné bradait alors ses stocks et ses traités avec les auteurs. Le 8 juillet, la septième chambre correctionnelle du tribunal de première instance de la Seine devait le condamner à quinze jours de prison pour banqueroute simple (il recouvrira cependant en décembre la plénitude de ses droits de commerçant et de libraire-éditeur après s'être engagé à rembourser sa dette). Lacroix, auquel 800 francs étaient peut-être encore dus, a-t-il mis François Ducasse en relation avec son confrère Rozez qui allait mettre peu après en librairie l'édition de *Maldoror* restée en feuilles ? L'accord de l'ayant-droit de l'auteur étant sans doute nécessaire, le Chancelier a pu acquiescer à la cession du stock des *Chants de Maldoror*

à Rozez pour solde de tous comptes. Cette édition de *Maldoror* a été mise en circulation peu de mois après le séjour du Chancelier en France, et cela n'est sans doute pas un hasard. Ce qui en est peut-être un, en revanche, c'est que ce Rozez était originaire d'Ossun, le village proche de Tarbes dont Paul Menginou était originaire. Rozez y avait vu le jour le 3 brumaire an onze, c'est-à-dire le 24 octobre 1802¹¹.

Si le passage du Chancelier par la capitale française au cours de cette année 1873 est seulement de l'ordre du possible, son séjour dans les Hautes-Pyrénées est en revanche attesté. Il est établi qu'il se trouvait à Tarbes le 16 septembre en compagnie de son frère Bernard-Lucien¹², ce qui suggère que l'Argentin de Cordóba avait accompagné son frère de Montevideo dans ce voyage de retour au pays natal. Ce jour-là, le père et l'oncle d'Isidore Ducasse réglèrent conjointement les formalités liées au décès de leur frère aîné Marc. Un notaire tarbais, Bernard-Henri Theil, enregistra deux ventes de parcelles sises à Bazet, cotées 548 et 549 sur le registre notarial. Le document qui suit est l'ultime trace connue du passage du Chancelier sur la terre de Bigorre :

Ont comparu :

– M. *Bernard Lucien Ducasse* négociant, domicilié de droit à Bazet où il est né, demeurant à Cordova [sic] province de Buenos-Ayres, *se trouvant de passage à Tarbes* agissant au nom et en qualité de mandataire :

1°) du sieur *Jean Droctové [sic] Ducasse*

2°) et du sieur *François Ducasse* frères, négociants, demeurant à Cordova (République Argentine) aux termes d'une procuration à lui donnée par ces derniers, suivant acte retenu par M^e del Campillo, notaire public à Cordova, en date du 21 mars dernier, écrit en langue espagnole ou idiome du pays [...] le dit acte traduit en français par M. Émile Davantès [...]

– La dame *Émilie Bernissant* veuve de Marc Ducasse, propriétaire domicilié à Bazet.

– Madame *Lucile Ducasse* et le sieur *Juan Suarez*, propriétaires mariés, demeurant à Bazet, le mari autorisant son épouse aux fins du présent,

Les dits *Jean Droctové [sic] Ducasse*, *François Ducasse* et la dame *Lucile Ducasse épouse Suarez*, pris en leur qualité de seuls héritiers et uniques représentants de feu Marc Ducasse leur père commun, de son vivant propriétaire, domicilié à Bazet où il est décédé.

– M. *François Ducasse* chancelier du consulat de France à Montevideo domicilié de droit à Bazet *se trouvant de passage à Tarbes*.

– le sieur Jean Noël charpentier et la dame Françoise Cénac ménagère mariés domiciliés à Bazet le mari autorisant son épouse aux fins du présent.

Le sieur *Bernard Lucien Ducasse* tant en son nom personnel qu'ès

qualités qu'il agit et par lui prises, M. *François Ducasse*, comparant, Mme Veuve *Marc Ducasse* et Mme *Suarez*, née *Ducasse*, comparante

Déclarent qu'ils font par le présent solidairement vente pure et simple et irrévocable [...] en faveur des époux Noël d'un immeuble en nature de terre labourable et vigne haute située en territoire de Bazet quartier de Piboulet section A numéro 43 du plan, contenant mesure exacte 59 ares 50 centiares confrontant d'orient à Tréjages veuve, du midi à Moret et Brière, d'occident à Chalon Arnaud, et du nord Dave-ran avec de meilleures confrontations s'il en existe.

Les vendeurs sont propriétaires de l'immeuble vendu, savoir : les sieurs *Bernard Lucien Ducasse* et *François Ducasse* comparants pour partie pour l'avoir recueillie dans les successions de feus *Bernard Ducasse* et *Marthe Damaré* leurs auteurs communs décédés à Bazet. Les sieurs Jean Droctové [sic] *Ducasse* et *François Ducasse* et la dame *Suarez* frères et sœur, comme l'ayant recueilli pour partie dans la succession de feu *Bernard Ducasse* et *Marthe Damaré*.

Et la dame veuve *Ducasse* cause commune aux biens avec feu *Marc Ducasse* son mari.

Les époux *Suarez* déclarant que leur union a été précédée d'un contrat de mariage retenu par Me *Deville* notaire à Tarbes dans le courant du mois de juin 1869 enregistré et que ce contrat porte adoption du régime de la communauté réduite aux acquêts.

La présente vente est faite moyennant la somme de 2 000 francs.

Cet acte fut signé par François et Bernard-Lucien Ducasse, leur nièce *Lucile* ayant déclaré *ne savoir*. Le même jour, les *Ducasse* comparaissent pour la vente à *Bernard Durac*, propriétaire-cultivateur bazétois, d'un terrain labourable situé sur la commune de Bazet, quartier de la Turosse : « section A n° 371 et 372 du plan cadastral, contenant 62 ares 53 centiares confrontant d'orient à *Layerle*, et *Mauroguette*, du midi à *Capgegelle*, d'occident à *Noguès* et autres, et du nord à *Layerle* (*Pierre*)¹³ ». Les *Ducasse* cédaient ce terrain pour 1 600 francs.

Ses affaires en Bigorre réglées, François Ducasse revint en Uruguay. Son frère Bernard-Lucien regagna l'Argentine, emmenant sa nièce *Lucile* et son mari, *Juan Suarez*, qui allaient désormais vivre à Cordoba. On peut penser qu'ils embarquèrent tous les quatre sur le même bateau. François Ducasse ne devait plus revoir son pays natal. Au cours de plus de trois décennies de vie en Uruguay, il ne sera revenu qu'une seule fois dans sa vie en Bigorre, dans le but d'augmenter son patrimoine par la vente de propriétés de famille. C'est la mort de son frère, non celle de son fils, qui l'a incité à traverser l'océan. S'il est passé par Paris, le Chancelier s'est peut-être recueilli sur une tombe du cimetière Montmartre, mais il a laissé son occupant dans sa concession temporaire, sans le faire transférer dans une sépulture où ses restes eussent été conservés.

L'année même de son voyage en France, François Ducasse prit sa retraite de chancelier. Il était âgé de soixante-quatre ans. Entré comme commis auxiliaire au consulat de France de Montevideo, il finissait avec le statut de chancelier de deuxième classe. L'ancien instituteur de Sarniguét avait fait une belle carrière, quoiqu'un peu flétrie vers la fin par l'affaire des coupons de Sorhueta.

Entre 1875 et 1880, quittant son domicile de la calle Camacué, il s'installa dans une petite suite du *Gran Hotel Piramides* de Montevideo. Situé au coin de la calle Sarandi et de la calle Ituzaingo¹⁴, avec son entrée principale sur cette dernière, l'hôtel des Pyramides était un des plus luxueux de la ville (une légende veut qu'un Van Gogh orna longtemps le salon d'entrée). Les clients de ce petit palace se trouvaient de plein pied sur la place principale de la Ciudad Vieja, entre la iglesia Matriz et le Cabildo. Fait piquant, Pedrito Zumarán, fils de don Pedro, se trouva propriétaire de l'hôtel pendant une journée, le 24 septembre 1886 : il le revendit immédiatement pour régler une dette.

Du temps de François Ducasse, l'hôtel des Pyramides était très fréquenté en raison de sa position centrale. Il était même un des pôles de la vie intellectuelle de la capitale uruguayenne. Le grand salon hébergeait un club où se tenaient des réunions politiques ou littéraires. L'hôtel accueillit des hôtes illustres : Sarah Bernhardt, en tournée en Amérique du Sud, y logea à deux reprises, en 1886 et 1905. La seconde fois, son genou la faisant déjà souffrir, un médecin uruguayen, le docteur Alfredo Navarro (futur vice-président de l'Uruguay), ponctionna sans anesthésie la synoviale de la célèbre actrice dans sa chambre d'hôtel. Le tumultueux poète montevidéen Roberto de Las Carreras résida aussi quelque temps à l'hôtel des Pyramides.

L'établissement a bien changé aujourd'hui : l'ancien palace a perdu tout son éclat. Le grand escalier aux marches de marbre, sur lesquelles se devinent les marques du tapis d'autrefois, est le seul vestige de la splendeur passée. L'hôtel ne loue plus que des chambres à l'année et héberge principalement de vieilles personnes peu fortunées et des dames plus jeunes que fréquente une population flottante de gens de mer. L'enseigne indique encore *Gran Hotel Piramides* et précise qu'il est pourvu d'*habitaciones con baño privado*. En 1992, selon la peu affable gardienne, les archives et les registres d'autrefois avaient disparu.

Quand François Ducasse s'y installa, le propriétaire de l'hôtel était Auguste Haurie¹⁵, qui paraissait tenir en grande estime le chancelier en retraite. Ducasse habitait au premier étage. Il occupait la chambre numéro neuf, située à l'extrémité droite du couloir. La pièce existe toujours : c'est l'avant-dernière fenêtre sur la gauche quand on regarde la

façade de l'hôtel du côté de la calle Ituzaingo. La chambre, qui a environ six mètres sur quatre, donne sur un petit balcon. Sur le mur à droite en entrant, une porte s'ouvre sur une petite pièce attenante. Au bout du couloir, le petit patio qui éclaire le couloir devait être le fumoir. La suite occupée jadis par François Ducasse est à présent à l'image du reste de l'hôtel : elle est sombre, triste et crasseuse. Un *Guide pour le tourisme en Uruguay*, édité au mépris de toute orthographe en 1954 par Shell Uruguay et la Fédération uruguayenne de tourisme, fait figurer l'hôtel des Pyramides parmi les établissements de troisième catégorie : *PYRAMIDES – Ituzaingo 1339 – Telef. 8. 18. 49 – 40 habitaciones, 20 baños, Calefacción eléctrica, ascensor*. De manière étrange, la présence d'Isidore Ducasse, qui ne mit probablement jamais les pieds dans cet hôtel, s'y révèle étonnamment forte : *Allez-y voir vous-même si vous ne voulez pas me croire*.

Du Chancelier à cette époque de sa vie, Armand Vasseur a laissé ce portrait :

Un ami espagnol, en 1908, m'envoie de Paris une photo d'Hugo. Assis, avec la barbe blanche encadrant le menton volontaire. Le visage grave, triste. Tel était M. Ducasse à 70 ans, vers 1886. La dernière fois que je me rappelle avoir causé avec lui, ce fut sur le trottoir de la place Matriz, devant l'actuelle Banque Hypothécaire. Depuis 1880, il vivait à l'Hôtel des Pyramides, dans une chambre au premier étage, à droite du vieil escalier, avec fenêtre donnant sur la calle Ituzaingo. Tous les mois, j'allais le voir, passer une demi-heure pédagogique, avec l'ancien instituteur qui subsistait en lui¹⁶.

Les Guillot-Muñoz tenaient de leur oncle Daniel Muñoz que François Ducasse « déclina de plus en plus dans la lutte pour la vie, malgré les efforts qu'il faisait pour maintenir toute l'apparence de l'aisance perdue. [...] sa mise révélait une pauvreté croissante qu'il tâchait à tout prix de dissimuler ». Les deux biographes ayant fait état de cette prétendue pauvreté du Chancelier dans leur livre, la contradiction leur fut apportée dans un article qu'Edmundo Montagne publia peu après dans un périodique argentin¹⁷ : Montagne s'appuyait sur le témoignage de son oncle Prudencio, qui vivait alors à San José, en Uruguay. Prudencio Montagne avait noté sur son exemplaire du *Lautréamont et Laforgue* des Guillot-Muñoz, en marge du passage où les auteurs affirmaient que le Chancelier était mort dans l'indigence :

Ceci est complètement faux. Il logeait à l'Hôtel des Pyramides, et deux jours avant sa mort, je me trouvais dans sa suite en train de prendre le maté avec lui.

Interrogé par son neveu Edmundo, Montagne confirmait :

Peut-on qualifier d'indigent quelqu'un qui est mort dans un hôtel de première classe en bénéficiant jusqu'au bout du service habituel ? Il était toujours vêtu d'une redingote noire et d'un chapeau de velours. Il avait pris sa retraite de chancelier du consulat de France, et je crois qu'il avait de l'argent à la Banque de Londres. Quand j'étais petit, M. Ducasse vivait rue Camacuá en face de la rue de la Brecha, dans une maison qui existe encore, quoique très ancienne. Je me rappelle nos promenades avec mon père et M. Ducasse jusqu'à la place Artola. Nous allions à la brasserie Thiébault. Tous les dimanches, c'était le même rite, après que M. Ducasse eut partagé notre repas à la maison.

Après avoir précisé que ces promenades durèrent jusqu'en 1867, Edmundo Montagne redonnait la parole à son oncle :

À cause de mes études au Collège anglais, je ne sus rien de M. Ducasse dans les années 1868-1874. À cette date, il s'installa à l'hôtel des Pyramides. Et, dans ce laps de temps, il a dû accomplir son voyage ou ses voyages. [...] Quand Ducasse mourut, j'avais 30 ans. Jusqu'à ce moment, j'allais tous les jours chez lui, à l'hôtel, sur le coup de quatre heures de l'après-midi, boire le maté avec lui. J'ai fréquenté Ducasse de 1875 à 1888, et nous étions très amis. Nous allions régulièrement nous promener vers le Buceo¹⁸. Lors d'une de ces balades, il sortit de sa poche une photographie qu'il me donna. Ducasse avait été marié, mais il semble que sa femme est morte peu de temps après la naissance d'Isidore. Je ne sais rien d'elle. J'ai connu leur fils Isidore quand j'avais six ans et que lui en avait dix-huit, en 1864. Il vivait dans la maison paternelle rue Camacuá qui porte maintenant le numéro 544. Isidore était un jeune homme beau mais turbulent, agité, insupportable. Je n'ai jamais entendu parler de ses œuvres littéraires. S'il les a publiées entre 1868 et 1870, j'avais de 10 à 12 ans. Ensuite, devenu adulte, je n'en ai jamais entendu parler. La seule chose que me dit un jour Ducasse, peu après 1875, est que son fils était mort en 1870. J'ai toujours cru que c'était à la guerre.

Adolfo Sienra, qui avait vingt ans lorsqu'il connut François Ducasse, donne raison à Montagne sur les moyens financiers du Chancelier :

[II] dépensait et même gaspillait sa fortune déjà bien entamée, mais malgré ses fredaines, il menait toujours grand train au moins en apparence. Son coupé à la porte de l'hôtel des Pyramides, sa redingote impeccable et son haut de forme, lui donnaient l'air d'un plénipotentiaire en mission. D'ailleurs, il avait toujours son compte en banque, à Montevideo et à Paris, chez Darasse. Je crois que François Ducasse est mort dans l'aisance¹⁹.

Un *certificat de vie* que le chargé d'affaires de France délivra le

1^{er} mars 1880 à Ducasse fait état d'une pension civile annuelle de 2 400 francs à titre d'ex-chancelier de consulat général.

François Ducasse avait été un des fondateurs du Cercle français de Montevideo qui vit le jour en 1877²⁰. Il y retrouvait son ami Larnaudie pour jouer aux cartes ou boire l'apéritif. Sur ce cercle, qui existait encore un siècle après, le comte de Saint-Foix donne les précisions suivantes :

En 1877, une Société s'est formée pour la création d'un Cercle français, dans le but d'avoir un lieu de réunion et de distraction. Cette Société se compose de Français et de fils de Français résidant à Montevideo [...]. Les membres du corps diplomatique et consulaire, les officiers de la Marine de l'État et les commandants de paquebots sont admis de droit au Cercle. [...] le Cercle français est devenu bientôt le centre de réunion de notre colonie, et les appartements qui le composent, fréquentés chaque soir par ses habitués, se transforment les jours de fêtes nationales et autres, en salles de bal et de banquet fort élégamment ornées, où se rend la meilleure société de Montevideo²¹.

Le 18 novembre 1889, à quatre heures et demie de l'après-midi, François Ducasse mourut dans sa chambre de l'hôtel des Pyramides. Il avait quatre-vingt-neuf ans. Comme le précisent le registre des décès de l'état-civil uruguayen et les articles nécrologiques parus dans la presse montevidéenne, une « *lesion cardiaca* » avait été fatale à l'ancien chancelier. Sa mort fut certifiée par le docteur Romeo. Le folio 82 du livre 22 des décès enregistrés par les prêtres de la Matriz marque la fin de l'aventure terrestre du père d'Isidore Ducasse :

Ducasse François : Le dix-neuf novembre de l'an mil huit cent quatre-vingt neuf, je, soussigné, curé titulaire de cette cathédrale basilique de Montevideo, ai donné sépulture religieuse au corps de François Ducasse, français, âgé de quatre-vingt neuf ans [sic], veuf de X... Mort hier. En foi de quoi, je signe²².

L'acte d'état-civil, rempli le 19 novembre par l'officier de paix Antonio Sosa, indique qu'aucun renseignement n'a pu être obtenu sur la filiation du défunt : le Chancelier a eu, lui aussi, son « sans autres renseignements ». Le décès, déclaré par deux témoins (le commerçant Bruno Carril et l'employé Juan Bolasco, tous deux domiciliés au 153, calle Misiones) fut enregistré dans la troisième section, qui n'était pas celle du quartier de l'hôtel des Pyramides, mais celle du quartier du port.

Les Montevidéens apprirent la mort de « Francisco Ducasse » en lisant la rubrique *Defunciones* de plusieurs journaux hispanophones d'Uru-

guay, comme *La Epoca* (qui écorcha son nom en « Diecasse »), *El Siglo*, *La Tribuna popular*, *La Tribuna* :

Ce soir est mort à la chambre 109 de l'Hôtel des Pyramides le Français François Ducasse qui travailla pendant longtemps à la Légation de France dans notre Capitale.

Ducasse était un homme de 80 ans et avait été employé du gouvernement français.

Il était malade depuis quelque temps et était soigné par le docteur Rows.

Le ministre français a veillé à la Légation le corps de M. Ducasse.

Ducasse laisse à sa mort 40 à 50 000 dollars. Il n'avait pas de parents dans le pays²³.

Le consulat de France, qui avait pris en charge la dépouille de l'ancien chancelier, s'occupa des formalités de son inhumation au Cimetière Central. François Ducasse fut enterré le lendemain de sa mort. Comme il était d'usage dans le Montevideo de l'époque, son corps ne passa pas par l'église, mais fut porté directement de la maison mortuaire au cimetière :

La funèbre voiture est fort luxueuse ; des ornements la couvrent de toutes parts, et plus le mort était riche, plus nombreux sont les attributs divers, plus l'attelage est considérable. Il n'est pas rare de voir quatre chevaux tirer le char, avec des harnais surchargés d'argent et la tête ornée d'énormes panaches de plumes noires.

Presque toujours, les parents et les amis laissent aller le corbillard à vide et portent le cercueil sur leurs bras jusqu'au sortir de la ville. La bière elle-même est un objet de luxe. Capitonée en satin blanc ou noir à l'intérieur, elle est plutôt un ouvrage d'ébénisterie que de menuiserie. Souvent une petite glace, enchâssée dans le bois, laisse voir les traits du défunt. [...]

Une fois arrivé au cimetière, le corps est porté dans la chapelle où des prières sont dites par un prêtre en surplis. Puis l'enterrement se fait soit dans une fosse, soit dans un *columbarium* analogue à ceux que l'on voit en Italie²⁴ ?

Un compte-rendu des obsèques du Chancelier parut dans *Le Courrier français*, journal francophone de Montevideo :

Hier a eu lieu l'inhumation de M. Ducasse, ancien chancelier de la légation de France.

De nombreuses personnes ont accompagné à sa dernière demeure M. Ducasse qui était aussi connu qu'estimé à Montevideo.

M. Bourcier Saint-Chaffray²⁵ a adressé l'invitation suivante pour assister aux funérailles :

Le Ministre de la République française près la République de l'Uruguay se fait un devoir en l'absence de la famille de M. Ducasse d'inviter ses compatriotes Messieurs les Français à assister aux funérailles de cet ancien chancelier de la Légation, funérailles qui auront eu lieu hier mardi 19 novembre à 4 1/2 du soir [sic].

On se réunira au domicile du défunt rue Ituzaingo N° 193.

La tombe du Chancelier est toujours visible au *Cementerio Central* de Montevideo, qui est une des plus curieuses de ces nécropoles d'Amérique du Sud, si différentes des européennes, avec ses monuments funéraires luxueux, ses larges espaces entre les tombes, ses allées fleuries et ses statues de style baroque. De nombreuses tombes des années 1840 portent des inscriptions françaises à l'orthographe parfois incertaine, qui rappellent l'aventure de commerçants, de soldats, d'enfants, de jeunes filles, de patriarches venus jadis de Bigorre, du pays basque ou du Béarn pour passer le reste de leur vie dans ce pays de La Plata. Deux ans après la mort de François Ducasse, Théodore Child a décrit ce cimetière qui, sans être marin, est très proche du rivage :

Le *Cementerio Central* est considéré comme une des curiosités de la capitale. Il a une entrée monumentale et une chapelle d'une architecture très travaillée ; il passe pour être le cimetière le plus luxueux et le mieux disposé de tous ceux de l'Amérique du Sud. Il est situé au bord de la mer, et divisé en trois sectionnements entourés de murailles élevées dans lesquelles sont pratiquées des niches en nombre considérable. Chacune de ces niches a une plaque de marbre sur laquelle sont inscrits les noms des morts qui reposent à l'intérieur²⁶.

Les restes du Chancelier occupent une de ces niches. Le 12 mai 1852, quelques années après la mort de sa femme, François Ducasse avait acquis la propriété d'une *nicho* du Cimetière Central. La législation des cimetières d'Uruguay permettant au propriétaire d'un caveau d'héberger des « locataires », trois défuntes occupèrent la tombe achetée par Ducasse, où elles furent placées à des dates différentes : le 3 novembre 1870, Benita Vidal, mulâtresse uruguayenne, célibataire et sans profession, morte à trente-sept ans d'une affection pulmonaire chronique ; le 27 février 1880, Maria Isabel Marti, enfant uruguayenne de race blanche, morte à trois mois et demi ; le 25 novembre 1880, Maria Salaberri de Marti, Uruguayenne mariée, sans profession, morte à vingt-neuf ans²⁷. Qui étaient ces trois femmes placées dans la tombe qui allait devenir quelques années plus tard celle de François Ducasse ?

Comme l'avait affirmé *La Tribuna popular* du 19 novembre 1889, François Ducasse « n'avait pas de parents dans le pays », mais il avait de

la famille dans l'Argentine voisine. Quelques jours après les obsèques de son oncle, Droctovée Ducasse vint à Montevideo pour régler sa succession. Il logea à l'hôtel des Pyramides, occupant la chambre voisine (numérotée 10) de celle de son parent. Vasseur se souvenait que son père avait servi de témoin au neveu de François Ducasse dans ses démarches :

Ce monsieur vint à Montevideo accompagné de son fils ou d'un neveu²⁸, en 1889, pour prendre possession des biens laissés par M. Ducasse. Mon père, qui habitait alors calle Vatay, lui servit de témoin pour les formalités judiciaires. Le neveu de M. Ducasse possédait un moulin à Santa Fé ou à Cordoba²⁹.

Les archives du consulat de France en Uruguay conservent une copie du testament olographe de François Ducasse et divers documents sur sa succession :

Ceci est mon testament olographe.

Je recommande mon âme à Dieu et le supplie de pardonner mes péchés.

Je soussigné, Ducasse François, ex-Chancelier de Consulat général, en retraite, né à Bazet (Hautes-Pyrénées) le 12 mars 1809, demeurant actuellement à Montevideo.

DONNE ET LÈGUE :

1° À mon bon frère *Lucien* Ducasse, demeurant à Cordoba, République Argentine (9 625 f) neuf mille six cent vingt-cinq francs de rente, cinq pour cent libérée, que je possède sur l'État Français et dont les titres portant mon nom et les N° 33.866, 43.532, 53.764 et 56.13, Série 3° sont entre les mains de Mr Raymond Dosseur, banquier rue de Lille N° 5, à Paris, mon fondé de pouvoirs ; pour en jouir et disposer par mon dit frère comme de chose à lui appartenant en toute propriété et jouissance à partir du jour de mon décès.

2° À chacun de mes neveux et nièce *Dominique* et *Marionnette* Joly, *Alexandre* et *Marc* Guinle, nés à Bours et à Bazet (H. Pyrénées) et fils de mes deux bonnes sœurs Jeanne et autre Jeanne Ducasse, une somme de quinze mille francs, une fois payée.

3° À mes chers neveux et nièce *François* mon filleul, *Droctovée* et *Lucile* Ducasse, fils de feu mon frère aîné *Marc* Ducasse, demeurant à Cordoba, République Argentine, et par égale portion, tous mes autres biens meubles et immeubles et valeurs que je pourrai posséder au jour de mon décès, dans quelques lieux qu'ils soient, pour en jouir et disposer comme de chose leur appartenant en toute propriété et jouissance à compter du jour de ma mort.

Si Mad. Jeanne Joly, ma sœur, existait au jour de mon décès, elle prendrait, si elle jugeait convenant la part léguée à ses deux fils Dominique et Marionnette.

Il est entendu que la part d'héritage revenant à Mad. Suarez née

Lucile Ducasse, ma nièce, n'entrera pas dans la communauté, mais sera propre à elle.

Je crois ne devoir rien à personne, les frais de dernière maladie, d'enterrement et droits du fisc seront retenus sur la masse des biens que je pourrais posséder à Montevideo, ou ailleurs, de manière que les deux premiers legs se trouvent libres, autant que possible, de toutes charges, droits et impôts.

Je désire que mes débiteurs de mille piastres et au dessous, n'étant pas heureux, ne soient pas poursuivis, mes héritiers devant se borner à recevoir si on les paie.

Je nomme pour exécuteur du présent testament mon dit frère Lucien Ducasse, que je prie de vouloir bien prendre cette peine. En cas d'empêchement ou de refus de sa part, je nomme en la même qualité, en premier lieu mon neveu et filleul François, et à défaut Droctovée, aussi mon neveu.

Je révoque tous testaments et codicilles, que j'ai pu faire avant le présent, auquel seul je m'arrête comme contenant mes dernières volontés.

Fait à Montevideo, le 21 juin 1881. Écrit et signé de ma main
François Ducasse

François Ducasse avait donc choisi son frère Bernard-Lucien comme exécuteur testamentaire. Pourtant, à son décès, c'est Droctovée Ducasse qui se rendit à Montevideo, bien qu'il n'ait été que le troisième choix du défunt, après son frère et son neveu et filleul François. Le testament olographe de l'ancien chancelier confirme qu'il passa bien ses dernières années à l'abri des soucis financiers. Si le consulat de France avait pris en charge les obsèques de ce fonctionnaire resté plus de trente années en poste à la chancellerie, c'était pour rendre hommage à une personnalité appréciée de toute la colonie française, non parce que ce qu'il laissait n'aurait pas suffi pour couvrir les frais d'obsèques.

Dans l'Uruguay de l'époque, un testament olographe n'avait aucune valeur pour des biens situés dans le pays. Le successeur de Ducasse à la chancellerie du consulat le fit immédiatement remarquer au ministère des Affaires étrangères dans une lettre du 24 décembre 1889 :

[...] La loi de l'Uruguay ne reconnaît pas la validité des testaments olographes et feu M. Ducasse ayant vécu trop longtemps dans ce pays pour en ignorer les lois, étant donné surtout les fonctions qu'il a remplies, je ne puis que m'étonner de l'existence d'un pareil testament.

En résumé, les seuls biens laissés en France par Mr Ducasse consistent en titres de rente 5 % sur l'État français s'élevant ensemble à la somme de 9625 [francs] de rente actuellement déposés chez Mr Dosseur, banquier à Paris.

Quant aux biens laissés dans l'Uruguay, le testament olographe

étant nul, ils sont, d'après les lois du pays, attribués par égales parts aux frères et sœurs du défunt, ses neveux pouvant hériter par représentation de leurs père et mère décédés.

Tels sont, Monsieur le Ministre, les renseignements que j'ai pu obtenir et que vous jugerez sans doute utile de communiquer d'urgence aux héritiers dont les noms figurent sur la copie du testament ci-jointe, héritiers auprès desquels il pourrait se faire que l'on tentât des démarches préjudiciables à leurs intérêts s'ils n'étaient prévenus assez à temps pour se tenir sur leurs gardes.

Alvaro Guillot-Muñoz tenait de Francis Domestici, secrétaire à la légation de France à Montevideo, qu'en dehors de son testament, François Ducasse avait fait parvenir 10 000 francs à un valet de ferme résidant près de Bayonne et à sa famille.

L'inventaire après décès établi par autorité de justice³⁰ avait été dressé en présence d'Auguste Haurie, le propriétaire de l'hôtel des Pyramides. L'héritage du Chancelier comprenait un compte en banque, des titres en actions de compagnies françaises des chemins de fer, de nombreuses créances, un terrain situé calle Soriano, une maison calle Las Camaras achetée le 29 septembre 1881 au docteur Alfredo Vazquez Acevedo, et des objets personnels : habits, montres, jumelles de théâtre, revolver, boîtes à cigares, etc. Dans un meuble de la chambre, on trouva 381 piastres. D'après Alicot, qui avait eu accès aux papiers de famille de la maison Mètre, l'héritage de François Ducasse s'élevait à 305 000 francs. Les pièces documentaires des archives du consulat de France de Montevideo indiquent que sa fortune, en valeurs et en propriétés, était en réalité encore plus importante : 1 250 000 francs au moment de la liquidation.

Dans les semaines qui avaient suivi les obsèques de François Ducasse, le consulat de France était entré en action pour informer ses héritiers. La chancellerie écrivit le 23 décembre 1889 au maire de Bazet – que l'employé de la légation situait dans les Basses-Pyrénées – pour lui apprendre la mort du Chancelier et l'existence d'un héritage en valeurs et en propriétés d'« environ douze cent cinquante mille francs », dont, par le testament olographe du défunt, ses parents d'Argentine devaient recevoir la majeure partie. Le fonctionnaire de la chancellerie précisait qu'un tel testament n'était pas valable en Uruguay et pria le maire de Bazet d'aviser les héritiers résidant dans sa commune

de n'accepter aucune transaction avec leurs cohéritiers d'Amérique avant d'avoir reçu ou fait prendre communication des renseignements que je vais transmettre au sujet de cette succession par la voie du Ministère des Affaires étrangères.

Mandaté par les héritiers bigourdans de François Ducasse, le notaire tarbais Carrère contacta le 12 mars 1890 le chancelier du consulat de France à Montevideo :

Les héritiers qui sont en France [...] sont venus me communiquer les renseignements que vous leur avez fait tenir par les voies administratives [...]. Ils m'ont chargé de vous écrire pour vous prier de correspondre avec moi pour le règlement des affaires concernant cette succession.

Tout en demandant en quoi consistait la fortune du disparu, le notaire rappela à son correspondant d'outre-Atlantique que l'article 999 du Code civil français spécifiait qu'un ressortissant vivant à l'étranger pouvait tout à fait établir ses dispositions testamentaires par un acte fait sous seing privé : « Évidemment, les héritiers de France auraient tout avantage à ce que le testament de leur parent n'ait pas de valeur, mais il paraît difficile qu'il en soit autrement. » Le notaire demandait également si le défunt « était célibataire ou non, s'il était marié ou veuf, le nom de la femme ou des femmes s'il avait été marié plusieurs fois ».

Le fonctionnaire du consulat répondit le 26 avril 1890 au notaire en lui confirmant l'exactitude des renseignements qui avaient été transmis aux héritiers de France par l'intermédiaire du maire de Bazet³¹. Il certifiait que les biens laissés par François Ducasse s'élevaient à la somme de 1 250 000 francs, « à 20 ou 30 000 francs près, suivant la hausse ou la baisse des titres au moment de la liquidation et suivant aussi le plus ou moins de chances de recouvrer certaines créances ».

Ces mêmes articles valables en France ne le sont pas dans l'Uruguay qui, au point de vue de la souveraineté nationale, n'a pas, en ce qui concerne l'ordre des successions et la validité des testaments qui doivent être exécutés sur des biens situés dans son territoire, à tenir compte des législations étrangères. Les héritiers français sont donc habiles à se dire et porter héritiers, chacun pour la part qui lui revient de tous les biens laissés dans l'Uruguay par feu Mr Ducasse. D'après la loi de l'Uruguay, et dans le cas qui vous occupe, l'héritage est dévolu aux frères et sœurs du défunt, ses neveux pouvant hériter par représentation.

Si je m'en rapporte à ce qui m'a été dit par Mr Dractové [sic] Ducasse, un des neveux du *de cujus*, la succession serait représentée par quatre frères ou sœurs du défunt dont deux en France et les deux autres dans la République Argentine. [...]

Mr Ducasse était veuf, mais je ne puis vous dire ni le nom de sa femme ou de ses femmes, s'il a été marié plusieurs fois, pas plus que l'époque du décès ou de leur décès. Je me rappelle lui avoir entendu dire qu'il avait perdu un fils à Paris en 1870.

Au moment où ma lettre vous parviendra vous serez, sans doute, déjà en rapport avec Mr Dractové [sic] Ducasse résidant à Cordoba qui s'est rendu en France pour régler avec ses cohéritiers la succession de son oncle.

En 1898, les neveux et héritiers argentins du Chancelier feront apposer, sur sa *nicho* du Cimetière central de Montevideo, une dalle où on lit encore cette inscription :

CI GIT
FRANÇOIS DUCASSE
DÉCÉDÉ EN 1889
À L'ÂGE DE 80 ANS
SOUVENIR DE SES NEVEUX ³²

Au cours de ses recherches de 1890, Genonceaux rencontra le banquier Dosseur, qui était son voisin (l'éditeur avait ses bureaux rue Saint-Benoît, à deux pas de la rue de Lille). Dosseur lui apprit la mort toute récente du père de l'auteur des *Chants de Maldoror* et l'existence d'un neveu et héritier répondant au nom de Droctovée Ducasse, qui s'était déplacé à Montevideo pour la succession de son oncle. L'éditeur-enquêteur écrivit le 23 août à « Droctovié [sic] Ducasse / à Montevideo / (Uruguay) / (aux soins obligeants de la Légation française à Montevideo) » ³³. Les archives du consulat conservent la minute de la réponse des services français à l'éditeur, auquel il fut assuré le 9 octobre que sa lettre avait été remise à « Dractoré » Ducasse, « résidant actuellement Hôtel des Pyramides à Montevideo ³⁴ ». Genonceaux voulait sans doute des précisions biographiques et peut-être l'autorisation de rééditer l'œuvre du cousin germain de son correspondant. Eut-il une réponse dans le sens qu'il souhaitait ? La préface de sa réédition des *Chants de Maldoror* contient bien peu de renseignements susceptibles d'avoir été fournis par un membre de la famille sud-américaine du poète.

Trente-quatre ans plus tard, le Surréalisme se glissa dans le dossier du chancelier Ducasse aux archives du consulat de France à Montevideo sous forme de cette lettre du 1^{er} décembre 1924 ³⁵. Signée Benjamin Péret, elle porte l'en-tête du *Bureau de recherches surréalistes* et de *La Révolution surréaliste* (directeurs : Pierre Naville et Benjamin Péret) :

Monsieur

Je prépare une biographie d'Isidore Ducasse, qui signait « Comte de Lautréamont ». Je vous serais obligé pour cette étude, si vous pouviez me faire parvenir la copie de son acte de naissance. Isidore

Lucien Ducasse qui était le fils d'un de vos prédécesseurs est né vraisemblablement en 1846.

En vous remerciant à l'avance, recevez monsieur mes plus sincères et respectueuses salutations.

Benjamin Péret³⁶

La réponse partit de Montevideo le 13 janvier 1925. Les directeurs de *La Révolution surréaliste* durent déboursier six francs pour l'obtenir.

En 1927, François Alicot se déplaça à Bazet pour rencontrer les occupants de la maison Mètre, Marc Guinle et son épouse Marie-Jeanne, qui lui parlèrent de leurs cousins d'Amérique. Amélie Suarez-Ducasse, la fille de Lécéa³⁷, dirigeait à cette époque le « moulin » familial de Cordoba. Deux ou trois ans plus tôt, ses moyens financiers lui avaient permis de s'assurer la propriété de la maison Mètre où vivaient ses cousins. Le correspondant tarbais de *La Dépêche* supposa que les papiers du Chancelier – « où se trouvent peut-être les poésies et la correspondance de l'auteur des *Chants de Maldoror* » – étaient revenus à Amélie Suarez-Ducasse. À la lecture de ce passage de l'article qu'Alicot publiera peu après sur ses nouvelles découvertes, Léon Pierre-Quint, qui préparait son ouvrage sur Lautréamont, écrivit aussitôt au journaliste :

Je m'aperçois que vous citez d'une manière presque anodine un fait qui me semble d'une importance extrême : vous dites que Mme Amélie Suarez-Ducasse, qui vit encore, a dû hériter des papiers de la famille d'Isidore. [...] D'autre part, vous écrivez qu'elle vient d'acheter en France, dans son pays natal, une propriété. Il semble donc qu'elle soit loin d'avoir rompu tout contact avec la France et que, si elle n'est pas revenue en Europe, tout au moins elle a correspondu avec certains anciens compatriotes. Je serais donc heureux de savoir si vous avez, de votre côté, fait une tentative quelconque auprès d'elle, soit pour avoir de nouveaux renseignements sur Lautréamont, soit pour apprendre surtout si, comme vous le pensez, elle détient des textes inédits du poète.

Alicot, qui avait écrit à Amélie Suarez-Ducasse en septembre 1927, reçut en janvier 1928 cette réponse³⁸ qui lui avait été adressée de Cordoba le 5 novembre :

Cher Monsieur,

Au retour d'un voyage à Montevideo, je trouve votre lettre du 7 septembre dans laquelle vous me demandez des renseignements sur les œuvres d'Isidore Ducasse. Je regrette de ne pouvoir vous aider, car je n'ai rien à ce sujet. J'ai appris qu'il existait de lui des livres ainsi que des poésies, pour en avoir entendu plusieurs fois parler par

ma mère. Je serais très heureuse de savoir s'il y a en France des autographes pour les acquérir comme souvenirs de famille. Si vous saviez quelque chose, à qui ils appartiennent, je vous demanderais, si ce n'est pas vous importuner, de me le faire savoir. D'avance, je vous en remercie.

Vôtre

Amélie Suarez-Ducasse de Lozada³⁹.

Ce qu'on chuchotait dans la maison Mètre – et qu'Alicot se garda de rapporter dans son article –, c'est qu'Amélie passait pour avoir détourné à son profit l'héritage de son frère Louis-Marc⁴⁰, décédé en 1922 des suites d'une congestion cérébrale⁴¹ après avoir institué comme héritiers ses cousins de Bazet. Marc et Marie-Jeanne Guinle (qui se trouvaient fâchés de longue date avec Amélie, à laquelle ils reprochaient d'avoir divorcé pour épouser un aventurier italien nommé Da Costa). Le testament de Louis-Marc Suarez-Ducasse aurait été « interprété » par un notaire complaisant pour lequel Amélie aurait quitté son Italien... avant de le plaquer à son tour pour épouser à Montevideo son troisième et dernier mari, Rafael Lozada Llanes. Plus tard, Amélie Suarez-Ducasse de Lozada finira par abandonner la maison Mètre à Marie Guinle, fille de Marc et Marie-Jeanne Guinle. Elle mourut sans descendance en 1937, époque à laquelle Marcel Guinle, fils de Marie Guinle (qui avait épousé un homonyme), cessa de recevoir des nouvelles d'elle.

Lorsqu'il se rendit à Cordoba en avril 1946, Pichon-Rivière apprit que les Ducasse apparentés à l'auteur de *Maldoror* étaient tous morts. Il rencontra Rafael Lozada Llanes, veuf d'Amélie et propriétaire du moulin Ducasse dont la photographie illustra l'article que le médecin argentin tira de son reportage. Lozada Llanes narra en détail à Pichon-Rivière la saga des Ducasse de Cordoba et lui montra plusieurs documents ayant appartenu à François Ducasse (tous « de caractère commercial », précise-t-il), ainsi que des photographies des divers Ducasse d'Amérique du Sud. Pichon-Rivière dira avoir eu le sentiment que les Ducasse d'Argentine avaient toujours voulu « faire l'oubli sur Isidore Ducasse » pour « sauver le prestige de la famille ». Le biographe garda la conviction que le poète avait été « considéré par ses familiers comme un fou, un possédé et un blasphémateur ».

Avec la disparition d'Amélie Suarez-Ducasse de Lozada, notait Pichon-Rivière, la lignée des Ducasse d'Amérique du Sud s'était éteinte. D'un premier mariage, Rafael Lozada Llanes avait eu deux filles, Iliana et Imelda, qui furent les héritiers de leur belle-mère Amélie. Imelda Lozada vit encore (1998) à Alta Gracia, dans la province de Cordoba.

Comme Droctovée Ducasse avait rapporté à Cordóba les papiers et les objets personnels que François Ducasse gardait dans sa chambre de l'hôtel des Pyramides, Imelda Lozada doit se trouver en possession de quelques objets ayant appartenu au Chancelier ou à son fils, sans que l'on puisse les identifier.

Il existe encore aujourd'hui des Ducasse à Cordóba⁴², où l'on trouve même un canal Ducasse et une rue Ducasse. D'après Pierre Gibert, qui se rendit sur place en 1996, les actuels Ducasse de Cordóba ne descendent pas de Louis Ducasse, père du Chancelier, mais d'un Ducasse situé plus haut dans l'arbre généalogique. Du moulin Ducasse, il reste un vieux hangar sur les bords du Suquia, la rivière qui traverse la ville.

Revenons une dernière fois à Montevideo. Sur une petite place à l'arrière du Théâtre Solís, à l'angle de la calle Reconquista et de la calle Juncal, un monument rappelle le souvenir des trois poètes nés dans la capitale uruguayenne : Isidore Ducasse, Jules Laforgue et Jules Supervielle. Ce monument représente une nef de Lutèce (offerte par la ville de Paris, dont elle porte la devise *Fluctuat nec mergitur*) ; le socle de granit ayant été fourni par la municipalité de Montevideo⁴³. Œuvre du Français Guy Lartigue, cette caravelle de bronze (qui surplombe à présent une eau rance et d'une rare fétidité contenue dans un bassin) fut inaugurée le 4 mai 1869. Le monument, qui est un passage obligatoire pour les touristes, porte cette inscription :

A LOS POETAS FRANCO URUGAYOS
ISIDORE DUCASSE — JULES LAFORGUE
JULES SUPERVIELLE
LA CIUDAD DE MONTEVIDEO DONDE
NACIERON Y LA CIUDAD DE PARIS
DONDE ALCANZARON SIGNIFICACION
UNIVERSAL POR SUR GENIO RENOVADOR

Pour lire le nom de Lautréamont, il faut faire le tour du monument, où les dates de naissance et de décès des trois poètes sont gravées. Il existe cependant à Montevideo une calle Lautreamont, située dans le quartier du Prado. C'est une impasse : elle part de la calle Petain (sans accent) et finit sur l'arroyo del Miguelete, la rivière qui se jette dans la rade de Montevideo.

Le « pulpo de mirada de seda » du *Chant I* existe à Montevideo. Il est le centre d'un manège du parc d'attractions installé en permanence à quelques mètres de la plage. À chaque tour, le regard du poulpe, qui ne filtre pas la soie, se porte sur le Rio, mais ses tentacules ne sont pas assez longs pour plonger dans « les eaux argentines du grand estuaire ».

1. *Correspondance commerciale de Montevideo*, Archives du Ministère des Affaires étrangères. Cité par Claude Pichois, *op. cit.*
2. Le consul Maillefer.
3. Sur Vaillant, voir la note 66, page 83.
4. Souligné dans le texte.
5. Souligné dans le texte.
6. Souligné dans le texte.
7. Jordi Hoscure, « Le Retour du Chancelier », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1987.
8. Enrique Pichon-Rivière avait signalé autrefois que le passeport de François Ducasse, qu'il avait certainement consulté lors de sa visite aux Ducasse de Cordoba, portait la mention d'un voyage en France en 1873.
9. Alvaro Guillot-Muñoz, *Lautréamont à Montevideo*, *op. cit.*
10. La banque Dosseur dura encore quelques décennies. Henri Dosseur et son cousin René prirent la suite de Raymond Dosseur. Plus tard, la banque fera faillite et sera dissoute le 16 juillet 1934. Pendant quelques années, René Dosseur fera croire à son épouse que l'entreprise fonctionnait toujours : il partait de chez lui chaque matin pour se rendre dans une banque qui n'existait plus.
11. Son acte de naissance a été publié par Jean-Pierre Lassalle (« Bonjour, Monsieur Whittmann ! », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1994). « Jean Rosés Cazabat » était le fils de « Bernard Rosés négociant [sic] et de Marie Laventure mariés domisiliers [sic] à Ossun ».
12. Jean-Pierre Lassalle, « Sur le séjour en France de François Ducasse en 1873 », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1989.
13. Le registre des transcriptions au bureau des hypothèques de Tarbes mentionne quatre ventes à la date du 28 octobre 1873 (volume 531, ventes n° 69, n° 70 ; volume 532, ventes n° 68 et 69). On y lit : « Le sieur François Ducasse, chancelier du Consulat de France à Montevideo domicilié de droit à Bazet se trouvant de passage à Tarbes ».
14. Ancienne calle de la Iglesia de San-Juan.
15. Le *Guía comercial, industrial y particular de Montevideo* de 1869 précise : « Augusto Haurie, Hotel : Sarandi 235 ; café y restaurant : Sarandi 233 a 237 ; café des Pyramides ; Ituzaingo 161 a 171 ». Après Haurie, l'hôtel des Pyramides appartient à un certain Barberousse, Français originaire de Château-Thierry.
16. Armand Vasseur, *Filosofia y critica coexistentiales*, Montevideo, 1944.
17. Edmundo Montagne, « El conde de Lautreamont, poeta infernal, ha existido. Su vida en Montevideo; su misterio, su libro execrable y genial », *El Hogar*, 20 novembre 1925.
18. Le grand cimetière de Montevideo.
19. Alvaro Guillot-Muñoz, *Lautréamont à Montevideo*, *op. cit.*
20. Les Guillot-Muñoz datent la création de ce cercle à 1882.
21. Comte de Saint-Foix, *La République orientale de l'Uruguay*, *op. cit.*
22. Le texte original est en espagnol : « *Ducasse Francisco* : El día diez y nueve de noviembre del año mil ochocientos ochenta y nueve, yo el infrascripto Cura parroco de este Catedral Basilica de Montevideo, de sepultura eclesiastica al cadaver de Francisco Ducasse, frances, de ochenta años de edad viudo de N.N. fallecio ayer – Por verdad lo firmo ».
23. *La Tribuna popular* du 19 novembre 1889. Nous traduisons de l'espagnol.
24. Comte de Saint-Foix, *La République orientale de l'Uruguay*, *op. cit.*

25. Ministre plénipotentiaire de la France du 1^{er} novembre 1889 au 14 octobre 1897.

26. Théodore Child, *Les Républiques hispano-américaines*, Paris, 1891.

27. Albano Rodriguez, *Lautréamont à Montevideo*, *op. cit.*

28. Peut-être Louis-Marc Suarez-Ducasse, neveu de Droctovée de Ducasse.

29. Armand Vasseur, *Filosofia y critica coexistentiales*, Montevideo, 1944.

30. Le document le qualifie de « rentier ».

31. Le brouillon de sa lettre est conservé dans les archives du consulat de France en Uruguay.

32. François Caradec, *Isidore Ducasse, comte de Lautréamont*, *op. cit.*

33. Le courrier de Genonceaux n'a pas été retrouvé, mais le dossier de François Ducasse au consulat de France conserve sa lettre à la légation (document reproduit dans *Lautréamont à Montevideo* et dans les *Cahiers Lautréamont* du 1^{er} semestre 1992). Cette lettre porte cette mention manuscrite des services de l'ambassade : « Envoyé à M. Laporte le 28 7bre 90 » et « Hôtel des Pyramides, ch[am]bre 10 à M[ontevi]deo ».

34. Droctovée Ducasse écrivit au dos de l'enveloppe un reçu attestant que la lettre lui avait été remise à Montevideo le 2 octobre. Il apparaît ainsi que le neveu du Chancelier resta à Montevideo plusieurs mois après le décès de François Ducasse.

35. Le dossier de François Ducasse au consulat de France à Montevideo contient également une lettre écrite en anglais le 29 juillet 1922 par V. Grimsditch-Smith, 11, Longford Place, Victoria Park, Manchester. Ce (ou cette ?) Grimsditch-Smith se disait très désireux « d'écrire une biographie d'Isidore Lucien Ducasse (connu des milieux littéraires sous le nom de comte de Lautréamont) » et souhaitait être mis en rapport « avec quelques amis ou relations, ou tout autre source d'information qui pourrait exister à Montevideo ». Dans un premier temps, la légation répondit qu'elle ne disposait d'aucune information. En avril 1925, cependant, le consul de France à Manchester se vit prié par son confrère de Montevideo de faire savoir à Grimsditch-Smith que l'on avait retrouvé (probablement à la suite de la recherche demandée par Péret) l'acte de naissance de Lautréamont (Michael Pakenham, « Un biographe anglais de Ducasse en 1922 », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1992).

36. *Lautréamont à Montevideo*, *op. cit.*

37. Lozada Llanes, le dernier époux d'Amélie, confiera à Pichon-Rivière que son beau-père Juan Suarez-Fernandez, le mari de Lécéa, avait moins d'inclination pour le travail que pour la dilapidation de l'argent des Ducasse. Chassé de son foyer par le clan de sa femme, il regagna son Espagne natale, où il mourut.

38. L'original de la lettre est en espagnol. Alicot communiqua cette réponse à Pierre-Quint, qui la commenta ainsi : « La réponse que vous avez obtenue est évidemment assez décourageante ; vous supposez cependant qu'il ne faut pas la considérer comme définitive. »

39. La « Chronique des manuscrits perdus et retrouvés » des *Cahiers Lautréamont* du 1^{er} semestre 1997 a publié cette lettre de Jules Supervielle à Jean Paulhan, datée du 28 décembre 1931 : « Cher Jean / Madame Amelia Suarez Ducasse de Lozada m'envoie l'adresse de la personne à qui appartient la maison où habitait Lautréamont. / C'est Mme Marionette Vve Guinle / à Bazet / Mais ma correspondante pense que la dite Marionette ne doit avoir aucun papier du célèbre Isidore. / Si tu veux, j'écirai mais peut-être est-il préférable que ce soit la N.R.F. ? / À toi / Julio ».

40. Selon la tradition familiale, Louis-Marc Suarez aurait été un excentrique, incapable de tout travail, en rupture avec les conventions sociales. Ayant des dispositions pour la poésie, il aurait commis quelques pièces rimées.

41. Mort fou, dira Pichon-Rivière.
42. Notamment César A. Ducasse, artiste-peintre octogénaire.
43. Intendencia Municipal de Montevideo, *Estatutas y Monumentas de Montevideo*, 1986.

CHAPITRE XXVI

DES JEUNES BELGIQUE À LÉON GENONCEAUX

– Mes livres, dit Van den Brooks, en montrant les rayons de bois de rose revêtus de plaques en cristal. J'ai quelques éditions rares.

Il tendit à Marie un livre dont la reliure semblait faite d'une peau de serpent, veinée de jaune et de noir.

– Lautréamont, dit-il, *Les Chants de Maldoror*, mon livre de chevet.

– Je ne connais pas, fit la Russe éberluée.

– C'est un classique, prononça le marchand de cotonnades.

Louis Chadourne, *Le Maître du navire*, Édition Française Illustrée, 1919.

L'œuvre de Ducasse ne nous est parvenue que de justesse. Du vivant de l'auteur, la publication des *Chants de Maldoror* n'avait même pas été un échec : elle n'avait pas eu lieu. Dans l'ultime lettre que l'on connaisse de lui, Ducasse note sur son livre : « Le tout est tombé à l'eau ».

Avant la disparition de l'auteur, les seuls à avoir publié quelques lignes sur *Maldoror* avaient été Calmeau-Epistemon dans *La Jeunesse*, Poulet-Malassis dans son bulletin de publications défendues et Asselineau dans *Le Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*. Avec une critique dans une feuille de chou littéraire de faible diffusion, une annonce racoleuse dans un bulletin pour amateurs de curiosa et un éreintement dans un périodique pour érudits, l'œuvre, dont Ducasse avait dû distribuer à ses amis les rares exemplaires qui avaient été brochés à son intention, avait de faibles chances de trouver son public.

En leur temps, les deux premières éditions du *Chant I* ne pouvaient

guère susciter d'échos : en dépit de l'envoi à la « vingtaine de critiques », la plaquette de l'édition Balitout était trop mince ou trop atypique pour retenir l'attention d'un lundiste et bénéficier d'un compte-rendu dans un grand journal. Le volume des *Parfums de l'âme* n'était qu'une édition collective à compte d'auteur, dont le nombre de lecteurs n'avait sans doute guère dépassé celui de ses auteurs. Quant aux deux fascicules de *Poésies*, ils avaient été emportés dans la tourmente des années 1870-1871, qui fut funeste à tant de « publications périodiques ».

Albert Lacroix, qui avait vécu à Bruxelles pendant le siège de 1870, n'apprit probablement le décès de Ducasse que dans les mois qui suivirent son retour dans la capitale française. Pris dans des embarras financiers qui devaient conduire sa Librairie internationale à la faillite, il avait d'autres soucis que la disparition de ce client dont il avait accepté d'imprimer le livre. Le stock en feuilles de *Maldoror* dormait toujours dans son entrepôt de Bruxelles. Autant pour s'en débarrasser que pour en tirer quelque argent, il brada l'édition, avec d'autres invendus de son fonds, à son confrère Jean-Baptiste Rozez, le Bigourdan d'Ossun qui s'était établi libraire-éditeur à Bruxelles après quelques vicissitudes dans son pays natal. Lacroix connaissait de longue date Rozez, qui avait édité autrefois ses deux monographies sur *Les Élections de 1859*.

Ancien étudiant en médecine, Rozez avait dû se réfugier en Belgique pour des raisons politiques dans les années 1840. Il s'était marié à Bruxelles et s'était fait naturaliser Belge au bout de quelques années. Victor Hugo, qui eut affaire à lui au moment de la publication des *Châtiments*, ne le tenait pas en grande estime¹, mais il suggéra un jour à Lacroix de demander à son confrère d'être son prête-nom pour une publication qui devait réunir les articles parus sur *Les Misérables*. Rozez s'était fait une spécialité de publier des ouvrages badins (les *Mémoires* de Casanova, *Les Aventures de Faublas*, des romans de Crébillon fils) et les pamphlets politiques dirigés contre Napoléon III que confectionnaient des républicains en exil comme Charles Longuet, Hippolyte Magen ou Pierre Vésinier. Plus d'une fois, des livres édités par sa firme avaient fait l'objet de poursuites auprès des autorités françaises. Pour passer en France ses éditions illicites, Rozez les « faisait imprimer sur papier pelure d'oignon et les introduisait même, dit-on, parfois, dans des bustes en plâtre de Napoléon III² ». Comme d'autres éditeurs belges ou belgicanisés de l'époque, il s'adonnait aussi de temps à autre à la contrefaçon : en 1860, sa reproduction de l'édition Paulin-Busoni des *Mémoires de Casanova* lui valut une certaine réputation dans le genre.

L'adresse de la librairie Rozez était le 81, rue de la Madeleine. Dans *La Vie belge*, Camille Lemonnier raconte comment, « passant une après-

midi devant les vitrines du père Rosez » [sic], il avait découvert un exemplaire de l'édition Poulet-Malassis des *Fleurs du mal*.

Une autre activité de Rozez était de racheter, pour les vendre en solde, des ouvrages « difficiles » publiés par des confrères. C'est ainsi qu'en 1873 il reprit plusieurs éditions de la Librairie internationale entrée en liquidation : celles dont les grands éditeurs parisiens n'avaient pas voulu. *Maldoror* était dans le lot. Son achat ne constituait donc pas pour Rozez une tractation inhabituelle. Sans doute Lacroix avait-il présenté le livre à son confrère comme une œuvre pouvant intéresser les amateurs de publications épicées, comme un volume à faire circuler sous le manteau et à ranger dans l'enfer d'une bibliothèque. Il fallait bien cela pour faire accepter à Rozez cette œuvre totalement inconnue et à même d'attirer des ennuis judiciaires sur son éditeur.

Poulet-Malassis intervint-il dans la transaction ? Comme Lacroix, il connaissait bien Rozez, avec lequel il avait toujours entretenu des relations cordiales (tous deux avaient eu autrefois coutume de retrouver Baudelaire à la taverne bruxelloise du *Prince of Wales*). Lacroix, ou Poulet-Malassis, dut révéler à Rozez que, sous le pseudonyme de Lautréamont, se cachait un certain Ducasse, et l'attention de Rozez fut peut-être attirée par ce nom : un Bigourdan en exil n'est pas insensible aux sonorités pyrénéennes d'un tel patronyme, même s'il vit de longue date dans un pays où le mot *ducasse* indique une fête populaire. Mais qu'une sympathie de « pays » ait joué ou pas, le rachat du stock des *Chants de Maldoror* dut se faire à très bas prix.

Si le Belge Lacroix avait failli être le premier éditeur de *Maldoror* en France, le Français Rozez fut le premier éditeur de l'œuvre en Belgique. Il brocha les feuilles imprimées en 1869 dans l'atelier de Lacroix et Verboeckhoven et habilla le volume d'une couverture brun marron portant la date de 1874 et la mention *Paris et Bruxelles – En vente chez tous les libraires*, qui apparaissait déjà sur les exemplaires que Lacroix avait fait brocher avant la guerre à l'intention de l'auteur. Aucune mention d'éditeur ne figurait sur l'ouvrage – Rozez ne prenait donc lui-même aucun risque –, mais, au verso du faux titre, une indication d'imprimeur était donnée : *Bruxelles – Typ. de E. Wittmann*.

Ce nom de Wittmann passa longtemps pour celui d'une firme fictive qui aurait été utilisé, par ruse, par les imprimeurs bruxellois Ch. et A. Vanderauwera, prestataires habituels de Rozez, qui fabriquaient de temps à autre des éditions clandestines dans leur atelier du 25, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères. Genonceaux lui-même avait affirmé, dans son étude de 1890, que la mention de cet E. Wittmann était « fausse, aucun imprimeur du nom de Wittmann n'ayant existé à Bruxelles ». Or, Witt-

mann a bel et bien existé. Georges Rouzet, qui avait eu en mains l'exemplaire de l'édition Rozez de *Maldoror* appartenant à son ami l'écrivain Gaston-Denys Périer, « acheté par lui dix centimes à l'époque de sa jeunesse », avait signalé, dans son *Léon Bloy et ses amis belges*³, qu'il existait à Bruxelles une rue Émile-Wittmann. C'était un début de piste, mais il a fallu attendre 1994 pour que René Fayt⁴ révélât qu'Émile Julien Guillaume Wittmann (1836-1911) était un typographe bruxellois qui imprima des livres⁵, des brochures, des journaux, et fut conseiller municipal et promoteur des réfectoires des écoles communales. Les Vanderauwera, dont des liens de famille le rapprochaient, eurent régulièrement recours à ses services, notamment en 1869 pour imprimer *La Lanterne* de Rochefort. C'est donc dans l'atelier d'un Wittmann bien réel que furent tirés, sur une commande de Rozez, la couverture et la page de faux titre de l'édition de 1874 des *Chants de Maldoror*, que les catalogues de libraires désignent généralement sous le nom de « première-seconde » édition originale.

Cette édition, dont la diffusion semble avoir été en 1874 aussi modeste que discrète, n'eut pas le moindre retentissement à sa parution. Rozez ne l'inscrivit même pas sur un de ses catalogues. Faut-il voir derrière cette abstention une intervention de l'ayant-droit de l'auteur, c'est-à-dire François Ducasse, lequel, loin d'acquiescer à la cession des *Chants de Maldoror* à Rozez comme nous le suggérions plus haut, serait au contraire intervenu pour interdire la mise en circulation du livre de son fils ? C'est ce que paraît indiquer la notice du *Catalogue de livres anciens et modernes, rares ou curieux* que diffuseront en mars 1882 le libraire Jean Gay et son associée Henriette Doucé, auxquels Rozez, huit ans après son brochage de *Maldoror*, avait dû refiler quelques exemplaires de ce *rosignol* :

49 – *Les Chants de Maldoror*; par le comte de Lautréamont. Paris et Bruxelles, 1874, in-12 broché. – Prix : 3 fr. 50.

– Poème en prose, par un fou érotico-mystique; les exemplaires ont été retirés du commerce par la famille.

Fernand Drujon⁶ reprendra presque mot pour mot cette notice dans son *Essai bibliographique sur la destruction volontaire des livres ou bibliolytie*, paru en 1889 chez Quantin⁷ :

n° 161 – *Chants (les) de Maldoror*, par le comte de Lautréamont – Paris et Bruxelles, 1874, in-12.

Poème en prose composé, dit M. J.-J. Gay, par un fou érotico-mystique; les exemplaires ont été retirés du commerce par la famille de l'auteur et supprimés⁸.

On a tout lieu de penser que le dernier mot de la notice, qui ne figurait

pas sur le catalogue Gay et Doucé, est de l'invention de Drujon, auquel cette précision était vraisemblablement apparue nécessaire pour que *Maldoror* entrât avec quelque légitimité dans son *Essai bibliographique sur la destruction volontaire des livres ou bibliolytie* (la mention de *Maldoror* figure dans le chapitre consacré aux *Livres détruits par les éditeurs et par des particuliers*). Bien entendu, la « première-seconde » édition des *Chants* n'a pas plus été « supprimée » que l'édition originale d'*Une Saison en enfer* n'a été jetée aux flammes par son auteur. Il n'en demeure pas moins que le retrait « du commerce par la famille de l'auteur » fut peut-être réel. Car si l'édition de *Maldoror* passa de l'entrepôt du boulevard Waterloo à celui de la rue de la Madeleine, ce fut pour un oubli de onze années.

Rozez mourut à Bruxelles le 3 août 1877. Sa veuve Albertine et deux de ses fils, Charles et Alphonse-Isidore, le remplacèrent à la tête de la librairie, qui prit le nom de *Librairie universelle de Vve J. Rozez*⁹.

En 1885, la librairie Rozez était toujours rue de la Madeleine, au numéro 87 (le changement de numéro avait eu lieu en 1876). C'est dans cette boutique qu'un poète belge allait découvrir, au cours de l'été 1885, *Les Chants de Maldoror*. Il s'appelait Max Waller¹⁰ et appartenait à un groupe de jeunes écrivains qui publiaient une revue, *La Jeune Belgique*, considérée aujourd'hui comme le plus important périodique de l'avant-garde littéraire belge des années 1880¹¹. Née en décembre 1881 d'une revue d'étudiants, *La Jeune Belgique* était dirigée depuis sa fondation par Waller et Albert Giraud. Le blason de la revue, qui avait été dessiné par Waller lui-même, portait la devise *Ne crains*, comme pour rappeler que la rédaction ne redoutait pas la polémique et qu'il lui arrivait de ferrailer dans ses colonnes avec des périodiques concurrents comme *La Basoche* ou *La Wallonie*. Les collaborateurs de *La Jeune Belgique*, que l'on appela par la suite les « Jeunes Belgique », avaient coutume de se retrouver chaque jour à midi, à la *Taverne royale*, devant un porto, et devant une absinthe au café Sésino, en fin d'après-midi.

Les Jeunes Belgique fréquentaient la *Librairie universelle* de la veuve Rozez, qui avait édité leur revue à ses débuts et continuait à en assurer la diffusion. Un jour, Waller se vit proposer par un des fils de Rozez un exemplaire de l'édition de 1874 de *Maldoror*. Pris de curiosité, il acheta le livre et le fit circuler auprès de ses amis, dont l'aîné avait à peine franchi la trentaine : Iwan Gilkin, Francis Nautet, Henry Maubel, Albert Giraud, Georges Eekhoud. Valère Gille, le benjamin des Jeunes Belgique (dix-huit ans au moment des faits), reproduira dans ses souvenirs¹² le

récit que lui fera plus tard Gilkin, qui se donnait vers la fin de sa vie pour « celui qui avait véritablement découvert les *Chants de Maldoror* » :

Nous étions réunis ce jour-là, c'est-à-dire fin de l'été 1885, comme tous les jours à cinq heures, au café *Sésino*, sur les boulevards. Il y avait là Albert Giraud, Eekhoud, Maubel, d'autres. Nous attendions Max Waller. Voilà soudain qu'il arrive, en se dandinant un peu plus que d'habitude, et brandissant joyeusement un livre. C'était un volume de format 3 fr. 50 – expression d'alors – broché, couverture d'un jaune gris que l'on reconnaissait facilement comme appartenant à la collection Lacroix-Verboeckhoven¹³ et qui portait ce titre : *Les Chants de Maldoror*. Max Waller, ayant pris place au milieu de nous, nous expliqua qu'il avait reçu ce livre des mains du libraire-éditeur Rozez, lequel en avait découvert un stock au fond de sa cave. C'était, disait-il, l'œuvre d'un fou, qu'après composition, on n'avait pas osé mettre en vente à cause de ses audaces. À ce moment, Max Waller ouvrit le volume et, pour nous égayer, nous lut quelques pages. On riait follement autour de lui. Et en effet, le style en était imprévu. Waller continuait. Soudain je fus pris d'une curiosité intense. Fou peut-être, mais génial ! Je m'emparai du volume, l'emportai avec moi, et, toute la nuit, je le lus avec une passion désordonnée.

Le lendemain, je fis part de ma découverte à Albert Giraud. Je le forçai à partager ma surprise et mon admiration. Je convertis Eekhoud, Waller. Ils allèrent tous acheter des *Chants de Maldoror* chez Rozez. Waller se chargea d'expédier des exemplaires à Joséphin Péladan et à Léon Bloy, avec qui il était en correspondance. Giraud adressa de son côté un volume à J.-K. Huysmans.

Plusieurs Jeunes-Belgique ayant fait l'emplette d'exemplaires de *Maldoror*, le livre circula auprès d'autres écrivains belges. À la date du 21 septembre 1885, Jules Destrée nota dans son journal qu'il venait de discuter avec Gilkin de divers ouvrages, dont « le *Maldoror*, un étrange bouquin de fou découvert dernièrement à Bruxelles¹⁴ ».

Fait significatif, les Jeunes Belgique reproduisirent dans la livraison du 5 octobre 1885 de leur revue une strophe de *Maldoror*. Ils avaient retenu la scène familiale dialoguée du *Chant I* (« Une famille entoure une lampe... ») et la firent paraître sous la signature « Vicomte [sic] de Lautréamont » et sous le simple titre de *Maldoror*, sans rien qui laissât deviner qu'il s'agissait de l'extrait d'un ouvrage entier. Une note, que Gilkin revendiquera comme sienne dans son récit à Valère Gille¹⁵, précisait :

Nous donnerons prochainement une étude sur le vicomte [sic] de Lautréamont.

Gilkin confiera au même interlocuteur que sa « bienheureuse paresse » contrecarra ce projet.

Au cours des années suivantes, les noms de Maldoror et de Lautréamont – mais pratiquement jamais celui de Ducasse – reviendront sous la plume des jeunes écrivains de Belgique. Dans *La Wallonie*¹⁶ de février 1889, Pierre-Marie Olin¹⁷ mit en épigraphe au *Quatrième Cahier* de *Mes Mémoires* cette citation – un peu négligente sur la ponctuation – du *Chant IV* :

Libre comme la Tempête il est venu échouer un jour sur les plages indomptables de sa terrible volonté. Il ne craint rien si ce n'est lui-même.

Lautréamont.

Toujours en 1889, *La Wallonie* publia *Les Fleurs*, drame en trois actes de Charles Van Lerberghe, qui s'était à l'évidence souvenu de la strophe du *Chant I* publiée quatre ans plus tôt dans *La Jeune Belgique*¹⁸. L'enthousiasme de Van Lerberghe pour *Maldoror* se manifeste dans son journal à la date du 14 juin 1889¹⁹ :

Lu un livre génial : Les *Chants de Maldoror* du Cte de Lautréamont. Le génie sur les derniers confins de la folie. Du Shakespeare, du Dante, du Baudelaire, et pourtant une personnalité très nette. Le chantre de la cruauté – des monstres. Toutes les grandioses images de la nature et des pensées égales en détresse féroce, en sombre clameur. Un style noir, corrosif, pestilentiel et phosphorescent. Une phrase incisive, brève et d'acier dans le sarcasme et dans la voix de l'ange jusqu'aux lyres célestes²⁰.

En 1890, Maeterlinck, rendant compte dans une revue littéraire belge, *La Pléiade*, de *La Damnation de l'artiste* de Gilkin, affirmait ne connaître que « cinq écrivains qui soient réellement sadiques » : Baudelaire, Rimbaud, Michelet, Maldoror (sic) et Laforgue²¹. Maeterlinck, qui n'avait pas fait partie du groupe des Jeunes Belgique, n'en recevait pas moins leur revue. Il avait lu, et bien lu, l'extrait des *Chants* paru en 1885 dans *La Jeune Belgique*. Comme *Les Fleurs* de Van Lerberghe, *L'Intruse* de Maeterlinck, dont les lecteurs de *La Wallonie* de janvier 1890 eurent la primeur, n'est pas sans rappeler la « scène familiale » du *Chant I*. En 1925, répondant à l'enquête de *Disque Vert*, Maeterlinck paraissait bien revenu de l'œuvre qui avait pourtant laissé son empreinte sur le meilleur de sa propre production :

J'ai découvert les *Chants de Maldoror* il y a quelque trente-cinq ans. Il me semblait alors que c'était l'archétype de l'œuvre de génie = archange noir et foudroyé, d'une beauté indicible, fulgurations

éblouissantes, violettes et vertes, dans l'orage primordial, analogies, rapprochements et correspondances électriques et inouïes, métaphores phosphorescentes dans la nuit flamboyante du subconscient, etc.

Aujourd'hui, je n'ai pas le texte sous les yeux, mais je crois bien que tout cela me paraîtrait illisible, démente plus ou moins volontaire et fermentation du tréponème pâle²²...

Quand parut l'édition Genonceaux des *Chants de Maldoror*, Hubert Krains publia dans *La Société nouvelle*²³ du 31 janvier 1891 un compte-rendu de

ce livre étrange, publié il y a une quinzaine d'années, à peu près inconnu malgré cela, et dont quelques artistes sont seuls à savourer les troublantes beautés. Dans son premier chant, l'auteur met le public en garde contre les dangers que peut présenter la lecture de son ouvrage : « Âme timide, avant de pénétrer plus loin, dirige tes talons en arrière et non en avant, les émanations mortelles de ce livre t'imbi-beraient » [sic]. Le public a écouté ce loyal avertissement, et il a bien fait.

[...] Je ne connais rien de la vie du comte de Lautréamont. On raconte seulement qu'il est mort fou. C'est avec l'aide de ce seul détail, ajouté à l'idée, toujours vague, qu'on peut se faire d'un écrivain par la lecture de son œuvre, que j'essaie de me représenter l'auteur des *Chants de Maldoror*. Tout d'abord, une chose frappe chez cet écrivain : il donne souvent à sa pensée la forme abstraite du langage philosophique, et il emprunte volontiers ses termes de comparaison au vocabulaire des sciences. Il a même consacré quelques-unes de ses plus belles pages à la glorification des mathématiques. Il est donc probable que nous avons affaire à un esprit inquiet, qui a vainement demandé aux sciences et aux philosophies le *pourquoi* de son existence.

En 1890, les rédacteurs de *La Jeune Belgique* s'abstinrent de saluer la réédition des *Chants de Maldoror* par leur compatriote Genonceaux. L'année suivante, la revue inséra pourtant une *Prose lyrique* d'Arnold Goffin intitulée *Maldoror*. L'année d'après, le nom de Lautréamont revint dans la revue, mais seulement à propos du *Reliquaire*, le recueil de poésies de Rimbaud que le même Genonceaux, éditeur de haut goût, avait publié quelques mois plus tôt :

Le visionnaire des *Illuminations* et d'une *Saison en enfer* n'est pas moins génial que le poète. Ces kaléidoscopes sont d'une richesse aveuglante et folle. Jamais, pas même chez Lautréamont, torrent plus splendide d'images énormes et féériques ne roula.

Dans la même *chronique littéraire*, rendant compte du *Thulé des Brumes* d'Adolphe Retté, Destrée citait le nom de Maldoror :

Mais la lune étant devenue par trop fréquentée, des étoiles impossibles requièrent la fantaisie complexe de ceux d'aujourd'hui que tourmentait un désir d'être ailleurs. Au surplus étaient venus Rimbaud, Mallarmé, Laforgue et cet incohérent splendide Maldoror, des contrées du rêve les plus récents et magnifiques suzerains²⁴.

On ne conteste plus aujourd'hui que les poètes de *La Jeune Belgique* furent les véritables « inventeurs de *Maldoror* ». Trente-deux années plus tard, le livre de Ducasse éblouira un autre groupe de jeunes poètes, français ceux-là, qui allaient faire parler d'eux, au lendemain de la guerre de 14-18, sous l'appellation de *Surréalistes*. Ils contribueront grandement à donner à l'œuvre une notoriété qui n'a jamais décliné depuis lors. Il n'en est pas moins exact que la gloire de Maldoror est née au cours d'une discussion de poètes belges attablés dans un café bruxellois devant une absinthe ou une alicante, un jour de l'été 1885, un peu après cinq heures du soir.

Dans les jours qui avaient suivi leur découverte des *Chants de Maldoror*, les Jeunes Belgique avaient adressé des exemplaires de l'édition Rozez à des amis ou des correspondants français. Péladan et Huysmans eurent ainsi connaissance de l'œuvre. Contrairement à ce qu'affirmera Gilkin à Gille, l'envoi à Huysmans ne fut pas le fait de Giraud, mais de Destrée, que l'auteur d'*À rebours* remercia en ces termes le 27 septembre 1885²⁵ :

Ah ! mais oui, mon cher Destrée, c'est un bon fol de talent que le comte de Lautréamont. Le singulier bouquin, avec son lyrisme bouffe, ses enragements sanglants de marquis de Sade et, dans un tas de phrases fichues comme quatre sous, quelques-unes qui éclatent avec une sonorité magnifique.

J'attends avec impatience un article sur le livre. j'espère que vous aurez trouvé des renseignements sur la vie de cet étrange bonhomme, qui a crié l'hymne à la pédérastie avec de belles phrases. C'est vrai qu'il y a là-dedans des cauchemars à la Redon. Le baisage de la requine par l'homme est stupéfiant et il y a un petit vidage d'entrailles, de foie, de cœur par le vagin qui est assez alléchant !

Merci de m'avoir envoyé ces *Chants*. Ça vaut, en effet, qu'on les lise. Que diable pouvait faire, dans la vie, l'homme qui a écrit d'aussi terribles rêves²⁶ ?

Il semble que Péladan, qui ne paraît pas avoir été estomaqué par l'œuvre, reçut un exemplaire envoyé par Waller.

En revanche Léon Bloy, qui était né la même année que Ducasse, lut

Les Chants de Maldoror à cette époque et en ressentit une forte impression²⁷. Il les mentionna même dans le roman qu'il préparait, *Le Désespéré*, qui allait paraître en janvier 1887 après avoir manqué de connaître un sort analogue à celui de l'édition Lacroix de *Maldoror*²⁸. Le passage sur Lautréamont, qui constituait la première mention du livre en France depuis la mort de Ducasse, apparaît au début du roman, dans le chapitre intitulé *Le Départ*²⁹ :

L'un des signes les moins douteux de cet acculement des âmes modernes à l'extrémité de tout, c'est la récente intrusion en France d'un monstre de livre, presque inconnu encore, quoique publié en Belgique depuis dix ans : *les Chants de Maldoror*, par le comte de Lautréamont (?), œuvre tout à fait sans analogue et probablement appelée à retentir. L'auteur est mort dans un cabanon et c'est tout ce que l'on sait de lui.

Il est difficile de décider si le mot *monstre* est ici suffisant. Cela ressemble à quelque effroyable polymorphe sous-marin qu'une tempête surprenante aurait lancé sur le rivage, après avoir saboulé le fond de l'océan³⁰.

La gueule même de l'Imprécation demeure béante et silencieuse au conspect de ce visiteur, et les sataniques litanies des *Fleurs du Mal* prennent subitement, par comparaison, comme un certain air d'anodine bondieuserie.

Ce n'est plus la *Bonne Nouvelle de la Mort* du bonhomme Herzen, c'est quelque chose comme la *Bonne Nouvelle de la Damnation*. Quant à la forme littéraire, il n'y en a pas. C'est de la lave liquide. C'est insensé, noir et dévorant.

Mais ne semble-t-il pas à ceux qui l'ont lue que cette diffamation inouïe de la Providence exhale, par anticipation – avec l'inégalable autorité d'une Prophétie – l'ultime clameur imminente de la conscience humaine devant son Juge³¹ ?

Le 15 mars 1890, Victor Archinet, bibliothécaire de l'Université de Dijon, écrivait à Bloy, qu'il ne connaissait que de réputation, pour lui faire part de l'intérêt qu'il avait porté à sa présentation de *Maldoror*, bien propre, à vrai dire, à attiser la curiosité du lecteur. Archinet n'avait pu – et pour cause – trouver l'ouvrage à Dijon, ni même auprès des libraires de Bruxelles auxquels il s'était adressé après avoir lu dans *Le Désespéré* que *Maldoror* avait été « publié en Belgique depuis dix ans³² ». Bloy fournit les précisions demandées et, s'il ne poussa pas l'amabilité jusqu'à prêter à son correspondant son propre exemplaire de *Maldoror*, lui proposa de faire appel à un de ses correspondants de Belgique – Verhaeren, Van Maus, Destrée, Khnopff ? – pour trouver le livre. Archinet déclina l'offre, préférant l'obtenir, disait-il, par les moyens que son métier met-

tait à sa disposition. De fait, il parvint à dénicher un exemplaire chez un libraire de Bordeaux (« apporté là par quelque nègre », écrivit-il)³³. Le 29 avril, il confiait à Bloy son sentiment sur *Maldoror* :

Je suis entré dans la lecture de *Maldoror*. Le mot *exorbitant* aurait dû être réservé pour qualifier cela. Toute la poésie s'y trouve, mais à l'état brut. C'est un entrepôt, ce sont des docks, une accumulation monstrueuse et américaine de richesses natives, de quoi fréter toute une flotte littéraire. N'était la mauvaise qualité de la langue, on pourrait croire à un testament de Baudelaire (le fait de la publication en Belgique pourrait ajouter à la vraisemblance de cette supposition). Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que la puissante main qui jongle ainsi avec les grands pouvoirs de la nature, faisant caramboler les comètes et les cétaées, a d'exquises délicatesses d'une grâce peu commune. Je me rappelle certaine farandole de roses dansant sous la blancheur de la lune qui est une chose délicieuse. Je crois que la vraie poésie se fera dorénavant comme cela. Je m'empresse de déclarer que je n'ai pas encore su dégager la pensée maîtresse qui doit être l'axe de cette œuvre étonnante. Il est vrai que je n'en suis qu'au III^e Chant. J'ai écrit au Conservateur de la Bibliothèque Royale de Bruxelles pour lui demander s'il y a quelque moyen de se procurer l'ouvrage entier³⁴. Je lui ai signalé l'imprimeur Wittmann qui pourra donner d'utiles renseignements s'il n'a pas disparu. Mais j'ai peu d'espoir : *les Chants de Maldoror* ont dû avoir un médiocre succès. Tous les exemplaires invendus ont sans doute été remis au pilon.

Les réponses de Bloy à Archinet ne sont pas connues. On peut le regretter, car elles eussent constitué un intéressant commentaire aux textes publiés par Bloy sur *Les Chants de Maldoror*. L'écrivain devait y donner sans apprêt son sentiment personnel sur l'œuvre de Ducasse et peut-être des détails sur l'histoire du livre et de son auteur qu'il pouvait tenir, directement ou indirectement, de quelque Jeune Belgique (Archinet, dans sa deuxième lettre, le remercie de « renseignements » sur Lautréamont)³⁵.

Dans son texte du *Désespéré* comme dans l'étude qu'il allait donner à *La Plume* en 1890 (*Le Cabanon de Prométhée*), Bloy mettait en cause l'état mental de l'auteur des *Chants*, dont il faisait même terminer l'existence dans un asile d'aliénés (« L'auteur est mort dans un cabanon, et c'est tout ce que l'on sait de lui »). Genonceaux protestera contre cette « fable, intéressante seulement au point de vue de l'effet littéraire qu'il désirait produire » :

En écrivant cette notice, nous voulons simplement détruire une légende formée, on ne sait trop pourquoi, à l'endroit de la personna-

lité du comte de Lautréamont. Dernièrement encore, M. Léon Bloy, dont la mission, ici-bas, consiste décidément à démolir tout le monde, les morts comme les vivants, tenait d'accréditer cette légende dans une longue étude consacrée au volume [article de *La Plume*] : il y répète à satiété que l'auteur était fou et qu'il est mort fou. – « C'est un aliéné qui parle, le plus déplorable, le plus déchirant des aliénés. » – « La catastrophe qui fit de cet inconnu un aliéné... » – « ... Car c'est un vrai fou, hélas ! Un vrai fou qui sent sa folie. » Et plus loin : « *L'auteur est mort dans un cabanon, et c'est tout ce qu'on sait de lui* ». En écrivant cela, M. Léon Bloy a sciemment fait de très mauvaise besogne ; en effet, il résulte de l'enquête très approfondie que nous avons faite, il résulte de documents authentiques que nous avons recueillis, que l'auteur des *Chants de Maldoror* n'est pas mort fou.

À la décharge de Bloy, il n'avait fait que reprendre, certes en l'amplifiant, un racontar qui avait été probablement forgé dans la librairie bruxelloise de la rue de la Madeleine et dont la notice du catalogue Gay et Doucé de 1882 s'était déjà fait l'écho. À la *Librairie universelle* de la veuve Rozez, les Jeunes Belgique avaient reçu *Les Chants de Maldoror* comme l'œuvre d'un individu ayant perdu la raison. Le Parnasse belge tenait ainsi pour assuré que ces *Chants* étaient le livre d'un fou mort dans son jeune âge. À leur tour, ils transmirent l'information à leurs correspondants français. Bloy eut le tort de la prendre pour argent comptant. Charles Bisson a rapporté ces propos révélateurs de l'image qu'il plaisait à l'auteur des *Histoires désobligeantes* de donner de *Maldoror* :

comme il me parlait des *Chants de Maldoror* : « Si vous trouvez ce livre, me dit-il, lisez-le, mais ne le gardez pas chez vous, car c'est l'œuvre d'un fou, et la folie est contagieuse ». « Je l'ai lu, ajouta-t-il, mais je n'ai pas voulu le garder dans ma bibliothèque, de peur que ma femme et mes filles le trouvent³⁶ ».

Genonceaux³⁷ fit paraître son édition des *Chants de Maldoror* en 1890. Son volume reproduisait le fac-similé d'une lettre de l'auteur et s'ouvrait sur un frontispice de José Roy³⁸, eau-forte dont le thème s'inspirait d'une phrase du *Chant III* (« Il traînait, à travers les dalles de la chambre, sa peau retournée »). L'édition courante avait été tirée à cinq cents exemplaires sur papier du Marais, qui étaient proposés au prix de dix francs pièce. Dix exemplaires sur Japon, signés et numérotés, contenaient le frontispice en quadruple état.

Albert Lacroix, auquel les onze pages de la préface sont dédiées, fut probablement un des principaux informateurs de Genonceaux. L'éditeur

eut aussi accès au dossier Ducasse de la banque Dosseur (« Grâce à l'amabilité de M. Dosseur, successeur de M. Darasse, nous avons pu prendre connaissance d'une partie de la correspondance du jeune écrivain »³⁹). Sans doute Genonceaux avait-il appris l'existence de cette banque grâce à Lacroix, qui avait dû consulter un ancien livre de comptes de la Librairie internationale attestant un versement de quatre cents francs fait par la banque Darasse au nom d'Isidore Ducasse.

Dans sa préface, Genonceaux prenait quelques précautions pour prévenir d'éventuelles poursuites, qui ne vinrent pas :

Nous avons cru que la réédition d'une œuvre aussi intéressante serait bien accueillie. Ses véhémences de style ne peuvent effrayer une époque aussi littéraire que la nôtre. Si outrées qu'elles soient, elles gardent une beauté profonde et ne revêtent aucun caractère pornographique.

La Critique appréciera, comme il convient, les *Chants de Maldoror*, poème étrange et inégal où, dans un désordre furieux, se heurtent des épisodes admirables et d'autres souvent confus.

En 1890, l'histoire d'Isidore Ducasse était terminée depuis plusieurs années. Celle de Lautréamont venait de commencer.

1. Hugo qualifie Rozez de « maladroit vendeur quelconque » dans une lettre à Hetzel du 15 mai 1853.

2. Jules Claretie, *La Vie à Paris – 1885*, Victor-Havard, 1886.

3. Éditions Solédi, s. d.

4. *Auguste Poulet-Malassis à Bruxelles*, op. cit.

5. En 1898, *Sous le burnous – Scènes vécues – Mœurs arabes* d'Hector France paraîtra chez Charles Carrington, imprimé par la firme Chamerot et Renouard, avec des planches de Paul Avril « tirées par la maison Wittmann ».

6. Après des études en faculté de droit, Fernand Drujon (1845-1912) était entré en 1870 à la préfecture de police de Paris, où il fit toute sa carrière. Ses titres les plus connus sont *Les Livres à clefs* et un *Catalogue des ouvrages, écrits et dessins de toute nature poursuivis, supprimés ou condamnés depuis le 21 octobre 1814 jusqu'au 31 juillet 1877*.

7. L'imprimerie et maison d'édition Quantin avait ses locaux dans une maison de la rue Saint-Benoît, tout à côté des éditions Genonceaux.

8. Comme Drujon indique un « J.-J. Gay », il est probable que la notice du catalogue de 1882 fut reprise peu après sur un nouveau catalogue de la même firme : en effet, Jules Gay, qui avait mis fin à son association avec Henriette Doucé au cours de l'année 1882, s'était adjoint un assistant en la personne de son fils Jean-Jules. Le premier catalogue de la librairie « J.-J. Gay » (qui avait pour adresse le 27, Galerie du Roi, passage Saint-Hubert, Bruxelles) date d'octobre 1882.

9. Charles Rozez exerçait encore à Bruxelles en 1909 (sa librairie était située au 58, rue du Progrès) et se faisait volontiers, respectueux de la tradition familiale, exportateur

d'ouvrages passibles des sacrements de la Sixième chambre. Il avait des clients jusqu'en Amérique du Sud.

10. De son vrai nom Maurice Warlomont, Max Waller (1860-1889) fut un des principaux animateurs du mouvement Jeune Belgique. Il disparut prématurément, après quelques mois de maladie, le 6 mars 1889 et fut successivement remplacé à la direction de *La Jeune Belgique* par Henry Maubel, Valère Gille et Iwan Gilkin.

11. Maurice Saillet, « Les inventeurs de Maldoror », *op. cit.* ; Frans de Haes, *Images de Lautréamont*, Duculot, Gembloux, 1970 ; « Lautréamont, *La Jeune Belgique* et après », *France-Belgique 1848-1914. Affinités-ambiguïtés*, Collection Archives du futur, Éditions Labor, Bruxelles, 1997.

12. Valère Gille, *La Jeune-Belgique – Au hasard des souvenirs*, Office de Publicité, Bruxelles, 1943. Gille a également raconté « La découverte des *Chants de Maldoror* » dans une lecture faite à la séance du 11 février 1939 de l'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique (*Bulletin de l'Académie de langue et de littérature française de Belgique*, t. XVIII, 1939).

13. En réalité, l'édition Rozez avait une couverture marron et non jaune, et ne portait aucune mention d'une « collection Lacroix et Verboeckhoven ».

14. Jules Destrée, *Journal 1882-1887*, Académie royale de langue et de littérature françaises, 1995. Le 7 novembre, le même Destrée notait encore : « Bouquininement [sic], lu [...] les admirables *Poèmes en prose* de Baudelaire et les étranges et irritants *Chants de Maldoror* ».

15. À un autre endroit des souvenirs de Valère Gille, on lit : « Faits et gestes divers. / *La Jeune Belgique* d'octobre 1885 me parvient. Je parcours le sommaire. Tiens ! Un nom inconnu ! Quelque nouveau collaborateur sans doute ? Vicomte de Lautréamont ? Il publie des pages étranges, *Maldoror*. Quel est ce nouveau Jeune-Belgique ? Il faut que je m'informe. Une notice de la rédaction, placée au bas de la page, nous dit : "Nous donnerons prochainement une étude sur le vicomte de Lautréamont". / Ce n'est donc pas un début dans la littérature. Attendons l'étude promise. »

16. Cette revue symboliste liégeoise parut de 1886 à 1892 sous la direction d'Albert Mockel et ne cessa d'échanger des rosseries avec *La Jeune Belgique*. Elle avait des dépositaires à Bruxelles (Rozez), Liège, Gand et Paris (Vanier).

17. Pierre-Marie Olin (1865-1919), neveu d'Edmond Picard (avocat célèbre et écrivain omniprésent dans les lettres belges de l'époque) est l'« O'chanvre » des *Fumistes Wallons* et l'auteur des *Légendes puériles*.

18. Robert Frickx, « L'influence de Lautréamont sur les poètes de *La Jeune Belgique* », *Regards sur les lettres françaises de Belgique*, Éditions André de Rache, Bruxelles, 1977.

19. Le 1^{er} juin précédent, écrivant à Albert Mockel pour lui reprocher la manière dont un de ces textes avait été reproduit dans *La Wallonie*, Van Lerberghe citait ironiquement et sans guillemets un passage du *Chant II*, en ajoutant : « Cela est extrait de Maldoror. Avez-vous lu ce livre génial ? Je viens de le lire avec ivresse » (Joseph Hanse, *La genèse de « L'Intruse »*, communication à la séance du 8 septembre 1962 à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, Bruxelles).

20. Musée de la Littérature, Bibliothèque Royale Albert 1^{er}, Bruxelles.

21. Le 19 août 1890, Maeterlinck remerciait Verhaeren de l'envoi de son *Au bord de la route* en évoquant « Rimbaut [sic], Maldoror et Walt Whitman ».

22. Interrogé dans la même enquête, Eekhoud avouera de son côté qu'il n'avait jamais lu *Maldoror* « avec assez de sympathie ou de curiosité. Il ne m'emballa ni ne me troubla. [...] De *Maldoror* les quelques pages que je connais m'intéressent exclusivement par leur luxuriance verbale, par la truculence des images, par une incontestable virtuosité. [...] Le

passage que *La Jeune Belgique* (tome IV, 1884-1885) détacha autrefois de l'œuvre d'Isidore Ducasse révèle beaucoup d'habileté, de talent et de raison ; je dirais presque de roublardise. Il s'agit d'une agréable paraphrase ou plutôt d'une nouvelle version de la légende que Goethe utilisa pour son *Roi des Aulnes*. »

23. Il est piquant de lire le nom de Georges Minvielle dans un article de Frédéric Borde paru à cette époque dans cette *Société nouvelle* sous le titre de « Lettres des Pyrénées » : « Depuis longtemps, mon ami Georges Minvielle, juge de paix à Laruns, me conviait à aller passer la journée avec lui. » Borde était un Palois qui, après s'être battu en 1870 comme sous-officier dans l'armée de Paris, était devenu rédacteur à l'*Indépendant des Basses-Pyrénées*. En 1873, il avait publié à Pau une étude d'inspiration militaire, *Philosophie de la guerre*. Par la suite, il fit paraître deux livres chez Dentu. Socialiste militant, il s'installa à Bruxelles pour prendre la direction d'une *Revue de socialisme rationnel*. Il avait gardé des contacts avec sa région d'origine et signait encore des articles dans l'*Indépendant de Pau* en 1884.

24. En 1890, signant dans *La Société nouvelle* un article sur Barbey d'Aurevilly, Destrée évoquait déjà *Les Chants de Maldoror* : « Psychologie très adroitement démolée, application de cette loi signalée par Dostoïevski, ce grand scrutateur d'âmes : "On a d'autant plus de pensées immondes qu'on est supérieur", et qu'est venu confirmer encore, avec une exactitude étonnante, un livre merveilleux et fou, d'un détraqué de génie resté inconnu : *Les Chants de Maldoror*. »

25. Destrée et Huysmans étaient entrés en contact au moment de l'article élogieux que le premier avait consacré à *À rebours* dans *La Revue artistique* du 1^{er} décembre 1884. *Maldoror* n'était pas le premier livre que Destrée faisait parvenir à Huysmans : il lui avait précédemment envoyé un ouvrage illustré par Jan Kuyken, le graveur hollandais dont il est question dans *À rebours*.

26. J.-K. Huysmans, *Lettres inédites à Jules Destrée*, introduction et notes de Gustave Vanwelkenhuyzen, Droz, Genève, 1967.

27. On attribue souvent à Verhaeren l'envoi à Bloy d'un exemplaire des *Chants de Maldoror* en citant ce passage d'une carte non datée de Verhaeren à Bloy : « Voici *Maldoror* que M. Émile Van Mons [cousin germain de Verhaeren] vous envoie ». Le Belge ajoutait toutefois : « En plus un exemplaire du *Désespéré* qu'il vous prie d'orner d'une dédicace en souvenir de la soirée passée ensemble ». *Le Désespéré* ayant déjà paru au moment de l'envoi de cette carte, ce ne fut donc pas sur l'exemplaire transmis par Van Mons que Bloy lut pour la première fois *Les Chants de Maldoror*. C'est probablement par Huysmans que Bloy eut connaissance du livre.

28. Vers la fin de 1886, l'éditeur Stock avait en effet refusé, en dépit d'engagements antérieurs, de publier *Le Désespéré*, qu'il avait pourtant fait composer et tirer. Il craignait un procès en diffamation, car un passage attaquait une importante personnalité de la presse. Waller, qui avait appris ce refus de l'éditeur par un journal français, *Le Pays*, écrivit à Bloy, qu'il ne connaissait pas personnellement, pour lui proposer de publier son livre sur plusieurs livraisons de *La Jeune Belgique*. Entre-temps, Alphonse Soirat, l'ancien dépositaire du *Pal*, accepta de faire les frais d'une nouvelle composition du *Désespéré*, qui parut le 15 janvier 1887, et Bloy n'accepta pas la proposition de Waller.

29. Ce passage ne connaît pas de variantes dans les trois premières éditions du *Désespéré* : celle de Tresse et Stock (imprimée en 1886 et parue seulement en 1893), celle de Soirat (mise en librairie en janvier 1887) et celle de Crès (publiée en 1913). En revanche, une première version du texte se lit dans un brouillon intitulé *La Littérature du Désespoir* (reproduit en fac-similé dans les *Cahiers Lautréamont* du 1^{er} semestre 1991). Dans ce premier jet, Bloy annonçait son intention de « photographier l'objet dans un prochain article », ce qu'il fera quelques années plus tard avec son article de *La Plume*, intitulé *Le Cabanon de Prométhée*.

30. Paul Lespès considérait que Bloy aurait pu se dispenser de signaler « l'effroyable Polymorphe jeté par la tempête sur notre rivage [...] Que d'exagérations; quel luxe d'images et de métaphores ! » écrivait-il à Alicot. Lespès s'était fait prêter un exemplaire du *Désespéré* par son médecin, le docteur Lasserre, mais cette lecture l'avait, de son propre aveu, « laissé froid ». Il ajoutait, ce qui n'était pas un compliment sous sa plume : « Il y a là quelque chose du style de *Maldoror* ».

31. *L'Art moderne*, périodique belge dirigé par Octave Maus, Edmond Picard et Émile Verhaeren, publia le 30 janvier 1887 une recension anonyme – en réalité de la main de Verhaeren – d'*Un Désespéré* (sic), qui se terminait sur ces mots : « À certain relai [sic] du récit, Marchenoir parle de *Maldoror*. Les deux écrits, le sien et celui de Lautréamont, ont tel air de parenté. Ils sont tous les deux énergumènes et grands, éclatants et désorbités. Oh ! les belles comètes errantes vers l'inconnu, tragiques ! » (cité par Émile Van Balberghe, « *Voici quelqu'un* ». *Émile Verhaeren, critique de Léon Bloy*, Les Libraires Momentanément Réunis, Bruxelles, 1997). Dans *L'Art moderne* du 27 mars 1887, Edmond Picard, rendant compte de *La Walkirigole* de Théo Hannon, fit une allusion au *Désespéré* et aux *Chants de Maldoror* : « Je lisais récemment *Le Désespéré*, de Léon Bloy, un monstre de livre comme lui-même le dit des *Chants de Maldoror* par le comte de Lautréamont ».

32. Les lettres d'Archinet à Bloy ont été publiées dans les *Cahiers Lautréamont* du 1^{er} semestre 1994 (« Un correspondant ducassien de Léon Bloy ou Les débuts de l'AAPP-FID en 1890 »). Benoît Victoire (il signait Victor) Archinet était né à Lyon le 26 février 1849. Le texte de ses onze lettres à Bloy est conservé, sous forme de copies dactylographiées, dans le fonds Bollery de la Bibliothèque municipale de La Rochelle.

33. Comme il évoque dans sa lettre l'imprimeur Wittmann, nous savons qu'Archinet avait mis la main sur un exemplaire de l'édition de 1874 et non sur un volume de l'édition de 1869.

34. Dans une précédente lettre, Archinet demandait à Bloy si d'autres chants étaient connus en dehors des six chants de l'édition Rozez.

35. Lecteur de *Maldoror* de la première heure, Archinet allait mourir peu après, le 23 janvier 1893, à l'âge de quarante-trois ans, dans son domicile dijonnais de la rue Prieur-de-la-Côte-d'or (il évoque sa santé fragile dans sa correspondance avec Bloy). À la date du 21 mai 1894, Bloy note dans son journal qu'il a rencontré chez un ami un imprimeur dijonnais « qui a connu ce Victor Archinet, bibliothécaire qui m'envoya un jour 100 fr. un peu avant mon mariage et dont j'étais sans nouvelles depuis trois ans passés. J'apprends qu'il est mort au mois de janvier de l'année dernière. Il était mon ami et je ne l'ai jamais vu. La vie est un songe bizarre ».

36. Charles Bisson, « Dans l'intimité de Léon Bloy, avec des lettres inédites », *Mercur de France*, mai 1956.

37. Sur Genonceaux, nous renvoyons le lecteur aux articles de Pascal Pia (*La Quinzaine littéraire*, 15 avril 1966), Jean José Marchand (« État présent de la question Genonceaux », *Cahiers Lautréamont*, 1^{er} semestre 1988), de Jean-Paul Goujon (« Notes complémentaires sur Genonceaux », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1988; « Une lettre inédite de Christian Beck sur Genonceaux », *Cahiers Lautréamont*, 2^e semestre 1989) et à la biographie parue en 1994 aux Éditions du Lérôt (*Deux malchanceux de la littérature fin de siècle : Jean Larocque et Léon Genonceaux*).

38. Entre 1886 et 1889, Joseph-Louis Roy (1847-1930), dit José Roy, avait travaillé pour les directeurs successifs – Maurice de Brunhoff, Alphonse Piaget, Félix Brossier – de la maison d'édition dont Genonceaux avait pris la tête en 1890. Il donna également des échantillons de son talent au *Petit Français illustré*, au *Courrier français*, à *L'Écho de la semaine*. On remarqua ses dessins parus dans les livres du très contesté docteur Joseph Gérard : *Nouvelles causes de stérilité dans les deux sexes* (1888), *La Grande Névrose*

(1889), *L'Odyssée d'un chaste* (1893). En 1907, Roy illustrera *La Pantoufle de Sapho et autres contes* de Léopold Sacher-Masoch, parus chez Charles Carrington, libraire-éditeur au 13, rue du Faubourg-Montmartre.

39. Genonceaux précise « une partie de la correspondance », comme si Dosseur ne lui avait communiqué que des documents ne compromettant pas le secret professionnel. Il est vraisemblable que l'éditeur eut aussi accès à des lettres que nous ne connaissons pas. Pour rétablir par photogravure les initiales gravées de l'épistolier sur la première page de la lettre dont il reproduit le fac-similé en tête de son édition, il dut utiliser le chiffre d'une autre lettre, car, sur le document original, Ducasse avait barré ses initiales d'un trait de plume.

REMERCIEMENTS

S'il est un nom que l'auteur de la présente biographie tient à citer en tête de cette page, c'est celui de François Caradec, dont le livre fondateur parut en 1970, année du centenaire de la mort d'Isidore Ducasse. Si cette nouvelle biographie a moins de défauts qu'elle aurait pu en avoir, c'est avant tout grâce à ses conseils et à ses remarques qu'elle le doit.

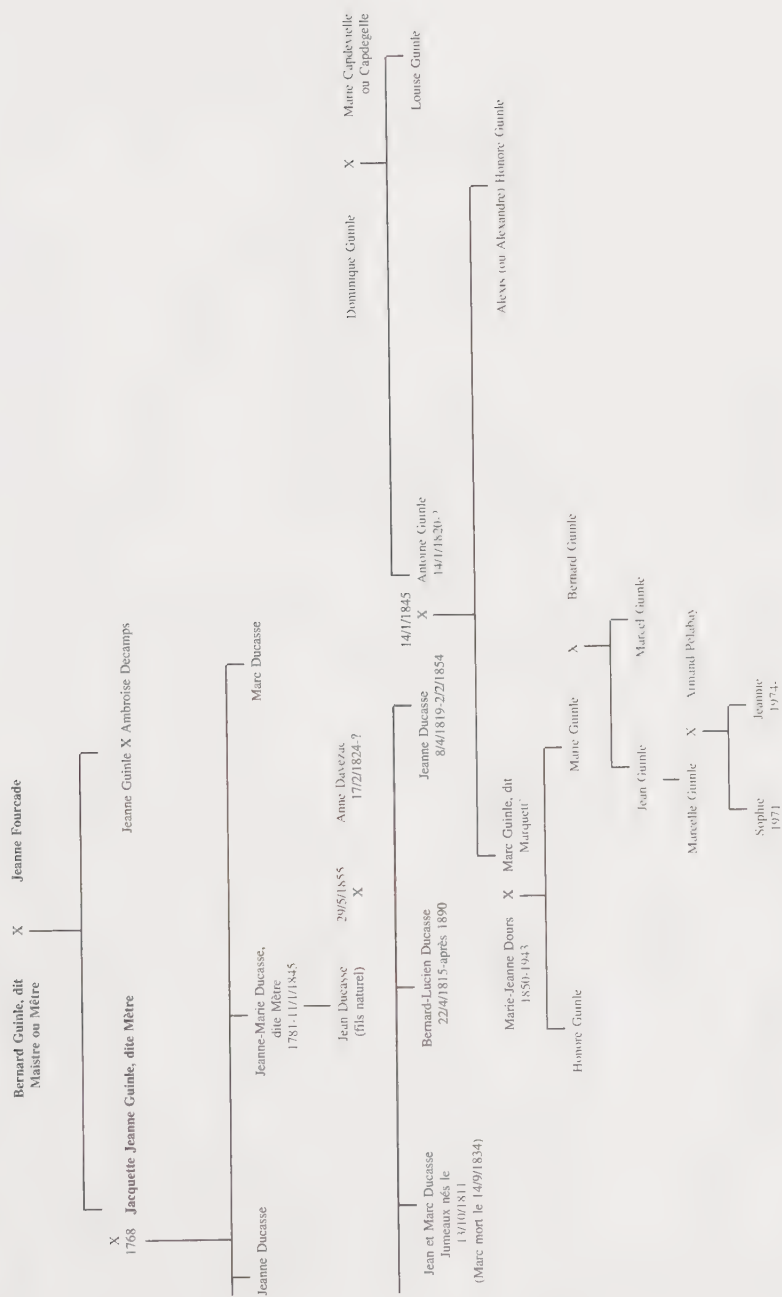
La dette de l'auteur est également importante envers les limiers de l'Association des amis passés, présents et futurs d'Isidore Ducasse (AAPPFID), qui, depuis 1987, ont exploré maintes pistes et contribué de manière décisive à la connaissance biographique du Montevidéen : Sylvain-Christian David, Jean-Louis Debaue, Liliane Durand-Dessert, Pierre Gibert, Jean-Paul Goujon, Jean-Pierre Lassalle (auquel les arbres généalogiques de ce volume doivent de nombreuses branches), Michel Pierssens, Jean-Didier Wagneur et Éric Walbecq.

Cette biographie a bénéficié de la bienveillance de plusieurs personnes qui ont accepté d'ouvrir leurs archives ou de communiquer des documents de leur collection personnelle : Jean-Louis Baudet-Plazolles, petit-fils de Georges Dazet ; Éric Buffetaud ; Jean-Claude et Robert Émion, petits-neveux de Paul Émion ; Marcel Guinle, arrière-petit-neveu du chancelier Ducasse ; Francis Sartorius ; M. Souberbielle, Mme Galperine, Mme Wurth, descendants d'Auguste Delmas.

Enfin, nous voudrions témoigner notre reconnaissance à Claude Durand et à Sophie Grandjean pour leur aide dans la préparation du livre et dans sa publication.

Arbre généalogique
des Ducasse

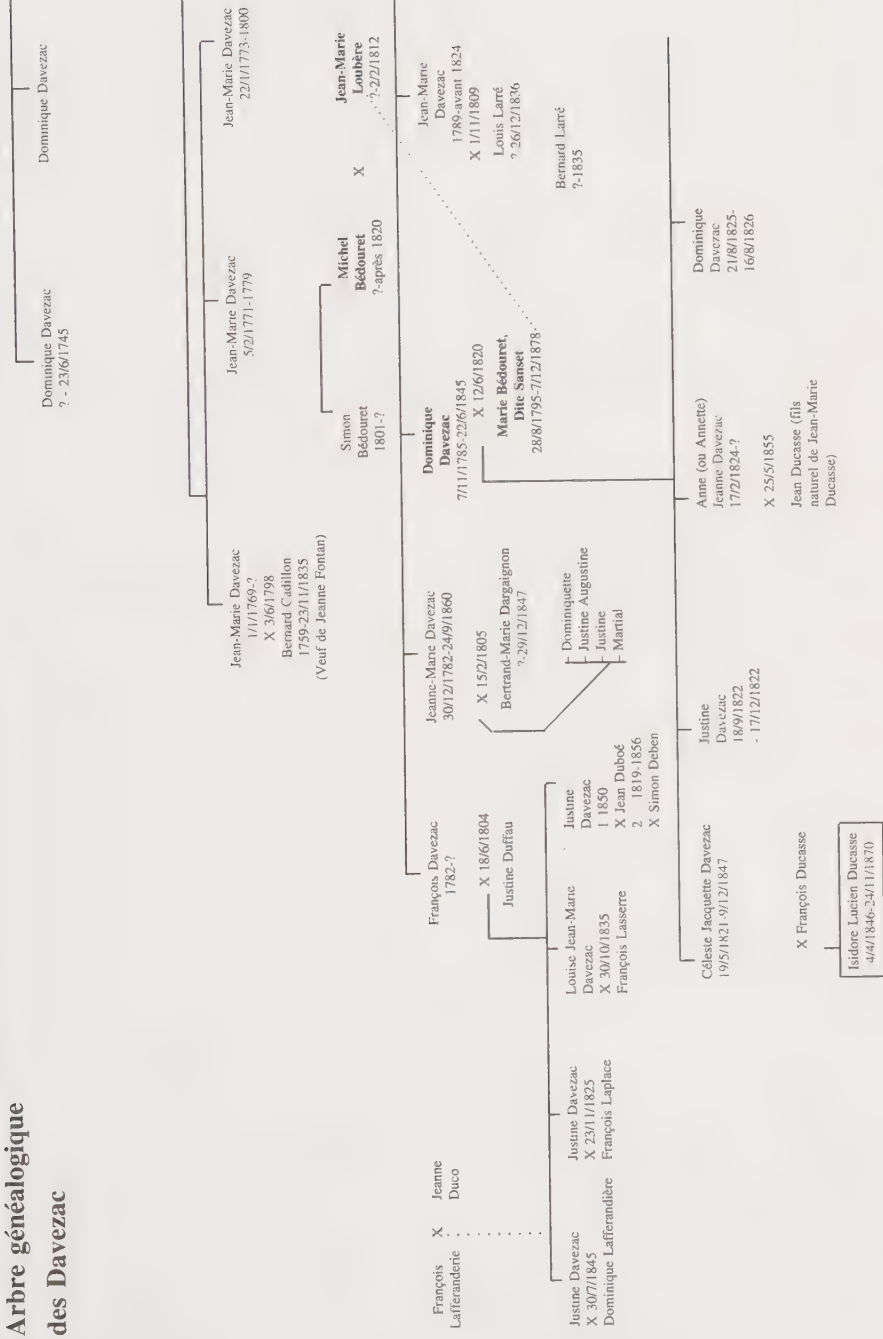




Dominique Davezac
 Dominique Davezac
 Dominique Davezac dite l'Espagnole
 Dominique Davezac
 Jean-Pierre Davezac
 X Marie Macha
 20/3/1762
 Jeanne Davezac
 X Lapeyre
 Pierre Davezac
 1/1/1762
 Marie Davezac
 2/10/1759
 6/9/1760
 Jean Davezac
 6/8/1756
 13/8/1762
 X Marie Dutilh
 1744-6/6/1776
 X Jacqueline Latapie dite Rochelles
 1756-10/12/1841
 Anne Davezac
 26/7/1791-
 10/12/1844
 X 27/10/1810
 Bartélémy Bogue
 18/12/1849
 Jean Davezac
 30/10/1793
 - avant 1816
 Henriette Davezac
 19/9/1797
 - 7/1/1850
 X 28/9/1819
 Dominique Latierandene
 ?-après 1850
 Jeanne Marie
 Hyacinthe
 Davezac
 23/8/1799-?
 1
 X 5/1/1821
 Jean-Marie
 Pascal Milhas
 Bartélémy
 Paulin Millas
 X Jacques Cozaux
 2
 Dominique
 X 25/2/1851
 Jeanne Villermur
 Nicolas
 1820-5/7/1857
 Bertrand
 1825-?
 Pascal
 Hippolyte
 X 21/6/1847
 Jeanne-Marie Latierandene
 Jean
 Bégoué
 Hippolyte
 Bégoué
 Elisabeth
 Dastugue
 Jean Jacques-Joseph
 Gabriel Dastugue
 Hyacinthe Jeanne Marie
 Thérèse Dastugue
 Dominique
 Dastugue

| | | | |
|--|---------------------------------------|---|------------------------------------|
| Simon
Davezac
6/9/1827
20/1/1852 | Jean-Marie
Davezac
1/7/1831 - ? | Dominique
Davezac
4/8/1834-avant 1845 | Vincent
Davezac
? après 1863 |
| X 25/11/1852
Antoine Lagoueres
18/8/1827-10/4/1869 | | | |
| Anne
1853-12/1/1860 | Eulalie
23/11/1860-? | | |
| | X Jean Crabot | X | 4/10/1877 |

Arbre généalogique des Davezac



INDEX

Les noms de Ducasse, de Davezac et de Lautréamont
n'apparaissent pas dans cet index.

A

- Abadie Angèle-Paula, 158, 175
Abadie Joseph, 158, 159
Abbadie-Tourné Sylvestre-Gustave, 268
Abd-el-Kader, 209
Abeillé Paul-Narcisse, 58
About Edmond, 233, 509
Accolas Émile, 510
Ader Charles, 120, 268
Adrien Lansac, 125
Agrené épouse Baudry Eulalie, 46
Aicard Jean, 441
Albert, 141
Alcan Félix, 520
Alecsandri Vasile, 520
Alexandre III pape, 238
Alicot François, 91, 99, 106, 108, 114, 151, 158, 192, 200, 219, 220, 221, 222, 224, 225, 226, 230, 231, 237, 239, 251, 260, 265, 268, 336, 337, 483, 490, 485, 518, 558, 559, 603, 630, 633, 634
Alicot Michel, 167, 168, 169, 170
Allain-Targé H., 332
Allard Ernest, 529
Amédée Jacques, 261, 262, 263
Amiel L., 466
Andrade Juan Pedro, 323
André général, 178, 180
Andrevetan, 387, 389, 576, 578
Andrieu Jules, 377, 380
Andrieux, 566
Andurain Julien d', 264, 268
Angel, 580
Aris Mari, 464
Ariste Louis, 377, 475
Aristophane, 231
Arnaud Noël, 313
Artagnan d', 465
Artigas José Gervasio, 30
Ascasubi Hilario, 284
Ascorel de Peralta, 301
Asselineau Charles, 16, 141, 416, 418, 447, 449, 457, 458, 464, 532, 576
Asselineau Hélène, 459
Assolant A., 444
Aubert Octave, 212, 214
Aubry Émile, 280
Audouard Olympe, 326
Augier Émile, 274, 352, 423, 510, 546
Archinet Victor, 648, 649
Auguste, 154
Aupick général, 59
Auriac Jules d', 350

- Auriac Marie d', 346
 Auriac Victor d', 344
 Autran Joseph, 386, 389, 390
 Aycard Marie, 141
 Ayma, proviseur, 269
- B**
- Bader Auguste-Joseph, 527, 529, 534
 Bader Georges, 527
 Bader Louise, 324, 505, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 541, 563, 566, 567, 576, 589
 Baillet Adrien, 70
 Bailly Auguste, 541
 Balitout Gustave, 324, 325, 327, 335, 354, 385, 439, 505, 528, 529, 543, 640
 Balthazard, restaurateur, 317
 Balzac, 96, 144, 323, 469, 521
 Bancroft George, 418
 Banville Théodore de, 141, 458, 533
 Bar, 511
 Baradère Barthélemy, 35, 45
 Baradère Raymond, 24, 34, 35, 37, 77
 Barbarin, 193
 Barbieux Albert, 325
 Barère Bertrand, 172
 Barioge Édouard, 134
 Barni, 427
 Barrère Bernard, 23
 Barrère Jean-Charles, 133
 Barrès Maurice, 570
 Barreyrie F. de La, 329
 Barrias, 499
 Barrot Ulysse, 510
 Barrusta Henri, 120, 121
 Barthélemy Aimé, 257
 Barthou Louis, 128, 212, 213, 259
 Barzun Jacques, 120
 Battle Lorenzo, 299
 Baudelaire Charles, 59, 334, 374, 408, 409, 412, 433, 442, 446, 447, 449, 454, 458, 539, 641, 645, 649
 Baudens, 169
 Baudin Alphonse, 332, 346, 476, 606
 Baudouin Alphonse, 529, 574, 586, 587
 Baudoux Georges, 181
 Baudrie Émilie, 47
 Baudrie Pierre-Jean-Barnabé, 47
 Baudry Amable, 263
 Baudry Eugène, 41, 44, 45, 46, 47, 48, 51
 Baudry Eulalie, 46, 47, 49
 Bauer Édouard, 506, 511
 Bazaine, 600
 Bazerque Hippolyte, 135
 Beaume Georges, 410, 417, 418, 421, 422, 424, 427, 428
 Beauvalet, acteur, 467
 Beauxis-Sempé Madeleine-Joséphine-Alexine, 137, 143
 Beauxis-Sempé Martial-François, 137, 140
 Bebel, 177
 Bédouret Marie, 39, 40, 41, 46, 51
 Bédouret dite Sanset Marie, 16, 40
 Beligara Jules, 290
 Bell George, 141, 472
 Bellemare Alfred, 23
 Belloc, 95
 Belmontet, 531
 Benoist Félix, 541
 Béor Louis-Joseph, 387, 576, 578
 Bérard Léon, 217
 Bergerat Émile, 128, 513
 Bergeron Jean-Stanislas, 44
 Berlioz Constant, 386
 Bermudez de Castro, 569
 Bernard Thalès, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 575, 576, 577, 578, 585, 586, 589
 Bernhardt Sarah, 622
 Bérous Louis, 275
 Berro Adolfo, 285
 Berro Bernardo Prudencio, 299
 Berro Pedro, 282
 Bertaux Albert, 387, 578
 Berteaux Maurice, 155, 344

- Berthet E., 444
 Bertin, 535
 Bescherelle, 471
 Bête Jean, 349, 356
 Bézier Jules, 602
 Bianic Fanny, 423
 Bibesco Georges, 519
 Bibescu I.G., 516
 Bibliophile Jacob, 141, 472
 Billères évêque, 172
 Biroux, 16
 Bisson Charles, 650
 Bitard Adolphe, 528, 529
 Biton Lucien, 314
 Blanc Louis, 366, 414, 421, 427, 444
 Blanchard, 312
 Blanche de C... comtesse, 374
 Blanchot Maurice, 556
 Blankaet Henri, 387, 451
 Blass Albert, 350
 Blay, 387
 Blengio Antonio, 290
 Bleumstein Joseph, 296, 557, 559
 Bloch Arthur, 328, 329
 Bloch Gustave, 246
 Blondel, 606
 Bloy Léon, 128, 588, 642, 644, 647, 648, 649, 650
 Bloy Madeleine, 128
 Bocage, 141
 Bocca, 245
 Boileau Nicolas, 139, 231, 254, 556
 Boisaymé du, 294, 492
 Boisson Marius, 603
 Bolasco Juan, 625
 Bonaparte Napoléon, 453
 Bonaparte Joseph-Napoléon, 296
 Bonaparte Pierre, 509, 547
 Bonaventure J., 580
 Bonbonnel, 546
 Boneu, 157
 Bonfils de, 618
 Bonhomme-Richard, 363
 Bonnafont docteur, 241
 Bonnis Bernard, 114, 120
 Bord Auguste, 577
 Bordères Bernard, 24
 Bosc, banquier, 199
 Bosc Armand, 199
 Bosc Pierre, 199
 Bossuet, 231, 254, 267
 Boué, 176
 Boué, dit Boué de Villiers Louis-Amaury, 377, 378
 Bourdin Gustave, 335
 Bourgain, 346
 Bourgeat Alfred, 407, 414
 Bourgeat Fernand, 513
 Bourgeois Léon, 343, 344, 349
 Bousquet Édouard, 120
 Boutet de Monvel, 345
 Bouton, 81
 Bouvagnet Joseph-François, 387
 Bouvier Alexis, 580
 Brunet de Boyer E., 527
 Boyer Philoxène, 141, 578
 Brauhauban, 158
 Brescou Joë (pseudonyme de Robert Caze), 349
 Breton André, 315, 544
 Breton Le, 387
 Briand Aristide, 177, 182, 487
 Brissa, 268
 Brissac, 465
 Brisset, 287
 Brisson Adolphe, 410, 421, 422, 427, 428
 Brisson Henri, 565
 Brougues Auguste, 23
 Brun Émile, 215, 252, 259, 260, 265
 Buffon, 121, 231, 240, 488
 Byron, 265, 447, 453, 484, 485, 539, 546
- C
- Cabanel, 106, 124
 Cabaner Ernest, 596
 Cabarbaye, 176
 Cadarec François, 471

- Cadol E., 444
 Caillot, 121
 Cain Auguste, 499
 Caix de Saint-Aymour Amédée de, 422
 Calderon, 218
 Callias Joseph de, 326
 Calmeau Christian, 343, 345, 357, 639
 Calmeau Jean-Baptiste, 358
 Calmettes Fernand, 571
 Camille J.-E. de, 326
 Camp Maxime du, 508
 Campan Paul (pseudonyme d'Édouard Souberbielle), 128
 Camparan, 170
 Camuccini Vincent de, 575
 Canalis, 351, 506
 Cantacuzène G., 518
 Cantégrit Claude, 470
 Capoul Victor, 598
 Capretz Pierre, 492
 Capry Jules, 375
 Caradec François, 158, 243, 440, 470, 494
 Caragiale Ion Luca, 514, 515, 521
 Cariven, 176
 Carle Henri, 561, 566
 Carmouze Pierre, 114, 120
 Carnoy Henry, 393
 Carrance Abraham-Henri, 373
 Carrance Claire, 379, 382
 Carrance Évariste, 373, 374, 375, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 406, 422, 468, 527, 560, 565, 566, 567, 576, 578, 584, 586, 587, 609
 Carrance Henri-Daniel, 374, 386
 Carrance madame Henri, 379
 Carrance Maurice, 379
 Carrance Raymond, 374
 Carrance, née Séba Rachel-Dorothée, 374
 Carrère, 631
 Carricart épouse Sorhueta Jeanne-Marie, 613, 614, 616, 617
 Carril Bruno, 625
 Casanova, 448, 640
 Casse Hermann du, 473
 Casse Jacques-Nicolas-Xavier du, 472
 Casse Jean-Baptiste du, 473
 Casse (ou Ducasse) Albert du, 472
 Castaignet, 16
 Castex Pierre-Georges, 225
 Catalàa Louis, 215, 252, 259, 265, 268
 Caton (architectes), 96, 274
 Caubet Jean-Marie, 529, 561, 562, 564, 565, 566
 Cavaignac Eugène, 154
 Cavalier, dit Pipe-en-bois Georges, 475
 Cavallo, 375
 Cazabonne Bernard-Dominique, 13, 16
 Cazalas Léo, 120, 121, 125
 Cazaubon docteur, 163
 Cazaux Jean-Marie, 166, 167, 170
 Caze Robert, 349, 350
 Cazeaux Louis, 70, 83, 272, 293, 300, 309
 Cazenave, 530
 Cazenave, parfumeur, 72
 Cénac Françoise, 620
 Cendrars Blaise, 480
 Cervantès, 218
 César Jules, 254, 267
 Chabrun Jean-François, 313
 Chaho Augustin, 215, 217
 Chambord comte de, 536
 Chameau, 350
 Chamon épouse Damé Marie-Louise de, 504
 Champfleury, 444, 458
 Chancel Ausone de, 141
 Chanet André, 532
 Chantre José-Antonio, 289
 Chapelle Paul-Adolphe, 329
 Chapsal Charles, 72

- Charles, censeur, 214
 Charles I, 238
 Charles III, 70
 Charles IX, 70
 Charles-Quint, 238
 Charlieu, 465
 Charras, 427
 Chastaing André, 538
 Chastan Auguste, 387, 576
 Chateaubriand François-René de, 70,
 121, 139, 279, 465, 471, 529
 Chatellier, 511
 Chaten André, 531, 532
 Chadourme Louis, 639
 Châtillon Auguste de, 329
 Chaumont proviseur, 210, 211, 269
 Chauvel, 607
 Chavez Victor, 107
 Chaynes A.-R., 374, 385, 386, 577
 Chelle de, 127
 Chenay Julie, 456, 468
 Chênegu Émile, 478
 Chénier, 139, 574
 Chenu J.C., 406, 488, 489, 490, 494,
 498, 544
 Cherbuliez Antoine-Élysée, 453
 Cherbuliez Joël, 451, 453, 561
 Cherbuliez Victor, 453
 Chéruel Adolphe, 213, 214, 241
 Chesneau, 72
 Chevalier Évoque, 529
 Chiffart, 441
 Child Théodore, 627
 Christophe Jules, 350, 459
 Ciampini Tommaso, 582
 Cicéron, 231, 254, 267
 Cieutat abbé, 142
 Cim Albert, 573
 Clarac Louis-Antoine, 133, 137
 Clare, 485
 Claretie Jules, 329, 410, 444, 507,
 510, 513
 Claverie Guillaume, 133
 Clément Albert, 581
 Clère Jules, 326
 Cochet Ladislav, 55, 56
 Coco-mal-perché voir Poulet-Malas-
 sis
 Colbert, 238
 Colet Louise, 508
 Colette, 97
 Colomb Victor, 387, 576, 578, 586
 Colomès de Juillan, 137
 Combes, professeur, 266
 Combes Émile, 177
 Coméra Bernard, 124
 Compayré Gabriel, 269
 Comte Auguste, 50
 Comte Louis, 319
 Condat Jean, 378, 393
 Conti, actrice, 158
 Cookworthy, 232
 Cooper Fenimore, 230, 466
 Coppée, 491, 556
 Corday Charlotte, 546
 Corneille, 70, 223, 231, 254, 537,
 556, 574
 Cornillac F., 347
 Corrid Gustave, 268
 Cosson Alfred, 263
 Coste Adèle, 319
 Courbet, 415, 513
 Courmont Louis de, 529
 Cournot, 210
 Courtade, 16
 Cousin Victor, 261, 262
 Crébillon, 448, 640
 Crébillon fils, 388
 Cressant, 569
 Croci-Spinelli Hector, 596
 Crouslé Léon, 153
 Croy F. de, 542
 Cuilhé Gustave, 505, 508
 Cumenges Auguste, 114, 120
- D**
- Da Costa, 634
 Dabos, 266
 Dalida, 608

- Damaré Dominique, 10
 Damaré Marthe, 10, 11, 40, 41, 46, 92, 292, 621
 Damas-Hinard, 141
 Damase de Chaudordy Jean-Baptiste Alexandre, 519
 Damé Ernest, 504
 Damé Frédéric, 324, 342, 347, 351, 361, 439, 503, 504, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 525, 528, 534, 540, 541, 557, 558, 566, 589, 598
 Damé de Chamon Louis-Charles, 504, 508
 Damé Marie, 504
 Danglade, 204
 Dangos Paul, 184
 Daniel Salvator, 581
 Dante, 582, 645
 Dantin chanoine, 117, 118
 Danton Joseph-Arsène, 253
 Darasse Édouard, 319
 Darasse Joseph, 318, 319, 434, 435, 459, 537, 540, 559, 624, 651
 Darasse Marie, 319, 459
 Darasse Paul, 319, 435
 Dargaud, 444
 Dargein Aymé, 186
 Darlie Léon, 529
 Darré Pascal, 139, 144
 Darrieux, 141
 Dartigalongue Jean, 135
 Dartiguenave, 125
 Dartigues Marianne-Clotilde, 291
 Daru comte, 612
 Dassé Bertrand, 51
 Dastugue, 197, 198
 Dattas Mathilde Marie-Catherine, 127
 Daube, 16
 Daudet Alphonse, 558
 Daudet E., 444
 Daure, 182
 Davantès Émile, 620
 David Louis, 479
 David Sylvain-Christian, 243, 244, 479
 Dazet Bernarde, dite Bernardine, 133
 Dazet Georges, 15, 127, 137-139, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 173, 174, 175, 176, 178, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 193, 197, 199, 220, 247, 296, 327, 335, 344, 358, 385, 437, 482, 483, 484, 485, 487, 490, 494, 527, 557, 558
 Dazet Jean, 19, 21, 57, 58, 66, 108, 127, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 142, 143, 151, 194, 196, 252, 295, 530, 566
 Dazet Madeleine, 138, 140, 142, 153, 162, 457
 Dazet Jean (fils de Georges), 159
 Dazet Jean-Paul, 127, 137, 138, 143, 150, 295, 530
 Dazet Louis, 132, 138, 152, 153, 159, 173, 182
 Dazet Louise, 152, 159, 312
 Dazet Paul, 133
 Dazet Simone, 131
 Dazet Valentine, 184
 Debar Georges, 529
 Deben, 95
 Debord Guy, 312
 Defaux J., 327, 328, 528
 Deffaudis, 54
 Degas Edgar, 608
 Déguzon Marius, 360
 Delaborde, 128
 Delaroche Paul, 608
 Delcassé Théophile, 608
 Delescluze, 476
 Delfour Paul, 210, 212, 241, 274
 Delibes Léo, 608
 Delille, 121
 Delimal Odilon, 448
 Delmas Auguste, 127, 193, 220, 253, 557, 558, 566
 Delmas Pierre, 127

- Delmas Thérèse, 128
 Delong Louis, 114, 119-121
 Delorme René, 346, 350
 Demeny Paul, 512
 Démosthène, 231, 255
 Demoule J.M., 378
 Denagiscarde Jean-Etienne-Théodore, 96
 Deninger, Guillaume dit Denière, 535
 Denizet Jules-Richard, 330
 Denoix Marcelin, 32, 36, 37, 40, 44, 45, 54
 Densusianu Nicolae, 519
 Dentu Édouard, 326, 362, 378, 411, 543, 573, 580
 Depas Eugène, 276
 Deraismes Maria, 584
 Derème Tristan, 392
 De Rigaud, 215
 Desbordes-Valmore Marceline, 608
 Descartes, 255
 Deschamps Émile, 141, 350, 571
 Deschamps Léon, 588
 Deschanel Émile, 415
 Desfossez Michel, 386, 578
 Deslandes Raymond, 423
 Desmartis Téléphe, 377, 386, 387
 Desmoulins Auguste, 580, 581
 Desmurs Œillet, 488, 490
 Desnos Robert, 7, 470, 544
 Despaux, 161
 Destrée Jules, 644, 646, 647, 648
 Devès Paul, 167, 169
 Deville M^c, 621
 Devoize Antoine, 51, 54, 55
 Deydier Ferdinand, 215
 Diderot, 166
 Diemer Louis, 608
 Dietrich Auguste, 479
 Diguët Charles, 418
 Dimulles, 268
 Dinaux Prosper, 466, 470, 483
 Diogène, 581
 Divry, 325
 Doazan Jules, 613, 614, 615, 616, 618, 619
 Dolfus, 444
 Domercq, 535
 Domestici Francis, 630
 Dorel Tony, 529, 563
 Dorgans, 21
 Dorset, 485
 Dosseur Marie-Pauline (née Gomiécourt), 459
 Dosseur Alban-Louis, 459
 Dosseur Alphonse, 459
 Dosseur Raymond, 272, 309, 435, 459, 537, 540, 605, 609, 619, 628, 629, 632, 651
 Doucé Henriette, 642, 643, 650
 Douniol Charles, 587
 Douyau François-Charles, 121, 122, 123, 125, 152, 192
 Doyelle, 580
 Dragon de Gomiécourt, voir Gomiécourt Edouard
 Dreyfous Maurice, 513, 598
 Drouyn de Lhuys, 55, 56
 Droz Gustave, 510
 Düben baronne de, 576
 Dubois, gérant, 360
 Dubois L., 363
 Dubois, sous-directeur, 541
 Dubois Pierre, 569
 Duboué Jean, 94, 95
 Dubreuil Édouard G., 288
 Dubuisson, 346
 Drujon Fernand, 642, 643
 Ducomte Louis, 142
 Ducomte Simone, 133
 Ducros, 346
 Ducuing, 115, 167, 168, 169
 Duffau, 95
 Duffau-Souyaux, 276
 Dufils Louis, 290
 Dufor Maria, 292
 Dufour, professeur, 208
 Dufour Paul, 360, 361, 363
 Dufresne, 364
 Duhamel Françoise, 467
 Duhamel Georges, 465, 467

Duhamel Jules-Gilles, sieur de
 Latréaumont Georges, 465, 467
 Duhourcau François, 217
 Dulac abbé J., 116
 Dulcet, 201, 202
 Duloroy Marie-Louise, épouse Min-
 vielle, 219
 Dumas, 70, 576
 Dumas fils Alexandre, 251, 274, 386,
 510, 608
 Dumas père Alexandre, 32, 250, 465,
 509
 Dumas de Boucheron, 19
 Dumont, 497
 Dumoret, 16
 Duplan Jules, 409
 Duplay, 569
 Duplessis Paul, 296
 Dupon Flavien, Antoine, 252, 259,
 265
 Dupré (pseudonyme d'Évariste Car-
 rance) Léon, 377, 386, 387
 Duprey Jacques, 72, 76, 121
 Dupuis Jules-François, 317, 596, 602,
 605, 606, 609
 Durac Bernard, 621
 Duran Joseph, 559
 Durand, 231
 Durand A., 451
 Durand, vendeur, 317
 Durand Joseph, 296, 557, 559
 Durand-Dastès Georges, 180
 Durat Pierre, 153
 Durcour Louis, 296, 557, 559, 560
 Duré Eugenia, 71
 Durieux Benoît Denis Jean, 232, 256,
 257, 268
 Duruy Victor, 211, 264, 286
 Dutemple Edmond, 508, 580
 Duterque M^e, 349, 350
 Dutilh Marie, 17

E

Echeverria Esteban, 284
 Eckhoud Georges, 643, 644

Einstein, 233
 Ellauri Placido, 293
 Éluard Paul, 452
 Emerson, 218
 Eminescu, 512, 521
 Émion Georges, 367
 Émion Paul (dit Alfred Sircos), 342,
 343, 344, 345, 346, 347, 349, 350,
 357, 360, 361, 362, 363, 364, 365,
 366, 367, 385, 472, 476, 479, 504,
 505, 526
 Émion Victor, 343, 360, 363, 364
 Enault Louis, 141
 Enjolras (alias Rivet) Victor, 356
 Epistemon (pseudonyme de Christian
 Calmeau), 335, 350, 356, 357, 639
 Erckmann-Chatrian, 409
 Ernesti Bader Louise d', 528
 Ernesti Titus d', 532, 533
 Escoula, 13, 14, 15
 Esquiros, 444
 Essarts Emmanuel des, 529
 Estrázlas y Falcon Santiago, 41, 46,
 51
 Etchererria Bernardino, 613, 614,
 616, 617
 Étrille Jacques de l', 164
 Eudel Georges, 505, 507, 511
 Eugène, photographe, 393
 Eugénie impératrice, 101, 578
 Euripide, 545

F

Failly E., 387
 Fairmaire Léon, 489
 Fallières Armand, 128
 Faré, 439
 Fargue Léon-Paul, 246, 247, 248
 Fassy Paul, 330
 Fatta-Clos Jean, 275
 Faure Amion, 374, 378
 Fauvety Charles, 561, 566
 Favre Émilie, 365
 Favre Jules, 343, 364, 365, 505, 576

- Fayt René, 642
 Fazy James, 511
 Fénelon, 254
 Fénéon Félix, 362
 Féraud J., 387
 Ferdinand, 287
 Férent Auguste, 529
 Fernandez de Sancho Tejada, 296
 Ferri Enrico, 177
 Ferrière Théophile, 446
 Ferry veuve, 439
 Ferté René de la, 334
 Fertiault Julie, 378, 576
 Fertiault François, 378, 529, 576
 Feuillet Octave, 386
 Féval Paul, 531
 Fic Bernard, 386
 Figari Pedro, 33, 68
 Figueroa Francisco Acuña de, 284
 Figuier Louis, 444
 Firmin-Didot frères, 20
 Fiterre Jean-Baptiste, 570
 Flammarion Ernest, 410, 426
 Flaubert Gustave, 409, 449, 509
 Flers Robert de, 421
 Flogny Bernardine Séraphine épouse
 Damé, 358
 Flores Venancio, 77, 208, 299
 Floresco Bonifacio, 505, 513, 518
 Flourens Gustave, 529
 Foch Ferdinand, 116
 Foch Napoléon, 134
 Fontan, maître de pension, 194
 Fontan J.-N., 86
 Fontan Jean-Baptiste, 86
 Fonvielle Ulric de, 547
 Fonvielle Wilfrid de, 510, 601
 Fortier, 439
 Fortoul, 213
 Fosse Jacques, 386
 Fould Achille, 101, 102, 142, 431,
 433
 Fourcade Eugène, 107
 Fourcade Jean-Baptiste, 138
 Fourcade, 165
 Fourchy Émile, 535
 Foy, née Permain veuve de Fernand,
 438
 Francez abbé, 150, 170, 184
 Franco Sicario, 583
 Frankel Léo, 582
 Frascati, 329
 Frébault, 152
 Fréchou, 276
 Frossard Émilien, 530
 Funes Dean, 301
- G**
- Gabrie, née Émery dame, 543
 Gachet docteur, 543
 Gaciay, 14
 Gagne Paulin, 532
 Gairaud Antoine-Sylvain, 268
 Galati Francesco, 582
 Galli Émile, 516
 Gambetta Léon, 185, 365, 600
 Gard Emmanuel, 348
 Gardet, 499
 Garenne Xavier, 326
 Garibaldi, 583
 Garnier éditions, 470
 Garnier H., 119
 Gascogne Jean, 517
 Gautier Joseph, 330
 Gautier Judith, 418, 419, 421.
 Gautier Théophile, 20, 98, 128, 172,
 223, 335, 496, 505, 600, 606
 Gauzé de Nazelles, 465
 Gay Jean, 449, 642, 643, 653
 Génin François, 508, 511, 529
 Genod, 141
 Genonceaux Léon, 272, 293, 295,
 309, 316, 342, 391, 421, 422, 426,
 427, 428, 434, 435, 436, 437, 442,
 445, 455, 469, 517, 538, 605, 608,
 632, 641, 648, 649, 650, 651
 Genouillac Gourdon de, 386
 Gérard baron, 262
 Gérard Jean-Baptiste, duc de Ligny,
 473

- Gérault-Richard, 394
 Gesain Marie Rose, 584
 Geslain Pierre François Marie, 584
 Geslain Théodomire, 387, 567, 576, 578, 585, 586, 587
 Gibert Ernest-Joseph, 86, 287
 Gibert Pierre, 300, 635
 Gide, 97
 Gilbert Nicolas, 574
 Gilkin Iwan, 643, 644, 647
 Gille Valère, 643, 644, 647
 Ginualli L., 348
 Ginoux Denis, 387, 390, 576, 578
 Girardin Émile de, 507
 Giraud Albert, 643, 644, 647
 Giro, 77
 Godard Jean-Luc, 302
 Godet Louis, 387, 388, 586
 Goffin Arnold, 646
 Gomensari, 613
 Gomiécourt comte Théophile Dragon de, 197, 198, 459
 Gomiécourt Edmond Dragon de, 121, 197, 198, 199, 459, 472
 Gomiécourt Léon, 198
 Gomiécourt épouse Dosseur Marie Pauline Euphémie Dragon de, 459
 Gommès Armand, 217
 Goncourt Edmond de, 427, 444, 576, 597, 598, 600, 601
 Goncourt Jules de, 444
 Gosselin C., 433, 465
 Goudeau Émile, 334
 Goujon Louis, 378
 Goullon Abel, 215
 Gounod, 434
 Gourmont Remy de, 220, 240, 247, 313, 335, 544
 Graaf Daniel-Adrian de, 604
 Grandmougin, 349, 350
 Grenier Emmanuel, 108, 126, 269
 Griffoul, 268
 Grimot abbé, 386
 Grollier L., 531, 533
 Gromier Marc-Amédée, 508
 Gros-Fillay, 511
 Grou Ch., 439
 Groussac Paul, 285
 Grousset Pascal, 547
 Grunfelder Jeanne, 242
 Gudin, 252
 Guéneau de Montbeillard, 488
 Guérin, 361
 Guérin Jacques, 335
 Guérin Théophile, 409
 Guéronnière A. de la, 444
 Guérout G., 492
 Guesde Jules, 175, 176, 180, 184
 Guillaume de Nassau, 407
 Guillot-Muñoz aux, 487
 Guillot-Muñoz Gervasio et Alvaro, 38, 42, 43, 44, 47, 48, 49, 50, 53, 58, 59, 60, 69, 70, 83, 85, 86, 87, 272, 285, 288, 289, 290, 291, 309, 310, 311, 322, 443, 487, 536, 604, 623, 630
 Guinle Alexis-Honoré, 93
 Guinle Antoine, 93
 Guinle Marc, 93, 200, 633, 634
 Guinle Marcel, 92, 200, 201, 274, 312, 634
 Guinle Marie, 634
 Guinle Marie-Jeanne, 92, 108, 200, 274, 633, 634
 Guinle, dite Maître, Jacqueline-Jeanne, 10
 Guiraud, 474
 Guizot François, 36
 Gustave Rivière, 125
 Guyard de Saint-Chéron Alexandre voir Saint-Chéron
- H**
- Hamon Ludovic, 378
 Hasdeu Bogdanu Petriceicu, 518
 Haurie Auguste, 622, 630
 Haurie Toussaint, 290
 Helmholtz Hermann von, 492
 Henri IV, 209, 256

Hérelle Georges, 97, 217, 225
 Hermosilla Gomez José, 201, 202, 240
 Hetzel Pierre-Jules, 409, 411, 440, 441
 Heuret Ch., 386
 Heuzey Léon, 233
 Hickling Prescott William, 418
 Hidalgo Bartolomé, 285
 Hinstin Gustave, 221, 222, 223, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 251, 253, 255, 261, 336, 557, 558
 Hinstin Jeanne, 242
 Homère, 201, 202, 217, 255, 545
 Horace, 218, 231, 255
 Hordenena César, 613
 Houssaye Arsène, 141, 510
 Hovius, 280
 Huc Philippe, 392
 Huet Prosper, 570
 Hugo Charles, 411
 Hugo François-Victor, 332, 355
 Hugo Madame Victor, 385
 Hugo Victor, 8, 18, 97, 173, 325, 159, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 355, 356, 362, 375, 381, 383, 385, 386, 388, 409, 411, 413, 416, 417, 427, 428, 437, 440, 441, 442, 444, 448, 453, 456, 457, 469, 485, 529, 530, 534, 537, 538, 539, 556, 574, 599, 605, 623, 640
 Hugues Clovis, 350
 Huillery, 465
 Humblot Alfred, 427
 Huysmans Joris-Karl, 644, 647
 Hyacinthe Mme, 375

I

Iglésias Pablo, 177
 Ionescu Take, 520
 Iorga Nicolas, 513, 516, 519, 522
 Ipuche Pedro Leandro, 288, 311

Iriarte Tomas de, 45
 Irving Washington, 418
 Isabelle Arsène, 22, 33, 34, 36, 45, 50, 58, 71, 73, 86
 Istria Dora d', 444
 Izambard Georges, 236

J

Jaccarino Domenico, 386
 Jacob, 546
 Jacobi Eduard Adolf, 568
 Jacomet, 204
 Jalabert, 124
 Janin Jules, 140, 386, 466
 Janse, 386
 Jarry Alfred, 243, 247, 248, 468
 Jaubert Ernest, 421
 Javel Firmin, 333, 410, 507, 576
 Jay Élie, 529
 Jean Marcel, 452
 Jean-Aubry Georges, 43
 Jean-Bernard, 420, 427
 Jeandillou Jean-François, 498
 Jeannet, 609
 Joandet, 14
 Joanne, 316, 499
 Jobbé-Duval Félix, 569
 Joffre maréchal, 155
 Joliet Charles, 330
 Joly Alexis, 25, 93
 Joly Jeanne, 628
 Joly Jeanne-Justine, 93
 Joly Marie-Justine et Dominique, 93
 Joly Paul, 363
 Jottrand Gustave, 408
 Jouanolou chanoine, 150, 170, 184
 Jouanolou François, 139
 Jouffroy Théodore, 259, 262
 Jourdain, 12, 16
 Jourdanet Antoine, 138
 Jourdanet Jean-Pierre, 138
 Jouy Jules, 321
 Jubinal Achille, 122, 125, 136, 141, 564

Juillerat Paul, 141, 576

Julia G., 71

Junca Bernard, 290

Justin, 123

Juvénal, 218

K

Kafka, 494

Kardec Allan, 571

Karr Alphonse, 262

Kermeleuc (de son vrai nom Ludovic
Hamon) Ludovic, 378

Khnopff, 648

Kinck Jean, 546, 547

Koch Ch.-P. de, 386

Kopp Robert, 113

Krains Hubert, 646

L

La Bruyère, 231, 544

La Fontaine, 231, 254

La Garde vicomte de, 124, 137

La Landelle Gabriel de, 471, 576

La Rochefoucauld, 465, 544

Labarre Louis, 448

Labau Joséphine, 115

Laborde, 43

Laÿ de Laborde, 141

Laboulaye Édouard, 505, 507, 509,
522, 576

Lacaussade Auguste, 569

Lacave Laurent, 268

Lacay, 161, 162

Lachambaudie, 579

Lacolley Jean-Louis, 38

Lacolley Léon, 42, 322, 443, 487, 619

Lacolley Louis, 72

Lacoste, 141

Lacrampe, 14

Lacroix Albert, 272, 283, 309, 312,
321, 325, 328, 329, 330, 334, 391,
406, 407, 408, 409, 411, 412, 413,
414, 415, 416, 417, 418, 419, 420,

421, 422, 423, 424, 426, 428, 436,
440, 441, 442, 444, 445, 447, 450,
451, 453, 455, 456, 465, 469, 471,
472, 483, 491, 535, 537, 539, 540,
542, 544, 605, 607, 619, 640, 641,
644, 648, 650, 651

Lacroix Alfred, 424

Lacroix Alphonse, 407

Lacroix Charles, 424

Lacroix Constant-Joseph, 407

Lacroix Ernest, 407, 408

Lacroix Ernestine, 407

Lacroix Jules, 407

Lacroix Laetitia Marie, 424

Lacroix Marguerite, 424

Lafayette Raoul, 444

Lafarge Pierre-Anatole, 44, 45

Lafferanderie, 16, 18, 204

Laffeuillade, 96

Laffitte Jacques, 120, 121, 125

Lafforest L.-P. de, 119

Lafont Charles-Marie, 155, 156

Lafont Norbert, 252, 259, 260, 264

Laforgue Charles, 26, 71, 82, 86, 139,
144, 283, 295

Laforgue Émile, 114, 139, 277

Laforgue Jules, 26, 35, 38, 42, 43, 50,
71, 72, 82, 100, 102, 104, 105, 108,
114, 118, 125, 139, 170, 192, 224,
274, 276, 278, 295, 309, 312, 322,
341, 635, 645, 647

Laforgue Marie, 323

Lagisquet Élisabeth, 85, 288

Lagisquet Jeanne, 86

Lagoanère Oscar de, 276

Laguens Antoine, 94

Laguens Eulalie, 94

Lalouel, 387

Laloy G., 387

Lamartine Alphonse de, 209, 335,
381, 413, 416, 427, 433, 444, 453,
537, 539, 572, 575

Lamas B. José, 46

Lamb, 387

Lambert, teinturier, 72

- Lambert Eutrope, 386, 388
 Lambert H., 363
 Lamon Alphonse, 114, 121
 Lansac Adrien, 114, 120, 121, 124, 193
 Lapeyre-Bayle, 16
 Laporte Denis, 23
 Laporte Jean-Louis, 23, 24, 138
 Laporte Marie-Jeanne, 24
 Laporte Pouey Jean, 16, 17
 Larbaud Valéry, 246, 248
 Larel Ernest, 363
 Larnaudie Charles, 50, 619, 625
 Laroche Camille, 387
 Larousse Pierre, 20
 Larrabure Jacques-Marcel, 268, 269
 Larrebat Justin, 222
 Larrey baron, 576
 Larrey Dominique, 137
 Larthe Paul, 507
 Lartigue Guy, 635
 Las Carreras Roberto de, 622
 Las Cazes Auguste, 48
 Lassalle Jean-Pierre, 258, 259
 Lassus Alexandre, 374, 378
 Lataste, 375
 Lataste François, 125, 126, 139
 Lataste Sylvie-Pauline, 126
 Latécoère M., 161, 162
 Laterrade Charles, 578, 579
 Latour, architecte, 100
 Latour abbé, 106, 194
 Latréaumont, voir Duhamel
 Laubie Pierre, 216
 Laurence Bertrand-Sévère, 13, 120, 124, 137
 Laurencin Marie, 43
 Laurent, 444
 Laurent-Pichat Léon, 527, 572
 Lauriel P., 451
 Lauriol, 538
 Lauriston Charles de, 141
 Lauth, 445
 Lavalleya Juan Antonio, 30, 77
 Laveleye Émile de, 444
 Lavergne Jean-Baptiste, 346
 Lavertujon, 577
 Lavigne, capitaine, 315, 511
 Lazare J., 444
 Le Chevalier Armand, 478
 Le Franc Louis, 266
 Léautaud Paul, 543
 Lebas Philippe, 568, 569
 Lebrun, 358
 Lecomte Léon, 315
 Leconte, 511
 Leconte de Lisle Charles, 33, 80, 201, 335, 421, 569-573
 Lecœur, 386
 Lecuir, 409
 Lefaucheux, 443
 Lefebvre, ministre, 604
 Lefebvre Victor, 362, 363
 Lefort Henri, 419
 Lefrançais Gustave, 568, 569
 Legend, 438
 Légion Félicité-Catherine, 215
 Legouvé Ernest, 505, 510
 Lemaire, 236
 Lemerré Alphonse, 512, 513, 532, 533, 537, 540
 Lemoine Georges, 346
 Lemoine Henri, 158, 179, 180
 Lemoine Marie épouse Delmas, 127
 Lemonnier Camille, 409, 422, 640
 L'Enfant Eugène, 360
 Lenthéric Virgile, 377
 Léo André madame, 510
 Léon Rébecca, 374
 Lepage Auguste, 410
 Lépinos Ernest, 120
 Leroux Pierre, 445
 Lesage, 153
 Lesclide Richard, 329, 543, 600
 Lesguillon Hermance, 141, 576
 Lesguillon Pierre-Jean, 378, 532, 533, 576
 Lesperet Henri-Saint-Pierre, 116
 Lespès Paul, 97, 105, 115, 128, 151, 193, 209, 215, 216, 217, 218, 219,

- 220, 221, 222, 224, 225, 226, 231,
 232, 235, 236, 237, 238, 239, 240,
 251, 252, 254, 255, 257, 259, 260,
 261, 264, 265, 267, 272, 296, 309,
 324, 335, 336, 337, 354, 483, 485,
 491, 531, 557, 558, 559, 603
 Lespès Pierre, 215
 Lespy Vastin, 209
 L'Estraz Hector, voir Rivet Gustave
 Letur Arthur, 382, 383, 387, 388, 394
 Lévy Michel, 328, 374, 411, 535
 Lieftrink Jean-Jacques, 492
 Lignac Julien, 121
 Ligne prince de, 407
 Littré, 471
 Lix F., 141
 Lobel Adrien de, 377, 386, 387, 388
 Lock Frédéric, 509
 Longfellow, 534
 Longué Jacques, 158
 Longuet Charles, 640
 Longuet Marcel, 427
 Lonlay marquis de, 576
 Lopez Fidel Vicente, 285
 Lorenzo Antonio Fernandez Don, 40
 Loubet Maria, 292
 Loudun Eugène, 121
 Louis-Philippe, 570
 Louis XIII, 212, 256
 Louis XIV, 72, 465, 466
 Louis XV, 498
 Louis XVI, 536, 568
 Louis XVIII, 262
 Loury, veuve Lemercier Jeanne, 602
 Louÿs Pierre, 545
 Loviot Louis, 545
 Loyson, 16
 Lozada Llanes Iliana et Imelda, 634
 Lozada Llanes Rafael, 634
 Luceval Armand de, 356
 Lucien, 123
 Lucot Jules, 141
 Lugol Julien, 387, 578
 Luis, 41
 Lupau, 165
 Lussac vicomte de, 374, 376, 377
 Luzel, 575
M
 Mac Paul, 185
 Mac-Mahon, 366, 597
 Macaulay, 218
 Machiavel, 534
 Maciel Francisco, 51
 Madinier, 498
 Maeterlinck Maurice, 645
 Magen Hippolyte, 640
 Magnoac Raymond, 158
 Magritte René, 471
 Maillefer Martin, 22, 45, 54, 55, 56,
 57, 81, 282, 299, 319, 323, 540,
 541, 612, 614, 615, 616
 Maillet, 386
 Maine de Biran, 451
 Malfilâtre, 574
 Malla Ion D., 520
 Mallarmé Stéphane, 97, 329, 535, 647
 Mallefille, 444
 Malte-Brun, 136
 Manet, 329
 Mangin Auguste, 569
 Manuel Eugène, 246, 576
 Marc Gabriel, 533
 Marchais V., 511
 Maresq, 465
 Maretheux Louis Anne, 567, 579,
 580, 581
 Margouzy Eugène, 378
 Maria Isidoro de, 282
 Marias Francisco de, 41
 Marie-Antoinette, 466
 Marie-Christine régente d'Espagne,
 202
 Mariette Auguste, 285, 287
 Marmier Xavier, 37, 72
 Marmol José, 285
 Marnix de Sainte-Aldegonde Philippe
 de, 407
 Maroger, 346

- Maron Eugène, 569
 Marsa colonel, 299
 Marsillac Ulysse de, 514, 522
 Marti Maria Isabel, 627
 Marti Maria Salaberri de, 627
 Martin Louis-Auguste, 529, 543, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 576
 Martin Roger, 331
 Martonne Alfred de, 378
 Maruejoul Mélanie, 172
 Marx Henri, 439
 Marx Karl, 175, 177, 582
 Maspero Gaston, 69, 74, 77, 278, 279, 280, 281, 282, 285, 287
 Masquelez, 49, 50, 59, 69, 323, 487, 619
 Massebiau Louis, 153
 Massey Placide, 100
 Massillon, 231, 254
 Massin, 153
 Massol Marie-Alexandre, 562, 565, 566
 Masson Victor, 492
 Matarasso H., 335
 Maubel Henry, 643, 644
 Maupassant, 427
 Maury Alfred, 470
 Mazières S., 141
 Meenen Van, 408
 Méline Jules, 512
 Ménard Louis, 569, 570, 572, 573
 Méndes Magariños Melchor, 311
 Mendès Catulle, 373, 374, 418, 426, 427
 Menendez Pelayo maître, 201
 Menginou Dominique, 114
 Menginou Paul, 196, 197, 198, 620
 Menginou-Bouette, 114, 125
 Mérimée, 576
 Merle abbé, 258
 Merlou Pierre, 265, 268
 Méry Joseph, 141
 Meurice Paul, 414, 444, 505, 510
 Michaux Henri, 311
 Michel Francisque, 266
 Michel Louise, 164
 Michelet, 386, 410, 414, 419, 420, 427, 444, 645
 Mickiewicz, 471
 Millaud Polydore, 329
 Millerand Alexandre, 176
 Milleret Antoine, 602, 603, 606
 Millet James, 588
 Millien Achille, 570
 Millot, 268
 Milton, 447
 Minuccio Astolfo, 356
 Minuccio Giuseppe, voir Rivet Gustave
 Minvielle Clément, 218
 Minvielle Cyprien-Edmond, 218
 Minvielle Edmond, 225
 Minvielle Georges, 115, 193, 215, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 225, 237, 238, 252, 264, 265, 267, 558, 259, 260, 296, 324, 336, 557, 603
 Minvielle Marie-Louise, 219, 336
 Minvielle Victor, 218
 Mickiewicz, 447, 537
 Molière, 70, 480
 Molins H., 115
 Monard Eugénie (dite Valentine), 159
 Moncaup Jean-Ulysse, 95, 96, 137, 138
 Monnanteuil Arthur, 508, 509
 Monselet Charles, 329, 342, 449, 458
 Montagne Edmundo, 70, 291, 623, 624
 Montagne Julia, 288
 Montagne Prudencio, 49, 623
 Montaigne, 545
 Montanus Arius, 70
 Montaubéry, 166
 Monteil Antoine, 257, 258
 Montespan Madame de, 238
 Montesquieu, 231, 254
 Montesquiou-Fezensac Comte de, 24
 Montet Édouard, 74
 Monties, 176
 Montifaud Marc de, 450

Montoya Gabriel, 392
 Moreau, 574
 Moreau Charlotte, 602
 Morel A., 580, 581
 Morellet Édouard, 343
 Morgand, 120
 Morgon Johannis, 578, 586
 Morhange, 200
 Morisot, 119
 Morny duc de, 558
 Mortet, 43
 Moustier marquis François-René de, 299
 Muchadaa Michel, 278
 Mue Gabriel, 115
 Mue Henri, 114, 115, 116, 118, 119, 120, 121, 125, 152, 192, 268, 295, 557, 558, 560
 Mullenheim, 165
 Muller Curt, 353, 389
 Muller Jean-Baptiste, 253, 254, 255, 258, 261, 263, 265, 267
 Muñoz Daniel, 60, 623
 Muñoz, 38
 Murger, 444, 606
 Musgrave-Clay Georges de, 232
 Musgrave-Clay René, Charles de, 265
 Musset Alfred de, 239, 262, 279, 357, 381, 447, 453, 537, 539

N

Nadar, 366, 576
 Napoléon I^{er}, 434, 496, 546
 Napoléon III, 56, 101, 264, 330, 332, 410, 448, 450, 467, 475, 496, 547, 570, 578, 597, 640
 Nautet Francis, 643
 Naproux, 16
 Nast Louis-Gustave, 602
 Navarro Alfredo, 622
 Naville Ernest, 450, 451, 453, 563
 Naville Pierre, 632
 Nerval Gérard de, 465, 472, 480
 Niel Adolphe, 124, 443

Nisard Désiré, 347
 Noël époux, 620, 621
 Noël Jean, 72
 Noguès Jules, 114, 120, 121
 Noir Louis, 353
 Noir Victor, 476, 509, 546, 547
 Noriessew Karl Oswald, 356
 Noury A., 581

O

Offenbach, 274
 Olin Pierre-Marie, 645
 Ollivier Émile, 444
 O'Park Johannis, 387
 Oppenheim Joseph, 412
 Oppepin Louis, 386, 576, 578, 586
 O'Quin Patrick, 251
 Ordinaire Dionys, 362
 Ordinaire Émile, 312
 Oribe Manuel, 23, 31, 32, 37, 77, 80
 Ormeville chevalier d', 520
 Osman-Pacha, 515
 Ossun marquis d', 102
 Oursel N.-N., 584, 588
 Ovide, 123

P

Paban Adolphe, 570, 576
 Pacheco y Obes Melchor, 32, 45, 77
 Pagola Antonio, 41
 Pailhasson Madame, 205
 Palau, 201, 202
 Paleologu Alexandru, 513, 516, 518
 Palisse, 194
 Pallier Théophile, 350, 366
 Pams Jules, 155
 Papavoine, 546
 Parisot Henri, 311
 Pascal, 231, 544, 545
 Pastor Adolfo, 272, 309
 Patry Nicolas, 119
 Paulhan Jean, 100
 Paulin, 465

- Payoud A., 387
 Paz Général, 301
 Pedro II don, 59
 Pees François, 225
 Peladan Joséphin, 644, 647
 Pellet Auguste, 365
 Pellet Sophie-Adélaïde, 343
 Pelletan Eugène, 427, 444
 Percié-Porte Mlle, 527
 Péré Antoine-François, 58
 Péré Jean-Antoine, 139
 Perec Georges, 493
 Pereira, 298
 Péret Benjamin, 632, 633
 Perez José Aces, 614, 614, 615, 617
 Périer Gaston-Denys, 642
 Perny Paul, 458
 Perrault ou Perrot, 439
 Perrin, 439
 Perrone-Moises Leyla, 75
 Perruni Andrès, 282
 Pessard, 444
 Petit docteur, 81
 Petit Marie-Catherine, 289, 290
 Petit Pierre, 289
 Petit Senn J., 387, 389, 451, 571, 576
 Pevezert Francisco, 71
 Peyramale Isidoro, 290
 Peyran, 73
 Peyrat, 444
 Peyrouzet Édouard, 21, 23, 24, 196, 197, 198
 Philippe Gustave, 386
 Philipon de la Madeleine Victor, 268
 Pia Pascal, 20, 57, 209, 240, 343, 491, 493
 Pic Henri, 349
 Picard, 317
 Picard Ernest, 364
 Pichois Claude, 78
 Pichon Théodore, 36, 37
 Pichon-Rivière Enrique, 52, 53, 59, 298, 300, 301, 559, 604, 634
 Pichot Amédée, 424
 Piedagniel Alexandre, 531, 533
 Pierre Durand Joseph, 559
 Pierre-Quint Léon, 633
 Pierrot Roger, 469
 Pierssens Michel, 323, 464
 Pigot, 375
 Pinard Albert, 349
 Pinaud Berthe, 159
 Pirron Alexis, 121
 Pissot, 387
 Pitu Luca, 518
 Planche Gustave, 262
 Plantet, 83, 84, 288, 290, 310
 Plataut, 511
 Plutarque, 255, 433
 Pochinot, 535
 Podin Marcos, 282
 Poe Edgar, 223, 231, 329
 Poitrine veuve, 543
 Pollio Joseph, 350, 529
 Polydore François-Paul, 577, 579, 589
 Polysu Constantin I., 513, 514
 Polysu René, 522
 Pomès Fabien, 275
 Pomier Léopold, 336
 Pompadour Madame de, 18
 Pomyan Wicherski Félix, 464
 Poncey Marco, 71
 Ponchon Raoul, 344, 350, 419
 Ponsard, 274
 Popp Ioan, 514, 518
 Portal, 73
 Portaluppi Napoléon, 386
 Pottier Eugène, 560
 Poucel Benjamin, 80, 297
 Pouey Charles du, 19, 96, 136, 137, 210
 Poulailler Michel, 586
 Poulet-Malassis Auguste, 75, 358, 416, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 464, 469, 534, 538, 539, 605, 639, 641
 Pouvillon Émile, 98
 Préville Berthe, 159

Proudhon P.J., 414, 427, 444
 Prouvost Eugène, 34, 36
 Prud'homme L., 580
 Prudhomme Sully, 491
 Puch de Gontaud, 478
 Pulle docteur, 362
 Pyat Félix, 325, 509, 600

Q

Questroy, 325
 Quinet Edgar, 50, 407, 414, 421, 427, 444

R

Raba, architecte, 283
 Raba Amélie-Rachel, 374
 Racine, 70, 121, 139, 223, 231, 241, 254, 537, 556, 574
 Raçon S., 465
 Radet Georges, 233, 234
 Raison J., 208
 Raleigh Walter, 238
 Rameau, 166
 Ranc A., 414, 444
 Raoula Marie-Marguerite épouse Petit, 289
 Raspail, 476
 Raulin, 266
 Ravan Auguste, 326
 Raveau François, 602
 Rayer Maurice, 538
 Raymond Jean, 159
 Raynal Louis, 321
 Reclus Élisée, 529
 Redon Odilon, 647
 Rémusat Charles de, 618
 Renan Ernest, 240, 509
 Renard Jules, 410
 Rendu Z., 386
 Rennucoli J.-F., 618
 Rességuier Fernand de, 520
 Rességuier Jules de, 18
 Rességuier Philippe de, 18

Retté Adolphe, 646
 Réveillaud Eugène, 343, 344, 345, 346, 347, 358, 366
 Reverchon E., 542
 Ribes Saturnin, 280
 Ribeyrolles Ch., 580
 Richard Jacques, 478, 479
 Richepin Jean, 343, 344, 349, 350, 366, 410, 416, 417, 418, 419, 421, 424, 426, 427, 428
 Rigault Raoul, 351
 Rimbaud Alphonse, 290
 Rimbaud Arthur, 195, 314, 322, 512, 546, 645, 646, 647
 Rimbaud Vitalie, 59
 Riva Aña de, 282
 Rival François, 283
 Rivera Fructuoso, 31, 32, 37, 45, 77
 Rivet Gustave, 293, 344, 348, 349, 350, 356, 358, 359, 360, 362, 385, 387, 443, 511, 559
 Rivière Gustave, 120, 121
 Robert Auguste, 573, 575
 Robert Edmond, 361, 581
 Robespierre, 568, 569
 Robillard de Beaurepaire Charles, 467
 Rochard E., 511
 Roche, 386
 Rochefort, 448, 476, 642
 Rochelles Jacqueline, 17
 Rochette Raoul, 121
 Rochon Lucienne, 201, 243, 499
 Rodker John, 483
 Rodriguez Monegal Emir, 75
 Rogeard Auguste, 415
 Roger Mme, 439
 Rogier Léon, 570
 Rohan, 465
 Roland Édouard, 580, 581
 Roland Lucien, 183
 Rolier Paul, 602
 Rolland A., 499
 Rolleau Étienne de, 606
 Rollinat Maurice, 418, 427
 Romeo docteur, 625

- Rosas Juan Manuel de, 31, 32, 34, 70, 77
 Roselin Augusta, 71
 Rosetti C.A., 514
 Rossi Ernesto, 518
 Roullier, 596
 Rouquet, 268
 Rousseau Jean-Jacques, 70, 537
 Roussel Auguste, 415
 Rousselle, 344
 Roussille François, 268
 Roux, 266
 Rouzet Georges, 642
 Rows docteur, 626
 Roy, 511
 Royer Juliette, 366
 Roze Isidore, 508
 Rozez Albertine, 643
 Rozez Alphonse-Isidore, 643
 Rozez Charles, 643
 Rozez Jean-Baptiste, 408, 449, 619, 640, 641, 642, 643, 644, 647, 650
 Rozier J.-B., 387, 576
 Roy José, 650
 Ruggieri, 101
 Rutli Carlo di, voir Rivet Gustave
- S**
- Sabathier docteur, 299
 Sabattier abbé, 606
 Sabbathier Paul, Émile de, 215, 252, 259, 264
 Sade, 448, 465, 647
 Saillet Maurice, 53, 247, 248, 472, 556
 Saint Basile, 255, 267
 Saint-Chaffray Bourcier, 626
 Saint-Chéron Alexandre, 536
 Saint-Cricq vicomte de, 326
 Saint-Foix comte de, 79, 277, 282
 Saint-Germain Alfred, 329
 Saint-Hilaire Geoffroy, 87
 Saint Jean Chrysostome, 255
 Saint-Juirs pseudonyme de René Delorme, 346
 Saint-Julien Marie-Jeanne de, 137
 Saint-Lanne Pierre, 392
 Saint-Pierre Bernardin de, 69
 Saint-Simon duc de, 465
 Sainte-Beuve, 139, 233, 448, 505, 509, 511, 576
 Sainte-Claire Deville Charles, 198
 Sainte-Claire Deville Henri, 198
 Sainte-Claire Deville Marie-Rose Claire, 197
 Saisset Émile, 261, 262
 Salle Louis, 121
 Salluste, 254
 Samuel Henri, 424
 Sand George, 99, 154, 424, 427, 428, 444, 471, 480, 495
 Sarcey Francisque, 509
 Sardou Victorien, 274, 521
 Sarmiento, 73
 Sarrut Paulin, 580, 581
 Sasse Marie, 598
 Sauger Gustave, 529, 531
 Scarron, 556
 Schiller Charles, 439
 Schleicher frères, 422
 Schlegel Frédéric de, 453
 Schmidt Adolphe, 458
 Scholl Aurélien, 341, 444
 Scott Walter, 231, 466
 Scott de Martinville Édouard Léon, 500
 Second Albéric, 141
 Sécondigné Achille de, 439
 Sempé, franc-maçon, 179
 Sempé, propriétaire, 301
 Sempé Auguste, 114, 120, 121
 Sempé Bernard, 16, 17
 Sempé Jean, 10, 11
 Sénac Adolphe, 107
 Senancour, 471
 Senmartin, 119, 125
 Sentex, 159, 166
 Sentupéry Marie, 10
 Serez Bertrand, 114, 120
 Sermeuze G. de, 470

Seulart Amélie, 542
 Sévigné marquise de, 231, 465
 Shakespeare, 411, 645
 Shée Althon, 444
 Shelley, 265, 485
 Siauve-Evausy François Siauve, dit, 175
 Sienna Adolfo, 70, 323, 624
 Silvestre Armand, 346, 421
 Simon Jules, 239, 261, 262, 416, 427, 444, 529
 Sircos Alfred voir Émion, Paul, 341, 343, 348, 350, 351, 352, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 366, 503, 506, 530, 541, 543, 557, 558, 566, 589
 Socrate, 581
 Sollers Philippe, 526
 Sophocle, 223, 231, 255
 Sorandi signora, 527
 Sorhueta femme, 614
 Sorhueta Pierre, 613, 616, 622
 Sosa Antonio, 625
 Souberbielle Adrien, 128, 225
 Souberbielle Édouard, 128
 Soubies François, 135, 141, 530
 Soubirous Bernadette, 204, 205
 Soulé Dominique, 174
 Soulié, 535
 Soupault Philippe, 220, 470
 Sourгна Pedro, 282
 Sourrieu, 120, 193
 Southey, 447
 Soutiran, 14
 Soutras Frédéric, 530
 Staaff Ferdinand-Nathanaël, 451, 533, 562, 573, 575, 576
 Stendhal, 99, 480
 Stern Daniel, 444
 Stewart Dugald, 260, 261, 451
 Suarez Lécéa, 633
 Suarez-Ducasse Amélie, 633
 Suarez-Ducasse Louis-Marc, 634
 Suarez-Ducasse de Lozada Amélie, 634

Suarez-Fernandez Juan Antonio, 301, 620, 621
 Sue Eugène, 274, 407, 414, 433, 444, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 478, 479, 483, 546
 Supervielle Jules, 33, 38, 278, 635
 Sylvius (pseudonyme de Christian Calmeau), 357, 358
 Szollözy, 519

T

Tacite, 218, 231
 Taconnet, 325
 Tailhade juge, 96
 Tailhade Laurent, 171, 205, 210
 Taine, 97, 208
 Tallon, 124
 Taluet, 569
 Tanesse Georges, 175
 Taride, 575
 Tavalara José Antonio, 283
 Techener Léon, 457
 Telmon, 157, 158
 Ténot Eugène, 167, 169
 Terrail Ponson du, 362, 444, 465, 494
 Téverino, 511
 Théaulon, 287
 Theil Bernard-Henri, 620
 Thenon abbé Léon, 233
 Thessalus Félix, 378
 Theuriet André, 512
 Thévenet, 43
 Thévenot Arsène, 387, 530, 576, 578
 Thévenot Michel-Gabriel, 602
 Thiébaut Jean-Chrysostome, 37
 Thierry Augustin, 121
 Thiers Adolphe, 100, 512, 526, 576
 Thiers Henri, 525, 526, 527, 529
 Thoison Eugène, 361, 362
 Thucydide, 231
 Tinayre André, 86, 87
 Tirard Pierre-Emmanuel, 511, 512, 522
 Tissandier Albert, 366

Toledo Rosario de, 59
 Tolstoï, 128
 Touchatout, 329, 472
 Tour d'Auvergne, prince de la, 612
 Towne, 508
 Treich Léon, 469
 Tremblay Louis, 529
 Tresse C., 467
 Trimm (Léo Lespès) Timothée, 329,
 472, 558, 559, 575
 Tripier Louis, 330
 Trochu général, 444, 598, 600
 Tronsens Charles, 141, 153, 327
 Troppmann Jean-Baptiste, 546, 547
 Turquet Ludovic, 529

U

Ulbach (alias Ferragus) Louis, 444,
 507, 510

V

Vacquerie, 441
 Vaillant Adolphe, 21, 52, 58, 86, 283,
 614
 Valade Léon, 529
 Valette-Lagavinie J., 330
 Valicourt M. de, 326
 Vallès Jules, 410, 417
 Vallotton Félix, 313
 Valois Charles, 473
 Van Lerberghe Charles, 645
 Van Maus Octave, 648
 Van Meenen François-Joseph, 407,
 408
 Van Meenen Pierre-François, 406
 Vanderauwera Ch et A., 449, 641
 Vandervelde, 177
 Vanier C., 572, 575
 Vapereau G., 379, 572
 Varela Antonio, 311
 Varela José Pedro, 284, 285
 Vasseur Armand, 74, 85, 272, 285,
 288, 292, 309, 310, 444, 623, 628

Vasseur Charles, 85, 288
 Vauvenargues, 544
 Vaval Maria, 71
 Vazquez Acevedo Alfredo, 630
 Veguay La, 445
 Velasco Justo de, 120
 Vera monseigneur Jacinto, 70
 Verboeckhoven Eugène-Barthélemy,
 408
 Verboeckhoven Hippolyte Louis, 283,
 321, 325, 329, 408, 412, 417, 419,
 442, 444, 445, 450, 453, 456, 469,
 535, 641, 644
 Verboeckhoven Eugène-Joseph, 408
 Vergès Paul-Ernest, 275
 Vergez Jean-Sixte, 11, 14
 Vergniaud, 116
 Verlaine, 334, 588
 Verlet Henri, 580
 Verhaeren Émile, 648
 Vermersch Eugène, 351
 Verne Jules, 295, 419, 439, 487
 Vertot Abbé de, 121
 Vesinier Pierre, 640
 Veuillot, 546
 Veyrières Louis de, 378, 578, 585
 Vian Boris, 493
 Victoria reine, 209
 Vidal Benita, 627
 Vielly, 232
 Viennet, 141
 Vigny, 606
 Ville-Hardouin Geoffroy de, 238
 Villemain, 121
 Villemer marquis de, 410
 Villemessant, 507
 Villemur Jean, 16, 17
 Villeneuve, 14
 Villeneuve Juan, 71
 Villiers de L'Isle-Adam, Mathias-
 Auguste, 238, 418, 419, 427, 428
 Villiers Gérard de, 29
 Vimont, 511
 Vincent, 511
 Virgile, 217, 218, 231, 254, 545

Virmaître Charles, 417
 Viroux Maurice, 488, 489, 491
 Vivès Henri, 181
 Voitrin Louis-Auguste, 596
 Volo Jacques (alias Gustave Rivet),
 348, 359, 360
 Voltaire, 70, 121, 139, 254, 334, 537
 Vresse Arnould de, 585, 586

W

Wagner, 48, 474
 Wailly Alfred de, 267
 Walewska Marie, 54
 Walewski comte, 54, 56
 Waller Max, 377, 380, 643, 644, 647
 Washington, 238
 Weil Ernest, 328, 329
 Weill, 328
 Westphalie Jérôme de, 473
 Wey Francis, 141
 Whittle, 73
 Wiers Baudoïn de, 141

Wittmann Émile, 641, 642, 649
 Wolfcarius Émile, 408
 Wurtemberg roi de, 376

Y

Yriarte Charles, 509

Z

Zaccone Pierre, 330
 Zanné Jules, 519
 Zeller Berthold, 256
 Zeller Jules, 256
 Ziegler Ernst, 517
 Zola Émile, 415, 417, 427, 428, 441,
 511, 517
 Zorilla de San Martin Juan, 33
 Zschokke, 453
 Zumarán don Pedro Saenz de, 296,
 297, 298, 299, 335, 472, 537, 557,
 558, 560, 566, 622
 Zumarán Pedrito, 622

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| Avant-propos | 7 |
| Chapitre I – Des racines aux pieds des Pyrénées | 9 |
| Chapitre II – Nacido en Montevideo | 29 |
| Chapitre III – Une enfance platéenne | 67 |
| Chapitre IV – L’interne du lycée impérial de Tarbes | 91 |
| Chapitre V – Dans les murailles de l’abrutissement | 113 |
| Chapitre VI – La maison de Jean Dazet | 133 |
| Chapitre VII – Le poulpe au regard de soie | 151 |
| Chapitre VIII – L’année où Isidore Ducasse n’était nulle part | 192 |
| Chapitre IX – Un brave garçon mais un peu timbré | 208 |
| Chapitre X – La rhétorique de Monsieur Hinstin | 231 |
| Chapitre XI – Un philosophe incompréhensibiliste | 251 |
| Chapitre XII – Le retour en Amérique du Sud | 273 |
| Chapitre XIII – L’ombre d’un visage | 309 |
| Chapitre XIV – Le monsieur qui vient habiter la capitale | 315 |

| | |
|---|-----|
| Chapitre XV – <i>La Jeunesse</i> | 342 |
| Chapitre XVI – Une mention très honorable | 373 |
| Chapitre XVII – Albert Lacroix, éditeur | 406 |
| Chapitre XVIII – L'édition des <i>Chants de Maldoror</i> | 433 |
| Chapitre XIX – De Latréaumont à Lautréamont | 464 |
| Chapitre XX – Les secrets d'un livre | 483 |
| Chapitre XXI – Frédéric Damé, directeur de revue | 504 |
| Chapitre XXII – Poésies I, Poésies II | 526 |
| Chapitre XXIII – De la <i>Revue populaire de Paris</i> à l'Annuaire philosophique | 556 |
| Chapitre XXIV – Une mort naturelle | 596 |
| Chapitre XXV – La fin du Chancelier | 612 |
| Chapitre XXVI – Des jeunes Belgique à Léon Genonceaux | 639 |
| Remerciements | 657 |
| Généalogies | 658 |
| Index | 663 |



Aubin Imprimeur
LIGUGÉ, POITIERS

Achévé d'imprimer en mai 1998
N° d'édition 8820 / N° d'impression L 56072
Dépôt légal mai 1998
Imprimé en France

ISBN : 2-213-60116-X
35-68-0316-01/6

Isidore Ducasse (Montevideo, 1846 - Paris, 1870), qui a signé ses *Chants de Maldoror* du pseudonyme de « comte de Lautréamont », est longtemps resté un personnage singulier, presque énigmatique, qui aurait jeté son livre à la face du siècle avant de disparaître. Faute de la connaître, on inventa longtemps sa biographie.

Il faut dire que tous les ingrédients d'une légende ou d'un mythe étaient au rendez-vous : la naissance dans un pays lointain, l'enfance dans un Uruguay en proie à la guerre civile, l'adolescence dans des lycées-cachots de Bigorre et du Béarn, l'existence solitaire à Paris et la mort précoce à vingt-quatre ans, de cause inconnue, dans une capitale prise sous le siège de 1870.

L'œuvre ? Déconcertante dans sa forme, déroutante par son lyrisme, puissante par sa sorte de modernité permanente.

Encore aujourd'hui, Isidore Ducasse passe pour l'écrivain du dix-neuvième siècle sur lequel on a le moins de renseignements, et les points obscurs de sa biographie sont propices à une atmosphère de rumeur et de mystère. Les Surréalistes craignaient – ou feignaient de craindre – que la connaissance biographique sur le poète nuise à la puissance d'impact de son œuvre. C'était un raisonnement faux : ce que l'on a pu découvrir sur la vie de Ducasse enrichit au contraire l'œuvre, lui ajoutant chaque fois une nouvelle facette. Après le livre de François Caradec, paru en 1970, qui fut d'un apport considérable, le présent ouvrage, richement illustré, bénéficie des acquis les plus récents de la recherche biographique sur cet écrivain dont on commence à dire qu'il pourrait bien être le poète français du XXI^e siècle, comme Rimbaud a été celui du XX^e siècle.

Jean-Jacques Lefrère est l'auteur, chez Fayard, des Saisons littéraires de Rodolphe Darzens, suivi de documents sur Arthur Rimbaud.

Photographies de couverture.

De gauche à droite et de haut en bas :

Georges Dazet.

Isidore Ducasse. Madeleine Dazet.

François Lataste.

Le rhinocéros par Dürer.

L'Illiade et les Devoirs d'un Chrétien.

Couverture Guilhem Nave



9 782213 601168

198,00 FF TTC

98 V

35-0316.6